BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLVII
E
12
NAPOLI

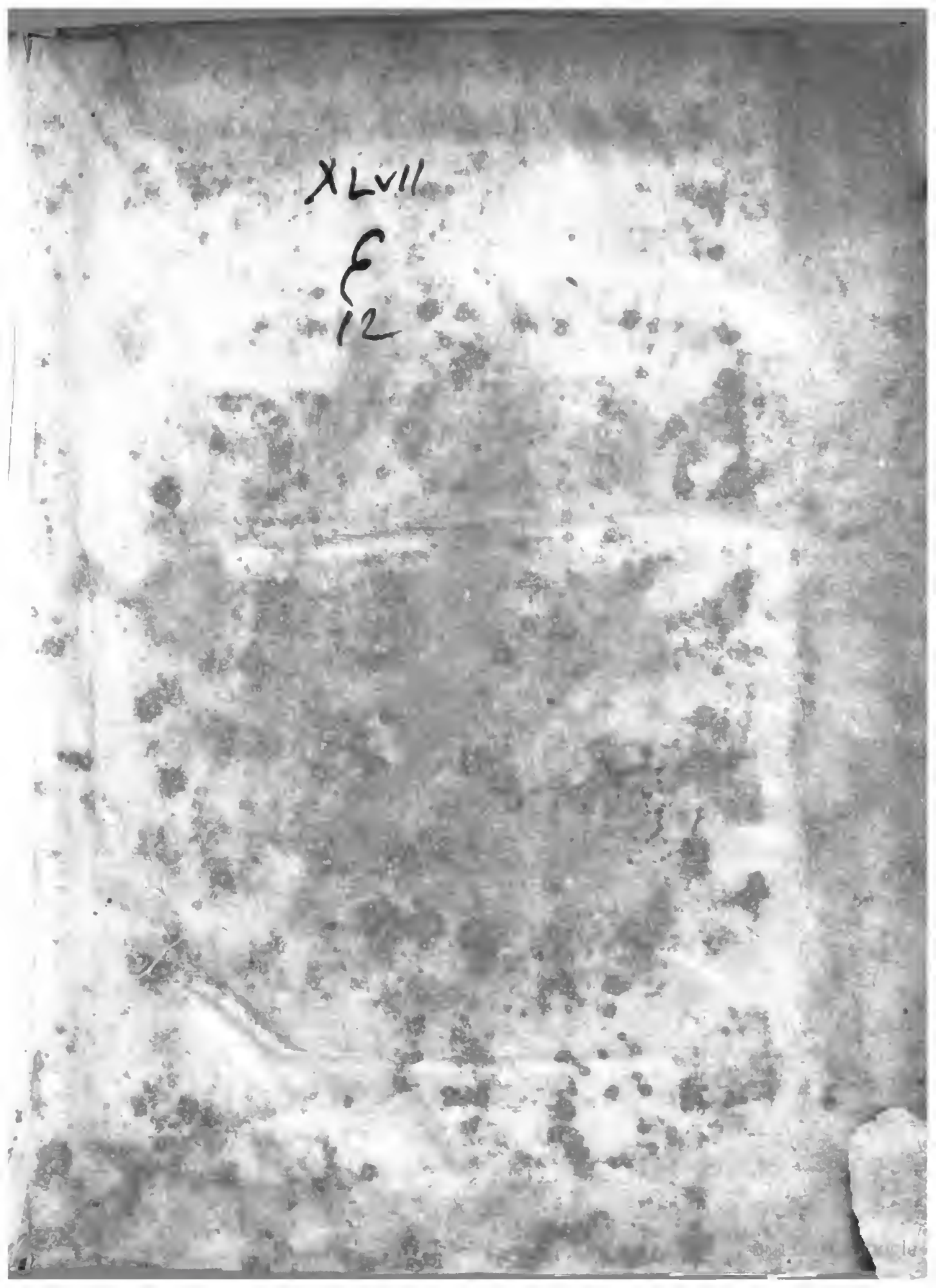
XLVII
E
12

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE

DES SIX PREMIERS SIECLES.

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux :

AVEC UNE CHRONOLOGIE, OU L'ON FAIT un abregé de l'hiſtoire eccleſiaſtique & civile ; & avec des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME DIXIEME,

QUI CONTIENT LES VIES DE S. AMBROISE, S. Martin, S. Epiphane, & divers autres Saints morts à la fin du quatrieme ſiecle & au commencement du cinquieme.

Par M. LENAIN DE TILLEMONT.

A PARIS,

Chez CHARLES ROBUSTEL, rue S. Jacques, au Palmier.

M. DCCV.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

TABLE DES TITRES
CONTENUS EN CE VOLUME.

TABLE des Citations. page v
Table des Articles & des Notes. xiv
S. Sabas, & les autres Martyrs du Pays des Gots ſous Athanaric. 1
S. Jean Prophete & reclus prés de Lycople en Thebaïde. 9
Abraham ſurnommé l'Enfant, ſolitaire d'Egypte. 30
Piammon, Preſtre & Abbé des Anacoretes du deſert de Dioſque. 33
S. Apollon Abbé en Thebaïde. 35
S. Paphnuce, ſurnommé Cephale, Confeſſeur; & S. Paphnuce, ſurnommé Bubale, Preſtre & Abbé de Sceté, & divers autres ſolitaires. 43
S. Moyſe, autrefois chef de voleurs, & depuis illuſtre Abbé, Preſtre & Martyr. 62
S. Ambroiſe, Archeveſque de Milan, Docteur de l'Egliſe, & Confeſſeur. 78
S. Liboire, Eveſque du Mans. 307
S. Martin, Eveſque de Tours, & Confeſſeur. 309
Le Pape Sirice. 357
Evagre de Pont, Archidiacre de Conſtantinople, & Abbé dans le deſert des Cellules. 368
Didyme l'Aveugle, Docteur de l'Egliſe d'Alexandrie. 387
S. Simplicien, Archeveſque de Milan. 397
S. Aſtere, Archeveſque d'Amaſée dans le Pont, & Docteur de l'Egliſe. 406
S. Marcel, Eveſque de Paris. 415
Agathon, ſolitaire & Abbé en Egypte. 418
S. Jean le nain, ſolitaire de Sceté, & divers autres ſolitaires de meſme nom. 427
Silvain, Abbé du mont Sinaï, & de Gerares. 448
S. Melece, Eveſque de Sebaſtople dans le Pont, & divers autres Saints du IV. ſiecle. 458
S. Aphraate, ſolitaire pres d'Antioche. 477
S. Euſebe, Abbé de Teledan en Syrie. 480
S. Epiphane, Archeveſque de Salamine, & Docteur de l'Egliſe. 484
S. Delphin, Archeveſque de Bordeaux. 521
S. Flavien, Eveſque d'Antioche. 523
S. Vigile, Eveſque de Trente, & Martyr. 542
S. Amand, Archeveſque de Bordeaux, & S. Severin, Eveſque de Cologne. 553
S. Venere, Archeveſque de Milan. 558
Prudence, Poete Chrétien. 560
S. Pammaque, Senateur Romain. 567
S. Gaudence, Eveſque de Breſſe, & Confeſſeur. 581
Sainte Melanie l'ayeule, veuve Romaine. 591
S. Theodoſe d'Antioche, Abbé de la Roche en Cilicie. 623

S. Exupere, Eveſque de Toulouſe. 617
S. Nicetas, Eveſque de Romaciane dans la Dace, & Apoſtre de divers peuples. 621
S. Innocent, Pape. 627
S. Victrice, Eveſque de Rouen, & Confeſſeur. 667
S. Simplice, Eveſque d'Autun. 675
Le Pape Zoſime. 678
S. Porphyre, Eveſque de Gaza, & Confeſſeur. 703
Notes ſur S. Sabas. 717
Notes ſur S. Jean de Lycople. 718
Note ſur S. Piammon. 720
Notes ſur S. Apollon Abbé. 721
Notes ſur S. Paphnuce. 722
Notes ſur S. Moyſe le voleur. 727
Notes ſur S. Ambroiſe. 729
Notes ſur S. Liboire. 770
Notes ſur S. Martin. 771
Notes ſur le Pape Sirice. 787
Notes ſur Evagre de Pont. 794
Note ſur Didyme. 796
Notes ſur S. Simplicien. 797
Note ſur S. Altere d'Amaſée. 799
Note ſur S. Marcel de Paris. 799
Note ſur S. Jean le nain. 800
Note ſur Silvain. 801
Note ſur S. Euſebe de Teledan. 801
Notes ſur S. Epiphane. 802
Notes ſur S. Flavien d'Antioche. 809
Notes ſur S. Vigile de Trente. 811
Notes ſur S. Amand de Bordeaux. 815
Notes ſur Prudence. 819
Note ſur S. Pammaque. 820
Notes ſur Sainte Melanie l'ayeule. 821
Note ſur S. Theodore d'Antioche. 825
Notes ſur S. Exupere. 825
Notes ſur S. Nicetas. 826
Notes ſur S. Innocent. 827
Notes ſur S. Simplice, Eveſque d'Autun. 835
Notes ſur le Pape Zoſime. 837
Notes ſur S. Porphyre de Gaza. 843
La Chronologie. 852
La Table des matieres. 860

TABLE DES CITATIONS.

A

Ado, an.163. ADONIS chronicon in anno Chriſti 163. Bibliothecæ Patrum tomo 7: Pariſ. an.1644.

Agap. Vies de quelques Saints, traduites de Metaphraſte en grec vulgaire par Agapius: à Veniſe en 1544.

Alex.t.5. Natalis Alexandri Dominicani hiſtoria Eccleſiaſtica, tomo ſeu volumine 5: Pariſ. an. 1677.

Alf.123.§ 5. Alfordi annales Britannorum anno Chriſti 123: Londii an. 1663.

All.de Sim. Leonis Allatii diartiba de Simeonibus: Pariſ. an. 1664.

Amb.ep.46. Ambroſii epiſtola 46. tomo 5.

Amm.l.15.p.44. Ammianus Marcellinus ex primâ recenſione Henrici Valeſii: Pariſiis an. 1636.

Anal.t 4. Joannis Mabillon Analectorum tomus 4: Lutetiæ an. 1685.

Anaſ.c.97. Anaſtaſius Bibliothecarius in vitâ Adriani quem 97 pontificem numerat: Pariſiis an. 1649.

Ante.mar. Joſephi Antelmii.

Aring.l.3. Pauli Aringhi Roma ſubterranea: Coloniæ an. 1659.

Aſt.h.*ſen* or.12. Aſterii Amaſeni oratio 12 in S. Stephanum, Bibliothecæ Patrum auctuario primo per Combefiſium edito: Pariſ. an.1648.

n. Combefiſii notæ in Aſterium: Ibid.

Ath.ad Afr.p.936. Athanaſii ad Africanos epiſcopos, tom.1, editionis Pariſienſis an. 1627.

ad Epict.p.581. . . . ad Epictetum epiſcopum Corinth. Ibid.

ap.1.p.696. . . . apologia prima quæ eſt ad Conſtantium: Ibid.

de Ant.p.574. Concilii Alexandrini epiſtola ad Euſebium Vercellenſem de Antiochenâ Eccleſiâ, apud Athanaſium: Ibid.

. . . de fugâ ſuâ: Ibid. fug.p.713.

. . . ad ſolitariam vitam agentes: Ibid. ſol.p.857.

. . . Synopſis ſacræ ſcripturæ, to.2. ſyn.p.155.

. . . de vitâ S. Antonii, to.2. v.Ant.p.453.

Auctuarium 3, ad bioliothecam Patrum per Combefiſium: Pariſiis an.1672. Auct.3.

Auguſtini contra Academicos tomo 1: Lovanienſium editionis Pariſiis anno 1586, & Benedictinorum. Aug.aca.p.177.

. . . ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epiſtolas: Lov. to.7. p.408|Ben. t.10. p.411. ad Bon.l.3.

. . . quæſtio 2. ad Simplicianum: Lov. to.4. p.264|Ben. t.6. p.89. ad Sim.q.2.

Hæc littera noviſſimam Auguſtini editionem notat per Benedictinos cutatam: ſi abſit, eſt Lovanienſium an.1586. B.

. . . de beatâ vitâ: Lov. & Ben.t.1. b.vit.

. . . de civitate Dei: Lov. t.5. Ben. t.7. civ.

. . . confeſſionum libri: Lov. & Ben. t.1. conf.

. . . de curâ pro mortuis agendâ: Lov. t.4. p.294|Ben. t 5.p.515. cur.m.

. . . de doctrinâ Chriſtianâ: Lov. & Ben.t.3. de chr.l.2.

. . . epiſtolæ: Lov. & Ben. t.2. ep.

. . . de geſtis Pelagii, ſeu Paleſtinæ apud Dioſpolim ſynodi; ſupplementi Vigneriani tomo: Pariſiis an.1654, & Ben. t.10. p.191. ge.P.c.14.

. . . de gratiâ Chriſti liber qui primus eſt contra Pelagium & Cœleſtium: Lov. t.10.p.330|Ben.t.10. p.230. gr.ch.

. . . de hæreſibus ad Quodvultdeum, hæreſi 9: Lov. t. 6. p. 519| Ben. t.10. p.718. h.9.

. . . in Creſconium: Lov. t. 7. p. 179|Ben. t.9. p.389. in Cre.

in Jo. h.5. . . . tractatus 5 in Evangelium Joannis : Lov.t.4|Ben.t.3, parte 2.

in Jul.l.3. . . . contra Julianum : Lovan. t. 7| Ben. t.10. p.498.

lit.P. . . . contra litteras Petiliani : Lov. t.7. p.108|Ben. t.9. p.205.

nupt. . . . de nuptiis & concupiſcentiâ ad Valerium comitem : Lovan.t.7.p. 346|Ben. t.10. p.275.

op.imp.*ſeu* imp. . . . opus poſtremum ſeu perfectum ſeu imperfectum in Julianum. Extat in ſupplementi Vigneriani to. 2|Ben.t.10.p.874.

pec.m.*ſeu* pecc. . . . de peccatorum meritis & remiſſione : Lov. t.7. p. 241|Ben. t. 9. p.581.

pec.or. . . . contra Pelagium & Cœleſtium lib.2. qui eſt de peccato originali : Lov. t.7. p.334|Ben.t.10. p.253.

retr. . . . libri retractationum : Lov. & Ben. t.1.

s. . . . ſermones quos ſemper & numeramus & citamus ex Ben. to.5, etiam B. non addito.

s. ap.217. . . . ſermo 217, in appendice tom. 5 Benedictinorum.

s. Ar. . . . contra ſermonem Arianorum : Lov. t.6. p.274.|Ben.t.8. p.625.

ſol. . . . Soliloquia de cognitione Dei & animæ : Lov. & Ben. t.1.

v. P. . . . vita per Poſſidium in Lovanienſium prolegomenis.

Avit.fr.p.197. Alcimi Aviti fragmenta ex diverſis homiliis : Pariſiis an. 1643.

ep.70.p.125. . . . epiſtolæ cum aliis ejuſdem operibus : Pariſiis an. 1643.

n. . . . notæ in Alcimum.

Aum. Tradition de l'Egliſe ſur l'aumoſne Chrétienne & Eccleſiaſtique : A Paris en 1651.

Auſ.prof.r. Auſonii de profeſſoribus Burdegalenſibus carmen 1, ex editione Eliæ Vineti : Burdegalæ an. 1580.

urb. p.208. . . . verſus in claras urbes.

B

Baill.poet. JUGEMENS des ſavans ſur les poetes, par M. Baillet; à Paris en 1686.

Bal.con. Nova collectio Conciliorum per Stephanum Baluzium: Pariſiis an. 1683.

miſc. *ſeu* Baluz. t.1. . . . ejuſdem Miſcellanea : Pariſiis an. 1677.

Bar.34.s.314. Baronii Annales in anno Chriſti 34, paragrapho 314: Antuerpiæ an. 1612.

3.aug.c. . . . in martyrologium Romanum ad 3 auguſti diem, notâ c. ſeu 3: Antuerpiæ an. 1613.

v.Amb. . . . de Ambroſii vitâ, inter Amb oſii prolegomena : Pariſiis anno 1603.

Baſ.ep.318.p.330. Baſilii Magni epiſtola 338, tomo 4, editionis Pariſienſis an. 1637.

Baud. Le Dictionnaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand; à Paris en 1670.

Bed.hiſ. Bedæ hiſtoria gentis Anglorum : Coloniæ Agrippinæ an. 1601.

Bell. Bellarminus de ſcriptoribus eccleſiaſticis : Pariſiis an 1658.

Bern.de Mart. S. Bernardi ſermo de S. Martino Ep. Tur. Benedictinorum editionis to.3: Pariſiis an.1690.

in Can.h.6. . . . in Cantica Canticorum, homilia 6, tomo 3:

Bi.P. Bibliotheca Patrum Pariſiis edita an. 1634, quâ ſemper utimur.

Blond.p.159. De la primauté en l'Egliſe par D. Blondel : à Geneve en 1641.

decr.p.25. . . . cenſura in Decretales epiſtolas : Genevæ an. 1628.

ſib. . . . ſur les ſibylles : à Charenton en 1649.

Boll.20.jan. Bollandus ſeu ejus continuatores ad diem januarii 20, & ſic in reliquis menſibus

13.may,g.12. . . . Acta quæ græcè habentur prodie 13 maii, ad finem voluminis p. 12.

app. . . . apparatus ad chronologiam Pontificiam, in propylæo menſis maii.

pont.p.15. . . . conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte primâ p. 5, in propylæo ad menſem maium.

sup. ... in ſupplemento ad extremum maium addito.

Bona, *ſeu* Bon. lit. Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum lib. Romæ an. 1672.

Boſc. t. 2. Joannis à Boſco Cœleſtini Bibliotheca Floriacenſis, tomo ſeu parte 2: Lugduni an. 1605.

Branc. Vies des Saints d'Auvergne par le Pere Jacque Branche: au Puy en 1652.

Buch. p. *ſeu* Cycl. p. Ægidii Buchetii de cyclo Victorii & aliis cyclis paſcalibus: Antuerpiæ an. 1633.

Bulteau. Hiſtoire de l'ordre de S. Benoiſt ou des moines d'Occident par M. Bulteau: à Paris en 1684.

ori. ... Hiſtoire monaſtique d'Orient par le meſme: à Paris en 1680.

C

Caſſ. inſt. CASSIODORUS de inſtitutione Scripturarum ſeu de divinis lectionibus, editionis noviſſimæ per Benedictinos tomo 2.

pſ. 21. v. 18. ... in pſalmum 21, verſu 18: Ibid.

Caſſn. col. Caſſiani collatio 1: Pariſiis ann. 1642.

de inc. ... de Incarnatione contra Neſtorium.

inſt. l. 7. ... Inſtitutionum, ſeu de inſtitutis cœnobiorum.

Catel. Memoires de l'hiſtoire du Languedoc par Guillaume Catel: à Toulouſe en 1633.

Chr. Alex. Chronicon Alexandrinum à Radero editum: Munachii an. 1615.

Chryſp. Joannis Chryſoſtomi epiſtolæ to. 4, editionis Pariſienſis an. 1636.

in 1. Cor. ... in primam ad Corinthios epiſtolam.

in Eph. h. 9. ... homilia 9 in epiſtolam ad Epheſios.

in M. h. ... in Matthæi Evangelium.

t. 1. or. *ſeu* h. 2. ... oratio ſeu homilia 2 primi tomi; & ſic de aliis tomis

vie, l. 1. ... ſa vie en françois par M. Hermant: à Paris en 1664.

Cic. de div. l. 1. M. Tullii Ciceronis lib. 1. de divinatione.

Mamerti Claudiani preſbyteri de ſtatu animæ: Bibliothecæ Patrum tomi quarti, parte primâ. Cl. M. an. 630.

Roberti Coci cenſura veterum Patrum: Londini an. 1614. Coc.

Codicis regularum per Benedictum Anianenſem collectarum pars ſecunda: Pariſiis an. 1663. Cod. reg. t. 2.

Codicis Theodoſiani lib. 9, titulo 40, lege 13: ex editione Gothofredi Lugduni an. 1665. Cod. Th. 9. t. 40. l. 13.

... appendix à Sirmondo edita: Pariſiis an. 1631. app. p. 99.

... chronologia ex legibus confecta per Gothofredum to. 1. præfix. chr.

... Ejuſdem commentarii in hunc codicem, tomo 6, & ſic de cæteris tomis. t. 6.

Caroli le Cointe annales eccleſiaſtici Francorum ad annum Chriſti 279: Pariſ. an. 1665. Coint. 279. § 2.

Collationis Carthaginenſis quæ primo die acta ſunt, cap. 159, tom. 2 Conciliorum Labbei. Coll. 1. c. *ſeu* § 159. p. 1395.

Veterum Romanæ Eccleſiæ monumentorum collectio ab Holſtenio edita: Romæ an. 1662. Col. v.

Concilia generalia editionis Bivianæ, tom. 1. Conc. B. t. 1.

Conciliorum poſtrema editio per Labbeum: Pariſiis an. 1671. Conc. t. 2.

Concilia antiqua Galliæ per Jacobum Sirmondum edita: Lutetiæ an. 1629. Conc. G.

Monumenta Eccleſiæ Græcè per Joannem Cotelerium: Pariſiis ann. 1686. Cotel. g. t. 3.

Cypriani opera ex editione Pamelii: Pariſiis an. 1603. Cyp. p. 560.

... opera Oxonii edita an. 1682. ox.

Cyrilli Jeroſolymitani catecheſes: Pariſiis an. 1640. Cyr. cat. 17.

Cyrilli Alexandrini epiſtolæ, editionis Pariſienſis anni 1638. Cyr. Al. ep.

D

Des jugemens canoniques des Eveſques par M. David: à Paris en 1671. Dav.

Dor.l.1.p.748. Dotothei Archimandritæ de vitâ tectè & piè inſtituendâ liber ſeu doctrina 1: Bibliothecæ Patrum Pariſienſis tomo 11.

Du B. Eccleſiæ Pariſienſis hiſtoria per Getardum Du Bois: Pariſiis anno 1690.

Du Ch. Hiſtoriæ Francicæ ſcriptotes collecti per Andream Du Cheſne: Pariſiis an. 1636.

Du P. p. Bibliotheque des auteurs eccleſiaſtiques par M. Du Pin; à Paris en 1686. On ne s'eſt pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome; les endroits ſur leſquels on le cite en font aſſez juger. On ſuit toujours la premiere edition.

E

Eck.reg.p.119. SANCTI Antonii regula, ſermones, vita per Abrahamum Eckellenſem: Pariſiis anno 1646.

Enn.car.18.p.394. Ennodii Ticinenſis epiſcopi carmen 18: Pariſiis anno 1611.

epig.8.p.602. . . . epigramma 8.

hy.12.p.597. . . . hymnus 12.

n. Sirmondi notæ in Ennodium.

Epi.30.c.4.p.128. Epiphanii Panarium adverſus hæreſes, hæreſi 30, tomo 1, editionis Petavianæ: Lutetiæ an. 1622.

anac.p.126. . . . anacephalæoſis, ſeu Panarii breviarium, to. 2.

anc.p.36. . . . Ancoratus: Ib.

de Ch.p.47. . . . De Chriſto, tomo 1.

fid.c.22.p.105. . . . brevis expoſitio fidei Catholicæ: Ib.

ind. . . . indiculus hæreſeon cuique Panarii tomo præfixus

menſ.c.14. . . . de menſuris & ponderibus, tomo 2.

n. . . . Petavii notæ in Epiphanium: Ibid.

pr. . . . Prolegomena ad libros Epiphanii contra hæreſes.

vit.p.370. . . . Epiphanii vita Polybio diſcipulo falsò tributa, tomo 2.

Euch.ad Hil. Eucherii Lugdunenſis epiſcopi, epiſtola ad Hilarium de laude eremi: Antuerpiæ an. 1621.

Eucho. Euchologium ſeu Rituale Græcorum, cum notis Jacobi Goar Dominicani: Pariſiis anno 1647.

Ev.de Br.t.2. Hiſtoire des Saints & des Eveſques de Bretagne par le P. Albett de Morlaix, tome 2 qui comprend les Eveques: à Rennes en 1659.

Euſebr.n. Scaligeri notæ in Euſebii chronicon; Lugduni Batavorum an. 1658.

l.2. *ſeu* h.l.2. . . . hiſtoria eccleſiaſticæ ex editione Valeſii: Pariſiis an. 1659.

v.Conſt.l.3. . . . de vitâ Conſtantini: Ibid.

Euty p.318. Eutychii Alexandrini annales eccleſiaſtici; Oxoniæ an. 1659.

F

Fac.l.1.c.3. FACUNDI Hermianenſis pro defenſione trium Capitulorum; Pariſiis an. 1629.

Ferr.p. Ferrarii dictionarium geographicum à Baudrando auctum: Pariſiis an. 1670. Quandoque adduntur literæ ſ.r. &c. in ſub quâ literâ quærendum ſit diſtinguas.

18.may, . . . martyrologium univerſale ad diem 18 maii, & ita de ſingulis menſibus; Venetiis an. 1625.

it. . . . de Sanctis Italicis: Mediolani anno 1603.

Flor.p.336. Florentini notæ in vetus martyrologium Hyeronimi nomine editum: Lucæ anno 1668.

Fort.l.8.c.4. Venantii Fortunati carminum lib. 8, capite ſeu carmine 4, ex editione Broweri: Moguntiæ an. 1603.

v.Mart.p.341. . . . de vitâ S. Martini: Bibliothecæ Patrum tom. 8.

Front.cal.p.106. Frontonis calendarium Romanum: Pariſiis an. 1652.

Fulg.ad Mon.p.5. Fulgentii epiſcopi de duplici prædeſtinatione ad Monimum: Pariſiis anno 1684.

de gr.l.2.§ 42. Fulgentii de veritate prædeſtinationis & gratiæ.

ep.9.p.211. Fulgentii epiſtola 9.

in Pint. . . . pro fide Catholicâ contra Pinram Arianum.

Fulg.F.§ 55. Fulgentii Ferrandi breviatio canonum: Divione an. 1649.

G

Gal.chr.t.3. GALLIA chriſtiana San-Marthanorum tomo 3: Lutetiæ an. 1656.

Gaud.h.ſeu f.17.p. 60. Gaudentii Brixiani homilia 17: Biblioth. Patrum to. 2.

Gen.c.46. Gennadii de ſcriptoribus eccleſiaſticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliothecâ Miræi: Antuerpiæ anno 1639.

dog.c.76.p.384. ... de dogmatibus eccleſiaſticis apud Auguſtinum in appendice tomi 3: Lovanienſium.

Geo.ſac. Geographia ſacra ſeu notitia antiquorum epiſcopatuum per Carolum à Ste Paulo Fulienſem: Pariſ. an. 1641.

Glyc.l.3.p.232. Michaelis Glycæ annales typographia regia editi anno 1660.

Greg.dial.l.1. Gregorii Magni dialogorum lib. 1, tomo 2, edit. Pariſ. anno 1675.

l.9.ep.4. ... lib. 9 epiſtolarum, epiſtola 4, tom. 2.

Grot.v.Got. Hugonis Grotii prolegomena in hiſtoriam Gothorum: Amſtelodami anno 1656.

Gr.T.gl.C. Gregorii Turonenſis de gloriâ Confeſſorum: Pariſiis anno 1640.

gl M. ... lib. 1, de gloriâ Martyrum.

h.Fr. ... hiſtoria Francorum: Baſileæ anno 1568.

m M ſeu v.M. ... de miraculis Sti Martini: Pariſ. anno 1640.

H

Hagi. VOCABULAIRE hagiologique par Mr Chaſtellain: à Paris en 1694.

Hemer. Auguſta Veromanduorum, ſeu antiquitates urbis Sancti Quintini per Claudium Hemeræum: Pariſiis an. 1643.

Hero.l.3. Herodiani hiſtoriarum lib. 3, in hiſtoria Auguſtâ Francofurti edita anno 1590.

Hier.ad Ct.p.255. Hieronymi epiſtola ad Cteſiphontem contra Pelagianos, tomo 2, editionis Baſilenſis anno 1565, per Eraſmum, qua ſæpe utimur.

... chronicon anno Chriſti ut ibi numeratur 21, ex recenſione Scaligeri: Amſtelodami anno 1658. an.21.ſeu chr.

... epiſtolæ tribus prioribus tomis contentæ ſub uno tamen numero. ep.84.

... Quæ Rufinus ad Anaſtaſium, ſeu Anaſtaſius contra Rufinum ſcribit apud Hier. tom. 4. ex An.p.201.

... De Spiritu ſancto liber ex Didymo ab Hieronymo verſus, to. 9. ex Did.p.197.

... Rufini in Hieronymum liber 1, Ibid. ex Ruf.l.2.

Hieronymi in Abdiam prophetam, to. 6. in Abd.p.119.

... in prophetam Amos, Ib. in Am.

Hieronymi in Danielis caput 11, tom. 5. in Dan.11.

... in epiſtolam ad Epheſios. in Eph.

... in Ezechielem prophetam, tomo 5. in Ez.

... in epiſtolam ad Galatas, to. 9. in Gal.p.200.

... contra Jovinianum, to. 2. in Jov.

... in Iſaiæ caput 46, to. 5. in Is.45.

Heronymi in Matthæi caput 1, verſus 6, to. 9. in Matt.1.v.6.

... in Oſeæ caput 7, to. 6. in Oſ.7.

... dialogorum adverſus Pelagianos lib. 2, to. 2. in Pel.l.2.

... lib. 2, contra Rufinum, to. 2. in Ruf.l.2.

... contra Vigilantium, to. 2. in Vig.

... in Zachariam prophetam, to. 6. in Zac.

Hieron. de locis hebraicis, tn. 3. loc.h.ſeu l.heb.

... quæſtiones ſeu traditiones hebraicæ, to. 3. q.in G.p.202.

Hier. de vitâ Hilarionis, to. 1. v.Hil.

... de viris illuſtribus, ſeu ſcriptoribus eccleſiaſticis, non numeratis qui ex græco additi ſunt Apoſtoli, ſeu Apoſtolici non ſcriptores, to. 1. v.ill.

... de vitâ beati Malchi, to. 1. v.Mal.p.255.

... Autor incertus de viro perfecto, apud Hier. to. 4. v.perf.p.54.

Hilarii Pictavienſis fragmentorum à Pithœo editorum: Pariſiis anno 1598, parte 2. Hil.fr.2.

... contra Auxentium Arianum, ex editione Pariſienſi anno 1572. in Aux.

Lucæ Holſtenii notæ in geogra- Hoſt.geo.

phiam ſacram cum aliis ejus geographicis: Romæ anno 1666.

mar. . . . notæ in martyrologium Romanum editæ cum actis Sanctæ Perpetuæ: Pariſiis anno 1674.

Huet,ori.*ſeu* v.Or. Petri Huetii Origeniana ſeu de vitâ & rebus Origenis,ſuo operum Origenis tomo 1, præmiſſa: Rhotomagi anno 1668.

J

Janſ.h.P. CORNELII Janſenii Yptenſis epiſcopi de hæreſi Pelagianâ opus,quo primus Auguſtini fui tomus continetur: Rhotomagi anno 1643.

Idat.*ſeu* Idat.faſt. Idatiani faſti integri,Bibliothecæ Labbeanæ tomo 1: Pariſiis an.1657.

chr.*ſeu* an. . . . Idatii chronicon, tum alibi, tum à Sirmondo editum; Lutetiæ anno 1619.

Inn.ep.3.p.1256. Innocentii I. Papæ epiſtola 3, Conciliorum Labbei tomo 2.

Jo.cl.4.§ 104. Joannes Climacus ſcalæ ſuæ gradu 4, cap. 104: Lutetiæ an. 1603, capita ex gallicâ verſione ſunt.

Jo.D.im.l.2. Joannis Damaſceni de imaginibus lib.2,ex editione græcâ: Baſileæ anno 1575.

Jorn.r.Got. Jornandes epiſcopus Ravennas de Gerarum ſive Gothorum origine & rebus geſtis: Amſtelodami an.1655.

Juſtel, Bibliotheca juris canonici per Chriſtophorum Juſtellum: Lutetiæ anno 1661.

L

Lab.bib. PHILIPPI Labbei Bibliotheca nova manuſcriptorum: Pariſ. anno 1657.

chr. . . . abregé chronologique: à Paris en 1665.

ſcr. . . . de ſcriptoribus Eccleſiaſticis: Pariſiis anno 1660.

Laun.baſ. Joannis Launoii de veteribus Pariſienſium baſilicis diſquiſitio, Dionyſiacorum ſuorum parte 2: Pariſ. anno 1660.

de D.t 2. . . . . varia de duobus Dionyſiis opuſcula: Pariſ. anno 1660.

. . . Sulpicii Severi ſententia de primis Galliæ martyribus vindicata: Ib. anno 1651. de Sulp.

. . . de Victorino Petavionenſi diſſertatio: Ib. anno 1664. de V.

. . . epiſtola 7. ep.7.

Palladis hiſtoria Lauſiaca: Bibl. Pat. tom. 13: Pariſ. anno 1644. Lauſ.c.67.p.999.

Codex Romanus à Paſchaſio Queſnel editus cum Leone, tom.2: Lutetiæ anno 1675. Leo,cod.

Leonis magni epiſtolæ, Ib. to.1. ep.

In Leonis opera diſſertationes & notæ per eundem P. Queſnel, Ib. tom.2. n.*ſeu* Q.t.2.

Leontii Byzantini in Neſtorium & Eutychen: Bibl. Pat. t.4,part.2. Leont.in Eut.*ſeu* in N.& Eut.

. . . de ſectis,actione 8: Ib. to.11. ſec.8.

Libanii pro templis gentilium non exſcindendis, oratio data per Gothofredum: Genevæ anno 1634. Lib.temp.

M

ECCLESIA Turonenſis per Joannem Maan: Turonibus an.1667. Maan,

D.Joannis Mabillon iter Italicum quod Muſæi Italici tomo primo præmittitur: Pariſ. anno 1687. Mab.it.It.

. . . de liturgiâ Gallicanâ: Ib.anno 1685. lit.

. . . Muſæum Italicum: Ib. anno 1687. muſ.

Petri de Marca de concordia ſacerdotii & imperii: Pariſ.an.1669. Mar.con.

Marcellini & Fauſtini Luciferianorum libellus precum ad Theodoſium: Pariſ. an. 1650. Mar.& F.

Metropolis Remenſis hiſtoria per Guillelmum Marlot, cujus prior tomus editus eſt: Inſulis anno 1666. Marl.

Provinciæ Maſſilienſis annales per Joannem Bapt. Gueſnay: Lugduni anno 1657. Maſſ.

Maximi Taurinenſis homiliæ editæ cum Leone: Pariſ. an.1639. Max.T.h.*ſeu* ſ.45

Menæa magna Græcorum die in textu notato, pagina ſeu columna Men.p.80.

ejuſdem menſis octogeſima: Venetiis anno 1528.

Merc.b. Matii Mercatoris opera ex editione Stephani Baluzii: Pariſ. an. 1684.

n.t.1. . . . notæ Garnerii in Mercatorem tomo 1: Pariſiis anno 1673.

Mol.15.aug. Joannis Molani notæ in Uſuardum ad diem 15 menſis auguſti: Antuerpiæ anno 1583.

nat.B. *ſeu* ſ.B. . . . natales Sanctorum Belgii: Duaci anno 1616.

Mombr.t.2. Mombritius de vitis Sanctorum.

Mon.de Sat. Moneta de Satyro.

Moſe,c.1.p.10:8. Joannis Moſchi ſeu Sophronii Pratum ſpiritale: Bibliothecæ Patrum tomo 13.

MS. Diverſes pieces copiées ſur des manuſcrits.

N

Naz.ep. GREGORII Nazianzeni epiſtolæ tomo 1, illius operum: Pariſ. an. 1630.

or.16. . . . oratio 16: Ib.

teſt. Gregorii teſtamentum ad calcem primi tomi poſt indicem editum.

Nili.l.2.ep.4. Nili monachi epiſtolarum lib. 2, epiſtola 4: Romæ anno 1662.

opuſ. . . . opuſcula.

orat. . . . de oratione tractatus in 153 capitula diſtinctus in ejus opuſculis Romæ editis anno 1673.

Nor.ap. Henrici Cardinalis de Noris appendix ad diſſertationem de quintâ ſynodo cum hiſtoria Pelagianâ: Patavii anno 1673.

epo. . . . de epochis Syromacedonum: Florentiæ anno 1689.

h.P. . . . hiſtoria Pelagianâ: Patavii an. 1673.

Not.G. Notitia Galliæ per Adrianum Valeſium: Pariſiis anno 1675.

Notit.c.1. Notitia dignitatum Imperii Romani, cap. ſeu ſectione 1: Pariſiis an. 1651.

Nphr.l.2.c.36. Nicephori Calliſti hiſtoria eccleſiaſtica: Pariſiis anno 1630.

Nyſ.de St.p.357. Gregorii Nyſſeni de Sto Stephano, to. 3, editionis Pariſienſis an. 1638.

O

Opt.l.3. OPTATI Milevitani contra Parmenianum lib. 3: Pariſiis anno 1631.

Ori.in Celſ.l.6. Origenis lib. 6 in Celſum: Cantabrigiæ anno 1658.

in Ez. . . . homiliæ in Ezechielem editionis latinæ to. 1: Baſileæ an. 1571.

Oro.l.7.p.209. Pauli Oroſii hiſtoria: Bibliothecæ Patrum to. 15.

P

Pacat.p.252. LATINI Pacati Drepanii panegyricus ad Theodoſium, inter veteres panegyricos duodecimus: Antuerpiæ anno 1599.

Pagi,an.52. Antonii Pagi Franciſcani critica in annales Baronii ad annum Chriſti 20: Pariſiis anno 1689.

Pall.dial. *ſeu* v. Chry. Palladii dialogus de vitâ Joannis Chryſoſtomi à Bigotio editus: Lutetiæ anno 1682.

Paul.c.24. Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ anno 1622.

ep.16. . . . epiſtolæ: Ibid.

ill. Paulinus illuſtratus per P. Chiffletium: Divione anno 1662.

Paul.euch. Paulini pœnitentis euchariſticon poema editum in appendice veteris Bibliothecæ Patrum apud Sonnium anno 1579.

Paul.v.Amb.p.87. Ambroſii vita per Paulinum Diaconum, in prolegomenis Ambroſianis: Pariſ. anno 1603.

Paul.v.Mart.p.870. Paulini Petragorici carmen de vitâ Su Martini: Bibl. Pat. to. 8.

P.Aur.ep.G.p.46. Petri Aurelii pro epiſtola Gallicanorum anriſtitum rom. 1: Pariſiis anno 1646.

ſp.c.7.p.115. . . . ad Hermanni Lœmelii Spongiam reſponſio, capite 7, ſeu de ſeptimâ propoſitione, tomo 2.

P.de N.l.2. Petri de Natalibus lib. 2: Lugduni anno 1543.

Pet.doc.l.11. Dionyſii Petavii de doctrinâ temporum: Pariſiis anno 1627.

rat.a.l.1. . . . Rationatii temporum parte 2, lib. 1: Pariſiis anno 1652.

Philoſ.l.2.c.13. Philoſtorgii hiſtoria eccleſiaſtica

ex editione Jacobi Gothofredi: Genevæ anno 1643.

Phot.c.8. Photii bibliothecæ caput ſeu codex 8: Genevæ anno 1612.

Plin.l.1.c.1. Plinii majoris hiſtoria naturalis: Francofurti anno 1599.

Poly.act. Polycarpi acta ex epiſtola Smyrnenſis Eccleſiæ, inter Ignatiana Uſſerii: Londini anno 1647.

Pomm. Hiſtoire des Archeveſques de Rouen par le P. François Pommeraie: à Rouen en 1667.

Poſſ.vit. Auguſtini vita per Poſſidium Calamenſem epiſcopum inter Auguſtini Lovanienſium prolegomena.

Poſſ.c.1.ap.ſeu Poſſev. Poſſevini apparatus: Coloniæ anno 1608. Paginas in tres partes diſtinguimus appoſitis literis a,b,c.

Poſſ.aſc.2. Theſauri aſcetici per Petrum Poſſinum editi opuſculum 2: Toloſæ anno 1684.

Procl.ep.6.p.639. Procli Conſtantinopolitani epiſtola 6: Romæ anno 1630.

Proſ.chr. Proſperi Aquitani chronicon ad annum Chriſti 422, Hieronymiano ferè ſubjectum: Coloniæ Agrippinæ anno 1630.

in col. Proſperi contra collatorem.

P. ... chronicon ex editione Arnaldi Pontaci: Burdegalæ anno 1604.

P.n.p.769. ... Pontaci notæ in idem chronicon: Ibid.

pro. ... de providentiâ carmen apud Proſperum.

Proſ.T.ſeu ti.p.50. Tironis Proſperi chronicon cum Hieronymiano à Scaligero editum in theſauro temporum: Amſtelodami anno 1658.

Prud.apo.4. Prudentii ἀποθέωσις, ſeu de fide hymno 4: Amſtelodami an. 1631.

cath.1. ... καθημερινῶν, ſeu quotidianorum hymnorum primo.

de M.2. ... περὶ στεφάνων, ſeu de coronis Martyrum hymnus 2.

ench. ... enchiridion hiſtoriarum veteris & novi Teſtamenti.

In Sym.l.1. ... in Symmachum.

or.pec. ... ἁμαρτιγένεια, ſeu de peccatorum origine.

... ψυχομαχία, ſeu de pugna animi, pſy.7. cap.7.

R

JOSEPHI Ripamontii hiſtoriarum Eccleſiæ Mediolanenſis decas prima: Mediolani an. 1617. Rip.

Andreæ Riveri criticus ſacer: Genevæ anno 1660. Riv.l.1.

Rufini hiſtoria eccleſiaſtica ſeu ex Euſebio verſa, ſeu Euſebio addita: Antuerpiæ anno 1548. Ruf.l.1.c.9.

....de adulteratis Origenis libris: Ibid. ad.Or.

... de adulteratis Origenis libris inter Origenis opera, tomo 1: Baſileæ anno 1620. de Ori.

..., contra Hieronymum, ipſius Hieronymi tomo 4. in Hier.

... de vitis Patrum, qui apud Roſweidum liber eſt ſecundus: Antuerpiæ anno 1615. v.P.c.7.

S

SACRAMENTARIUM Gregorii ab Hugone Menardo editum: Pariſiis anno 1642. Sacr.p.39.

Cartes geographiques de Sanſon. Sanſ.

Andreæ du Sauſſay martyrologium Gallicanum: Pariſ. an. 1637. Sauſ.

Emmanuelis à Schelſtrate Eccleſia Africana: Antuerpiæ an. 1680. Sc'hel.afr.

Apollinaris Sidonii epiſtolarum lib. 1, epiſtola 7, ex editione Sirmondi Pariſ. anno 1652. Sid.l.1.ep.7.

... Sirmondi notæ in Sidonium. n.

... Joannis Savaronis notæ in ejuſdem carmina: Pariſiis anno 1609. Sav.1.

Sixti Sinenſis bibliotheca ſancta: Coloniæ anno 1626. Sixt.l.4.

Diſſertatio hiſtorica de Sto Servatio epiſcopo Tungrenſi per Guillelmum Sluſium: Leodii an. 1684. Slus,de ſer.

Socratis hiſtoria eccleſiaſtica ex editione Valeſii; Pariſiis an. 1668. Socr.l.5.c.22.p.284.

... Valeſii notæ in Socratis hiſtoriam. n.

Sozomenis hiſtoria eccleſiaſtica, ex editione Valeſii; Pariſiis an. 1668. Soz.l.4.c.6.

... Valeſii notæ & prolegomena in hanc hiſtoriam. n.pro'.

Spanh.l.5.p.864. Ezechielis Spanhemii diſſertatio ſeu liber 5, de præſtantiâ & uſu numiſmatum: Amſtelodami an. 1671.

Spic.t.3. Spicilegii veterum aliquot Scriptorum per D. Lucam Dacheri, to. 3: Pariſiis anno 1659.

Steph. Stephani de urbibus: Amſtelodami anno 1678.

Strab.l.14. Strabonis lib. 14: Pariſ. an. 1620.

Suet.l.6.c.4. Suetonii Tranquilli lib. 6, qui eſt de Nerone: Lugd. Batavor. an. 1656.

Suid. α, β, Suidæ lexicon in liteta α, β, & ſic de cæteris: Genevæ anno 1619.

Sulp.l.2. Sulpicii Severi hiſtoriæ ſactæ lib. 2: Antuerpiæ anno 1574.

dial.1.c.2. . . . dialogus ptimus.

ep.1. . . . epiſtola 1.

v.Ma. . . . de vitâ Stⁱ Martini.

Sur.1.nov. Surius primo die novembris & ſic de ſingulis menſibus: Coloniæ anno 1618.

Sym.l.9.ep.70. Symmachi epiſtolarum lib. 9, epiſtola 70: an. 1587.

T

Tac.an.13. CORNELII Taciti annalium lib. 13: Pariſ. an. 1608. In capita libri dividuntur ex tabulâ quæ in eodem eſt volumine.

Thdr.L.l.2. Theodori Lectoris lib. 2, ex editione Valeſii cum Evagrio &c. Pariſiis anno 1673.

Thdrt.dial.1. Theodoreti Cyrenſis epiſcopi dialogus 1, contra Eutychianos to. 4, editionis Sirmondi: Pariſ. an. 1642.

hi.l.3. . . . hiſtoriæ eccleſiaſticæ lib. 3, to. 3, ſi addatur v. deſignatur edirio Valeſii: Pariſiis anno 1673.

l.3 c.6. . . . hiſtoriæ eccleſiaſt. lib. 3, ut ſup.

v.P. . . . religioſa hiſtoria, ſeu de vitis Patrum to. 3.

Them.or.5. Themiſtii oratio 5, ex editione Joannis Harduini: Lutecię an. 1684.

Thdlf. Theodulfi Aurelianenſis opera per Jacobum Sirmondum edita Pariſiis anno 1646.

Thphn. Theophanis chronographia: Pariſiis anno 1665.

Th.R.t.1. Theophili Rainaudi tomus 1: Lugd. an. 1665.

Trev.an. Trevirenſium antiquitates & annales per Chriſtophorum Browerum: Leodii anno 1670.

V

Val.de baſ. HADRIANI Valeſii diſceptatio de baſilicis: Pariſ. an. 1657.

r.Fr. . . . rerum Francicarum: Lutetiæ anno 1646.

Vaſp.635. Joannis Vaſæi rerum Hiſpanicarum chronicon: Hiſpaniæ illuſtratæ to. 1: Francofurti an. 1603.

Vaſt. Petri Waſtelii Carmelitæ, vindiciæ Joannis Jeroſolymitani: Bruxellæ anno 1643.

Veſt.1. Joannis Jacobi Chiffletii medici Veſontio, parte 1: Lugd. an. 1650.

Ugh.p.1140. Baſilii menologium ab Ughello editum in ſuâ Italiâ ſacrâ tomo 6: Romæ anno 1653.

t.1.2.p. . . . Italiæ ſacræ tomi 1, parte 2.

Vict.*ſeu* Vict.l.1. Marii Victorini in Arianos lib. 1: Bibliothecæ Patt. tomi 4, part. 1.

In Mani. . . . in Manichæos.

Vig.v. Stⁱ Vigilii Tridentini vita: Bibliothecæ Patrum tomi 4, parte 1.

Vig.in Ari.l.2. Vigilii Tapſenſis in Arianos lib. 2, cum Victore Vitenſi: Divione anno 1665.

in Eut.l.4. . . . in Eutychianos lib. 4, Ibid.

n. . . . Petri Chiffletii notæ in Vigilium.

Vinc.L. Vincentii Lerinenſis commonitorium cum Salviano editum: Pariſiis anno 1667.

Vit.P. Vitæ Patrum per Roſweidum editæ: Antuerpiæ anno 1615.

ap.p.994. . . . Appendix ad vitas Patrum, Ib.

Voſſ.h.g.*vel* lat. Voſſii de hiſtoricis græcis, vel latinis: Lugd. Batavorum an. 1651.

po.g.*ſeu* lat. . . . de poetis græcis vel latinis: Amſtelodami anno 1654.

Uſſ.r.Br. Jacobi Uſſerii Britannicarum Eccleſiarum antiquitates: Dublinii anno 1639.

Z

Zon.can.p.145. ZONARÆ commentarii in canones: Pariſiis anno 1618.

Zoſ.l.2.p.686. Zoſimi Comitis hiſtoriarum lib. 2, in hiſt. Aug. Francofurti an. 1590.

TABLE DES ARTICLES ET DES NOTES.

SAINT SABAS, ET LES AUTRES MARTYRS DU PAYS DES GOTS SOUS ATHANARIC. *page* 1

SAINT JEAN PROPHETE ET RECLUS PRES DE LYCOPLE EN THEBAÏDE.

ARTICLE I. *COMBIEN le nom de ce Saint a eſté venerable dans l'Egliſe.* 9

II. *Le Saint ſe met ſous un ancien ſolitaire : Son extreme obeïſſance.* 12

III. *Le Saint s'enferme ſur une montagne : Le demon le tente diverſes fois.* 14

IV. *De l'eſprit de prophetie qu'avoit le Saint.* 16

V. *Le Saint fait divers miracles.* 19

VI. *Pallade va viſiter le Saint.* 22

VII. *Le Saint predit à Pallade ſon epiſcopat & ſes perſecutions.* 24

VIII. *Petrone & ſix autres vont voir le Saint : Entretien qu'il eut avec eux.* 25

IX. *Suite de l'entretien du Saint avec Petrone : Sa mort.* 27

ABRAHAM SURNOMMÉ L'ENFANT, SOLITAIRE D'EGYPTE. 30

PIAMMON, PRESTRE ET ABBÉ DES ANACORETES DU DESERT DE DIOLQUE. 33

SAINT APOLLON, ABBÉ EN THEBAÏDE. 35

SAINT PAPHNUCE, SURNOMMÉ CEPHALE, CONFESSEUR, ET S. PAPHNUCE, SURNOMMÉ BUBALE, PRESTRE ET ABBÉ DE SCETÉ ; ET DIVERS AUTRES SOLITAIRES. 43

SAINT MOYSE, AUTREFOIS CHEF DE VOLEURS, ET DEPUIS ILLUSTRE ABBÉ, PRESTRE, ET MARTYR. 62

SAINT AMBROISE, ARCHEVESQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

ART. I. *GENEROSITÉ de Saint Ambroiſe : Nobleſſe de ſa famille, honorée par le martyre de Sainte Sotere.* 78

II. *Quel eſtoit Paulin qui a écrit la vie de Saint Ambroiſe : Quelques eloges donnez à ce Saint.* 80

III. *Naiſſance & education de Saint Ambroiſe.* 82

IV. *De la vertu de Sainte Marcelline ſœur de Saint Ambroiſe.* 84

V. *Saint Ambroiſe & Satyre ſon frere ſont faits Gouverneurs de provinces.* 85

VI. *Dignité de l'Egliſe de Milan : Elle eſt opprimée par Auxence.* 87

VII. *Saint Ambroiſe eſt nommé Eveſque de Milan par tout le peuple, & confirmé par Valentinien malgré ſa reſiſtance.* 89

VIII. *Saint Ambroiſe eſt battizé & ordonné Eveſque.* 92

IX. *Saint Ambroiſe donne tout ſon bien aux pauvres : Quelques particularitez de ſa conduite.* 94

X. *Des études & de l'eloquence de Saint Ambroiſe.* 97

XI. *Union de Saint Ambroiſe avec S. Baſile : Les Ariens veulent troubler l'Egliſe de Milan : Quel eſtoit Valens Eveſque de Pettau.* 99

XII. *Saint Ambroiſe écrit ſes trois livres De la virginité : Hiſtoire memorable d'une vierge.* 102

XIII. *De Saint Euſebe de Boulogne, & de Saint Sabin de Plaiſance.* 105

XIV. *Divers écrits de Saint Ambroiſe ſur les vierges & ſur les veuves.* 107

XV. *Saint Ambroiſe écrit ſes deux premiers livres Sur la foy : romp les vaſes ſacrez pour racheter les captifs.* 109

XVI. *Deſintereſſement de S. Ambroiſe : Affaire de l'Eveſque Marcel.* 112

XVII. *Vertu de Satyre frere du Saint : Il fait naufrage en allant en Afrique.* 114
XVIII. *Satyre revient à Milan & y meurt : Affliction de Saint Ambroiſe.* 117
XIX. *Gratien obtient de Saint Ambroiſe ſes trois derniers livres Sur la foy, luy accorde quelques loix.* 120
XX. *Saint Ambroiſe fait ordonner Aneme Eveſque de Sirmich malgré Juſtine.* 122
XXI. *Les Ariens troublent encore l'Egliſe de Milan : Saint Ambroiſe écrit ſur le Saint Eſprit.* 123
XXII. *Gratien accorde le Concile d'Aquilée à Pallade Eveſque Arien.* 126
XXIII. *Des Eveſques qui ſe trouverent au Concile d'Aquilée.* 127
XXIV. *De Saint Baſſien de Lodi, & des autres principaux Eveſques du Concile.* 130
XXV. *Entrée du Concile : Diſpute de Saint Ambroiſe avec Pallade.* 132
XXVI. *Condamnation de Pallade, de Secondien, & d'Attale.* 135
XXVII. *Le Concile d'Aquilée écrit aux Empereurs pour le Pape & pour Paulin d'Antioche ; demande un Concile œcumenique.* 138
XXVIII. *Saint Ambroiſe predit la diſgrace de Macedone ; & obtient la vie à un officier.* 140
XXIX. *Livre de Saint Ambroiſe ſur l'Incarnation : Sa lettre à Sabin ſur le meſme ſujet : Diſcours ſur le peché d'Adam.* 141
XXX. *Le Concile d'Italie écrit à Theodoſe pour Maxime ; demande un Concile œcumenique à Rome.* 145
XXXI. *Du Concile de Rome.* 147
XXXII. *Les Orientaux tiennent un Concile à Conſtantinople, & écrivent au Concile de Rome.* 148
XXXIII. *Theodoſe répond aux Eveſques d'Italie ſur Maxime : De ce qui arriva à S. Ambroiſe dans le voyage de Rome.* 150
XXXIV. *Saint Ambroiſe eſt deputé par Valentinien II. à Maxime, avec qui il conclut la paix : Les Juthonges pillent la Rhecie.* 153
XXXV. *Hiſtoire de S. Anyſe de Theſſalonique.* 156
XXXVI. *S. Ambroiſe défend de porter à manger ſur les tombeaux des Martyrs : S. Auguſtin vient à Milan, où Dieu le convertit*

convertit par la charité & les ſermons de Saint Ambroiſe. 158

XXXVII. *S. Ambroiſe empeſche le rétabliſſement de l'autel de la Victoire ; refute Symmaque qui le demandoit.* 161

XXXVIII. *Juſtine perſecute Saint Ambroiſe : Euthyme veut l'enlever, & eſt puni : Quel eſtoit Auxence.* 164

XXXIX. *Juſtine taſche en vain d'obtenir pour les Ariens la baſilique Portienne, & puis la neuve.* 166

XL. *De ce qui arriva le dimanche des Rameaux touchant la baſilique Portienne.* 169

XLI. *De ce qui ſe paſſa le mécredi touchant la baſilique neuve.* 171

XLII. *Dieu arreſte la perſecution : Hiſtoire de l'eunuque Calligone.* 174

XLIII. *Generoſité de Benevole : Loy de Valentinien pour le Concile de Rimini.* 176

XLIV. *S. Ambroiſe refuſe encore de donner une egliſe aux Ariens, & de ſortir de Milan.* 178

XLV. *Le peuple veille pluſieurs nuits dans l'egliſe pour garder S. Ambroiſe : Ce Saint inſtitue les veilles & le chant ; compoſe des hymnes.* 182

XLVI. *Saint Ambroiſe refuſe d'aller diſputer contre Auxence devant l'Empereur ; & prononce un diſcours contre luy.* 184

XLVII. *Juſtine emploie les crimes les plus noirs contre Saint Ambroiſe : La revelation des corps de Saint Gervais & S. Protais arreſte la perſecution.* 186

XLVIII. *Maxime écrit pour la foy : Humilité de S. Ambroiſe dans ſa victoire & dans ſes miracles.* 189

XLIX. *Du commentaire de S. Ambroiſe ſur S. Luc : Il regle la feſte de Paſque.* 191

L. *Batteſme de S. Auguſtin : Hiſtoires extraordinaires arrivées vers ce temps là.* 193

LI. *Saint Ambroiſe eſt deputé à Maxime, qui ne luy accorde rien.* 195

LII. *Saint Ambroiſe s'en retourne : Maxime trompe un autre ambaſſadeur : Valentinien s'enfuit en Orient.* 197

LIII. *Theodoſe devenu maiſtre de l'Occident, veut contraindre un Eveſque de rebaſtir une ſynagogue.* 200

LIV. *Saint Ambroiſe écrit à Theodoſe ſur l'affaire de la ſynagogue.* 202

LV. *Saint Ambroiſe oblige Theodoſe de retracter ſes ordres ſur la ſynagogue.* 204

LVI. *Saint Ambroiſe ſe plaint de ce qu'on oblige les Eccleſiaſtiques à quitter le ſervice de l'Egliſe : Ce que c'eſtoit que les Curies : Saint Ambroiſe s'oppoſe encore au rétabliſſement de l'autel de la Victoire.* 206

LVII. *Cruautez exercées à Theſſalonique par ordre de Theodoſe.* 209

LVIII. *S. Ambroiſe ſe retire à la campagne, & écrit à Theodoſe pour le porter à ſe reconnoiſtre.* 212

LIX. *Theodoſe embraſſe la penitence que Saint Ambroiſe luy impoſe.* 214

LX. *Abſolution de Theodoſe.* 216

LXI. *Saint Ambroiſe fait ſortir Theodoſe du chœur : Eloge de la penitence de ce prince.* 218

LXII. *Loy de Theodoſe pour ſuſpendre les executions criminelles : Deux Seigneurs de Perſe viſitent Saint Ambroiſe.* 221

LXIII. *Concile de Milan contre les Ithaciens & Jovinien.* 222

LXIV. *Dereglement de Jovinien dans ſa doctrine & dans ſes maurs.* 225

LXV. *Jovinien eſt condanné par Sirice, & par le Concile de Milan.* 227

LXVI. *De Sarmation & Barbatien moines de Milan.* 229

LXVII. *Loy de Theodoſe ſur les Diaconiſſes : De l'abolition des Penitenciers dans l'Orient.* 231

LXVIII. *Paulin d'Antioche ordonne Evagre pour luy ſucceder : Le Concile de Capoue aſſemblé ſur cette affaire ne la peut finir ; fait quelques reglemens, particulierement ſur Bonoſe.* 234

LXIX. *S. Ambroiſe travaille à la paix d'Antioche : Mort d'Evagre.* 237

LXX. *Bonoſe condanné par les Eveſques de Macedoine, ſe revolte contre l'Egliſe : De la ſecte des Bonaſiaques.* 239

LXXI. *Amour de Valentinien II. pour Saint Ambroiſe : Il le mande pour recevoir de luy le batteſme : Il eſt tué avant l'arrivée du Saint, qui pleure ſa mort, & fait ſon oraiſon funebre.* 243

LXXII. *Conduite de Saint Ambroiſe à l'égard d'Eugene.* 246

LXXIII. *Saint Ambroiſe reſſuſcite un mort à Florence : Son*

union avec les Florentins. 249

LXXIV. *Saint Ambroiſe revient à Milan ; ſe rejouit de la victoire de Theodoſe ſur Eugene, & le porte à la clemence.* 251

LXXV. *De S. Severe Eveſque de Naple : S. Paulin ſe retire à Nole : Eſtime qu'en fait S. Ambroiſe.* 253

LXXVI. *Saint Ambroiſe fait l'oraiſon funebre de Theodoſe, maintient le droit des aſyles : De Theodule Eveſque de Modene : Converſion de Fritigil Reine des Marcomans.* 255

LXXVII. *S. Ambroiſe écrit & va à Verceil pour l'election de Saint Honorat : Hiſtoire de Saint Gaudence & de Saint Laurent de Novare.* 257

LXXVIII. *Dernieres actions de Saint Ambroiſe.* 261

LXXIX. *Maladie & mort de Saint Ambroiſe.* 263

LXXX. *Diverſes apparitions de S. Ambroiſe après ſa mort.* 266

LXXXI. *Humilité du Saint : Son amour pour la priere & pour le ſilence.* 268

LXXXII. *Charité du Saint pour ſon peuple, pour les penitens, pour les heretiques.* 271

LXXXIII. *Son averſion pour l'injuſtice & l'uſure : Son amour pour toutes les perſonnes de pieté.* 273

LXXXIV. *Soin de Saint Ambroiſe pour ſon Clergé : Hiſtoire de Geronce : De quelques autres de ſes diſciples, & principalement de Saint Felix de Come.* 277

LXXXV. *Hiſtoire de la vierge Indicie accuſée de crime.* 280

LXXXVI. *Saint Ambroiſe caſſe la ſentence de Syagre contre Indicie.* 282

LXXXVII. *Eſtime qu'on a faite des écrits de Saint Ambroiſe : De ſon Hexaemeron.* 285

LXXXVIII. *De divers écrits ſur les premiers chapitres de la Geneſe : Des ſept livres ſur les Patriarches.* 288

LXXXIX. *Des écrits ſur les livres de Moyſe : Des apologies de David : Des livres d'Elie & de Naboth.* 291

XC. *Des livres de Tobie : Des plaintes de Job & de David : Sur les pſeaumes.* 293

XCI. *Des écrits ſur Salomon, ſur les Prophetes, & ſur le nouveau Teſtament.* 296

XCII. *Des offices de S. Ambroiſe : Des livres des ſacremens ; de ceux de la penitence &c.* 297

XCIII. *De l'epiſtre à Suſanne qui avoit perdu ſa virginité.* 300

XCIV. *Des ſermons, des epiſtres & des hymnes de S. Ambroiſe: De quelques ouvrages qui ne ſont pas de luy.* 302
XCV. *Des ouvrages de Saint Ambroiſe qui ſont perdus.* 304

SAINT LIBOIRE, EVESQUE DU MANS. 307

SAINT MARTIN, EVESQUE DE TOURS, ET CONFESSEUR.

ART. I. *COMMENCEMENT de la vie de S. Martin juſqu'à ſa retraite.* 309
II. *Saint Martin ſouffre pour la foy; établit le premier monaſtere de France auprés de Poitiers: Reſſuſcite deux morts.* 311
III. *S. Martin eſt fait Eveſque de Tours après S. Lidoire.* 314
IV. *S. Martin fonde l'abbaye de Marmoutier, va à la Cour de Valentinien; fait quelques miracles.* 315
V. *Saint Martin détruit l'idolatrie dans les Gaules.* 317
VI. *Saint Martin baſtit des egliſes, fait divers miracles.* 319
VII. *Saint Martin va à Treves: Il mange enfin à la table de l'Empereur Maxime.* 321
VIII. *L'Imperatrice traite Saint Martin.* 323
IX. *Saint Martin ſollicite pour la vie des Priſcillianiſtes; ſe ſepare des Ithaciens qui vouloient leur mort.* 325
X. *Saint Martin communiqne malgré luy avec les Ithaciens: Un Ange le reprend de ſa faute & le conſole.* 328
XI. *Saint Martin reçoit des reliques; eſt craint des demons: Son amitié pour S. Paulin & S. Sulpice.* 330
XII. *Dernier voyage du Saint à Treves: Il fait quelques miracles: De Saint Brice.* 332
XIII. *Abregé des dialogues de S. Sulpice.* 334
XIV. *Quelques actions de Saint Martin remarquées par les auteurs poſterieurs.* 336
XV. *Mort de Saint Martin: Il s'apparoiſt à Saint Sulpice & à d'autres.* 338
XVI. *Saint Sulpice écrit la vie de Saint Martin, qui ſe repand auſſitoſt partout.* 341
XVII. *Des dialogues de Saint Sulpice: Saint Perpetue baſtit la grande egliſe de Saint Martin, & y transfere ſon corps.* 343
XVIII. *Paulin met la vie de Saint Martin en vers: Eloges que d'autres ont fait du Saint.* 345

XIX. *De ce que Fortunat & Saint Gregoire de Tours ont écrit de Saint Martin.* 347
XX. *Veneration de Saint Martin dans toute l'Egliſe.* 349
XXI. *De Saint Clair, & de quelques autres diſciples de Saint Martin.* 351
XXII. *Suite des diſciples de Saint Martin : De Saint Maxime de Chinon.* 353
XXIII. *De Saint Maurille, & de quelques autres Eveſques qu'on dit avoir eſté ordonnez par Saint Martin.* 355

LE PAPE SIRICE.

ART. I. *SIRICE eſt elevé au pontificat : Il écrit à Himere.* 357
II. *De la troiſieme lettre de Sirice : L'Empereur Maxime luy écrit : Il condanne les Ithaciens.* 360
III. *Sirice tient en l'an 386, un grand Concile à Rome.* 362
IV. *Sirice pourſuit les Manichéens & Jovinien ; ne veut pas juger Bonoſe.* 364
V. *Dernieres actions de Sirice, & ſa mort.* 366

EVAGRE DE PONT, ARCHIDIACRE DE CONSTANTINOPLE, ET ABBÉ DANS LE DESERT DES CELLULES.

ART. I. *EVAGRE eſt inſtruit par S. Gregoire de Nazianze, eſt fait Lecteur par Saint Baſile, & Diacre par Saint Gregoire de Nyſſe ; ſert l'Egliſe de Conſtantinople en qualité d'Archidiacre.* 368
II. *Evagre quitte Conſtantinople, où il eſtoit preſt de ſe perdre.* 369
III. *Evagre ſe retire à Jeruſalem, puis à Nitrie, & enfin dans les Cellules : Il fait une tres grande penitence.* 371
IV. *Evagre eſt inſtruit par les deux Macaires, & par d'autres ſolitaires.* 373
V. *Evagre eſt tenté ; forme des diſciples ; fait quelques voyages.* 374
VI. *Evagre reçoit le don de la chaſteté, de l'intelligence, & des miracles : Il fuit l'epiſcopat.* 377
VII. *Mort d'Evagre ; on l'accuſe de quelques erreurs.* 379
VIII. *Ce que l'on peut dire pour juſtifier Evagre.* 381
IX. *Des écrits attribuez à Evagre par les anciens.* 382
X. *De ce qui nous reſte d'Evagre.* 383

DIDYME L'AVEUGLE, DOCTEUR DE L'EGLISE D'ALEXANDRIE.

ART. I. *IL apprend ſans lire toutes les ſciences.* 387
II. *Eſtime des Catholiques pour Didyme, particulierement de S. Athanaſe & de S. Antoine.* 389
III. *Didyme eſt viſité par Rufin, par S. Jerome, & par Pallade: Du temps de ſa mort.* 391
IV. *Des écrits de Didyme.* 392
V. *Il eſt accuſé de quelques erreurs.* 395

SAINT SIMPLICIEN, ARCHEVESQUE DE MILAN. 397

SAINT ASTERE, ARCHEVESQUE D'AMASEE DANS LE PONT, ET DOCTEUR DE L'EGLISE. 406

SAINT MARCEL, EVESQUE DE PARIS. 415

AGATHON, SOLITAIRE ET ABBE' EN EGYPTE. 418

SAINT JEAN LE NAIN, SOLITAIRE DE SCETE', ET DIVERS AUTRES SOLITAIRES DE MESME NOM.

ART. I. *COMMENCEMENT & progrés du Saint dans la vertu: Son obeïſſance fait un arbre d'un baſton ſec.* 427
II. *Auſterité de Saint Jean: Sa douceur dans les injures.* 429
III. *Humilité de Saint Jean.* 432
IV. *Charité du Saint pour le prochain.* 433
V. *Jean eſt tout appliqué à Dieu.* 434
VI. *Divers avis donnez par Saint Jean: Il convertit une pechereſſe: Sa mort.* 436
VII. *De Jean œconome de Sceté.* 438
VIII. *De Jean anacorete, puis Religieux: De Jean diſciple de Paul: De Jean Abbé pres de Thmuis.* 440
IX. *De pluſieurs Jeans ſolitaires, particulierement de ceux d'Acoris & de Diolque.* 442
X. *De Jean de Calame, & de ſa ſœur.* 444
XI. *De Jean de Perſe.* 446

Digitized by Google

SILVAIN, ABBE' DU MONT SINAI ET DE GERARES. 448

SAINT MELECE, EVESQUE DE SEBASTOPLE DANS LE PONT; ET DIVERS AUTRES SAINTS DU IV. SIECLE. 458

SAINT APHRAATE, SOLITAIRE PRES D'ANTIOCHE. 477

SAINT EUSEBE, ABBE' DE TELEDAN EN SYRIE. 480

SAINT EPIPHANE, ARCHEVESQUE DE SALAMINE, ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

ART. I. *VENERATION & eſtime qu'on a eue pour luy.* 484
II. *S. Epiphane paſſe ſa jeuneſſe avec les ſolitaires d'Egypte : Les Gnoſtiques le tentent, mais Dieu le ſoutient.* 487
III. *Il fonde un monaſtere en Paleſtine pres d'Eleutherople ; eſt fait Preſtre ; demeure toûjours attaché à l'Egliſe Catholique ; fait condanner un heretique Arcontique.* 489
IV. *Etudes de S. Epiphane : De ſon erudition, & de ſon ſtyle.* 491
V. *Il combat Origene avec chaleur ; mais ſans malice : Il eſt accuſé d'eſtre Anthropomorphite.* 493
VI. *Il eſt fait Eveſque : Sa conduite dans cette charge : Ses charitez extraordinaires.* 496
VII. *Miracles de Saint Epiphane.* 499
VIII. *Il fait l'eloge de S. Hilarion, eſt preſſé d'écrire ſur la foy.* 502
IX. *Il écrit ſon Ancorat.* 504
X. *On prie Saint Epiphane d'écrire ſur les hereſies.* 505
XI. *Il écrit ſon Panarium : Eſtime que l'on en a faite.* 507
XII. *Saint Epiphane combat les Antidicomarianites, les Collyridiens, & les Apollinariſtes.* 509
XIII. *Il écrit à Saint Baſile ; va à Rome : Ecrit des poids & des meſures.* 511
XIV. *Du traité des pierreries, & de quelques autres ouvrages de Saint Epiphane.* 513
XV. *Sentiment de Saint Epiphane ſur les images : Du rideau dechiré par luy.* 515
XVI. *Abregé des dernieres actions de Saint Epiphane : Sa*

mort : De Philon Eveſque de Carpaſie, & de Saint Tycon. 517

SAINT DELPHIN, ARCHEVESQUE DE BORDEAUX. 521

SAINT FLAVIEN, EVESQUE D'ANTIOCHE.

ART. I. *NAISSANCE & jeuneſſe du Saint : Il défend la foy n'eſtant encore que laïque.* 523
II. *Saint Flavien eſt fait Preſtre par Saint Melece, durant l'exil duquel il combat encore les Ariens.* 525
III. *Saint Flavien eſt fait Eveſque d'Antioche, & reconnu par l'Orient : L'Occident & l'Egypte ſoutiennent Paulin contre luy.* 527
IV. *On taſche en vain d'appaiſer le ſchiſme d'Antioche ; mauvais effets qu'il produit.* 529
V. *Conduite epiſcopale de Saint Flavien.* 531
VI. *Le Saint appaiſe la colere de Theodoſe contre la ville d'Antioche.* 534
VII. *Paulin meurt : Evagre mis en ſa place meurt ſans ſucceſſeur ; mais le ſchiſme continue.* 536
VIII. *Saint Chryſoſtome reconcilie Saint Flavien avec l'Occident & avec l'Egypte.* 538
IX. *Mort de Saint Flavien : Ses homelies : Reſpects rendus à ſa memoire.* 540

SAINT VIGILE, EVESQUE DE TRENTE, ET MARTYR. 542

SAINT AMAND, ARCHEVESQUE DE BORDEAUX ; ET SAINT SEVERIN, EVESQUE DE COLOGNE. 553

SAINT VENERE, ARCHEVESQUE DE MILAN. 558

PRUDENCE, POETE CHRETIEN. 560

SAINT PAMMAQUE, SENATEUR ROMAIN.

ART. I. *VIE de ce Saint juſqu'à la mort de ſa femme.* 567
II. *De Pauline femme de Saint Pammaque.* 569

III.

III. *Aumoſnes de Saint Pammaque après la mort de ſa femme: Saint Paulin luy en écrit.* 570
IV. *Saint Pammaque embraſſe hautement la vertu, & la vie monaſtique.* 573
V. *Saint Pammaque fonde un hoſpital: Saint Jerome luy écrit une fort belle lettre.* 576
VI. *Eloges donnez à Pammaque par Saint Jerome & Saint Auguſtin: Il réunit ſes ſujets Donatiſtes: Sa mort.* 578

SAINT GAUDENCE, EVESQUE DE BRESSE, ET CONFESSEUR. 581

SAINTE MELANIE L'AYEULE, VEUVE ROMAINE.

ART. I. *NOBLESSE de Melanie: Elle perd en un an ſon mari & deux enfans.* 591
II. *Melanie ſe donne à Dieu après la mort de ſon mari: Elle quitte Rome & ſon fils unique; va en Egypte & y viſite les ſolitaires.* 593
III. *Melanie aſſiſte les Confeſſeurs en Egypte & en Paleſtine; & ſouffre elle meſme la priſon.* 596
IV. *Des vertus & des charitez de Melanie à Jeruſalem.* 598
V. *Melanie procure à Evagre la ſanté du corps & de l'ame; aſſiſte à la mort de S. Pambon; ſuit Rufin contre S. Jerome.* 109
VI. *Melanie la jeune ſe donne à Dieu avec Pinien ſon mari: Melanie l'ayeule revient pour cela en Occident; loge chez S. Paulin.* 603
VII. *Melanie revient à Rome, où elle convertit Apronien.* 606
VIII. *Moderation de Melanie dans la mort de ſon fils, louée par S. Auguſtin & par S. Paulin.* 608
IX. *Melanie perſuade à ſes proches de quitter le ſiecle & de ſortir de Rome, qui eſt priſe auſſitoſt par Alaric.* 610
X. *Melanie retourne à Jeruſalem, & y meurt: D'un livre que Pelage luy avoit écrit.* 612

SAINT THEODOSE D'ANTIOCHE, ABBE' DE LA ROCHE EN CILICIE. 613

SAINT EXUPERE, EVESQUE DE TOULOUSE. 617

SAINT NICETAS, EVESQUE DE ROMACIANE DANS LA DACE, ET APOSTRE DE DIVERS PEUPLES. 621

SAINT INNOCENT PAPE.

ART. I. *SAINT Innocent ſuccede à S. Anaſtaſe: Son eloge: Diverſes lettres ſans date: Il chaſſe les Photiniens & les Novatiens.* 627

II. *Il écrit à Saint Anyſe & à Saint Victrice.* 631
III. *Il combat les abus & le ſchiſme de l'Egliſe d'Eſpagne.* 634
IV. *Saint Chryſoſtome a recours à S. Innocent, qui le conſole, & travaille en ſa faveur.* 636
V. *Les amis de S. Chryſoſtome ſe retirent à Rome : S. Innocent & Honoré écrivent inutilement pour luy.* 639
VI. *S. Innocent répond à S. Exupere ; conſole S. Chryſoſtome ; mais n'excommunie point Arcade.* 641
VII. *Innocent fait Rufe de Theſſalonique ſon Vicaire en Illyrie, va à Ravenne à cauſe d'Alaric qui aſſiege & pille Rome : Il écrit ſur les Clercs de Bonoſe.* 644
VIII. *Il conſulte S. Aurele ſur la Paſque ; répond aux Eveſques de Macedoine.* 647
IX. *Alexandre d'Antioche réunit les Euſtathiens à ſon Egliſe, & ſon Egliſe à celle de Rome, en rétabliſſant la memoire de Saint Chryſoſtome.* 649
X. *Alexandre travaille pour Saint Chryſoſtome ; conſulte le Pape : De l'Egliſe de Cypre.* 654
XI. *Theodote d'Antioche, Attique de Conſtantinople, & Saint Cyrille d'Alexandrie, mettent le nom de S. Chryſoſtome dans les diptyques.* 656
XII. *S. Innocent écrit à Maximien & à Decence.* 661
XIII. *Du levain dont parle Innocent : Il meurt aprés avoir écrit pour la grace & pour S. Jerome : De S. Alexis.* 663

SAINT VICTRICE, EVESQUE DE ROUEN, ET CONFESSEUR. 667

SAINT SIMPLICE, EVESQUE D'AUTUN. 675

LE PAPE ZOSIME.

ART. I. *COMMENCEMENT du Pape Zoſime : Du Concile de Turin, qui fait Procule metropolitain de la ſeconde Narbonoiſe : Quel eſtoit cet Eveſque.* 678
II. *Differend entre les Egliſes de Vienne & d'Arles pour la metropole.* 682
III. *Reglement du Concile de Turin touchant Vienne & Arles ; & ſur quelques autres points : De S. Simplice de Vienne.* 684
IV. *De S. Brice Eveſque de Tours : Ses fautes, & ſon changement de vie.* 687
V. *S. Brice abſous par le Concile de Turin, eſt depuis accuſé de crime, chaſſé de Tours, & rétabli.* 689
VI. *Zoſime condanne les Pelagiens ; eſt ſurpris par Patrocle ; ne veut recevoir que par luy aucun Eccleſiaſtique des Gaules.* 691

Digitized by Google

VII. *Il veut ſoumettre trois provinces à Arles, & depoſer deux Eveſques de France.* 693
VIII. *Hilaire de Narbone; Procule de Marſeille, & S. Simplice, s'oppoſent à la nouvelle juriſdiction donnée à Arles.* 696
IX. *Zoſime entreprend de depoſer Procule.* 698
X. *Il écrit à Heſyque de Salone: Eſt accuſé à la Cour: Sa mort.* 700

SAINT PORPHYRE, EVESQUE DE GAZA, ET CONFESSEUR. 703

NOTES SUR SAINT SABAS.

NOTE I. *SUR deux Saints Sabas Martyrs, honorez au mois d'avril.* 717
II. *Que c'eſt de S. Sabas que S. Baſile receut les reliques.* 717

NOTES SUR S. JEAN DE LYCOPLE.

NOTE I. *SUR le temps depuis ſa premiere retraite juſqu'à celle de Lycople.* 718
II. *Hiſtoire mal attribuée à Saint Jean.* 718
III. *En quel temps Pallade & S. Petrone viſiterent S. Jean.* 719
IV. *Que Pallade ne raporte point ce qu'Evagre, Albin &c. luy raconterent de la viſite qu'ils rendirent à S. Jean.* 719
V. *Sur le temps & l'année de la mort de S. Jean de Lycople.* 720

NOTE SUR SAINT PIAMMON.

SUR la viſion de l'Ange qui écrivoit le nom des communians. 720

NOTES SUR S. APOLLON, ABBE'.

NOTE I. *TEMPS de ſa naiſſance.* 721
II. *Quel Apollon parle dans la deuxieme conference de Caſſien.* 722

NOTES SUR S. PAPHNUCE.

NOTE I. *SI Paphnuce Bubale eſt le meſme que Cephale.* 722
II. *Sur la vie de Saint Onuphre.* 723
III. *En quel temps Sainte Eupraxie a vécu.* 723
IV. *Quel jugement il faut faire de Sainte Eupraxie.* 725

NOTES SUR S. MOYSE LE VOLEUR.

NOTE I. *SUR la converſion de l'inſtigateur de ſes crimes.* 727
II. *Sur la réponſe qu'il fit au Gouverneur qui le cherchoit.* 727
III. *Que S. Moyſe le voleur eſt apparemment le meſme que Moyſe de Sceté dont parle Caſſien.* 728
IV. *Que Moyſe le voleur eſt apparemment celui qui fut tué en Sceté.* 728
V. *Temps de la mort de Saint Moyſe le voleur.* 728

NOTES SUR S. AMBROISE.

NOTE I. *TEMPS de ſa naiſſance.* 729
II. *Qu'Aquilée eſtoit apparemment metropole de la plus grande partie de la Venecie & de l'Iſtrie.* 730
III. *Que Saint Ambroiſe fut ordonné Eveſque le 7 de decembre 374.* 732

IV. *Que Valentinien n'eſtoit pas preſent à l'election de S. Ambroiſe.* 733
V. *Si Saint Sabin a aſſiſté au Concile de Nicée.* 734
VI. *A quel Euſebe eſt adreſſé le livre* De Inſtitutione virginis. 734
VII. *Quand S. Ambroiſe a rompu les vaſes ſacrez.* 734
VIII. *Que Saint Satyre eſt mort en 378 ou 379.* 734
IX. *Sur la ſeparation de l'Illyrie & de la Gaule Ciſalpine.* 735
X. *Que Saint Ambroiſe alla à Sirmich pour elire un Eveſque.* 735
XI. *Sentimens deſavantageux de S. Jerome pour S. Ambroiſe.* 736
XII. *En quel temps Pallade demanda un Concile.* 737
XIII. *Que le reſcrit de Gratien eſt adreſſé à S. Valerien d'Aquilée.* 737
XIV. *Qu'Evence du Concile d'Aquilée eſt apparemment Saint Juvence Eveſque de Pavie.* 738
XV. *Sur les actes du Concile d'Aquilée.* 738
XVI. *Que le Concile d'Aquilée commence le 3 de ſeptembre.* 741
XVII. *Sur le traité de l'arbre défendu.* 742
XVIII. *Sur la lettre du Concile d'Italie à Theodoſe pour Maxime le cynique.* 742
XIX. *Quand S. Ambroiſe vit S. Aſcole.* 743
XX. *Que Saint Ambroiſe ſepara Maxime de la communion des la premiere ambaſſade.* 743
XXI. *En quelle année Bauton appella les Huns contre les Juthenges.* 744
XXII. *Pourquoi on met en l'an 384. la requeſte de Symmaque pour l'autel de la Victoire.* 744
XXIII. *Temps de la perſecution de Saint Ambroiſe par Juſtine.* 744
XXIV. *Le nom de Mercurin mis au lieu d'Auxence.* 746
XXV. *Quand Auxence II. a eſté fait Eveſque des Ariens de Milan.* 746
XXVI. *Quand Euthyme voulut enlever Saint Ambroiſe.* 746
XXVII. *Temps de la lettre 14. & du ſermon contre Auxence &c.* 746
XXVIII. *Quelle baſilique neuve les Ariens vouloient avoir en l'an 385.* 748
XXIX. *Quelques endroits obſcurs de la lettre 14.* 748
XXX. *Que S. Ambroiſe n'a point apparemment eſté pris par les ſoldats.* 749
XXXI. *Que Saint Ambroiſe ne fit apparemment ſon diſcours contre Auxence qu'aprés avoir écrit à Valentinien.* 749
XXXII. *Sur le ſermon 30* De tempore. 749
XXXIII. *Que Maxime n'a point menacé de faire la guerre à Valentinien pour la foy.* 750
XXXIV. *Que le commentaire ſur S. Luc n'a eſté achevé qu'en l'an 386.* 750
XXXV. *Paſſage de S. Jerome contre le commentaire ſur S. Luc* 752
XXXVI. *Que la lettre aux Eveſques de l'Emilie eſt écrite en l'an 386.* 752
XXXVII. *Sermons ſur Jonas, & Eliſée &c. mal attribuez à S. Ambroiſe.* 752
XXXVIII. *Qu'on ne peut pas differer en l'an 393, l'affaire de Callinique.* 753
XXXIX. *Que Jovinien n'eſtoit point moine à Milan.* 753
XL. *Temps de la loy d'Honoré contre Jovinien.* 753
XLI. *Temps du Concile de Capoue.* 753
XLII. *Qu'on ne trouve point que l'Occident communiquaſt avec Evagre.* 754
XLIII. *D'où Bonoſe eſtoit Eveſque.* 754
XLIV. *Quel Pape ſollicita Theodoſe au ſujet de Flavien & d'Evagre.* 755
XLV. *Sur la lettre 5e dans Saint Ambroiſe.* 755

XLVI. *Sur les Clercs ordonnez par Bonoſe, & receus dans leurs degrez.* 756
XLVII. *Sur l'oraiſon funebre de Valentinien II.* 756
XLVIII. *Temps de l'entrée d'Eugene en Italie.* 756
XLIX. *Sur l'egliſe dediée à Florence par Saint Ambroiſe.* 757
L. *Sur les vies de Saint Zenobe &c.* 757
LI. *Sur la vie de Saint Severe de Naple.* 759
LII. *Sur la vie de Saint Gaudence de Novare.* 759
LIII. *Que la lettre 25 eſt certainement de Saint Ambroiſe.* 760
LIV. *Sur l'epitaphe de Saint Honorat de Verceil.* 760
LV. *Sur la vie de Saint Laurent de Novare.* 761
LVI. *Temps de la mort de Saint Ambroiſe.* 761
LVII. *Sur l'Hexaemeron de Saint Ambroiſe.* 763
LVIII. *Que le traité des Stations n'eſt point apparemment de Saint Ambroiſe.* 763
LIX. *Si la ſeconde apologie de David eſt de Saint Ambroiſe.* 763
LX. *Des écrits Sur Salomon attribuez à Saint Ambroiſe.* 764
LXI. *Sur la huittieme lettre de Saint Ambroiſe.* 764
LXII. *Si les livres des Sacremens ſont de Saint Ambroiſe.* 765
LXIII. *Sur la lettre à Suſanne.* 766
LXIV. *Que la preparation à la Meſſe n'eſt point de Saint Ambroiſe.* 766
LXV. *Sur les hymnes de Saint Ambroiſe.* 767

NOTES SUR SAINT LIBOIRE.

NOTE I. *SUR le jour & l'année qu'Aldric transfera des reliques de divers Saints Eveſques du Mans.* 770
II. *Temps de la mort de Saint Liboire.* 771

NOTES SUR SAINT MARTIN.

NOTE I. *QUE l'hiſtoire des ſept Dormans de Marmoutier n'eſt qu'un roman.* 771
II. *A quel age Saint Martin fut enrolé.* 771
III. *En quel temps il a quitté les armes.* 772
IV. *Si Saint Martin a établi le premier monaſtere en France.* 774
V. *Quand Saint Lidoire fut fait Eveſque de Tours.* 774
VI. *En quelle année Saint Martin fut fait Eveſque.* 774
VII. *Que c'eſtoit à Loroux plutoſt qu'à Levroux que Saint Martin détruiſit un temple d'idoles.* 775
VIII. *En quel temps Saint Martin mangea à la table de Maxime.* 775
IX. *Si S. Martin eſt allé en Italie depuis l'an 386.* 776
X. *Que S. Martin fit apparemment un quatrieme voyage à Treves.* 776
XI. *Opinion de S. Sulpice & de S. Gregoire de Tours ſur la mort de S. Martin.* 776
XII. *Qu'il y a de grandes raiſons pour croire que Saint Martin eſt mort en 400; mais que le plus probable eſt qu'il eſt mort en l'an 397.* 779
XIII. *En quelle année S. Sulpice écrivit la vie de S. Martin.* 781
XIV. *Si l'egliſe de S. Martin eſtoit deſſervie par des moines ou par des Clercs.* 782
XV. *Sur Paulin auteur de la vie de S. Martin en vers.* 782

XVI. *Que Paulin avoit écrit la vie de S. Martin avant la gueriſon de ſon petit-fils.* 782
XVII. *Sur S. Maxime de Chinon.* 782
XVIII. *De diverſes Saintes Maures.* 783
XIX. *Sur S. Florent & S. Florien.* 784
XX. *Sur la vie de S. Maurille d'Angers.* 784
XXI. *Sur Saint René.* 786
XXII. *Sur la vie de Saint Corentin.* 787

NOTES SUR LE PAPE SIRICE.

NOTE I. QU'IL fut apparemment fait Eveſque avant l'an 384. 787
II. Que Pinien eſtoit plutoſt Vicaire de Rome que Prefet en l'an 385. 788
III. *Que la lettre de Sirice à Himere eſt veritable.* 789
IV. *Sur la 3e lettre de Sirice.* 789
V. *Sur la lettre de Maxime à Sirice.* 789
VI. *Sur la lettre de Sirice aux Eveſques d'Afrique, & ſur le Concile de Tele.* 790
VII. *Sur le titre de la lettre de Sirice contre Jovinien.* 793
VIII. *Sur le jour de la mort de Sirice.* 793

NOTES SUR EVAGRE DE PONT.

NOTE I. SUR le lieu de ſa naiſſance. 794
II. Par qui il a eſté fait Diacre. 794
III. *Si Evagre vint en Egypte avec S. Gregoire.* 795
IV. *Fautes dans le texte de Pallade.* 795
V. *Sur ce que fit Evagre au retour de Lycople.* 795
VI. *Sur les abſtinences d'Evagre.* 795
VII. *Sur le temps de la mort d'Evagre.* 796

NOTE SUR DIDYME.

QU'IL eſt mort en l'an 399. 796

NOTES SUR S. SIMPLICIEN.

NOTE I. CE que diſent de nouveaux auteurs du lieu de ſa naiſſance. 797
II. Sur l'hiſtoire de ſa vie. 797
III. *Qu'il eſt mort l'an 400.* 797
IV. *Quand Victorin écrivit ſes livres ſur la Trinité.* 798

NOTE SUR S. ASTERE D'AMASEE.

QU'ASTERE de Scythople eſtoit apparemment Catholique. 799

NOTE SUR S. MARCEL DE PARIS.

SI l'egliſe de S. Marcel a eſté autrefois la cathedrale. 799

NOTE SUR S. JEAN LE NAIN.

SI ce que dit Poſtumien du baſton ſec, arroſé, & reverdi, convient à S. Jean le nain. 800

NOTE SUR SILVAIN.

EN quel temps vivoit Marc ermite, auteur de quelques traitez de morale. 801

NOTE SUR S. EUSEBE DE TELEDAN.
QUAND S. Euſebe a eſté fait Abbé, & quand il eſt mort. 801

NOTES SUR S. EPIPHANE.
NOTE I. SUR ſa vie attribuée à Polybe. 802
II. On le confond avec Aſſy. 804
III. Sur Pallade de Suedres. 804
IV. Sur la date de l'Ancorat. 804
V. En quel temps S. Epiphane a commencé ſon Panarium. 805
VI. Que S. Auguſtin n'a vu que les titres de S. Epiphane. 806
VII. Qu'il manque quelque choſe au livre des poids & des meſures. 807
VIII. Sur Diodore de Tyr. 807
IX. Sur ce que S. Epiphane dit des images. 807
X. Sur le commentaire des Cantiques attribué à Philon. 808

NOTES SUR S. FLAVIEN D'ANTIOCHE.
NOTE I. SUR la reconciliation de S. Flavien avec Theophile. 809
II. Que Flavien a eſté réuni en l'an 398, à l'Occident & à l'Egypte. 810
III. Sur l'age de S. Flavien. 810

NOTES SUR S. VIGILE DE TRENTE.
NOTE I. SUR diverſes vies de S. Vigile de Trente. 811
II. Sur le temps de ſon epiſcopat. 812
III. Que les Saints Siſinne, Martyre, & Alexandre, furent martyriſez en l'an 397. 812
IV. Que c'eſt à Saint Simplicien de Milan que S. Vigile écrit ſur les Martyrs &c. 813
V. Que les reliques de S. Martyre furent gardées dans l'Anaunie. 813
VI. Sur ce que S. Vigile a écrit à S. Simplicien. 813
VII. Sur la lettre de S. Vigile à S. Chryſoſtome. 813
VIII. Sur les petits actes de S. Siſinne &c. 814
IX. Que c'eſt S. Vigile de Trente qui eſt marqué au 25 de juin dans les martyrologes de S. Jerome. 814

NOTES SUR S. AMAND DE BORDEAUX.
NOTE I. SI S. Severin de Bordeaux eſt l'Eveſque de Cologne. 815
II. Sur l'hiſtoire de S. Severin de Cologne. 816
III. Sur S. Evergiſte de Cologne. 817

NOTES SUR PRUDENCE.
NOTE I. QUELLES dignitez il a eues. 819
II. Sur le Manuel attribué à Prudence. 819

NOTE SUR S. PAMMAQUE.
D'UNE reprimende qu'on pretend que S. Jerome luy fit. 820

NOTES SUR SAINTE MELANIE L'AYEULE.
NOTE I. QU'ELLE n'eſtoit que petite-fille de Marcellin. 821
II. Qu'elle a apparemment quitté Rome en l'an 366, & y eſt revenue en l'an 402. 821

III. *Sur le voyage qu'elle fit à Nitrie vers l'an 385.* 823
IV. *Que ſon fils & ſon petit-fils peuvent avoir eu le nom de Publicola.* 823
V. *Que Pinien Prefet de Rome n'eſt point le mari de la jeune Melanie.* 823
VI. *Sur le tempt de la mort de Publicola.* 824

NOTE SUR S. THEODOSE D'ANTIOCHE.

SUR le tempt de la mort du Saint. 825

NOTES SUR S. EXUPERE.

NOTE I. *DIVERSES choſes qu'on en dit avec peu ou point de fondement.* 825
II. *Pourquoi S. Jerome pleure Toulouſe.* 826

NOTES SUR S. NICETAS.

NOTE I. *D'OU il eſtoit Eveſque ; & ſi c'eſt le Nicetas de S. Jerome.* 826
II. *Sur le poeme 30e de S. Paulin.* 827

NOTES SUR S. INNOCENT.

NOTE I. *SUR ſa vintieme lettre.* 827
II. *Sur la lettre de S. Innocent à S. Victrice.* 828
III. *Que Rufe a eſté fait Eveſque de Theſſalonique en l'an 407.* 829
IV. *Sur l'epiſtre onzieme de S. Innocent.* 830
V. *Pourquoi nous ne mettons qu'en 414 la réunion de l'Egliſe d'Antioche avec celle de Rome.* 830
VI. *Tempt de la réunion de Saint Cyrille avec Rome, & de la mort d'Alexandre d'Antioche.* 831
VII. *Pourquoi on met la mort du Pape Innocent le 12 de mars.* 832
VIII. *Sur Saint Alexis.* 834

NOTES SUR S. SIMPLICE D'AUTUN.

NOTE I. *TOUT ce qu'on dit de la vie de S. Caſſien faux ou incertain.* 835
II. *Tempt de l'epiſcopat de S. Simplice.* 835

NOTES SUR LE PAPE ZOSIME.

NOTE I. *SUR le jour de ſon ordination.* 837
II. *Quelle eſt la metropole marquée par le Concile de Turin.* 837
III. *Sur les fautes dont on a accuſé Saint Brice.* 838
IV. *Que le Concile de Turin ne peut avoir eſté tenu en l'an 397.* 840
V. *Sur l'autorité de ſes lettres touchant Patrocle.* 841
VI. *Endroit de Zoſime obſcur.* 843
VII. *Sur la lettre de Zoſime à Simplice.* 843

NOTES SUR S. PORPHYRE DE GAZA.

NOTE I. *DIVERSES difficultez ſur ſa vie.* 843
II. *Sur l'année de l'ordination & de la mort de S. Porphyre.* 849
III. *Sur la diſtance de Gaza à Maiume.* 850
IV. *En quelle année Marc fut d'abord envoyé à Conſtantinople.* 851

Quis potest similiter gloriari tibi qui ungis reges ad pœnitentiam. Eccli. 48. 9.

SAINT SABAS,

ET LES AUTRES MARTYRS

DU PAYS DES GOTS

SOUS ATHANARIC.

V. Caracalla § 9.

ON tient que les Gots ſont originaires de la Scandinavie, où leur nom ſe conſerve encore aujourd'hui dans la partie la plus meridionale du royaume de Suede. Aprés avoir, dit-on, occupé divers pays, & avoir laiſſé diverſes colonies dans l'Allemagne, & vers les Palus-Meotides, ils vinrent des le ſecond ſiecle de l'Egliſe au pluſtard ſe rendre maiſtres du pays des anciens Getes & des terres qui ſont au nord du Danube, vis à vis de la baſſe Meſie. La premiere guerre qu'on trouve qu'ils aient eue avec les Romains, a eſté en l'an 215, ſous Caracalla: [aprés quoy ils en ont eu beaucoup d'autres, qui n'ont pas eſté moins funeſtes aux Romains qu'à eux meſmes. Grot. r. Got. p. 13. 16. 19. 42.

Le commencement de la religion parmi ces peuples eſt aſſez obſcur, & ceux qui ont recherché avec plus de curioſité leur origine, leurs exploits, leurs coutumes, leurs habits, & les autres choſes de cette nature, ont pris peu de ſoin d'examiner comment ils avoient receu la connoiſſance du vray Dieu & de JESUS

CHRIST. Ils ſemblent ſuppoſer que ç'a eſté du temps de Valens, & qu'ils ont paſſé du paganiſme à l'Arianiſme; & cependant l'un & l'autre point ne paroiſt pas ſoutenable.]

Baſ.ep.338.p.330. e. 'Saint Baſile parle de la predication de l'Evangile audelà du Danube,(c'eſt à dire parmi les Gots,)comme d'une choſe déja ancienne de ſon temps.

Cyr.cat.6.p.58| 16.p.186.c. 'Saint Cyrille de Jeruſalem mettoit[l'an 347,]les Gots & les Sarmates parmi les peuples qui avoient receu la religion Chrétienne, qui avoient des Eveſques, des Preſtres, des Diacres, des moines, des vierges.

Epi.70.c.14.p. 827.b.c. 'S. Epiphane attribue,au moins en partie,la converſion des Gots à Audie chef de la ſecte des Audiens, qui banni de Meſopotamie & relegué en Scythie, penetra fort avant dans le pays des Gots, & y inſtruiſit beaucoup de perſonnes: & c'eſt de là, dit ce Saint, que l'on trouve des monaſteres parmi ces peuples, que l'on y voit fleurir la pieté, la virginité,& la vie ſolitaire.[Mais s'il y avoit des moines Audiens parmi les Gots, il y en avoit auſſi de Catholiques; car il n'y a point d'apparence que S. Cyrille, dans l'endroit que nous avons raporté, c.15.p.827.c. parle des Audiens,]'puiſque ces heretiques ayant changé le nom de Chrétiens en celui d'Audiens, on ne pourroit pas les confondre avec les Catholiques.

Socr.l.1.c.18.p. 48.d. 'Socrate dit que Conſtantin ayant vaincu les Sarmates & les Gots ſous l'étendar de la Croix,[comme il fit vers l'an 323, mais principalement en l'an 332,]ces barbares étonnez d'un ſi grand ſuccés, embraſſerent pour la premiere fois la religion qui luy

Euſ.v.Conſ.l.4. c.5.6.p.518.519. avoit acquis cette victoire contre toute ſorte d'apparence. 'Euſebe parle bien de ces victoires;[mais il ne dit pas qu'elles aient cauſé la converſion des vaincus, quoique c'euſt eſté une choſe bien propre à entrer dans l'eloge de Conſtantin. Et en effet, Theophile Eveſque des Gots aſſiſta des l'an 325 au Concile de

Socr.l.2.c.41.p. 155.a. Nicée,non ſeulement ſelon les ſouſcriptions,]'mais ſelon Socrate meſme: [a]Mr Valois croit qu'Euſebe l'a voulu marquer, lorſqu'il

a Euſ.v.Conſ.l. 3.c.7.p.487.a|n. p.21.2.a. dit que les Scythes meſmes eurent part à une ſi illuſtre aſſemblée.[On ſçait que dans cet auteur & dans beaucoup d'autres, les Gots ſont marquez ſous le nom des Scythes.]'Theophile y

Boll.12.apr.p. 87.a. ſigna comme Eveſque de la metropole de la Gotthie: ce qui donne lieu de juger qu'il y avoit encore d'autres Eveſques dont il eſtoit chef.

Soz.l.2.c.6.p. 451|Phiſg.l.2.c. 5.p.11. [Nous ne voyons donc rien qui ne nous porte à croire]'avec Sozomene & Philoſtorge, que les courſes que les Gots & d'autres barbares avoient faites dans l'Aſie mineure, & juſques en

Cappadoce, ſous Valerien & les Empereurs ſuivans, furent l'origine de leur converſion, par le moyen des Fideles laïques & Eccleſiaſtiques qu'ils avoient emmenez captifs, & dont la vertu leur inſpira peu à peu l'amour & la connoiſſance du vray Dieu. [Cela s'accorde fort bien avec S. Baſile, qui dit que] 'les ſemences de la religion parmi les Gots viennent de Cappadoce par le moyen du bienheureux Eutyche, homme d'une vertu eminente, & qui par la puiſſance du S. Eſprit & la force des dons qu'il avoit receus de luy, avoit adouci le cœur des barbares. Baſ. ep. 338. p. 330. c.

[La foy de ces peuples paroiſt avoir eſté eprouvée des le commencement du IV. ſiecle,] 'puiſque S. Cyrille de Jeruſalem, qui, ſelon ce qu'il en dit, compoſoit ſes Catecheſes vers l'an 347, 'écrit que les Gots, auſſibien que les autres nations, ſouffroient genereuſement la mort pour J. C, & remportoient la couronne du martyre. 'Philoſtorge dit en effet, qu'un peu avant la mort de Conſtantin beaucoup de Gots furent chaſſez de leur pays à cauſe qu'ils eſtoient Chrétiens, '& que Conſtantin les plaça en divers endroits de la Meſie. 'Il pretend que le celebre Ulphilas, V. les Ariens § 132, 133. "dont nous avons parlé ailleurs, eſtoit à leur teſte comme leur Eveſque. Cyr. cat. 6. p. 56. b. 10. p. 92. a. Philſg. l. 2. c. 5. p. 10. p. 12. p. 11.

[Nous avons plus de connoiſſance de ce qui ſe paſſa ſur la fin du meſme ſiecle ſous Athanaric.] 'Ce prince aſſez connu dans l'hiſtoire, eſtoit Roy des Gots appellez Thervinges, qui eſtoient les plus proches des Romains; [mais non pas de tous les Gots.] 'Et il ſemble qu'Ermenric Roy des Gruthonges fuſt alors le principal Prince de cette nation. [a] Athanaric "ne prenoit pas le titre de Roy, preferant celui de Juge, [b] que l'hiſtoire luy donne quelquefois. [Il regnoit des l'an 365, & ayant perdu une partie de ſes Etats en 376, il en conſerva le reſte juſqu'en 380.] 'Il eſtoit payen, [c] & ne pouvoit ſouffrir de voir le grand progrés que la religion Chrétienne faiſoit dans ſes terres. [d] Mais ce qui le porta principalement à perſecuter les Chrétiens de ſes Etats, fut l'averſion qu'il avoit pour les Romains & leurs Empereurs, qui eſtoient Chrétiens. [Cette averſion naquit ou s'augmenta ſans doute par la guerre qu'il fut obligé de ſoutenir durant trois ans contre Valens,] 'qu'il offenſa ſenſiblement lorſqu'il fallut faire la paix à la fin de 369. Amm. l. 27. p. 341. c 31. p. 440. b. p. 439. d [Jorn. r. Got. c. 23. p. 642. V. Valens § 6, 17. a Themi. or. 10. p. 134. c. d. b Amm. p. 341. c 440 b. Epi 70. c. 15. p. 828. a. c Soz. l. 6. c. 37. p. 698. b. d Epi. p. 828. a. Amm. l. 27. 31. p. 341. 443.

[Saint Jerome marque la perſecution dans ſa chronique des la meſme année 369.] 'S. Sabas, dont nous avons principalement à parler, ſouffrit le martyre le 12 d'avril 372, [e] & nous apprenons de ſes actes, que la perſecution s'eſtoit déja renouvellée juſques à Sur. 12. apr. p. 148. § 6. e § 3. 4.

Epi.70.c.15.p. 828.b. trois fois. S. Epiphane qui écrivoit contre les Audiens [en 376, ou peu aprés,] dit qu'il y avoit quatre ans qu'on les avoit chaſſez de la Gotthie avec les autres Chrétiens.

a Oroſ.l.7.c.32. p.218.2.c. a Aug.civ.l.18. c.52.p.239.2.d. 'Athanaric perſecuta le nom de J.C. avec beaucoup de violence & de cruauté, [a] comme Saint Auguſtin dit l'avoir appris de quelques perſonnes qui avoient eſté témoins oculaires de toutes ces choſes: [& l'hiſtoire de S. Sabas en eſt un grand témoignage, quoique les Gots y paroiſſent moins barbares que les Romains, & qu'il ſemble que la perſecution venoit ſeulement des magiſtrats, ſans que les peuples y priſſent aucune part.] Beaucoup de Fideles y acquirent la couronne du martyre: [b] & comme ils avoient repandu leur ſang pour le nom de J.C, S. Ambroiſe dit que ce fut peuteſtre pour cela que les Gots peu d'années aprés, remporterent tant d'avantage ſur les Romains [dans l'Empire d'Orient, gouverné par Valens & les autres Ariens] ennemis de la gloire & de la divinité de J C.

Aug.p.239.1.d. Oroſ.p.219.1.a. Baſ.ep.241.p. 244 a. b Amb.in Luc.2. p.26.b.

Soz.l 6.c.37.p. 698.c.d. 'Athanaric fit mourir les uns aprés les avoir fait interroger par les juges, & avoir receu de leur bouche une genereuſe confeſſion de leur foy, & les autres ſans leur avoir ſeulement donné le loiſir d'ouvrir la bouche. Car on dit qu'on portoit par ſon ordre une ſtatue ſur un chariot par tous les logemens [ou lieux] où l'on diſoit qu'il y avoit des Chrétiens, pour leur faire commandement de l'adorer & de ſacrifier, & quand ils le refuſoient, on les bruloit auſſitoſt avec leurs rentes. On ajoute meſme que beaucoup de perſonnes hommes & femmes, dont quelques unes trainoient aprés elles de petits enfans, & d'autres en portoient entre leurs bras qui eſtoient encore à la mammelle, s'eſtant enfuis dans une tente, où eſtoit l'egliſe, pour eviter les violences qu'on leur faiſoit pour ſacrifier, les payens y mirent le feu, & les y conſumerent tous.

Boll.26.mars, t 2.p.619 [1.mars, p.872.c] Menæa, p.237. 'L'Egliſe greque celebre encore le 26 de mars deux ſaints Preſtres nommez Bathuſe & Vercas, avec Arpylas ſolitaire, & 23 autres Chrétiens hommes & femmes, qui acquirent la couronne du martyre, ayant eſté brulez avec l'egliſe où ils eſtoient. Ils diſent que c'eſtoit ſous un Roy [ou quelque Prince] des Gots nommé Jongeric, du temps que Valentinien, Valens, & Gratien gouvernoient l'Empire; qu'une Reine Chrétienne de la meſme nation des Gots, nommée Gaatho, ayant recueilli leurs cendres, elles furent apportées à Cyzic par ſa fille ſous Valentinien [le jeune] & Theodoſe, [entre 383 & 392.] Ils parlent encore d'un laïque nommé Thyellas, qui ayant aidé à retirer les reliques

des 26 Martyrs, quitta le pays, & y eſtant retourné fut accablé de pierres. Il ſemble que Gaatho meſme, qui avoit auſſi quitté durant quelque temps la Gotthie, ait eſté lapidée avec luy.

[De tous les Martyrs que la perſecution d'Athanaric a couronnez, l'Egliſe n'a conſervé les noms que de ceux-ci & de deux autres qui ſont S. Nicetas & S. Sabas. Le martyrologe Romain fait memoire du premier le 15 de ſeptembre. Mais les Grecs en font ce jour là leur grand office: & il faut qu'il ait eſté fort celebre parmi eux,]puiſque Nicephore & Suidas le nomment ſeul entre ceux qu'Athanaric fit mourir, & luy donnent le titre de grand Martyr, [b] comme les Grecs dans leurs menologes. Nous en avons des actes dans Surius, mais qui ſont de Metaphraſte, [& ainſi ſans grande autorité: & les endroits meſmes qui ſont tirez de Sozomene, n'en peuvent pas avoir davantage.]Ils portent que ce Saint conſomma ſon martyre par le feu, & que les reſtes de ſon corps ayant eſté tranſportez à Mopſueſte en Cilicie, où on luy baſtit une egliſe, Auxence Eveſque de cette ville en voulut prendre une partie pour donner à l'Egliſe d'Anazarbe; mais que la main de celui qui y toucha eſtant devenue ſeche, & guerie enſuite par l'interceſſion du Saint, Auxence les laiſſa en l'état qu'il les avoit trouvez.

Nphr.l.11.c.48. p.158.a]Suid.a.t. t p.106.c.

b Menæa,p.224] Ugh.t.6.p.1070. d.

Sur.15.ſept.p. 151.152.

[Il ne paroiſt pas que S. Sabas ait eſté auſſi celebre dans les ſiecles poſterieurs, mais nous en avons des monumens plus aſſurez dans la lettre que l'Egliſe de Gotthie écrivit ſur ſon martyre à tous les Catholiques, & nommément à l'Egliſe de Cappadoce [dont Saint Baſile eſtoit alors le chef. Cette lettre eſt tout à fait belle, pleine d'inſtruction & de pieté, digne d'eſtre écrite par ceux qui ſouffroient perſecution pour la foy, & digne d'eſtre adreſſée à S. Baſile.]'S. Sabas eſtoit Got de naiſſance, & avoit toujours ſuivi la religion de J.C. 'Il ſemble qu'il avoit quelque bien de patrimoine: mais il eſtoit tres riche des biens de la grace, comme la lettre le marque en particulier. Entre ſes vertus, elle releve particulierement ſa douceur, ſa ſoumiſſion à tout le monde, ſon humilité, la modeſtie de ſes paroles: '& neanmoins il parle d'Atharide par l'ordre duquel il fut pris & executé d'une maniere [qui paroiſtroit ſans doute aujourd'hui bien ſuperbe & bien inſolente.]

12.apr.p.147] Boll.p.88.,966.

Sur.p.147.§ 1. § 2.

§ 5.

'Lorſque l'on commença la perſecution, comme on obligeoit les Chrétiens de manger des viandes immoleés aux idoles, & que quelques payens pour ſauver leurs parens, leur faiſoient preſenter des viandes qui n'eſtoient pas immoleés, Sabas pro-

§ 3.

teſta publiquement que quiconque en mangeoit n'eſtoit pas Chrétien ; & par ce moyen il ſauva ſes freres du piege que le
Boll.1.apr.g.p.6. c. diable leur avoit tendu. Les Grecs ajoutent qu'il preſchoit auſſi la vraie foy, convertiſſoit pluſieurs perſonnes, & les baptizoit.

12.apr.p.967.53. Dans une autre perſecution, voyant que les payens du lieu où il eſtoit vouloient faire ſerment qu'il n'y avoit parmi eux aucun Chrétien, il proteſta publiquement qu'il eſtoit Chrétien, & qu'il ne vouloit point que perſonne juraſt pour luy. De ſorte que quand on vint informer, les payens qui vouloient cacher leurs parens, jurerent qu'ils n'avoient point de Chrétiens, hormis un. Le prince d'iniquité, (c'eſt le terme de la lettre,) ſe fit amener ce ſeul Chrétien, [qui eſtoit Sabas.] Mais comme on luy eut dit qu'il n'avoit aucun bien que ce qu'il avoit ſur luy, [ſoit qu'ils mentiſſent, ſoit que le Saint ſe fuſt défait de ce qu'il poſſedoit,] il le renvoya comme un homme qui ne pouvoit faire ni bien, ni mal.

54. La perſecution s'eſtant rallumée [pour la troiſieme fois] plus forte qu'auparavant, le Saint voulut aller celebrer la feſte de Paſque en un autre endroit, à cauſe que Sanſale, [qui ce ſemble eſtoit Preſtre de ſon village,] s'eſtoit retiré ſur les terres des Romains pour eviter la perſecution. Mais ayant eſté obligé par un double miracle de retourner vers ce Preſtre, qui eſtoit revenu à cauſe de Paſque, il paſſa la feſte avec luy, & trois jours aprés ils furent pris tous deux durant la nuit dans leurs lits par Atharide fils d'un Prince Got. Sanſale fut mis dans un chariot, & Sabas trainé dans des épines tout nud, comme il avoit eſté pris, & fouetté durant le chemin à coups de verges & de baſtons ; & cependant il ſe trouva ſans aucune bleſſure. &c. βασιλίσκου.

55.

55. Il ſouffrit le lendemain, [qui eſtoit le mécredi,] un ſupplice encore plus rude décrit par la lettre, & le jour ſuivant il fut pendu par les mains à une poutre. On apporta à Sanſale & à luy des viandes immolées ; mais ils refuſerent tous deux d'en manger, & Sabas témoigna tant d'horreur d'Atharide qui luy envoyoit faire ce commandement, qu'un de ſes ſerviteurs tout en colere luy jetta un pilon de mortier contre l'eſtomac, avec tant de force qu'on crut qu'il l'avoit tué. Il ne parut pas neanmoins en avoir ſenti le moindre mal. De ſorte qu'Atharide commanda qu'on le fiſt mourir, ſans rien ordonner contre Sanſale, qui demeura priſonnier. 1

56.

1. ὕπερον, peut-eſtre quelque trait fait en forme de pilon, dit Bollandus *p.90.d*, Mais je n'y voy point de neceſſité.

'Le Saint ſe plaignit du tort qu'on faiſoit à ſon ami, de ne le pas faire auſſi mourir; [& nous ne trouvons point ce qu'il devint depuis.] Pour S. Sabas, il fut conduit juſqu'à la riviere pour y eſtre noyé, chantant continuellement les louanges de Dieu, & luy rendant graces de la faveur qu'il luy faiſoit. Il entendit les gardes, qui convaincus de ſon innocence, deliberoient s'ils ne le laiſſeroient point aller: mais il les exhorta à executer leur ordre, leur diſant qu'il voyoit de l'autre coſté de l'eau des perſonnes qui l'attendoient pour le mener à la gloire. Ainſi ils le jetterent dans l'eau, où ils l'étouferent avec un morceau de bois qu'ils luy mirent ſur le cou pour peſer deſſus, [afin de l'empeſcher de revenir ſur l'eau, la riviere eſtant ſans doute fort baſſe en cet endroit:] Elle eſt appellée la Muſée; '& on croit que ce peut eſtre celle de Miſſove dans la Valachie. §6. Boll.p.88.a.

'C'eſt ainſi que S. Sabas conſomma ſon martyre par l'eau & par le bois à l'age de 38 ans, le jeudi d'aprés Paſques, qui eſtoit le douzieme d'avril, ſous le Conſulat de Modeſte & d'Arinthée, 'c'eſt à dire en l'an 372, auquel Paſque eſtoit le 8 d'avril. [b]L'Egliſe latine honore encore ſa memoire le 12 d'avril, & les Grecs l'ont fait auſſi quelquefois le meſme jour: mais depuis ils l'ont transferée au 15 & au 18, 'auquel les Ménées la mettent. Ils luy donnent le titre de Capitaine, [ce qui n'eſt point fondé, ſinon parceque les Gots eſtoient preſque tous gents d'épée:] 'Auſſi on croit que cela vient de ce [1]que les Grecs le confondent quelquefois avec un autre S. Sabas qu'ils honorent le 24 d'avril, '& qu'ils diſent avoir eſté un officier d'armeé Got de naiſſance, martyrizé à Rome ſous Aurelien. L'autorité des Grecs a fait mettre ce S. Sabas dans le martyrologe Romain, '& on croit que c'eſt luy qui eſt honoré non ſeulement par les Moſcovites, mais encore par les Cophtes. p.968.57. [b] p.86.f. [b] p.88.a. Mæneæ, p.238. Boll.12.apr.p. 88.d. Notæ 1. 24.apr.p.261. 262. p.263.d.e.

'Pour retourner à celui de Gotthie, ceux qui avoient eſté les miniſtres de ſa mort le retirerent de l'eau, & le laiſſerent expoſé aux beſtes, dont aucune n'y toucha; mais les Fideles l'enleverent & luy rendirent les honneurs de la ſepulture. [Quelque temps 1. aprés] 'Junius Soranus Duc de Scythie, qui eſtoit un ſerviteur de Dieu, ayant appris ce qui s'eſtoit paſſé, envoya des perſonnes fideles pour avoir ſon corps, avec le conſentement du Clergé [des Gots,] il le fit porter en Cappadoce dont il eſtoit, comme un preſent tres conſiderable qu'il faiſoit à ſa patrie. [C'eſt ſans doute] 'ce meſme Cappadocien officier de guerre dans la Scythie, p.161-163. Baſ.ep.241.p. 244.a. Boll.12.apr.p.90.d 91.d.f.

1. 'D'autres liſent Unius Soranus, ou Joſſoranus.

à qui Saint Baſile dont il eſtoit parent, écrit ſon epiſtre 141, pour le louer de ce qu'il travailloit à ſoulager ceux qui eſtoient perſecutez pour le nom du Seigneur, & le prier d'enrichir ſa patrie en luy envoyant des reliques des Martyrs que cette peſecution couronnoit, comme cet officier le luy avoit mandé. 'Aſcole celebre Archeveſque de Theſſalonique qui eſtoit auſſi de Cappadoce, 'qui ſemble avoir contribué au martyre de S. Sabas & de pluſieurs autres en les animant au combat, '& qu'on peut croire avoir combatu luy meſme pour la foy dans cette lice ſacrée, 'fut celui qui envoya [avec Soranus]" ce riche threſor à S. Baſile. NOTE 2.

Baſ. ep. 339. p. 312. a.

ep. 338. p. 330. d. e.

ep. 339. p. 312. a.

b 338. p. 330. e.

[Nous ne doutons pas que ce ne ſoit par la meſme occaſion] 'que les Fideles de Gotthie écrivirent à leurs freres de Cappadoce l'hiſtoire de la vie & du martyre de S. Sabas, afin qu'ils offriſſent le ſacrifice le jour qu'il avoit eſté couronné; & que faiſant ſavoir ſa victoire aux autres, toute l'Egliſe Catholique & Apoſtolique euſt ſujet de glorifier le Seigneur qui choiſit luy meſme ſes ſerviteurs. [Il y a bien del'apparence que ce fut Aſcole meſme qui eſtant alors en Gotthie fit cette belle lettre au nom de l'Egliſe du pays, pour l'envoyer à S. Baſile, 'à qui il eſt certain qu'il fit un eloge de S. Sabas fort ſemblable à cette lettre.

Boll. 12. apr. p. 966. § 1-7.

Baſ. ep. 338. p. 330. 331.

ep. 339. p. 312. b.

'On peut juger avec quelle joie S. Baſile receut un ſi precieux threſor. Il rendit graces à Dieu qui repandoit dans toutes les nations la lumiere de l'Evangile de ſon Fils. 'Il crut ſe revoir dans ces temps heureux, où les Chrétiens ſe multiplioient d'autant plus qu'on leur faiſoit une guerre plus cruelle; & où les Egliſes arroſées du ſang des Martyrs fourniſſoient toujours un plus grand nombre de ſoldats, que l'exemple de ceux qui les avoient precedez, animoit à combatre avec une egale ardeur pour la pieté.

ep. 338. p. 330. b. c.

[Athanaric eut enfin luy meſme horreur de repandre le ſang de ſes ſujets, & il permit aux Fideles, ou plutoſt] 'il les contraignit [vers l'an 372,] de ſe retirer ſur les terres des Romains, [a] comme ils faiſoient des auparavant pour eviter ſa cruauté. [b] Ils y vinrent non avec crainte comme chez des ennemis, mais avec la confiance qu'ils y ſeroient receus comme des freres bannis pour la confeſſion du nom de J. C. 'S. Baſile loue particulierement Junius Soranus Duc de la Scythie, de ce qu'il aſſiſtoit ceux qui eſtoient perſecutez pour le nom du Seigneur. 'Mais quoiqu'on cruſt les avoir tous chaſſez, il en demeura neanmoins aſſez pour renouveller la religion en ce pays.

Hier. chr. Epi. 70. c. 15 p. 828. a.
a Sur. 12. apr. 1. § 4. p. 147.
b Oroſ. l. 8. c. 32. p. 219 1. a.

Baſ. ep. 141. p. 244. a.

Epi. 70. c. 15. p. 828. b.

'La chronique d'Iſidore raporte que quand les Gots devenus Ariens,

Grot. r. Got. p. 712.

Ariens, eurent défait les Romains & tué Valens en 378, ils trouverent les Confeſſeurs Catholiques qu'ils avoient chaſſez auparavant, & les inviterent à prendre part aux depouilles; mais que ces fideles athletes le refuſerent abſolument, & aimerent mieux les uns ſe laiſſer tuer, & les autres ſe retirer en des lieux forts d'aſſiette pour conſerver la pureté de leur foy & la fidelité qu'ils avoient promiſe aux Romains.

'Athanaric ne fut pas ſeulement puni de ſes cruautez par le debordement des Huns qui le défirent en l'an 376, & ruinerent preſque entierement l'Empire des Gots; 'mais il fut enfin depouillé luy meſme de ſes Etats par ſes ſujets, & contraint de venir mourir "à Conſtantinople [en 381, ſous Theodoſe,] luy qui pour braver l'Empereur Valens & l'obliger de venir s'aboucher avec luy au milieu du Danube, avoit proteſté que ſon pere l'avoit fait jurer de ne mettre jamais le pié ſur les terres de Romains.

Amm. l. 31. p. 443. 441.

l. 27. p. 342.

V. Theodoſe l. 5 9.

SAINT JEAN, PROPHETE ET RECLUS PRES DE LYCOPLE EN THEBAÏDE.

ARTICLE PREMIER.

Combien le nom de ce Saint a eſté venerable dans l'Egliſe.

ENTRE tous les ſaints ſolitaires, dont la vertu a relevé dans l'Egypte cette vie angelique, qui ſemble avoir executé avec toute la perfection dont l'homme eſt capable, les regles que J.C. nous a données dans l'Evangile, on peut dire avec verité qu'il n'y en a aucun aprés S. Antoine dont le nom ait autant eclaté qu'a fait celui de S. Jean de Lycople. 'On l'a propoſé comme un exemple ſignalé du centuple que J.C. promet des cette vie à ceux qui auront tout abandonné pour l'amour de luy. Né de parens fort peu connus dans le monde, il n'a pas laiſſé de devenir ſi venerable à toute la terre, que

Caſſ. coll. 24. c. 26. p. 823.

les Princes & les maiſtres de ce monde, qui par la puiſſance que leur donnoit la dignité imperiale, eſtoient redoutables aux grands, & meſme aux Rois [étrangers,] le reveroient comme leur maiſtre, envoyoient des provinces les plus eloignées le conſulter comme un oracle, & attendoient du merite de ſa charité & de ſes prieres le ſalut de leurs perſonnes, le ſuccés de leurs armes, & la conſervation de leur empire.

[Theodoſe qu'on peut dire avoir eſté l'un des plus grands Princes auſſi bien pour les armes que pour la pieté, qui ait porté la couronne imperiale,] & à qui Dieu ſoumettoit des nations indomptables par le merite de la foy qu'il luy avoit donnée : [a]ce grand prince, dis-je, n'entreprenoit jamais de marcher contre les tyrans qui ſe ſoulevoient contre luy, qu'aprés avoir eſté animé par ſes oracles & par ſes réponſes, qu'il conſideroit comme luy eſtant envoyées du Ciel: Et les trophées qu'il remportoit ſur les ennemis les plus puiſſans & dans les guerres les plus dangereuſes, faiſoient aſſez voir combien la confiance qu'il avoit en luy eſtoit juſte & raiſonnable. Il luy envoyoit demander quand il devoit faire la paix ou la guerre, comme ſi Dieu euſt rempli ce Saint de l'eſprit de prophetie, pour luy annoncer ſes volontez, ainſi que l'a écrit un hiſtorien, [dont la penſée paroiſt d'autant plus juſte, que Dieu retira à luy preſque en meſme temps & cet Empereur & ſon Prophete.

Fulg. de gr. l. 2. c. 22. § 41 p. 478. [a] p. 478 | Caſſ. inſt. l. 4. c. 13. p. 81.

Ruf. l. 2. c. 19. p. 260.

Les hommes les plus illuſtres de l'Egliſe n'ont pas eu moins d'eſtime pour luy que les grands du ſiecle. Pallade s'eſt réjoui de l'avoir viſité, & d'avoir eſté le témoin de ſes vertus & de ſes propheties, pour en rendre enſuite témoignage à toute l'Egliſe. L'ancien auteur de la vie des Peres, que S. Jerome nous aſſure eſtre le celebre Rufin d'Aquilée, dit la meſme choſe comme de luy meſme. Mais comme Rufin y parle certainement au nom d'un autre, [a] & aſſez probablement au nom de S. Petrone de Boulogne, nous attribuerons tout ce qu'il en dit à ce ſaint Eveſque. Poſtumien l'intime ami de S. Martin & de S. Sulpice Severe, apporta en France la connoiſſance de Saint Jean peu d'années aprés ſa mort, ou plutoſt l'y confirma, [a] puiſque la maniere dont il en parle, ſuppoſe qu'il y eſtoit déja fort connu. [Caſſien en parle encore avec une eſtime extraordinaire. S. Proſper dans les deux chroniques qui portent ſon nom, fait mention de ſes vertus & de ſes propheties ſur les années 390 & 394.] [a] Theodoret a fait la meſme choſe en Orient. [b] Sozomene dit que Dieu luy avoit donné un don auſſi eminent de connoiſtre les choſes les

[a] V. S. Jerome § 125.

Sulp. dial. 3. p. 271.

Thdrt. l. 5. c. 24. p. 738. c.

[b] Soz. l. 6. c. 28. p. 677. d.

plus cachées, qu'eſtoit celui qu'il avoit communiqué aux anciens Prophetes. 'S. Auguſtin parle avec beaucoup d'honneur de cet homme de Dieu, ainſi qu'il l'appelle, comme d'un Prophete capable de l'éclairer dans les choſes les plus relevées, & à l'autorité duquel il eſtoit preſt de déferer. Aug.cur.m.c. 17.t.4.p.294.

'Rufin entreprenant de faire l'hiſtoire des ſolitaires, propoſe d'abord ce Saint pour ſervir de fondement à ſon ouvrage, comme eſtant un parfait exemple de toutes ſortes de vertus, qui ſeul ne ſuffiſoit que trop pour elever au comble de la pieté, & exciter à la plus haute perfection les ames religieuſes, & qui ſe ſont entierement conſacrées au ſervice de Dieu. 'S. Jerome, qui d'ailleurs ne loue pas fort ni Rufin ni ſon ouvrage, approuve neanmoins ce commencement, & reconnoiſt qu'il ne pouvoit pas donner une meilleure idée de ſon livre, qu'en le commençant par Jean, que l'on ne peut douter, dit-il, avoir eſté & Catholique & Saint. Ruf.v.P.c.1.p. 449.1. Hier.ad Ct.l.2. p.252.d.

[C'eſt ſans doute ce] 'Jean que S. Eucher propoſe avec Saint Macaire, comme les plus illuſtres exemples de ces ſaints moines, qui ſe rendant les habitans des deſerts, ſont devenus les citoyens du Ciel; qui ſe ſont approchez de Dieu autant qu'il eſt permis à un homme; à qui il a eſté accordé de faire des œuvres divines, autant qu'un homme mortel eſt capable d'en faire; qui ont elevé leur eſprit juſque dans le Ciel, & en ont penetré les ſecrets; qui en ont attiré une grace puiſſante ou pour des revelations ſecrettes, ou pour des miracles publics; & qui en demeurant cachez aux hommes, poſſedoient le Ciel en eſprit, quoique la terre poſſedaſt encore leurs corps. Euch.ad Hil.p. 29.30.

'S. Fulgence combatant ceux qui pretendoient que les vaſes d'honneur, dont parle S. Paul, eſtoient les perſonnes relevées en dignité, & les vaſes d'ignominie, les Clercs, les moines, & les laïques, 'leur demande avec indignation, s'ils pretendoient donc que le moine Jean de Thebaïde ſi celebre par la pureté de ſa foy & par l'eminence de ſa vertu, fuſt un vaſe d'ignominie, parcequ'il n'eſtoit pas Empereur comme Theodoſe. 'Eſt-ce là, dit-il, le ſentiment que Theodoſe avoit d'un ſi grand homme, dans lequel il conſultoit Dieu avec tant d'humilité, & par lequel l'evenement luy faiſoit voir que Dieu luy répondoit avec une verité ſi infaillible? Fulg.de gr.l.2. c.20.§ 35.p.475. c.28.§ 41.42.p. 478.479. § 47.p.478.

ARTICLE II.

Le Saint ſe met ſous un ancien ſolitaire : Son extreme obeïſſance.

[SAINT JEAN naquit vers l'an 305, puiſque nous verrons qu'il mourut à la fin de 394, ou peu aprés, agé de 90 ans.] V. la note 5.

Caſſ. coll. 24. c. 26. p. 823.

[1] Il eſtoit, comme nous avons dit, d'une extraction fort baſſe. Il apprit dans ſon enfance le métier de charpentier, & il avoit un frere teinturier. Il renonça au monde à l'age de 25 ans, [vers l'an 330,] & s'eſtant mis ſous la conduite d'un ancien, il y demeura depuis ſa jeuneſſe juſques à un age parfait & viril, tant que ce vieillard vécut. Il s'appliqua durant ce temps là à luy rendre toute ſorte de ſervice avec une humilité ſi extraordinaire, que ce bon vieillard en eſtoit luy meſme frapé d'admiration. C'eſt pourquoi voulant l'eprouver, & reconnoiſtre ſi cette obeïſſance qu'il témoignoit au dehors, venoit d'une veritable foy & d'une profonde ſimplicité de cœur, ou ſeulement d'une vaine affectation, ou de contrainte & de complaiſance pour celui qui luy commandoit; il luy ordonnoit ſouvent pluſieurs choſes ſuperflues & meſme impoſſibles. Caſſien ſe contente d'en raporter ſeulement trois exemples, afin, dit-il, de faire juger à ceux qui les liront, quel eſtoit l'eſprit de ce ſaint homme, & combien ſa parfaite ſoumiſſion eſtoit ſincere, ſans deguiſement & ſans feinte.

[1] Laus. c. 41. p. 960. c.

Caſſ. inſt. l. 4. c. 24. p. 81.

p. 81.

p. 81. 82.

[1] Son Superieur trouvant donc un jour dans ſon bucher une branche d'arbre coupée longtemps auparavant, & déja preſque pourrie, il la ficha en terre, & dit à Jean de l'arroſer deux fois le jour, afin qu'à force d'y jetter de l'eau elle repriſt, & que les feüilles & les branches qu'elle produiroit, leur puſſent donner quelque jour une belle ombre durant la chaleur. Ce jeune homme receut ce commandement avec ſa ſoumiſſion & ſon reſpect ordinaire. Il n'en conſidera point l'impoſſibilité, & il s'en acquita ſi fidelement, qu'il ne ceſſa point d'arroſer ce bois tous les jours. Il alloit querir de l'eau à deux mille de là; & il n'y eut durant toute l'année ni incommodité, ni feſte, ni occupation, ni froid, ni mauvais temps de l'hiver, ni enfin aucune autre excuſe, quelque legitime qu'elle puſt paroiſtre, qui l'empeſchaſt d'obeïr à cette ordonnance. Le vieillard remarquoit ſecrettement cette aſſiduité, & admiroit ſans rien dire qu'il obeïſt dans une ſi grande ſimplicité de cœur, ſans changer de viſage, ſans murmurer, ſans raiſonner, mais en regardant cet ordre comme s'il luy fuſt

venu du Ciel. Il eſtima beaucoup cette obeïſſance ſi fidele ; & ayant enfin compaſſion d'un travail ſi penible & ſi long,(car il » avoit déja duré une année entiere,)il luy dit:Jean,cette branche » a t-elle pris racine ? Aquoy Jean ayant répondu qu'il n'en ſavoit rien, il la tira comme pour voir ſi elle tenoit,& l'ayant auſſitoſt arrachée ſans aucun effort, il la jetta, & luy dit de ne la plus arroſer.

'Son obeïſſance s'augmentant de plus en plus,& la reputation qui s'en eſtoit repandue dans les monaſteres voiſins,ayant porté quelques ſolitaires à venir viſiter ſon Superieur pour en faire l'epreuve, ou plutoſt pour s'edifier de ſon exemple ; comme ils en parloient avec admiration au vieillard,il l'appella & luy dit en leur preſence d'aller jetter par la feneſtre une fiole d'huile, qui eſtoit la ſeule qu'ils euſſent & pour eux & pour ceux qui ſurvenoient. Jean executa auſſitoſt ce commandement, quelque deraiſonnable qu'il fuſt, ſans regarder ni le beſoin qu'ils avoient de cette huile, ni la difficulté qu'il y avoit d'en recouvrer d'autre en un lieu deſert comme celui là, & à des perſonnes auſſi pauvres qu'ils eſtoient. c.25.p.82.

'D'autres perſonnes ayant encore ſouhaité pour leur edification,de voir quelque exemple de ſon obeïſſance, le vieillard » l'appella, & luy dit : Jean, allez viſte, & roulez nous ici promte- » ment cette pierre que vous voyez. C'eſtoit une roche que pluſieurs perſonnes enſemble n'euſſent pas ſeulement pu ebranler. Neanmoins Jean courut auſſitoſt pour la rouler. Il la pouſſoit tantoſt avec les epaules, tantoſt avec l'eſtomac. Il faiſoit de grands efforts pour la remuer; & il en ſuoit ſi fort que ſes habits & la roche meſme en eſtoit toute mouillée. Il témoigna encore dans cet exemple qu'il ne regardoit jamais ſi une choſe eſtoit poſſible ou non,lorſque ſon Superieur la luy avoit commandée; & le reſpect profond qu'il avoit pour tous ſes ordres,faiſoit qu'il luy obeïſſoit avec une ſimplicité admirable,ayant une ferme foy qu'il ne luy pouvoit rien commander en vain & ſans de grandes raiſons. c.26.p.83.

'Caſſien dit que ce fut cette obeïſſance qui l'eleva juſques à la grace de la prophetie,'que Dieu ne luy donna neanmoins que pluſieurs années depuis. c.23.p.81. Lauſ.c.43.p.960. 961.

ARTICLE III.

Le Saint s'enferme ſur une montagne : Le demon le tente diverſes fois.

[LE Saint peut avoir paſſé dix ou douze ans[n]avec ce vieillard, & peuteſtre cinq ans enſuite dans divers monaſteres jusques à l'age de 40 ou 42 ans.][a]Aprés s'eſtre exercé dans la diſcipline des monaſteres,il ſe retira tout ſeul ſur une montagne [a]à cinq milles de la ville de [a]Lyque[ou Lycople]en Thebaïde, [celebre dans l'hiſtoire pour avoir eu au commencement du IV. ſiecle Melece le ſchiſmatique pour Eveſque.][b]On la place à l'extremité de la Thebaïde,[du coſté du nord.]

[c]S. Jean ſe retira donc ſur une roche de la montagne, dont l'accés eſtoit difficile,[d]il y fit trois grotes, l'une où il prioit, l'autre où il travailloit & où il mangeoit, & la derniere eſtoit pour d'autres uſages.[e]Il ferma tellement l'entrée de ſa demeure, que perſonne n'y entroit,[f]& luy n'en ſortoit jamais.[g]Il avoit ſeulement une feneſtre par laquelle on luy paſſoit ce qui luy eſtoit neceſſaire.[b]C'eſtoit par là auſſi qu'il ſe laiſſoit voir à ceux qui le venoient viſiter, qu'il leur diſoit les choſes qu'il jugeoit neceſſaires pour leur edification,& qu'il rendoit réponſe à ceux qui le conſultoient,[i]ecoutant avec beaucoup de patience les demandes qu'on luy faiſoit, & y répondant avec une tres grande ſageſſe.[i]On ne le voyoit que rarement & en des temps marquez pour cela,[c'eſt à dire le ſamedi & le dimanche,]& encore ce n'eſtoit que pour les hommes;[i]car il ne ſouffroit pas que les femmes le viſſent jamais.[i]Il vécut de cette ſorte depuis l'age de 40[ou 42]ans, juſques à 90, c'eſt à dire depuis 345 ou environ, juſques à la fin de 394,[& ainſi]durant 48 ans[ou un peu plus,] ſans ſortir de ſa cellule,ſans voir une ſeule femme, ni une ſeule piece de monnoie, & ſans que perſonne l'euſt jamais vu ni manger ni boire.

[Outre l'enclos où il s'eſtoit enfermé,][j]les freres luy baſtirent depuis[n]comme un avant-court pour tenir environ cent perſonnes. C'eſtoit le lieu où on luy parloit. Mais on le tenoit fermé à la clef, & on ne l'ouvroit que le ſamedi & le dimanche.[Je ne ſçay ſi c'eſt][j]la cellule que Rufin dit qu'il permit de baſtir audehors, pour recevoir & y faire repoſer ceux qui le venoient trouver de loin.[Il ſemble neanmoins que cette cellule devoit

Nota 1.

Lauſ.c.43.p.960. c.

p.961.d.
[a] p.960.c|Caſſ. coll.24.c.26.p. 813|Ruf.v.P.c. 1.p.449.2.
[b] Caſ.inſ.l.4.c. 23.p.81.
[c] Ruf.v.P.c.1.p. 449.2.
[d] Lauſ.c.43.p. 960.c.
[e] Ruf.p.449.2.
[f] p.452.1|Lauſ.p. 960.c.
[g] p.961.2.
[b] Ruf.p.449.2.

Aug.cur.m.c.17. p.294.1.b.

Ruf.p.450.1| Lauſ.p.963.b.

Aug.cur.m.c.17. p.294.1.b|Ruf.p. 450.1.
[i] Ruf.p.449.2.

Lauſ.c.43.p.965. a.

p.963.b.

Nota 2.

Ruf.p.450.1.

toujours eſtre ouverte aux ſurvenans, qui eſtoient ſans doute receus par les ſerviteurs de Dieu qui demeuroient auprés de luy.]
'Car il y en avoit quelques uns, dont meſme on dit que la pieté eſtoit tres eminente & tres celebre. [a]On y remarque entre autres un Theodore qui ſervoit d'interprete au Saint. 'Pour S. Jean, il ſe tenoit toujours ſeul avec Dieu dans ſa cellule, où il ne ceſſoit jour & nuit de s'entretenir avec luy & de luy adreſſer ſes prieres, acquerant ainſi par une entiere pureté d'eſprit ce divin bonheur qui eſt ſi fort elevé audeſſus de nos penſées. Car plus il s'eloignoit des ſoins de la terre & des entretiens des hommes, & plus Dieu s'approchoit de luy. 'Lorſque quelques perſonnes le venoient viſiter, il leur faiſoit rendre tous les devoirs de l'hoſpitalité, prenant autant de ſoin d'eux comme il en prenoit peu de luy meſme. Car il ne mangeoit que le ſoir, & fort peu, obſervant meſme à l'age de 90 ans de ne manger rien de cuit, 'non pas meſme du pain, mais ſeulement quelques fruits. [b]Et il s'eſtoit accoutumé à cette auſterité par un ſi long & ſi continuel uſage, que quand il l'auroit voulu, il n'auroit pu faire autrement, tant ſon extreme abſtinence l'avoit rendu ſec & attenué. On remarque que ſa barbe & ſes cheveux eſtoient fort clairs; & on en attribue la cauſe à cette langueur où il s'eſtoit reduit.

Lauſ. c. 43. p. 961. c.
a p. 963. d.
Ruf. v. P. c. 1. p. 450. 1.
p. 451. 2.
Lauſ. c. 43. p. 960-963.
b Ruf. p. 451. 2.

'Le diable le trompa une fois par cet amour pour la penitence. Car quoiqu'il euſt le corps tout caſſé & epuiſé par ſes mortifications, il luy perſuada de jeûner deux jours de ſuite: & puis quand il voulut ſe mettre à table [à la fin du deuxieme jour,] le diable ſous la figure d'un Ethiopien noir & hideux, luy dit en ſe jettant
» à ſes genoux; Pardonnez moy, s'il vous plaiſt: c'eſt moy qui vous
» ay porté à ce long jeûne; par où ce grand homme qui eſtoit ſi parfaitement habile dans le diſcernement des eſprits, comprit que le diable l'avoit neanmoins trompé par ſes artifices, en luy faiſant pratiquer une abſtinence mal à propos, & qu'il l'avoit pouſſé à s'affoiblir par un ſi long jeûne, afin de redoubler encore l'infirmité de ſon corps, déja aſſez abatu de luy meſme, & le ſurcharger d'un travail & d'une fatigue nouvelle qui ne luy eſtoit nullement neceſſaire, & qui pouvoit meſme beaucoup nuire à ſon eſprit.

Caſſ. coll. 1. & 21. p. 305.

'Les demons s'efforçoient ſouvent de le tourmenter de la ſorte durant la nuit, ſans luy permettre ni de prier, ni de prendre le moindre repos, tant ils luy rempliſſoient l'eſprit & l'imagination de divers fantoſmes; & le matin comme pour ſe moquer de luy, ils ſe proſternoient à ſes piez, & luy diſoient;

Ruf. p. 456. 457.

Pardonnez nous, mon pere, la peine que nous vous avons cauſée toute cette nuit: ſurquoi il leur répondoit, Eloignez vous de moy vous tous qui ne faites que du mal, & ne tentez pas davantage ceux qui ſont à Dieu". «Nota 24.

ARTICLE IV.

De l'eſprit de prophetie qu'avoit le Saint.

Lauſ.c.43.p.950. c. a p.961.a. Caſſ.inſt.l.4.c. 23.p.81. b Ruf.v.P.c.1.p. 450.1.

'SAINT Jean eſtant demeuré enfermé de la ſorte durant 30 ans,[juſque vers l'an 375,][a] il receut enfin de Dieu la grace de la prophetie, qu'il merita ſelon Caſſien, par l'extreme obeïſſance qu'il avoit rendue à ſon Abbé;[b] & ſelon Rufin, ſuivi de Tiro-Proſper, par la pureté de ſon ame, qui luy obtint non ſeulement de connoiſtre les choſes preſentes, mais encore de predire celles qui devoient arriver un jour. a 451.1. 'Ainſi beaucoup de perſonnes le venant trouver, tant du pays qu'étrangers, il leur declaroit, lorſqu'il s'en preſentoit occaſion, ce qu'ils avoient de plus caché dans le cœur; & quand ils avoient commis quelque peché en ſecret, il les en reprenoit ſeverement en particulier, & les exhortoit à s'en corriger, & à en faire penitence. Il prediſoit ſi le debordement du Nil ſeroit grand ou mediocre; & lorſque les hommes eſtoient menacez de quelque vengeance divine pour punition de leurs crimes, il les en avertiſſoit auparavant, & leur faiſoit connoiſtre quelle eſtoit la cauſe de ce chaſtiment.

p.450.1. 'Les Ethiopiens ayant fait des courſes ſur les troupes Romaines à l'entour de Syene, qui eſt la premiere ville de Thebaïde du coſté de l'Ethiopie, & en ayant taillé pluſieurs en pieces, & remporté beaucoup de butin; celui qui commandoit les Romains, craignant de combatre, parcequ'il avoit peu de ſoldats, & que les ennemis au contraire en avoient un tres grand nombre, alla trouver ce ſerviteur de Dieu, qui luy dit, en luy marquant un certain jour: Allez ſans rien craindre; car vous demeurerez en ce jour victorieux des ennemis: vous vous enrichirez de leurs depouilles, & recouvrerez celles qu'ils ont emportées. Il luy promit encore qu'il ſeroit extremement aimé de l'Empereur: Et l'effet ne manqua point de verifier toutes ſes promeſſes.

2. 'Une autre fois un officier de l'armée l'alla trouver, ayant laiſſé ſa femme groſſe; & elle accoucha le meſme jour qu'il arriva.

arriva chez le Saint, avec danger de mourir : Surquoi le Saint » dit à ſon mari; Si vous ſaviez que Dieu vous a donné aujourd'hui » un fils, vous luy en rendriez graces; mais ſa mere eſt en grand pe- » ril. Dieu l'aſſiſtera neanmoins, & vous la trouverez guerie. Re- » tournez vous-en donc en diligence chez vous, où vous arriverez » le ſettieme jour de la naiſſance de voſtre fils. Faites-le nommer » Jean; nourriſſez-le chez vous juſques à ſept ans, ſans qu'il ait » aucune communication avec les payens; & ce temps eſtant » paſſé, mettez-le entre les mains de quelques ſolitaires, pour » l'elever dans une ſainte & celeſte diſcipline.

'Il y avoit en Thebaïde une ſervante de J.C. nommée Pemenie, laquelle eſtant venue une fois pour connoiſtre le Saint, il ne la vit pas, mais il luy fit dire diverſes choſes ſecrettes, & luy recommanda auſſi de ne point aller vers Alexandrie, parcequ'elle tomberoit dans quelques tentations. Neanmoins, ſoit qu'elle negligeaſt cette prophetie du Saint, ſoit qu'elle l'euſt oubliée, elle voulut aller [ſur le Nil] à Alexandrie, peuteſtre pour voir la ville. En chemin elle fit arreſter [1] ſon vaiſſeau auprés de la ville de Nicie, pour le faire repoſer. Mais ſes gents eſtant deſcendus à terre, prirent querelle ſur quelque deſordre avec les gents du lieu, qui eſtoient fort deraiſonnables & fort brutaux : & dans cette querelle ceux du pays tuerent un des eunuques de Pemenie, couperent le doit à un autre, jetterent meſme dans la riviere un ſaint Eveſque nommé Denys, [qui eſtoit ſans doute dans le vaiſſeau de Pemenie,] & qu'ils ne connoiſſoient pas, bleſſerent tous les autres ſerviteurs de Pemenie, la firent elle meſme tomber dans l'eau, & l'obligerent à ſe retirer, de crainte d'un traitement encore plus faſcheux, dont ils la menaçoient. Ruf.c.47.p. 974.c.d.

'La ville de Nicie où cela arriva, eſtoit dans le Delta, environ à 38 lieues audeſſus d'Alexandrie, & à 19 ou 20 audeſſous de Memphis. On tient que c'eſt celle qu'on appelle aujourd'hui Fuoa, qui paſſe pour la premiere de l'Egypte aprés le Caire. Ferr.p.252.2.

'Ce don ſi particulier qu'avoit le Saint de predire l'avenir, l'ayant rendu celebre par toute la terre, le fit connoiſtre juſque dans la Cour du grand Theodoſe. 'Ainſi ce prince ſe voyant attaqué par Maxime beaucoup plus puiſſant que luy pour la force des armées, '& terrible par le ſuccés qu'il avoit eu [contre deux Empereurs, Gratien & Valentinien, dont il avoit tué l'un en l'an 383, & chaſſé l'autre de ſes Etats en l'an 387,] n'eut point recours dans un temps ſi perilleux aux curioſitez ſacrileges & Ruf.c.43.p.961. c. Oroſ.l.7.c.35.p. 220.c. Aug.civ.l.5.c. 26.p.64.1.d.

1. Le texte porte, ſes vaiſſeaux.

illicites[de la magie,]mais envoya conſulter ce ſerviteur de Dieu aux extremitez de la Thebaïde,[a]& receut de luy une aſſurance entiere de la victoire,[b]& meſme qu'il la remporteroit ſans beaucoup de ſang,[*ce qui arriva en effet en l'an 388,]& qu'il retourneroit victorieux de la Gaule[Ciſalpine en Orient, comme il fit en l'an 391.][d]Il predit encore ſouvent au meſme prince les evenemens de ſes guerres, les ſoulevemens des tyrans, la maniere dont il en pourroit demeurer victorieux, les ravages que les barbares eſtoient pres de faire dans ſes provinces, & la promte défaite de ſes ennemis,'& generalement tout ce qui devoit arriver au monde. V. Theodoſe I. § 44, 45.

Cæſn.
a Aug. p. 64. t. d] Lauſ. c. 43. p. 961. c.
b Ruf. l. 2. c. 32. p. 265] Thdrt. l. 5. c. 24. p. 738. c.
c Lauſ. p. 961. e.
d a. b] Ruf. v. P. c. 1. p. 450. c.

Lauſ. p. 961. a.

Vit. P. l. 5. c. 12. § 3. p. 613. l. 2.

'Un ſolitaire fort celebre nommé Beſarion, ayant une fois paſſé 14 jours en oraiſon, vint auſſitoſt à Lyque trouver l'Abbé Jean; & quand ils ſe furent aſſis, dit celui qui y accompagnoit Beſarion, ils commencerent à s'entretenir de la viſion qu'ils avoient eue, & Beſarion y dit entre autres ces paroles: C'eſt un « ordre de Dieu que les temples[des idoles]ſoient détruits: Et « ils le furent en effet[*l'an 389, dans toute l'Egypte.] Ibid. § 51-57.

Soz. l. 7. c. 22. p. 739. 740.

'Eugene s'eſtant ſouleve[en 392,]*& s'eſtant emparé de l'Empire d'Occident, Theodoſe envoya en Egypte l'eunuque Eutrope,[ſi celebre ſous Arcade,]pour taſcher de luy amener Jean, ou s'il ne luy pouvoit perſuader,'ſavoir par luy quelle eſtoit la volonté de Dieu en cette rencontre;[c]s'il devoit faire la guerre à Eugene,[f]& s'il devoit attendre que ce tyran le vinſt attaquer, ou l'attaquer le premier. Eutrope ne put pas obtenir du Saint qu'il vinſt trouver Theodoſe: 'mais il aſſura ce prince qu'il demeureroit victorieux, [g]non pas neanmoins ſans perte & ſans ſang, comme il avoit fait dans la guerre de Maxime,[h]qu'il mourroit en Italie aprés ſa victoire,[i]& qu'il laiſſeroit à ſon fils l'Empire de l'Occident.[L'evenement verifia toutes ces predictions. Car Theodoſe ayant marché contre Eugene, penſa eſtre défait à la premiere journée, & y perdit dix mille Gots. Mais le lendemain, qui eſtoit le 6 de ſeptembre 394, il remporta une victoire d'autant plus glorieuſe,*qu'elle ne fut due qu'à la protection de Dieu. 'Et nous verrons dans la ſuite que quand on en apporta la nouvelle à Alexandrie, S. Jean le dit à l'heure meſme à Petrone & à d'autres avec qui il s'entretenoit; ajoutant que Theodoſe termineroit ſa vie peu de temps aprés. Ce prince vécut juſques au commencement de 395, mais il mourut des le 17 de janvier, laiſſant à Arcade l'Empire d'Orient, & celui d'Occident à Honoré.] Ibid. § 72. V. ſon titre § 80, 81.

Ruf. l. 2. c. 32. p. 264.
e Thdrt. l. 5. c. 24. p. 738. c.
f Soz. p. 740. b.
d] Ruf. & c] Proſ. chr.
g Ruf. l. 2. c. 32. p. 265] Thdrt. l. 5. c. 24. p. 738. c.
h Soz. p. 740. c] Lauſ. c. 43. p. 961. c.
i Lauſ. c. 43. p. 961. c.

Ruf. v. P. c. 1. p. 457. a.

ARTICLE V.

Le Saint fait divers miracles.

COMME Dieu ſe plaiſt quelquefois à enrichir une ſeule perſonne de pluſieurs de ſes faveurs, il ne donna[pas ſeulement]à S. Jean la grace du diſcernement des eſprits & celle de la prophetie,mais encore celle de guerir les maladies & les maux les plus incurables ;[a]& pour eviter en cela toute apparence de vanité, il ne vouloit pas ſeulement permettre,[autant qu'il pouvoit,]qu'on luy amenaſt les malades, mais ſe contentoit de leur envoyer de l'huile qu'il avoit benie : Et ils ne s'en eſtoient pas plutoſt ſervi, qu'ils eſtoient gueris de leurs maladies, quelles qu'elles puſſent eſtre.La femme d'un Senateur eſtant devenue aveugle, conjura ſon mari de la mener vers l'homme de Dieu : A quoy il répondit qu'il ne voyoit jamais de femmes. Elle le pria donc de luy faire au moins ſavoir quelle eſtoit la cauſe de ſon mal,& de le ſupplier de prier pour elle.Le Senateur l'alla voir, & le Saint ſe mit en oraiſon pour cette dame, & benit de l'huile qu'il luy envoya: & la dame en ayant mis durant trois jours ſur ſes yeux, recouvra la vue, & rendit graces à Dieu.

Aug.cur.m.c.17. l.4.p.294.1.a.

Soz.l.6.c.28.p. 677.d.

a Ruf.v.P.c.1. p.451.1.

'Quoique ce que nous avons dit juſques ici marque dans ce Saint une eminence fort extraordinaire de grace & de lumiere, l'hiſtoire que nous allons raporter,[& qui eſt extremement atteſtée,]fait voir que ceux qui nous les apprennent, n'ont rien exageré en cela au prejudice de la verité.Il ſemble qu'on la peut raporter à l'an 387, qui eſtoit à peu pres le quarante de ſa retraite,[& le 72 de ſon age.]Un meſtre de camp, qui alloit conduire des ſoldats devers Syene, où il menoit ſa femme avec luy, vint trouver le Saint ſur ſa montagne, & le conjura d'avoir agreable que ſa femme qu'il avoit laiſſée à Lyque, puſt le venir voir, & recevoir ſa benediction avant que d'aller à Syene, l'extreme deſir qu'elle en avoit luy ayant fait courir pour ce ſujet beaucoup de perils. Le Saint luy répondit que de tout temps il n'avoit point accoutumé de voir des femmes, mais principalement depuis 40 ans qu'il s'eſtoit enfermé ſur cette roche ; & qu'ainſi ce qu'il demandoit eſtoit impoſſible. Le meſtre de camp s'en retourna fort triſte. Mais ſa femme qui avoit beaucoup de pieté, ne ceſſa point de l'importuner durant toute la journée, & de proteſter meſme avec ſerment qu'elle ne parti-

Lauſ.c.43.p.961. c.

d.

c.d[962]Ruf.c.1. p.450[Aug.cur. m.c.17.p.294.1.a.b.

roit point de là qu'elle n'euſt vu le Prophete. Le mari retourna vers le Saint pour luy raporter ces ſermens de ſa femme. Il l'aſſura qu'elle mourroit ſans doute d'affliction, s'il ne luy accordoit cette grace, & luy repreſenta qu'au lieu de l'extreme avantage qu'elle eſperoit recevoir de ſa preſence, il luy en couteroit la vie, & qu'il ſeroit cauſe de ſa mort; ce qu'il repeta diverſes fois, en renouvellant toujours ſes inſtances & ſes prieres. Le Saint aprés avoir conſideré quelle eſtoit la foy & la perſeverance du mari & de la femme, dit au mari: Allez voſtre femme me « verra cette nuit en ſonge, ſans venir ici, & ſans ſortir de ſa mai- « ſon. Enſuite de ces paroles cet officier ſe retira, paſſant & re- « paſſant en ſon eſprit l'ambiguité de cette réponſe, qui ne donna pas moins de peine à ſa femme qu'à luy, lorſqu'il la luy eut raportée. Mais quand elle fut endormie, l'homme de Dieu luy apparut en ſonge, & luy dit: O femme, voſtre foy eſt grande, « & m'oblige de venir ici pour ſatisfaire à voſtre priere. Je vous « avertis neanmoins de ne pas deſirer de voir le viſage mortel & « terreſtre des ſerviteurs de Dieu; mais de contempler plutoſt « des yeux de l'eſprit leur vie & leurs actions. Car la chair ne « profite de rien, & c'eſt l'eſprit qui vivifie. Et aprés tout, pour- « quoi avez vous tant ſouhaité de me voir? Suis-je un Prophete, « ou plus juſte & plus ſaint que les autres? Je ſuis un homme ſujet « comme vous au peché & aux autres infirmitez humaines. Ainſi « ce n'eſt point en qualité de Prophete ni de juſte, mais ſeulement « en vertu de voſtre foy que j'ay eu recours à l'aſſiſtance de noſtre « Seigneur, lequel vous accorde la gueriſon de toutes les mala- « dies que vous ſouffrez en voſtre corps. Vous jouirez donc vous « & voſtre mari, à commencer d'aujourd'hui, d'une parfaite « ſanté, & toute voſtre maiſon ſera remplie de benedictions. « Mais n'oubliez jamais tous deux ces bienfaits que vous recevrez « de Dieu. Vivez toujours dans ſa crainte, & ne demandez rien « audelà des appointemens qui ſont dus à voſtre charge. Conten- « tez vous auſſi de m'avoir vu en ſonge, & n'en demandez pas da- « vantage. Il luy donna auſſi tous les avis neceſſaires à une femme « Chrétienne, & puis diſparut. Cette femme s'eſtant eveillée, raporta à ſon mari ce qu'elle avoit vu, ce qu'elle avoit entendu, quel eſtoit ſon viſage, & toutes les autres choſes qui pouvoient le faire reconnoiſtre. De ſorte que ne pouvant douter que ce ne fuſt luy, il retourna tout rempli d'étonnement le trouver, pour le remercier au nom de ſa femme, & rendre graces à Dieu. Des qu'il arriva, le Saint le prevint encore, en luy diſant:

» J'ay accompli ce que vous avez deſiré de moy; j'ay vu voſtre » femme, & je l'ay aſſez ſatisfaite pour luy perſuader de ne deſi- » rer pas davantage de me voir. Allez en paix. Ainſi cet officier ayant receu ſa benediction, ſe retira, & continua ſon voyage.

Saint Auguſtin qui raporte cette hiſtoire en abregé, aſſure qu'elle luy avoit eſté dite par une perſonne de qualité fort grave & tres digne d'eſtre crue, qui l'avoit ſceue de ceux meſmes à qui elle eſtoit arrivée. Il dit que s'il euſt parlé luy meſme à ce ſaint moine, il s'en fuſt encore inſtruit plus particulierement; qu'il luy euſt demandé s'il eſtoit alle en ſonge à cette femme, c'eſt à dire ſi ſon eſprit s'eſtoit preſenté à elle ſous la figure de ſon corps; ou ſi cette viſion s'eſtoit paſſée dans le ſonge de cette femme, ſoit par le moyen d'un Ange, ſoit de quelque autre maniere, dans le temps qu'il faiſoit autre choſe, ou qu'il ſongeoit à autre choſe; s'il dormoit alors; & ſi pour le promettre comme il fit, il avoit connu par un eſprit de prophetie que cela devoit ainſi arriver. Car s'il eſt allé ſe preſenter luy meſme en ſonge à cette femme, il ne l'a pu, dit S. Auguſtin, que d'une maniere toute miraculeuſe & nullement naturelle; & ce n'a pu eſtre que l'effet non de ſa propre puiſſance, mais de la toute puiſſance de Dieu. Que ſi cette femme l'a vu en ſonge, lorſqu'il dormoit ou qu'il faiſoit autre choſe, & qu'il avoit l'eſprit occupé d'autres objets, c'eſt à peu pres la meſme choſe que ce que nous liſons dans les Actes des Apoſtres, où N. S. J. C. parlant de Saul à Ananie, luy marque que Saul voyoit venir Ananie à luy, quoiqu'Ananie ne ſceuſt rien de ce qui ſe paſſoit dans Saul. Aug. cur. m. c. 17. p. 294. 1. b. c.

» Quelque réponſe que Jean me donnaſt, ajoute S. Auguſtin, je » continuerois de l'interroger ſur la maniere dont les Martyrs » apparoiſſent à ceux qui les invoquent. Je penſe qu'il me ſatisfe- » roit ſur toutes ces choſes, comme je le deſire: en ſorte que ou » je m'en éclaircirois par ſes inſtructions, aſſuré que tout ce qu'il » me diroit ſeroit vray & certain; ou je croirois ſans compren- » dre ce qu'il me diroit avec une parfaite connoiſſance. Que s'il » me répondoit par ce paſſage de l'Ecriture ſainte: Ne cherchez » point des choſes qui ſont trop elevées pour vous, & ne taſchez » point d'approfondir ce qui ſurpaſſe voſtre portée; mais occu- » pez vous ſans ceſſe de ce que le Seigneur vous a commandé; je » recevrois de luy cette réponſe avec reconnoiſſance: Car ce » n'eſt pas un petit avantage de ſavoir clairement & certaine- » ment qu'il ne faut point vouloir penetrer certaines choſes ob- » ſcures & douteuſes que nous ne ſommes pas capables de com-

prendre, & d'eſtre aſſuré qu'on peut ignorer ſans danger ce qu'on deſireroit connoiſtre pour en profiter.

ARTICLE VI.

Pallade va viſiter le Saint.

QUAND on a une vertu auſſi eclatante qu'eſtoit celle de S. Jean de Lycople, il eſt fort difficile de ne pas tomber dans la vanité. On pourroit dire que pour le conſerver dans l'humilité, Dieu permit que le demon dont il n'avoit pu delivrer un poſſedé, en ſortit devant luy aux approches d'un payſan. Mais quoique rien n'empeſche de luy attribuer cette hiſtoire, elle paroiſt plus convenable à S. Jean le Nain dans la vie duquel nous la raporterons. v. S. Jean le Nain 7.

Dieu ayant deſſein de retirer du monde à la fin de 394, ou peu aprés, le grand Prophete dont nous parlons ici, ordonna qu'il fuſt viſité la meſme année par Pallade & par S. Petrone, afin que ce qu'ils devoient écrire tous deux de ſes actions & de ſes miracles, l'un par luy meſme, & l'autre par la plume de Rufin, euſt une plus grande autorité. Pallade y vint durant le debordement du Nil, [c'eſt à dire vers le commencement de juillet, & voici comment il raporte luy meſme ce qui ſe paſſa dans ſa viſite.] Nous eſtions ſept ſolitaires, tous étrangers dans le deſert de Nitrie, [qui comprend celui des Cellules,] entre leſquels eſtoient le bienheureux Evagre, Albin, & Ammone. Comme nous deſirions de ſavoir au vray quelle eſtoit l'eminence de la vertu de Jean, Evagre nous dit, j'aurois grande joie d'apprendre « quel eſt ce ſaint homme par quelqu'un qui fuſt capable de bien « juger de ſon eſprit & de ſes inſtructions: Car ſi je puis eſtre aſſez « particulierement informé de luy, je l'irai trouver; ſinon, je me « diſpenſerai d'aller juſques à ſa montagne. Ayant entendu ces « paroles, je demeurai un jour en repos; & le lendemain ſans en rien dire à perſonne, je fermai ma cellule, & m'eſtant recommandé à Dieu je partis pour aller en Thebaïde. J'arrivai enfin au lieu où demeuroit ce ſaint perſonnage, aprés avoir fait pour cela dixhuit journées de chemin, partie à pié & partie en bateau ſur le Nil, qui eſtoit alors dans le temps de ſon accroiſſement, durant lequel pluſieurs perſonnes tombent malades, ainſi qu'il m'arriva en cette rencontre. Je trouvai en arrivant que le veſtibule d'audevant de ſa cellule eſtoit fermé, & j'appris

Laus. c. 43. p. 963. b. — a. b. c. — Notes.

qu'on ne l'ouvroit que le ſamedi & le dimanche. Ainſi j'attendis juſqu'au ſamedi : & alors eſtant entré ſur les huit heures pour voir le Saint, je le trouvai aſſis à ſa feneſtre, au travers de laquelle il conſoloit ceux qui s'en approchoient. Aprés m'avoir ſalué, il
» me dit par un interprete ; De quel pays eſtes vous, mon fils, &
» quel ſujet vous amene ici ? Car ſi je ne me trompe, vous eſtes de
» la compagnie d'Evagre. Je luy répondis que j'eſtois un étranger originaire de Galacie, & luy avouai que je vivois ſous la diſcipline d'Evagre. [Cette réponſe de Pallade n'eſt pas dans le grec, mais il y a apparence que c'eſt une faute,] puiſqu'elle eſt dans l'ancienne traduction qu'on appelle le Paradis d'Heraclide. Vit. P. ap. 22 p. 959. 2.

'Comme nous nous entretenions, continue Pallade, le Gouverneur de cette province nommé Alype, entra & s'approcha de luy en grande haſte, Jean ceſſa de me parler ; & m'eſtant un peu reculé, je leur donnai lieu de s'entretenir. Leur converſation ayant duré fort longtemps, cela me faſcha, & mon ennui me porta à murmurer contre ce venerable vieillard, comme s'il m'avoit mepriſé pour faire honneur à un autre : ce qui me donnant une mauvaiſe eſtime de luy, je ſongeois déja à me retirer ; lorſque le Saint appellant ſon interprete nommé
» Theodore, luy dit : Allez avertir ce frere qu'il n'entre point en
» impatience : Je m'en vas tout à cette heure renvoyer le Gouver-
» neur, & luy parler. Je connus par là que c'eſtoit un homme tout à fait ſpirituel, & qui connoiſſoit toutes choſes par un eſprit de prophetie. Ainſi j'attendis ſans peine que le Gouverneur fuſt
» ſorti ; & alors il m'appella & me dit : Pourquoi vous eſtes vous
» faſché contre moy, & quel ſujet avez vous eu de vous offenſer,
» & de m'accuſer en vous meſme de choſes dont je ne ſuis nulle-
» ment coupable, & qui ſont indignes de vous ? Ne ſavez vous
» pas qu'il eſt écrit que ce ne ſont pas les ſains, mais les malades
» qui ont beſoin de medecin ? Je puis parler à vous quand je veux,
» & vous à moy ; & quand je ne pourrois pas vous conſoler, il y a
» d'autres peres & d'autres freres qui le peuvent faire. Mais ce
» Gouverneur eſtant engagé ſous la puiſſance du demon dans les
» affaires temporelles où il s'occupe, & eſtant venu à moy pour
» recevoir quelques avis ſalutaires dans ce peu de temps qu'il a
» eu pour reſpirer, ainſi qu'un eſclave qui fuit la domination d'un
» maiſtre faſcheux & inſupportable, quelle apparence y avoit-il
» que je le quittaſſe pour parler à vous, qui vous occupez conti-
» nuellement de ce qui regarde voſtre ſalut ? Laus. c. 43. p. 963. 964.

ARTICLE VII.

Le Saint predit à Pallade ſon epiſcopat & ſes perſecutions.

Lauſ.c.43.p.964. PALLADE raporte enſuite qu'ayant ſupplié le Saint de prier pour luy, il demeura toujours de plus en plus perſuadé que c'eſtoit un homme tres éclairé. Car aprés m'avoir donné, dit-il, un petit ſoufflet avec une gaieté douce & agreable, il me dit : Vous ne ſerez pas exemt de beaucoup de peines, & vous avez « déja ſoutenu de grands combats dans la penſée de quitter « voſtre ſolitude : mais la crainte d'offenſer Dieu vous a fait « differer voſtre ſortie. Le demon vous tourmente ſur cela, & « ne manque pas d'alleguer des raiſons apparentes & des pre- « textes de pieté. Il vous a repreſenté le regret que voſtre pere a « de voſtre abſence, & que voſtre retour ſerviroit à porter voſtre « frere & voſtre ſœur à embraſſer la ſolitude. Mais je vous annon- « ce une bonne nouvelle, en vous aſſurant que l'un & l'autre ſont « en ſureté, puiſqu'ils ont renoncé au monde, & que voſtre pere « vivra bien encore ſept ans. Demeurez donc avec un cœur ferme « & conſtant dans la ſolitude, & ne penſez plus à retourner pour « l'amour d'eux en voſtre pays, puiſqu'il eſt écrit : Celui qui aprés « avoir mis la main à la charrue, tourne la teſte en arriere, n'eſt « pas propre au royaume de Dieu. Ce diſcours m'ayant conſolé « & fortifié, je rendis graces à Dieu de ce que j'avois appris par la lumiere de ce ſaint homme, qu'il avoit fait les choſes que je ſouhaitois le plus, & qui ſervoient de pretexte au demon pour me tirer de la ſolitude.

p.964. 'Le Saint, continue Pallade, me dit enſuite avec la meſme « gaieté, deſirez vous d'eſtre Eveſque ? Nullement, luy répondis- « je, parceque je le ſuis déja, [ſuivant l'etymologie de ce mot, qui « ſelon le grec ſignifie un intendant & un ſurveillant.] De quelle « ville, ajouta le Saint, eſtes vous Eveſque ? De la cuiſine, luy repliquai-je, de la depenſe, de la cave, de la table. Je veille avec ſoin ſur toutes choſes ; je mets à part le vin qui s'aigrit, & je bois celui qui eſt bon. Je fais la meſme choſe en ce qui eſt de la marmite, ou je mets du ſel & d'autres aſſaiſonnemens lorſqu'il y en manque, & puis j'en mange. Voilà quel eſt mon epiſcopat, & l'intendance que ma delicateſſe m'a fait choiſir. Ceſſez de railler, me dit le Saint en ſouriant. Car il arrivera que vous ſerez un jour

jour Eveſque, & que vous ſouffrirez beaucoup de travaux & d'afflictions. Si vous deſirez donc de les eviter, ne ſortez point de la ſolitude, puiſque tandis que vous y demeurerez, perſonne ne vous peut ordonner Eveſque.

'Pallade eprouva bien la verité de cette prophetie du Saint. p.964.c.
Car au bout de trois ans, s'eſtant trouvé incommodé d'un mal de rate & d'eſtomac, qui ſembloit devoir degenerer en hydropiſie, les ſolitaires l'envoyerent à Alexandrie: à quoy il conſentit, parceque les paroles du Saint s'eſtoient effacées de ſa memoire. D'Alexandrie il paſſa par l'avis des medecins en Paleſtine, dont l'air plus pur & plus ſubtil s'accommodoit davantage avec ſon temperamment. Il vint de Paleſtine en Bithynie, où, ſoit, dit-il, par des mouvemens humains, ſoit par l'ordre & la volonté de Dieu, il fut jugé digne d'eſtre Eveſque[en la ville d'Helenople.]'Il eſtoit Eveſque des l'été de l'an 400, auquel il Pall.dial.p.126.
ſe trouva avec d'autres Eveſques à Conſtantinople, lorſque Euſebe de Valentinople y denonça Antonin d'Epheſe devant Saint Jean Chryſoſtome.'Il ſe trouva enſuite envelopé dans la Lauſc.45.p.964.
perſecution du bienheureux Jean[Chryſoſtome,]& ayant paſſé 965.
onze mois caché dans une chambre fort obſcure, il ſe reſſouvint que cet admirable Prophete luy avoit autrefois predit l'état où il ſe trouvoit alors.'Aprés que le Saint l'eut encore entretenu, p.965.a.b.
& luy eut raconté à deſſein ſans doute de le porter à ſouffrir patiemment ſa ſolitude, de quelle maniere il vivoit dans la ſienne; il s'en retourna en ſa demeure ordinaire, où il raconta aux peres[Evagre, Albin, & quatre autres,]ce qu'il avoit vu de cet homme divin: de ſorte que deux mois aprés ces peres ſe mirent ſur le Nil, & le vinrent viſiter. Pallade dit qu'à leur retour ils luy raporterent auſſi ce qui s'eſtoit paſſé dans leur
NOTE 4. viſite:[*mais il ne l'a pas inſeré dans ſon hiſtoire.]

ARTICLE VIII.

Petrone & ſix autres vont voir le Saint: Entretien qu'il eut avec eux.

[LA viſite de Petrone ſe rencontra à peu pres dans le meſme temps que celle d'Evagre: & voici comment Petrone parlant par la plume de Rufin, raporte ce qui ſe paſſa alors.]
'Nous eſtions, dit-il, ſept de compagnie qui l'allaſmes viſiter. Ruf.v.P.c.1.p.
Aprés que nous l'euſmes ſalué, & qu'il nous eut receus avec une 451.l.2.

extreme joie, il parla à chacun de nous le plus obligeamment du monde. Et parceque la coutume d'Egypte eſt qu'auſſitoſt que quelques freres arrivent, ils s'uniſſent enſemble par la priere, nous le ſuppliaſmes de la faire, & de nous donner ſa benediction: Surquoi nous ayant demandé ſi parmi nous il n'y en avoit point quelqu'un qui fuſt Eccleſiaſtique, & luy ayant tous répondu que non, il nous conſidera les uns aprés les autres, & connut qu'il y en avoit un qui eſtoit Diacre: ce que nous ignorions tous, excepté un de nous, auquel celui là ſe confioit, parcequ'il ne deſiroit pas qu'on le ſceuſt, à cauſe qu'allant voir un ſi grand nombre d'hommes admirables, il vouloit cacher par humilité cette dignité dont il eſtoit honoré, & paſſer pour eſtre d'un ordre inferieur à ceux auſquels il ſe reconnoiſſoit ſi inferieur en merite. Mais quoiqu'il fuſt le plus jeune de nous tous, le Saint ne l'eut pas pluſtoſt apperceu, qu'il dit en le montrant du doit: Celui-ci eſt Diacre. Ce que le Diacre continuant de deſavouer, il luy prit la main, la luy baiſa, & luy parla en ces termes: Mon fils, gardez vous de deſavouer la « grace que vous avez receue de Dieu, depeur qu'un bien ne vous « faſſe tomber dans un mal, & l'humilité dans un menſonge. Car « il ne faut jamais mentir non ſeulement à mauvais deſſein, mais « meſme ſous pretexte d'un bien, ni pour quelque ſujet que ce « puiſſe eſtre, puiſque nul menſonge ne procede de Dieu, mais « d'une mauvaiſe cauſe, ainſi que noſtre Seigneur nous l'apprend. « Ce Diacre ne luy repliqua rien, & receut avec reſpect une correction ſi charitable.

Ibid. 'Aprés que nous euſmes fait la priere, un de noſtre compagnie qui eſtoit extremement tourmenté d'une fievre tierce, ſupplia le ſerviteur de Dieu de le guerir. A quoy il luy répondit: Vous deſi- « rez d'eſtre delivré d'une incommodité qui vous eſt utile. Car de « meſme qu'on nettoie les corps avec du nitre ou d'autres choſes « ſemblables; ainſi les ames ſont purifiées par les maladies ou « d'autres chaſtimens de cette nature. Il nous fit enſuite un grand « diſcours ſur ce ſujet, plein d'une doctrine toute celeſte; & n'ayant pas laiſſé de benir de l'huile, il la donna à ce malade, qui ne s'en fut pas pluſtoſt ſervi, qu'il vomit quantité de bile, & recouvra une ſi parfaite ſanté, qu'il s'en retourna à pié au lieu où nous eſtions logez.

p.451.2. 'Le vieillard commanda enſuite qu'on rendiſt à ces ſolitaires tous les devoirs d'humanité & d'hoſpitalité qu'ils pourroient ſouhaiter, prenant autant de ſoin des autres, qu'il en prenoit

peu de luy meſme.[Lorſqu'ils furent enſuite retournez auprés de luy,]il ſe remit[à la feneſtre où il avoit accoutumé de parler aux ſurvenans;]& ne ſe contentant pas de la joie qu'il leur avoit déja donnée en les recevant avec la meſme gaieté que ſi c'euſſent eſté ſes propres enfans, il les pria de s'aſſeoir, & puis leur demanda d'où ils venoient,& le ſujet de leur voyage.Ils répondirent qu'ils venoient de Jeruſalem pour voir ce que la renommée leur avoit appris, afin d'en profiter pour leur ſalut.Et alors le Saint en ſouriant & avec un viſage le plus tranquille du monde, tant ſon cœur eſtoit plein de joie,'leur fit un grand diſcours p.451.2-453.2.
que Rufin raporte en partie, où aprés avoir taſché de ſe rabaiſſer luy meſme, il leur explique les moyens qu'il faut tenir pour bannir la vanité, & s'avancer dans toutes ſortes de vertus.

'Aprés l'avoir achevé, il leur raporta l'hiſtoire de divers ſoli- p.453.454.
taires,qui eſtoient tombez audehors pour s'eſtre laiſſé corrompre audedans par la vanité; dont l'un aprés une vie tres ſainte & tres auſtere, ſe laiſſa tellement ſurprendre aux illuſions du demon, qu'il voulut commettre un crime avec un fantoſme que le demon luy avoit preſenté ſous la figure d'une femme: & au lieu de ſe relever, comme il euſt pu, par une ſerieuſe penitence, il ſe laiſſa aller au deſeſpoir, quitta la ſolitude, & s'abandonna à toutes ſortes de vices.'Une autre perſonne au contraire p.454.455.
aprés avoir mené une vie pleine de crimes, ayant embraſſé la penitence avec une ardeur extraordinaire, les demons irritez de ſa converſion, vinrent le tenter des la premiere ſemaine, & n'ayant pu luy perſuader de retourner dans le monde, ils le battirent de telle ſorte durant trois nuits,qu'ils le firent preſque mourir,ſans le pouvoir ſeulement obliger de ſortir de ſa cellule. Enfin le troiſieme jour ils confeſſerent qu'ils eſtoient vaincus, & ne le tourmenterent plus depuis. Dieu l'eleva à une vertu tres eminente,luy donna le don des miracles, & en fit un exemple illuſtre de la grandeur de ſa miſericorde, qui ſervit au ſalut de beaucoup d'autres.

ARTICLE IX.

Suite de l'entretien du Saint avec Petrone: Sa mort.

'SAINT Jean ajouta à cela une autre hiſtoire plus memora- Ruf.v.P.c.1.p.
ble, d'un ſolitaire extremement vertueux. Il avoit merité 455.456.
que Dieu le delivraſt des ſoins les plus neceſſaires de la vie, en

luy envoyant tous les jours un pain fort blanc & d'un gouſt fort agreable. Mais s'eſtant laiſſé aller à quelques penſées de vanité, qui allumerent en luy le feu de la concupiſcence, le pain que Dieu luy envoyoit ſe trouva moins blanc & moins agreable, à meſure que ſon ame ſe trouvoit plus impure. Enfin ces mouvemens dereglez le firent reſoudre à s'en retourner dans le monde. Il rencontra en chemin un monaſtere de ſolitaires, qui l'obligerent de leur faire quelques diſcours de pieté. Dieu par une miſericorde tres extraordinaire le toucha luy meſme par les inſtructions qu'il donnoit aux autres. Il s'en retourna promtement dans ſa cellule, où il paſſa tout le reſte de ſa vie en penitence, gagnant ſon pain à la ſueur de ſon corps: & Dieu luy fit enfin la grace de l'aſſurer par un Ange qu'il luy avoit pardonné la faute où ſa vanité l'avoit fait tomber.

[Saint Sulpice raconte une hiſtoire qui reſſemble en quelque choſe à celle-ci, & qui touche particulierement noſtre Saint, puiſqu'elle eſt arrivée à un de ſes diſciples.]Il y avoit, dit-il, un jeune homme d'Aſie, d'une naiſſance illuſtre, qui avoit de grands biens, avec une femme & un fils encore enfant. Il eſtoit colonel en Egypte, où eſtant obligé de marcher ſouvent contre les Blemmyes[peuples d'Ethiopie,]il eut occaſion d'aller dans les deſerts; & il y vit pluſieurs demeures des ſaints ſolitaires. Enfin Dieu luy fit entendre ſa voix par le moyen du bienheureux Jean; & auſſitoſt il mepriſa tous les vains honneurs du monde, abandonna ſa charge, & ſe retira dans le deſert, où il ſervit Dieu avec une telle ferveur, qu'il parut bientoſt parfait en toutes ſortes de vertus. Il embraſſoit les jeûnes avec courage. Son humilité eſtoit admirable, ſa foy tres ferme, & en un mot, ſon ardeur pour la vertu le rendoit egal aux plus anciens des ſolitaires. Cependant le diable luy mit en l'eſprit qu'il feroit mieux de retourner en ſon pays, pour procurer le ſalut de ſa femme, de ſon fils unique, & de toute ſa famille; que non pas de ſe contenter de renoncer ſeul au monde, ſans prendre ſoin du ſalut des ſiens, qu'il ne pouvoit negliger ſans quelque ſorte d'impieté: Et ainſi ſous pretexte de cette fauſſe juſtice, il abandonna au bout de quatre ans ſa cellule & la retraite du deſert. Eſtant arrivé au monaſtere le plus proche, où il y avoit grand nombre de ſolitaires, ils luy demanderent la cauſe de ſa ſortie. Il la leur avoua, & nul d'eux, particulierement l'Abbé, ne la put approuver: mais ils ne purent jamais l'en detourner. Il ſe haſta de les quitter par une malheureuſe opiniatreté, & les

Sulp. dial. 1. c. 15. p. 271. 272.

laiſſa tous dans une extreme douleur de ſon depart. A peine les eut-il perdu de vue, qu'il fut poſſedé du demon, jettant par la bouche de l'écume mélée de ſang; & ſe dechirant luy meſme avec les dents. Les freres le voyant en cet état, le reporterent ſur leurs epaules dans le monaſtere, où ne pouvant empeſcher d'une autre ſorte les violentes agitations que luy faiſoit ſouffrir le demon, ils furent contraints de luy enchainer les piez & les mains. Et certes ce fugitif avoit bien merité cette peine; & il eſtoit bien raiſonnable d'arreſter avec des chaines celui que la foy n'avoit pas eſté capable d'arreſter. Deux ans aprés il fut delivré par les prieres de ces Saints; auſſitoſt eſtant retouné dans le deſert au lieu meſme qu'il avoit quitté, il devint ſage par ſa propre experience, & ſon exemple apprit aux autres à ne ſe laiſſer pas tromper ſous une fauſſe apparence de juſtice, & à ne ſe laiſſer pas emporter par une dangereuſe legereté à abandonner leurs entrepriſes.

'Le bienheureux Jean ayant entretenu de cette ſorte Petrone & ceux de ſa compagnie durant trois jours, & juſques à l'heure de None ſelon le grec; lorſqu'ils voulurent s'en aller, il leur » donna ſa benediction, en leur diſant: Allez en paix, mes enfans, » & ſachez que les nouvelles de la victoire que le religieux prince » Theodoſe a remportée ſur le tyran Eugene, ſont arrivées au- » jourd'hui à Alexandrie: Mais cet excellent Empereur finira » bientoſt ſa vie par une mort naturelle. Ruf.v.P.c.1.p. 457.1|Lauſ.c.46. p.974.2.

'Aprés l'avoir quitté, dit Petrone; nous ſceumes que cela eſtoit arrivé ainſi que le Saint l'avoit predit: & peu de jours aprés quelques freres qui nous vinrent joindre, nous apprirent que ce grand ſerviteur de Dieu s'eſtoit repoſé en paix, [ſoit ſur la fin de la meſme année, ſoit au commencement de la ſuivante.] 'Et tous les martyrologes latins depuis le IX. ſiecle, marquent ſa feſte le 27 de mars. 'Il y a ſujet de s'étonner de ce qu'on ne trouve point que les Grecs la faſſent. [La maniere dont ce Saint mourut fut digne du reſte de ſa vie.] 'Car on raporte qu'il défendit de permettre à perſonne de luy parler durant trois jours; enſuite deſquels eſtant à genoux & en oraiſon, il rendit l'eſprit, & s'en alla ainſi jouir de la preſence de Dieu. Ruf.v.P.c.1.p. 457.1. Note 5. Boll.27.mars,p. 692.51. 55. Ruf.v.P.c.1.p. 457.1.

ABRAHAM, SURNOMMÉ L'ENFANT, SOLITAIRE D'EGYPTE.

Caſn.coll.24.c. 2.26.p.800.823.

CASSIEN attribue à l'Abbé Abraham la derniere de ſes conferences, tenue avant la mort de S. Jean d'Egypte, [c'eſt à dire avant l'an 395.]

c.2.p.800.

'Cet Abraham ayant mepriſé toutes les commoditez qu'il euſt pu trouver parmi ſes parens, s'eſtoit retiré dans une ſolitude affreuſe & ſterile, au lieu de choiſir, comme il le pouvoit, un endroit fertile & agreable. Il n'avoit pas meſme voulu mettre ſa cellule ſur le bord du Nil, mais à quatre milles de là, afin d'avoir tout ce chemin à faire pour aller querir de l'eau qu'il apportoit ſur ſes epaules. Il aimoit mieux encore gagner ſa vie [par le travail de ſes mains,] que d'accepter les liberalitez de beaucoup de perſonnes riches, qui euſſent eſté ravies de luy fournir avec abondance tout ce qui luy euſt eſté neceſſaire.

n.p.798. coll.15.c.4.p. 619.

'Caſſien n'explique pas davantage quel eſtoit cet Abraham: mais on croit que c'eſt celui meſme dont l'Abbé Neſteros luy parle dans une autre conference comme d'un homme encore vivant. On le ſurnommoit l'Enfant à cauſe de ſa ſimplicité & de ſon innocence. Il eſt dit qu'il venoit du deſert en Egypte pour faire la moiſſon; [ce qui peut donner lieu de croire qu'il vivoit dans le deſert de Sceté, que l'on conſidere comme eſtant hors de l'Egypte proprement dite;] s'il n'eſtoit certain qu'Abraham avec qui Caſſien s'entretint, ne demeuroit ni en Sceté, ni à Porphyrion, ni à Calame, [mais peuteſtre à Diolque.]

cognominatur.

coll.24.c.4.p. 802.

V. Caſſien.

coll.15.c.4.p. 619.

'Un jour donc qu'Abraham l'Enfant eſtoit venu pour faire la moiſſon en Egypte au temps de Paſque, il trouva en ſon chemin une femme qui luy montra ſon enfant tout ſec & à demi mort, parcequ'elle n'avoit point de lait. Elle le conjura de l'aſſiſter dans cette neceſſité. Touché par les prieres de cette mere affligée, il luy donna à boire un verre d'eau, ſur lequel il fit le ſigne de la Croix. Auſſitoſt cette femme vit ſes mammelles qui eſtoient

ſeches auparavant, ſe remplir de lait avec abondance.

Il y avoit dans un village un homme qui avoit un genou tout retiré; en ſorte qu'il ne pouvoit marcher, & qu'il ſe trainoit ſeulement. Il en eſtoit incommodé depuis ſi long temps, qu'il avoit preſque perdu l'habitude de marcher. Le meſme Abraham allant un jour en ce village, fut environné d'une troupe de railleurs qui pour ſe divertir luy preſenterent cet homme, & luy » dirent en ſe moquant; Abbé Abraham, montrez nous que vous » eſtes ſerviteur de Dieu, & gueriſſez cet homme, afin de nous » perſuader aujourd'hui que le nom de J.C. que vous invoquez, » n'eſt pas un nom qui ſoit vain. Auſſitoſt qu'ils eurent dit ces paroles, le Saint invoqua le nom de J.C, & ſe baiſſant, il tira le pié de cet homme, qui ſentit ſa jambe auparavant ſeche & renverſée, ſe redreſſer en un inſtant, & s'en alla plein de joie d'avoir recouvré l'uſage de marcher dont il avoit eſté privé ſi long temps. c.5.p.620.

[Il y a un Abraham diſciple d'Agathon, & un autre diſciple de Siſoï; mais ils paroiſſent tous deux poſterieurs à celui-ci.] V. Agathon & Siſoï.

On raporta un jour à l'Abbé Abraham, [on ne dit pas lequel,] qu'un ſolitaire qui avoit paſſé 50 ans ſans manger de pain, & ſans boire[1] que fort peu d'eau, diſoit qu'il avoit ſurmonté les tentations de la chair, l'avarice, & la vaine gloire. Abraham le vint trouver & luy demanda s'il avoit tenu ce diſcours: A quoy » ayant répondu qu'oui, Abraham luy dit; Si en entrant dans » voſtre cellule, vous y trouviez une femme, pourriez vous bien » vous empeſcher de ſonger que c'eſt une femme? Non, luy repar- » tit-il; mais je combatrois contre la penſée que j'en aurois, afin » de ne point offenſer Dieu avec elle. Vous n'avez donc pas en- » tierement étoufé cette paſſion, repartit Abraham; & elle vit » encore en vous, où elle eſt ſeulement comme liée. Puis il ajouta; » Si vous rencontriez en meſme temps dans voſtre chemin des » pierres & de l'or, pourriez vous ne mettre point de difference » entre l'un & l'autre? Non, répondit le ſolitaire; mais je reſiſterois » à mes penſées pour ne point relever cet or de terre. Cette » paſſion vit donc encore en vous, repartit Abraham, & elle eſt » ſeulement comme liée. Si on vous avoit raporté, continua-t-il, » qu'un frere vous aime & dit du bien de vous, & qu'un autre vous » hait & parle à voſtre deſavantage, & que tous deux vous vinſſent » voir; les recevriez vous d'auſſi bon cœur l'un que l'autre? Non, » répondit le ſolitaire; mais je me ferois violence afin de ne pas » moins bien traiter celui qui me hait que celui qui m'aime. Vous » voyez donc, luy dit Abraham, que les paſſions demeurent tou- Vit.P.l 5.c.117. p.517.b|l.5.c.10. 5 15.p.597.2. 1.

1. Il y a dans le grec; ſans boire de vin que fort rarement. Cotel.g.t.1.p.191.b.

jours vivantes, & que les Saints les arreſtent & les lient ſeule- «
Cotel.g.t.1.p. 396. ment en quelque ſorte. 'On raporte encore quelques autres «
paroles du meſme Abraham.

p.397. 'L'Abbé Abraham alla une fois voir un autre Pere nommé Arem. Durant qu'ils eſtoient enſemble, il y arriva un frere qui pria Arem de luy dire ce qu'il devoit faire pour eſtre ſauvé. Ce vieillard luy dit : Ne mangez cette année que du pain & du ſel, « & jeûnez juſques au ſoir; & aprés cela venez me retrouver, & je « vous dirai autre choſe. Il revint donc un an aprés trouver Arem, « & il ſe rencontra qu'Abraham eſtoit encore avec luy. Arem dit donc à ce ſolitaire de ne manger cette année là que de deux jours l'un; & lorſqu'il fut parti, Abraham s'étonnant de cette conduite, dit à Arem : D'où vient qu'eſtant ſi doux à l'égard « des autres, vous impoſez un fardeau ſi peſant à celui-ci ? C'eſt, « dit Arem, que les autres viennent demander avis [plutoſt par « forme, que pour le ſuivre, & quoy qu'on leur diſe,] ils s'en vont « tels qu'ils ſont venus. Mais celui-ci vient dans le veritable deſir « de connoiſtre la volonté de Dieu : Auſſi il travaille avec cou- « rage pour l'executer, & il pratique avec grand ſoin tout ce que « je luy dis. C'eſt pour cela que je luy dis la verité [dans toute ſon « étendue & toute ſa force.] «

Lauſ.c.105.p. 1024.b.c. 'Pallade parle d'un Abraham Egyptien de nation, qui aprés avoir mené dans le deſert une vie tres ſainte & tres auſtere, ſe laiſſa tellement dominer par la vanité, que venant un jour dans l'egliſe, il ſoutint aux Preſtres avec beaucoup de chaleur, qu'il avoit auſſi eſté ordonné Preſtre cette nuit là par J.C: qu'ils devoient le recevoir comme tel, & luy en laiſſer faire les fonctions. Les ſaints Peres le firent ſortir du deſert, le reduiſirent à une vie commune & ſeculiere; & l'ayant par ce moyen gueri de l'enflure de la vanité, ils luy firent reconnoiſtre ſa propre foibleſſe, luy firent voir combien le demon de l'orgueil s'eſtoit joué de luy; & enfin le rétablirent par leurs ſaintes prieres dans la vie & dans la vertu qu'il pratiquoit auparavant.

Cotel.g.t.1.p. 461.c. 'On trouve un autre Abraham Iberien ou Eſpagnol, qui demandoit à l'Abbé Theodore d'Eleutherople, s'il valoit mieux taſcher de s'acquerir une bonne reputation qu'une mauvaiſe; & Theodore luy répondit, Que puiſque la mauvaiſe reputation vient des mauvaiſes actions, [qui offenſent Dieu, &] qui ſcandalizent le prochain, il faut taſcher de bien faire, & s'il arrive que l'on nous eſtime, nous humilier, & nous convaincre que nous ne ſommes pas dignes de la bonne opinion qu'on a de nous.

PIAMMON,

PIAMMON,

PRESTRE ET ABBÉ DES ANACORETES DU DESERT DE DIOLQUE.

CASSIEN fit un voyage de Syrie en Egypte [vers l'an 390,] pour s'y edifier par les exemples & les inſtructions des ſolitaires de cette province. Il alla d'abord dans les deſerts de Panephyſe, d'où il paſſa plus avant dans l'Egypte & vint à Diolque[a] qui eſtoit une petite ville, [b] ou meſme un ſimple bourg placé ſur l'une des ſept embouchures du Nil. Il y vint moins par la neceſſité de ſon voyage que par le deſir de voir les ſolitaires qui y demeuroient, ayant oui dire qu'il y avoit en ces quartiers là beaucoup de monaſteres tres celebres que les anciens Peres y avoient fondez.

Caſſ. coll. 11. c. 1. p. 521.

e. 2. p. 522.

coll. 18. c. 1. p. 678.

oppidum.

a inſt. l. 5. c. 36. p. 126. Ruf. v. P. c. 32. p. 484.

b Caſſ. coll. 18. c. 1. p. 678.

Il y vit en effet une grande quantité de perſonnes qui vivoient tres regulierement ſous la diſcipline de la vie cœnobitique. Outre ceux là il y en avoit d'autres qui eſtoient montez juſques à l'état plus eminent des anacoretes; & qui aprés avoir pratiqué dans le monaſtere la patience, l'humilité, & la pauvreté, entreprenoient enſuite de combatre contre les demons, & entroient pour ce ſujet dans les deſerts les plus reculez. Ils demeuroient dans une iſle bornée d'un coſté par le Nil, & de l'autre par la mer Parthenienne. Cette iſle ne pouvoit eſtre habitée par d'autres que par des anacoretes, parceque n'eſtant compoſée que d'une terre aigre & d'un ſable ſterile, elle eſtoit incapable d'eſtre cultivée; les anacoretes meſme y ſouffroient beaucoup d'incommoditez, n'y ayant de l'eau qu'avec tant de difficulté, qu'ils la menageoient avec plus de ſoin que les avares ne font le vin le plus precieux. Car ils eſtoient obligez de faire une grande lieue ou davantage pour l'aller querir au fleuve du Nil, & de monter meſme pluſieurs montagnes qui ſe rencontroient en divers endroits, & qui redoubloient leur peine.

inſt. l. 5. c. 30. p. 121.

Ruf. v. P. c. 32. p. 484. 1.

c Caſſ. inſt. l. 5. c. 36. p. 127.

[Nous avons vu autrepart quelle eſtoit la pieté & le merite de Jean l'un des Peres & des Preſtres de cette ſolitude.] Caſſien donne auſſi de grands eloges à la vertu d'Arquébe l'un des ſaints

V. S. Jean le Nain § 1, 2.

c. 17. 18. p. 127. 128.

c.38.p.129. anacoretes de ce deſert, où il demeuroit, dit-il, depuis 50 ans
coll.11.c.2.p. lorſqu'il l'y vit, & qui ainſi ne peut eſtre le meſme qu'Arquébe
522. qu'il venoit de voir, qui eſtoit alors Eveſque de Panephyſe, aprés avoir paſſé 37 ans dans la ſolitude.

coll.18.c.4.p. 679. Mais entre tous les ſaints anacoretes qui demeuroient en ce lieu, Piammon eſtoit comme un phare eclatant qui frapoit d'abord les yeux de ceux qui approchoient de ce deſert; & comme cette ville de l'Evangile ſituée ſur le haut d'une montagne, & que l'on voyoit d'abord en arrivant. C'eſtoit le plus ancien de

p.679|Ruf.v.P. c.32.p.484.1| Lauſ.c.72.p. 1002.a|Soz.l.6.c. 29.p.680.d. tous ces anacoretes, & il exerçoit parmi eux l'office de Preſtre, s'acquitant avec beaucoup de ſoin & d'edification des fonctions de cet ordre, & de la charge qu'il avoit de Pere de pluſieurs monaſteres tres celebres. Caſſien ſe contente de rendre en general témoignage à ſon eminente vertu, & de raporter les inſtructions qu'il avoit receues de luy dans un entretien dont il fait ſa dix-huittieme conference, paſſant à deſſein les miracles & les merveilles de la vie de ce ſaint homme, & les prodiges que la grace avoit faits par luy dans le temps meſme qu'il y eſtoit, pour faire eclater la grandeur de ſes merites.

a Soz.p.680.d.
b Caſſ.coll.18.c. 1.p.679.

Ruf.v.P.c.32.p. 484.1. Rufin décrivant le voyage d'une perſonne qui avoit vu Piammon [vers l'an 395,] l'appelle un homme admirable, dont l'humilité & la douceur eſtoient extremes. Il ajoute qu'il avoit la grace de connoiſtre par la revelation du S. Eſprit les choſes les plus cachées, & il en raporte cet exemple.

2. Un jour comme il offroit à Dieu le ſaint Sacrifice, il vit un Ange debout auprés de l'autel, qui tenoit un livre en ſa main, où il écrivoit les noms des ſolitaires qui s'approchoient de la communion, hormis quelques uns qu'il omettoit. Le vieillard obſerva ſoigneuſement qui eſtoient ceux dont il n'écrivoit point les noms. Et quand la Meſſe fut achevée, il les appella tous l'un aprés l'autre en particulier; il leur demanda à chacun quelles fautes ſecrettes ils pouvoient avoir commiſes; & il trouva par leur confeſſion qu'il n'y en avoit pas un ſeul qui ne fuſt tombé dans quelque peché conſiderable. Alors il les exhorta à en faire penitence, & ſe proſternant jour & nuit avec eux devant Dieu comme s'il euſt eſté coupable de leurs offenſes, il demeura continuellement dans la penitence & dans les larmes, juſques à ce qu'il vit encore le meſme Ange debout auprés de l'autel, qui aprés avoir écrit les noms de ceux qui s'en approchoient, appelloit auſſi ceux-ci par leurs noms pour venir à l'autel recevoir [le gage de] leur reconciliation. Ce ſaint homme reconnut par là que Dieu

Note.

avoit eu leur penitence agreable, de ſorte que rempli d'une extreme conſolation, il les rétablit dans la participation des ſaints myſteres de l'autel.

'On ajoute que le démon le battit une fois de telle ſorte, qu'il ne pouvoit en nulle maniere ni ſe tenir debout, ni ſe remuer. Le jour du dimanche eſtant venu, comme il falloit dire la Meſſe, il commanda aux freres de le porter à l'autel, où priant par terre ſans ſe pouvoir ſoutenir, il apperceut ſoudain cet Ange de Dieu qu'il avoit accoutumé de voir debout auprés de l'autel, lequel luy tendit la main & le releva; & auſſitoſt toute ſa douleur s'evanouit de telle ſorte qu'il ſe ſentit plus fort & plus ſain que de coutume. 'Quelques uns diſent que cela luy arriva plus d'une fois. p.484.a. Lauſ.c.72.p. 1002.b.

'On remarque encore de luy, qu'un frere luy ayant preſenté une grape de raiſin, & du vin; quoiqu'il y euſt 25 ans qu'il s'abſtenoit de ces ſortes de choſes ſans que perſonne le ſceuſt, il les prit neanmoins, mangea la grape & but le vin, ſans en faire aucune difficulté, aimant mieux violer ſon abſtinence, que de s'expoſer à la vanité, en la faiſant connoiſtre aux autres. Caſſn.coll.17.c. 24.p.669.

'Durant le regne de Valens, Luce chef des Ariens [& uſurpateur du ſiege d'Alexandrie] ayant perſecuté divers ſolitaires d'Egypte & de Thebaïde, & les ayant fait releguer juſque dans les mines du Pont & de l'Armenie, Piammon fut choiſi pour leur porter les aumoſnes que leurs freres leur envoyoient. 'Ainſi ce fut peuteſtre luy qui apprit à Saint Jerome que Rufin eſtoit en Egypte [vers l'an 375.] coll.18.c.7.p.687. Hier.ep.41.p.213. b] Vit.P.p.441.1.

S. APOLLON, ABBÉ EN THEBAÏDE.

1. SAINT Apollon a eu pour hiſtorien, [neuf ans au moins avant ſa mort,] Timothée Patriarche d'Alexandrie [mort en 385,] qui avoit fort bien repreſenté ſon excellente maniere de vivre & les œuvres divines & miraculeuſes qu'il avoit déja operées. [Cet ouvrage eſt perdu: mais nous avons ce que S. Petrone de Boulogne] qui l'avoit vu, en a écrit Soz.l.6.c.29.p. 680.a. Vit.P.l.2.c.7.p. 160.1.

1. A'πολλὼς. Rufin l'appelle *Apollonius*.

Soz.l.3.c.14 n. 5 Ruf.l.6.c.29.p. 679 d. Vit.P.p.460.2. Boll.25.jan.p. 623.1.

amplement par la plume de Rufin, & l'abregé que Sozomene a fait de ſon hiſtoire, [ſoit ſur Rufin à qui il eſt tout à fait conforme, ſoit ſur Timothée,] que Rufin" peut avoir lu, & cité en un endroit. Ce que Rufin en a écrit, a eſté abregé & mis en vers par S. Aldhelme, [& traduit tout entier en françois dans l'hiſtoire des Peres des deſerts, & dans les vies des Saints"]: ce qui nous obligera de ne faire ici qu'une ſuite fort courte de ſa vie.

in geſtis S. Apſtrebaſtor

de Mr du Foſſé au 25 de janvier. NOTE 1.

Vit.P.p.460.1. p.461.1.

"Ce Saint paroiſt eſtre né en l'an 321, ou peu auparavant.] Dés l'age de 15 ans il ſe retira dans le deſert, & il y eut pour compagnon ſon frere aiſné, qui y mena longtemps avec luy une vie parfaite, & n'en ſortit que pour aller recevoir de Dieu une recompenſe eternelle. Si l'Abbé Apollon dont parle Caſſien dans ſa derniere conference, eſt noſtre Saint, comme quelques uns le croient, il faudra dire qu'il eut encore deux freres, qui demeurerent ce ſemble tous deux dans le monde, & dont l'un qui eſtoit plus jeune que luy, eſtoit mort cinq ans aprés qu'il ſe fut retiré dans le deſert. Caſſien raporte que lorſqu'Apollon eſtoit dans la 10e année de ſa retraite, ſon frere qui eſtoit ſeculier, vint au milieu de la nuit à la porte de ſa cellule pour le conjurer avec larmes de ſortir un moment, & de l'aider à retirer un de ſes bœufs d'un bourbier où il venoit de tomber aſſez loin de là, parcequ'il luy eſtoit impoſſible de l'en degager luy ſeul. Aprés beaucoup de prieres, Apollon luy répondit : Pourquoi venez vous « ici ? Que ne vous eſtes vous adreſſé à noſtre frere le cadet, qui « eſtoit plus pres de vous ? Cet homme crut que ce bon ſolitaire « avoit oublié que ce frere dont il parloit eſtoit mort il y avoit longtemps, & qu'apparemment ſon auſterité exceſſive & la ſolitude continuelle luy avoient affoibli l'eſprit. Il luy répondit : Comment pouvois-je appeller à mon ſecours un homme qui eſt « mort il y a quinze ans ? Et moy, répondit l'Abbé Apollon, je ſuis « mort auſſi au monde il y a plus de vingt ans, & eſtant comme je « ſuis enſeveli dans le tombeau de ma cellule, je ne puis plus rien « faire de tout ce qui ne regarde que cette vie : ce qu'il confirma « par l'autorité de J.C, qui ne voulut pas qu'un de ſes diſciples allaſt enſevelir ſon pere. Abraham ſolitaire, [apparemment vers Diolque en la baſſe Egypte,] propoſoit cet exemple à Caſſien, pour montrer qu'il faut eſtre auſſi audeſſus de l'amour charnel des parens que l'eſtoit ce Saint, pour pouvoir vivre auprés d'eux ſans eſtre en danger de ſe perdre.

Caſſ.coll.24.c. 9.p.808.

Vit.P.p.461.2.

[Apollon ne contoit donc pour frere que ſon aiſné qui avoit tout quitté comme luy pour poſſeder J.C.] Il demeura l'heritier

des richeſſes de ſa grace; & ſa vertu s'augmenta toujours par les exercices de pieté qu'il pratiqua dans le deſert. Lorſqu'il fut arrivé à l'age de 40 ans, Dieu luy commanda de s'approcher des pays habitez, pour luy acquerir des ſerviteurs dignes de luy, renverſer toute la ſageſſe de Babylone, & abatre le culte des
en l'an 361. demons, que Julien l'apoſtat entreprenoit de rétablir. Il demanda pour cela que Dieu luy oſtaſt l'eſprit de vanité, de peur que s'elevant au deſſus de ſes freres, il ne perdiſt tous les biens qu'il avoit receus de luy; & Dieu fit un miracle pour l'aſſurer
&c. qu'il luy accordoit cette priere, [que ſon eſprit ſeul avoit pu luy inſpirer.] On ajoute qu'il luy promit meſme de luy accorder tout ce qu'il luy demanderoit à l'avenir. [Et que pourroit-il refuſer à la priere humble qui penetre juſque dans les Cieux,] outre que la ſageſſe [dont l'eſprit qui prie en nous, l'avoit rempli,] faiſoit qu'il ne demandoit que des choſes dignes de luy eſtre accordées?

Vit. P. p. 460. 1. p. 460. 1. Soz. l. 3. c. 14. p. 518. c. Vit. P. p. 460. 1. Soz. p. 518. d.

Il vint donc demeurer dans une caverne au pié d'une montagne proche du deſert, où il parut revétu [comme les moines de Tabenne] d'une tunique de gros lin, & d'un capuce de toile qui luy couvroit la teſte & le cou, ſans manger que des herbes [crues,] voulant entierement ſe paſſer de feu. Cette vie auſtere, jointe aux grands miracles qu'il faiſoit, le firent bientoſt regarder comme un prophete; & avant la mort de Julien [arrivée vers le milieu de l'an 363,] pluſieurs moines s'eſtoient déja aſſemblez autour de luy. Il alla avec eux conſoler un ſolitaire que les
fratrem. officiers de Julien avoient pris pour l'enroller. On voulut les enroller eux meſmes: mais ces officiers furent obligez par divers miracles d'ouvrir la priſon & à eux & à tous les autres qu'ils y retenoient.

Vit. P. p. 460. 2. Boll. 25. jan. p. 614. c. Vit. P. p. 461. 2. 2] Soz. l. 6. c. 29. p. 679. d. Vit. P. p. 460. 2. p. 461. 1.

Ils retournerent ainſi à leur ſolitude, qui environnoit la caverne où le Saint eſtoit venu demeurer, ſur une montagne dans le territoire de [la grande] Hermopole en Thebaïde, où l'on tenoit par tradition que J. C. avoit eſté mené dans ſon enfance. C'eſtoit là que Saint Apollon avoit formé pluſieurs monaſteres, qui comprenoient environ 500 moines vers l'an 395. [D'abord] il les laiſſoit paſſer toute la ſemaine en leur particulier, hors le dimanche, qu'il les faiſoit venir manger avec luy. [Depuis] ils n'eurent plus qu'une table commune, & deſcendant de la montagne ſur les trois heures, pour participer à la communion du Seigneur, [tantoſt ils prenoient leur repas auſſitoſt aprés,] tantoſt ils le differoient juſqu'au ſoir, ſe nourriſſant cependant des inſtructions qu'on leur donnoit. Aprés le repas ils paſſoient toute la nuit à

1] 460. 2. p. 460. 1. 2. p. 461. 2. p. 464. 1.

mediter & à chanter les louanges de Dieu, les uns dans le meſme lieu où ils avoient mangé, les autres[diſperſez]dans le deſert.[Ainſi ils ne dormoient que ſur la fin de la nuit.]Quelques uns paſſoient pluſieurs jours ſans autre nourriture que celle de
p.463.1. la grace[& de la communion]du Seigneur.'Il paroiſt que leur nourriture ordinaire eſtoit des pains ſecs & quelques herbes ſalées.

p.464.2. 'Le Saint ſouhaitoit que les moines puſſent recevoir tous les jours les ſaints myſteres: mais il les avertiſſoit auſſi de s'y preparer avec grand ſoin depeur de s'en rendre indignes.'Il travail-
1. loit auſſi beaucoup à les maintenir toujours"dans la joie,'où doi- &c.
2. vent eſtre ceux qui n'aimant que le ciel, ſe voient en état d'eſ-
Vit.P.p.461.2. perer un ſi grand bonheur.'Leurs habits eſtoient blancs,[comme celui du Saint,]& extremement propres; & comme leurs ames eſtoient encore plus eclatantes par la blancheur des ver-
p.461.2. tus, en les voyant on croyoit voir une armée d'Anges.'Il y avoit parmi eux pluſieurs Ethiopiens,qui ne le cedoient point aux autres pour la pieté.

p.461.1. 'Le Saint qui avoit receu deDieu un don particulier pour l'inſ-
Soz.p.518.d|l.6. truction & pour la parole,'leur ſervoit à tous d'un maiſtre excel-
c.29.p.680.a. lent,[d'autant plus utile]qu'il eſtoit plus agreable,& qu'il les inſ-
Vit.P.c.7.p.464. truiſoit autant par ſes actions que par ſes paroles.'Il leur inſpi-
2|Cotel.g.1.1.p. roit un grand reſpect pour les hoſtes, & une grande affection à
400.b. les ſervir, juſqu'à vouloir qu'ils ſe proſternaſſent devant eux, & les adoraſſent en quelque ſorte, parceque c'eſtoit Dieu meſme
Vit.P.p.464.1. que l'on adoroit dans ſes ſerviteurs.'On verra dans la ſuite en la perſonne de S.Petrone comment il avoit accoutumé de les rece-
&. voir.'Quand quelque hoſte avoit beſoin de manger avant trois heures, le mécredi ou le vendredi il luy en faiſoit ſervir à luy ſeul, eſtant bien aiſe que les jeûnes de ces deux jours s'obſervaſ-
p.465.1. ſent inviolablement, hors des neceſſitez conſiderables,'parcequ'ils eſtoient[alors]dans un uſage general fondé ſur une tradition[qu'on voit avoir eſté receue des le commencement du III. ſiecle au moins.]

p.460.1. 'Dieu qui avoit promis au Saint de luy accorder tout ce qu'il
p.461.1|Soz.l.3. demanderoit,'verifia cette promeſſe par divers effets, par un
c.14.p.518.d. grand nombre de miracles, & par diverſes revelations qu'il luy
Vit.P.p.461.1. accorda;'ce que le Saint cachoit aux autres, & à luy meſme autant qu'il luy eſtoit poſſible, depeur de tomber dans l'illuſion,
p.463.1. & de ſe perdre.'Au commencement qu'il demeura dans ſa caverne [pres d'Hermopole,]n'ayant encore avec luy que peu de

perſonnes, Dieu luy envoya le jour de Paſque, par un miracle viſible, quantité de pains, de raiſins, de miel, de lait, & de toutes ſortes de fruits; en ſorte qu'ils en eurent pour ſe nourrir juſqu'à la Pentecoſte.

'Il convertit un grand nombre de payens de dix villages voiſins, en les tenant arreſtez avec leur idole qu'ils promenoient p.461.462.
&c. par les champs; [ce que l'on raporte "auſſi de Caſſien Eveſque d'Autun.] 'Il accorda deux villages preſts à ſe battre au ſujet des p.462.1.2.
bornes de leur territoire, que le debordement du Nil pouvoit Boll.25.jan.p.
avoir confondues. [2]Il fit cette reconciliation en promettant à un 626.b.
[a] Vit.P.p.462.2.
voleur qui eſtoit le chef de la querelle, le pardon de ſes pechez; & il le luy obtint de Dieu, comme ils en furent tous deux aſſurez dans une viſion. 'Il pacifia une autre guerre ſemblable par la 2.463.1.
mort de celui qui en eſtoit auteur, & qui proteſtoit que tant qu'il vivroit il ne falloit point parler d'accord: & cela convertit en-
&c. core "tous ceux de ſon village, car ceux de l'autre eſtoient déja Chrétiens.

'Dans une famine dont la Thebaïde fut affligée, les peuples 2.
eurent recours à la charité d'Apollon: & il leur fit diſtribuer en abondance toutes les proviſions du monaſtere. On fut bientoſt reduit à trois paniers de pain, qui eſtoient pour nourrir la communauté durant un jour. Il les fit neanmoins diſtribuer, mais en declarant au nom de Dieu qu'ils ne ſe videroient point que la moiſſon prochaine ne fuſt venue; & elle ne devoit arriver que dans quatre mois. La meſme choſe arriva encore en d'autres rencontres.

[L'un de ſes plus grands miracles fut ſans doute] lorſqu'ayant 2.
eſté prié par un de ſes Religieux, en qui tous les autres remarquoient peu d'humilité & de modeſtie, de demander à Dieu pour luy ces vertus, il ſe mit en oraiſon pour les luy obtenir; & ce frere en fut tellement rempli que les autres ne ſe pouvoient laſſer de l'admirer.

'Les demons luy demanderent une fois s'il eſtoit un Elie ou 2.
un Apoſtre pour entreprendre de ſi grandes choſes: & il leur répondit [que non; mais] que Dieu qui avoit agi par ces Saints eſtoit toujours egalement bon & egalement puiſſant.

[Petrone depuis Eveſque de Boulogne, qui viſitoit les monaſ-
V. la note 2. teres de l'Egypte,] 'vint auſſi ["un peu avant la fin de 394,] avec p.464.2.
deux autres, voir S. Apollon qui en avoit averti ſes freres trois jours auparavant; de ſorte qu'ils vinrent bien loin au devant d'eux, les receurent en chantant des pſeaumes, ſe proſternerent

devant eux, les embraſſerent, & les conduiſirent en chantant juſqu'à leur maiſon. Quand ils approcherent, Apollon ſortit au-devant d'eux; les receut comme les autres en ſe proſternant juſqu'en terre, & en leur donnant le baiſer de paix. Quand on fut entré, on alla d'abord faire la priere ſelon la coutume generale de tous les moines; aprés quoy il leur lava les piez de ſes propres mains, & fit toutes les autres choſes qui pouvoient les delaſſer de la fatigue du chemin. C'eſt ainſi qu'il recevoit tous les hoſtes.

p.465.1. 'Ils demeurerent une ſemaine avec luy, durant laquelle a il leur
a p.461.2|464.2. fit beaucoup d'entretiens ſpirituels, & leur rendit raiſon de di-
p.465.1. vers points de ſa conduite. 'Il leur témoigna deſapprouver extremement les moines ou qui portoient de grands cheveux, ou qui ſe chargeoient de chaines & d'autres choſes ſemblables, qui marquoient de l'affectation & du deſir de ſe faire eſtimer des hommes; [en quoy il ne faiſoit, ſelon S. Epiphane, que ſuivre l'eſ-
p.463.2|460.1. prit general de l'Egliſe. Petrone & ſes compagnons] entretinrent auſſi les plus anciens de ſes Religieux, de qui ils apprirent les merveilles de ſa vie: & ils n'eurent pas de peine à croire ce qu'on leur en dit, ayant vu de leurs yeux remporter encore toutes pleines les meſmes corbeilles dans leſquelles on avoit apporté le pain pour couvrir la table, quoique chacun s'en fuſt raſſa-
p.460.2. ſié. 'Ils admirerent auſſi que les diſciples de ce grand maiſtre de la pieté eſtoient preſque tous aſſez parfaits pour pouvoir faire des miracles.

p.465.1. 'Quand ils voulurent s'en aller, Apollon leur donna quelques uns de ſes Religieux, dont les entretiens eſtoient capables de les edifier, avec ordre de les conduire chez tous les ſolitaires des environs: [& de tous ſes Religieux il n'y en eut preſque aucun qui ne s'offriſt pour leur rendre ce devoir de charité.

Nous ne trouvons plus rien de S. Apollon aprés cette viſite:]
p.460.1 '& comme il avoit alors [75 ou] pres de 80 ans, [il peut bien n'a-
Boll.25.jan.p. voir pas beaucoup vécu depuis.] 'On croit que c'eſt cet Apollon
623.c. mort en paix que les Grecs honorent le 25 de janvier, auquel
c. Bollandus l'a mis pour ce ſujet. 'Quelques nouveaux Latins le marquent le 18 d'avril à cauſe de Saint Apollone Senateur Martyr ſous Commode, dont on fait memoire ce jour là. D'autres l'ont confondu avec Saint Apollone Diacre [Martyr ſous Diocletien.

Mais nous ne voyons rien qui nous empeſche de luy raporter
Vit. P. l. 3. c. 25. p. 501 | l. 5. c. 15. § 65. p. 627. ce qu'on lit,] que l'Abbé Apollon s'excuſa longtemps de prier pour

pour un demoniaque qu'on luy avoit amené, comme en eſtant indigne. Il le fit neanmoins enfin, & commanda au demon de ſortir. Le demon dit qu'il luy obeïroit quand il auroit expliqué ce que c'eſtoit dans l'Evangile que les brebis & les boucs. Apol-
» lon répondit ; Dieu ſçait qui ſont les brebis : & les boucs ſont
» ceux qui ſont méchans comme je le ſuis. Le demon s'écria qu'il ne pouvoit reſiſter à une ſi grande humilité, & ſortit à l'inſtant meſme.

'Le monaſtere de l'Abbé Apollon eſtoit encore celebre en Thebaïde à la fin du VI. ſiecle. Moſc,c.184.p. 1138.b.c.

[Les celebres ſolitudes de Sceté, des Cellules, & de Nitrie, ont eu auſſi leurs Apollons.]'Celui de Sceté eſtoit un berger, qui avoit vécu juſqu'à l'age de 40 ans ſans faire une ſeule priere, & tellement poſſedé du demon, qu'il ouvrit le ventre à une femme groſſe par la ſeule curioſité de voir comment un enfant eſtoit dans le ventre de ſa mere. A peine eut-il ſatisfait ſa curioſité par ce double homicide, que le remors dont il fut touché le fit aller à Sceté pour y avouer ſa faute aux Peres : & y ayant entendu
» chanter ce que dit David. Nos jours ſont de 70 ans, ou de 80
» pour les plus robuſtes, il dit qu'aprés avoir paſſé 40 ans ſans prier Dieu, s'il luy plaiſoit de luy donner encore 40 ans de vie, il les employeroit tout entiers à le prier, & à luy demander le pardon de ſes pechez. Il ſe donna en effet tout entier à la priere,
» ſans meſme travailler des mains ; & il diſoit jour & nuit : J'ay pe-
» ché parceque je ſuis homme : mais que voſtre colere s'appaiſe
» parceque vous eſtes Dieu.' On ajoute qu'il receut enfin quelque Cotel.g t.1.p. 399. p.402. aſſurance que Dieu luy avoit remis tous ſes pechez, meſme la mort de la femme. Mais pour l'enfant[dont il avoit tué l'ame avec le corps,]on ne l'aſſura point encore que Dieu luy euſt pardonné ce crime. Un des Peres luy dit neanmoins que Dieu le luy avoit auſſi pardonné, mais qu'il ne luy declaroit pas, parcequ'il luy eſtoit plus utile[de demeurer dans ce doute.]

'On dit d'Apollon des Cellules, que quand quelqu'un le venoit prier de luy rendre quelque ſervice que ce fuſt, il y alloit avec joie, en diſant qu'il alloit ce jour là travailler avec J. C. pour ſon ame. Car il regardoit ce travail comme ſa vraie recompenſe. p.399.a.

NOTE 2. [C'eſt peut-eſtre cet]'Apollon dont Moyſe de Sceté, [mort comme nous croyons, vers 395,]parle à Caſſien comme du plus excellent des anciens. Ayant reconnu ſur le viſage d'un frere l'état faſcheux où il ſe trouvoit, & luy ayant fait avouer par la douceur de ſes demandes qu'il s'en retournoit dans le ſiecle, parceque. Caſſi.coll.22.35. p.521.522.

eſtant tenté par le demon de la volupté, un vieillard qu'il avoit conſulté, l'avoit rejetté comme un miſerable indigne du nom
p.512. de moine; il conſola ce frere, en l'aſſurant que la tentation qu'il ſouffroit ſe ſurmontoit moins par le travail que par la grace & la miſericorde du Seigneur, qui aſſiſte & protege noſtre foibleſſe. Il pria Dieu au contraire de faire ſentir au vieillard les peines qu'il avoit eu ſi peu de ſoin de ſoulager dans ſon frere: & l'eſtant en meſme temps allé trouver, il luy apprit que la tentation qu'il ſouffroit eſtoit la punition de ſon peu de charité, dont il luy fit une forte reprimende, l'exhorta à recourir à Dieu & &c.
pour ſa tentation, & pour ſa faute, pria pour luy, & luy obtint auſſitoſt le calme.

Cotel.g.t.1.p. 608.b,c. [Cette hiſtoire a quelque raport à ce que] Saint Pemen raportoit de Timothée, qui menoit une vie d'anacorete dans une communauté, [comme on en voit encore des exemples à Lerins & en d'autres lieux.] L'Abbé de ce monaſtere ayant ſceu qu'un des freres eſtoit tombé par quelque tentation, & ne prenoit pas aſſez de ſo in de ſon ſalut, Timothée qu'il conſulta ſur cela, luy conſeilla de le chaſſer de la maiſon. Cela fut fait, & auſſitoſt Timothée ſe trouva attaqué par la meſme tentation que ce frere, juſqu'à ſe voir en danger de perir. Il pleura devant Dieu, & luy dit: J'ay peché, Seigneur; faites moy miſericorde. [Il ne voyoit « pas neanmoins encore quel peché en particulier luy avoit attiré cette tentation; mais] il l'apprit par une voix du Ciel, qui luy dit que c'eſtoit parcequ'il avoit negligé d'aſſiſter ſon frere. S. Pemen raportoit cela, pour montrer que s'il faut témoigner de l'amitié à ceux qui ne font point de faute, il en faut témoigner deux fois autant à ceux qui en font, à cauſe que leur foibleſſe a beſoin d'un plus grand ſecours.

Lauſc.14.p.976. b.c[Soz.l.6.c.29. p.651.a.b. 'Apollon de Nitrie ne s'eſtoit retiré dans ce deſert en quittant la marchandiſe, que dans un age avancé, où il ne pouvoit plus apprendre un métier ni s'appliquer à écrire. Mais au lieu de z.
cela il alloit par pieté acheter à Alexandrie tout ce qui pouvoit eſtre neceſſaire pour les freres ſains & malades, & quand il eſtoit revenu, il s'occupoit depuis le grand matin juſques à trois heures, [qu'il alloit manger,] à parcourir toutes les cellules, pour voir de quoy chacun avoit beſoin, particulierement les malades, afin de le leur porter. Il paſſa ainſi vingt années, & lorſqu'il fut pres de mourir, il laiſſa le peu qu'il avoit à un autre, en le priant de continuer le meſme trafic. Car entre cinq mille

z. *ou bien*, à l'étude de l'Ecriture: *ἢ τὰ τῶν γραφῶν*. Sozomene l'entend ſimplement d'écrire.

ſolitaires qui demeuroient ſur cette montagne deſerte, il eſtoit difficile que pluſieurs n'euſſent beſoin de ce ſecours. Sozomene le met entre ceux qui fleuriſſoient des le temps de Valentinien I, [& on peut juger au moins qu'il eſtoit mort avant l'an 399, auquel Pallade quitta le deſert.

'Iſaac qui eſt appellé diſciple d'Apollon, [pouvoit l'eſtre de celui des Cellules. Nous en parlons "dans un autre endroit. Cotel. g. t. 1. p. 507. b.

V. Crone.

S. PAPHNUCE, SURNOMMÉ CEPHALE, CONFESSEUR; ET SAINT PAPHNUCE, SURNOMMÉ BUBALE, PRESTRE ET ABBÉ DE SCETÉ, ET DIVERS AUTRES SOLITAIRES.

[LE nom de Paphnuce qui paroiſt avoir eſté commun parmi les Egyptiens, eſt celebre dans l'Egliſe à cauſe de pluſieurs Saints qui l'ont porté.] 'Des la perſecution de Diocletien il y en a eu un que l'Egliſe honore le 24 ſeptembre comme Anacorete, & comme Martyr. ["Mais nous n'en avons rien qu'on puiſſe dire eſtre un peu autoriſé.] 'On a encore moins de lumiere ſur un Paphnuce Eveſque & Martyr dont les Grecs font une grande feſte le 19 d'avril, [ſi l'on ne dit que c'eſt le meſme que le precedent.] 'Ils font encore le lendemain memoire d'un S. Paphnuce de Jeruſalem anacorete, dont nous ne ſavons rien non plus. S. Paphnuce Eveſque dans la haute Thebaïde & Confeſſeur, ſe rendit egalement illuſtre & durant la perſecution de l'Egliſe ſous Maximin, "& durant ſa paix dans les Conciles de Nicée & de Tyr ſous Conſtantin. 'Il y en a qui Vit. P. n. p. 488. n. 2. V. S. Arſien 5 1. Boll. 19. apr. p. 623. p. 757. V. S. Athanaſe 5 19. 20. note 49. Vit. P. n. p. 672.

croient que c'eſt le meſme Paphnuce Confeſſeur qui demeuroit avec S. Antoine.

Il y avoit encore un Saint Paphnuce celebre Abbé dans la Thebaïde, où il demeuroit à l'extremité du territoire d'Heraclée. Rufin, ou plutoſt Petrone dit qu'il avoit vu ſon monaſtere [vers l'an 390.] Mais il ne parle de luy que ſur le raport des autres. Auſſi la traduction qui eſt dans Pallade, porte qu'il eſtoit mort quelque peu de temps auparavant, [c'eſt à dire peuteſtre vers 380. On pourroit croire avec quelque apparence que ce Paphnuce ſeroit le meſme que le Confeſſeur ami de S. Antoine, n'y ayant peuteſtre rien qui l'empeſche, ſi ce n'eſt que Rufin ne le dit pas; ce qui n'eſt pas grand'choſe. Au reſte le temps y convient aſſez, & le lieu où demeuroit S. Antoine n'eſtoit pas eloigné du dioceſe d'Heraclée.] C'eſt en effet celui d'Heraclée à qui pluſieurs attribuent la converſion de Ste Thaïs courtiſane fameuſe d'une ville d'Egypte. Or Paphnuce dont Dieu ſe ſervit pour la convertir, vivoit du temps de Saint Antoine, & de S. Paul ſon diſciple [ſurnommé le ſimple,] par le conſeil deſquels il finit la penitence de Thaïs. Quelques nouveaux Grecs diſent qu'il eſtoit de Sidon. Les Grecs & quelques Latins honorent Ste Thaïs le 8 d'octobre, comme un exemple inſigne de la miſericorde de Dieu & de la toutepuiſſance de ſa grace. [Mais il ſuffit d'en indiquer ici l'hiſtoire, qui eſt celebre auſſi bien que celle de Paphnuce d'Heraclée,] dont Rufin nous apprend diverſes choſes. Quelques Latins modernes font memoire de ce Saint le 3 de mars, d'autres le 29 de novembre. On ne trouve point que les Grecs l'honorent.

Ath. v. Ant. t. 2.

Vit. P. l. 2. c. 16. p. 473. 2.

Laus. c. 62. p. 994. d.

Vit. P. n. p. 488. 1. Bult. ori. add.

Vit. P. p. 374. 2.

p. 375. 1.

l. 2. c. 16. p. 473. 475.

Vit. P. p. 488. 1.

Boll. 20. apr. p. 737. f.

Il y a encore un Paphnuce nommé aprés le grand Serapion, & entre les deux celebres Macaires, comme ayant compoſé avec eux une regle pour les ſolitaires, que nous avons dans le recueil de S. Benoiſt d'Agnane. [Il eſt aiſé de jûger par là, que c'eſtoit l'un des plus illuſtres & des plus anciens Peres des ſolitaires de ces quartiers là, c'eſt à dire de Nitrie & de Sceté, & qu'ainſi c'eſt luy meſme] à qui Sozomene attribue cette qualité, & qu'il fait compagnon de Pambon, de Serapion, & de divers autres. [Son antiquité donne lieu de croire que] c'eſt Paphnuce ſurnommé Cephale, [a] qui ayant eſté contemporain de Saint Antoine, [b] vivoit encore lorſque Pallade demeuroit déja à Nitrie, ou plutoſt aux Cellules [où il vint en 391.

Cod. reg. t. 1. p. 14.

Soz. l. 3. c. 14. p. 516. b.

Cod. reg. t. 1. p. 13.

a Vit. P. l. 3. c. 158. p. 520. 1.

b Laus. c. 91. p. 1015. d.

Il eſtoit fort avancé dans la pieté & dans la lumiere de Dieu des le temps de S. Antoine.] Car on raporte qu'un frere ayant,

Vit. P. l. 3. c. 158. p. 520. 1.

à ce que l'on diſoit, fait quelque faute dans ſon monaſtere, & en ayant eſté repris aſſez aigrement, s'en alla trouver Saint Antoine: ce que les autres voyant, ils le ſuivirent pour le ramener, & luy reprocherent ſa faute en la preſence du Saint. Au contraire ce frere ſoutenoit qu'il ne l'avoit point commiſe. S. Paphnuce Cephale s'y eſtant donc rencontré, leur dit à tous » cette parabole dont ils n'avoient jamais entendu parler. J'ay vu » ſur le bord du fleuve un homme qui eſtoit dans la bourbe juſ- » qu'aux genoux, quelques uns venant pour luy donner la main, » l'y ont enfoncé juſques au cou. Alors Saint Antoine regardant » Paphnuce, dit: Voilà un homme qui juge des choſes ſelon la » verité, & qui eſt capable de ſauver les ames.

'Cette hiſtoire traduite depuis peu, d'un manuſcrit arabe, dit que ce frere eſtoit accuſé de fornication. Mais au lieu de Paphnuce Cephale, elle met l'Abbé Bebnude, [qui peut bien eſtre le meſme nom que Paphnute prononcé d'une maniere plus douce.] Eck.reg.p.102.

'Pallade dit de Paphnuce Cephale, que c'eſtoit un homme admirable & à qui Dieu par une grace ſinguliere avoit donné à un ſi haut point l'intelligence des ſaintes Ecritures, qu'encore qu'il ne les euſt jamais lues, il n'y avoit rien dans l'ancien ni dans le nouveau Teſtament dont il ne donnaſt l'explication. Mais il eſtoit ſi modeſte qu'il cachoit autant qu'il pouvoit ce don d'intelligence & de prophetie dont Dieu le favoriſoit. On ajoutoit encore pour marque de ſa vertu, que durant 80 ans entiers il n'avoit jamais eu deux tuniques en meſme temps. Lauſ.c.91.p. 1015.d.

'Trois anciens luy eſtant venus demander quelque parole » d'edification, il leur dit: Aimez le travail & la peine plus que le » repos, l'ignominie plus que la gloire, & plus à donner qu'à re- » cevoir. Cotel.g.t.1.p. 562.c.

'Lorſque Melanie vint à Nitrie ſous Valens [en l'an 367,] entre les ſaints Peres qu'elle y trouva, Pallade remarque Paphnuce qu'il qualifie Saint: & un peu aprés il met Paphnuce au nombre de ceux que Valens relegua pour la confeſſion de la divinité de J.C, à Dioceſarée en Paleſtine, [peuteſtre en l'année 376. Ce qui fait juger davantage que c'eſt le meſme Paphnuce, c'eſt que] 'Pallade dit qu'il luy avoit parlé depuis cela, [a] & ce n'eſtoit point l'un des Eveſques bannis, comme on le voit par Saint Epiphane. Lauſ.c.117.p. 1031.c. p.1032.a. b. a Epi.72.c.11.p. 842.d.

'Pallade eſtant venu à Nitrie [en 390,] & l'année ſuivante dans le deſert plus reculé, [b] c'eſt à dire dans les Cellules, [c] où eſtoit Lauſ.c.7.p.908. c. b c.20.p.924.b. c c.86.p.1012.b.

c.82.p.1015. 1019. le monaſtere d'Evagre, il arriva un jour que luy, Evagre, & Albin, ſe rencontrerent avec Paphnuce Cephale chez Crone, auprés duquel demeuroit Jacque ſurnommé le boiteux. Là ces trois Saints, & nommément S. Paphnuce, firent un fort beau diſcours que Pallade a cru devoir raporter tout entier.

Caſſ.coll.3.c.1. p.132. 'Caſſien fait de grands eloges de Paphnuce "ſurnommé Bubale, Preſtre de l'Egliſe de Sceté, qui brilloit, dit-il, comme un aſtre eclatant par la lumiere de ſa ſcience au milieu de tant d'autres étoilles tres pures qui éclairoient alors l'obſcurité des deſerts. Il embraſſa la vie ſolitaire, & la profeſſion religieuſe, excité par les exhortations de S. Antoine, & par l'exemple de ſes vertus. Des ſa premiere jeuneſſe il ſe voua à Dieu dans un monaſtere, où il s'appliqua avec tant d'ardeur aux ſaintes inſtructions qu'on y faiſoit, qu'en tres peu de temps il s'y enrichit de la ſcience de toutes ſortes de vertus, & entre autres d'une humilité & d'une obeïſſance profonde. La pratique de ces deux vertus luy donna le moyen de mortifier entierement ſa volonté, & d'éteindre en luy tous les deſirs dereglez. NOTE 1.

c.4.p.135. c.1.p.132. p.132. 'Ce Saint ayant donc pratiqué dans la derniere perfection tous les exercices des monaſteres durant le peu de temps qu'il y demeura, & tous les ſaints reglemens que les plus anciens Peres y ont établis, ſon zele & le deſir de s'avancer de plus en plus dans la vertu, luy firent chercher le fond d'un deſert; afin de jouir plus intimement de Dieu, aprés lequel ſeul il ſoupiroit au milieu meſme de la compagnie de ſes freres; & de n'en eſtre à l'avenir ſeparé par la converſation d'aucun homme. Ce fut pour cela qu'il ſe mit dans une cellule à deux lieues de l'Egliſe de Sceté, où il ſignala encore ſa ferveur extraordinaire; & il y ſurpaſſa autant par ſon ardeur, & par le deſir de cette continuelle application à Dieu, les autres anacoretes de ce deſert, qu'il avoit déja ſurpaſſé ſes freres dans le monaſtere. Il evitoit d'eſtre vu de perſonne, & alloit pour cela dans les lieux de ces deſerts les plus écartez, les plus detournez, & les plus inacceſſibles. Il s'y tenoit longtemps, en ſorte que les anacoretes meſmes ne le rencontroient que fort rarement & avec beaucoup de peine: Ce qui fit croire qu'il avoit tous les jours la conſolation de jouir de la compagnie des Anges, & luy fit donner comme pour recompenſe de ſa vertu & de ſon amour pour la ſolitude, le nom de Bubale ou de buſle, [cet animal eſtant toujours dans les bois & dans les deſerts.]

p.132. coll.18.c. 15.p.694. 'Des ſa premiere jeuneſſe il eclatoit de telle ſorte par ſa vertu,

p.694.

que les plus grands hommes de ce temps là admiroient ſa gravité & ſon courage, & luy donnoient place parmi eux nonobſtant ſon age, l'egalant aux plus vertueux & aux plus anciens. Cela luy ſuſcita de l'envie, & cette paſſion qui avoit autrefois animé les freres de Joſeph, alluma le meſme feu dans le cœur d'un des ſolitaires ; qui voulant décrier Paphnuce, & ternir ſa reputation par quelque fletriſſure honteuſe, s'aviſa de cette malice : Il prit l'occaſion un jour de dimanche lorſque Paphnuce eſtoit ſorti de ſa cellule pour venir à l'egliſe, d'y entrer luy-meſme en ſecret. Il y porta ſon livre qu'il cacha adroitement ſous la natte qu'il avoit accoutumé de faire de feuilles de palmier, & s'aſſurant de l'effet de cette fourberie qu'il avoit ſi malicieuſement inventée, il s'en alla à l'egliſe avec les autres, comme s'il euſt eu la conſcience la plus pure & la plus innocente du monde.

'Aprés que les ſaints myſteres eurent eſté achevez avec la ſo- p. 694.
lennité accoutumée, ce calomniateur porta ſa plainte en preſence de tous les freres, au ſaint Abbé Iſidore qui eſtoit alors Preſtre du deſert de Sceté. Il aſſura devant tout le monde qu'on eſtoit venu le voler dans ſa cellule, & qu'on luy avoit emporté ſon livre. Cette plainte jette la ſurpriſe & l'étonnement dans l'eſprit de tous les freres, & principalement de ce ſaint Preſtre. Ils demeurerent en ſuſpens de ce qu'ils avoient à faire ou à reſoudre, ou qui on pouvoit ſoupçonner en cette rencontre. Et comme tout le monde eſtoit dans le trouble & l'incertitude, ſurpris d'un crime ſi grand & ſi inoui en ce lieu, ce malheureux delateur inſiſta opiniatrément, & conjura Iſidore de retenir tous les freres dans l'egliſe, pendant qu'on envoyeroit quelques uns d'entre eux fouiller les cellules des autres.

'Le Preſtre Iſidore depute pour cela trois des plus anciens p. 694.
ſolitaires, qui allerent de rang en rang dans toutes les cellules renverſer juſques aux lits, & chercher par tous les meubles. On vint en ſon rang dans la cellule de Paphnuce, où l'on trouva enfin parmi ces nattes de palmier le livre dont on eſtoit en peine, & que celui meſme qui le demandoit y avoit caché. Ces bons vieillars retournerent auſſitoſt à l'egliſe : Ils montrerent en preſence de tous le livre qu'ils raportoient, & nommerent la cellule où il avoit eſté trouvé. Paphnuce ne fit point paroiſtre de ſurpriſe en cette rencontre : & quoique ſa conſcience le miſt en ſureté, il voulut bien paroiſtre coupable. Il ſe ſoumit à la ſatisfaction qu'on voudroit luy impoſer, & demanda penitence. En cela meſme il epargnoit ſa modeſtie & ſa pudeur ;

puiſque s'il euſt nié ce larcin, on l'euſt encore cru coupable de menſonge. Car perſonne ne pouvoit penſer autre choſe que ce que l'on avoit vu de ſes yeux.

p. 694. Il ſort donc promtement de l'egliſe, ayant l'eſprit non pas abatu, mais plein de confiance en Dieu qui ſçait tout. Il luy p. 695. offrit ſes prieres avec une grande abondance de larmes. Il redoubla ſes jeûnes qu'il prolongeoit juſqu'au troiſieme jour. Il s'humilia devant tout le monde. Il paſſa de la ſorte pres de deux ſemaines, pendant leſquelles il ſe tenoit dans une ſi grande contrition d'eſprit & de corps, qu'il ne venoit du grand matin à l'egliſe les jours du ſamedi & du dimanche, que pour ſe proſterner à la porte, & y demander miſericorde, & non pour recevoir la communion avec les autres.

p. 695. Mais Dieu qui connoiſt tout, & qui eſt témoin de ce qui ſe paſſe dans le fond des cœurs, fit bientoſt connoiſtre la verité, & ne permit pas plus longtemps que cette innocente victime ſe tourmentaſt ſi cruellement elle meſme, & fuſt diffamée ſi injuſtement devant les autres. Il fit eclater ſa juſtice contre ce malheureux qui avoit eſté l'inventeur d'une ſi noire malice, qui s'eſtoit volé ſon livre à luy meſme pour en rendre un autre coupable, & pour ternir la pureté de la vertu de ſon frere par une calomnie ſi outrageante. Il fit connoiſtre devant tout le monde le peché qu'il avoit fait en ſecret; & le diable meſme qui le luy avoit fait commettre fut le miniſtre dont ſa juſtice ſe ſervit pour le decouvrir. Car ce moine calomniateur ayant eſté livré à un demon tres cruel, il publia luy meſme la malice de cet ouvrage de tenebres, & fut le témoin & l'accuſateur de la fourberie & du meſme crime dont il avoit eſté l'inventeur. Pour une plus grande preuve de la ſainteté de Paphnuce, l'eſprit impur qui attaquoit ſi violemment ſon calomniateur, le tourmenta avec tant d'opiniatreté qu'il ne put eſtre chaſſé par les prieres des plus ſaints ſolitaires de ce deſert, à qui Dieu avoit donné pour recompenſe de leur pieté, le pouvoir de commander aux demons. Les plus furieux d'entre eux n'attendoient pas meſme pour ſortir des poſſedez qu'ils fuſſent ſur le pas de la cellule de l'Abbé Iſidore: & neanmoins ce ſaint Preſtre ne put rien en cette rencontre. J. C. reſervoit cette gloire au jeune Paphnuce, & ne voulut guerir l'impoſteur que par les prieres de celui qu'il avoit noirci par ſes calomnies. On vit cet envieux & ce cruel ſolitaire invoquer à haute voix le nom de celui qu'il avoit voulu décrier par ſes mediſances, & le conjurer de luy pardonner ſa faute, & de luy procurer la fin de ſa peine.

Ce

'Ce fut là comme le premier eſſai de la haute vertu de ce Saint, laquelle ayant paru ſi admirable dans ſa jeuneſſe, s'augmenta encore de plus en plus par la ſuite de ſes actions & par la maturité de ſon age. 'Il ſucceda depuis à la charge de l'Abbé Iſidore, 'qui vivoit encore à la fin de l'an 385, ſous le pontificat de Theophile d'Alexandrie. [a]On marque de Paphnuce Abbé de Sceté, qu'il craignoit ſi fort les tentations du demon [pour ſes freres,] qu'il ne ſouffroit perſonne à Sceté qui euſt quelque choſe d'effeminé: & l'Abbé Eudemon avouoit qu'il l'avoit renvoyé pour cette raiſon lorſqu'il eſtoit jeune.

p.699. p.694. Cotel.g.t.1.p. 487. a p.439.b.

'Ce fut ſous Paphnuce que Caſſien demeura en Sceté, [ſur la fin du IV. ſiecle, puiſqu'on tombe aujourd'hui d'accord qu'il fut en ces provinces avant que de demeurer à Conſtantinople ſous S. Chryſoſtome. Il luy attribue la troiſieme de ſes conferences.] 'Il remarque qu'ayant 90 ans paſſez il n'avoit jamais quitté la cellule où il eſtoit entré tout jeune; & quoiqu'elle fuſt à deux lieues de l'egliſe, il n'en avoit pas ſeulemene voulu prendre une plus proche, & ſa grande vieilleſſe ne l'empeſcha jamais de faire ce long chemin pour y venir le ſamedi & le dimanche. Il ne vouloit pas meſme s'en retourner à vide, raportant toujours ſur ſes epaules une cruche d'eau, qui luy ſervoit toute la ſemaine, & il ne vouloit point ſouffrir que les jeunes ſolitaires le ſoulageaſſent de ce travail. 'Ses merites firent que Dieu luy accorda en beaucoup de rencontres la grace de connoiſtre l'avenir.

Caſſ.coll.3.c.1. p.332. p.332. coll.4.c.1.p.349.

'Nous trouvons encore un Paphnuce diſciple de Saint Marc ſolitaire, [b]& un autre diſciple de S. Macaire d'Egypte; [mais ils paroiſſent poſterieurs: Nous n'en avons rien de particulier, ſi nous ne voulons dire] que c'eſt de l'un d'eux qu'on raporte un entretien avec l'Abbé Pemen. [c]L'hiſtoire de S. Onuphre & de pluſieurs autres ſolitaires, porte le nom d'un Paphnuce anacorete d'Egypte, qui ayant voulu aller plus avant dans le deſert, y rençontra divers ſolitaires dont il fait l'hiſtoire. On n'y trouve pas de veſtige de temps. 'Quelques uns mettent la mort de S. Onuphre en l'an 370, mais on ne voit pas quel fondement ils en ont. Il eſt toujours certain que ce Paphnuce ne peut eſtre Paphnuce Bubale de Sceté, 'puiſqu'il parle de Sceté comme d'un lieu qui luy eſtoit étranger, & meſme qui eſtoit peu connu:

Laus.c.20.p.937. c. b Boll.15.jan.p. 1010.§ 28. Vit.P.§ 19.p. 997.2. c Sur.12.jun.§ 12.p.178. Vit.P.n.p.105.1. Sur.12.jun.§ 18. p.179.

Note 2. [& aprés tout, "l'ouvrage attribué à ce Paphnuce n'a pas grande autorité. On a mis S. Onuphre dans le martyrologe Romain le 12 de juin,] auquel les Grecs en font leur grand office. [d]Ils l'honoroient à Conſtantinople dans une chapelle de ſon nom qui

Mænea,p.86.91. d p.91.

eſtoit dans le monaſtere d'Alype,[& dont Mr du Cange n'a rien trouvé davantage.

Boll.11.feb.p. 535.536. 'Les Grecs honorent le 25 ſeptembre S.Paphnuce d'Alexandrie ſolitaire, pere de Ste Euphroſyne vierge, qui ayant, ſelon ſon hiſtoire, pris un habit d'homme à l'age de 18 ans, en paſſa 38 dans un monaſtere vers Alexandrie, durant que ſon pere la cherchoit de tous coſtez ſans en pouvoir apprendre aucune nouvelle, juſqu'à ce qu'elle ſe decouvrit à luy en mourant: Ce qui le fit reſoudre à paſſer le reſte de ſa vie au meſme lieu. On voit que cette Sainte eſt fort celebre parmi les Grecs & les Latins.'Son[1] hiſtoire eſt dans Roſweide parmi celles des Peres des deſerts.'Bollandus y en ajoute une autre que Metaphraſte a ajuſtée à ſa façon.[Ce qu'on peut dire de cette hiſtoire, c'eſt que le fond en eſt fort difficile à croire,qu'il y a diverſes circonſtances peu probables, que le ſtyle n'en vaut rien, & qu'on ne la trouve appuyée par aucun auteur conſiderable.On n'a pas jugé la devoir traduire dans les Vies des Peres.]

Vit.P.p.365. 1.

Boll.11.feb.p. 536.§ 8.

p.541.§ 1. 'Les actes de Metaphraſte diſent que S. Paphnuce ſon pere fleuriſſoit à Alexandrie avant meſme qu'elle fuſt née,ſous Theodoſe le jeune,'d'où Bollandus conclud qu'elle peut eſtre morte vers l'an 470, ou encore pluſtard;'& ſon pere luy ſurvéquit de dix ans.'Les Grecs en font memoire le 25 ſeptembre auſſibien que de ſon pere;'& les Latins, les uns le premier janvier auquel elle mourut, & d'autres l'onzieme de fevrier.'Ils la nomment Euphroſyne, Euphroſie, ou Euphraſie; quoiqu'on ne puiſſe pas la confondre,[comme font quelques uns,]avec Ste Euphraſie de Conſtantinople.'On croit que ſon corps eſt principalement à l'abbaye de Réaulieu pres de Compiegne, où l'on tient qu'il s'eſt fait divers miracles.

p.536.§ 9.

p.541.§ 22.

p.535.§ 4.

§ 1.2.3.

§ 3.

§ 10.11.p.536.537.

13.feb.p.264.f. 'Cette Euphraſie ou plutoſt Eupraxie que l'on confond quelquefois avec Ste Euphroſyne,[a vécu dans le meſme temps,"s'il faut mettre ſa naiſſance vers 334, ou un peu pluſtoſt, & ſa mort 30 ans aprés; & preſque dans le meſme pays.]'Car ſa vie porte qu'Eupraxie ſa mere veuve d'Antigone Senateur & parent de l'Empereur auſſibien qu'elle, l'ayant amenée de Conſtantinople en" la haute Thebaïde,'lorſqu'elle n'avoit pas encore ſept ans, & la menant quelquefois en un monaſtere tout à fait auſtere, l'enfant voulut abſolument y demeurer,& y vécut avec une pieté & un courage inconcevable. Nous avons ſa vie["fort eſtimée par des perſonnes tres habiles: & il y a en effet des choſes

Note 3.

ἀνηρέθη.

Note 4.

p.718.§ 5.

§ 8.

1. Elle eſt dans Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert, & d'autres martyrologes.

tres edifiantes & tres belles pour la pieté. Mais il y en a auſſi qui peuvent donner ſujet de craindre qu'elle ne ſoit pas aſſez vraie & aſſez ſincere pour la propoſer aux Fideles.

'Pour la Sainte, non ſeulement les Grecs l'honorent ſolennellement le 24 ou le 25 de juillet, 'mais on ne doute point que ce ne ſoit la ſainte vierge Euphraſie, qu'Uſuard & tous les autres martyrologes enſuite mettent le 13 de mars en Thebaïde. Car on ne peut pas dire que ce ſoit une autre Ste Euphraſie marquée le meſme jour; mais qu'on ne dit point avoir eſté vierge, & qui eſt morte martyre à Nicomedie, & non pas en Thebaïde. 'Les Grecs en donnant l'habit de religion aux filles, prient Dieu de les unir avec Ste Thecle, Ste Eupraxie, Ste Olympiade, & les autres.

p.264.5 a. 53. Eucho. p.477.c.

'Nous avons quelques paroles attribuées en general à l'Abbé Paphnuce. [a]Quelques unes ſont de celui de Sceté, [c'eſt à dire de Paphnuce Bubale; d'autres ſemblent plutoſt convenir à un autre un peu plus jeune,] 'comme ce que Pemen raportoit de celui qui tant que les anciens avoient vécu, les alloit viſiter tous les quinze jours, quoiqu'il en fuſt eloigné "de quatre ou cinq lieues, & leur expoſoit toutes ſes penſées. Tout ce qu'ils luy diſoient eſtoit qu'en quelque lieu qu'il allaſt, "il s'y conſideraſt comme le dernier, & qu'il y trouveroit du repos.

Boll. 13 mars. p. 265.1. a p.649.c. b.

de 12 milles

il ne ſe meſuraſt point

'Il ſemble auſſi que Paphnuce conſulté par un anacorete de la Thebaïde tenté de ſe retirer dans un monaſtere, [n'eſtoit pas plus ancien que S. Arſene,] qui fut conſulté enſuite par le meſme anacorete. Le conſeil que Paphnuce luy donna fut de ſe contenter de prier le matin, le ſoir, & la nuit, de boire, de manger, & de dormir quand il en auroit envie, pourvu ſeulement qu'il gardaſt ſa ſolitude. L'Abbé Jean qu'il conſulta enſuite le diſpenſa meſme de prier: & enfin S. Arſene à qui il raporta ce que les autres luy avoient dit, l'exhorta à ſuivre leur ſentiment. [Si ce Paphnuce peut eſtre le Preſtre de Sceté, nous verrons qu'il avoit un Jean pour œconome.]

p.650.b.c.

'On raporte de Paphnuce en general, que voyant des gents commettre une action honteuſe, il ſe mit à prier pour ſes pechez propres: "de quoy Dieu le loua par un Ange qui luy apparut.

p.648.a.b.

&c.

[C'eſt apparemment à l'un des deux grands Paphnuces, ſi le Cephale & le Bubale ſont deux, qu'il faut raporter ce qui eſt dit dans ce recueil & dans les Vies des Peres,] 'que Paphnuce qui ne buvoit jamais une goute de vin, ſe rencontra une fois à la

Vit. P. l. 7. c. 151. p. 512. a. l. 5. c. 17. & 12. p. 633. a.

campagne avec des voleurs qui buvoient. Le chef de ces voleurs le reconnut, & il ſavoit bien qu'il ne buvoit point de vin. Il emplit donc un grand verre & le luy preſentant d'une main, il tenoit de l'autre un poignard dont il le menaçoit de le tuer s'il n'avalloit le verre de vin. Le vieillard reconnut qu'il y avoit en cela quelque choſe de Dieu, & dans l'eſperance de gagner ce voleur, il prit le verre & le but. Le voleur luy dit auſſitoſt : Par- « donnez moy, mon pere ; je vous ay fait bien de la peine. Le « vieillard luy répondit : J'ay cette confiance en mon Dieu, qu'au « lieu de ce verre de vin, il vous fera miſericorde & en ce monde « & en l'autre. Son eſperance fut auſſitoſt accomplie ; car le vo- « leur luy répondit : Et moy j'ay cette confiance en Dieu, que de- « puis ce jour, je ne ferai tort à perſonne. Ainſi la condeſcendan- « ce de Paphnuce gagna ce chef de voleurs : & avec luy tous ceux de ſa compagnie.

Caſſ. coll. 19. c. 9. p. 709. 'Ce qui appartient nommément à Paphnuce de Sceté, c'eſt que ſes exhortations n'ayant pu empeſcher un de ſes diſciples de s'en retourner dans le monde où il ſe maria, Paphnuce le rencontra depuis dans un voyage qu'il fit. Il gemit de voir un changement ſi deplorable, & l'exhorta à retourner dans ſa ſolitude, l'aſſura qu'il y avoit encore de l'eſperance pour luy, & le ramena en effet à Sceté, où il devint un excellent ſolitaire.

[Nous voici rentrez dans l'hiſtoire de Paphnuce Bubale de Sceté, dont nous nous ſommes contentez ci-deſſus de raporter une partie, pour ne pas ſi fort interrompre la ſuite des divers Paphnuces.

Comme Caſſien parle ſi ſouvent de luy, & avec tant d'eloges, p. 709. c'eſt luy encore ſans doute dont il eſt dit dans cet auteur,]' que Paphnuce & tres peu d'autres s'eſtoient rendu egalement parfaits dans les vertus propres aux cœnobites, & dans celles qui ſembloient particulieres aux anacoretes. [Nous entendons encore de luy par la meſme raiſon, ce que Caſſien raporte en ces coll. 15. c. 10. p. 625. termes :]' Afin, dit-il, de prouver ce que nous diſons, qu'il faut « faire plus d'état de la pureté du cœur & du corps, que du don « de faire des miracles, nous raportons ici les ſentimens que le « bienheureux Abbé Paphnuce a eu de ces miracles, & ce qu'il a « cru auſſi de cette extreme pureté, ou plutoſt ce qu'il en a appris « par un Ange. Ce ſaint homme ayant paſſé beaucoup d'années « dans une auſterité ſi rigoureuſe qu'il ſe croyoit tout à fait dega- gé des pieges de la concupiſcence, parcequ'il ſe ſentoit avoir toujours eu le deſſus dans les attaques du demon, qui luy avoient

longtemps fait beaucoup de peine, il arriva qu'un jour que quelques ſolitaires l'eſtant venu voir, & que voulant leur preparer un peu de lentilles à manger, la flamme s'elevant de deſſous le chaudron, luy brula la main. Cet accident luy cauſa une » triſteſſe extraordinaire, & il commença à dire en luy meſme: Je » ne puis donc reſiſter à la violence du feu, quoique j'aye repouſ- » ſé celle du demon qui eſt beaucoup plus grande? & comment » ce feu qui ne s'éteint point, & qui examinera ſi ſeverement les » merites & les actions de tout le monde, ne me brulera-t-il pas » au dernier jour, puiſque ce feu temporel qui n'eſt rien, ne m'e- » pargne pas des cette vie?

'Il fut longtemps agité de ces penſées de triſteſſe, juſqu'à ce p.615. que s'eſtant tout d'un coup trouvé endormi, un Ange vint dans » cet aſſoupiſſement, & luy dit: Paphnuce, pourquoi vous affligez » vous de ce que le feu de la terre vous tourmente encore, puiſ- » que la concupiſcence qui reſide dans voſtre chair, n'eſt pas en- » core tout à fait détruite? 'Car tant que la moindre de ſes raci- p.616. » nes vivra encore dans voſtre chair, ce feu materiel pourra tou- » jours agir ſur vous. Mais quand vous aurez éteint entierement » toute la concupiſcence, en ſorte que les objets de cette paſſion » ne ſeront plus capables de vous cauſer ni aucun trouble dans » voſtre cœur, ni aucun mouvement dans vos ſens, alors ce feu » viſible de la terre ſera doux & innocent pour vous, comme il » le fut autrefois dans la fournaiſe de Babylone, pour ces trois » jeunes hommes compagnons de Daniel.

'Le ſaint vieillard ſe reveilla ſurpris de cette revelation, & p.616. conſultant ſa conſcience, il reconnut aſſez que ſa chaſteté ne répondoit pas encore à la grandeur de celle dont l'Ange luy » avoit parlé. [Alors ſe condannant luy meſme:] Je ne m'étonne » plus, dit-il, que Dieu m'ayant rendu victorieux des demons, je » ſois contraint neanmoins de ceder au feu ſenſible & materiel, » que je croyois moins fort & moins violent que ces eſprits: Car » il faut une plus grande vertu, & une grace plus ſublime pour » éteindre dans ſoy tous les mouvemens de la chair, que pour » repouſſer toutes les attaques des demons par le ſigne de la Croix, » & par la vertu de J.C, & pour les chaſſer meſme des corps qu'ils » poſſedent, par l'invocation du nom du Tres-Haut.

'Ce fut du temps que Paphnuce [Bubale] eſtoit Preſtre de coll.24.c.5.p.312. Sceté, & lorſque Caſſien y demeuroit, qu'arriva la chute d'un 313. des habitans de ce deſert nommé Heron, qui aprés avoir paſſé cinquante ans dans la ſolitude avec une extreme auſterité, &

un amour pour la retraite qui ſurpaſſoit l'ardeur de tous les autres ſolitaires, tomba par l'illuſion du diable du comble de la vertu dans le plus grand de tous les malheurs. On ne vit point d'autre cauſe de cet accident, ſinon qu'il n'avoit pas eſté aſſez ferme dans la vertu de la diſcretion, & qu'il avoit mieux aimé ſuivre ſon propre eſprit & ſa conduite particuliere, que les regles & la conduite des anciens. Il avoit toujours eſté inflexible dans la rigueur extraordinaire & inimitable de ſon jeûne ; & il avoit toujours eſté tellement attaché au ſecret de ſa cellule, que la veneration qui eſt due au ſaint jour de Paſque ne l'en avoit jamais pu arracher, ni le porter à venir prendre un repas avec ſes freres. Car quoique tous les ſolitaires euſſent accoutumé de demeurer dans l'egliſe & de manger enſemble à cette feſte ſi ſolennelle, neanmoins on n'avoit jamais pu le retenir avec eux, parcequ'il craignoit qu'en gouſtant tant ſoit peu de legumes, il ne paruſt s'eſtre relaſché en quelque choſe de ſa maniere de vivre.

p. 313. 'Cette preſomption le fit tomber dans l'illuſion. Il receut avec reſpect l'ange de ſatan, comme ſi c'euſt eſté un Ange de lumiere. Il obeït à ſes ordres avec une profonde ſoumiſſion ; & ſe fiant à la parole de cet eſprit qu'il prenoit pour un bon Ange, qui l'aſſuroit que le merite de ſa vertu & de ſes travaux le mettoit au deſſus de tous les dangers, il ſe precipita au milieu de la nuit dans un puits ſi creux que l'œil n'en pouvoit decouvrir le fond, s'imaginant qu'il en ſortiroit ſans ſe bleſſer, & qu'il donneroit par là un grand témoignage du merite de ſa vertu. Les freres le retirerent de là avec une extreme peine, déja à demi mort. Il ne ſurvéquit en effet que trois jours ; & ce qui eſt plus facheux que tout le reſte, il demeura ſi opiniatre dans ſa folie, que meſme l'experience d'une mort ſi funeſte ne luy put perſuader que le demon s'eſtoit joué de luy. On eut bien de la peine à obtenir du ſaint Preſtre & Abbé Paphnuce qu'on ne le miſt pas au rang de ceux qui ſe font mourir eux meſmes, & qu'on ne le declaraſt pas indigne des prieres & de l'oblation qu'on a coutume de faire pour le ſoulagement des morts. Mais la compaſſion qu'on avoit de ſa mort, tant de travaux qu'il avoit endurez, & tant d'années qu'il avoit paſſées dans le ſervice de Dieu, firent qu'on luy obtint enfin cette grace.

Lauſ. c. 35 p. 1016. a. 'Pallade témoigne que s'entretenant avec Paphnuce Cephale, on avoit parlé de la chute de divers ſolitaires, & entre

c. 32. p. 952. autres de celle de Heron d'Alexandrie. 'Mais c'eſt ſans doute ce

meſme Heron d'Alexandrie dont il avoit raporté l'hiſtoire auparavant, laquelle eſt trop differente de ce que dit Caſſien, pour ne pas juger comme Roſweide & d'autres, que ce n'eſt pas la meſme perſonne. Vit. P. n. p. 756. 1.

'Le bienheureux Preſtre Paphnuce avoit établi l'Abbé Jean pour œconome de l'egliſe de Sceté. Ce fut luy qui envoya des figues à un ſolitaire par deux jeunes enfans, qui s'eſtant egarez aimerent mieux mourir de faim en priant Dieu, que de toucher à ces figues. Caſſien dit qu'ils eſtoient enfans pour l'age, mais non pas pour la ſageſſe ; & il loue leur action. Caſſ. inſt. l. 5. c. 40. p. 131.

'Entre les grands hommes qui faiſoient profeſſion en Sceté ſous Saint Paphnuce d'une ſageſſe & d'une philoſophie toute Chrétienne, Caſſien témoigne qu'il en avoit vu un nommé Daniel, qui egalant en toutes ſortes de vertus ceux qui demeuroient dans ce deſert, eclatoit particulierement par ſon humilité extraordinaire. S. Paphnuce le prefera à cauſe de ſa pieté & de ſa douceur à beaucoup d'autres plus agez que luy, pour l'elever au miniſtere du diaconat : & il eſtoit tellement rempli de joie en conſiderant les vertus de ce ſolitaire, qu'il deſiroit avec ardeur de l'egaler à luy pour l'ordre du ſacerdoce, croyant qu'il luy eſtoit déja egal en grace & en merite, il ne put ſouffrir de le voir demeurer plus longtemps dans un degré & dans un miniſtere inferieur au ſien ; & ſouhaitant de laiſſer en ſa perſonne un ſucceſſeur tres digne de remplir ſa place, il l'eleva pendant ſa vie meſme à l'ordre de la preſtriſe. Daniel n'oublia pas pour cela ſon humilité ordinaire, & tant que Paphnuce vécut il ne voulut exercer aucune fonction de ce miniſtere plus elevé où on l'avoit établi, ſe contentant de ſervir de Diacre comme il faiſoit auparavant, laiſſant toujours Paphnuce offrir à Dieu des hoſties ſpirituelles. Paphnuce fut neanmoins trompé dans l'attente qu'il avoit de luy. Car il vit mourir avant luy celui qu'il regardoit & qu'il avoit choiſi pour eſtre ſon ſucceſſeur. [C'eſt ce Daniel que Caſſien fait parler dans ſa quatrieme conference.] coll. 4. c. 1. p. 349.

'Durant que S. Paphnuce eſtoit Preſtre de la congregation de Sceté où eſtoit Caſſien ; (car il y en avoit encore trois autres ;) il y arriva une choſe aſſez ſurprenante. 'On vit paroiſtre une lettre de Theophile d'Alexandrie, dans laquelle en indiquant le jour de Paſque ſelon la coutume, il prenoit occaſion de parler contre l'hereſie ridicule des Anthropomorphites, & de la combatre par un long diſcours. [On pretend que cette hereſie avoit coll. 10. c. 2. p. 503. p. 502.

V. Theophile d'Al. §. 9.

Socr.l.6.c.7.p. 309.d|Soz.l.8.c. 11.p.771.b|Caſſ. coll.10.c.2.p. 502.

commencé par un "Audée dans la Meſopotamie.]'La pluſpart des moines d'Egypte s'y trouvoient engagez,[a] moins par quelque nouvelle illuſion que le demon leur inſpiraſt, que par la longue habitude dans leurs anciennes erreurs, & dans l'ignorance du paganiſme. Accoutumez à adorer les demons ſous des figures humaines, ils faiſoient paſſer cette erreur dans le Chriſtianiſme, & croyoient qu'il falloit adorer la majeſté ineffable & incomprehenſible du vray Dieu ſous quelque forme ſenſible dont ils ſe le figuroient revétu. Ils s'imaginoient que tout leur echapoit, & qu'ils perdoient toutes leurs prieres, s'ils ne ſe propoſoient une image fixe & arreſtée, qu'ils puſſent ſe repreſenter devant les yeux, & avoir toujours dans l'eſprit.

V. les Audiens heretiques.

[a] Caſſ. coll.10. c.5.p.506.

p.506.

'Cette erreur eſtoit donc dans quelques uns un reſte de paganiſme: Et ceux meſmes qui n'avoient jamais eſté dans l'idolatrie, ne laiſſoient pas d'y tomber, ſurpris par cet endroit de la Geneſe; Faiſons l'homme à noſtre image & à noſtre reſſemblance.' Leur ignorance & leur ſimplicité leur faiſoit interpreter ces paroles à la lettre, & croire avec les Anthropomorphites, que l'eſſence de Dieu qui eſt pure & ſans borne, a la forme & le viſage d'un homme, des yeux, des mains, & les autres membres que nous avons.

p.506|Socr.p. 309.d|Soz.p. 771.b.

Soz.p.771.b

Caſſ.coll.10.c. 2.p.503.

'Les ſolitaires meſmes de Sceté, qui ſurpaſſoient par leur vertu & par leur ſcience tous ceux qui demeuroient dans les monaſteres d'Egypte, rejetterent cette lettre avec tant de force, qu'à l'exception de l'Abbé Paphnuce, pas un des Preſtres qui preſidoient aux trois autres egliſes de ce deſert, ne voulut ſeulement ſouffrir qu'on la luſt & qu'on la recitaſt dans leur aſſemblée.

c.3.p.505.

'Entre les ſolitaires prevenus, il y en avoit un [de la congregation de Paphnuce,] nommé Serapion, conſommé en toutes ſortes de vertus, & recommandable par l'auſterité qu'il pratiquoit avec beaucoup d'edification depuis 50 ans qu'il eſtoit dans ce deſert.' Son ignorance en ce point nuiſoit beaucoup à tous ceux qui tenoient la veritable doctrine; & plus il ſurpaſſoit les autres par le merite de ſes vertus, & par l'autorité de ſa vieilleſſe, plus auſſi ſon erreur leur eſtoit dangereuſe, & pouvoit davantage alterer la pureté de leur foy.

c.4.p.506.

c.3.p.505.

p.505.

'Durant que le ſaint Preſtre Paphnuce tentoit en vain de le perſuader par ſes raiſons, & faiſoit beaucoup d'efforts pour le faire entrer dans le chemin de la foy, ſans le pouvoir gagner, parcequ'il ſe perſuadoit que la doctrine de ſon Abbé eſtoit une opinion nouvelle qu'il n'avoit point receue de la tradition; un

Diacre

Diacre nommé Photin, homme tres ſavant, arriva de Cappadoce pour voir les freres qui demeuroient dans ce deſert. Paphnuce le receut avec beaucoup de joie : & pour confirmer la foy & la verité contenue dans les lettres de Theophile, il le pria de luy dire en preſence de tous les freres, comment les Egliſes d'Orient entendoient cet endroit de la Geneſe; Faiſons l'homme à noſtre image & à noſtre reſſemblance. Le Diacre répondit que tous les Eveſques de ce pays n'entendoient point cela à la lettre ni d'une maniere groſſiere, & raporta beaucoup d'endroits de l'Ecriture pour prouver que cela ne ſe devoit pas entendre de la ſorte. Enfin il parla ſi fortement ſur ce ſujet, que le bon vieillard Serapion ſe rendit à ſes raiſons. L'Abbé Paphnuce reſſentit une joie extreme de ce changement. Caſſien & les autres qui eſtoient déja inſtruits de la verité, n'en eurent pas une moindre; & furent ravis de ce que Dieu n'avoit pas permis qu'un homme qui vivoit depuis ſi longtemps dans la pieté, perſiſtaſt juſques à la mort dans une erreur où ſa ſeule ignorance & ſa ſimplicité l'avoient engagé.

'Ils ſe leverent tous pour en rendre à Dieu de tres humbles p.505.
actions de graces : Mais durant l'oraiſon, ce bon vieillard ſe trouva ſi ſurpris de ne trouver plus dans ſon eſprit ces images & ces fantoſmes ſous leſquels il avoit accoutumé de ſe repreſenter la divinité, que s'abandonnant tout d'un coup aux ſoupirs & aux larmes, & ſe jettant par terre, il s'écria en pleurant:
» Helas, miſerable que je ſuis ! Ils m'ont enlevé mon Dieu ; & je
» ne ſçay plus maintenant à quoy je me dois attacher, ni qui je
» dois adorer, ni à qui je puis m'adreſſer : ce qui toucha extremement tous les aſſiſtans. Caſſien alla enſuite trouver l'Abbé Iſaac,
'pour luy demander comment un homme ſi ſaint eſtoit tombé c.4.p.506.
dans cette erreur groſſiere, qui ne luy faiſoit pas ſeulement perdre tous les travaux qu'il avoit endurez juſques alors, mais qui le mettoit encore en danger de tomber dans une mort eternelle. Iſaac ne leur en rendit point d'autre raiſon, ſinon c.5.7.506.
que c'eſtoit un homme fort ſimple qui n'avoit jamais eſté bien inſtruit de la nature de Dieu, & ce ſemble meſme qui avoit eſté autrefois dans l'idolatrie.

Cela arriva [en 399, ou 400,] 'peu aprés la lettre paſcale contre Socr. l. 6. c. 7. p. 309. d | S. 2. l. 8. c. 9. p. 771. b.
les Anthropomorphites. [Ainſi l'on peut juger que Paphnuce a vécu juſqu'à la fin du IV. ſiecle, & que c'eſtoit en ce temps là que Caſſien eſtoit en Sceté.

Il faut apparemment raporter aux diſputes dont nous venons

Cotel.g.t.1.p. 684.a. de parler, ce qu'on lit] d'un Abbé Sopatre ou Sosipatre, à qui un autre solitaire demandant quelque instruction, il luy dit: Ne « lisez point d'auteurs apocryphes, & ne vous embaraſſez point « sur la question de l'image [de Dieu dans l'homme.] Ce n'est « point une heresie, mais il y a des deux costez de l'ignorance & « de la pique. Car il est impossible qu'aucune creature comprenne « ce que c'est que cette image. «

Pall.dial.27.p. 45.46. [L'Abbé Isaac auquel Cassien en parla, estoit peutestre l'un des] deux Prestres de ce nom que Theophile chassa avec les grands freres, dont l'un estoit disciple de S. Macaire [d'Alexandrie, dans la vie duquel nous en avons déja parlé,] & l'autre l'estoit de S. Crone. [Mais celui à qui Cassien parla est plutost

Cotel.g.t.1.p. 489.b|490.a. disciple de S. Macaire,] celui de Saint Crone ayant esté Prestre des Cellules. [Cassien luy attribue la neuvieme & la dixieme de ses conferences sur la priere.

Pour Serapion, comme il y a plusieurs solitaires de ce nom, il n'est peutestre pas aisé de savoir plus particulierement quel est celui dont nous venons de parler. Il n'y a pas d'apparence

Vit.P.l.2.c.18. p.476.1|Soz.l. 6.c.28.p.679.a| Laus.c.76.p. 1003.1004. que ce soit celui] que Rufin, ou plutost Petrone qui l'a vu [vers 390,] dit avoir esté Prestre & Superieur d'environ dix mille moines separez en plusieurs monasteres dans le territoire de la ville d'Arsinoé,[a] & prié par un Superieur de monastere de luy accorder quelques regles pour se bien conduire dans sa charge, il ne luy en donna point d'autre que de se regarder comme le dernier, & de ne commander que ce qu'il auroit pratiqué luy mesme.

[a] Vit.P.l.7.c. 43,51.p.683.a.

[Il seroit bien difficile aussi de dire que ce fust le grand Serapion dont nous avons parlé sur S. Macaire d'Egypte. Il paroist avoir habité la solitude des devant S. Macaire, c'est à dire des devant l'an 330, & avoir esté l'un des Superieurs des monasteres: outre qu'il y auroit peu d'apparence à luy attribuer l'erreur des Anthropomorphites.]

Cass.coll.5.c.1. p.367. [a] n.p.367. 'Cassien attribue sa cinquieme conference à un Serapion de Sceté, [qui par consequent n'est pas celui d'Arsinoé,][a] comme quelques uns l'ont cru. [Mais j'ay peine aussi à croire que ce

coll.5.c.1.p.367. soit l'Anthropomorphite, puisque] la louange qu'il luy donne est d'avoir eu la grace d'une grande discretion. [Parlant de

coll.10.c.3.p. 505. l'Anthropomorphite,] il le décrit comme une personne dont il n'avoit encore rien dit. [Il y a bien de l'apparence que celui à qui il donne la cinquieme conference est le mesme dont il

coll.18.c.11.p. 691.692|Cotel.g. t.1.p.687.c. parle en deux autres endroits,] dont l'un où il décrit comment

il corrigea avec beaucoup de ſageſſe la fauſſe humilité d'un frere, eſt raporté dans les Vies des Peres, [a] & dans l'autre il dit qu'il avoit eſté elevé eſtant encore tout jeune, ſous l'Abbé Theonas.

[b] Je ne ſçay ſi c'eſt ſous ce Theonas que Rufin parlant au nom de Petrone, dit avoir vu renfermé pres d'Oxyrinque dans une cellule, où il avoit déja paſſé 30 ans ſans parler. [c] Sozomene en parle, [mais il ſe trompe] de dire qu'il conduiſoit un monaſtere: [au moins Rufin ne le dit pas, & cela ne convient guere à] un homme qui ne parloit point. Il ſavoit non ſeulement l'egyptien & le grec, mais le latin meſme: [ce qui en partie peut faire douter ſi c'eſt le meſme] Theonas qui quitta ſa femme pour ſe faire ſolitaire, comme le raporte Caſſien, & qu'il fait parler dans la 21, 22 & 23 de ſes conferences. Car il ſemble que ce Theonas fuſt un homme de campagne, [qui par conſequent ſongeoit peu à apprendre le latin,] que fort peu de perſonnes ſavoient en Egypte. [d] Il ſe retira enſuite d'un diſcours de l'Abbé Jean œconome: c'eſt apparemment de celui que Paphnuce avoit fait œconome de l'Egliſe de Sceté, en l'an 386 au pluſtoſt, ſelon ce que nous avons dit de la mort d'Iſidore, lorſqu'il y avoit plus de 25 ans que Theonas d'Oxyrinque gardoit le ſilence. Elie ſucceda à Jean dans la charge d'œconome, & Theonas à Elie. Ainſi quoique ce Theonas ait eſté celebre par ſes miracles auſſi bien que l'autre, il ſemble que le reſte de leur vie les diſtingue trop pour croire que ce fuſt une meſme perſonne.

On raporte cette parole de l'Abbé Theonas, que nous ſommes eſclaves des paſſions de la chair, parceque noſtre ame n'eſt pas continuellement appliquée à contempler Dieu. Theodore de Phermé qui demeura à Sceté juſque vers 395, [e] raportoit de Theonas que s'eſtant reſolu à accomplir abſolument la volonté de Dieu, comme il venoit de faire une fournée de pain, il la donna à des pauvres qui luy demandoient quelque ſecours. D'autres pauvres eſtant venus enſuite il leur donna ſes corbeilles, & puis ſa tunique, il s'en retourna enſuite envelopé dans ſon ſeul manteau, & cependant il ſe plaignoit encore de n'avoir pas accompli les commandemens de Dieu.

Elie predeceſſeur de Theonas dans l'œconomat de Sceté, pourroit bien eſtre l'auteur de diverſes paroles attribuées à l'Abbé Elie, [f] qui eſt meſme quelquefois qualifié le miniſtre [ou l'œconome.] [g] Il paroiſt que depuis il quitta Sceté, [* lors peut-eſtre que ce deſert fuſt ravagé par les Maziques vers l'an 395,] &

* ainſi dans Surius.
* V. Saint Moyſe le Voleur.

a Vit. P. l. 5. c. 8. 59. p. 592. 593 | Cotel. 3. p. 687. c.
a Caſſ. coll. 2. c. 11. p. 518. 519.
b Vit. P. l. 2. c. 6. p. 456. 2 | Lauſ. c. 50. p. 975. 976.
c Soz. l. 6. c. 28. p. 678. b.
b | Ruf. p. 456. 2.
Caſſ. coll. 21. c. 8. 9. p. 735. 736.
c. 1. p. 729.
inſt. l. 5. c. 39. p. 330.
d coll. 21. c. 1. p. 729.
c. 9. p. 736.
Vit. P. l. 5. c. 11. § 12. p. 609. 1 | Cotel. p. 461. b. Cotel. g. r. 1. p. 453. c | 458. a.
e p. 455. b.
p. 447. 449 | Vit. P. l. 5 c. 3. § 4 p. 565. 2 | l. 3. c. 64. p. 511. 1 | l. 6. c 2. § 5. p. 549 2 | l. 7. c. 20. 52. p. 669. 1.
f Cotel. g. r. 1. p. 447. c.
g b. c.

qu'il ſe retira en Egypte : où comme on luy parloit de la vertu des anciens ſolitaires, il dit qu'il en avoit vu un en Sceté capable
Ruf.l.2.c.8.p. 256. d'arreſter le ſoleil comme Joſué. Rufin parle d'un Elie qu'il avoit vu vers 374, dans l'Apeliote. [Je ne ſçay ce que c'eſt que ce lieu.]

Lauſ.c.83 p. 1005-1009. Outre les Serapions dont nous avons déja parlé, il y en a encore un qu'on ne peut guere douter eſtre different de tous les autres, tant ſon hiſtoire eſt particuliere. Il y a des choſes fort extraordinaires, dont on a omis une partie dans la traduction
p.1005.d. françoiſe. Pallade ſurnommé le Sindonite, parcequ'il n'eſtoit
p.1004.e. jamais vétu que d'un linge, & non pas le Sidonien, comme il *Sindone.* ſemble que faſſent les Grecs, [ce qui marqueroit qu'il eſtoit de
p.1005.d. Sidon, au lieu qu'il eſtoit Egyptien. Si Domnin ou Domnion qu'il vit à Rome eſt celui qui eſtoit celebre du temps de Saint Jerome & de S. Auguſtin, & que l'Egliſe honore le 28 de decembre, il faut que ce Serapion ait vécu ſur la fin du IV. ſiecle. Il
Vit.P.l.8.c.85. p.763.1. mourut agé de 60 ans, non à Rome, comme on lit dans une
app.p.962.2] traduction, mais dans le deſert, comme il y a dans Heraclide &
Lauſ.c.85.p. 1009 e. dans le grec meſme de Pallade. [a] Les Grecs l'honorent le 21 may.
a Men.2.p.177. [b] Uſuard & d'autres anciens martyrologes latins marquent le 21
b Bar.21.mars,c. de mars un S. Serapion celebre anacorete à Alexandrie. Baronius en a fait le grand Serapion Eveſque de Thmuis : Il dit neanmoins que le Sindonite a eſté illuſtre en ſainteté.

Boll.23.jan.p. 507.§ 44. Il eſt fort parlé de la vie de Saint Serapion le Sindonite dans l'hiſtoire de S. Jean l'aumoſnier par Leonce ; & il y eſt remarqué comme dans Pallade, qu'il ſe vendit à des farceurs, & qu'il
p.507. les convertit quelque temps aprés. Mais tout le reſte de ce qu'elle en cite eſt different. Car elle dit que c'eſtoit pour ſecourir une pauvre veuve : Pallade dit que c'eſtoit ſeulement dans
Lauſ.c.83.p. 1006.a. le deſſein de convertir ces comediens ; & que meſme il garda l'argent pour lequel il s'eſtoit vendu. [Il ne dit rien non plus de cet exemple admirable de charité que Leonce raporte.] S. Serapion ayant rencontré un pauvre il luy donna ſon manteau. Puis en ayant rencontré un autre qui avoit grand froid, il luy donna ſa tunique, & demeura ainſi tout nud. Quelqu'un l'ayant vu aſſis en tenant le ſaint Evangile entre ſes mains, luy demanda : Mon pere, qui vous a depouillé de la ſorte ? Il répondit « en montrant l'Evangile : C'eſt celui-ci. Une autre fois, il vendit « meſme l'Evangile pour donner l'aumoſne : Surquoi ſon diſciple luy diſant : Mon pere, où eſt voſtre Evangile ? il luy repliqua : « En verité, mon fils, parceque j'ay vu qu'il m'avoit dit ; Vend tout «

» ce que tu as & le donne aux pauvres, je l'ay vendu luy meſme
» pour le leur donner, afin qu'au jour du jugement j'aye ſujet
» d'avoir une grande confiance en Dieu. Les Vies des Peres raportent à peu pres la meſme choſe de Serapion ſans dire lequel. Socrate la raporte auſſi ſur l'autorité d'Evagre, ſe contentant de marquer en general que c'eſtoit d'un ſolitaire. [a] Mais ce que Leonce dit de Serapion, [b] eſt raporté tout entier & plus circonſtancié encore dans Pallade, de l'Abbé Beſarion. Neanmoins ce n'eſt que dans le latin, & non dans le grec, ni dans Heraclide. Il y eſt parlé de Dulas, qu'on voit encore en d'autres endroits avoir eſté le diſciple de Beſarion.

Vit. P. l. 3. c. 70. p. 512. 1.
Socr. l. 4. c. 23. p. 256. b | Vit. P. l. 5. c. 6. § 5. p. 582. 1.
[a] Lauſ. c. 116. p. 1050. 1051 | Vit. P. l. 8. c. 116. p. 772.
Vit. P. l. 3. c. 215. p. 552. 1.

V. la note ſur Saint Beſarion.

» On remarque d'un Abbé Serapion, qu'ayant vu la feneſtre d'un ſolitaire pleine de livres, & ce ſolitaire le priant de luy » dire quelque choſe pour ſon inſtruction, il luy répondit: Que » vous puis-je dire, à vous qui avez pris le bien des veuves & des » orfelins, & qui l'avez mis à voſtre feneſtre. » On raporte auſſi cette parole de l'Abbé Serapion, que le ſolitaire qui prie doit continuellement regarder Dieu avec la meſme attention & le meſme reſpect qu'un officier qui eſt devant l'Empereur, & qui n'oſeroit pas ſeulement tourner les yeux d'un coſté ou d'autre: parceque tant qu'il ſera dans cet état, l'ennemi ne le ſauroit epouventer.

l. 5. c. 6. § 12. p. 585. 1.
c. 11. § 31. p. 611. 1.

[Il faut finir par une hiſtoire extraordinaire qu'on dit encore de l'Abbé Serapion, & qui fait voir que la charité ſçait ſe diverſifier en mille manieres.] Ce ſaint Abbé paſſant par un village d'Egypte, & y voyant une femme publique à la porte de ſa maiſon, luy dit ſans s'expliquer davantage, qu'il reviendroit le ſoir pour paſſer la nuit chez elle. Elle l'entendit au ſens qu'une femme de ſa ſorte le pouvoit entendre. Mais quand le Saint fut venu le ſoir, & que la porte fut fermée, il luy dit d'attendre un peu qu'il euſt fait quelque choſe à quoy ſa regle l'obligeoit. Il commença donc à faire ſes prieres, c'eſt à dire à reciter le pſautier, faiſant à chaque pſeaume une oraiſon pour elle, & ſuppliant Dieu de la convertir. Il fut bientoſt exaucé. Cette femme commença à comprendre qu'il n'eſtoit pas venu pour ſe perdre avec elle, mais pour la ſauver. Elle ſe mit toute tremblante à prier elle meſme auprés de luy. Le Saint recita ainſi tout le pſautier, aprés quoy la femme [accablée de laſſitude ou de douleur] tomba abatue par terre. Il ne laiſſa pas de continuer, commença Saint Paul, & en recita beaucoup de choſes. Quand il eut enfin terminé ſa priere, la femme touchée de

Cotel. g. t. 1. p. 685. 686.

conſonction ſe jetta à ſes piez, & le ſupplia de la mettre en un lieu où elle puſt ſervir Dieu.

p.686.c. Il la mena en un monaſtere de vierges, & la mettant entre les mains de l'Abbeſſe, il luy dit de ne luy point preſcrire de regle comme aux autres ſœurs, mais de la laiſſer faire ce qu'elle voudroit. Au bout de quelques jours elle ſe reſolut de ne manger que de deux jours l'un, un peu aprés que de trois, & enſuite que de quatre. Enfin l'eſprit de penitence croiſſant toujours en elle, elle dit à la Superieure: Puiſque j'ay extremement « offenſé Dieu par mes pechez, faites moy la charité de m'enfer- « mer dans une cellule, & d'en boucher la porte, ſans y laiſſer « qu'un trou par lequel vous me ferez donner un peu de pain, & « de quoy travailler. On luy accorda ce qu'elle demandoit, & « elle paſſa ainſi le reſte de ſa vie d'une maniere qui la rendit tout à fait agreable à Dieu.

SAINT MOYSE,

AUTREFOIS CHEF DE VOLEURS,

ET DEPUIS

ILLUSTRE ABBÉ, PRESTRE, ET MARTYR.

Ruf.l.2.c.8.p. 256. RUFIN dans le denombrement qu'il fait des plus illuſtres ſolitaires de l'Egypte, qui par la ſimplicité de leur foy & la pureté de leur cœur, avoient obtenu la grace de faire des prodiges extraordinaires, & les meſmes miracles qu'on avoit autrefois vu faire aux Apoſtres, témoigne qu'il avoit merité de recevoir la grace d'eſtre beni des mains de S. Moyſe [qui demeuroit] à Nitrie. [Cet eloge conviendroit c.6.p.255. bien à S. Moyſe premier Eveſque des Sarrazins, s'il n'eſtoit dit v. ſon titre. qu'il demeuroit en un autre endroit, dans le deſert proche des Thdrt.l.4.c.20. p.695.a. Sarrazins, entre l'Egypte & la Paleſtine: [& il eſtoit peuteſtre meſme déja Eveſque lorſque Rufin vint en Egypte.

La difference de la demeure fait auſſi que nous avons peine à croire que Rufin parle de S. Moyſe chef des voleurs, qui comme nous verrons, demeuroit à Sceté, & non à Nitrie. Ainſi il ſemble

qu'on ne peut mieux l'entendre que d'un autre Moyſe dont on ne dit point en quel lieu il demeuroit, c'eſt à dire de Moyſe Libyen de naiſſance, homme extremement doux & rempli de charité, à qui Dieu avoit accordé le don de guerir les maladies. Lauſ. c. 88. p. 1014. c | Soz. l. 6. c. 29. p. 683. b.

Il eſtoit entré fort jeune dans un monaſtere, où luy & quatre-vingts autres travaillant à faire un puits, & ne pouvant trouver de l'eau, Dieu leur envoya S. Pior, qui aprés leur avoir reproché leur peu de foy, fit venir l'eau dans ce puits par la force de ſes prieres. Pallade qui vint en Nitrie en l'an 390, parle de Moyſe comme l'y ayant vu, & dit y avoir appris de luy ce miracle. Lauſ. c. 88. p. 1014. c. d.

[Ce Saint eſt encore beaucoup moins celebre que l'autre Moyſe dont nous avons déja dit un mot, qu'on peut appeller un des chefs d'œuvres & un des miracles de la toute puiſſance de la grace.] Il eſtoit d'Ethiopie, noir [comme ceux de ce pays là,] & fort grand de corps. Il fut d'abord eſclave d'un bourgeois, qui le chaſſa de chez luy, à cauſe des larcins qu'il avoit commis & de ſes autres méchancetez, que l'on dit avoir eſté juſques à avoir fait des meurtres. Il y en a meſme qui aſſurent qu'il devint chef d'une grande troupe de voleurs; & on raconte entre autres choſes, que lorſqu'il menoit une vie ſi malheureuſe, s'eſtant reſolu de ſe venger d'un berger, contre lequel il eſtoit fort animé, à cauſe qu'il l'avoit empeſché avec ſes chiens d'executer un mauvais deſſein, il le chercha partout pour le tuer, & ayant ſceu qu'il eſtoit de l'autre coſté du Nil, qui eſtoit alors debordé & avoit mille pas de large, il mit ſes habits ſur ſa teſte, prit ſon épée entre ſes dents, & paſſa ainſi ce fleuve à la nage. Le berger le voyant venir, s'alla cacher dans une caverne. Ainſi Moyſe ne pouvant faire ce qu'il avoit reſolu, tua quatre des plus grands de ſes beliers & les attacha à une corde, puis repaſſa encore le Nil en les tirant aprés luy. Eſtant arrivé à un petit village, il les écorcha, & en ayant mangé le meilleur, il en vendit les peaux pour avoir du vin qu'il but en tres grande quantité, puis s'en alla enſuite à cinquante milles de là, où ſes compagnons eſtoient aſſemblez.

a c. 22. p. 933. c | Soz. p. 681. c. a Vit. P. l. 5. c. 8. § 10. p. 593. f. b Soz. l. 6. c. 29. p. 682. b | Lauſ. p. 933. c. Lauſ. p. 933. c. d. c.

La grandeur de ſes crimes ne ſervit qu'à faire admirer davantage la vertu qu'il acquit depuis par la penitence. Car aprés tant de méchantes actions, & beaucoup de meurtres qu'il avoit commis, il fut tellement touché dans quelque rencontre, que par un changement imprevu il embraſſa la vie ſolitaire. Il y en a qui diſent qu'il ſe convertit, ayant entendu parler à un homme de bien de la punition eternelle des méchans, & des re-

e. p. 934. a | Soz. l. 6. c. 29. p. 682. c. Vit. P. app. c. 14. p. 989. 2.

compenſes des juſtes. [Neanmoins les termes de Pallade ſemblent marquer quelque autre choſe.] Et en effet Paphnuce de Sceté parlant à Caſſien de Moyſe de Calame, qu'on croit eſtre celui-ci meſme, dit qu'il ſe retira dans le monaſtere pour eviter le ſupplice dont on le menaçoit pour un homicide. Il ajoute qu'un commencement ſi defectueux ne l'a pas empeſché de devenir ſaint & parfait; qu'il ſe ſervit heureuſement de cette neceſſité; qu'il l'embraſſa de tout ſon cœur; & que ſe l'eſtant rendu volontaire, il s'eleva avec une ardeur incroyable juſques à la plus haute perfection.

Caſſ.n.p.336.

coll.3.c.5.p.336.

Lauſ.c.22.p.934. a. 'Il ſe donna tellement à la penitence, qu'il amena meſme à la connoiſſance de J. C. "un homme qui luy avoit inſpiré toutes ſortes de crimes dés ſa jeuneſſe, qui l'avoit aidé à les commettre, & qui en avoit toujours eſté compagnon.

NOTE 1.

Il peut s'eſtre converti à l'age de 25 ou 30 ans. Car il mourut vers "l'an 395, agé de 75 ans, aprés avoir paſſé beaucoup d'années dans la ſolitude, autant que nous en pouvons juger par ce que nous dirons dans la ſuite.

v. la note 5.

Cotel.g.t.1.p. 538.b. 'Il ſe retira à Sceté, [où S. Macaire d'Egypte gouvernoit les ſolitaires: Mais aprés qu'il y eut paſſé quelque temps,] il vint trouver ce Saint pour ſe plaindre de ce que les freres l'empeſchoient [par leurs viſites] de vivre [dans la ſolitude] & dans le repos qu'il ſouhaitoit. Comme S. Macaire vit qu'il eſtoit d'un naturel trop facile & trop foible pour refuſer ceux qui demandoient à le voir, il luy conſeilla de ſe retirer en un endroit plus

p.554.b. reculé du deſert [de Sceté] nommé Petra. 'Moyſe ſuivit ſon conſeil, & s'en alla à Petra. Mais en chemin il ſe trouva fort las, & ſon eſprit eſtoit en meſme temps inquieté par la difficulté qu'il auroit d'avoir de l'eau en ce lieu, [qui apparemment eſtoit une roche tout à fait aride.] Lors donc qu'il eſtoit en cette peine, il entendit une voix qui luy dit: Allez, & ne vous inquietez « de rien. Il s'établit donc en ce lieu; [d'où vient] qu'il eſt quel- « quefois appellé Moyſe de Petra. [a] Si Caſſien parle du meſme Moyſe, comme il y a aſſez d'apparence, il dit pluſieurs fois qu'il demeuroit dans le deſert de Calame qui faiſoit partie de celui de Sceté: [& il ſe peut faire que ce fuſſent deux noms ou deux lieux d'un meſme deſert.] 'Calame s'appelloit encore Porphyrion: & l'on aſſure que ce deſert eſtoit à ſept ou huit "journées des lieux habitez.

[b] Vit. P. l.3.c.101 p.494.2.
[a] Caſſ.coll.3.c. 5.p.336.b 7.c.26. p.428.429.

coll.24.c.4.p. 802.

mansiones.

Cotel.g.t.1.p. 538.b. 'Saint Moyſe trouva en ce lieu le repos qu'il ſouhaitoit, [& y eprouva l'effet de ce qu'on luy avoit dit, qu'il ne ſe miſt pas en peine

peine de rien.]'Car quelques Peres l'eſtant venu voir un jour qu'il n'avoit qu'une petite cruche d'eau, & ayant meſme eſté obligé d'employer cette eau à leur faire cuire un peu de lentilles, il ſe trouva fort embaraſſé, il ſortoit ſouvent pour prier Dieu de l'aſſiſter dans ce beſoin, & puis rentroit[pour tenir compagnie à ſes hoſtes,] juſques à ce qu'enfin il vint une nuée de pluie ſur ſon rocher, qui remplit d'eau tous ſes reſervoirs. Ses hoſtes ayant remarqué qu'il ſortoit & rentroit ſouvent, luy en demanderent enfin la cauſe, & il leur dit, qu'il faiſoit ſes plaintes à Dieu, de ce qu'aprés l'avoir établi en ce deſert, il ne luy donnoit pas de quoy ſoulager la ſoif de ſes ſerviteurs.[Ce que nous allons raporter arriva ſans doute dans les premieres années de la retraite du Saint, & peuteſtre meſme avant qu'il demeuraſt à Petra.] p.554.

'Les demons firent tous leurs efforts pour reveiller dans le cœur du bienheureux Moyſe,(car il faut deſormais l'appeller ainſi, dit Pallade,)l'ancienne habitude qu'il avoit de commettre des actions impudiques: & cette tentation fut ſi forte, comme il le contoit luy meſme, que peut s'en fallut qu'elle ne luy fiſt changer de reſolution. Il alla trouver pour ce ſujet le grand Iſidore, alors Preſtre de Sceté,[''que l'on croit eſtre mort vers l'an 386, aprés avoir acquis le titre de Confeſſeur.]Ce Saint luy » répondit: Ne vous étonnez pas de cela, mon frere; vous ne » faites que commencer à quitter vos mauvaiſes habitudes; & » elles cherchent encore les choſes auſquelles elles ont eſté ac- » coutumées: Un chien qui a accoutumé de ronger des os dans » la boucherie, y revient toujours; mais ſi on ne luy donne plus » rien, & qu'on ferme la boucherie, il n'y revient plus, & la faim » l'oblige d'aller autrepart. De meſme ſi vous perſeverez dans » l'exercice de la continence, en mortifiant voſtre chair, & ne » vous laiſſant point aller à la gourmandiſe qui eſt comme la mere » de l'impureté, ce dernier demon voyant qu'il ne recevra point » de vous les viandes dont il a accoutumé de ſe nourir, s'ennuira » enfin, & vous laiſſera.'Moyſe s'eſtant retiré avec cette inſtruction, commença deſlors à ſe renfermer dans ſa cellule, où il pratiquoit une tres grande auſterité en toutes choſes, & particulierement en ce qui eſtoit de l'abſtinence des viandes, ne mangeant par jour que douze onces de pain ſans aucune autre nourriture, travaillant beaucoup, & faiſant cinquante oraiſons. Lauſ.c.22.p.554. c. V.S.Iſidore de Sceté. p.555.d. e]Soz.l.6.c.29.p. 682.b.c.

'Mais quoy qu'il fiſt pour abatre ſon corps, il ne laiſſoit pas de ſe ſentir encore emû par des penſées d'impureté, particuliere- Lauſ.p.554.c.

ment dans ſes ſonges. Surquoi eſtant allé trouver un autre vieillard d'une vertu tres eprouvée, (je ne ſçay ſi ce ſeroit l'Abbé Silvain, qu'on dit luy avoir donné beaucoup d'inſtructions ſur d'autres matieres,) il dit à ce ſaint vieillard : Que ferai-je, mon « Pere ? mes ſonges repandent des tenebres dans mon eſprit, & « cette ancienne habitude que j'avois au mal, fait que mon ame « s'y plaiſt. Ce ſaint homme luy répondit ; cela procede de ce « que vous ne detournez pas aſſez voſtre eſprit de ces imagina- « tions ; mais croyez moy, accoutumez vous à veiller ; priez avec « attention, & vous ſerez bientoſt delivré de toutes ces tentations. « Ce genereux athlete ayant receu cet avis, comme venant d'un homme que l'experience avoit rendu ſavant en ſemblables choſes, il s'en retourna dans ſa cellule, reſolu deſormais à paſſer les nuits entieres ſans dormir, & meſme ſans ſe mettre à genoux ſous pretexte de prier Dieu, pour eviter la tyrannie du ſommeil. Il vécut ſix ans de la ſorte, à paſſer toutes les nuits debout au milieu de ſa cellule, priant ſans diſcontinuation, & ſans ſeulement fermer l'œil. Et neanmoins il ne put, par tant de mortifications & de veilles, ſe delivrer de ces penſées d'impureté, qu'il eſt en effet tres difficile de vaincre.

Vit. P. l. 7. c. 43. 5 2. p. 683. 684 | ap. § 108. p. 1000. 2. Lauſ. c. 22. p. 935. a. b.

p. 935. b | Soz. p. 682. c.

Lauſ. c. 22. p. 935. b.

Ce demon le tenta une fois avec tant de violence, que ne pouvant plus demeurer dans ſa cellule, il s'en alla trouver le ſaint Abbé Iſidore, pour luy confeſſer ſa peine. Iſidore le conſola par divers témoignages tirez des Ecritures ſaintes, & taſcha de le porter à retourner à ſa cellule ; mais Moyſe luy dit qu'il ne le pouvoit. Alors Iſidore le mena ſur le haut de ſa maiſon, & luy dit de regarder vers l'Occident. Il y regarda & vit un grand nombre de demons, tous en trouble & en emeute, comme des gens qui ſe haſtent de s'en aller au combat. Il luy dit enſuite de regarder vers l'Orient, & là il vit une multitude innombrable d'Anges, & une armée celeſte pleine de majeſté, & plus brillante que le ſoleil. Alors Iſidore luy dit : Ceux que vous avez « vus à l'Occident ſont ceux qui attaquent les Saints de Dieu ; & « ceux qui ſont à l'Orient ſont ceux que Dieu envoie pour les « défendre. Reconnoiſſez donc que, comme le dit Eliſée, nous « en avons plus pour nous que contre nous ; & que Saint Jean a « raiſon de dire : Que celui qui eſt en nous, eſt plus grand que « celui qui eſt dans le monde. Moyſe fortifié par cette viſion, s'en « retourna à ſa cellule avec un nouveau courage, rendant graces à Dieu, & glorifiant la patience & la bonté de J. C.

Vit. P. l. 5. c. 10. p. 494. 495 | l. 5. c. 18. § 12. p. 638. 1 | Cotel. g. t. 1. p. 549.

Il s'aviſa enſuite d'une nouvelle auſterité. Il alloit de nuit aux

Lauſ. c. 22. p. 935. c | Soz. l. 6. c. 29. p. 682. c. d.

cellules des anacoretes, qui ayant vieilli dans les travaux de la penitence, n'avoient plus la force d'aller querir l'eau qui leur eſtoit neceſſaire. Car pour en avoir, on eſtoit obligé en ces lieux là d'aller tantoſt à un demi mille, tantoſt à deux mille, & quelquefois juſqu'à cinq, [qui font deux lieues.] Moyſe prenoit donc les cruches de ces ſaints vieillars, & il les alloit remplir ſans qu'ils le ſceuſſent. Une nuit comme il s'occupoit à ce travail, le Lauſ. p. 935. d. e. demon qui obſervoit ſes actions & qui ne pouvoit ſouffrir davantage ſa perſeverance & ſa generoſité, le voyant penché ſur le puits pour emplir la cruche d'un ermite, luy donna un coup de maſſue ſur les reins, dont il l'étendit ſur la place comme mort, ſans connoiſſance, & ſans ſentiment, & ſans qu'il puſt ſavoir qui l'avoit frapé. Le lendemain un ſolitaire qui venoit pour puiſer de l'eau l'ayant trouvé pres à rendre l'ame, alla le dire à Saint Iſidore, lequel y vint accompagné de quelques autres, & le porta à l'egliſe. Il en fut malade un an tout entier, & ne recouvra ſa ſanté & ſes forces qu'avec une extreme peine.

'Quand il fut gueri, Iſidore ce grand ſerviteur de Dieu, luy c. 936. a.
» dit, [peuteſtre pour le tenter:] Ceſſez mon frere d'irriter les
» demons contre vous, & de leur inſulter, s'il faut ainſi dire, par
» des rigueurs ſi exceſſives. Il doit y avoir quelque moderation &
» quelque borne au courage meſme que l'on témoigne contre les
» demons. Mais ce ſoldat infatigable de J.C, luy répondit: Je ne
» ceſſerai jamais de les combatre, que je ne voie ceſſer ces illuſions
» qui me perſecutent dans mes ſonges. Alors le ſaint Preſtre Iſidore
» luy dit: Je vous declare que par la grace de noſtre Seigneur J.C,
» tous ces ſonges ceſſeront à commencer des ce moment. Prenez
» donc courage, & n'ayez plus deſormais de crainte de vous ap-
» procher de la ſainte Eucariſtie. Car c'eſt une grace que Dieu
» vous a faite de vous laiſſer ſi longtemps ſous le joug & la tyran-
» nie de cette tentation, afin de vous empeſcher de vous enfler
» de vanité, comme ſi c'euſt eſté par la force de voſtre mortifica-
» tion que vous l'euſſiez ſurmontée. Il pria en meſme temps pour
luy; & Moyſe s'en eſtant enſuite retourné dans ſa cellule, il y paſſa toujours depuis une vie tranquille, pratiquant avec moderation les auſteritez ordinaires aux ſolitaires: Et deux ou trois mois aprés, S. Iſidore luy demandant s'il n'eſtoit plus tourmenté
» par l'eſprit impur, il luy répondit: Depuis l'heure que vous avez
» prie J.C. pour moy, il ne m'eſt plus arrivé rien de ſemblable.

[Mais il fut tenté une fois d'une autre maniere bien plus dangereuſe, comme on le peut meſme juger par le remede que

Caſſ.coll.7.c. 27.p.430. Dieu employa pour le guerir.]Car quoiqu'il paſſaſt déja pour un homme d'une vertu extraordinaire & incomparable, neanmoins il ſe laiſſa emporter à quelque parole un peu aigre, en ſoutenant contre l'Abbé Macaire un ſentiment dont il eſtoit prevenu.[Mais comme Dieu venge ſeverement en ce monde les fautes de ſes Saints, afin de n'avoir qu'à les recompenſer en l'autre,]Moyſe fut auſſitoſt livré à un demon ſi cruel, qu'il luy faiſoit jetter ſes excremens par la bouche. Dieu fit voir neanmoins par ſa promte gueriſon & par celui dont il ſe ſervit pour la luy donner, qu'il ne l'avoit frapé que dans ſa miſericorde pour effacer auſſitoſt la tache que cette faute qui ne dura qu'un moment, avoit pu imprimer dans ſon ame. Car des que Macaire ſe fut proſterné en terre en priant pour celui qui l'avoit offenſé, il l'ecouta à l'heure meſme, & chaſſa de Moyſe cet eſprit qui le tourmentoit.

Lauſ.c.22.p.936. b|Soz.p.683.a. 'Voilà quels ont eſté les combats de cet athlete invincible, que la noirceur de ſon corps n'a point empeſché de recevoir avec abondance les dons de la grace. Il acquit un tel pouvoir ſur les demons, qu'il ne les mepriſoit pas moins que nous faiſons les mouches durant l'hiver. Il merita de tenir rang entre les plus grands & les plus illuſtres Peres du deſert, ayant laiſſé ſoixante & dix diſciples, qui ſont appellez des hommes excellens. Il fut meſme elevé au ſacerdoce, & fait Preſtre des ſolitaires de Sceté 'par l'Archeveſque[d'Alexandrie,& apparemment par Theophile qui fut fait Eveſque en l'an 385. Ainſi il faut dire qu'il ne fut battizé que depuis ſa converſion.]Lorſqu'on l'eut revétu des habits[blancs]de la clericature, l'Archeveſque luy dit: Hé bien, Moyſe, vous voilà devenu blanc; & il répondit: « Oui, ſaint Pere, mais eſt-ce audedans, ou ſeulement audehors? «

Vit.P.l.5.c.15.5 19.p.624.a.

2. 'L'Eveſque voulant eprouver ſon humilité, ordonna aux Eccleſiaſtiques que quand il viendroit à l'autel, ils le chaſſaſſent, & puis qu'ils le ſuiviſſent pour voir ce qu'il diroit. Lors donc qu'il arriva, ils le renvoyerent en luy diſant: Sortez de là, « Ethiopien.'Il ſortit, & on l'entendit qu'il ſe diſoit à luy meſme: « Tu as ce que tu merites. Tu n'es pas un homme, & pourquoi « as tu eu la hardieſſe de te méler parmi les hommes? «

2|Dor.l.14.p.834. c|Cotel.g.t.1.p. 311.

Vit.P.l.5.c.16.57. p.631.1. [Il témoigna la meſme humilité en beaucoup d'autres rencontres.]'Dans une aſſemblée qui ſe tenoit en Sceté, les anciens voulant eprouver ſa vertu, dirent tout haut: Pourquoi faut-il « que cet Ethiopien là vienne avec nous? Il ne répondit rien: & « aprés l'aſſemblée, ceux qui l'avoient traité de la ſorte luy de-

mandant s'il n'en avoit point eſté troublé, il répondit par cette
» parole du pſeaume ; J'ay eſté troublé, & je me ſuis tu.

'Le Gouverneur de la province ayant oui parler de Moyſe, vint un jour en Sceté pour le voir & recevoir ſa benediction. Moyſe en fut averti, & auſſitoſt il quitta ſa cellule pour s'enfuir dans le marais: Mais le Gouverneur le rencontra ſur le chemin, & ne le connoiſſant pas, il luy demanda où eſtoit la cellule de
» l'Abbé Moyſe. Il répondit : Comment vous amuſez vous à le
Note 2. » chercher ? c'eſt un fou, & un poſſedé. Le Gouverneur fort ſurpris, s'en alla à l'egliſe[de Sceté,] & dit aux Eccleſiaſtiques qu'il y rencontra, qu'il eſtoit venu pour voir l'Abbé Moyſe ; mais qu'un moine qui alloit en Egypte luy avoit dit que c'eſtoit un fou & un poſſedé. Les Eccleſiaſtiques tres faſchez[qu'on décriaſt
» ainſi S. Moyſe,]dirent au Gouverneur: Mais comment eſtoit fait
» celui qui vous a parlé de la ſorte de ce ſaint homme ? C'eſt un
» vieillard, répondit le Gouverneur, qui eſt grand & noir, & qui a
» des habits fort vieux. Ils reconnurent ce que c'eſtoit, & dirent auſſitoſt ; c'eſt l'Abbé Moyſe luy meſme qui vous a dit cela, parcequ'il ne vouloit pas que vous l'allaſſiez voir. Ainſi le Gouverneurs'en retourna fort edifié d'une humilité[ſi extraordinaire.]

c.8.§ 10.p.193.1|l. 3.c.119.p.517.2.

'Les demons s'apparoiſſoient ſouvent à luy, & luy faiſoient mille imprecations ;[mais tout cela inutilement :]& enfin ils
» eſtoient contraints de luy dire ; Tu nous as vaincu, Moyſe, &
» nous ne pouvons te rien faire: Car quand nous voulons te jetter
» dans le deſeſpoir, tu te releves, & quand nous voulons te tenter
» de vanité, tu t'humilies de telle ſorte qu'aucun de nous ne peut
» approcher de toy.

l.3.c.102.p.516| 12.§ 4.p.669.2.

[Il n'avoit pas moins de charité que d'humilité.]'Il recevoit avec joie pour l'amour de Dieu tous ceux qui venoient le viſiter, au lieu que S. Arſene par un mouvement different du meſme amour faiſoit ce qu'il pouvoit pour demeurer dans une entiere ſolitude. Un frere vint un jour à Sceté pour voir S. Arſene & S. Moyſe[ces deux ſolitaires alors ſi accomplis, aprés avoir eſté l'un courtiſan,]& l'autre voleur. Saint Arſene le renvoya ſans luy dire un ſeul mot ; Moyſe au contraire le receut & le traita fort bien. Surquoi un ancien Pere ayant prié Dieu de luy faire connoiſtre d'où pouvoient venir ces deux conduites ſi oppoſées, il vit en extaſe deux bateaux qui flotoient ſur le Nil, dans l'un deſquels eſtoit S. Arſene avec le Saint Eſprit en grand ſilence & en grand repos, & dans l'autre eſtoit le ſaint Abbé Moyſe avec des Anges qui luy rempliſſoient la bouche de miel.

l.7.c.18.§ 2.p. 671.1|Cotel.g.t. 1.p.368.

Vit.P.l.5 c.35 4 p.615.1. a c.10.5 109.p. 608.1. b c.13.5 4.p.615. 1|Cotel.g.t.1.p. 551.

'Il arriva un jour en Sceté que l'on ordonna de jeûner toute la ſemaine, & ſans rien manger [juſqu'au dimanche,]a ce qu'on pretend n'avoir eſté commun que parmi ces ſolitaires. b Durant cela 1 des ſolitaires d'Egypte vinrent voir l'Abbé Moyſe qui leur 1. fit cuire quelque choſe. Ceux qui demeuroient auprés de luy, voyant de la fumée en avertirent les Eccleſiaſtiques, & leur dirent que Moyſe avoit violé l'ordre donné pour le jeûne. Ils dirent qu'ils luy en parleroient quand il viendroit: Et le ſamedi [quand il fut venu à l'egliſe,] les Eccleſiaſtiques qui connoiſſoient ſa pieté, & ſon auſterité, [& qui s'eſtoient peuteſtre informez de ce qu'il avoit fait,] luy dirent devant tout le monde: Vous avez violé, mon Pere, le commandement des hommes, « mais ç'a eſté pour accomplir plus fidelement les commande- « mens de Dieu. «

Vit.P.l.5.c.95 4. p.594.2|Cotel.g. t.1.p.550.

'Un ſolitaire de Sceté s'eſtant trouvé coupable de quelque faute, les Peres s'aſſemblerent pour voir ce qu'ils avoient à faire. Ils envoyerent prier Moyſe de ſe trouver à leur aſſemblée, & il le refuſa, juſques à ce que le Preſtre luy euſt envoyé dire qu'il vinſt & que les freres l'attendoient. Il ſortit alors, & s'en vint avec un vieux panier plein de ſable qu'il portoit derriere ſon dos. Les freres vinrent audevant de luy, & voyant ce panier luy demanderent ce que c'eſtoit. Il leur dit: Ce ſont mes pechez « que je porte derriere moy, & que je ne voy pas: & l'on me fait « venir ici pour juger des pechez des autres. Cette parole fit « qu'on ne dit rien à ce frere, & qu'on luy pardonna ſa faute.

Lauſ.c.22.p.934. a.b|Soz.l.6.c.29. p.682.683.

'On dit de luy, & il ſemble ſelon l'ordre de Pallade que ce fuſt vers le commencement de ſa converſion, que quatre voleurs qui ne le connoiſſoient pas, vinrent une fois ſe jetter ſur luy lorſqu'il eſtoit ſeul dans ſa cellule. [Comme il eſtoit grand,] & fort robuſte nonobſtant ſes auſteritez, il les prit tous quatre, les lia comme une botte de paille, & les porta ſur ſes epaules juſqu'à l'egliſe, où ayant trouvé les freres aſſemblez, il leur dit: Ces hommes m'ayant attaqué, & ne m'eſtant pas permis de faire « mal à perſonne, je viens ſavoir de vous ce qu'il vous plaiſt que « Lauſ.p.934.b. j'en faſſe.' Ces voleurs confeſſerent leur faute devant Dieu, & « ayant ſceu que celui qui les avoit traitez de la ſorte eſtoit Moyſe, qui avoit autrefois eſté un ſi celebre chef de voleurs, ils glorifierent le nom de J.C; & l'exemple de ſa penitence les ayant portez à renoncer comme luy au monde, ils devinrent d'excellens ſolitaires, diſant en eux meſmes: Si celui qui avoit une ſi «

Vit P.l.5.c.15.5 4. p.6 5|Cotel.g.t.1. p.816.a.

1. 'On ajoute, *& facerent Paſcha*: ce que je n'entens point.

» grande force de corps, & qui eſtoit un ſi fameux voleur, n'a
» pas laiſſé de renoncer à tout, & vit maintenant dans une ſi
» grande crainte de Dieu, pourquoi differons nous davantage de
» ſonger auſſi à noſtre ſalut?

[Les Vies des Peres raportent diverſes paroles de l'Abbé Moyſe, qui témoignent la perfection de ſa vertu & de ſa lumie-
» re.] 'Les paſſions qui nous ſouillent viennent, diſoit-il, de quatre Vit.P.l.3.c.58.p.
» choſes, de l'abondance du boire & du manger, de l'excés du 510.1][l.7.c.15 6.p.
» ſommeil, de l'oiſiveté & des railleries, & enfin de la magnifi- 665.1.2.
» cence des habits. 'Et la vue, & la confiance[en nos forces]ſe joi- l.7.c.15 7.p.665.
» gnent encore quelquefois à ces ennemis pour nous combatre. 2.

» 'Il donnoit encore cet avis aux freres: Il y a quatre choſes l.3.c.196.p.529.2]
» qu'un moine doit obſerver ſur toutes les autres, de ſe taire, de l.7.c.55.5 1.p.680.
» garder les commandemens de Dieu, de s'humilier, & de ſouf- 2.
» frir l'incommodité de la pauvreté. Mais il y en a encore trois
» autres qui ſont fort difficiles à faire, ſavoir de pleurer continuel-
» lement, de ſe ſouvenir toujours de ſes pechez, de ſe mortifier
» en tout, & ſe mettre ſans ceſſe la mort devant les yeux.

'Un frere eſtant venu à Sceté pour luy demander quelque l.3.c.108.p.516.2]
» avis, il luy dit: Allez & tenez vous en repos dans voſtre cellule; l.5.c.2.5 9.p.564.
» elle vous peut apprendre tout, ſi vous avez ſoin d'y demeurer. 2.
» Car comme un poiſſon meurt auſſitoſt qu'on le retire de l'eau,
» ainſi un moine ſe perd lorſqu'il aime à s'arreſter hors de ſa cel-
» lule. 'Il dit en une autre rencontre: Celui qui fuit les hommes l.5.c.2.5 10.p.
» reſſemble à une grape mure, & celui qui eſt dans la converſation 564.2.
» & dans la compagnie, eſt comme une grape encore verte.

'Un frere luy diſant qu'il voyoit comme devant luy une vertu Cotel.g.t.1.p.
qu'il deſiroit acquerir, & que cependant il n'y pouvoit arriver, 553.2.
» il luy répondit: Vous n'y arriverez en effet jamais que vous ne
» ſoyez mort comme ceux qui ſont déja enterrez: '& comme on p.554.2]Vit.P.l.
luy demandoit qui eſtoit celui qu'on pouvoit dire eſtre verita- 5.c.10.5 4.p.602]
blement mort à l'égard des autres: il répondit qu'il n'y avoit l.7.c.26.5 1.p.
1. que celui qui ſe conſideroit comme mort & enterré[1] depuis 678.
trois ans.

» 'Le meſme Abbé diſoit encore: La privation des choſes de la Vit.P.ap.558.p.
» terre, c'eſt à dire la pauvreté volontaire, la tribulation ſuppor- 996.2.
» tée avec patience, & la diſcretion, ſont les moyens par leſquels
» les moines peuvent arriver à la perfection. La pauvreté volon-
» taire eſt marquée par Noé, la patience dans les maux par Job,
&c. » & la diſcretion par Daniel".

1. 'ou depuis trois jours. Cotel.g.t.1.p.554.2.

l.6.c.4.§ 1-7.p. 657.658|app.§ 109 p.1301| Cotel.g.t.1.p.555-557.8.6.1. 'On raporte une fort belle inſtruction que l'Abbé Moyſe donna à S. Pemen qui fut depuis ſi celebre : mais elle eſt trop longue pour la mettre ici. Il y exhorte particulierement à voir plutoſt ſes pechez que ceux des autres, & à reconnoiſtre que c'eſt de Dieu que nous devons attendre le ſecours dans toutes nos peines : les jeûnes, les veilles, & les autres mortifications, eſtant pour nous humilier, afin que Dieu ait pitié de nous. S. Pemen honoroit depuis la memoire de cet excellent maiſtre, en raportant ſes paroles pour ſervir d'inſtruction aux autres.

Vit.P.l.1.c.10.§ 63.p.602.

Caſſ.coll.c.1. p.282. 'Caſſien qui vint en Sceté [vers l'an 390,] témoigne qu'il y trouva un ſaint Abbé nommé Moyſe, ("& c'eſt ſans doute celui meſme dont nous parlons,) qui repandoit plus qu'aucun autre l'odeur de ſa pieté, & qui excelloit egalement dans la contemplation & dans l'action. 'Il dit de luy qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à ouvrir la bouche pour parler de la perfection, qu'à ceux qui la deſiroient ſincerement, & qui la cherchoient avec une veritable contrition de cœur & une humilité ſincere ; de peur que s'il decouvroit ces ſecrets qui ne doivent eſtre connus que des ames qui les recherchent avec ardeur, à ceux qui en ont de l'eloignement ou qui ne les deſirent qu'avec tiedeur, il ne trahiſt la verité en la prodiguant à des perſonnes ou indignes ou qui ne la reçoivent qu'avec degouſt ; ou qu'il ne ſemblaſt en parler aux autres par vanité, & par une complaiſance ſecrette. Note 3.

p.282.

c.23 p.306.307. 'Il luy eſtoit meſme arrivé ſouvent que des gents le venant prier en pleurant de leur dire quelque parole d'edification, & luy de ſon coſté ſe trouvant porté à les ſatisfaire, il ne l'avoit pu neanmoins. Il ſentoit alors que non ſeulement les penſées, mais la parole meſme luy manquoit ; & il ſe trouvoit dans une ſi grande ſechereſſe, qu'il ne pouvoit pas ſeulement leur dire une parole pour ne les pas renvoyer ſans quelque conſolation. Ce « qui montre, diſoit-il, que c'eſt la grace de Dieu qui met la parole « dans la bouche de celui qui parle, ſelon le merite & le deſir de « ceux qui l'ecoutent. «

inſt.l.10.c.15.p. 218. 'Caſſien dit encore qu'eſtant allé viſiter l'Abbé Moyſe, qu'il qualifie le plus grand de tous les ſaints [habitans de ce deſert,] & luy ayant avoué qu'il avoit eſté extremement tourmenté le jour precedent de l'eſprit de pareſſe & d'ennui, contre lequel il n'avoit pu trouver d'autre remede que d'aller promtement trouver l'Abbé Paul ; ce ſaint homme luy répondit : Vous ne « vous eſtes pas delivré par ce moyen de l'ennemi qui vous inquie- « toit, mais vous vous y eſtes encore aſſujetti davantage. Cet enne- «

mi

» mi vous attaquera avec plus d'insolence une autre fois, parce-
» qu'il vous regardera comme un deserteur & un fugitif, & comme
» un lasche soldat qui aprés s'estre laissé vaincre dans le combat,
» ne trouve plus son salut que dans la fuite. Vous devez vous
» attendre à ses insultes, à moins qu'au premier choc qu'il vous
» livrera, vous ne luy resistiez fermement, & que vous ne vous
» efforciez de le terrasser, non plus en quittant vostre cellule, ou
» en vous laissant aller au sommeil pour vous desennuier, mais en
» souffrant genereusement, & en le combatant avec force.

'C'est à l'Abbé Moyse de Sceté qu'il attribue ses deux pre- coll.2.c.11.p. 328.
mieres conferences, où il luy fait dire qu'il s'estoit accoutumé à ne manger que deux petits pains tous les jours, sans aucune autre nourriture : mais que ce n'avoit esté qu'avec une extreme peine, & quelquefois mesme comme malgré luy, cette abstinence estant beaucoup plus difficile qu'elle ne le paroist d'abord.

'Ces deux petits pains faisoient environ douze onces,[a] & c'est c.19.p.327 [n.p. 327.
justement ce que Pallade dit de Saint Moyse le voleur.[b] Il y dit a Laus.c.22.p. 934.c.
encore qu'il avoit souvent passé des deux & trois jours sans son- b Cass.coll.2.c.
ger seulement à prendre aucune nourriture, mais qu'il avoit 17.p.328.
regardé cela comme un effet de la tentation du demon : que mesme il avoit souvent demandé à Dieu de pouvoir un peu dormir ; croyant cette tentation de degoust & d'insomnie plus dangereuse que celle de la gourmandise & de l'assoupissement.

'Le mesme Moyse parle dans ses conferences de Saint Jean coll.1.c.21.p 305.
d'Egypte, comme d'un homme encore vivant : [& ainsi elles sont faites avant l'an 395.]

'C'est encore apparemment le mesme Moyse, dont il est dit coll.19.c.9.p.709.
dans Cassien qu'il s'estoit rendu parfait & dans le detachement des choses du monde qui est propre aux cœnobites, & dans la vertu de la contemplation qui ne se rencontre proprement que dans les anacoretes, ce qui n'est dit que de luy, de S. Paphnuce, & des deux Macaires.

[Outre les autres dons que Dieu avoit accordé à S. Moyse, il luy avoit mesme donné celui de la prophetie.] Un solitaire de Sceté Vit. P.l.5.c.35.
qui estoit déja fort agé, tomba dans une grande maladie. Pour p.578.c.
ne pas incommoder les freres qui l'assistoient avec beaucoup de soin & de travail, il resolut d'aller en Egypte. Surquoi l'Abbé
» Moyse luy dit : Croyez moy, n'y allez pas : car si vous y allez
» vous tomberez dans le peché d'impureté. Ce qui l'ayant fort
» attristé, il luy répondit : Comment me dites vous cela, mon
» Pere, puisque vous voyez que mon corps est à demi mort ? Et

enſuite il ne laiſſa pas de s'en aller en Egypte. Les habitans des environs ayant appris ſon arrivée, luy vinrent faire de grandes offres, & une vierge qui juſqu'alors avoit eſté fort fidele à Dieu, vint le trouver pour le ſervir en ſa maladie. S'eſtant rétabli quelque temps aprés, & commençant à ſe bien porter, il offenſa Dieu avec elle, & elle accoucha d'un fils. Ses voiſins luy demandant de qui elle l'avoit eu, elle répondit de ce vieillard: ce qu'ayant peine à croire, il leur dit: Il eſt vray que c'eſt moy qui « ay commis ce peché; mais ayez ſoin, je vous prie, de cet enfant. « Quand il fut ſevré, il le mit ſur ſes epaules, & un jour qu'on faiſoit une feſte en Sceté, il entra ainſi dans l'egliſe en preſence de tous les freres, qui ſe mirent à pleurer en le voyant. Surquoi il leur dit: Mes freres, voyez vous cet enfant? C'eſt le fruit de « ma deſobeïſſance. Tenez vous donc ſur vos gardes, puiſque je « ſuis tombé dans une telle faute en ma vieilleſſe; & priez pour « moy. De là il rentra dans ſa cellule, où il recommença á vivre « comme il avoit fait d'abord.

Lauſ.c.7.p.908.b. a Caſſn.coll.2.c. 6.p.315.

'La ſolitude de Sceté eſtoit aſſez proche des Maziques, [a]nation la plus cruelle de toutes, & qui tuoit non pour piller, mais par le ſeul plaiſir de repandre le ſang humain. [Les ſolitaires eſtoient continuellement expoſez à leurs courſes.] 'Surquoi Saint Moyſe leur diſoit: Si nous obſervons les reglemens de nos Peres, je « vous promets par la confiance que j'ay en Dieu, que les barbares « ne viendront point en Sceté. Mais ſi nous ne les obſervons pas, « ce lieu-ci ſera deſolé. 'Saint Macaire d'Egypte avoit dit la meſ- « me choſe: Quand vous verrez, diſoit-il, une cellule baſtie au- « prés du marais, aſſurez vous que la deſolation de Sceté eſt pro- « che: Quand vous y verrez planter des arbres; dites qu'elle eſt à « la porte: Mais quand vous y verrez des enfans ou des valets, « prenez vos hardes & vous en allez. 'D'autres Saints ont encore « attribué la deſolation de Sceté, & des quatre egliſes qui y eſtoient, tantoſt aux enfans, tantoſt à ce qu'on ne s'y contentoit pas de la ſimplicité des habits groſſiers des anciens.

Vit.P.l.5.c.18. § 13.p.638.1.

§ 11.p.638.1.

Cotel.g.t.1.p. 491.

Vit.P.l.6.c.1.§ 5. p.645.1.

'Il y avoit en Sceté un vieillard fort vertueux, qui avoit accoutumé lorſqu'il falloit baſtir une nouvelle cellule, d'y aller avec joie. Il aidoit à la faire des les fondemens, & il ne s'en alloit point qu'elle ne fuſt en état d'eſtre habitée. Mais un jour eſtant venu pour en baſtir une, on le trouva extremement triſte. Les freres luy en demanderent la cauſe, & il leur répondit: C'eſt mes enfans que ce lieu-ci s'en va eſtre deſolé: car j'ay vu le « feu s'allumer en Sceté, & les freres l'ont éteint avec leurs feuil- «

Digitized by Google

» les de palmier. Il s'eſt allumé une ſeconde fois ; & il s'eſt éteint
» de la meſme maniere : Mais s'eſtant rallumé une troiſieme, il a
» rempli de flammes tout le deſert, & on ne l'a pu éteindre. C'eſt
» ce qui me rend triſte comme vous voyez.

Note 4. 'Mais enfin ſept ſolitaires ſe trouvant un jour avec "S. Moyſe, il » leur dit : Les barbares viendront aujourd'hui en Sceté ; allez, en » fuyez vous-en. Et vous, mon Pere, luy répondirent-ils, ne vous en- » fuyez vous pas auſſi ? Il leur répondit cette admirable parole : Il y » a bien des années que j'attens ce jour-ci, pour verifier ce que J. C. » mon Seigneur a dit : Tous ceux qui prennent l'épée, mourront par » l'épée. Les autres freres luy dirent : Nous ne nous enfuirons pas » non plus, & nous mourrons avec vous. Je n'en ſuis pas cauſe, répon- » dit le Saint : c'eſt à chacun de vous à voir ce qu'il a à faire. Lorſqu'il s'entretenoit ainſi, ils virent les barbares qui approchoient ; & à peine les eurent-ils apperceus, qu'ils entrerent dans la cellule, & les tuerent tous, hormis un qui par la fragilité humaine ayant eſté ſaiſi de crainte s'enfuit ſe cacher derriere des nattes de palmier : & là il vit ſept couronnes venir du ciel, & deſcendre ſur la teſte de S. Moyſe & de ſix autres qui avoient eſté tuez avec luy. l. 5. c. 18. § 14. p. 638. l. 2.

[Ces couronnes ne marquoient pas ſeulement la gloire que ces Saints avoient acquiſe par leur perſeverance dans la penitence & dans les bonnes œuvres, mais encore l'honneur du martyre qu'ils avoient merité par leur mort : Auſſi l'Egliſe a accoutumé de mettre au rang des Martyrs ceux qui aprés avoir mené une

V. leur titre vie ſainte ont eſté tuez par des barbares infideles, comme "les SS. Paul, Iſaïe, & leurs compagnons tuez à Raïthe & à Sinaï, vers l'an 373 ; comme ceux qui furent tuez encore le meſme jour & dans le meſme deſert de Sinaï vers le commencement du V. ſiecle ; com-

V. S. Nil. me "S. Sarmate diſciple de S. Antoine, dont on fait memoire l'onziemed'octobre.]' C'eſt pourquoi Bollandus a cru devoir donner cette qualité à S. Moyſe & à ſes compagnons. [a] S. Auguſtin parlant ou de cet evenement meſme, ou de quelque autre ſemblable, dit d'excellentes choſes ſur la maniere dont il faut reconnoiſtre & adorer la juſtice de Dieu, lorſqu'il donne tant de pouvoir aux méchans ſur la vie des Saints. 'Les Grecs font leur grand office de S. Moyſe le 28 d'aouſt, l'honorant comme un ſaint ſolitaire & un exemple admirable de penitence. [Baronius l'a mis le meſme jour dans le martyrologe Romain.]' Quelques Latins des derniers ſiecles mettent le 7 de fevrier Saint Moyſe Abbé en

Note 5. Sceté. 'Il mourut en Sceté à l'age de 75 ans. ["Il eſt difficile d'en dire le temps, quoiqu'il ſoit certain que c'eſtoit avant l'an 420,

Boll. 7. feb. 12. p. 46.
[a] Aug. ep. 122. p. 240. a. c.
Men. p. 296-300.
Boll. 7. feb. p. 46. § 3.
Lauſ. c. 22. p. 936. b.

puiſque Pallade parle de ſa mort. On peut juger que c'eſtoit entre l'an 391 ou 392, auquel cet auteur ſemble luy avoir parlé, & l'an 400 auquel Caſſien peut eſtre ſorti de l'Egypte.]

c] Soz. l. 6. c. 29. p. 683. a. 'S. Moyſe laiſſa aprés ſa mort, comme nous avons dit, 70 diſciples [qui furent témoins & heritiers de ſa vertu.] [a] Mais il en avoit envoyé un devant luy au ciel, nommé Zacarie, [qui paroiſt s'eſtre conſommé dans la vertu en peu de temps, & avoir fait dans une grande jeuneſſe le progrés que les autres font à peine en beaucoup d'années.]

a Vit. P. l. 3. c. 86. p. 513 l. 5. c. 15 § 18. p. 621.

Cotel. g. t. 1. p. 516. 517. 'Il eſtoit fils d'un nommé Carion qui l'ayant laiſſé à ſa femme avec une petite fille qu'il avoit encore, s'eſtoit retiré dans le deſert de Sceté. [On ne dit point quelle avoit eſté la cauſe d'une conduite ſi extraordinaire: mais on a tout lieu de juger que Dieu en fut le principe; puiſqu'il paroiſt qu'il en fut la fin.]

p. 516. c. 'Quelque temps aprés ſa retraite l'Egypte ayant eſté affligée

p. 517. b. d'une famine, ſa femme le vint trouver avec ſes deux enfans, & luy demanda par qui il pretendoit qu'ils fuſſent nourris, lorſque tout le monde manquoit de pain. Il luy dit qu'elle n'avoit qu'à les luy laiſſer, & il les prit en effet, comme pour les garder avec luy. Zacarie témoigna en eſtre bien aiſe, mais la fille voulut retourner avec ſa mere; ſurquoi le Saint dit à ſa femme, que puiſque leurs enfans ſe partageoient ſi bien eux meſmes, il n'y avoit point d'autre parti à prendre. Ainſi Zacarie demeura & fut elevé à Sceté.

b. 'Tout le monde ſavoit que Carion qui l'elevoit eſtoit ſon pere.

c. 'Cependant lorſqu'il fut devenu un peu grand, on commença à murmurer contre luy; de ſorte que Carion crut qu'il falloit ſe retirer. Zacarie luy repreſenta qu'en quelque lieu qu'ils allaſſent on auroit encore plus de ſujet de murmurer, parcequ'on ne ſauroit pas qu'il eſtoit ſon fils; & cela arriva de la ſorte. Car s'en eſtant allez en Thebaïde, & y ayant pris une cellule, on ne manqua point d'y murmurer auſſitoſt contre eux.

p. 518. a. 'Ils s'en revinrent donc à Sceté, & le murmure y recommença encore. Enfin Zacarie ſe reſolut de s'aller jetter dans le marais qui eſtoit plein de nitre. Il s'y tint autant qu'il put, ayant de l'eau juſqu'à la bouche,

b. & il en ſortit ſi changé & ſi defiguré, que ſon propre pere eut peine à le reconnoiſtre lorſqu'il alla le dimanche ſuivant recevoir la communion, ſelon la coutume. S. Iſidore Preſtre de Sceté connut par l'Eſprit de Dieu ce qu'il avoit fait, & il dit tout haut: Le jeune Zacarie vint à la communion comme un homme il y « a huit jours, mais aujourd'hui il y vient plutoſt comme un ange. «

p 444. a. 'Carion eſtoit un homme excellent pour la pratique de la ver-

tu; [f] & vivoit d'une maniere tres auſtere: [a] mais il connoiſſoit peu [a] p.516 c. [a] p.444.a.
τὰς θεωρίας. [b] les lumieres & les ſentimens extraordinaires que l'Eſprit ſaint communique quelquefois dans la meditation. Zacarie ayant receu de Dieu cette faveur, le dit à Carion, qui croyant que c'eſtoit
ἐλλεβορ. une operation du demon, [b] battit meſme aſſez rudement ſon fils pour l'obliger à le rejetter. Cependant Zacarie continuant à reſſentir toujours une ferveur extraordinaire, il alla la nuit conſulter l'Abbé Pemen, qui crut que c'eſtoit une operation de Dieu, & luy conſeilla d'aller voir un autre vieillard qu'il luy marqua, pour faire tout ce qu'il luy diroit. Ce vieillard n'attendit pas que Zacarie luy parlaſt, mais luy dit le premier tout ce qui ſe paſſoit en luy, l'aſſura que c'eſtoit une œuvre de Dieu, & luy dit neanmoins de retourner à ſon pere, & de ſe ſoumettre à ce qu'il luy ordonneroit. [Carion reconnut ſans doute comme

1. » les autres que c'eſtoit Dieu qui agiſſoit dans ſon fils:] [f] & [i] il diſoit p.516.c.
» quelquefois: Je fais plus d'auſteritez que mon fils: mais je n'ay pu
» encore arriver à la perfection de ſon humilité & de ſon ſilence.

[f] Zacarie, comme nous avons dit, fut [auſſi] diſciple de l'Abbé Vit.P.l.5.c.86. p.513.
Moyſe, [peuteſtre aprés la mort de Carion.] Mais il le regardoit moins comme ſon diſciple que comme ſon maiſtre, depuis [f] que Cotel.g t.1.p. 443.b.
eſtant un jour allé puiſer de l'eau, il le rencontra en priere ſur le bord de la fontaine, & vit l'Eſprit de Dieu qui ſe repoſoit ſur luy. [C'eſt pourquoi, comme il eſtoit extremement humble,] [i] il luy Vit.P.l.5.c.15.517.
» dit une fois: Apprenez moy, mon fils, ce que je dois faire. Zacarie p.623.
» à ces paroles ſe jetta à ſes piez, & luy dit: Quoy! mon Pere, vous
» m'interrogez comme un maiſtre? Je vous aſſure, luy répondit
» Moyſe, que j'ay vu le S. Eſprit deſcendre ſur vous, & c'eſt ce qui
» m'oblige de vous demander ce que je dois faire. Alors Zacarie
» prenant ſon capuce & le foulant aux piez, dit à Moyſe: Si l'on
» n'eſt diſpoſé à ſe laiſſer fouler de la meſme maniere, on ne peut
» pas eſtre moine. [f] D'autres diſent qu'il fit cela par ordre de Saint l.5.c.86.p.511.a.
Moyſe, pour l'inſtruction de quelques freres. [f] Un des Saints Ma- l.5.c.2.56.p.562.
caires témoigna la meſme humilité à l'égard de ce Zacarie, en [1]
luy diſant qu'il ſe ſentoit pouſſé interieurement à le conſulter
[f] & à luy demander ce que c'eſtoit qu'un veritable moine: à quoy Cotel.g.t.1.p.443.
il répondit, que pour luy il croyoit que c'eſtoit celui qui ſe faiſoit violence en toutes choſes. b.

[f] Lorſqu'il fut pres de mourir, Moyſe luy demanda ce qu'il p.444.c.

2. voyoit: & il répondit; [a] Mon Pere, faut-il le dire, & ne vaut-il

1. [f] On le raporte auſſi de l'Abbé Serapion: [Mais cela convient mieux à Carion.] Vit P.l.5.c.15.§15.
2. [a] Cette réponſe eſt conceue en ces termes dans la traduction de Pelage Diacre: *Nihil melius quam facere*: ce qui ſe trouve dans le grec en changeant ſeulement τὸ en τῶ. [Mais le ſens que nous avons exprimé, nous a paru avoir quelque choſe de plus grand & de plus ſaint.] [a] Vit.P.l.5.c.15 §.8. p.624.

point mieux ſe taire? Moyſe [qui eſtoit humble approuva ſon humilité;] & luy dit de demeurer dans le ſilence. Lorſqu'il mourut, l'Abbé Iſidore regardant au ciel, s'écria : Rejouiſſez vous, mon fils Zacarie, puiſque les portes du royaume des cieux vous ſont ouvertes.

p.631.c. L'Abbé Pemen diſoit que depuis la mort de l'Abbé Moyſe, les freres ne faiſoient plus de progrés à Sceté.

S. AMBROISE, ARCHEVESQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Generoſité de Saint Ambroiſe : Nobleſſe de ſa famille, honorée par le martyre de Sainte Sotere.

SI les Saints ne ſont grands qu'à proportion des dons que Dieu leur communique, & ſi Dieu leur donne des graces d'autant plus grandes, que l'emploi auquel il les deſtine eſt plus grand & plus important pour ſa gloire; il eſt aiſé de juger de l'eminence & du merite d'un Saint deſtiné, non pour honorer l'epiſcopat par une pieté commune, mais pour donner l'exemple de la vertu de toutes la plus importante & la plus neceſſaire à ceux qui ſont elevez à cet état ſublime, duquel depend toute la ſainteté & la bonne conduite de l'Egliſe. Car quelque pieté, quelque ſcience, quelque ſageſſe que puiſſe avoir un Eveſque, s'il n'a une generoſité & un courage invincible, il pourra faire quelque fruit dans les occaſions où il n'aura perſonne à combatre; mais il ſuccombera à la premiere contradiction, & ruinera par ſa foibleſſe tout ce que ſa pieté apparente avoit établi. Il exercera la diſcipline de l'Egliſe dans les fautes moins importantes des particuliers; & il ſera contraint de ceder aux grands ſcandales, qui ſont ceux de tout un peuple, ou des per-

ſonnes puiſſantes, parcequ'il craindra de ſe faire des ennemis,& de s'expoſer aux dangers & aux perſecutions parmi leſquelles un ſaint Eveſque ne peut manquer de vivre, s'il n'eſt aſſez heureux pour y trouver le martyre.

C'eſt donc de cette eminente qualité que Dieu vouloit donner un modele à tous les Prelats en la perſonne de S. Ambroiſe,& un modele accompli. Sa generoſité a eſté non ſeulement intrepide, mais auſſi accompagnée d'une tres grande ſageſſe. Il l'a fait paroiſtre non en une ſeule rencontre, ou ſeulement dans les grandes occaſions, comme ont fait d'autres Saints, mais il l'a employée & à défendre l'Egliſe contre une Princeſſe auſſi furieuſe qu'attachée à ſon hereſie; & à faire pratiquer la penitence à un Empereur victorieux; & à interdire la communion à un autre Empereur pour les crimes qu'il avoit commis; & à maintenir la liberté de l'Egliſe contre un miniſtre tout puiſſant, & à défendre les depoſts des veuves contre les ordres exprés des Princes.

Comme Dieu ſe plaiſt quelquefois à cacher ſes plus grands miracles ſous les moyens humains qu'il emploie pour les produire, il ſemble qu'il ait voulu couvrir la generoſité divine de noſtre Saint par ce courage humain qui eſt ordinaire aux perſonnes d'une naiſſance illuſtre; & que ce ſoit pour cela qu'il l'ait fait naiſtre de l'une des principales familles de l'Empire Romain. Mais il y a toujours une grande difference entre la generoſité Romaine, & la magnanimité que la grace inſpire. L'une venant de la terre & ne regardant que la terre, ne peut aller que juſques à ne pas s'effrayer par de vaines craintes. Mais quand il s'agit de perdre, ou ſa fortune temporelle ou la vie du corps, il faut aimer quelque choſe au deſſus du monde, pour vouloir bien perdre tout ce qu'il y a de grand & d'agreable dans le monde. C'eſt là la generoſité qui a paru en tant de Martyrs,& qui a eſté conſiderée comme la plus forte preuve de la religion Chrétienne; & c'eſt celle qui n'a pas moins eclaté dans Saint Ambroiſe, qui euſt donné ſon ſang plus d'une fois & pour la verité & pour la juſtice, ſi Dieu qui luy en inſpiroit le deſir, ne l'euſt tiré d'une autre maniere des dangers où il s'expoſoit pour le ſervir.

Mais ſi le ſang qu'il tiroit de ſes anceſtres pouvoit luy donner quelque diſpoſition à cette vertu, il s'animoit encore & ſe glorifioit bien davantage d'avoir eu dans ſa famille une illuſtre Vierge & Martyre en la perſonne de Ste Soſere dont l'Egliſe honore encore aujourd'hui la memoire le 10 de fevrier, & qu'on croit avoir ſouffert à Rome ſous Diocletien le 12 may de l'an 304, com-

Amb.de virg.l.3. p.49.1. me nous l'avons marqué dans ſon hiſtoire.] Propoſant à ſa ſœur Marcelline l'exemple de cette Sainte, il dit qu'il luy propoſe à imiter celle dont elle tiroit ſon origine. Il l'appelle la mere & exh.vir.p.443.1. d'elle '& de luy, & l'honneur de ſa maiſon; & il dit que ſa vertu eſtoit pour luy un exemple domeſtique. Car pour nous, dit-il, qui « ſommes Eveſques, nous avons auſſi noſtre nobleſſe, que nous pre- « ferons aux Prefectures & aux Conſulats; Nous avons, dis-je, des di- « gnitez fondées ſur la foy & qui ne periſſent pas comme les autres. «

[Voilà quelle eſtoit la veritable nobleſſe de noſtre Saint, & celle qu'il preferoit à toutes les dignitez & à toute la nobleſſe du ſiecle. Mais s'il mepriſoit cette derniere nobleſſe, ce n'eſtoit pas comme quelques uns pour n'y pouvoir rien trouver dont il puſt p.443.1. tirer vanité.] 'Car il dit que Ste Sotere contoit parmi ceux dont Vit.p.78.2. elle eſtoit deſcendue, des Conſuls & des Prefets; '& il eſtoit né luy Zoſi.l.2.p.440. meſme d'Ambroiſe Prefet du Pretoire des Gaules, 'qui avoit ſous ſa juriſdiction non ſeulement toutes les Gaules, mais encore l'Angleterre, l'Eſpagne, [& une partie de l'Afrique, c'eſt à dire la Mauritanie Tingitane, ce qui paſſoit pour le tiers de l'Empire Romain, & a fait le partage de Conſtance Chlore, du jeune Conſtantin, & de Gratien.]

ARTICLE II.

Quel eſtoit Paulin qui a écrit la vie de Saint Ambroiſe: Quelques eloges donnez à ce Saint.

[CELUI qui nous apprend cette premiere particularité de la vie de S. Ambroiſe, & qui nous en apprendra encore Amb.vit.p.90.a. beaucoup d'autres, eſt Paulin] 'qui écrivoit ſous luy à la fin de ſa Bar.397.§ 46. vie. 'On croit qu'il eſtoit dans quelque degré inferieur de la Amb.vit.p.90.b. clericature; 'dautant qu'il eſtoit ſous la garde d'un Diacre; [a]de a Optat.l.1.p.42. a. meſme que Majorin eſtoit Lecteur ſous Cecilien alors Archidiacre de Carthage.

Amb.vit.p.77.a. 'Il écrivit la vie de Saint Ambroiſe à la priere de S. Auguſtin p.92.1. à qui il l'adreſſa; '& il paroiſt qu'il l'écrivit en Afrique, [b]durant b p.86.c. que Jean eſtoit Prefet du Pretoire, [c'eſt à dire ſelon le Code, p.77.d. en l'an 412 ou en 413, ou au pluſtard en 422.] 'Il y fait une pro- teſtation ſolennelle de n'ajouter quoy que ce ſoit à la verité de b. l'hiſtoire, ſous pretexte de relever la gloire de ce Saint; '& de n'en rien dire que ce qu'il a ſceu ou par luy meſme lorſqu'il de- meuroit avec luy, ou par ceux qui y avoient demeuré avant luy, Bar.397.§ 48. & principalement par Ste Marcelline ſœur du Saint: 'De ſorte que

que nous n'avons point d'hiſtoire de la fidelité de laquelle nous puiſſions eſtre plus aſſurez ; & il ſeroit ſeulement à ſouhaiter qu'il l'euſt faite plus ample, en y ajoutant diverſes choſes qu'il a omiſes, & que Baronius a depuis taſché de recueillir des écrits de S. Ambroiſe meſme, dans la vie qu'il en a écrite par ordre de Sixte V.

546.

'Quelques uns ont cru que ce Paulin eſtoit le grand S. Paulin de Nole, ce qui ne peut eſtre. 'Mais comme il eſt certain qu'il a eſté en Afrique, 'il eſt aſſez probable que c'eſt le meſme Paulin qui eſtant Diacre pourſuivit la condannation de Celeſte & à Carthage en 411 ou 412, & à Rome ſous Zoſime. 'Iſidore le qualifie Preſtre, ce qu'il peut avoir eſté depuis ce temps là. 'L'Abbé Eugippe à la fin du V. ſiecle, cite une hiſtoire [qui ne ſe trouve pas dans Paulin.

Amb. vit. p. 93. a. Bar. 397. § 47. Merc. n. 1. t. p. 8. 1. Bar. 397. § 47. Poll. 8. jan. p. 494. f.

Si Paulin eſt le ſeul dans l'antiquité qui ait écrit une vie de S. Ambroiſe, il n'eſt pas aſſurément le ſeul qui luy ait donné des eloges. On verra dans la ſuite en bien des occaſions avec quel honneur Rufin, S. Paulin, S. Jerome meſme, S. Auguſtin, Theodoret, & pluſieurs autres ont parlé de luy : & nous ne nous ſommes pas neanmoins attachez à ramaſſer toutes les louanges qu'on luy a données, parceque nous ne pretendons que marquer la ſuite de ſes actions, & non pas faire ſon eloge.]

'S. Gaudence de Breſſe l'appelle un ſucceſſeur des Apoſtres, dont le cœur plein du Saint Eſprit repandoit en abondance les eaux vivantes de la parole de Dieu. [On ſçait que S. Auguſtin ne peut ſe laſſer de reconnoiſtre les obligations qu'il luy avoit pour ſon ſalut.] 'Caſſien dit que cet admirable Pontife du Seigneur ne quittoit jamais la main toutepuiſſante de Dieu [qui faiſoit toute ſa force,] & y brilloit comme un diamant que l'on porte au doit. Idace dit ſur l'an 382, que S. Ambroiſe dans l'Italie & Saint Martin dans les Gaules eſtoient illuſtres par les merites de leur vie, & par l'eclat de leurs miracles. 'Ennode en fait une hymne fort belle, & qui releve beaucoup ſon grand cœur. 'Il ne l'oublie pas dans les epigrammes qu'il fait ſur les Eveſques de Milan. 'Caſſiodore qui releve extremement ſes écrits, dit que ſa vie n'eſtoit pas moins digne d'eſtime, & que Dieu luy avoit accordé la grace de faire de grands miracles. 'Un auteur qui écrivoit ſur la fin du VI. ſiecle, 'dit que ſa reputation eſtoit au deſſus de celle des autres Eveſques ; & que ſes merites l'ont fait reverer plus que tous les Prelats [de ſon temps,] non ſeulement par les autres enfans de l'Egliſe, mais par les Princes

Gaud. h.

Caſſn. de Inc. l. 7. c. 25. p. 1055.

Enn. car. 15 p. 590.

epi. 77. p. 622.

Caſſ. inſt. c. 20.

Bal. con. p 665.

p. 788. a.

Greg.l.8.ep.65. f.933.a. meſmes ſous leſquels il a vécu. S. Gregoire le grand parlant d'un homme que les Lombars vouloient faire Evêque de Milan, dit qu'un homme ſi mal elu eſtoit viſiblement indigne d'eſtre le Vicaire de S. Ambroiſe. Il parle en meſme temps des Clercs de S. Ambroiſe, [pour marquer ce ſemble tout le Clergé de Milan. Nous verrons l'eſtime que les Grecs en ont faite, auſſibien que les Latins, en parlant de ſes ouvrages.]

ARTICLE III.

Naiſſance & education de Saint Ambroiſe.

Amb.vit.p.78.a. [POUR commencer donc l'hiſtoire de S. Ambroiſe,] il eſtoit, comme nous avons dit, fils d'Ambroiſe Prefet du Pretoire des Gaules. Il avoit une ſœur plus agée que luy, ſelon l'hiſtoire b|Bar.v.Amb.p. a.c. que nous allons bientoſt raporter; a & il faut que ce ſoit la ſainte a Bar.v.Amb.p. a.c. vierge Marcelline, dont nous parlerons ſouvent dans la ſuite, Amb.de Sat.t.4. p.317.a. [puiſque nous ne trouvons point qu'il en ait eu d'autres.] Il avoit auſſi un frere nommé [Urane] Satyre, qui eſtoit entre Marcelline Bar.v.Amb.p.a. c.d. & luy. Ainſi il faut que S. Ambroiſe fuſt le dernier de ſa famille; Amb.de Sat.p. 313.f. [car nous ne voyons point qu'il ait d'autres freres ni d'autres ſœurs:] au moins il eſt certain qu'il n'en avoit point d'autres lorſque Satyre mourut.

Amb.vit.p.80.b. [Nous verrons dans la ſuite] qu'il eſt né vers l'an 340.] Rome Bar.v.Amb.p.a.a. eſtoit ſon pays, [parceque ſa famille en eſtoit.] Mais il naſquit dans les Gaules, [& ſans doute à Treves, qui eſtoit le ſiege du Amb.vit.p.78.a. Prefet des Gaules,] puiſqu'il vint au monde durant que ſon pere en eſtoit Prefet, & qu'il fut elevé eſtant encore au berceau dans le palais où ſon pere exerçoit cette dignité. Un jour qu'il dormoit la bouche ouverte couché ſur ſon berceau dans une cour, un eſſein d'abeilles vint tout d'un coup ſe repoſer ſur luy. Elles couvrirent tellement ſon viſage, qu'elles entroient dans ſa bouche & en ſortoient les unes aprés les autres. La ſervante chargée du ſoin de cet enfant ſe mettoit en devoir de les chaſſer, depeur qu'elles ne luy fiſſent du mal. Mais le pere qui ſe promenoit alors dans cette cour avec ſa femme ou ſa fille, arreſta l'empreſſement de cette ſervante, & voulut par une curioſité naturelle à un pere, voir quelle ſeroit la fin de cette merveille. Ces abeilles s'envolant quelque temps aprés, s'eleverent ſi haut dans l'air qu'on les perdit tout à fait de vue. Le pere ſurpris de cet evenement dit que cet enfant ſeroit un jour quelque choſe de grand, ſi Dieu luy conſervoit la vie. En effet on voyoit déja le doit de Dieu qui diſ-

NOTES. *patrium ſolum.*

poſoit ſon ſerviteur des ſon enfance à verifier cette parole du Sage, que d'excellens diſcours ſont un rayon de miel. Car cet eſſein d'abeilles, dit Paulin, eſtoit la figure de ſes écrits qui devoient enſeigner les dons celeſtes, & elever les eſprits des hommes de la terre au Ciel. 'C'eſt le meſme prodige que Ciceron & Valere Maxime raportent eſtre arrivé à Platon. [Mais ſi l'eloquence de S. Ambroiſe ne fut pas plus grande, elle fut au moins plus heureuſe que celle de ce prince des Philoſophes.] Cic. de divin. l. 1. p. 483. a.

'Aprés la morr de ſon pere, il demeura à Rome avec ſa mere veuve, & Marcelline ſa ſœur qui avoit déja fait profeſſion de virginité. Marcelline avoit avec elle une autre Vierge, dont la ſœur nommée Candide, qui avoit auſſi embraſſé la virginité, vivoit encore à Carthage, lorſque Paulin écrivoit ceci. 'Ce fut dans cette ſainte compagnie de Vierges que S. Ambroiſe fut elevé: & il faut moins s'étonner aprés cela, qu'il ait pu conſerver la pureté de ſon ame, & ſe rendre digne de l'epiſcopat où Dieu l'appella d'une maniere toute miraculeuſe, au milieu d'une ville où toutes ſortes de deſordres regnoient alors, 'comme on le voit par S. Paulin entre les Chrétiens, [& entre les payens par Ammien, qui en parle ſouvent avec étendue.] 'Baronius pour montrer qu'il a toujours vécu dans la pureté, cite une priere de ce Saint qui luy ſervoit de preparation avant que d'offrir le ſacrifice: [mais tout le monde ne convient pas que cette priere ſoit de luy; & aprés tout, l'amour particulier qu'il a toujours eu pour les Vierges, ſuffit pour croire qu'il a eu part à leur couronne.] 'Il y a à Rome une ancienne egliſe de S. Ambroiſe qui ſert à un monaſtere de Vierges, & l'on croit par tradition que c'eſt le lieu où il a eſté elevé. Amb. vit. p. 78. c. Bar. v. Amb. p. 3. Paul. ep. 46. p. 407. Bar. v. Amb. p. 3. i. p. 2. 3. h. 17. Jul.

'Lorſqu'il eſtoit encore jeune, comme il voyoit que ſa mere, ſa ſœur, & cette autre Vierge qui demeuroit avec elles, [a] baiſoient les mains de l'Eveſque, [peuteſtre du Pape Libere,] il leur preſentoit auſſi la ſienne en ſe jouant, & leur diſoit qu'elles devoient la baiſer, parcequ'il ſeroit auſſi Eveſque: ce qu'elles regardoient comme un jeu d'enfant qui ne ſavoit ce qu'il diſoit. 'Il ſe moqua des ſon enfance des folies de l'aſtrologie judiciaire. Amb. vit. p. 78. c. [a] p. 80. g. c. 80. g. p. 78. c. d. hex. l. 4. c. 5. p. 52. k.

ARTICLE IV.

De la vertu de Sainte Marcelline ſœur de S. Ambroiſe.

Amb.vit.p.78.c. de virg.l.3.t.4. p.479.l. MARCELLINE qui avoit fait profeſſion de la virginité, n'avoit eu perſonne pour luy inſpirer l'amour de cette vertu. Demeurant à la campagne ſans avoir auprés d'elle ni aucune vierge qui luy en montraſt l'exemple, ni aucun maiſtre qui luy en donnaſt les regles, elle l'avoit aimée d'elle meſme comme une vertu de ſa famille, & un heritage qu'elle avoit receu de Ste Sotere. p.475.c. Elle en fit une profeſſion ouverte en changeant d'habit le jour de Noel dans l'egliſe de S. Pierre [de Rome,] en preſence d'une infinité de peuple & de quantité de Vierges qui ſouhaitoient toutes de demeurer avec elle. [Le Pape] Libere [qui luy donna le voile] luy fit un diſcours, dont cette Sainte avoit accoutumé de s'entretenir avec S. Ambroiſe. p.473-475. Ce Saint le raporte [en luy donnant ſon ſtyle, bien different de celui de Libere qui eſtoit fort ſimple, pour ne pas dire groſſier & barbare.

Les preceptes que Libere donna à Marcelline, comme le raporte S. Ambroiſe, ſont excellens, p.476.g. & neanmoins il témoigne qu'ils eſtoient encore audeſſous de ce que ſa ſœur pratiquoit. Non contente de jeûner tous les jours juſques au ſoir, elle paſſoit pluſieurs jours & pluſieurs nuits de ſuite ſans manger. Quand on la prioit de quitter ſon livre pour prendre quelque nourriture, elle répondoit que l'homme ne vit pas ſeulement de pain, mais encore de la parole de Dieu. Lorſqu'elle mangeoit, ce n'eſtoit ſeulement que des choſes les plus communes, afin que le degouſt & le peu de plaiſir qu'elle y trouvoit, luy rendiſt le jeûne plus agreable. Elle ne buvoit que de l'eau. Elle méloit ſes larmes avec ſes prieres. Son application à la lecture eſtoit ſi grande qu'elle s'endormoit le livre à la main. p.476.g.h. Auſſi S. Ambroiſe n'a point d'autre avis à luy donner, que de moderer ſes auſteritez, & de ſe conſerver un peu pour ſervir de maiſtreſſe aux autres.

[On voit en elle une ſollicitude extreme pour les affaires de l'Egliſe, & un grand ſoin d'en demander des nouvelles à ſon frere. De ſon coſté il ne manquoit pas auſſi de l'en informer particulierement, & c'eſt par ce moyen que nous avons appris les plus belles circonſtances de ſa vie.] ep.14.p.805.d. Lorſque S. Ambroiſe ſe trouvoit engagé dans des occaſions perilleuſes, Dieu en donnoit ſouvent quelques ſentimens à Marcelline, par des ſonges qui l'inquietoient durant ſon ſommeil,

'Il paroiſt qu'elle demeura à Rome; depuis meſme que Saint Ambroiſe fut Archeveſque de Milan; [& ce fut en ce temps là] "que la vierge Indicia demeura avec elle, durant que S. Ambroiſe n'y eſtoit pas. [a] On peut neanmoins juger qu'elle eſtoit à Milan, lorſque Saint Ambroiſe y fut fort malade vers 378, comme nous croyons. 'Il paroiſt auſſi qu'elle y vint [de Rome bientoſt aprés,] à cauſe de la mort de Satyre ſon frere, "dont elle fut extremement touchée, quoique ſa pieté la conſolaſt. 'Elle eſtoit encore à Milan dans l'affaire d'Indicia. 'S. Jerome en partant de Rome [en 385,] ſalue une Marcelline.

vit. p. 80 g|Bar. 385. § 18.

Amb. ep. 46. p. 302. a.

[a] de Sat. p. 314. b.

p. 310. b.

&c.

ep. 46 p. 301. f.

Hier. ep. 99. p. 564. c.

'Baronius croit qu'elle ſurvéquit S. Ambroiſe. Il ſemble que ce ſoit à cauſe que 'Paulin témoigne avoir appris d'elle une partie de la vie de ce Saint; [ce qui ſeul ne ſeroit pas une grande preuve.] 'Mais ſelon ſon epitaphe que Baronius nous a donnée, il eſt aſſez vraiſemblable qu'elle ne mourut qu'aprés ſes deux freres, & qu'elle voulut eſtre enterrée avec eux.

Bar. 17. jul. k.

Amb. vit. p. 77. b.

Bar. 385. § 18.

'Son epitaphe porte encore qu'elle eſt morte aprés la mi-juillet: & en effet ſa feſte eſt marquée dans le martyrologe Romain le 17 du meſme mois. 'Le calendrier de Milan, ancien de plus de 500 ans, que le P. Mabillon nous a donné, la met vers le meſme jour. 'Son corps eſt auprés de celui de S. Ambroiſe dans une cave ſous l'autel de la baſilique Ambroſienne: mais au lieu de l'ancienne epitaphe raportée par Gruter [& par Baronius,] on y en a mis une nouvelle.

Bar. 385. § 18.

Mab. muſ. p. 108.

it. Ital. p. 15. 16.

'Baronius dit que cette ancienne epitaphe eſtoit aprés une vie de la meſme Sainte, [dont neanmoins il ne raporte rien; & il n'en parle point non plus dans ſon martyrologe.] 'Nous en avons une dans Mombritius, qui n'eſt qu'un ſermon fait à ſa feſte, ["& plein de fautes.] 'Il y eſt dit qu'elle mourut le 17 de juillet aprés ſes deux freres, & qu'elle fut enterrée auprés de S. Ambroiſe par S. Simplicien ſon ſucceſſeur. [Ainſi elle ſeroit morte en 398 ou 399.

Bar. 385. § 18.

MS. p. 570. 571.

V. la note 1.

p. 577.

ARTICLE V.

S. Ambroiſe & Satyre ſon frere ſont faits Gouverneurs de provinces.

'SAINT Ambroiſe employa ſa premiere jeuneſſe dans l'étude des lettres humaines, [où il réuſſit de la maniere qu'on le peut juger par les livres qu'il compoſa depuis:] & nous parlerons davantage de ſon eloquence lorſqu'il l'aura rendue toute

Amb. vit. p. 78. d.

eccleſiaſtique & toute ſainte en entrant dans l'epiſcopat. [Il étudia la langue greque, auſſibien que la latine, puiſque nous verrons qu'il puiſa principalement la ſcience de l'Egliſe dans S. Baſile, dans Didyme, & dans d'autres auteurs Grecs.] 'Que s'il n'a
P. Aur. ep. p. 45. pas ſceu parfaitement cette langue, comme on le tire de l'interpretation de quelques mots grecs, qui n'eſt pas tout à fait exacte, on peut dire neanmoins que hors Saint Jerome, il n'y a peuteſtre pas de Pere Latin qui paroiſſe en avoir ſceu plus que luy.]

Amb. vit. p. 78. d. 'Aprés ſes études, il ſe mit dans le bareau, & plaida quelque temps hors de Rome dans l'auditoire du Prefet du Pretoire, [dont le ſiege ordinaire eſtoit à Milan.] Il s'acquita de cet emploi avec tant d'eclat, que le Prefet le choiſit pour luy ſervir de Con-
d. ſeiller; [c'eſt à dire apparemment qu'il le fit ſon Aſſeſſeur.] 'Ce Prefet eſtoit [Sex. Petronius] Probus, [le plus illuſtre & le plus puiſſant officier qui fut alors dans l'Occident. Il fut fait Prefet d'Italie par l'Empereur Valentinien I. ſur la fin de l'an 368.. V. Valentinien L. 5 18.

Amm. l. 27. p. 352. Outre l'amitié de Probe, 'qui eſtoit magnifique envers ſes
Bar. v. Amb. p. 4. 9. amis, & fort diſpoſé à les elever, 'on croit que S. Ambroiſe eſtoit encore porté par Symmaque grand ſeigneur Romain, [mais qui eſtoit auſſi attaché à l'idolatrie que Probe & Saint Ambroiſe l'eſtoient au Chriſtianiſme, comme nous le verrons dans la ſuite.] 'S. Ambroiſe l'appelle "le pere ou le parent de ſon frere Sa-
Amb. de Sat. r. 4. p. 313. c. parentem.
a Sym. l. 1. ep. 57. p. 39. tyre; [a] & Symmaque recommande un Sature à Titien ſon frere, comme leur frere commun. [b] Nous avons encore diverſes lettres
b l. 3. ep. 30-37. p. 116-119. de luy à un Ambroiſe avec lequel il paroiſt fort uni. [Il y a bien de l'apparence que cet Ambroiſe eſt noſtre Saint, & qu'il eſtoit Eveſque lorſqu'une partie de ces lettres furent écrites. Symmaque luy recommande diverſes perſonnes, & le prie d'appuyer
l. 1. ep. 11. p. 12. ou leur droit ou leurs beſoins auprés de l'Empereur.] 'Pour Ambroiſe deputé de Sicile à la Cour, qu'il recommande à Auſone, & qui eſtoit un illuſtre avocat, mais de la province, [il eſtoit ſans doute different du Saint, & d'une qualité inferieure.

S. Ambroiſe eſtant ce qu'il eſtoit par ſon propre merite, & de plus appuyé par deux perſonnes ſi puiſſantes, ne pouvoit manquer de ſe voir en peu de temps elevé aux dignitez les plus emi-
Amb. vit. p. 78. d. nentes.] 'Auſſi il changea [bientoſt] la qualité de Conſeiller en celle de Conſulaire ou de Gouverneur de la Ligurie & de l'Emilie; [c'eſt à dire ce ſemble de tout ce que comprennent aujourd'hui les archeveſchez de Milan, qui eſtoit metropole de la Ligurie, de Turin, de Genes, de Boulogne, & de Ravenne.]

p. 79. l. 'Il receut cet office de l'Empereur Valentinien I, & il prit de

Probe les ordres de la maniere dont il ſe devoit conduire. Comme il partoit [pour ſon gouvernement, [Probe luy dit cette parole qu'on remarqua : Allez & agiſſez, non en juge & en magiſtrat, mais en Eveſque. L'evenement la fit regarder comme une eſpece de prophetie : Mais la raiſon que Probe eut de parler de la ſorte, fut, comme le croit Baronius, l'extreme rigueur, pour ne pas dire la cruauté, dont uſoient alors les magiſtrats, à l'imitation de l'Empereur Valentinien, que tout le monde avoue avoir eſté porté à une ſeverité exceſſive. [Il peut avoir eſté fait Gouverneur en l'an 373 ou 374. Car autant que l'on en peut juger par Paulin, il fut preſque auſſitoſt fait Eveſque que Proconſul.

Bar. 369. 39.

Son frere Satyre ſuivit le meſme chemin que luy.] Il fit admirer ſon eloquence dans le bareau, & parut dans l'auditoire de la Prefecture avec un eclat & une eſtime extraordinaire. Il eut auſſi le gouvernement d'une province, & il ſe fit tellement aimer des peuples, qu'ils le conſideroient plutoſt comme leur pere, que comme leur juge. Il terminoit comme un arbitre commun les differends des familles avec la ſatisfaction de tout le monde, & rendoit la juſtice avec une fidelité inebranlable. Neanmoins ni l'un ni l'autre ne recherchoit pas ces honneurs du ſiecle, qui leur eſtoient plutoſt à charge, parcequ'ils les obligeoient de ſe ſeparer ; & ils les recevoient ſeulement depeur qu'ils ne paruſſent les negliger par quelque baſſeſſe d'eſprit.

Amb. de Sat. p. 316. h

p. 317. c.

p. 312. k.

ne vilis diſſimulatio videretur.

ARTICLE VI.

Dignité de l'Egliſe de Milan : Elle eſt opprimée par Auxence.

L'AN DE JESUS CHRIST 374.

[LA ville de Milan eſtoit ce qui relevoit le plus le gouvernement de la Ligurie qu'avoit Ambroiſe, puiſque c'eſtoit le ſejour ordinaire du Prefet du Pretoire, & meſme des Empereurs, lorſqu'ils eſtoient en Italie.] On peut voir la deſcription qu'en fait Auſone. [a] S. Athanaſe l'appelle la metropole de l'Italie, c'eſt à dire du Vicariat d'Italie, qui comprenoit ce que nous appellons aujourd'hui la Lombardie, & meſme quelque choſe de plus.]

Auſ. urb. c. 4. p. 201.
[a] Ath. ſol. p. 833. c.

On pretend qu'elle en eſtoit alors metropole, auſſi bien ſelon l'état eccleſiaſtique, que ſelon le civil; & des perſonnes habiles ſoutiennent que cela eſtoit encore du temps de S. Ambroiſe, &

Geo. ſac. p. 41. 42.
Blond. p. 934.

juſqu'à l'erection de la metropole de Ravenne ſous Valentinien III. & S. Leon. C'eſt pourquoi ils croient que l'Eveſque de Milan exerçoit dans toute cette étendue les droits de Metropolitain, & d'Exarque ou Patriarche. [Amb.vit.p.90.c.] [Gaud.h.16.] On voit en effet que S. Ambroiſe a ordonné des Eveſques à Pavie, [a] à Breſſe, [b] à Come, à Bergame, villes de la Ligurie. [c] Il a écrit ſur ce ſujet à l'Egliſe de Verceil, & en des termes qui montrent qu'il avoit l'autorité de decerner. [d] Il recommande à Conſtance de viſiter ſouvent l'Egliſe [e] d'Imola qui n'avoit pas encore d'Eveſque, ne pouvant pas, dit-il, aller ſi loin à cauſe des occupations qu'il avoit durant le Careſme. [f] Imola eſt mis par quelques uns dans la Flaminie, [qui eſt la province de Ravenne,] ce que Blondel dit ne ſe devoir pas faire; [g] mais au moins elle eſtoit à l'extremité de l'Emilie. [f] On dit auſſi qu'il a inſtallé Theodule à Modene dans l'Emilie, & S. Vigile à Trente dans la Rhecie, [qui eſtoit alors compriſe dans l'Italie,] ou dans la Venecie. [g] Il adreſſe ſa lettre touchant la feſte de Paſque de l'an 387, aux Eveſques de l'Emilie. [h] On voit dans l'affaire d'Indicia qu'il la jugea avec autorité, quoiqu'elle fuſt de l'Egliſe de Verone, [i] qui eſt dans la Venecie.

[a] Amb.vit.p.90.c.
[b] Sur.12.jul.p. 214.5 11.
[c] Amb.ep.25.p. 237.c.
[d] ep.19.p.226.b. c.
[e] Blond.prim.p. 934.
[f] Blond.p.934.
[g] Amb.de Paſch. p.303.i.
[h] ep.46.p.297.&c.
[i] Blond.prim.p. 954 Geo.ſac.p. 41 42.

Geo.ſac.p.41.42.

Amb.vit.p.90.c.

Gaud.h.16.

Forme des Conciles.

Geo.ſac.p.41 42.

[k] Dans le Concile qu'Euſebe l'un de ſes ſucceſſeurs aſſembla en 451; on trouve des Eveſques non ſeulement de la Ligurie, mais encore de l'Emilie, de la Rhecie, & des Alpes Cottiennes. [l] Il paroiſt par une lettre de S. Gregoire le grand, que de ſon temps l'Egliſe de Lune, [qu'on met en Toſcane, mais qui apparemment eſtoit des Alpes Cottiennes,] eſtoit de la juriſdiction de Milan.

[k] Leo,ep.87.p. 586 Geo.ſac.p. 42.
[l] Greg.l.3.ep.22. p.559.

[Mais quoique, comme nous venons de dire, quelques villes de la Venecie fuſſent ſoumiſes à la metropole de Milan, & qu'il y ait des raiſons pour le croire de toutes les autres; [m] il y en a neanmoins encore davantage qui nous font juger que la plus grande partie de cette province & celle de l'Iſtrie reconnoiſſoient Aquilée pour leur metropole; l'Eveſque de Milan pouvant y avoir le droit d'Exarque & de Primat.] [n] Il y en a qui pretendent que meſme toute l'Illyrie [occidentale] dependoit de la metropole de Milan; [mais nous montrerons dans la ſuite qu'on le pretend ſans apparence.

Bar.380.516.

Voilà quelle eſtoit l'autorité de l'Egliſe de Milan, lorſque S. Ambroiſe fut appellé de Dieu à la gouverner. [o] Mais il y avoit alors pres de vingt ans qu'une Egliſe ſi illuſtre & ſi importante eſtoit occupée par Auxence, qui outre l'hereſie Arienne qu'il ſuivoit, ſe trouvoit encore coupable de divers crimes qu'il avoit commis

[m] Note 2.

[n] V. les Ariens §§ 5, 127.

[o] V. les Ariens §§ 5, 127.

374. commis à Alexandrie avec Gregoire. Conſtance l'avoit fait venir de Cappadoce, & l'avoit intrus par violence à la place de S. Denys qu'il avoit banni; & il fit un tel deſordre dans cette Egliſe, que S. Denys aima mieux obtenir de Dieu de mourir dans ſon exil, que de retourner à Milan. Valentinien eſtant arrivé à l'Empire, comme il faiſoit profeſſion de la foy Catholique, Auxence fit auſſi ſemblant de la ſuivre; & il trompa ſi bien le Prince, que
V. S. Hilaire §. 17. "S. Hilaire qui avoit taſché de le detromper, eut ordre de ſortir de Milan.

Les efforts que S. Euſebe de Verceil, S. Philaſtre de Breſſe, & Evagre d'Antioche firent contre luy, furent inutiles. Le Pape
V. S. Damaſe §. 5. Damaſe "n'oſa agir contre luy dans le Concile de Rome, tenu vers l'an 369. Et s'il le fit depuis, comme S. Athanaſe l'en avoit preſſé,]'ni ſon autorité, ni celle du Concile de Paris, dont nous avons encore la lettre, 'ni celle des autres Conciles de France, d'Eſpagne, [a]de Pamphylie, d'Iſaurie, & de quantité d'autres provinces de l'Orient & de l'Occident, qui s'eſtoient ſeparées de ſa communion, [ne fut pas encore aſſez forte pour luy oſter la poſſeſſion de l'Egliſe de Milan.]

Hil. fr. 2. p. 3.
Ath. ad Epi. p. 582. a.
[a] ad Afr. p. 932. a]
Thdrt. l. 4. c. 5. p. 661. d.

'Ainſi, ſelon l'expreſſion d'un ancien auteur, la foy Catholique eſtoit opprimée en Italie ſous la tyrannie inſupportable d'Auxence. [Il y a neanmoins tout ſujet de croire que les Catholiques formoient un corps d'Egliſe à Milan, ſeparé d'Auxence & des Ariens, & gouverné par les Eccleſiaſtiques que les Eveſques
V. S. Baſile §. 75. voiſins leur ordonnoient, puiſqu'en l'an 372 "Sabin homme tres Catholique, & deputé par les Catholiques d'Occident vers ceux d'Orient,]'ſe qualifie Diacre de Milan.

Hier. vit. perf. t. 4. p. 56. c.

Coll. r. t. 1. p. 169.

ARTICLE VII.

S. Ambroiſe eſt nommé Eveſque de Milan par tout le peuple, & confirmé par Valentinien malgré ſa reſiſtance.

'DIEU oſta enfin luy meſme l'epiſcopat à Auxence avec la
Note 3. vie "en l'an 374, pour faire place à S. Ambroiſe, & faire retourner à la veritable foy toute l'Italie, 'qui eſtoit encore deſhonorée par la honte d'un de ſes principaux membres.

Hier. chr.
Bar. 374. 51.

'Auxence donc eſtant mort, [les Eveſques de la province de Milan, qui ſelon l'ordre des Canons devoient s'aſſembler à Milan
Note 4. pour y faire l'election d'un Eveſque, "en écrivirent à l'Empereur Valentinien I, qui eſtoit alors dans les Gaules ſur les bords du

Amb. vit. p. 79. g] Thdrt. l. 4. c. 5. p. 665. d] Ruf. l. 2. c. 11. p. 258.

Thdrt.l 4.c.5 p. 665.d. Rhein, ou à Treves:] & voici ce que Theodoret nous a conſervé de 374.
la réponſe qu'il leur fit. Nourris dans l'étude des divines Ecritu- «
res, vous ne pouvez pas ignorer quelles doivent eſtre les qualitez «
de celui qu'on eleve à l'epiſcopat. Sa vie comme ſa doctrine doit «
ſervir d'inſtruction à ceux qu'il gouverne. Ce leur doit eſtre un «
modele de toutes ſortes de vertus: & ſa conduite doit répondre «
à la ſainteté de ſa doctrine. Donnez donc maintenant à l'Egliſe «
de Milan un Eveſque qui ait ces qualitez, afin que nous meſmes «
qui ſommes chargez du gouvernement de l'Empire, nous puiſ- «
ſions luy ſoumettre nos teſtes avec une entiere confiance, & re- «
cevoir avec une humble ſoumiſſion les remedes ſalutaires de ſes «
reprehenſions. Car eſtant hommes comme nous ſommes, il ne «
ſe peut pas que nous ne commettions beaucoup de fautes. «

c.6.p.666.a.b. 'Les Eveſques ou ſur cette réponſe de l'Empereur, [ou plutoſt dans la lettre qu'ils luy avoient écrite d'abord,] le prierent d'elire luy meſme qui il luy plairoit, s'en raportant à ſa ſageſſe & à ſa pieté. C'eſt, leur dit-il, une entrepriſe qui eſt au deſſus de mes « forces. Perſonne ne peut mieux y réuſſir que vous qui eſtes rem- « plis de la grace de Dieu & éclairez de ſes lumieres. «

b. 'Les Eveſques ne ſongerent donc plus qu'à deliberer & entre eux meſmes, [& avec le peuple de Milan, pour choiſir une perſonne capable de remplir les devoirs de l'epiſcopat, & l'attente
Ruf.l.2.c.11.p. 258. de l'Empereur. Mais ce choix n'eſtoit pas aiſé à faire,] à cauſe d'une diviſion tres dangereuſe qui s'eſtoit formée entre les habitans de Milan. Car les Orthodoxes d'un coſté, & les Ariens de l'autre, vouloient chacun avoir un Eveſque de leur ſentiment, & faiſoient de grandes menaces contre ceux qui s'oppoſoient à leurs deſirs.

p.258|Amb.vit. p.79.g. 'Comme donc on eſtoit pres de voir une ſedition toute formée, Ambroiſe qui eſtoit alors à Milan, & qui comme Gouverneur de la province, eſtoit chargé d'y maintenir l'ordre & la
Ruf.l.2.c.11.p. 258. « p.258|Amb.vit. p 79.g|Thdrt.l. 4.c.6.p.666.b. paix, s'en vint à l'egliſe, & parla au peuple, à qui il dit beaucoup de choſes pour le porter à faire l'election ſans tumulte. « Et lorſqu'il parloit encore, toute l'aſſemblée d'une commune voix, tant les Ariens que les Orthodoxes, s'écrierent en un meſme moment
Ruf.l.2 c.11.p. 258. qu'ils demandoient Ambroiſe pour Eveſque, '& proteſterent que jamais ils ne recevroient ni un meſme Eveſque ni une meſ-
Amb.vit.p.79.g. me foy, ſi on ne leur donnoit Ambroiſe. 'On tient que ce fut un enfant qui ayant commencé à crier le premier: Ambroiſe Eveſque, fut auſſitoſt ſuivi de tout le monde.

5. 'Saint Ambroiſe n'eſtoit alors que catecumene, [ce qui n'em-

peſche pas qu'il ne puſt ſavoir que le commandement de S. Paul & les Canons défendent d'elever à l'epiſcopat non ſeulement ceux qui ne ſont pas battizez ; mais ceux meſmes qui ne le ſont que depuis peu.] Neanmoins il n'allegue point d'autre raiſon de tout ce que nous allons voir qu'il fit pour eviter l'epiſcopat, que la ſainteté eminente que demande cet état ſacré : [& cette vûe luy fit faire toutes choſes pour eviter un engagement qui paroiſſoit ſi redoutable à ſa lumiere & à ſon humilité. ep.25.t.5.p.746. c.

'Voyant donc ce conſentement ſi ſurprenant de tout le peuple pour ſon election, il ſortit de l'egliſe, fit dreſſer ſon tribunal, & fit donner la queſtion à quelques perſonnes avec une rigueur qui ne luy eſtoit nullement ordinaire, 'pour paroiſtre un homme cruel, & ſe faire juger indigne du ſacerdoce. Mais on voyoit bien ſon deſſein, '& tout cela n'empeſcha point le peuple de crier en un ſens bien different de celui des Juifs, Que voſtre peché retombe ſur nous, luy promettant par là [en quelque ſorte] le pardon de tous ſes pechez qu'il devoit recevoir dans le batteſme. vit.p.79.h. Bar.374.55. Amb.vit.p.79.h. i.

'Il ſe retira enſuite chez luy dans une grande inquietude, & il vouloit faire profeſſion de la philoſophie, [c'eſt à dire apparemment de la vie monaſtique.] Il devoit en effet eſtre un veritable philoſophe de J.C, fouler aux piez les pompes du ſiecle, & ſuivre les traces de ces ſaints peſcheurs qui ont gagné tant de peuples à J.C, non par des paroles artificieuſes & étudiées, mais par des diſcours ſimples & par les raiſonnemens de la vraie foy, & qui envoyez pour preſcher n'ayant ni ſac ni baſton, ont converti les philoſophes meſmes. Mais ne pouvant executer ce deſſein, [il eut recours à un moyen fort extraordinaire.] Il fit entrer chez luy tout publiquement des femmes de mauvaiſe vie, afin de porter par là le peuple à ne plus ſonger à luy. [Mais on ne ſe laiſſa pas tromper par cet artifice :] & tous crioient de plus en plus : Que voſtre peché retombe ſur nous. i.k.

'Voyant donc que tout ce qu'il avoit fait juſques alors ne luy avoit point réuſſi, il ne ſongea plus qu'à prendre la fuite. Il ſortit de Milan au milieu de la nuit, & prit le chemin de Pavie. Mais Dieu l'egara tellement dans ſa fuite, qu'il ſe trouva au matin à une porte de Milan qu'on appelle la porte de Rome. Quand on l'eut retrouvé, le peuple luy donna des gardes, & l'on envoya à Valentinien la relation de ce qui s'eſtoit paſſé, '& la demande du peuple, 'qui le prioit de luy donner Ambroiſe pour ſon Eveſque. [On recouroit à luy, peuteſtre pour ſurmonter par ſon autorité la reſiſtance du Saint.] Baronius dit que c'eſtoit parceque k. Ruf.l.2.c.11.p. 238. a Amb.ep.13.p. 204.h. Bar.374.6 Cod. Th.16 t.2.l.3.6. B.22.23.390

les loix défendoient de mettre dans le Clergé ceux qui eſtoient soumis aux fonctions publiques. [Mais ces loix ne regardoient point apparemment des perſonnes de la qualité de S. Ambroiſe: 374.

Cod. Th. 12. t. 1. l. 49. p. 386 4-7. '& de plus, on voit par d'autres loix, que cela eſtoit permis à de certaines conditions qui dedommageoient les Communautez.]

Amb. vit. p. 79. l. 'Valentinien fut ravi de joie qu'on demandaſt pour Eveſque

Thdrt. l. 4. c. 6. p. 666. d. un homme qu'il avoit envoyé pour juge, '& rendit graces à Dieu de ce qu'il autoriſoit le choix qu'il avoit fait, en confiant les

c] Ruf. l. 2. c. 11. p. 258. ames à celui à qui il avoit confié les corps. 'Il jugea bien que des perſonnes ſi oppoſées dans leur doctrine & dans leurs deſſeins, ne s'eſtoient pas trouvez réunis en ſa faveur ſans une conduite

Thdrt. l. 4. c. 6. p. 667. 2. particuliere de Dieu: 'Et de plus il connoiſſoit déja la genereuſe liberté de ce Saint à reprendre les perſonnes les plus eminentes.

a. 'De ſorte que non ſeulement il conſentit à la nomination qu'on

p. 666. c] Ruf. l. 2. c. 11. p. 258. en avoit faite; 'mais il ordonna qu'on l'executaſt promtement, [a] & il commanda au Vicaire [d'Italie] de faire ſes diligences pour

a Amb. vit. p. 79. m. cela. [Ce Vicaire pouvoit eſtre Italique,] [b] à qui s'adreſſe une loy

b Cod. Th. 13. t. 1. l. 10. p. 13. donnée à Milan le 5 de fevrier 374.

ARTICLE VIII.

Saint Ambroiſe eſt battizé & ordonné Eveſque.

[JE ne ſçay ſi Saint Ambroiſe n'avoit point écrit de ſon coſté à Valentinien pour empeſcher cette election, en luy repreſentant qu'il ne pouvoit pas eſtre Eveſque d'une Egliſe troublée par

Amb. ep. 13. p. 204. h. l'hereſie, comme eſtoit celle de Milan.] 'Mais il eſt certain que Valentinien promit que s'il vouloit accepter l'epiſcopat, il luy rendroit ſon Egliſe paiſible: & ce fut une des choſes qui porta

vit. p. 79. l. Saint Ambroiſe à l'accepter. 'Probe Prefet du Pretoire ſe rejouit auſſi de cette election qu'il ſembloit avoir predite, en diſant au Saint d'agir non en juge, mais en Eveſque.

l. m. 'Pendant qu'on attendoit [des Gaules] la réponſe de Valentinien, Ambroiſe avoit encore pris la fuite, & s'eſtoit caché auprés de la ville chez une perſonne de qualité nommé Leonce. Mais aprés qu'on eut receu la réponſe de l'Empereur, le Vicaire ayant fait une ordonnance publique contre tous ceux qui ne decouvriroient pas où il eſtoit, Leonce le decela, & ainſi il fut pris & amené à Milan.

m] 80. g. 'Connoiſſant donc que Dieu vouloit qu'il fuſt Eveſque, & qu'il n'y avoit plus moyen de reſiſter, il demanda ſeulement de n'eſtre

battizé que par un Eveſque Catholique, prenant extremement garde de n'eſtre pas ſurpris par la perfidie des Ariens. 'Il fut battizé le 30 de novembre, & la memoire en eſt marquée dans les plus anciens martyrologes, auſſi bien que dans les monumens de l'Egliſe de Milan, où l'on voit que l'on chantoit ce jour là une Meſſe du batteſme de Saint Ambroiſe il y a plus de 500 ans. Florent. p. 103. 4. 1015 Mabi. mu. p. 107.

'On dit qu'aprés avoir eſté battizé, il exerça toutes les fonctions Eccleſiaſtiques; & enfin il fut ordonné Eveſque le huittieme jour [d'aprés ſon batteſme] avec une joie univerſelle. Amb. vit. p. 80. g.

'Voyant, comme il nous l'apprend luy meſme, que malgré toute ſa reſiſtance, il eſtoit contraint de recevoir l'epiſcopat, il demanda qu'au moins l'on differaſt un peu ſon ordination, [pour ſuivre en quelque ſorte les loix de l'Egliſe.] Mais toutes les loix [qu'il put alleguer,] furent trop foibles contre la violence du peuple. Ainſi ſi l'on n'obſerva pas en cette rencontre l'ordre qui ſe doit garder dans les ordinations, ce fut ſeulement la violence qu'on luy fit qui en fut cauſe: Et comme il n'eſt défendu d'ordonner un neophyte, que de peur qu'il ne ſe perde par la vanité, ſi une perſonne a l'humilité neceſſaire pour le ſacerdoce, le violement de cette loy ne luy eſt point imputé, puiſqu'il ne tombe point dans le defaut qui a fait faire la loy. [C'eſt ce qu'on ne peut manquer de dire à l'égard de Saint Ambroiſe, qui bien loin de s'elever pour cette eſtime extraordinaire,] 'qui l'avoit fait enlever du tribunal des Proconſuls au throne archiepiſcopal, parle toujours de ſon election avec douleur & avec confuſion, '& il en prend occaſion de louer excellemment la grace & la miſericorde de J.C. [a] Auſſi ſon ordination fut approuvée par le jugement des Prelats d'Occident, [& l'Egliſe reconnoiſt avoir receu de Dieu une ſi grande grace en cette rencontre,] 'que les Grecs & divers Latins ont choiſi pour faire la feſte de Saint Ambroiſe le 7e de decembre, qui ſelon ce que nous avons dit, V. la note 3. doit eſtre le jour de ſon ordination: ["& il tomboit au dimanche en 374.] 'Les anciens monumens de l'Egliſe de Milan marquent auſſi ce jour là la feſte de ſon ordination. off. l. 1. c. 1. p. 1. d. prem. l. 2. c. 8. p. 410. c/411. h. i. a ep. 25. p. 246. c. Bar. 374. § 7/7. dec. a/Mon. 2a, p. 118-119/Jgh. t. 6. p. 1151. d/Boll. apr. t. 1. p. 58. a. Mabi. muſ. p. 107.

'C'eſt ainſi, dit S. Baſile, que Dieu qui ſçait choiſir dans tous les ſiecles ceux qui luy ſont agreables, [& qui ſe plaiſt à diverſifier ſes merveilles,] aprés avoir autrefois tiré [David] de la conduite d'un troupeau de moutons pour en faire le Prince de ſon peuple, & avoir elevé à la grace de la prophetie un Amos paſteur de chevres, en le rempliſſant de la force de ſon Eſprit; choiſit alors un citoyen de la ville regnante, à qui l'on avoit Baſ. ep. 55. p. 84. a. d.

donné le commandement de toute une nation, relevé dans le monde par l'eminence de ſon genie, par la grandeur de ſa naiſſance, par la ſplendeur de ſa vie, par la force de ſon eloquence, par ſon experience dans les affaires; le contraignit de prendre ſoin des brebis de J.C: & aprés qu'il eut abandonné toutes les grandeurs du monde, leſquelles il ne regardoit plus que comme une perte pour acquerir J.C, il luy confia la conduite du grand & du celebre vaiſſeau de l'Egliſe. 374.

Hier. chr. 'L'ordination de S. Ambroiſe fut la deſtruction de l'Arianiſme & l'établiſſement de la foy Catholique dans toute l'Italie.

Fulg. in Pint. c. 3. p. 536. 'Son zele pour la verité, l'affermit dans le cœur des Empereurs, & en fit croiſtre de plus en plus l'amour dans les Eveſques & dans les peuples. [Quoiqu'Auxence euſt eu & la faveur des Princes, & vingt années de tyrannie, & beaucoup d'adreſſe] pour repandre le venin de ſon hereſie dans Milan, S. Ambroiſe rempli du Saint Eſprit, détruiſit tellement tout ce malheureux edifice, que le nom d'Auxence s'abolit [preſque entierement] à Milan meſme, de la memoire des hommes, & n'y reſta que pour eſtre un nom d'execration & d'horreur. 'Theodoret raporte que S. Ambroiſe peu de jours aprés ſon ordination, ſe plaignit à Valentinien de quelques deſordres que commettoient les Gouverneurs, & que Valentinien l'aſſura que ſa liberté luy eſtoit tres agreable, & le pria de traiter les plaies de ſon ame ſelon les regles de la loy de Dieu.

Tludrt. l. 4. c. 6. p. 666. 667.

ARTICLE IX.

Saint Ambroiſe donne tout ſon bien aux pauvres: Quelques particularitez de ſa conduite.

Amb. vit. p. 88. l. 'DE s que Saint Ambroiſe fut ordonné Eveſque, il donna à l'Egliſe ou aux pauvres, tout l'or & l'argent qu'il pouvoit avoir. Il donna meſme deſlors toutes ſes terres à l'Egliſe, en reſervant neanmoins l'uſufruit à ſa ſœur [Marcelline.] Car il ne vouloit rien avoir ſur terre qu'il puſt dire luy appartenir, pour ſuivre J.C. avec d'autant plus de facilité & de promtitude, qu'il ſe ſeroit plus dechargé de toutes choſes. [Pour n'avoir pas meſme l'embaras de ſon domeſtique, & de ce qu'il reſervoit pour ſa ſœur;] il paroiſt qu'il en laiſſa le ſoin à Satyre ſon frere, [a] qui avoit peuteſtre meſme quitté Rome pour venir demeurer à Milan avec luy. 'Et Satyre [qui mourut bientoſt,] luy ayant laiſſé tout

de Sat. p. 311. m] 315 g.
a p. 310 9. d. p. 317. d.

bien, en le priant d'en donner aux pauvres ce qu'il trouveroit à propos, il trouva à propos de le leur donner tout entier, & il ſe conſidera non comme l'heritier, mais comme le ſimple diſpenſateur de cette grande ſucceſſion. Ainſi c'eſt avec verité qu'il proteſtoit dans la perſecution, que tout ce qu'il avoit eſtoit aux pauvres. ep.14.p.206.a.

Depuis ſon ordination, il vécut dans une abſtinence extraordinaire. Il dormoit peu & veilloit preſque continuellement. Il travailloit beaucoup & ne laiſſoit pas de jeûner encore tous les jours. Sa coutume eſtoit de ne diſner que le ſamedi & le dimanche, ou les jours qu'on celebroit la feſte des plus celebres Martyrs. Il diſnoit le ſamedi, parcequ'on ne jeûnoit point ce jour là à Milan, meſme en Careſme. C'eſt pourquoi lorſqu'il ſe rencontroit en des lieux où on le jeûnoit, comme à Rome, il jeûnoit auſſi ce jour là, obſervant la regle qu'il avoit donnée à Saint Auguſtin pour Ste Monique, que dans les choſes de cette nature il falloit ſuivre la coutume de l'Egliſe où l'on ſe trouvoit. vit.p.88.k. Aug.ep 86.t.2.p. 149 2.a. a Amb.ep.20.t. 1.p.932.d. b Aug.ep.86.p. 149.1 a.

Il obſervoit encore de n'aller jamais à aucun feſtin dans ſon pays, quoiqu'on l'en priaſt, depeur que dans ces occaſions frequentes comme elles eſtoient, il ne s'accoutumaſt à paſſer les bornes de la temperance. Et Saint Auguſtin prenoit cette pratique de S. Ambroiſe auſſibien que quelques autres, pour des regles que tous les gents de bien devoient obſerver, ce ſont celles que S. Ambroiſe preſcrit luy meſme à ſes Eccleſiaſtiques. Il y a beaucoup d'embaras, leur dit-il, dans les feſtins des gents du monde. Ceux qui s'y trouvent y contractent l'amour de la bonne chere, ou marquent qu'ils l'aiment déja. On ne s'y entretient que des vains amuſemens & des divertiſſemens du ſiecle. Vous ne pouvez pas vous boucher les oreilles [pour ne point entendre ces diſcours.] Si vous voulez les faire ceſſer, vous paſſez pour imperieux & altiers. D'ailleurs on ſe trouve inſenſiblement engagé à boire plus qu'on ne voudroit. Ainſi il eſt plus à propos ſi vous avez à faire des excuſes, de les faire une fois chez vous, que d'en faire de ſi frequentes chez les autres. Quand meſme vous ſortiriez de table ſans avoir paſſé les bornes de la ſobrieté, il n'eſt pas juſte de vous expoſer à eſtre condannez comme participans aux excés des autres. Poſſ.c.27.

[Quelque eloignement qu'euſt S. Ambroiſe d'aller manger chez les autres, neanmoins lorſqu'il eſtoit hors de Milan, il accordoit quelquefois cette grace à ſes amis.] Il traitoit meſme quelquefois les plus grands ſeigneurs, comme le Comte Arbo- Amb.vit.p.96 b] Sulp.dial.1.c.17. p.276.

Aug.conf.l.6.c. 3.p.48.z.b. a Bar.367.§ 13. gaſte, des Conſuls & des Prefets. 'Car il eſtoit extremement honoré des plus grandes puiſſances de la terre: amais il ne les traitoit pas avec des depenſes qui fiſſent tort à la pauvreté dont il faiſoit profeſſion. Et ce ſeroit en vain qu'on voudroit juſtifier par ſon exemple le luxe trop ordinaire aux Prelats, & qui des ce temps là ſcandalizoit les payens. 374

Poſſ.c.27. 'Saint Auguſtin loua encore depuis deux choſes dans Saint Ambroiſe, l'une de n'appuyer jamais de ſa recommandation ceux qui vouloient ſe mettre à la Cour & dans l'épée, depeur *militare* que ne réuſſiſſant pas dans ſes emplois, ils n'en rejettaſſent la faute ſur celui qui les y avoit fait mettre par ſon credit; l'autre de ne s'entremettre jamais pour aucun mariage, ſe contentant lorſque les parties eſtoient d'accord, d'y aller ſi on l'en prioit, ou pour autoriſer & affermir leur contract, ou pour les benir. Car il craignoit, diſoit-il, que ceux qu'il auroit mariez, venant à eſtre mal enſemble, ne maudiſſent en ſe querellant celui qui

Sym.l.3.ep.36.p. 219. eſtoit l'auteur de leur mariage. 'Symmaque le loue encore de ce qu'il ne ſe méloit jamais de parler pour les financiers.

Amb.vit.p.88.k. 'Il ne ſe diſpenſoit pas de la peine d'écrire ſes livres de ſa propre main, à moins que ſon corps ne fuſt abatu par quelque

ep.65.p.330.331. incommodité; ce qu'il faiſoit en partie pour eſtre plus maiſtre de ce qu'il écrivoit, & le pouvoir peſer avec plus de maturité, & en partie pour ne pas incommoder ſes gents, principalement lorſqu'il travailloit la nuit: [ce qui marque dans ce Saint une grande bonté & une grande douceur.]

ep.14 p.107.g. & vit.p.88.l. 'Il renouvelloit tous les jours le ſacrifice pour ſon peuple. b Il eſtoit infatigable dans les ceremonies de l'Egliſe; & nous verrons que cinq Eveſques eurent de la peine à faire pour l'adminiſtration du batteſme le ſamedi ſaint qu'il mourut, ce qu'il avoit accoutumé de faire luy ſeul.

Aug.conf.l.6.c. 3.p.48.2.c. 'Il eſtoit continuellement accablé de perſonnes qui avoient affaire à luy, & qu'il aſſiſtoit dans leurs beſoins; & le peu de temps qu'ils luy laiſſoient libre, ne luy donnoit autre loiſir que de reparer les forces de ſon corps par les ſoutiens neceſſaires à la vie, & celles de ſon eſprit par la lecture. La porte de ſa chambre n'eſtoit jamais fermée à perſonne, & tout le monde y entroit

Soz.l.7.c.28.p. 751.b. librement ſans qu'on l'avertiſt de ceux qui venoient. 'Sozomene remarque la meſme choſe d'Acace qui eſtoit dans le meſme temps Eveſque de Berée, comme la preuve d'une vertu extraordinaire.

ART. X.

ARTICLE X.

Des études & de l'eloquence de Saint Ambroiſe.

[SAINT Ambroiſe eut apparemment peu de choſes à changer dans la vie qu'il avoit menée avant ſon batteſme, pour la rendre digne de l'epiſcopat qu'il avoit receu.] Pour la ſcience & la conduite de l'Egliſe, Baronius dit que le Pape Damaſe luy envoya Saint Simplicien Preſtre de Rome, pour luy enſeigner l'une & l'autre; & il le repete pluſieurs fois comme une choſe tout à fait indubitable. [Tout ce que nous en trouvons,] c'eſt que Simplicien demeuroit à Rome [ſous Conſtance,] où il procura la converſion de Victorin, qu'il eſtoit à Milan [ſous Valentinien II. en 386,] & qu'il eſtoit [1] pere ſpirituel de Saint Ambroiſe: [ce qui ſignifie peuteſtre qu'il l'avoit inſtruit à Rome dans la foy Chrétienne, ou qu'eſtant Preſtre de Milan il l'avoit catechiſé lorſqu'il fallut le battizer pour le faire Eveſque. Et en effet l'expreſſion de S. Auguſtin, ſemble marquer que Simplicien avoit eſté pere ſpirituel de S. Ambroiſe avant ſon epiſcopat.] S. Ambroiſe dit que leur amitié eſtoit ancienne.

Bar. 375. 5 12; 385. 5 9; v. Amb. p. 13. c.

Aug. conf. l 8. c. 2. p. 59. 1. b.

1. *tunc Epiſcopi.*

Amb. in pſ. 104. p. 861. h. i.

[Ce n'eſt pas que comme Simplicien eſtoit tres habile, [a] Saint Ambroiſe qui l'aimoit comme ſon pere, [b] & luy donnoit ſouvent ce nom, [ne le conſultaſt ſans doute fort ſouvent. Mais de dire qu'on le luy euſt envoyé pour cela, ni que ce fuſt Damaſe qui le luy euſt donné, c'eſt de quoy nous n'avons point encore trouvé de preuves.] Gennade nous apprend qu'il a eſté Preſtre avant que d'eſtre Eveſque de Milan aprés Saint Ambroiſe; & ainſi il pouvoit eſtre Preſtre des ce temps-ci.]

in Exod. p. 436. f. a Aug. conf. l. 8. c. 2. p. 59. 1. a. b Amb. in Exod. p. 438. g. in pſ. 104. p. 861. i.

Genn. c. 36.

Pour revenir à la doctrine de Saint Ambroiſe, il ſe plaint fort de ce qu'ayant eſté arraché des tribunaux de la magiſtrature ſeculiere pour eſtre auſſitoſt elevé à l'epiſcopat, il n'avoit pas eu le loiſir d'eſtre diſciple avant que d'eſtre maiſtre, & avoit eſté contraint d'enſeigner aux autres ce qu'il n'avoit pas encore appris. Mais voyant que le ſacerdoce qu'on luy avoit impoſé malgré luy, l'engageoit indiſpenſablement à faire l'office de docteur, il demanda à Dieu, non la gloire des Apoſtres, non la grace des Prophetes, non la vertu des Evangeliſtes, non [1] la diſcretion des Paſteurs, mais l'application & le ſoin neceſſaire pour l'intelligence des divines Ecritures; & cela, afin que tra-

Amb. off. l. 1. c. 2. p. 1. d.

b, c.

circumſpectionem.

1. *pater in accipiendâ gratiâ tunc Epiſcopi Ambroſii.*

vaillant pour inſtruire les autrés, il s'inſtruiſiſt luy meſme de la verité dans l'ecole de J.C. 374.

Baſ.ep.55.p.84.c. 'Dieu ne luy refuſa point cette grace ; & comme c'eſtoit luy qui l'avoit fait paſſer du tribunal des juges de la terre à la dignité des Apoſtres, ce fut auſſi de luy, & non des hommes, qu'il receut & qu'il apprit l'Evangile de J. C.'Ainſi il eſtoit rempli de joie lorſque ſon cœur ſe nourriſſoit du pain ſi delicieux des Ecritures.[Il eſt viſible par ſes ouvrages qu'il avoit lu exactement les differens interpretes des livres ſaints, car il les cite fort ſouvent.

Aug.conf.l.6.c.3.p.48.2.b.

Hier.in Ruf.l.1.p.197. Il faut auſſi qu'il ait beaucoup étudié Origene,]'puiſque S. Jerome remarque que preſque tous ſes livres ſont pleins des diſcours de cet interprete.'Il a ſuivi auſſi quelquefois S. Hippolyte.

ep.65.t.2.p.192.c.

Amb.par.c.4.c.1.p.114.c. 'Nous voyons encore qu'il cite Philon.[Mais ce qui peut paroiſtre plus extraordinaire, c'eſt que quoique S. Baſile ait vécu de ſon temps, comme nous le verrons meſme par les lettres qu'ils s'écrivirent, & que Saint Ambroiſe ne l'ait pas ſurvécu de vingt ans,]'neanmoins il ſe ſervoit beaucoup des ouvrages de ce Saint, & en ſuivoit les penſées dans ſes écrits;[ce qui n'eſt pas moins glorieux à l'humilité de S. Ambroiſe, qu'à la reputation de S. Baſile.]

Hier.ep.65.p.192.c.

Amb.par.c.5.p.115.l. 'Il faut auſſi qu'il ait lu les ouvrages des heretiques, puiſqu'il cite le 38e tome d'Apelle[diſciple de Marcion.]

Aug.conf.l.6.c.3.p.48.2.c.d. 'Lorſqu'il liſoit, ſes yeux couroient les pages du livre ; mais ſon eſprit s'arreſtoit pour en penetrer l'intelligence. Sa langue & ſa voix ſe repoſoient ; & il liſoit toujours tout bas, ſoit pour eviter que ceux qui eſtoient dans ſa chambre ne luy fiſſent des queſtions ſur ce qu'il liſoit, & ne l'empeſchaſſent de lire autant qu'il vouloit, ou plutoſt pour conſerver ſa voix qui s'enrouoit fort aiſément. Enfin, dit Saint Auguſtin, quelque raiſon qui le portaſt à en uſer de la ſorte, elle ne pouvoit eſtre que bonne, puiſqu'il eſtoit ſi ſage & d'une ſi grande vertu.

d. 'Il preſchoit tous les dimanches, & expliquoit excellemment au peuple la parole de la verité.'Ses diſcours qui eſtoient tres ſavans & tres ſolides luy acquirent la reputation d'eſtre fort eloquent. Et quoiqu'ils fuſſent moins agreables & moins remplis de charmes pour les expreſſions & la grace de s'expliquer, que ceux de quelques perſonnes qui n'avoient point d'autre avantage que celui d'une vaine eloquence, ils avoient neanmoins aſſez de douceur pour eſtre ecoutez avec grand plaiſir par ceux meſmes qui n'y conſideroient que les paroles.'Il pratiquoit ce qu'il enſeigne, que le diſcours d'un Eccleſiaſtique doit eſtre pur, ſimple, clair, net, plein de poids & de gravité, ſans y affecter l'elegance, & ſans y mepriſer l'agrément,

l.8.c.13.p.47.2.b.c.

Amb.off.l.1.c.11.p.17.b.

[Son eloquence n'eſt point en effet pour l'ordinaire une eloquence de paroles & de figures, mais un ſtyle plein de majeſté, de grandeur & de force, & qui dit beaucoup en peu de mots, ce qui fait qu'il eſt ſouvent un peu obſcur.] Et quoique Caſſiodore luy attribue la douceur, l'agrément, la clarté, & un diſcours tout de miel, [ces qualitez luy ſemblent moins convenir] que cette gravité pleine de feu & d'eſprit, & cette violence dont l'eſprit eſt emporté avec plaiſir, que le meſme auteur loue auſſi en luy: [& je ne ſçay ſi S. Sidoine n'a point voulu marquer cette force qui ſe ſoutient toujours,] lorſqu'il luy donne la perſeverance comme ſon caractere propre. [Quoiqu'il n'affectaſt nullement l'erudition des lettres humaines,] dont Julien le Pelagien s'enfloit beaucoup, S. Auguſtin ſoutient à cet heretique, qu'en cela meſme il ne l'egaloit nullement. Il cite de luy des exemples de differens genres d'eloquence qui peuvent convenir à un orateur Chrétien.

plenus, fluviſſimus, veneſtus. acuta.

Caſſ. inſt. c. 1. 16. c. 20. Sid. l. 4. ep. 3. p. 90. Aug. op. imp. l. 2. c. 36. p. 59. 1. d. e. doct. chr. l. 4. c. 21. p. 37. 38.

[L'eloquence de S. Ambroiſe merite d'autant plus d'eſtre reverée de l'Egliſe,] que c'eſt par elle & par l'eſtime que tout le monde en faiſoit, que Dieu a attiré peu à peu S. Auguſtin à la connoiſſance de la verité. Elle eſt relevée par S. Jerome, [qui ne peut eſtre ſuſpect ni de faveur ni d'ignorance.] [a] S. Auguſtin dit qu'il eclate entre les auteurs Latins comme une fleur d'une admirable beauté; qu'il repand comme un fleuve une eloquence claire & agreable. [b] S. Proſper loue particulierement l'elevation de tant d'écrits qu'il fit pour la foy.

Aug. conf. l. 5. c. 13. 14. p. 47. 2. Hier. ep. 22. c. 10. p. a Aug. op. imp. l. 1. c. 8. p. 12. 1. b. in Jul. l. 1. c. 4. p. 179. 2. d. b Proſ. chr. an. 380.

ARTICLE XI.

Union de S. Ambroiſe avec S. Baſile: Les Ariens veulent troubler l'Egliſe de Milan: Quel eſtoit Valens Eveſque de Pettau.

L'AN DE JESUS CHRIST 375, DE S. AMBROISE 1.

[SAINT Ambroiſe ayant eſté fait Eveſque de la maniere extraordinaire que nous avons dit, écrivit ce ſemble aux principaux Eveſques de l'Egliſe:] Au moins il eſt certain qu'il écrivit à S. Baſile, qui loua Dieu de ſon election. Il la regardoit comme un effet particulier de ſa miſericorde; & il met au nombre des plus grandes graces qu'il en euſt receues, l'union qu'il formoit entre luy & S. Ambroiſe par cette lettre. Il y reconnut dans les paroles ſorties de l'abondance de ſon cœur, la beauté interieure de ſon ame; & le jugement qu'il en fit deſlors, ſe trouve auſſi veritable qu'il eſt glorieux à S. Ambroiſe. Il luy écrivit

Baſ. ep. 55. p. 84.

donc une lettre pleine de témoignage de joie & d'eſtime, & exhorte à la fin cet homme de Dieu, tant à combatre genereuſement pour arracher tous les reſtes de l'Arianiſme, qu'à achever par la continuation de ſes lettres à elever dans leurs ames l'edifice de la charité, dont il avoit luy meſme jetté les fondemens. [On pretend qu'outre cette lettre, S. Baſile luy renvoya le corps de S. Denys de Milan.

S. Ambroiſe peut aiſément avoir écrit à S. Baſile par les Preſtres Dorothée & Sanctiſſime, "que les Orientaux avoient envoyé en Occident l'an 374, & qui retournerent cette année en Orient; & S. Baſile peut avoir appris d'eux quelles eſtoient les grandes qualitez de S. Ambroiſe. On ne voit pas que les Orientaux aient envoyé en Occident juſqu'en "l'an 377, qu'ils y deputerent encore les meſmes Preſtres Dorothée & Sanctiſſime, pour demander la condannation d'Euſtathe de Sebaſte & de l'hereſiarque Apollinaire. V. S. Baſile §. 99, 100. Ibid. §. 114.

Cod. Th. ap. p. 76. 'Il ſemble que S. Melece & Paulin qui diſputoient l'eveſché d'Antioche, aient auſſi écrit vers ce meſme temps aux Occidentaux; & les Prelats du Concile d'Aquilée témoignent que les Occidentaux eſtoient reſolus d'y envoyer quelques uns d'entre eux, (c'eſt à dire des Eveſques,) pour taſcher d'y appaiſer les diviſions des Orthodoxes: Mais les ravages des barbares [qui commencerent dés la meſme année 377,] arreſterent ce deſſein. L'amour de S. Ambroiſe pour la paix de l'Egliſe, & ſon union particuliere avec Saint Baſile, "qui avoit toujours preſſé cette deputation ſans la pouvoir obtenir, font juger qu'il avoit eu beaucoup de part à faire prendre cette reſolution aux Occidentaux. [Au moins il eſt difficile de croire qu'elle vinſt de Rome,] où dans une conference que Dorothée [deputé des Orientaux] y eut avec Damaſe & Pierre d'Alexandrie, il eut la douleur d'entendre mettre au rang des Ariens S. Melece & S. Euſebe de Samoſates, [qui eſtoient les Prelats de l'Orient les plus illuſtres & les plus aimez. Ibid. §. 117. Baſ. ep. 321. p. 314. c.

Nous croyons auſſi pouvoir raporter au zele & aux ſollicitations de S. Ambroiſe, "le Concile qui ſe tint apparemment en 375, dans l'Illyrie contre les Ariens & les Macedoniens, la deputation que ce Concile envoya en Aſie, avec la loy par laquelle Valentinien autoriſoit la deputation & les decrets du Concile, & ordonnoit de preſcher partout la foy de de Nicée. V. les Ariens §. 127, 128.

Cette loy euſt pu donner la paix à l'Egliſe d'Orient, ſi Valentinien ne fuſt mort le 17 novembre de cette année meſme. Gra-

tien & Valentinien II. ſes enfans luy ſuccederent. Le dernier n'eſtoit qu'un enfant. Toute l'autorité demeura à Gratien ; & S. Ambroiſe trouva dans ſa pieté & dans ſes autres excellentes qualitez toute la correſpondance qu'il pouvoit deſirer en un Prince pour l'avantage de l'Egliſe. Gratien l'aimoit comme un ami & le reveroit comme un pere.

L'AN DE JESUS CHRIST 376, DE S. AMBROISE 2.

Il y a bien de l'apparence qu'aprés la mort de Valentinien qui avoit établi S. Ambroiſe, & luy avoit promis de le rendre paiſible, & avant qu'on ſceuſt la diſpoſition de Gratien à ſon égard, les Ariens crurent pouvoir faire quelque effort pour troubler le Saint, établir peuteſtre à Milan un Eveſque de leur parti. [Au moins dans l'eloge que S. Ambroiſe fait de Gratien l'an 378,] il le remercie d'avoir rendu la paix à ſon Egliſe, d'avoir fermé la bouche, & autant qu'il pouvoit, le cœur meſme des perfides ; & cela autant par l'autorité de ſa foy, que par ſa puiſſance imperiale. [Ce fut peuteſtre à cette occaſion] que Gratien adreſſa une loy à Nitence, "par laquelle il défendoit à tous les heretiques de tenir aucune aſſemblée eccleſiaſtique, & ordonnoit que les lieux où ils en auroient tenu ſeroient confiſquez.

Amb.fid.p.112.

Cod.Th.t.6.p. 114.115.194.

V. Gratien §4.

[On peut raporter encore à ce temps-ci ce que nous trouvons dans une lettre écrite en 381,] qu'Urſin qui avoit diſputé l'epiſcopat au Pape Damaſe,]"& avoit eſté pour cela banni de Rome,] s'eſtoit uni ſecrettement avec les Ariens dans le temps meſme qu'ils s'efforçoient par une conſpiration deteſtable de troubler l'Egliſe de Milan." Il n'oſoit pas neanmoins ſe trouver publiquement à leurs aſſemblées, [d'où nous apprenons qu'ils entreprenoient d'en tenir. Ce fut peuteſtre ce qui obligea Gratien] à bannir Urſin à Cologne, ["où nous croyons qu'il eſtoit en 378.]

app.p.69.

V.S.Damaſe §2-4, 10. &c.

p.82.91.

V.S.Damaſe §10. 1.

'La lettre que nous venons de citer, marque particulierement qu'Urſin s'aſſembloit avec Valens. [Ce n'eſt pas apparemment le celebre Valens de Murſe qui devoit eſtre mort alors, mais un autre plus nouveau, c'eſt à dire] celui qui ayant eſté fait Eveſque de Pettau à la place de Marc, homme ſaint & de grande reputation, fut chaſſé honteuſement de la ville par le peuple. Selon les termes "du Concile d'Aquilée en 381, il ſemble qu'il ait eſté fait Eveſque par les Ariens, & du vivant de Marc, & ce Concile dit qu'il n'avoit pas meſme commencé à eſtre Eveſque. Ne pouvant plus demeurer à Pettau, il vint troubler les principales vil-

p.69.

Amb.ep.1.p.167.

ſi per poſitus.

p.167.

p.167.

1. Dans l'appendix du Code Theodoſien. Car *cum Valente* n'eſt point dans l'edition de S. Ambroiſe, *t.1.p.184.*

les d'Italie, taſchant de repandre ſon impieté par des ordinations illicites, & de ſe former une troupe de gents ſemblables à luy. Amb.ep.1.p.167. Il eſtoit caché à Milan en 381. Il ſemble qu'il tiroit ſon origine des Gots; au moins il ſuivoit leur impieté, [c'eſt à dire l'Arianiſme,] & il parut meſme devant l'armée Romaine habillé à la Gothique, d'une maniere indecente non ſeulement à un Eveſque, mais à un Chrétien & à un Romain. On l'accuſa d'avoir livré ſa patrie, [c'eſt à dire la ville de Pettau,] aux Gots qui la ruinerent. [Ce ne fut apparemment qu'aprés la mort de Valens à la fin de 378. Mais cela n'empeſche pas qu'il n'ait troublé l'Egliſe de Milan des le commencement de cette année.]

ſid.p.112. 'Ce fut donc l'autorité de Gratien qui arreſta la conſpiration des Ariens, & rendit la paix à l'Egliſe de Milan. [Ce calme dont il la fit jouir, fut neanmoins encore troublé de ſon vivant meſme, comme nous pourrons voir ſur l'année 380.]

ARTICLE XII.

Saint Ambroiſe écrit ſes trois livres De la virginité: Hiſtoire memorable d'une vierge.

L'AN DE JESUS CHRIST 377, DE S. AMBROISE 3.

Amb.virg.l.2.t. 4.p 472.m. a l.1.p.464.c.d. 'IL n'y avoit pas encore trois ans que Saint Ambroiſe eſtoit Eveſque, [a] & la reputation de ſa pieté s'eſtoit déja repandue non ſeulement dans les environs de Milan, mais juſque dans la

l.2.p.472.m. Mauritanie. 'Il avoue qu'il profitoit beaucoup pour luy meſme par l'exemple de la ſainteté qu'il voyoit dans les Vierges conſacrées à J.C;

l.1.p.465.c. '& auſſi il preſchoit continuellement les louanges de la virginité; mais avec aſſez peu de ſuceés: Car ceux qui l'ecoutoient, ſe tenoient meſme importunez de ſes diſcours au lieu

d. d'en profiter. 'Ce n'eſt pas que beaucoup de filles ne ſouhaitaſſent d'embraſſer la virginité: mais leurs meres, & celles meſme qui eſtoient veuves, ne les vouloient pas ſeulement laiſſer ſortir, pour venir ecouter les exhortations de leur Eveſque, depeur qu'elles ne conſacraſſent leur virginité.]

c.d. 'Mais par un miracle aſſez extraordinaire, ſes exhortations qui ſembloient inutiles à Milan, produiſoient un grand fruit dans les pays étrangers. On luy amenoit de Plaiſance & de Boulogne des Vierges à conſacrer: & on en voyoit meſme venir des extremitez de la Mauritanie pour recevoir de ſa main la conſecration & le voile, & devenir Reines en meſme temps que

toutes les familles [de cette province] gemiſſoient dans les liens de la ſervitude, [1 peuteſtre en punition de la revolte de Firme1.]

'Ce ſuccés que la reputation de S. Ambroiſe luy donnoit dans les pays étrangers, luy faiſoit dire qu'il vouloit aller preſcher autre part pour toucher ceux de Milan. p.465.c.

'Il loue particulierement les Vierges de Boulogne, qu'il appelle une troupe feconde en pureté; [ſans doute parcequ'elles s'y multiplioient beaucoup.] Elles eſtoient alors au nombre de vingt, qui ayant renoncé aux delices du ſiecle & quitté la maiſon de leurs parens, vivoient enſemble d'une maniere digne de leur état. Dans ces tentes de J. C. elles combatoient ſans relaſche pour la chaſteté. Tantoſt elles s'appliquoient au chant des cantiques ſpirituels: & tantoſt elles s'occupoient du travail des mains pour en retirer leur ſubſiſtance & de quoy pourvoir à celle des pauvres. Elles avoient une adreſſe & une ardeur merveilleuſe pour gagner d'autres epouſes à J. C. Quand elles connoiſſoient quelque fille diſpoſée à embraſſer leur profeſſion, elles ne ſe donnoient aucun repos juſqu'à ce qu'elles euſſent enlevé cette riche proie: & rien ne la pouvoit derober à leurs recherches. Que ſi quelqu'une venoit d'elle meſme ſe joindre à elles, on voyoit toutes ces chaſtes colombes ſe lever & environner la nouvelle venue, luy applaudir, la congratuler, luy témoigner leur joie, & ne la point quitter juſqu'à ce que luy ayant fait oublier ſa famille & ſa patrie, elle ne connuſt plus d'autre plaiſir que celui de la compagnie des Vierges. c|466.a.

'Comme Saint Ambroiſe avoit beaucoup de reſpect pour les Vierges, il ne put leur refuſer la demande qu'elles luy firent, de leur donner quelques diſcours ſur la virginité. 'Car il ſe croyoit obligé comme Eveſque de diſtribuer aux autres le talent de la parole de Dieu pour le faire profiter, principalement ſachant que Dieu demandoit plutoſt ſon travail que le fruit qu'il pouvoit faire. 'Il aima mieux le faire par un livre écrit, que par un diſcours de vive voix, parce, dit-il, qu'un livre ne rougit point; '& de plus, une partie des Vierges qui luy demandoient cette inſtruction, n'eſtoient pas à Milan pour l'entendre. l.2.p.467.b. l.1.p.457.a.b. b. l.2.p.467.b.

'Il fit cet ouvrage dans [cette] troiſieme année de ſon epiſcopat, '& le commença le [21 de janvier] jour de Sainte Agnés, dont il fait d'abord l'eloge. Il le diviſa en trois livres. 'Il n'y a rien de plus humble que le commencement. 'Il s'y adreſſe quelquefois p.472.m. l.1.p.458.a. p.457. p.459.3||.3.p.479. l.

1. 'Les Benedictins attribuent cette ſervitude à la tyrannie de Gildon: [mais il ne ſe revolta qu'en 397. *V. Honoré* § 5-7.] '& S. Ambroiſe fit cet ouvrage dans la 5e année de ſon epiſcopat, *menn. diis ſacerdos*: [& ainſi en l'an 377.] Amb. P. virg. l.1.c. 10. p.161.a.f. ||l.2.c.6.p.172.d.

l.3 p.473-485 à ſa ſœur Marcelline, & c'eſt là qu'il raporte meſme le diſcours que luy fit le Pape Libere en luy donnant le voile: [mais cela ne ſeſſiroit pas pour dire que cet ouvrage où il parle preſque toujours aux Vierges en general, eſt adreſſé particulierement à ſa

Hier.ep.22.p. 14.b. ſœur,] ſi S. Jerome ne le citoit de cette maniere.

a Amb.de virg. l.2.p.473.4-4. [a]Les deux premiers livres ſurtout ſont extremement fleuris, & le Saint en fait quelque ſorte d'excuſe. [b]Auſſi S. Auguſtin cite deux endroits de ce livre pour ſervir de modeles, l'un d'une eloquence vive & preſſante, & l'autre d'un ſtyle plus ſimple & plus temperé. [c]Caſſien en raporte un du premier livre Aux Vierges: car c'eſt ainſi qu'il l'intitule. [c]S. Jerome cite auſſi les opuſcules que S. Ambroiſe avoit écrits depuis peu à ſa ſœur, dans leſquels, dit-il, il s'eſt repandu avec tant d'eloquence, qu'il y a recherché, exprimé, & mis en ordre tout ce qui ſe peut dire à la louange des Vierges. [d]Il marque autrepart expreſſément ſes trois petits livres des Vierges. [e]Les Benedictins fondez ſur les manuſcrits, font de la fin du troiſieme livre un livre ſeparé qu'ils intitulent De la virginité. [Nous ne laiſſerons pas de le citer toujours comme faiſant partie du troiſieme livre, afin de ne pas multiplier les citations.

b Aug.doct.chr. l.4.c.21.p.37.2 38.c.

Caſſ.de Inc.l.7. c.25.p.1057.

c Hier.ep.22.p. 141.b.

ep.30.p.107.b.

Amb.t.2.B.p.211.

Le Saint décrit dans ces livres des Vierges diverſes hiſtoires, mais qui ne regardent pas ce temps-ci, hormis une qui merite bien d'eſtre raportée dans ſes propres termes. [f]Une fille d'une famille tres noble ſe voyant preſſée par ſes parens qui la vouloient marier, s'enfuit à [l'egliſe & embraſſa] l'autel. Et quel aſyle pouvoit-elle chercher plus convenable que le lieu où s'offre le ſacrifice de la virginité? Là cette chaſte victime tantoſt prenoit la main de l'Eveſque, la mettoit ſur ſa teſte, & le conjuroit de faire ſur elle les prieres accoutumées; tantoſt ne pouvant plus attendre ni ſouffrir le moindre retardement, elle mettoit ſa teſte ſous l'autel, & diſoit à ſa mere: Croyez-vous ma mere, me voiler « plus dignement que le ſaint autel qui ſanctifie les voiles? Je pre- « fere ce voile-ci dans lequel on conſacre tous les jours J. C. noſtre « chef. Que faites vous, mes proches? pourquoi me preſſez vous « de me marier? Il y a longtemps que je le ſuis. Vous m'offrez un « epoux: mais j'en ay trouvé un infiniment meilleur. Exagerez les « richeſſes de celui que vous me propoſez; vantez ſa nobleſſe; re- « levez ſon credit & ſa puiſſance: J'en ay un qui eſt incompara- « blement au deſſus de luy. Tout l'univers luy appartient. C'eſt luy » qui gouverne tout le monde. Sa nobleſſe eſt toute divine & toute « celeſte: Preſentez-m'en un pareil; je ne refuſe pas de le choiſir. «

virg.l.1.p.466.c. d.e.

Mais

L'an de J. C. 377, de S. Ambroiſe 3.

» Mais ſi vous n'en avez point à me donner qui en approche, ce » n'eſt pas pourvoir à mon avantage, que de m'en offrir un infe- » rieur, c'eſt porter envie au bonheur que je poſſede. Ce diſcours impoſa ſilence à tout le monde. Un ſeul des aſſiſtans oſa luy dire » bruſquement: Penſez vous que ſi voſtre pere vivoit, il ſouffriſt » l'execution de voſtre deſſein? Elle pleine de foy & d'une pieté » éclairée, Peuteſtre, répondit-elle, eſt-ce la raiſon pour laquelle » Dieu a permis qu'il ſoit mort, afin qu'il n'apportaſt aucun ob- » ſtacle à ma reſolution. La perſonne qui luy parloit de la ſorte eprouva par une promte mort la verité de la réponſe de cette fille ſur la mort de ſon pere. Cet exemple jetta la frayeur dans tous les eſprits. Chacun craignoit le meſme ſort pour luy meſme. Tous ceux qui s'oppoſoient à la conſecration de cette vierge, y donnerent auſſitoſt leur conſentement. On luy conſerva ſes biens qu'on ne pouvoit luy oſter ſans injuſtice: mais elle y ajouta le grand bien de la virginité.

ARTICLE XIII.

De S. Euſebe de Boulogne, & de S. Sabin de Plaiſance.

[COMME S. Ambroiſe loue particulierement les Vierges de Boulogne & de Plaiſance, nous croyons pouvoir parler ici de deux illuſtres Eveſques de ces Egliſes, & ſes amis particuliers.] Car la ville de Boulogne avoit alors pour peſcheur, comme il dit, [c'eſt à dire pour Eveſque,] un homme habile à prendre ces ſortes de poiſſons. Baronius croit que cet Eveſque de Boulogne, eſt Euſebe qui aſſiſta au Concile d'Aquilée en 381, où il parut le plus aprés S. Ambroiſe, [a] & que l'Egliſe honore comme un Saint le 26 de ſeptembre. [Nous verrons bientoſt, que ſa propre maiſon peut avoir eſté honorée de la gloire de la virginité en la perſonne d'Ambroſie ſa petite-fille. Nous pourrons auſſi examiner autrepart, ſi l'on peut dire que ce ſoit le meſme qu'Euſebe frere de Saint Chromace.] On pretend qu'il a baſti à Boulogne un monaſtere de S. Procule, & un autre de S. Vital & S. Agricole, dans lequel il a eſté enterré. Et ſi cela eſt veritable, il faut qu'il ait vécu juſques aprés l'an [393,] auquel S. Ambroiſe trouva les corps de ces deux Martyrs. Et en effet on ne met point d'Eveſque entre luy & S. Felix qui eſtoit encore Diacre de Milan [en 397,] à la mort de S. Ambroiſe. [Saint Euſebe eſtoit à Milan au temps où nous ſommes,] & S. Ambroiſe dit que Dieu

V. S. Chromace.

l. 3. p. 496. m.

Bar. 377, § 11.

Amb. ep. 1. p. 880. k.

a Bar. 26 ſept. d.

Ferr. p. 815.

Ugh. t. 9. p. 1. a.

Amb. vit. p. 90. 91.

virg. l. 3. p. 496. m.

le luy avoit envoyé pour l'aſſiſter dans le travail de ſon miniſtere, & l'aider à preſcher la virginité.

[L'Egliſe de Plaiſance qui eſtoit auſſi feconde en vierges, avoit peuteſtre auſſi des ce temps là pour Eveſque Saint Sabin,]

Blond.prim.p. 159|Coll.r.t.1.p. 169. Amb.ac.Aq.p. 178.c.

'qui ſelon toutes les apparences"eſt le meſme que Sabin Diacre de Milan, deputé en l'an 372, par les Egliſes d'Occident à celles d'Orient, & dont S. Baſile parle dans quelques lettres.'Il aſſiſta comme Eveſque de Plaiſance au Concile d'Aquilée en 381.[Il ne fut apparemment Eveſque qu'aprés Saint Ambroiſe,]

V. S. Baſile 375.

in Jer.17.p.1114. g.

'puiſque ce Saint en luy écrivant ſur un endroit de l'Ecriture, l'appelle ſon fils.[Nous ne voyons pas qu'il traite ainſi les Eveſques; & il le pouvoit moins à l'égard de S. Sabin, qui ſelon ce que nous venons de dire, eſtoit Diacre longremps avant que S. Ambroiſe fuſt battizé. Auſſi il ne le traite pas de la ſorte dans les autres lettres.

ep.8.31.65|in Gen.c.2.p.421.l.

Car outre celle dont nous parlons,]'nous en avons encore pluſieurs autres, qu'il luy écrit comme à un de ſes plus intimes

ep.63.p.328.329.

amis.'Il luy envoya meſme pluſieurs de ſes ouvrages,en le priant de les revoir exactement, & de luy en dire ſon veritable ſentiment, comme Sabin luy avoit promis de faire avant qu'il les

ep.30.p.259.k.

communiquaſt aux autres.'Il luy fit part en l'an 393, ou 394, de la joie qu'il avoit receue en apprenant la retraite de Saint Paulin.

Greg.dial.3.c. 10.p.285.c.d.e.

'Saint Gregoire le grand raporte un miracle de ce Saint. Le Pô s'eſtoit debordé & inondoit les terres de l'Egliſe.L'Eveſque dit à un Diacre de luy aller commander de ſa part de ſe retirer: mais le Diacre ſe moqua d'un tel ordre. Alors le Saint ordonna à ſon ſecretaire d'écrire le meſme commandement ſur un papier en forme de lettre,& de jetter le papier dans l'eau; ce que le ſecretaire fit, & le fleuve ſe retira auſſitoſt, dit S. Gregoire,

Boll.17.Jan.p. 163.§ 1.

& ſe renferma dans ſon lit ordinaire.'Le martyrologe Romain & divers autres nouveaux marquent ſa feſte l'onzieme de decembre: Neanmoins l'Egliſe de Plaiſance, qui l'appelle Saint Savin, la ſolenniſe le 17 de janvier.

§ 2.

'Ferrarius fait un abregé de ſa vie tiré des leçons du jour de

§ 1.

ſa feſte,'où il eſt dit qu'il trouva le corps de S. Antonin Martyr,

§ 3.

& le tranſporta en une egliſe de Saint Victor;'& que luy meſme eſtant mort l'onzieme de decembre,fut enterré le 17de janvier en l'egliſe appellée alors Des douze Apoſtres, & depuis de S.

Ugh.t.1.p.247. b.

Savin,'dont on le fait fondateur.[a]On luy donne pour ſucceſſeur

a c|Boll.17. jan. p.63.f.

Saint Maur honoré le 13e jour de ſeptembre.[Il n'eſt pas dans le

martyrologe Romain.] On ne le fait commencer qu'en 420,
Note 5. "parcequ'on pretend que Saint Sabin a eſté 45 ans Eveſque.

ARTICLE XIV.

Divers écrits de Saint Ambroiſe ſur les vierges & ſur les veuves.

[OUTRE les trois ou quatre livres dont nous venons de parler,] 'S. Ambroiſe a encore étendu en beaucoup d'autres ouvrages les eloges de la virginité. L'un de ceux là eſt celui qu'il fit pour Ambroſie, [qui eſtoit ſans doute compriſe dans les eloges que Saint Ambroiſe donnoit cette année aux filles de Boulogne, quoiqu'elle n'y ait pris part que longtemps depuis.] 'Car Euſebe qui eſtoit ſon pere, [a] ou plutoſt ſon grandpere, [b] demeuroit apparemment à Boulogne, [c] auſſibien que Fauſtin [d] qu'on peut juger avoir eſté ſon pere.

Amb. inſ. virg. c. 2. p. 418. c.

c. 1. p. 415. h.
a ep. 66. p. 331. l.
b p. 332. i.
c ep. 61. p. 327. h. i.
d ep. 66. p. 331. k. l.

[c] Il y avoit longtemps qu'Ambroſie eſtoit conſacrée à Dieu de cœur & d'eſprit, & elle voulut encore y eſtre conſacrée par une profeſſion [publique.] [f] Euſebe l'ayant donc recommandée à S. Ambroiſe, [g] ce Saint l'offrit à Dieu en qualité de Preſtre, [h] & pour ſon inſtruction il compoſa un traité intitulé De la conduite d'une Vierge, lequel il adreſſe à Euſebe, & dont il emploie une grande partie à relever & à défendre contre Bonoſe la virginité de la Mere de Dieu. 'Il le finit par une tres belle priere qu'il adreſſe à Dieu pour Ambroſie, 'qu'il luy offroit alors, dit-il, devant l'autel 'au jour de ſa profeſſion. [Ainſi il paroiſt qu'il a fait ce livre du ſermon meſme qu'il prononça en cette ceremonie, comme cela luy eſtoit ordinaire.

e inſ. virg. c. 17. p. 432. c.
f c. 1. p. 415. h.
g c. 17. p. 431. e.
h c. 2. p. 418. c.

c. 17. p. 431. 432.
p. 431. f.
p. 432. e.

Il ne le fit que dans les dernieres années de ſon epiſcopat, & aprés que le Concile de Capoue, tenu, comme nous croyons, à la fin de l'an 391,] 'ce qu'on voit tant parcequ'il avoit déja parlé de la virginité en beaucoup de livres, [que parceque la cauſe de Bonoſe,] 'qu'il marque aſſez, quoiqu'il ne le nomme pas, [ne fut jugée qu'aprés le Concile de Capoue.

c. 2. p. 418. c.

c. 5. p. 421. c.

Note 6. "Il y a apparence qu'Euſebe à qui ce traité s'adreſſe, eſt l'Eveſque meſme de Boulogne, ſi c'eſt à ce Prelat que le Saint écrit les lettres 62 & 66, comme l'ont cru ceux qui ont mis les titres de ces deux lettres. 'Car dans la premiere le Saint luy mande avec grand ſoin des nouvelles du petit Fauſtin qu'il avoit auprés de luy, auſſibien que ſa ſœur qu'il honore du nom de Sainte. 'Et

ep. 62. p. 328. k.

ep. 66. p. 331. l.

L'an de J.C. 377. de Saint Ambroiſe 3.

c'eſt ſans doute le meſme Fauſtin qu'il renvoie à Euſebe ſon grandpere par la lettre 66, retenant auprés de luy pour gage de ſon amitié l'un & l'autre Ambroiſe, [c'eſt à dire apparemment un frere & une ſœur qui portoient ce nom,] & qui eſtoient les enfans de Fauſtin fils d'Euſebe. Il loue ce Fauſtin d'avoir elevé cette colombe ſpirituelle, qui luy apportera le fruit de la paix, & le rameau d'olive repreſentant l'onction de la grace,] & l'integrité. [Je croy qu'il veut dire la vierge Ambroſie, ou bien ſa ſœur,] qui faiſoit auſſibien qu'elle, profeſſion de pieté, ou meſme de virginité.

utrumque Ambroſium pignus.

Inſt. virg. c. 16. p. 431. b.

exh. virg. p. 433. 434.

'Le Saint écrivit encore [en 393,] un traité ſous le titre d'exhortation à la virginité, en faveur de la veuve Julienne, qui demeuroit à Florence, & dont les trois filles avoient embraſſé cette profeſſion.

v. S. Vital & Saint Agricole.

de vid. p. 497. b.

p. 506. c.

'Les trois livres Des vierges qu'il écrivit [au commencement de cette année,] furent bientoſt ſuivis par celui qu'il compoſa ſur les veuves, [tant pour relever la gloire de leur état, que pour leur montrer les obligations auſquelles il les engageoit.] 'Il ſemble l'avoir fait particulierement à cauſe d'une veuve, qu'il avoit exhortée à ne pas s'affliger exceſſivement aprés la mort de ſon mari; mais qui ne ſe contentant pas de ſuivre cet avis, vouloit encore ſe remarier, quoiqu'elle euſt des filles déja

p. 507. b. i.

mariées. 'Il luy avoit ſans doute parlé avec beaucoup de vigueur de la vie qu'elle devoit mener, & elle s'eſtoit plainte qu'il ne l'avoit pas epargnée; de quoy le Saint ne s'excuſe qu'en diſant qu'il ne s'epargnoit pas davantage luy meſme.

p. 506. b. [510. a. b.

p. 508. g.

'Il prend bien garde neanmoins de ne pas aller dans l'excés, en condannant les ſecondes noces, declarant que tout ce qu'il dit touchant la viduité n'eſt pas un precepte, mais un conſeil ſalutaire, qu'il ſe croit obligé de donner pour s'acquiter de la charge qu'il avoit de cultiver le champ de ſon Egliſe. 'Il eſt encore plus exprés pour les premiers mariages, & il parle fortement contre ces loups revétus de la peau de brebis, qui ſous pretexte de porter tout le monde à une chaſteté parfaite, qu'ils ne gardoient pas eux meſmes, ne faiſoient que cauſer des deſordres & commettre des impuretez plus honteuſes. [Il peut marquer les Marcionites, les Manichéens, & les autres heretiques

p. 509. a. b.

qui condannoient le mariage.] 'Il témoigne auſſi qu'il y avoit pluſieurs perſonnes qui ſe mutiloient eux meſmes pour garder la chaſteté. Il ne veut point dire ſon ſentiment ſur leur ſujet, ſinon qu'il dit que perſonne ne le doit faire, ſe contentant de

L'an de J.C. 378, de Saint Ambroiſe 4.

renvoyer pour le reſte, à ce qu'on en avoit autrefois ordonné: [Il entend peuteſtre le Concile de Nicée.] Il cite ce livre dans ſon commentaire ſur Saint Luc. Saint Jerome en allegue divers endroits.

in Luc. l. 4. p. 32. g 67. m. a Hier. ep. 50. p. 107. c.

ARTICLE XV.

Saint Ambroiſe écrit ſes deux premiers livres ſur la foy; romp les vaſes ſacrez pour racheter les captifs.

L'AN DE JESUS CHRIST 378, DE S. AMBROISE 4.

[CETTE année eſt remarquable dans l'hiſtoire par la malheureuſe bataille d'Andrinople, où Valens aprés avoir vu perir tout ce que l'Empire avoit de forces dans l'Orient, fut enfin brulé luy meſme dans une méchante cabane, où il s'eſtoit retiré le 9 d'aouſt. La cauſe exterieure de ce malheur fut qu'il avoit permis aux Gots chaſſez par les Huns, de paſſer le Danube des l'an 376, & de ſe retirer ſur les terres de l'Empire. Car ces peuples ſoit par leur propre perfidie, ſoit par l'avarice des Generaux Romains, s'eſtant portez à prendre les armes en 377, défirent deux fois la meſme année les troupes imperiales, pillerent toute la Thrace, & enfin défirent Valens en perſonne.]

V. Valens §. 20.

Mais la veritable cauſe du malheur des Romains, fut la perſecution que l'on avoit faite juſques alors dans l'Orient à la foy Catholique de la divinité de J. C

Naz. or. 14. p. 214. d | Amb. fid. l. 2. c. 4. p. 144. i. k.

[Auſſi l'Empereur Gratien qui ſuivoit avec humilité cette foy ſainte, eut un ſuccés tout different.] Car ayant reſolu d'aller en Orient ſecourir ſon oncle, & les Allemans ſur l'avis qu'ils en eurent ayant fait une irruption dans les Gaules, il gagna ſur eux vers le mois de may la bataille de Colmar, où il en tua au moins trente mille, & pourſuivit ſi vivement ſa victoire, qu'il obligea tout le pays de ſe rendre à luy. Il marcha enſuite en diligence le long du Danube pour joindre ſon oncle, mais ce prince precipita malheureuſement la bataille, & ſe perdit luy meſme, depeur de vaincre avec ſon neveu dont la valeur & le merite luy donnoit de la jalouſie.

Amm. l. 31. p. 453. 455.

V. Gratien. §. 6.

p. 457.

Durant donc que Gratien ſe preparoit à la guerre contre les Gots, [c'eſt à dire vers le primtemps de cette année, ou plutoſt des la fin de la precedente;] voulant ſe munir du bouclier de la foy, & de l'épée du S. Eſprit contre la puiſſance formidable des barbares, parcequ'il ſavoit que la victoire depend davantage de

Amb. fid. l. 2. c. 4. p. 144. g. g. l. 1. pr. p. 113.

la foy du Prince, que du courage des ſoldats; il demanda à S. Ambroiſe un diſcours ſur la foy, où il prouvaſt contre les heretiques
l.3.c.1.p.145.b. la divinité de J. C. S. Ambroiſe eut peine à s'y reſoudre; mais Gratien [l'ayant apparemment mandé ou lorſqu'il eſtoit dans
les Gaules, ou lorſqu'il paſſa dans la Rhecie,] l'en preſſa ſi fort
l.1.pr.p.113. de vive voix, que le Saint nonobſtant la repugnance qu'il avoit à
trairer les points de la foy en maniere de diſpute, ſe reſolut de
l.3.c.1.p.145.b. le ſatisfaire, & compoſa fort promtement deux livres [intitulez De la foy,] d'depeur, dit-il, d'arreſter le voyage de ce prince,
l.2.c.4.p.144.g. à qui il les envoya deſlors, [a] & qui leur donna ſon approbation.
1.p.109.112.
[a] p.112.
[b] l.2.c.4.144.i.k. [b] Il y parle de la défaite des Romains, [non de celle de Valens,
qui n'arriva que quelques mois aprés, mais de celle de Lupicin
& de Trajan ſes Generaux, que les Gots avoient vaincus l'an-
p.144.h. née precedente.] Il promet à Gratien qu'il remporteroit la
victoire ſur les Gots; [& il les vainquit en effet par Theodoſe
qu'il avoit fait General de ſes armées, & encore depuis par le
meſme Theodoſe qu'il avoit aſſocié à l'Empire. Saint Ambroiſe
contribua à cette victoire en la maniere qu'un Eveſque le pou-
l.1.p.110. voit.] Car il accompagnoit partout Gratien par ſon amour &
par ſon attachement. Il le ſuivoit en eſprit dans toutes ſes demarches. Il ſe trouvoit jour & nuit dans ſon armée par ſa ſollicitude continuelle & par les ſentimens de ſon cœur. Il y veilloit & y faiſoit la ſentinelle par ſes prieres. Et il taſchoit, dit-il, de recompenſer par l'activité de ſon zele l'impuiſſance de ſa foibleſſe.

Conc. B.t.2.p. 269 270. [c] l.3.p 470.d. [d] Fulg.cp.14.c. 20.p.244. [e] Conc.B.t.2.p. 270.b.c. [f] Thdrt.dial.2. p.95 96. [g] dial.3.p.163.a. b. [h] Vinc.L.c.7.p. 328. [i] Leo,ep 97.c.7. p.173.1|Conc.B. t.3.p.214.c. [k] Vig.in Eutych. l.5.c.22.p.79. [l] Phot.c.250.p. 344.f.

[1] Le premier de ces deux livres ſur la foy, eſt cité dans le Concile d'Epheſe, [c] par celui de Calcedoine, [d] & par S. Fulgence. [e] Le ſecond l'a eſté auſſi dans le Concile d'Epheſe, [f] & encore par Theodoret, qui l'appelle quelquefois l'epiſtre à Gratien, ou le diſcours ſur la foy Catholique, [h] par Vincent de Lerins, [i] par S. Leon, [k] par Vigile de Tapſe dans ſon ouvrage contre les Eurychiens, [l] & par S. Euloge d'Alexandrie, qui remarque que Severe l'Eutychien avoit voulu abuſer d'un endroit de ce livre [1] en l'alterant. [m] Saint Jerome en cite la fin, où il eſt dit que les Gots qui faiſoient la guerre aux Romains, eſtoient ceux que l'Ecriture appelle Gog; [n] ce que Saint Jerome rejette, ou au moins il ne veut pas l'autoriſer. [o] Il ne nomme pas S. Ambroiſe; mais il dit que c'eſt une perſonne conſiderable de ſon temps qui écrivoit à l'Empereur.

[m] Amb.fid.l.2.c.4.p.144.h. [n] Hier.qu.in Gen.t.3.p.205.b|in Ez.l.11.pr.p.501.d. [o] in Ez.p.501.d.

Conc.t.3.p.414.c. 1. En mettant εὐ ἐφρίξεν, au lieu de εὐ ἐφρίξεν. Ainſi c'eſt une faute de lire εὐ ἐφρίξεν dans le Concile d'Epheſe act.1.

[C'eſtoient ſans doute les ravages des barbares,] qui avoient obligé divers Illyriens d'abandonner leur pays, comme nous l'apprenons de Saint Ambroiſe, & de ſe retirer en Italie vers Imola, où il ſemble qu'on leur avoit donné des terres. [a] Mais ils y avoient apporté avec eux leur hereſie Arienne, par laquelle ils avoient attiré ſur eux les chaſtimens qu'ils ſouffroient. C'eſt pourquoi S. Ambroiſe avertit Conſtance qui avoit eſté depuis peu fait Eveſque en ces quartiers là, de prendre fort garde à eux, & d'empeſcher qu'ils n'euſſent point de commerce avec les Catholiques, depeur qu'ils ne les infectaſſent de leur venin. Amb. ep. 19. p. 1216. c. a. d. a c.

NOTE 7. ["Les malheurs publics de l'Empire ſervirent à faire eclater davantage la pieté de S. Ambroiſe.] Les barbares avoient fait un nombre infini de priſonniers dans la Thrace & dans l'Illyric: On ne voyoit de toutes parts que des captifs expoſez en vente; & il y en avoit aſſez pour peupler une province. Les Egliſes en rachetterent pluſieurs; mais Saint Ambroiſe ſe ſignala dans cette liberalité, qui eſt, dit-il, la plus grande & la plus importante qu'on puiſſe faire. Il crut qu'en cette rencontre "il falloit faire tout ce qu'on pouvoit, & meſme plus qu'on ne pouvoit; & qu'il valoit mieux eſtre obligé de ſe juſtifier des actions de miſericorde qu'on a exercées, & en ſouffrir du blaſme & des reproches, que de témoigner de la dureté pour les miſerables. off. l. 2. c. 15. p. 51. l. m. l. m. &c. c. 28. p. 61. c.

[d] C'eſt pourquoi perſuadé que l'Egliſe n'avoit pas de l'or pour le garder, mais pour l'employer à ſoulager les neceſſitez des pauvres, il fit rompre & mettre en pieces les vaſes deſtinez au miniſtere des autels, pour en racheter ces captifs. [e] Il chercha premierement "ceux qui n'avoient point encore ſervi aux divins myſteres, qu'il fit rompre, depeur qu'on ne ſe ſerviſt d'un vaiſſeau ſacré, à des uſages criminels, & les employa pour les neceſſitez des pauvres & pour la rançon des captifs. [d] Il ſemble qu'il n'en ait pas employé d'autres pour cet uſage; mais il eſt certain qu'il euſt cru le pouvoir faire legitimement, s'il en euſt eu beſoin. d. e. p. 61. c. non initiat. c, d.

[1] Neanmoins de quelque reſerve & de quelque moderation [1] qu'il euſt uſé en cette liberalité, les Ariens luy en firent un crime, non que l'action leur puſt deplaire, mais parcequ'ils cherchoient un ſujet de le reprendre. Cela l'obligea d'en parler au peuple, & de faire voir qu'il avoit pu faire legitimement encore plus qu'il n'avoit fait. [f] Il dit des choſes admirables ſur ce ſujet dans ſes Offices, où il allegue l'exemple de Saint Laurent. [g] Il témoigne encore autrepart en des termes excellens, l'amour p. 61. c. p. 61. 62. div. 1. p. 104. g h.

1. *non ſine ratione aliqua.* Ne faut-il point *moderatione?*

qu'il avoit pour les pauvres, & ſe glorifie du reproche qu'on luy faiſoit de les vouloir gagner par ſes aumoſnes.

Poſſ. v. Aug. c. 24. 'S. Auguſtin imita depuis le zele de S. Ambroiſe, faiſant auſſi rompre les vaſes ſacrez pour le ſoulagement des pauvres & le rachat des captifs ; ce que Poſſide défend contre les ſentimens charnels de ceux qui l'improuvoient, parceque S. Ambroiſe, Prelat, dit-il, dont la memoire eſt venerable, avoit preſché à ſon peuple & écrit dans ſes livres, qu'il n'en falloit faire aucune difficulté.

ARTICLE XVI.

Deſintereſſement de S. Ambroiſe : Affaire de l'Eveſque Marcel.

[IL n'eſt point inutile de remarquer ſur cette action ſi illuſtre de noſtre Saint, qu'ayant ſurmonté l'avarice ordinaire aux gents du monde en ſe depouillant de ſes biens, il avoit ſurmonté celle qui ſe rencontre aſſez ſouvent dans les Corps eccleſiaſtiques & dans les Communautez les plus ſaintes. On s'y fait une maxime de pieté de conſerver ce qui appartient à l'Egliſe & à la Communauté avec la meſme attache, & ſouvent avec une beaucoup plus grande que celle qu'on condanne ſi juſtement dans les ſeculiers à l'égard de leur bien propre. On prefere cet intereſt qui pour eſtre commun, ne ceſſe pas d'eſtre particulier, non ſeulement à ce que la bienſeance demande, mais à ce que la charité, l'Evangile, & quelquefois meſme la juſtice la plus rigoureuſe, exigent de nous. On ruine des familles, & on perd ſon propre repos pour faire revenir des terres qu'on pretend avoir appartenu à l'Egliſe des ſiecles auparavant ; & l'on aime mieux laiſſer perir des provinces, que de vendre ou d'engager des richeſſes, qui ont ſouvent eſté fort mal acquiſes, & qui au moins ne ſervent d'ordinaire qu'à donner un vain eclat, & à parer d'une magnificence toute ſeculiere des temples conſacrez à un Dieu pauvre, & où l'on preſche aux autres la pauvreté, l'aumoſne, & le mepris des richeſſes.

Poſſ. v. Aug. c. 24. S. Ambroiſe ne negligeoit point ce qui ſe devoit à Dieu,] & il montoit quelquefois en chaire pour apprendre au peuple qu'il ne devoit pas laiſſer vides les troncs, dont on tiroit dés ce temps-là les depenſes neceſſaires aux ſacrez autels, en quoy il fut depuis imité de S. Auguſtin. [Mais s'il demandoit ce dont l'Egliſe avoit beſoin, il ſavoit bien diſtinguer le ſuperflu des temples materiels,

du

du neceſſaire des temples vivans & des membres de J. C. Nous ne pouvons omettre ſur ce ſujet une lettre remarquable de ce Saint, qui fait voir encore qu'il n'eſtoit pas moins le maiſtre de S. Auguſtin pour le deſintereſſement que pour la foy, & que c'eſt de luy que ce Saint avoit appris à preferer quelquefois la paix & l'intereſt des familles aux avantages apparens de l'Egliſe.]

'Un Eveſque nommé Marcel avoit une ſœur veuve, & un frere dans le monde nommé Letus. Il donna à ſa ſœur une terre qui luy appartenoit, à la charge qu'en mourant elle laiſſeroit la terre aux pauvres & à l'Egliſe qu'il gouvernoit. Letus conteſta cette donation; ce qui forma entre eux un procés fort embaraſſé, qui dura longtemps, qui couta beaucoup d'argent, & où l'on pretend qu'il s'eſtoit paſſé de part & d'autre beaucoup de choſes faſcheuſes. S. Ambroiſe les exhortant donc à le terminer, enfin Letus & ſa ſœur s'accorderent à luy en remettre à luy meſme le jugement & la deciſion abſolue; à quoy ils ſe porterent d'autant plus volontiers, que l'affaire regardoit un Eveſque, & qu'il eſtoit plus dans la bienſeance que les choſes que l'aigreur de la diſpute avoit produites entre des freres, fuſſent ſoumiſes à la connoiſſance d'un Eveſque, qu'à celle d'un Prefet ſeculier: Outre que ne reſtant plus que quelques heures du temps qui leur avoit eſté donné pour ſe faire juger, & le Prefet ſe trouvant occupé à d'autres affaires, [il euſt peuteſtre fallu recommencer de nouvelles procedures, & s'engager à de nouveaux frais.] Amb. ep. 49. p. 307. k. l.

'Ils obtinrent donc du Prefet une prorogation de quelques jours, & une commiſſion à S. Ambroiſe de les juger, ſauf l'appel. Il ne put le refuſer, tant pour les raiſons que nous avons dites, que parceque S. Paul commande aux Prelats de vider les differends des Fideles. Mais au lieu de decider cette affaire comme juge, il aima mieux la terminer comme arbitre & ami commun, tant pour les autres inconveniens, que parceque l'Eveſque en cas qu'il euſt gagné, n'euſt pu honneſtement demander à ſon frere les depens du procés; outre que cette voie eſtoit plus propre & pour finir entierement l'affaire, & pour oſter toute la diviſion & l'averſion qui fuſt demeurée entre des perſonnes ſi proches. p. 307. 308.

'Il fit donc convenir les parties, ſuivant preſque entierement l'offre que Marcel en avoit faite des auparavant, que la terre dont eſtoit queſtion ſeroit donnée en proprieté à Letus, qui fourniroit de ſon coſté à ſa ſœur ſa vie durant une certaine quantité de blé, de vin, & d'huile; & que ſa ſœur eſtant morte, p. 308. 309.

perſonne ne pourroit luy rien demander ni au nom de Marcel, ni au nom de l'Egliſe ; à laquelle il ne donneroit rien, s'il ne le vouloit de luy meſme. Saint Ambroiſe manda cette deciſion à Marcel pour la luy faire agréer, par une lettre tres adroite & tres digne d'eſtre écrite par un Saint à un Eveſque.

[L'Egliſe ſembloit la plus leſée par cette convention : mais
p.303.l.m. voici comment S. Ambroiſe répond à cette difficulté.] « L'Egliſe ne perd rien, dit-il, où la pieté trouve ſon avantage. J. C. nous apprend à regarder la charité non comme une perte, mais
m]309.a. comme un gain. Ne craignez donc pas, ajoute-t-il, que l'Egliſe ſoit privée de voſtre liberalité. Elle fait chez vous ſa moiſſon, & avec plus d'abondance qu'en aucun endroit. Elle y recueille les fruits [de la pureté] de voſtre doctrine. Elle y reçoit les fruits de la ſainteté de voſtre vie. Elle y trouve la fecondité [en bonnes œuvres] que produit la roſée de vos ſaintes inſtructions. Enrichie de ces grands revenus, elle ne vous demande point des biens temporels, parceque vous luy en procurez d'eternels. Vous avez accompli ce que dit le Seigneur : Employez les richeſſes injuſtes à vous faire des amis. Par cet accord vous avez fait des amis ; & ce qui eſt plus important, vous avez réuni des perſonnes diviſées : Vous avez rétabli un frere & une ſœur dans une bonne intelligence & une union fraternelle. Vous leur aſſurez par cette paix & cette reconciliation l'entrée dans les tabernacles eter-
p.309.D. nels. » Et il conclud ſa lettre par cette maxime : « J. C. ne peut rien poſſeder de plus digne de luy que les vertus du paſteur de ſon troupeau. Les fruits qu'il y cherche ſont l'integrité & la continence, & ſurtout la charité & la paix. »

ARTICLE XVII.

Vertu de Satyre frere du Saint : Il fait naufrage en allant en Afrique.

["NOus mettons en cette année ou en la ſuivante, la mort de Satyre frere de noſtre Saint,] parcequ'il mourut lorſqu'on craignoit partout les ravages des barbares[a] & impudiques & cruels, qui menaçoient l'Italie de toutes ſortes de maux ; de ſorte qu'on eſtoit obligé de fortifier les Alpes [Juliennes] pour les empeſcher d'y entrer : [ce qui ſe raporte tout à fait au temps où nous ſommes. NOTES.

Amb. de Sat p. 303. l. a p. 313. d.

Satyre, comme nous avons vu, eſtoit aimé de S. Ambroiſe ; il

avoit ſuivi comme luy, le bareau, & s'eſtoit gouverné en pere plutoſt qu'en juge dans la province dont il avoit eu le gouvernement.]'Il excelloit en pureté, en innocence, en modeſtie, en ſimplicité:'En un mot, il ſembloit avoir toutes les qualitez d'un enfant;'& neanmoins il eſtoit fort agiſſant & fort induſtrieux dans les affaires.'Il eſtoit chaſte de corps & encore plus de cœur & d'eſprit.'C'eſt pourquoi il n'avoit point d'inclination pour le mariage;& neanmoins il n'y renonçoit pas auſſi,comme s'il euſt voulu eviter la vanité en ne faiſant pas une profeſſion publique de continence.'Il dit en mourant qu'il n'avoit point voulu ſe marier, depeur d'eſtre contraint de ſe ſeparer de ſes freres.'Il avoit de grands biens, mais il en uſoit de telle ſorte qu'ils ne l'empeſchoient point d'eſtre veritablement pauvre d'eſprit. p.311.l|312 i. p.316.k,l. p.312.i. p.316.l.m. m. p.317.d. p.317.a.b.

'S. Ambroiſe & luy ſe reſſembloient ſi fort de viſage, qu'on les prenoit ſouvent l'un pour l'autre.'L'union de leurs eſprits eſtoit encore plus grande, & ils ſembloient ne pouvoir vivre l'un ſans l'autre:'mais ils ne s'amuſoient pas à ſe témoigner leur affection par des careſſes exterieures.'Ils n'avoient point fait de partage de leur bien,'& tout eſtoit commun entre eux, hormis le ſecret de leurs amis.'Satyre dechargeoit le Saint de tous les ſoins domeſtiques.'Si les valets avoient fait quelque faute, c'eſtoit luy qui les puniſſoit, mais avec beaucoup de douceur.'Ayant reſolu avec S.Ambroiſe de faire quelque preſent à celui qui avoit ſoin de leur bien, il en donna tout le merite à ſon frere.'S. Ambroiſe dit que quand il avoit quelque petite difficulté avec ſa ſœur, pour ſavoir s'il falloit une choſe plutoſt qu'une autre, ils s'en raportoient à Satyre; & il y agiſſoit de telle maniere,qu'il les ſatisfaiſoit l'un & l'autre.'Le Saint avoit un tel reſpect pour luy, que lorſqu'il parloit dans l'egliſe, il craignoit de dire quelque choſe qui luy depluſt. p.309.e|317.e. p.314.a.c.d. p.314.c.f. p.311.m. p.315.g. p.317.f. p.315.g. p.311.m.

'Avant que Saint Ambroiſe fut Eveſque, un nommé Proſper luy avoit enlevé quelque bien; & quelque pourſuite que le Saint & ſon frere euſſent faites contre luy, ils n'avoient pu en avoir raiſon. L'elevation du Saint à l'epiſcopat[qui l'empeſchoit de penſer à ces ſortes d'affaires,]fit croire à Proſper que rien ne le troubleroit plus dans ſon uſurpation. Mais Satyre entreprit de le pourſuivre, & fit ſeul ce que les deux enſemble n'avoient pu. Il falloit qu'avant que de quitter la terre il rendiſt encore à ſon frere cette preuve de ſon affection, en faiſant voir à tout le monde juſqu'où alloit ſon induſtrie.'Il entreprit donc d'aller en Afrique malgré les inſtances de Saint Ambroiſe,qui comme s'il p.311.k. p.312.d.

euſt prevu quelque malheur, craignoit beaucoup ce voyage, & écrivit ſouvent à ſon frere pour le prier d'y envoyer quelqu'un au lieu de luy.

l. 'Sa crainte ne fut pas vaine; car Satyre fit naufrage,[a] & ſon
a p. 315. h. vaiſſeau eſtant échoué parmi des écueils & des bancs de ſable,
h. fut enfin ouvert par la violence des flots. 'Il n'eſtoit point encore
i. battizé; '& s'il ne craignoit pas la mort, il craignoit de mourir ſans avoir receu les ſacrez myſteres. Mais ſa foy le delivra de ce danger. Car ayant demandé à ceux qu'il ſavoit eſtre battizez, le divin Sacrement des Fideles [qu'ils avoient apporté avec eux,] pour en tirer le ſecours que ſa foy luy faiſoit eſperer, & non pour penetrer par curioſité dans ce ſecret de l'Egliſe, il le fit mettre dans un linge, noua ce linge autour de ſon cou; & en cet état il ſe jetta dans la mer ſans chercher aucune planche du vaiſſeau,
k. croyant que ſa foy ſuffiſoit pour le ſauver. 'Il ne fut pas trompé dans ſon eſperance: il gagna la terre tout le premier, & aida enſuite à ſauver ſes ſerviteurs. [Ce fut peuteſtre en cette ren-
p. 311. h. contre] 'qu'il fit des vœux à S. Laurent, pour obtenir le temps de revenir de ſon voyage.

p. 315. k. 'Aprés que luy & les autres furent ſauvez, 'il ne s'amuſa point *negligens facultatum.* à chercher les reſtes du naufrage, ni à regreter ce qu'il avoit perdu. Il demanda auſſitoſt où eſtoit l'egliſe de Dieu, pour luy rendre graces de ſa delivrance. Il dit que la plus grande de nos obligations eſtoit de reconnoiſtre les biens que nous avions receus. Il recherchoit encore l'egliſe pour y participer aux
m. myſteres eternels, 'dont il venoit d'eprouver la vertu & la puiſ-ſance; [c'eſt à dire pour recevoir le batteſme, la Confirmation, & l'Eucariſtie.]

m. 'Mais ſon zele quelque ardent qu'il fuſt, ne fut pas indiſcret
p. 316. g. & temeraire. 'Car ſachant qu'il n'y a point de vraie grace ſans la vraie foy, il fit venir l'Eveſque du lieu, & luy demanda s'il eſtoit d'accord avec les Eveſques Catholiques, c'eſt à dire avec
g. l'Egliſe Romaine. [Cette prevoyance luy fut utile.] 'Car il ſe trouva que cette Egliſe eſtoit dans le ſchiſme de Lucifer; [& ainſi il y a apparence que ceci arriva en Sardaigne, où ce ſchiſme s'eſtoit principalement repandu.]

g. h. 'Satyre craignoit beaucoup de ſe remettre en mer ſans avoir reconnu [en recevant le batteſme & l'Eucariſtie,] la grace dont il eſtoit redevable: mais neanmoins ſachant que noſtre reconnoiſſance envers Dieu depend de noſtre foy & de noſtre charité [plus que des ſacremens exterieurs,] il aima mieux differer

ſon batteſme juſqu'à ce qu'il le puſt recevoir ſans danger. Et en effet des qu'il eut trouvé une egliſe [Catholique,] il ne manqua point de recevoir la grace qu'il ſouhaitoit depuis ſi longtemps. [Il le receut apparemment en Afrique où il alloit: Car il faut que cela ſoit arrivé en y allant, & non pas en revenant,] puiſ- h.i. qu'aprés ſon naufrage il traverſa pluſieurs fois les mers, & courut de grandes provinces. 'Il conſerva ſans tache la grace de ſon h.l. batteſme, & vécut toujours depuis dans une entiere pureté de corps & d'eſprit.

ARTICLE XVIII.

Satyre revient à Milan & y meurt: Affliction de S. Ambroiſe.

'SATYRE pourſuivit Proſper avec tant de vigueur, qu'il l'obligea de payer tout ce qu'il devoit, & neanmoins avec tant de moderation & de douceur, que Proſper ne pouvoit luy en ſavoir mauvais gré, ni s'empeſcher meſme de s'en louer. 'Ainſi il acheva entierement cette grande affaire, [a] pour laquelle il ſemble qu'il ait auſſi eſté en Sicile. Amb. de Sat. p. 311. a. [a] p. 311. l.

'Durant qu'il eſtoit abſent, [& apparemment au commencement de cette année,] Saint Ambroiſe fut extremement malade, juſqu'à croire qu'il en mourroit, ce qu'il ſouhaitoit beaucoup. Il avoit ſa ſœur auprés de luy qui luy rendoit tous les ſervices dont elle eſtoit capable: Mais parmi cette conſolation, il s'affligeoit de ce que Satyre n'y eſtoit pas pour partager cette peine avec elle, & pour luy fermer les yeux aprés ſa mort. p. 314. b.

'L'affaire que Satyre avoit en Afrique eſtant achevée, il eut tant de haſte de s'en revenir, pour donner à ſon frere & à ſa ſœur la joie de le voir de retour, qu'il ne ſe donna pas le loiſir de chercher un bon vaiſſeau, & ſe remit en mer ſur un vieux *ſentinoſo.* navire [" qui faiſoit eau de tous coſtez. 'Il arriva neanmoins [heureuſement] en Italie lorſque l'on craignoit la deſcente des barbares, c'eſt à dire, comme nous croyons, ſur la fin de cette année, peu aprés la mort de Valens. [Il y a apparence que pour venir à Milan, il paſſa par Rome, où Symmaque demeuroit.] 'Cet hom- e. f. *parens.* me illuſtre qui eſtoit ſon [" pere [par affection, ou ſon parent,] s'efforça de le retenir & de l'empeſcher d'aller en Italie, [c'eſt à dire à Milan,] à cauſe, diſoit-il, que tout y eſtoit en feu, & qu'il ſe mettoit en danger de tomber entre les mains des barbares. Mais il luy répondit que c'eſtoit cela meſme qui l'obligeoit d'y p. 312. l. p. 313. e.

aller, parcequ'il ne vouloit pas laiſſer ſon frere tout ſeul dans un
p.316.i. temps ſi perilleux. 'Il y vint en effet, & il ſemble meſme qu'il y
ſoit venu en hiver, ſe ſouciant auſſi peu du froid, que des dangers
qu'on luy avoit fait apprehender.

[On peut juger de la joie qu'eut S. Ambroiſe de revoir Satyre
p.312.l.m. en ſanté aprés de ſi grands perils.] 'Le voyant revenu d'Afrique,
ſauvé des incommoditez de la mer, echapé du naufrage, il ne
k. croyoit pas qu'aucun accident fuſt capable de le luy ravir. 'Car
il ne contoit pour rien le bien qu'il luy avoit fait rendre, & il
vouloit meſme l'obliger à accepter pour luy ce qui luy avoit
l.m. couté tant de travaux [& de dangers.] 'Mais la mort de ce cher
p.311.i. frere trompa bientoſt ſes eſperances. 'Elle ſuivit ſi promtement
ſon retour, qu'il ſembloit que Dieu ne luy euſt conſervé la vie,
p.314.b. qu'afin qu'il la finiſt entre les bras de Saint Ambroiſe, 'qui luy
p.310.311. ferma les yeux. 'Satyre le laiſſa heritier de ſon bien, ſans vouloir
* p.317.c.d. faire de teſtament, quoiqu'il l'en preſſaſt; de peur, diſoit-il, de
bleſſer en quelque choſe les inclinations de ſon frere. C'eſt pour-
quoi il ſe contenta de luy recommander quelques perſonnes
qu'il aimoit, & de le prier de donner aux pauvres ce qu'il trou-
d. veroit juſte & raiſonnable. 'C'eſtoit aſſez dire à S. Ambroiſe. Car
il trouva qu'il eſtoit juſte de donner aux pauvres tout ce que ſon
frere laiſſoit de bien, s'en conſiderant non comme l'heritier,
mais comme le ſimple diſpenſateur; & donnant encore à ſon
p.311.g. frere toute la gloire d'un deſintereſſement ſi extraordinaire. 'Il
ne pouvoit s'empeſcher de pleurer en le voyant mourir; &
Satyre taſchoit de le conſoler, & luy diſoit qu'il ne s'affligeoit
pas de mourir, mais de le laiſſer ſi triſte & ſi abatu.

p.309.c.d. 'Il fut pleuré de tout le monde, & particulierement des pau-
vres, dont les larmes eſtoient l'expiation de ſes pechez. Cette
douleur publique ſoulagea un peu celle de Saint Ambroiſe.
p.307.308. 'Mais ce qui le conſola davantage, fut qu'il crut que Dieu l'avoit
accepté comme une hoſtie qui appaiſoit ſa colere, & qui détour-
noit les maux dont il menaçoit les hommes. Car il avoit toujours
ſouhaité que ſi la juſtice divine avoit à faire ſouffrir quelque
chaſtiment à luy ou à l'Egliſe, elle le fiſt plutoſt tomber ſur luy
& ſur ſa famille, que ſur les autres. C'eſt pourquoi il ſe croyoit
redevable à Dieu d'avoir accepté la vie de ſon frere, eſperant
que cette affliction particuliere ſeroit le remede des maux pu-
p.309.b. blics. 'Et de plus, il ne croyoit pas devoir tant pleurer la mort
de ſon frere, ſachant que ſa pieté n'avoit pu mourir avec luy.
p.314.c. 'Ainſi nonobſtant la violence de ſa douleur, il eut aſſez de force

pour porter luy meſme ſon corps [au tombeau. Il eut neanmoins bien de la peine à moderer ſa douleur] dans l'eloge funebre qu'il fit de luy à ſon enterrement, [où l'on entend preſque autant ſes larmes que ſes paroles.] 'Nous avons, dit-il, accordé quelque choſe au regret d'avoir perdu un tel frere, depeur qu'en appliquant à une plaie ſi fraiſche des remedes trop cuiſans, ils n'aigriſſent le mal plutoſt que de l'adoucir. Comme j'adreſſois ſouvent la parole à mon frere que j'avois preſent à mes yeux, il n'a point eſté hors de propos de donner cours aux ſentimens de la nature. La tendreſſe de l'amitié croiſt dans les larmes: elle trouve du ſoulagement dans les pleurs: elle s'enracine plus fortement dans la triſteſſe. Car la pieté Chrétienne eſt tendre & ſenſible. Elle n'affecte rien d'extraordinaire, de ſauvage, de dur, & d'impitoyable. C'eſt en ſupportant ſa douleur & non pas en la combatant qu'on fait voir qu'on a de la patience. p. 307. l. 310. f. ref. p. 321. a.

[Il y releve beaucoup les vertus de ſon frere, & l'Egliſe a autoriſé les louanges qu'il luy donne,] 'en l'honorant au nombre des Saints le 17 de ſeptembre, auquel on a mis ſon nom dans le martyrologe Romain ſur l'autorité de l'Egliſe de Milan, qui en fait ce jour là l'office, depuis plus de 500 ans. [Que ſi c'eſt le jour de ſa mort, & qu'il ſoit revenu à Milan durant l'hiver, comme nous avons dit, il faut qu'il ſoit demeuré environ ſix mois avec ſon frere; & cela peut eſtre, puiſque ce temps pouvoit ne paroiſtre qu'un jour à un amour auſſi ardent qu'eſtoit celui de S. Ambroiſe. En ce cas il faudra apparemment differer ſa mort juſques à l'année ſuivante.] Bar. 17. ſept | Ferr. p. 597. Mabi. muſ. p. 109. V. la note 8.

'Sept jours aprés l'enterrement de Satyre, Saint Ambroiſe eſtant retourné à ſon tombeau [pour y faire le ſervice ordinaire du ſettieme jour,] fit un ſecond diſcours au peuple, non plus pour pleurer la mort de ſon frere, mais pour s'en conſoler par l'eſperance de la reſurrection dont il traite, fort au long. 'Il marque expreſſément qu'il le mit par écrit, & il le qualifie meſme un livre auſſi bien que le precedent. [C'eſtoit ſon ordinaire, comme il paroiſt par bien d'autres endroits, de faire des livres des ſermons qu'il avoit prononcez, en y ajoutant ce qu'il jugeoit à propos, d'où vient que ſes ouvrages ont ſouvent tout enſemble la forme de ſermons & de livres. Il marque apparemment le meſme ouvrage,] 'lorſqu'il cite ſes livres De la conſolation & De la reſurrection. 'S. Auguſtin le cite auſſi ſous le titre d'ouvrage ſur la Reſurrection. Amb. ref. p. 321. a. b. p. 327. i. k. p. 321. a. pſ. 1. p. 668. e. Aug. pec. or. c. 41. p. 342. a.

'Dongale auteur du IX. ſiecle, écrit que Saint Ambroiſe fit Bib. P. t. 4. 2. p. 197. c. d.

enterrer ſon frere Satyre à la gauche de Saint Victor Martyr [celebre à Milan,]& fit ſon epitaphe en quatre vers,qui portent qu'il l'avoit mis à la gauche du Martyr, afin que ce ſang ſacré penetraſt juſqu'à ſon frere,& lavaſt ſes cendres.[d] C'eſt dans cette epitaphe que Satyre eſt auſſi nommé Urane.

[d.]

Moneta, de Sat. prol.

[Un nouvel écrivain de Milan dit comme l'opinion commune, que l'egliſe où Saint Satyre fut enterré eſt celle qu'on appelloit alors la baſilique Portienne, qui eſtoit comme la cathedrale, & qu'on a depuis appellée de Saint Victor. Il aſſure que S. Charle trouva ſon corps dans cette egliſe, & dans le meſme tombeau que celui de Saint Victor, & que quand on eut rebaſti cette egliſe, il tranſporta les deux corps dans la nouvelle, & les y mit encore enſemble ſous le grand autel. D'autres cependant, & avant Saint Charle & depuis, veulent qu'il ait eſté enterré dans la baſilique Ambroſienne, où il y avoit une chapelle de ſon nom. [Il vaudroit mieux dire qu'il y a eſté tranſporté depuis, la baſilique Ambroſienne n'ayant eſté ou baſtie ou au moins dediée qu'en 386. Il y a des livres entiers ſur cela, que nous ne nous ſommes pas cru obligez d'examiner.]

ARTICLE XIX.

Gratien obtient de Saint Ambroiſe ſes trois derniers livres ſur la foy, luy accorde quelques loix.

L'AN DE JESUS CHRIST 379, DE S. AMBROISE 5.

["GRATIEN eſtant cette année à Sirmich, y declara Auguſte le 19e jour de janvier le grand Theodoſe, dont nous aurons ſouvent à parler dans la ſuite. Il s'arreſta encore enſuite quelques mois dans l'Illyrie, & en partit vers le milieu de l'année pour venir en Italie, & aller de là défendre les Gaules contre les Allemans & les peuples du Rhein, qui y faiſoient des ravages. Le ſoin des affaires de l'Empire qui eſtoient alors dans l'état le plus funeſte qu'on euſt vu depuis longtemps, ne l'empeſchoit pas de s'appliquer à celles qui regardoient l'Egliſe.]

V. Gratien §. 9, 10, & Theodoſe I. 53.

Amb. fid. p. 110. Bar. 379. 58.

[a] Amb. p. 109-112.

[a]Lors donc qu'il eſtoit ſur ſon depart[d'Illyrie,][a] il écrivit de ſa main à S. Ambroiſe une lettre toute pleine d'amitié & de reſpect, pour le prier de venir promtement le trouver, afin de l'inſtruire plus pleinement de la verité. Il le pria en meſme temps de luy envoyer une ſeconde fois le traité[ſur la divinité du Fils,] & d'y ajouter quelque choſe pour prouver celle du Saint Eſprit.

Saint

'Saint Ambroiſe ne manquoit pas de volonté pour venir au- p.110.
devant de Gratien, mais il dit qu'il n'en eut pas la hardieſſe.' Il p.110.111.
ſe contenta de luy récrire pour le remercier de ſa lettre qu'il
loue beaucoup, & on peut dire ſans flaterie. Il s'excuſa d'écrire
pour lors ſur la divinité du Saint Eſprit, luy faiſant neanmoins
eſperer de le faire un jour; & il luy renvoya ſeulement les deux
livres qu'il avoit déja vus, [c'eſt à dire les deux premiers livres
ſur la foy.] 'Il luy promit auſſi de l'aller trouver le pluſtoſt qu'il p.112.
pourroit: [& il y a beaucoup d'apparence qu'il ne manqua point
d'executer cette promeſſe, ſi Gratien meſme ne le prevint.] Car Cod.Th.16.t.5.
la date de Milan ſa loy du 3 d'aouſt, par laquelle revoquant quel- l.5.p.116.117.
que liberté qu'il avoit accordée l'année precedente aux here-
tiques, il leur défend à tous de preſcher leur dogme & de tenir
aucune aſſemblée. 'On croit que cette loy fut un fruit des conſeils n.p.117.1.
& de la pieté de S. Ambroiſe.

[Ce fut ſans doute dans le temps que Gratien paſſa à Milan,]
'qu'il témoigna à S. Ambroiſe qu'il attendoit encore quelque Amb.fid.l.3.c.1.
ouvrage de luy outre les deux livres qu'il luy avoit déja adreſſez. p.145.b,c.
Les heretiques avoient meſme fait quelques objections contre
ces deux livres. Ainſi le Saint ſe crut obligé d'expliquer encore
plus au long ce qu'il y avoit dit, tant pour ſatisfaire au deſir du
Prince, que de peur que s'il ne répondoit pas aux objections des
heretiques, on ne cruſt que c'eſtoit par foibleſſe & par impuiſ-
ſance. [C'eſt ce qu'il fait dans ſes trois derniers livres ſur la foy,]
'qui ſemblent eſtre écrits particulierement contre les faux l.1.c.4 p.171.i]
Eveſques Pallade & Secondien, qui ſuivoient la doctrine des ac.Aq.p.169.a.
Ariens dans l'Illyrie, & neanmoins en rejettoient le nom, parce-
qu'il eſtoit alors trop odieux. 'Il y remarque qu'on l'avoit repris fid.l.3.c.1.p.145.
d'avoir parlé dans ſon premier ouvrage des fables de l'hydre & c.
de Scylla, 'quoiqu'il les y euſt ſeulement citées en un mot. [a]Il parle l.1.c.4 p.117.f.
luy meſme de ſes cinq livres ſur la foy. [b]Il cite quelque choſe du a inc.l.7.p.294.
dernier dans ſon livre ſur le S. Eſprit. [c]Vincent de Lerins cite un c.
endroit de ſon troiſieme livre à Gratien, [d]auſſibien que Leonce b de Sp.l.1.c.10.
de Byzance. [e]S. Ambroiſe cite le meſme livre dans ſon commen- p.227.h]fid.l.3.c.
taire ſur S. Luc. 5.p.191.m.
c Vinc.L.c.7.p.]
329.
d Leont.in N.&
E.l.1.p.977.b.

L'AN DE JESUS CHRIST 380, DE S. AMBROISE 6.

V. Gratien § 12. [Gratien [f]paſſa des Gaules en Italie dans les premiers mois de e Amb.in Luc.l.
cette année,] [f]& il eſtoit à Milan le 24 d'avril. C'eſt pourquoi on 3.p.50.d.
attribue à la pieté de S. Ambroiſe la loy datée de ce jour là, par f Cod.Th.15.t.7.
laquelle il exemte les femmes Chrétiennes de la malheureuſe l.4.p.363]n.p.
neceſſité de monter ſur le theatre, à laquelle leur naiſſance les 366.1.

obligeoit quelquefois, ſelon l'ordre ou plutoſt le deſordre des loix Romaines.

ARTICLE XX.

Saint Ambroiſe fait ordonner Aneme Eveſque de Sirmich malgré Juſtine.

Bar.380.516. COMME l'un des principaux Eveſques qui compoſerent l'année ſuivante le Concile d'Aquilée, eſtoit Aneme de Sirmich, nous pouvons aſſez raiſonnablement mettre cette année ſon election. La ville de Sirmich avoit eſté juſques alors la capitale de l'Illyrie: [& elle l'eſtoit au moins encore de l'Illyrie occidentale. Mais comme les grandes Egliſes ſont ordinairement ſujettes à eſtre les plus briguées, & par conſequent à avoir de mauvais Eveſques, elle eſtoit tombée malheureuſement entre les mains de l'hereſiarque Photin. Il en fut chaſſé en 351: mais au lieu de luy on donna cette Egliſe à Germine, qui parut toujours l'un des principaux chefs des Ariens, quoiqu'en l'an 366, il ait ſemblé ſe deſunir d'Urſace, Valens, Pallade, & des autres purs Ariens de l'Illyrie, pour ſe reduire au parti des Semiariens.

Amb.ac.Aq.p. 172.2. Nota 9. V. les Ariens §110.

Nous ne ſavons point quel fut depuis l'état de cette Egliſe: Mais le ſiege y eſtant venu à vaquer vers le temps où nous ſommes, l'Imperatrice Juſtine mere du jeune Valentinien, ſouhaitoit extremement d'y faire ordonner un Eveſque par les Ariens: [car elle eſtoit elle meſme Arienne; & quoiqu'elle ne regnaſt pas pour lors, une veuve & une mere d'Empereurs, qui portoit elle meſme le titre d'Auguſte,] ne pouvoit manquer d'avoir beaucoup de credit & d'autorité. Il ſemble qu'elle fuſt alors à Sirmich: mais S. Ambroiſe y vint au contraire pour donner enfin à cette Egliſe un Eveſque Catholique. Il n'avoit point beſoin pour cela d'autre autorité & d'autre raiſon que de ſon zele, & de l'obligation qu'ont tous les Eveſques de procurer, autant qu'il leur eſt poſſible, le bien de toute l'Egliſe, ſans avoir beſoin d'autre juriſdiction dans les cas extraordinaires, que de celle de leur charité & du caractere epiſcopal, qui les rend peres de tous les Fideles. Il pouvoit auſſi y avoir eſté appellé par les Eveſques Catholiques de la province, comme S. Euſebe de Samoſates ſe trouva à l'election de S. Baſile.

vit.p.80.l. i.l. Nota 10. Geo.ſac.p.71.72.

Amb.vit.p.80.l. l. S. Ambroiſe eſtant arrivé à Sirmich, eut à combatre non ſeulement la puiſſance de l'Imperatrice, mais encore la conſpira-

tion du peuple qui la ſecondoit, & qui s'efforçoit de chaſſer le Saint de l'egliſe. Il monta neanmoins dans le throne epiſcopal, ſans ſe mettre en peine de tout ce que l'Imperatrice faiſoit contre luy. Mais il y eut une vierge Arienne aſſez impudente pour y monter aprés luy, & le tirer par ſes habits, voulant le faire tomber du coſté des femmes, afin qu'elles puſſent le maltraiter, & le chaſſer de l'egliſe. Le Saint, comme il avoit accoutumé de le » raporter, luy dit ces paroles; Quoique je ſois indigne du ſacer- » doce, encore ne convient-il ni à voſtre ſexe, ni à voſtre profeſ- » ſion de mettre la main ſur un Eveſque, quelque mepriſable qu'il » ſoit: Vous avez ſujet de craindre qu'il ne vous arrive quelque » malheur par le jugement de Dieu. Cette prediction fut bientoſt accomplie, & le lendemain le Saint aſſiſta luy meſme à ſes funerailles, luy rendant cet honneur pour l'affront qu'elle avoit taſché de luy faire.

'Une vengeance de Dieu ſi viſible repandit la frayeur parmi k.l.
les Ariens, & fit que les Catholiques ordonnerent un Eveſque avec beaucoup de joie & de liberté.' Ce fut Aneme qu'ils ordon- i.
nerent. [Le ſoin que prit S. Ambroiſe de faire réuſſir ſon ordination, l'oppoſition que les demons y firent, & les miracles dont Dieu la favoriſa, font juger que ce Prelat eſtoit digne du rang i.
eminent où il eſtoit eleve; quoique nous ne ſachions rien de ſes actions. Nous le verrons aſſiſter au Concile d'Aquilée en 381, & à celui de Rome en l'an 382. Il paroiſt avoir eu pour ſucceſſeur Corneille,]' que le Pape Innocent appelle de ſainte memoire. Conc.B.t.1.p. Car il faut que ce Corneille fuſt Eveſque avant la condannation 763.1.c. de Bonoſe, [que nous mettr ons en 392.]

ARTICLE XXI.

'Les Ariens troublent encore l'Egliſe de Milan: Saint Ambroiſe écrit ſur le Saint Eſprit.

'L'ORDINATION d'Aneme eſtant achevée, S. Ambroiſe Amb.vit.p.80.l.
revint à Milan, où Baronius croit qu'il fit alors le ſermon Bar.v.Amb.p.23.
qu'on a mis le premier de tous ceux qu'on luy attribue. [a] L'au- k.
teur y témoigne en effet qu'il avoit eſté abſent pour le bien & [a] Amb.de temp. p.1.c.
la neceſſité d'une autre Egliſe; mais il dit que ç'avoit eſté durant fort peu de jours, [ce qui ne paroiſt pas convenir au voyage de S. Ambroiſe à Sirmich.]' La charité du Paſteur pour ſon peu- c.2.a.b.
ple paroiſt extremement au commencement de ce diſcours.

ap.B.p.369. 'Mais il eſt attribué auſſi à S. Auguſtin & à S. Maxime de Turin. Les Benedictins croient qu'il eſt plutoſt du dernier.

[Juſtine ayant une fois eprouvé la generoſité de S. Ambroiſe, le regarda comme le plus grand ennemi de l'Arianiſme qu'elle

vit.p.80.l. profeſſoit,]'elle l'attaqua par une infinité d'embuſches:[a]mais

a Bar.386.58. tout ce qu'elle put faire en ce temps-ci ne fut rien en comparaiſon de ce qui ſe paſſa aprés la mort de Gratien.[Il ſemble neanmoins qu'elle ait fait inſtance auprés de Gratien, pour faire donner une egliſe dans Milan à ceux de ſa ſecte, & que ce ſoit

Amb.de Sp.l.2. pour ce ſujet que]'Gratien mit une egliſe en ſequeſtre,[b]ce qui ne

c.1.p.213.c. venoit pas de luy, comme dit S. Ambroiſe.[c]Il paroiſt aſſez que

b p.214.a. Saint Ambroiſe fut fort touché de cette action,[mais on ne voit

c p.213.c. point ce qu'il fit, ſinon]'de recourir à la priere & de s'adreſſer

b. au Saint Eſprit, qui agit enfin ſur le cœur de Gratien.'Car Saint

b. Ambroiſe luy ayant promis d'écrire ſur la divinité du S. Eſprit, [comme Gratien l'en avoit prié des l'année precedente;] ce prince en fut ſi aiſe, que ſans eſtre ſollicité de perſonne, ni meſme que l'on y penſaſt, il commanda que l'on rendiſt la baſilique

c. à l'Egliſe[Catholique.]'S. Ambroiſe dit qu'il avoit voulu eprouver la foy des Orthodoxes en leur oſtant cette egliſe; & qu'ainſi en la leur rendant il témoignoit eſtre ſatisfait de leur conduite.

[Il faut que cela ſoit arrivé cette année, puiſque l'ouvrage du S. Eſprit fut fait au commencement de la ſuivante. Mais on n'y peut pas raporter ce que nous avons dit au commencement de 376, touchant Valens & Urſin. Car quoique Valens fuſt aſſurément à Milan en 381,]'neanmoins Urſin eſtoit relegué à Cologne

Cod.Th.app.p. 91. en 378,[& nous ne voyons ni preuve ni apparence qu'il en ait

Amb.ep.4.p.182. f. jamais eſté rappellé:]'Le Concile d'Aquilée parle en effet du

fid.l.1.p.112. trouble ſuſcité par Valens, comme d'une choſe paſſée il y avoit du temps;'outre qu'aſſurément les Ariens avoient troublé l'Egliſe de Milan des devant l'an 379.

[S. Proſper marque ſur cette année dans ſa chronique, que S. Ambroiſe a écrit beaucoup d'ouvrages pour la foy Catholique d'une maniere tres relevée. Nous n'en voyons pas neanmoins que nous devions raporter à cette année, ſi ce n'eſt peuteſtre les livres ſur le Saint Eſprit, qu'il n'acheva meſme que l'année ſuivante, comme nous l'allons montrer.]

L'AN DE JESUS CHRIST 381, DE S. AMBROISE 7.

de Sp.l.1.pr.p. 213. 'Dieu fit voir[cette année] qu'il s'eſtoit reconcilié avec la ville de Conſtantinople, depuis que la foy Catholique y avoit eſté rétablie[par le miniſtere de S. Gregoire de Nazianze,]&les egliſes

rendues aux Orthodoxes par Theodoſe [le 26 novembre 380.] Car au lieu que durant le regne de l'Arianiſme, cette ville s'eſtoit vue toute environnée des Gots qui venoient piller juſques à ſes fobourgs, elle vit [l'onzieme de janvier 381, Athanaric] le chef & le plus puiſſant des Rois de cette nation, venir ſe rendre ſuppliant, & ſe ſoumettre à Theodoſe, [& le 25 du meſme mois] elle vit la pompe de ſes funerailles.

'Ce fut aprés ce triomphe de la foy que S. Ambroiſe écrivit ou acheva ſes trois livres du S. Eſprit, mais ce fut auſſitoſt aprés, puiſqu'il ſuppoſe que Pierre d'Alexandrie vivoit encore; [& il mourut ſelon toutes les apparences "le 14 fevrier de la meſme année. Il eſt certain au moins que Timothée ſon ſucceſſeur aſſiſta vers le mois de juillet au pluſtard, au Concile de Conſtantinople.]

p.213 Bar.381.§12. 13.

V. les Ariens § 13. [note 101.

'Gratien avoit prié S. Ambroiſe [des l'an 379,] d'écrire ſur la divinité du S. Eſprit, '& le Saint s'en eſtoit excuſé pour lors. [a] Mais il fut enfin contraint de ceder aux deſirs & aux inſtances de ce prince, à qui il l'adreſſa. 'Baronius croit qu'il a tiré une grande partie de ce traité de celui que S. Baſile avoit adreſſé [cinq ans auparavant] à S. Amphiloque. 'Rufin & S. Jerome diſent que ç'a eſté de Didyme d'Alexandrie; ce que le dernier ſemble ne pas approuver; "& meſme il parle ſur cela aſſez deſavantageuſement de S. Ambroiſe. 'Rufin au contraire montre fort bien qu'on ne pouvoit blaſmer ce Saint d'avoir pris des Grecs ce qu'il avoit mis dans ſes livres, S. Jerome non ſeulement ayant fait la meſme choſe, mais ayant meſme declaré que s'il y en avoit qui l'en blaſmaſſent, pour luy il croyoit ne pouvoir mieux faire. 'Mais il tire un grand avantage contre S. Jerome, contre qui il eſtoit alors piqué, de la maniere dont il parloit d'un Saint digne de l'admiration de tous les hommes, qui avoit eſté la colonne & le rempar inviolable non de la ſeule Egliſe de Milan, mais auſſi de toutes les autres; 'qui a eſté choiſi de Dieu pour la gloire de toutes les Egliſes de J. C, qui portoit la loy de Dieu devant les Rois ſes perſecuteurs, & qui n'en rougiſſoit point; & qui aprés avoir défendu la divinité du S. Eſprit par ſes paroles, a eſté pres de la défendre par ſon ſang. [S. Jerome meſme en d'autres rencontres parle avantageuſement de ce Saint,] '& le met entre les colonnes de l'Egliſe. [b] Il loue l'eloquence de ſes traitez ſur la Virginité, [c] & cite pour luy l'autorité de ſes ouvrages, [d] le qualifiant noſtre Ambroiſe, [e] & luy donnant le titre de Saint.

Amb. fid. p. 109. p. 112. a de Sp. l. 1, c. 1. p. 213. b. Bar. 375. § 20. Ruf. in Hier. l. 2. p. 227. a] Hier. Did. pr. p. 397. a. Note 11. Ruf. in Hier. l. 2. p. 226. d. c. d. Hier. in Ruf. l. 1. t. 2. p. 197. a. b ep. 22. p. 141. b. c ep. 50. p. 107. a. d ep. 22. p. 141. b. e ep. 65. p. 192. c.

[Les trois livres ſur le Saint Eſprit avec les cinq ſur la foy, ſont

Conc.t.4.p.116.c. apparemment]ces huit livres que le Pape Hormiſda dit que S. Ambroiſe avoit faits pour ſatisfaire à la lettre de Gratien ; l'un ne ſe laſſant point de travailler pour la foy, ni l'autre de recevoir avec joie ce que le Saint luy envoyoit. S. Fulgence cite le premier livre ſur le S. Eſprit.[a] S. Auguſtin en cite un grand endroit pour un modele du ſtyle ſimple, propre pour inſtruire.

Fulg.ep.14.c.17. p.250.
a Aug.de.chr.l. 4.c.21.p.37.l.2.

ARTICLE XXII.

Gratien accorde le Concile d'Aquilée à Pallade Eveſque Arien.

[LA foy Catholique eſtoit tout à fait victorieuſe de l'hereſie Arienne dans l'Occident, ſurtout depuis que S. Ambroiſe avoit pris la place d'Auxence :]& depuis le pas de Sucques,[qui diviſoit la Thrace de l'Illyrie,] juſqu'à l'Ocean, toutes les Egliſes ſe trouvoient unies par une meſme foy & une meſme communion. Il y avoit ſeulement deux perſonnes dans un coin de la Dace inferieure & de la Meſie, qui troubloient cet accord par leurs dogmes heretiques. C'eſtoient les Eveſques Pallade & Secondien ſectateurs de l'hereſie d'Arius, dont on ne marque point le ſiege, mais que l'on appelle deux vieillars entierement corrompus, & autant pourris de perfidie que de vieilleſſe.

Amb.ep.3.p.181. c.d|ep.4.p.182.d.
Bar.380.§17.
Amb.ep.1.p.165.

Hil.fr.1.p.41. Amb.ac.Aq.p. 177.b. Hil.fr.1.p.41. p.41.

On trouve un Secondien Preſtre d'Illyrie, marqué en 366, entre les miniſtres d'Urſace & de Valens de Murſe. Pallade avoit d'abord eſté diſciple de Photin, ordonné par les Photiniens, & condanné avec eux, [peuteſtre en 351.] Il y a un Pallade nommé entre les Eveſques Ariens, à qui Germine de Sirmich rendoit raiſon de ſa foy en 366. [Mais celui dont nous parlons eſt plutoſt] un autre Pallade auſſi Eveſque d'Illyrie, dont Valens & Urſace défendoient la cauſe contre Germine de Sirmich, ſur ce que luy [& Caius celebre Arien du meſme pays,] pretendoient avoir eſté outragez par des Eccleſiaſtiques de Sirmich. Saint Ambroiſe dans ſon premier livre ſur la foy, fait Pallade un des chefs de l'Arianiſme.

Amb.fid.l.1.c.4. p.117.c.

ac.Aq.p.171.h. *b* l. *c* k. g. ep.1.p.165. ac.Aq.p.170.c. b.

Il avoit accoutumé de dire qu'il n'eſtoit point Arien,[b] qu'il ne ſavoit qui eſtoit Arius,[c] & qu'il ne le ſuivoit point. Cependant comme on ne laiſſoit pas de le traiter d'Arien, il en faiſoit des plaintes. Il s'adreſſa meſme à l'Empereur Gratien, lorſque ce prince eſtoit à Sirmich, & luy demanda qu'il fiſt aſſembler un Concile de toutes les provinces de l'Empire, & y convoquaſt les Eveſques d'Orient, qu'il pretendoit eſtre de ſon parti, en

ſorte que ce fuſt un Concile general.[n Ainſi il ſemble qu'il ait
Nota 12. fait cette demande des la fin de l'an 378, lorſque Gratien eſtoit
maiſtre de l'Orient.]' Les Prelats Catholiques vouloient que p.177.e|169.e.
Gratien fuſt luy meſme l'arbitre de la diſpute; mais il la renvoya d.
au jugement des Eveſques, comme aux veritables interpretes
des Ecritures, [accordant le Concile que Pallade luy avoit de-
mandé.]' Il ordonna en effet que les Eveſques de chaque dioceſe p.169.e.
ſe trouveroient à Aquilée, ' & il aſſura Pallade qu'il avoit com- p.170.c.
mandé aux Orientaux d'y venir.

' Mais S. Ambroiſe cet Eveſque ſi illuſtre, dit Gratien, & par p.169.d.
le merite de ſa vie & par les faveurs qu'il avoit receues de Dieu,
luy remontra qu'il n'eſtoit pas raiſonnable que pour un fort petit
nombre de perſonnes dont il s'agiſſoit, on donnaſt à un grand
nombre de Prelats la peine de faire un voyage; ' que luy & les d|170.a.
autres Eveſques d'Italie ſuffiſoient pour répondre à tout ce qu'on
voudroit objecter. ' Gratien ſuivit cet avis, & exemta de venir au p.170.a.
Concile les perſonnes agées, ou foibles de corps, ou incommo-
dées de pauvreté, ' de peur que les uns n'euſſent ſujet de regreter ep.1.p.165.
les forces de leurs corps qu'ils avoient epuiſé par les jeûnes, &
les autres de ſe plaindre d'une choſe auſſi glorieuſe à des Eveſ-
ques qu'eſt la pauvreté.

' Il ordonna donc que tout le monde pourroit y venir, mais p.165.
qu'on n'y obligeroit perſonne. ' Il comprenoit ſans doute les here- p.165.
tiques dans cette permiſſion. ' Il écrivit ſur cette ſeconde convo- conc.Aq.p.169-
Nota 13. cation une lettre à [n S. Valerien d'Aquilée, dont nous n'avons que 170.
le commencement, où il revoque l'ordre general qu'il avoit
donné aux Eveſques pour s'y trouver, & ne marque pas ce qu'il
ordonnoit de nouveau. [Mais ſi nous en jugeons par l'evenement,
il paroiſt qu'il voulut faire un Concile general de l'Occident,
compoſé des Eveſques du Vicariat d'Italie, & des deputez
des autres provinces, avec la liberté à tous les autres d'y venir
s'ils vouloient;]' meſme à ceux d'Orient, à qui le Prefet d'Italie p.170.c.
en écrivit: [& Theodoſe qui regnoit alors en Orient, n'avoit
garde de refuſer ce que Gratien luy demandoit.]

****

ARTICLE XXIII.

Des Eveſques qui ſe trouverent au Concile d'Aquilée.

[QUOIQUE le Concile ait pu eſtre demandé, comme nous
avons dit, des l'an 378, neanmoins ſoit pour les difficultez

qui ſe rencontrerent dans ſa convocation, ſoit pour les troubles où l'Empire ſe trouvoit alors,] il ne ſe tint que cette année 381, au mois de ſeptembre.[a] Les Orientaux ne jugerent pas à propos d'y venir.[b] Mais tous les Eveſques de preſque toutes les provinces d'Occident s'y trouverent, ſoit par eux meſmes, ſoit par leurs deputez qui apportoient des preuves authentiques du ſentiment de leurs confreres, & de l'approbation qu'ils donnoient tous à la foy de Nicée. [Neanmoins il n'y eut proprement que les Eveſques du Vicariat d'Italie, & quelques uns des Gaules & de l'Illyrie. Le corps de l'Egliſe Gallicane & celle d'Afrique y envoyerent des deputez.]

Amb.ac.Aq.p. 169 a. a p.170.c. b ep.1.p.165.

ac.Aq.p.172.g. p.180.l.

'A neme chef de l'Egliſe d'Illyrie y aſſiſta auſſi, & y parla comme au nom de toute ſa province. 'Il y avoit encore de la meſme province Conſtance de Sciſcie [ou Seſeg,] & Felix de Jadre, [aujourd'hui Zara ſur la coſte de Dalmacie.

l. ep.a.p.180.m. ac.Aq.p.180.k.

'Les deputez des Gaules eſtoient Saint Juſt de Lion [pour les Gaules appellées Chevelues,] & pour la province de Vienne & de Narbone, Conſtance & Procule 'Eveſques, le premier d'Orange, l'autre de Marſeille; outre leſquels il y avoit encore Theodore d'Octodure [ou Martigny,] Domin ou Domnin de Grenoble, & Amance de Nice.

l. p.172.g.

'Les legats d'Afrique eſtoient Felix & Numide, dont le ſiege n'eſt point exprimé. 'Ils apportoient le ſentiment de tous les Eveſques de cette province, dont 'l'aſſemblée les avoit deputez, *eorum.* & avoit condanné par avance ceux qui ne reconnoiſſoient pas

p.180.l|171.h.i.

le Fils de Dieu egal à ſon Pere. 'Il y a un Evagre Preſtre, qualifié legat; mais il n'eſt point dit de qui. [C'eſtoit apparemment de quelque Eveſque particulier plutoſt que d'une province entiere,]

p.170.171.

'puiſque quand on demanda le ſentiment des nations qui avoient deputé, Evagre ne parle point.

Bar.381.§ 110.

'On n'y trouve point de deputé de l'Egliſe d'Eſpagne, peut-eſtre, dit Baronius, à cauſe qu'elle eſtoit tout en trouble par l'hereſie des Priſcillianiſtes, [dont nous parlerons en un autre endroit. Mais il eſt bien plus étrange qu'il n'y en paroiſſe aucun de la part du Pape, ni de toute ſa metropole. Je ne ſçay s'il ſuffiroit de dire, que c'eſt parceque] 'Damaſe eſtoit alors inquieté par une nouvelle accuſation qu'on luy ſuſcita, & qui obligea le Concile d'écrire pour luy. 'Il eſt marqué qu'on n'attendit pas quelques Eveſques qui pouvoient encore venir

Cod.Th.app.p. 67. Amb.ac.Aq.p. 171.g.

p.180.k.l.

'Pour les Eveſques du Vicariat d'Italie, outre S. Ambroiſe & S. Valerien d'Aquilée, il y avoit S. Euſebe de Boulogne, Limene de

de Verceil, S. Sabin de Plaiſance, Abondance de Trente, Saint Philaſtre de Breſſe, Maxime d'Emone, Saint Baſſien de Lodi,

NOTE 14. Heliodore d'Altino [dans la Marche Treviſane,] 'Evence de Ceneda [dans la meſme province,] ou plutoſt de Pavie, Exuperance de Tortone, & Diogene de Genes. [Tous ces Eveſques ne ſont enſemble que 24.] Il y a encore neuf perſonnes ſans titre & ſans qualité: [Mais c'eſtoient apparemment des Eveſques;] car en un autre endroit leurs noms ſont mélez parmi ceux des Eveſques ſous ce titre: Les ſaints Eveſques eſtant aſſis &c.' & Janvier l'un d'eux opine en qualité & avec le titre d'Eveſque. [Ainſi il y avoit en tout 32 ou 33 Eveſques.] Car dans le commencement il n'y en a que 32 de nommez.

t.2.B.p.805.e. ac.Aq.p.180.k.l. l. p.169.a. p.179.g. p.169.a.

[S. Ambroiſe eſtoit aſſurément l'ame de cette illuſtre aſſemblée: C'eſt luy qui y parle & qui y agit partout,] & meſme qui recueille les voix pour former la concluſion. [Mais neanmoins il n'eſt jamais nommé le premier; & quoique les autres Eveſques ſoient placez indifferemment, tantoſt d'une maniere & tantoſt d'une autre,] S. Valerien eſt toujours mis le premier, & S. Ambroiſe le ſecond, [comme ils eſtoient tous deux metropolitains, autant que l'on en peut juger par l'hiſtoire; que S. Valerien avoit une tres grande autorité acquiſe des avant que Saint Ambroiſe fuſt Eveſque; que le Concile ſe tenoit chez luy;] & que l'Empereur luy avoit meſme adreſſé ſes ordres pour cela; [toutes ces raiſons jointes enſemble pouvoient bien porter un Eveſque auſſi humble que S. Ambroiſe à ceder par reſpect le premier rang à Saint Valerien, ſans ceſſer pour cela de ſe charger du principal ſoin de défendre la verité, par l'avantage que luy donnoient ſa ſcience & ſon eloquence, auſſibien que la dignité de ſon ſiege.]

p.169.a]180.k. p.169.c.

'Entre les Preſtres [qui aſſiſterent ſans doute au Concile,] il n'y a de nommé que "Saint Chromace alors Preſtre, depuis Eveſque d'Aquilée.

p.180.l]176.k.

V. ſon titre.

'Quoique tous les Eveſques qui ſuivoient la doctrine d'Arius, euſſent ce ſemble eſté appellez au Concile, il ne s'y en trouva neanmoins que deux, ſavoir Pallade & Secondien, 'avec un Preſtre nommé Attale, qui avouoit ouvertement ſon crime, & faiſoit une profeſſion publique de l'impieté. 'Il avoit autrefois ſigné le ſymbole de Nicée ſous ſon Eveſque nommé Agrippin; mais depuis il s'eſtoit joint aux Ariens, & avoit eſté pluſieurs fois condanné: Ce qui n'empeſcha pas les Eveſques de luy donner une entiere liberté de parler; mais il ne le voulut pas faire. 'Valens de Petrau eſt appellé ſon maiſtre. Ce Valens dont nous

ep.1.p.165. p.167. ac.Aq.p.176.k.l. ep.1.p.167.

 L'an de J.C. 381, de Saint Ambroiſe 7.

avons parlé* ci-deſſus, eſtoit alors caché à Milan; & quoiqu'il fuſt ſi pres d'Aquilée, il ne voulut pas neanmoins venir au Concile, depeur d'y eſtre obligé de répondre devant les Eveſques, ſur ce qu'on l'accuſoit d'avoir ruiné ſa patrie, & trahi ſes citoyens. * V. 5 11.

ARTICLE XXIV.

De S. Baſſien de Lodi, & des autres principaux Eveſques du Concile.

Bar. 381. 5 97. SI le nombre des Eveſques du Concile d'Aquilée eſtoit petit, il eſtoit recompenſé par les eminentes qualitez de ceux qui le compoſoient. [Sans parler de S. Ambroiſe, nous avons déja vu quelle eſtoit la vertu d'Aneme de Sirmich, de Saint Euſebe de Boulogne, de S. Sabin de Plaiſance. On peut voir ce qui regarde S. Valerien d'Aquilée" dans l'hiſtoire du Pape Damaſe: & nous nous croyons obligez de faire un titre propre de S. Juſt de Lion, qui eſtoit particulierement uni avec Saint Ambroiſe, ſi c'eſt] l'Eveſque de ce nom à qui il adreſſe deux de ſes lettres. V. Saint Damaſe 5 8.

Amb. in Exod. 30. p. 49. d ſ ep. 10. p. 91. ep. 7. p. 187. i. [Pour les autres, dont nous parlerons ſuivant l'ordre que nous les avons mis ici,] Conſtance d'Orange & Theodore de Martigny aſſiſterent encore depuis à un autre Concile avec Saint Ambroiſe, tenu [vers l'an 390,] ſous Sirice, contre Jovinien. [mais on n'a pas dû raporter à un Eveſque d'Orange,] la lettre que Saint Ambroiſe écrit à un Conſtance nouvellement elevé à l'epiſcopat, puiſqu'en luy recommandant de viſiter ſouvent l'egliſe d'Imola dont il eſtoit fort proche, [il fait voir que c'eſtoit un Eveſque de la Romagne ou du Boulonnois, & non de Provence.] On tient, dit Saint Eucher, que ce fut à Theodore que S. Maurice & ſes compagnons revelerent le lieu où eſtoient leurs corps dans ſon dioceſe, & où l'on baſtit enſuite une egliſe. On croit auſſi que c'eſt de ce ſaint & bienheureux Eveſque qu'on avoit appris l'hiſtoire de leur martyre. [Procule de Marſeille a eſté un Prelat tres celebre; mais nous pourrons avoir occaſion d'en parler en quelque autre endroit.

ep. 19. p. 122. p. 126. b. Paul. ill. c. 20. p. 91. p 92.

"Limene de Verceil avoit ſuccedé l'an 370, au grand Saint Euſebe; & ce fut aprés ſa mort que S. Ambroiſe écrivit la lettre celebre à l'egliſe de Verceil, peut-eſtre vers 396. Nous ne ſavons rien d'Abondance de Trente, ſinon qu'en l'an 385 il eut pour ſucceſſeur "S. Vigile, qui honora ſon ſiege 20 ans aprés par la couronne du martyre. "S. Philaſtre de Breſſe eſt celebre dans V. S. Euſebe de Verceil 5 16. V. S. Vigile. V. ſon titre.

l'Egliſe, auſſibien par ſa ſainteté que par le livre qu'il a fait des hereſies, comme nous l'avons dit autrepart.]

'Quelques uns pretendent[ſur des conjectures aſſez eloignées,] que Maxime d'Emone a eſté autrefois honoré dans l'Egliſe le 29 de may, comme un Saint par qui Dieu avoit meſme reſſuſcité des morts.' On croit que la ville d'Emone dont il eſtoit Eveſque, eſt celle qu'Herodien appelle Eme, & qu'il dit eſtre la premiere ville d'Italie. La Geographie ſacrée la place dans la province d'Iſtrie ſous la metropole d'Aquilée ou de Milan.' Zoſime la met entre la Pannonie & la Norique, & Sanſon la place toujours dans l'Illyrie.' C'eſt apparemment celle qu'on appelle aujourd'hui Laubach dans la haute Carniole, qui conſerve encore le ſiege epiſcopal.

Boll.29 may,p. 16.§ 10.

Amm.n.p.355| Herod.l.8 p. 295.

Zoſ.l.5.p.304.

Boll.29.may,p. 14.§ 4.

'S. Baſſien de Lodi eſt honoré publiquement par l'Egliſe le 19 de janvier. Nous en avons une hiſtoire, mais qui paroiſt nouvelle, & qui n'eſt preſque remplie que de viſions & de miracles, ſouvent peu edifians & peu vraiſemblables. Il ſembleroit par le premier article, que les Gouvernemens des provinces fuſſent alors hereditaires; [ce qui eſt tout à fait ridicule. Il faut dire la meſme choſe des leçons de l'Egliſe de Lodi, qui en ſont un abregé.]' Ces leçons portent qu'il fut fait Eveſque le premier de janvier 378,' qu'il le fut durant 35 ans & 20 jours, & qu'il mourut le 19 janvier 413, agé de 90 ans,' ſon hiſtoire convient pour la durée de ſa vie & de ſon epiſcopat; mais elle met ſa mort en 409, s'il n'y a faute.

19 jan.p.222.§ 2.

p.226.§ 4.

§ 6.

§ 23.

[Outre le Concile d'Aquilée dont nous parlons, nous verrons dans la ſuite]' qu'il aſſiſta à celui que tint S. Ambroiſe contre Jovinien,[peuteſtre en l'an 390.][a] On voit par une lettre de S. Ambroiſe, qu'il avoit baſti une egliſe ſous le nom des Apoſtres, & que s'en entretenant avec Saint Ambroiſe, & luy témoignant ſouhaiter que S. Felix de Come vinſt aſſiſter à ſa dedicace, qui devoit eſtre vers le mois de novembre, S. Ambroiſe luy promit que ce Saint y viendroit; & il en écrivit à S. Felix; mais il ne témoigne pas que pour luy il ait promis d'y aller.' On marque que cette egliſe porte aujourd'hui le nom de ſon fondateur.[b] S. Baſſien apprit auſſi de S. Ambroiſe une faveur que Dieu luy avoit faite peu de jours avant ſa mort, comme nous le dirons alors.

Amb.ep.7.p.187. i.

a ep.60.p.325.x.

Ugh.t.4 p.834. a.

b Amb.vit.p.91. g.h.

'La ville de Lodi ayant eſté ruinée par les Milanois vers l'an 1158,[c] & rebaſtie à trois milles du lieu où elle eſtoit auparavant, [d] le corps de S. Baſſien y fut tranſporté le lundi quatrieme mars de l'année 1163, & l'Empereur Frederic Barberouſſe, Victor

Boll.19.jan.p. 221.§ 5.

c § 1.

d § 7.8.

Antipape, & d'autres perſonnes les plus illuſtres, porterent eux
Ugh.t.4.p.894.b. meſmes ſes reliques. Il eſt honoré aujourd'hui comme le patron
MS.p.438.1. de cette ville. Quelques modernes pretendent qu'il a obtenu de Dieu qu'il n'y euſt point de lepreux dans le dioceſe de Lodi.

[Nous ne parlons point ici de la vertu de S. Heliodore d'Altino, parceque cela regarde davantage l'hiſtoire de S. Jerome. Exuperance de Tortone, Confeſſeur & diſciple de S. Euſebe de Verceil, n'eſtoit pas moins illuſtre que ſes confreres.] V.S. Euſebe de Verceil § 12, 16.

ARTICLE XXV.

Entrée du Concile : Diſpute de S. Ambroiſe avec Pallade.

Amb.ac.Aq.p. 169.a.b. 'LEs Eveſques Catholiques & Ariens que nous avons dit, eſtant arrivez à Aquilée, il paroiſt que Saint Ambroiſe eut Note 15.
durant quelques jours des conferences particulieres avec les Ariens, qui vomirent ouvertement des blaſphemes qu'à peine
p.171.i. pouvoit-on s'imaginer. 'Mais enfin Pallade meſme demanda le 30e jour d'aouſt que l'on tinſt l'aſſemblée [le ſamedi quatrieme jour de ſeptembre. Il promit qu'il ne manqueroit point de s'y
ep.1.p.165. trouver, '& marqua meſme le lieu & le temps où il deſiroit qu'on
ac.Aq.p.171.i. s'aſſemblaſt. 'Il renouvella les meſmes inſtances deux jours aprés:
ep.1.p.165. 'Sans attendre meſme le jour marqué, ils vinrent tout d'un coup [Secondien & luy, le jeudi deuxieme de ſeptembre,] dire que ſans attendre davantage, ils eſtoient preſts de prouver qu'ils
ac.Aq.p.171.2. eſtoient Chrétiens [& orthodoxes,] '& demanderent avec inſ-
ep.1.p.165. tance qu'on s'aſſemblaſt des le lendemain. 'Les Catholiques re-
ac.Aq.p.171.g.i. ceurent leur offre avec joie, '& ainſi on s'aſſembla, comme ils le
Vig.n.p.63. demandoient, [des le lendemain qui eſtoit le vendredi] 'troi- Note 16.
Amb.ac.Aq.p. 171.g. ſieme jour de ſeptembre, 'ſans attendre les autres Eveſques qui pouvoient encore venir.

p.169.2. 'Les Eveſques s'aſſirent donc dans l'egliſe d'Aquilée [a] des le
[a] ep.1.p.165. commencement du jour, [b] ayant l'Evangile, Saint Paul, & toutes
[b] p.165 ac.Aq.p. 170.b. les Ecritures. [c] Pallade [& Secondien] vinrent auſſi à l'aſſemblée,
[c] ac.Aq.p.171.i. & dirent qu'ils venoient en qualité de Chrétiens trouver des Chrétiens, pour combatre & pour rendre raiſon de leur croyance.
||ep.1.p.165. 'Les Peres furent fort rejouis de voir qu'ils reconnoiſſoient les Orthodoxes pour Chrétiens, & qu'ils vouloient eux meſmes faire voir qu'ils l'eſtoient auſſi; car c'eſtoit ce qu'ils ſouhaitoient.
ep.1.p.165. [Mais leur joie ne dura guere:] 'Car ayant jugé à propos de donner aux Ariens une liberté entiere de ſoutenir leurs ſenti-

mens, quoique les écrits des Peres, dont ils ſavoient qu'on ne peut s'eloigner ſans impieté & ſans ſacrilege, fuſſent formels en ce point; & pour reprendre la choſe dés ſon origine, 'ayant fait lire avec l'agrément meſme des Ariens, 'la lettre écrite [de Nicomedie à Saint Alexandre] par Arius, ſous le nom duquel ils ſe plaignoient qu'on les rendoit odieux, 'pour leur donner le choix ou de condanner ſes blaſphemes, ou de les défendre, ou de reconnoiſtre qu'on avoit raiſon de les traiter d'Ariens; comme ils n'avoient ni la volonté de rejetter Arius, ni la hardieſſe de le défendre, ils commencerent à eviter la diſpute & à taſcher de rompre l'aſſemblée, 'ſe plaignant, comme on le juge par la ſuite, que les Orientaux n'y eſtoient pas venus, & que Saint Ambroiſe avoit empeſché qu'on n'aſſemblaſt un Concile œcumenique. 'Il ſemble que S. Ambroiſe ait donné alors une declaration de ſa foy.

ac.Aq.p.176.h. p.171.i|ep.1.p. 165. ep.1.p.165. ac.Aq.p.170.b.c. p.174.c.

'La diſpute dura longtemps, & les Ariens y mélerent quantité de blaſphemes: mais comme tout cela ſe diſoit de vive voix, S. Ambroiſe eut peur que dans la ſuite les Ariens ne vouluſſent nier ce qu'ils avoient dit en preſence de tant d'illuſtres témoins. C'eſt pourquoi il demanda qu'on écriviſt tout ce qui ſe diroit, & qu'on en dreſſaſt des actes, à quoy les autres Eveſques conſentirent: ['"& ces actes ſe ſont conſervez juſques à nous, au moins la meilleure partie. C'eſt S. Ambroiſe qui y parle preſque partout, & S. Euſebe de Boulogne y paroiſt le plus aprés luy.

p.169.a.b. V. la note 15.

'On commença par la lecture du reſcrit de Gratien à S. Valerien pour l'aſſemblée du Concile. 'On parla enſuite de la lettre d'Arius, & Pallade s'eſtant jetté ſur l'abſence des Orientaux, comme on luy répondoit que c'eſtoit luy meſme qui avoit preſſé qu'on s'aſſemblaſt, il repartit qu'il l'avoit fait afin de demander qu'on ne fiſt rien au prejudice du Concile general, devant lequel ſeul il vouloit répondre: '& il dit encore plus ridiculement en un autre endroit, qu'il ne les avoit preſſez de s'aſſembler que pour leur faire des reproches.

p.169.170. p.170.171. p.176.g.

'S. Ambroiſe ne vouloit point s'amuſer à tout cela, & il luy fit ſeulement inſtance de dire ſi Arius avoit eu raiſon d'écrire que le Pere ſeul eſtoit eternel; '& ſur ce qu'il ne vouloit pas répondre, Saint Euſebe de Boulogne luy dit, que quand ce ſeroient des payens qui luy demanderoient raiſon de ſa foy, il eſtoit obligé de la confeſſer. 'Enfin aprés beaucoup de diſcours, tous les Eveſques à l'exemple de S. Euſebe, dirent anatheme à quiconque ne confeſſeroit pas J.C. coeternel à ſon Pere; & les deputez des

p.170.d. d|171.g. p.171.l.

m|171.g. Gaules & de l'Afrique, dont S. Ambroiſe demanda particulierement l'avis, le prononcerent ſolennellement au nom de leur
p.171 g.h. nation; ce qu'Aneme de Sirmich fit aprés eux.
h.i.k. On paſſa enſuite ſuivant l'ordre de la lettre d'Arius, à demander à Pallade s'il reconnoiſſoit le Fils pour vray Dieu; mais quelque inſtance qu'on luy fiſt, il dit ſeulement qu'il eſtoit vray
l. Fils de Dieu. Il dit pourtant qu'en le reconnoiſſant vray Fils, il reconnoiſſoit une veritable divinité: Mais Saint Ambroiſe luy demandant ſi c'eſtoit la divinité du Fils, ou ſeulement du Pere,
m. il ne voulut jamais ſe declarer: de ſorte que S. Ambroiſe & les autres prononcerent anatheme à quiconque ne confeſſoit pas que le Fils de Dieu eſtoit vraiment Dieu.
p.172.173. Pallade n'oſa ce ſemble nier que J.C. ne fuſt incorruptible & immortel ſelon ſa generation divine; mais il parloit avec tant d'embaras & d'obſcurité, que le Concile fut obligé de prononcer anatheme à celui qui n'expliquoit pas librement ſa foy.
p.173.e. On ne put pas luy reprocher aucun deguiſement ſur la ſageſſe du Fils: Car il dit nettement qu'il n'eſtoit pas ſage; & ne ſe retracta ou ne s'expliqua point, quelque inſtance qu'on luy en
f. fiſt, avouant ſeulement qu'il eſtoit la Sageſſe. De ſorte qu'on fut
f. encore contraint de luy prononcer anatheme. On voulut ſavoir ſur cet article le ſentiment de Secondien, mais il ne voulut pas répondre un ſeul mot.
f|174 a.b. Sur ce qu'Arius avoit écrit que le Pere ſeul eſtoit bon, Pallade avoua que le Fils eſtoit bon, mais comme on luy demanda s'il eſtoit bon comme les hommes ſont bons, ou comme Dieu,
p.174.b. il ne voulut point s'ouvrir; & le Concile luy dit anatheme. Il avoua enſuite que le Fils eſt puiſſant; & comme on luy demanda s'il condannoit Arius qui avoit attribué la puiſſance au Pere, il dit, comme il avoit fait ſouvent, qu'il ne ſavoit qui eſtoit Arius,
c.d. & qu'il répondoit pour luy meſme: mais il ne voulut jamais avouer que le Fils fuſt un Dieu puiſſant; ce qui obligea le Concile de luy dire encore anatheme.
ep.1.p.167. Il y avoit déja pluſieurs heures que la diſpute duroit, ſans qu'on euſt rien avancé, [ſinon qu'on avoit reconnu de plus en
p.167. plus l'impieté de Pallade,] qui augmentoit toujours ſes blaſphe-
p.167. mes, & ne ſe corrigeoit en rien. Mais enfin ſe ſentant preſſé par les ſacrileges d'Arius, il taſcha d'interrompre la lecture de la
ac.Aq.p.174.d. lettre; & S. Ambroiſe luy ayant demandé ſi le Fils avoit receu du Pere la qualité de Juge par nature, ou ſeulement par grace
d. comme les hommes, au lieu de répondre, il demanda au Saint

ſi le Pere eſtoit plus grand que le Fils, S. Ambroiſe repartit qu'il auroit droit d'interroger les autres quand il auroit condanné les impietez d'Arius ; mais comme il inſiſtoit toujours qu'on luy répondiſt, on y conſentit, quelque deraiſonnable que cela fuſt ; & on luy répondit que le Fils entant qu'homme eſtoit inferieur au Pere, & entant que Dieu il luy eſtoit egal. d.c|ep.1.p.167. ac.Aq.p.174.175| ep.1.p.167.

ARTICLE XXVI.

Condamnation de Pallade, de Secondien, & d'Attale.

IL n'y eut plus d'ordre depuis cela dans la diſpute, parceque Pallade ne voulut pas ecouter de raiſon ni répondre avec modeſtie. Il ſe levoit pour s'en aller, & puis demeuroit. [a] Il accuſoit les Eveſques d'impieté, & diſoit qu'il ne leur vouloit pas répondre ni les reconnoiſtre pour juges ; [b] & quand S. Ambroiſe le preſſoit de dire en quoy il l'accuſoit d'impieté, il diſoit qu'il repondroit dans un Concile general, & quand il auroit des auditeurs. Il ſe plaignoit qu'on n'écrivoit pas ſes paroles, quoiqu'on luy montraſt que tout eſtoit écrit. Il demandoit qu'on fiſt venir des écrivains de ſon parti ; & quand on luy avoit accordé de faire écrire qui il voudroit, il diſoit qu'il répondroit dans un Concile general. Amb.conc.Aq. p.175.i. a|b|176 g. b p.177.a. p.176.i.l. p.174.c|p.176.l. p.176.k.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette confuſion, c'eſt que Pallade allegua ces paroles comme tirées de l'Evangile, *Celui qui m'a envoyé eſt plus grand que moy* : & comme elles ne s'y trouvent point, S. Ambroiſe & tous les Eveſques crierent anatheme à celui qui ajoutoit ou diminuoit aux divines Ecritures. [c] Mais Pallade au lieu de ſe corriger, pretendit par un nouveau blaſpheme, que le Fils ſelon ſa nature divine eſtoit ſujet au Pere ; & il parut attribuer la mort de J.C. non à l'humanité qu'il avoit priſe, mais à la foibleſſe de ſa divinité : de ſorte que les Eveſques ayant horreur de tant de ſacrileges & de blaſphemes, reſolurent de le depoſer & de luy oſter le ſacerdoce de J.C, puiſqu'il renonçoit à J.C. r.175.g|ep.1.p.167. conc.Aq p.175.g.h. c|k|ep.1.p.167. ep.1.p.167.a|conc.Aq.p.175.m|176.g|173.a.b. ep.1.p.167.

[Le Concile fut encore determiné à depoſer Pallade par un dernier excés qu'il commit. Car ſe voyant preſſé, il dit qu'il ne pouvoit répondre qu'aprés le dimanche, & en cas qu'il euſt des auditeurs. Il repeta pluſieurs fois cette réponſe, qu'il vouloit qu'il y eut des écrivains & des auditeurs de part & d'autre. Et comme S. Ambroiſe luy demandoit quels auditeurs il vouloit, ac.Aq.p.176.m. p.177.c.d.

il répondit qu'il y avoit là pluſieurs perſonnes de qualité. Saint Ambroiſe luy repreſenta que c'eſtoit aux Eveſques à juger les laïques, & non aux laïques à eſtre juges des Eveſques; & neanmoins il luy demanda encore une fois quels juges il deſiroit avoir. Il répondit ſeulement qu'il vouloit qu'il y euſt des auditeurs; ſurquoi S. Chromace dit [à ceux de dehors,] que s'il y avoit là quelqu'un qui vouluſt prendre le parti de Pallade, on eſtoit preſt de l'ecouter, ſans prejudice neanmoins de l'autorité qu'avoient les Eveſques [de juger &] de condanner.

d. 'Pallade dit encore quelques paroles ſur cela, ſurquoi Saint Ambroiſe [s'adreſſa aux Eveſques,] & dit que quoique Pallade euſt déja eſté convaincu de pluſieurs impietez, [& qu'ainſi il ne falloit pas douter que les laïques meſmes n'en euſſent horreur;] neanmoins il leur ſeroit honteux qu'on puſt dire que des laïques euſſent condanné un homme qui prenoit le nom d'Eveſque; Qu'ainſi "ſon avis eſtoit qu'il falloit depoſer Pallade de l'epiſcopat, & luy donner un ſucceſſeur Catholique, tant parcequ'il avoit voulu eſtre jugé par des laïques, que pour les impietez qu'il avoit ou avouées ou refuſé de condanner. 'Tous les Eveſques le condannerent enſuite, & luy dirent anatheme, premierement tous enſemble, '& puis en diſant chacun leur avis en particulier à la requiſition de S. Ambroiſe. [Les ſuffrages ne vont qu'à 25; ceux des derniers Prelats, & d'Evagre legat, ayant apparemment eſté perdus.] 'Lorſque l'on commença à les prendre, Pallade dit ces mots: Vous commencez donc à vous jouer? Hé bien jouez. « Nous ne vous répondrons point que quand les Eveſques d'Orient s'y trouveront; [& depuis cela il ne dit plus rien.] «

pronuncio.

e.

f|179.g.

p.177.f|178.a.

p.173.f. 'Secondien, comme nous avons dit, n'avoit point voulu répondre. 'Il ſortit meſme de l'aſſemblée, mais il revint quelque temps aprés, & quoique l'on euſt vu avec regret qu'il n'avoit témoigné aucune horreur de l'impieté de Pallade; neanmoins lorſque celui-ci euſt eſté condanné, on voulut encore ſavoir diſtinctement le ſentiment de Secondien. 'On luy demanda donc s'il reconnoiſſoit que le Fils fuſt veritablement Dieu; mais jamais il ne le voulut avouer; '& declara meſme qu'il ne vouloit point entendre parler de cette propoſition, qui n'eſtoit point, diſoit-il, dans l'Ecriture.

p.179.h.

h. &c.

m. 'Aprés une confeſſion ſi manifeſte de ſon impieté, S. Ambroiſe le preſſa encore pour voir s'il ne ſe retracteroit point; mais jamais on n'en put tirer autre choſe. [Nous n'avons point la concluſion de ſon interrogatoire.] 'Neanmoins il eſt certain qu'aprés que la

m.

p.180.

cf. 1. p. 165.

la diſpute eut duré juſqu'à plus d'une heure aprés-midi, il fut depoſé du ſacerdoce, auſſi bien que Pallade; [a] & Attale Preſtre qui avoit refuſé de répondre, [b] & qui faiſoit une profeſſion ouverte de l'Arianiſme, fut compris dans la meſme ſentence de depoſition. p.167|ep.2.p.181. a. a ac.Aq.p.176.k.l. b k|ep.1.p.167. ep.1.p.167.

Le Concile en écrivit auſſitoſt aux Empereurs, par les deputez qu'il envoya [à Gratien,] tant pour les remercier d'avoir fait aſſembler le Concile & leur en faire ſavoir le ſuccés, que pour les prier d'appuyer ſes decrets de leur autorité, en envoyant leurs ordres aux officiers des lieux pour faire ſortir les depoſez des villes de leur reſidence, & donner moyen aux deputez du Concile de mettre d'autres Eveſques en leur place. Il les prie auſſi de faire ſortir Valens de l'Italie, où il n'excitoit que du trouble, & de le renvoyer chez luy. Le Concile demande encore que l'on empeſche les Photiniens de s'aſſembler, comme ils faiſoient à Sirmich; & il cite pour cela une loy qui leur avoit défendu toutes ſortes d'aſſemblées. Baronius raporte cela à la loy de Theodoſe du 10 janvier de cette année meſme, laquelle défend aux Photiniens & aux autres heretiques de tenir aucune aſſemblée dans les villes. [Neanmoins il eſt aſſez peu probable que le Concile d'Aquilée ait allegué une loy faite en Orient; & de plus, celle dont il parle défendoit abſolument aux Photiniens de s'aſſembler.] Cette lettre ſelon ſon inſcription, eſt adreſſée aux trois Empereurs, Gratien, Valentinien, & Theodoſe, comme c'eſtoit la pratique des Romains; mais elle eſt proprement écrite à Gratien, qui gouvernoit tout l'Occident durant le bas age de ſon frere. p.165.167. p.167. p.165. Bar.381.§ 110. Cod.Th.16.t.5.l. 6.p.

Le Concile avant que de ſe ſeparer, écrivit aux Eveſques de la province de Vienne & de Narbone, pour les remercier de leur avoir envoyé des deputez, & leur faire part de la condannation de Pallade & de Secondien. [On fit apparemment la meſme choſe à l'égard du reſte des Gaules qui avoit deputé S. Juſt, & à l'égard de l'Afrique; mais nous n'en avons pas les lettres. Amb.ep.2.p.180. 181.

Nous ne trouvons plus rien dans l'hiſtoire ſur Pallade & Secondien, ſinon que Vigile Eveſque de Tapſe en Afrique, qui écrivoit ſur la fin du V. ſiecle, dit que Pallade Eveſque Arien avoit écrit quelque choſe aprés la mort de S. Ambroiſe, à ce qu'il croit, pour refuter les ouvrages que ce Saint avoit faits contre l'Arianiſme. Vigile répondit à cet écrit de Pallade par un petit livre [que nous n'avons plus. Il eſt neanmoins difficile que Pallade vécuſt encore aprés S. Ambroiſe, c'eſt à dire aprés l'an 397, s'il eſtoit Eveſque des l'an 366. Vig.in Ari.l.2. c.30.p.187.

ARTICLE XXVII.

Le Concile d'Aquilée écrit aux Empereurs pour le Pape & pour Paulin d'Antioche ; demande un Concile œcumenique.

Amb. ep. 4. p. 182. c. d.

APRES que le Concile eut terminé l'affaire de l'Arianiſme pour laquelle il avoit eſté convoqué, les Peres ſe trouvant aſſemblez en agiterent encore quelques autres qui ſe preſenterent. Celle du Pape Damaſe en fut une. Elle leur cauſoit encore plus de douleur que celle des Ariens, parcequ'elle eſtoit capable de troubler tout le corps de l'Egliſe. C'eſt pourquoi ils écrivirent à Gratien une lettre fort preſſante en ſa faveur, demandant ſurtout qu'on n'euſt aucun égard aux ſollicitations d'Urſin ſon adverſaire. Cette lettre eſt adreſſée comme l'autre, aux trois Empereurs: [mais elle n'eſt proprement que pour Gratien. Baronius n'en parle pas. Elle eſt dans les editions de Saint Ambroiſe, au moins depuis 1603,] & plus correctement dans ce que le P. Sirmond a donné ſous le titre d'Appendix du Code Theodoſien.

v. S. Damaſe § 12.

p. 182. e.

Cod. Th. app. p. 67-72.

[Si l'affaire de Damaſe eſtoit importante, parcequ'elle regardoit le chef de l'Egliſe, celle d'Antioche ne l'eſtoit pas moins, parcequ'elle diviſoit toute l'Egliſe, & ſeparoit l'Orient de l'Occident. On ſçait l'état faſcheux où eſtoit l'Egliſe d'Antioche, partagée depuis l'an 362 entre Saint Melece ſoutenu par tout l'Orient, & Paulin appuyé par l'Egypte & par l'Occident, particulierement par Rome. [Nous avons vu que des le regne de Valens,] S. Ambroiſe & d'autres Eveſques avoient voulu travailler à éteindre ce malheureux ſchiſme; mais les troubles de l'Empire les en avoient empeſchez. Depuis cela ils avoient demandé que le premier de Melece ou de Paulin qui viendroit à mourir, on ne luy donneroit point de ſucceſſeur : & il y a des preuves que les deux contendans en eſtoient convenus enſemble.

p. 76.

[Le cas venoit d'arriver, S. Melece eſtant mort vers la fin de may à Conſtantinople, durant le Concile qui y eſtoit aſſemblé de tout l'Orient; & S. Gregoire de Nazianze alors Eveſque de Conſtantinople, avoit fort inſiſté afin qu'on laiſſaſt gouverner Paulin durant le peu de temps qui luy reſtoit encore à vivre. Mais ſa charité ne ſervit qu'à le rendre luy meſme odieux. Tout le corps du Concile qui paſſe aujourd'hui pour le ſecond œcumenique, ordonna qu'on donneroit un ſucceſſeur à S. Melece.

v. S. Melece § 16. v. ſon titre § 88.

Et en effet on elut Flavien quelque temps aprés, ce qui renouvella le trouble & la confuſion de l'Egliſe. Cette ordination de Flavien n'eſtoit peuteſtre pas encore faite lorſque l'on tint le Concile d'Aquilée ; mais on ſavoit déja ſans doute en Occident la reſolution priſe dans le Concile de Conſtantinople.]

'Il y avoit encore quelque difficulté touchant Timothée fait Eveſque d'Alexandrie [cette année meſme aprés la mort de Pierre ſon frere. Il eſt difficile de juger ce que c'eſtoit que cette difficulté : & il eſt peuteſtre meſme aſſez probable que c'eſtoit ſeulement la diſſenſion qui s'eſtoit elevée entre les Orientaux & luy ſur le ſujet de l'Egliſe d'Antioche, ou quelque animoſité qui en eſtoit la ſuite. p.75 77.

'Pour trouver donc quelque remede à ces maux, qui alloient juſqu'à rompre la communion entre l'Orient & l'Occident, les Peres du Concile d'Aquilée deputerent quelques Preſtres [en Orient,] avec une lettre adreſſée aux trois Empereurs, [a] mais qui regardoit proprement Theodoſe. [b] Aprés y avoir témoigné leur joie de l'heureux état où ſe trouvoient les Orthodoxes delivrez de l'oppreſſion des Ariens, [c] ils ſe plaignent de la perſecution que ſouffroient Paulin d'Antioche qui avoit toujours eſté dans leur communion, & Timothée d'Alexandrie ; & demandent que pour remedier à ces deſordres, on aſſemble à Alexandrie un Concile de tous les Eveſques Catholiques, pour ſavoir à qui l'on doit donner ou refuſer la communion ; & que les decrets de ce Concile ſoient appuyez par l'autorité imperiale, & notifiez aux Occidentaux : [ce qui marque bien qu'ils ne tenoient pas le Concile de Conſtantinople pour œcumenique. p.98. p.72. [a] Thdrt. l. 5. c. 9. p. 716. a. [b] Cod. Th. app. p. 73-74. [c] p. 75. p. 76. 77.

Ils ne parlent point dutout de l'ordination de Flavien ; ce qui donne grand ſujet de croire qu'ils ne la ſavoient pas, ſi elle eſtoit déja faite :] & en effet ils ſe tiennent au pact qui avoit eſté fait touchant Melece & Paulin, que celui des deux qui ſurvivroit l'autre, gouverneroit toute l'Egliſe d'Antioche : Car l'election de Flavien ne laiſſoit plus de lieu à cette convention. Cod. Th. app. p. 76. 77.

'Ce fut ſur cette lettre du Concile d'Aquilée, que les Eveſques d'Orient ſe raſſemblerent l'année ſuivante à Conſtantinople, [Theodoſe ayant peuteſtre voulu avoir leur avis ſur le Concile que les Occidentaux demandoient qu'on aſſemblaſt à Alexandrie. Mais avant que l'un & l'autre Concile ſe tinſt, les Occidentaux meſmes avoient changé de deſſein, & demandé un Concile œcumenique, non plus à Alexandrie, mais à Rome, comme nous le verrons l'année ſuivante.] Thdrt. l. 5. c. 9. p. 716. a.

Bar.v.Amb.p.24. m. 'Baronius croit que ce fut au retour du Concile d'Aquilée, que S. Ambroiſe prononça le diſcours qui eſt mis le cinquieme dans ſes homelies diverſes.'L'auteur y témoigne en effet qu'il avoit eſté contraint de s'abſenter de ſon Egliſe durant quelque temps pour ſe trouver à une aſſemblée d'Eveſques. Il y reprend le peuple & le Clergé de n'avoir pas eſté aſſidus durant ce temps là au ſervice de l'Egliſe.'Le ſixieme ſemble eſtre une ſuite de celui là, & avoir eſté fait pour conſoler le peuple, à qui la correction faite dans le precedent avoit eſté un ſujet de douleur & de triſteſſe 'Mais les Benedictins qui ne reconnoiſſent que quatre ſermons veritablement de S. Ambroiſe,'ne croient point que ces deux-ci ſoient de luy.[Le ſtyle du dernier ſemble effectivement plus fleuri pour l'arangement des mots que celui de ce Saint. Cependant comme il n'y a rien dans ces deux pieces qui ſoit indigne de luy,& que la difference du ſtyle n'eſt pas ſi ſenſible qu'elle puiſſe eſtre une raiſon abſolue pour les rejetter,nous en laiſſons le jugement aux lecteurs ſavans & éclairez.]

Amb.div.5.p.126. 127.

t.2.B.ap.p.448.f.

p.369.a.

p.448.a.f.

ARTICLE XXVIII.

S. Ambroiſe predit la diſgrace de Macedone ; & obtient la vie à un officier.

L'AN DE JESUS CHRIST 382, DE S. AMBROISE 8.

[NOus avons marqué autrepart "que Gratien avoit ce ſemble paſſé à Milan le commencement de cette année.] V.Gratien. § 13.

Sulp.l.2.p.173. 'Il avoit pour "grand Maiſtre du palais un nommé Macedone, homme capable de faire les plus grandes injuſtices pour de l'argent.'Il n'eſtoit encore "qu'Intendant des largeſſes au commencement de l'an 381.[a]S. Ambroiſe ayant un jour eſté obligé d'aller chez luy pour obtenir la grace d'une perſonne,cet homme luy fit fermer la porte : en ſorte qu'il ne put entrer pour luy parler : Mais il dit ces paroles : Vous viendrez auſſi à l'egliſe, & « vous n'y entrerez pas, quoique les portes en ſoient ouvertes. « Cela arriva de la ſorte : Car Gratien ayant eſté tué[l'année ſuivante par Maxime,]Macedone voulut s'enfuir à l'egliſe;mais quoique les portes fuſſent ouvertes, il n'en pouvoit trouver l'entrée.

Magiſter officiorum. V.Gratien § 13.

Cod.Th.chr.p. 204.

[a] Amb.vit.p.88. i,k.

[Il meritoit cette punition pour une faute beaucoup plus grande que n'eſtoit le mepris qu'il faiſoit de S. Ambroiſe.]'Les Priſcillianiſtes,dont on ſçait les abominations,avoient eſté con-

Sulp.l.2.p.171.

dannez par le Concile de Çaragoce[le 4 octobre 380,]'& bannis [d'Eſpagne]par un reſcrit de Gratien. Ils s'en allerent à Rome pour taſcher de ſurprendre Damaſe ſous pretexte de ſe juſtifier: Mais ce Pape ne voulut pas ſeulement les voir. Ils vinrent à Milan, où ils trouverent que Saint Ambroiſe n'avoit pas moins d'horreur pour eux que Damaſe. Voyant donc qu'ils n'avoient pu tromper ces deux Eveſques, qui avoient alors le plus d'autorité dans l'Egliſe, ils tenterent s'ils pourroient tirer quelque choſe de l'Empereur en gagnant ſes officiers. Cela leur réuſſit en effet à l'égard de Macedone. Ils luy donnerent de grandes ſommes d'argent, & obtinrent par ſon moyen ce qu'ils voulurent: ce qui cauſa de tres grands deſordres dans les Egliſes d'Eſpagne & de France.

p.172. p.172.173. p.173. p.173.174.

V. les Priſcillianiſtes 56.

[Gratien n'avoit garde de défendre l'entrée de ſon palais à Saint Ambroiſe, comme avoit fait Macedone; mais ſes officiers taſchoient quelquefois d'oſter au Saint le moyen de luy parler & de luy demander les graces qu'ils ne vouloient pas qu'il obtint.] Il arriva donc un jour qu'un magiſtrat payen s'eſtant laiſſé aller à dire quelques injures contre Gratien, qu'il diſoit n'eſtre pas digne de ſon pere, [peuteſtre parcequ'il ne toleroit pas les payens avec la meſme indulgence que luy,] ce magiſtrat, dis-je, fut condanné à mort pour ce ſujet. Comme on le menoit déja au ſupplice, S. Ambroiſe vint au palais pour luy obtenir la vie, mais ceux qui eſtoient bien aiſes de ſa mort, avoient fait en ſorte que Gratien ſe trouvoit alors occupé à voir une chaſſe de beſtes dans ſon parc; & perſonne ne voulut l'aller avertir que le Saint vouloit luy parler, ſous pretexte qu'il n'avoit pas le loiſir: Ainſi il fut contraint de ſe retirer; mais il trouva moyen d'entrer ſecrettement par une autre porte avec ceux qui menoient les chiens; & s'eſtant preſenté à Gratien, il ne voulut point ſe retirer, quelque inſtance que luy en fiſt l'Empereur & tous ceux qui l'accompagnoient, qu'aprés avoir obtenu la vie de celui pour qui il eſtoit venu interceder.

Soz. l. 7. c. 25. p. 747. a. b.

ARTICLE XXIX.

Livre de S. Ambroiſe ſur l'Incarnation: Sa lettre à Sabin ſur le meſme ſujet: Diſcours ſur le peché d'Adam.

[CE fut aſſez probablement en ce temps-ci, qu'arriva ce que Paulin raporte de deux Chambellans de Gratien.] Ils

Amb. vit. p. 82. c.

propoſerent à S. Ambroiſe une queſtion à traiter ſur l'Incarnation, & S. Ambroiſe la devoit expliquer le lendemain dans la baſilique appellée Portienne, où tout le monde avoit promis de
d.e. ſe rendre pour l'ecouter. Mais ces malheureux enflez d'orgueil ne ſe mirent pas en peine d'executer une promeſſe qu'ils ſembloient n'avoir faite que pour ſe moquer de l'Eveſque & du peuple qui les attendoient. Auſſi eprouverent-ils ce que c'eſtoit que de mepriſer Dieu meſme dans la perſonne de ſes miniſtres. Ils monterent ſur un chariot & ſortirent hors de la ville comme pour ſe promener & faire de l'exercice. Mais tout d'un coup ils tomberent de leur chariot & demeurerent morts ſur la place, d'où on les emporta pour les enterrer.

S. Ambroiſe ne ſavoit rien de cet accident, [a] & il s'imaginoit au contraire qu'aprés l'avoir fait attendre [longtemps] ils viendroient à l'improviſte pour le troubler: ce qu'il ne craignoit pas, parcequ'une veritable foy ne ſe trouble point. Mais ne pouvant pas retenir davantage le peuple, il fut contraint de monter en chaire, & de traiter la queſtion qu'on luy avoit propoſée. Ce qu'il fit en commençant par ces mots: J'ay ſoin, mes freres, de m'acquiter de ma dette, mais je ne trouve point ceux qui ſe firent hier mes creanciers. Et il ajouta le reſte qui eſt dans le livre intitulé De l'Incarnation du Seigneur.

a de Inc.c.1.p. 285.d.

vit.p.82.c.

« « «

[Ce livre eſt donc le diſcours qu'il fit alors; mais de telle ſorte neanmoins qu'il paroiſt que le Saint y a touché depuis, & y a ajouté diverſes choſes.] Car il l'appelle luy meſme un livre, [b] & il s'y adreſſe à l'Empereur, [qui aſſurément n'eſtoit pas preſent à l'aſſemblée où ſes deux Chambellans manquerent de ſe trouver: Et il ſemble, comme nous l'avons déja remarqué, que ce fuſt l'ordinaire de S. Ambroiſe de donner ſes ſermons. Il y travailloit de nouveau aprés les avoir preſchez, & il en faiſoit des livres, qui par ce moyen ont en meſme temps la forme de ſermons & celle de livres.

de Inc.c.7.p.294. d|c.8.p.296.k. b c.8.p.296.b.

Celui-ci parle d'abord contre les Ariens, & puis traite la matiere de l'Incarnation. Il y parle fortement contre les Apollinariſtes ſans les nommer: [c] mais il raporte quelques paroles d'un livre qu'il avoit lu, afin, dit-il, que par ces paroles on connoiſſe le nom de l'auteur: [d] & on ſcait d'ailleurs que ce livre eſtoit d'Apollinaire. Il emploie deux chapitres à traiter de la qualité de *non engendré*, & à montrer que ce nom ne marque point la ſubſtance, ce qu'il fait, parce qu'en ayant parlé dans un ſermon, on en avoit diſputé depuis, & l'Empereur l'avoit prié de traiter

c.2.p.287.k|c.6. p.292.k.l.m. c m.

c.8.p.296.k.l.

V. les Apollinariſtes 5 1-3, 16-18.

cette queſtion: [d'où il ſemble qu'on peut tirer que tout cela ſe paſſa durant que Gratien eſtoit à Milan. C'eſt pourquoi nous le mettons à peu pres en ce temps-ci, Gratien ayant ſouvent eſté à Milan depuis 379 juſques en 383 qu'il mourut. Ce fut aprés l'an 379,]'puiſqu'il y cite ſes cinq livres ſur la foy. c.7. p.294.c.

'Saint Leon, Theodoret, & Leonce de Byzance, citent divers paſſages du livre de S. Ambroiſe ſur l'Incarnation contre les Apollinariſtes, qui ſont dans celui-ci.[a] Le Synodique du P. Lupus l'appelle le livre contre les dogmes d'Apollinaire, & en copie preſque tout le ſixieme chapitre, & audelà.[b] S. Ephrem d'Antioche cite un endroit du meſme chapitre, tiré, dit-il, du diſcours du ſaint Confeſſeur Ambroiſe contre les Apollinariſtes.[c] S. Jean de Damas cite auſſi cet ouvrage ſous le titre du livre à Gratien, ſur le deſſein qu'a eu le Verbe Dieu en prenant une chair humaine.'Les Orientaux s'autoriſent dans le Concile d'Epheſe du livre de S. Ambroiſe ſur l'Incarnation du Seigneur, que Martin Eveſque de Milan avoit envoyé à Theodoſe II. Leo, ep.134.p.707. 708 | Conc.B.t.3. p.225.b | Thdrt. dial.2.p.95-97 | 3.p.163.a | Leont. in N.& E.l.1.p. 977.b.c. a Bal.conc.p. 788-791. b Phot.c.229.p. 817.m. c Jo.D.im.l.3.p. 517.k. Conc.t.3.p.730. c|742.a.

'Caſſiodore en cite un paſſage.[d] Euſebe Eveſque de Milan & tout ſon Concile approuve en 451, la lettre de S. Leon à Flavien, comme conforme à tout ce que S. Ambroiſe animé par le Saint Eſprit avoit écrit du myſtere de l'Incarnation.'S. Ephrem d'Antioche cite en general des écrits de S. Ambroiſe contre Apollinaire, que le Verbe & la chair n'ont point une meſme ſubſtance. 'Il diſtingue l'ouvrage adreſſé à Gratien, l'écrit ſur Apollinaire, & le diſcours ſur l'Incarnation.'Saint Euloge d'Alexandrie cite quelques paroles de l'admirable Ambroiſe dans ſon quatrieme diſcours ſur l'Incarnation. [Je ne ſçay pas ce qu'il entend. Caſſ.pſ.21.v.1. p.72. d Leo, ep.77.p. 185.c.2. Phot.c.229.p. 792.a. p.808.2. c.230.p.344.f.

Ce n'eſtoit pas une choſe extraordinaire à S. Ambroiſe, d'avoir de ces ſortes de diſputes ſur la foy qu'il traitoit devant le peuple, & nous en trouvons d'autres exemples dans ſes écrits.]

'Il y avoit un certain homme qui couroit toute la terre pour trouver des perſonnes qu'il puſt non pas imiter, mais reprendre & décrier. [Il avoit ce ſemble paſſé d'abord par Plaiſance,]'& y avoit eſté connu pour ce qu'il eſtoit par Saint Sabin [Eveſque de cette ville.] Il y ſema [non ſeulement] ſes mediſances, mais encore des hereſies.'Une perſonne conſulta là deſſus S. Sabin, qui refuta cet impoſteur par divers paſſages de l'Ecriture. [Ce Prelat ſceut apparemment qu'il devoit aller ou qu'il eſtoit allé à Milan.]'Il en écrivit à S. Ambroiſe pour le luy faire connoiſtre, [& l'avertir de ſe donner de garde d'une langue ſi dangereuſe. Le Saint eprouva en effet bientoſt la malignité de ſes diſcours.]'Cet Amb.ep.8.p.187. m. k. p.188.h. p.187.k. p.187.188.

homme en mediſoit ſecrettement. Il reprenoit particuliere-ment que le Saint dans un endroit de ſes écrits, expliquant ces paroles: Je vous rends gloire, mon Pere, Seigneur du ciel & de la terre &c. il avoit dit que le Pere eſtoit Seigneur de J. C. comme homme, & avoit donné à J.C. homme le nom de ſerviteur.

p.188. p.187.k. l. l. k. p.188.b.

'S. Ambroiſe le prit d'abord pour un ignorant qui luy portoit envie,'& luy fit dire avec beaucoup de douceur qu'il avoit tort de luy faire du bien d'une mauvaiſe maniere, [en mediſant de luy en ſecret, au lieu de luy venir dire en ami ce qui le choquoit dans ſes écrits, ou dans ſes diſcours;]' Qu'il croyoit recevoir une grace lorſqu'en liſant ſes ouvrages, on l'avertiſſoit de ce qu'on y trouvoit de mal; Qu'il ſavoit qu'il pouvoit quelquefois ſe tromper & ne pas prendre garde à certaines choſes; Qu'il y en avoit auſſi qu'on pouvoit entendre autrement qu'il ne les avoit dites; Qu'il eſtoit bien aiſe d'eviter tous ces inconveniens [en recevant les avis qu'on luy vouloit donner,] & qu'il n'eſtoit nullement ſurpris qu'on blaſmaſt ou qu'on n'entendiſt pas tout ce qu'il avoit écrit. [Voilà ce qu'il luy fit dire d'abord;]' mais ayant eſté mieux informé de ce perſonnage, il vit auſſitoſt qu'il eſtoit infecté du venin d'Apollinaire, & il le refuta publiquement.' Il ſemble que ç'ait eſté en preſence de celui meſme qu'il refutoit, & qu'il l'ait interrogé publiquement. [Aprés cette confuſion] il ne ſongea plus qu'à s'enfuir.

r.4.p.112.2.a. Leo, ep.134.p. 708. a Leont.in N.& E.l.1.p.977.c. b Amb.ep.8.p. 187.k. c Cod.Th.app. p.99. d Amb.arb.lat. p.423.d.

S. Ambroiſe demanda à S. Sabin ce qui s'eſtoit paſſé à Milan, & luy fit meſme un abregé de ſon ſermon.]' S. Ambroiſe meſme cite cette lettre.' Saint Leon en raporte un grand endroit[a] dont Leonce de Byzance cite quelques lignes.[b] Comme elle condanne nommément Apollinaire, [elle n'a apparemment eſté écrite qu'aprés l'an 382,][c] auquel S. Ambroiſe ne regardoit pas encore cet hereſiarque comme abſolument condanné. V. la note 6.

[d] Nous avons encore une autre conference de cette nature dans S. Ambroiſe ſur le peché d'Adam, que quelques uns pretendoient venir non du libre arbitre de l'homme, mais de la qualité mauvaiſe du fruit défendu. C'eſt pourquoi on l'a intitulé De l'arbre défendu. ["Mais on ne croit pas que ce ſoit un ouvrage de ce Saint.] No 1 17.

ART. XXX.

ARTICLE XXX.

Le Concile d'Italie écrit à Theodoſe pour Maxime; demande un Concile œcumenique à Rome.

[NOus avons vu ſur l'année precedente divers ſujets de plainte qui donnoient lieu de craindre quelque diviſion faſcheuſe entre l'Orient & l'Occident. Il s'y en joignit bientoſt un nouveau à l'occaſion de Maxime le cynique. Ce philoſophe
V. S. Gr. de Naz. 570, 73. s'eſtoit fait ordonner Eveſque de Conſtantinople en l'an 380, par une entrepriſe tout à fait illegitime. Il avoit auſſitoſt eſté rejetté par le peuple & par l'Empereur; & enſuite par le Concile de l'an 381, qui avoit obligé S. Gregoire de Nazianze d'accepter l'epiſcopat de cette Egliſe, & aprés la demiſſion de ce Saint en avoit chargé Nectaire. Maxime n'ayant donc rien à eſperer de l'Orient, crut ſans doute pouvoir profiter du mecontentement que l'Occident en avoit auſſi au ſujet de l'Egliſe d'Antioche,] & vint ſe preſenter à un Concile des Eveſques [du Vicariat] d'Italie, dont il paroiſt que S. Ambroiſe eſtoit chef. [Ainſi ce n'eſt pas celui d'Aquilée où S. Valerien preſidoit; & dans les lettres duquel il n'eſt jamais dit un mot de Maxime.] Cod. Th. app. p. 104.

Ce fourbe s'eſtant donc preſenté aux Eveſques d'Italie, ſoit à la fin de l'année precedente, ſoit au commencement de celle-ci, [les trompa par des lettres que Pierre d'Alexandrie avoit autrefois écrites en ſa faveur. Ainſi ils approuverent la demande qu'il faiſoit de l'eveſché de Conſtantinople, & le receurent dans leur communion. Ils remirent neanmoins à decider le fond de ſes pretentions dans le Concile œcumenique qu'ils avoient demandé, & ſe contenterent cependant d'écrire à Theodoſe pour demander qu'on euſt égard à ſes intereſts. p. 104. p. 105.

[Nous n'avons point cette lettre;] mais elle eſt marquée dans une autre que S. Ambroiſe & les autres Eveſques d'Italie écrivirent peu aprés à Theodoſe, lorſqu'ils eurent appris que les Orientaux au lieu de venir au Concile indiqué à Rome, comme nous allons voir, en aſſembloient un autre à Conſtantinople. Ils ſe plaignent donc dans cette lettre de ce qu'on avoit ordonné Flavien à la place de S. Melece: Et comme on diſoit que Nectaire avoit eu part à cette ordination, ils combatent l'epiſcopat de Nectaire meſme en ſoutenant la cauſe de Maxime, juſqu'à menacer de rompre la communion avec les Orientaux, ſi Maxime p. 106. NOTE 18. p. 105. p. 103, 104. p. 107.

n'eſt reconnu Eveſque de Conſtantinople, ou ſi on ne tient pour cela à Rome un Concile general de l'Orient & de l'Occident.

Col. Th. app. p. 76. 'Nous avons vu que le Concile d'Aquilée avoit demandé qu'on tinſt le Concile œcumenique à Alexandrie. [a] On trouve que Paul Preſtre de Conſtantinople l'avoit auſſi demandé de la part des Orientaux, mais en Acaïe, [ſans qu'on voie ni les raiſons ni la ſuite de cette demande.] 'Cependant comme il n'y avoit pas alors de ſureté dans l'Acaïe, [à cauſe des ravages des Gots,] on chercha un lieu plus ſûr & plus commode, [& on choiſit pour cela Rome meſme.] 'Les diſſenſions de l'Egliſe, [b] l'hereſie d'Apollinaire qui avoit eſté condannée pluſieurs fois, mais non en preſence de ſon auteur, ce qui luy donnoit quelque pretexte de ſe maintenir dans ſon faux epiſcopat; '& particulierement l'ordination de Flavien, furent les cauſes de cette demande. [c] Les Prelats de l'Occident & l'Empereur Gratien écrivirent pour aſſembler les Eveſques en Occident, ſelon Sozomene. 'Theodoret dit que les Orientaux receurent une epiſtre ſynodique des Eveſques d'Occident, qui les exhortoit de venir à un tres grand Concile qui s'aſſembloit à Rome. 'S. Jerome ne parle que des lettres imperiales qui raſſembloient à Rome les Prelats de l'Orient & de l'Occident. 'Les Eveſques raſſemblez à Conſtantinople cette année meſme, diſent que les Occidentaux les avoient appellez au Concile de Rome par les lettres de l'Empereur [Gratien.] 'Les Gaules & l'Afrique ſemblent avoir eu beaucoup de part à cette demande.

a p. 100. 101.
p. 101.
Hier. ep. 27. p. 171. a.
b Cod. Th. app. p. 99.
Soz. l. 7. c. 11. p. 717. b.
c c.
Thdrt. l. 5. c. 8. p. 714. a.
Hier. ep. 27. p. 171. a.
Thdrt. l. 5. c. 9. p. 715. c.
Cod. Th. app. p. 98.

[Cela ne ſe fit apparemment qu'aſſez avant dans cette année,] 'puiſque les Orientaux pretendent n'en avoir rien appris, que lorſqu'ils eſtoient deja aſſemblez [d] durant l'été. [e] Le Concile d'Italie, qui écrivit dans le meſme temps pour la ſeconde fois à Theodoſe en faveur de Maxime, [f] demande encore avec beaucoup d'inſtance que les Orientaux viennent s'unir avec les Occidentaux dans le Concile de Rome; '& ces Eveſques diſent que c'eſt Gratien qui les a excitez à en écrire à Theodoſe. [Cela marque aſſez que le Concile de Rome ne ſe devoit tenir que ſur la fin de l'année;] '& en effet S. Epiphane & Paulin qui y aſſiſterent, paſſerent l'hiver à Rome, & ne s'en retournerent en Orient qu'au primtemps de l'année ſuivante; '& Baronius pretend encore que S. Jerome qui vint auſſi au Concile, ne peut eſtre arrivé à Rome qu'en l'autonne de 382.

Thdrt. l. 5. c. 9. p. 716. a.
d c 8. p. 714 a.
e Cod. Th. app. p. 104. 105.
f p. 107.
p. 108.
Hier. ep. 27 p. 171. a.
Bar. 382. 52.

ARTICLE XXXI.

Du Concile de Rome.

L'ORDRE du temps demanderoit que nous traitaſſions ici du Concile de Conſtantinople dont nous venons de parler, puiſqu'il preceda celui de Rome. Mais nous croyons que la narration ſera plus claire en commençant par ce dernier. Nous venons d'en fixer le temps, & de dire que] S. Epiphane metropolitain de Salamine en Cypre, & Paulin que les Occidentaux reconnoiſſoient pour Eveſque d'Antioche, y vinrent de l'Orient. S. Jerome y vint auſſi ou avec eux, comme il le ſemble dire, ou de Conſtantinople, comme le pretend Baronius. Il n'y arriva qu'aprés le mois d'aouſt. [Nous ne ſavons point qu'il y en ait eu d'autres de l'Orient; hors] les trois Prelats que les Orientaux du Concile de Conſtantinople deputerent pour s'excuſer d'y venir. [On ne peut neanmoins guere douter que Timothée d'Alexandrie n'y ſoit venu avec divers autres de l'Egypte & de l'Arabie; puiſque ces provinces eſtoient unies à Rome contre les autres Orientaux.] Aſcole de Theſſalonique qui y aſſiſta certainement, [eſtoit membre de l'Empire d'Orient; mais ce n'eſtoit que depuis trois ou quatre ans; de ſorte qu'il paſſoit encore pour eſtre des Occidentaux.

Hier. ep. 16. p. 119. b. ep. 17. p. 171. a. ep. 16. p. 119. b. Bar. 382. 5 a. Thdrt. l. 5. c. 9. p. 716. b. V. Flavien d'Antioche p. 714. c.

S. Ambroiſe qui avoit tant agi pour faire tenir ce Concile,] ne manqua point de s'y trouver, [a] mais [b] il y tomba malade. [b] La lettre du Concile de Conſtantinople à celui de Rome le nomme le premier aprés le Pape Damaſe, & mot aprés luy Britton; S. Valerien, Aſcole, Aneme, & Baſile, [qui ſont tous aſſez connus, hors Britton & Baſile. Nous croyons que le premier eſtoit Eveſque de Treves, comme nous l'avons [c] dit autrepart. Pour Baſile, nous ne le connoiſſons point, ſi nous ne voulons lire Baſſien,] comme font quelques uns; [& dire que c'eſt Saint Baſſien de Lodi. Mais il y a plutoſt apparence que c'eſtoit quelque metropolitain ou des Gaules, ou d'Eſpagne, ou d'Afrique.

Note 19. a Amb ep. 22. p. 230 a. b Thdrt. p. 714. c. c. V. S. Juſt de Lion. Bar. 381. 59.

Ce Concile avoit eſté indiqué, comme nous avons dit, pour eſtre un Concile œcumenique; & il ſemble qu'il pouvoit encore prendre ce titre, puiſqu'il eſtoit compoſé du Pape meſme, de deux illuſtres metropolitains de l'Orient, de cinq autres de l'Occident, ſans ceux que nous ne ſavons pas, & de trois deputez des Orientaux; les premiers Conciles œcumeniques n'ayant eu

d'ordinaire que peu d'Eveſques d'Occident. Mais ſoit parceque les deputez des Orientaux bien loin d'apporter leur conſentement pour ce qui s'y reſoudroit, eſtoient chargez d'une lettre toute contraire aux intentions des Occidentaux, ſoit pour quelque autre raiſon que ce puiſſe eſtre, il eſt certain que jamais ce Concile n'a eſté traité d'œcumenique.]

§ 17. 'Nous n'avons meſme aucune connoiſſance de ce qui s'y paſſa,

§ 18. 'ſinon qu'on peut dire par conjecture, que la communion y fut

Soz. l. 7. c. 11. p. 717. c. confirmée avec Paulin, '& qu'on y reſolut de ne point communiquer avec Flavien, ni meſme avec Diodore de Tarſe & Acace de Berée principaux auteurs de ſon election. [Pour les autres il ne paroiſt point qu'on ait rompu la communion avec eux, ni meſme qu'on ait inquieté Nectaire en faveur de Maxime. Saint Ambroiſe avoit ſans doute appris la verité de ſon hiſtoire & du

Coll. t. 1. c. 2. p. 37. Pape, & d'Aſcole] 'qui en avoit inſtruit le Pape des le temps qu'elle arriva. [Il eſt fort probable auſſi que l'on y approuva le ſymbole de Conſtantinople; "s'il eſt vray, comme on le pretend, que Damaſe l'ait jamais approuvé poſitivement.] V. S. Gr. de Naz. § 78.

Ruf. de Ori. p. 197. a. 'Une hiſtoire celebre raportée par Rufin, nous apprend qu'on y parla des Appollinariſtes, qu'on diſputa avec eux, qu'on traita de la maniere de les recevoir quand ils reviendroient à l'Egliſe, que S. Jerome eut commiſſion de Damaſe de dreſſer pour cela une formule de foy, "dans laquelle il crut devoir faire entrer le terme de l'Homme du Seigneur, *& que cette formule fut examinée avec les Apollinariſtes. V. Saint Jerome § 22. *&c.

ARTICLE XXXII.

Les Orientaux tiennent un Concile à Conſtantinople, & écrivent au Concile de Rome.

[POUR paſſer maintenant au Concile de Conſtantinople,]

Thdrt. l. 5. c. 9. p. 716. a. 'les lettres écrites par les Occidentaux aprés le Concile d'Aquilée, [c'eſt à dire apparemment à la fin de ce Concile,] furent la cauſe de ſa convocation. Il ſe tint l'année d'aprés celui

p. 717. a. d'Aquilée, '& d'aprés le premier de Conſtantinople, [que nous regardons comme œcumenique, c'eſt à dire en cette année 382,]

c. 8. p. 714. a. '& durant l'été, ſelon Theodoret; [mais apparemment d'aſſez

a. bonne heure.] 'La pluſpart des Prelats qui avoient compoſé le

c. 9. p. 716. a. premier, ſe trouverent encore à celui-ci, 'autoriſez par ceux qui demeuroient dans les provinces. ["Theodoſe ſouhaitoit beau- V. S. Gr. de Naz. § 72.

coup que S. Gregoire de Nazianze y vinſt auſſi; mais il ne put ſe reſoudre à quitter ſa ſolitude pour ſe jetter dans le tumulte des affaires, & dont il voyoit peu de fruit à eſperer.

Nous ne ſavons rien de ce que firent les Eveſques à Conſtantinople, ſinon]'qu'ils confirmerent l'election de Flavien :[ce qui n'eſtoit que trop pour la paix & l'union de l'Egliſe.]'Ils eſtoient déja arrivez à Conſtantinople, lorſqu'ils receurent la lettre qui les prioit de venir au Concile de Rome ;'& ils proteſtent que juſque là ils n'avoient point dutout oui parler de ce Concile : [ce qui ſe doit entendre ſinon de tous,(car il n'eſt pas probable qu'aucun d'eux n'en euſt oui parler,)au moins de la plus grande partie.]'Il eſt vray que Saint Ambroiſe & les Eveſques d'Italie ſe plaignent que les Orientaux s'eſtoient aſſemblez à Conſtantinople pour fuir le Concile general,& les pourſuites de Maxime. [Mais il eſt plus aiſé de croire que ceux d'Italie eſtoient mal informez de ce point,comme de quelques autres,que non pas que tout un Concile compoſé d'un grand nombre d'Eveſques,entre leſquels on ne peut pas douter qu'il n'y en euſt de bons & de ſaints, ait voulu faire un menſonge public & inexcuſable.]

p.717.d. c.8.p.714.a. c.9.p.716.a. Cod.Th.app.p. 105.

'Il ſemble que les Orientaux aient témoigné ſe tenir offenſez de ce qu'on les vouloit faire venir à Rome,'& qu'ils aient regardé cela comme une demande deraiſonnable.[Neanmoins ils ne font point paroiſtre ce ſentiment]'dans la lettre qu'ils écrivirent pour s'excuſer d'y aller, que Theodoret nous a conſervée comme un monument,dit-il, de la generoſité & de la ſageſſe de ceux qui l'avoient écrite.[Je ne ſçay ſi elle merite ces eloges.]

p.100. p.101. Thdrt.l.5.c.8.p. 714.b.

'Ils la commencent par la perſecution qu'ils avoient ſoufferte: [ce qu'ils font non ſeulement pour s'elever audeſſus des Occidentaux, qui eſtoient cependant demeurez en paix;]'mais encore pour dire que les Egliſes ayant beſoin aprés cette grande tempeſte, de la preſence de leurs Prelats, ils ne pouvoient pas les quitter pour aller à Rome, comme ils l'euſſent, diſent-ils,' extremement ſouhaité.'Ils alleguent une autre raiſon de leur refus, qui eſt qu'ils n'avoient le conſentement des Eveſques demeurez dans les provinces que pour le Concile de Conſtantinople, & qu'il reſtoit trop peu de temps juſques au Concile de Rome pour leur donner avis de ce Concile, & obtenir leur conſentement pour y aller.

c.9.p.714.715. p.715. p.716.a.b.

'Ils ajoutent à cela une declaration tres expreſſe de leur foy, tant ſur la Trinité,'que ſur l'Incarnation,[a]& renvoient ceux qui en voudroient eſtre plus informez, à ce qui avoit eſté fait par le

c.d. p.717.a.b. [a] a.b.

Concile d'Antioche[en 379,]& par le Concile œcumenique de Conſtantinople.

b.c.d. Ils diſent enſuite que les Canons de Nicée voulant que les ordinations de chaque province ſe faſſent par les Prelats de la province meſme,[par où ils ſemblent vouloir interdire aux Occidentaux la connoiſſance de toutes les affaires des Orientaux,] c'eſtoit ſuivant ces regles que Nectaire avoit eſté elu Eveſque de Conſtantinople dans le Concile œcumenique, qu'ils avoient receu l'election de Flavien pour le ſiege d'Antioche, fait partout le dioceſe d'Orient, & reconnu S. Cyrille pour legitime Eveſque de Jeruſalem.

d.718. Ils finiſſent en priant les Occidentaux de vouloir approuver toutes ces choſes, de quitter toutes les affections particulieres p.716.b. pour établir la paix & l'union dans l'Egliſe, & d'agréer que ne pouvant pas aller à Rome, ils les aſſuraſſent de leur amour pour la concorde, & de leur zele pour la foy, par les trois Prelats qu'ils envoyoient au Concile au nom des autres, ſavoir Cyriaque, Euſebe, & Priſcien, [que nous jugeons par les ſouſcriptions du Concile œcumenique, eſtre les Eveſques d'Idanes en Cilicie, d'Epiphanie ou de Calcide en Syrie, ou d'Olbie en Iſaurie; & de Sebaſte en Paleſtine.

Rien n'eſt plus civil ni plus Chrétien que cette lettre, pourvu p.714.c. qu'elle ſoit ſincere. Elle eſt adreſſée aux Eveſques aſſemblez à Rome, dont elle nomme Damaſe, S. Ambroiſe, Saint Aſcole, & quelques autres.

ARTICLE XXXIII.

Theodoſe répond aux Eveſques d'Italie ſur Maxime: De ce qui arriva à S. Ambroiſe dans le voyage de Rome.

COMME les Eveſques du Vicariat d'Italie en particulier Cod. Theod. p. p. 99. avoient écrit pluſieurs fois à Theodoſe, ce prince leur récrivit que les raiſons que l'on alleguoit, n'eſtoient pas ſuffiſantes pour aſſembler un Concile œcumenique, que les affaires de Nectaire & de Flavien eſtant en Orient, & toutes les parties y eſtant preſentes, il les y falloit juger, ſans penser l'affaire en p.101. Occident, & changer par des innovations les bornes que leurs peres avoient poſées: que ce n'eſtoit point là une demande raiſonnable, qu'aſſurément les Prelats d'Orient avoient quelque p.99. ſujet de s'en offenſer, & que meſme ce qu'on auroit jugé en l'ab-

ſence des parties, laiſſeroit toujours lieu à de nouvelles difficultez : Que pour l'affaire de Maxime, ils avoient témoigné un peu trop de chaleur contre les Orientaux, ou trop de facilité à croire les fauſſetez qu'on leur avoit debitées. p. 100.

[Nous avons tiré ces choſes par conjecture] de la réponſe que S. Ambroiſe & ſes collegues firent à Theodoſe, où ils juſtifient la conduite qu'ils avoient tenue en cette affaire, en repreſentant les raiſons qu'ils avoient eues de demander un Concile general. p. 97-101.

Ils s'excuſent à l'égard de Maxime ſur ce qu'ils n'avoient rien défini. Mais ils ne demandent plus rien ni pour luy, parceque apparemment ils avoient meſme regret de s'eſtre employez pour un homme ſi indigne, ni pour le Concile, ne voyant plus rien à eſperer de ce coſté là, & aimant mieux tolerer la conduite des Orientaux que de faire un ſchiſme. Nous ne pouvons dire ſi cette lettre fut écrite ou avant le Concile de Rome, ce qui eſt neanmoins difficile, ou aprés, ou dans le temps meſme de ce Concile. Car il ſe pourroit faire que S. Ambroiſe ayant receu la lettre de Theodoſe à Rome par les deputez du Concile de Conſtantinople, y auroit auſſitoſt répondu avec les Eveſques d'Italie qui y eſtoient avec luy. p. 100.

Le deſir de ſuivre les affaires publiques de l'Egliſe, nous a fait paſſer diverſes choſes qui regardent S. Ambroiſe en particulier; & qu'il faut mettre en ce temps-ci, puiſque c'eſt le premier voyage que nous trouvions qu'il ait fait à Rome depuis huit ans qu'il eſtoit Eveſque. Car quoique Rome fuſt ſa patrie, il fut neanmoins pluſieurs années depuis ſon epiſcopat ſans y aller. Amb. vit. p. 80. B.

Que ſi Paulin parle du premier voyage qu'il y fit avant que de parler de l'ordination d'Aneme, il paroiſt que c'eſt l'ordre de ſa matiere qui l'y a conduit : & il eſt certain qu'il ne s'eſt pas beaucoup attaché à ſuivre exactement l'ordre du temps.]

Baronius raporte comme une tradition commune, mais qui n'eſt pas autoriſée par les anciens écrivains, que Saint Ambroiſe ayant logé en venant à Rome dans une hoſtellerie, & s'entretenant avec le maiſtre, de l'état de ſes affaires, cet homme commença à louer ſa bonne fortune, & à raporter avec joie & avec vanité la proſperité dont il avoit toujours joui, ſans en rendre à Dieu aucune action de graces. Le Saint voyant dans ſa vanité que le jugement dont Dieu menace les ſuperbes, eſtoit pres de tomber ſur luy, ſortit en haſte de la maiſon avec tous les ſiens. Et des qu'il fut un peu eloigné, la terre s'ouvrit tout d'un coup, abyſma la maiſon avec tous ceux qui l'habitoient, & il ſe forma un lac au meſme lieu. Bar. v. Amb. p. 18. 19.

Amb, vit. p. 80. E. 'La mere de S. Ambroiſe eſtoit déja morte lorſqu'il vint à Rome: mais il y trouva encore ſa ſœur dans la meſme maiſon où il avoit demeuré avec elle. Il y trouva auſſi cette vierge à qui il avoit accoutumé de donner ſa main à baiſer lorſqu'il eſtoit encore enfant, [en luy diſant qu'il ſeroit Eveſque;] & comme elle baiſoit alors ſa main ſelon la coutume, il l'en fit reſſouvenir en ſouriant.

b. a. 'Une dame de qualité le pria de venir dans ſa maiſon au delà du Tibre pour y offrir le ſacrifice: Le Saint y alla. Une baigneuſe que la paralyſie arreſtoit au lit, l'ayant ſceu, s'y fit porter en chaiſe. Pendant qu'il prioit pour elle & qu'il luy impoſoit les mains, elle prit ſes habits, & elle les baiſoit lorſque tout d'un coup ſe ſentant guerie elle commença à marcher. Ce miracle fut tres celebre & tres connu: & Paulin qui l'écrit dans la vie de noſtre Saint, l'avoit appris à Rome par la relation de quelques perſonnes de pieté.

[Ce qui rendit le voyage de Rome plus agreable à Saint Ambroiſe, fut la connoiſſance qu'il y acquit d'Aſcole Eveſque de Theſſalonique.] v. la note 19.

ep. 21. p. 230. a. b. 'Il eſtoit malade lorſqu'Aſcole arriva en Italie, & ne put aller audevant de luy; mais Aſcole vint le premier luy rendre viſite. Ils ne s'eſtoient point encore vus; [& neanmoins le S. Eſprit qui les animoit tous deux, les avoit remplis d'amour

a. b. & d'eſtime l'un pour l'autre.] 'Auſſi quand ils ſe virent ils s'embraſſerent mutuellement avec une ardeur & une affection incroyable. Les maux dont le monde eſtoit alors accablé, & qu'ils voyoient de leurs yeux, leur donnerent une ample matiere de gemir enſemble. Cette entrevue qui leur eſtoit ſi chere & qu'ils deſiroient depuis ſi long temps, ſe paſſa ainſi partie dans la joie qu'ils avoient reciproquement de ſe voir, & partie dans les pleurs qu'ils verſerent ſur les malheurs de leur temps. Saint Ambroiſe ſe tint fort obligé à Aſcole de cette viſite, comme

ep. 21, 22. p. 228-231. d'une grace qu'il avoit fort ſouhaitée. 'Il conſerva toujours depuis une eſtime extraordinaire pour Aſcole, comme on le voit par les grandes louanges qu'il luy donne aprés ſa mort: [& pour juſtifier le jugement qu'il en faiſoit, on peut voir ſon hiſtoire dans ſon titre propre.

Gratien oſta vers ce temps-ci divers privileges aux payens, avec l'autel de la Victoire qu'ils avoient dans le Senat meſme.]

ep. 21. p. 195. g. 'Les Senateurs payens luy adreſſerent ſur cela une requeſte: mais les Senateurs Chrétiens en dreſſerent une toute contraire, & la mirent entre les mains du Pape Damaſe, qui l'envoya à S. Ambroiſe pour la preſenter à Gratien. ART. XXXIV.

ARTICLE XXXIV.

Saint Ambroiſe eſt deputé par Valentinien II. à Maxime, avec qui il conclut la paix: Les Juthonges pillent la Rhecie.

L'AN DE JESUS CHRIST 383, DE S. AMBROISE 9.

[CETTE année fut une année de douleur pour S. Ambroiſe par la mort de Gratien. Ce prince eſtant repaſſé de l'Italie dans les Gaules ſur la fin de juin, pour s'oppoſer à Maxime, qui
V. Gratien c. 18. s'eſtoit fait declarer Empereur en Angleterre, "fut abandonné de ſes ſoldats, & tué pres de Lion le 25 de juillet ou d'aouſt. Nous
Ib. c. 19. avons marqué "autrepart les preuves de ſon amitié pour Saint Ambroiſe qu'il donna dans cette extremité meſme, & celle que S. Ambroiſe luy donna depuis de ſa tendreſſe & de ſa douleur.

On peut juger de l'étonnement où ſe trouva le jeune Valentinien ſon frere, qui n'avoit encore que 12 ou 13 ans, en apprenant cette nouvelle. Juſtine ſa mere, quelque ennemie qu'elle fuſt de S. Ambroiſe,]'mit ſon fils encore enfant entre ſes bras,]comme Amb. div. h. 2. p. 109. c, d.
pour dire qu'elle n'attendoit du ſecours que de luy dans ce danger.] S. Ambroiſe le receut & l'embraſſa. Il entreprit d'aller en ambaſſade pour luy vers [Maxime] ſon ennemi, 'quoique l'on ep. 56. p. 320. g.
fuſt à l'entrée de l'hiver, 'il crut eſtre obligé comme Eveſque de p. 319. m.
défendre la cauſe d'un pupille, '& d'arreſter les progrés de Maxime qui euſt auſſitoſt paſſé en Italie, s'il n'euſt eſté retenu. l.

'Valentinien avoit alors entre les mains le frere de Maxime, p. 320. k.
ſur lequel il pouvoit venger la mort de Gratien; mais il retint les mouvemens de ſa douleur, & meſme le renvoya avec honneur à Maxime, [peuteſtre avec S. Ambroiſe, ou lorſque ce Saint eut fait conclure la paix.] Pacatus parle de Marcellin frere de Pacat. p. 272.
Maxime, & il l'appelle la megere de la guerre civile.

'Saint Ambroiſe en arrivant à Mayence dans les Gaules, Amb. ep. 56 p. 320. g.
rencontra le Comte Victor, que Maxime avoit déja deputé à Valentinien pour luy demander la paix, 'mais afin de le tromper. Ruf. l. 2. c. 15 p. 259.

[a]S. Ambroiſe eſtant arrivé où eſtoit Maxime, fut appellé au [a] Amb. ep. 56. p. 319. i. k. l.
Conſeil, & y alla, quoique cela ne fuſt pas, dit-il, de la dignité epiſcopale; mais il crut devoir obeïr en cela à Maxime, qu'il conſideroit alors comme ſuperieur à Valentinien, pour qui il venoit demander la paix. 'Maxime luy dit que Valentinien de- p. 320. g.
voit le venir trouver comme ſon fils; mais le Saint luy répondit, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'un enfant allaſt paſſer les

Alpes durant la rigueur de l'hiver avec une femme veuve ; & qu'il ne pouvoit pas auſſi entreprendre ſans ſa mere un voyage tel que celui là, mais qu'au moins il ne pouvoit pas luy donner parole qu'il viendroit, n'ayant receu aucun ordre ſur cela, & ſa
h. commiſſion n'eſtant que pour traiter de la paix. 'Surquoi Maxime conclut qu'il falloit attendre quelle réponſe Victor apporteroit. En effet S. Ambroiſe fut retenu juſqu'au retour de Victor:
p.319.h. 'cette detention juſtifioit aſſez que le Saint ne s'eſtoit pas fort accommodé à la volonté de Maxime, & n'avoit pas cedé à ſa violence au prejudice des intereſts de Valentinien & de la paix qu'il eſtoit venu demander. Auſſi jamais on ne luy demanda aucun conte de cette legation.

[Bien loin de trahir ſa conſcience & les intereſts de ſon Prince
vit.p.82.83. pour plaire à Maxime,]'il le ſepara" meſme de la communion, Note 10. l'avertiſſant que s'il vouloit avoir Dieu favorable, il eſtoit obligé de faire penitence d'avoir repandu le ſang de ſon Prince, & encore d'un Prince innocent. [Ainſi ce fut peuteſtre à ſon imitation
Sulp.v.Mart.c. 23 p.108. que]'S. Martin, qui ne vint à la Cour de Maxime que lorſque ſon frere y eſtoit déja, refuſa longtemps de manger avec luy: neanmoins il le fit enfin.

Amb.ep.56.p. 320.b. 'Durant qu'on retenoit S. Ambroiſe dans les Gaules, Victor alla à Milan [trouver Valentinien.] On s'accorda pour la paix.
Ruf.l.2.c.15.p. 259. 'Valentinien la receut volontiers" par diſſimulation, dit Rufin, *ſimulans.* de la meſme maniere que Maxime la luy offroit; [quoique cette diſſimulation n'allaſt ſans doute du coſté de Valentinien qu'à ne ſe pas fier à Maxime, au lieu que celui-ci ne ſongeoit qu'à
Amb.ep.56.p. 320.b. amuſer l'autre juſques à ce qu'il fuſt en état de l'opprimer.]'On
h. ne voulut pas accorder à Victor que Valentinien iroit trouver Maxime.' Saint Ambroiſe eſtoit preſent quand Victor revint. [Autant qu'on en peut juger par l'evenement, les articles de la paix furent que Maxime ſeroit reconnu pour legitime Empereur des Gaules, de l'Eſpagne & de l'Angleterre, & que le jeune Valentinien demeureroit poſſeſſeur du reſte de l'Occident, c'eſt à dire de l'Italie, de l'Afrique, & de l'Illyrie occidentale, ce que Maxime accorda & aux ſollicitations de S. Ambroiſe," & à la V. Theodoſe I.5 14. crainte qu'il avoit de Theodoſe, qui armoit déja pour le venir attaquer.

On ne voit point en particulier ce que fit Saint Ambroiſe pour porter Maxime à la paix. Il faut neanmoins qu'il y ait agi bien
ep.14.p.208.k. puiſſamment, puiſque]'Maxime ſe plaignit depuis que c'eſtoit ſa
ep 56.p.319.320. deputation qui l'avoit empeſché de paſſer en Italie. 'Surquoi le

Saint luy dit à luy meſme, qu'il luy auroit volontiers bouché de ſon corps le paſſage des Alpes; & qu'il ne craindroit pas tous les reproches qu'il luy en pourroit faire. 'Mais comme Maxime pretendoit qu'il l'avoit joué & l'avoit trompé par de fauſſes promeſſes, [& qu'aprés l'avoir aſſuré que Valentinien le viendroit trouver,] 'il l'avoit luy meſme detourné de le faire, il ſe défend ſericuſement ſur ce point, en montrant qu'il ne le luy avoit jamais promis, & que ce n'eſtoit point luy qui avoit detourné Valentinien de ce voyage. p.319.l.m. p.320.g.h.

'Maxime faiſoit les meſmes reproches au Comte Bauton, 'mais S. Ambroiſe ſoutint que ce Comte ne l'avoit point trompé; & qu'il avoit ſeulement rendu à Valentinien les ſervices auſquels il ne pouvoit manquer ſans le trahir. [Il ſemble par là que Bauton ait eſté deputé à Maxime conjointement avec S. Ambroiſe.] p.319.l. p.320.g.

'Ce Bauton qui fut Conſul deux ans aprés, & dont S. Auguſtin prononça alors le panegyrique à Milan, [a] eſtoit un ſeigneur François, [V. Theodoſe I. 5 11.] celebre par ſon courage, par ſa fidelité, & par le mepris qu'il faiſoit des biens. Aug. lit. P. l. 3. c. 25. p. 131. 1 a. a Amb. ep. 56 p. 320. i. Zoſ. l. 4. p. 757. 758.

[S. Ambroiſe eut enfin la permiſſion de s'en retourner.] 'Il rencontra à Valence en Dauphiné de nouveaux ambaſſadeurs que Valentinien envoyoit à Maxime pour s'excuſer de l'aller trouver. 'En paſſant par les Alpes, il trouva tous les paſſages gardez par les ſoldats de l'un & de l'autre parti. [Il ne revint apparemment qu'au commencement de l'année ſuivante. Amb. ep. 56. p. 320. h. h.

NOTE 21. "Ce fut peut-eſtre au retour de ſon ambaſſade, 'que Bauton voyant les [Allemans] Juthonges ravager la Rhecie, pendant que les ſoldats Romains eſtoient occupez à garder les paſſages des Alpes contre Maxime, fit venir les Huns & les Alains pour leur faire la guerre. Ces peuples pillerent donc les terres des Allemans, juſque pres des frontieres des Gaules: Mais Maxime s'eſtant plaint qu'on les avoit ſuſcitez contre luy, Valentinien pour luy oſter tout pretexte de rompre la paix, fit retirer ces peuples au milieu de leurs victoires, en leur donnant de l'argent. 'Cela n'empeſcha pas neanmoins Maxime de ſe plaindre de cette deſcente des Huns; & pour rendre Bauton inutile à Valentinien en le luy rendant ſuſpect, 'il l'accuſa d'avoir voulu uſurper l'Empire ſous pretexte de défendre ſon prince. 'Les barbares [de l'Allemagne] vinrent piller la Rhecie, parcequ'elle avoit eſté cette année plus fertile qu'à l'ordinaire. i.k. p.319.l. p.319.l. ep.12.p.201.d.

ARTICLE XXXV.

Hiſtoire de Saint Anyſe de Theſſalonique.

L'AN DE JESUS CHRIST 384, DE S. AMBROISE 10.

[" SAint Aſcole de Theſſalonique mourut vers ce temps-ci.] V. ſon titre.

Amb.ep.21.p.228. l.m. S.Ambroiſe ſon ami intime meditoit actuellement ſur les grandes actions de cet Eveſque qu'il taſchoit d'avoir toujours dans l'eſprit, lorſqu'il apprit ſon paſſage de la terre au ciel; & il ſemble qu'il l'ait appris par quelque voie extraordinaire, & peuteſtre par une apparition du Saint meſme, qui ne voulut pas donner la peine à ſon ami de luy ſouhaiter inutilement une longue vie ſur la terre.

1. 'Les Prelats[de Macedoine]au nombre d'onze, & le Clergé de Theſſalonique, luy manderent encore depuis cette faſcheuſe nouvelle. p.229.f. 'Mais ils luy manderent en meſme temps l'election ep.21.p.230.c. d'Anyſe qui avoit eſté mis en ſa place. 'Anyſe meſme luy en écrit f [ep.21.p.230.b. vit. 'C'eſtoit le diſciple d'Aſcole. a Il avoit eſté elevé ſous ſa diſcia ep.21.p.230.b.c. pline, & s'eſtoit rendu l'imitateur de ſa pieté. b Il dit auſſibien que b d. luy à ſon pere & à ſa mere : Je ne vous ay point vus. Car il ne les « vit ni avec paſſion ni avec attache. Le deſir qu'il avoit de connoiſtre Dieu luy fit negliger la connoiſſance de ſes freres & de p.229.f. ſes proches. 'S. Aſcole ſe louoit ſouvent de l'aſſiſtance qu'il recevoit par ſon ſoin, par ſon travail, par ſes ſervices, comme s'il euſt déja prevu qu'il ſeroit ſon ſucceſſeur, & qu'il l'euſt voulu declarer pour tel aux autres. Il témoignoit aſſez par là qu'Anyſe arriveroit à cette dignité, non comme à une fonction qui luy fuſt nouvelle, mais comme à un emploi qu'il exerçoit depuis long-temps.

ep.21.p.230.f. 'En effet[des que S. Aſcole fut mort,]on ne douta pas meſme un moment de celui qu'on luy devoit donner pour ſucceſſeur, & on rendit ce témoignage ſi illuſtre à la vertu d'Anyſe, qu'il eſtoit ep.21.p.229.f. capable de ſoutenir le poids d'une ſucceſſion ſi difficile. 'Ce qui fait dire à S. Ambroiſe qu'Aſcole comme un nouvel Elie, avoit couvert Anyſe de ſon manteau au moment qu'il montoit au ciel, p.230.b. & l'avoit revétu des ornemens du ſacerdoce. 'Les Prelats[de Macedoine]& le Clergé de Theſſalonique qui l'avoient elevé p.229.f. ſur ce throne, 'firent ſon eloge dans leur lettre à Saint Ambroiſe; mais ce Saint ne fit qu'y reconnoiſtre ce qu'il connoiſſoit des ep.21.p.230.c. auparavant. 'Il ſavoit quel eſtoit le merite d'Anyſe, quoiqu'il ne

l'euſt jamais vu, ni receu aucune lettre de luy. Auſſi les réponſes qu'il fit tant aux Eveſques & aux Eccleſiaſtiques, qu'à Anyſe, ne ſont autre choſe qu'un eloge de luy & de ſon predeceſſeur. A la fin de la premiere, il ſouhaite à Anyſe les graces du Ciel, & prie Dieu de benir ſa foy, ſa ſainteté, & ſon application au travail. cp.21.p.230.d.

V. ſon titre § 13. &c. V. S. Damaſe § 13. Le Pape Damaſe "qui ſavoit quelle eſtoit ſa ſainteté, & combien il eſtoit rempli d'amour pour la juſtice, luy remit la connoiſſance de tout ce qui ſe paſſoit en ces quartiers là; c'eſt à dire qu'il luy donna le ſoin de juger en ſon nom les cauſes qui naiſtroient dans l'Illyrie orientale, "comme il l'avoit donné à Aſcole ſon predeceſſeur. [Sirice qui ſucceda à Damaſe "mort le 11 decembre de cette année,] fit la meſme choſe que luy; [2] & il ordonna dans une lettre portée par l'Eveſque Candidien, qui mourut apparemment avant que de l'avoir rendue, qu'on ne pourroit ordonner aucun Eveſque dans l'Illyrie [orientale] ſans le conſentement d'Anyſe. Coll.t.1.p.46. p.48.49. p.46. [2] p.45.

Il arriva enſuite beaucoup de troubles en cette province pour les ordinations; & ce deſordre alla ſi avant, que dans une ſeule Egliſe on en avoit ordonné juſqu'à trois: Ce qui faiſant douter au Pape ſi ſa lettre avoit eſté rendue à Anyſe, [qui ne s'eſtoit donc pas mélé de ces ordinations,] il luy mande dans une autre lettre, qu'eſtant animé par la ferveur du Saint Eſprit, il devoit veiller à arreſter ces deſordres, & faire luy meſme les ordinations, ou s'il ne le pouvoit, y envoyer des Eveſques qu'il en jugeroit capables, avec ſes lettres & ſon conſentement. Sirice eſtoit fort ſatisfait d'Anyſe lorſqu'il luy donna cette marque de ſa confiance, & Anyſe continua depuis à meriter l'eſtime & l'approbation du ſaint Siege. p.44. p.145.

Le Concile de Capoue tenu ſous Sirice, luy remit à luy & aux autres Eveſques de Macedoine, la deciſion de l'affaire de Bonoſe, comme nous verrons dans la ſuite. Le Pape Anaſtaſe donna à Anyſe le meſme ſoin que ſes predeceſſeurs. Innocent ayant eſté elevé au pontificat aprés Anaſtaſe, ne crut pas en devoir donner les premieres nouvelles à d'autres qu'à cet homme ſi excellent, & qui travailloit toujours ſi fidelement pour Dieu. Il luy confirma par la meſme lettre en des termes tres honorables la charge que ſes trois predeceſſeurs luy avoient donnée. cp.5.p.183.k. Coll.t.1.p.46. p.45. p.46.

Cet excellent vieillard, comme l'appelle Pallade, prit part à la défenſe de Saint Chryſoſtome, & écrivit au Pape Innocent pour l'aſſurer qu'il eſtoit reſolu de ſuivre ce que l'Egliſe Romaine avoit decerné pour ce Saint. Nous avons encore deux lettres Pall.dial.c.3.p. 26. Chry.ep.162.163. t.4.p.788.

 L'an de J. C. 384, de Saint Ambroiſe 10.

que S. Chryſoſtome luy écrivit pour le remercier, l'une adreſſée à luy en particulier, & l'autre à luy & aux autres Prelats de Macedoine. Bar. 406. 5 'Il vivoit encore en 406, [a] & c'eſtoit à luy que les Eveſques deputez de l'Occident pour S. Chryſoſtome, devoient premierement rendre leurs lettres. [Il mourut ſur la fin de la meſme année, ou au commencement de la ſuivante, "ſi ce fut en 407, V. S. Innocent note a. Coll. t. 1. p. 48 51. comme il y a bien de l'apparence,] 'que le Pape Innocent écrivit à Rufe ſon ſucceſſeur le 17e jour de juin. [Ainſi ſon epiſcopat aura duré 23 ans. Le martyrologe Romain met ſa feſte le 30 de decembre.] 'S. Leon qualifie Anyſe de ſainte memoire, & exhorte p. 145. Anaſtaſe l'un de ſes ſucceſſeurs d'eſtre auſſi ſon imitateur.

[a] Pall. dial. c. 4. p. 31.

ARTICLE XXXVI.

S. Ambroiſe défend de porter à manger ſur les tombeaux des Martyrs: S. Auguſtin vient à Milan, où Dieu le convertit par la charité & les ſermons de Saint Ambroiſe.

[SAINT Ambroiſe eut à combatre dans ſon Egliſe une ſuperſtition d'autant plus difficile à vaincre, qu'elle eſtoit repandue preſque partout, & qu'elle ſe défendoit par un pretexte Aug. conf. l. 6. c. 2. p. 48. 1. d. apparent de pieté.] 'Il s'eſtoit établi une coutume en divers endroits de l'Egliſe, de porter du pain, du vin, & des viandes ſur les ep. 64. p. 120. 1. d. 2. c. tombeaux des Martyrs, 'dans les lieux de prieres où l'on adminiſtroit les ſacremens, '& dans les cimetieres, ſous pretexte conf. l. 6. c. 2. p. 48. 2. a. d'honorer les Martyrs, & de ſoulager les morts. 'Mais quoiqu'il y euſt des perſonnes qui pratiquaſſent cette coutume avec ſobrieté, neanmoins ceux qui eſtoient ſujets à l'ivrognerie, en abuſoient étrangement; 'de ſorte que les lieux les plus ſaints eſtoient ep. 64. p. 120. 1. d. 2. c. profanez par des debauches honteuſes [a] & ſacrileges, auſſibien a 1. d. que criminelles, tant dans les jours les plus ſolennels que dans Amb. de jej. c. 17. t. 1. p. 538. 1. k. tous les autres. 'Ces miſerables ne croyoient pas pouvoir eſtre exaucez de Dieu à moins qu'ils n'euſſent bu juſques au ſoir ſur les tombeaux des Martyrs. O folie des hommes, s'écrie Saint Ambroiſe, qui prennent l'ivrognerie pour un ſacrifice, & qui s'imaginent gagner par leurs debauches la faveur des ſaints Martyrs, qui n'ont appris que par le jeûne à ſouffrir les tourPaul. car. 14. p. 6. 4. mens & le martyre. 'Approuvent-ils aprés leur mort ce qu'ils ont condanné durant leur vie? S. Pierre peut-il agréer qu'on faſſe ſur ſon tombeau des choſes ſi oppoſées à ſa doctrine? C'eſt ce que dit S. Paulin en deplorant ces abus, en gemiſſant de voir

L'an de J.C. 384, de Saint Ambroiſe 10.

le demon inſulter à J. C. & aux Saints par ces deſordres qui ſe commettoient dans l'Egliſe meſme.

'Saint Ambroiſe ne put donc ſouffrir une pratique ſujette à de ſi grands abus. Elle avoit trop de raport à la ſuperſtition des payens dans les funerailles, pour la tolerer. Il la défendit abſolument à toutes ſortes de perſonnes:'& elle s'abolit de meſme dans la plus grande partie de l'Italie & dans beaucoup d'autres provinces par l'exacte diſcipline & la correction ſevere des plus ſaints Eveſques.[On peut voir dans l'hiſtoire de S. Auguſtin ce que ce Saint fit depuis pour l'arracher de l'Afrique où elle s'eſtoit fort enracinée:]'Baronius confond cette coutume avec les agapes;[en quoy il paroiſt qu'il ſe trompe, puiſque Saint Auguſtin qui l'a combatue avec tant de zele,]'défend au contraire les agapes contre les Manichéens.

Aug.conf.l.6.c. 2.p.48.2.a.

ep.64.p.120.2.a.

Bar.v.Amb.p.16. 2.b.

Aug.in Fauſt.l. 20.c.20.t.6.p.355. 356.

V. Theodoſe l.5 23.

["Symmaque fut Prefet de Rome en cette année 384,]'& ce fut luy qui en cette qualité choiſit Saint Auguſtin pour aller enſeigner la rhetorique à Milan,'avant le Conſulat de Bauton, [qui eſt en l'an 385.]²L'Empereur Valentinien II.tenoit alors ſa Cour à Milan;[& il paroiſt qu'il l'y tint toujours depuis la mort de Gratien juſqu'à ce que Maxime entra en Italie l'an 388.

Aug.conf.l.5.c. 13.p.47.2.a.

lit. Per.l.3.c.27. p.130 2.d. a v. P.c.1.

'S. Auguſtin y eſtant arrivé, alla trouver Saint Ambroiſe, qui eſtoit des ce temps là illuſtre par toute la terre, & conſideré comme l'un des plus grands perſonnages de ſon ſiecle.'S. Auguſtin eſtoit alors engagé dans les folies des Manichéens, quoiqu'il euſt peu d'attache à leurs ſentimens;mais il ne pouvoit encore gouſter ceux de l'Egliſe Catholique.'S.Ambroiſe le receut neanmoins en pere, & témoigna ſe rejouir de ſa venue avec une charité digne d'unEveſque; de ſorte que S.Auguſtin commença à l'aimer, non pas d'abord comme un maiſtre de la verité, mais comme une perſonne qui avoit de l'affection pour luy.

c.10.11.p.46.47.

c.13.p.47.2.a.b.

'Il le regardoit comme un homme heureux ſelon le monde, le voyant ſi fort honoré des plus grandes puiſſances de la terre; & il n'y avoit que ſon celibat qui luy ſembloit difficile à ſupporter. Il ne pouvoit s'imaginer,comme ne l'ayant jamais eprouvé, quels eſtoient ſes combats contre les attaques de la vanité, quelles eſtoient les conſolations dont Dieu le favoriſoit dans les evenemens les plus faſcheux, & quelle eſtoit ſa joie lorſque ſon cœur ſe nourriſſoit du pain delicieux des Ecritures.

l.6.c.13.p.47.2.

'Il alloit l'ecouter avec grand ſoin comme pour eprouver ſi ſon eloquence répondoit à la reputation qu'il avoit acquiſe:'ce n'eſt pas qu'il ſe miſt en peine d'apprendre ce qu'il diſoit:Il vou-

l.5.c.13.p.47.b. c.14.p.47.2.c.

loit ſeulement juger de la maniere dont il s'exprimoit : Mais en s'appliquant à remarquer l'eloquence de ſes diſcours, il en reconnut peu à peu la force & la verité ; de ſorte que ne pouvant encore ſe determiner à rien, il reſolut neanmoins d'abandonner les Manichéens, & de demeurer catecumene dans l'Egliſe Catholique, juſqu'à ce qu'il euſt trouvé quelque choſe qui luy paruſt plus certain.

d|48.1.a.

l.6.c.1.p.48.1.b. a c. 'Ste Monique mere de S. Auguſtin vint enſuite à Milan, [a]où elle eſtoit ravie d'entendre Saint Ambroiſe. Elle l'aimoit & le reveroit comme un Ange de Dieu, à cauſe qu'il avoit mis S. Auguſtin dans l'état où il eſtoit alors. 'Et elle eſperoit que Dieu s'en ſerviroit pour le ſauver. 'Son reſpect pour luy fit qu'elle ſe rendit aiſément à l'ordre qu'il avoit donné, de ne point apporter de viandes aux tombeaux des Martyrs. 'Saint Ambroiſe de ſa part l'aimoit extremement à cauſe de ſa pieté extraordinaire ; & lorſqu'il voyoit S. Auguſtin, il ne pouvoit s'empeſcher de la louer, & de ſe rejouir avec luy de ce qu'il avoit une telle mere.

c.2.p.48.2.c.

a|1.d.

2.b.

c.2.p.48.2.b|c.3.p. 48.2.c. 'Mais il ne ſavoit pas quelles eſtoient les incertitudes dont l'eſprit d'Auguſtin ſe trouva enfin agité. [b]Ses grandes occupations empeſchoient Auguſtin de s'éclaircir avec luy ſur ſes doutes, comme il l'euſt bien deſiré, '& de conſulter ce grand Prelat, qui eſtoit comme l'oracle de Dieu, ſi ce n'eſtoit ſur quelque choſe qui ſe puſt expliquer en peu de mots. 'Neanmoins continuant toujours de l'aller entendre tous les dimanches, il ſe detrompoit peu à peu des erreurs des Manichéens, & des fauſſes impreſſions qu'il avoit auparavant contre la foy Catholique. 'Il apprenoit ſurtout de ſes diſcours de quelle maniere l'Egliſe expliquoit les endroits de l'ancien Teſtament qui luy paroiſſoient contenir de plus grandes abſurditez. 'En effet Dieu qui gouvernoit le cœur de ce ſaint Eveſque, luy faiſoit reſoudre les difficultez que les Manichéens avoient accoutumé de former contre la loy.

b c.3.p.48.2.c.

d.

d.

c.4.p.49.c.

v.P.c.1.

[Ainſi la lumiere crut peu à peu dans ſon ame, "& il fut enfin abſolument converti par cette voix miraculeuſe qui rompit tous ſes liens. Il receut quelque temps aprés le batteſme] à Milan 'dans la ſolennité de Paſque, par les mains de Saint Ambroiſe. 'Il ſe glorifie pluſieurs fois de ce que Dieu l'a delivré de l'erreur par ſa bouche, & luy a fait recevoir ſes ſacremens par ſon miniſtere : 'Il l'honoroit pour ce ſujet comme ſon pere : [c]Il l'appelloit ſon docteur. [d]Il ſe declaroit, s'il faut ainſi dire, ſon panegyriſte, comme de celui qui avoit cultivé ſon ame, qui y avoit jetté la ſemence de la foy, & qui l'avoit arroſée par ſes inſtructions ſalutaires ;

V. Saint Auguſtin 5 23, 24, 33, 46.

.9.c.6.p.65.2.d.

v.P.c.1.

ep.112.5 23.p.209.

1.b|nupt.l.1.c.35. p.351.1.d.

in Jul.l.1.c.1.p. 366.2.d.

c c.9.p.175..d.

d ep.112.5 23.p. 309.1.b.

Digitized by Google

ſalutaires, & il pratiquoit avec ſoin les choſes qu'il avoit appriſes de luy [Il fut battizé, comme nous croyons en 387: mais nous avons voulu mettre tout de ſuite ce qui le regarde.] v. P. c. 17.

ARTICLE XXXVII.

S. Ambroiſe empeſche le rétabliſſement de l'autel de la Victoire; refute Symmaque qui le demandoit.

V. Gratien 5 14. NOUS avons vu autrepart que Gratien avoit fait oſter l'autel de la Victoire qui eſtoit à Rome dans le Senat, & avoit privé les preſtres idolatres & les veſtales des droits & des revenus que les Empereurs payens leur avoient donnez. Symmaque s'eſtoit chargé d'une deputation au nom du Senat pour luy faire des remontrances ſur ce ſujet, & Gratien ne l'avoit pas ſeulement voulu entendre. Mais ce prince eſtant mort l'année ſuivante, Symmaque crut ſans doute que la foibleſſe de Valentinien, [qui ne pouvoit avoir que quatorze ans,] & qui avoit toujours Maxime à craindre, luy feroit accorder tout ce qu'il luy demanderoit. Bar. 384. 51.

Il fit donc faire un decret au nom du Senat, en forme de plainte, [a] mais ce ſemble en l'abſence des Senateurs Chrétiens, que les autres empeſcherent par violence d'aſſiſter à cette deliberation. Il dreſſa enſuite la relation des plaintes du Senat pour demander le rétabliſſement de ce que Gratien leur avoit oſté, & envoya cette relation à Valentinien, tant comme deputé des autres Senateurs, que comme Prefet de Rome, ce qui l'obligeoit de faire raport à l'Empereur de tout ce qui ſe paſſoit dans la ville. Il adreſſa ſa relation aux trois Empereurs, Valentinien, Theodoſe, & Arcade, ſelon la coutume des Romains. [b] Elle fut preſentée à Valentinien dans ſon Conſeil avant que perſonne euſt ſeulement oui dire que le Senat euſt rien demandé ſur ce ſujet; & cette ſurpriſe empeſcha les Eveſques de s'aſſembler pour s'y oppoſer, comme ils euſſent fait.

[a] Amb. in Sym. p. 196. b. [b] ep. 11. p. 195. g. [a] ep. 11. p. 195 g. in Sym. p. 196. b. Sym. l. 10. ep. 54. p. 449. [b] Amb. ep. 11. p. 195 g.

Mais dans le meſme moment que Saint Ambroiſe l'apprit, il dreſſa une requeſte, & la preſenta à Valentinien, pour empeſcher qu'il n'accordaſt rien aux payens. Il luy remontre que la demande qu'ils luy faiſoient, eſtoit infame pour un Chrétien, & tout à fait deraiſonnable; Que de rendre aux demons ce qui eſtoit ajugé au fiſc, c'eſtoit leur donner du ſien propre; Que l'ardeur meſme des payens pour leur fauſſe religion eſtoit l'e-

ep. 11. p. 198. c. ep. 11. p. 193. 194. p. 193. e. p. 194. a.

p.195.i. xemple du zele qu'il devoit avoir pour la veritable foy. 'Il le prie au moins de conſulter ſur cette affaire l'Empereur Theodoſe, qu'il appelle ſon pere, comme il avoit accoutumé de faire ſur
i.k. toutes celles qui eſtoient importantes: 'mais il luy proteſte que s'il conſent à la demande des payens, il pourra venir à l'Egliſe, mais qu'il n'y trouvera point d'Eveſque, ou qu'il n'y en trouvera
k que pour luy reſiſter, & rejetter ſes offrandes. 'Il demande auſſi à avoir une copie de la relation de Symmaque, tant pour y répondre, que pour l'envoyer à Theodoſe & en avoir ſon avis.

[Cette piece eſt parfaitement belle, egalement digne de la generoſité & de l'eſprit de S. Ambroiſe, & elle ſervit ſans doute beaucoup à fortifier Valentinien, & à luy inſpirer les excellentes réponſes qu'il fit. Car quoique la relation de Symmaque ait eſté preſentée avant que Saint Ambroiſe l'euſt ſceu, neanmoins il y a bien de l'apparence que l'affaire ne fut pas terminée à l'heure
ep.15.p.209.c. meſme.] Et il eſt certain que la requeſte de S. Ambroiſe fut lue dans le Conſeil, où eſtoient entre autres le Comte Bauton General de l'armée, & Rumoride qui avoit la meſme dignité, & qui avoit toujours eſté nourri dans la veneration des idoles. [On ne voit pas ſi expreſſément ſi Bauton eſtoit auſſi payen: mais Zoſime qui en parle fort avantageuſement, ne loue guere que des payens. Il fut d'autant plus difficile à Valentinien de ne point bleſſer ſa conſcience en cette rencontre, qu'outre ſon age & la
div.h.2.p.108.h. foibleſſe de ſon Empire,] 'tous ceux qui eſtoient dans ſon Conſeil, payens & meſme Chrétiens, opinoient à accorder la demande de Symmaque: [& c'eſt apparemment ce qui fait dire à S. Am-
ep.11.p.194.b. broiſe,] 'que ſi c'eſtoient des Chrétiens de nom qui le portoient à cela, quiconque eſtoit de cet avis ſacrifioit aux idoles.

p.195.k. 'Le jeune prince au contraire qui n'eſtoit encore qu'un enfant,
ep.12.p.198.c. 'mais que la vigueur de ſa foy rendoit homme parfait, [a] ne fit que
a ep.15.p.209.c. ce que la pieté demandoit de luy. [b] Semblable au jeune Daniel il
b div.h.2.p.108. h.i.k. fut le ſeul qui, animé de l'Eſprit de Dieu, reprocha aux Chrétiens leur laſche perfidie, & répondit avec fermeté aux payens. Comment oſez vous penſer, leur dit-il, que je ſois capable de « vous rendre ce qui vous a eſté oſté par la pieté de mon frere? Il « ajouta qu'une telle demande bleſſoit & la religion & le reſpect dû à ſon frere, à la pieté duquel il ne vouloit ceder en rien. Et comme ils le preſſoient par l'exemple de ſon pere, ſous le regne duquel perſonne ne leur avoit rien oſté; Vous louez mon pere, « leur répondit-il, de ce qu'il ne vous a rien oſté: je ne vous ay « rien oſté non plus. Mais mon pere vous a-t-il rendu quelque «

» choſe, pour me prouver par ſon exemple que je vous dois rendre » ce que vous me demandez. Enfin quand mon pere vous l'auroit » rendu, j'aimerois mieux imiter mon frere qui vous l'a oſté. Mon » pere a eſté Empereur: & mon frere ne l'a-t-il pas auſſi eſté? On » leur doit donc le meſme reſpect. L'Empire leur eſt à tous deux » egalement redevable. J'imiterai donc l'un & l'autre: je ne vous » rendrai point ce que mon pere n'a pu vous rendre, parceque » perſonne ne vous l'avoit oſté: & je maintiendrai ce que mon » frere a ordonné. Que Rome me demande toute autre grace » qu'elle voudra. Je luy dois ma naiſſance, & je la dois aimer com- » me ma mere: mais je dois preferablement obeïr à Dieu comme » à l'auteur de mon ſalut.

'Quoique Saint Ambroiſe n'apprehendaſt plus rien aprés cela pour la foy de Valentinien, il crut neanmoins que pour l'honneur & la ſureté de la verité, il devoit refuter la relation de Symmaque; & il le fit par une lettre adreſſée à Valentinien. 'Il veut que l'on juge de la verité par le fond des choſes, plutoſt que par l'eloquence, dont il laiſſe l'avantage à ſon adverſaire: '& neanmoins quelque grande que fuſt l'eloquence de Symmaque, 'car elle eſt auſſi extremement relevée par Prudence, [par Macrobe, & par d'autres;] [a]il n'oſa jamais rien repartir à cet excellent livre, comme l'appelle Paulin. [b]Il fut lu dans le Conſeil; & les Comtes meſmes qui y aſſiſtoient, donnerent les mains à ce que demandoit S. Ambroiſe.

ep.12.p.198.c. c.f vit.p.85.b. Prud.in Sym.l. 1.p.224. a Amb.vit.p.85. b. b ep.35.p.209.

NOTE 22. [Cela ſe paſſa, autant que nous en pouvons juger, "en l'an 384, & ſur la fin de l'année, aprés la moiſſon & la vendange,] 'puiſque S. Ambroiſe parle de la grande quantité de blé & de vin que cette année avoit rendu. 'Ennode de Pavie a fait cette epigramme ſur la diſpute de Symmaque & de S. Ambroiſe.

ep.12.p.207.c.d. c. Enn.car.142.p. 351.d.

C'eſt en vain que Symmaque adore la Victoire;
A ſon cher orateur elle enleve la gloire,
Paſſe au parti d'Ambroiſe, & nous apprend à tous
Combien ſon amitié vaut moins que ſon courroux.

'Prudence a depuis fait en vers la meſme choſe que S. Ambroiſe avoit faite en proſe.

Prud.in Sym.p. 207.

'Il ne faut pas omettre ici la reflexion de Baronius, que Dieu ſemble avoir voulu confondre la vanité que Symmaque tiroit de la fauſſe virginité de ſes Veſtales, par la honte qu'il eut du crime de l'une d'elles nommée Primigenie, de laquelle il fut contraint de pourſuivre la condannation & l'execution, 'comme il paroiſt par deux lettres qui nous en reſtent encore, l'une écrite au Pre-

Bar.384.55. Sym.l.9.ep.118. p.385.

ep.119.p.385. fet de Rome, à qui il dit que cette execution appartenoit, & l'autre à un autre officier, le Prefet ayant refuſé de s'en méler.

Bar.384.57. [1]Baronius croit que cela n'arriva qu'aprés la relation de Symmaque, dautant que S. Ambroiſe ne l'auroit pas oublié dans ſa réponſe, s'il l'euſt ſceu.

Sym.l.2.ep.36. p.78. [1]Symmaque fut encore obligé de ſe plaindre & de ſes veſtales & de ſes pontifes, de ce que les unes voulurent dedier une ſtatue à Pretextat l'un des ſupports du paganiſme, [2]mort [cette année meſme,] & de ce que les autres y conſentirent, quoique cela ne fuſt ni dans la bienſeance, ni autoriſé par la coutume. Il

Bar.382.5 50.51. s'y oppoſa autant qu'il put, [1]mais il paroiſt par les monumens qui nous en reſtent encore, que ſon oppoſition n'eut pas de lieu, & que Concordie l'une des veſtales fit elever cette ſtatue.

V. Theodoſe l.5 22.

ARTICLE XXXVIII.

Juſtine perſecute Saint Ambroiſe : Euthyme veut l'enlever, & eſt puni : Quel eſtoit Auxence.

L'AN DE JESUS CHRIST 385, DE S. AMBROISE 11.

[VALENTINIEN qui avoit rejetté l'année precedente les importunitez des payens avec un courage ſi Chrétien & ſi royal, s'acquit encore beaucoup d'eſtime par une loy d'indulgence & de bonté, [1]qu'il publia à Milan le 25 fevrier de cette année 385. [2]Car il paroiſt par cette loy qu'il avoit accoutumé d'ordonner tous les ans que l'on delivraſt à Paſque les priſonniers : Il en fit alors une ordonnance generale & perpetuelle, afin qu'il ne fuſt pas beſoin de la renouveller toujours. Il excepte neanmoins de cette indulgence, les ſacrileges, les adulteres, ceux qui eſtoient coupables de rapt, de malefices, d'empoiſonnement, de fauſſe monnoie, d'homicide, & de leze-majeſté, parceque le pardon qu'on leur euſt accordé, euſt eſté plus capable de troubler la joie de cette ſainte ſolennité que de l'augmenter.

Cod. Th. 9.t.38. l.8.p.277 Bar. 385 5 37.38. a Bar.385.5 37.

[Mais en meſme temps qu'il donnoit cette marque de pieté & de religion, il rendoit ſon nom odieux par la perſecution qu'il faiſoit à S. Ambroiſe : [1]car elle commença cette année des devant Paſque, & ne finit que bien avant dans la ſuivante. Ce n'eſt pas neanmoins proprement Valentinien qu'il faut accuſer de cette perſecution.] [2]Car elle n'eut point d'autre cauſe que la fureur d'une femme, mais d'une femme qui eſtoit Imperatrice & mere d'un Empereur, c'eſt à dire de Juſtine cette nouvelle Jezabel,

Aug.conf.l.9.c. 7.p.66.l.b.c. Gaud.pr.p.2.

NOTE 23.

comme un Saint de ce temps là ne craint point de l'appeller, qui eſtoit en meſme temps la ſectatrice & la protectrice de la perfidie Arienne. 'Elle avoit caché ſon venin durant la vie de Valentinien I. ſon mari, [a]connoiſſant aſſez le zele & la fermeté de ce prince. [b]Aprés ſa mort elle avoit fait divers efforts en faveur de l'Arianiſme, du vivant meſme de Gratien; mais ce prince eſtant mort, & la puiſſance de ſon fils affermie ce ſembloit par l'accord que Saint Ambroiſe meſme avoit fait avec Maxime, 'elle crut pouvoir abuſer de la jeuneſſe de ſon fils, & de l'autorité que la qualité de mere luy donnoit ſur ſon eſprit. Elle eſtoit appuyée par les dames de la Cour,]qui ſe ſuccedoient les unes aux autres pour faire la guerre à l'Egliſe, [peuteſtre en irritant le jeune prince contre le Saint.

Ruf. l. 2. c. 15. p. 259.
a Thdrt. l. 5. c. 13. p. 723. a.
b Bar. 386. § 14.
Ruf. p. 259[
Thdrt. p. 723. a. b.
Amb. ep. 14. p. 207. k.

Elle avoit eu pour inſtigateur ou pour miniſtre de ſes mauvais deſſeins, un nommé Auxence,]qui prenoit le titre d'Eveſque [parmi les Ariens.] Ils ne conſiſtoient qu'en un petit nombre d'officiers de la Cour, & en quelques Gots, qui n'avoient point d'autre egliſe que le chariot [de Juſtine.] Car quelquepart qu'allaſt cette femme, elle trainoit avec elle toute ſa bande: Mais il n'y avoit aucun habitant de la ville qui fuſt engagé dans cette ſecte. 'C'eſt pourquoi S. Ambroiſe dit à Auxence, que puiſqu'il ſe vantoit de la faveur de quelques étrangers, il s'en allaſt donc eſtre Eveſque aux pays de ceux qui le reconnoiſſoient pour tel.

div. h. 1. p. 101. a.
ep. 14. p. 206. c. d.
ep. 13. p. 204. h.

'Cet Auxence venoit de Scythie, où il portoit le nom de Mercurin. Mais il y avoit commis de ſi grands crimes, qu'en ſortant de ce pays il avoit voulu changer de nom [pour n'eſtre pas reconnu:] Et comme le nom d'Auxence eſtoit aimé par les Ariens de Milan à cauſe de leur ancien Eveſque, il prit 'ce nom pour les mieux tromper. Mais ce n'eſtoit qu'un meſme monſtre ſous ces deux noms differens. [Il y a quelque ſujet de croire que les Ariens l'avoient fait leur Eveſque aſſez peu aprés l'ordination de Saint Ambroiſe: 'quoique cela ne ſoit pas ſans difficulté.] Il preſchoit tous les jours, mais il ne perſuadoit perſonne; [ainſi il eſtoit obligé de chercher dans la puiſſance de Juſtine des moyens plus efficaces pour multiplier le nombre de ſes ſectateurs.]

div. h. 1. p. 102. a. b.

Notes 14. 15. f.

'Cette femme ne ceſſoit point de dreſſer au Saint toutes ſortes de pieges. Elle taſchoit de ſoulever le peuple contre luy, en leur offrant des preſens & des honneurs pour recompenſe. Elle promettoit la charge de Tribun & diverſes autres dignitez à quiconque pourroit le tirer de l'egliſe & le conduire en exil. Pluſieurs l'eſſayerent: mais par une protection viſible de Dieu,

vit. p. 80. 81.

aucun n'en put venir à bout, l'entrepriſe fut plus funeſte à un nommé Euthyme qu'à tous les autres. Cet homme ſe laiſſa tellement emporter à ſa paſſion, que pour réuſſir dans ſon deſſein il alla ſe loger auprés de l'egliſe, & fit proviſion d'un chariot pour enlever le Saint quand il en trouveroit l'occaſion. ["C'eſtoit au mois de mars de cette année 385.] Mais ce malheureux tomba luy meſme dans le piege qu'il tendoit. Car au bout d'un an le meſme jour qu'il croyoit pouvoir ſurprendre le Saint, il fut luy meſme arreſté, emmené de la meſme maiſon, & conduit ſur le meſme chariot en exil. Il reconnut alors le juſte jugement de Dieu, en ſe voyant traité comme il avoit voulu traiter Saint Ambroiſe. Ce charitable Prelat ne ſceut s'en venger qu'en le conſolant & en luy fourniſſant de l'argent & les autres choſes dont il avoit alors beſoin. Mais le triſte ſort de cet homme qui en reconnoiſſoit hautement la cauſe, ne put arreſter ni la fureur d'une femme, ni les folles entrepriſes des Ariens.

Not. 126.

ARTICLE XXXIX.

Juſtine taſche en vain d'obtenir pour les Ariens la baſilique Portienne, & puis la Neuve.

["VERS le meſme temps, ou peuteſtre un peu auparavant, lorſqu'on n'avoit pas encore pris le deſſein de bannir S. Ambroiſe,] ce Saint fut mandé au palais par l'Empereur qui vouloit luy enlever une baſilique, [pour la donner aux Ariens.]

Not. 127.

Amb. div. h. 1. p. 103. i.

'C'eſtoit la baſilique Portienne, hors des murs de la ville, que l'on demandoit alors. 'On traita cette affaire en plein Conſeil, devant les plus grands ſeigneurs de l'Empire. Mais tout l'eclat de la Cour ne put eblouir le Saint, ni ebranler ſa conſtance epiſcopale, ni luy faire rien relaſcher des droits de l'Egliſe. 'Il y a eu des Ariens, dit-il en expliquant le pſeaume 36, qui appuyez de l'autorité imperiale, s'imaginoient qu'on leur alloit livrer le temple du Seigneur : & ils menaçoient des plus cruels ſupplices [quiconque s'y oppoſeroit.] Mais à Dieu ne plaiſe qu'une ame conſacrée à ſon ſervice, craigne plus la rigueur des tourmens qu'elle n'aime les regles de la pieté. Non, la perfidie ne l'a pas ainſi emporté, parceque la foy luy a reſiſté genereuſement.

ep. 14. p. 205. d.

div. h. 1. p. 103. i.

in pſ. 36. t. 2. p. 690. k.

div. h. 1. p. 103. i.

'Cependant le peuple ſachant qu'il eſtoit au palais, y accourut en foule, & avec une telle impetuoſité, que rien n'eſtoit aſſez fort pour le ſoutenir. On envoya un Comte avec des ſoldats

pour les diſſiper ; mais ils s'offrirent tous à perdre la vie pour la foy. Ainſi l'on fut contraint de prier Saint Ambroiſe de vouloir appaiſer le peuple, & de luy donner parole que perſonne n'entreprendroit rien ſur la baſilique [que les Ariens demandoient.] k. 'Mais aprés meſme qu'il eut rendu ce ſervice à la Cour qui l'en avoit fort preſſé, on ne laiſſa pas de luy faire un crime de cette emeute du peuple. Il euſt eſté bien aiſe de diminuer ce pretexte qu'on prenoit de le rendre odieux, mais il ne le craignoit pas juſqu'à rien relaſcher de ſon devoir ; ſachant qu'il n'y avoit rien à craindre lorſqu'on fait tout pour J. C.

[On ne ſe ſoucia pas beaucoup de la parole qu'on avoit donnée à S. Ambroiſe pour appaiſer le peuple ; ou bien il faut dire que ce que nous venons de raporter ne s'eſt fait qu'aprés ce que nous allons dire, tiré de la lettre du Saint à Ste Marcelline ſa ſœur ; ce qui importe aſſez peu. Marcelline, comme nous avons dit autrepart, eſtoit à Rome, où ſa pieté ne luy permettoit point de demeurer indifferente à ce qui regardoit la religion.] 'C'eſt pourquoi dans toutes les lettres qu'elle écrivoit à S. Ambroiſe, elle s'informoit avec ſoin de l'état de l'Egliſe. [Le Saint luy avoit ſans doute mandé le trouble que l'on excitoit contre luy ; & c'eſt peuteſtre ce qui fut cauſe que] 'dans celle qu'il en receut le jeudi de devant le dimanche des Rameaux, [c'eſt à dire le troiſieme jour d'avril,] elle luy mandoit qu'elle eſtoit extremement inquietée par ſes ſonges. ep.14.p.205.d. d.e.

poſtridie. [C'eſtoit un preſage de ce qui devoit arriver :] 'Car des "le lendemain [qui eſtoit le vendredi 4 avril,] on commença à remuer des affaires qui cauſerent bien de l'agitation & du trouble. Juſque là les Ariens n'avoient demandé que la baſilique Portienne, qui eſtoit hors des murs : mais ce jour là on demanda à Saint Ambroiſe la Neuve, qui eſtoit dans la ville & plus grande que l'autre. ["C'eſt apparemment] 'l'egliſe des Apoſtres* baſtie pres de la porte Romaine, laquelle S. Ambroiſe avoit dediée vers ce temps-ci, & il y avoit mis des reliques des Apoſtres ; ce qui s'eſtoit fait avec une joie & une devotion extraordinaire de tout le monde : [& c'eſt ſans doute à cauſe de cela] 'que les plus anciens martyrologes marquent le 9 de may à Milan la feſte des Apoſtres S. Jean, S. André, & S. Thomas, dans la baſilique "de la porte Romaine. 'Nous avons encore quelques vers qui parlent de la fondation & de la dedicace de cette egliſe par S. Ambroiſe, & du corps de Saint Nazaire qu'il y tranſporta vers l'an 395. Serene [niece de Theodoſe I, &] femme de Stilicon, y fit faire d. ep.54.p.315.1]v. p.87.a.i. Boll.9.may,p. 364 a] Florent.p. 317.318. Enn.u.p.87.

Nota 28. **in Romanâ.* *ad portam.*

auſſi quelques ornemens. Elle eſtoit baſtie en forme de croix.

Amb.ep.14.p. 205.d. 'Des Conſeillers d'Etat vinrent donc trouver Saint Ambroiſe pour luy demander qu'il livraſt cette baſilique neuve, & qu'il euſt ſoin d'empeſcher que le peuple ne fiſt aucun trouble. Il répondit ſelon l'obligation de ſon rang, qu'un Eveſque ne peut pas livrer le temple de Dieu. [Il raporte autrepart plus amplement ce qui arriva ſoit en cette rencontre, ſoit en quelque autre où on luy fit la meſme demande.] 'On vint, dit-il, luy ordonner de la part de l'Empereur de livrer une baſilique : à quoy il répondit qu'il n'eſtoit permis ni à luy de la livrer, ni à l'Empereur de la prendre; que ſi l'autorité imperiale ne luy donnoit aucun droit ſur la maiſon d'un particulier, il pouvoit encore moins legitimement s'emparer de celle de Dieu. On luy dit que tout eſtoit permis à l'Empereur, puiſque tout eſtoit à luy. Mais le Saint repliqua que l'autorité de l'Empereur ne s'étendoit pas juſque ſur ce qui appartenoit à Dieu; qu'un Prince ne pouvoit mieux prolonger ſon regne que par une humble ſoumiſſion au Tres-haut; qu'il eſtoit écrit: Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, & à Ceſar ce qui eſt à Ceſar; que les palais appartenoient à l'Empereur, mais que les egliſes eſtoient à l'Eveſque; que le Prince eſtoit le maiſtre des murs & des edifices publics: mais qu'il ne pouvoit pas diſpoſer de meſme de ceux qui ſont conſacrez à Dieu. On vint encore dire à S. Ambroiſe de la part de la Cour, que l'Empereur devoit auſſi avoir une baſilique. Il ne vous eſt pas permis de l'avoir, luy fit dire ce Saint: Qu'y a-t-il de commun entre vous & une adultere? Car celle là eſt une adultere, qui n'eſt pas legitimement unie à J.C. [Voilà la réponſe que S. Ambroiſe fit à ceux qui luy vinrent demander la baſilique neuve pour l'Empereur.

p.205.e. 'Le lendemain [qui eſtoit le ſamedi 5e d'avril,] "le peuple confirma dans l'egliſe par ſes acclamations [tout ce que le Saint avoit fait.] Le Prefet [du Pretoire] vint à l'aſſemblée, & commença à conſeiller [le Saint] de ceder au moins la baſilique Portienne, mais cela fut rejetté par les cris du peuple. [Ainſi il fut obligé de ſe retirer en diſant qu'il en feroit ſon raport à l'Empereur.]

acclamatum eſt.

Cod.Th.chr.p. 114. 'C'eſtoit Neotere ſelon le Code qui eſtoit en ce temps-ci Prefet du Pretoire.

ART. XL.

ARTICLE XL.

De ce qui arriva le dimanche des Rameaux touchant la baſilique Portienne.

LE lendemain qui eſtoit le dimanche,[a]dans les ſaints jours de la derniere ſemaine,[b]auquel on donnoit le ſymbole aux *Competens*;[c]c'eſt à dire le dimanche des Rameaux, qui ſelon le calcul de Bucherius eſtoit cette année le 6 d'avril.[d]En ce jour, dis-je, Saint Ambroiſe aprés les lectures & le ſermon, ayant renvoyé les catecumenes, donnoit le ſymbole aux Competens, [c'eſt à dire qu'il l'apprenoit & l'expliquoit à ceux qui eſtoient admis au batteſme, & qui le devoient recevoir le ſamedi ſuivant, dans la nuit de Paſque.]

[a] Amb. ep. 14 p. 205. c.
[b] a f.
[c] b e.
[d] c Bar. 387. § 18] Mabi. muſ p. 203.
[d] Amb. ep. 14. p. 205. c.

'Durant qu'il eſtoit occupé à cette fonction, on luy vint raporter que l'on avoit envoyé du palais "des Dizeniers à la baſilique Portienne, où ils mettoient des tentures qu'ils avoient apportées; & que ſur ce bruit une partie du peuple [Catholique] y alloit [pour s'y oppoſer à eux.] Il continua neanmoins ce qu'il avoit à faire, & commença la Meſſe, [c'eſt à dire ce qui regarde particulierement l'oblation du ſacrifice.] Durant qu'il offroit, on luy vint dire que le peuple s'eſtoit ſaiſi d'un nommé Caſtule qu'il avoit rencontré en paſſant dans la place, & que les Ariens diſoient eſtre un de leurs Preſtres. Le Saint commença à pleurer amerement, & à prier Dieu au milieu de l'oblation de ne pas permettre qu'on repandit le ſang de qui que ce ſoit pour la cauſe de l'Egliſe; proteſtant que [s'il devoit y en avoir de repandu,] il eſtoit preſt à donner le ſien non ſeulement pour le ſalut de ſon peuple, mais meſme pour ces impies. Enfin il y envoya promtement des Preſtres & des Diacres, & ſauva ainſi cet homme.

Decanos.

c f.

On decerna auſſitoſt de tres rigoureuſes peines contre tout le corps des marchands. Ainſi dans les ſaints jours de la derniere ſemaine [du Careſme,] dans leſquels on avoit accoutumé de relaſcher "ceux qui eſtoient priſonniers pour dettes, [& où Valentinien avoit ordonné environ ſix ſemaines auparavant de delivrer tous les priſonniers,] l'on n'entendoit que le bruit des chaines dont on chargoit les innocens, pour les obliger à payer dans trois jours deux cents livres d'or. 'Il y en eut qui répondirent qu'ils en payeroient une fois autant, ſi l'on vouloit, pourvu qu'ils conſervaſſent leur foy.

debitorum vincula

f.

f 206. a.

'Non ſeulement les priſons eſtoient pleines de marchands; p. 206. a.

L'an de J.C. 385, de Saint Ambroiſe 11.

mais on défendit encore à tous les officiers de juſtice, c'eſt à dire aux" greffiers, ſergens, & huiſſiers de divers tribunaux, *de ſortir de leurs maiſons [ſans doute pour ſe trouver à l'office de l'Egliſe.] Le pretexte eſtoit d'empeſcher qu'ils ne ſe mélaſſent de la ſedition; [& la veritable raiſon, parcequ'ils eſtoient pour Saint

memoriales, agentes in rebus, apparitores.

** à proceſſu.*

a. Ambroiſe.] 'On menaçoit auſſi les perſonnes de qualité des plus mauvais traitemens, s'ils ne donnoient la baſilique. Enfin la perſecution eſtoit tout à fait échaufée; &" ſi les Ariens euſſent oſé ſortir du palais, ils euſſent apparemment fait de grands deſordres.

ſi aperuiſſent portam.

a,b. 'Les Comtes & les Tribuns allerent trouver S. Ambroiſe pour le ſommer tout de nouveau de livrer promtement la baſilique. Ils luy dirent que l'Empereur ne faiſoit en cela qu'uſer de ſon droit, puiſqu'il eſtoit maiſtre abſolu de toutes choſes. Le Saint répondit que ſi on ne luy euſt demandé que ce qui luy appartenoit en propre, comme ſes terres, ſon argent, ou quelque autre choſe ſemblable, il n'auroit fait aucune reſiſtance, quoique tous ſes biens fuſſent l'heritage des pauvres, [à qui il les avoit donnez:] mais il declara que ce qui eſtoit à Dieu n'eſtoit point ſujet à l'autorité imperiale. Si vous voulez mon patrimoine, leur dit-il; emparez vous-en. Si vous voulez vous ſaiſir de moy, j'irai me livrer à vous. Voulez vous me mettre dans les fers, ou me donner la mort? vous ne ferez en cela que ſeconder mon deſir. Je ne me ferai point environner par des troupes de peuples pour me ſervir comme de rempar. Je n'irai point embraſſer l'autel pour demander la vie. Au contraire je m'immolerai avec joie pour les ſaints autels. « « « « « « « « « « « «

Ibid. 'Le Saint fut ſaiſi de frayeur lorſqu'il ſceut qu'on avoit envoyé des hommes armez pour s'emparer de la baſilique. Il craignoit que la reſiſtance que les Catholiques feroient pour la défendre, ne fuſt l'occaſion de quelque meurtre capable de mettre enſuite toute la ville en combuſtion. Il demandoit à Dieu de ne pas ſurvivre à la ruine d'une ſi grande ville, & peut-eſtre de toute l'Italie. Il apprehendoit mortellement qu'on puſt l'accuſer avec la moindre apparence d'avoir donné occaſion à quelque effuſion de ſang. Il preſentoit ſa teſte à couper [pour detourner s'il euſt pu par ſa mort les maux qu'il craignoit.] Il y avoit là quelques Tribuns Gots auſquels le Saint adreſſa ces paroles: N'avez vous donc eſté receus ſur les terres des Romains que pour eſtre des perturbateurs publics? De quel coſté tournerez vous aprés avoir ruiné ces lieux-ci? « « « « « «

c. 'On vouloit qu'il calmaſt le peuple; mais il répondit qu'il depen-

doit de luy de ne le point ſoulever, mais que Dieu ſeul pouvoit l'appaiſer: que s'ils le croyoient auteur de cette emotion populaire, il falloit ou luy en faire porter la punition ſur l'heure, ou l'emmener dans quelque deſert. Aprés cette réponſe ils ſe retirerent. Pour luy il paſſa tout le jour dans cette ancienne baſilique où il eſtoit. Le ſoir il s'en alla coucher chez luy, afin que ſi on vouloit l'emmener en exil on le trouvaſt tout preſt. [Nous ne voyons point davantage ce qui arriva de la baſilique Portienne. Il y a apparence que les ſoldats qu'on y avoit envoyez, trouvant que le peuple y eſtoit le plus fort, ſe retirerent avec leurs tentures.]

ARTICLE XLI.

De ce qui ſe paſſa le mécredi touchant la baſilique neuve.

Not. 29. ["ON ne dit point qu'il ſe ſoit rien fait les deux jours ſuivans.] 'Mais le mécredi [9 d'avril,] S. Ambroiſe ne fut pas plutoſt ſorti de ſon logis, 'qui eſtoit ce ſemble auprés de la baſilique neuve, 'que cette baſilique fut inveſtie & occupée par des ſoldats avant meſme que le jour paruſt. 'On y apporta auſſi des tentures du palais [pour l'orner, afin qu'Auxence y puſt celebrer l'office. Lorſque le bruit s'en fut repandu,] 'les Catholiques furent ſaiſis de douleur, craignant que l'Egliſe de Dieu ne fuſt livrée [aux heretiques. Mais cette crainte les rendant plus courageux,] ils accoururent en ſi grand nombre, 'que la baſilique neuve en fut toute remplie; & jamais les Catholiques lorſqu'ils eſtoient les plus libres, n'avoient paru ſi nombreux. Ils demandoient un Lecteur [pour leur lire l'Ecriture.]

Amb. ep. 14. p. 207
p. 208 k.
p. 206. c.
p. 208. i.
g.
p. 206. d.

'Saint Ambroiſe [faiſoit cependant l'office dans l'ancienne egliſe, où il] connut par le gemiſſement du peuple, que la baſilique [neuve] eſtoit environnée de ſoldats. 'On crut voir alors l'accompliſſement de ces paroles du pſeaume: Seigneur, les nations ſont venues dans voſtre heritage; & ce qui ſuit dans le meſme pſeaume, que l'on avoit lu ce meſme matin. 'Le Saint ne put faire autre choſe que témoigner librement ſa douleur par ſes gemiſſemens, '& commander que les ſoldats fuſſent ſeparez de la communion, [s'ils ne ſe retiroient.]

d.
p. 207. m.
p. 208. i.
p. 206. d.

'Durant les leçons, [a] qui eſtoient du livre de Job, deſtiné pour la lecture de ce jour là, [b] on luy vint dire que la baſilique neuve eſtoit pleine de peuple. 'Et il y avoit à craindre que l'on ne viſt l'egliſe remplie de tumulte, & peuteſtre de meurtres. Mais Dieu meſme ſans ſe ſervir de l'entremiſe de perſonne, ſe mit au

p. 206. d.
a c. b d.
p. 208 g.

p.206.d.e. milieu & arreſta les ſoldats armez. Car ceux qui avoient inveſti la baſilique, ayant appris que le Saint avoit ordonné qu'on les ſeparaſt de la communion, vinrent auſſitoſt à l'egliſe où il tenoit ſon aſſemblée. Leur vue inopinée jetta le trouble parmi les femmes. Une d'entre elles s'enfuit avec precipitation. Cependant les ſoldats taſchoient de les calmer en leur proteſtant qu'ils venoient pour prier & non pour combatre. p.208.g. Ainſi S. Ambroiſe ſe trouva avoir pour défenſeurs ceux meſmes qu'il regardoit comme ſes adverſaires & ſes ennemis.

p.206.e. On pretend qu'ils avoient fait dire à l'Empereur qu'il pouvoit ſortir ſans crainte; & que s'il luy plaiſoit de venir à l'aſſemblée des Catholiques, ils eſtoient tout preſts pour l'accompagner; p.208.h. ſinon qu'ils iroient à l'aſſemblée d'Ambroiſe. Les ſeigneurs s'efforçoient auſſi d'adoucir l'eſprit de ce prince par leurs prieres, p.206.d. & de le rendre favorable aux Catholiques. De ſorte que les p.208.k.l. Ariens ſe trouvant trop foibles, aucun d'eux n'oſoit ſortir. Il paroiſt neanmoins qu'une partie des ſoldats demeura autour de la baſilique [neuve] pour en garder les entrées.

p.206.e. Durant ce tumulte, le peuple qui eſtoit dans l'autre egliſe avec Saint Ambroiſe, dit quelques paroles egalement pleines de f. moderation & de generoſité, ou plutoſt le S. Eſprit les diſoit par eux. Nous prions, Seigneur, s'écrioient-ils en s'adreſſant à l'Empereur, nous prions; nous ne combatons point. Nous ne craignons pas, mais nous prions. Qu'eſt-ce que des Chrétiens, dit Saint Ambroiſe, pouvoient dire de plus excellent & de plus grand? Rien n'eſt plus digne d'eux que de ſouhaiter la tranquillité & la paix, & neanmoins de ne point abandonner la foy & la verité, meſme au peril de la vie.

c. Le peuple ſouhaitoit fort que le Saint allaſt à la baſilique [neuve,] où l'on diſoit que ceux qui eſtoient aſſemblez demandoient inſtamment ſa preſence. p.208.i. Beaucoup de perſonnes luy conſeilloient de le faire; mais il ne le voulut pas, & il répondit que comme il ne pouvoit pas livrer la baſilique, auſſi il ne devoit pas combatre.

p.206.e.f. Il fit enſuite un diſcours au peuple au ſujet du livre de Job p.207.a. qu'on avoit lu. On y voit ſon deſir pour le martyre, que Dieu, dit-il, ne luy accordoit peuteſtre pas encore, parcequ'il ne l'en h.i.k. jugeoit pas capable. Il y parle auſſi tres fortement contre les femmes qui perſecutoient l'Egliſe en ſa perſonne; & il eſt bien aiſé d'appliquer à l'Imperatrice ce qu'il dit avec autant de liberté que de verité, de la femme de Job, d'Eve, de Jezabel, & d'Herodiade.

'Durant qu'il preſchoit, on luy dit que l'on avoit oſté de la ba- ‖208.i.
ſilique[neuve]les tentures de l'Empereur, que la baſilique eſtoit
toute pleine de monde qui demandoit qu'il y vinſt. Il ne voulut
pas neanmoins y aller, & il y envoya ſeulement des Preſtres,
'ajoutant qu'il eſperoit en J. C. que l'Empereur meſme ſeroit p.208.i.
pour eux.'Il continua enſuite ſon diſcours, pour rendre graces à p.207.208.
Dieu de la paix qu'il rendoit à l'Egliſe;'car il croyoit en effet p.208.h.
que l'Empereur ſe fuſt laiſſé flechir aux prieres des ſoldats, des
ſeigneurs,& de tout le peuple.

notarium. 'Cependant on vint dire à Saint Ambroiſe qu'il y avoit là"un k.
ſecretaire envoyé de la part de l'Empereur, pour luy ſignifier
ſes ordres. Le Saint ſe mit un peu à l'écart pour les recevoir.
» Comment avez vous oſé entreprendre, luy dit ce ſecretaire,
» de vous oppoſer à l'ordre de l'Empereur? Je ne ſçay,répondit le
» Saint,de quel ordre vous me parlez,ni quelle eſt cette temerité
» qu'on trouve dans ma conduite.Pourquoi,repartit le ſecretaire,
» avez vous envoyé des Preſtres à la baſilique? L'Empereur veut
» ſavoir ſi vous pretendez vous eriger en tyran, afin de prendre
» ſes meſures contre vous. Saint Ambroiſe luy rendit raiſon de
» ſon procedé avec beaucoup de douceur;& il ajouta:'Si cette ma- i.
» niere d'agir vous ſemble eſtre une tyrannie, les armes dont je
» me ſers ſont au nom de J.C. Tout mon pouvoir eſt de vous pre-
» ſenter mon corps.Si on me juge un tyran, pourquoi differe-t-on
» à me punir de mort?'Il eſt vray que nous avons une tyrannie k.
» aſſez particuliere. La tyrannie d'un Eveſque conſiſte dans ſa
» foibleſſe. Valentinien que Dieu laiſſe ſans adverſaire, devroit
» prendre garde de s'attirer quelque tyran[veritable.]Ce n'eſt
1. » pas la penſée de Maxime[que je ſois le tyran de Valentinien,
» luy qui ſe plaint que je l'ay empeſché par mon ambaſſade de
» paſſer en Italie. Les Eveſques ne ſe ſont jamais erigez en tyrans:
» mais ils ont ſouvent beaucoup ſouffert de la part des tyrans.

'Tout le reſte du jour ſe paſſa dans la triſteſſe[ſans rien qui k.
ſoit digne d'eſtre remarqué,[ſinon que les enfans pour ſe mo-
quer[des Ariens,]dechirerent les tentures de l'Empereur.

'S. Ambroiſe ne put retourner[le ſoir]en ſon logis, parcequ'il k.
eſtoit tout environné de ſoldats qui gardoient la baſilique[neu-
ve, auprés de laquelle il eſt aiſé qu'il euſt fait baſtir la maiſon
où il demeuroit alors.]'Au lieu donc d'aller chez luy, il paſſa la k.
nuit à chanter des pſeaumes avec ſes freres,[c'eſt à dire avec ſes

1. Cet endroit ſeul ſuffiroit pour montrer que la perſecution de S. Ambroiſe par Juſtine, n'eſt pas arrivée avant la mort de Gratien, comme quelques anciens l'ont écrit.

Eccleſiaſtiques, dans la petite baſilique de l'egliſe. Il n'eſt pas extraordinaire dans les grandes abbayes d'y voir une petite egliſe outre la grande ; & celle-ci pouvoit eſtre la chapelle du battiſtere.]

ARTICLE XLII.

Dieu arreſte la perſecution : Hiſtoire de l'eunuque Calligone.

Amb.ep.14 p. 208. k.l. 'LE jour ſuivant" eſtoit celui auquel J. C. s'eſt livré pour nous, & auquel l'Egliſe remet la penitence ; [d'où vient que nous 10 d'avril.

k.l. l'appellons le jeudi abſolu.]'Ce jour donc on lut ſelon la coutume le livre de Jonas ; enſuite duquel S. Ambroiſe commença ſon ſermon par ces paroles : On vient mes freres, de lire un livre, « où Dieu a prophetizé que les pecheurs reviendroient un jour à « luy par la penitence : & chacun crut que ce qu'il diſoit alloit «

l.m. effectivement arriver. [Cela ſe trouva veritable.]'Car aprés que S. Ambroiſe eut encore dit quelques paroles, on vint dire que l'Empereur avoit ordonné qu'on fiſt retirer les ſoldats de la baſilique [neuve,] & qu'on rendiſt aux marchands ce qu'on leur avoit fait payer des taxes auſquelles on les avoit condannez. Tout le peuple fut tranſporté de joie à cette nouvelle. Les ſoldats s'empreſſoient de la repandre. On voyoit tout le monde aller baiſer l'autel pour marque de cette paix qu'on leur annonçoit.

m. 'Voilà où la perſecution ſe termina pour lors : mais Saint Ambroiſe craignoit avec raiſon qu'elle ne recommençaſt bientoſt

p.109.a. avec plus de violence.'Car comme les ſeigneurs de la Cour prioient Valentinien avec inſtance de venir à l'egliſe [avec les Catholiques,] ajoutant que c'eſtoient les ſoldats qui le ſouhaitoient ; & qu'ils l'en ſupplioient de leur part : Vraiment, dit-il, « je penſe que ſi Ambroiſe vous le commande, vous me livrerez à «

p.108.m. ſa diſcretion. Cette parole fit trembler tout le monde ;'& S. « Ambroiſe jugea aiſément de là ce qu'il pouvoit attendre d'un prince qui ne le regardoit que comme ſon ennemi declaré.

p.109.a. 'Ces mauvais ſentimens luy eſtoient inſpirez par des perſonnes qui eſtoient bien aiſes de l'animer contre le Saint. [Outre

a. l'Imperatrice & ſes dames,] 'Calligone grand Chambellan, [& par conſequent premier eunuque,] eut l'effronterie de faire dire ces paroles au Saint. Quoy, vous mepriſez Valentinien de mon « vivant ? Je vous couperai la teſte. Le Saint ſans s'étonner luy ré- « pondit : Dieu vous permettre d'executer vos menaces : je ſouf- «

» frirai ce qu'il convient à un Eveſque d'endurer ; & vous ferez » une action digne d'un eunuque.

[S. Ambroiſe finit ici la relation qu'il envoya à ſa ſœur. Mais S. Auguſtin nous apprend que cet eunuque porta enfin la peine de ſon inſolence, & eprouva le ſupplice dont il avoit menacé le Saint,]'ayant eu la teſte tranchée pour un crime dont il ſembloit que ſa qualité d'eunuque le rendoit incapable. Aug. in Jul. l. 6. c. 14. p. 439. t. c.

[C'eſt de luy apparemment que parle S. Ambroiſe dans ſon livre ſur Joſeph ; & quelque obſcur que ſoit cet endroit, parce-qu'il ne s'eſt pas mis en peine d'éclaircir une choſe connue de tous ceux à qui il parloit, & qu'il y méle une hiſtoire de ſon temps avec le ſens allegorique & litteral du Patriarche Joſeph, il paroiſt neanmoins que ſous le nom des eunuques de Pharaon, & de Doeg miniſtre de Saül,'il décrit un Syrien chef des eunuques,[a]&grand maiſtre d'hoſtel, qui eſtant ennemi de J.C.[comme Arien,]'ſe rendoit delateur contre le Pontife du Seigneur, aigriſſant contre luy l'eſprit du prince par ſes menſonges,'& le portant à perſecuter celui qu'il ne connoiſſoit pas, & qu'il favoriſa depuis lorſqu'il le connut. Amb. de Joſ. c. 7. p. 381. d. [a] c. d. e.

'On y voit que cet eunuque ſe confiant ſur ſa grandeur, menaçoit les autres, ſans prendre garde au dernier ſupplice qu'il alloit luy meſme ſouffrir.'L'injure qu'il faiſoit à l'Egliſe, toucha vivement S. Ambroiſe,& arracha de ſa bouche un diſcours tres vehement contre luy,dont il ne voulut pas depuis ſe reſſouvenir: 'mais il luy predit deſlors que le prince, de la confiance duquel il s'elevoit ſi fort,luy feroit trancher la teſte,& laiſſeroit manger ſon corps aux oiſeaux,'marquant ſur cela l'eunuque à qui Joſeph predit qu'il ſeroit pendu.'Cet homme enflé par le faſte de ſa puiſſance, & enivré de ſon bonheur imaginaire,avoit les oreilles trop bouchées pour ecouter cet oracle. Il en eprouva pourtant la verité, & eut recours ; mais un peu trop tard, à l'interceſſion de celui qu'il avoit mepriſé.'Il ſemble que ç'ait eſté deux ans aprés,[& ainſi en 387, vers le meſme temps que S. Auguſtin fut battizé : ce qui s'accorderoit moins, ſi l'on mettoit la lettre 14 l'année ſuivante, comme quelques uns ont fait. c. c. 6. p. 380. a. c. 7. p. 383. c. a.

Voilà ce que nous trouvons pour cette année, de la perſecution de S. Ambroiſe : nous en verrons les ſuites & la fin ſur l'année ſuivante.

V. ſon titre. Ce fut apparemment cette année que'S. Vigile fut fait Eveſque de Trente.]Il pria peu de temps aprés S. Ambroiſe de luy donner quelques regles pour exercer ſon miniſtere : Et le Saint luy écrivit ſur ce ſujet l'epiſtre 23. ep. 23. p. 231. l.

ARTICLE XLIII.

Generoſité de Benevole: Loy de Valentinien pour le Concile de Rimini.

L'AN DE JESUS CHRIST 386, DE S. AMBROISE 12.

[L'OPPOSITION que Juſtine avoit trouvée à ſes volontez dans la generoſité de S. Ambroiſe & de ſon peuple, n'avoit fait que l'irriter.] Elle commença à troubler tout de nouveau le repos & la tranquillité des Egliſes, & à menacer les Eveſques de les bannir de leurs ſieges, s'ils ne rétabliſſoient les decrets du Concile de Rimini. Son deſſein dans cette guerre eſtoit d'abatre Ambroiſe ce mur & cette tour tres forte de l'Egliſe. Pour ſe faire une premiere entrée dans l'Egliſe & l'opprimer, elle taſchoit de le fatiguer par ſes menaces, par les terreurs, & par toutes ſortes d'attaques. Mais ſi comme une ſeconde Jezabel elle le combatoit à main armée, Ambroiſe rempli de force & de grace comme un autre Elie, eſtoit incapable de luy ceder. Elle alloit dans les Egliſes ſemer ſes diſcours [pernicieux,] faire beaucoup de bruit, irriter les peuples, & les animer à la diſcorde. Elle regardoit comme une injure de ce que les choſes ne luy réuſſiſſoient pas comme elle l'auroit voulu. C'eſtoit le ſujet de ſes plaintes auprés de ſon fils. Auſſi elle l'excita de telle ſorte à venger l'affront qu'elle pretendoit avoir receu, qu'il reſolut de s'en faire raiſon à force ouverte, [& fit toutes les autres choſes que nous allons voir dans cette année.]

Ruf.l.2.c.15.p. 259.

c.16.p.259.

L'Empereur voulut donc faire des ordonnances contre la foy des SS. Peres. Il donna ſes ordres pour les dreſſer à Benevole [1 donc la charge avoit quelque raport à nos Secretaires d'Etat.] 1.

Soz.l.7.c.13.p. 720.d.

Sozomene dit qu'il avoit l'intendance ſur ceux qui écrivoient les loix. [a] Benevole avoit eſté elevé dés ſon enfance dans l'amour & dans la veneration de la vraie foy; [b] & neanmoins comme il n'eſtoit point encore battizé, Juſtine crut qu'il pourroit aiſément oublier ce qu'il devoit à ſa conſcience. Mais il fit bientoſt voir qu'il avoit eſté inſtruit dans la doctrine admirable de Saint Philaſtre Eveſque de Breſſe. Car Benevole tenoit le premier rang dans cette ville. [A la premiere propoſition de cet ordre,] il refuſa de preſter ſon miniſtere à l'impieté, & declara qu'il ne pouvoit pas écrire des choſes qui eſtoient contre Dieu meſme. Comme on vouloit ſatisfaire l'Imperatrice à quelque prix que

a Ruf.l.2.c.16.p. 259.

b Gaud.pr.p.2.

Ruf.l.2.c.16.p.259.

1. *'tunc memoria ſcriniis præſidenti.* S. Gaudence *pr.p.2*, l'appelle *Magiſtrum memoriæ.*

ce

ce fuſt, on luy promit de l'elever à un rang plus conſiderable, s'il executoit ce qu'on luy ordonnoit. Mais il deſiroit plus de ſe rendre illuſtre par ſa foy que de s'avancer dans les dignitez du » ſiecle. Pourquoi, répondit-il genereuſement, m'offrez vous de » plus grandes charges pour recompenſe d'une impieté? Oſtez » moy plutoſt celle que j'ay. Je ſerai content, pourvu que je con- » ſerve inviolablement ma foy, & que je ne faſſe rien contre ma » conſcience. A ces mots il ſe depouilla des marques de ſa dignité, & les jetta aux piez de ceux qui luy donnoient ces ordres impies: '& il aima mieux vivre comme un particulier, que de ſe conſer- Gaud. pr. p. 2
ver à la Cour aux depens de ſon ſalut & de la vie de ſon ame.

[Le reſte de la vie de Benevole répondit à une action ſi illuſtre.] 'Il receut le batteſme, [a] devint habile dans les Ecritures, [b] & ne p. 2.
parut pas moins le premier des Chrétiens de Breſſe par ſa pieté, [a] p. 8. [b] p. 2.
que le chef des perſonnes de qualité de la meſme ville par ſa dignité. Il ne s'appliqua pas moins à obſerver les commande- mens de Dieu qu'à les apprendre. Il s'étudia à ne point dementir par ſes actions une profeſſion ſi genereuſe de la foy Catholique, & à faire que ſes merites répondiſſent à l'eclat de la pureté de ſa foy. [Il vécut de cette ſorte tant ſous Saint Philaſtre que ſous S. Gaudence ſon Succeſſeur.]

'Ayant une fois eſté empeſché par la foibleſſe qui luy reſtoit p. 2.
d'une grande maladie, de venir à l'egliſe à la feſte de Paſque, & d'y entendre les predications que S. Gaudence y avoit faites durant la ſemaine de Paſque, il en eut beaucoup de regret, croyant que ſes pechez luy avoient fait perdre une riche moiſ- ſon des biens ſpirituels: mais pour reparer ce defaut il obligea S. Gaudence à mettre par écrit les diſcours qu'il avoit pronon- cez durant cette ſemaine, avec cinq autres petits traitez. [Ainſi p. 3.
c'eſt à Benevole que nous devons preſque tout ce qui nous reſte de S. Gaudence.] 'Ce Saint en luy envoyant ſes diſcours, y joignit p. 1.
une preface, où il luy montre pourquoi les maladies & les autres incommoditez ſont communes aux bons & aux méchans, [ſans doute pour le conſoler dans ſa maladie.

Benevole ne ſongeoit qu'à ſauver ſon ame en refuſant de dreſſer la loy qu'on luy demandoit; & il ne doutoit pas que Juſ- tine ne trouvaſt aſſez d'autres perſonnes preſtes à luy rendre ce ſervice à ſon defaut.] 'La loy fut en effet publiée le 21 janvier de Soz. p. 721. a | Bar. 386. § 4.
cette année, & elle portoit en ſubſtance une liberté entiere à ceux qui ſuivoient les decrets eternels du Concile de Rimini, de tenir des aſſemblées, avec défenſe à ceux qui croyoient avoir

ſeuls ce droit,[c'eſt à dire aux Catholiques,]d'y faire aucune oppoſition ſur peine de la vie, & d'eſtre punis du dernier ſupplice, comme auteurs de ſedition, perturbateurs de l'Egliſe, & criminels de leze-majeſté. Elle menace meſme de ſupplice ceux qui taſcheront d'obtenir ſecrettement quelque ordre contraire. [C'eſt ſans doute cette loy dont Saint Ambroiſe parle ſouvent,] 'par laquelle il dit que Valentinien s'eſtoit aſſez declaré, & qu'il avoit combatu la foy, [a]en autoriſant le Concile de Rimini. [b]Il l'appelle une loy de ſang, [c]qui établiſſoit des decrets de perfidie, [d]qui s'emparoit de toutes les egliſes. [On y peut auſſi raporter ce qu'il dit,]'que l'on commandoit de chaſſer partout les Prelats Catholiques, & de trancher la teſte à ceux qui reſiſtoient; 'que ce commandement ſi ſevere & ſi abſolu ordonnoit en un inſtant dans toutes les provinces, que quiconque reſiſteroit à l'Empereur & refuſeroit de livrer le temple de Dieu, ſeroit decapité. [Mais on n'y trouve pas]'que les officiers des villes aient eu ordre de faire executer la loy ſur peine d'eſtre proſcrits, comme le dit S. Ambroiſe. [Cela pouvoit avoir eſté ajouté depuis par quelque nouvelle loy,]'quoique Sozomene n'en reconnoiſſe point d'autre que celle que nous avons raportée.

Amb.div.1.p.99. g.
a p.102.d.
b p.102.c.
c p.102.d.
d cp.13.p.205.d.
div.h.1.p.101.a.
cp.13.p.204.i.k.
div.h.1.p.101.a.
Soz.l.7.c.15.p. 423.d.

'Ce fut Auxence meſme qui écrivit & qui dicta cette loy, [e]& qui envoya dans toutes les villes cette épée volante repreſentée par la faux du Prophete Zacarie, pour tuer en un moment, s'il euſt pu, tous les peuples de l'Empire, les uns par l'épée du bourreau, les autres par celle du ſacrilege. C'eſt pourquoi Saint Ambroiſe dit de luy, 'qu'il portera malgré luy ſes loix [en l'autre monde.] Il y portera ſa conſcience, dit ce Saint, quoiqu'il n'y porte pas ſon papier. Il y portera ſon ame teinte du ſang [des Saints,]quoiqu'il n'y porte pas ſa lettre. Ton peché, o Juda, eſt écrit avec un « burin de fer & un ongle de diamant: il eſt écrit dans ton cœur, « parceque c'eſt ton cœur qui en eſt le principe. «

Amb.div.h.1.p. 101.a]102.c.
e p.101.b.
p.102.b.c.

ARTICLE XLIV.

S. Ambroiſe refuſe encore de donner une egliſe aux Ariens, & de ſortir de Milan.

[CETTE loy eſtoit generale contre tous les Catholiques,] '& S. Ambroiſe a écrit qu'elle avoit rempli toutes les villes de gemiſſemens & de larmes. [f]L'Empereur Maxime en parle auſſi comme d'une perſecution univerſelle, [g]où les Catholiques de Rome, d'Italie, & des autres provinces avoient perdu & leurs

Amb.div.h.1.p. 101.a.
f Bar.387.§ 33.
g § 36.

Eveſques & leurs egliſes. [Neanmoins nous n'avons pas de connoiſſance qu'aucun Eveſque y ait eſté tourmenté hormis Saint Ambroiſe.] 'Car la confeſſion d'Euthyme qui eſtant envoyé [cette annee] en exil le jour meſme qu'il avoit pris pour y mener le Saint l'année de devant, & dans le meſme chariot qu'il avoit preparé pour cela, reconnut que c'eſtoit une juſte punition de ce qu'il avoit fait contre luy; cette confeſſion, dis-je, n'arreſta pas la fureur des Ariens & de Juſtine, & ne l'empeſcha pas de vouloir s'emparer de la baſilique Portienne, 'qui eſtoit hors des murs de la ville. Amb. vit. p. 81. a. ep. 14. p. 205. d.

'Mais quand on vint ſignifier à S. Ambroiſe qu'il euſt à livrer cette egliſe, Dieu me preſerve, dit-il, de livrer l'heritage de J. C. Naboth n'a point voulu ceder l'heritage de ſes peres: & moy je donnerois l'heritage de J. C? A Dieu ne plaiſe, ajouta-t-il, que je livre ainſi l'heritage de mes peres, l'heritage de Saint Denys qui eſt mort en exil pour la défenſe de la foy, l'heritage de S. Euſtorge Confeſſeur, l'heritage de S. Mirocle & de tous les autres ſaints Eveſques mes predeceſſeurs. Telle fut la réponſe vraiment epiſcopale que fit ce Saint, reſolu à ſouffrir tout ce qu'un Empereur irrité eſtoit capable de luy faire endurer, & à mourir plutoſt que de manquer de fidelité [à Dieu & à l'Egliſe.] 'Et comme [en luy demandant une egliſe] on vouloit auſſi qu'il en livraſt les vaſes [neceſſaires pour le ſervice divin,] il répondit [comme il avoit déja fait,] que ſi on luy euſt demandé quelque choſe qui luy appartinſt en propre, comme des terres, des maiſons, de l'or, de l'argent, ou d'autres choſes qui fuſſent à luy, & dont il puſt legitimement diſpoſer, il l'auroit donné volontiers; mais qu'il ne pouvoit rien oſter au temple de Dieu, ni livrer ce qu'on luy avoit donné à garder: qu'en cela meſme il avoit auſſi en vue le ſalut de l'Empereur, à qui il n'euſt pas eſté moins pernicieux d'obtenir ce qu'il demandoit, qu'à luy meſme de le luy accorder: qu'il luy parloit avec la liberté d'un Eveſque, lorſqu'il luy diſoit que s'il vouloit travailler à ſon ſalut, il ne devoit pas ravir le bien de JESUS CHRIST. p. 99. b. i.

'Le Saint ne croyoit pas cette generoſité contraire à l'humilité. Il la regardoit plutoſt comme une preuve de l'affection qu'un Eveſque doit à un Prince. 'Vous ſavez, dit-il à ſon peuple, que j'ay toujours eu pour les Empereurs une juſte déference. Il eſt vray que je ne ſçay ce que c'eſt que baſſeſſe. Loin de craindre les ſupplices dont on me menace, je m'y preſente volontiers de moy meſme. Quand l'Empereur demande le tribut, nous ne le i. g.

luy refuſons pas: les terres de l'Egliſe le payent. S'il veut meſme « 12.
prendre ces terres, il a le pouvoir de s'en emparer; perſonne ne «
s'y oppoſera. Les aumoſnes du peuple peuvent ſuffire pour la «
ſubſiſtance des pauvres. Je ne donnerai pas ces terres à l'Empe- «
reur: mais je ne m'oppoſerai pas à luy s'il veut s'en rendre le «
k. maiſtre. Le tribut appartient à Ceſar: ainſi on ne le luy refuſe «
point. Mais l'Egliſe appartient à Dieu, & on ne doit pas la don- «
ner à Ceſar; parceque le temple de Dieu ne depend point de «
Ceſar. Perſonne ne peut nier que cette independance de l'Egli- «
ſe ne ſoit meſme glorieuſe à l'Empereur. Car qu'y a-t-il de plus «
honorable à l'Empereur que d'eſtre appellé le fils de l'Egliſe? «
Luy donner cette qualité, ce n'eſt pas l'offenſer, mais l'honorer. «
Un bon Empereur ſe rient dans l'Egliſe, & ne s'eleve pas audeſ- «
ſus de l'Egliſe. Il en cherche la protection, & ne la rejette pas. «
Je le dis ſans orgueil, mais avec une genereuſe liberté. On me «
menace de m'envoyer en exil, de me trancher la teſte, de me «
bruler tout vif. Mais des ſerviteurs de J. C. ont appris à ne rien «
craindre de tout cela. Et quand on ne craint point, on ne ſe met «
pas en peine de ces ſortes de terreurs. «

[La fermeté de S. Ambroiſe eſtoit trop connue pour eſperer de le faire flechir ni par promeſſes ni par menaces. Il falloit
p.100.m. donc ſe reſoudre à le faire ſortir de Milan.] On avoit en effet pris le deſſein de l'en chaſſer; & neanmoins on ne l'arreſtoit point, quoiqu'il ſortiſt tous les jours, ſoit pour faire des viſites, ſoit pour aller aux [tombeaux des] Martyrs; & que meſme il
ep.13.p.205.b. paſſaſt devant le palais en allant & en revenant, ſe preſentant
div.h.1.p.100.m. ainſi à tout le monde ſans eſtre gardé de perſonne. Mais ceux que Dieu garde ne peuvent eſtre arreſtez par les hommes, quoiqu'ils ſoient à la vue & entre les mains de ceux qui les cherchent.

m[97.m]: p.13.p. 205.b. [1] On luy donna enſuite ordre de ſortir de la ville, & de s'en
a div.h.1.p.97.m. aller où il voudroit, [a] & d'emmener avec luy ceux qui le voudroient ſuivre. Cet ordre luy fut apporté par des Tribuns de la
p.101.a. part de l'Empereur, & l'on faiſoit en meſme temps courir le
vit.p.80.81. bruit que l'on tenoit un chariot tout preſt, comme Euthyme avoit fait l'année de devant, [pour l'enlever de force, s'il ne ſortoit volontairement.] On ajoutoit diverſes menaces qu'on avoit
div.h.1.p.101.a. entendu faire à Auxence. On diſoit meſme qu'on avoit arreſté de le faire mourir, & qu'on avoit apoſté des perſonnes pour l'aſſaſſiner.

p.100.m. [2] Pour luy, il eſperoit bien ſouffrir quelque choſe de grand & de conſiderable pour J. C; & il ne s'attendoit pas à moins qu'à

l'épée & au feu ; & c'eſtoit veritablement tout ſon ſouhait que de ſouffrir le martyre. Il demandoit à Dieu comme une grace de repandre ſon ſang, non ſeulement pour ſon peuple, mais meſme pour les impies qui le perſecutoient. De ſorte que quand on luy parla de ſortir de Milan, il dit que c'eſtoit pour luy un ſujet de joie plutoſt qu'un ſupplice : Et il euſt en effet obeï tres volontiers à cet ordre, s'il euſt pu s'aſſurer qu'on n'euſt pas donné l'egliſe aux Ariens: Mais comme il eſt viſible au contraire qu'on ne le vouloit chaſſer que dans ce deſſein, les Prelats [qu'il avoit avec luy,] luy repreſenterent qu'il importoit peu qu'il livraſt l'autel de J. C. ou qu'il l'abandonnaſt volontairement, puiſque c'eſtoit le livrer que de le quitter.

p.99 k.l.m. ep.14.p.205.f. div.h.1.p.101.a. *delicias.* ep.15.p.205.b.

Il ſe reſolut donc de demeurer, à moins qu'on ne l'enlevaſt par violence, craignant que s'il ſe retiroit d'une autre maniere, on ne cruſt qu'il abandonnoit ſon Egliſe pour ne s'expoſer pas à une plus grande peine. Il montra ainſi par ſon exemple, auſſi bien que Saint Chryſoſtome & divers autres, que s'il y a eu des Saints, comme Saint Euſebe de Samoſates, qui ont cru devoir obeïr aux princes en des rencontres qui paroiſſent ſemblables à celle-ci, & qui ont meſme allegué pour cela l'autorité de l'Ecriture, leur conduite ne doit pas neanmoins paſſer pour une regle generale ; mais qu'on doit ſuivre en chaque rencontre ce que la prudence éclairée par la charité & par l'Eſprit de Dieu fait juger eſtre le meilleur.

div.h.1.p.98.m. P.99.g. P.Aur.Sp.l.3.c.3. P.96.97.

Il répondit donc à ceux que l'Empereur luy avoit envoyez, qu'il ne pouvoit avoir la moindre penſée de quitter ſon Egliſe, parcequ'il craignoit davantage le Seigneur du monde que l'Empereur de ce ſiecle : Que ſi on l'en arrachoit par violence, on pouvoit en enlever ſon corps, mais non ſon cœur, & qu'en cas que l'Empereur vouluſt employer les voies dont la puiſſance ſouveraine a accoutumé d'uſer, il eſtoit preſt de ſouffrir ce que les Eveſques ont accoutumé d'endurer. En effet il ne ſavoit ni ne vouloit reſiſter à la force : Il pouvoit pleurer, il pouvoit ſoupirer, il pouvoit gemir : mais il ne croyoit pas qu'un Eveſque euſt d'autres armes pour ſe défendre contre des ſoldats & des Gots, que ſes larmes [& ſes prieres.] Au lieu de traits & d'épées, il attiroit ſur luy & ſur l'Egliſe la protection de Dieu, qu'il invoquoit par des jeûnes, par des veilles continuelles au pié des autels, & par des prieres ferventes.

Amb.div.h.1.p. 97.98. Thdrt.l.5. c.13.p.743.d. Amb.div.h.1.p. 98.m. Ruf.l.2.c.16.p. 259.

Il mettoit encore ſa confiance dans les prieres des pauvres; quoique les Ariens luy fiſſent un crime des aumoſnes qu'il leur

Amb.div.h.1.p. 104.g.h.

diſtribuoit. C'eſt un crime, dit-il, dont l'accuſation ne me fait point d'horreur. Plaiſe à Dieu qu'ils me le reprochent toujours. S'ils m'accuſent que je deſire par là m'attirer leur aſſiſtance & leur appui, je n'en diſconviendrai pas: Oui, j'avoue que c'eſt ce que je recherche. Ces aveugles, ces boiteux, ces malades, ces vieillars, ſont de plus puiſſans défenſeurs que tous les plus vaillans guerriers. Car les aumoſnes que l'on fait aux pauvres, engagent Dieu dans noſtre défenſe: au lieu que le ſecours des armes rend ſouvent ceux qui y ont recours indignes de ſa divine protection. « 386. de S. Ambroiſe 12.

ARTICLE XLV.

Le peuple veille pluſieurs nuits dans l'egliſe pour garder S. Ambroiſe: Ce Saint inſtitue les veilles & le chant; compoſe des hymnes.

[NOUS avons vu de quelle maniere S. Ambroiſe ſe preparoit à reſiſter à un Empereur.] Mais le peuple qui craignoit ou que le Saint ne ſe retiraſt de luy meſme, ou qu'on ne l'enlevaſt de force, paſſa pluſieurs jours & pluſieurs nuits de ſuite à le veiller & à le garder dans l'egliſe, reſolu de ſouffrir avec ſon Eveſque. On envoya des ſoldats armez pour garder les portes de l'egliſe, afin d'empeſcher les Catholiques d'y entrer, ["& ſans doute encore pour faire violence & enlever Saint Ambroiſe, s'ils le pouvoient:] au moins ce Saint dit qu'ils cherchoient toutes les entrées de l'egliſe. Nota 30.

Amb. div. h. 1. p. 97. m.
a p. 99 k.
k] 97. m.
Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66 1. b.
b Amb. vit. p. 81.
a] div. h. 1. p. 100. g.
c vit. p. 81. a.
div. h. 1. p. 100. g.

'Dieu voulut faire voir que c'eſtoit luy meſme qui gardoit S. Ambroiſe plutoſt que le peuple, en permettant qu'on trouvaſt une fois les deux battants d'une porte de la baſilique tout ouverts, quoique le peuple les euſt fermez & barricadez avec ſoin; & l'on diſoit que c'eſtoit un aveugle qui voulant s'en retourner chez luy, les avoit ainſi ouverts. Cet accident troubla tout le monde, mais Dieu ne ceſſa pas de proteger le Saint par ſa miſericorde. Il arriva encore que [le jeudi de devant le dimanche des Rameaux, c'eſt à dire le 26 de mars, car tout ceci ſe paſſoit à la fin du Careſme,] on reconnut qu'une des entrées de la baſilique que l'on croyoit eſtre fermée & barricadée, eſtoit neanmoins demeurée ouverte, ſans que ni ceux de dedans, ni les ſoldats qui eſtoient autour depuis pluſieurs nuits, & avoient tenté tous les endroits pour entrer, s'en fuſſent jamais apperceus.

g. h.

'Ces ſoldats meſmes qu'on avoit envoyez contre les Catholi-

vit p. 81. a. b.

ques, en devinrent les défenſeurs. Car ils laiſſoient entrer dans l'egliſe tous ceux qui vouloient, & empeſchoient ſeulement que l'on en ſortiſt : & meſme ils méloient leurs voix à celles du peuple, lorſqu'il proteſtoit par ſes acclamations ſon attachement à la foy Catholique. C'eſtoit un effet de la puiſſance de celui qui a accoutumé de faire triompher l'Egliſe par ſes propres ennemis.

'Ce fut en ce temps là que l'on commença à celebrer les veilles dans l'Egliſe de Milan,' & que pour empeſcher que le peuple ne s'ennuyaſt d'un ſi long & ſi penible travail,[a] on ordonna qu'on chanteroit des hymnes, des pſeaumes,[b] & des antiennes,[c] ſelon l'uſage de l'Egliſe d'Orient;[d] & cette coutume continua depuis de s'obſerver non ſeulement dans l'Egliſe de Milan, mais dans pluſieurs autres, & preſque dans toutes les Egliſes de l'Occident, qui ſe ſont portées à imiter une ſi ſainte inſtitution.[e] Saint Baſile avoit établi les veilles dans la Cappadoce.

b.

Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. l. c.

a l. c. Amb. vit p. 81. b.

b Amb. vit. p. 81. b.

c Aug. p. 66. l. c.

d l. c. Amb. vit. p. 81. b.

e Baſ. ep. 63. p. 96. c.

'Pour l'inſtitution du chant, S. Auguſtin témoigne qu'elle luy avoit eſté fort utile dans le commencement de ſa converſion, 'un an aprés que Saint Ambroiſe eut commencé de l'introduire. 'Les Ariens ne ſe ſeroient pas plaint non plus, comme ils faiſoient, que S. Ambroiſe trompoit le peuple par les charmes de ſes hymnes, s'ils n'en euſſent eu ſujet. Auſſi le Saint ne rougit point de ce crime ; & il avoue qu'il ſe ſert du plus puiſſant de tous les charmes, ſavoir de la confeſſion de la Trinité que ſon peuple avoit appriſe dans ces vers, & qu'il confeſſoit tout d'une voix [en les chantant:] De ſorte que ceux qui pouvoient à peine eſtre des diſciples, devenoient des maiſtres & des docteurs. 'Les enfans meſmes chantoient la gloire de J. C, ſelon la prophetie de David ; & les Ariens s'en railloient, comme les Phariſiens à l'entrée de J. C. dans Jeruſalem ; mais ils diſoient en meſme temps que le Saint excitoit une ſedition contre eux, & ſoulevoit le peuple pour les maſſacrer.

Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. l. b. c. l. 10. c. 33. p. 76. l. d. l. 9. c. 7. p. 66. l. b.

Amb. div. h. 1. p. 104. h. i.

h. 1. p. 101. c.

'Ste Monique citoit l'année ſuivante quelques vers des hymnes de S. Ambroiſe, ſe reſſouvenant, dit S. Auguſtin, de ce qui eſtoit fortement enraciné dans ſa memoire. 'Car elle eſtoit des premieres à veiller dans la perſecution de S. Ambroiſe, & prenant beaucoup de part à cette affaire de Dieu, elle ne vivoit que d'oraiſons. Pour S. Auguſtin, quoique la chaleur du Saint Eſprit n'euſt pas encore fondu les glaces de ſon cœur, il ne laiſſoit pas neanmoins d'eſtre fort touché de voir la ville dans cet étonnement & dans ce trouble.

Aug. b. vit. c. 3. p. 218. l. c. conf. l. 9. c. 7. p. 66. l. b. c.

[On aura peuteſtre de la peine à concevoir que le peuple ait pu demeurer pluſieurs jours dans l'egliſe ſans ſortir, ſi l'on ne ſçait que les egliſes eſtoient ordinairement en ce temps là comme ſont ſouvent aujourd'hui les collegiales, c'eſt à dire enfermées ou jointes à une grande enceinte de baſtimens, qui ſervoient à loger les Eccleſiaſtiques, & aux autres choſes neceſſaires pour l'Egliſe. Toute cette enceinte s'appelloit baſilique, ou temple, ou egliſe : C'eſt pourquoi il faut moins s'étonner qu'on y puſt paſſer du temps, en ſe retirant dans les maiſons les uns aprés les autres, & qu'il y ait eu quelque porte ouverte ſans qu'on s'en ſoit apperceu.].

ARTICLE XLVI.

Saint Ambroiſe refuſe d'aller diſputer contre Auxence devant l'Empereur; & prononce un diſcours contre luy.

Amb.ep.13.p.205. b.

[CE fut aſſez vraiſemblablement durant que S. Ambroiſe eſtoit renfermé de cette ſorte avec le peuple,] & certainement depuis qu'il eut eu ordre de ſe retirer, [a] que Dalmace Tribun & Notaire le vint ſommer de la part de l'Empereur de choiſir des juges, comme Auxence avoit fait de ſon coſté, pour diſputer enſemble dans le palais, en preſence de l'Empereur qui decideroit. Il ne luy nomma point les juges qu'Auxence avoit choiſis, mais c'eſtoient quatre ou cinq payens, [a] quoique S. Paul nous défende de prendre des infideles pour juges. [b] Auxence imitant la malice de ſes peres, [qui avoient rendu Conſtance juge de toutes les affaires de l'Egliſe,] vouloit encore prendre pour arbitre un jeune catecumene, peu inſtruit dans les choſes de la religion, afin de luy rendre les Catholiques odieux en le recuſant. Car ç'a toujours eſté l'artifice des ennemis de la verité, de faire paſſer les ſerviteurs de Dieu pour peu obeïſſans aux Princes.

a p.203.k.l.

div.h.1.p.102.f.

a p.103.g.

b h.

k.l.

p.102.e.

'C'eſtoit une choſe bien indigne de voir Auxence parler de conference, luy qui eſtoit tout couvert du ſang qu'il avoit taſché de repandre. [Auſſi ſon deſſein ſans doute eſtoit moins de ſoutenir ſon opinion dans une diſpute reglée, que de tirer S. Ambroiſe hors des mains du peuple, & de l'attirer en un lieu où il ſeroit le maiſtre de ſa perſonne.] Saint Ambroiſe ſe fuſt neanmoins expoſé à ce danger, s'il ne ſe fuſt agi que de luy meſme: [a] mais les Eveſques ni le peuple ne pouvoient conſentir qu'il expoſaſt toute ſon

p.99.g[ep.13.p. 205.a.b.

a ep.13.p.205.b.

ſon Egliſe en s'engageant dans le palais. De plus, il conſideroit que ceux qui ſeroient choiſis pour juges, n'auroient pas la liberté neceſſaire pour juger, puiſque l'Empereur s'eſtant declaré contre l'Egliſe auſſi ouvertement qu'il avoit fait par ſa loy, ils ne pouvoient manquer de ſuivre ſon jugement, à moins que de s'expoſer à la proſcription & à la mort; ce qu'il ne voudroit pas luy meſme leur demander. Enfin il ne croyoit pas que la cauſe de la foy ſe puſt traiter autrepart que dans l'egliſe, [a] en la preſence du peuple fidele, [b] ni ſe decider que par l'autorité des Eveſques. p.204.1.k|div.h. 1 p.99 g. div.h.1.p.99.g| [c] p.13.p.204.h.m. [a] div.h.1.p.102. 103. [b] p.13.p.203.l| 204 m.

[c] Il fit donc réponſe à l'Empereur par une requeſte ſignée de luy, [d] & compoſée de concert avec les autres Eveſques; [e] où il s'excuſe d'aller au palais pour y diſputer ni devant luy ni devant d'autres laïques: Il luy repreſente l'indignité de cette pretention, que des laïques ſoient juges des Eveſques en matiere de foy, puiſque Valentinien I. ſon pere avoit renvoyé aux Conciles les cauſes meſmes qui regardoient les perſonnes particulieres des Eveſques. Ambroiſe, dit-il excellemment, ne vaut pas la peine qu'on aviliſſe à cauſe de luy le ſacerdoce; la vie d'un Eveſque ne merite pas que pour la racheter tous les autres perdent l'honneur de leur dignité. [c] p.205.k|205.c. [d] p.204.l. [e] p.203.l.m. p.164.l.

Il fait enſuite une proteſtation ſolennelle d'abhorrer le Concile de Rimini, & de ſoutenir au contraire celui de Nicée; & dit que ſi Auxence veut faire juger ſon affaire par un ſynode, quoiqu'on ne doive pas troubler la paix de l'Egliſe pour un ſeul homme, il ne manquera pas neanmoins de s'y trouver; mais qu'il ne ſçait ce que c'eſt que de ſe trouver à un Conſeil, à moins que ce ne ſoit pour le ſervice meſme de ſa Majeſté, [comme il avoit fait devant Maxime;] & qu'il ne ſauroit aller combatre dans le palais, parce qu'il ne ſçait point les ſecrets de la Cour, & ne ſe met pas en peine de les ſavoir. m. p.205.a. c. Nota 31.

[f] Ce fut apparemment aprés avoir écrit cette lettre, qu'il prononça le diſcours intitulé, Qu'il ne faut point livrer les temples, ou contre Auxence.] Il le prononça le jour qu'on avoit lu l'entrée de J.C. dans Jeruſalem; [f] & cela porte à croire que c'eſtoit le dimanche des Rameaux, [qui tomboit cette année au 29 mars.] div.h.1.p.99.l| 101.d: [f] Fa.387.58.

Le Saint eſtoit alors gardé de ſon peuple depuis pluſieurs jours, & l'egliſe eſtoit encore environnée de ſoldats que le Saint craignoit non pour luy meſme, mais pour ſon peuple, de crainte qu'il ne tombaſt dans quelque malheur en le voulant défendre. C'eſt pourquoi il l'exhorte à le laiſſer combatre, & ſouffrir meſme le martyre, ſi c'eſtoit la volonté de Dieu comme c'eſtoit ſon deſir. Amb.div.h.1.p. 99 k. g g. p.99.100.

[Nous ne marquons point ce qui eſt contenu dans ce diſcours, parcequ'il eſt aſſez exprimé dans ce que nous avons dit juſques ici, qui en eſt preſque tout tiré. Nous dirons ſeulement que]'le peuple avoit crié en parlant d'Auxence, qu'il s'en aille avec ſes loix; ce que le Saint raporte avec eloge. Il y raporte que J. C. s'eſtoit autrefois apparu à S. Pierre, pour luy dire qu'il venoit pour eſtre crucifié une ſeconde fois à Rome.

p.104.b. p.100.k.

'Il nous y apprend auſſi qu'Auxence rebattizoit les Catholiques qu'il avoit ſeduits;[ce que nous ne voyons pas avoir eſté pratiqué par les premiers auteurs de l'Arianiſme; mais les barbares qui embraſſerent cette hereſie, comme les Vandales d'Afrique, ſuivirent cette pratique de rebattizer les Catholiques. Auxence avoit ſans doute peu d'occaſions de la pratiquer, & il n'y a pas d'apparence que beaucoup de ceux qui avoient eſté inſtruits par Saint Ambroiſe ſe laiſſaſſent tromper par luy: Il y en avoit neanmoins quelques uns;]'& S. Ambroiſe en marque un qu'il appelle ſon ami, mais qu'il n'avoit pas voulu recevoir dans le Clergé à cauſe de l'indecence de ſes geſtes;'& ce malheureux abandonna la foy du temps de la perſecution des Ariens". Not. 32.

p.104.l. de off.l.1.c.18.t. 4.p.12.m. p.13.a.

ARTICLE XLVII.

Juſtine emploie les crimes les plus noirs contre Saint Ambroiſe: La revelation des corps de S. Gervais & S. Protais arreſte la perſecution.

[Saint Ambroiſe ne nous apprend rien davantage de ſa perſecution. Mais Paulin nous aſſure que Juſtine s'efforça de faire par les crimes les plus noirs, ce qu'elle ne pouvoit faire par une perſecution ouverte:]'Car elle taſcha de faire aſſaſſiner le Saint par un homme qui entra dans ce deſſein juſque dans ſa chambre, laquelle, comme nous avons vu, eſtoit toujours ouverte à tout le monde.[a]Ce malheureux tenoit déja l'épée levée pour en fraper le Saint, mais ſa main demeura auſſitoſt immobile. Il declara alors que Juſtine l'avoit envoyé pour commettre cet aſſaſſinat: & l'aveu qu'il fit de ſon crime fut auſſitoſt ſuivi de ſa gueriſon.

Amb.vit.p.83.i. Aug.conf.l.6.c.3.p.48.2.c. a Amb.vit.p.83.i.

'On decouvrit encore un autre attentat, depuis la mort de Juſtine,[qui arriva, comme nous verrons, en l'an 388.]'Un payen nommé Innocent fut appliqué à la queſtion à cauſe des malefices dont il eſtoit accuſé. On ne penſoit point durant à S. Ambroiſe

g. g.h.i.

dans les interrogations qu'on luy faiſoit, lorſqu'il s'écria que l'Ange qui gardoit Ambroiſe luy faiſoit ſouffrir des tourmens beaucoup plus cruels que la queſtion, en punition de ce qu'il avoit fait contre ce Saint du temps que Juſtine le perſecutoit. Il declara donc qu'il avoit monté au milieu de la nuit ſur le toit de l'egliſe pour y ſacrifier, & taſcher d'inſpirer aux peuples de l'averſion contre leur Eveſque : Que neanmoins il avoit vu l'affection du peuple & ſon attachement à la foy Catholique & à ſon ſaint Eveſque, s'augmenter à proportion qu'il redoubloit avec plus d'ardeur ſes operations magiques: Qu'il avoit meſme envoyé des demons pour le tuer ; mais qu'ils luy avoient répondu que non ſeulement ils n'avoient pu approcher de ſa perſonne, mais qu'ils n'avoient meſme pu s'avancer juſques aux portes de la maiſon où demeuroit cet Eveſque ; parcequ'elle eſtoit environnée d'un feu qu'ils n'avoient pu penetrer, & qui les bruloit meſme de loin. Qu'ainſi il avoit eſté obligé de ceſſer ſes malefices en voyant leur inutilité & leur impuiſſance contre le Saint.

'Dieu arreſta enfin la violence de cette perſecution en revelant en ce temps là à ſon ſerviteur les corps des ſaints Martyrs Gervais & Protais. [Nous ne raportons point l'hiſtoire de cette tranſlation, parceque nous l'avons fait en parlant de ces ſaints Martyrs. S. Ambroiſe envoya de leurs reliques à pluſieurs de ſes amis, comme à S. Gaudence & à S. Paulin ;]'& on remarque que S. Martin fut un de ceux qui en eut une plus grande quantité. p.81.d|Aug.conf. l.9.c.7.p.166.c.d. Gr.T.gl.M.l.1. c.47.p.109.

'S. Ambroiſe trouva leurs corps le mécredi 17 juin, comme nous croyons,]lorſqu'il vouloit dedier une baſilique ; & le peuple luy ayant ſouhaité qu'il la dediaſt "avec la meſme ſolennité qu'il avoit fait celle des Apoſtres, il répondit qu'il le feroit pourvu qu'il trouvaſt des reliques des Martyrs. [Cette baſilique qu'il avoit à dedier, eſtoit ſans doute celle]'que le Saint meſme dit qu'on appelloit Ambroſienne. 'Car ce fut en celle là qu'il mit les corps des Martyrs, ["apparemment le vendredi 19 de juin.]'S. Ambroiſe y avoit choiſi ſa ſepulture ſous l'autel, eſtant juſte, dit-il, que l'Eveſque repoſe où il a accoutumé d'offrir ; mais il en ceda le coſté droit aux Martyrs, [ſe reſervant par conſequent la gauche.]'Nous avons encore divers diſtiques, dont le titre porte que Saint Ambroiſe les avoit fait mettre dans la baſilique Ambroſienne. On voit que c'eſtoit pour expliquer des peintures de pluſieurs hiſtoires, preſque toutes de l'ancien Teſtament, & quelques unes du nouveau. Amb.ep.54.p. 315.l. *ſicut.* m. V. S. Gervais. m|vit.p.81.d.| ep.54 p.317.c., Bib.P.t.8.p.941.

[Un ancien auteur fait une remarque importante à l'occaſion

Hier. v. perſ. p. 51-56. de ces Saints.] Car il croit qu'aprés que Dieu a eu glorifié les Martyrs à la vue des Anges par leurs ſouffrances, il les a voulu glorifier durant un certain temps à la vue des hommes pour confondre les demons, par la revelation de leurs reliques, & par l'eclat des miracles qu'il leur accordoit de faire dans toute la terre. [Cette penſée n'eſt pas ſans fondement, puiſqu'outre les Saints dont nous parlons, Saint Ambroiſe a encore decouvert à Milan les corps de Saint Nazaire & de S. Celſe, & à Boulogne ceux de S. Vital & de S. Agricole. La revelation du corps de Saint Eſtienne dans la Paleſtine, eclata dans toute l'Egliſe au commencement du V. ſiecle, & l'hiſtoire de ces temps là nous fournit pluſieurs autres evenemens ſemblables.]

p. 56. 'Il y avoit donc long temps, dit ce meſme auteur, que les Martyrs ſe preparoient à paroiſtre & à ſe reveler au monde; mais ils cherchoient un homme à qui ils puſſent ſe declarer, ne voulant paroiſtre que ſous la meſme foy pour laquelle ils avoient enduré le martyre. C'eſt pourquoi ils accorderent à Ambroiſe ce qu'ils avoient refuſé à Auxence, parceque l'un preſchoit la verité, & que l'autre avoit blaſphemé. Et quoiqu'ils duſſent ſe reveler dans toutes les provinces, ils commencerent par l'Italie où l'Arianiſme avoit dominé, pour confirmer l'eſperance & la foy des Catholiques, & confondre leurs adverſaires, en leur faiſant voir que toute la gloire du ciel & tous les Martyrs ſuivoient la foy que nous preſchons.

Aug. cur. m. c. 17. p. 294. d | Amb. vit. p. 81. c. 'Ce deſſein de Dieu eſtoit d'autant plus viſible dans la revelation de S. Gervais & de S. Protais, que les demons joignoient S. Ambroiſe avec les Martyrs. Ils crioient par la bouche des poſſedez, que ces trois Saints les tourmentoient, & ils les prioient de leur pardonner. ["Les Ariens avouoient eux meſmes que ces Martyrs eſtoient contre eux, en s'oppoſant autant qu'ils pouvoient à leur gloire, en leur diſputant la qualité de martyrs, & en décriant autant qu'ils pouvoient leurs miracles, juſqu'à joindre pour cet effet l'homicide à la perfidie.] V. S. Gervais.

Amb. vit. p. 81. d. 'Mais ils ne pouvoient empeſcher qu'un ſi grand effet de la providence ne diminuaſt leur parti, autant qu'il augmentoit la foy de l'Egliſe; & ſi cet evenement n'eut pas aſſez de force pour guerir l'eſprit de Juſtine & la ramener dans la veritable croyance, il en eut aſſez neanmoins pour arreſter la fureur avec laquelle elle perſecutoit les Catholiques, & s'efforçoit de faire chaſſer Saint Ambroiſe. Elle n'oſa plus témoigner ſa paſſion contre luy, que par les railleries impies qu'elle faiſoit dans ſon palais, des

Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. 1. d.

Amb. vit. p. 81. c.

ſaints Martyrs & de leurs miracles. 'Car un remede auſſi puiſſant que celui là ne fut pas aſſez fort pour guerir l'eſprit des heretiques; & ſi l'on eſtoit étonné des prodiges que Dieu operoit par les tombeaux des Saints, on devoit l'eſtre davantage de l'endurciſſement des Ariens, qui refuſoient encore de ſuivre un Eveſque dont ils voyoient que les Martyrs meſmes embraſſoient la communion. Hier. vir. perf. p. 56. c.

'Dieu neanmoins voulut vaincre par un miracle l'obſtination d'un de leurs partiſans le plus opiniatre & le plus oppoſé à la foy Catholique. Cet homme entendant un jour le Saint preſcher dans l'egliſe, vit (comme il le declara luy meſme peu aprés,) un ange qui parloit à l'oreille du ſaint Eveſque, en ſorte que ce Saint en parlant au peuple ſembloit ne faire que repeter les paroles de l'ange. La vue de ce prodige convertit cet homme, qui commença à défendre la foy qu'il avoit auparavant combatue. Amb. v. p. 82. b. c.

****

ARTICLE XLVIII.

Maxime écrit pour la foy: Humilité de S. Ambroiſe dans ſa victoire & dans ſes miracles.

[DIEU ſuſcita auſſi alors à l'Egliſe un protecteur dont il ne ſembloit pas qu'on duſt rien attendre, ſurtout aprés les plaintes qu'il faiſoit que S. Ambroiſe l'avoit trompé, & l'avoit empeſché de ſe rendre le maiſtre de l'Italie. C'eſt l'Empereur ou plutoſt le tyran Maxime dont nous parlons,] qui ayant appris par la renommée les troubles que Valentinien excitoit dans ſon Empire par de nouveaux edits; qu'il ruinoit la loy tres ſainte [de l'Evangile & de la vraie foy] ſous pretexte d'une certaine loy, [c'eſt à dire de celle du 21 janvier de cette année;] qu'il menaçoit du dernier ſupplice; qu'il exigeoit des amendes; qu'il faiſoit violence aux Egliſes Catholiques; qu'il aſſiegeoit les Prelats dans les baſiliques, [ce qui a un entier raport avec l'hiſtoire de S. Ambroiſe, & ce qui ſe paſſa dans la derniere année de ſa perſecution;] ayant, dis-je, appris toutes ces choſes, [ce qui ne pouvoit guere eſtre que vers le milieu de l'année,] il écrivit une lettre à Valentinien, où il le conjuroit de faire ceſſer cette guerre que l'on faiſoit à la verité, & de ne pas abandonner la foy de ſon pere & de ſes anceſtres. Bar. 387. 533. 533-36. Ruf. l. 2. c. 16. p. 259. Thdrt. l. 5. c. 14. p. 724. a.

[Baronius nous a donné cette lettre, dont je ne croy pas qu'il y ait lieu de conteſter la verité. Elle eſt tout à fait belle, ſi l'amour

que Maxime y fait paroiſtre pour Valentinien & pour la foy Catholique, eſt ſincere & veritable, ou au moins elle eſt extremement adroite.] Bar.387.§ 33.36. 'Il y proteſte fort de ſa ſincerité, & declare que le ſeul motif qui le fait agir, eſt ſon amour pour l'avantage de Valentinien, puiſque s'il euſt eu quelque deſſein contre luy, il euſt dû ſe rejouir de la diviſion qu'il mettoit dans ſes Etats, & l'entretenir de tout ſon pouvoir. [Mais il n'eſtoit pas moins de ſon intereſt de s'attirer les Catholiques par cet office qu'il leur rendoit.]

§ 34. 'Il y aſſure que la principauté de Rome eſtoit pour les choſes de la religion, auſſibien que [pour celles de l'Empire, & il y dit cette belle parole, dont Valentinien eprouva bientoſt la verité:]

§ 34. Ruf.l.2.c.16.p.259. 'Ceſt une choſe bien perilleuſe de toucher à ce qui regarde « Dieu.' Rufin écrit qu'il fut bien aiſe de prendre cette occaſion, « de faire une action digne d'un prince legitime, pour effacer la honte de ſon uſurpation.

Thdrt.l.5.c.14.p.724.b. 'Theodoret dit qu'il menaça Valentinien de luy faire la guerre, s'il ne ceſſoit la perſecution: [& il peut l'avoir fait dans une ſeconde lettre. "Mais il eſt pour le moins auſſi aiſé que Theodoret ait mal compris & amplifié celle que nous avons, qu'il pouvoit n'avoir pas lue. NOTE 33.

Il ya bien de l'apparence que Theodoſe ne fit pas moins que Maxime pour la religion Catholique; mais l'hiſtoire ne nous en a rien marqué:] c.15.p.724.c. 'Car pour la remontrance que Theodoret écrit qu'il fit ſur cela à Valentinien, ce ne fut ſelon luy que depuis l'entrée de Maxime en Italie, [à la fin de l'année ſuivante.

Voilà tout ce que nous ſavons de la perſecution que Juſtine fit à S. Ambroiſe. Elle a fait meriter à ce Saint le titre de Confeſſeur] Leo, ep.97.c.5.p.173.1.2. 'que luy donne S. Leon. [a] C'eſt auſſi cette occaſion qui a fait dire à Rufin, qu'il a écrit pour défendre la divinité du S. Eſprit, non ſeulement avec de l'encre, mais encore avec ſon propre ſang, puiſqu'il l'avoit offert aux perſecuteurs, & qu'il l'avoit repandu autant qu'il avoit dependu de luy: mais Dieu le reſervoit pour d'autres travaux. 'S. Auguſtin dit de meſme, qu'il a défendu la verité Catholique avec une admirable vigueur juſqu'au peril de ſon ſang; 'qu'il a vu luy meſme, & que tout l'Empire Romain a admiré avec luy non ſeulement la grace que Dieu luy avoit donnée pour [enſeigner] la verité, mais encore avec combien de conſtance, de travaux, & de perils il l'avoit ſoutenue & par ſes paroles & par ſes grandes actions.

[a] Ruf. in Hier. l.2.p.226.d.

Aug. in Jul. l.2.c.9.t.7.p.384.a.b. .1.c.3.p.366.2.d.

Paulin raporte aprés cela une hiſtoire comme arrivée vers ce temps-ci, avant la défaite de Maxime. 'Un Senateur de Rome

Amb. vit. p.83.i.k.

nommé Probe avoit un jeune domeſtique qui écrivoit en notes, lequel eſtoit extremement tourmenté par le demon. Il reſolut d'envoyer ce jeune homme à S. Ambroiſe pour eſtre gueri par luy. Mais le diable craignant d'eſtre conduit à ce Saint, quitta le poſſedé à la ſortie de Rome. [Ce jeune homme continua neanmoins ſon chemin:] & tant qu'il demeura à Milan il ne parut en luy aucun ſigne de la poſſeſſion du demon. Il quitta donc Milan pour s'en retourner. Mais des qu'il approcha de Rome, le demon commença à le tourmenter comme auparavant. Les Exorciſtes luy demanderent pourquoi il n'avoit point patu dans ce jeune homme durant le ſejour qu'il avoit fait à Milan. A quoy il répondit que la crainte qu'il avoit eue d'Ambroiſe, l'avoit obligé de ſe retirer pour un temps du corps de ce jeune homme: mais qu'il l'avoit attendu dans le lieu où il l'avoit laiſſé pour y rentrer enſuite comme dans un vaiſſeau qui eſtoit à luy.

'Tous ces ſuccés & cette gloire que Dieu donnoit à Saint Ambroiſe ne firent qu'augmenter ſon humilité. Il renfermoit en luy meſme [& cachoit autant qu'il pouvoit] les dons excellens dont Dieu l'avoit honoré. Il croiſſoit tous les jours en foy & en charité devant Dieu & devant les hommes. 'Il écrit luy meſme, que le temps de la perſecution eſtoit un temps d'humilité; '& il avoit ſans doute eprouvé les grands avantages que l'ame tire ſelon luy des epreuves des perſecuteurs. 'Au lieu de s'elever de ce que Dieu l'avoit delivré de tant de dangers; il dit qu'il ne luy a pas accordé la grace du martyre qu'il ſouhaitoit ſi fort, & dont il eſtoit ſi proche, à cauſe de ſon infirmité, & de peur qu'il ne perdiſt les dons inferieurs qu'il avoit receus, en aſpirant à de plus grands.

Amb. vit. p. 82. b.

pſ. 118. p. 925. l.

p. 973. g. h.

ep. 40. p. 910. a. b.

ARTICLE XLIX.

Du commentaire de S. Ambroiſe ſur S. Luc: Il regle la feſte de Paſque.

NOTE 34. 'CE fut, "comme nous croyons, en cette année meſme, au milieu de la perſecution de Juſtine, que Saint Ambroiſe travailla à ſon commentaire ſur Saint Luc. Il l'avoit ſans doute commencé des l'hiver precedent au moins, 'puiſqu'il y dit à la fin du IVe livre, qu'il avoit jetté le filet de la predication à l'Epiphanie, mais qu'il travailloit encore en vain & durant la nuit; que Dieu ſans lequel tout ſon travail eſtoit inutile, ne luy avoit point encore commandé de prendre, & qu'ainſi

Amb. in Luc. B. p. 1260.

in Luc. 5. p. 73. c.

perſonne n'avoit eſté pris, & n'avoit encore donné ſon nom [pour recevoir le batteſme à Paſque;] Qu'il attendoit donc l'ordre de Dieu, avec lequel il jetteroit encore le filet, & qu'alors il ne manqueroit pas de prendre. [Il parloit donc avant le Careſme, au commencement duquel au pluſtard les catecumenes donnoient leurs noms. Mais il ne l'acheva au pluſtoſt que vers l'été, lorſque Dieu eut rendu la paix à l'Egliſe,] comme on le juge de ce qu'il dit ſur le 20e chapitre. [Que s'il l'acheva vers le milieu de cette année, il ſemble neceſſaire de dire que c'eſtoit des l'an 385, qu'il ſe plaignoit d'avoir jetté juſqu'alors inutilement le filet:] Car on voit qu'il expliquoit le chapitre 18 le jour de ſon ordination, qui eſtoit le 7e de decembre. 12.

c.20.p.198.b.c.

c.18.p.186.f.

p.187 g.&c. a pr.B.p.1258. 1259.

[a] Il parle ſouvent au peuple dans ce commentaire. [a] Ainſi il ſemble que ce ne ſoit qu'une ſuite de ſermons redigée en un corps, & diviſée en livres par le Saint meſme, quoique quelques uns en aient voulu douter. 'Il l'a fait, dit-il, afin que la fin de chaque livre fuſt comme un port dans lequel ceux qui ſeroient las de lire, puſſent ſe repoſer, & meſme quitter le vaiſſeau, s'ils ne le trouvoient pas aſſez aſſuré, ſans rougir d'abandonner une navigation qu'ils pourroient pretendre avoir terminée. Il joint quelquefois l'explication des autres Evangeliſtes à celle de S. Luc: mais auſſi il y a des endroits de Saint Luc qu'il paſſe ſans les expliquer.

in Luc.4.p.57.

ben.p.406.m| pſ.40.p.764.c| pſ.118.p.1004.c. b Caſſ.de inc.l. 7.c.25.p.1055. c Aug.in Jul.l. 3.p.366.2.d|ep. 111.112.&c. d Caſſ.inſt.c.7. p.543.a. e Amb.B.t.1.p. 1240. f Hier.ep.151.qu. 6.p.164.c. g Ruf.in Hier.l. 2.p.226.c. h Fulg.ad Moni. l.2.c.13.p.39.

[b] Il renvoie à ce commentaire en pluſieurs endroits de ſes ouvrages. [b] Caſſien s'en ſert pour prouver que la Vierge eſt mere de Dieu. [c] Et S. Auguſtin le cite tres ſouvent, ſoit pour l'expliquer, ſoit pour en tirer des autoritez. [d] Caſſiodore le cite auſſi avec eloge, [e] & aprés luy non ſeulement le ſecond Concile de Seville en 629, mais encore le VI. Concile œcumenique en 680, en emploie l'autorité. [f] S. Jerome meſme ["qui en avoit quelquefois parlé avec moins d'eſtime que les autres,] ne laiſſe pas dans ſes derniers ouvrages d'y renvoyer ſes lecteurs. [g] On remarque qu'avant S. Ambroiſe aucun des Latins n'avoit travaillé ſur S. Luc. [h] C'eſt de cet ouvrage que S. Fulgence cite la maniere dont S. Ambroiſe explique les œuvres de ſurerogation que faiſoit S. Paul. Not 135.

Amb.paſc.p.305. c.

["Nous mettons en cette année la lettre que Saint Ambroiſe écrivit aux Eveſques de l'Emilie, (qui fait aujourd'hui l'archeveſché de Boulogne,) ſur le jour auquel on devoit faire Paſque l'an 387.] Car aprés les ſupputations des Egyptiens, & les definitions tant de l'Egliſe d'Alexandrie, que de l'Eveſque de Rome, beaucoup de perſonnes voulurent encore avoir ſon ſentiment Not 136.

ſur

ſur ce ſujet ; & il ſoutient qu'il falloit faire cette feſte, non le 14 de la lune qui tomboit au dimanche 18 avril, mais le dimanche ſuivant, qui eſtoit le 25 d'avril, & le 21 de la lune, [a] en quoy il ſuivoit les Egyptiens. [b] Bucherius ſoutient que c'eſtoient ceux de Rome qui vouloient faire Paſque le 18 d'avril. p.306.b. d. p.308.i. [a] p 306.d. [b] Buch.cycl.p. 117.

ARTICLE L.

Batteſme de S. Auguſtin : Hiſtoires extraordinaires arrivées vers ce temps là.

L'AN DE JESUS CHRIST 387, DE S. AMBROISE 13.

V.S.Auguſtin 546. [" CE fut, comme nous croyons, à la feſte de Paſque de l'an 387, que S. Auguſtin & S. Alype receurent le batteſme des mains de S. Ambroiſe ; & ainſi ce fut le ſamedi 24 d'avril, puiſque Saint Ambroiſe avoit ſoutenu ſi fortement que Paſque devoit eſtre celebré le 25.] Nous ne parlons point du ſermon qu'on attribue à Saint Ambroiſe ſur le ſujet de ce batteſme, eſtant indubitable que c'eſt une piece ſuppoſée. Saint Auguſtin dans la retraite qu'il fit à la campagne avant ſon batteſme, écrivit à S. Ambroiſe pour luy faire connoiſtre quelles avoient eſté ſes erreurs paſſées, & dans quelles diſpoſitions il ſe trouvoit, afin qu'il luy conſeillaſt ce qu'il devoit principalement lire des ſaintes Ecritures, pour ſe preparer à recevoir la grace du ſacré batteſme. S. Ambroiſe luy conſeilla de lire Iſaïe, à cauſe ſans doute que c'eſt celui de tous les Prophetes qui parle le plus clairement des veritez de l'Evangile & de la vocation des payens. Mais S. Auguſtin ne pouvant rien comprendre à ce qu'il en lut d'abord, & s'imaginant que tout le reſte luy ſeroit auſſi obſcur, le quitta pour le reprendre, lorſqu'il ſeroit plus exercé dans le langage de l'Ecriture. Bar.388.578. Aug.conf.l.9.c. 6.p.65.2.d.

[Quelque temps aprés ſon batteſme, il s'en alla à Rome, & s'en retourna en Afrique, où il remporta avec luy une eſtime extraordinaire de S. Ambroiſe, comme il paroiſt par les grands eloges qu'il luy donne, & plus encore par le ſoin qu'il eut d'imiter les choſes qu'il luy avoit vu pratiquer.]

Durant qu'il eſtoit encore à Milan, il y arriva deux choſes aſſez ſingulieres qu'il raporte dans ſes livres. On demandoit à un homme le payement d'une ſomme portée par le billet de ſon pere qui eſtoit mort. Le pere l'avoit acquitée à l'inſceu de ſon fils qui n'avoit point eu de connoiſſance de cette dette ; & il cur.m.c.11.p.91. 2.c.d.

n'avoit pas eu ſoin de retirer ſon billet. Son fils eſtoit fort affligé de la demande qu'on luy faiſoit; & il eſtoit tout à fait ſurpris que ſon pere ne luy euſt point declaré cette dette en mourant, vu qu'il avoit meſme fait un teſtament. Inquiet & fort embaraſſé là deſſus, il vit en ſonge ſon pere qui luy marqua où eſtoit la quittance du payement de la ſomme portée par ſon billet. Il trouva cette quittance, & il s'en ſervit pour ſa decharge & pour obliger le pretendu creancier à rendre le billet de ſon pere.

[L'autre hiſtoire eſt tres edifiante & tres belle. Saint Auguſtin la raporte publiquement à ſon peuple, comme un modele qu'il luy propoſe non ſeulement de la fidelité avec laquelle on doit rendre ce que l'on a trouvé, mais meſme d'une generoſité d'autant plus extraordinaire, que celui qui en fait le ſujet, ſemble moins capable de cette vertu: car c'eſtoit apparemment le portier d'un grammairien payen. Mais cet homme reduit par ſa pauvreté à cette condition ſi baſſe, fit voir par ſa conduite qu'il eſtoit un parfait Chrétien. Il trouva un ſac où il y avoit environ deux cents pieces d'argent. Se ſouvenant de ce que la loy ordonne en pareil cas, il n'ignoroit pas qu'il eſtoit obligé de rendre cet argent; mais il ne ſavoit à qui. Pour s'en informer il affiche dans les lieux publics un écrit pour avertir ceux qui auroient perdu de l'argent, de venir en un tel lieu & de s'adreſſer à un tel. Celui qui l'avoit perdu alloit de tous coſtez deplorant ſon ſort. Des qu'il eut apperceu & lu cette affiche il vint trouver ce ſaint homme, qui de peur de luy donner ce qui appartiendroit à un autre, voulut avoir des preuves ſuffiſantes. Il luy demanda comment eſtoit le ſac, la qualité & le nombre des eſpeces. Ayant reconnu la verité par ſes réponſes, il luy rendit ce qu'il avoit trouvé. L'autre plein de joie luy offrit vingt de ſes pieces pour reconnoiſtre ſa bonne foy. Ce bon homme les refuſa. L'autre voulut l'obliger d'en prendre au moins dix: mais il les refuſa. Là deſſus celui qui avoit perdu l'argent faſché de ce qu'il ne vouloit rien recevoir, luy jetta le ſac tout entier. Je n'ay rien perdu, luy dit-il, ſi vous ne voulez rien recevoir. O mes freres s'écrie S. Auguſtin, quel combat, quelle diſpute, quelle conteſtation. Le monde en eſt le theatre: Dieu en eſt le ſpectateur. Enfin ce pauvre homme fut obligé de recevoir ce que l'autre luy offroit, ne pouvant s'en défendre: mais il le donna tout auſſitoſt aux pauvres, & n'en remporta rien chez luy. Les Vies des Peres raportent une action ſemblable d'un ſolitaire de Jeruſalem nommé Philagre, qui s'enfuit auſſitoſt aprés cette action, parcequ'on l'en louoit.

Vit. P. l. 5. c. 6. 5 15. p. 583. 2.

[Cette vertu des diſciples de S. Ambroiſe eſt glorieuſe à celui que Dieu leur avoit donné pour conducteur & pour maiſtre, puiſque c'eſt d'ordinaire par les ſaints Eveſques que Dieu repand ſa grace ſur les peuples.]

ARTICLE LI.

Saint Ambroiſe eſt deputé à Maxime, qui ne luy accorde rien.

V. Theodoſe I. 5 39. ["IL faut mettre en cette année la deſcente de Maxime en Italie, & la fuite de Valentinien en Orient.] On croit que ce fut peu de temps avant cela, que S. Ambroiſe fut deputé pour la ſeconde fois par Valentinien vers Maxime: Et en effet il eſt clair que Maxime témoignoit alors eſtre aſſez mal avec Valentinien. [Il y a bien de l'apparence auſſi qu'on craignoit déja la guerre,] puiſque ceux de la Cour de Valentinien ayant peur que Maxime ne les demandaſt pour les faire mourir, s'eſtoient retirez vers Theodoſe.

Bar. 387. 545. Amb. ep. 56. p. 319. b. p. 320. m.

Le ſujet de cette ſeconde ambaſſade de S. Ambroiſe à Maxime, fut pour demander le corps de Gratien, & pour la paix, dont les cendres de ce prince ſeroient un gage. [Et outre ces deux raiſons,] S. Ambroiſe eſtoit encore bien aiſe de ſe juſtifier de ce que Maxime ſe plaignoit qu'il l'avoit trompé dans ſa premiere deputation. Baronius dit que ſous ce pretexte Saint Ambroiſe couvroit ſon veritable deſſein, qui eſtoit de penetrer, comme il fit, dans les intentions de Maxime, pour en avertir Valentinien. [Il ne partit qu'aprés Paſque, puiſqu'il donna en cette ſolennité le batteſme à S. Auguſtin.]

div. 2. p. 109. d. ep. 56. p. 320. l. p. 319. l. m. Bar. 387. 545.

Quand il fut arrivé à Treves, il alla des le lendemain au palais, où un eunuque Gaulois qui eſtoit grand Chambellan, vint luy parler. Il demanda à eſtre admis à l'audience de Maxime. Le Chambellan s'informa s'il avoit quelque lettre de Valentinien. S. Ambroiſe dit qu'il en avoit. Alors le Chambellan répondit qu'il ne pouvoit parler à Maxime que dans le Conſeil. Le Saint repliqua que ce n'eſtoit point ainſi qu'on en uſoit à l'égard des Eveſques, & qu'il avoit des choſes à traiter avec Maxime dans le ſecret. Le Chambellan alla trouver Maxime pour luy repreſenter la demande du Saint: mais il n'en raporta que la meſme réponſe: ce qui fit juger au Saint que le Chambellan n'avoit parlé d'abord que par ſon ordre. S. Ambroiſe repeta encore qu'on ne traitoit point ainſi un Eveſque: mais il ajouta que ce

Amb. ep. 56 p. 319. i.

refus ne l'empeſcheroit pas de s'acquiter de ſa commiſſion, & qu'il ſouffroit avec joie d'eſtre humilié pour le ſervice de ſon prince, ou plutoſt pour ſeconder le deſir qu'il avoit de rendre les derniers devoirs à Gratien.

Ibid. [a]Lorſque Maxime ſe fut aſſis dans ſon Conſeil, S. Ambroiſe y entra auſſi. A ſon entrée Maxime ſe leva pour luy donner le baiſer: mais le Saint au lieu de s'avancer s'arreſta parmi les Conſeillers d'Etat. Ils le preſſoient de s'approcher de l'Empereur. Luy meſme appella le Saint, qui luy répondit en ces termes: Pourquoi voulez vous baiſer un homme que vous ne connoiſſez pas? Car ſi vous me connoiſſiez bien, vous ne me verriez pas ici. Maxime luy dit ſur cela: Eveſque, vous eſtes emu. Si je le ſuis, répondit le Saint, ce n'eſt pas de l'injure que vous me faites, mais de la confuſion que j'ay d'eſtre dans un lieu qui ne me convient point. Vous eſtes déja venu au Conſeil, repartit Maxime, dans voſtre premiere ambaſſade. Il eſt vray, dit le Saint, mais ce n'eſtoit pas par ma faute: elle retombe ſur celui qui m'y fit entrer. Et pourquoi y entriez vous, repartit Maxime? Parce, luy dit S. Ambroiſe, que je demandois alors la paix pour un Prince qui eſtoit comme ſon inferieur, au lieu que je parois aujourd'hui ici de ſa part comme de voſtre egal. Comme de mon egal, reprit Maxime? Et qui eſt-ce qui l'a rendu mon egal? C'eſt le Dieu tout-puiſſant, répondit le Saint, qui a conſervé à Valentinien l'Empire qu'il luy avoit donné.

1. [b]Maxime reprocha enſuite au Saint la tromperie qu'il pretendoit que luy & Bauton luy avoient faite; [c]mais le Saint ſe juſtifia ſi fortement, qu'il n'eut rien à repartir. [d]Il le preſſa enſuite de rendre le corps de Gratien, puiſque Valentinien luy avoit renvoyé ſon frere non mort, mais vivant; [e]& que s'il pretendoit n'avoir pas fait mourir Gratien, il ſe condannoit luy meſme en refuſant de rendre ſon corps. [f]Il taſcha de ſatisfaire à ce que Maxime répondoit, que la vue du corps de ce prince renouvelleroit la douleur des ſoldats; & luy fit voir en paſſant le tort qu'il avoit eu de ſe revolter contre ſon maiſtre. [g]Il répondit auſſi fort ſincerement ſur la plainte impertinente qu'il faiſoit, que les officiers de Valentinien ſe retiroient plutoſt vers Theodoſe que vers luy; car il luy dit que c'eſtoit parcequ'il les faiſoit mourir, & que Theodoſe les combloit d'honneurs & de richeſſes. [h]Maxime ne répondit à cela que par une raillerie tout à fait barbare. [i]La concluſion de cela fut que Maxime dit qu'il delibereroit ſur ce qu'il demandoit; aprés quoy le Saint ſe retira.

l.m]320. p.320.k. m. l. m. p.311.a. a.

'Paulin dit que S. Ambroiſe ſepara Maxime de la communion, l'avertiſſant de faire penitence de la mort de Gratien. [Il ſe peut faire que dans l'endroit où nous avons dit qu'il parla de cette mort à Maxime, il l'ait fait plus fortement qu'il ne le raporte à Valentinien;]'de meſme qu'il témoigne luy meſme autrepart que Maxime le menaça, [quoiqu'il n'en diſe rien dans le recit qu'il fait de ſon ambaſſade.]'Pour l'avoir ſeparé de la communion, Baronius croit qu'il ne le fit qu'en refuſant de communiquer avec luy. [Neanmoins outre que les termes de Paulin ſont plus forts,]'S. Ambroiſe dit luy meſme qu'il s'abſtint de la communion des Eveſques [Ithaciens] qui demandoient la mort des heretiques, ou qui communiquoient avec Maxime. [Il regardoit donc la communion de Maxime comme un crime & comme une choſe défendue.]'Maxime irrité de cette conduite, & animé par les Eveſques de ſa Cour, fit commandement au Saint de partir ſans delai; [& ce fut peuteſtre en cette occaſion]'qu'il luy parla avec menaces, de quoy le Saint ſe glorifie & ſe rejouit au lieu de s'en plaindre.

vit. p. 82. 83.

div. 2. p. 111. b.

Bar. 387. 5 53.

Amb. ep. 56. p. 321. a.

a.

div. 2. p. 111. b.

ARTICLE LII.

Saint Ambroiſe s'en retourne: Maxime trompe un autre ambaſſadeur: Valentinien s'enfuit en Orient.

'SAINT Ambroiſe congedié par Maxime partit volontiers de cette Cour, quoique beaucoup de perſonnes cruſſent qu'on luy feroit quelque mauvais parti ſur les chemins. Le ſeul regret qu'il eut fut de voir mener en exil un Eveſque nommé Hygin, ſi agé qu'il ne luy reſtoit plus que le dernier ſoupir, ſans qu'on luy donnaſt ni habits, ni aucunes des choſes dont une perſonne de ſon age avoit beſoin. Saint Ambroiſe parla aux ſeigneurs de la Cour, pour obtenir qu'au moins on le pourvuſt des choſes neceſſaires; mais on le chaſſa luy meſme. 'Marcellin le Luciferien parle d'un Hygin Eveſque d'Andalouſie, grand ennemi de ceux de ſa ſecte. 'Il ſemble dire qu'il eſtoit de ceux qui avoient ſigné autrefois le Concile de Rimini. 'S. Sulpice Severe marque auſſi un Adygin Eveſque de Cordoue, 'qu'il appelle enſuite Igin, 'lequel s'eſtant rendu le premier denonciateur contre les Priſcillianiſtes, 's'eſtoit depuis laiſſé aller à les admettre à ſa communion; ce qui obligea le Concile de Çaragoce, [en 380,] à le declarer excommunié.

Amb. ep. 56. p. 321. a. b.

Marc. & E. p. 63.

p. 64.

Sulp. l. 2. p. 171.

p. 172.

p. 171. 172.

p. 172.

Bar.387.§ 45. 'Voilà le ſuccés qu'eut la legation de S. Ambroiſe. Les pechez de ceux qui gouvernoient, & la perſecution que Valentinien avoit faite à l'Egliſe, empeſcherent qu'elle n'en euſt un plus favorable.[Mais comme les negociations qui ne réuſſiſſent pas, ſont toujours ſujettes à eſtre calomniées,]'S. Ambroiſe eut peur qu'on ne donnaſt de mauvaiſes impreſſions de la ſienne à Valentinien,c'eſt pourquoi avant qu'il fuſt revenu pour l'en informer de bouche, il luy en envoya une relation,[immediatement avant que de partir, ou auſſitoſt aprés.]'Il dit qu'il en uſe ainſi, parcequeMaxime l'avoit reduit à la neceſſité de combatre contre luy;[ce qu'il dit, parcequ'il pouvoit craindre qu'on n'attribuaſt le peu de ſuccés qu'il avoit eu, à la maniere trop haute & trop vigoureuſe dont il avoit agi avec Maxime.]'Paulin cite cette relation,& loue la generoſité que le Saint y fait paroiſtre.

Amb.ep.56.p. 319.h,i.

i.

vit.p.82.f.

ep.56.p.321.b. 'S. Ambroiſe la finit par l'avis qu'il donne à Valentinien de prendre ſes ſuretez à l'égard d'un homme qui ſous l'apparence de la paix ſe preparoit à la guerre.[Il ne ſe trompoit pas dans le jugement qu'il faiſoit de la diſpoſition de Maxime.]'Car cet homme n'eſtant pas ſatisfait de commander à tant de provinces, vouloit encore depouiller Valentinien d'une partie de ſes Etats,s'il ne les luy pouvoit oſter tous.C'eſt pour cela qu'il s'eſtoit déja mis en état de paſſer les Alpes pour venir fondre en Italie. Mais aprés avoir conſideré davantage la difficulté de cette entrepriſe, il en differoit l'execution pour attendre quelque occaſion plus favorable. Cependant Valentinien luy envoyoit diverſes ambaſſades,[comme celle de Saint Ambroiſe,]pour taſcher d'affermir la paix entre eux, & luy en demander des aſſurances; & Maxime qui vouloit encore faire ſemblant d'entretenir la paix,témoignoit conſentir à tout ce qu'il demandoit.

Zoſ.l.4.p.766.

p.766. 'Enfin Valentinien luy envoya pour le meſme ſujet Domnin natif de Syrie, en qui il avoit une confiance toute particuliere, parcequ'il paſſoit pour le plus experimenté & le plus fidele de

p.767. tous ſes miniſtres.'Maxime aprés avoir ecouté la commiſſion de ce deputé, le receut ſi bien, luy fit tant de careſſes, & le chargea de tant de preſens, que Domnin ſe perſuada que Valentinien n'avoit point au monde de meilleur ami que Maxime. Enfin il ſe laiſſa meſme perſuader d'emmener avec luy une partie des troupes du tyran, pour ſervir ſous Valentinien contre les barbares qui couroient la Pannonie.

Zoſ.l.4.p.767. 'Domnin eſtant parti de cette ſorte avec les troupes de ſon ennemi, Maxime le ſuivit auſſitoſt le plus ſecrettement qu'il put,

donnant ordre que perſonne ne puſt apporter à Domnin aucune nouvelle de ſa marche, & laiſſant dans les Gaules ſon fils Victor ſous le titre de Ceſar, [a]avec les Generaux Nannius & Quintin, à qui il confia la conduite de ſon fils & la défenſe des Gaules. Domnin n'eut pas ſitoſt paſſé les Alpes & les marécages qui ſont au pié, que Maxime trouvant le paſſage libre, les paſſa aprés luy ſans aucun obſtacle; ſe rendit maiſtre de toutes les villes de l'Italie [qui ſe rencontrerent ſur ſa route,] ſans y trouver de reſiſtance, & marcha droit [à Milan,] pour ſurprendre Valentinien [avant qu'il euſt le loiſir de ſe retirer. Cela arriva vers le commencement de ſeptembre,] puiſque Valentinien donna encore une loy à Milan le 8 de ce mois là; [c]& que ce fut environ un an avant la mort de Maxime, [qui arriva] au pluſtard le 27 aouſt de l'année ſuivante.]

p.770 Oroſ.l.7. c.35.t.15.p.220.a. a Gr.T.h.Fr.l.2. c.9.p.59. Zoſ.l.4.p.767. Cod Th.chr.p. 118. c Sulp.v.Mart.c. 23.p.209. V. Theodoſe I.544.

[Quelque effort que fiſt Maxime pour ſurprendre Valentinien, ce prince en fut neanmoins averti. Mais comme il n'eſtoit pas en état de reſiſter, tout ce qu'il put faire, fut de s'enfuir, & de s'aller jetter entre les bras de Theodoſe, éprouvant par experience quel eſtoit le fruit des mauvais conſeils de ſa mere, [d]qui ne ſe ſentant pas moins tourmentée par les reproches de ſa conſcience que par les forces de ſon ennemi, s'enfuit avec ſon fils, & ſouffrit elle meſme l'exil dont elle menaçoit les ſaints Prelats.

Zoſ.l.4.p.767. Thdrt.l.5.c.14. p.724.b. d Ruf.l.2.c.16.p. 259 Zoſ.l.4.p.767.

&c. [Theodoſe receut Valentinien en pere, le conſola, luy promit d'employer toutes ſes forces pour le rétablir:] mais avant toutes choſes, il guerit les plaies que la doctrine impie de ſa mere avoit faites dans ſon ame, & le fit rentrer dans la foy des Peres. [Laquelle il ſuivit toujours depuis avec autant de pieté que de ſincerité.]

Thdrt.l.5.c.15.p. 724.d Suid.t.2. p.347.

[Baronius raporte à ce temps-ci divers ſermons ou traitez, deſquels il tire que le peuple voulant s'enfuir de Milan pour eviter les maux dont la guerre les menaçoit, Saint Ambroiſe les exhorta à demeurer, les aſſurant qu'ils n'auroient rien à craindre pourvu qu'ils fiſſent penitence de leurs pechez; de quoy ce Cardinal croit qu'il avoit eu revelation. [Sa conjecture pourroit eſtre bonne, s'il eſtoit certain que ces traitez fuſſent de Saint Ambroiſe: mais c'eſt de quoy l'on ne convient pas.]

Bar.387.§ 62 v. Amb.p.50.a.b.

NOTE 37.

ARTICLE LIII.

Theodoſe devenu maiſtre de l'Occident, veut contraindre un Eveſque de rebaſtir une ſynagogue.

L'AN DE JESUS CHRIST 388, DE S. AMBROISE 14.

[SAINT Ambroiſe eut cette année la joie de voir l'Italie ſoumiſe à Theodoſe par la défaite & par la mort de Maxime.] "Theodoſe uſa de ſa victoire avec une tres grande moderation, à laquelle S. Ambroiſe eut beaucoup de part.] Car ce fut à ſa priere que Theodoſe delivra un grand nombre de perſonnes de l'exil, des priſons, & meſme du dernier ſupplice. Nous avons encore une lettre que Symmaque luy écrit pour le prier de faire decharger un nommé Marcien d'une taxe à laquelle il avoit eſté condanné pour s'eſtre trouvé embaraſſé dans les affaires du tyran [Maxime.

V. Theodoſe I. §. 44, 45.

Amb. ep. 17. p. 215. i.

Sym. l. 3. ep. 33. p. 217.

Theodoſe vint à Milan aprés ſa victoire, & y demeura depuis le 10 d'octobre au moins juſque ſur la fin de may de l'année ſuivante. Quelque temps aprés qu'il y fut arrivé,] S. Ambroiſe fut obligé de s'en abſenter pour aller à Aquilée. [a] On ne dit point le ſujet de ſon voyage, mais Baronius preſume que c'eſtoit pour y faire ordonner S. Chromace Eveſque à la place de S. Valerien, "qui pouvoit eſtre mort vers ce temps là," & dont la feſte eſt marquée le 26 novembre dans les martyrologes de S. Jerome.

Amb. vit. p. 83. [ep. 18. p. 216 k.

[a] Bar. 388. § 85.

Florent. p. 100. 1.

V. S. Damaſe 59.

[Quelque raiſon qui ait obligé S. Ambroiſe d'aller à Aquilée,] 'ce fut de cette ville [b] qu'il écrivit à Theodoſe une lettre celebre. Voici quel en fut le ſujet. [b] Il y avoit alors dans le comté d'Orient, 'en la province d'Oſrhoene, [c] un fort grand chaſteau, nommé Callinique, [d] que d'autres qualifient du nom de ville, & que l'on appella depuis Leontople. [e] Les Juifs avoient une ſynagogue en ce lieu, [f] que les Chrétiens brulerent; & on tenoit que c'eſtoit par le conſeil de l'Eveſque: [g] Car Callinique eſtoit un ſiege epiſcopal.

NOTE 38.

Amb. ep. 18. p. 216. k.

[b] ep. 17. p. 212. k. Amm. n. p. 254.

[c] Amb. ep. 17. p. 213. d. [Thdrt. v. Pat. c. 26 p. 884.

[d] Amm. l. 23. p. 244.

[e] Amm. n. p. 254.

[e] Amb. ep. 17. p. 213. c. d.

[f] p. 212. k. l.

[g] Geo. ſac.

[h] Il arriva encore au meſme lieu, [i] que des moines s'en allant pour celebrer la feſte des ſaints Martyrs Macabées, & chantant des pſeaumes par le chemin, ſelon qu'ils avoient toujours accoutumé de faire depuis longtemps, 'des heretiques Valentiniens leur vinrent faire inſulte, 'pour les empeſcher de continuer leur marche. Irritez par cette inſolence, ils brulerent le temple qu'avoient ces heretiques dans un méchant village. 'Paulin & Saint

[h] Amb. vit. p. 83. l.

[i] ep. 17. p. 214. a. vit. p. 83. l.

ep. 17. p. 214. a.

ep. 18 p. 216. k. vit. p. 83. l.

S. Ambroiſe meſme l'appellent quelquefois *un bois ſacré.' La feſte des Macabées eſtoit alors fort celebre dans l'Egliſe, comme on le voit par diverſes homelies des Peres; & Baronius croit qu'elle ſe faiſoit le premier jour d'aouſt, auquel les Grecs & les Latins la font encore aujourd'hui; [ce qui ſe voit ſurtout par la mort de S. Euſebe de Verceil. Il y a bien du temps depuis ce jour juſqu'au mois d'octobre ou de novembre que Theodoſe jugea de cette affaire: Mais les procedures qu'il avoit fallu faire en Orient, & la guerre que Theodoſe avoit ſur les bras, l'ont bien pu faire trainer durant trois ou quatre mois.] Bar.388.§ 84| mart.1.aug.

*lucum.

'Celui qui gouvernoit l'Orient pour les affaires de la milice, manda à Theodoſe ce qui s'eſtoit paſſé en ces deux rencontres. 'Ce prince crut que la diſcipline & la police y avoient eſté violées; '& par un zele qui avoit plus d'ardeur que de ſageſſe, [a] il ordonna, ſans donner à l'Eveſque [de Callinique] le loiſir de ſe défendre, qu'il rétabliroit luy meſme la ſynagogue, 'ou en payeroit le prix; 'que le peuple & les moines coupables de l'embraſement en ſeroient punis 'ſeverement, [b] & qu'on informeroit des dons & des richeſſes qui auroient eſté enlevées. [c] Il donna une commiſſion extraordinaire pour executer cet ordre, & ajouta qu'on n'avoit point dû le conſulter ſur cette affaire, mais proceder tout d'un coup à la punition du crime. Amb.ep.17.p.212. i.k|vit.p.83.l. ep.17.p.213.b.c. p.212.i.k. [a] k. p.213.a. p.212.l|214.a. p.213.c. [b] p.214.b. [c] b.

'Saint Ambroiſe crut que cette ordonnance eſtoit tout à fait honteuſe à la religion Chrétienne, qu'elle expoſoit aux inſultes & à la raillerie de ſes ennemis, 'leur donnant moyen de faire toutes ſortes d'outrages aux Chrétiens par la perfidie qui leur eſtoit ſi naturelle. 'Il croyoit bien que l'Eveſque pouvoit avoir agi avec un peu trop de chaleur, 'mais il ſavoit qu'il ne pouvoit conſentir ſans crime à la ſentence rendue contre luy, qui le contraignoit ou de ſouffrir le martyre, s'il reſiſtoit, ou de ſe rendre prevaricateur de ſa foy, s'il eſtoit aſſez laſche pour contribuer de ſon argent au baſtiment d'une ſynagogue. 'Il avoit lu dans le ſecond livre des Macabées, [d] "que les Juifs dans le plus grand abatement de leur pieté, auſſi bien que de leur état, n'avoient neanmoins pu ſouffrir qu'on employaſt au ſacrifice d'Hercule l'argent qu'on avoit levé ſur eux; & que les payens avoient eu aſſez de reſpect pour leur accorder cette grace. 'Il ſe ſouvenoit auſſi que durant la perſecution de Julien, [S. Emilien de Doroſtole] qui avoit eſté executé pour avoir abatu un autel d'idoles, avoit eſté honoré comme martyr, & ſon juge abhorré de tout le monde comme perſecuteur. p.213.b|214.d. p.214.c. p.212.l. l.m. ep.15.p.210.b.c.d. ch.4.v.19. 20. ep.17.p.214.a.

[On avoit vu auſſi dans le meſme temps d'autres exemples ſemblables, & on avoit ſurtout admiré la conſtance de Marc d'Arethuſe, qui avoit ſouffert les plus cruels tourmens plutoſt que de donner ſeulement un écu pour rebaſtir un temple qu'il avoit démoli.]'Dans le ſiecle ſuivant''l'Eveſque Audas ayant abatu dans la Perſe un temple du feu, aima mieux non ſeulement ſouffrir la mort, mais voir abatre toutes les egliſes de la Perſe, & une horrible perſecution s'exciter contre les Chrétiens, que de rebaſtir ce temple, comme le Roy Iſdegerde le vouloit. Theodoret qui raporte cette action, [en juge comme S. Ambroiſe fait de celle de Callinique.]Il trouve de l'excés dans le zele qui porta Audas à abatre ce temple: Mais il eſtime extremement le courage qui luy fit refuſer de le rebaſtir; & il me ſemble, ajoute ce ſavant Eveſque, qu'il n'y a pas de difference entre adorer le feu, & luy elever un temple.[L'Egliſe a autoriſé le jugement de Theodoret, en honorant Audas comme un ſaint Martyr le 16 de may.]

Thdrt.l.5.c.38. p.751. vers l'an 420.

'Quelque temps aprés les Chrétiens d'Antioche oſterent aux Juifs quelques ſynagogues. Theodoſe II. ordonna par le conſeil du Prefet qu'elles leur ſeroient rendues. Mais Saint Symeon Stylite luy en écrivit d'une maniere ſi forte, qu'il revoqua ſon ordre, fit une autre loy en faveur des Chrétiens, depoſa le Prefet, & demanda au Saint le ſecours de ſes prieres.

Eva.l.1.c.13.p. 270.271.

ARTICLE LIV.

Saint Ambroiſe écrit à Theodoſe ſur l'affaire de la ſynagogue.

[L'Honneur de la religion & le ſalut d'un Eveſque, eſtoient des choſes trop conſiderables à S. Ambroiſe, pour ne pas ſignaler ſon courage en cette rencontre.]'Il croyoit qu'il n'y avoit rien de plus dangereux pour un Eveſque à l'égard de Dieu, ni de plus honteux devant les hommes, que de cacher ſes ſentimens [par timidité,]& de manquer à ce devoir le plus eſſentiel de la charge paſtorale.'Il ſe croyoit reſponſable aux autres Eveſques de tout ce que Theodoſe pourroit faire eſtant à Milan. 'L'amour meſme qu'il portoit à ce prince, [a]dont il eſtimoit beaucoup la pieté, [b]luy donna du courage en cette rencontre; [c]& la reconnoiſſance des graces qu'il en avoit receues, le fit reſoudre meſme à l'offenſer, ſi cela eſtoit neceſſaire, plutoſt que de luy cacher la verité en une rencontre où il y alloit de ſon ſalut.'Il

Amb.ep.17.p.821. l.in.

p.215.i|211.l.

p.212.g.h.
a k.
b p.215 i.
c p.215.i|212.k.

p.212.k.

L'an de J. C. 388. de Saint Ambroiſe 14.

craignit qu'il ne le condannaſt luy meſme un jour, & ne luy reprochaſt de l'avoir laiſſé tomber dans une faute par ſa diſſimulation ou ſa flaterie. 'Si je pouvois, dit-il à ce prince, vous mettre à couvert de la vengeance divine, en me chargeant moy meſme de ce peché [par ma negligence,] je prendrois ce parti, ſinon volontiers, du moins avec patience. Mais puiſque mon ſilence me rendroit coupable ſans vous diſculper, j'aime mieux paſſer dans voſtre eſprit pour un homme incommode & importun, que pour un miniſtre laſche & inutile. p.212.g.h.

ſtipitis agendo.

'Il employa [a] divers moyens pour cette affaire, [a] & pour faire revoquer l'ordre donné contre l'Eveſque [de Callinique,] [b] juſqu'à demander qu'on luy imputaſt le crime à luy meſme, & qu'on luy en fiſt porter toute la peine: Et il ſe ſeroit eſtimé heureux de trouver une occaſion d'emporter la couronne du martyre. 'Mais ne pouvant rien obtenir, [c] & n'ayant pas non plus le loiſir d'aller trouver l'Empereur, [d] il luy écrivit une lettre [en diligence,] [e] depeur qu'il n'euſt déja envoyé ſes ordres en Orient. ep.18.p.216.k. a ep.17.p.214.a. b p.212.m. ep.18.p.216.k. c vit.p.83.m. d m[ep.18 p 216.k. e ep.17.p.216.g.

'Dans cette lettre, aprés luy avoir rendu raiſon de la liberté avec laquelle il luy parloit, il luy repreſente avec une vigueur extraordinaire la faute qu'il avoit commiſe par ſon ordonnance; & comme Theodoſe ſe fondoit ſur ce qu'il eſtoit obligé de maintenir l'ordre & la police, 'il luy dit que la police devoit quelquefois ceder à la religion; que l'on eſtoit ſouvent obligé de ſouffrir des deſordres bien plus importans ſans les punir, que l'Egliſe avoit bien d'autres dedommagemens à demander & aux payens & aux Juifs meſmes; '& que les Valentiniens avoient eſté privez par luy meſme du droit de tenir aucune aſſemblée, [ſoit par ſes loix generales contre les heretiques, ſoit par quelque ordre particulier donné nommément contre eux, qui n'eſt pas venu juſques à nous.] 'Il luy repreſente les obligations qu'il avoit à J. C. pour ſa victoire contre Maxime, [f] qui avoit merité la malediction de Dieu pour une action pareille à celle qu'il venoit de faire. 'Il luy demande que s'il ne ſe contente pas de ce qu'il luy écrit, il faſſe aſſembler des Eveſques, & qu'il prenne leur avis ſur une affaire toute de religion, puiſque dans celles où il ne s'agiſſoit que d'argent, il prenoit la peine de conſulter ſes officiers. p.211.212. p.213.214. p.215.k. p.214.215. V. Theodoſe 1543. p.215.k.l.

'Pour concluſion, il le conjure de ne ſe contenter pas de changer quelque choſe dans ſon reſcrit, ſoit qu'il fuſt envoyé ou non, mais d'en faire dreſſer un autre digne de ſa foy & de ſa pieté: 'car il craignoit que s'il ne faiſoit que corriger quelques articles dans un reſcrit dont le corps eſtoit favorable aux Juifs, les offi- p.216.g.h. Amb.ep.18 p. 210.l.m.

ciers ne s'en ſerviſſent toujours pour tourmenter les Chrétiens:
ep.17.p.216.h. Ainſi il vouloit qu'il abolîſt abſolument cette affaire. Il finit en proteſtant que c'eſt ſon reſpect pour l'Empereur qui l'oblige à luy donner cet avis par une lettre qui ne ſortiroit point du palais, afin qu'il ne fuſt pas contraint de le faire en preſchant publiquement dans l'egliſe. [C'eſtoit luy dire qu'il le feroit en cas qu'il ne ſe rendit pas à ſa lettre.]

vit.p.84.g. Paulin remarque dans cette lettre cette excellente parole, que
ep.17.p.211.l. s'il eſtoit indigne que l'Empereur l'ecoutaſt, il eſtoit donc indi-
vit.p.84.g. gne que Dieu l'ecoutaſt, lorſqu'il le prioit pour l'Empereur. Il y remarque encore la proteſtation qu'il y fait d'eſtre preſt d'en-
ep.17.p.212.213. durer la mort pour cette affaire. C'eſt lorſque le Saint renouvelle l'offre qu'il avoit déja faite, de prendre ſur luy tout le cri-
p.213.a. me de ceux qui avoient brulé la ſynagogue de Callinique. Car s'objectant pourquoi il n'avoit donc pas brulé celle de Milan, il dit que c'eſt parceque Dieu avoit commencé luy meſme à la bruler. [Peuteſtre que le tonnerre y eſtoit tombé.]

ARTICLE LV.

S. Ambroiſe oblige Theodoſe de retracter ſes ordres ſur la ſynagogue.

Bar.388.593. [IL ſembloit qu'un prince religieux comme Theodoſe, devoit ceder à une lettre ſi excellente & ſi forte.] Il paroiſt neanmoins que cela n'arriva pas, puiſque le Saint fut contraint de parler de cette affaire dans l'Egliſe, comme il avoit témoigné
Amb.vit.p.84.g. à Theodoſe qu'il le feroit. Eſtant donc revenu à Milan, [a] lorſque
a a|cp.18.p.216.k. l'Empereur fut venu à l'egliſe, il fit un diſcours ſur le baſton de
ep.18.p.216.m. noyer dont il eſt parlé dans un endroit de Jeremie, qu'on avoit
l.m. lu ce jour là, & il s'en ſervit pour montrer que les paſteurs ſont obligez de faire des reprimendes dures & ſeveres, mais dont le fruit eſt utile & agreable.

p.217. Il parla enſuite du pardon des injures à l'occaſion de l'Evan-
p.217.a. gile qu'on avoit lu, qui eſtoit celui de la femme pechereſſe, lequel il recita tout entier, & il y expliqua toutes les actions de
p.220. cette femme, toujours par raport à la miſericorde. Il paſſa de là à repreſenter les reproches que Dieu avoit faits au peuple d'Iſrael & à David, d'avoir oublié les biens qu'ils avoient receus de
p.220.i.k. luy. Il diſoit tout cela pour le raporter à Theodoſe, & il le reconnut luy meſme en s'adreſſant enfin directement à ce prin-
l. ce, qu'il conjura d'uſer de miſericorde envers ſes ſujets, & de

défendre le corps de J. C, afin que J. C. fuſt auſſi le défenſeur de ſon Empire.

'Il demeura enſuite quelque temps debout [ſans deſcendre de 1.
1. » la chaire,] & puis il ajouta ces paroles: 'Mettez moy en état d'of-
» frir pour vous ſans rien craindre ; rendez à mon eſprit la liberté
» de prier. 'Car il eſtoit reſolu de ne point aller à l'autel, que l'Em- m.
pereur ne luy euſt promis formellement de faire ceſſer toutes
ſortes de pourſuites ſur l'affaire de la ſynagogue. 'C'eſt pour- l.
quoi voyant que Theodoſe demeuroit aſſis, & luy faiſoit bien
quelques ſignes qui marquoient ſon conſentement, mais qu'il ne
luy donnoit point de parole formelle, il continua à ſe tenir de-
bout. L'Empereur luy dit enfin qu'il corrigeroit ſon reſcrit; mais
le Saint repartit auſſitoſt qu'il falloit faire ceſſer abſolument la
pourſuite. 'Les ſeigneurs qui eſtoient preſens, ſoutenoient qu'il vit. p. 84. g. i.
falloit punir les moines; ſurquoi il ſe contenta de leur répondre
qu'il avoit à faire à l'Empereur & non à eux ; & que quand il
auroit à leur parler, il le feroit d'une autre maniere.

'Enfin il obtint de l'Empereur la promeſſe qu'il ſouhaitoit; & i[ep. 18. p. 220. m.
il luy dit qu'il alloit donc offrir le ſacrifice ſur ſa parole. Il le
repeta par deux fois ; & l'Empereur luy répondit à la ſeconde,
de exhedrâ » Oui, offrez ſur ma parole. 'Comme il deſcendoit de la chaire, vit. p. 84. h.
l'Empereur luy dit qu'il avoit preſché contre luy; à quoy le Saint
répondit qu'il n'avoit point preſché contre luy, mais pour luy;
& l'Empereur reconnut qu'en effet il avoit donné des ordres
bien rudes contre l'Eveſque [de Callinique.] 'Il alla enſuite à i[ep. 18. p. 220. m.
l'autel, & y offrit les divins myſteres avec une conſolation ſi par- ep. 18. p. 220. m.
ticuliere, qu'il la prit pour une marque que Dieu avoit approu-
vé ſon action, & l'y avoit aſſiſté de ſon ſecours.

'Il avoit écrit auparavant à ſa ſœur Marcelline l'inquietude p. 226. i.
que cette affaire luy donnoit ; & cette Sainte avoit pris part à ſa
peine : C'eſt pourquoi des que Dieu luy eut rendu la paix, il ne
manqua pas de le luy mander. Mais la lettre ne luy ayant point
eſté rendue, elle luy écrivit pour luy témoigner que ſa peine
continuoit toujours ; & cela obligea le Saint de luy récrire la
lettre qui nous eſt reſtée, où il inſere le diſcours qu'il fit devant vit. p. 84.
l'Empereur, & tout ce qui ſe paſſa enſuite. Paulin en cite quel-
ques particularitez qui n'y ſont pas; [mais il n'eſt point étrange
qu'on joigne au recit d'une lettre, ce qu'on a appris d'autre
part, ſans diſtinguer les choſes ſi exactement. Il paroiſt neanmoins s'eſtre un peu brouillé en cet endroit:] 'Car il cite du ſer- p. 84. g. h [ep. 18. p. 220. i [ep. 17. p. 214. e [215. g.

1. *Fac me ſecurum offerre pro te ; abſolve animum meum.*

mon fait devant Theodoſe ce qui y eſt à peu pres pour le ſens, mais d'une maniere fort differente; & ce qui eſt preſque mot à mot dans la lettre qu'il luy avoit écrite auparavant.

ep.17.p.213.a. p.212.l. Cod.Th.16,t.8. l.9.p.225. 'Comme S. Ambroiſe n'eſtoit point pour détruire les ſynagogues de ſon autorité,'& qu'il n'approuvoit point qu'on le fiſt ſans raiſon,[il n'a pas ſans doute condanné]'la loy que Theodoſe fit le 29 ſeptembre 393,pour défendre ces ſortes d'excés,comme il les appelle, & ordonner au General des armées de l'Orient de les punir avec une ſeverité proportionnée à la faute.

ARTICLE LVI.

S. Ambroiſe ſe plaint de ce qu'on oblige les Eccleſiaſtiques à quitter le ſervice de l'Egliſe : Ce que c'eſtoit que les Curies : S. Ambroiſe s'oppoſe encore au rétabliſſement de l'autel de la Victoire.

Amb.ep.17.p.215. m. 'SAINT Ambroiſe joint dans cette lettre à l'affaire de la ſynagogue, la plainte que faiſoient les Prelats, de ce qu'on oſtoit à l'Egliſe les Preſtres & les miniſtres qui la ſervoient,meſme depuis 30 ans & plus,pour les rendre aux Curies,[c'eſt à dire à la communauté des habitans ſujets aux impoſts. On voit par les loix Romaines, que les perſonnes qui poſſedoient les terres, & peuteſtre encore ceux qui exerçoient la marchandiſe, ou qui avoient d'autres revenus conſiderables, eſtoient ceux qui portoient tout le fardeau des charges publiques & des tributs qu'on levoit ſur les villes. On n'y comprenoit point ceux qui eſtoient dans la milice ou dans les charges de la Cour, ou qui eſtoient Senateurs Romains. Ces perſonnes par leur dignité, & le menu peuple par ſa pauvreté, eſtoient exemts de ces charges & de ces impoſts. Les autres qui les portoient, eſtoient appellez"Curiaux, Decurions, ou Conſeillers. C'eſtoient ceux qui compoſoient le Corps ou le Conſeil de ville:Ils eſtoient obligez en leur rang de paſſer par certains emplois encore plus onereux qu'honorables.

Curiales, Decuriones. βουλευτικὸ.

Plus le nombre de ces Decurions eſtoit grand,plus les charges leur eſtoient faciles à ſupporter; & comme c'eſtoit d'eux que les Empereurs tiroient les tributs,ils avoient ſoin de ne pas augmenter le nombre des perſonnes privilegiées.]'Ainſi Conſtantin ayant exemté generalement tous les Eccleſiaſtiques des charges publiques,'il ordonna quelque temps aprés que l'on ne recevroit au nombre des Clercs aucun de ceux qui devoient

Cod.Th.16,t.2.l. 2.p.22. l.3.6.p.22,23,30.

entrer dans les Curies; mais ceux là ſeuls à qui leur pauvreté ſervoit d'exemption; & que pour les autres qui y ſeroient receus enſuite on les tireroit du Clergé pour les rendre au Corps de ville, & aux ſervices civils. 'Car il faut, dit-il, que les riches portent & ſoulagent les neceſſitez de l'Etat, & que les pauvres ſoient entretenus des richeſſes de l'Egliſe. l.6.p.30.

'On voit en diverſes loix de Conſtance, qu'il exemte des charges les Eccleſiaſtiques pauvres. 'Dans celle du 29 d'aouſt 361, il excepte poſitivement les Eveſques de cette rigueur; & entre les autres Eccleſiaſtiques, il excepte auſſi ceux qui auront eſté ordonnez avec le conſentement du Corps de ville, donné ſolennellement devant les Juges: Pour tous les autres il les oblige à donner les deux tiers de leurs biens à leurs enfans ou à leurs parens, pour porter les charges publiques: ou que s'ils n'ont point de parens, le Corps de ville ſe ſaiſira de meſme des deux tiers de leur bien, & le poſſedera en proprieté. l.11.15.p.36.42. 12.t.1.l.48.p.

[Valentinien & Valens furent encore plus rigoureux;] 'car ils ordonnerent le 10 de ſeptembre 364, que ſi les Clercs qui appartenoient aux Curies, vouloient continuer à ſervir l'Egliſe, il falloit qu'ils donnaſſent leur bien à un de leurs parens, ou qu'il le cedaſſent à leur ville. 'La loy du 7 de novembre 383, donnée par Theodoſe, eſt encore plus rude pour ceux qui eſtant ſoumis aux charges curiales aimoient mieux ſervir les Egliſes que leurs Corps de ville. S'ils veulent eſtre effectivement, dit ce prince, ce qu'ils feignent d'eſtre, qu'ils mepriſent les biens qu'ils taſchent de ſouſtraire [aux impoſitions.] Car nous ne les en dechargeons qu'à condition qu'ils abandonneront leur patrimoine. Des eſprits tout appliquez aux choſes de Dieu ne doivent pas ſe rabaiſſer juſqu'à s'occuper du ſoin de leur patrimoine, ni s'y attacher. 'Theodoſe renouvella encore cette loy le dernier de decembre 386. 'C'eſt pourquoi Saint Ambroiſe dit en 384, que les Preſtres eſtoient contraints d'acheter l'exemption des charges curiales aux depens de tout leur bien. l.59.p. l.104.p. l.115.p. Amb.ep.11.p. 200.k.

[Il y a meſme des loix qui ne parlent pas ſeulement de cette liberté de ceder ſon bien à un autre. Car outre celles qui défendent generalement de quitter le Corps de ville, meſme en ſubſtituant ſes enfans à ſa place, la loy du 17 octobre de l'an 365, ou plutoſt de l'an 373, puiſqu'elle eſt adreſſée à Modeſte qui ne fut Prefet du Pretoire qu'en 370, & datée d'Hieraple, où Valens ne peut eſtre venu avant l'an 372:] 'Cette loy, dis-je, ordonne abſolument que les Clercs qui appartiendront aux Curies, y feront Cod.Th.16.t.2. l.19.p.47.

l.21.p.51. ſoumis, en leurs perſonnes & en leurs biens. 'Valentinien ordonne la meſme choſe le 17 de may 371.

[Les Empereurs diminuoient neanmoins quelquefois cette rigueur. Car les deux dernieres loix accordent une pleine exemption à tous ceux qui eſtoient dans l'Egliſe avant l'an 364, ſelon la derniere, & dix ans avant la date de la premiere. Mais ſoit que l'on en euſt fait depuis de contraires, ſoit par la malice

Amb.ep.17.p. 215.m. des magiſtrats,] l'on oſtoit cette année à l'Egliſe ceux meſmes qui la ſervoient depuis 30 ans & plus, quoique ceux qui avoient quitté leurs Curies pour ſe mettre dans les armées ou dans la Cour, fuſſent maintenus dans leur exemption aprés un certain

Cod.Th.12.t.1.l. 88. p. temps; 'c'eſt à dire aprés avoir paſſé cinq ans dans les armées, ou 30 dans quelque charge de la Cour, ſelon la loy [de Gratien]

l.100.p. affichée à Carthage le 9 d'avril 381, 'qui paroiſt confirmée par celle du 19 avril 383.

Amb.ep.17.p. 215.m. 'Les Eveſques affligez par cette vexation qui ruinoit les Egliſes, & leur faiſoit jetter de profonds ſoupirs, en écrivirent [à Saint Ambroiſe,] qui repreſenta leurs plaintes à l'Empereur, ajoutant neanmoins qu'il en ordonneroit comme il luy plairoit, [n'eſtant peuteſtre pas faſché qu'on obligeaſt les Eccleſiaſtiques à quitter

ep.22.p.200.k.l. leurs biens,] '& à ſe contenter de J. C. pour partage, ſelon les paroles que nous avons raportées de luy ſur un autre occaſion. [Nous ne voyons pas ſi la lettre de S. Ambroiſe fit quelque effet

Cod.Th.12.t.1. l.123.p. pour ce point.] 'Theodoſe témoigne ſeulement dans une loy du 28 de juillet 391, qu'il avoit ordonné que quand une perſonne auroit quitté les fonctions de ſa ville pour entrer dans la clericature, ſi l'honneur ou la religion empeſchoient de toucher à ſa perſonne; neanmoins le bien qu'il retiendroit ou qu'il auroit donné à d'autres, ſeroit ſujet aux charges publiques:

l.122.p. '& dans celle du 17e de juin 390, il decharge abſolument les Preſtres, Diacres, & Exorciſtes qui eſtoient entrez dans la clericature avant l'an 388, mais pour tous ceux qui y ſeront entrez depuis, il les oblige abſolument à quitter tout leur pa-

l.123.p. trimoine, 'c'eſt à dire ceux qui eſtoient ſujets aux fonctions des Curies.

Bar.388.§ 94. 'Baronius met en ce temps-ci la nouvelle tentative que firent

Amb.ep.15 p. 209.c. les payens pour le rétabliſſement de l'autel de la Victoire, 'ou au moins des revenus que Gratien leur avoit oſtez. Ce fut le Senat ou plutoſt une partie du Senat qui le demanda à Theodoſe par des deputez qu'il luy envoya. Saint Ambroiſe luy dit alors avec une liberté toute entiere, & en luy parlant à luy meſme, [ce que

ſon

ſon zele pour la verité luy inſpira ; & comme peuteſtre Theodoſe ne laiſſoit pas de pencher à accorder la demande des payens,] ce Saint fut quelques jours ſans le voir. Theodoſe ne le trouva point mauvais, parcequ'il ſavoit qu'il ne le faiſoit pas pour des intereſts temporels, & que ſa liberté ſi genereuſe ne venoit que du deſir qu'il avoit de ſauver ſon ame & la ſienne propre. Il reconnut enfin la verité de ce que ce Saint luy avoit dit, [& refuſa ce que les payens luy demandoient.] e.f.

ARTICLE LVII.

Cruautez exercées à Theſſalonique par ordre de Theodoſe.

L'AN DE JESUS CHRIST 390, DE S. AMBROISE 16.

[NOUS ne trouvons rien de particulier pour S. Ambroiſe ſur l'année 389. Ainſi nous paſſons à la ſuivante, où nous avons à traiter un ſujet moins agreable que ceux des années precedentes, mais qui eſt auſſi edifiant : car l'humilité des penitens n'eſt pas moins utile à l'Egliſe, que la generoſité invincible de ſes Prelats. Il eſt aiſé de juger que nous parlons de la penitence de Theodoſe,] que nous plaçons en 390, aprés Baronius, qui l'a établi par des raiſons auſquelles nous ne croyons pas que perſonne trouve de difficulté, ſuppoſé ce que dit Theodoret, que Theodoſe fut abſous à Noel, aprés huit mois de penitence : Car hors cela, nous aurions bien de l'inclination à le mettre l'année precedente, lorſque Theodoſe revint de Rome. Voici quelle fut l'occaſion de la faute de Theodoſe. Bar. 390. §. 23.

'Botheric qui commandoit les troupes dans l'Illyrie, avoit un échanſon avec lequel un cocher [public de Theſſalonique metropole de cette province,] avoit voulu commettre un crime enorme, à cauſe de quoy Botheric fit mettre le cocher en priſon. On fit peu de temps aprés une courſe de chariots fort celebre, pour laquelle le peuple de Theſſalonique voulut avoir le cocher, & demanda ſa liberté. Mais comme on refuſoit de l'accorder, le peuple fit une ſedition ſi violente, qu'enfin Botheric meſme y fut tué. 'Theodoret dit que l'on y avoit trainé & tué à coups de pierres divers officiers. Soz. l. 7. c. 25. p. 743. c] Ruf. l. 2. c. 18. p. 259. Thdrt. l. 5. c. 17. p. 726. b.

'Le crime eſtoit enorme, [a] & le naturel de Theodoſe eſtoit aſſez violent. [b] Ainſi la premiere nouvelle de cet accident le mit dans une colere, [c] qui euſt pu paroiſtre juſte, ſi elle n'euſt pas eſté exceſſive. [d] Neanmoins comme il revenoit aiſément à luy, lors

a Aug. civ. l. 5. c. 26. p. 64. a. c. a Amb. ep. 59. p. 313. i. b Ruf. l. 2. c. 18. p. 259. c Thrt. l. 5. c. 16. p. 726. a. d Amb. div. 3. p. 118. c.

ep.59 p.323.i. meſme qu'il eſtoit le plus emu, ſurmontant par ſa pieté ſon im-
p 323.i. petuoſité naturelle, & qu'il ſe laiſſoit aiſément porter à la miſe-
vit. p.84 k|Aug. civ.l.5.c.26.p.64.a.c. ricorde, il promit de pardonner au peuple de Theſſalonique,
a Aug.p.64.a.c. à la priere des Eveſques qui luy en firent inſtance,
b Amb.ep.59.p. 323.i. ſurtout de S. Ambroiſe qui l'en conjura ſouvent, & luy repreſenta combien
Aug.p.64.a.c. la punition qu'il vouloit faire ſeroit une choſe cruelle.

Amb.vit.p.84.k. Mais il ſe laiſſa depuis emporter aux importunitez des ſei-
div.3.p.121.f. gneurs de ſa Cour, qui obtinrent de luy par leurs ſollicitations ſecrettes, qu'il puniſt ſeverement ceux de Theſſalonique. C'eſt pourquoi S. Ambroiſe dit qu'il eſtoit tombé dans cette faute par
Thdrt.l.5.c.17. p.728.a. la malice des autres. Rufin [dont la vie & la mort furent depuis ſi celebres,] fut un de ceux qui luy donnerent ce mauvais conſeil.

p.727.c. Il eſtoit alors grand Maiſtre du palais, dignité qu'il poſſeda *Magiſter officiorum.*
c Cod.Th.10.t. 22.l.3.p.297. ſelon le Code, en cette année, [ayant ſuccedé à Ceſaire,] qui
d 8.t.5.l.49 p. 100. la tenoit encore le 3e de ſeptembre 389, & qu'il garda juſqu'à ce
e Amb.ep.59.p. 319.c. qu'il fut fait Prefet du Pretoire [d'Orient] durant ſon Conſulat
f Cod.Th.12.t. 1.l.127.p.384|8.t. 6.l.2.p.195. [en 392,] entre le premier de juillet & le 26 d'aouſt.

g Bar.390.§ 67. Ceux qui porterent Theodoſe à punir la ville de Theſſalonique, ne manquoient point de raiſons d'Etat aſſez apparentes
h Amb.vit.p.84. k. pour le luy perſuader; & neanmoins ils eurent grand ſoin d'empeſcher que S. Ambroiſe n'euſt aucune connoiſſance de l'affaire juſqu'à ce qu'elle euſt eſté executée, [ſachant bien qu'il diſſiperoit auſſitoſt toutes leurs illuſions. C'eſtoit ſans doute à leur inſ-
ep.59.p.323.h.i. tigation,] que Theodoſe ſe plaignoit ſouvent qu'on raportoit au Saint ce qui ſe paſſoit dans ſon Conſeil; ce qui luy fermoit la bouche pour ſe plaindre des mauvaiſes reſolutions qui s'y prenoient, parceque c'euſt eſté expoſer ſes amis, qu'on euſt auſſitoſt punis comme coupables d'avoir revelé les ſecrets du Prince.

p.326.a. Mais il avoue qu'en cette rencontre il s'eſtoit trop fié à la bonté de Theodoſe; & que dans la croyance que ce prince vouloit en effet pardonner & revoquer ſon ordre, comme il avoit accoutumé, il laiſſa le loiſir aux autres de prevenir ſon eſprit, & n'arreſta pas un mal qu'il ne croyoit pas devoir craindre. [Ainſi il ne
Thdrt.l.5.c.16. p.725.726. put empeſcher pour cette fois] que Theodoſe ne fiſt paroiſtre qu'il eſtoit homme & ſujet à faillir comme les autres, & à tomber dans les divers pieges que le demon nous tend continuellement, nous tentant d'un coſté lorſque nous l'avons ſurmonté de l'autre, ſans qu'il nous ſoit poſſible de nous echaper de ſes artifices, à moins que l'eſprit ne veille ſans ceſſe, & ne s'attache fortement aux choſes du ciel.

[Chacun convient que l'arreſt donné contre Theſſalonique

L'an de J.C. 390, de Saint Ambroiſe 16.

fût cruel & injuſte: mais on ne convient pas de ce qu'il portoit.]

'S. Ambroiſe dit en general que ce qui ſe fit alors, eſtoit une choſe inouie. Amb.ep.59.p. 323.k.

'Rufin écrit que l'on commanda de faire aſſembler le peuple au cirque, pour l'y faire environner ſecrettement par les ſoldats, qui mettroient au fil de l'épée tout ce qui ſe rencontreroit; ce qui eſtoit punir un crime non ſelon les regles de la juſtice qui recherche les criminels, mais par les emportemens de la fureur qui envelope les innocens avec les coupables. a Ruf.l.2.c.18. p.259.

[Cela peut s'accorder avec Paulin,] qui dit qu'on abandonna la ville à l'épée durant trois heures, en ſorte que beaucoup d'innocens y perirent. Amb.vit.p.84. k.

'Theodoret n'y eſt pas non plus contraire, lorſqu'il dit que Theodoſe ayant ſuivi en cette affaire non la juſtice & la raiſon, mais une colere immoderée, tira l'épée contre tout le monde indifferemment, ſans faire aucune recherche ni aucun diſcernement des innocens & des coupables; & qu'on pretendoit qu'il y avoit eu juſqu'à ſept mille morts. Thdrt.l.5.c.17. p.726.b.c.

'Sozomene ſeul dit que l'on commanda de tuer un certain nombre de perſonnes, ſans aucune autre diſtinction, en ſorte que des paſſans & des étrangers qui ne venoient que d'arriver, ſe trouverent enveloppez dans ce carnage. Soz.l.7.c.24.p. 749.d.

'Il aſſure qu'il y eut un eſclave aſſez genereux pour ſe venir mettre à la place de ſon maiſtre qui eſtoit pris, & pour ſouffrir la mort à laquelle on le conduiſoit. p.744.b.

'Il raporte une hiſtoire encore plus tragique qu'il dit eſtre arrivée en cette rencontre. Un marchand voyant ſes deux fils entre les mains des ſoldats [pres d'eſtre egorgez,] s'offrit luy meſme en leur place, demanda qu'on le fiſt mourir pour leur conſerver la vie, & promit pour reconnoiſſance de cette grace tout l'or qu'il avoit. L'état deplorable de cet homme toucha de compaſſion les ſoldats. Neanmoins la crainte de ne pouvoir fournir le nombre qu'on leur avoit ordonné de tuer, les empeſcha de luy accorder la vie de ſes deux enfans. Ils conſentirent d'en ſauver un ſeulement, ne pouvant les relaſcher tous deux. Dans une extremité ſi étrange, ce malheureux pere les regarda l'un aprés l'autre en jettant des cris & verſant des torrens de larmes: mais jamais il ne put ſe determiner au choix. L'égale tendreſſe qu'il avoit pour l'un & pour l'autre, le tint toujours en ſuſpens, juſqu'à ce qu'il les vit enfin egorger tous deux. p.744.a.

'Theodoſe avoit [bientoſt] revoqué l'ordre donné contre Theſſalonique; mais non aſſez toſt pour en arreſter l'execution. Amb.ep.59.p. 323.l.

ARTICLE LVIII.

Saint Ambroiſe ſe retire à la campagne, & écrit à Theodoſe pour le porter à ſe reconnoiſtre.

Amb.ep.59.p. 323.l. ON fut étrangement ſurpris à Milan d'apprendre cette triſte nouvelle. On y tenoit alors un ſynode à cauſe des Eveſques des Gaules qui y eſtoient venus. Tous ceux donc qui s'y trouverent, gemirent de cette inhumanité; & il n'y en eut pas un qui ne la regardaſt comme un crime enorme: On ne pouvoit comprendre qu'un prince ſi uni à S. Ambroiſe fuſt rombé dans un crime ſi enorme; & on euſt ſans doute rendu ce Saint meſme coupable du peché de Theodoſe, s'il n'euſt eu la generoſité de luy in pſ.37.p.727.b. dire qu'il avoit beſoin de ſe reconcilier avec Dieu. Car il avoit appris de l'Ecriture, que les Eveſques ne doivent pas faire temerairement des affronts aux princes, en les reprenant trop fortement pour des fautes peu conſiderables. Mais quand ils ont commis de grands pechez, un Eveſque ne doit point les epargner, eſtant obligé de les corriger & de les reprendre avec une juſte ſeverité. *injuria.*

ep.59.p.323.k. [Ce fut ce qu'il pratiqua en cette rencontre,] mais avec beaucoup de precaution & de ſageſſe: Il aima mieux qu'il paruſt manquer en quelque choſe à ſon devoir, que de bleſſer le reſpect & la déference due à l'Empereur. Sa prudence luy fit preferer de ſouffrir meſme que les autres Eveſques le blaſmaſſent d'agir avec trop peu de force & d'autorité, plutoſt que de donner lieu à Theodoſe de ſe plaindre qu'il ne le traitoit pas avec aſſez de reſpect. Il voulut menager l'eſprit de ce prince, depeur qu'en l'irritant il ne le rendiſt moins capable de ſe reconnoiſtre.

p.323.g.k. [Theodoſe eſtoit allé faire quelque voyage dont l'hiſtoire ne nous donne point de connoiſſance.] Lorſqu'il fut preſt de revenir [à Milan au mois d'avril,] Saint Ambroiſe qui en toute autre occaſion n'euſt point manqué de l'attendre, meſme au peril de ſa vie, ſortit de la ville deux ou trois jours auparavant. Son pretexte fut d'aller prendre l'air. Il en avoit effectivement beſoin, l.3. à cauſe qu'il eſtoit alors fort incommodé. Il le faiſoit encore parceque Theodoſe trouvoit mauvais qu'il ſceuſt les reſolutions du Conſeil. Ainſi il eſtoit de la prudence qu'il s'eloignaſt de la Cour pour ne point apprendre des choſes qu'il ne pourroit ni dire depeur d'expoſer ſes amis, ni taire parcequ'un Eveſque ne

3. non erat facti tui abſolutio in Ambroſii communione.

peut taire la verité ſans bleſſer ſa conſcience. 'Mais la principale raiſon de ſa retraite, eſtoit pour laiſſer quelque temps Theodoſe aux mouvemens de ſa conſcience. Il eſperoit que ce prince reviendroit de luy meſme, comme cela luy eſtoit ordinaire, & ce ſage Prelat craignoit de l'aigrir par la maniere dont il ſeroit obligé d'agir avec luy, & peuteſtre publiquement. k.

'La nuit meſme qu'il eſtoit preſt à partir, & qu'il eſtoit inquieté ſur cette affaire, ('car elle luy donna bien de la peine,) [a] il crut voir Theodoſe venir à l'egliſe, & qu'il ne pouvoit offrir le ſacrifice à cauſe de luy, ce qu'il prit pour une marque certaine que Dieu vouloit qu'il le ſoumiſt à la penitence. p.314.l. vit.p.84.k. [a] ep.59.p.314.l.

'Il luy écrivit cependant une lettre de ſa main, afin qu'il fuſt aſſuré que perſonne que luy ne l'avoit vue. [Elle eſt pleine de reſpect & d'affection, mais elle n'en eſt pas moins genereuſe.] p.314.l.

'Le Saint y repreſente à Theodoſe la grandeur du crime qu'il avoit commis en faiſant mourir tant d'innocens. 'Il luy dit nettement qu'il a beſoin de ſe reconcilier avec Dieu, 'd'effacer ſon peché par les larmes & par la penitence, '& de s'abſtenir d'aſſiſter au ſacrifice. Il luy raporte l'exemple de la penitence » de David, qu'il conclud par ces belles paroles: 'Ce n'eſt pas pour » vous faire de la confuſion que je vous écris ceci. Mon deſſein » eſt de vous animer par l'exemple des Rois à effacer ce peché, » [& detourner] de deſſus vos Etats [la punition qu'il merite.] » Le moyen de l'expier, eſt d'humilier voſtre ame devant Dieu. » Vous eſtes homme; voici une epreuve de la foibleſſe humaine, » ſurmontez là genereuſement. Le peché ne s'efface que par les » larmes & la penitence. Ni un ange ni un archange ne le peu- » vent effacer: C'eſt le Seigneur luy meſme qui ſeul peut dire: Je » ſuis avec vous. Mais il ne remet les pechez qu'à ceux qui en font » penitence. Je vous conſeille donc de prendre ce parti ſalutaire: » je vous en prie; je vous y exhorte; je vous en avertis, penetré de » douleur de ce que vous qui eſtiez un modele d'une pieté inouie, » un exemple parfait de douceur, qui ne ſouffriez meſme aucun » coupable expoſé au danger, ne ſoyez pas maintenant affligé d'a- » voir fait perir tant d'innocens. Quelque grand que ſoit l'eclat de » toutes vos victoires, quelque gloire que vous vous ſoyez acquiſe » par toute voſtre conduite, la pieté l'a toujours emporté ſur vos » autres belles actions. Le diable vous a envié ce qui vous eſtoit le » plus glorieux. Travaillez à le vaincre pendant que vous en avez » encore le moyen. p.314.l. p.313.k.l.314.k. p.313.l. p.314.i. l. l.k.

'Il ajoute enſuite qu'il n'a point encore à ſe plaindre qu'il n'euſt l.

pas voulu ſe ſoumettre à la diſcipline, quoiqu'il euſt ſujet de le craindre pour l'avenir. Mais il luy declare qu'il n'a pas la hardieſſe d'offrir le ſacrifice, s'il pretend y aſſiſter, & il luy proteſte avec ſerment que c'eſt Dieu qui le luy avoit défendu par la viſion dont nous avons parlé, & encore ce ſemble par quelques
m. autres marques qu'il n'exprime pas. Il le conjure donc d'attendre à offrir le ſacrifice [du corps de J.C,] qu'il en ait receu le pou-
p.325.a. voir, afin que ſon hoſtie puiſſe eſtre agreable à Dieu; & de ſe contenter cependant du ſacrifice de la priere, qui eſtoit un ſacrifice d'humilité propre à luy obtenir miſericorde; au lieu que l'autre euſt eſté pour luy une action de mepris qui euſt excité l'indignation de Dieu contre luy.

ARTICLE LIX.

Theodoſe embraſſe la penitence que S. Ambroiſe luy impoſe.

[SAINT Ambroiſe ne fut pas ſeul qui luy fit ces remon-
Ruf.l.2.c.18.p. 259. trances, s'il faut s'en tenir à l'expreſſion de Rufin,] qui les attribue generalement aux Eveſques d'Italie. [Et en effet il eſt aiſé de croire que les Eveſques d'Italie & des Gaules aſſemblez alors à Milan, comme nous avons remarqué, luy firent quelque remontrance ſur ſa faute, dont ils avoient témoigné tant de douleur.]

Amb.vit.p.84.1. 'Il ſemble, ſelon Paulin, que Theodoſe ne ſe rendit pas d'abord.
Th.lrt.l.5.c.17.p. 726.727. 'Et cela convient fort bien avec ce que Theodoret en raporte avec plus d'étendue. L'Empereur, dit-il, eſtant de retour à Milan, voulut aller à l'egliſe ſelon ſa coutume. Saint Ambroiſe [qui eſtoit revenu de la campagne,] alla audevant de luy hors du veſtibule, & luy tint ce diſcours pour l'empeſcher d'y entrer. Il « ſemble, Seigneur, que vous ignoriez encore l'enormité du « carnage que vous avez fait faire, & qu'aprés meſme que les « tranſports de voſtre colere ſont calmez, voſtre raiſon ne vous « fait pas encore appercevoir le crime que vous avez commis. « Peuteſtre que voſtre puiſſance ſouveraine vous eblouit, & vous « empeſche de reconnoiſtre voſtre peché. Sachez neanmoins « que vous eſtes homme & d'une nature fragile & periſſable. « Conſiderez voſtre origine de la meſme pouſſiere dont nous « avons tous eſté tirez, & en laquelle nous retournerons. Que « l'eclat de voſtre pourpre ne vous trompe pas. Penſez que celui « qu'elle couvre n'eſt que foibleſſe. Ceux à qui vous commandez, «

» ont la meſme nature que vous, & ſont les ſerviteurs du meſme
» maiſtre : car il n'y a qu'un Roy & qu'un Seigneur de tous les
» hommes, qui eſt [Dieu] le createur de toutes choſes. Avec quels
» yeux regarderez vous donc le temple de ce commun Seigneur?
» Comment oſerez vous marcher dans ce lieu ſaint ? Comment
» pourrez vous elever vers luy des mains qui degoutent encore du
» ſang que vous avez repandu injuſtement ? Comment recevrez
» vous ſur de telles mains le corps ſacré du Seigneur ? Comment
» porterez vous à voſtre bouche ſon precieux ſang, vous qui tranſ-
» porté de fureur avez fait une ſi horrible effuſion de ſang ? Reti-
» rez vous donc d'ici, & n'augmentez pas voſtre crime par un
» autre. Acceptez le lien que Dieu le Seigneur de l'univers vous
» impoſe du Ciel. Ce vous ſera un remede pour recouvrer la ſanté
» [de voſtre ame.]

[Ce fut peuteſtre en cette rencontre] que Theodoſe voulant excuſer ſa faute par l'exemple de David qui avoit commis tout enſemble un adultere & un homicide, S. Ambroiſe luy répondit
» ſur le champ ; Puiſque vous avez imité ſa faute, imitez auſſi ſa
» docilité & ſa penitence. Cette parole fit une telle impreſſion ſur ſon eſprit, que ſachant par la lumiere qu'il avoit puiſée dans les oracles divins, deſquels il s'eſtoit nourri, quel eſt le pouvoir des Eveſques & quel eſt celui des Rois, il ceda auſſitoſt aux avis de S. Ambroiſe. Ainſi ſuſpendu publiquement de la communion, [a] il ſe reſolut d'embraſſer la penitence publique [b] à la vue de toute l'Egliſe, [c] & à ne point rougir tout Empereur qu'il eſtoit, d'une humiliation à laquelle les particuliers rougiſſent de ſe ſoumettre. [d] Il reconnut ſa faute, il la confeſſa avec larmes. [e] Il ſe proſterna en terre avec toutes les marques de la dignité royale dont il eſtoit revêtu. Il pleura publiquement dans l'egliſe le peché que les autres luy avoient fait commettre. Il en demanda pardon en gemiſſant & en ſoupirant.

Amb. vit. p. 84. l.

Thdrt. l. 5. c. 17. p. 727. b.

Conc. t. 4. p. 1208. b. c.
[a] Amb. vit. p. 84. l.
[b] Ruf. l. 2. c. 18. p. 259.
[c] Amb. div. h. 3. p. 121. f.
[d] Ruf. l. 2. c. 18. p. 259.
[e] Amb. div. h. 3. p. 121. f.

Le peuple pria pour luy, & cette grandeur imperiale dont la colere eſtoit auparavant ſi redoutable, n'inſpiroit alors dans ſon humiliation que des ſentimens de compaſſion & de douleur. On luy impoſa le temps de ſa penitence, & il l'accomplit avec patience & humilité, ſans avoir rien du faſte de la dignité imperiale, dit, Rufin; d'où Sozomene a tiré qu'il n'avoit point porté durant tout ce temps les ornemens imperiaux, comme dans un temps de deuil & de larmes. [On le pourroit auſſi expliquer de cet eſprit de faſte & d'orgueil ſi ordinaire aux grands & aux riches, qui les fait avoir honte de craindre Dieu.]

Aug. civ. l. 5. c. 26. p. 64. a. c.

a ſeptem regali faſtigio.

Ruf. l. 2. c. 18. p. 259.

Soz. l. 7. c. 25. p. 744. c.

ARTICLE LX.

Abſolution de Theodoſe.

Thdrt.l.5.c.17.p. 727.b.

THEODOSE banni des autels par S. Ambroiſe, cedà aux raiſons de ce ſage medecin des ames; [& acceptant la penitence] dont la diſcipline eccleſiaſtique l'avoit puni, ſelon les termes de S. Auguſtin,[a] il ſe retira fondant en pleurs dans ſon palais.[b] Huit mois ſe paſſerent de cette ſorte juſqu'à la feſte de la naiſſance de noſtre Seigneur:[c] d'où nous tirons que ce que nous avons raporté juſques ici ſur l'affaire de Theſſalonique, arriva vers le mois d'avril auſſitoſt aprés Paſque.

Aug.civ.l.5.c. 26 p.64.2.c.
a Thdrt.l.5.c.17. p.727.b.
b b.
c Bar.390.5

Thdrt.l.5.c.17.p. 727.728.

[Comme le temps que S. Ambroiſe luy avoit preſcrit pour ſa penitence, n'eſtoit pas encore accompli à Noel,] l'Empereur ſe tenoit dans le palais où il repandoit des torrens de larmes. Rufin le vit dans cet état, & uſant de la liberté que ſa charge & la familiarité de l'Empereur luy donnoient, il luy demanda quel eſtoit le ſujet de ſon affliction. Vous vous moquez de moy, Rufin, « dit-il, parceque vous ne ſentez pas les maux que je ſouffre. Pour « moy je gemis & je pleure à la vue de l'état deplorable où je ſuis « reduit. L'egliſe eſt ouverte aux eſclaves & aux mendians: ils y « entrent librement pour prier Dieu: & je me voy l'entrée de l'e- « gliſe interdite & les portes du ciel fermées. Car je ſçay que le « Seigneur a dit: Tout ce que vous lierez ſur la terre, ſera auſſi lié « dans le ciel. Si vous le trouvez bon, répondit Rufin, j'irai en dili- « gence trouver l'Eveſque, & j'obtiendrai par mes prieres qu'il « rompe vos liens. Il ne ſe laiſſera point flechir, repartit l'Empe- « reur. Je reconnois l'equité de la ſentence qu'Ambroiſe a pronon- « cée contre moy. Nulle conſideration pour la majeſté imperiale « ne ſera capable de luy faire tranſgreſſer la loy de Dieu. Rufin « inſiſta neanmoins, & promit qu'il obtiendroit cette grace: Sur- quoi Theodoſe luy ordonna d'aller donc promtement voir S. Ambroiſe; & le ſuivit bientoſt dans l'eſperance qu'il conceut de ſa reconciliation ſur la parole de Rufin.

Quand S. Ambroiſe apperceut Rufin, il luy reprocha ſon impudence d'oſer ſe rendre le mediateur de l'abſolution d'un crime dont il avoit eſté l'inſtigateur. Eſt-ce ainſi, luy dit-il, qu'aprés « un tel carnage, aprés avoir commis de ſi furieux excés contre « l'image de Dieu, loin d'en porter la confuſion, vous paroiſſez ici « ſans «

» ſans rougir & ſans craindre [les fleaux de la vengeance divine?]
» Et ſur ce que Rufin redoubloit ſes prieres & repreſentoit que
» l'Empereur alloit bientoſt venir : Et moy, luy répondit ce ſaint
» Prelat dans l'ardeur de ſon zele, je vous declare que je l'empeſ-
» cherai d'entrer dans l'egliſe. S'il change ſon gouvernement en
» tyrannie, je ſouffrirai auſſi moy meſme la mort avec joie. Rufin
n'eſperant plus rien aprés cette réponſe, fit ſavoir à Theodoſe
la reſolution de S. Ambroiſe, & luy conſeilla de demeurer dans
le palais. Ce prince s'eſtoit déja avancé juſqu'au milieu de la
place publique [pour venir à l'egliſe,] lorſqu'il apprit la réponſe
du ſaint Eveſque. Mais il ne put ſe reſoudre de s'en retourner:
» J'irai, dit-il, & je m'expoſerai à la confuſion que j'ay meritée.

'Quand il fut arrivé au cloiſtre de l'egliſe, [c'eſt à dire l'enclos qui comprenoit l'egliſe avec toutes ſes dependances, entre leſquelles eſtoient la maiſon epiſcopale,] il n'entreprit pas d'entrer dans l'egliſe; mais il alla ſe preſenter à Saint Ambroiſe qui eſtoit dans la ſale où il avoit accoutumé de recevoir ceux qui le venoient voir, & le pria inſtamment de le delier des liens [de l'excommunication.] Le Saint traita cette demarche de tyrannie, & luy demanda s'il vouloit porter les excés de ſa fureur juſque con- p. 728. b. c.
» tre Dieu meſme, & au violement de ſes loix ſaintes. Non, répon-
» dit l'Empereur, je ne m'eleve point contre les loix qu'on m'a
» impoſées : Je ne veux point entrer par violence dans l'egliſe:
» mais je vous demande la grace de me delivrer de mes liens. Sou-
» venez vous de la bonté de noſtre commun maiſtre, & ne me
» fermez pas la porte que ce Dieu de bonté a ouverte à ceux qui
» font penitence. Et quelle penitence avez vous faite, repliqua le
» Saint, aprés un crime ſi enorme ? Quels remedes avez vous em-
» ployez pour guerir les profondes bleſſures de voſtre ame ? C'eſt
» à vous, repartit l'Empereur, à me preſcrire les remedes & à les
» proportionner à mes maux, & à moy d'accepter ceux que l'on
» m'appliquera.

[Cette demande de Saint Ambroiſe & la réponſe de Theodoſe, paroiſſent difficiles à accorder avec une penitence de huit mois, que Theodoſe avoit faite, ſans doute ſelon l'ordre que S. Ambroiſe luy en avoit preſcrit. Peuteſtre neanmoins que S. Ambroiſe luy avoit impoſé un plus long terme, & luy demandoit quelle action extraordinaire de penitence il avoit faite pour demander qu'on luy abregeaſt le temps qui luy avoit eſté marqué. Mais l'humilité qu'il fit paroiſtre dans ſa réponſe, flechit ſans doute le cœur de S. Ambroiſe.] Ainſi il ſe contenta de luy a.

p.729.a. demander qu'il fiſt la loy dont nous parlerons dans la ſuite ; ce que Theodoſe ayant accepté & executé ſur le champ, Saint Ambroiſe leva le lien [de la penitence] dont il l'avoit lié auparavant. Ainſi il n'accomplit le temps qui luy avoit eſté preſcrit, comme le dit Rufin, [qu'en ce qu'il n'en retrancha rien par luy meſme, mais ſeulement par l'autorité de l'Egliſe qui le luy avoit impoſé.]

Ruf.l.2.c.18.p. 259.

Thdrt.p.729.a.b. Ce fut enſuite de cette indulgence que ce pieux Empereur prit la hardieſſe d'entrer dans l'egliſe. Il n'y demeura pas debout pour faire ſes prieres : il ne ſe contenta pas meſme de ſe tenir à genoux : mais proſterné contre terre il s'écria avec David : Je ſuis demeuré étendu [comme un mort] ſur le pavé, « rendez moy la vie, o mon Dieu, ſelon vos promeſſes. Il s'arra- « choit les cheveux, il ſe frapoit le front, il arroſoit la terre de ſes larmes, pour obtenir le pardon qu'il demandoit.

ARTICLE LXI.

S. Ambroiſe fait ſortir Theodoſe du chœur : Eloge de la penitence de ce prince.

Thdrt.l.5.c.17. p.729.b.c.d. THEODORET ajoute encore à ceci une circonſtance fort remarquable. Lorſque le temps demanda que Theodoſe allaſt preſenter ſon offrande à l'autel, ce prince ſe leva de terre & entra tout baigné de ſes larmes dans le ſanctuaire. Aprés y avoir offert les dons, il demeura dans le chœur, ainſi qu'il avoit accoutumé. S. Ambroiſe ne demeura pas dans le ſilence : Il crut devoir repreſenter à l'Empereur que cette place ne luy convenoit pas. D'abord il luy fit demander s'il vouloit quelque choſe. Theodoſe répondit qu'il attendoit la participation des divins Myſteres. Alors le Saint luy envoya dire par l'Archidiacre que le ſanctuaire n'eſtoit que pour les ſacrez miniſtres ; qu'il n'eſtoit pas permis à aucun autre d'y entrer, qu'ainſi il devoit en ſortir & ſe tenir avec le reſte du peuple : que la pourpre faiſoit les Empereur ; mais qu'elle ne faiſoit pas des Eveſques. Ce pieux Empereur receut parfaitement bien la remontrance de S. Ambroiſe ; & répondit que ce n'eſtoit point par orgueil qu'il eſtoit demeuré au dedans du chœur, mais parceque c'eſtoit l'uſage de l'Egliſe de Conſtantinople ; qu'au reſte il luy rendoit de nouvelles actions de graces pour ce charitable avertiſſement.

[Il ſemble aſſez difficile de recevoir entierement cette narra-

tion de Theodoret, puiſque Theodoſe ayant déja paſſé un temps conſiderable à Milan, & y ayant certainement aſſiſté au ſacrifice de S. Ambroiſe, ce Saint le devoit déja avoir averti de ſe tenir dans la nef: De ſorte qu'il ſeroit plus naturel de le mettre en 388, lorſque Theodoſe vint la premiere fois à Milan.] En effet Sozomene le raporte comme une choſe ſans liaiſon avec la penitence de Theodoſe, quoiqu'il la mette immediatement aprés. Cet auteur dit que S. Ambroiſe voyant que la coutume de laiſſer demeurer les princes dans le chœur durant la celebration des Myſteres, eſtoit une baſſe complaiſance, ou un deſordre, ordonna que leur place ſeroit devant le baluſtre [au haut de la nef,] afin qu'ils fuſſent devant le reſte du peuple, & aprés le Clergé, & que Theodoſe approuva fort cette regle ſi judicieuſe. Soz. l. 7. c. 25. p. 744. c.

Tel fut l'eclat de la vertu ſoit de l'Eveſque ſoit de l'Empereur. Car on ne peut s'empeſcher de les admirer tous deux, l'un pour ſa genereuſe liberté, l'autre pour ſon humble obeïſſance; celui là pour l'ardeur de ſon zele, & celui-ci pour la ſincerité de ſa foy. Quand Theodoſe fut retourné à Conſtantinople, il y obſerva les regles de pieté [& de reſpect pour les ſaints lieux,] qu'il avoit receus de S. Ambroiſe. Un jour de feſte qu'il eſtoit allé à l'egliſe [pour la celebration des ſacrez Myſteres,] aprés avoir fait ſon offrande à l'autel il ſe retira auſſitoſt. Nectaire Eveſque de Conſtantinople luy demanda pourquoi il ne demeuroit pas dans le chœur. A quoy il répondit en ſoupirant, qu'il avoit enfin appris depuis peu la difference qu'il y a entre un Eveſque & un Empereur, qu'à peine avoit-il trouvé un homme qui luy enſeignaſt la verité; & qu'il ne connoiſſoit qu'Ambroiſe qui meritaſt le nom d'Eveſque. Tant eſt avantageuſe, dit Theodoret, la correction qui eſt faite par un homme d'une vertu extraordinaire. Thdrt. l. 5. c. 17. p. 729. 730.

Non ſeulement Theodoſe, mais encore les Empereurs ſuivans juſques au temps que Sozomene écrivoit, obſervoient cet ordre. Soz. l. 7. c. 25. p. 744. c. d.

[Theodoſe ne finit pas ſa penitence en recevant l'abſolution de l'Egliſe.] Car il ne paſſa depuis aucun jour de ſa vie ſans ſe ſouvenir avec douleur de la faute qu'il avoit commiſe; [& il ſemble que depuis cela il ait paru encore plus pieux & plus Chrétien qu'il n'avoit fait juſques alors.] Auſſi S. Ambroiſe ne rougit point de mettre ſa penitence parmi ſes plus magnifiques eloges. S. Auguſtin de meſme n'a rien trouvé de plus admirable que cette humilité ſi religieuſe. Il la propoſe à ſon peuple comme un modele illuſtre de penitence; & il aſſure que Dieu a voulu que ce Amb. div. 3. p. 121. f. Aug. civ. l. 5. c. 26. p. 64. 2. c. f. 392. p. 1504. 1505.

prince ſe ſoumiſt à cette humiliation publique, afin d'animer tous les pecheurs à imiter un exemple ſi excellent. Paulin dit qu'il merita par là de remporter depuis la victoire [ſur Eugene.]

Amb. vit. p. 48.

16.

Fac. l. 12. c. 5. p. 556.

'La memoire de Theodoſe ſera à jamais illuſtre dans l'Egliſe, mais non à cauſe de ſes victoires; quoiqu'il en ait remporté de grandes ſur des barbares tres puiſſans, & qu'il ait glorieuſement triomphé de deux tyrans tres redoutables. Des Trajans & d'autres qui n'ont eſté dignes que de l'enfer, l'ont egale ou ſurpaſſé en ce point. Sa gloire eſt ſon humiliation meſme, & la penitence publique à laquelle il ſe ſoumit avec humilité en foulant aux piez tout le faſte de la majeſté imperiale. Sa pieté luy fit comprendre que ce n'eſtoit pas cette autorité temporelle qu'il avoit audeſſus des Eveſques meſmes, mais la ſoumiſſion Chrétienne qu'il leur rendroit, qui le feroit arriver à la vie [bienheureuſe & eternelle.] C'eſt pourquoi on a lieu de croire qu'on trouveroit encore aujourd'hui un Theodoſe, ſi Dieu ſuſcitoit quelque Ambroiſe. Mais le defaut de fermeté dans ceux qui ont droit d'exiger de dignes fruits de penitence, eſt cauſe que ceux qui en ont beſoin, negligent de s'y ſoumettre & d'y ſatisfaire.

Conc. t. 8. p. 175. 2. c. d.

'Hincmar l'un des plus ſavans Eveſques du IX. ſiecle, parle en ces termes au Roy Charle le chauve: Souvenons nous de ce qu'a « fait un illuſtre Empereur, & un Eveſque non moins illuſtre. « Theodoſe pecha parcequ'il eſtoit homme, & Ambroiſe le reprit « parcequ'il eſtoit un vray Eveſque. Theodoſe receut avec une « humble patience la penitence que Dieu luy impoſoit par ſon « miniſtre. Heureux prince d'avoir trouvé de ſon temps un Am- « broiſe, qui l'obligeoit à faire une digne ſatisfaction pour ſes « pechez! Heureux Eveſque d'avoir trouvé un Theodoſe dont « l'oreille eſtoit diſpoſée à ecouter la juſtice qu'il luy annonçoit! « c. 'Heureux l'un & l'autre de ce que Dieu trouvoit un homme qui « s'oppoſoit à ſa colere, & qui l'empeſchoit de punir dans ſa fureur « le peché où le prince eſtoit tombé! «

[Il ſeroit aiſé d'amplifier beaucoup l'eloge qu'on peut faire de cette action, en y appliquant une grande partie de ce que S. Ambroiſe dit de la penitence de David, ſi cela convenoit à noſtre deſſein.]

ARTICLE LXII.

Loy de Theodoſe pour ſuſpendre les executions criminelles : Deux ſeigneurs de Perſe viſitent S. Ambroiſe.

'POUR la loy que Saint Ambroiſe fit faire à Theodoſe avant que de le recevoir dans l'Egliſe, ce fut celle par laquelle il ordonna que les arreſts de mort & de confiſcation ne ſeroient publiez que 30 jours aprés qu'ils auroient eſté rendus ; en ſorte qu'aprés ces 30 jours, ceux qui auroient dreſſé la loy, la luy apporteroient pour l'examiner de nouveau, & la corriger ou la confirmer ſelon qu'il la trouveroit alors juſte ou injuſte.'Il n'y avoit point de ſatisfaction plus propre pour un peché commis par colere, que cette loy qui caſſoit & qui annulloit toutes les ſentences de la colere, pour laiſſer l'autorité toute entiere à la raiſon & à la juſtice.'Rufin & Sozomene reconnoiſſent que cette loy fut un fruit de la penitence de Theodoſe; mais ſelon eux elle ne regardoit que les arreſts de mort, & ſuſpendoit 30 jours non la validité & la publication des arreſts, mais ſeulement leur execution;[ce qui eſtoit bien different pour les pays eloignez de l'Empereur.

Thdrt.l.5.c.17. p.728.729. p.728.d. Ruf.l.2.c.18.p. 259|Soz.l.7.c.25. p.744.b.

Ce que diſent ces auteurs, particulierement Theodoret, a un entier raport à la loy du Code,]'qui ordonne que quand les Empereurs auront rendu quelque arreſt ſevere, l'état & la fortune des condannez ſeront ſuſpendus durant 30 jours, pendant leſquels neanmoins les condannez ſeront gardez exactement, & liez dans les priſons. Mais cette loy porte le nom de Gratien, auſſibien que de Valentinien & de Theodoſe, & ne porte point celui d'Arcade. Elle eſt meſme datée de Verone le 18 aouſt de l'an 382,[auquel Theodoſe n'eſtoit point en Italie.''Ainſi ce n'eſt point celle dont nous parlons : & il faut dire que celle de 382, ayant eſté abolie l'année ſuivante par la mort de Gratien qui l'avoit faite, Theodoſe la renouvella en ce temps-ci, en y changeant peuteſtre quelque choſe,[& la rendit generale pour l'Orient auſſibien que pour l'Occident.]

Cod.Th.9.t.40. l.13.p.305.

V. Gratien note 20.

'Baronius pretend qu'il faut entendre de la loy de Theodoſe ce que dit Sidoine Apollinaire, qu'un nommé Arvand ayant eſté condanné à mort par le Senat, fut tranſporté dans une iſle pour y eſtre executé au bout de 30 jours, ſelon l'ordonnance de Tibere.'D'autres neanmoins remarquent que la loy de Theodoſe ne parlant que des jugemens rendus par le prince, Sidoine

Bar.390.52|Sid.l.1.ep.7.p.19. Cod.Th.1.3.p. 307.308|Sid.n.p. 17|fav.2.

Tac. an. l. 3. c. 51. p. 85. 86 | Suet. l. 3. c. 75. p. 406 | Dio, l. 57. p. 617. a.

ne pouvoit pas l'alleguer en cette rencontre; & que quoique Tibere n'euſt mis que dix jours d'intervalle entre la condamnation & l'execution des criminels, neanmoins on juſtifie par divers paſſages que l'uſage ou quelque loy poſterieure y en avoit ajouté vingt, & que cette addition paſſoit ſous le nom de la premiere loy faite ſous Tibere, comme, dit-on, c'eſt l'uſage ordinaire des loix.

Bar. 390. § 27.

Cod. Th. t. 3. p. 308. 2.

'On croit que l'Empereur Nicephore Botoniate, abrogea depuis la loy de Theodoſe. 'D'autres diſent au contraire qu'il l'étendit aux ſentences de tous les magiſtrats. [Car la mort precipitée de S. Marcellin en 414, donne lieu de croire que la loy de Theodoſe ne differoit pas l'execution de leurs jugemens.]

Amb. vit. p. 84. 85.

'Paulin aprés avoir parlé de la penitence de Theodoſe, dit que vers le meſme temps deux des plus puiſſans & des plus habiles hommes de la Perſe, vinrent à Milan attirez par la grande reputation de S. Ambroiſe. Ils apporterent avec eux pluſieurs queſtions qu'ils vouloient luy propoſer pour eprouver la ſcience & la capacité de ce ſaint Eveſque. Ils conferererent avec luy par le moyen d'un truchement depuis une heure de jour juſqu'à trois heures de nuit: aprés quoy ils ſe retirerent pleins d'admiration pour un ſi rare merite. Et pour faire voir que leur unique deſſein dans leur voyage eſtoit de mieux connoiſtre par eux meſmes ce grand homme qu'ils connoiſſoient déja de reputation, ils prirent congé de l'Empereur des le lendemain, & s'en allerent à Rome, où ils vouloient connoiſtre la grandeur & la magnificence de Probe Senateur Romain. De là ils s'en retournerent chez eux. 'Nous avons une lettre du Saint, [écrite, comme nous croyons, quelques années aprés ceci,] à Severe Eveſque dans la Campanie, pour luy recommander un Preſtre nommé Jacque, venu des dernieres extremitez de la Perſe, qui vouloit ſe retirer dans cette province pour y paſſer en repos le reſte de ſes jours.

ep. 32. p. 162.

ARTICLE LXIII.

Concile de Milan contre les Ithaciens & Jovinien.

Amb. ep. 59. p. 323. 1.

[NOUS avons remarqué ci-deſſus que] quand le bruit du maſſacre de Theſſalonique vint à Milan, il s'y tenoit un Concile, à cauſe, dit S. Ambroiſe, de la venue des Eveſques des Gaules. [C'eſtoit, autant que nous en pouvons juger, ſur le ſujet]

Sulp. l. 2. c. 64. p. 177. 178.

'd'Ithace & de quelques autres Eveſques, qui avoient procuré

auprés de Maxime la mort des heretiques *Priſcillianiſtes, ce qui les avoit rendu extremement odieux: & S. Martin ayant communiqué par force avec eux dans l'ordination de Felix Eveſque de Treves, en avoit eſté repris par un Ange. [Le Concile eſtoit donc apparemment aſſemblé pour cette affaire, qui troubloit alors extremement l'Egliſe des Gaules, comme on le voir par S. Sulpice Severe.] S. Proſper met l'année precedente, que les Eveſques Ithace & Urſace furent privez de la communion à cauſe de la mort de Priſcillien dont ils avoient eſté les accuſateurs; ce qui nous porteroit aſſez à mettre le carnage fait à Theſſalonique des l'année precedente ſans l'autorité de Theodoret; mais on peut dire auſſi que les Eveſques des Gaules ayant condanné les Ithaciens l'année precedente, voulurent en celle-ci faire confirmer cette condannation par les Eveſques d'Italie.

*V. les Priſcillianiſtes §. 5, 8-14.

dial. 3. c. 13. p. 319. &c.

[Ils n'y eurent pas ſans doute de difficulté,] puiſque S. Ambroiſe s'eſtoit déja abſtenu à Treves de la communion des Ithaciens, & que, comme nous l'avons déja remarqué ci-deſſus, le Pape [Sirice] & luy declarerent par leurs lettres, qui furent lues & approuvées depuis dans le Concile de Turin, que ceux qui ſe ſepareroient de la communion de Felix, ſeroient receus dans celle de l'Egliſe Catholique. [Nous avons perdu cette lettre de Saint Ambroiſe;] mais nous en avons une adreſſée à un ſeigneur nommé Stude, où il témoigne ſon averſion pour ces triomphes ſanglans, comme il les appelle, que des Eveſques remportoient ſur des malheureux.

Amb. ep. 56. p. 321. a.

Conc. B. t. 1. p. 702. a. b. c.

Amb. ep. 52. p. 310. f.

[Il n'eſt pas neceſſaire d'avertir que s'il avoit de l'horreur pour la cruauté des Ithaciens, ce n'eſtoit pas qu'il euſt aucune indifference pour les abominations des Priſcillianiſtes.] Il s'eſtoit declaré leur ennemi [des l'an 382 ou environ,] lorſque quelques uns d'eux eſtoient venus à Milan dans la penſée de le ſurprendre, & de ſe couvrir de l'autorité de ſon nom qui eſtoit déja tres grande. [Il ſemble meſme qu'il ait fait quelques écrits conſiderables contre eux,] puiſque Paterne Eveſque de Brague dit qu'il avoit eſté delivré de cette hereſie par la lecture des livres de S. Ambroiſe. Nous trouvons qu'il écrivit aux Eveſques d'Eſpagne, pour les prier d'accorder la paix à Symphoſe Eveſque Priſcillianiſte qui l'eſtoit venu trouver, pourvu qu'il condannaſtce qu'il avoit fait de mal, & qu'il accompliſt les conditions qu'il s'eſtoit impoſées luy meſme: Et Symphoſe ayant fait Preſtre Dictine ſon fils, qui avoit fait pluſieurs ouvrages contre la foy, S. Ambroiſe ordonna neanmoins qu'il demeureroit Preſtre, mais qu'il ne monteroit pas plus haut.

Sulp. l. 2. p. 173.

Conc. B. t. 1. p. 743. c.

p. 742. 743.

Bar.390.§ 55. 'Baronius croit que le Concile de Milan dont nous venons de parler, eſt celui qui condanna Jovinien nouvel hereſiarque, qui s'eleva en ce temps-ci contre l'honneur des vierges. [Nous ne voyons rien qui favoriſe ni qui combate cette opinion.] 'Mais puiſque Jovinien fut condanné à Milan durant que l'Empereur y eſtoit, & ſous le pontificat de Sirice, [il vaut autant le mettre en cette année qu'en une autre. 16.

Amb.ep.7.p. 187.g.h.

Hier.in Jov.l. 2.t.2.p.94.c. Jovinien eſtoit Latin;]'& au lieu que depuis pres de 400 ans que l'Egliſe duroit, [preſque] toutes les erreurs avoient eſté produites par des Grecs, des Caldéens, ou des Syriens, il s'aviſa de renouveller les infamies de Baſilide, afin que la langue latine euſt auſſi des hereſies. 'Il eſtoit" moine, [a] comme il s'en vantoit luy meſme; & on l'avoit vu autrefois aller nus-piez, [b] dompter ſa chair par le jeûne, [c] ſe contenter du pain le plus groſſier, avec de l'eau toute pure, [d] porter une méchante robe noire & toute ſale, avoir un viſage paſle & des mains toutes pleines de durillons à force de travailler NOTE 39.

Aug.hær.82.t.6. p.13.2.c.
a Hier.in Jov.l. 1.c.25.p.46.c.
b Amb.ep.7.p. 180.d.e.
c Hier.in Jov.l. 1.c.25 p.46.c.
d l.2.p.84.c.

'Il preſcha ſa doctrine à Rome, [e] & troubla la foy de l'Egliſe Romaine; [f] d'où vient que S. Jerome demande s'il n'y avoit donc aucune province dans le monde pour recevoir l'impieté qu'il preſchoit, & où ce ſerpent ſe puſt gliſſer, hormis celle que la doctrine de S. Pierre avoit établie ſur J.C. la pierre [de la verité.] [g] Ce fut durant que S. Auguſtin eſtoit encore jeune, [ſous le pontificat de Sirice, comme la ſuite le montrera, & avant l'an 392,] 'puiſqu'il eſtoit déja condanné lorſque S. Jerome écrivoit contre luy" en cette année là.

Aug.hær.82.p. 13.2.c.
Hier.ep.50.t.2. p.101.a.

V. Saint Jerome.

Amb.ep.6.p. 185.a.
b Hier.in Jov. l.1.c.1.p.18.c.
i in Pel.pr.t.2.p. 260.d.

'Jovinien publia ſes blaſphemes par un ouvrage temeraire qu'il compoſa, [h] dont Saint Jerome cite le ſecond livre. [i] Ce Pere l'appelle un homme ſans langue & ſans parole. Il dit que ſes diſcours eſtoient ſi fades, qu'il eſtoit plus digne de compaſſion que d'envie. Son ſtyle, dit-il ailleurs, eſt ſi barbare, ſi groſſier ſi defecteux, & ſi confus, que l'on ne peut comprendre ni ce qu'il veut dire, ni les preuves de ce qu'il avance. Il eſt en meſme temps enflé & bas. Il taſche à chaque periode de s'elever, mais n'ayant pas la force de ſe ſoutenir, il tombe auſſitoſt. De plus, il brouille tellement toutes choſes, & les embaraſſe d'une maniere ſi confuſe, que tout ce qu'on trouve d'obſcur dans les anciens auteurs, n'approche point des tenebres de ce faiſeur d'enigmes. Quand on veut lire ſes ouvrages, on n'y trouve ni pauſe ni diſtinction, & on ne ſçait où s'arreſter que quand on perd haleine. On peut prendre chaque endroit ou pour

L'an de J.C. 390, de Saint Ambroiſe 16.

pour un commencement ou pour une ſuite. Pour de liaiſon on n'y en remarque aucune: Et à la reſerve des paſſages de l'Ecriture que cet eloquent auteur n'a oſé changer ni méler des fleurs de ſa belle rhetorique, tout le reſte de ſon diſcours convient egalement à toutes ſortes de ſujets, parcequ'il ne convient à aucun. Et veritablement un endroit de Jovinien qu'il raporte en ſes propres termes, ne revient pas mal à l'idée qu'il nous en donne. Il eſtoit fort rempli de paſſages de l'Ecriture, qu'il alleguoit non pour en ſuivre la verité, mais pour s'en ſervir à deguiſer ſes erreurs, afin qu'elles entraſſent plus aiſément dans l'eſprit des ſimples. p.18.c. Vinc.L.c.35.p. 366.

S. Jerome fait un abregé de tout ce livre de Jovinien,[a] & en cite divers endroits, mais en en changeant les termes. Hier.in Jov.l.1. c.3.p.19.20. [a] l.2.p.69.a/73.a/82.d.

ARTICLE LXIV.

Dereglement de Jovinien dans ſa doctrine & dans ſes mœurs.

MALGRE' toute l'obſcurité dont Jovinien avoit rempli ſon livre, on ne laiſſoit pas de voir que ſon but eſtoit de relever le mariage pour rabaiſſer la virginité. Saint Jerome en reduit toute la doctrine à ces quatre points; Que les vierges, les veuves, les femmes mariées qui ont receu le batteſme, ſont dans un egal degré de merite, ſi leurs autres œuvres ne mettent entre elles de la difference; Que ceux qui ont eſté regenerez par le batteſme avec une pleine foy, ne peuvent plus eſtre vaincus par le diable; Qu'il n'y a point de difference entre s'abſtenir des viandes, & en uſer avec action de graces; Et enfin, que tous ceux qui auront conſervé leur batteſme, auront une meſme grace dans le ciel. Hier.in Jov.l.1. c.1.p.18.c. c.2.p.18.d.

[Il eſt aiſé de raporter à ces quatre chefs, les autres erreurs qu'on luy attribue, ſavoir;] [b] Que tous les pechez eſtoient egaux; [c] Que les jeûnes eſtoient ſuperflus; [d] Qu'il n'y auroit point dans le ciel de diſtinction de merites, & qu'on y recevroit les vertus qu'on auroit negligé d'acquerir en cette vie; [e] Que ceux qui eſtoient battizez pouvoient vivre ſans peché, d'où vient que S. Jerome le fait le pere des Pelagiens, [f] ou meſme, s'il en faut croire Julien le Pelagien, Qu'avant le batteſme on pouvoit pecher & ne pas pecher; mais qu'aprés le batteſme on ne pouvoit plus pecher. [g] S. Auguſtin dit qu'eſtant Stoïcien pour le dogme de l'egalité des pechez, il eſtoit Epicurien dans la défenſe qu'il entreprenoit des voluptez, & dans la recherche qu'il en faiſoit. Aug.hær.82.p.13.2.c. [b] Amb.ep.6.p.74.k. [c] Bar.417.§ 36. [d] Hier.in Pel.l.3. c.1.p.297.a. [e] a/260.d/ad Cr. c.2.p.252.d/Merc. t.1.p.428.429. [f] Aug.op.imp.l.1.c.98.p.35 1.a/l.4.c.121.p.2 2.213. [g] ep.29.p.43.2.a.

op imp. l. 4. c. 121. p. 2 2. a. hær. 82. p. 13. 2. Amb. ep. 7. p. 186. a.

'Outre tout cela, S. Ambroiſe & Saint Auguſtin aſſurent qu'il enſeignoit que la Ste Vierge avoit bien conſervé ſa virginité en concevant J C; mais qu'elle l'avoit perdue en le mettant au monde, pretendant par un raiſonnement faux, quoique tres ſubtil, que ſans cela il falloit dire avec les Manicheens, que le corps de J.C. n'eſtoit pas veritable, mais fantaſtique; & il détruiſoit ainſi la virginité de cette ſainte [Mere de Dieu qui fait la gloire des vierges.] Il accuſoit encore tous les Catholiques d'eſtre des Manichéens, parcequ'ils n'egaloient pas comme luy le mariage à la virginité ſacrée; & S. Ambroiſe en particulier, parcequ'il défendoit contre luy l'honneur de la Ste Vierge.

Aug. in Jul. l. 1. c. 2. t. 7. p. 366. 1. b.

ad Bon. l. 1. c. 2. p. 450. 2. d.

d.

nupt. l. 2 c. 5. t. 7. p. 354. 1. d.

Hier. in Jov. l. 1. c. 1. p. 17. b. a Amb. ep. 6 p. 184. l.

Hier. in Jov. l. 1. c. 25. p. 46. c.

'Voilà quelle eſtoit la doctrine de cet Epicure des Chrétiens, [& ſa vie répondoit à ſa doctrine.] a Pour s'inſinuer plus aiſément ſous pretexte d'une profeſſion toute ſainte, & repandre ſon venin avec plus d'efficace & de ſureté, il ſe vantoit encore d'eſtre moine. Mais au lieu de pratiquer ſes anciennes auſteritez, il ſe revétit d'habits blancs, prit un grand ſoin de ſon teint, chercha les vins delicieux, les bonnes tables, les ragouſts les plus fins, frequenta les bains, les jeux publics, & les cabarets, & parut enfin comme un beau moine, d'un grand embonpoint, d'un beau teint, d'une extreme propreté, & d'un air tout à fait galant. 'Il ſe fit raſer la barbe, que les moines portoient longue comme il paroiſt encore par d'autres endroits. b Ses habits eſtoient ou de lin, ou des plus belles laines, ou meſme de ſoie. Son viſage devint vermeil, & ſa peau luiſante: Ses cheveux eſtoient friſez & bien ajuſtez. [En menant cette vie voluptueuſe & ſenſuelle,] il eut bientoſt un ventre extremement gros & fort avancé. Ses epaules ſe dilaterent. Le cou & tout le viſage luy groſſit tellement de graiſſe, qu'à peine pouvoit-il prononcer quelques paroles entrecoupées.

l. 2. p. 84. d.

in Pel. l. 1. ep. 210. p. 64. b. b in Jov. l. 2. p. 84. c.

Amb. ep. 7. p. 186. c.

[Voilà la deſcription qu'en fait S. Jerome;] & S. Ambroiſe dit auſſi qu'il eſtoit tous les jours dans les feſtins & dans la debauche, comme ſi par une penitence extraordinaire, il euſt eu regret des auſteritez qu'il avoit pratiquées, & euſt voulu venger ſon corps des jeûnes dont il l'avoit affligé. 'Il ne voulut pas neanmoins ſe marier; c non pas qu'il creuſt que la continence luy ſervist devant Dieu d'aucun merite pour la vie future, mais pour ne point s'engager aux embaras de la vie preſente, qui ſont des ſuites du mariage.

Hier. in Jov. l. 2. p. 94. p. 93. b. Aug. hær. 82. p. 13. 2. d. c Aug. hær. 82. p. 13. 2. d.

'Il ne faut pas s'étonner qu'une doctrine comme la ſienne, qui ne preſchoit que la volupté, ait trouvé beaucoup de ſectateurs dans Rome; & Saint Jerome ne luy diſpute point la gloire qu'il

s'attribuoit, d'avoir un grand nombre de diſciples. Ceux qui aimoient les delices ſuivoient volontiers celui qui les autoriſoit, & ne faiſoient ſouvent que decouvrir avec plus de liberté les crimes qu'ils commettoient en ſecret des auparavant. Mais ce qui eſtoit deplorable, c'eſt que meſme diverſes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui avoient embraſſé la continence, & qui avoient paſſé beaucoup d'années ſans donner aucun ſujet de douter de leur pudicité, ſe laiſſoient ſurprendre aux ſophiſmes de ce malheureux, qui leur demandoit s'ils pretendoient eſtre plus ſaints qu'Abraham, que Sara, que les autres grands perſonnages de l'ancien Teſtament qui avoient eſté mariez; & par cette illuſion ils abandonnoient leur profeſſion, & s'engageoient dans le mariage, ſuccombant à un plaiſir de beſtes, aprés avoir vécu longtemps dans la chaſteté & la continence.

p.94.c. Aug.hær.82.p. 13.2.d/retr.l.2.c. 22.t.1.p.22.2.b.c. Hier.in Jov.l.1. c.23.p.49.c.

ARTICLE LXV.

Jovinien eſt condanné par Sirice, & par le Concile de Milan.

Ces heretiques cachoient le poiſon de leur malice dans eux meſmes, & continuoient à faire paroiſtre au dehors un exterieur de ſainteté. Par cet artifice ils faiſoient inſenſiblement gliſſer leur doctrine dans l'Egliſe pour en corrompre les principales parties, & donner la mort à tout ſon corps. Dieu ne permit pas neanmoins qu'ils allaſſent juſqu'à tromper aucun des Prelats. Il eſtoit ſeulement à craindre qu'ils n'entrainaſſent avec eux dans le precipice beaucoup de perſonnes ſimples. Mais Dieu pour briſer le piege qu'ils avoient tendu, ſuſcita contre eux de fideles Chrétiens, illuſtres par leur naiſſance, & venerables par leur pieté. C'eſtoit ſans doute S. Pammaque qui poſſedoit toutes ces qualitez avec eminence, & à la pourſuite duquel on devoit aprés Dieu la condannation de Jovinien. Saint Jerome ſemble joindre avec luy un Victorin, qui n'avoit pu ſouffrir d'entendre à Rome cette propoſition horrible, qu'une vierge & une femme mariée ſont la meſme choſe.

Amb.ep.6.p.185. a. p.184.k. Aug.hær.82 p.13. 2.d. Amb.p.184.k. p.185.a. Bar.390 58. Hier.ep.50.p.101. a.

C'eſt ainſi que cette hereſie fut bientoſt étoufée par la fidele & genereuſe reſiſtance que luy fit l'Egliſe Romaine. [a] Ces perſonnes defererent auſſitoſt Jovinien & ſes diſciples au Pape Sirice. Ils luy preſenterent une requeſte où ils expoſoient des choſes qui faiſoient horreur, tirées ce ſemble du livre de Jovinien. Ils demanderent que ces choſes fuſſent verifiées par l'autorité epiſco-

Aug.h.82 p.13.2. d/retr.l.2.c.22.p. 22.2.c. [a] Amb.ep.6.p. 185.a.

pale, & condannées par la ſentence du S. Eſprit comme contraires à la loy de Dieu. b. Sirice aſſembla ſon Clergé. On demeura d'accord que la doctrine propoſée eſtoit contraire à la doctrine de l'Egliſe: Et comme Jovinien, Auxence, Genial, Germinateur, Felix, Frontin, Martien, Janvier, & Ingenieux, eſtoient convaincus d'eſtre les auteurs & les predicateurs de cette nouvelle hereſie, tous ceux qui eſtoient preſens, tant les Preſtres & les Diacres, que les autres Eccleſiaſtiques, jugerent que ſelon la regle de Saint Paul ils devoient eſtre bannis de l'Egliſe pour toujours par la ſentence de Dieu & le jugement du Pape.

ep.7.p.187.g. Jovinien & les autres que nous avons nommez, ſe voyant condannez à Rome, s'en allerent à Milan, [ſans doute pour ſurprendre l'Empereur qui y eſtoit.] Mais Sirice manda & leur hiſtoire & leur condannation à l'Egliſe de Milan, [ayant peuteſtre écrit une autre lettre à S. Ambroiſe en particulier,] afin qu'ils ne puſſent tromper perſonne & ſe faire admettre à la communion ſous les noms de Religieux & de Chrétiens dont ils ſe couvroient; & il y envoya meſme trois Preſtres, Creſcent, Leopard, & Alexandre, pour maintenir avec le zele de la foy dont ils eſtoient remplis, la ſentence qu'il avoit rendue.

ep.6.p.184.[185.b. p.185.b.c.

ep.7 p.187.h. Son ſoin réuſſit comme il pouvoit ſouhaiter. Ses legats furent témoins de l'horreur que l'Empereur & tous les autres eurent des Jovinianiſtes, des qu'on les eut vus. On les regarda comme des Manichéens, & meſme aprés qu'ils eurent eſté condannez par l'execration de tout le monde, les legats [par leurs ſollicitations] les chaſſerent de la ville. Baronius croit que ce fut à leur occaſion que Theodoſe fit la loy datée de Verone le 3 ſeptembre de cette année, par laquelle il ordonne que tous ceux qui faiſoient profeſſion de la vie monaſtique, ſeroient contraints de ſe retirer dans les ſolitudes & dans les deſerts. ["Cela ſouffre neanmoins aſſez de difficulté.]

Bar.390.§ 47.48. V. Theodoſe l.5 62.

Amb.ep.7.p.185-187. S. Ambroiſe & les autres Eveſques qui eſtoient à Milan, écrivirent au Pape pour répondre à ſes lettres. Aprés avoir loué ſa vigilance paſtorale, ils refutent en peu de mots l'impieté de Jovinien. Ils s'arreſtent particulierement ſur ce qu'il diſoit contre la virginité de la Sainte Vierge. Il ſemble ſelon eux qu'il ne croyoit pas que J. C. ſe fuſt veritablement incarné, & qu'ainſi il tomboit dans l'hereſie des Manichéens. Mais on voit par Saint Auguſtin que c'eſtoit une fauſſe concluſion qu'il tiroit luy meſme de la virginité de la Mere de Dieu, & dont il prenoit avantage

Aug.in Jul.l.1. c.2.p.366.1.b.

2. Le texte de cet endroit paroiſt corrompu.

contre les Catholiques. Cette lettre eſt ſignée aprés S. Ambroiſe, par Evence de Ceneda, Maxime d'Emone [ou Laubach,] Felix *Octodurenſis* de Zara, S. Baſſien de Lodi, Theodore de Martigny, "Conſtance d'Orange, & S. Sabin de Plaiſance, [qui avoient tous aſſiſté en l'an 381 au Concile d'Aquilée.] 'Il y avoit encore outre ceux qui ne ſont pas nommez, Euſtaſe, 'Conſtance [qui eſt peut-eſtre celui à qui Saint Ambroiſe écrivit aprés ſon ordination,] '& Geminien V. S. Severe de Ravenne qui eſtant preſent, ſigne neanmoins par la main "d'Aper ſon Preſtre. [On croit que c'eſt S. Geminien de Modene.]

Amb. ep. 7. p. 187. i.

i.

Bar. 390. § 47.

Amb. ep. 7. p. 187. i.

'On ne trouve point ce que Jovinien devint depuis juſques à la loy d'Honoré contre luy. On y voit qu'il tenoit des aſſemblées auprés de Rome; de quoy les Eveſques s'eſtant plaints, Honoré ordonna que cet hereſiarque & ſes complices ſeroient battus de fouets armez de plomb, & releguez en diverſes iſles. Il determine Note 40. pour Jovinien l'iſle de Boas 'ſur la coſte de Dalmacie. ["Cela peut eſtre arrivé en 398.] 'S. Jerome nous aſſure qu'il eſtoit mort en 406, ayant, dit-il, rendu l'eſprit au milieu de la bonne chere, & qu'il eſtoit rené dans Vigilance, comme Euphorbe dans Pythagore.

Bar. 390. § 49. Cod. Th. 16. t. 5. l. 53. p. 174.

Amm. l. 22. p. 206. Hier. in Vig. c. 1. p. 120. 121. Genn. c. 75. Bar. 412. § 25.

'Quelques amis de Saint Jerome luy envoyerent de Rome les V. S. Jerome. écrits de Jovinien, en le priant de les refuter; ["& il le fit en deux livres l'an 392.] 'Depuis cela, quoique perſonne n'oſaſt ſoutenir ouvertement le dogme de Jovinien, on ne laiſſoit pas de le repandre encore en ſecret: Et ce fut pour l'étoufer entierement, que S. Auguſtin compoſa ſes deux livres Du bien du mariage & de la ſainte virginité. Il voulut commencer par l'eloge du mariage, parcequ'on pretendoit que l'on ne pouvoit répondre à Jovinien ſans le rabaiſſer & le blaſmer, [comme avoit fait S. Jerome.]

Hier. in Jov. l. 1. c. 1. p. 17. b.

Aug. retr. l. 2. c. 22. p. 22. 2. C.

ARTICLE LXVI.

De Sarmation & Barbatien moines de Milan.

'SAINT Ambroiſe, comme nous l'avons déja remarqué, avoit un monaſtere hors les murailles de Milan, plein de ſolitaires tres vertueux qu'il nourriſſoit. [C'eſt apparemment] 'cette maiſon de Saints que S. Auguſtin dit avoir vue à Milan, remplie d'un aſſez grand nombre de perſonnes, qui demeurant dans la ville, [ou tout auprés,] eſtoient tres eloignez de la vie commune, & qui avoient pour Superieur un Preſtre tres ſavant & tres vertueux.

Aug. conf. l. 8. c. 6. p. 61. 1. b.

de mor. Ec. c. 33. t. 1. p. 530. 2. a.

L'an de J.C. 390, de Saint Ambroiſe 16.

[*Jovinien n'en eſtoit pas, comme quelques uns l'ont dit ; mais il y a bien de l'apparence que quand il vint à Milan, il infecta quelques uns des ſolitaires qui y demeuroient.] Au moins il eſt certain qu'il y en avoit deux nommez Sarmation & Barbatien, qui firent de la peine à Saint Ambroiſe à cauſe de beaucoup de choſes dont on l'avertit. Il leur donna les avis neceſſaires ; mais ils n'en firent aucun profit. Ils ne laiſſerent pas de ſe retenir un peu durant quelque temps, & de jeûner avec les autres : Mais comme ils eſtoient là obligez de demeurer dans le monaſtere [ſans pouvoir ſortir quand ils vouloient ;] qu'ils n'y trouvoient point d'occaſions de debauches, & que leurs entretiens honteux & dereglez y eſtoient abſolument interdits, leur delicateſſe ne put ſupporter une telle rigueur. Ils abandonnerent cette ſainte compagnie, de laquelle pour uſer des termes de S. Jean, ils n'avoient jamais eſté. Ils voulurent depuis y rentrer : mais S. Ambroiſe le leur refuſa.

Amb. ep. 25. p. 838.

* V. la note 39.

p. 238.

'Le depit les porta à dogmatizer. Privez du fruit des bonnes œuvres qu'ils avoient pratiquées, ils devinrent envieux de ceux qui les pratiquoient. C'eſt pourquoi ils preſcherent la volupté, & conſeillerent à tout le monde les plaiſirs & les delices. Ils ſoutenoient que l'abſtinence, la frugalité, la virginité n'eſtoient d'aucun merite ; que tous les hommes ſont egaux les uns aux autres, quelques actions qu'ils aient faites ; que c'eſtoit une folie de mortifier ſa chair par les jeûnes pour la ſoumettre à l'eſprit ;

p. 240. m.

'que l'abondance des voluptez, les feſtins & la bonne chere n'avoient rien de dangereux ; qu'ainſi ceux qui eſtoient battizez n'avoient aucun beſoin de s'appliquer à la vertu ; & que les filles & les veuves devoient ſe marier quoiqu'elles puſſent ſe contenir. [Il eſt viſible que ces deux moines apoſtats eſtoient dans les meſmes ſentimens que Jovinien ; mais pour ſavoir ſi c'eſtoit Jovinien qui avoit corrompu leur foy & dereglé leurs mœurs, c'eſt de quoy nous n'oſons rien aſſurer, quoiqu'il ſoit aiſé de le croire.

in pſ. 36. p. 699 c. f.

C'eſt d'eux ſans doute que parle S. Ambroiſe, [lorſqu'il deplore le malheur de ceux qui ont abandonné une profeſſion ſainte où ils avoient longtemps vécu. Ne peut-on pas fort bien, dit-il, [ſe ſervir des termes du prophete, &] dire de ces gents là que leurs piez ont gliſſé & qu'ils ſont tombez, eux qui ſont dechus de leur eſperance, qui ont perdu le fruit de leur travail, & abandonné leur profeſſion ? Conſiderez par exémple un homme qui durant quelques années ait pratiqué la vertu, ait gardé la chaſteté, ait veillé attentivement ſur luy meſme, ait fait pro-

ſ. ſſion de la vie religieuſe, en ait rempli ſoigneuſement tous les devoirs, & qui change tout d'un coup, ſorte de ſon monaſtere, ne veuille plus entendre parler de jeûnes, renonce à la continence, courre aprés les delices & les plaiſirs, ſe livre à la diſſolution & au luxe. Tels ſont certains hommes qui depuis longtemps ont quitté leurs monaſteres, & ſe ſont rendu des maiſtres de debauches, des predicateurs de l'incontinence, des docteurs d'impudence, des ennemis de la pudeur. Ne peut-on pas dire avec raiſon de ces gents là, que leurs piez ont gliſſé, & qu'ils ſont tombez, eux qui ont eu regret d'avoir bien vécu ? Par une nouvelle ſorte de penitence ils ſe repentent de leurs bonnes œuvres, & ne ſe repentent pas de leurs pechez. Ils ſont ſortis d'avec nous, dit S. Jean, mais ils n'eſtoient pas d'avec nous. [Ce ſont preſque les meſmes termes dont il ſe ſert contre Sarmation & Barbatien.

'Ces deux apoſtats allerent ſemer leur doctrine epicurienne dans l'Egliſe de Verceil, [d'autant plus ſuſceptible de ce poiſon,] qu'elle eſtoit alors ſans medecin & ſans Eveſque. Mais S. Ambroiſe dans la province duquel elle eſtoit, ne manqua point de luy donner d'excellens preſervatifs par la lettre qu'il luy écrivit [vers l'année 396, à ce que nous croyons.] ep.25.p.238.c.

****

ARTICLE LXVII.

Loy de Theodoſe ſur les Diaconiſſes : De l'abolition des Penitenciers dans l'Orient.

'THEODOSE donna le 21 de juin 390, une loy celebre, qui défend de recevoir les veuves dans le rang des Diaconiſſes, à moins qu'elles ne ſoient agées de ſoixante ans, ſelon l'ordre de S. Paul, & qu'elles n'aient des enfans, dit Sozomene. Car le texte de la loy pourroit ſignifier qu'il ne falloit attendre l'age de ſoixante ans que pour celles qui avoient des enfans ; & la ſuite de la loy ſemble comprendre celles meſmes qui n'en avoient point. 'Neanmoins Godefroy l'entend de meſme que Sozomene. Cod.Th.16.t.2. l.27.p.60|Soz.l. 7.c.16.p.729.a. Cod.Th.c.6.p. 62.1.

'Theodoſe ajoute que ces Diaconiſſes feront créer des tuteurs à leurs enfans, & que meſme pour leur propre bien, elles n'en auront que l'uſufruit, "dont elles pourront diſpoſer abſolument, hormis qu'elles ne pourront rien laiſſer en mourant à l'Egliſe, ni aux Eccleſiaſtiques, ni aux pauvres. 'Il défend encore aux femmes de couper leurs cheveux ſous pretexte de faire pro- p.60. &c. p.60|Soz.l.7.c. 16.p.728.a.

feſſion[de la vie religieuſe,]& ordonner meſme que les Eveſques qui les recevront en cet état aux ſacremens, ſeront depoſez.[Nous avons parlé en un autre endroit de la ſeconde partie de cette loy qui caſſe toutes les donations faites aux Eccleſiaſtiques; & nous avons remarqué avec Baronius, que l'avarice des Clercs l'avoit rendue ſinon legitime, au moins tolerable & comme neceſſaire.]

v. Saint Damaſe §. 6.

Bar.390.§ 70. 'Neanmoins comme en s'oppoſant à un excés, elle ſembloit tomber dans un autre, en empeſchant les legs pieux qu'une veritable charité pouvoit exiger; Theodoſe la revoqua à la ſollicitation, dit Baronius, de S. Ambroiſe ce ſevere cenſeur des §71. Rois.'Ce fut par ſa loy du 23 aouſt de la meſme année, où il défend abſolument de ſe ſervir jamais de l'autre, ni meſme de la produire en juſtice;[ce qui eſt bien fort pour croire qu'il l'a caſſée abſolument dans tous ſes points, quoique le ſecond ſeul God.Th.t.6.p. 64. ſoit exprimé dans la revocation;]'ce qui a fait dire à Godefroy que celui là ſeul avoit eſté revoqué.

Conc.B.t.1.p. 456. [Le dernier article de cette loy eſt tout à fait autoriſé par]'le 17e Canon du Concile de Gangres, qui défend aux femmes ſur peine d'anathemes de ſe raſer les cheveux ſous pretexte de Hier.ep.48.t.1. p.230.d. pieté.'S. Jerome témoigne neanmoins que cela eſtoit ordinaire dans les monaſteres d'Egypte & de Syrie, quoique cela ſe fiſt ſecrettement.

Soz.l.7.c.16.p. 726.a. 'Sozomene croit que Theodoſe fit la loy du 21 de juin pour maintenir l'honneur de l'Egliſe,& remedier au ſcandale arrivé Bar.390.§ 66. par l'hiſtoire celebre qui fit abolir le Preſtre penitencier.'Et c'eſt ce qui a obligé Baronius de mettre cette hiſtoire en la Socr.l.5.c.18.19. meſme année 390,[à quoy Socrate n'eſt pas contraire,]'puiſqu'il p.278.b.c. dit ſeulement qu'elle arriva vers l'an 391.

p.278.279|Soz.l. 7,c.16 p.726.727. 'Cette hiſtoire eſt qu'une femme ayant commis un crime avec un Diacre, & ce crime ayant eſté connu ſoit par la confeſſion publique qu'elle en fit, ce qui ne paroiſt pas neanmoins, ſoit par la conjecture qu'en donna la depoſition du Diacre, jointe à la penitence de cette femme, ſoit de quelque autre maniere; Nectaire par le conſeil d'un Preſtre nommé Eudemon, abolit la charge de penitencier; & les autres Eveſques de l'Orient l'abolirent à ſon imitation.[Nous ne raportons pas toutes les circonſtances de cette hiſtoire, parcequ'elle eſt connue de tout le monde.

Pour les conſequences qu'on en peut tirer, il faut conſiderer que Socrate qui en eſt la ſource, eſtoit un avocat de Conſtantinople,

noplé, tres mal inſtruit de l'eſprit & de la diſcipline de l'Egliſe; d'où vient qu'il loue egalement les Catholiques & les heretiques, où il trouvoit des choſes qui luy paroiſſoient louables. Il eſtoit de plus fort credule, & uſoit de peu de diſcernement dans le choix des pieces & des perſonnes ſur l'autorité deſquelles il fait ſon hiſtoire; ce qui fait qu'elle eſt tres pleine de fautes, & que dans les choſes les plus veritables, il y méle des circonſtances fabuleuſes, qui n'avoient point apparemment d'autre autorité que le bruit commun. Neanmoins je ne croy pas qu'on puiſſe dire qu'il ait eu deſſein d'abuſer ſes lecteurs, quoique cela ne ſoit pas extraordinaire aux Grecs, ni d'avancer rien qu'il ſceuſt eſtre faux. Il s'eſt ſouvent laiſſé tromper, mais je ne croy pas qu'il trompe volontairement. C'eſt ce me ſemble l'idée la plus veritable qu'on puiſſe avoir tant de Socrate que de Sozomene qui l'a copié en cet endroit & en beaucoup d'autres. Ainſi l'on doit recevoir ce qu'ils raportent dans les choſes où il paroiſt qu'ils n'ont pu eſtre trompez; & pour tout le reſte, ſurtout en ce qui regarde l'Egliſe, on ne ſauroit manquer de les avoir pour ſuſpects.

Suivant cette idée, je ne croy pas qu'on puiſſe douter que Nectaire & les autres Eveſques d'Orient n'aient oſté le Preſtre penitencier de leurs Egliſes.] Pour la raiſon, on voit par Sozomene qu'on n'en convenoit pas. [Neanmoins il y a peu d'apparence de rejetter ce que Socrate dit avoir appris d'original de la bouche d'un Preſtre, que l'on ne doit pas preſumer l'avoir voulu tromper; j'entens pour le fond que nous avons raporté; car pour les circonſtances il peut n'avoir pas eſté exact. Soz. l. 7. c. 16. p. 726. c.

Mais pour ce qu'il ajoute,] qu'en oſtant le Penitencier on laiſſoit chacun à ſa conſcience pour s'approcher ou ſe retirer des myſteres, & ce qu'il ſemble conclure que par là on avoit oſté la penitence & ruiné la diſcipline de l'Egliſe; [je croy qu'il ne s'en faut nullement fier à luy; & il y a bien plus d'apparence qu'en oſtant le Preſtre commis pour ecouter les confeſſions, on laiſſoit ſeulement à chacun la liberté de choiſir tel Preſtre qu'il voudroit pour recevoir ſa confeſſion & le conduire dans ſa penitence, ſoit publique, ſoit ſecrette, ſelon l'ordre que les Canons preſcrivoient; à quoy ce changement ne touchoit point. Outre les preuves qu'on tire de S. Chryſoſtome & des autres Peres, qui montrent la neceſſité de la penitence & de la confeſſion au Preſtre,] Sozomene meſme en raportant cette hiſtoire, reconnoiſt que pour obtenir la remiſſion des pechez qui ſont inevi- p. 727. d. [Socr. l. 5. c. 19. p. 279. b. d. Soz. l. 7. c. 16 p. 726. c.

tables aux hommes, il faut les confeſſer; & il eſt viſible qu'il l'entend de la confeſſion qui ſe fait aux hommes. [Ainſi il n'a pu pretendre que l'on ait aboli dans l'Orient une choſe qu'il reconnoiſt eſtre neceſſaire. 17.

Nectaire ne laiſſoit pas par là de faire une grande plaie à la diſcipline, puiſque chacun ayant à choiſir un Confeſſeur, il eſt viſible que ceux qui aimoient encore leurs pechez, ne choiſiſſoient pas celui qui eſtoit le plus capable d'une fonction ſi difficile.

Cette hiſtoire a peu de liaiſon avec celle de S. Ambroiſe; mais n'ayant point fait de titre de Nectaire, nous n'en voyons pas d'autre auquel elle ait beaucoup plus de raport.]

ARTICLE LXVIII.

Paulin d'Antioche ordonne Evagre pour luy ſucceder: Le Concile de Capoue aſſemblé ſur cette affaire ne la peut finir; fait quelques reglemens, particulierement ſur Bonoſe.

L'AN DE JESUS CHRIST 391, DE S. AMBROISE 17.

[" IL faut mettre apparemment à la fin de l'an 391, le celebre Concile de Capoue, aſſemblé principalement pour donner la paix à l'Egliſe d'Antioche.] Paulin qui gouvernoit une partie des Catholiques de cette Egliſe [depuis l'an 362,] eſtoit mort ſelon Socrate & Sozomene vers le meſme temps que le tyran Maxime, [tué en juillet ou aouſt 388,] ou lorſque Theodoſe en triompha à Rome [le 13 juin 389. Ainſi on peut mettre ſa mort ſur la fin de 388, ou l'année d'aprés.] Et il eſt certain au moins par S. Jerome qu'il eſtoit mort en 392. [Mais la diviſion qui avoit dechiré l'Egliſe d'Antioche durant ſa vie, ne fut pas finie par ſa mort.] Car il s'ordonna luy meſme un ſucceſſeur, qui fut le Preſtre Evagre [dont on pourra voir l'hiſtoire ſur S. Jerome;] & il l'ordonna ſeul, violant les Canons en l'un & en l'autre point. Auſſi Saint Ambroiſe dit qu'Evagre & Flavien ſe confoient plus chacun ſur les defauts de l'ordination de ſon competiteur, que ſur la validité de la ſienne; & que ſi Flavien avoit ſujet de craindre l'examen de ſa cauſe, Evagre n'avoit point ſujet de le preſſer.

Note 41.

Soc. l. 5. c. 15 p. 271. d. Soz. l. 7. c. 15. p. 728. c.

Hier. v. ill. c. 125. p. 302.

Thdrt. l. 5. c. 23. p. 736. d.

Amb. ep. 9. p. 190. d.

a.

Cependant quelques defauts qu'il y euſt dans l'ordination d'Evagre, a & quoique Flavien duſt paſſer au moins alors pour le ſeul legitime Eveſque d'Antioche, l'averſion que les diſputes

Thdrt. l. 5. c. 23. p. 736. d.

a Boll. 9. mars, p. 527.

avoient donnée pour luy à ceux du parti contraire, fit qu'ils receurent Evagre pour Eveſque. Les Prelats tant de Rome, [c'eſt à dire d'Occident,] que de l'Egypte, embraſſerent auſſi ſa communion, s'il ſe faut arreſter à Theodoret. Mais Saint Ambroiſe nous apprend que les Prelats d'Egypte eſtoient neutres, ne s'eſtant liez de communion ni avec Flavien, ni avec Evagre. La maniere dont il parle de l'un & de l'autre [nous donne grand ſujet de croire qu'il eſtoit entré luy meſme dans cette neutralité, Not 142. "& on peut par conſequent le preſumer encore de tout le reſte de l'Occident. L'Illyrie embraſſa meſme la communion de Flavien, ſi Theodoret ne s'eſt point trompé.

Thdrt.l.5.c.23.p. 736.d. Amb.ep.9.p. 190.b.c. a.d. Thdrt.l.5.c.23.p. 737.d.

[Cependant comme cette ſuſpenſion meſme continuoit toujours la diviſion d'entre l'Orient & l'Occident, ſans parler de celle qui eſtoit encore plus grande dans Antioche,] ceux de l'Egypte & de l'Occident, [ou ces derniers au moins,] importunerent fort ſouvent Theodoſe, [durant les trois ans qu'il paſſa en Occident, afin qu'il obligeaſt Flavien à ſe ſoumettre avec Evagre au jugement d'un Concile qui ſe tiendroit en Italie. Il paroiſt que Theodoſe y conſentit enfin à l'inſtante pourſuite des Occidentaux, qu'il accorda que l'affaire d'Antioche ſeroit jugée par le Concile de Capoue, & qu'il promit d'y faire venir Flavien. Il eſt certain qu'il y eut un ordre de l'Empereur pour l'obliger d'y aller.

p.736.737. Amb.ep.9.p. 190.d.

[Theodoſe qui eſtoit demeuré en Italie depuis l'année 388, pour y affermir la couronne au jeune Valentinien, la quitta ſur cela aprés le 14 de juillet, & s'en retourna à Conſtantinople, où il arriva le 10 de novembre. Il avoit apparemment mandé à Flavien de s'y trouver pour le temps qu'il y devoit eſtre,] & Flavien ne manqua pas de s'y rendre: mais comme Theodoſe voulut l'obliger d'aller de là à Rome, [c'eſt à dire en Occident, & au Concile de Capoue,] il luy repreſenta qu'on eſtoit alors dans l'hiver, & il promit que quand le printemps ſeroit venu, il obeïroit à ſon ordre. Il s'en retourna ſur cela à Antioche, & ne ſe trouva point au Concile de Capoue.

Thdrt.l.5.c.23. p.737.a. Amb.ep.9.p. 190.d.

[Il ne nous reſte aucun acte de ce Concile, & nous ne le connoiſſons que par quelques endroits où il en eſt parlé.] Il eſt qualifié dans les Canons de l'Egliſe d'Afrique un Concile* entier, ſoit qu'il fuſt de tout l'Occident, ce que † les termes de Saint Ambroiſe, [& le reſpect que l'Egliſe d'Afrique a eu pour ſes deciſions, donnent aſſez ſujet de croire, ſoit qu'il fuſt ſeulement de

Conc.t.2.p. 1072.d[1644.e. Amb.ep.9.p. 190.d.

1. *plenarium. †quando omnes convenimus.

. Quelques uns au lieu de *Capuenſi* liſent *Capſenſi* ou *Carpenſi*. La traduction greque a auſſi ἐν Καπύῃ.

f. l'Italie.] Saint Ambroiſe en parle comme y ayant eu un grand
d. nombre d'Eveſques. Il paroiſt aſſez qu'Evagre y eſtoit. [a] Un auteur
a Biond p.237. moderne écrit que Sirice & S. Ambroiſe en eſtoient chefs. Il eſt
b Amb.ep.9.p. viſible qu'ils prirent tous deux beaucoup d'intereſt à ce qui y
190.f. ep.5.p.183.k. fut arreſté. Sirice ſe reconnoiſt meſme lié par ſes decrets: [ce qui montre aſſez qu'ils s'eſtoient faits de ſon autorité, ſoit qu'il y euſt preſidé luy meſme, ſoit que ſes legats y euſſent aſſiſté en ſon nom; & c'eſt ce qui paroiſt le plus probable, les Papes n'ayant point alors accoutumé de quitter Rome, comme ils diſent ſou-
Laun.ep.7.p.10. vent.] Pour S. Ambroiſe, on ne peut guere douter qu'il n'ait eſté le chef du Concile, [ſi Sirice n'y eſtoit pas, ou qu'en tout cas il n'en ait au moins eſté l'ame.

L'abſence de Flavien fit que le Concile ne put terminer l'af-
Amb.ep.9.p.190. a. faire d'Antioche.] Cette ſainte aſſemblée trouva neanmoins un port aſſez tranquille pour y aſſurer la paix de l'Egliſe preſte de faire naufrage, qui fut d'accorder la communion à tous les Eveſques de l'Orient qui confeſſeroient la foy Catholique; & pour le different particulier de Flavien & d'Evagre, d'en commettre l'examen & la deciſion à Theophile d'Alexandrie & aux autres Eveſques d'Egypte, dont le jugement ſeroit d'autant mieux receu, qu'ils n'eſtoient point dutout engagez, n'ayant accordé leur communion à aucun des deux partis.

[Outre ce point qui paroiſt avoir eſté l'affaire capitale du
Conc.t.2.p.1644. c. Concile, on y fit encore quelques autres reglemens.] Car on y défendit de baptizer ni d'ordonner deux fois une meſme per-
p.1092.c]1652.a. ſonne, ni de transferer un Eveſque d'un ſiege en un autre. Les Eveſques d'Afrique citent un Concile d'outremer, qui avoit défendu de recevoir ceux qui avoient eſté dans l'hereſie, en
p.1084.a. aucun degré de l'état eccleſiaſtique, & ils attribuent particulierement l'établiſſement de ce Canon aux ſieges de Rome & de Milan.

Amb.ep.5.p.183. k. 'On traita dans ce Concile l'affaire de Bonoſe Eveſque de
a Holſt.geo.p. 123. "Naïſſe, [a] ville celebre dans la Dace, [b] ou de Sardique metropole Note 43.
b Merc.t.2.p.128. §. 15. de la meſme province. [c] Il eſtoit accuſé [apparemment de quel-
c Bar.389.§.6. que crime contre les Canons & contre les mœurs, & peuteſtre
d Merc.t.2.p.128. §. 15. auſſi] de l'hereſie de Photin, [d] & d'eſtre comme luy ſectateur d'E-
e Aug.ep.150.p. 263.a.d. bion. [e] Car un Elpide qui ne croyoit pas que le Fils fuſt egal au Pere, "mandoit à Saint Auguſtin qu'il devoit paſſer la mer pour V.S.Auguſtin §. 342. s'aller faire inſtruire par Bonoſe & par Jaſon, deux hommes tres doctes; & il luy envoyoit un livre d'un Eveſque de ſa ſecte.

Amb.ep.5.p.183. 184] Merc.t.2.p. 315.§.2. 'Il ſemble auſſi que Bonoſe ait ſuivi l'erreur d'Elvide, que la

Vierge avoit eu des enfans aprés la naiſſance de J.C.[Et c'eſt luy ſans doute que S. Ambroiſe a marqué,]lorſque voulant détruire cette erreur & ce ſacrilege, il dit qu'il y eſt d'autant plus obligé, qu'il s'eſt meſme trouvé un Eveſque accuſé d'y eſtre tombé. Amb.inſt.vir.c. 5.p.421.b.

'Marius Mercator nous donne lieu de croire que le Pape Damaſe,[mort en 384,]"avoit rendu quelque jugement contre luy. 'Il eſtoit neanmoins encore dans la poſſeſſion de ſon eveſché, [& meſme le Concile de Capoue ne l'en oſta pas;]mais il ordonna ſeulement que les Eveſques voiſins de Bonoſe & de ſes accuſateurs, particulierement ceux de Macedoine avec celui de Theſſalonique leur metropolitain, connoiſtroient de cette affaire.[Nous verrons dans la ſuite comment elle ſe termina.] Merc.t.2 p.128.5 15. *predamnatus eſt.* Amb.ep.5.p.183. k.

ARTICLE LXIX.

S. Ambroiſe travaille à la paix d'Antioche : Mort d'Evagre.

L'AN DE JESUS CHRIST 392, DE S. AMBROISE 18.

'LEs Prelats du Concile de Capoue crurent que ce qu'ils avoient ordonné avec tant d'equité touchant l'Egliſe d'Antioche, remedieroit aux troubles qu'elle enduroit depuis ſi longtemps, & luy rendroit enfin la paix. 'Mais Theophile"ayant 'fait avertir Flavien de ſuivre l'arreſté qui remettoit le jugement de ſon affaire aux Eveſques d'Egypte, Flavien ne voulut point venir, '& eut recours à des requeſtes & à des reſcrits imperiaux, qui ordonnoient ce ſemble aux Occidentaux de ſe tranſporter en Orient pour y examiner l'affaire dans un nouveau Concile. Amb.ep.9.p.190. c. *convenire.* 1. e. p.190.c[Bar.389. 57.

'Theophile manda cette nouvelle à S. Ambroiſe, qui aimant comme il faiſoit, la paix de l'Egliſe, en fut ſenſiblement touché; & il ſe plaint avec beaucoup de raiſon du procedé de Flavien, dont neanmoins il parle toujours avec honneur.[Et ſon equité paroiſt viſiblement en cette rencontre. Car aprés cette conduite de Flavien qu'on peut appeller une faute inexcuſable, & qui bleſſoit tout à fait S. Ambroiſe, puiſqu'outre l'intereſt de l'Egliſe, il y a toutes les apparences poſſibles qu'il eſtoit l'auteur de la deliberation du Concile de Capoue; & quoique Paulin & Evagre meſme, ſi nous en croyons Theodoret, euſſent toujours eſté dans la communion de l'Occident; neanmoins il ne ſe declare point dutout pour Evagre;]'& il dit meſme que comme Flavien Amb.ep.9.p.190. a.d.

1. Les termes de S. Ambroiſe *iterum convenias*, montrent que cela avoit déja eſté fait une fois.

avoit ſujet de fuir le jugement de ſa cauſe, Evagre n'avoit point ſujet* de le preſſer.

* &c.

e. Il répondit donc à Theophile, que puiſque le Concile de Capoue luy avoit remis le ſoin de cette affaire, il devoit ſommer Flavien encore une fois; & que quand meſme il refuſeroit encore de venir, il ne falloit pas laiſſer d'accorder la communion à tous les autres de l'Orient, ſelon ce qui avoit eſté arreſté à

f. Capoue. Il l'avertit ſeulement qu'il doit donner avis au Pape de ce qu'il aura arreſté, afin que l'Egliſe Romaine l'ayant approuvé, comme il ne doute pas qu'elle ne faſſe, toute l'Egliſe ſe trouvaſt unie dans un meſme ſentiment, & puſt ſe rejouir du fruit qui réuſſiroit de ſes travaux.

[Saint Ambroiſe ne manqua pas ſans doute d'en écrire à Theodoſe.] Le Pape le fit auſſi, & preſſa vivement l'Empereur d'envoyer Flavien à Rome, [s'il ne vouloit pas qu'il fuſt jugé par

Thdrt. l. 5. c. 23. p. 737. a. Notes 44.

2. l'Eveſque d'Alexandrie,] repreſentant à ce prince qu'il ſavoit vaincre les tyrans qui s'elevoient contre luy, mais qu'il laiſſoit impunis ceux qui mepriſoient les loix de J.C.

a. b. c. Theodoret dit que Theodoſe preſſé par ces inſtances, manda de nouveau Flavien, & le voulut obliger d'aller à Rome; à quoy il répondit en ces termes: Seigneur, ſi l'on m'accuſe que ma foy « ne ſoit pas orthodoxe, ou que ma conduite ne ſoit pas digne « d'un Eveſque, je ne refuſerai pas d'en prendre mes accuſateurs « meſmes pour juges, & je ſuis preſt de me ſoumettre à la ſentence « qu'ils prononceront ſur mon ſujet. Que s'il ne s'agit dans toute « cette conteſtation que de mon ſiege epiſcopal & de ſa preemi- « nence, je ne veux point diſputer contre eux. J'abandonnerai « plutoſt l'epiſcopat, je le cederai volontiers à ceux qui l'ambi- « tionnent. C'eſt pourquoi vous pouvez, Seigneur, diſpoſer de l'e- « veſché d'Antioche & le donner à qui il vous plaira. Theodoſe « admira cette genereuſe reſolution & la ſageſſe de ce Prelat, & il luy ordonna de s'en retourner & de reprendre le gouvernement de ſon Egliſe.

b. Theodoret releve fort cette generoſité de Flavien. [Mais n'euſt-il pas eſté plus louable de preferer la paix de l'Egliſe à cette apparente generoſité, & d'accepter le moyen ſi raiſonnable que les Peres de Capoue avoient propoſé pour y parvenir, au lieu d'offrir une demiſſion qu'il jugeoit bien ſans doute que l'on n'accepteroit pas.]

Blond. p. 230. Il y a apparence que la mort de Valentinien & la revolte d'Eugene arreſterent les pourſuites des Occidentaux, [& qu'ainſi

l'on en demeura à ce qu'avoit reſolu S. Ambroiſe aprés le Concile de Capoue, que ſi l'on ne pouvoit accorder Flavien & Evagre, il falloit neanmoins ſe réunir de communion avec tous les autres Orientaux, laiſſant l'Egliſe d'Antioche dans ſon ſchiſme, 'apres tant d'efforts inutiles qu'on avoit faits pour l'appaiſer: [C'eſt apparemment aux ſommations que Theophile fit alors à Flavien, qu'il faut raporter] ce que dit Neſtorius, Que l'Egypte par toutes ſes lettres pleines d'une hauteur de tyran, n'avoit pu donner de la terreur au bienheureux Flavien. [Mais s'il peut y avoir de la generoſité à ne pas ceder à la hauteur d'un Theophile, il y en a encore plus de ceder à Dieu, & de trembler au bruit des menaces qu'il fait contre ceux qui cauſent des troubles & des ſcandales dans l'Egliſe. Et n'eſt-ce pas les cauſer quand on ne veut pas les finir?

Ruf. l. 11. c. 21. p. 186. 2.

Merc. t. 2. p. 86. 5.

La cauſe de Flavien ſe trouva bientoſt tout à fait la plus forte par la mort d'Evagre.] Il vécut peu depuis ſon election. [Neanmoins il ne mourut pas avant l'an 392,] [a] auquel S. Jerome parle de luy comme d'un homme encore vivant. [b] Aprés ſa mort, Flavien fit ſi bien qu'on ne luy ordonna aucun ſucceſſeur; [& cela facilita ſans doute beaucoup ſa reconciliation avec l'Occident] [c] que Saint Chryſoſtome moyenna depuis. [d] Mais ceux du parti de Paulin & d'Evagre continuerent à tenir toujours leurs aſſemblées à part, '& quelque effort que Flavien fiſt pour les réunir, 'ils demeurerent dans leur ſeparation "juſqu'à l'epiſcopat d'Alexandre, [& à l'an 414 ou 415.]

Socr. l. 5. c. 15. p. 251. d] Soz. l. 7. c. 15. p. 725. c] 728.

a Hier. v. ill. c. 125. p. 302. d.

b Socr. p. 273. d] Soz. p. 723. b.

c Soz. p. 728.

d Socr. p. 273 d] Soz p. 724. d] 728. Socr. p. 273. c.

V. S. Innocent Pape 5 9.

Thdrt. l. 5 c. 35. p. 748. a. b.

'Attique de Conſtantinople remarque que l'amour de la paix & de l'union des peuples, avoit fait mettre dans les ſacrez diptyques les noms de Paulin & d'Evagre qu'il appelle les chefs du ſchiſme, meſme en écrivant à S. Cyrille d'Alexandrie.

Cyr. Al. ep. 56. p. 103. d.

ARTICLE LXX.

Bonoſe condanné par les Eveſques de Macedoine, ſe revolte contre l'Egliſe: De la ſecte des Bonoſiaques.

'POUR ce qui regarde l'affaire de Bonoſe, le Concile de Capoue l'avoit renvoyée, comme nous avons dit, devant les Eveſques voiſins, en y comprenant principalement [Anyſe] de Theſſalonique & les autres de Macedoine. 'Ces Prelats rendirent donc une ſentence par laquelle ils interdirent à Bonoſe l'entrée de ſon Egliſe. [Ce n'eſtoit apparemment qu'une ſuſpen-

Amb. ep. 5. p. 183. k.

l.

ſion de ſes fonctions en attendant l'entier éclairciſſement de ſon affaire,] puiſqu'il paroiſt que les meſmes Eveſques devoient encore rendre une autre ſentence: [ou bien il faut dire que ce jugement avoit precedé le Concile de Capoue, & que Bonoſe en ayant appellé au Concile, il fut renvoyé devant les meſmes Eveſques, pour y eſtre examiné de nouveau.]

l. 'Quoy qu'il en ſoit, Bonoſe aprés ſon renvoi, conſulta Saint Ambroiſe, ſavoir s'il ne "rentreroit point meſme par force dans ſon Egliſe, [pretendant peuteſtre ſelon le ſecond ſens, que le Concile ayant ordonné un nouvel examen, caſſoit tout ce qui avoit eſté fait juſques alors.] Mais S. Ambroiſe luy répondit qu'il ne falloit rien entreprendre contre ce qui avoit eſté fait, & qu'il devoit au contraire ſe conduire avec beaucoup de retenue, de moderation, & de ſageſſe, ſans rien faire contre la ſentence de ceux à qui le Concile avoit donné l'autorité de juger en cette rencontre, afin de leur laiſſer la liberté d'ordonner ce qu'ils trouveroient conforme aux regles de la juſtice. [Mais il paroiſt par la ſuite, que Bonoſe mepriſa l'avis du Saint, & ne laiſſa pas de faire ſes fonctions.

irrumperet.

k. 'Les Prelats commis par le Concile pour terminer ſon affaire, en écrivirent au Pape Sirice, comme pour l'en faire juge, ou

m. en avoir au moins ſon avis; '& ils témoignoient en meſme temps une ſainte horreur pour l'erreur [attribuée ſans doute à Bonoſe,] que la Sainte Vierge euſt eu d'autres enfans que J. C. Le Pape "dans ſa réponſe approuva leurs ſentimens ſur ce point, & il emploie preſque toute ſa lettre à prouver "que Marie n'a jamais ceſſé d'eſtre vierge. 'Mais pour ce qui regardoit Bonoſe, il dit qu'il ne peut pas en connoiſtre, parceque le Concile de Capoue

NOTE 45. &c.

k.

l. les avoit eux meſmes nommez pour juges; 'Qu'ainſi c'eſtoit à eux à le juger les premiers, puiſqu'ils le faiſoient au nom de tout le Concile; ce que pour luy il ne pouvoit pas, aprés que le Concile eſtoit ſeparé. 'Il témoigne auſſi avoir appris de leur lettre, qu'on avoit donné Senecion à l'Eveſque Baſſe pour gouverner avec luy ſon Egliſe, & d'autres choſes, dit-il, ſur leſquelles j'attens le jugement que vous en porterez.

p. 184. h.

[Cette lettre auſſi bien que celle de S. Ambroiſe à Theophile, ſont apparemment écrites vers le mois d'avril, lorſque la ſaiſon avoit ouvert les chemins de la mer & de la terre, & avant que la mort de Valentinien euſt rompu le commerce entre les deux Empires.]

Bar. 389. 5 76. 'La cauſe de Bonoſe fut enfin terminée par le jugement d'Anyſe

nyſe & des autres Prelats aſſemblez avec luy, qui condannerent Bonoſe. Ils arreſterent auſſi aprés une tres meure deliberation, que ceux qu'il avoit ordonnez ["depuis ſa premiere ſentence] ſeroient receus dans leurs degrez, leur accordant cette grace contre la regle ordinaire à cauſe de la neceſſité preſente; c'eſt à dire de peur que ces Eccleſiaſtiques ne demeuraſſent unis avec Bonoſe, & qu'ainſi ils ne formaſſent un grand ſcandale, [en fortifiant le parti de leur Eveſque. Conc. t. 2. p. 1274. c. d.

NOTE 46.

Bonoſe au lieu de ſe ſoumettre au jugement rendu contre luy, ajouta le ſchiſme à l'hereſie.] Car depuis ſa condannation il tint des aſſemblées illegitimes hors de l'Egliſe Catholique, & fit diverſes ordinations. Il ordonnoit à ce qu'on pretend, tous ceux qui ſe preſentoient ſans diſtinction & ſans aucun examen. On l'accuſoit meſme d'ordonner des perſonnes malgré eux, & en les trainant par violence. Les Eveſques de Macedoine croyoient neanmoins que tous ceux qu'il avoit ordonnez, devoient eſtre receus par l'Egliſe Catholique dans leurs degrez, en recevant ſeulement la benediction de l'Eveſque legitime; & ils ſe croyoient ſuffiſamment autoriſez en cela par le decret d'Anyſe; de ſorte que des perſonnes ſachant qu'ils ne pouvoient eſtre ordonnez dans l'Egliſe à cauſe de leurs vices, alloient ſe faire ordonner par Bonoſe, & puis le quittoient, & eſtoient receus dans l'Egliſe comme Clercs. p. 1275. c. p. 1274. c. b. c. p. 1275. d.

Le Pape Innocent s'oppoſa à cet abus, & declara l'an 414, que le decret d'Anyſe eſtoit juſte, lorſqu'il eſtoit neceſſaire; mais que la neceſſité eſtoit alors paſſée, puiſque les Egliſes eſtoient en paix, qu'ainſi cette diſpenſe ne devoit plus avoir de lieu. Que d'ailleurs ſi l'Egliſe uſoit quelquefois d'indulgence en cette matiere, c'eſtoit ſeulement pour les perſonnes qui avoient toujours eſté dans l'hereſie, & non pas pour les apoſtats: Que ceux-ci ne pouvoient eſtre receus que par la penitence, qui eſt incompatible avec la clericature. Il diſtingua auſſi fort bien [ces perſonnes qui avoient receu l'ordination hors de l'Egliſe,] de ceux qui l'avoient receue du meſme Bonoſe avant qu'il fuſt condanné, encore meſme qu'ils l'euſſent ſuivi depuis. Car il ordonna [vers l'an 410, comme avoit fait Anyſe,] que s'ils vouloient abandonner & condanner l'erreur de leur chef, & eſtre réunis à l'Egliſe, ils y ſeroient receus avec joie, [& dans leurs degrez, comme cela eſt viſible. Cette lettre donne lieu de juger que Bonoſe eſtoit mort alors: mais il ſemble qu'il n'y avoit pas longtemps.] On peut avoir prononcé contre luy quelque nouvel anatheme p. 1274. c. d. a] p. 1274. d. a p. 1274 b. c [1275. b. c. p. 1271. b. c. t 5. p. 716. a.

aprés ſa mort: [Mais cela n'a pu donner droit] à Juſtinien de le comparer, comme il fait, à Theodore de Mopſueſte qui n'avoit point eſté condanné qu'aprés ſa mort.

t.2.p.1276.a. 'Quoique le trouble que Bonoſe avoit cauſé dans l'Egliſe fuſt
Avit.n.p.10. appaiſé des l'an 414, 'il reſta neanmoins durant quelque temps un corps d'heretiques [auſquels on donnoit le nom de Bonoſiaques] 'ou Bonoſiens. Gennade dit qu'on les avoit auparavant
Genn.dog.c.52. p.383.t.d. appellez Siphores [ſans dire d'où vient ce nom, inconnu d'ailleurs.] 'On parloit encore des Bonoſiens à la fin VI. ſiecle.
Greg.l.9.ep.61.p. 990 b. [a] bj Genn.dog.c. 52.p.383.t.d. [a] Gennade dit que l'Egliſe rejettoit leur batteſme, parcequ'ils ne batizoient pas au nom des trois Perſonnes, & S. Gregoire confirme la meſme choſe.
Conc.t.4.p.1013. b. 'Cependant le 17e Canon du ſecond Concile d'Arles en 452, declare au contraire qu'eſtant certain qu'ils ſont battizez dans la Trinité, on ſe contentera de les recevoir dans l'Egliſe avec l'onction & l'impoſition des mains, en leur faiſant
Avit.frag.p.188. faire profeſſion de la foy Catholique. 'On trouve auſſi dans Saint Avit, que l'Egliſe conſerve l'honneur du batteſme unique, meſme dans la reception des Bonoſiaques & des autres [heretiques,] ſe contentant de les guerir par la benediction, s'ils répondoient qu'ils avoient eſté battizez au nom du Pere, du Fils, & du Saint Eſprit.

[Je ne voy rien qui puiſſe aider à accorder cette contrarieté, que de remarquer que les Bonoſiaques eſtoient preſque toujours confondus avec les Photiniens, & n'eſtoient pas neanmoins les meſmes.]
Genn.v.ill.c.14. 'Gennade parle d'un Audence Eveſque d'Eſpagne, qui avoit écrit un livre de la foy contre tous les heretiques, où il refutoit les Manichéens, les Ariens, les Sabelliens, & particulierement les Photiniens, que l'on appelle, dit-il, preſentement Bonoſiaques, [& quelques uns raportent aux Bonoſiaques,] ce que le Pape Innocent dit des Photiniens "qui s'aſ-
Conc.t.2.p.1270. 271. V. les Ariens §. 47. ſembloient à Senia dans la Dalmacie ſous un nommé Marc.
Conc.B.t.3.p. 663.a.a. [b] Avit.ep.3.p.28. 29. [c] Conc.t.4.p. 1013.a.b. 'Gelaſe en condannant Bonoſe, ſemble auſſi le joindre avec Photin. [b] S. Avit fait la meſme choſe en parlant des Bonoſiaques; & il ajoute qu'ils oſtent à J. C. l'honneur de la divinité. [c] Le ſecond Concile d'Arles marque encore que les Photiniens & les Bonoſiaques ſuivoient une meſme erreur: Cependant en meſme temps qu'il ordonne, comme nous avons dit, que les Bonoſiaques ſeront receus par la ſeule onction, il ordonne que les Photiniens ſeront battizez. [C'eſtoient donc deux ſectes & deux communions differentes, quoiqu'unies dans la meſme erreur. Et ainſi peuteſtre que ceux qui ordonnent de les battizer, le fai-

ſoient parcequ'ils ne les diſtinguoient en rien des Photiniens.]

'Les Bonoſiaques rebattizoient les Catholiques qu'ils avoient ſeduits; & le troiſieme Concile d'Orleans en 538, ordonne que ceux qui ſe trouveront coupables de ce crime, ſeront auſſitoſt arreſtez par les officiers royaux pour eſtre punis. t.5.p.503.a.b.

ARTICLE LXXI.

Amour de Valentinien II. pour S. Ambroiſe: Il le mande pour recevoir de luy le batteſme: Il eſt tué avant l'arrivée du Saint, qui pleure ſa mort, & fait ſon oraiſon funebre.

[NOUS avons dit l'année precedente que Theodoſe s'en eſtoit retourné en Orient, ayant remis la conduite de l'Occident au jeune Valentinien. Cela n'apporta aucun changement à l'égard de l'Egliſe & de S. Ambroiſe en particulier. Car Juſtine eſtoit morte des l'an 388, & Valentinien quelque jeune qu'il fuſt, eſtoit devenu un Theodoſe. Nous ne dirons rien ici de ſes mœurs & de ſa pieté. Nous remarquerons ſeulement]'qu'il aimoit alors S. Ambroiſe autant qu'il l'avoit autrefois perſecuté. Il regardoit comme ſon pere ce meſme Saint, que cinq ou ſix ans auparavant il avoit voulu chaſſer comme ſon ennemi.'Les inſtructions qu'il avoit receues de Theodoſe, effacerent de ſon eſprit les mauvaiſes impreſſions que ſa mere luy avoit données. Il reparoit par l'ardeur de ſon affection pour ce grand Eveſque, les maux que d'autres luy avoient faits ſous ſon nom. Il ſe glorifioit d'avoir eſté nourri par ce Saint, & ſouhaitoit de l'avoir toujours auprés de luy comme un pere plein de ſollicitude pour ſon bien; & il l'appelloit en effet quelquefois ſon pere. Amb.ep.57.p. 321.c. d. div.h.2.p.116.i.

'S. Ambroiſe voyoit avec joie le changement de ce prince: Il en rendoit[ſans ceſſe]graces à Dieu[qui l'avoit operé dans ſon cœur,]& à Theodoſe par qui Dieu l'avoit operé. Mais ſa joie fut bientoſt changée en une douleur egale à l'affection qu'il avoit pour luy.[Valentinien qui avoit receu le cœur d'un "Theodoſe, n'en avoit pas encore acquis l'autorité; & il ſe trouvoit accablé par le credit que le General Arbogaſte François de nation, avoit ſur les troupes.]'Il ſemble auſſi qu'il manquaſt d'argent, n'ayant pas menagé celui qu'il avoit trouvé dans l'Epargne avec tout le ſoin que S. Ambroiſe luy avoit recommandé. ep.57.p.321.d.e. V. Theodoſe I.5 68,69. de Joſ.c.7.c.1 p. 384.a.b.

'Les barbares avoient fait cette année quelques ravages aſſez div.h.2.p.108.k. l.

près de l'Italie; ce qui y fit ſouhaiter la preſence de l'Empereur.
l. Il eſtoit alors à Vienne en Daufiné. [Flavien] alors Prefet [du Pretoire,] & les autres perſonnes les plus conſiderables, preſſerent Saint Ambroiſe de l'aller trouver, pour le prier de venir en Italie. Il le promit, ne pouvant, dit-il, ni s'ingerer de ſoy meſme d'aller à la Cour lorſqu'il n'y avoit que faire, ni auſſi manquer à ce qu'il pouvoit faire pour le ſervice de ſon peuple.
p.105.b. 'Mais Valentinien avoit pris [de luy meſme] deſſein d'accourir
p.108.m. au ſecours de l'Italie; '& des le lendemain que S. Ambroiſe eut reſolu de l'aller trouver, on apporta ordre de tenir preſt tout ce qui eſtoit neceſſaire pour le voyage de l'Empereur. Ainſi celui de Saint Ambroiſe fut rompu par ceux meſmes qui l'y avoient engagé.

m. 'Le bruit ne laiſſa pas de courir juſqu'à Vienne, que le Saint
l. y alloit venir. 'Valentinien receut cette nouvelle avec grande joie, & témoigna qu'il ſouhaitoit beaucoup de le voir. Mais
p.109.a.b. comme le bruit de ſa venue ſe trouva faux, 'Valentinien luy écrivit & le pria de venir en diligence pour eſtre la caution de
a] 112 m. [ep.57.p. 321.d. ſa reconciliation avec Arbogaſte, '& afin de luy donner le bat-
a div.h.2.p.112. m. teſme, [a] qu'il avoit reſolu de recevoir avant que de venir en
b ep.57.p 321.d. Italie; car il n'eſtoit encore que cathecumene. [b] Il y avoit en
c div.h.2.p.109. a. France un aſſez grand nombre de ſaints Eveſques; [c] & il ſemble
d ep.57.p.321.d. qu'ils fuſſent alors aſſemblez pour tenir un Concile. [d] Mais Valentinien vouloit eſtre battizé de la main de S. Ambroiſe; en quoy ſi ſon deſir n'eſtoit pas tout à fait raiſonnable, au moins il
div.h.2.p.103.b. témoignoit une affection bien veritable pour ce ſaint Prelat. 'Il paſſa les deux jours ſuivans dans une telle inquietude & une telle impatience de voir le Saint, qu'ayant depeſché le courier le ſoir, il demandoit des le matin du troiſieme jour, qui fut le dernier de ſa vie, s'il n'eſtoit pas revenu, & ſi le Saint ne venoit
p.116.l.k. pas. Car il eſperoit tout de luy: 'Il l'attendoit comme ſon liberateur. Il diſoit quelquefois: Serai je aſſez heureux pour voir mon « pere? & ſa confiance n'eſtoit pas mauvaiſe, parcequ'il attendoit « Dieu en la perſonne de ſon Pontife.

p.109.a. 'Il ſemble que Valentinien avoit déja invité le Saint pluſieurs fois à le venir trouver en France; & S. Ambroiſe s'en eſtoit toujours excuſé, à cauſe des frequentes diſſenſions des Eveſques [au ſujet des Ithaciens, autant qu'on le peut juger de Sulpice Severe.]
a. 'Mais aprés cette derniere lettre il partit ſans delai, & avec tant de haſte qu'il ne put faire reflexion ſur les indices qui paroiſſoient déja du malheur qui devoit bientoſt arriver à Valen-

tinien, ou plutoſt qui luy eſtoit déja arrivé. Il fit ce voyage par les voitures publiques: 'car il n'avoit pas de monture pour le faire à ſes depens. 'Il paſſoit deja les Alpes lorſqu'il apprit la triſte nouvelle de la mort de Valentinien, arrivée [le 15 de may,] 'deux jours ſeulement aprés qu'il luy avoit écrit. [On peut voir en un autre endroit "l'hiſtoire de cet evenement tragique, & qui eut encore des ſuites tout à fait funeſtes.] 'On croit que Saint Ambroiſe l'euſt empeſché, s'il euſt pu arriver avant la mort du prince. Quoique ce Saint ne ſe promiſt rien de luy meſme, ni de ſon adreſſe, ni de ſa prudence, il dit neanmoins qu'il euſt pu par ſes ſoins & par ſon application faire quelque reconciliation entre Valentinien & Arbogaſte. En effet outre que Valentinien avoit en luy une confiance toute entiere, 'Arbogaſte meſme faiſoit gloire d'eſtre ſon ami, & de manger ſouvent avec luy. 'Mais il n'eſtoit pas, dit-il, un Elie ni un Prophete pour connoiſtre ce qui devoit arriver. [Ainſi il ne put empeſcher la mort de ce prince;] '& neanmoins il dit que c'eſt à cauſe de ſes pechez qu'il n'a pas merité de luy conſerver la vie.

V. Theodoſe I. 5. 72.

p. 108. m.
p. 109. a.
b.
p. 108. b. c.
vit. p. 86. b.
div. h. 2. p. 108. c.
p. 111. h.

'Une ſi triſte nouvelle luy fit reprendre la route de Milan, arroſant le chemin de ſes larmes, qu'il méloit avec les gemiſſemens de tous les peuples. 'Sa douleur eſtoit ſi grande, que dans le triſte état où il voyoit les affaires, il ſe fuſt volontiers retiré pour ſe cacher. Mais ne pouvant abandonner ſon Egliſe & quitter le ſacerdoce, au moins il ſe cachoit en quelque ſorte en demeurant dans le ſilence. Il ne le rompit que pour répondre à Theodoſe qui luy avoit écrit pour faire enterrer Valentinien à Milan où l'on avoit apporté ſon corps; [a] & il rendoit dans cette lettre un témoignage authentique à ſa douleur. Le Saint ne la deſavoue pas dans la réponſe qu'il fit à ce prince, '& où il luy marque une vue qu'il avoit pour le tombeau de Valentinien, qu'il tenoit déja tout preſt.

p. 109. a.
ep. 57. p. 321. c.
Amb. div. h. 2. p. 105. c.
[a] ep. 57. p. 321. c. f.

[Valentinien fut donc enterré à Milan auprés de Gratien ſon frere, deux ou trois mois aprés ſa mort: "& ce fut, comme nous croyons, à cette ceremonie que S. Ambroiſe en prononça l'eloge funebre "que nous avons encore,] 'puiſqu'il y dit qu'il alloit mettre ſes membres dans le tombeau. [Il a repandu dans cette piece tout ce que ſon cœur avoit d'affection & de tendreſſe, & il ne l'a pas aſſurément prononcée ſans repandre des larmes & ſans en faire repandre à ſes auditeurs. Il en emploie une grande partie à conſoler les ſœurs de Valentinien qui l'ecoutoient. 'Il ne craint pas de les aſſurer du ſalut de ce prince, quoiqu'il fuſt mort ſans

V. Theodoſe I. 5 69.
Nota 47.
div. h. 2. p. 113. d.
p. 112. m. [113.]

p.115.m[113.b. recevoir le batteſme, parceque ſa foy l'avoit lavé, dit-il, & que 392, de Saint Ambroiſe
p.313.b.c[115. la demande qu'il avoit faite du batteſme, l'avoit conſacré. Il dit 18.
que Dieu accordera cette grace aux prieres & aux merites de
p.115.c. Gratien, aux myſteres qu'il alloit offrir pour luy, & aux oraiſons
p.116 g. de tout le peuple. Il promet de prier tous les jours & toutes les
nuits pour luy auſſibien que pour ſon frere, & de les nommer
k. tous deux dans ſes oblations. Enfin il prie Dieu de ne le point
ſeparer d'eux aprés ſa mort.

p.113.d. Parlant du peu de temps que Valentinien avoit vécu, & le comparant ſur cela à Joſias, il dit qu'il craint que ſa mort ne ſoit un preſage de malediction pour l'Empire, & que Dieu ne l'ait oſté ſi promtement du monde, auſſibien que Joſias, pour l'empeſcher de voir les malheurs qui devoient bientoſt arriver: [& l'evenement verifia aſſez cette penſée.]

ARTICLE LXXII.

Conduite de Saint Ambroiſe à l'égard d'Eugene.

[" ARBOGASTE aprés avoir oſté la vie à Valentinien, donna le titre d'Empereur à Eugene, qui n'avoit auſſi que le nom du Chrétien.] S. Ambroiſe l'avoit connu lorſqu'il
Amb.ep.15.p. 210.f. eſtoit encore particulier, & l'avoit honoré avec une entiere
e. ſincerité. Eugene luy écrivit meſme des le commencement de ſon regne. Cependant S. Ambroiſe ne luy fit point de réponſe, parceque [connoiſſant la foibleſſe de ſa foy, & ſes funeſtes engagemens avec Arbogaſte qui eſtoit payen,] il prevoyoit déja les fautes que l'on feroit faire à cet uſurpateur. On preſſa ce Saint de luy écrire: mais il s'en excuſa ſur ce qu'il jugeoit bien qu'on exigeroit de luy des choſes tout à fait contraires à ſon devoir.
vit.p 83.b. Eugene accorda en effet bientoſt aux payens le rétabliſſement Ib.570.
de l'autel de la Victoire, avec les revenus de leurs temples: [& ce ne furent pas meſme les ſeules fautes qu'il fit contre la reli-
ep.15.p.210.c. gion.] S. Ambroiſe ne laiſſa pas de luy écrire depuis, & de luy demander des graces pour diverſes perſonnes qui avoient recours à ſa recommandation. Ainſi il faiſoit voir que dans les affaires de Dieu, il craignoit plus Dieu que les princes, & qu'il aimoit mieux ſauver ſon ame que gagner leur faveur par des flateries. Mais dans les choſes qu'on pouvoit leur demander raiſonnablement, il ne manquoit point de leur rendre tous les devoirs qui appartenoient à leur dignité.

V. Theodoſe l.5 69,70.

[Sur la fin de cette année Arbogaſte alla faire la guerre aux François, ce qui fut ſuivi de la paix qu'Eugene vint luy meſme traiter avec eux ſur les bords du Rhein. Comme il ne faut pas douter qu'Arbogaſte na l'ait accompagné dans cette occaſion, on y peut raporter]' ce que Paulin dit eſtre arrivé à ce Comte, vit.p.86.b.
lorſque Saint Ambroiſe fuyoit Eugene, [c'eſt à dire en general durant le regne d'Eugene; car Paulin n'eſt pas ſi exact pour la chronologie.]' Il arriva donc alors, dit-il, qu'Arbogaſte ayant b.c.
fait la guerre aux François, & en ayant défait un grand nombre, il fit la paix avec les autres. Durant qu'il eſtoit à table avec leurs Rois, ils luy demanderent s'il connoiſſoit Ambroiſe. Il répondit que non ſeulement il le connoiſſoit, mais qu'il eſtoit meſme
» aimé de luy, & qu'ils avoient ſouvent mangé enſemble. Comte,
» luy répondirent alors ces princes, il ne faut pas s'étonner que
» vous demeuriez victorieux, puiſque vous avez l'amitié d'un
» homme qui commande au ſoleil de s'arreſter, & il s'arreſte auſſi-
» toſt. Paulin dit avoir appris cette parole de la propre bouche d'un jeune homme fort craignant Dieu, qui eſtoit preſent lorſqu'elle fut dite, ſervant à table pour donner à boire; & il la raporte pour faire voir combien la reputation du Saint eſtoit grande meſme permi les barbares. ' Nous avons déja vu qu'elle Amb.vit.p.84.l.m.
avoit attiré à Milan deux des plus grands ſeigneurs de Perſe, p.88.g.h.i.
' & nous verrons dans la ſuite qu'elle eut la meſme force ſur une Reine des Marcomans.

L'AN DE JESUS CHRIST 393, DE S. AMBROISE 19.

[Ce fut apparemment au retour du voyage du Rhein, & au
NOTE 48. pluſtoſt" vers le commencement de l'an 393, qu'Eugene paſſa des Gaules en Italie. Son approche obligea S. Ambroiſe de quitter Milan pour ne pas voir un prince, qui ſous le nom de Chretien, ſembloit vouloir faire revivre le paganiſme.]' Il s'eſtoit tu quelep.15.p.210.e.
que temps nonobſtant la douleur qu'il reſſentoit des fautes d'Eugene, & il avoit retenu ſa douleur cachée dans luy meſme, ſans la communiquer à perſonne. ' Mais ſachant qu'Eugene ſe vit.p.85.e.
haſtoit de venir à Milan, ' & ne croyant pas qu'aprés s'eſtre ſi ep.15.p.210.d.e.
hautement declaré & devant Dieu & devant les hommes contre les pourſuites des payens, il puſt diſſimuler le tort qu'on avoit fait à la religion, il jugea qu'il devoit ſe retirer de Milan; ' non par la crainte de la puiſſance d'Eugene, " mais pour eviter vit.p.85.c.
la rencontre d'un homme qui s'eſtoit ſouillé par un ſacrilege, " c|ep.58.p.322.c.
' afin que s'il ne pouvoit le porter à faire ſon devoir, au moins il ep.15.p.210.e.
ne fiſt rien contre le ſien.

vit.p.85.c. ep.15.p.209.c. c.d.e.f. f.210. p.210.b. e.f. f. vit.p.85.c.d.

'Il s'efforça neanmoins de faire rentrer Eugene en luy meſme par une lettre qu'il luy écrivit aprés ſon depart, pour luy rendre raiſon de ſa conduite. Il l'aſſure n'avoir point d'autre motif que la crainte de Dieu qu'il prefere à toutes choſes: Et je ne croy pas, dit-il, faire tort à perſonne, ſi je ne prefere perſonne à Dieu.' Il montre enſuite qu'il en a uſé de la meſme maniere & dans la meſme cauſe à l'égard des autres princes, qui ne l'ont pas trouvé mauvais; & puis il ruine la vaine ſubtilité dont Eugene vouloit ſe couvrir, montrant que Dieu juge le cœur & la volonté, & non pas l'action exterieure. Il luy inſinue en meſme temps que J. C. & ſes Preſtres ne pouvoient pas accepter ſes dons & ſes offrandes; [c'eſt à dire qu'on ne pouvoit pas le recevoir à la communion.] Il proteſte qu'il a pour luy tout le reſpect dû à un Empereur: Mais, ajoute-t-il en finiſſant, ſi vous voulez qu'on vous honore, ſouffrez que nous honorions auſſi celui que vous voulez faire croire eſtre l'auteur de voſtre Empire. Paulin cite divers endroits de cette lettre.

in pſ.118.p.936. 937.

[Cette generoſité de noſtre Saint à l'égard d'Eugene & des autres princes, nous doit faire reſſouvenir de cette excellente parole qu'il dit autrepart:] 'Voulez vous, comme Dieu, vous rendre redoutable aux pecheurs, vous faire reſpecter des Rois, & vous les voir ſoumis comme à Dieu meſme, au nom duquel vous agiſſez? mepriſez toutes les choſes de ce monde, & preferez l'opprobre des ſouffrances du Seigneur à toutes les richeſſes du ſiecle.

vit.p.86.d.e.

[Il ſemble qu'il y a lieu de s'étonner comment S. Ambroiſe pouvoit quitter ſon dioceſe en une occaſion ſi difficile, & où il falloit un courage pareil au ſien pour ſoutenir l'honneur & la diſcipline de l'Egliſe. Mais on demeure d'accord qu'il y a des rencontres ou un Eveſque peut legitimement s'abſenter, pourvu qu'il laiſſe en ſa place des perſonnes capables de ſuppléer à ſon defaut. Et on ne peut douter que Saint Ambroiſe ne l'ait fait, puiſque nonobſtant ſon abſence,] 'on ne receut point les preſens qu'Eugene voulut faire à l'Egliſe, & on ne ſouffrit pas ſeulement qu'il s'uniſt à l'aſſemblée des Fideles pour prier, à cauſe du ſacrilege qu'il avoit commis.

ART. LXXIII.

ARTICLE LXXIII.

S. Ambroiſe reſſuſcite un mort à Florence : Son union avec les Florentins.

SAINT Ambroiſe ayant quitté Milan, s'en alla à Boulogne, Amb.vit.p.85.c.
'où il avoit, dit-il, eſté invité pour ſe trouver au feſtin [ſpi- exh.virg.c.4.p.
V. leur titre. rituel] qui s'y faiſoit pour la tranſlation des ſaints Martyrs 'Vital 433.g.
& Agricole. 'Paulin ſemble dire neanmoins que ce fut à luy vit.p.86.a.
meſme que les Saints ſe decouvrirent. Il leva leurs corps de leurs
ſepulcres, 'en tira la croix & les cloux qui avoient eſté les inſtru- exh.virg.p.434.
mens de leur triomphe, & recueillit le ſang qui ſe trouva encore k.l.
dans leur tombeau.

'De Boulogne il alla à Fayence, où il demeura quelques jours; vit.p.85.e.
'& puis il paſſa en Toſcane à la priere des Florentins, [a] qui ſou- c[a]exh.virg.p 433.
haitoient de l'avoir chez eux; car il n'avoit pas eu deſſein d'y g.
aller. [b] Paulin ſemble dire que ce fut de là qu'il écrivit à Eugene a exh.virg.p.433.
la lettre dont nous avons parlé. g.
b vit.p.85.c.

'S. Ambroiſe pour ne pas tromper, dit-il, l'eſperance des Flo- exh. virg.p.433.
rentins qui l'avoient demandé, & faire qu'au moins ils trouvaſ- g.h.
ſent dans les Martyrs ce qu'ils avoient attendu de luy, leur don-
na ce qu'il avoit apporté des reliques de S. Vital [& S. Agricole,]
quoiqu'il l'euſt deſtiné pour d'autres, c'eſt à dire du ſang des p.434.l.
Saints, & du bois où S. Vital avoit eſté crucifié, '& il les mit dans j vit.p.86.a.
l'autel d'une egliſe qu'il dedia alors en cette ville, 'n'ayant pu exh.virg.p.434.
refuſer cette grace à une ſainte veuve nommée Julienne, qui fai- 435.
ſoit baſtir cette egliſe qu'il dedioit. 'On croit qu'il la dedia ſous Mabill.It.p.167.
NOTE 49. le nom de S. Vital & S. Agricole, "& que c'eſt celle qui porte au-
jourd'hui le nom de S. Laurent, 'extremement enrichie par les Boll.7.feb.p.50.
Medicis. [c] Paulin l'appelle la baſilique Ambroſienne. § 17.
c Amb.vit.p 92.
[d] Le Saint en la dediant fit un ſermon au peuple que nous avons g.
encore parmi ſes traitez, ſous le titre d'exhortation à la virgi- d exh.virg.c.4 p.
nité, parceque la plus grande partie en eſt employée à l'inſtruc- 433.
tion des trois filles de la veuve Julienne. 'Il y raporte pluſieurs Boll.7.feb.p.49.
particularitez de l'hiſtoire de cette ſainte veuve, [e] qu'on croit § 8-14.
eſtre la meſme Julienne qu'on honoroit à Boulogne l'an 1195, e § 2.4.17.
dans une egliſe de S. Eſtienne, où l'on voit encore aujourd'hui
ſon tombeau. 'Le martyrologe Romain en marque auſſi la feſte § 5.
à Boulogne le 7 de fevrier. 'Il eſt aiſé en effet qu'elle ait quitté § 17.
Florence pour paſſer à Boulogne, où on pretend qu'elle a fondé

avec ſes filles un monaſtere de S. Vital & S. Agricole qui ſubſiſte
§ 9.5.18.21. encore aujourd'hui. On ajoute à cela diverſes choſes, dont je ne
§ 10.21. voy pas d'autre preuve que la tradition du pays. On marque qu'elle vécut juſqu'à l'epiſcopat de Saint Petrone, [c'eſt à dire juſque vers l'an 430.

Ce ne fut pas l'unique benediction que les habitans de Florence receurent du ſejour que S. Ambroiſe fit en ce temps-ci
Amb.vit.p.85.86. dans leur ville.] Il logeoit dans la maiſon d'un des plus conſiderables d'entre eux nommé Decent, qui eſtoit un homme [fort] Chrétien. Decent avoit un fils tout jeune nommé Panſophe qui eſtoit tourmenté par le demon. Le Saint pria ſouvent pour luy, il luy impoſa les mains, & il le guerit enfin. Peu de jours aprés ſa gueriſon ce jeune enfant fut tout d'un coup attaqué de quelque maladie & mourut ſubitement. Sa mere qui avoit beaucoup de pieté, une foy tres vive, & une grande crainte de Dieu, prit le corps de cet enfant, le tranſporta de l'appartement d'enhaut [où il eſtoit mort,] dans celui d'enbas, & le mit dans le lit de S. Ambroiſe. Ce Saint n'eſtoit pas alors dans la maiſon. Quand à ſon retour il eut trouvé cet enfant dans ſon lit, il eut pitié de cette pieuſe mere. Et conſiderant la grandeur de la foy qu'elle faiſoit paroiſtre dans cette rencontre, il ſe coucha comme un autre Eliſée ſur le corps de cet enfant, & obtint par ſes prieres la grace de le rendre vivant à ſa mere. Il écrivit meſme un livre pour donner à cet enfant lorſqu'il ſeroit en état de le lire, des inſtructions dont ſon age le rendoit encore incapable: Mais il n'y dit rien de ce miracle: & il ne nous appartient pas, dit Paulin, d'examiner quelles peuvent avoir eſté les raiſons de ce ſilence. [Il ſemble neanmoins qu'il n'en faille point chercher d'autre cauſe que ſon humilité. Nous n'avons pas ce livre parmi ſes ouvrages.]

Bar.392.§ 14. On croit que le Saint demeura à Florence juſqu'à ſon retour
Amb.ep.58.p. 322.c. à Milan, qui fut le premier jour d'aouſt de l'année ſuivante.
a vit.p.86.c. [a]Car Paulin dit qu'il partit de Toſcane pour y retourner. [En
b p.92.a. quittant la ville de Florence, il n'en perdit pas le ſouvenir:] [b]Il promit de la viſiter ſouvent: Et pour accomplir en quelque ſorte ſa promeſſe, il parut pluſieurs fois priant devant l'autel de
a. la baſilique Ambroſienne qu'il y avoit dediée. Radagaiſe vint
Bar.406.§ 9. aſſieger Florence en 406, avec une armée de quatre cents mille
Amb.vit.p.92.a. b. hommes, ſelon Zoſime, & cette ville avoit perdu toute eſperance de reſſource. Le Saint [qui eſtoit mort neuf ans auparavant,] apparut à une perſonne dans la maiſon où il avoit logé, lorſqu'il

y vint pour fuir la rencontre d'Eugene, & promit que la ville ſeroit delivrée le lendemain; ce qui arriva par le ſecours que Stilicon y amena, & par la victoire qu'il remporta ſur Radagaiſe.

'Paulin dit avoir appris les apparitions du Saint dans la baſilique Ambroſienne, de la bouche de Zenobe qui eſtoit Eveſque de Florence lorſqu'il écrivoit, [c'eſt à dire vers 412 ou 422.] 'Il qualifie ce Zenobe un homme ſaint. 'L'Egliſe l'honore en effet au nombre des Saints le 25 de may. 'Et la ville de Florence le regarde comme ſon patron & ſon protecteur. ["Nous n'en trouvons rien d'ancien que cet endroit de Paulin.] 'On écrit que ſon corps fut enterré dans l'egliſe Ambroſienne, & tranſporté pluſieurs années aprés dans celle de Ste Reparate, 'qui porte aujourd'hui le nom de la Ste Vierge, c'eſt la cathedrale de Florence. 'Un Eveſque du XI. ſiecle aſſure que de ſon temps ſes reliques y faiſoient un grand nombre de miracles; '& il en raporte un dont il dit avoir eſté témoin occulaire.

p.32. 2. Bar.25.may. Ugh.t.3 p.25.b. Note 50. p.22.a. p.10.d]11.a]24.c. p.15.b.c. p.23.24.

ARTICLE LXXIV.

Saint Ambroiſe revient à Milan, ſe rejouit de la victoire de Theodoſe ſur Eugene, & le porte à la clemence.

L'AN DE JESUS CHRIST 394, DE S. AMBROISE 20.

'IL ſemble qu'Eugene ait tenu ſa Cour à Milan juſqu'à ce qu'il fut obligé de s'aller oppoſer à Theodoſe, qui s'avançoit [à grandes journées] pour le combatre. 'Lorſqu'il en partit avec Arbogaſte, & Flavien Prefet du Pretoire [qui eſtoit auſſi payen,] ces deux officiers irritez de ce qu'on avoit refuſé de recevoir leur prince à la communion de l'Egliſe, proteſterent que quand ils reviendroient à Milan aprés la victoire, ils feroient de l'egliſe une écurie pour leurs chevaux, & enrolleroient les Clercs pour leur faire porter les armes. 'Mais & la perſecution dont ils menaçoient l'Egliſe, & leurs blaſphemes, leur firent perdre la victoire dont ils ſe tenoient ſi aſſurez.

Amb.vit.p.86.c. d. d]in pſ.36.p.692. c.f.

'S. Ambroiſe ne douta jamais de leur défaite: & des qu'Eugene dont il fuyoit la rencontre, fut parti de Milan, il quitta la Toſcane, & retourna promtement en ſa ville epiſcopale vers le premier d'aouſt, où il attendit la venue de Theodoſe, ſans craindre l'evenement d'une guerre 'que ſes merites & ſes prieres decideront "en faveur de celui qui eſtoit le plus digne d'eſtre aimé de luy.

vit.p.86.c]ep.58. p.522.c. vit.p.86.f. V. Theodoſe l. 579-81.

[Theodoſe vainquit donc par une protection viſible du ciel, au commencement de ſeptembre; & auſſitoſt] il écrivit à S. Ambroiſe pour le prier de rendre graces à Dieu de ſa victoire. Il croyoit le Saint fort eloigné de Milan, & luy témoignoit eſtre dans la penſée qu'il s'eſtoit retiré, comme deſeſperant du ſuccés de ſes armes. Mais S. Ambroiſe eſtoit à Milan il y avoit plus d'un mois; & ce fut là qu'il receut la lettre de Theodoſe. Comme il eſtoit aſſuré du merite de ce prince, & qu'il ne doutoit pas que Dieu n'agreaſt l'hoſtie qu'il luy preſenteroit en ſon nom, il luy obeït avec joie. Il porta meſme à l'autel la lettre qu'il en avoit receue. Il la tint à la main en offrant le ſacrifice, afin que la foy du prince parlaſt par la voix de l'Eveſque, & que les caracteres de ſa main fiſſent les fonctions ſacerdotales, & offriſſent [la divine hoſtie par les mains du Pontife de J.C.]

ep.58.p.322.d. b.c. Amb.ep.58.p. 322.d. c.

p.322.e. a ep.16 p.211.h. b ep.58.p.322.e.f.

Il récrivit enſuite à l'Empereur a par un de ſes Chambellans, b pour ſe rejouir avec luy de ſa victoire. Il luy témoigne n'avoir rien à luy ſouhaiter que l'accroiſſement de ſa pieté, dont il le conjure de donner une marque en pardonnant aux rebelles, principalement à ceux qui n'eſtoient pas encore tombez dans cette faute [en ſuivant Maxime.] Il luy écrivit une ſeconde lettre, [que nous n'avons pas,] & puis une troiſieme qu'il envoya par un de ſes Diacres nommé Felix. [C'eſt apparemment celui] qui fut depuis Eveſque de Boulogne.

ep.16.p.211.h. h. vit.p.91 g.

p.86 e ep.16.p. 211.h.i.

Ce n'eſtoit pas ſeulement pour luy rendre un devoir de civilité, qu'il luy écrivoit tant de lettres, mais auſſi pour interceder en faveur de ceux qui ſe ſentant coupables, s'eſtoient refugiez dans l'egliſe. Comme ſon plus grand ſoin eſtoit d'obtenir la grace de ces perſonnes; ne pouvant plus ſoutenir la douleur que leurs larmes luy cauſoient, il ne voulut pas attendre que Theodoſe vinſt à Milan, & il luy envoya exprés ſon Diacre pour ſolliciter leur pardon. Il ne ſe contenta pas de cela. Theodoſe avoit envoyé à Milan Jean ſecretaire d'Etat, pour mettre en ſauvegarde ceux qui s'eſtoient refugiez dans l'egliſe, [c'eſt à dire ce ſemble pour les mettre en ſureté de leur vie juſqu'à ce que l'Empereur en euſt ordonné. S. Ambroiſe qui n'avoit peuteſtre pas oſé s'eloigner, depeur qu'on ne fiſt quelque violence à ces perſonnes, ayant appris ce que Jean eſtoit venu faire,] s'en alla luy meſme trouver l'Empereur à Aquilée, afin d'interceder pour eux: & il n'eut pas de peine à obtenir leur grace de ce prince tres Chrétien, qui ſe jetta luy meſme à ſes piez, en proteſtant que c'eſtoient les prieres & les merites du Saint qui l'avoient conſervé.

vit.p.86.e. e.f. e.f.

'S. Ambroiſe revint enſuite d'Aquilée à Milan, ſuivi de l'Empereur qui y arriva un jour aprés luy, & s'abſtint quelque temps des ſacremens à cauſe du ſang repandu dans cette guerre. [Il le fit apparemment par le conſeil de Saint Ambroiſe;]puiſque ce Saint parlant des juges qui font mourir les criminels, dit que quoiqu'il ne veuille pas leur refuſer la communion, comme d'autres faiſoient, il ne peut pas neanmoins qu'il n'approuve & qu'il ne loue ceux qui s'en abſtiennent d'eux meſmes.

f. div.h.5.p.121. 122. ep.51.p.309.f] 310.a.

ARTICLE LXXV.

De S. Severe Eveſque de Naple: S. Paulin ſe retire à Nole: Eſtime qu'en fait Saint Ambroiſe.

V. la note 51. 'CE fut "apparemment en cette année que Saint Ambroiſe écrivit à Severe Eveſque de Campanie, pour luy recommander un Preſtre nommé Jacque qui eſtoit venu des extremitez de la Perſe, & qui avoit, dit-il, choiſi pour ſe repoſer, les rivages & les delices de la Campanie; mais il n'y cherchoit que la tranquillité de cette province pour y ſervir Dieu hors du trouble & des inquietudes du monde. 'S. Ambroiſe au contraire eſtoit alors au milieu des ſoulevemens & des courſes des barbares, des tempeſtes de la guerre, & des cruautez des combats; [ce qui ſemble aſſez bien convenir au temps de la guerre d'Eugene. 'C'eſt dans cette lettre que le Saint dit qu'il avoit déja vécu 53 ans.

Amb.ep.32.p. 362.c.d. d.e. e.

'Baronius croit que Severe à qui elle eſt écrite, eſt l'Eveſque de Naple, 'que l'Egliſe honore comme Saint le 30 d'avril, & on le ſuppoſe comme une choſe conſtante, [quoiqu'on n'en donne pas de preuve bien claire.] 'On croit encore que c'eſt de luy qu'il eſt parlé dans une lettre de Symmaque, 'qui recommande l'Eveſque Severe, & en fait de grands eloges. [a] On dit qu'il ſuccceda à Zoſime [qui ſe demit vers l'an 364,] & qu'il gouverna juſque vers l'an 410, 'ſelon ce que porte ſa vie qu'il fut Eveſque durant 46 ans, deux mois, & onze jours.

Bar.30.apr. Boll.30.apr.p. 767.f. b.c. Sym.l.7.ep.51.f 281. [a] Ugh.t.6.p.46 59. p.51.d.

Note 51. ["Cette vie n'a eſté écrite au pluſtoſt que ſur la fin du VIII ſiecle, & elle ne contient preſque que l'hiſtoire d'un mort qu'il reſſuſcita, pour convaincre l'impoſture d'un calomniateur qui en opprimoit la veuve & les enfans ſous pretexte d'une fauſſe dette. On a marqué ce miracle dans le martyrologe Romain,]'& dans d'autres pieces plus anciennes; & l'on montre encore à Naple le lieu où l'on tient que cela eſt arrivé.

Boll.30.apr.p. 767.c.

p.769.s6. 'La vie de ce Saint porte qu'il a baſti quatre egliſes à Naple, *& qu'il a mis le corps de S. Janvier dans celle où il a repoſé durant quelques ſiecles, à un mille de la ville. Pour luy, ſon corps eſtoit dans la ville meſme lorſqu'on a écrit ſa vie; en une egliſe
p.767.d. qu'on appelloit tantoſt de S. Severe, tantoſt de S. George. 'Elle appartient aujourd'hui aux Cordeliers, & ſes reliques y furent
p.770-772. tirées de terre en l'année 1310. 'On a encore l'hiſtoire de deux miracles faits par S. Severe au XI. ſiecle, & elle eſt écrite par un
p.769.c. auteur anonyme du meſme temps. 'On pretend qu'il eut pour
Ugh.t.6.p.59. ſucceſſeur Urſe ſon neveu, 'qui ne gouverna que quatre ans, & que quelques uns ont confondu avec Urſin qui diſputa le pontificat au Pape Damaſe.

[La Campanie acquit vers ce meſme temps un hoſte bien plus illuſtre que Jacque don tnous venons de parler. Ce fut le celebre S. Paulin, qui fit une profeſſion toute ouverte de la perfection
Bar.394.s75.76. evangelique, non] 'cette année, comme l'avoit cru Baronius, [mais des l'année 392, comme il eſt aiſé de le montrer ſur les
Paul.ep.45.p. 400. meſmes endroits dont s'eſt ſervi Baronius.] 'Ce Saint avoit tou- V. S. Paulin
jours eſté nourri dans la foy par la charité, dit-il, & par l'affec- s8.
tion de S. Ambroiſe, qu'il appelle pour ce ſujet ſon admirable
Pere, & "la ſource de tout ce qu'il avoit de bien. [Il avoit ſans *autorem.*
doute eſté à Milan vers 387, lorſque S. Alype y avoit receu le
p.399. batteſme avec S. Auguſtin.] 'Car S. Alype y avoit alors entendu
Amb.ep.30.p. 259.k.l. parler de luy. 'Auſſi S. Ambroiſe receut avec beaucoup de joie la nouvelle de ſa retraite & de l'abandonnement qu'il faiſoit de tous ſes biens. Il la communiqua auſſitoſt à ſon cher ami Saint Sabin Eveſque [de Plaiſance,] avec lequel il ſe rejouit de ce chef-d'œuvre de la grace, & ſe moque des vaines plaintes que les grands du monde en feroient. [On peut mettre cette lettre en l'année precedente ou en celle-ci.

Saint Ambroiſe n'avoit pas ſans doute vu S. Paulin depuis ſon
Bar.394.s89. changement lorſqu'il l'écrivit.] 'Mais Baronius croit qu'en s'en allant à Nole où il eſtoit reſolu d'achever ſa vie auprés du tombeau de S. Felix, il paſſa par Milan, & y vit S. Ambroiſe. [Cela pourroit auſſi eſtre arrivé à Florence, où nous avons vu que Saint Ambroiſe avoit demeuré la plus grande partie de cette année.]

Paul.ep.45.p. 400. 'S. Paulin témoigne l'année ſuivante que S. Ambroiſe l'avoit voulu unir à ſon Clergé, en ſorte qu'en quelque lieu qu'il demeuraſt, il fuſt toujours cenſé Preſtre de Milan: [car il avoit
Bar.394.s89. eſté ordonné Preſtre à Barcelone.] 'Baronius dit que Saint Ambroiſe le ſouhaitoit afin de le pouvoir avoir pour ſucceſſeur;

& il ſuppoſe qu'il l'aggregea effectivement à ſon Clergé; [mais S. Paulin ne le dit pas poſitivement, & il peut paroiſtre aſſez probable qu'il n'accepta point cette offre qui eſtoit contre la regle ordinaire de l'Egliſe, & qu'il ne raporte que pour faire voir l'affection de S. Ambroiſe pour luy, & l'obligation qu'il avoit de l'aimer & de l'honorer: quoique d'autre part S. Paulin n'auroit pas fait ſcrupule d'une choſe approuvée par Saint Ambroiſe. Saint Ambroiſe luy donna une marque bien particuliere de ſon affection,] en luy envoyant des reliques de S. Nazaire, [dont nous verrons qu'il trouva le corps l'année ſuivante, ou bientoſt aprés.] Paul. car. 24. p. 610.

ARTICLE LXXVI.

Saint Ambroiſe fait l'oraiſon funebre de Theodoſe; maintient le droit des aſyles: De Theodule Eveſque de Modene: Converſion de Fritigil Reine des Marcomans.

L'AN DE JESUS CHRIST 395, DE S. AMBROISE 21.

[SAINT Ambroiſe receut des les premiers jours de cette année une affliction bien ſenſible par la mort de Theodoſe, qui finit ſa vie à Milan le 17 de janvier.] En rendant le dernier ſoupir, il appelloit encore Saint Ambroiſe.[a] Ce Saint prononça ſon oraiſon funebre dans l'egliſe au ſervice du quarantieme jour, en preſence d'Honoré, & de l'armée.[b] Il ne craint point d'y aſſurer que Theodoſe reçoit dans la lumiere eternelle & dans l'aſſemblée des Saints la recompenſe de ſes bonnes œuvres, parcequ'il a aimé, c'eſt à dire accompli l'Evangile.[c] Il dit qu'il eſt dans le royaume de J.C. où il eſt veritablement roy luy meſme. [d] Il ne laiſſe pas en meſme temps de prier pour luy, de demander qu'il ſoit mis dans le repos parfait des Saints, & d'eſperer que les pleurs des ſerviteurs de Dieu le mettront dans le lieu où ſes merites l'appellent. [e] On avoit déja embaumé ſon corps pour l'envoyer à Conſtantinople,[f] où Honoré & S. Ambroiſe meſme euſſent ſouhaité de l'accompagner.

Amb. div. h. 3 p. 122. a. a p. 117. a. p. 118. b. b p. 121. c. p. 119. k. c p. 122. f. b. p. 125. a. b [Zoſ. l. 4. n. 779. d Amb. div. h. 3. p. 125. b.

[f] Saint Ambroiſe vécut encore pres de trois ans depuis la mort de Theodoſe; [c'eſt à dire deux ans & quelques mois.] La premiere choſe qui luy arriva ſelon l'ordre de la narration de Paulin, fut de trouver les corps de S. Nazaire & de S. Celſe, qu'il tranſporta dans la baſilique des Apoſtres; [de quoy nous avons aſſez parlé ſur S. Nazaire.

vit. p. 86. 87. p. 87.

On peut mettre vers le meſme temps,] la lettre que Symma- Sym. l. 3. ep. 34. p. 118.

que écrivit au Saint pour le prier d'employer ſon autorité en faveur de Magnille, qui avoit merité d'en eſtre aimé par la maniere dont il avoit autrefois gouverné la Ligurie. Il avoit depuis eſté Vicaire d'Afrique [a] au commencement de l'an 392, [a] & comme il voulut depuis s'y retirer, parceque c'eſtoit ſon pays, on l'en empeſcha longtemps par divers obſtacles qu'on luy oppoſa. Symmaque prie donc le Saint d'employer ſon autorité pour faire lever ces obſtacles, & faire obtenir à Magnille le repos qu'il ſouhaitoit.

Col. Th. chr. p. 124.
a Sym. p. 118.

LAN DE JESUS CHRIST 396, DE S. AMBROISE 22.

Bar. 396. 5 1. Amb. vit. p. 87. 88.

[1] Les deux nouveaux Empereurs Arcade & Honoré furent tous deux Conſuls en cette année. [2] Ce fut donc alors qu'arriva ce que Paulin raporte d'un violement des afyles. Honoré pour l'ouverture de ſon Conſulat donna à Milan le ſpectacle d'un combat de beſtes ſauvages qu'on luy avoit envoyées de la Libye. Le peuple y accourut de toutes parts. [3] Pour ſatisfaire encore davantage ſon plaiſir barbare & cruel, le Comte Stilicon à la perſuaſion du Preſet Euſebe, permit aux ſoldats d'aller prendre dans l'egliſe un nommé Creſcone & de l'enlever par force. Ce malheureux s'y refugia juſques à l'autel. S. Ambroiſe accompagné des Eccleſiaſtiques qui ſe trouverent là dans le temps, ſe mit devant luy pour le défendre contre ceux qui le pourſuivoient. Mais le grand nombre de ces ſoldats commandez par des Ariens, l'emporta ſur le peu d'Eccleſiaſtiques qui s'oppoſoient à leurs violences. Ravis d'avoir enlevé Creſcone ils retournerent comme en triomphe à l'amphitheatre. Cet attentat cauſa à l'Egliſe une douleur & une affliction tres ſenſible. Le ſaint Eveſque demeura longtemps proſterné & fondant en larmes au pié de l'autel. Les ſoldats eſtant arrivez à l'amphitheatre allerent rendre conte de leur expedition à ceux qui les avoient envoyez. Mais lorſqu'ils triomphoient de l'outrage fait à l'Egliſe, des leopars qu'on avoit laſchez ſauterent tout d'un coup vers ces miſerables, ſe jetterent ſur eux, & les dechirerent horriblement. Un ſi promt effet de la vengeance divine, fit rentrer Stilicon en luy meſme. Il fit ſatisfaction à S. Ambroiſe durant pluſieurs jours. Il ſauva Creſcone, & empeſcha qu'on ne luy fiſt aucun mal. Neanmoins parceque cet homme eſtoit convaincu de tres grands crimes, Stilicon ne crut pas pouvoir ſe diſpenſer de l'envoyer en exil pour luy en faire faire quelque reparation; mais il ne fut pas longtemps ſans le rappeller.

p. 88. g.

[4] Vers le meſme temps, comme S. Ambroiſe alloit au palais, ſuivi

ſuivi de Paulin & de quelques autres de ſes Eccleſiaſtiques, il arriva que l'un d'eux fit un faux pas & tomba par terre. Theodule qui eſtoit notaire du Saint, ne put s'empeſcher d'en rire. Le Saint » s'eſtant retourné, luy dit : Et vous qui eſtes debout, prenez garde » de tomber. Cela arriva auſſitoſt ; & Theodule qui avoit ri de la chute d'un autre, rougit de la ſienne. Ce Theodule fut depuis Eveſque de Modene, & gouverna cette Egliſe avec beaucoup de reputation & d'eſtime. Il ſemble, comme en parle Paulin, qu'il fuſt déja mort lorſqu'il écrivoit, quoiqu'Ughellus qui l'appelle Theodore, écrive qu'il a gouverné beaucoup d'années. Il n'en dit rien de particulier, ſinon qu'il conſacra l'egliſe cathedrale ſous le nom de S. Geminien ſon predeceſſeur, à cauſe d'un miracle qu'il raporte.

nxit.

Ugh. t. 2. p. 99. 100.

La converſion de Fritigil Reine des Marcomans arriva auſſi vers ce temps-ci. Un Chrétien qui eſtoit venu d'Italie dans les Etats de cette princeſſe, luy parla de Saint Ambroiſe. L'eſtime qu'elle en conceut ſur ce raport, la porta à croire en J.C. dont ce grand Saint eſtoit un ſi fidele ſerviteur. Elle envoya des ambaſſadeurs à Milan avec des preſens pour l'Egliſe ; & elle fit prier le Saint de luy donner par écrit les inſtructions neceſſaires à ſa foy naiſſante. Pour la ſatisfaire il luy écrivit une excellente lettre en forme de catechiſme : & par occaſion il l'exhorta à perſuader à ſon mari de garder la paix avec les Romains. Des que la Reine eut receu ſa lettre, elle obtint du Roy qu'il ſe donnaſt aux Romains avec tout ſon peuple. Elle ſe mit elle meſme en marche pour venir voir ce Saint à Milan. Mais quelque diligence qu'elle euſt faite, au lieu de la conſolation qu'elle eſperoit, elle eut à ſon arrivée la douleur d'apprendre qu'il eſtoit mort [le quatrieme d'avril 397. Cette lettre du Saint à Fritigil a eſté perdue.]

Bar. 396. § 13. Amb. vit. p. 88. g. h. i.

ARTICLE LXXVII.

S. Ambroiſe écrit & va à Verceil pour l'election de S. Honorat : Hiſtoire de S. Gaudence & de S. Laurent de Novare.

NOTE 51.

LA vie de S. Gaudence Eveſque de Novare, dit que Saint Ambroiſe peu de temps avant ſa mort fit un voyage à Verceil à cauſe de la diviſion où eſtoit le peuple de cette ville, qu'il pacifia neanmoins auſſitoſt. [Cela nous peut donner ſujet de mettre en ce temps-ci la mort de Limene Eveſque de Verceil,

Boll. 22. jan. p. 419. § 11. 12.

qui, comme nous avons vu en l'année 381, gouvernoit cette Egliſe depuis la mort du grand S. Euſebe. Car aprés la mort de Limene,]'le peuple de Verceil fut longtemps ſans ſe pouvoir accorder ſur la nomination de ſon ſucceſſeur.[a]Et ainſi cette Egliſe à qui les autres avoient accoutumé de demander des Eveſques, en manquoit elle ſeule pendant que toutes celles de la Ligurie, de l'Emilie, de la Venecie, & des autres provinces d'Italie qui eſtoient proches, en eſtoient pourvues.

Amb. ep. 25. p. 237. c. f. a c.

'Ce deſordre affligeoit le cœur de Saint Ambroiſe, [qui eſtoit metropolitain de Verceil;]'& on en rejettoit la faute ſur luy meſme, quoique fort injuſtement, puiſque le peuple eſtant dans la diviſion, ne pouvoit faire d'election, ni le Saint faire aucun decret; ni perſonne ſe reſoudre à accepter la conduite d'une Egliſe ſi pleine de trouble & de tumulte.

c. e.

'Ce fut ſur ce ſujet que le Saint leur écrivit "une grande lettre dont il emploie une partie à relever le merite de Saint Euſebe; une autre à louer la penitence, la virginité, & les autres vertus, parceque les moines Sarmation & Barbatien qui comme nous avons dit, infectoient alors l'Egliſe de Verceil, pretendoient que toutes ces choſes eſtoient inutiles. Il donne auſſi pluſieurs inſtructions à ceux de Verceil pour le reglement de leurs mœurs, principalement pour pardonner les injures, & aſſoupir toutes les diſputes particulieres: 'Car c'eſtoit apparemment ce qui empeſchoit qu'on ne s'accordaſt pour le choix d'un Eveſque.

p. 237-254. Notes 53.

p. 244. l.

[Si l'hiſtoire de S. Gaudence de Novare que nous avons citée, eſt veritable, on peut juger avec beaucoup d'apparence que la lettre de S. Ambroiſe ne fut pas encore aſſez forte pour donner la paix à l'Egliſe de Verceil, & que c'eſt ce qui l'obligea d'y aller luy meſme. Selon cette ſuite, on ne peut pas douter]'qu'Honorat de Verceil qui donna l'année ſuivante le dernier ſacrement à S. Ambroiſe, n'ait eſté ſucceſſeur de Limene, 'comme Baronius dit qu'il le fut. [Il eſtoit digne des ſoins que S. Ambroiſe prit pour ſon election, puiſque l'Egliſe l'honore comme un Saint le 29 d'octobre, qui eſt ce me ſemble feſté publiquement à Verceil.]

vit. p. 91. h. i. Bar. 28. oct. ij Ugh. t. 4. p. 1048.

'Son epitaphe "porte qu'il avoit eſté elevé & inſtruit par Saint Euſebe; qu'il avoit eſté, [à l'age peuteſtre de 20 ans,] le compagnon de ſon exil & de ſa priſon, [de ſorte qu'on ne luy peut refuſer le titre de Confeſſeur;] qu'ils ont eſté freres par la foy & par les merites, auſſibien que par la dignité. 'D'autres vers diſent de Saint Honorat qu'il a nourri ſon Egliſe d'une doctrine pure & ſainte, & qu'il a pratiqué luy meſme ce qu'il a enſeigné aux au-

Ugh. t. 4. p. 1049. a. Notes 54.

b.

tres. 'On marque qu'il a eſté enterré dans l'egliſe de S. Euſebe, p.1048.d.
'& qu'il a eu pour ſucceſſeur en l'an 415, un Cœlius ou Duſcelie p.1049.b.c.
mis aprés luy comme Saint dans les litanies, [& dont neanmoins on ne dit rien.]

'Saint Gaudence ſelon ſon hiſtoire [écrite au VIII. ſiecle,] eſtoit Boll. 22. jan. p. 418. § 1. 2.
originaire d'Yvrée ville aſſiſe au pié des Alpes. Il y paſſa ſes premieres années, '& y preſcha meſme la foy avec beaucoup de § 3. 4.
zele. Le peu de fruit qu'il y fit, l'obligea à quitter cette ville, '& § 5. 6. 7. p. 418. 419.
à ſe retirer à Novare. Là il vécut quelque temps en qualité de Lecteur avec S. Laurent martyrizé ſous Conſtance, comme nous allons voir. 'On ajoute qu'il gouverna l'Egliſe de Verceil durant § 8.
les trois dernieres années de l'exil de S. Euſebe, [c'eſt à dire en 360, 361, & 362. Il eſtoit peuteſtre alors elevé au ſacerdoce.] 'De § 8. 9.
là il ſe retira à Novare aprés que S. Euſebe fut revenu [en 363.] Il s'occupa à gouverner cette Egliſe conjointement avec Saint Euſebe, [& ſous ſon autorité.]

'Il y eſtoit encore lorſque S. Ambroiſe paſſa par cette ville au § 8. 10. 11.
retour de Verceil. Il eut la penſée de voir en paſſant S. Gaudence. Neanmoins comme il vouloit aller plus loin, il crut qu'il eſtoit trop tard pour cela. Mais quand il fut un peu avancé, ſon cheval s'arreſta, dit-on, ſans qu'il le puſt jamais faire marcher. Il crut donc que Dieu vouloit qu'il ſaluaſt S. Gaudence, & ayant tourné bride vers la ville, ſon cheval marcha auſſitoſt. 'Gaudence § 12.
vint au devant de luy. Ils ſe ſaluerent & s'embraſſerent. Dans leur entretien S. Ambroiſe dit à Gaudence comme en le menaçant :
» Vous ſerez Eveſque à ce que je voy. A quoy Gaudence répondit
» ſans s'emouvoir, Oui, je le ſerai ; mais ce ſera un autre que vous
» qui me ſacrera. Ils ſe ſeparerent enſuite, & S. Ambroiſe eſtant
mort peu de temps aprés ſon retour à Milan, 'Gaudence fut § 13.
elu Eveſque de Novare par le peuple avec le conſentement de l'Empereur [Honoré,] & ordonné par Simplicien ſucceſſeur de S. Ambroiſe.

'Il demeura 20 ans dans cette charge, [a] c'eſt à dire juſque vers § 13 | 418. § 2.
l'an [417, ou] 418. [b] Il mourut le 22 de janvier, auquel on fait prin- [a] p. 418. § 4. [b] p. 421. § 18.
cipalement ſa feſte. Son corps demeura, dit-on, ſans aucune corruption, & meſme avec quelques marques de vie juſques au 3[e] d'aouſt qu'on l'enterra. Il fut mis dans l'egliſe qu'il avoit fait baſtir, & que S. Agape ſon ſucceſſeur fit achever. 'L'on honore Mabil. It. p. 10.
encore aujourd'hui ſon corps dans cette egliſe, qui eſt un chapitre conſiderable. 'Sa vie ſemble dire qu'il fut le premier Eveſque Boll. § 13.
de Novare. 'Divers auteurs l'ont cru de la ſorte ; ["& il y a aſſez p. 417. § 1.

V. S. Euſebe de Verceil note 1.

d'apparence que S. Euſebe a gouverné cette Egliſe conjointement avec celle de Verceil.]

22. jan. p. 420. § 16. 'S. Gaudence avoit deſigné de ſon vivant Agape pour luy ſucceder. [a]Baronius tire des monumens de l'Egliſe de Novare, dans leſquels il trouve des fautes, qu'il tint le ſiege 20 ans. [Ainſi il peut eſtre mort en 438.] Il eſt honoré comme un Saint le 10 de ſeptembre. 'Ughellus & Ferrarius en diſent bien des choſes; mais ne citent rien d'ancien ni d'authentique. Le premier qui l'appelle Agapit, luy donne 30 ans d'epiſcopat. Son corps fut d'abord enterré dans l'egliſe qu'il avoit fait achever, & que l'on appelloit de ſon nom; & a eſté transferé dans la cathedrale le 30 d'aouſt 'vers l'an 890. [b]On met deux Eveſques entre luy & Simplice, [c]qui gouvernoit neanmoins des l'an 451.

4 Bar. 10. ſept.

Ugh. t. 4. p. 944. Ferr. p. 586.

Ugh. t. 4. p. 950. d.

[d]L'hiſtoire de S. Gaudence enferme [e]celle de S. Laurent, qui eſt auſſi l'un des patrons de Novare, [& dont nous dirons ici un mot par occaſion.] 'C'eſtoit un ſaint Preſtre, qui aprés avoir beaucoup travaillé dans cette ville pour la converſion des payens, fut enfin tué par eux avec un grand nombre d'enfans qu'il venoit de battizer. On ne ſçait pas bien ſi ce fut ſous Conſtance des devant l'an 355, ou ſous Valentinien. Sa feſte eſt marquée le 30 d'avril. 'Baronius raporte quelques vers gravez ſur un tombeau rempli des os de ce Saint & de ſes compagnons; & ces vers marquent qu'il ſortoit de ce tombeau une liqueur medicinale. 'Mais ce miracle a ceſſé depuis. [f]Ce tombeau eſtoit autrefois dans une grande egliſe qui portoit le nom de Saint Laurent, & eſtoit une abbaye conſiderable 'depuis ruinée, & ce qu'on y a trouvé de reliques a eſté tranſporté en 1552, [g]dans la cathedrale, &c. où on les a miſes ſous le grand autel.

b p. 944 c.
c Leo, t. 1. p. 586.
d Boll. 22. jan. p. 4: 8. 51. 55.

Not. 55.

Bar. 30. apr.

Boll. 30. apr. p. 764. c.
e a.
a. b.

[Outre S. Gaudence de Novare, l'Italie eſtoit honorée en ce meſme temps par un autre Gaudence, celebre dans l'Egliſe par ſa ſcience & par les écrits qui nous en reſtent, auſſi bien que par ſa pieté, & principalement par l'humilité avec laquelle il refuſa l'epiſcopat de Breſſe aprés la mort de Saint Philaſtre: Et S. Ambroiſe qui preſida à cette election, ne put vaincre ſon refus que par les menaces de l'excommunication. Nous ne ſavons pas quand cela arriva, ſinon que ce fut au pluſtoſt en l'an 385. Nous parlerons de ce Saint dans un titre particulier.]

ARTICLE LXXVIII.

Dernieres actions de S. Ambroiſe.

L'AN DE JESUS CHRIST 397, DE S. AMBROISE 23.

[NOUS avons mis ſur l'année 396, ce que Paulin raporte des actions particulieres de S. Ambroiſe juſqu'à celles qui paroiſſent avoir precedé immediatement ſa mort. Elle arri-
NOTE 156. va, comme nous croyons,"le 4 d'avril 397,]qui eſtoit le ſamedi ſaint, un peu plus de deux ans aprés la mort du grand Theodoſe. Amb.vit.p.86. 87.

'S. Ambroiſe ſouhaitoit avec une ardeur extreme de voir la majeſté divine de la maniere qu'elle ſe communique à ſes ſeuls enfans dans le royaume des cieux, où elle raſſaſie leur deſir par la manifeſtation de ſa gloire. 'Pluſieurs années auparavant il avoit deſiré de mourir aprés ſon frere, perſuadé qu'il luy eſtoit avantageux d'eſtre degagé des liens du corps pour eſtre avec J. C. S'il eſt neceſſaire à des perſonnes de demeurer en cette vie pour le bien de leurs freres, pour luy, il ne ſe croyoit pas de ce nombre, parce, dit-il, qu'il n'eſtoit utile à perſonne, & que par raport à luy meſme il trouvoit dans la mort l'avantage de ne plus pecher. Aug.ep.112 §11. p.204.1.b.c§12. p.204.2. Amb.de reſur. t.4.p.327.i.

'Ainſi il demandoit inſtamment à Dieu d'eſtre promtement delivré des miſeres de cette vie. D'ailleurs il gemiſſoit avec une extreme douleur de voir l'avarice qui eſt la ſource de tous maux, & qui ne peut ſe borner ni dans l'abondance ni dans la diſette; de la voir, dis-je, croiſtre de plus en plus dans les hommes, & particulierement dans ceux qui eſtoient elevez en autorité. Rien ne luy eſtoit plus penible que d'aller ſolliciter auprés d'eux, [& leur recommander quelques affaires de juſtice ou de charité,]parceque tout eſtoit venal chez eux. Ce deſordre attira toutes ſortes de maux ſur l'Italie. Dans la ſuite tout alla toujours de pis en pis:[& l'Empire d'Occident fut abſolument ruiné. vit.p.89.c.

Saint Ambroiſe obtint donc par ſes prieres de mourir en un age encore aſſez peu avancé; car nous croyons qu'il n'avoit pas plus de 57 ans;]'& il merita meſme pour ſa conſolation de connoiſtre par avance le temps de ſa mort, qu'il marqua à ſes diſciples, en leur diſant qu'il ſeroit encore avec eux juſques à Paſque. e.

'Peu de temps avant qu'il mouruſt, on decouvrit la fraude d'un domeſtique du Comte Stilicon. Cet homme avoit eſté poſſedé p.90.b.c.

du demon. Aprés ſa gueriſon il demeura dans la baſilique Ambroſienne, parceque Stilicon qui l'affectionnoit beaucoup, l'avoit fort recommandé. Il s'aviſa de fabriquer de faux brevets pour donner des charges de Tribuns. Ceux qui alloient en prendre poſſeſſion ſur ces fauſſes pieces furent arreſtez priſonniers. Stilicon neanmoins les relaſcha à la priere de S. Ambroiſe. Il ne voulut pas non plus punir ce malheureux domeſtique; mais il en fit de grandes plaintes au ſaint Eveſque. Ce fauſſaire voulut ſe retirer de la baſilique Ambroſienne, [peuteſtre pour eviter la correction qu'il meritoit.] S. Ambroiſe le fit chercher & ſe le fit amener. Il l'interrogea, & l'ayant trouvé coupable d'une action ſi noire, il faut, dit-il, qu'il ſoit livré à ſatan pour mortifier ſa chair afin qu'il n'oſe jamais rien faire de ſemblable. Le Saint n'avoit pas encore achevé ces paroles, lorſque le demon ſe ſaiſit de ce miſerable fauſſaire, & commença à le mettre en pieces. Tous les aſſiſtans en furent ſaiſis de crainte & d'étonnement.

Boll. 8. jan. p. 495. § 44. 'Eugippe juſtifie par cet exemple, un miracle ſemblable de Saint Severin de Baviere.

Amb. vit. p. 90. d. 'Saint Ambroiſe delivra auſſi alors pluſieurs poſſedez par l'impoſition des mains & par les exorciſmes. Vers le meſme temps il guerit par ſa ſeule parole Nicet qui avoit eſté Tribun & notaire. Cet homme eſtoit tellement tourmenté de la goutte qu'il ne pouvoit que rarement paroiſtre en public. Un jour il s'approcha de l'autel pour recevoir l'Eucariſtie, & le Saint ſans y penſer luy marcha ſur le pié. La douleur luy fit jetter quelques cris. Surquoi Saint Ambroiſe luy dit: Allez, vous vous porterez bien deſormais. Quand ce Saint mourut, Nicet diſoit avec larmes que depuis ce temps il ne s'eſtoit plus ſenti incommodé de la goutte.

Bar. 396. § 2. 'Baronius met ces choſes l'année precedente. [Ce qui eſt certain, c'eſt qu'elles arriverent peu de temps avant la mort du Saint.]

Amb. vit. p. 90. a. 'Quelques jours avant que d'eſtre arreſté au lit [par la maladie dont il mourut,] il travailla à l'explication du [1] pſeaume 43. Il la dictoit à Paulin [qui depuis écrivit ſa vie.] [Tout d'un coup ſa teſte fut environnée de feu en forme d'un petit bouclier. Peu à peu cette flamme entra dans ſa bouche. Son viſage devint blanc comme la neige. Il revint enſuite dans ſon état naturel. Paulin qui vit cette merveille en fut tellement étonné qu'il demeura immobile & ne put écrire ce que le Saint luy dictoit, juſqu'à ce que cette viſion fuſt diſparue. Mais comme le Saint luy dictoit 1.

1. C'eſt le pſeaume *Judica me Deus*, qui eſt le 43 ſelon les Septante, & qui eſt encore imparfait.

alors un paſſage de l'Ecriture qu'il ſavoit par cœur, il s'en ſouvint parfaitement bien. Depuis cela le Saint n'écrivit & ne dicta plus rien. Il ne put meſme achever ce pſeaume. 'En effet les deux derniers verſets" ne ſont pas expliquez. Paulin raconta ce qu'il avoit vu au Diacre Caſte ſous la conduite duquel il eſtoit. C'eſtoit un Eccleſiaſtique de merite & rempli de la grace de Dieu. Il dit à Paulin que c'eſtoit une marque ſenſible de la deſcente du Saint Eſprit ſur S. Ambroiſe, & il le luy montra par les Actes des Apoſtres. Bar. 397. § 37. 38. &c.

ARTICLE LXXIX.

Maladie & mort de Saint Ambroiſe.

'SAINT Ambroiſe venoit d'ordonner un Eveſque pour l'Egliſe de Pavie" lorſqu'il tomba malade. Dans le temps qu'il eſtoit arreſté au lit, Stilicon dit que ſi ce grand homme venoit à mourir l'Italie eſtoit menacée d'une ruine entiere. 'L'evenement verifia bientoſt ce que ce ſage politique prevoyoit. 'Dans la crainte qu'il en avoit, il fit aſſembler les perſonnes les plus qualifiées de la ville de Milan, & pour qui il ſavoit que le Saint avoit le plus de conſideration. Il les engagea tant par menaces que par careſſes d'aller trouver ce ſaint Eveſque pour obtenir de luy qu'il demandaſt à Dieu la prolongation de ſa vie. On alla donc luy faire cette propoſition: à quoy le Saint répondit ces belles paroles: Je n'ay pas vécu parmi vous d'une » maniere que je doive avoir honte encore de vivre quelque » temps: & je ne crains pas auſſi de mourir, parceque nous avons » affaire à un bon maiſtre. 'S. Auguſtin admiroit & louoit beaucoup cette réponſe comme pleine de ſageſſe & de pieté. Il remarquoit qu'on ne pouvoit rien dire de plus juſte ni de plus exact. En declarant qu'il ne craignoit pas de mourir, parceque nous avons affaire à un bon maiſtre, il montroit que l'extreme pureté de ſes mœurs ne l'avoit point enflé par une vaine preſomption. Quant à ce qu'il diſoit qu'il n'avoit pas vécu d'une maniere qu'il duſt avoir honte de vivre encore, il parloit ſelon ce que les hommes peuvent connoiſtre d'un homme. Mais conſiderant la rigueur des jugemens de Dieu, il proteſte qu'il ne met pas ſa confiance dans ſes propres merites, mais plutoſt dans la bonté du Seigneur.

Amb. v. p. 90. c. V. la note 56. Bar. 397. § 39. Amb. v. p. 90. c. f. Poſſ. v. c. 27.

'Un jour les Diacres Caſte, Poleme, Venere, & Felix, eſtoient aſſemblez au bout de la galerie où le Saint eſtoit couché. Là ils

Amb. v. p. 90. 91.

conferoient enſemble ſur celui qu'il faudroit ordonner Eveſque aprés ſa mort. Ils parloient ſi bas qu'à peine pouvoient-ils s'entendre entre eux. Quand ils vinrent à nommer le ſaint Preſtre Simplicien, comme s'il euſt eſté au milieu d'eux, quoiqu'il en fuſt fort eloigné, il s'écria par trois fois: Il eſt vieux, mais il eſt « bon. Et en effet il eſtoit fort agé. Ils furent ſi ſurpris de cette pa- « role, qu'ils s'enfuirent auſſitoſt [& ſe retirerent de la galerie.] Cependant il eut pour ſucceſſeur ce bon vieillard qu'il avoit declaré par trois fois digne de cette charge. Venere ſucceda à Simplicien. Felix fut chargé du gouvernement de l'Egliſe de Boulogne. Caſte & Poleme elevez par S. Ambroiſe continuerent de faire les fonctions de Diacres dans l'Egliſe de Milan, & y parurent comme de bons fruits d'un bon arbre.

p.91.g.h. 'Baſſien Eveſque de Lodi raportoit une viſion qu'avoit eue S. Ambroiſe qui la luy avoit racontée. Un jour que le Saint prioit avec cet Eveſque dans la meſme galerie où il eſtoit couché, il vit noſtre Seigneur JESUS CHRIST qui venoit à luy avec un viſage riant, & il mourut peu de jours aprés avoir eu cette viſion.

h.i. 'Le jour qu'il mourut, il pria Dieu les mains étendues en forme de croix depuis cinq heures du ſoir juſques à ce qu'il rendit l'eſprit. On luy voyoit remuer les levres; mais on n'entendoit point ce qu'il diſoit. Honorat Eveſque de Verceil s'eſtant couché dans un appartement d'enhaut pour y prendre un peu de repos, entendit par trois fois une voix qui l'appelloit & qui luy dit: Levez vous & allez promtement [à Ambroiſe,] parcequ'il « eſt pres de paſſer. Il deſcendit auſſitoſt, & donna à ce Saint le « corps de noſtre Seigneur. Des que Saint Ambroiſe l'eut receu, il rendit l'eſprit, & emporta avec luy cet excellent viatique. Son ame fortifiée par cette divine nourriture alla jouir dans le ciel de la compagnie des Anges dont il avoit imité la vie ſur la terre. Il alla s'unir à Elie avec lequel il eut un ſi grand raport par ſon zele & ſon intrepidité à parler aux Rois & aux puiſſances les plus redoutables, dans les occaſions où la crainte de Dieu l'obligeoit de parler. 'C'eſt ainſi, dit un ancien, que ce Prelat rempli de vertus, ce défenſeur de la foy, cet orateur des Chrétiens, acheva ſa courſe & s'en alla à J.C.

Marc.chr.

[Il ſemble qu'il ſoit mort la nuit du vendredi au ſamedi ſaint.]

Amb.vit.p.91.i.k. 'Car Paulin ajoute auſſitoſt, que ſon corps fut porté dans la grande egliſe des devant le jour, qu'il y demeura durant la nuit qu'on veilla pour la feſte de Paſque, & qu'on le leva lorſque le jour du dimanche commença à luire. 'Cela donne lieu de juger qu'il

qu'il y fut depuis le ſamedi des devant le jour juſqu'au dimanche au matin. 'Baronius a cru qu'il eſtoit mort la nuit du ſamedi au dimanche; ce qui paroiſt moins conforme aux termes de Paulin. Il eſt toujours certain qu'on a pris le ſamedi pour le jour de ſa mort,] puiſque Bede & tous les martyrologes ſuivans marquent ſa feſte le 4 d'avril, [qui eſtoit cette année le ſamedi, & qui ne ſe rencontre point avec Paſque dans aucune des années qui ſont un peu devant ou un peu aprés celle-ci.] L'Egliſe de Milan qui fait la principale feſte de S. Ambroiſe le ſept de decembre, jour de ſon ordination, 'fait la memoire de ſa mort qu'elle qualifie ſon triomphe, le jeudi de la ſemaine de Paſque.

Bar. v. Amb. p. 71. k. l.

Boll. apr. t. 1. p. 38. a. e.

'Sa mort n'empeſcha point qu'on ne celebraſt le batteſme; mais cinq Eveſques eurent bien de la peine à faire ce qu'il avoit accoutumé de faire tout ſeul. 'Beaucoup d'enfans le virent au ſortir des Fonts où ils venoient de recevoir le ſacrement de batteſme. Les uns diſoient qu'il eſtoit aſſis dans ſa chaire & ſur ſon throne epiſcopal. Les autres le montroient du doit à leurs peres qui ſe promenoient: mais eux qui n'avoient pas les yeux de l'ame auſſi purs que leurs enfans, ne pouvoient appercevoir ce que ceux là voyoient: La pluſpart diſoient qu'ils voyoient une étoille ſur ſon corps.

Amb. vit. p. 88. l. p. 91. k.

'Lorſque le ſaint jour du dimanche [de Paſque] commença à paroiſtre, & qu'on eut achevé les divins ſacremens, [c'eſt à dire les ceremonies ordinaires de la nuit de Paſque, ou peuteſtre le ſacrifice de l'autel offert ſur le corps du Saint,] on leva ce ſaint corps pour le porter à la baſilique Ambroſienne où il fut enterré. Alors une troupe de demons ſe mit à crier ſi haut qu'il les tourmentoit, que l'on ne pouvoit ſupporter le bruit qu'ils faiſoient. Ce ne fut pas ſeulement à Milan que Dieu manifeſta ainſi la ſainteté de ce grand Eveſque. La meſme choſe arriva en diverſes provinces, & cela duroit encore pluſieurs années aprés. [Ces miracles eſtoient ſans doute operez dans les lieux où l'on porta] les mouchoirs & les linges que diverſes perſonnes firent toucher au corps du Saint. Une foule innombrable de peuple accompagna ce convoi. Il y avoit des perſonnes de toutes ſortes de conditions, d'âge, & de ſexe. Les payens & les Juifs ſe joignoient aux Chrétiens, qui y parurent neanmoins avec plus d'éclat que les autres.

k. l.

'On croit que ſon corps eſt encore aujourd'hui dans une cave ſous le grand autel de la baſilique Ambroſienne, qu'on appelle S. Ambroiſe le grand. Cette egliſe eſt ſervie par des Chanoines.

Mabi. it. It. p. 15.

& par des Bernardins qui y font l'office tour à tour les uns aprés les autres.

ARTICLE LXXX.

Diverſes apparitions de S. Ambroiſe aprés ſa mort.

Amb.vit.p.91.m. LE jour meſme de ſa mort, il apparut en Orient à quelques perſonnes de pieté, priant avec eux & leur impoſant les mains. Ils le luy manderent par une lettre qu'ils luy écrivirent le croyant encore en vie. Elle fut receue par S. Simplicien ſon ſucceſſeur, & on la garda dans un monaſtere de Milan. On reconnut par la date de la lettre qu'elle avoit eſté écrite le jour meſme de la mort du Saint. Paulin ajoute à cela pluſieurs autres
p.92.g.h. apparitions du Saint aprés ſa mort. Nous avons déja parlé de celles qui arriverent à Florence.

Marc.chr|Idat. Des l'année ſuivante 398, Maſcezel qui commandoit l'armée
Amb.vit.p.92.b. Romaine en Afrique contre ſon frere Gildon, n'ayant plus au-
Oroſ.l.7.c.36.p. 221|Marc.chr. cune eſperance de ſauver ni luy ni ſes troupes, parcequ'il n'avoit
a Amb.v.p.92.h. i. que cinq mille hommes contre 70 mille qu'avoit Gildon. [a] Saint Ambroiſe luy apparut en ſonge un baſton à la main. Ce General crut ſe proſterner à ſes piez. Alors le Saint frapant la terre avec ſon baſton dans un endroit qu'il marquoit à Maſcezel, il luy dit par trois fois, Ici, ici, ici. Maſcezel comprit par là que dans trois jours il remporteroit la victoire au meſme lieu où il avoit vu le Saint. Dans cette confiance il donna hardiment la bataille & la gagna heureuſement.

Oroſ.l.7.c.36.p. 221. Oroſe raporte la meſme choſe preſque en meſmes termes; & Marcellin témoigne auſſi que Maſcezel demeura victorieux par le ſecours de S. Ambroiſe, & par l'avertiſſement qu'il en receut en ſonge. [Il n'eſt pas neceſſaire que ces auteurs l'euſſent appris
Amb.vit.p.92.i. de Paulin.] Car Maſcezel, de la propre bouche duquel il l'avoit ſceu à Milan, l'avoit auſſi raconté à beaucoup de Prelats d'une autre province, dont le recit confirma encore Paulin dans ce qu'il ſavoit déja. Il dit qu'il écrivoit alors dans cette province qu'il diſtingue clairement de Milan. [C'eſtoit ſans doute l'Afri-
p.93.a. que,] puiſque Paulin y a certainement eſté, [b] & qu'il adreſſoit ſon
b p.97.a. livre à S. Auguſtin par l'ordre duquel il l'écrivoit. [Et Maſcezel ayant eu la victoire en Afrique, ceux de ce pays furent apparemment les premiers à qui il raconta de quelle maniere il l'avoit remportée.]

Lorſque l'on apporta à Milan les reliques des ſaints Martyrs Siſinne & Alexandre, S. Ambroiſe apparut à un aveugle de Dalmacie, luy dit de ſe trouver à leur entrée, dont il luy marqua le jour, & l'aſſura qu'il y recouvreroit la vue ; ce qui arriva. Baronius met ce miracle en l'an 400. [Mais il arriva cette année meſme, peu de mois aprés la mort du Saint.] p. 92. k. l. Bar. 400. § 2. &c.

Paulin s'eſt cru obligé d'inſerer auſſi dans ſon hiſtoire la punition de quelques perſonnes qui parloient du Saint d'une autre maniere qu'ils ne devoient, tant pour corriger ceux qui eſtoient ſujets à la mediſance, que pour faire louer la grace de Dieu dans ſon Saint, & faire voir la verité de ces paroles de l'Ecriture : Je perdrai celui qui s'aſſit pour parler contre ſon frere, & celui qui medit en ſecret de ſon prochain ; & cette autre, Gardez vous bien d'aimer à medire, de peur d'eſtre exterminé. Amb. vit. p. 92. l. m. 94. a.

Donat Preſtre de l'Egliſe de Milan, mais Africain de naiſſance, voulut dans un feſtin attaquer la reputation & la memoire de ce ſaint Eveſque. Il y avoit quelques perſonnes de pieté qui ne purent ſouffrir ſes mauvais diſcours, & qui ſe retirerent avec horreur pour la malignité de ſa langue. Auſſitoſt il fut frapé d'une plaie mortelle, porté ſur un lit, & de là au tombeau. p. 92. 93. c.

Paulin témoigne avoir vu de ſes propres yeux la meſme choſe arrivée dans Carthage. Il mangeoit un jour à la table de Fortunat Diacre d'Aurele avec Vincent Eveſque de Coloſſite, Mauran de Bolite, quelques autres Eveſques, & quelques Diacres. Mauran commença à parler mal de S. Ambroiſe. Paulin [pour l'intimider & le faire taire,] raporta l'hiſtoire tragique de ce Preſtre dont nous venons de parler. Mauran eprouva ſur le champ le meſme ſort. Il fut auſſitoſt frapé d'une horrible plaie. On l'emporta ſur un lit, & de là à ſon logis où il mourut. p. 93.

[Voilà quelle a eſté la vie du plus illuſtre & du plus heroïque Prelat que le IV. ſiecle, qui a eſté le plus fecond en grands hommes, ait donné à l'Occident. Ses actions ſont toutes ſeules ſon eloge ; & qui voudroit chercher des couleurs pour en augmenter l'eclat, ne feroit que l'obſcurcir. Ainſi tout ce que nous pretendons maintenant, c'eſt de ramaſſer ici quelques endroits de S. Ambroiſe meſme ou de Paulin, qui font paroiſtre davantage en general ſa pieté & ſa conduite, & d'y méler quelques faits que nous n'avons pu placer avec les autres, parceque nous n'y avons point trouvé de caracteres pour en fixer le temps.]

ARTICLE LXXXI.

Humilité du Saint : Son amour pour la priere & pour le ſilence.

[UNE vertu auſſi eclatante que celle de S. Ambroiſe, n'euſt pu ſubſiſter longtemps ſi elle n'euſt eſté fondée ſur une
1 Amb. pſ. 118. p. 1062. d. humilité extraordinaire.] C'eſt cette vertu que le Saint meſme appelle la teſte de toutes les vertus, qui anime tout le corps de
b. c. nos actions. Il dit que toute noſtre application doit eſtre de travailler à devenir plus humbles, afin de ſuivre la verité que l'orgueilleux ne voit point. [Elle paroiſt en beaucoup d'endroits de ſes écrits. Car quoique dans les ſaints Prelats qui ont eu à ſoutenir devant les hommes la verité & la juſtice, comme S. Ambroiſe, cette vertu ait ordinairement eſté renfermée dans leur cœur, & ait plus paru par l'attachement inviolable qu'ils avoient à Dieu, que par des paroles humbles que l'orgueil affecte ſouvent; neanmoins Dieu a voulu qu'elle fuſt viſible dans les écrits meſmes de S. Ambroiſe.

Quelque compaſſion qu'il euſt pour les pauvres, à qui il avoit donné tout ſon bien, quelque ſoin qu'il euſt d'aſſiſter toutes ſor-
p. 948. a. tes de perſonnes,] il dit qu'un Saint peut dire ces paroles du pſeaume 118, *Je ſuis lié d'affection & de ſocieté avec tous ceux qui vous craignent*, mais que pour luy il n'oſe les dire. Car combien « y a t-il de pauvres, dit-il, qui craignent Dieu, ſans que je compa- « tiſſe à leurs miſeres ? Combien y en a t-il qui demandent quel- « que aſſiſtance, ſans que j'aye pitié d'eux ? Combien y en a t-il qui « ont beſoin qu'on leur faſſe des largeſſes, ſans que je leur donne « de fid. l. 2. c. 14. t. 4. p. 142. c. aucun ſecours ? Il dit qu'il ſe ſent coupable de grands pechez & « qu'il n'eſpere ſon ſalut que de la miſericorde de J. C, parcequ'il ne l'a pas renoncé, & parcequ'il luy avoue ſon peché & ſa foibleſſe.

2 pſ. 118. p. 943. f. [Pluſt à Dieu, s'écrie t-il en un endroit, que le Sauveur me diſt auſſi ces paroles efficaces: Sortez de vos fers; quittez les engage- « mens de vos pechez, briſez les liens de vos egaremens. Quoique « je ſois le plus méchant de tous les hommes, & que je me ſois « rendu deteſtable par l'habitude de mes pechez, neanmoins je « me trouverai libre, ſi celui qui a mis en poſſeſſion de ſon royau- « me un voleur condanné au dernier ſupplice, daigne prononcer « de pœnit. l. 2. c. 18. f. 411. g. h. en faveur de ma liberté. Venez, Seigneur JESUS, approchez du « ſepulcre où mes pechez m'ont reduit: lavez moy de vos larmes: «

&c. » Mes yeux ſont trop durs[& trop ſecs,]"& ils n'en peuvent aſſez
» repandre pour effacer tous mes pechez.

[Aprés avoir dit que tous les hommes doivent paſſer par ce glaive de feu, que Dieu ſelon la Geneſe a mis à la porte du pa-
» radis, & qui jugera de leurs actions.]'Les Saints,dit-il, paſſeront in pſ.118.p.1064.
» par le feu, pour eſtre purifiez comme de l'argent. Pour moy j'y k.
» ſerai jetté comme du plomb. Tant qu'il y aura en moy de ce
» plomb, je ſerai dans les ardeurs du feu. S'il ne ſe trouve point
» d'argent en moy, helas on me jettera juſques au fond de l'enfer
» pour y bruler comme de la paille. Mais s'il s'y rencontre quelque
» or ou quelque argent, non par un effet de mes bonnes œuvres,
» mais par la miſericorde & par la grace de J.C. que j'aurai receue
» dans le miniſtere de mon ſacerdoce, j'aurai peuteſtre la confian-
» ce de luy dire: Oui, Seigneur, tous ceux qui eſperent en vous ne
» ſeront point confondus.

[Il n'y avoit rien de plus glorieux pour luy que la maniere dont il avoit eſté elevé à l'epiſcopat;]'& neanmoins il n'en parle de off.l.1.c.1.t. que comme d'un ſujet d'humiliation,[a]que pour relever la miſe- 4 p.1.d]de pœnit. ricorde que Dieu luy avoit faite, & pour le conjurer par cette l.2.c.18.p.410.c. premiere grace de luy accorder les autres qui luy eſtoient ne- a de pœnit.l.2.c 18.p.411.i.k. ceſſaires pour en bien uſer.'Le ſuccés qu'il eut contre l'Impera- vit.p.82.b. trice Juſtine, ſervit à l'humilier davantage,'& il crut que Dieu ep.40.p.290.a.b. ne l'avoit fait triompher de ſes efforts, que parcequ'il ne le jugeoit pas encore capable de ſouffrir pour luy juſques à la mort.

'Il ne parloit auſſi des myſteres de la religion qu'avec trem- de fid.l.1.c.9.p. blement, craignant de n'eſtre pas aſſez pur pour des choſes ſi 128.g. divines;'& c'eſt pour cette meſme raiſon qu'il apprehendoit in pſ.43.p.793.l. quelquefois de penetrer dans les ſens cachez des Ecritures; en meſme temps qu'il appelloit ſes auditeurs des perſonnes parfaites, & qui ſavoient fort bien diſtinguer le bien & le mal.[C'eſt pourquoi n'oſant rien avancer de luy meſme,]'il fondoit tout In pſ.118.p.914. ce qu'il enſeignoit ſur les livres ſaints.[Nous voyons encore qu'il k. ne ſoumet pas ſeulement ſes écrits au jugement des perſonnes illuſtres,comme S.Simplicien & S. Sabin de Verone,]'mais qu'il in Exod.32.1.1. demande meſme le jugement de Romule qu'il qualifie ſon fils, 446.k. [& qui ainſi n'eſtoit pas Eveſque.]'Car il croyoit recevoir une ep.8.p.187.l. grace lorſqu'une perſonne,quelle qu'elle fuſt, l'avertiſſoit de ce qu'elle trouvoit à reprendre dans ſes écrits; perſuadé qu'il pouvoit ſe tromper, ou faire des fautes par ſurpriſe, ou laiſſer des ambiguitez qui donnoient de mauvais ſens aux autres.

[La priere eſt le fruit de l'humilité, auſſibien que de la foy.

vit.p.58.k. Elle ne naiſt meſme de la foy que par l'humilité.] Auſſi cet humble Saint eſtoit extremement appliqué à la priere autant la nuit que le jour. [Il ne faut donc pas s'étonner s'il en parle ſi excellemment dans ſes ouvrages.] Il eſtoit bien eloigné de l'opinion de ceux qui ne veulent que des œuvres exterieures, & qui s'imaginent qu'un homme ne fait rien lorſqu'il s'occupe à la recherche & à la contemplation de la verité. Le deſir le plus ardent de ſon cœur, & celui qu'il s'efforçoit d'inſpirer aux autres par ſes diſcours, eſtoit de ſe raſſaſier de la vue de Dieu dans le ciel, & pour arriver à ce bonheur de ſeparer l'eſprit de tous les objets charnels & terreſtres.

in pſ.118.p.969. k.l.

Aug.ep.111.§ 11. 12 p.204.1.c.d[2]. d.

Amb.de Abr.l. 2.c.4 t.1.p.247.d. ep.22.p.251.h.i.

de Abr.l.2.c.4.p. 247.c.

C'eſt pour cela qu'il taſchoit de s'établir dans ce repos où l'ame n'a plus de deſir pour toutes les voluptez de la terre, a dans ce ſommeil ſi efficace qu'il attribue à Aſcole de Theſſalonique, & qu'il dit eſtre la vie des Saints, dans ce ſaint deſert, comme il l'appelle encore, où la cupidité n'a plus d'attraits, où l'abondance de l'argent ne nous touche point, où la vanité ne nous enfle plus. &c.

de Noë,c.1.t.1.p. [Il trouvoit encore ſon repos dans la meditation des Ecritures.] Nous travaillons, dit-il, ſur l'hiſtoire de Noé, pour nous « delaſſer de toutes les agitations & des inquietudes de ce monde « auſquelles nous ſommes expoſez tous les jours. J'ay honte de ſur- « vivre à mes enfans. Les afflictions & les adverſitez des perſonnes « qui me ſont les plus cheres me rendent la vie ennuyeuſe & peni- « ble. Y a-t-il homme d'une conſtance aſſez inebranſlable pour ne « point perdre patience, ou lorſqu'il ſe voit expoſé aux tempeſtes « qui agitent les Egliſes, ou ſeulement lorſqu'il les enviſage & qu'il « y reflechit ? Nous avons donc eſté obligez de rechercher ce re- « pos, afin que nous appliquant à conſiderer attentivement le « ſaint homme Noé, nous nous renouvellions dans cette medi- « tation, comme tout le genre humain a été reparé & renouvellé « par ce Patriarche. «

ep.157.p.321.c. [Outre cette ſolitude que ſa pieté luy faiſoit trouver au milieu d'une grande ville, qui eſtoit la reſidence des Empereurs,] il ſouhaitoit encore de ſe cacher [à la vue des hommes,] & de ſe retirer en quelque lieu à l'écart: Mais parceque la neceſſité de ſa charge ne le luy permettoit pas, il ſe cachoit au moins en quelque ſorte en demeurant dans le ſilence; [& il honoroit dans les autres cette ſolitude parfaite qu'il ne pouvoit pratiquer luy meſme, entretenant, comme nous avons vu, un monaſtere de ſolitaires auprés de Milan.]

ARTICLE LXXXII.

Charité du Saint pour ſon peuple, pour les penitens, pour les heretiques.

[L'ESPRIT de ce Saint ne paroiſt pas moins avoir eſté un eſprit d'amour & de charité, que celui de S. Auguſtin ſon diſciple. On voit dans ſes lettres ſon union tres ſincere & tres cordiale avec ſes amis. Nous avons vu auſſi la tendreſſe qu'il avoit eue pour les Empereurs Gratien & Valentinien; pour ne pas parler de ſon frere Satyre.] 'Il proteſte qu'il n'aime pas moins ceux qui eſtoient ſes enfans par la grace, & qu'il avoit engendrez par l'Evangile, que s'il en euſt eſté le pere par la nature; car la grace n'eſt pas moins forte que la nature pour nous porter à aimer ceux à qui elle nous unit. Nous devons meſme aimer avec plus d'ardeur ceux avec qui nous devons vivre eternellement, que ceux avec qui nous ne converſerons qu'en ce monde. 'En les exhortant &c. de s'entr'aimer, parcequ'il n'y a rien de plus doux ni de plus agreable que la charité & la paix, il leur donne pour modele l'amour qu'il avoit luy meſme pour eux.

Amb. de off. l. 1. c. 7. p. 5. b. c.

l. 2. c. 30. p. 64. i.

'Il eſtoit ravi d'expoſer ſa vie pour eux; & moins il craignoit pour luy meſme la violence des puiſſans, plus il la craignoit pour ſon peuple. [C'eſtoit pour cette raiſon] qu'il ne s'abſentoit de ſon Egliſe que par neceſſité. 'Et lorſqu'il y eſtoit contraint par le beſoin des autres Egliſes, ſon amour pour la ſienne paroiſſoit dans les inquietudes qu'il avoit pour elle, comme il le décrit admirablement.

div. h. 1. p. 99. g. h.

h. 5. p. 127. g.

de temp. h. 1. t. 5 p. 1. 2.

'Il intercedoit ſouvent & avec beaucoup de liberté & de conſtance [en faveur des perſonnes foibles,] quelque peine qu'il en reſſentiſt à cauſe de l'avarice des grands, qui ne vouloient accorder aucune grace que pour de l'argent. 'Mais il croyoit obtenir de Dieu le pardon de ſes pechez, lorſque par ſon autorité il délivroit une perſonne de la mort; '& il jugeoit qu'il eſtoit glorieux à un Eveſque de s'expoſer à quantité de maux, & à la mort meſme, pour ſauver la vie d'un homme: 'Car pour les procés où il ne s'agiſſoit que d'argent, il ne vouloit pas qu'un Eveſque s'en mélaſt, tant parcequ'on ne peut obliger l'un ſans faire tort à l'autre, ce qui eſt indigne d'un Eveſque; que parceque c'eſt une folie de ſe faire des ennemis pour de l'argent.

vit. p. 88. k.

p. 89. d.

in pſ. 118. p. 949.

de off. l. 3. c. 9 p. 74. b.

p. 74 [485] n. 1. ep. 36. p. 1. 9.

[Il n'étendoit pas neanmoins cette regle à toutes les cauſes

l.2 c.29.p.63.b.i. où il ne s'agiſſoit que d'argent.] Car il dit que c'eſt une grande gloire aux miniſtres de l'Egliſe d'arreſter les violences des puiſſans en ſoutenant une veuve ou un orfelin qu'ils oppriment, & de faire voir que le commandement de Dieu a plus de force ſur leur eſprit que toute la faveur des riches: il reconnoiſt qu'il s'eſt ſouvent oppoſé à l'autorité des Empereurs meſmes pour défendre les depoſts des veuves & de toutes ſortes de perſonnes, comme nous le verrons dans la ſuite.

vit.p.88.89. [Sa charité ſe repandoit auſſibien ſur les pecheurs que ſur les innocens,] ſe rejouiſſant avec ceux qui eſtoient dans la joie, & pleurant avec ceux qui eſtoient dans l'affliction: Lorſque quelqu'un luy venoit confeſſer ſes pechez pour en recevoir la penitence, il fondoit tellement en larmes qu'il obligeoit auſſi le penitent à en repandre. Il ſe regardoit luy meſme comme tombé avec ce pecheur. A l'égard des pechez qu'on luy confeſſoit, il n'en parloit qu'à Dieu ſeul, auprés duquel il intercedoit pour en obtenir le pardon, apprennant par ſon exemple aux Eveſques à ſe conſiderer plutoſt comme les interceſſeurs des pecheurs auprés de Dieu, que comme leurs accuſateurs devant les hommes. Car c'eſt à l'égard d'un penitent qui vient s'accuſer luy meſme, qu'il faut, ſelon l'Apoſtre, donner des preuves d'une abondante charité. Il n'attend pas qu'un accuſateur s'eleve contre luy, il le previent, afin de diminuer ſon peché par la confeſſion qu'il en fait, & que ſon ennemi ne trouve rien à luy reprocher, [qu'il n'ait condanné luy meſme le premier.] C'eſt pourquoi l'Ecriture dit que le juſte s'accuſe luy meſme au commencement de ſon diſcours. Il oſte ainſi à ſon ennemi tout ſujet de parler. Par l'aveu de ſes pechez il luy briſe pour ainſi dire les dents dont il eſtoit pres de le mordre par ſes reproches ſanglans. Il rend gloire à Dieu qui connoiſt toutes choſes, & qui aime mieux la vie du pecheur que ſa mort. Car il ne ſuffit pas qu'un penitent confeſſe ſimplement ſes pechez. Il faut qu'il les repare & qu'il s'en corrige. S'il eſt penitent il ne doit plus commettre des actions qu'il faille expier par la penitence. Il faut qu'il humilie ſon ame à l'exemple du ſaint homme David, qui aprés avoir eſté aſſuré que ſon peché luy avoit eſté remis, en devint plus humble dans la penitence qu'il en fit avec tant d'auſterité qu'il mangeoit la cendre comme du pain, & méloit ſon breuvage avec ſes larmes. Ce ſont à peu pres les ſentimens qu'il a étendus dans les deux livres de la penitence; où il combat d'une part la dureté des Novatiens qui rejettoient les

pecheurs

pecheurs ſans avoir égard à leur penitence,& de l'autre l'inſenſibilité des pecheurs, qui ſans faire une veritable penitence, vouloient forcer l'Egliſe à leur accorder la communion & la paix. Nous avons une fort belle lettre écrite à Florien,[qui eſtoit apparemment un magiſtrat & un officier public,] auquel il donne d'excellens avis pour ſe relever d'une faute où il eſtoit tombé, & pour mener une vie vraiment Chrétienne. ep.29.p.258.259.

[Mais comment n'euſt-il pas eu ces ſentimens de pere pour ſes enfans,]puiſqu'il veut qu'on emploie les prieres & les larmes meſmes pour demander à Dieu la converſion des heretiques? car noſtre deſir n'eſt pas de les vaincre,mais de les guerir. Nous ne cherchons pas à les ſurprendre, mais nous les avertiſſons charitablement: On gagne ſouvent par la douceur ceux meſmes qu'on n'a pu ſoumettre ni par force ni par raiſon. de fid.l.2.c.4.p. 339.l.

ARTICLE LXXXIII.

Son averſion pour l'injuſtice & l'uſure: Son amour pour toutes les perſonnes de pieté.

[PLus ſa charité eſtoit grande, plus il avoit d'indignation & de zele contre ceux qui opprimoient les autres, ſoit par leurs uſures, ſoit par l'abus de leur puiſſance. C'eſt pour cela] qu'il repreſente avec une vehemence extraordinaire la dureté impitoyable d'un riche qui manquant de vin, fit mettre en priſon un pauvre homme qui luy devoit quelque choſe, fit piller tout ce qu'il avoit chez luy,& le contraignit d'expoſer ſes enfans en vente pour trouver de quoy le payer. Il y eut une perſonne charitable qui l'aſſiſta dans cette miſere. Mais ce pauvre eſtant revenu chez luy,& n'y trouvant quoy que ce ſoit pour ſe nourrir luy & ſes enfans, il fut contraint d'en vendre un. Tout le monde gemit de ſa miſere,ſans que le riche qui en eſtoit la cauſe en fuſt touché, ni ſe miſt en peine de le ſecourir dans une neceſſité ſi preſſante. Amb.de Nab.c. 5.t.1. p.551.552.

[Il raporte une autre hiſtoire d'une dureté ſinon plus inhumaine, au moins plus extraordinaire. Et parcequ'elle nous donne lieu d'admirer & la beauté de ſon eſprit & la ſageſſe de
» ſa conduite, nous la raporterons en ſes propres termes.]Com-
» bien de fois, dit-il, ay-je vu des uſuriers ſe ſaiſir des corps morts
» de leurs debiteurs comme de gages, & refuſer de leur donner
» la ſepulture juſqu'à ce que leur avarice fuſt ſatisfaite? Loin de de Tob.c.10.t.2. p.589.590.

m'y oppoſer, je leur ay permis volontiers de lier leur debiteur, « afin que l'ayant pris pour l'aſſurance de leur dette, celui qui en « eſtoit la caution en fuſt dechargé. Telles ſont les loix des uſu- « riers. Je leur ay donc dit: Arreſtez voſtre debiteur, & de peur qu'il « ne puiſſe vous echaper, emmenez le chez vous, enfermez le dans « voſtre chambre, & ſoyez plus cruels que les boureaux meſmes. « Car on ne recevroit pas dans les priſons celui dont vous vous « eſtes ſaiſis. Le plus rigoureux executeur le jugeroit dechargé. « Aprés la mort on tire de priſon ceux meſmes qui ſont convaincus « de crimes, & vous y mettez un debiteur. Les loix les plus ſeve- « res abſolvent les criminels quand ils ſont morts, & vous empri- « ſonnez un debiteur qui vient de mourir. Certainement il eſt « quitte de ſon ſort. Neanmoins je ne veux point m'oppoſer à vos « pretentions. Gardez voſtre gage. Serrez le étroitement de peur « qu'il ne ſoit inſenſible à vos liens. Vous avez là un debiteur dur « & inflexible. Il ne ſçait plus ce que c'eſt que de rougir. A la verité « vous n'avez point à craindre qu'il vous appelle en juſtice pour « luy fournir des alimens. J'ordonnai donc qu'on levaſt le corps, « & que tous ceux qui devoient eſtre du convoi l'accompagnaſ- « ſent juſqu'à la maiſon de l'uſurier. Ils y entendirent les perſon- « nes qu'on y tenoit enfermées pouſſer des cris juſques au ciel. On « euſt cru qu'on y pleuroit quelques morts & qu'on y faiſoit d'au- « tres funerailles: Et on ne ſe trompoit qu'en ce qu'au lieu d'un « ſeul mort, pluſieurs y devoient mourir. Cependant l'uſurier « touché de je ne ſçay quel ſentiment de religion, & ſe rendant « à l'uſage du pays, (car on dit qu'il y a des lieux où l'on retient ces « ſortes de gages,) pria qu'on portaſt ce corps au tombeau. Voilà « la ſeule fois que j'ay vu quelque humanité dans des uſuriers. Je « declarai neanmoins que leur humanité me faiſoit de la peine, « parceque je craignois qu'ils ne ſe plaigniſſent enſuite qu'on leur « avoit fait perdre leur dette. J'inſiſtai là-deſſus] juſqu'à ce que ſe « chargeant eux meſmes du cercueil ils porterent ce cadavre au « tombeau, plus ſenſible à la perte de leur argent qu'à cette « confuſion. «

[Mais la défenſe d'une pauvre veuve engagea S. Ambroiſe à combatre meſme contre l'autorité imperiale; & il s'en acquita avec autant de generoſité que quand il avoit eu à défendre ou l'honneur de l'Egliſe contre les ſollicitations des payens & les regles de la politique, ou la pureté de la foy contre la fureur d'une Imperatrice Arienne.] Il le raconte luy meſme à ſon Clergé, & principalement aux Diacres, [qui dans ces temps là eſtoient

de off. l. 2. c. 29. p. 62. d.

chargez du temporel de l'Egliſe,] pour les animer par ſon exemple à veiller ſoigneuſement à la ſureté & à la conſervation des depoſts des veuves, & non ſeulement des veuves, mais de toutes ſortes de perſonnes. Car on doit, dit-il, la fidelité à tout le monde, quoiqu'on la doive garder particulierement quand il s'agit de l'intereſt des veuves & des orfelins. Aprés avoir donc
» raporté ſur cela l'exemple de ce qui arriva à Heliodore; Il faut,
» mes enfans, ajoute t-il, veiller avec fidelité & avec un tres grand
» ſoin à la garde des depoſts. C'eſt en cela que vous ſignalerez
» voſtre miniſtere, ſi vous vous oppoſez aux puiſſances du ſiecle
» pour défendre les veuves & les orfelins, incapables de leur
» reſiſter ſans le ſecours de l'Egliſe, & ſi vous faites voir par voſtre
» intrepidité que la loy de Dieu a plus de pouvoir ſur vous que la
» faveur des riches. Vous ſavez combien de fois nous avons eu à
» combatre contre les violences des ſouverains meſmes pour ſau-
» ver les depoſts des veuves & de toutes ſortes de perſonnes. Cette
» gloire m'eſt commune avec vous. On en a vu depuis peu un
» exemple dans l'Egliſe de Pavie. Elle avoit receu le depoſt d'une
» veuve, & elle eſtoit en danger de le perdre. Celui qui vouloit
» s'en emparer eſtoit appuyé d'un reſcrit de l'Empereur. Le Clergé
» n'avoit point aſſez d'autorité pour luy reſiſter. Des protecteurs
» qui eſtoient des perſonnes de qualité, diſoient qu'on ne pouvoit
» pas aller contre les ordres du prince. On liſoit la teneur du reſcrit
» & l'expedition qui en avoit eſté faite par le Maiſtre des offices.
» L'huiſſier eſtoit pres d'en venir à l'execution. Enfin on eſtoit
» allé juſques à livrer ce depoſt. Neanmoins le ſaint Eveſque de
» cette Egliſe m'ayant communiqué ſon deſſein fit garder les ſalles
» où il ſavoit que le depoſt de cette veuve avoit eſté tranſporté.
» Il empeſcha qu'on ne l'enlevaſt. Il reconnut par écrit qu'il
» l'avoit entre les mains. On ſe ſervit depuis de cet écrit meſme
» pour le demander avec de nouvelles inſtances. L'Empereur
» reïtera ſes ordres, & voulut nous venir trouver en propre per-
» ſonne. Mais il n'y gagna rien. On demeura ferme à luy repre-
» ſenter que cela ne ſe pouvoit pas, & que la loy de Dieu le défen-
» doit. On luy en lut les endroits: On luy fit voir à quel danger
» Heliodore s'eſtoit expoſé dans une pareille occaſion. Et avec
» tout cela on eut bien de la peine à faire recevoir nos raiſons par
» ce prince. On eſſaya meſme de ſurprendre encore dans la ſuite
» ce depoſt. Mais le ſaint Eveſque de Pavie prevint le coup, en
» remettant entre les mains de la veuve ce qu'il en avoit receu.

[Nous ſouhaiterions de ſavoir qui eſtoit ce ſaint Eveſque de

Pavie qui eut tant de part à la generoſité de S. Ambroiſe : mais les monumens de cette Egliſe ſont fort defectueux pour ce temps là.

Nous voyons par cet exemple, que la charité de S. Ambroiſe ne ſe renfermoit pas dans ſon dioceſe: [1]Et il eſt vray qu'il prenoit ſoin generalement de toutes les Egliſes. [2]Il pleuroit tres amerement toutes les fois qu'il apprenoit la mort de quelque ſaint Eveſque. Ses amis qui luy voyoient repandre ainſi des larmes ſans en connoiſtre la veritable cauſe, taſchoient de le conſoler. Comme ils ne penetroient pas dans le motif de ſon affliction, il leur répondoit que le ſujet de ſes larmes n'eſtoit pas la ſeparation de l'Eveſque dont on luy avoit appris la mort, mais de voir qu'il l'avoit precedé, ou bien parcequ'il eſtoit difficile de trouver un homme digne de l'epiſcopat.

vit. p. 88. k.
p. 89. b. c.

[La mort des ſaints Eveſques n'eſtoit pas l'unique objet de ſa douleur. Celle de tous les gents de bien en general l'affligeoit ſenſiblement.] Il ſavoit que le grand nombre des juſtes eſt extremement utile au ſalut des peuples, qu'il reprime & qu'il retranche l'envie, qu'il confond les méchans, qu'il anime à la vertu, & qu'il fortifie dans la grace. O qu'heureuſe eſt la « ville, dit-il, où il ſe trouve un grand nombre de juſtes ! Qu'elle « eſt digne que tout le monde la loue ! Elle eſt toute comblée de « benedictions à cauſe de cette illuſtre partie de ſes habitans. On « la regarde comme heureuſe & comme devant toujours per- « ſeverer dans ſon bonheur. Que j'ay de joie quand je voy les « hommes doux, humbles & ſages, de chaſtes vierges, des veuves « graves vivre longtemps, & former dans l'Egliſe comme un « auguſte Senat venerable par ſes cheveux blancs ! La vue de ces « perſonnes imprime du reſpect dans les peuples, les porte à les « imiter, & les forme à la pratique de la vertu. Car ce n'eſt pas la « durée de leurs jours qui me cauſe de la joie. La vie eſt traverſée « par trop de chagrins & d'ennuis. Mais je me rejouis des avanta- « ges qu'ils procurent aux autres. De meſme quand quelque per- « ſonne vertueuſe meurt, quoique dans un age fort avancé, j'en « ſuis affligé ſenſiblement, parceque les jeunes gents ſont privez « de l'aſſiſtance de ces vieillars qui leur tiennent lieu d'un ferme « rempar. Auſſi la premiere marque de la ruine prochaine d'une « ville, ou des maux qui la menacent, ou de la corruption qui doit « s'y gliſſer, eſt la mort des hommes prudens & capables de don- « ner de bons conſeils, ou meſme des femmes ſages & graves. « Leur mort ouvre la porte à tous les maux qui y viennent fondre. «

'C'eſt en partie par cette meſme raiſon qu'il craignoit quelque punition de Dieu ſur l'Italie, lorſque ſon frere Satyre mourut, parce, dit-il, qu'on voyoit alors mourir un grand nombre de ſaintes veuves. de Sat.p.318.c.d.

ARTICLE LXXXIV.

Soin de S. Ambroiſe pour ſon Clergé : Hiſtoire de Geronce : De quelques autres de ſes diſciples, & principalement de S. Felix de Come.

[SI S. Ambroiſe eſtoit exact pour maintenir parmi les laïques la pureté de la diſcipline, comme nous en avons tant vu d'exemples,]il n'avoit pas moins de ſoin de la conduite de ſon Clergé pour luy faire obſerver les regles & les ordonnances de l'Egliſe.[Ses livres des Offices dont nous parlerons dans la ſuite, ſont faits proprement pour le Clergé,& il y fait aſſez voir combien il eſtoit exact pour les choſes importantes,]puiſqu'il dit qu'il n'avoit jamais voulu admettre à la clericature un de ſes amis, qui ſembloit chercher à deſſein toutes les occaſions de l'obliger & de luy rendre ſervice,ſeulement parcequ'il avoit un geſte indecent; ce qu'il prenoit pour une marque d'un interieur qui n'eſtoit pas aſſez reglé;'& la ſuite fit voir qu'il ne ſe trompoit pas dans ſa conjecture. Soz.l.7.c.25.p. 747.c. Amb. de off.l.2. c.18.p.21.m. p.13.a.

Un autre qui eſtoit déja dans la clericature avant ſon epiſcopat, ayant fait une faute,[il le ſuſpendit de ſes fonctions.]Il l'y rétablit enſuite, mais en luy défendant de ſe trouver avec luy au ſervice, parcequ'il avoit une certaine demarche inſolente qui bleſſoit les yeux du Saint. L'evenement fit voir encore que ce n'eſtoit pas ſans ſujet: Car il abandonna l'Egliſe auſſibien que l'autre: L'un,(apparemment le premier,)renonça la foy Catholique lorſqu'elle fut perſecutée par les Ariens[ſous Juſtine.]Lautre fit la meſme choſe de peur de comparoiſtre devant les Prelats pour de l'argent[qu'on l'accuſoit d'avoir pris. p.12.13.

Sozomene raporte encore une hiſtoire conſiderable ſur ce ſujet. Quoiqu'il ait accoutumé d'eſtre peu fidele, ſurtout pour les circonſtances du detail, nous ne laiſſerons pas de la mettre ici en ſes propres termes, parceque nous n'en avons point de lumiere d'ailleurs.]'Geronce, dit-il, eſtoit Diacre de Milan ſous S. Ambroiſe. Soit qu'il vouluſt tromper les autres, ſoit qu'il fuſt trompé luy meſme par les illuſions du demon, il pretendit s'eſtre ſaiſi durant la nuit d'une lamie,(c'eſt une eſpece de de- Soz.l.8.c.6.p. 765.b.c.

mon,qui prend à peu pres la figure d'un aſne,)qu'il l'avoit raſée, & l'avoit enfermée dans un moulin. S. Ambroiſe choqué de ce diſcours ſi indigne d'un Diacre, luy ordonna de demeurer un certain temps à la maiſon,& d'expier ſa faute par la penitence. Geronce qui eſtoit habile medecin & fort propre à s'inſinuer dans les eſprits & à ſe faire des amis, s'en alla à Conſtantinople dans le deſſein d'y décrier S. Ambroiſe.[Ce pouvoit eſtre entre les années 383, & 388. Car Valentinien qui regnoit en Italie,
Amb.ep.11.p.195. i. eſtant encore enfant,]'avoit accoutumé de conſulter Theodoſe ſur toutes les affaires de conſequence.

Soz.p.765.c. 'En peu de temps,continue Sozomene,Geronce gagna la bienveillance de quelques perſonnes puiſſantes à la Cour. Bientoſt aprés il obtint l'eveſché de Nicodemie. Hellade Eveſque de Ceſarée en Cappadoce[& Exarque de tout le dioceſe du Pont,] l'ordonna Eveſque. Il voulut donner cette marque de reconnoiſſance à Geronce qui avoit par ſon credit fort avancé à la Cour le fils d'Hellade. Cette action n'eſt pas pour honorer la memoire de ce Prelat, qui en beaucoup d'autres choſes a paru aſſez eloigné de l'eſprit du grand S. Baſile ſon predeceſſeur.]

Ibid. 'Saint Ambroiſe informé de l'elevation de Geronce écrivit à Nectaire Eveſque de Conſtantinople pour le porter à depoſer Geronce, & à ne pas ſouffrir l'injure qu'on luy faiſoit à luy & à toute l'Egliſe. Mais quelques efforts que fiſt Nectaire pour luy oſter l'epiſcopat, il n'en put venir à bout. Le peuple de Nicomedie s'y oppoſa avec une opiniatreté inflexible. La vigueur de Saint JeanChryſoſtome l'emporta neanmoins ſur leur reſiſtance. Il depoſa Geronce & ordonna en ſa place Panſophe qui avoit eſté precepteur de l'Imperatrice[Eudoxie.] C'eſtoit un homme de pieté, ſage, moderé, & fort doux. Cependant ceux de Nicomedie ne le purent ſouffrir. Ils exciterent pluſieurs fois des ſeditions[pour redemander Geronce.]En public & dans le particulier ils exageroient les obligations qu'ils luy avoient, & les grands ſervices qu'il leur rendoit par ſon art. Ils repreſentoient qu'il ſervoit egalement tout le monde pauvres & riches avec une aſſiduité & un deſintereſſement admirable. A ces belles qualitez ils en ajoutoient d'autres pour juſtifier l'attachement qu'ils avoient pour luy. Ils firent, comme dans les tremblemens de terre & les ſechereſſes, des proceſſions à Nicomedie & à Conſtantinople meſme, où en chantant ils prioient Dieu de leur rendre leur Eveſque. Enfin ils ne ſe rendirent qu'à la force & à la violence qu'on leur fit pour les obliger de l'abandonner

ce qui leur couſta bien des larmes & des gemiſſemens: Et s'ils receurent Panſophe, ce ne fut qu'avec crainte & avec une extreme averſion. 'Ce fut, ſelon Sozomene, une des cauſes de la depoſition de Saint Jean Chryſoſtome, [qui ſuivit en cela ou ſon zele propre pour la juſtice, ou les prieres de Venere qui gouvernoit l'Egliſe de Milan lorſque Geronce fut depoſé, ſi Sozomene a raiſon]' de joindre ſa depoſition au voyage que S. Chryſoſtome fit en Aſie [en l'an 401. Car pour Saint Ambroiſe, il eſtoit mort avant que ce Saint fuſt monté ſur le throne de Conſtantinople.

Soz.l.7.c.6.p.452. f.

p.765.a.b.

Saint Ambroiſe ne fut pas heureux dans ces trois Eccleſiaſtiques; mais il ne manqua pas d'autres diſciples dont la conduite le conſola du malheur des premiers. Nous ne parlons point ici de S. Auguſtin dont la converſion a eſté le plus illuſtre fruit de ſes predications; ni de Saint Paulin de Nole qui ſe glorifie du ſoin & de la charité que S. Ambroiſe avoit pour luy. Paulin qui luy ſervoit de ſecretaire lorſqu'il mourut, s'eſt rendu celebre par la vie de ſon maiſtre qu'il a écrite, & rendit un grand ſervice à l'Egliſe en ſe rendant denonciateur contre Pelage & Celeſte.]

'Theodule qui l'a auſſi ſervi en la meſme qualité, a depuis gouverné l'Egliſe de Modene avec la ſatisfaction de tout le monde. 'Caſte & Poleme qui demeurerent en l'état de Diacres, ſont louez comme des fruits dignes de l'excellent arbre qui les avoit produits. Venere & Felix, qui comme les deux derniers, avoient eſté ſes Diacres, furent depuis elevez à l'epiſcopat, "S. Felix à Boulogne, & Venere à Milan meſme.

Amb.vit.p.88.g.

p.91.g.

V. Saint Petrone.

[Entre ceux à qui il a impoſé les mains pour les elever à l'epiſcopat, S. Gaudence de Breſſe tient un rang illuſtre, comme on le pourra voir autrepart. On croit que S. Honorat de Verceil fut encore de ce nombre.] 'Mais cela eſt certain de S. Felix, qu'il ordonna Eveſque de Come 'vers le premier jour de novembre. Le martyrologe Romain qui le met au nombre des Saints le 14 de juillet, 'quoiqu'on l'honore à Come le 8 d'octobre, dit qu'il fut le premier Eveſque de Come; & c'eſt la tradition de cette Egliſe. 'La moiſſon eſtoit grande en cette ville; mais Felix trouvoit peu de moiſſonneurs [& de bons Preſtres] pour l'aſſiſter dans ſon miniſtere. Neanmoins il y convertit la plus grande partie des bourgeois, qui receurent la parole de Dieu par les inſtructions qu'il leur donna.

ep.60.p.326.d.

p.325.c.d.

Ferr.p.657.

Amb.ep.60.p.326.e.

'S. Ambroiſe eſtoit fort uni avec luy, [a] & ſe plaignoit ſeulement qu'il ne le venoit pas voir aſſez ſouvent. Felix s'excuſoit ſur ce qu'il manquoit de perſonnes pour l'aider & pour avoir ſoin de

p.325.c. [a] p.326.e.

Digitized by Google

ep.69.p.332.333. ſon Egliſe durant ſon abſence. S. Ambroiſe qui l'aimoit beaucoup, ne ſe pouvoit ſatisfaire de cette raiſon. Remerciant Felix qui luy avoit envoyé des truffes, il luy mande que ſon preſent *tubera.* ne l'empeſche point d'eſtre en colere contre luy, & ne peut pas ep.60.p.325.b.c.d. ſuppléer à ſon defaut. Felix luy écrivit une autre fois à l'occaſion de l'anniverſaire de ſon ordination; & Saint Ambroiſe receut ſa lettre avec tant de joie qu'il ſe trouva tout gueri d'une incommodité qu'il avoit. Il le prie dans ſa réponſe, ou plutoſt il luy commande en ami, de ſe trouver à la dedicace d'une egliſe que S. Baſſien [de Lodi] avoit fait baſtir, & pour laquelle S. Baſſien ſouhaitoit extremement d'avoir Felix; & S. Ambroiſe luy avoit promis de l'y engager en ſorte qu'il ne pourroit pas s'en excuſer.

Ugh.t.5.p.237. On peut voir dans Ughellus pluſieurs choſes qu'on dit de ce Saint, mais dont il ne donne point de preuves.

p.238. Il dit que Saint Provin qu'on fait ſecond Eveſque de Come, eſtoit auſſi diſciple de S. Ambroiſe, qui l'envoya aſſiſter S. Felix dans ſes fonctions; & il ſe conduiſit ſi bien dans cet emploi qu'il fut elu Eveſque aprés S. Felix vers l'an 391. Il gouverna, dit-on, juſques en l'an 420 qu'il mourut, & fut enterré dans l'egliſe de S. Protais qu'il avoit baſtie, d'où il fut tranſporté dans la ville l'an 1096, & mis dans une egliſe qui a depuis porté ſon nom.

Boll.8.mars.p. 759.760. On l'honore à Come le 8 de mars. Mais on voit par Bollandus qu'on ne ſçait rien de ſa vie.

ARTICLE LXXXV.

Hiſtoire de la vierge Indicie accuſée de crime.

Amb.ep.17.p. 215.i. SAINT Ambroiſe écrivoit à Theodoſe que perſonne ne peut reprendre avec plus de liberté que celui qui aime veritablement, & que plus il eſtoit obligé à une perſonne, plus il croyoit luy devoir dire fortement la verité, quand meſme elle euſt dû le trouver mauvais. [Nous avons vu comme il a pratiqué cette regle à l'égard des Empereurs meſmes; c'eſt pourquoi on ne ſera pas étonné qu'il ait repris avec beaucoup de vigueur la ep.47.p.302.c. faute d'un de ſes confreres,] qu'il appelle une partie de luy meſme.

ep.46.p.300.b. Il y avoit à Verone une vierge [a] nommée Indicie, [b] qui pluſieurs
a p.302.b. années auparavant avoit eſté ſanctifiée par la benediction &
b p.297.e. avoit merité l'approbation de Zenon de ſainte memoire, [qu'on
p.302.a. peut juger avoir eſté Eveſque de Verone.] Elle avoit demeuré à Rome

Rome avec Ste Marcelline dans la maiſon qui appartenoit à cette Sainte & à S. Ambroiſe ſon frére, durant que le Saint n'y eſtoit pas; & on n'y avoit jamais rien vu en elle qui ne fuſt digne de la modeſtie & de la ſainteté d'une vierge. Les perſonnes de ſon ſexe qu'elle converſoit le plus & qui luy eſtoient les plus confidentes, proteſtoient avec ſerment qu'elles n'avoient jamais reconnu en elle aucune choſe qui luy puſt faire le moindre tort. p.301.f. p.302.a.

1. Pour les hommes, jamais elle n'avoit eu de familiarité avec eux.

Elle demeura à Verone avec ſa ſœur mariée à un nommé Maxime: Elle y fut toujours honorée, & viſitée par les vierges & par les femmes [de pieté.] Les Preſtres meſmes luy rendoient cet honneur par reſpect pour ſa chaſteté, & à cauſe de ſa gravité: car on pouvoit dire qu'elle en eſtoit un modele. On ne reprenoit rien en elle, ſinon qu'elle n'alloit pas de maiſon en maiſon pour ſaluer & rendre des civilitez à toutes ſortes de perſonnes; c'eſt à dire qu'elle eſtoit trop exacte à obſerver le ſecret & la ſolitude, qui eſt la choſe la plus convenable à l'état & à la pudeur d'une vierge. Cependant ce crime ſi extraordinaire luy attira la perſecution de quelques perſonnes, qui s'offenſoient de ce qu'elle ne rendoit pas ce qu'elle devoit à leurs femmes; & on croit que ce fut la ſource de l'accuſation que l'on forma contre elle. p.301.a.b. p.300.h. m. p.301.a. p.300.m.

Car on fit courir le bruit que quelques pauvres femmes eſtant allées à un monaſtere, y avoient publié qu'Indicie eſtoit accouchée, & qu'on avoit fait mourir ſon enfant; & que ce bruit s'eſtoit repandu du monaſtere dans la ville. [Ces femmes ſont apparemment Mercurie, Lea, & Theudule, deſquelles nous parlerons dans la ſuite.] Maxime depuis peu allié [& beaufrere] d'Indicie ayant, à ce qu'il pretendoit, appris du bruit public ce qui luy eſtoit arrivé, & touché, diſoit-il, d'une douleur paternelle pour la honte de ſa famille, alla trouver l'Eveſque [Syagre] pour luy demander juſtice. Il l'en preſſa ſi fort par ſes prieres & par ſes cris, que l'Eveſque fit appeller les témoins à l'Egliſe. [a] Mais les femmes qu'on diſoit avoir ſemé le bruit, ne parurent point; & on verifia depuis qu'on les avoit obligées de s'enfuir; & ainſi on fit ſeulement entendre René & Leonce qui diſoient avoir oui ces femmes, & que Maxime amena luy meſme. p.301.d. d. d. a. d. b. a d. b.

Ce commencement de l'affaire marquoit aſſez que c'eſtoit une pure calomnie. Outre l'evaſion des femmes à qui on en attribuoit l'origine, perſonne ne ſe portoit pour accuſateur. [b] Ma- d. p.297.298. b p.298.f.

1. Un manuſcrit lit en cet endroit *vitiorum* au lieu de *vivorum*.

xime qui l'eſtoit en effet, qui eſtoit l'auteur de toute la tragedie, qui avoit formé le procés, qui avoit deferé de bouche ſa belle-ſœur, & qui en pourſuivoit la condannation par toutes ſortes de moyens, refuſoit neanmoins de prendre la qualité d'accuſateur,
p.299 g. 'parcequ'il ſe defioit de ſes preuves, [& que ne prouvant pas, il euſt eſté luy meſme ſoumis à la peine qu'il vouloit faire ſouffrir à l'accuſée.]

p.301.d.e. 'Pour les témoins, outre que Saint Ambroiſe les convainquit
p.297.e. depuis de ſe contredire, 'le témoignage qu'ils rendoient, eſtoit trop foible pour ſervir de preuve, quand il euſt eſté veritable: De plus, ils s'avouoient pour heretiques. Enfin Indicie les avoit bannis de chez elle peu de temps auparavant, à cauſe que leurs actions dementoient la profeſſion qu'ils faiſoient, [ou de continence ou de Chriſtianiſme.] 'René ſe trouva en effet coupable
p.301.e.f.
p.298.d. de crimes infames. 'Ils devoient donc paſſer pour ennemis d'Indicie, & ainſi pour incapables de rendre témoignage contre elle.
p.297.e. 'Auſſi ils ne le faiſoient que par avarice, par intemperance, & par le deſir d'avoir plus de liberté dans leurs debauches. [Pour Maxime, on ne voit pas ce qui le portoit à pourſuivre ſa belle-
p.301.b. ſœur,] 'ſinon qu'il ſemble que ſe rencontrant enſemble à la campagne, Indicie ne voulut pas loger avec luy, [ſans doute pour ne pas ſcandalizer ceux qui ne ſavoient pas que c'eſtoit ſon beau-
b. frere:] 'Mais il porta ſon animoſité juſqu'à la ſeparer de ſa ſœur, en diviſant par une muraille la maiſon où luy & ſa femme demeuroient avec elle.

ARTICLE LXXXVI.

S. Ambroiſe caſſe la ſentence de Syagre contre Indicie.

Amb.ep.46.p. 297.298. 'QUOIQUE l'accuſation formée contre Indicie fuſt ſi défectueuſe, neanmoins Syagre ne laiſſa pas de la recevoir;
ep.47.p.302.c. & ſans prendre avis d'aucun autre 'Eveſque, 'ni meſme avoir oui *fratris.*
c|ep.46.p 299.g. les défenſes de l'accuſée, 'il ordonna qu'elle ſeroit viſitée par des
ep.46.p.299.l. ſages-femmes. 'Indicie ne voulut point ſe ſoumettre à cette ſen-
p.301.e. tence, [& l'affaire fut portée à Milan.] 'Maxime y vint accompagné de ſes deux témoins, & 'des femmes qui avoient ſemé le *t.*
bruit contre Indicie.

p.299.l. 'Syagre en écrivit auſſi à S. Ambroiſe, & luy manda, [ſoit par une ſeule lettre, ſoit par pluſieurs,] que ſi Indicie n'eſtoit point

t. iſt qui ſyr. La ſuite fait juger qu'il faut *qua.*

visitée, on ne pouvoit répondre de l'integrité d'aucune vierge, 'que le refus qu'elle en faisoit, estoit un aveu de son crime; [a]qu'il prist garde de ne pas donner lieu à ceux de Verone de n'estre pas satisfaits de son jugement; 'que des personnes luy avoient fait savoir qu'ils se retireroient de sa communion, si luy Syagre pretendoit recevoir Indicie sans qu'elle eust esté visitée; '& il demandoit qu'elle le fust en presence [de Marcelline] sœur du Saint.

[a] p. 297. d.

'Il s'efforçoit aussi de faire voir que Maxime ne devoit point passer pour accusateur. 'Mais Indicie l'ayant sceu, quoiqu'elle n'eust pas lu sa lettre, elle apporta à S. Ambroise une autre lettre que Syagre mesme luy avoit écrite [au commencement de ce procés,] où il luy mandoit que Maxime ou de son propre mouvement, ou poussé par d'autres, la deferoit comme coupable d'un grand crime; parole qui suffisoit seule pour faire voir que Maxime estoit veritablement accusateur. 'S. Ambroise en écrivit à Syagre, non en luy reprochant cette contradiction si manifeste, mais en luy en demandant l'éclaircissement. Syagre ne put desavouer ce qu'il avoit écrit à Indicie, & fut reduit pour l'expliquer, à dire que Maxime luy avoit raporté qu'Indicie estoit accusée d'un crime infame; ce qui estoit tout à fait ridicule.

p. 300. l.

p. 301. f.

p. 301. a.

b.

c.

'Maxime cependant faisoit toutes les actions d'un veritable accusateur. Il pressoit l'affaire, il taschoit de l'avancer par ses artifices, & mesme il écrivoit & envoyoit des lettres, & repandoit divers bruits pour exciter l'horreur & l'indignation de tout le monde contre l'accusée. 'Mais quand S. Ambroise voulut que quelqu'un se declarast accusateur avant que de proceder, il refusa d'en prendre la qualité, quoique le Saint l'en pressast.

p. 298. 299.

p. 298. e. f.

'Pour les témoins, Mercurie & Lea, que S. Ambroise appelle des personnes tres mepriſables par leur condition, & encore plus detestables par leur méchanceté, avoient esté renvoyées par ceux mesmes qui les avoient amenées. Theudule avoit pris la fuite, sachant bien qu'on l'interrogeroit sur un crime qu'on pretendoit qu'elle avoit commis avec René. 'Ce miserable estoit encore accusé d'un crime semblable avec une servante qui estoit toute preste de le luy soutenir. 'De plus, lorsque Saint Ambroise voulut les interroger luy & Leonce, & s'informer de l'origine de l'affaire, ils ne purent s'accorder, quoiqu'ils fussent venus ensemble à Milan, & qu'ils eussent composé ensemble toute leur intrigue. 'Depuis cela, René dit tout haut que [si on les trainoit plus longtemps,] il s'en iroit avec les autres tout d'un coup. Sur-

p. 301. a.

e.

c. f.

e.

f.

quoi Saint Ambroiſe declara qu'il jugeroit des le lendemain : & neanmoins ils ne comparurent point.

f.297.d. 'Saint Ambroiſe fit donc aſſembler les Eveſques pour juger cette affaire avec luy,[quoiqu'elle ne fuſt pas fort difficile à vi-
p.301.f. der,]'puiſqu'il n'y avoit ni accuſateur ni témoins contre Indicie. Cela n'empeſcha pas S. Ambroiſe de témoigner à ſa ſœur, que Syagre ſouhaitoit qu'Indicie fuſt viſitée en ſa preſence ; mais la Sainte rejetta cette propoſition, & ſe contenta de donner un témoignage ſolennel de l'eſtime qu'elle avoit pour la vertu d'Indicie, avec laquelle elle ſouhaitoit que J.C. luy donnaſt part en ſon royaume.

p.302.a. 'Indicie eſtoit toujours en la compagnie de Paterne, que Saint Ambroiſe appelle ſa fille, dont la vertu eſtoit ſi grande que l'amour qu'elle avoit pour Indicie eſtoit une preuve ſuffiſante de ſon integrité. Saint Ambroiſe l'interrogea, & quoique la ſimple parole de cette[vierge]puſt paſſer pour un ſerment, neanmoins elle proteſta ſolennellement qu'elle ne connoiſſoit rien dans Indicie qui ne fuſt tres edifiant & tres eloigné du crime
a. dont on l'accuſoit.'On interrogea encore la nourrice d'Indicie, qui par ſon age & ſa condition ne pouvoit ignorer la verité, ni rien dire qui y fuſt contraire ; & elle témoigna auſſi qu'elle n'avoit rien vu ni ſceu d'Indicie qui fuſt contre ſon honneur.

p.302.b. 'Aprés ces témoignages, les Eveſques prononcerent qu'Indicie n'avoit rien fait qui fiſt tort à ſa virginité, que Leonce & René demeureroient excommuniez, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent rendus dignes de la miſericorde[de l'Egliſe]par une veritable penitence, & en pleurant longtemps leur peché ; & que Maxime pourroit eſperer d'eſtre receu[à la communion]pourvu qu'il reparaſt ſa faute.

ep.47 p.302.c. 'Saint Ambroiſe manda ce jugement à Syagre[par une lettre
ep.46.p.297.c.d. forte & ſevere,]'qu'il commença en diſant que ſi ceux de Verone ſe plaignent de quelqu'un en cette rencontre, ce ſera plutoſt de Syagre que de luy, puiſqu'ils venoient ſouvent à Milan fort échaufez contre leur Eveſque, & qu'ils en ſortoient dans un
p.300.l. eſprit calme & tranquille.'Que s'il craint les menaces qu'on luy avoit faites en cas qu'il receuſt Indicie ſans avoir eſté viſitée, il ne les doit plus craindre, puiſqu'on l'avoit delivré de la peine qu'il auroit eue à la juger ; & qu'il ſçait bien qu'il y a des perſonnes dans Verone qui ne doutent pas de l'innocence d'Indicie ; mais qu'il trouve fort étrange qu'il ſouffre qu'on donne la loy à des Eveſques, & qu'on leur preſcrive les jugemens qu'ils doivent prononcer.

Digitized by Google

Il luy montre la faute qu'il a faite d'ordonner la viſite d'une vierge ſans accuſateur & ſans témoins ſuffiſans; ces viſites eſtant tres faſcheuſes à des perſonnes d'honneur, & d'ailleurs fort incertaines, ſelon le ſentiment des plus habiles medecins, & ſelon l'experience: ſurquoi il raporte qu'une femme ayant eſté viſitée à Altino, & rejettée [comme n'eſtant plus vierge,] elle le fut depuis à Milan par l'ordre non du Saint, mais de Nicet ſecretaire d'Etat, à qui elle appartenoit; & que la ſage-femme qu'on ne pouvoit ſoupçonner ni d'ignorance ni de mauvaiſe foy, ayant jugé en ſa faveur, la choſe ne laiſſa pas de demeurer toujours indeciſe. Pour la theſe generale, ſi l'on ſe peut ſervir de ce moyen, il ſemble pencher à le rejetter abſolument, ou au moins à ne s'en ſervir que pour celles que la crainte du deshonneur retient dans leur devoir, plutoſt que l'amour de la pureté. p.299.k. p.300.k.l.

Outre cette lettre, Saint Ambroiſe en écrivit une ſeconde à Syagre pour ſe plaindre à luy en ami de l'injure qu'il avoit faite à la virginité en cette occaſion, & luy raporte ſur cela toute l'hiſtoire qui eſt dans les Juges, de la femme du Levite, & de la guerre dont elle fut le ſujet, pour montrer le ſoin que Dieu prend de venger les injures faites à la chaſteté. Il en uſe de meſme dans ſa lettre à S. Vigile de Trente. Car pour montrer que les Chrétiens ne doivent point ſe marier avec les infideles, il raporte toute l'hiſtoire de Sanſon. [Il ſemble qu'il le faſſe pour s'imprimer davantage dans l'eſprit ces endroits de l'Ecriture.] ep.47.p.302. ep.24 p.132.

Les modernes font d'aſſez grands eloges de Syagre, & raportent quelques choſes de ſes predications: [mais on ne voit point d'où cela eſt pris.] Ugh.t.5.p.578.

ARTICLE LXXXVII.

Eſtime qu'on a faite des écrits de S. Ambroiſe: De ſon Hexaemeron.

[COMME S. Ambroiſe a edifié & honoré l'Egliſe durant ſa vie par ſes actions illuſtres, il a continué de le faire apres ſa mort par les écrits qu'il nous a laiſſez.] Ils eſtoient tres connus & tres celebres, [& ſi eſtimez, que] Pelage à l'hereſie duquel ils ſont entierement oppoſez, eſtoit obligé d'avouer qu'un ennemi meſme n'euſt oſé reprendre la foy d'un homme qui avoit expliqué l'Ecriture avec une doctrine ſi pure & ſi ſainte. Aug.op.imp.l.4.c.105.p.204.t.c. 4 c.in Jul.l.2.c.9.p.384.2.a.b.

Les diſciples de cet heretique aimoient mieux auſſi alterer ſon ſens, que de ſe declarer ennemis d'un Saint, aimé de tout le op.imp.l.4.c.119.p.211.1.d.

c.105.p.203. 204. monde. C'eſt pourquoi Saint Auguſtin croit ſe juſtifier ſuffiſamment contre les reproches des Pelagiens, en leur remontrant qu'il ne dit que ce qu'il avoit appris de ce bienheureux docteur, de cet Eveſque ſi Catholique, & de cet homme de Dieu.

in Jul.l.1.c.29. p.384.1.a.

[Nous avons vu en divers endroits, & nous verrons encore dans la ſuite, combien ſes écrits ont eſté ſouvent citez & par les Latins & par les Grecs. Car ceux-ci meſme qui ont eu peu d'eſtime & ſouvent peu de connoiſſance des auteurs Latins, ont témoigné un grand reſpect pour S. Ambroiſe. Outre ceux qui ont cité ſes ouvrages en particulier, comme Theodoret, & S. Cyrille,] les Orientaux en 431, le mettent entre les plus illuſtres des Peres dont ils veulent ſuivre la foy, comme ils avoient eux meſmes ſuivi avec exactitude celle des Prophetes & des Apoſtres. Ils envoient un de ſes ouvrages à l'Empereur comme une regle de la foy, & ils font un crime à leurs adverſaires de ſuivre une doctrine difference de celle de ce Saint. [Mais leurs adverſaires qui eſtoient les Peres du Concile d'Epheſe, n'avoient pas eux meſmes moins de reſpect pour S. Ambroiſe,] par l'autorité duquel ils appuyerent la doctrine de l'Egliſe.

Conc.t.3.p.740. c.

p.730.c.

c.741.a.b.

p.514.Vinc.L.c. 42.p.376.

Procl.ep.6.p. 639.

'Peu d'années aprés, le Concile des Orientaux cite encore S. Ambroiſe, ce bienheureux Eveſque qui avoit éclairé tout l'Occident. Dans le Concile de Calcedoine les premiers officiers de l'Empire proteſterent que l'Empereur Marcien n'abandonneroit jamais la foy qui eſtoit enſeignée par les écrits de Saint Ambroiſe & des autres Peres. S. Sophrone de Jeruſalem l'appelle une regle parfaite & inebranlable de la vraie foy, auſſi bien que de la generoſité divine [d'un vray Eveſque.] Theodoret le met entre ceux qui ont le plus eclaté dans l'Occident par la predication de la grace [& de la verité divine,] qui ont combatu toutes les hereſies, qui ont laiſſé les écrits les plus beaux & les plus conformes à la doctrine des Apoſtres. Saint Ephrem d'Antioche qui en cite divers endroits, le qualifie cet admirable Confeſſeur.

Conc.t.4.p.323. d.

Phot.c.231.p. 889.m.

Thdrt.ep.145.p. 1026.d.

dial.1.p.30.d.

Phot.c.229.p. 789.f.

[Il eſt donc raiſonnable aprés avoir parlé de ſes actions, de dire auſſi un mot de ſes écrits, & de donner au moins une liſte des ouvrages qui nous reſtent de luy, en ſuivant à peu pres l'ordre qu'ils tiennent dans les dernieres editions.] S. Jerome remarque qu'ils ſont preſque tous pleins d'endroits tirez d'Origene. [Nous avons remarqué autrepart la differente maniere dont ce Saint en parle, & combien on en a meſme eſtimé l'elocution.

Hier.in Ruf.l. 1.c.1.p.197.a.

Celui qu'on met le premier de tous, eſt l'Hexaemeron, ou l'ouvrage des ſix jours, qui explique le commencement de la Geneſe, & l'hiſtoire de la creation du monde.]Il l'a particulierement tiré d'Origene, ſuivant neanmoins davantage les ſentimens de S. Hippolyte & de S. Baſile.[Auſſi l'on remarque que c'eſt preſque une traduction de l'ouvrage que le dernier a fait ſur le meſme ſujet & le meſme titre;]mais une traduction d'un auteur qui ſe donne la liberté de retrancher, d'ajouter, de changer ce qu'il luy plaiſt,& on pretend meſme qu'il corrige quelques fautes de S. Baſile, quoique ſans le nommer.

ep.657.1.p.91.e. Sixt.l.4.p.239.2.d. Amb.B.t.1.p.1.

[Cet ouvrage eſt aujourd'hui diviſé en ſix livres,]& des le temps de Caſſiodore[a] & de Bede,[f] on le citoit de la ſorte.[Neanmoins les plus anciens exemplaires le diviſent par ſermons. Cela eſt en effet conforme à l'ouvrage meſme, où le commencement & la fin de chaque livre paroiſt plus propre à une homelie qu'à un livre.[On voit auſſi qu'il parloit au peuple Chrétien[b] dans l'Egliſe[c] aprés la lecture des livres ſacrez,[d] & qu'il finiſſoit ſon diſcours pour aller celebrer le ſacrifice.[e] Il paroiſt qu'il en prononçoit pluſieurs au ſoir,[f] & il marque une fois que c'eſtoit un jour de jeûne.[g] Ainſi il eſt viſible qu'il les fit durant le Careſme, auſſi-bien que S. Baſile. On a quelque lieu de croire que ce fut dans les ſix jours de la ſemaine ſainte. Il faut dire qu'il imitoit encore S. Baſile en prononçant quelquefois deux de ſes ſermons par jour.[h] Car il fit ces ſix livres en ſix jours,[i] & neanmoins il eſt viſible que le chapitre 5 du livre 3 finit une homelie,[k] & qu'ainſi ce livre en contient deux. On remarque la meſme choſe du cinquieme; & on peut trouver la meſme diviſion dans le premier. Ainſi cet ouvrage ſera compoſé de neuf ſermons comme celui de S. Baſile.[Les manuſcrits le diviſent par les ſix jours de la creation.

Nota 57.

Cass.inſt.c.1.p. 519.1.
a Sixt.l.4.p.239. 240.
Amb.hex.l.1. c.1.t.1.p.17.d]l. 5.c.12.p.70.f.
b l.3.c.1.p.25.d] 26.c.
c p.25.c.
d l.5.c.25.p.82.f.
e c.24.p.81.c]l.4. c.9.p.58.b]l.2.c. 3.p.24.g.
f l.2.c.5.p.24.g.
g hex.B.p.1.
h l.6.c.1.p.84.g. h.
i l.3.c.5.p.31.i.
k hex.B.pr.p.1.

On croit qu'il ne le fit qu'aprés l'an 388, & dans les dernieres années de ſa vie.]Il y remarque qu'y ayant eu quelques jours auparavant une ſechereſſe, une perſonne avoit dit qu'il viendroit de la pluie à la nouvelle lune, ſelon la perſuaſion qu'a la pluſpart du monde que les changemens de la lune cauſent du changement dans l'air; neanmoins cela n'arriva pas, & Saint Ambroiſe qui ſouhaitoit la pluie comme les autres, mais qui ſouhaitoit encore davantage de détruire ces fauſſes opinions, fut bien aiſe de ce qu'il n'en vint point, juſques à ce que Dieu l'accorda aux prieres de l'Egliſe, & fit voir qu'il la falloit attendre de ſa miſericorde, & non pas des divers changemens de la

l.4.c.7.p.55.k.

Hier.ep.65.t.2. p.102.c. lune. Saint Jerome paroiſt marquer cet ouvrage de S. Ambroiſe.

a Amb.ad Hor. l.1.t.1.p 415 a|in Gen.2.p.421.l. b ad Hor.p.415. a. l.1.p.418.m. [a]Le Saint parle luy meſme de ſon Hexaemeron en deux endroits. [b]Le premier eſt une lettre à Horontien, qui luy ayant mandé qu'il avoit lû ſon Hexaemeron, mais qu'il n'y avoit point trouvé pourquoi Dieu avoit fait l'homme aprés toutes les autres creatures, le Saint luy en rend la raiſon. Il qualifie cet Horontien ſon fils en diverſes lettres qu'il luy écrit, & il le traite toujours comme un de ſes plus intimes. Il ſemble qu'il ait eſté Juif,

ep.28.p.258.c. in Mich.l.1.t.2. p.1140.m. ad Hor.l.1.p. 419. ep.38.39.40.44. ep.38.p.285.c. bo.mor.c.11.t.1. p.307.d. mais il eſt certain qu'il avoit eſté receu & elevé dans l'Egliſe des ſon enfance. Le Saint luy avoit impoſé les mains pour l'elever ce ſemble au miniſtere, [c'eſt à dire au diaconat.] Le Saint luy écrit encore quelques lettres tant ſur l'explication de la Geneſe, que ſur quelques autres matieres de pieté & de ſcience. Il luy conſeille dans une de lire les livres apocryphes d'Eſdras pour s'inſtruire de la nature de l'ame, & luy meſme cite ſouvent ces livres comme faiſant partie de l'Ecriture.

ARTICLE LXXXVIII.

De divers écrits ſur les premiers chapitres de la Geneſe : Des ſept livres ſur les Patriarches.

Amb.t.1.p.109. t.2.B.app.p.612. APRES l'Hexaemeron ſuit un petit traité intitulé, De la dignité de la creation de l'homme, où l'auteur montre combien il eſt relevé audeſſus de toutes les creatures, ayant eſté fait à l'image & à la reſſemblance de Dieu. Mais les Benedictins montrent qu'il n'eſt point de S. Ambroiſe, & l'ont imprimé parmi les ouvrages ſuppoſez à ce Pere. 1.

Sixt.l.4.p.240.1. d|Amb.t.1.B.p. 143. Amb ad Sab.t.1. p.421.l. Aug.in Jul.l.2.c. 5.p.379.2.d|381.1. b|c.6.p.380.2.c| c.7.p.381.2.d|op. imp l.1.c.48.p. 82.1.a. [Dans le livre du Paradis, il examine ce que c'eſt que le Paradis, où il eſt, quel il eſt, & ce qui eſt arrivé à nos premiers peres. Il traite toutes ces queſtions avec beaucoup d'elegance, mais moins ſelon la lettre que ſelon le ſens allegorique, qu'il tire en partie du livre de Philon ſur les allegories. Il fit ce livre dans les premieres années de ſon epiſcopat; longtemps aprés il traita encore la meſme matiere dans une lettre à Saint Sabin [Eveſque de Plaiſance,] qui luy avoit demandé ſon ſentiment ſur ce ſujet. Saint Auguſtin cite divers paſſages de ce livre du Paradis, pour prouver le peché originel contre les Pelagiens, & les autres principes de la grace.

1. Ce traité commence par un *itaque*, qui marque, ſi ce n'eſt pas une faute, que ce n'eſt qu'un fragment d'un plus grand écrit.

Nous

v. 534 note 17.

'Nous avons parlé ci-deſſus du traité intitulé De l'arbre défendu, [qu'on ne croit point eſtre de Saint Ambroiſe, ou qui au moins eſt une piece fort douteuſe.] Amb.t.1.p 423. d.

'Les deux livres d'Abel & Caïn traitent, ſelon le ſens myſtique, de la naiſſance, de la vie, des mœurs, & des ſacrifices de ces deux freres. Le Saint en a tiré une partie du livre de Philon, intitulé Des ſacrifices de Caïn & d'Abel. 'Ces deux livres ſont une ſuite de l'ouvrage du Paradis, & doivent par conſequent avoir eſté faits à peu pres dans le meſme temps. 'On croit qu'ils ne doivent faire qu'un ſeul livre. Sixt.l.4 p.240. i.d. Amb.de Abel,c. 1.p.131.b. t.1.B.p.182.

'L'hiſtoire de Noé eſt expliquée dans le livre intitulé De Noé & de l'arche, ſelon l'allegorie & ſelon la lettre. 'S. Ambroiſe cite luy meſme cet ouvrage dans ſes Offices ſans le nommer. 'Saint Auguſtin cite auſſi le livre de S. Ambroiſe ſur l'arche de Noé, [a] & c'eſt ainſi qu'il eſt intitulé dans un manuſcrit. Nous ne l'avons qu'extremement imparfait en beaucoup d'endroits: de ſorte qu'il ne faut pas s'étonner ſi l'on n'y trouve point les paroles que S. Auguſtin en raporte. 'Il a eſté fait dans un temps de calamitez & de miſeres; ce qui le peut faire mettre peu aprés la mort de Valens vers l'an 379. Il y a quelques endroits qui paroiſſent pris de Philon. t.1.p.167. off.l.1.c.18.p.13.f. Aug.in Jul.l.2.c. 2.p.576.377[ad Bon.l.4.c.11.p. 479.1.b. a Amb.B.p.225. c.

'Les deux livres d'Abraham nous repreſentent ſous l'hiſtoire de ce grand Patriarche, la veritable idée d'un homme ſage, ſelon les regles que Dieu meſme nous en a données; 'de meſme que Xenophon a repreſenté ſous le nom de Cyrus quel devoit eſtre un prince veritablement digne de commander. Mais au lieu que ce philoſophe a eſté obligé, dit le Saint, d'attribuer à ſon Cyrus des actions qu'il n'avoit jamais faites, & des evenemens fabuleux, la ſimple verité de l'hiſtoire a ſuffi à S. Ambroiſe pour y trouver les plus beaux exemples & les plus excellentes regles de la morale. 'Philon avoit taſché de faire la meſme choſe: mais ſon ouvrage a peu ſervi à S. Ambroiſe pour le ſien. Quelques modernes intitulent cet ouvrage Des Patriarches. 'Le Saint témoigne en un endroit du premier livre, qu'il parle pour les catecumenes, qui avoient donné leurs noms pour recevoir le batteſme: 'ce qui donne lieu de croire qu'il l'a compoſé des ſermons qu'il leur avoit faits durant le Careſme, peuteſtre en l'an 387. Le ſecond livre eſt fort defectueux. de Abr.l.1.c.1.p. 209.g. p.208.d. Sixt.l.4.p.240. 2.b[Amb.t.1.B. p.278.279. Amb.de Abr.l.1. c.4.p.217.g. t.1.B.p.279.

'On croit que l'ouvrage ſur Iſaac eſt une continuation du precedent. Il eſt auſſi diviſé en deux livres, dont le premier eſt intitulé D'Iſaac & de l'ame, 'parcequ'à l'occaſion de la naiſſance p.353. Sixt.l.4 p.240.2. c.

d'Iſaac & de ſon mariage avec Rebecca, il y traite de l'amour qui eſt entre l'epoux qui eſt J.C. marqué par Iſaac, & l'epouſe qui eſt l'ame figurée par Rebecca,' & explique une grande partie du Cantique, aidé à ce qu'on croit par ce qu'Origene avoit autrefois écrit ſur ce livre.' Le ſecond qui eſt une ſuite de l'autre, [a]eſt intitulé Du bien de la mort, parceque le Saint y releve les les avantages que l'epouſe tire de la mort pour s'unir avec l'epoux, & vivre eternellement avec luy.' Saint Auguſtin cite des paſſages tant du livre d'Iſaac & de l'ame, [b]que de celui du bien de la mort. [Il les devoit bien connoiſtre en effet,] [c]s'ils ont eſté faits, comme quelques uns le croient, pour les catecumenes qui devoient recevoir le batteſme à Paſque l'an 387; car il eſtoit luy meſme de ce nombre.

Amb.t.1.B.p. 353.
b.o.mor.t.1.p. 293 g.
a Sixt.l.4.p. 240.2.c.
Aug.in Jul.l.1. c.9 p 375.2.d|l.2. c.5.p.379.2 b.
b ad Bon.l.4.c. 11.t.7.p.480.1.b. c.
c Amb.t.1.B.p. 354.482.

'Les deux livres intitulez De Jacob & de la vie heureuſe, font voir que Jacob dans ſon exil, dans ſa perſecution, dans ſa ſervitude, n'a manqué d'aucunes des choſes qui rendent un homme heureux, [autant qu'il le peut eſtre en ce monde;] & qu'ainſi les plus grands maux & les plus faſcheuſes adverſitez, non ſeulement ne font pas perdre la beatitude, mais contribuent meſme quelquefois à nous la faire acquerir.' Le premier livre montre la maxime generale, & le ſecond la prouve par l'exemple de Jacob,' auquel il ajoute celui d'Eleazar & des Martyrs Macabées,' dont il traite l'hiſtoire avec beaucoup d'eloquence, comme Caſſiodore l'a remarqué. On croit que ces livres ſont encore faits vers 387, & compoſez des ſermons que le Saint avoit faits dans les feſtes de Paſque.' On dit la meſme choſe de celui qui eſt intitulé De la fuite du ſiecle, où le Saint nous exhorte encore excellemment par l'exemple de Jacob à fuir le monde & à aimer la retraite.' S. Auguſtin cite divers paſſages de ce dernier livre.

Sixt.l.4.p.240. 2.c.d.
Amb.de Jac.l.2. c.1.p.325.g.
c.10.p.345 &c.
Amb.B.p.441.
p.415.
Aug.in Jul.l.2. c.8.p.382.2.a.b| ad Bon.l.4.c.11. p.379.2.b|perf.c. 8.p.361.1.d.

[d]S. Ambroiſe traita ſouvent les hiſtoires d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob. Il fit voir dans Abraham le modele d'une obeïſſance pleine d'ardeur, de promtitude, & de foy; dans Iſaac celui d'une pureté ſimple & ſincere; & dans Jacob celui d'une force d'eſprit dans les travaux, & d'une patience extraordinaire. Il voulut aprés ces vertus generales deſcendre aux particulieres. Il choiſit donc Joſeph fils de Jacob pour y repreſenter un exemple de chaſteté; dautant que cette vertu a paru eminemment parmi toutes les autres que poſſedoit ce Patriarche.' Il paroiſt parler publiquement à tout le peuple,' pour l'inſtruction duquel il avoit auſſi traité les actions des autres Patriarches; [& ainſi il

d Amb.de Joſ.c. 1.p.370.l.
l|c.6.p.380.a.
c.1.p.370.l.

ſemble que tous ſes ouvrages ſoient des ſermons dont il avoit depuis fait des livres. Nous avons dit autrepart]qu'il ſemble parler dans ce livre de la mort de Calligone eunuque de Valentinien II.'Ainſi il ne l'aura fait qu'en 387 au pluſtoſt, & c'eſt ce qui a porté les Benedictins à mettre auſſi cette année là les autres livres ſur les Patriarches. c.6.7.p.380.383. c.1.B.p.481.

[Le livre qui explique myſtiquement les benedictions que Jacob donna en mourant à ſes enfans,]n'a eſté fait qu'aprés le commentaire ſur S.Luc qui y eſt cité,[c'eſt à dire aprés l'an 386.] de ben.c.4.p.406.m.

'On croit que c'eſt une ſuite des precedens, particulierement de celui de Joſeph, auquel il eſt joint aſſez ſouvent comme une ſeconde partie. Ainſi il peut eſtre fait en la meſme année 387, [avant que S. Ambroiſe partiſt pour ſa ſeconde ambaſſade vers Maxime.]Tous ces ouvrages que nous mettons de ſuite en une meſme année, compoſent apparemment les ſept livres des Patriarches que Caſſiodore marque entre les ouvrages de Saint Ambroiſe. t.1.B.p.515.

ARTICLE LXXXIX.

Des écrits ſur les livres de Moyſe: Des apologies de David: Des livres d'Elie & de Naboth.

[L'EDITION de Paris en l'an 1603, que nous ſuivons, met enſuite pluſieurs lettres ſur l'explication de divers endroits de l'Exode, du Levitique, des Nombres, du Deuteronome.]'Le Saint loue Irenée à qui il en écrit pluſieurs, & dont il ſe qualifie le pere, de ne point rougir de mettre ſa gloire dans les ſouffrances de J.C.[Peut eſtre avoit-il ſouffert quelque choſe dans la perſecution de Juſtine.]'Aprés avoir expliqué quelques paroles de Balaam dans une lettre à Chromace,[apparemment celui d'Aquilée,]il luy mande qu'il luy envoie ce petit preſent, parce, dit-il, que vous avez ſouhaité que je miſſe ſur le papier quelque choſe des explications que les anciens écrivains ont données[à l'Ecriture.]J'ay deſſein, ajoute t-il, d'écrire des lettres d'un ſtyle ſimple & familier, & d'y traiter quelque partie de la conduite de nos Peres. Si vous y prenez gouſt, je vous en écrirai ainſi dans la ſuite.'Il marque à Saint Sabin[de Plaiſance]le meſme deſſein d'écrire à ſes amis d'un ſtyle ſimple & familier, & d'y ajouter quelque queſtion ſur l'Ecriture, ſelon ce qui ſe rencontrera. Amb.t.1.p.432.f. p.460.e. ep.63.p.519.d.

'Le traité ſur les 42 ſtations des Iſraelites dans le deſert, pa- de manſt.t.p.463.c[465.g.

p.474.c|485.g. roiſt un diſcours adreſſé au peuple, ou à d'autres, par une per-
p.474.h. ſonne qui avoit accoutumé d'expliquer l'Ecriture ſainte. Parlant de ceux qui ſe ſeparent de l'Egliſe, il ne nomme que Novatien & Apollinaire: [ce qui pourroit convenir aux dernieres années du Saint, "s'il n'y avoit tout ſujet de croire que ce traité n'eſt pas de luy.] NOTE 58.

p.490. n.p 685|t.1.B.p. 673. Sixt.l.4.p.241.c. Aug.in Jul.l.1. c.3.p.367.1.a|l.2. c.7.p.381.2.a|ad Bon.l.4.c.11.p. 479.1.b. a Amb.t.1.B.p. 675 b apol.D.l.1.c.1. p.490.l. c t.1.B.p.672.

'L'apologie de David a des choſes excellentes pour la penitence. 'Mais il y faut joindre l'explication du pſeaume 50, que l'on en a ſeparé dans les dernieres editions contre l'autorité des anciennes & des manuſcrits, en oſtant meſme les paroles qui les joignoient. 'Sixte de Sienne n'en fait auſſi qu'une ſeule piece. 'Et S. Auguſtin qui raporte quelques endroits de l'explication du pſeaume 50, les cite toujours du livre de l'apologie de David. [a]Ce livre ſelon un ancien manuſcrit, fut adreſſé par S. Ambroiſe à Theodoſe: Neanmoins c'eſt encore un ouvrage compoſé de ſes ſermons; [b]& il y adreſſe ſon diſcours à pluſieurs perſonnes. [c]Mais cela n'empeſche pas qu'il n'ait pu luy en envoyer une copie, ou auſſitoſt qu'il l'eut écrit en 384, ou 385, ou aprés le maſſacre de Theſſalonique, en y ajoutant peuteſtre quelques endroits, qui en parlant de la penitence de David ont un grand raport à celle de Theodoſe.

apol.D.l.1.c.6. p.498.h.i. in Luc.3.p.52.g.

[Nous diſons que S. Ambroiſe fit cet ouvrage en 384, ou 385,] 'parcequ'il y deplore les maux arrivez à l'Empire par la mort d'un Empereur tué par la perfidie des ſiens: [ce qui ne ſe peut raporter qu'à la mort de Gratien tué en 383, ou à celle de Valentinien II. en 392. Et il faut le raporter à celle de Gratien,] 'puiſque cette apologie eſt citée dans le commentaire ſur Saint Luc, [fait en l'an 386.

Nous avons une ſeconde apologie de David parmi les œuvres de Saint Ambroiſe: "mais il y a bien des raiſons & des autoritez pour croire qu'elle n'eſt pas de luy.] NOTE 59.

de Elia,c.12.p. 534 h|c.19.p.539.f. d c.10.p.535.i|c. 21.p.542.b|c.22. p.541.544. e p.526.k. f t.1.B.p.532. p.534. de Elia,c.2.3.p. 526.527.

'Le livre intitulé d'Elie & du jeûne, paroiſt un ſermon [d]prononcé devant les catecumenes qui avoient donné leur nom pour le batteſme, [e]un peu avant Paſque, [f]& peuteſtre meſme avant le Careſme, puiſque le Saint y parle du jeûne comme preſt à venir plutoſt que comme commencé. [Et puiſque les competens eſtoient preparez durant le Careſme pour eſtre battizez à Paſque, il y a aſſez d'apparence qu'ils donnoient leurs noms avant que le Careſme fuſt commencé.] 'On croit que ce pouvoit eſtre vers l'an 390. [Ce traité eſt proprement une exhortation à pratiquer le jeûne & l'abſtinence;] '& le Saint y emploie parti-

culierement l'exemple d'Elie, dont neanmoins il dit peu de choſes, parcequ'il avoit ſouvent parlé de ce Prophete en divers livres, & meſme il en avoit fait un exprés à ſa louange. Il a tiré une grande partie de cet ouvrage des homelies de S. Baſile ſur le jeûne, ſur l'ivrognerie, & ſur le barteſme. Le traité ſuivant intitulé Du jeûne d'Elie, n'eſt qu'un petit diſcours que le Saint fit à la fin du Careſme, avant que de donner le ſymbole aux competens. [Je ne ſçay ſi cela auroit raport] au traité Sur le ſymbole qui eſt dans le IV. tome.

c.3.p.517.c.d. t.1.B.p.532. de jej.El.p.543.c. p.544.d. t.4.p.87.

Le livre de Naboth eſt une invective vehemente contre l'avarice & la tyrannie des riches & des perſonnes puiſſantes; ce qui fait juger qu'il peut avoir eſté écrit en 395, ou 396, [lorſque la minorité & la foibleſſe d'Honoré] donnoit la liberté aux plus forts d'opprimer les autres. [On y trouve encore diverſes choſes imitées des homelies de S. Baſile ſur l'avarice & ſur les riches. Nous avons parlé autrepart des deux petits diſcours ſur Eliſée.]

de Nab.p.547. t.1.B.p.564.

ARTICLE XC.

Des livres de Tobie: Des plaintes de Job & de David: Sur les pſeaumes.

LE livre de Tobie s'étend particulierement à reprendre l'injuſtice & la barbarie des uſuriers. On voit que c'eſt un diſcours preſché au peuple par ſon Eveſque, non en un jour, mais en pluſieurs. S. Auguſtin cite quelques endroits de ce livre. [a] Il imite & traduit quelquefois l'homelie de Saint Baſile ſur le pſeaume 14. On croit qu'il peut avoir eſté fait vers l'an 377. Cet ouvrage a tout à fait l'air & le genie d S. Ambroiſe, & je ne ſçay quelle raiſon ni Eraſme ni les autres qu'on pretend l'avoir rejetté en ont pu avoir. Rivet & Cocus qui leur attribuent ce ſentiment, ne l'appuient point dutout. Mais quelque raiſon qu'on puiſſe alleguer, il eſt difficile qu'elle ait quelque force contre un livre qui ſe défend par luy meſme & par l'autorité de S. Auguſtin.

Amb.de Tob.t. p.582.b. 22.p.605.h. Aug.in Jul.l.1. c.4.p.367.1.b. [a] Amb.t.1.B.p. 589. Riv.l.3.c.18.p. 321|Coc.p.135. Amb.t.1.B.p.589.

[Il n'eſt plus neceſſaire de nous arreſter à remarquer] la confuſion que quelques editions ont miſe dans les livres intitulez De la plainte de Job & de David, aprés que les Benedictins les ont rétablis dans leur état naturel, en y rejoignant le ſecond & le quatrieme livre que l'edition de Rome en avoit ſeparé pour en faire des commentaires ſur les pſeaumes 41, 42,

p.623.

p.622. & 72. Quelques uns ont voulu douter ſi le ſecond de ces livres eſtoit de S. Ambroiſe : mais ils l'ont fait ſans aucun fondement contre des raiſons invincibles qui obligent à ne pas ſeparer ce
p.624. livre du corps des trois autres. On croit qu'ils ont pu eſtre écrits vers l'an 383.

Hier.ep.89.p. 143.b. Saint Jerome nous aſſure que S. Ambroiſe a imité le travail qu'Origene a fait ſur les pſeaumes ; & nous avons encore ſes explications ſur le premier pſeaume, ſur le 35, & les cinq ſuivans, ſur le 43, le 45, le 47, le 48, le 61, & le 118, outre ceux qu'il a expliquez dans d'autres ouvrages. La preface ſur le premier pſeaume ſemble eſtre generale pour tous les autres, comme s'il euſt eu deſſein de les expliquer tous : & peuteſtre que la mort l'a em-
Amb.vit.p 90.a. in pſ.36.p.695.a. peſché d'executer ce deſſein. Car il mourut, comme nous avons vu, avant que d'avoir achevé le 43 qu'il avoit commencé. Et il ſemble promettre l'explication du 57, [que nous n'avons pas.]
Mabi.muſ.p.99. 100. a p.96. Un Preſtre Alleman qui vivoit au commencement du XI. ſiecle, a aſſure avoir trouvé à Verone l'expoſition de S. Ambroiſe ſur le pſeaume 15, où il eſtoit traité de la mort de Gratien, & l'avoir envoyée à Milan ; [mais on ne l'y a point encore trouvée.

Il a ſans doute expliqué ceux que nous avons, ſelon les occaſions particulieres qu'il en rencontroit, & non ſelon l'ordre du Pſeautier, puiſque le 43 eſt le dernier ſur lequel il ait travaillé.]
Amb.in pſ.1.p. 668.c. p.653. t.1.B.p.734. Il cite ſur le premier pſeaume ſes livres ſur la conſolation & la reſurrection, [faits ſur la mort de ſon frere Satyre en 378, ou 379, comme nous croyons ;] & dans la preface il parle beaucoup du chant des pſeaumes, en ſorte qu'il eſt difficile de ne pas juger qu'on les chantoit alors à Milan dans l'Egliſe meſme, ce qui n'a
p.714.735. commencé qu'en 386. On croit que le 35 & les cinq ſuivans ont eſté faits de ſuite à peu pres en meſme temps, [c'eſt à dire vers la
in pſ.36.p.692. 691. b p.693.k. fin de 394.] Car le Saint marque ſur le 36 la victoire miraculeuſe de Theodoſe ſur Eugene, [arrivée le 6 de ſeptembre 394,] b & il paroiſt auſſi y prier pour ce prince. [Ainſi c'eſtoit avant le 17 de
in pſ.37.p.711.c. janvier 395, auquel Theodoſe mourut.] Il marque ſur le pſeaume 37 les deux livres de la penitence qu'il avoit faits longtemps
in pſ.40.p.764.c. auparavant. Il cite ſur le pſeaume 40 ſon commentaire ſur Saint
in pſ 62 p.846.l 849.h.i. Luc, [fait, comme nous croyons, vers 386.] Sur le 62, il dit aſſez clairement que Gratien avoit eſté non ſeulement tué, mais auſſi
p.849.h. vengé [en 388, par la mort de Maxime,] dont il parle en effet comme d'un homme qu'il ne falloit plus ni reſpecter ni craindre ; & il marque de meſme les ſoins inutiles qu'il prit [en 387,] pour en obtenir les cendres de Gratien. [Ainſi ce pſeaume n'eſt

fait au pluſtoſt qu'à la fin de 388. On croit que les pſeaumes 45, 47, & 48, ſont du meſme temps que le 61. [a]Saint Jerome ſemble marquer un endroit de l'explication que S. Ambroiſe avoit faite du pſeaume 40. [b]S. Auguſtin en cite un du commentaire ſur le pſeaume 48.

[a] Hier. ep. 134. t. 3. p. 78. d.

[b] Aug. in Jul. l. 1. c. 3. p. 367. 1. b.

[c]La lettre à S. Simplicien ſur le pſeaume 104, n'eſt pas une explication de ce pſeaume ; mais un diſcours ſur ce qui y eſt dit de la ſervitude de Joſeph, & ſur ces paroles de S. Paul, *Vous avez eſté rachetez d'un [grand]prix, ne vous rendez point eſclaves des hommes*. On avoit lu ce jour là [dans l'office] le pſeaume 104.

[c] Amb. t. 2. p. 861.

[d]Le ſermon ſuivant ſur le pſeaume 109, eſt fait le jour de la Pentecoſte : [mais les rimes font voir qu'il n'eſt pas de Saint Ambroiſe ; le jeûne du ſamedi, qu'il n'eſt pas fait à Milan ; & celui de la Pentecoſte, qu'il n'eſt pas de ces premiers ſiecles.]

[d] t. 2. p. 869.

[e]Le ſermon ſur le pſeaume 117, n'a pas non plus le ſtyle de Saint Ambroiſe.

[e] p. 871.

[Le commentaire ſur le pſeaume 118, paſſe pour l'ouvrage le plus beau & le plus edifiant de tous ceux de S. Ambroiſe.] [f]Les heretiques meſmes en parlent avec beaucoup d'eſtime, [& des Catholiques tres habiles jugent que S. Ambroiſe eſt celui de tous les Peres qui a le mieux réuſſi ſur un ſujet ſi difficile.] [g]On voit que ce ſont des ſermons qu'il avoit preſchez au peuple. [Nous n'y trouvons point de caractere pour le temps où il l'a écrit, ſinon qu'il y cite ſon commentaire ſur S. Luc : [ainſi c'eſtoit aprés l'an 386.] [h]Il ſemble marquer en un endroit qu'il parloit ou qu'il écrivoit à la feſte de la tranſlation de S. Gervais & de S. Protais, [c'eſt à dire le 19e de juin 387 au pluſtoſt : & il eſtoit apparemment alors dans les Gaules ; de ſorte qu'il faut au moins le differer à l'année ſuivante.] [i]En un autre endroit il dit qu'on faiſoit ce jour là la feſte de S. Sebaſtien, qui eſt le 20 de janvier : de ſorte qu'il aura eſté plus de ſept mois ſur cet ouvrage.] [k]On marque qu'il y cite ſon livre ſur Iſaac fait en l'an 387. [Je n'ay pu trouver l'endroit.] [l]J'y trouve bien quelque choſe qui eſt auſſi dans ce traité : [mais il ne le cite pas, & il ſeroit difficile de juger par là lequel de ces deux ouvrages a eſté fait le premier.]

[f] t. 1. B. p. 969.

[g] p. 969.

[h] in pſ. 118. p. 1004. e.

[i] p. 919 920.

[k] p. 1070. d.

[l] t. 1. B. p. 970.

[l] in pſ. 118. p. 902. k.

ARTICLE XCI.

Des écrits ſur Salomon, ſur les Prophetes, & ſur le nouveau Teſtament.

Amb.t.1.p.1092-1106. APRES l'explication du pſeaume 118, nous avons des explications ſur divers endroits des Proverbes,[''qui ne ſont pas bien conſtamment de Saint Ambroiſe.] NOTE 60.

p.1107. 'Le traité ſuivant, qu'on met comme une explication du 3e chapitre de l'Eccleſiaſte, eſt une lettre de S. Ambroiſe, (comme on n'en peut douter,) écrite à ſon Clergé pour l'exhorter à ne ſe point laiſſer dans les travaux du miniſtere de l'Egliſe, & à ne point abandonner leurs fonctions pour toutes les contradictions & les oppoſitions des méchans, ſe confiant ſur le ſecours de J.C. qui travailloit avec ſes ſerviteurs.

t.1.B.p.1545. 'Il y a un commentaire ſur les Cantiques, recueilli de divers endroits de S. Ambroiſe par Guillaume Abbé de S. Thierri.

t.2.p.1110.1111. 'Nous avons deux ſermons ſur l'aumoſne faits à quelques jours l'un de l'autre: [Mais je ne ſçay s'ils ont aſſez le ſtyle de Saint

t.5.p.59. Ambroiſe.] 'Le ſecond ſe lit encore le 42 entre les ſermons *de*

Max.p.243.244. *tempore*. 'Ils ſont parmi ceux de S. Maxime de Turin,[a] à qui les

a Amb.t.2.app. B.p.376. Benedictins le laiſſent. [b] Celui d'aprés, ſur ces paroles d'Iſaïe:

b Amb.t.2.p. 1114. Vos marchands de vin le mélent avec l'eau, eſt fort beau pour apprendre aux Eccleſiaſtiques le dégagement où ils doivent eſtre des affaires & des intereſts du monde. [Mais il ſemble auſſi

Max.p.245. n'avoir pas le ſtyle de S. Ambroiſe;] & il ſe trouve dans Saint Maxime.

p.1116. 'Il y a enſuite une lettre à Irenée ſur la beauté & l'amour du ſouverain bien, qui eſt aſſurément une production des meditations & du cœur plutoſt que de l'eſprit de S. Ambroiſe. Il la fit lorſqu'aprés avoir ceſſé de travailler durant la nuit, il s'eſtoit mis à lire; & aprés s'eſtre un peu endormi, il s'occupa à mediter ce verſet, *Voſtre beauté ſurpaſſe celle des enfans des hommes*, dont on s'eſtoit ſervi dans les vigiles le ſoir de devant, [c'eſt à dire au commencement de la nuit; & ainſi on voit qu'aprés avoir paſſé la nuit dans l'egliſe, le matin au lieu de ſe repoſer, il s'occupoit à travailler, à lire, à écrire, & à mediter.

p.1122.a. 'Cette lettre eſt ſuivie d'une lettre à Sabin ſur la perdrix dont parle Jeremie, ''qu'il prend, dit-il, de la fin d'un autre qu'il luy avoit écrite contre Apollinaire, [& c'eſt la 8e de ſes epiſtres, dont NOTE 61.

nous

V.534. nous avons parlé en un autre endroit,[1] écrite aprés l'an 382. [Il le qualifie ſon fils dans celle-ci pour la perdrix, [quoiqu'il fuſt Eveſque, comme on le voit par l'autre : & S. Sabin aſſiſta en 381 au Concile d'Aquilée comme Eveſque de Plaiſance. Ainſi Saint Ambroiſe uſe envers luy du droit que luy donnoit l'amitié jointe à la dignité de metropolitain, ſurtout s'il avoit ordonné Sabin, comme il y a bien de l'apparence : Et tout eſt bon dans un Saint qu'on ne peut ſoupçonner de domination & d'orgueil.] [1] p.1124.g.

[2] Aprés la lettre ſur la perdrix, il y a deux ſermons qui comparent le jugement de J.C. par Pilate avec celui de Suſanne par Daniel. [3] Ils ſont auſſi dans S. Maxime de Turin. [a] Nous avons parlé ci-deſſus des deux ſermons ſur le Prophete Jonas. [b] Ils ſont ſuivis de deux epiſtres à Horontien, où le Saint qui en eſt certainement l'auteur, applique aux penitens un endroit du Prophete Michée, [4] & d'une à Irenée ſur le Prophete Aggée. [c] Le dernier traité ſur l'ancien Teſtament eſt un ſermon au peuple ſur un endroit de Malachie & ſur le ſujet de l'action de graces, [5] lequel ſe trouve auſſi dans S. Maxime. [2] t.4.p.1126.1127. [3] Max.p.210.211. [a] Amb.p.1130. 1131. [b] p.1137.1141. [4] t.4.p.1144. [c] p.1148. [5] Max.p.241.

[Nous avons parlé du commentaire ſur l'Evangile de Saint Luc en l'année 386, auquel nous croyons qu'il fut fait.] Pour le commentaire ſur les epiſtres de S. Paul, quiconque l'a lu, & a lu les écrits de S. Ambroiſe, ne peut pas douter, dit Maldonat, que ce commentaire ne ſoit d'un autre auteur. [Il ſemble que ce ſoit aujourd'hui le ſentiment general de toutes les perſonnes habiles, qui citent ſouvent ce commentaire ſous le nom d'Ambroſiaſter plutoſt que ſous celui de Saint Ambroiſe.] Pluſieurs croient qu'il eſt d'Hilaire Diacre de Rome, [6] qui fit ſchiſme ſous Libere. [Cette opinion n'eſt pas ſans difficultez.] Les Benedictins ne la refutent ni ne l'embraſſent. Ils ſe contentent de raporter ce qu'on peut dire pour ou contre ce ſentiment. [On peut voir leur Diſſertation ſur ce point. Il y eſt traité avec étendue & avec leur exactitude ordinaire.] Riv.l.3.c.18.p. 322. Bell.p.130.131. V. les Luciferiens §. 9. note 9. Amb.t.2.B.ap. p.22-25. [6]

ARTICLE XCII.

Des offices de S. Ambroiſe : Des livres des ſacremens : de ceux de la penitence &c.

[Les trois livres Des offices ſont l'un des plus celebres ouvrages de S. Ambroiſe.] Ils ſont pleins de preceptes tres utiles, [d] & ils nous donnent beaucoup d'inſtructions ſur la diſci- Aug.ep.19.p.31. t.2. [d] Caſſ.inſt.c.16. p.549.2.

Amb.off.l.1.c.1. 2 3.p.1.2. pline & la conduite qu'on doit obſerver dans l'Egliſe. La crainte que S. Ambroiſe avoit de manquer à l'obligation que le ſacerdoce luy impoſoit d'inſtruire ceux qui eſtoient ſous ſa charge, les luy fit entreprendre contre l'inclination qu'il avoit à demeurer dans le ſilence, & il y exprime d'abord admirablement ces

e.7.p.5.a.b. deux mouvemens oppoſez par les paroles du pſeaume 38, dont

c.8.p.5.d. la meditation luy inſpira le deſſein de l'écrire, & il y fut confir-

l.1.c.7.p.5.b. mé par la lecture d'un endroit de l'Evangile qu'il rencontra. Il l'écrivit pour les enfans qu'il avoit engendrez par l'Evangile,

e.50.p.37.f. mais il s'y adreſſe pluſieurs fois aux Diacres, [a] à ceux qu'il avoit

a l.2.c.6.p.45.d. choiſis pour le miniſtere du Seigneur. Il y décrit les devoirs &

l.1.c.18.p.13.a. les obligations des Eccleſiaſtiques. Il ne compoſa cet ouvrage qu'aprés le temps de la perſecution que les Ariens luy avoient faite, [c'eſt à dire ſans doute aprés celle de Juſtine, & ainſi aprés

Aug.ep.19.p.31. l.2. l'an 386.] S. Auguſtin remarque qu'il n'avoit pas craint de les intituler Des offices, quoique ce terme fuſt peu uſité dans les livres de l'Egliſe.

[L'écrit ſur le ſymbole des Apoſtres, n'eſt pas tant une explication ſuivie du ſymbole, comme on avoit accoutumé de la donner aux catecumenes, qu'un traité ſur quelques articles de la foy, c'eſt à dire ſur la Trinité, ſur l'Incarnation, & ſur la reſurrection des morts.] Il y cite neanmoins le ſymbole, comme

Amb.de ſymb.c. 12.p.96.a. ayant deſſein de l'expliquer: [b] Celui qui alloit à Emmaüs avec

b c.29.p.106.c. Cleophas, y eſt appellé Amaon, [c] comme la ſeconde apologie

c Apol.D.a.c.8. p.113.g. de David le nomme Ammeon. [d] Theodoret cite de S. Ambroiſe

d Thdrt.dial.2.t. 4 p.91. Phot.c. un grand paſſage de l'Expoſition de la foy, dont la fin eſt citée

229.p.792.a. par S. Ephrem d'Antioche, [e] qui l'appelle quelquefois le diſcours

e Phot.p.305.f. ſur l'Incarnation; [f] & Leonce de Byzance raportant auſſi la fin

f Leont.in N.& E.l.1.t.4.c.2.p. 977.b. de ce paſſage comme S. Ephrem, la cite du diſcours intitulé De l'interpretation du divin ſymbole: [mais ce paſſage qui eſt extremement exprés ſur tout le myſtere de l'Incarnation, ne ſe trouve point dans le traité du ſymbole dont nous parlons, qui n'eſt pas dans l'edition de Nivelle; & il ſemble en effet qu'on pourroit l'attribuer à S. Nicetas Eveſque des Daces.]

Amb.de ſymb. c.13.p.97. Ces paroles de J. C. à la Croix, *Pourquoi m'avez vous abandonné*, y ſont expliquées

v.S.Nicetas.

in Luc.23.p.223. l. comme dans le commentaire ſur S. Luc. [g] Les Benedictins rejettent cet ouvrage comme viſiblement ſuppoſé.

g t.2.B.app.p.319.

[Nous avons parlé autrepart des cinq livres ſur la foy, & des trois ſur le S. Eſprit. [h] Pour le traité de la divinité du Fils, nous croyons qu'il eſt plutoſt de Gregoire d'Elvire, que ni de Saint Ambroiſe, ni de S. Gregoire de Nazianze, à qui Saint Auguſtin

h v.S.Gr.de Naz. note 64.

meſme l'attribue. Nous avons auſſi parlé en ſon lieu, du ſermon ou du livre ſur l'Incarnation, de la lettre qu'il écrivit ſur le jour de Paſque de l'an 387, du diſcours qu'il prononça à la morr de ſon frere Satyre, & du livre de la foy de la Reſurrection qu'il fit enſuire en 378, ou 379.

'Le petir livre intitulé Du myſtere de Paſque, paroiſt un ſermon fait en cette ſolenniré. Il ſemble dériver le mot de Paſque du grec, μίγνυμι. 'Les Benedictins le rejettent dans leur appendix, comme n'eſtant point de S. Ambroiſe. t.4.p.301.c. t.2.B.ap.p.437.

'Le livre *de Initiandis* ou plutoſt *de Initiatis*, c'eſt à dire ſur ceux qui alloienr recevoir ou qui avoient receu les ſacremens de l'Egliſe, eſt prononcé à Paſque, 'devant les neophyres, [a]qui avoient déja receu le Corps de J.C, [b]& il eſt fait pour les inſtruire des myſteres [du batreſme & de l'Eucariſtie,] qu'on n'euſt pas oſé leur declarer auparavant. [Ce livre eſt fort beau pour y apprendre & l'ordre que l'Egliſe gardoir dans les ceremonies du batteſme, & la croyance qu'elle taſchoit d'inſpirer aux Fideles touchant l'Eucariſtie, en une occcaſion où il ne s'agiſſoir point de relever les myſteres par des meraphores & des figures qui les puſſent embaraſſer, mais de dire ſimplement la verité qu'elle avoit receue des Apoſtres. C'eſt pourquoi quiconque ne reconnoiſt pas ce livre & les autres de la meſme nature pour la veritable regle de ce que nous devons croire en cetre matiere, fait voir qu'il ſuir ſes imaginations, & qu'il ne cherche pas la verité de la doctrine de l'Egliſe. de init.c.6.p. 347.k. c.1.p.341.g. [a] c.8.p.349.c.f. [b] c.1.p.343.g.

Les ſix livres des Sacremens ſont de ce genre; mais ils ont moins d'autorité, [n] dautant que l'on ne convient pas qu'ils ſoient de S. Ambroiſe, & qu'on pretend meſme qu'ils ont eſté corrompus.]'Ils ſont ſans nom d'auteur dans un manuſcrit ancien de mille ans, & diviſez en ſept ſermons pour autant de jours de la ſemaine de Paſque, le ſixieme livre eſtant partagé en deux. Note 62. Mabi.muſ.p.7.

'Le traité de la dignité ſacerdotale convient mieux pour toutes choſes au ſiecle de Gregoire VII. qu'au temps de S. Ambroiſe. Aiub.t.4 p.377.

'Auſſi il y en a qui en font auteur S. Anſelme. [b]Un manuſcrit de Saint Martial de Limoges l'attribue à Gilbert le philoſophe qui fur Pape ſous le nom de Silveſtre. Labb.ſcr.t.2.p. 33. [b] Amb.t.2.P.ap. p.317.

'Nous avons déja parlé des deux livres de la penitence que S. Ambroiſe a fairs contre les Novatiens, & en meſme temps contre les faux penitens. 'Je ne ſçay pourquoi un Dominicain du dernier ſiecle a voulu douter de l'auroriré de ces livres, & alleguer pour cela l'un des plus beaux endroits qui y ſoient, ſavoir Amb.t.4.p.385. R.r.l.3.c.16.p. 322.

Amb de pœnit. l.2.c.8.p.410.4 2. a p.410.c|411.i. la maniere ſi humble dont S. Ambroiſe y parle de luy meſme, & meſme en des termes qui luy ſont propres, puiſqu'ils marquent clairement la maniere dont il avoit eſté elevé à l'epiſcopat. [Rivet qui cherche à affoiblir la tradition de l'Egliſe en diminuant autant qu'il peut les auteurs & les livres qui la compoſent, n'a eu garde d'oublier ce paſſage de Soto; mais auſſi il n'a oſé y rien ajouter pour autoriſer un ſentiment ſi mal fondé.]

Aug.pec orig.l. 2.c.41.t.7.p.342. a ajin Jul.l 2.c. 2.p.377.1.c|ad Bon.l.4.c.11.p. 479.1.b|op.imp. l.1.c.59.p.17.1.c. a Amb.in pſ.37. p.711.c. b Aug.&c. Car outre les preuves qu'on peut tirer du livre meſme, [a]Saint Ambroiſe marque expreſſément qu'il avoit écrit deux petits livres de la penitence, où il en repreſentoit la neceſſité & l'utilité; [b]& S. Auguſtin qui cite cet ouvrage en quatre endroits differens, [ne nous permet pas de douter de ſon autorité.] Il l'appelle ordinairement le livre contre les Novatiens.

ARTICLE XCIII.

De l'epiſtre à Suſanne qui avoit perdu ſa virginité.

[NOUS avons parlé autrepart du livre de l'inſtitution d'une vierge, fait aprés l'an 391; de celui de l'exhortation à la virginité fait en 393; des trois livres des vierges adreſſez à Sainte Marcelline au commencement de l'an 377, & de celui des veuves fait auſſitoſt aprés.] Celui qui eſt adreſſé à une vierge devote, ne paroiſt point dutout avoir le ſtyle de S. Ambroiſe. Il eſt fait pour exhorter cette fille d'eviter plus qu'elle ne faiſoit le commerce & l'entretien des gents du monde, en luy repreſentant les maux qu'elle avoit ſujet d'en apprehender.

Amb.t 4 p.445| t.2.B.ap.p.365.

t.4.p.449. Hier.t.4.p.139.a. Il y a plus de difficulté pour la lettre à Suſanne qui avoit violé la virginité qu'elle avoit vouée ſolennellement à Dieu. Car cette lettre ſe trouve auſſi parmi les œuvres de S. Jerome, & Eraſme qui juge qu'aſſurément le ſtyle ne permet pas qu'on la luy attribue, ne s'eloigne pas de croire qu'elle ſoit de S. Auguſtin. [Neanmoins je ne croy pas que perſonne l'ait encore miſe parmi les œuvres de ce Pere. Pour S. Jerome, il faut qu'on ait ſuivi le jugement d'Eraſme, puiſqu'on la met toujours parmi les ouvrages qui ne ſont pas de luy. Et l'on voit aſſez que l'auteur eſtoit Eveſque.

Elle ſemble auſſi n'avoir pas tout à fait le ſtyle de S. Ambroiſe, ſurtout dans le commencement. "Mais avec tout cela la difference n'en eſt peuteſtre pas fort conſiderable, & on ne peut nier qu'elle ne reſſente tout à fait le genie ſi elevé de ce Pere.] NOTE 63.

'On voit que c'eſt un Eveſque qui l'écrit,[a] & un temps où le paganiſme duroit encore.[b] L'allegation de Sainte Thecle eſt aſſez ordinaire à Saint Ambroiſe. Il faut neanmoins remarquer que Gennade attribue à 'S. Nicée ou Nicetas Eveſque [des Daces, celebre par les eloges de S. Paulin,] un petit livre à une vierge qui eſtoit tombée, où il avoit mis tout ce qui peut animer une perſonne à la penitence.

[a] Amb.virg.lapſ. c.7.t.4 p.453.a.b. a c.
[b] c.34.p.450.b.c.
Genn.c.22.

'Suſanne dont nous parlons, avoit choiſi d'elle meſme l'état de la virginité, ſans y avoir eſté portée ni par ſon pere, ni par ſa mere. Au contraire ſon pere luy avoit propoſé beaucoup de difficultez dans cet état ; & elle eſtoit toujours demeurée ferme dans ſa reſolution, juſqu'à dire meſme qu'elle y eſtoit obligée par des revelations terribles. 'Elle avoit receu le voile à l'autel le propre jour de la Reſurrection, '& tout le peuple qui y eſtoit preſent, avoit ſigné ſon contract par l'*Amen* avec lequel il l'avoit confirmé. 'Elle ſortit [enſuite] de la maiſon de ſon pere, & entra dans un monaſtere de vierges, où elle avoit toutes les inſtructions de ſon Prelat, & trouvoit toutes les ſuretez poſſibles pour ſe garantir du naufrage.

Amb.virg.lapſ. c.4.p.451.k.
c.5.p.451.l.
p.452.g.
c.7.p.453.a.b.

'Trois ans avant que ſa chute fuſt decouverte, il s'eleva quelque bruit contre elle. [C'eſtoit apparemment un faux bruit ;] mais c'eſtoit le preſage de ſon crime : Elle proteſta alors de ſon integrité, & demanda publiquement dans l'Egliſe qu'on puniſt cette calomnie. Son pere prit une infinité de peines pour cela, & celui qui a écrit la lettre, fit tout ce qu'il put pour trouver l'auteur de ce bruit, ne pouvant ſouffrir qu'on euſt le moindre ſoupçon contre une vierge de Dieu. 'Neanmoins cela ne l'empeſcha pas de ſe laiſſer corrompre au milieu de la ville par un jeune fou, 'qui faiſoit ce ſemble luy meſme profeſſion de pieté & de continence ; 'lequel en abuſa non ſeulement deux ou trois fois, mais fort ſouvent. 'On croyoit meſme qu'elle en avoit eu un enfant, & qu'elle l'avoit fait mourir ſecrettement. Elle euſt en quelque ſorte diminué ſa faute, ſi elle l'euſt avouée volontairement, & en euſt fait penitence ; mais au contraire elle la cacha autant qu'elle put, & on ne la decouvrit que malgré elle. 'Elle taſcha meſme de s'excuſer en diſant contre la verité qu'elle avoit ſouffert violence. 'Son pere, ſa mere, ſes freres, ſes ſœurs furent comblez d'affliction, 'les payens & les Juifs en prirent ſujet de declamer contre l'Egliſe ; & le peuple en fut ſi animé, 'qu'on diſoit qu'il la falloit bruler toute vive. L'auteur de la lettre fait donc ce qu'il peut pour luy faire ſentir la grandeur de ſa faute,

c.6.p.452.l.
c.4.p.451.g.
c.9.p.454.f.
c.4.p.451.h.
c.8.p.453.f.
c.4.p.451.g.h.
i.
c.7.p.453.e.
c.8.p.453.d.

& luy inſpirer une juſte terreur des jugemens de Dieu, afin de luy faire embraſſer avec plus d'ardeur le remede ſalutaire de la penitence.

[Cette piece eſt conſiderable pour diverſes pratiques de l'antiquité qu'elle nous apprend. Car outre cette conſecration ſolennelle des vierges qui ſe faiſoit publiquement aux plus grandes feſtes de l'année, de quoy nous trouvons aſſez d'autres preuves dans S. Ambroiſe,] nous y apprenons encore qu'il y avoit des monaſteres de vierges dans l'Occident [auſſibien que dans l'Orient,] de quoy l'on trouve auſſi des marques en d'autres endroits de S. Ambroiſe,[a] & que neanmoins elles venoient à l'egliſe où elles avoient une place particuliere enfermée d'une cloſture, où les dames venoient leur demander le baiſer [de paix.] On écrivoit auſſi ſur la muraille de cette enceinte quelques paroles de S. Paul ſur la virginité. On y voit encore que cette fille n'avoit point coupé ſes cheveux eſtant vierge, [comme Theodoſe l'avoit défendu en 390, aprés le Concile de Gangres.] Mais l'auteur veut qu'elle les coupe pour faire penitence.

e.7.p.453.a.

de virg.l.1.p.465. e.

a virg.lapſ.c.6. p.452.k.

c.8.p.454.a.

a.

[On ne convient pas de l'auteur des deux livres De la vocation des Gentils: mais il eſt certain qu'ils ne ſont pas de Saint Ambroiſe, puiſqu'il y eſt parlé des Pelagiens, qui n'ont commencé qu'aprés ſa mort.

voc.gen.l.1.c.7. p.526.c.f.

****

ARTICLE XCIV.

Des ſermons, des epiſtres & des hymnes de Saint Ambroiſe: De quelques ouvrages qui ne ſont pas de luy.

[POUR les ſermons qui portent le nom de Saint Ambroiſe, comme il eſt difficile de croire qu'il n'y en ait aucun de luy, auſſi il eſt certain que la pluſpart n'en ſont pas, ce qu'on juge par la difference du ſtyle, & parcequ'il y en a un grand nombre attribuez à d'autres auteurs.] Les plus habiles croient que la pluſpart ſont de Saint Maxime de Turin. [Nous n'entreprenons point d'en faire ici la diſcuſſion particuliere, qui ſeroit fort difficile & fort ennuyeuſe. On peut voir ce qu'en diſent les Peres Benedictins, dans l'appendix du ſecond tome de leur nouvelle edition de S. Ambroiſe. Il eſt certain neanmoins que le diſcours contre Auxence, & les oraiſons funebres de Valentinien II. & de Theodoſe, ſont veritablement de luy. Nous avons perdu] le ſermon ſur la feſte de Noel dont Caſſien cite un endroit.[b] Car

Mabi. muſ.p.8.

Caſſn.de inc.l.7. c.25.p.1055.

b Aug.f.app.121. c.4.p.222.d.

quoique cet endroit ſe trouve dans un ſermon attribué à Saint Auguſtin, c'eſt neanmoins avec d'aſſez grandes differences ;[& ce ſermon n'eſt point tel qu'on le puiſſe attribuer à S.Ambroiſe, non plus qu'à S. Auguſtin. Il faudroit voir ſi l'on ne trouveroit point dans S. Ambroiſe]'cette parole ſi ſavante & ſi elevée que Claudien Mamert cite d'un de ſes ſermons au peuple de Mi'an; Cl. M. an.l.3.c. 9.p.635.c.

» Separons nous du corps, contre lequel il faut que nous combations ſans ceſſe, ſi nous voulons nous ſauver.

[Pour ſes lettres, il y en a fort peu dont on doute. Nous avons remarqué "que la cinquieme pouvoit eſtre du Pape Sirice. La 33 à la vierge Demetriade ne peut pas auſſi eſtre de S.Ambroiſe,] 'puiſqu'elle parle viſiblement contre les Pelagiens, quoiqu'elle ne les nomme pas.[La 34 ſur Sainte Agnés, la 53 aux Eveſques d'Italie ſur S.Gervais & S.Protais, & la 55 ſur S.Vital & S.Agricole ne ſont point nonplus de S.Ambroiſe,comme nous croyons l'avoir montré ſur l'hiſtoire de ces Saints.]'Les Benedictins rejettent encore la 29 à Florien, [qui eſtoit apparemment un magiſtrat ou un officier public.]Il eſt vray que le ſtyle en eſt peuteſtre plus ſimple & plus aiſé que celui de S. Ambroiſe.Mais elle eſt tres digne de ſa pieté.] L'auteur y donne d'excellens avis à Florien pour ſe relever d'une faute où il eſtoit tombé, & pour mener une vie vraiment Chrétienne.[Quelques uns doutent auſſi de la lettre 25 à l'Egliſe de Verceil; mais c'eſt ſans fondement.]'S. Ambroiſe paroiſt avoir fait luy meſme le recueil de ſes epiſtres, & les avoir meſme diſtribuées par livres.

V.la note 45. Amb.ep.33.p. 267.268. t.2.B.app.p.478. 488. ep.63.p.329.d.

[Quelques perſonnes habiles croient que]'les deux prieres intitulées dans ſes œuvres, Prieres pour ſe preparer à la Meſſe, ſont veritablement de luy.["Neanmoins leur ſentiment nous paroiſt difficile à ſoutenir.

t.5.p.335 337. Not 164.

Nous avons vu que]'S. Ambroiſe avouoit luy meſme qu'il avoit fait des hymnes, qui excitoient d'autant plus les plaintes des Ariens,qu'elles animoient la pieté des Fideles.["Il y en a pluſieurs marquées par les anciens auteurs:]'& on en chantoit quelques unes dés le Ve ſiecle dans les plus grandes ſolennitez,'auſquelles, dit un ancien,la pieté & l'eloquence de S. Ambroiſe avoit offert ce preſent.[L'Egliſe en emploie encore quelques unes dans ſon office:'Mais il faut avouer auſſi que parmi celles qui portent ſon nom, il y en a pluſieurs qu'on ſçait eſtre d'autres auteurs; & d'autres qu'on ne peut pas luy attribuer ſans luy faire torr.

div.h.1.p.104.h. i. Not 165. Bib.P.t.5.p.46.b. Caſſ.in p^s.8.p. 16.2. Bell.p.132.133.

'Pour les autres ouvrages qu'on a mis aprés les hymnes à la fin du Ve tome, on les a mis exprés à part comme des pieces qu'on

p.131[Riv.l.3.c. 19.p.314.

ne croyoit point eſtre de S. Ambroiſe, ſelon le jugement de Bellarmin; [& ainſi il n'eſt pas beſoin d'en parler.

Quelques uns ont attribué à ce Saint la vie de S. Sebaſtien; mais cela ne ſe peut pas ſoutenir, ſi l'on n'avoue en meſme temps qu'on y a depuis changé quelques endroits. Il n'y a pas non plus d'apparence qu'il ſoit auteur de l'hiſtoire qui porte le nom d'Hegeſippe, & qui n'eſt proprement qu'un abregé de celle de Joſeph ſur la guerre des Juifs & ſur la ruine de Jeruſalem.]

v. S. Sebaſtien § 1 note 2.

v. S. Pierre note 49.

ARTICLE XCXV.

Des ouvrages de S. Ambroiſe qui ſont perdus.

[Comme on a attribué à ce Saint divers ouvrages qui ne luy appartiennent pas, auſſi il en a compoſé pluſieurs que nous n'avons plus.] Il écrivit ſur la fin de ſa vie une lettre excellente en forme de catechiſme, pour Frigitil Reine des Marcomans; [Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point] ce que Theodoret appelle l'Expoſition de la foy, [a] & Leonce de Byzance l'Explication du ſens du divin ſymbole. [Car, comme nous avons remarqué, ce que ces auteurs en citent, ne ſe trouve point dans le traité que nous avons ſur le ſymbole.] Theodoret en raporte un paſſage aſſez long, qui eſt une expoſition de la foy ſur le myſtere de l'Incarnation, mais ſi claire, ſi formelle, & ſi preciſe contre Neſtorius & Eutyche, que ſi on n'en ſavoit pas l'auteur, on croiroit qu'elle eſt faite aprés le Concile de Calcedoine. Ce qu'en cite Leonce eſt la fin du paſſage de Theodoret.

Amb. vit. p. 88. h.

Thdrt. dial. 2. t. 4. p. 93. c.

a Leont. in N. & Eut. l. 1. c. 2. p. 377. d.

Thdrt. p. 93-95.

Nous n'avons point le traité que fit le Saint pour l'inſtruction de Panſophe encore enfant, qu'il avoit reſſuſcité [en l'an 393.]

Amb. vit. p. 85. f.

Saint Auguſtin écrivant à S. Paulin, luy témoigne ſouhaiter beaucoup les livres que le tres heureux Pape Ambroiſe avoit écrits avec beaucoup d'exactitude & d'étendue contre quelques perſonnes egalement ignorantes & ſuperbes, qui pretendoient que J. C. avoit appris beaucoup de choſes des ouvrages de Platon, voulant qu'il euſt pris de ce philoſophe les ſentimens & les regles qu'ils ne pouvoient s'empeſcher d'admirer & de louer [dans ſon Evangile.] Ce livre eſtoit intitulé Des ſacremens ou de la philoſophie. S. Auguſtin cite aſſez ſouvent cet ouvrage, & l'appelle quelquefois le livre du ſacrement de la regeneration ou de la philoſophie; quelquefois le livre de la philoſophie contre Platon, quelquefois le livre du ſacrement de la regeneration.

Aug. ep. 34. p. 50. 1. a.

doct. chr. l. 2. c. 26. p. 17. 1. a.

retr. l. 2. c. 4. in Jul. l. 2. c. 5 p. 380 1. b. & c. 6. p. 380 2. a. c. 7. p. 381. 1. d. & 2. a. c. 8. p. 382. 2. b.

ration. Il cite encore ce livre dans le traité de la doctrine Chrétienne;[a] mais il reconnoiſt dans ſes retractations, qu'il s'eſtoit trompé en cet endroit, & qu'il ne s'eſtoit pas bien ſouvenu du ſens de Saint Ambroiſe.

doct.chr.l.2.c. 28.p.17.1.a.b. a retr.l.2.c.4.p.

Il cite encore plus ſouvent le commentaire du meſme Saint ſur Iſaïe, & en raporte un grand nombre de paſſages contre l'hereſie des Pelagiens.[b] Saint Ambroiſe le cite luy meſme ſur S. Luc. Ainſi il faut qu'il l'ait fait des devant l'an 386.[c] Nous n'avons point non plus le livre qu'il avoit fait à la louange du Prophete Elie,[d] ni l'explication du pſeaume 15 où il parloit de la mort de Gratien; [ni les écrits qu'il ſemble avoir faits contre les Priſcillianiſtes,] ni celui où il promet dans ſon livre ſur le S. Eſprit de traiter à fond l'hiſtoire de Sanſon.[f] Car pour l'epiſtre de Vigile, il y raporte ſeulement cette hiſtoire ſans en expliquer aucun point, [outre qu'il ne promettoit pas dans un écrit public ce qu'il vouloit faire dans une lettre particuliere; à laquelle meſme il ne pouvoit pas encore ſonger, puiſqu'Abondance predeceſſeur de S. Vigile vivoit encore.

nupt.l.1.c.35.p. 39.1.d|pec.or.1. 1.c.49.p.333.2.b| l.2.c.42.p.342.2. b|in Jul.l.2.c.8. p.382.1.b|ad Bon.l.4.c.11.p. 479.2 b.c|2.2.c. b Amb. in Luc. 2.p.30.d. c de Eli.c.3.p. 527.d. d Mabi.muſ.p. 96. e Amb. de Spi.l. 2.p.235. f ep.24.p.232. &c.

Nous n'avons rien de conſiderable ſur les Proverbes, quoique S. Ambroiſe ſemble les avoir expliquez pour inſtruire les catecumenes de la morale Chrétienne, & les preparer au batteſme. [Je ne voy pas non plus qu'il parle nullepart du mariage de la Vierge avec S. Joſeph, quoiqu'il témoigne [aprés l'an 391,] en avoir traité amplement.[g] Nous n'avons point la lettre qu'il dit avoir écrite à Irenée contre Apollinaire, [ſi elle eſt differente de la 8e à Sabin, ce que nous ne croyons pas; & je ne trouve point] la lettre à Albin dont S. Euloge d'Alexandrie cite un endroit.[h] Leonce de Byzance cite un paſſage du livre contre Apollinaire, [que je n'ay pas encore trouvé dans le livre ſur l'Incarnation.]

init.c.1.p.343.g. Amb.inſ.virg.c. 6.t.4.p.422.b. g de Jer.17.t.2.p. 1122.a. Phot.c.230.p. 845.a. h Leont.inN. & Eut.l.2.p.1000. e.

Caſſiodore remarque qu'il avoit de S. Ambroiſe un ſermon ſur le jugement des deux femmes publiques rendu par Salomon, quelques homelies ſur le livre de la Sageſſe.[i] Il témoigne encore qu'on luy attribuoit un commentaire ſur les Propheres,[k] & des notes ſur toutes les epiſtres de Saint Paul; mais il n'avoit encore pu trouver ni l'un ni l'autre. [Nous n'avons point le ſermon ſur Noel cité par Caſſien.

Caſſ. inſ. c.2.p. 540.2. c.5.p. i c.3.p. k c.7.p.

Il y a bien de l'apparence qu'il avoit fait un traité de l'immortalité de l'ame vers la fin de l'an 386. Car nous ne voyons que luy à qui nous puiſſions raiſonnablement appliquer ce que Saint » Auguſtin dit dans un livre qu'il fit en ce temps là. Nous ſavons,

Aug. ſol.l.2.c. 14.p.230.1.a.

dit-il, qu'on écrit ſur cette matiere en vers & en proſe. Ces ou- «
vrages ſont d'auteurs d'une ſi grande reputation, qu'ils ne nous «
peuvent pas echaper. Leur capacité nous eſt tellement connue, «
que nous ne pouvons pas deſeſperer de trouver dans leurs écrits «
ce que nous cherchons. Et comment ne le trouverions nous pas? «
Nous avons ici devant nos yeux ce grand homme en qui nous «
voyons revivre cette parfaite eloquence que nous regretions «
avec douleur comme entierement éteinte. Aprés nous avoir «
donné des regles de vie dans ſes écrits, nous laiſſeroit-il ignorer «
la nature de la vie? Non je ne le ſaurois croire. Auſſi ay-je en luy «
une grande confiance. Mon unique peine eſt de ne luy pouvoir «
decouvrir comme je le ſouhaiterois & mon inclination pour luy «
& mon ardeur pour la ſageſſe. S'il en avoit connoiſſance, aſſuré- «
ment il auroit pitié de la ſoif que je ſouffre, & il ne tarderoit «
pas un moment à la deſalterer. Il demeure tranquille, parce- «
qu'il eſt pleinement convaincu de l'immortalité de l'ame, & «
qu'il en a approfondi toutes les difficultez. Mais il ne ſçait peut- «
eſtre pas qu'il y en a qui n'ont que trop eprouvé les miſeres de «
cette ignorance, & à qui on ne peut ſans cruauté refuſer les lu- «
mieres qu'ils demandent. «

Mabi. muſ. p. 100. 101. 'Divers auteurs attribuent à S. Ambroiſe l'inſtitution de l'office tel qu'il s'eſt pratiqué depuis luy dans l'Egliſe de Milan, & que l'on appelle effectivement l'Ordre ou le Rit Ambroſien; & on croit que c'eſt ſur cela que les Papes qui ont taſché d'abolir toutes les autres liturgies dans l'Occident pour y établir la Romaine, ont laiſſé ſubſiſter celle-ci par le reſpect qu'ils avoient pour un ſi grand Saint. D'autres pretendent que cette liturgie n'a pris le nom de S. Ambroiſe que parceque c'eſt celle de ſon Egliſe, & parcequ'il s'en eſt ſervi luy meſme. [On pourroit dire qu'il s'eſt ſervi de ce qu'il a trouvé établi dans ſon Egliſe, & qu'il p. 104. 106. y a changé ou ajouté ce qu'il a trouvé à propos.] Ce qui eſt certain, c'eſt que le Rit Ambroſien d'aujourd'hui eſt ſemblable en quelque choſe, & different en d'autres de ce qu'on trouve s'eſtre p. 106. 107. pratiqué à Milan du temps de Saint Ambroiſe. 'On croit que ce Rit changea beaucoup à la fin du VIII. ſiecle du temps de Charlemagne & du Pape Adrien I, qui travaillerent meſme à l'abolir p. 100. entierement, & l'on n'en trouve point de manuſcrits qui paſſe p. 107. 800 ans. 'Mais l'on voit par ces manuſcrits que depuis ce temps là il eſt demeuré aſſez uniforme, hors diverſes feſtes qu'on y a p. 108. ajoutées, & quelques autres changemens moins importans.

SAINT LIBOIRE,
EVESQUE DU MANS.

SURIUS nous a donné la vie de Saint Liboire faite vers l'an 850, par quelque Eccleſiaſtique de Paderborn, qui a ſuivi le peu de memoires que l'on avoit alors de ce Saint dans le Mans, [& qui ſe reduiſent] à ce qu'on en lit dans l'hiſtoire des Eveſques du Mans faite dans ce temps là meſme ſous Aldric, ſans y rien ajouter, autant que nous en pouvons juger, pour ce qui eſt des faits. [Cette vie ne peut donc pas paſſer pour authentique: mais du reſte on peut dire qu'elle eſt bonne pour le temps où elle a eſté faite.] Sur. 23. jul. p. 278. Anal. t. 3. p. 66.

'Elle fait ſucceder ce Saint à S. Pavace; [ce qui eſt conforme à tous ceux qui ont écrit des Eveſques du Mans: & on croit que S. Pavace a ſuccedé à S. Turibe ſecond Eveſque de cette Egliſe, v. S. Denys de Paris § 19. "qui peut eſtre mort vers l'an 305. Ainſi S. Pavace aura gouverné juſqu'en 348, s'il luy a ſuccedé ſans interruption,]' & s'il a eſté 43 ans Eveſque, comme on le lit dans quelques monumens de ſon Egliſe. On pretend qu'il eſt mort le 24 de juillet, 'auquel quelques modernes marquent ſa feſte: D'autres la mettent le 23. 'Le P. du Boſc qui l'appelle S. Panace nous en a donné une vie dans ſa bibliotheque de Fleuri. 'Cette vie eſt faite par une perſonne du Mans, [qui cite ſouvent les archives de cette Egliſe. C'eſt une piece malfaite, & aſſurément nouvelle: ce ne ſont guere que des miracles.] 'Elle met S. Pavace du temps de S. Clement; [& neanmoins ce qu'elle en raporte ne convient qu'à la paix de l'Egliſe. Cette vie n'eſt pas meſme achevée. Nous ne pouvons pas non plus nous arreſter beaucoup à ce que nous en liſons Ib. note 26. "dans l'hiſtoire des Eveſques du Mans, faite ſous Aldric. 'Elle dit en general que le Saint a fait beaucoup de miracles avant & *ſchedulis.* aprés ſa mort, recueillis dans les "memoires qu'on avoit des miracles des Eveſques de la meſme ville. 'La vie de S. Liboire parle de luy avec eloge. [a] On pretend qu'il fut enterré avec Saint Notez. Turibe dans l'egliſe des Apoſtres, d'où il fut tranſporté ["en 838,] 'dans l'egliſe cathedrale, [b] & de là dans le monaſtere de S. Sauveur

Anal. t. 3. p. 66. Sur. p. 280. § 4. Anal. t. 3. p. 46. 66. Ferr. p. 301. Boſc, t. 2. p. 250. p. 253. p. 250. Anal. t. 3. p. 66. Sur. 23. jul. p. 280. § 4. [a] Anal. t. 3. p. 66. Bal. miſ. t. 3. p. 12. 13. [b] p. 111.

à Chaſteau-Renard dans le dioceſe de Sens, le 4e de juillet 840.

Sur.23.jul.p.280. § 4. 'Aprés donc que S. Pavace fut mort, S. Liboire Gaulois de naiſſance, & elevé dans le Clergé de cette Egliſe, fut mis en ſa place avec une joie commune de tout le peuple, ſelon ſa vie.

§ 5. 6. 'Elle fait enſuite une longue deduction de ſes vertus epiſcopales.

Anal.t.3 p.66. 'On dit qu'il travailla beaucoup à plaire à Dieu & au peuple.

Sur.§ 7. 'On loue particulierement ſon amour pour la pauvreté, qui luy faiſoit retrancher toutes ſortes de depenſes pour pouvoir donner aux pauvres, & ſon zele pour augmenter le culte de Dieu.

§ 8. Sa vie nomme 17 egliſes qu'on pretend qu'il fit baſtir dans ſon dioceſe, 'avec un grand nombre d'Eccleſiaſtiques qu'il ordonna. Mais le nombre de plus de 200 Preſtres, de 176 Diacres, & le reſte à proportion, [nous paroiſt trop exceſſif pour un temps où il y avoit bien moins d'Eccleſiaſtiques qu'aujourd'hui, mais

Anal.t.3.p.66.67. beaucoup plus de Saints.] 'On trouve la meſme choſe dans l'hiſtoire des Eveſques du Mans, avec les redevances dont chacune de ces Egliſes eſtoit chargée pour la cathedrale; ce qui ne paroiſt pas convenir à la diſcipline dont l'Egliſe uſoit au temps

p.46.67. où l'on met S. Liboire.] 'Cette hiſtoire luy donne 49 ans d'epiſcopat, 'Sur.p.181.§ 9. & ſa vie dit qu'il entra dans la 50e. [Ainſi il ſera mort en

§ 10. l'an 397, un peu avant Saint Martin,] 'qu'on pretend avoir eu

§ 11. revelation de ſa maladie, 'l'avoir aſſiſté à la mort, l'avoir enterré dans l'egliſe des Apoſtres, & avoir ordonné pour luy ſucceder S. "Victure [ou plutoſt S. Victor] ordonné Soudiacre par Saint Liboire. [*La mort de Saint Liboire eſt miſe tantoſt au 9 de juin, auquel on aſſure que ſon Egliſe l'honore, tantoſt le 23 de juillet.]

V. S. Perpetue note 3. *Note 2.

§ 2. 11 Anal.t.3.p. 67. 'On ajoute qu'il avoit fait pluſieurs miracles pendant ſa vie, & qu'il en fit encore beaucoup davantage aprés ſa mort; mais on n'avoit point de memoires des uns ni des autres.

Sur.23.jul.p.282. 'L'auteur de ſa vie y ajoute un ſecond livre qui contient la

p.283.§ 8. tranſlation de ſon corps à Paderborn 'en l'an 836, qui eſtoit le 23e de Louis le Debonnaire, ſous Aldric Eveſque du Mans. Il l'avoit appriſe du Preſtre Ido qui avoit apporté ce ſaint corps. [Ainſi c'eſt une hiſtoire originale, & elle eſt fort belle.]

§ 8. 10. 'Le corps du Saint fut tiré de ſon tombeau dans l'egliſe des

§ 12. Apoſtres le dimanche 29 d'avril, '& arriva à Paderborn le 28 de

Ferr.p 299.t. may jour de la Pentecoſte. 'On remarque que Saint Liboire eſt encore aujourd'hui le patron de la ville de Paderborn. [L'hiſtorien de cette tranſlation parle comme ſi on euſt tranſporté tout

Anal.t.3.p.60. 62 Bal.mif.t.3.p. 33.108. le corps du Saint. 'Neanmoins on trouve que le 21 de juin ou le 25 de juillet de l'année 838, "l'Eveſque Aldric transfera une par- V. la note 1.

tie des reliques du corps de S. Liboire, de la meſme egliſe des Apoſtres en ſa cathedrale, & en 840, il en mit ſolennellement un bras dans l'egliſe de Saint Sauveur. Bal. miſc. 1. p. 111.

SAINT MARTIN, EVESQUE DE TOURS, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Commencement de la vie de Saint Martin juſqu'à ſa retraite.

SI l n'y a rien de plus naturel à un François que d'avoir un reſpect tout particulier pour un Saint que nous avons toujours conſideré avec raiſon comme l'ornement & le protecteur de noſtre nation, il ſemble que nous ne puiſſions auſſi rien faire de plus legitime que d'entreprendre en repreſentant quelles ont eſté ſes actions, de contribuer ce que nous pouvons à faire paſſer à la poſterité la veneration que nous avons receue de nos peres pour ſa memoire. Ce deſſein paroiſt auſſi facile que favorable, puiſqu'il n'y a qu'à ſuivre les pas d'un excellent hiſtorien, & à mettre fidelement en françois ce qu'il a parfaitement bien écrit en latin.

Il eſt encore certain que l'on peut meriter les benedictions de Dieu en faiſant honorer ſur la terre celui que ſes merites rendent ſi glorieux dans le Ciel; que l'on peut juſtement eſperer, ſelon les termes de S. Paulin, d'eſtre revétu de la laine de l'agneau & de la robe de l'immortalité au jour que Dieu recompenſera chacun ſelon ſes œuvres, ſi l'on a eu ſoin de revétir en quelque ſorte JESUS CHRIST dans ſes membres, en ornant les actions de ce grand Saint par des paroles qui leur donnent quelque agrément; & que ceux qui n'ont pas vécu d'une maniere qui puiſſe ſervir d'exemple aux autres, couvrent [en quelque ſorte] leurs defauts à Dieu meſme, en propoſant aux Fideles un modele ſi digne de leur imitation. Mais il faut re- Paul. ep. 5. p. 90. S. Sever. Sulp. v. Mart. c. 1. pr. p. 82. Paul. ep. 5. p. 90.

connoiſtre en meſme temps que Saint Martin veut avoir pour hiſtoriens des perſonnes dignes de ſa foy & de ſes merites; & que Dieu n'accorde la grace de repreſenter les vertus d'un homme ſi pur, qu'à ceux qui en purifiant leur cœur ont rendu leur bouche digne de publier ſes louanges ſaintes.

Nous n'avons pas la hardieſſe de former un deſſein qui ne veut eſtre executé que par des Saints; mais nous nous contenterons de ramaſſer une partie des eloges que ce grand Saint a receus, de marquer en abregé ſes actions & ſes miracles, d'en éclaircir l'ordre & la ſuite par quelques remarques chronologiques, & de joindre à Saint Sulpice Severe qui eſt le principal hiſtorien de ſes actions, ce que les autres auteurs nous en ont pu apprendre.]

Sulp.v.Mart.c. 1.p.183. 'La ville de Sabarie dans la Pannonie, dont il eſtoit originaire, ["eſt ce ſemble celle qu'on appelle aujourd'hui Sarwar, ou bien Gr.T.h.Fr.l.1.c. celle de Zom-bathel, toutes deux dans la Hongrie.]'Il y naquit 36.p.27. dans la onzieme année du regne de Conſtantin, [c'eſt à dire en 316 ou 317,] comme S. Gregoire de Tours le dit expreſſément,

V.S.Quirin de Siſcie, note 1.

Sulp.dial.1.c.7. p.292. 'Et S. Sulpice le confirme, en diſant qu'il avoit 70 ans, lorſque l'Imperatrice voulut luy donner à diſner [en 384 ou 385, comvit.Mart.c.1.p. me nous verrons dans la ſuite.]'Son pere qui de "ſimple ſoldat 183. eſtoit parvenu à la charge de Tribun, eſtoit payen avec toute ſa famille.

Note 1.

p.183. 'Le Saint quoique né dans la Pannonie, fut elevé à Pavie dans c.26.p.217. le Milanés. 'Il n'étudia point, [& n'en eut guere le loiſir:] ce qui ne l'empeſcha pas de parler fort bien, & avec autant de pureté & de marques d'erudition que de lumiere & de beauté d'eſprit;

dial.1.c.20.p.278. 'quoiqu'il mepriſaſt les vains ornemens de l'eloquence. [a]Il ſe fit a v.Mart.c.1.p. catecumene des l'age de dix ans, "& voulut ſe retirer à douze &c. 183. "dans le deſert, [c'eſt à dire avec quelques uns de ceux qui en l'an 328. vivoient à la campagne dans la retraite, & que l'on appelloit Aſcetes: Car l'Egliſe a toujours eu de ces ſolitaires, dont les demeures ſont ſouvent qualifiées] monaſteres; quoiqu'elle n'ait pas toujours eu des congregations de moines.]

p.183.184. 'Quelque amour qu'il euſt pour la retraite, il fut contraint "à 15 Note 2. ans de s'engager dans la milice, où il demeura environ cinq ans,

c.2.p.186. pres de trois ans juſqu'à ſon batteſme, 'qu'il receut agé de 18 ans

p.186. [en 334,]'& deux ans encore depuis: [c'eſt à dire qu'il s'eſt retiré

c.1.p.184. agé de 20 ans en 336, à la fin du regne de Conſtantin.]'On peut voir dans ſon hiſtorien avec quelle vertu il vécut eſtant dans les

c.2.p.185.186. troupes. 'Car l'action celebre qu'il fit eſtant encore catecumene,

lorſqu'il donna à un pauvre la moitié de ſa caſaque à la porte d'Amiens,[ne fut pas la ſeule occaſion où il fit paroiſtre alors ſa vertu. Elle nous apprend que S. Martin eſtoit enrolé dans les armées des Gaules:] Les Fideles baſtirent depuis un oratoire au lieu où il avoit revétu J.C, & on y établit de ſaintes Religieuſes, qui honoroient la pauvreté de Saint Martin par la leur propre. Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 17. p. 586.

'Aprés ſon batteſme, il n'attendit deux ans à quitter les troupes, que pour attirer avec luy ſon Tribun qui vouloit auſſi ſe retirer. Sulp. v. Mart. c. 2 p. 186.

'Il demanda ſon congé la veille d'une liberalité, que le prince ["qui pouvoit eſtre le jeune Conſtantin,] devoit faire aux ſoldats, "& acquit en meſme temps une victoire aux Romains ſur des barbares que Dieu leur ſoumit en ſa conſideration, ſans qu'ils euſſent la peine de les combatre. c. 3. p. 186. 187.

Notes &c.

ARTICLE II.

S. Martin ſouffre pour la foy; établit le premier monaſtere de France auprés de Poitiers: Reſſuſcite deux morts.

'SULPICE Severe dit que S. Martin ayant quitté les armes, ſe retira auprés de S. Hilaire. [Mais comme S. Hilaire paroiſt n'avoir eſté Eveſque que peu d'années avant qu'il fut banni en 356, il faut ou que S. Martin ſe ſoit retiré avec luy lorſqu'il eſtoit encore laïque, (car S. Hilaire avoit deſlors beaucoup de vertu & de reputation,) ou plutoſt qu'avant que de l'aller trouver il ait paſſé quelques années dans la retraite ou dans quelque autre exercice que S. Sulpice n'ait pas remarqué: & il eſt ordinaire à toutes ſortes d'hiſtoriens de marquer des choſes aſſez ſeparées, comme ſi elles ſe fuſſent ſuivies immediatement.] Sulp. v. Mart. c. 4. p. 187. 188.

'Lors donc que Saint Hilaire eut connu le merite de celui que l'eſtime de ſa vertu luy avoit acquis pour diſciple, "il voulut l'attacher à ſon Egliſe en l'elevant au diaconat: mais tout ce qu'il put obtenir de ſon humilité, fut de luy faire accepter le rang d'Exorciſte. Il fut meſme obligé de conſentir peu aprés que S. Martin ſe ſeparaſt de luy pour aller par l'ordre de Dieu travailler [en Illyrie] à la converſion de ſa famille: mais ce ne fut qu'en l'obligeant par beaucoup de larmes à luy promettre de revenir. p. 188. &c.

'Il convertit en paſſant les Alpes un voleur "qui le vouloit depouiller, & fit fuir le demon qui vouloit l'intimider par ſes menaces, en luy répondant qu'il ne craignoit rien, parceque Dieu eſtoit ſon ſecours: Il n'eut pas la joie de gagner ſon pere à Dieu, p. 188. 189. &c.

mais ſa charité fut plus efficace à l'égard de ſa mere & de beaucoup d'autres.

[Ceux qui ſavent l'hiſtoire de l'Arianiſme, ne s'étonneront point]p.190 Soz.l.3.c. 14.p.522.a.b. que S. Martin ait acquis dans l'Illyrie le titre de Confeſſeur, en ſouffrant publiquement le fouet pour la divinité de J.C, & qu'il ſe ſoit trouvé ſeul à y défendre cet article capital de noſtre foy contre la perfidie des Prelats.[Urſace & Valens Eveſques de cette province s'eſtoient ſignalez pour l'Arianiſme des l'an 335; mais depuis que Conſtance s'en fut rendu le maiſtre en l'an 351, & que Germine eut eſté fait Eveſque de Sirmich metropole de tout le pays, on peut dire que l'Arianiſme y a regné comme dans ſon throne juſqu'à l'empire de Valentinien.]' Saint Paulin qualifie Saint Martin"un tres illuſtre Confeſſeur.'Ce qu'il ſouffrit d'Auxence de Milan, & la mort à laquelle il s'expoſa depuis pluſieurs fois,[a]non ſeulement luy ont confirmé ce titre, mais l'ont fait juger digne de la gloire & de la couronne des Martyrs.

Paul.ep.5.p.90. Sulp.c.4.p.190 Soz.l.3.c.14.p. 522.b. *manifeſtiſſimum.* a Sulp.ep.2.p. 218 229 Bern.de Mart.§ 16.p.152.

[b]Il ſe retira à Milan[vers la fin de 356,]aprés avoir appris le banniſſement de S. Hilaire, & y vécut quelque temps dans la ſolitude. Auxence qui l'en chaſſa,[avoit eſté établi ſur le ſiege de cette Egliſe à la place de Saint Denys en 355, & il y demeura juſqu'en 374, que la mort le contraignit de le ceder à Saint Ambroiſe.'La vie de S. Gaudence fait Eveſque de Novare en 397, porte que ce Saint demeura à Milan avec S.Martin,& luy ſervit d'écrivain: mais cette vie faite à la fin du VIII. ſiecle n'eſt pas d'une grande autorité.

b Sulp.v.Mart. c.4.p.190. Boll.22.Jan.p. 419.§ 6.

'L'iſle Gallinaire où S. Martin ſe retira aprés qu'Auxence l'eut chaſſé de Milan, eſt une petite iſle deſerte de la mer de Toſcane[auprés d'Albenga ſur la coſte de Genes. Il commença deſlors à verifier]'ce que S. Ambroiſe dit depuis, des iſles où les ſolitaires ſe retiroient.[c]Mais comme il avoit promis à S.Hilaire de retourner avec luy,[d]des qu'il ſceut que Conſtance l'avoit renvoyé en ſon Egliſe, ce qui ſe fit en 360,]il alla audevant de luy juſqu'à Rome.'Il y apprit que SaintHilaire eſtoit déja paſſé, & le ſuivit à Poitiers.

Soz.l.3.c.14.p. 522.b. Amb.hex.l.5.t.2. p.51.g.h. c Sulp.v.Mart.c. 4.p.188. d p.190. c.5.p.190.191.

'Comme la ſolitude faiſoit des l'enfance toutes ſes delices,[e]il établit un monaſtere auprés de Poitiers,[f]environ"à deux lieues de la ville.§Il ſubſiſtoit encore du temps de S.Gregoire de Tours, qui[1] en parle.[Je n'en trouve rien dans le Gallia Chriſtiana, 1.

c.1.p.183. e c.5 p.190.191. f Gr.T.v.Mart. l.4 c.30.p.815. g p.814. 40 ſtades.

1 S.Gregoire de Tours le nomme *monaſterium Locociagenſe.* M' Bulteau l'appelle Ligugé dans ſon hiſtoire de S. Benoiſt, *p.37.66.*

ni

ni meſme dans le Pere le Cointe.]'Saint Martin y ramaſſa une p 814.[Sulp. v. Mart. c. 5. p. 191.
Note 4. compagnie de freres[& de moines, & forma ainſi"le premier monaſtere que nous ſachions avoir eſté établi en France. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon]'qu'on a dit que l'ordre monaſtique Sulp. ep. 3. p. 237.
faiſoit particulierement la gloire de S. Martin, cette tige ſainte ayant produit à ſon exemple d'excellens fruits pour le ſervice du Seigneur.[Il faudroit dire meſme que ce monaſtere eſt le premier de l'Occident, s'il eſtoit vray, comme le dit Sozomene,]
'que juſques au temps de Conſtance & de S. Martin, cette partie Soz. l. 3. c. 14. p. 521. 522.
du monde n'avoit point encore de congregations de moines. 'Neanmoins Saint Euſebe de Verceil eſt loué d'avoir vécu[des Amb. ep 25. p.
V. ſon titre 52. devant l'an 355,]dans un monaſtere,"& d'avoir joint les regles 246. d. 247. i.
des moines avec les fonctions eccleſiaſtiques.

&c. 'Ce fut dans le monaſtere de Poitiers que S. Martin"reſſuſcita Sulp. v. Mart. c. 5. p. 191. 192.
premierement un mort, qui eſtoit un catecumene receu depuis peu de jours parmi ſes Religieux.'Ce fut le premier miracle que p. 192.
l'on ſceuſt de luy.'L'on honora longtemps depuis l'endroit où Gr. T. v. Mart. l. 4. c. 30. p. 814.
il avoit fait un prodige ſi extraordinaire, & où Dieu en fit depuis pluſieurs autres par ſon interceſſion.'S. Gregoire de Tours p. 813. 814.
eſtant à Poitiers, vint exprés en ce monaſtere pour y adorer Dieu, & ſe proſterner devant les barreaux dont on avoit enfermé ce lieu.'Sozomene remarque qu'entre le grand nombre de Soz. l. 3 c. 14. p. 522. b. c.
miracles que S. Martin avoit faits, qui n'eſtoient pas inferieurs à ceux des Apoſtres, on tenoit meſme qu'il avoit reſſuſcité un mort.'Il en reſſuſcita non ſeulement un, mais trois, comme Saint Sulp. v. Mart. c. 6. p. 192. 193.
Sulpice le raconte plus au long, deux avant ſon epiſcopat,[a] & un a dial. 2. c. 5. p. 287.
depuis qu'il fut Eveſque.

[On ne remarque point d'autres miracles qu'il ait faits eſtant encore moine; mais il eſt aiſé de juger que celui qui reſſuſciroit des morts, faiſoit ſans doute bien d'autres prodiges.]'Auſſi l'on p. 186.
dit en general qu'il avoit fait durant ce temps là beaucoup de choſes qu'il n'avoit pu cacher au monde; & que l'on tenoit qu'il y en avoit une infinité d'autres, qu'il avoit toujours tenu ſecrettes pour eviter la vanité,'& ne faire connoiſtre ſa vertu à qui que vit. Mart. pr. p. 182.
ce fuſt, ſi cela euſt eſté poſſible.[b] Cette croyance eſtoit ſans doute b dial. 2. c. 5. p. 286.
bien fondée, puiſqu'au milieu des miracles qu'on luy voyoit faire eſtant Eveſque, il diſoit pluſieurs fois à S. Sulpice, qu'il ne ſe ſentoit pas avoir une grace auſſi puiſſante pour ces ſortes de choſes, qu'il ſe ſouvenoit de l'avoir eue avant ſon epiſcopat.

ARTICLE III.

Saint Martin eſt fait Eveſque de Tours aprés S. Lidoire.

[L'EGLISE de Tours que le nom de S. Martin rend aujourd'hui ſi celebre,] a eu pour premier Eveſque 'S. Gatien qui y vint de Rome vers le temps de Dece, comme S. Gregoire l'un de ſes plus illuſtres ſucceſſeurs le dit ſouvent, [c'eſt à dire vers l'an 250,] mais un peu auparavant. 'Il y demeura 50 ans parmi les perſecutions continuelles des payens.

Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 590. V. S. Denys de Paris 5 2. p. 590.

'Aprés ſa mort, [qui doit eſtre arrivée vers l'an 300,] ſon ſiege vaqua durant 37 ans, 'les perſecutions des payens [qui y eſtoient les maiſtres, meſme ſous les Empereurs Chrétiens,] ayant empeſché durant tout ce temps là que la ville de Tours ne jouiſt de la benediction epiſcopale. Car les Fideles eſtoient alors contraints de ſe cacher pour celebrer l'office divin; & quand les payens reconnoiſſoient que quelqu'un avoit embraſſé la foy, ou ils le dechiroient à coups de fouet, ou meſme ils luy oſtoient la vie par l'épée.

p. 190. l. 1. c. 48. p. 37.

'Enfin neanmoins S. Lidoire [ou Litoire,] qui eſtoit de Tours meſme, en fut ordonné le ſecond Eveſque ["vers le commencement de l'an 338,] & gouverna cette Egliſe durant 33 ans, 'juſqu'à la 8e année de Valentinien I, [c'eſt à dire juſques en 371 ou 372.]

p. 37 l. 10. c. 31. p. 590. l. 10. c. 31. p. 591. NOTE 5.

'C'eſtoit un homme de grande pieté, & comme de ſon temps le nombre des Chrétiens ſe trouva fort augmenté, il fit baſtir le premier une egliſe dans la ville, "s'eſtant ſervi pour cela de la maiſon d'un Senateur. 'Cette egliſe porta depuis ſon nom, & il y fut enterré aprés ſa mort. 'S. Gregoire l'un de ſes ſucceſſeurs luy donne le titre de Saint, '& témoigne que la ville de Tours en celebroit la feſte en l'egliſe de ſon nom. Cette feſte eſt marquée le 13 de ſeptembre non ſeulement dans les additions d'Uſuard & d'Adon, 'mais encore dans les martyrologes attribuez à Saint Jerome, dans Raban, & dans divers autres. [Que s'il eſt mort en ce jour, il faut que ç'ait eſté en 371, & que ſon ſiege ait vaqué pres de dix mois. 'S. Martin tranſporta depuis dans l'egliſe de S. Lidoire le corps de S. Gatien, qu'il enterra auprés du tombeau de ce Saint. 'Ainſi il ſemble que cette egliſe ſoit celle [qui porte aujourd'hui le nom de S. Gatien, &] qui eſt la cathedrale de Tours.

ex domo.

p. 591. p. 591. p. 594. Florent. p. 826. 828. Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 591. Maan, p. 653.

'L'Egliſe de Tours eſtant donc vacante par la mort de Saint

Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 591.

Lidoire, Saint Martin en fut établi le troiſieme Eveſque par les ſuffrages de tout le peuple de Tours,[&c.] & meſme des villes voiſi-
NOTE 6. nes,'en la 8e annee de Valentinien & de Valens,['c'eſt à dire en 371 ou 372, & ce dernier eſt le plus probable.]ªIl fallut uſer d'artifice, tromper ſa charité, & employer meſme la violence pour l'arracher du repos de ſon monaſtere.'Il fut ſacré le mécredi 4 de juillet, ſelon S.Gregoire de Tours,[& les martyrologes de Bede, de S. Jerome, d'Uſuard, d'Adon, & de pluſieurs autres. Car l'Egliſe a fait une memoire ſolennelle de cette ordination, comme d'une faveur tres particuliere qu'elle avoit receue de Dieu.]'Il ſemble neanmoins que cette feſte avoit eſté negligée quelques années avant l'epiſcopat de Saint Perpetue. Mais depuis cela on n'a point manqué de la celebrer conjointement avec la tranſlation de ſon corps, & la dedicace de ſon egliſe que S. Perpetue fit en ce meſme jour, comme nous verrons dans la ſuite.'S. Gregoire de Tours parle des miracles qui ſe faiſoient à la Saint Martin d'été,'ou à celle qui ſe celebroit au cinquieme mois,[qui eſt celui de juillet.]

Sulp v.Mart.c. 7.p.191.

Gr.T.h.Fr.l.10. c.31.p.591. ª Sulp.v.Mart. c.7.p.193.

Gr.T.h Fr.l.2.c. 14.p.71[v.Mart. l.1.c.6.p.565.

v.Mart.l.1 c 6. p.566.

l.2.c.34.p.672. l.4.c.4.p 786.

'C'eſt une choſe étrange & digne de larmes,que pendant que tout le peuple demandoit unanimement S.Martin pour paſteur, divers Eveſques s'y ſoient oppoſez, à cauſe de ſon exterieur vil & humble, luy faiſant[&c.]un crime de ce qui faiſoit ſa gloire.'Et il eprouva encore en d'autres occaſions que les mauvais Eveſques luy eſtoient les plus oppoſez, parcequ'ils ne pouvoient aimer en luy ce qu'ils ne voyoient pas en eux,& ce qu'ils ne pouvoient pas imiter,[parcequ'ils ne le vouloient pas.] Ce ſont preſque les ſeuls ennemis qu'il ait jamais eus.'L'Eveſque Defenſeur qui s'oppoſa principalement à ſon election,ᵇeſt à ce qu'on croit, celui que l'Egliſe d'Angers reconnoiſt pour ſon premier Eveſque;[& on ne trouve aucun autre Eveſque de France qui porte ce nom.]

Sulp.v.Mart.c. 7.p.193.

c.26.p.2.Sidial. l.c.18.p.277.

vit.Mart.c.7.p. 194. ᵇ Gall.chr.t.2.p. 112[Laun.d. Mart.p.74.75.

ARTICLE IV.

Saint Martin fonde l'abbaye de Marmoutier; va à la Cour de Valentinien; fait quelques miracles.

APRES l'ordination de S.Martin,Saint Sulpice met la fondation du monaſtere que ce Saint établit de l'autre coſté de la Loire, c'eſt à dire de la celebre abbaye qui dure encore aujourd'hui ſous le nom de Marmoutier,'& qu'on croit la plus ancienne de toutes celles qui ſe voient aujourd'hui en France,

Sulp.v.Mart.c. 7.p.193.

Buſt.chr.p.20.

Gr.T.h.Fr.l.10. c.31.p.191. & meſme en Occident. Il y baſtit une egliſe en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul.

a Sulp.v.Mart.c. 7.p.194. a Il établit ce monaſtere, afin de continuer toujours les ſaints exercices de la vie religieuſe, dont il ne voulut rien diminuer, joignant l'humilité d'un moine avec l'autorité & la dignité de l'epiſcopat.

p.195. Il y avoit "aſſemblé 80 Religieux, &c.

p.196. dont pluſieurs furent enſuite faits Eveſques de diverſes villes.

dial.1.c.18.p. 325.326. Ils eſtoient nourris par l'Egliſe, ſans avoir rien qui appartinſt à la communauté, & le Saint ne ſouffroit pas meſme qu'on y receuſt des aumoſnes dans quelque neceſſité que fuſt la maiſon.

c.6.p.311 ep.3.p. 234. Il paroiſt qu'il faiſoit ſa demeure ordinaire dans ce monaſtere, & que c'eſtoit de là qu'il partoit pour venir à l'egliſe faire

dial.2.c.1.p.280. le ſervice. Quand il eſtoit arrivé, en attendant que le peuple fuſt aſſemblé, & qu'il fuſt temps de commencer l'office, il demeuroit ſeul dans une ſacriſtie tout debout, ne s'aſſeyant jamais ni dans

dial.3.c.20.p. 316. ce lieu ni dans l'egliſe. Dans ſon logement qui eſtoit environné

b p.125 dial.2.c. 1.p.280. d'une fort petite cour, b il s'aſſeyoit ſur une petite ſelle de bois.

c ep.3.p.234. d v.Mart.c.10.p. 199. c Lorſqu'il alloit à la campagne, c'eſtoit toujours en la compagnie d'un grand nombre de ſes ſaints diſciples, d c'eſt à dire de ſes moines; c mais en telle ſorte neanmoins qu'il marchoit toujours ſeul ſeparé des autres.

e dial.2.c.15.p. 303. f v.Mart.c.7.p. 195. f Outre ce que S. Sulpice dit de l'auſterité de S. Martin & de ſes diſciples, g S. Paulin écrit à S. Sulpice meſme, qu'il n'euſt pas deſiré comme il faiſoit la compagnie du tres heureux Martin, s'il n'euſt mepriſé la faim, & la delicateſſe des viandes du corps.

g Paul. ep.5.p. 92.

["Valentinien I. regnoit, comme nous avons dit, lorſque Saint Martin fut elevé à l'epiſcopat. Il eſtoit meſme alors dans les Gaules, & y demeura juſque vers le primtemps de l'an 373 qu'il paſſa en Italie. Il en revint l'an 374 au primtemps, & y fut encore environ un an. Son ſejour ordinaire eſtoit la ville de Treves. Ce prince aimoit l'ordre & la diſcipline en toutes choſes, & il avoit du zele pour la foy Catholique dans laquelle il avoit eſté batti-

v.ſon titre.

Sulp.dial.2.c.6. p.289. zé.] Mais il eſtoit dur & cruel, & l'Imperatrice [Juſtine ſa ſeconde femme] eſtoit Arienne. S. Martin ayant donc eſté obligé d'aller à la Cour pour quelque affaire au commencement de ſon epiſcopat, [c'eſt à dire au plus tard dans les premiers mois de l'an 373,] cette princeſſe indiſpoſa tellement ſon mari contre luy, qu'on luy refuſa meſme pluſieurs fois l'entrée du palais: mais ſes jeûnes & ſes prieres la luy ouvrirent enfin: Valentinien qui reconnut la majeſté de Dieu en ſa perſonne par des ſignes extraordinaires,

p.190. "luy accorda au delà de ce qu'il demandoit, "& &c. luy offrit beaucoup de preſens, que le Saint refuſa, parceque la

pauvreté luy eſtoit plus chere que toutes choſes.

[Il faut que le Saint fuſt bien celebre des l'an 377, puiſque] 'Auſpice qui avoit eſté Prefet du Pretoire, luy deputa[dans ce temps là]pour le prier de ſecourir un canton du dioceſe de Sens qui eſtoit tous les ans ruiné par la greſle. Le Saint pria, & durant 20 ans qu'il vécut depuis, jamais la greſle ne tomba en cet endroit; mais elle recommença des l'année meſme qu'il mourut. dial. 3. c. 7. p. 314. 315.

[Il ſemble que Saint Sulpice ait voulu ſuivre quelque ordre de temps dans l'hiſtoire qu'il a faite des actions & des miracles de S. Martin, quoiqu'il y mette auſſi un ordre de matiere. Quoy qu'il en ſoit, nous le ſuivrons dans ſon ordre pour faire l'abregé des choſes qu'il raporte, hors celles où nous trouverons quelque caractere plus fixe.]

'Il y avoit pres de Tours un autel dreſſé ſur le tombeau d'un homme qu'on honoroit comme un martyr, ſans qu'on en euſt cependant aucune connoiſſance particuliere. Le Saint[qui n'avoit pas moins de ſageſſe que de pieté, ne voulut ni s'oppoſer à cette devotion populaire, ni l'autoriſer juſqu'à ce qu'il en euſt ſceu l'origine.'Dieu luy decouvrit enfin"que ce pretendu martyr eſtoit un voleur executé pour ſes crimes: & alors il fit oſter l'autel, & delivra ſon peuple de cette ſuperſtition. v. Mart. c. 8. p. 196. &c. p. 197.

'Il arreſta une fois de 500 pas loin une troupe de payens par le ſigne de la Croix. c. 9. p. 197. 198.

ARTICLE V.

S. Martin détruit l'idolatrie dans les Gaules.

[SAINT Sulpice marque aprés cela divers miracles de Saint Martin qui regardent la deſtruction de l'idolatrie; & nous y joindrons ce que nous pourrons trouver autrepart ſur le meſme ſujet.]'Car quoique le Chriſtianiſme euſt eſté preſché dans les Gaules des les premiers temps de l'Egliſe; [quoiqu'il y euſt eſté établi & entretenu par le ſang de beaucoup de Martyrs, & par les predications de pluſieurs illuſtres Eveſques; quoiqu'il s'y fuſt ſans doute beaucoup augmenté depuis que les Empereurs furent devenus Chrétiens, y en ayant meſme preſque toujours eu quelqu'un dans les Gaules;]'neanmoins ſept illuſtres Eveſques du VI. ſiecle, nous aſſurent que peu de perſonnes y connoiſſoient encore la verité[en comparaiſon du grand nombre des idolatres,]juſqu'à ce que Dieu qui ne vouloit pas avoir moins[de ſer- Gr. T. h. Fr. l. 9. c. 39. p. 512. p. 512.

viteurs]dans cette province, qu'il s'en eſtoit acquis dans le reſte du monde par la predication des Apoſtres,choiſit S.Martin par un effet tout particulier de ſa miſericorde, & le tira du lieu de ſa naiſſance pour l'envoyer éclairer les Gaules. Ces Eveſques ajoutent que S.Martin quoique poſterieur aux Apoſtres,n'a pas laiſſé de poſſeder une grace apoſtolique. S'il leur a eſté inferieur pour l'ordre,la gloire dont il a eſté recompenſé a ſuppleé à ce defaut, & le rang le moins ſublime qu'il a tenu n'a pu faire tort à un homme ſi excellemment relevé par ſes merites. Voilà le témoignage que rendent à S. Martin les plus ſaints & les plus ſavants Prelats de leur ſiecle.

Lib.temp.p.10. 'Valentinien défendit les ſacrifices profanes dans les dernieres années de ſa vie,[qui eſtoient les premieres de l'epiſcopat de noſtre Saint;] mais du reſte il laiſſoit aux payens un aſſez libre exercice de leur religion. Leurs ſtatues, leurs autels, leurs temples ſubſiſtoient encore,'& on ſouffroit qu'ils promenaſſent ſolennellement leurs idoles par la campagne.[Ce fut donc Saint Martin qui comme un nouvel Apoſtre vint détruire le regne du demon,]'& remplir non ſeulement de Chrétiens, mais meſme de ſaints moines, des pays entiers où le nom de J.C. n'avoit preſque pas encore eſté connu.'S. Gregoire de Tours dit que ce nouvel aſtre commençant à briller en France,& à jetter de toutes parts les rayons de la parole divine, fit connoiſtre aux peuples par un grand nombre de miracles, que J.C. Fils de Dieu eſtoit le veritable Dieu, qu'il diſſipa l'incredulité des Gentils, qu'il détruiſit les temples, & fit baſtir des egliſes.

Sulp.v.Mart.c. 9.p.197. c.10.p.200. Gr.T.l.h.Fr.l.1.c. 39.p.28.

'C'eſtoit particulierement à la campagne que le demon regnoit alors, ſon culte eſtant preſque banni des villes par la preſence & la ſollicitude des Eveſques; d'où vient que l'on commençoit déja à donner aux idolatres le nom de *payens*, qui dans ſon origine ſignifie des payſans.[Auſſi il ſemble que S. Martin ſe ſoit principalement appliqué à détruire l'idolatrie à la campagne, où toutes les hiſtoires que S. Sulpice en raporte ſe ſont paſſées. C'eſt donc proprement de la campagne qu'il peut eſtre appellé le predicateur & l'Apoſtre; ce qui ne luy eſt pas peu glorieux; & rien ne convient mieux à cet amour de l'humilité & de la pauvreté qui paroiſt avoir eſté ſon caractere particulier.

Lib.temp.p.12. 3 1.47.48.

Pour trancher donc en un mot ce que S. Sulpice décrit avec plus d'étendue,]'le miracle qu'il fit en faiſant tomber d'un autre coſté un arbre qui eſtoit preſt à l'écraſer,[a]acquit à J.C. un grand nombre de payens qui le virent,& preſque tous les habitans des

Sulp.v Mart.c. 10.p.198.199. a p.200.

pays voiſins, où il n'y avoit auparavant que tres peu de Chrétiens, & qui furent auſſitoſt remplis d'egliſes & de monaſteres baſtis ſur la ruine des temples.

'Dans le meſme temps ayant mis le feu à un temple fort ancien, il l'empeſcha de paſſer à une maiſon qui le joignoit. c.11.p.200.

'Il eut beſoin de demander à Dieu l'aſſiſtance de ſes Anges pour demolir un autre temple en un village['']qu'on croit eſtre Loroux pres de Mantelan en Touraine:]mais auſſi le ſecours viſible qu'il en receut convertit preſque tous les payens qui s'eſtoient oppoſez à cette demolition.'Il obtint encore que Dieu détruiſiſt par des miracles viſibles le temple d'Amboiſe, & une colonne ſur laquelle il y avoit une idole. c.12.p.201. Not 7. dial.3 c.9.10.p. 316.317.

'Il ruinoit les temples juſques en Bourgogne, & dans le pays d'Autun, où il preſenta une fois la teſte à un payen qui l'euſt tué, ſi Dieu ne l'euſt renverſé par terre.'En une autre occaſion ſemblable, le fer dont on le vouloit percer echapa à l'homicide, & diſparut meſme. v.Mart.c.13.p. 201.202. c.14.p.202.

'Outre les temples qu'il détruiſit, il y en eut pluſieurs qu'il fit détruire par ceux meſmes qui eſtoient venus pour les défendre, aprés les avoir touchez par la force de ſes predications, & leur avoir fait connoiſtre la verité.'Il ſemble qu'il ſe fuſt fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. p.202. c.16.p.204.

'Ce fut pour convertir un grand bourg ſur le chemin de Chartres, dont tous les habitans eſtoient payens, qu'il reſſuſcita un enfant mort à la vue de tous ces payens qui eſtoient venus au-devant de luy: & aprés ce miracle, il leur impoſa les mains à tous en pleine campagne pour les faire catecumenes. dial.2.c.5.p.287. 288.

ARTICLE VI.

Saint Martin baſtit des egliſes, fait divers miracles.

'APRES que le Saint avoit détruit un temple, il faiſoit auſſitoſt baſtir en la place une egliſe ou un monaſtere.[a]C'eſt de cette ſorte qu'il baſtit des egliſes à Langeſt, à Sonne, à Amboiſe, à Chiſſeau ſur le Cher, à Tournon, & à Cande, tous lieux de ſon dioceſe.'Il a conſacré l'autel d'un lieu nommé Sirojabe.[b]Il paroiſt qu'il y avoit auſſi un monaſtere à Amboiſe. Le Preſtre Marcel reſidoit au meſme lieu: mais il n'oſa entreprendre d'y ruiner le temple des idoles, quoique le Saint l'en preſſaſt ſouvent. Sulp.v.Mart.c. 10.p.200. a Gr.T.h.Fr.l.10. c.31.p.592.Not. Gal.p.146.1. Gr.T.v.Mart l. 1.c.18.p.588. b Sulp.dial.3.c. 9.p.316.317.

'Sulpice paſſe de la deſtruction des temples à la gueriſon des Sulp.v.Mart.c. 14.p.202.

malades, pour laquelle il dit que le Saint avoit receu une grace
c.15.p.202 203. ſi puiſſante, que preſque aucun malade ne s'en retournoit ſans
c.19.p.206. obtenir auſſitoſt le recouvrement de ſa ſanté. Les moindres parties de ſes habits & de ſon cilice faiſoient ſouvent les meſmes
dial.3.c.3.p.309. 310. merveilles. Diverſes perſonnes luy envoyoient auſſi de l'huile, afin qu'il la beniſt, & qu'elle ſerviſt enſuite de remede pour les
c.4.p.310. malades: & on raporte quelques merveilles de cette huile. La ſeule prononciation de ſon nom opera pluſieurs miracles.

v.Mart.c 15.p. 202.203. [Mais pour revenir à ce qu'il fit luy meſme,] il guerit à Treves, [ſoit dans le voyage dont nous avons parlé, ſoit dans quelque autre poſterieur,] une fille paralytique; ce qu'il fit à la priere
c.16.17.p.204. 205. de beaucoup d'Eveſques qui eſtoient alors en cette ville. Il y guerit auſſi deux demoniaques, dont l'un eſtoit ſerviteur de Tetrade homme de qualité elevé à la dignité de Proconſul. Il eſtoit payen; mais il promit de ſe convertir pour obtenir la gueriſon
c.18.p.205. de ſon ſerviteur; & il l'executa auſſitoſt. Le Saint obligea dans la meſme ville pluſieurs demons d'avouer qu'ils avoient inventé pour l'effrayer & le chaſſer, le bruit qui couroit d'une irruption des barbares.

[Comme Paris eſt ſur le chemin de Treves à Tours, ce fut
c.19 p.205. peuteſtre en s'en retournant] qu'il guerit un lepreux en le baiſant à une porte de cette ville, en preſence d'un fort grand nombre de perſonnes qui l'accompagnoient. Le lepreux parfaitement gueri, alla le lendemain rendre graces à Dieu dans
Gr.T.h Fr.l.8. c.33.p.443. l'egliſe. On baſtit depuis une chapelle au lieu où ce miracle eſtoit arrivé, pour en conſerver la memoire: & dans un grand embraſement qui arriva au commencement du regne de Clotaire II, cette chappelle fut conſervée miraculeuſement, & meſme arreſta le feu.

Sulp.dial.3.c. 11.p.317. Le ſeul attouchement de l'habit du Saint guerit en un moment une femme travaillée d'un flux de ſang.

v.Mart.c.20.p. 206. L'application d'une ſimple lettre du Saint guerit la fille d'Arbore; ce qui obligea le pere à la conſacrer à la virginité, & il voulut que ce fuſt le Saint meſme qui la conſacraſt. Cet Arbore
Cod.Th.6 t.35.l. 9.p.14; t.3.l.16.p. eſtoit illuſtre par ſa pieté auſſibien que par ſa qualité. Car il fut elevé à la dignité de Prefet de Rome, ſelon deux loix qui luy
Sulp.n.p.396. ſont adreſſées en l'an 380. Il pouvoit eſtre neveu du poete Au- v.Gratien
dial.3.c.14.p.319. ſone. Il proteſtoit qu'il avoit vu une fois la main du Saint qui §12. paroiſſoit toute eclatante de lumiere, & comme couverte de perles dans la celebration du Sacrifice.

v.Mart c.21.p. 206,207. Aprés la gueriſon de la fille d'Arbore, Sulpice met celle de l'œil

l'œil de S. Paulin, qui n'avoit pas encore donné au monde ce grand exemple de vertu qui le rendit depuis ſi admirable. 'Et S. Martin [qui eſtoit un juge ſi éclairé de la vertu,] fut un de ceux qui en témoigna le plus d'eſtime; [comme S. Paulin de ſon coſté a eu un reſpect tout particulier pour S. Martin.] 'Il avoit vu chez ce Saint à Vienne le ſaint Confeſſeur Victrice Eveſque de Rouen. [Nous ne voyons pas en quelle occaſion ce put eſtre: Car pour l'an 392, auquel divers Eveſques ſe trouverent à Vienne avec Valentinien II, il paroiſt que S. Paulin eſtoit alors en Eſpagne, & S. Martin ne ſe trouva plus aux aſſemblées des Eveſques depuis l'an 386.]

c.26.p.227.

Paul.ep.28.p. 253.

'S. Sulpice marque enſuite la gueriſon du Saint meſme, qui s'eſtant preſque tué en tombant du haut d'un degré, ſe trouva parfaitement gueri des le lendemain. 'Voilà ce qu'il met avant le regne de Maxime, [auquel nous ſommes obligez de nous arreſter davantage.]

Sulp.v.Mart.c. 22.p.207.

c.23.p.207.

ARTICLE VII.

S. Martin va à Treves: Il mange enfin à la table de l'Empereur Maxime.

V. Gratien § 17. &c.

['L'An 383, Maxime ſe revolta contre Gratien dans l'Angleterre. Il paſſa auſſitoſt en France où il vainquit Gratien: & ce prince ayant eſté tué à Lion le 25 d'aouſt de la meſme année, il demeura maiſtre abſolu des Gaules, de l'Angleterre, & de l'Eſpagne. Il établit le ſiege de ſon Empire à Treves,] 'où beaucoup d'Eveſques le vinrent auſſitoſt trouver de divers endroits, 'pour obtenir de luy la grace des criminels, la liberté des priſonniers, le ſoulagement des perſonnes accablées, quelque conſolation pour les affligez, le retour & le pardon des exilez, les biens & la vie de ceux qui avoient eu le malheur d'eſtre proſcrits. Mais à force de ſolliciter, ces Prelats commencerent à degenerer de leur ſainte fermeté, & à s'avilir par des flateries, des baſſeſſes, & des déferences plus dignes de l'aſſerviſſement de ces courtiſans ambitieux que de l'ancienne gravité des Eveſques. 'Tout le monde remarqua cette laſche complaiſance des Prelats, & cet aviliſſement indigne de la dignité ſacerdotale. 'Il n'y eut que Saint Martin qui ſoutint l'honneur & l'autorité de ſon miniſtere apoſtolique, par une generoſité convenable à ſon caractere, & qui en s'humiliant & ſe rabaiſſant aux yeux de

Sulp.v.Mart.c. 23.p.207.

Paul.v.Mart.l. 3.p.861.a,c.d.

Sulp.v.Mart.c. 23.p.207.

Paul.v.Mart.l. 3.p.861.d.

J.C, s'eleva toujours audeſſus du faſte & de la vaine grandeur du ſiecle. [a]Il eſtoit venu pour demander la grace de quelques perſonnes, [a]pour faire delivrer des priſonniers, rappeller des bannis, & rendre des biens confiſquez. [b]Mais il ſollicitoit ces graces d'une maniere ſi noble, [c]qu'il parut plutoſt commander que ſupplier.

[Ce ſaint orgueil le fit eſtimer de ceux meſmes qu'il paroiſſoit mepriſer:] [d]& l'Empereur Maxime le pria pluſieurs fois de venir manger à ſa table. [e]Son humilité luy faiſoit haïr & eviter de recevoir des grands ces témoignages d'honneur. [f]Mais outre cette raiſon, il diſoit librement qu'il ne pouvoit s'aſſeoir à la table d'un homme qui avoit tué ſon prince, [g]de peur de participer à ſon crime par cette eſpece d'approbation. [Il le faiſoit ſans doute à l'imitation de S. Ambroiſe, qui eſtant venu trouver Maxime ſur la fin de l'an 383, avoit refuſé pour ce meſme ſujet de communiquer avec luy.] Neanmoins comme Maxime taſchoit de ſe juſtifier de ſa revolte & de la mort de Gratien, S. Martin vaincu ou par ſes raiſons ou par ſes prieres, conſentit à aller manger chez luy. V. S. Ambroiſe § 34.

[a] Sulp. v. Mart. c. 23. p. 207.
[a] dial. 2. c. 7. p. 192.
[b] v. Mart. c. 23. p. 207.
[c] p. 207 | Paul. v. Mart. l. 3. p. 861. 2. c.
[d] Sulp. v. Mart. c. 23. p. 208.
[e] dial. 1. c. 17. p. 176.
[f] Paul. v. Mart. l. 3. p. 861 2. c | Sulp. v. Mart. c. 23. p. 208.
[g] Paul. v. Mart. l. 3. p. 861. 2. c.

[a]Maxime en fut ſi rejoui qu'il convia à ce feſtin les plus illuſtres de ſa Cour, comme à une ſolennité extraordinaire. [b]Il y avoit entre autres ſon frere [Marcellin que [c]Valentinien luy avoit renvoyé,] ſon oncle paternel, & Evode Prefet du Pretoire [d]& [depuis] Conſul. [e]On donna un ſiege à S. Martin auprés de Maxime, [f]à ſa droite ſelon Paulin: [g]Et un Preſtre qu'il avoit amené fut placé entre le frere & l'oncle de l'Empereur. V. Gratien § 17. Not 28.

[a] Sulp. v. Mart. c. 23. p. 208.
[b] p. 208.
p. 208.
p. 208.
Paul. v. Mart. l. 3. p. 861. c.
[i] Sulp. v. Mart. c. 23. p. 208.

[k]Quand il fallut donner à boire, l'officier qui avoit cette charge, preſenta la coupe à Maxime, qui la fit porter au ſaint Eveſque, voulant la recevoir de ſa main, [l]afin que ſanctifiée par l'attouchement d'une bouche ſi ſainte, elle communiquaſt une benediction celeſte au vin qu'on y avoit mis. [l]Mais le Saint aprés avoir bu, [l]ou plutoſt aprés avoir un peu trempé ſes levres dans la coupe, au lieu de la preſenter à Maxime qui l'attendoit, [m]il la preſenta à ſon Preſtre, ne jugeant point qu'il y euſt perſonne dans la compagnie qui fuſt plus digne de cet honneur que luy, & ne croyant pas luy pouvoir preferer ni aucun des grands, ni l'Empereur meſme.

[k] p. 208.
Paul. v. Mart. l. 3. p. 862. f.
Sulp. v. Mart c. 23. p. 208.
[l] Paul. v. Mart. l. 3. p. 862. 863.
[m] Sulp. v. Mart. c. 23. p. 208. 209.

[La grandeur du ſacerdoce de J.C, qui eſt toute interieure & toute ſpirituelle, ne conſiſte point dans ces honneurs exterieurs & humains; & il ne faut pas douter que beaucoup de ſaints Eveſques n'aient pris plus de peine à ſe rabaiſſer qu'à ſe relever

devant les hommes, ſoit pour ſe maintenir dans l'humilité, ſoit lorſqu'ils jugeaſſent cette conduite plus utile au ſalut des autres. Mais leur ſageſſe ne peut juſtifier les laſches complaiſances qu'on rend ordinairement aux grands, ſans autre raiſon que par la crainte de leur puiſſance, ou par le deſir d'en tirer des biens & des avantages temporels.]'Et elle ne doit pas auſſi nous empeſcher d'admirer un Saint qui fit devant un Empereur enflé par ſes victoires, ce que tout autre Eveſque n'euſt oſé faire à la table du dernier officier. [C'eſtoit ſans doute une action d'un courage extraordinaire : & l'eſprit de Dieu qui par une meſme ſageſſe fait faire aux Saints des choſes toutes differentes, porta ſans doute S. Martin, qu'on peut dire avoir eſté l'un des plus humbles de tous les Saints, à honorer en cette rencontre ſon caractere pour faire honte à ſes confreres, qui comme nous venons de dire, & comme on le peut voir en un autre endroit, "l'avoient extraordinairement avili : & puiſque les laïques ſont obligez d'honorer les miniſtres de la parole de Dieu, ces miniſtres ſont quelquefois contraints malgré eux de leur apprendre eux meſmes ce que le ſeul inſtinct de la pieté leur devroit avoir appris.

p. 209.

V. les Priſcillianiſtes 57, 8.

La maniere dont cette action fut receue, fait voir qu'il ne l'avoit pas faite par un eſprit de vanité qui attire ordinairement moins le reſpect que la haine & le mepris.]'Car elle fut admirée de l'Empereur & de tous les aſſiſtans, qui virent avec beaucoup de ſatisfaction & de joie le mepris meſme que le Saint ſembloit avoir fait d'eux. 'Elle a auſſi eſté relevée d'une maniere toute extraordinaire. [Ce fut peuteſtre en cette rencontre que] [a]Maxime le contraignit d'accepter un baſſin de porphyre, que le Saint emporta, & qui ſervit depuis à faire pluſieurs miracles.

p. 209.

Paul. v. Mart. l. 3. p. 862. a. b. a Gr. T. v. Mart. l. 4. c. 10. p. 793.

ARTICLE VIII.

L'Imperatrice traite Saint Martin.

MAXIME ayant, pour le dire ainſi, obtenu du Saint le pardon des crimes qu'il avoit commis en acceptant l'Empire, cultiva cette grace en luy rendant tous les devoirs dont il ſe pouvoit aviſer. 'C'eſtoit pour cela qu'il le mandoit ſouvent, & le faiſoit venir en ſon palais, où il le traitoit avec beaucoup d'honneur & de reſpect. Il ne s'entretenoit avec luy que "de la maniere dont il faut paſſer cette vie, que de ce que nous avons à craindre & à eſperer dans l'autre, que de la gloire des Fideles,

Paul. v. Mart. l. 4. p. 868. l. b.

Sulp. dial. 2. c. 7. p. 490.

de præſentibus 5, de futuris.

Paul.v.Mart.l. 3.p.862.2.b. que du bonheur eternel des Saints. 'Dans les entretiens qu'ils eurent enſemble, le Saint ne voulut point luy cacher ce que le
Sulp.v.Mart.c. 23.p.209. S. Eſprit luy faiſoit connoiſtre; & il l'aſſura que s'il paſſoit en Italie pour faire la guerre à Valentinien le jeune, comme il en avoit déja le deſſein, il remporteroit d'abord la victoire, mais qu'il periroit peu de temps aprés: Et cela ne manqua point d'arriver de la ſorte.

Paul.v.Mart.l. 4.p.868.1.c. 'La femme de Maxime[dont l'hiſtoire ne nous a pas conſervé le nom,]ne témoignoit pas moins de pieté que ſon mari, ni
Sulp.dial.2.c.7. p.290,291. moins d'amour pour le Saint. 'Elle eſtoit appliquée jour & nuit à l'ecouter, & imitant cette femme de l'Evangile, elle arroſoit ſes piez de ſes larmes, & les eſſuyoit de ſes cheveux. Saint Martin n'avoit jamais ſouffert qu'aucune femme le touchaſt; mais il ne pouvoit empeſcher que cette pieuſe princeſſe ne fuſt toujours auprés de luy avec une aſſiduité qui pouvoit paroiſtre une ſervitude. Elle ne ſe ſouvenoit ni de ſes richeſſes ni de ſa dignité: Elle ne penſoit ni au diademe, ni à la pourpre imperiale: On ne pouvoit la faire lever de terre, ni l'arracher des piez du Saint.

p.293. 'Aprés avoir fait l'office de Marie, elle voulut faire celui de
p.291.292. Marthe. 'Elle obtint de ſon mari la permiſſion de faire elle meſme un feſtin au Saint; & Maxime joignant ſes prieres avec les ſiennes, conjura le Saint de vouloir leur donner cette ſatisfaction.

p.292. 'Les inſtances d'un Empereur, la foy d'une Imperatrice, la neceſſité du temps, & l'eſperance de ſervir les perſonnes pour qui il eſtoit venu interceder, l'emporterent ſur la conſtance du
p.291. Saint; & il n'eut pas la force de rejetter leur priere. [a] Auſſi l'age
a p.292. de 70 ans qu'il avoit alors, ſuffiſoit pour empeſcher qu'on n'abuſaſt de cette condeſcendance.

p.291 'L'Imperatrice prepara donc de ſes propres mains tout l'appareil du feſtin. Elle accommoda le lit où il devoit s'aſſeoir, elle mit la table, elle luy donna à laver, elle apporta les viandes qu'elle avoit fait cuire elle meſme, & durant qu'il eſtoit aſſis à table, elle ſe tint debout eloignée de luy, ſans ſe remuer, avec toute la modeſtie & l'humilité qu'on peut demander à une ſervante: Elle luy verſa à boire, & luy preſenta le verre de ſa main.
Paul.v.Mart.l. 4.p.868.1.c. & Sulp.dial.2.c. 7.p.291. Aprés que le repas fut fini, elle recueillit avec ſoin, 'comme pour recompenſe de ſon travail, [b] les morceaux & les miettes du pain que le Saint avoit mangé, ſa foy luy enſeignant à preferer ces reſtes à la magnificence de la table imperiale: Et elle merita par l'ardeur de ſa pieté, d'eſtre comparée & meſme preferée en

quelque choſe à cette autre Reine qui vint des extremitez de la terre pour ecouter Salomon.

'S. Sulpice fait voir avec étendue les raiſons qu'eut S. Martin en cette rencontre, de peur qu'on ne priſt occaſion d'abuſer de ſon exemple :' & Paulin qui a mis ſon hiſtoire en vers, faiſant reflexion ſur ſa condeſcendance, dit qu'elle calma bien des tempeſtes & appaiſa beaucoup de troubles ; qu'elle ſauva la vie à pluſieurs criminels, & rendit la liberté à un grand nombre de priſonniers ; & enfin qu'elle produiſit des biens qui dedommageoient abondamment ce qu'il avoit relaſché en cette occaſion de la ſeverité de ſa conduite ordinaire.

p. 192. 195.

Paul. v. Mart. l. 4. p. 868. 2. a. b.

ARTICLE IX.

S. Martin ſollicite pour la vie des Priſcillianiſtes ; ſe ſepare des Ithaciens qui vouloient leur mort.

LEs perſonnes pour qui S. Martin eſtoit venu ſolliciter, & dont Paulin dit expreſſément qu'il obtint la grace, eſtoient aſſez probablement ceux qui avoient porté les armes pour Gratien contre Maxime. Il eſt certain auſſi qu'il ſollicita puiſſamment pour les heretiques Priſcillianiſtes : mais il ne fit que ſuſpendre leur mort, ſans la pouvoir empeſcher.

v. les Priſcillianiſtes §. 1-3.

Nous avons dit 'autre part ce que c'eſtoit que les Priſcillianiſtes ; & il ſuffit pour noſtre ſujet de ſavoir que c'eſtoient des heretiques d'Eſpagne, encore plus abominables que les Manichéens meſmes. S. Martin n'avoit que de l'horreur pour leur impietez ;]' & on marque de luy en particulier, & d'autres Eveſques en general, qu'ils condannerent leur chef comme heretique. Mais il ne pouvoit approuver, non plus que Saint Ambroiſe & le Pape Sirice, le zele inconſideré d'Ithace & de quelques autres Eveſques qui les pourſuivoient criminellement devant Maxime.]' Comme il ſe rencontra alors à Treves [en l'an 384 ou 385,] il ne ceſſa point de reprendre fortement Ithace, & de le preſſer de ſe deſiſter de ſes pourſuites. Mais Ithace 'qui eſtoit un homme ſans moderation & ſans pudeur, 'au lieu de profiter de ſes avis, eut l'impudence de dire publiquement que Martin, cet Eveſque digne d'eſtre comparé aux Apoſtres, eſtoit un heretique & un Priſcillianiſte.

'dat. an. 385.

Sulp. hi. l. 2. p. 176.

p. 175.

p. 176.

'Saint Martin [ne pouvant rien gagner ſur luy,] s'adreſſa à Maxime, & le ſupplia de s'abſtenir de repandre le ſang de ces

p. 176.

malheureux: que c'eſtoit bien aſſez qu'ils fuſſent declarez heretiques par le jugement des Eveſques, & chaſſez de leurs egliſes: mais que c'eſtoit un crime inoui & ſans exemple, qu'une cauſe eccleſiaſtique fuſt ſoumiſe à un juge ſeculier. Ses remontrances furent aſſez fortes pour faire differer l'affaire tant qu'il demeura à Treves; & lorſqu'il fuſt preſt à en partir, il obligea Maxime par l'autorité apoſtolique dont il uſoit envers luy, à luy promettre qu'on n'oſteroit point la vie aux accuſez. Mais aprés qu'il fut parti, Maxime emporté par d'autres Eveſques, fit juger les Priſcillianiſtes par le Prefet, & l'Egliſe eut la honte de voir repandre leur ſang [en l'an 385,] à la pourſuite des miniſtres de ſes autels, qui neanmoins pour deguiſer un peu leur crime, ſubſtituerent enfin un officier ſeculier en leur place.

p.177.

dial.3.c.13.p. 319.320.323.

'Il arriva quelque temps aprés que [Saint Britton Eveſque de Treves eſtant mort,] les Eveſques s'aſſemblerent pour ordonner Felix ſon ſucceſſeur, & la complaiſance ou la crainte de Maxime les obligea à declarer Ithace innocent. [On croit que ce fut en 386.] S. Martin fut obligé dans le meſme temps d'aller auſſi à Treves pour beaucoup d'affaires preſſantes, & pour ſecourir

p.318.

diverſes perſonnes, principalement le Comte Narſe & Leucade gouverneurs de province, qui avoient tous deux merité la colere du victorieux pour avoir défendu avec trop de generoſité le parti de Gratien.

p.320.

'Lorſqu'on eut ſceu à Treves que S. Martin y venoit, les Eveſques qui communiquoient avec Ithace, ſe trouverent fort ſurpris, & bien embaraſſez à reſoudre enſemble ce qu'ils avoient

p.320.

à faire. 'Car comme ils ſe ſentoient coupables, ils craignoient fort que le Saint ne ſe ſeparaſt de leur communion; & ils ne doutoient pas que l'autorité de ſon exemple n'en attiraſt plu-

p.320.

ſieurs autres, qui imiteroient ſa conſtance. 'Outre les fautes qu'ils avoient déja faites, ils avoient perſuadé deux jours auparavant à Maxime, qu'il falloit envoyer des Tribuns en Eſpagne, pour informer avec une autorité ſouveraine contre les heretiques, & oſter les biens & la vie à ceux qui ſe trouveroient coupables: Ce qui eſtoit pour cauſer un grand trouble à tous les gents de bien, que l'on confondoit alors avec les Priſcillianiſtes.

p.320.321.

'Ces Eveſques ſachant donc que S. Martin n'approuveroit point dutout leur conduite, reſolurent avec l'Empereur d'envoyer audevant de luy des archers du Maiſtre [des offices,] pour luy défendre d'approcher de la ville à moins qu'il ne promiſt de garder la paix avec les Eveſques qui y eſtoient: Il répondit

adroitement qu'il garderoit de tout ſon cœur la paix de J.C, & puis eſtant entré durant la nuit, il s'en alla à l'egliſe, ſeulement pour y faire ſa priere,[& non point pour communiquer avec perſonne.]Le lendemain il alla au palais pour les affaires qui p.311.
l'avoient amené; principalement pour interceder en faveur de Narſe & de Leucade: mais ce qu'il regardoit comme le plus important, eſtoit d'empeſcher qu'on n'envoyaſt des Tribuns en Eſpagne avec pouvoir de juger à mort, croyant qu'il eſtoit digne de ſa pieté non ſeulement d'empeſcher qu'on ne tourmentaſt les Catholiques comme heretiques, mais de delivrer meſme les heretiques[de la mort.]Maxime qui ne manquoit pas d'adreſſe differa un jour ou deux de luy accorder ce qu'il demandoit.[Je ne ſçay ſi c'eſt la grace de Narſe & de Leucade, ou de ne point envoyer en Eſpagne, ou tous les deux enſemble.]Il p.313.
ſemble neanmoins que les Tribuns deſtinez pour l'Eſpagne ſoient partis durant ce temps là. Il differoit ainſi, ſoit pour faire p.314.
eſtimer davantage ce qu'il vouloit accorder, ſoit, dit S. Sulpice, qu'il ne puſt vaincre ſa colere, (ce qui ſemble ne pouvoir regarder que Narſe & Leucade,) ſoit parcequ'il ſouhaitoit de s'enrichir de leurs biens.

Cependant S. Martin ne communiquoit point avec les Eveſ- p.312.
ques; qui en eſtant tout alarmez, accoururent à Maxime ſe plaindre que la conduite du Saint eſtoit un prejugé de leur condannation [par tous les autres;]qu'ils ne pouvoient plus eſperer de conſerver leur epiſcopat, ſi Martin appuyoit de ſon autorité la ſentence qu'un autre Eveſque nommé Theogniſte avoit ſeul eu la hardieſſe de prononcer contre eux; qu'il euſt eſté à ſouhaiter qu'on ne l'euſt pas laiſſé entrer dans la ville; qu'il n'eſtoit plus le défenſeur des heretiques, mais leur vengeur, & qu'on n'avoit rien gagné à faire mourir Priſcillien, puiſque Martin pretendoit venger ſa mort: Enfin ſe jettant aux piez de Maxime en pleurant & en gemiſſant, ils imploroient le ſecours de ſon autorité royale, & le conjuroient d'uſer de ſa puiſſance contre un ſeul homme.

ARTICLE X.

Saint Martin communique malgré luy avec les Ithaciens: Un Ange le reprend de ſa faute & le conſole.

Sulp. dial. 3. c. 15. p. 321. IL s'en fallut peu que Maxime ne ſe laiſſaſt aller à traiter le Saint comme il avoit fait les heretiques. Mais quelque attaché qu'il fuſt aux Eveſques qui l'en preſſoient, il n'ignoroit pas que Martin ſurpaſſoit en foy, en ſainteté, en vertu, tout ce qu'il y avoit d'hommes au monde. Il ſe reſolut donc de prendre un chemin tout contraire [à la violence que les Eveſques luy inſpiroient :] & ayant mandé le Saint en particulier, il luy parla avec douceur & avec careſſe, il luy remontra que les heretiques avoient eſté punis comme ils le meritoient, ſelon l'ordre de la juſtice ordinaire, plutoſt qu'à la pourſuite des Eveſques; & qu'il n'avoit point ſujet pour cela de rejetter la communion d'Ithace & des autres qui le ſuivoient : Qu'aucun autre Prelat ne l'avoit fait hormis Theogniſte, qui s'eſtoit ſeparé plutoſt pour ſatisfaire à ſa haine particuliere qu'à ſon devoir ; & que meſme le ſynode venoit de declarer Ithace innocent.

p. 325. 'Comme le Saint témoignoit eſtre fort peu touché de toutes ces raiſons, Maxime en colere, le quitta bruſquement, & envoya auſſitoſt executer ceux pour qui Saint Martin intercedoit, [c'eſt à dire Narſe & Leucade.] S. Martin en apprit la nouvelle durant la nuit ; & à l'inſtant il court au palais, & promet de communiquer avec les Eveſques pourvu qu'on pardonnaſt [à Narſe & à Leucade,] & qu'on rappellaſt les Tribuns qu'on avoit déja envoyez en Eſpagne, & qui alloient ſans doute y renverſer les Egliſes; & Maxime [qui ne demandoit que ſa communion,] luy accorda auſſitoſt tout le reſte.

p. 325. 'On devoit faire le lendemain l'ordination de Felix ; & le Saint y aſſiſta, croyant devoir plutoſt ceder pour un peu de temps, que de manquer à ſauver la vie à des perſonnes qui avoient déja, pour ainſi dire, le couteau ſur la gorge. Les Ithaciens voulurent qu'il atteſtaſt cette communion par une ſignature : mais quelque effort qu'ils fiſſent, ils ne purent l'y obliger.

p. 323. 'Des le lendemain il partit en diligence & comme en ſe derobant, pour s'en retourner ; & ſon occupation dans le chemin fut de gemir avec beaucoup de douleur de ce qu'il s'eſtoit joint

p. 323 [Not. Gal. p. 10.] une heure de temps à une communion criminelle.' Il arriva ainſi

Andethanna ainſi juſque vers le bourg d'Echternach, [à l'entrée du Luxembourg ſur la riviere de Sour, eloigné de Treves d'environ trois lieues & demie françoiſes.] Il y a là aujourd'hui une abbaye de Benedictins. 'Eſtant, dis-je, arrivé vers ce bourg, en un endroit où les grandes foreſts de ces quartiers luy laiſſoient la liberté d'une entiere ſolitude, il laiſſa avancer ceux de ſa compagnie, & s'arreſtant un peu derriere, il examinoit dans ſa conſcience l'action qui eſtoit le ſujet de ſa douleur. p.323. p.324.

'Comme il eſtoit en cet état agité de differentes penſées, tantoſt condannant & tantoſt excuſant ce qu'il avoit fait, il vit tout d'un coup devant luy un Ange 'qui venoit pour le conſoler & luy „ remettre ſon peché. [a] L'Ange luy parla donc en ces termes: C'eſt „ avec raiſon, Martin, que vous eſtes touché de douleur. Mais „ vous ne l'avez fait que parceque vous ne voyiez pas d'autre „ moyen d'obtenir ce que vous aviez raiſon de ſouhaiter. Mainte„ nant il faut rappeller voſtre conſtance, il faut reprendre coura„ ge, depeur que [ſi vous demeurez toujours dans l'abatement,] „ vous ne ſoyez en danger de perdre non deſormais voſtre gloire, „ mais voſtre ſalut. p.324. Paul.v.Mart.l. 5.p.876.a.b. a Sulp.dial.3.c. 15.p.324. Fort.v. Mart.l.4.bib.P.t. 2.p.769.c.f.

'Certes les jugemens de Dieu ſont toujours juſtes, & meſme toujours favorables lorſqu'il retire un peu ſa grace de ſes plus grands Saints; & qu'il les laiſſe tomber dans quelque faute. Quelque grande que fuſt l'humilité de S. Martin, (car il paroiſt avoir ſurtout excellé en cette vertu,) neanmoins l'eclat de ſes miracles luy eſtoit une tentation bien dangereuſe; & l'applaudiſſement qu'il avoit receu la premiere fois à la Cour de Maxime faiſoit, peuteſtre qu'il avoit beſoin de quelque humiliation pour luy ſervir de contrepoids.] 'S. Ambroiſe nous fournit encore une autre raiſon plus honorable à ſa ſainteté. Car les hommes eſtant naturellement portez à chercher des excuſes dans leurs defauts; lorſqu'on leur preſente l'exemple des Saints qui ont fait paroiſtre une eminente vertu, ils s'imaginent volontiers qu'ils eſtoient d'une autre nature que nous, & ils veulent qu'ils ſoient inimitables, pour n'eſtre pas obligez de les imiter. C'eſt donc pour ce ſujet que Dieu a quelquefois permis que les plus grands Saints ſoient tombez dans des fautes; c'eſt, dis-je, afin que voyant qu'ils eſtoient hommes comme nous, nous rougiſſions de n'eſtre pas ſaints comme eux, & de ne pas imiter leur penitence, aprés que nous ſommes tombez dans des fautes beaucoup plus conſiderables. 'C'eſt donc avec ſujet que S. Bernard aprés avoir marqué cette fauſſe excuſe des hommes, qui Ibid. Amb.apo.D.l.f. c.2.t.1.p.499.k. Bern.de Mi- 59.p.1011.b.

ne veulent point imiter J. C, ni les Patriarches, ni les Prophetes, ni les Apoſtres, comme eſtant trop audeſſus d'eux, leur propoſe l'exemple de S. Martin, comme d'un homme qui n'avoit rien audeſſus des autres hommes.

Sulp.dial.3.c.15. p.324. 'Depuis ce temps le Saint evita avec grand ſoin de ſe méler jamais dans la communion des Ithaciens; & tant qu'il vécut depuis, c'eſt à dire durant 16 ans, [ou au moins durant 11,] il ne ſe trouva jamais à aucun Concile, & ſe retira de toutes les aſſemblées. Il trouvoit depuis ce temps là qu'il gueriſſoit les poſſedez avec plus de peine & plus de temps qu'auparavant: & il avouoit en pleurant à ſes diſciples, qu'il ſentoit moins de vertu en luy [pour les miracles] à cauſe de la faute qu'il avoit faite dans cette occaſion de communiquer avec les Ithaciens, quoique ce n'euſt eſté qu'en paſſant, & qu'il ne l'euſt pas fait volontairement, mais par la c.16.p.324. ſeule neceſſité.' Mais s'il ſentit durant un temps quelque diminution de grace, il la repara bientoſt avec un accroiſſement notable, comme la ſuite de ſa vie le fit bien voir.

ARTICLE XI.

S. Martin reçoit des reliques; eſt craint des demons: Son amitié pour Saint Paulin & Saint Sulpice.

[NOUS croyons avoir aſſez montré "autrepart que ce fut en 386 que S. Ambroiſe trouva les corps de S. Gervais & S. Protais." Il fit part de ce threſor à ſes amis en leur envoyant des linges teints du ſang de ces Martyrs, ou quelque autre choſe Gr.T.v.Mart.l. 1.c.47.p.109. de cette nature.] 'S. Gregoire de Tours nous aſſure ſur une lettre de S. Paulin, que Saint Martin receut beaucoup de ces reliques. [Et aſſurément S. Ambroiſe & S. Martin eſtoient dignes d'eſtre liez enſemble par une charité particuliere, & de ſe la Idat.chr.an.382. témoigner par des preſens de cette nature.' Un auteur du ſiecle ſuivant dit qu'ils eſtoient illuſtres l'un en Italie, l'autre dans les Gaules, & par les merites de leur vie, & par les grands miracles qu'ils operoient. [Ils peuvent s'eſtre vus à Treves, où S. Ambroiſe vint en 383 & en 387; mais nous n'en avons pas de preuve." Car pour ce qu'on pretend que S. Martin a eſté en Italie, & juſques à Rome, nous ne voyons pas que cela ſoit aſſez fondé.]

V. S. Ambroiſe. §47.

V. Saint Gervais.

Not 19.

Maan,p.12,213. 214; Boll.4.may, p.4.a.c. 'On tient qu'il a eu auſſi du ſang de S. Maurice & de ſes compagnons; & on en fait encore une memoire à Tours le 12 de may, auquel on croit que ce ſang y fut receu. On ajoute qu'il en fit

part à diverſes egliſes, particulierement à ſa cathedrale, où on l'a gardé avec un tres grand ſoin, & qui a porté quelque temps le nom de S. Maurice; & à l'Egliſe d'Angers, qui reconnoiſt encore ce ſaint Martyr pour ſon patron. On dit auſſi qu'il portoit toujours ſur luy une fiole de ce ſang, & qu'il ordonna qu'on l'enterraſt avec ſon corps. [Mais nous n'avons aucun monument ancien de tout ceci.

Aprés que S. Sulpice a raporté dans la vie de S. Martin ce qui ſe paſſa entre luy & Maxime,]il parle des viſions qu'il avoit ſouvent tant des bons anges que des mauvais,[a] & de la gueriſon d'un homme preſque tué par un bœuf. Ce qui eſt plus conſiderable,[b] c'eſt que le demon voulut un jour ſe moquer des moines qui eſperoient le pardon aprés avoir perdu l'innocence du batteſme. Surquoi S. Martin declara à cet eſprit d'orgueil, qu'il luy promettoit à luy meſme la miſericorde de J.C, s'il vouloit ceſſer de faire du mal aux hommes, & embraſſer la penitence. Sulp.v.Mart.c. 24.p.209-211| dial.2.c.14.p.103.

[a] vit. Mart.c.24. p.210.

[b] p.211,212.

V.§ 22. [Nous parlerons autrepart" de] S. Clair diſciple du Saint, qui avoit un monaſtere auprés du ſien. Le demon s'efforça un jour de le tromper en ſeduiſant un de ſes Religieux: mais Saint Clair ayant voulu mener ce Religieux à S. Martin, toutes les illuſions de l'enfer ſe diſſiperent. Il oſa bien neanmoins entreprendre de ſe jouer de Saint Martin meſme, & de ſe faire adorer de luy comme s'il euſt eſté J.C. Mais comme il s'eſtoit revétu de l'eclat de la majeſté imperiale, le Saint le confondit en luy diſant que J.C. n'a point dit qu'il viendroit avec la pourpre & le diademe, & qu'il ne le reconnoiſſoit qu'à ſa croix. Sulpice remarque que le demon taſchoit alors de tromper les peuples par divers ſeducteurs," dont l'un en Eſpagne ſe pretendoit eſtre le Prophete Elie, & enſuite J.C. meſme; & un autre en Orient vouloit eſtre reconnu pour S. Jean [Batiſte. c.25.p.213-214. p.215.216. p.214.215. V.les Priſcillianiſtes 55,6.

V.ſon titre. Ce fut, comme on croit, vers l'an 392 que" S. Paulin commença à renoncer abſolument au ſiecle & à ſes grands biens.]Il avoit déja donné cet exemple illuſtre de la perfection evangelique, relevé en des termes ſi magnifiques par S. Martin, [par S. Ambroiſe, par S. Auguſtin, par Saint Jerome, & par divers autres,] lorſque S. Sulpice Severe vint viſiter S. Martin.[c] Sulpice avoit oui parler longtemps auparavant de la foy, de la vie, & des vertus de ce ſaint Eveſque; [mais il ne le connoiſſoit pas encore par luy meſme,] parcequ'il eſtoit d'Aquitaine, [demeurant, à ce qu'on croit, tantoſt à Toulouſe, tantoſt à Agen.] [d] Il vint donc [à Tours] pour ſatisfaire le deſir qu'il avoit de voir ce Saint: Et c.26.p.216,217. p.216.217. [c] p.216. dial.1.c.20.p. 278. [d] v.Mart.c.26.p. 216.

il avoit des ce temps là le deſſein d'écrire ſa vie ; de ſorte qu'il s'informa fort particulierement de ſes actions, tant de ceux qui
ep.2.p.230. en avoient eſté témoins, que du Saint meſme. 'Car comme Saint
dial.2.c.14 p. 302. Martin avoit pour luy une affection toute particuliere, 'il luy parloit avec plus de liberté & de familiarité qu'à perſonne, & il n'y avoit rien de ſi ſecret que Sulpice ne le contraigniſt de luy declarer, malgré le deſir qu'il avoit de cacher ſa vertu à tout le monde.

p 302. 'Ce fut dans le temps que S. Sulpice eſtoit avec luy, qu'arriva ce qu'il raporte de la viſite que S. Martin receut dans une viſion
c.15.p.303. de Ste Agnés, de Ste Thecle, & de la Ste Vierge, '& de quelle maniere il apprit ce qui s'eſtoit paſſé au Concile de Niſme, auquel
dial.3.c.15.p. 324. il n'avoit pas voulu ſe trouver, 'ſelon la reſolution qu'il en avoit priſe, comme nous avons dit, [des l'an 386,] au retour de Treves. [Nous ne trouvons rien autre choſe de ce Concile, qu'on peut juger ſelon ce que nous avons dit, avoir eſté tenu vers l'an 393 ou aprés.]

dial.1.c.17.p. 276. 'S. Sulpice parle auſſi comme témoin de ce qu'il raporte, que le Prefet Vincent dont il dit beaucoup de bien, avoit ſouvent voulu que le Saint le traitaſt dans ſon monaſtere, comme on diſoit que Saint Ambroiſe faiſoit quelquefois; mais que le Saint le refuſa toujours, depeur que ce ne luy fuſt une occaſion d'enflure & de vanité. ["On trouve ſouvent dans le Code Vivence Prefet des Gaules en 369 & 371. Mais Vincent eſt ſans doute poſterieur.] V. Valentinien I. § 29. 25.

ARTICLE XII.

Dernier voyage du Saint à Treves : Il fait quelques miracles : De Saint Brice.

Sulp.dial.2.c. 9.p.295. 'SAINT Martin paroiſt "avoir fait dans les dernieres années de ſa vie un quatrieme voyage à Treves, [qui eſtoit la reſidence ordinaire du Prefet des Gaules : car il n'y eut plus là d'Empereur depuis 387.] 'Ce fut vers ce temps là qu'il paſſa par
c.8.p.294. le bourg de Claudiomague entre le Berri & la Touraine. [Je ne
p 294.295. trouve point ce que c'eſt.] 'La paille ſur laquelle il coucha pour
ep.1.p.224. lors, ('car pour l'ordinaire il couchoit ſur la terre couverte ſeule-
ep.3.p.236.237. ment d'un cilice, '& meſme ſur la cendre,) fut auſſitoſt enlevée
a dial.2.c.8.p.295. par les vierges qui demeuroient en grand nombre dans ce bourg,
c.9.p.295. & ſervit depuis à faire des miracles. 'Au retour de Treves, il

Not. 10.

chaſſa un demon qui tourmentoit une vache, & avoit bleſſé pluſieurs perſonnes.

'Ce fut en ce meſme temps que la force de ſa foy le garantit du feu qui bruloit autour de luy,'& dont il ſentit la violence tant que le premier trouble de ſon eſprit, ou la tentation du demon luy fit avoir recours à d'autres moyens qu'à la priere.'Cela arriva" environ au milieu de l'hiver, lorſqu'il viſitoit ſon dioceſe, comme il avoit accoutumé de faire auſſibien que les autres Eveſques.'S.Sulpice avoit omis ce miracle comme beaucoup d'autres dans la vie de Saint Martin;'mais quelques perſonnes voulant ſe railler de ce que le Saint avoit eſté en danger d'eſtre brulé,'il en mit l'hiſtoire tout au long dans une lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet à Euſebe alors Preſtre & depuis Eveſque : [on ne ſçait pas de quel lieu.]'Cette hiſtoire eſt citée dans la vie de S. Eugende.

[a]S. Sulpice finit ſes dialogues par l'extreme douceur dont le Saint uſa envers Briction l'un de ſes Preſtres.[b]Saint Gregoire de Tours en raporte quelque choſe de ſemblable, arrivé durant que ce Briction ou Brice eſtoit encore Diacre : Et il remarque que c'eſt celui meſme qui ſucceda au Saint, lequel l'avoit demandé à Dieu ſelon la prediction qu'il luy en avoit faite des ce temps là,'& l'avoit choiſi entre tous les autres, comme le dit S. Bernard.[c]Brice fut purifié dans ſon epiſcopat par beaucoup de tribulations que le Saint luy avoit auſſi predites; & il parut enfin digne d'eſtre reveré ſolennellement par l'Egliſe,'ayant eſté ſanctifié par la foy & par la douceur de celui qu'il perſecutoit ſi outrageuſement, & par les prieres dont le Saint recompenſa les injures qu'il en recevoit.

[Nous ne voyons point d'ordre à mettre dans les autres choſes que S.Sulpice raporte dans ſes dialogues, ſinon que]'la reſurrection d'un enfant arrivée lorſque le Saint alloit à Chartres, [appartient probablement au meſme voyage que]'la gueriſon d'une petite fille de douze ans, à qui il donna la parole dans Chartres meſme.'Il eſtoit accompagné dans cette derniere occaſion des Eveſques Valentinien & Victrice.[Le premier eſt apparemment]'Valentin qu'on met le troiſieme entre les Eveſques de Chartres où cela arriva. Pour Victrice, on ne trouve en France aucun Eveſque de ce nom, que le celebre S. Victrice de Rouen, qui vivoit en ce temps là:]'& qui comme nous avons dit, avoit logé en une occaſion à Vienne chez noſtre Saint.

[Nous marquerons donc ici tout de ſuite, & dans l'ordre de S. Sulpice, les miracles qu'il raporte du Saint dans ſes dialogues, hors ceux dont nous avons déja parlé.

&c.

p.295 296.
ep.1.p.224.225.
p.224.
p.225
p.221.
dial.2.c.9.p.296.
Boll.1. Jan.p.55. § 18.
a Sulp.dial.3.c. 20.p.327.328.
b Gr.T.h.Fr.l.2. c.1.p.39 40.
Bern.de Mart.§ 14.p.1054.a.
c Gr.T.h.Fr.l.2. c.1.p.40.41.
Bern.de Mart.§ 14.p.1054.a.b.
Sulp.dial.2.c.5. p.287.
dial.3.c.2.p.308.
p.308.
Gall.chr.t.2.p. 480.
Paul.ep.18.p. 104.

ARTICLE XIII.

Abregé des dialogues de S. Sulpice.

Sulp.dial.2.c.1. 2.p.280-282. 'LE globe de feu que Dieu fit paroiſtre ſur la teſte de Saint Martin durant le Sacrifice, pour le recompenſer d'avoir donné ſa tunique à un pauvre au milieu de l'hiver, [peut bien eſtre le plus ancien de tous les miracles que S. Sulpice raporte dans ſes dialogues, puiſque] Gallus que Sulpice fait parler au p.280. lieu de luy, dit qu'il arriva auſſitoſt qu'il eut quitté les études c.3.p.283. pour ſe retirer auprés du Saint. 'La gueriſon d'Evence oncle de Gallus arriva dans le meſme temps, & fut auſſitoſt ſuivie de celle d'un domeſtique d'Evence preſt à mourir de la piquure d'un ſerpent.

c.4.p.283-285. 'La patience avec laquelle il ſouffrit quelque temps aprés d'eſtre battu preſque juſqu'à en mourir par quelques gents d'épée, en allant faire la viſite de ſon dioceſe monté ſur un aſne; [eſt ſans doute un plus grand miracle] que celui par lequel les mulets de leur chariot ſe trouverent arreſtez; ce qui les obligea à luy venir demander pardon.

c.10.p.296[ep.3. p.314. 'Sa bonté s'étendoit juſque ſur les animaux, & il faiſoit des miracles pour ſauver ceux qui eſtoient pourſuivis par les chaſſeurs.

dial.2.c.12.p.298. 299. 'Un ſoldat qui avoit embraſſé la vie des anacoretes, voulant avoir ſa femme auprés de luy pour l'aſſiſter, & demandant à la retirer d'un monaſtere où S. Martin l'avoit fait mettre, le Saint le delivra de cette tentation dangereuſe, en luy demandant avec douceur s'il avoit vu les ſoldats avoir leurs femmes avec eux dans les combats.

c.13.p.299-301. 'Il témoigna & en cette occaſion & en d'autres, qu'il demandoit de grandes precautions & une entiere retraite aux perſonnes conſacrées à Dieu, pour conſerver leur pureté. Une vierge qu'il vouloit viſiter en paſſant par l'eſtime qu'il faiſoit de ſa vertu, s'excuſa de le voir. Saint Martin au lieu de s'en offenſer, luy donna de grands eloges, & accepta les preſens qu'elle luy en-
c.6.p.290. voya, luy qui n'en recevoit jamais de perſonne, & qui avoit refuſé ceux de Valentinien meſme. [Il ne laiſſoit pas de recevoir
c.13.p.301. avec bonté] 'diverſes vierges qui venoient ſouvent de pays meſme fort eloignez pour voir ce miracle de leur ſiecle.

1. *Jam examinem.* [Mais s'il euſt eſté tout à fait mort, ce ſeroit un 4e mort reſſuſcité par Saint
Sulp.dial.2.c.5.p. 286. Martin.] 'Et il n'en a reſſuſcité que trois.

'Saint Sulpice parle pluſieurs fois du Comte Avitien homme extremement cruel.[Ce n'eſt pas]ª le frere d'Auſone qui mourut jeune, ſans s'eſtre elevé audeſſus de l'état de medecin:[mais ce peut eſtre celui qui]'avoit eſté Vicaire d'Afrique en 363 ſous Julien l'apoſtat.[Il eut auſſi quelque charge dans les Gaules,]ᵇ& il vint une fois à Tours ſuivi de quantité de priſonniers à qui il vouloit faire eprouver le lendemain ſa cruauté. S. Martin voulut luy aller parler pour l'adoucir; mais il trouva ſa porte fermée, parcequ'il eſtoit déja pres de minuit. Il s'y proſterna en terre pour prier, & demeura en cet état juſqu'à ce qu'Avitien eveillé pluſieurs fois par un Ange, vint luy meſme luy ouvrir la porte, & fit auſſitoſt elargir tous les priſonniers.[Depuis cela]'Avitien parut humain toutes les fois qu'il vint à Tours, gardant autrepart ſa cruauté naturelle, juſqu'à ce que le Saint l'eſtant une fois venu viſiter, ſouffla contre un demon qu'il vit aſſis derriere luy, & dit à Avitien ce qu'il avoit vu. Car depuis cela ce magiſtrat parut moins cruel.

dial.3.c.3.5.8.p. 309.310.315.
ª Auſpar.13.p. 118.
Amm.l.27.p.344. d]n.p.339.
ᵇ Sulp.dial.3.c.5. p.310-312.

'S. Sulpice ajoute enſuite les miracles qu'il faiſoit"à l'égard des poſſedez, qu'il delivroit par ſa ſeule priere"ſans ſe ſervir d'exorciſmes, comme cela eſtoit aſſez ordinaire.

&c.
ne ninem ſer» onibus increpabat.

c.6.16.p.313.314. 324.

[Il paſſe de là à d'autres miracles,]'comme celui d'un ſerpent à qui le Saint fit repaſſer la Loire, ajoutant avec un profond ſoupir, que les ſerpens luy obeïſſoient, & que les hommes ne luy obeïſſoient pas. 'Il joint à ce miracle la peſche miraculeuſe d'une aloſe que le Saint fit prendre, parcequ'il avoit accoutumé de manger du poiſſon"dans les feſtes ou au temps de Paſque. Il paroiſt que ſes*moines de Marmoutier ne travailloient point ce jour là, ce qui ne les empeſchoit pas de peſcher.

c.12.p.318.
c.13.p.318-319.
Paſcha diebus.
**ſf riatis diebus.*

'La delivrance d'un Egyptien encore infidele, qui appaiſa tout d'un coup une tempeſte en invoquant le Dieu de Martin, paroiſt eſtre arrivée aprés l'an 386, avec celle de Lyconce homme de qualité, dont toute la maiſon eſtoit preſte à perir d'une maladie contagieuſe, ſi le Saint n'euſt prié & jeûné pour luy ſans diſcontinuation durant ſept jours & ſept nuits. Il receut l'aumoſne que Lyconce luy apporta enſuite, mais en la deſtinant avant que de la recevoir, à racheter des captifs.

c.17.p.324.325.
c.18.p.325.

[Voilà l'abregé de ce que S. Sulpice Severe nous apprend des actions & des miracles de S. Martin: Car nous en laiſſons le detail à ceux qui voudront aller conſulter cet auteur auſſi agreable que ſûr,]'& qui y trouveront encore beaucoup de choſes pour l'eſprit & la pieté du Saint repandues dans toute ſa narra-

v.Mart.c.24.26] ep.2.p.223.

dial.1.c.17.p. 274-276. [a] dial.2.c.11.p. 296.297|ep.3.p. 314. tion, outre les endroits où il en parle à deſſein,[a] & diverſes paroles de pieté, où l'on voit le ſoin qu'il avoit de profiter des moindres rencontres pour ſon inſtruction propre & pour celle de ſes auditeurs. [Nous ajouterons donc ſeulement ici quelques autres particularitez de la vie du Saint qui ſe liſent dans Saint Gregoire l'un de ſes ſucceſſeurs, n'ayant pas cru les devoir omettre, quoiqu'elles ne ſoient pas auſſi certaines que ce qui eſt appuyé de l'autorité de Saint Sulpice; & puis nous paſſerons à l'hiſtoire de ſa mort.]

ARTICLE XIV.

Quelques actions de Saint Martin remarquées par les auteurs poſterieurs.

Gr.T.v.Mart.l. 4.c.31.p.816-818. 'SAINT Gregoire de Tours raporte qu'ayant eſté en Sain- &c.
tonge, il y apprit que S. Martin avoit autrefois fait ſourdre une fontaine en cette province, qui avoit toujours continué depuis; gl Conf.c.7.p. 350.351. & que l'on voyoit encore de ſon temps à Nevillé en Tou- *Novilliaci.*
raine, un grand arbre mort que S. Martin avoit fait lever par ſa c.4.p.344. priere, pour degager un chemin où il eſtoit tombé. h.Fr.l.10.c.31.p. 591. Il écrit encore que ce Saint parla à Saint Gatien, dont nous avons déja dit
[b] gl.Conf.c.4.p. 344. qu'il tranſporta le corps dans l'egliſe de S. Lidoire, [b] & qu'il en receut réponſe.

c.5.p.344-348. 'Il dit qu'il parla de meſme à Sainte Vitaline vierge enterrée à Artonne en Auvergne, à laquelle il procura par ſes prieres la
p.344. jouiſſance de la gloire. Il en raporte tout au long l'hiſtoire qu'il
Sanſ. avoit appriſe des vieillars. Artonne eſt encore aujourd'hui un bourg d'Auvergne, environ à ſix lieues de Clermont du coſté de
Boll.21.feb.p. 241.52. Moulins. Il y a une egliſe collegiale. [Ste Vitaline y eſt ſans doute
[c] Branche, p.325. honorée, & meſme dans tout le dioceſe de Clermont,] [c] puiſque le P. Branche qui a fait l'hiſtoire des Saints d'Auvergne, dit qu'il a tiré une partie de celle-ci de l'ancien breviaire de ce dioceſe
Boll.21.feb.p. 246.56. imprimé en 1535. On pretend qu'elle eſt auſſi honorée à Metz.
[d] 55. [d] Bollandus croit qu'elle eſtoit morte peu de temps avant que S. Martin fuſt à ſon tombeau. [Branche met ſa feſte le 25 de may:]
p.245.51. & d'autres le 21 de fevrier.

Gr.T.gl.Conf. c.5.p.346.347. 'S. Martin partit d'Artonne dans le deſſein d'aller à Clermont: mais ayant vu du haut d'une montagne les Senateurs de cette ville qui venoient audevant de luy avec beaucoup de ſolennité & de magnificence, ſon humilité ne le put ſouffrir, & il s'en retourna à Artonne. [Saint

[Saint Sulpice ne dit point que S. Martin ait tenu des Conciles, qu'il ait ordonné des Eveſques, ni qu'il ait fait aucune autre fonction de metropolitain.]' Auſſi ceux meſmes qui ont écrit l'hiſtoire de l'Egliſe de Tours, croient que dans les premieres années de l'epiſcopat de S. Martin, elle reconnoiſſoit la metropole de Rouen, comme faiſant partie de la ſeconde Lionnoiſe, où Ammien qui écrivoit ſous Theodoſe, la place encore, mais comme la ſeconde de la province.[a] On croit que ce fut ſeulement ſous Honoré que la Lionnoiſe ayant eſté diviſée en quatre provinces, Tours ſe trouva metropole de la troiſieme: [& ſi cela eſt, S. Martin qui eſt mort apparemment des la troiſieme année d'Honoré, n'a pu voir au plus que le commencement de cette nouvelle dignité de ſon Egliſe.]' On pretend neanmoins qu'il a ordonné pluſieurs Eveſques, comme S. Maurille d'Angers, S. Victure & Saint Victurie du Mans, [ou plutoſt S. Victor & Saint Victoire;] Riotiſme de Rennes, Ariſe de Nantes & ſon ſucceſſeur, & S. Corentin de Quinper: [ce qui nous donnera occaſion de marquer le peu qu'on ſçait de ces Eveſques, aprés que nous aurons achevé ce qui le regarde. Il pourroit les avoir ordonnez ſans eſtre metropolitain, par commiſſion de Saint Victrice de Rouen, ou avoir ſeulement aſſiſté à leur ordination.

Maan, pr. § 19.

Amm. l. 15. p. 54. d.

a n. p. 96.

Maan, p. 13. § 18.

Boll. 9. may, p. 460.

Comme S. Martin n'avoit jamais étudié les lettres, qu'il ne paroiſt pas meſme avoir fait de recherches particulieres ſur les dogmes de l'Egliſe, & que d'ailleurs Dieu ſemble nous l'avoir voulu donner pour un modele d'humilité & de penitence, il ne faut pas s'étonner que l'on ne trouve point qu'il ait jamais compoſé aucun ouvrage.]' Nous avons ſeulement une confeſſion de foy qu'on luy attribue, [& nous ne voyons pas meſme ſur quel fondement on pretend qu'elle eſt de luy. Au contraire l'obſcurité de cette petite piece, ſon ſtyle affecté, & quelques elegances aſſez mal employées, nous perſuadent qu'elle ne peut eſtre d'un Saint]' dont le ſtyle ſans eſtre orné, eſtoit neanmoins fort pur, [& ſans doute fort naturel.]

Maan, p. 214.

Sulp. v. Mart. c. 26. p. 217 | dial. 1. c. 20. p. 278.

[a] Il eſtoit perſuadé, comme preſque tous les Saints, que la fin du monde eſtoit proche. Que s'il a eu quelques penſées ſur l'Antechriſt [qui n'eſtoient pas aſſez fondées, il n'y a point d'homme qui ne ſe trompe quelquefois dans ſes conjectures ſur les choſes que Dieu ne nous a point revelées.]' Car pour ce qui regarde la ſcience de l'Ecriture, il la poſſedoit parfaitement, quoique beaucoup de perſonnes ne ſe le puſſent perſuader; & il en demeloit les difficultez avec beaucoup de facilité & de lumiere.

[a] v. Mart. c. 24. p. 212 | dial. 2. c. 16. p. 304.

v. Mart. c. 26. p. 217.

ARTICLE XV.

Mort de S. Martin : Il s'apparoiſt à S. Sulpice & à d'autres.

Sulp.ep.3.p.233. [IL faut paſſer maintenant à la mort de noſtre Saint, que nous traiterons en peu de mots comme le reſte,] puiſque S. Sulpice en raporte l'hiſtoire tout de ſuite dans la lettre qu'il en écrivit de Toulouſe à ſa bellemere. Dieu avoit fait connoiſtre au Saint longtemps auparavant en quel temps elle devoit arriver : & quoiqu'il viſt ce temps déja proche, il ne laiſſa pas d'aller à Cande [qui eſtoit à l'extremité de ſon dioceſe du coſté d'An-
p.234. gers,] pour y terminer quelque differend ſurvenu entre les Eccleſiaſtiques de ce lieu, & finir ſa vie par la paix. Il y fut accompagné à ſon ordinaire par un grand nombre de ſes ſaints diſciples, & fit encore paroiſtre en chemin le pouvoir qu'il avoit ſur les oiſeaux meſmes. Il paſſa quelques jours à Cande, & rendit la paix à cette Egliſe. Mais lorſqu'il vouloit s'en revenir à ſon monaſtere [de Marmoutier,] il ſe trouva tout d'un coup ſans
p.235. forces, & dit à ſes diſciples que ſa derniere heure eſtoit proche. Les larmes qu'ils repandirent luy en firent repandre auſſi, & ce fut ſur cela qu'il dit cettte parole [que S. Bernard a tant eſtimée :] Qu'il eſtoit preſt de travailler encore ſur la terre ſi c'eſtoit la
p.236. volonté de Dieu. La fievre le tint quelques jours ſans pouvoir l'obliger d'interrompre ſes prieres continuelles, & de quitter meſme le cilice & la cendre qui eſtoit ſon lit ordinaire, diſant qu'un Chrétien ne devoit mourir que ſur la cendre. Il ne voulut pas ſeulement ſe ſoulager en ſe tournant ſur le coſté, pour ne point ceſſer de regarder le ciel où il eſperoit aller bientoſt.

p.236. 'Ce fut aprés cela que voyant le diable auprés de luy, il luy dit [avec le courage que ſa confiance en Dieu luy inſpiroit ;] Que cherches tu ici, cruelle beſte ? Tu ne trouveras rien en moy «
p.237. [qui t'appartienne :] Je ſerai receu dans le ſein d'Abraham : Et « en achevant cette parole il rendit l'eſprit.

Bern.de Mart. § 18.p.1055.d. 'S. Bernard a admiré cette aſſurance qu'il fit paroiſtre en une occaſion ſi terrible. [Elle fit voir qu'il avoit pratiqué ce que re-
Amb.off.l.1.c. 49.t.4.p.37.a.b. commande S. Ambroiſe,] lorſqu'il dit que nous devons conſerver en nous l'image de la charité & de la ſageſſe, & prendre garde au contraire que l'ennemi n'y trouve ſes caracteres, c'eſt à dire ſa rage, ſa fureur, l'amour de l'or, l'amas de l'argent, les idoles des vices, de peur que nous ne perdions le droit de

dire [avec J.C,] cette parole digne de la liberté des enfans de
» Dieu: Le prince de ce monde viendra, & il ne trouvera rien en
» moy. Si donc ajoute ce Pere, vous eſtes aſſuré que le demon ne
trouvera rien en vous lorſqu'il viendra fouiller [partout,] vous
» luy direz comme Jacob fit à Laban: Regarde ſi j'ay rien qui ſoit
» à toy. Que Jacob eſt heureux, de ce que Laban ne luy a rien
pu trouver qui luy appartinſt, dautant que Rachel avoit caché
ſes idoles d'or & d'argent. Vous aurez le meſme bonheur, ſi la
ſageſſe, ſi la foy, ſi le mepris du ſiecle cache en vous le vice &
la perfidie, parcequ'alors vous ne regarderez point les vanitez
& les folies pleines de menſonges. N'eſt-ce pas un grand avan-
tage d'oſter tellement la parole à voſtre adverſaire, qu'il n'ait
pas ſeulement la hardieſſe de vous accuſer? Il eſt donc vray que
celui là n'eſt [jamais] troublé, qui ne regarde point la vanité de
ce ſiecle. 'Comme S. Sulpice ne trouve point de titres plus ma- Sulp.ep.3.p.238.
melieus. gnifiques à luy donner que ceux "d'humble & de pauvre, [cela
nous donne lieu de luy appliquer encore ces paroles de Saint
» Ambroiſe:] 'Heureux qui eſt pauvre des richeſſes du crime, qui Amb. in Luc.6.
» eſt pauvre de l'abondance des vices, qui eſt ſi pauvre [de tout ce p.83.a
» qui appartient au monde,] que le prince du monde ne luy trou-
» ve rien.

'Aprés qu'il eut rendu l'eſprit, ſon corps & particulierement Sulp.ep.3.p.237.
&c. ſon viſage, "parut avoir la ſpendeur & la beauté d'un corps glo-
rieux. 'Ceux de Poitiers & de Tours, qui s'eſtoient rendus en Gr.T.h.Fr.l.1.c.
grand nombre à Cande ſur la nouvelle de ſa maladie, preten- 48.p.15.16.
dirent chacun devoir avoir ſon corps: Mais ceux de Tours l'en-
&c. leverent "la nuit ſuivante durant que les autres dormoient; & v.Mart.l.2.c.45.
l'on montroit encore longtemps depuis la feneſtre de la cham- p.489.
bre par laquelle on l'avoit deſcendu. [Saint Sulpice ne parle pas
neanmoins de cette diſpute, ſoit qu'il ne l'ait pas ſceue, (car il
n'eſtoit pas alors avec Saint-Martin,) ſoit qu'il ne l'ait pas cru fort
importante à ſon recit.]

'Ce ſaint corps fut porté à Tours par la Vienne & par la Loire. h.F.l.1.c.48.p.
[a]Toute la ville & les peuples des environs vinrent audevant 17.
pour le recevoir, & l'on y vit juſqu'à deux milles moines. [b]Il fut a Sulp.ep.3.p.
conduit au tombeau au milieu de ce glorieux triomphe, parmi 237.
les chants des pſeaumes & des hymnes; & fut enterré à Tours, b p.237.238.
[c]à 550 pas [ou un petit quart de lieue] de la ville: [d]Et c'eſt le lieu Gr.T.h.Fr.l.10.
meſme où on l'a toujours honoré depuis [durant bien des ſie- c.31.p.591.
cles.] 'Saint Perpetue n'ayant fait que le tranſporter d'une place c l.2.c.14.p.70.
à l'autre dans la meſme egliſe. 'Les ravages des Normans obli- d l.10.c.31.p.591.
p.591.
Gall:chr.t.4.p.
611.1] Boſc,c.2.
p.252.

gerent de le porter à Auxerre, à Cormeri,[& peuteſtre encore en d'autres endroits.]Mais il a toujours eſté raporté dans ſon egliſe,'& y eſt demeuré reveré de tous les Fideles, juſqu'à ce que nos pechez nous ayant rendu indignes de poſſeder ce threſor, Dieu l'abandonna entre les mains des Huguenots qui le reduiſirent en cendres.'On croit neanmoins qu'on en a conſervé quelques os, dont on en a envoyé un à la cathedrale de Luque en Toſcane dediée ſous ſon invocation.

Sauſſ.4.jul.p. 413.

Florent.p.644.2.

[''C'eſt une grande queſtion de ſavoir ſi Saint Martin eſt mort en l'an 397,ou en l'an 400, y ayant bien des raiſons de part & d'autre. Il nous en paroiſt neanmoins davantage pour l'an 397.]

Notes 11. 12.

'Ainſi ce Saint ſera mort agé de 81 an,[a]aprés avoir gouverné ſon Egliſe 25 ans, 4 mois,[& quatre jours ſelon les uns, ou ſept ſelon d'autres.]Car s'il eſt mort le dimanche à minuit, comme l'écrit S.Gregoire de Tours, il faut dire apparemment que ce fut le 8e de novembre,& qu'il fut receu à Tours & enterré l'onzieme du meſme mois.'Ce qui eſt certain, c'eſt que l'onzieme eſt celui auquel on a toujours fait ſa feſte, & auquel ſa mort a eſté honorée par l'Egliſe de Tours, & enſuite par les autres.

Gr.T.h.Fr.l.1.c. 48.p.35. & alibi. a v.Mart.l.2.c. 3.p.559.

h.Fr.l.2.c.14.p. 71

'Dieu rendit depuis le lieu de Cande où le Saint eſtoit mort,celebre par un grand nombre de miracles qui s'y faiſoient[b]à la cellule meſme où il avoit rendu l'eſprit.[c]Il y a apparence qu'on en avoit fait l'egliſe de S.Martin qui eſtoit en ce lieu,ou bien on l'y avoit enfermée.'On y conſervoit auſſi le lit du Saint environné d'une baluſtrade:[d]Et ce lit n'eſtoit autre choſe qu'un peu de cendre repandue ſur la terre, avec une pierre qui luy ſervoit de chevet, lorſqu'il vouloit ſe repoſer durant la nuit.

v.Mart.l.1.c.22. p.593. b l.2.c.19.p.649| 45.p.688 689. c l.1.c.22.p.593. l.2.c.19.p.649| 25 p.638. d l.3.c.22.p.736.

'On pretend qu'à l'heure meſme que Saint Martin mourut à Cande; S. Severin à Cologne,& S. Ambroiſe à Milan en eurent revelation.[Mais nous ne voyons pas moyen de douter qu'il ne ſoit mort quelques''mois au moins aprés S.Ambroiſe.Pour Saint Severin, nous pourrons examiner autrepart ce qui le regarde.]

v.Mart.l.1.c.4. 5.p.560-563.

V. S. Ambroiſe § 69.

'L'apparition du Saint à S. Sulpice ſon intime ami,[n'eſt pas du meſme genre,]puiſque S. Sulpice la raporte luy meſme dans une lettre qu'il écrivit auſſitoſt aprés au Diacre Aurele,'laquelle il cite dans l'epiſtre à Baſſule ſa bellemere:'Et S. Paulin parle de cette apparition.[Mais elle n'eſt arrivée que quelques jours aprés la mort du Saint, & non pas]'à la meſme heure qu'il mourut,comme S.Gregoire de Tours l'a écrit,[e]puiſqu'auſſitoſt aprés cette apparition,Sulpice receut la nouvelle de ſa mort par des moines qui venoient de Tours:[Et il eſtoit alors apparemment

Sulp.ep.2.p.226. ep.3.p.231. Paul.ep.12.p. 147. Gr.T.v.Mart.l. 1.c.4.n.562. e Sulp.ep.2.p. 227.

à Toulouſe:]'Au moins il eſt certain qu'il y eſtoit peu de temps aprés.'Paulin témoigne que S. Ambroiſe s'apparut de meſme à pluſieurs perſonnes aprés ſa mort.'S. Paulin deux jours avant que de mourir, fut auſſi honoré d'une apparition de S. Martin & de S Janvier de Benevent.

ep.3.p.213. Amb.v.p.91.92. Sur 22.jun.p. 285.§ 2.

ARTICLE XVI.

Saint Sulpice écrit la vie de S. Martin, qui ſe repand auſſitoſt partout.

AUTANT que S. Martin avoit travaillé à ſe rabaiſſer & à ſe cacher aux hommes durant ſa vie,[autant Dieu ſe plut à le relever aprés ſa mort à la face de toute la terre. Il n'avoit jamais étudié l'eloquence, & Dieu voulut que ſon hiſtoire fuſt écrite avant meſme qu'il fuſt mort,par Saint SulpiceSevere l'un des plus eloquens hommes que le Chriſtianiſme ait produit, mais qui eſtoit encore plus digne de travailler à cet ouvrage par ſa pieté extraordinaire"qui le rendoit un digne diſciple de S. Martin,& par le mepris qu'il faiſoit de ſa nobleſſe, de ſes richeſſes, & des autres avantages qu'il avoit pour ſe faire eſtimer & aimer du monde.On peut dire qu'il ne falloit pas un homme moindre que celui là pour perſuader les hommes d'une vie auſſi pleine de merveilles incroyables que l'eſt celle de S. Martin. Mais il faut douter de la puiſſance ou de la bonté de Dieu, & vouloir qu'il ne puiſſe ou qu'il ne veuille pas ſe rendre admirable dans ſes Saints, pour ne pas ajouter foy à ce qu'écrit un homme relevé dans le monde par tout ce qu'on y eſtime de grand, autoriſé dans l'Egliſe par la qualité de Preſtre, de Saint, d'ami intime de S.Martin & de S. Paulin,]'qui a eſté diſciple de celui meſme dont il parle, qui a vu de ſes yeux une partie des choſes qu'il raporte, qui a eu ſoin d'apprendre le reſte de ceux qui en eſtoient les mieux informez, afin de ne rien dire que de certain,'& qui fait un ſerment ſolennel de ne rien ajouter à la verité,'quoique l'abondance de la matiere l'ait obligé de ſupprimer beaucoup de choſes qu'il auroit pu dire.[Si on ne croit pas un homme tel que celui là, il n'y a ni hiſtorien ni homme qu'on doive croire.]'Il eſt vray neanmoins que quelques uns ont voulu conteſter la verité de ſon hiſtoire, mais il ſuffit de dire que c'eſtoient des ennemis & des envieux de la vertu de Saint Martin.

V. ſon titre.

Sulp.v.Mart.pr. p.181|dial.2.c.5. p.286.

v.Mart.c.26.p. 216.220|pr.p. 182.183|dial.2.c. 14.p.301.

dial.3.c.5.p.313.

v.Mart.pr.p. 182.

dial.2.c.14.p. 301|1.c.18.p.277| 3.c.5.p.312.313.

[Il écrivit apparemment la vie du Saint fort peu avant qu'il mouruſt, en 396 ou 397.] Il avoit voulu d'abord cacher cet ouvrage, ne le trouvant pas aſſez bien écrit pour une matiere ſi grande & ſi importante, ou au moins ne s'en pas declarer l'auteur, mais il en parle depuis ouvertement en divers endroits. S. Paulin luy en écrit à luy meſme avec eloge, luy diſant que Dieu ne luy auroit pas accordé la grace de faire l'eloge de S. Martin, ſi la pureté de ſon cœur n'euſt rendu ſa bouche digne d'une matiere ſi ſacrée. Vous vous eſtes fait un inſigne merite « devant le Seigneur, ajoute Saint Paulin, d'avoir écrit l'hiſtoire « de ce grand Eveſque & cet illuſtre Confeſſeur avec une eloquen- « ce digne de ſon ſujet, & avec tout le zele qui luy eſt dû. C'eſt auſſi « un bonheur pour luy, mais qu'il meritoit bien d'avoir un hiſto- « rien digne, [comme vous l'eſtes,] de décrire une vie ſi ſainte & ſi « pleine de foy, & de ce qu'eſtant elevé en gloire devant Dieu « par ſa vertu, il l'eſt auſſi devant les hommes par voſtre ouvrage. « Tiro Proſper, Gennade, S. Gregoire de Tours, & beaucoup d'autres auteurs en parlent.

Notes.

v. Mart. pr. p. 178. 179.

dial.

Paul. ep. 5. p. 90.

Gen. c. 19. p. 317.

[Des que ce livre parut, il fut receu avec un applaudiſſement & une eſtime extraordinaire dans toute l'Egliſe;] il fut lu de tout le monde;[a] & il n'y eut preſque point d'endroit ſur la terre où l'on ne s'entretint de celui qui faiſoit le ſujet de cette hiſtoire. [S. Paulin à qui Saint Sulpice l'avoit ſans doute envoyé des qu'il l'eut rendu public,] le porta le premier à Rome, où tout le monde ſe preſſoit de l'avoir; & les libraires avouoient qu'ils n'avoient aucun livre dont le debit fuſt auſſi prompt & auſſi lucratif pour eux que celui là. Saint Paulin le repandit de la meſme maniere par toute l'Italie, & meſme dans toute l'Illyrie: [ce qu'il fit peut-eſtre par le moyen de S. Niceras Eveſque des Daces,] qui vint à Nole, où S. Paulin luy fit la lecture de cette vie de Saint Martin, comme il fit auſſi à Melanie l'ayeule, lorſqu'elle paſſa par Nole en s'en retournant d'Orient à Rome [en l'an 402.]

Sur. 22. juin. p. 285. § 2.

[a] Sulp. dial. 1. c. 16. p. 273.

p. 273.

dial. 3. c. 20. p. 330.

Paul. ep. 10. p. 131.

Poſtumien intime ami de S. Sulpice fit un voyage en Orient, & arriva à Alexandrie auſſitoſt aprés la perſecution des ſolitaires de Nitrie par Theophile, c'eſt à dire l'an 399, auquel Baronius met cette perſecution, [ou au pluſtard en l'an 402.] Il porta avec luy dans ce voyage le livre de la vie du Saint, & trouva partout où il alla, qu'il y eſtoit déja celebre. [Sans parler de Rome & de l'Italie,] l'on le liſoit dans toute la ville de Carthage. [Ainſi il ne faut pas s'étonner] que S. Auguſtin s'en ſoit ſervi pour porter Paulin à écrire la vie de S. Ambroiſe. Il eſtoit

Sulp. dial. 3. p. 246-249.

Bar. 399. § 38. 42.

Sulp. dial. 1. c. 16. p. 273.

p. 273.

Amb. v. p. 77. a.

Sulp. dial. 1. c. 16. p. 273.

preſque plus connu de tous les habitans d'Alexandrie que de celui qui l'avoit écrit. Il avoit paſſé audelà de l'Egypte, de la ſolitude de Nitrie, de la Thebaïde, & de Memphis, & il eſtoit entre les mains des ſolitaires de ce pays là.

'La gloire de celui dont il fait l'hiſtoire eſtoit connue par l'Egypte, par la Syrie, par l'Ethiopie: Elle avoit penetré dans les Indes, elle s'eſtoit repandue dans les pays des Parthes & des Perſes: l'Armenie ne l'ignoroit pas: [Les mers & les deſerts] qui ſeparent le Boſphore du reſte du monde, ne l'avoient pu arreſter: Et s'il y avoit des hommes dans les iſles Fortunées, ou dans les terres environnées de la mer glaciale, le nom de S. Martin y eſtoit connu. [Le témoignage que luy rend Sozomene, fait voir en effet que ſa reputation a eſté extraordinairement celebre, les Grecs ayant toujours témoigné avoir egalement & peu d'eſtime & peu de connoiſſance des perſonnes les plus illuſtres d'entre les Latins: Mais la gloire de ſes miracles, & l'hiſtoire de ſa vie, dont il eſt viſible que Sozomene a tiré ce qu'il en écrit, l'avoient auſſibien fait connoiſtre dans l'Orient que dans l'Occident. c.11.p.277.

ARTICLE XVII.

Des dialogues de S. Sulpice: S. Perpetue baſtit la grande egliſe de S. Martin, & y transfere ſon corps.

'COMME S. Sulpice avouoit dans cette vie qu'il avoit omis pluſieurs choſes. [a] Poſtumien eſtant revenu d'Orient trois ans aprés, [b] le pria de la part de pluſieurs ſolitaires qui l'en avoient chargé comme ſon ami, de vouloir ſuppléer ce qui y manquoit. Ce fut pour ce ſujet qu'il compoſa ſes dialogues, où il raporte ſous le nom de Gallus diſciple de S. Martin, diverſes particularitez conſidérables de la vie du Saint, 'n'interrompant la ſuite du dialogue que pour faire une proteſtation ſolennelle devant J.C. qu'il ne dit rien que ce qu'il a vu de ſes yeux, ou ſceu de perſonnes tres aſſurées, & pour l'ordinaire, de S. Martin meſme, 'qui n'avoit pas beſoin qu'on relevaſt ſa gloire par des menſonges. 'Il fait une ſemblable proteſtation au commencement & à la fin de la vie de S. Martin; [c] & il auroit, dit-il, beaucoup mieux aimé ſe taire que de rien dire de faux. 'Il marque expreſſément qu'il faiſoit ſes dialogues pour les porter en Orient où Poſtumien s'en retournoit.

Sulp.v.Mart. pr.p.182.
a dial.1.c.2.p. 212.
b c.16.p.273.
dial.3.c.5.p.313.
p.312.
v.Mart.pr.p.183.
c.26.p.220.
c pr.p.183.
dial.3.c.1.p.306. 307 c.21.p.329. 330.

[S. Sulpice continua à aimer & à honorer S. Martin aprés ſa
Paul.ep.13.p. 165. mort, comme il avoit fait durant ſa vie,'& il faiſoit quelquefois pluſieurs voyages dans l'année à Tours pour viſiter[ſon tombeau.]Le grand S. Paulin loue une devotion ſi juſte,& il ne pou-
ep.12.p.141. voit manquer de l'approuver,'luy qui dit que S. Martin avoit porté l'image de l'homme celeſte par une imitation parfaite de
ep.10.p.112. J.C.'Il dit en un autre endroit, que Melanie combatoit pour J.C.
ep.13.p.141-143. avec les vertus de S. Martin.'Saint Sulpice ayant fait peindre le portrait de S. Paulin dans un battiſtere avec celui de S. Martin, & ayant obligé S. Paulin meſme de luy envoyer des vers pour mettre ſous ces deux images, ce Saint aprés avoir témoigné beaucoup de peine de ce qu'il le comparoit ainſi en quelque ſorte avec S. Martin, dit enfin qu'il croit qu'il l'a fait pour montrer en S. Martin l'image des Saints & des parfaits, & en luy celle des pecheurs penitens; & c'eſt ſurquoi il fit les vers qu'il luy envoya.

[Il fut recompenſé de cette devotion qu'il avoit eue pour S.
vit.p.726. Martin.]'Car Urane qui écrit ſa vie, raporte qu'eſtant pres de mourir[en l'an 431,]il fut viſité par ſes freres, S. Janvier de Benevent,& S. Martin cet homme, dit Urane,qui a paru en toutes choſes comme un homme apoſtolique, & dont la vie eſt entre les mains de tout le monde.

Gr.T.h.Fr.l.10. c.31.p.692. 'Pour continuer ſelon l'ordre du temps ce qui regarde Saint Martin, les honneurs qu'on luy a rendus, & les eloges qu'on luy a donnez: Saint Brice ſon ſucceſſeur[ſanctifié par la douceur infatigable du Saint,]baſtit une petite chapelle ſur ſon tombeau,
l.2 c.14.p.70. 'où il ſe faiſoit continuellement des miracles. Quelque petite
Sid.l.4.ep.18.p. 114. qu'elle fuſt,le corps du Saint'y devint venerable à toute la terre,
[a]Paul.v.Mart.l. 5.p.877.a.d[6.p. 878.1.c. comme le dit S. Sidoine,[a]& y fut reveré par un grand nombre de perſonnes qui venoient de tous coſtez pour le viſiter.

[b] Sid.l.4.ep.18. p.114. [b]Enfin neanmoins la ville de Tours ne put ſouffrir les reproches qu'on luy faiſoit toujours, de ce qu'elle renfermoit un ſi
Gr.T.v.Mart.l. 1.c.6.p.565. grand threſor dans un lieu ſi peu honorable.'Saint Perpetue en
p.565[h.Fr.l.10. c.31.p.593[Sid. l.4.ep.18.p.114[Spir.l.5.n.109. ayant eſté fait Eveſque 64 ans aprés la mort de S. Martin,[c'eſt à dire en l'an 461,]'baſtit à la place de cette petite chapelle une egliſe[c]magnifique,[c]de 160 piez de long ſur 60 de large,[d]& y fit &c.
[c] Gr.T.h.Fr.l.2. c.14 p 70. tranſporter le corps de S. Martin, ſous la voute,[e]en un lieu un
[d] l.10.c.31.p.593. peu ſeparé de l'autel.[f]Saint Gregoire de Tours raconte ample-
[e] v Mart.l.1.c. 3[a] p.61[a]. ment de quelle maniere cela arriva.[g]S.Euphrone d'Autun avoit
[f] c.6.p.564-567. envoyé par devotion le marbre dont on couvrit le tombeau du
[g] h.Fr.l.2.c.15.p. 71. Saint.[h]Cette tranſlation ſe fit avec la dedicace de l'egliſe le 4[e]
de

[h] p.566[h.Fr.l.2.c.14.p.71.

de juillet,[& l'Egliſe en celebre encore la memoire le meſme jour conjointement avec celle de l'ordination de Saint Martin. Pour l'année, les anciens n'en parlent point.]'Sigebert la met Coint.498.§24.
V.S.Perpetue. en 472,[c'eſt à dire en 470 ou 471.]"Il y a des raiſons pour croire qu'elle ſe fit en 473.'Saint Sidoine Eveſque de Clermont fit des Sid.l.4.ep.18.p. 214.
vers pour mettre dans cette egliſe,[a]& divers autres firent auſſi la meſme choſe, comme Paulin de Perigueux dont nous parlerons bientoſt, & S. Martin Eveſque de Brague,[alors fort celebre en Eſpagne.]'Tous ces vers ſe trouvent encore raſſemblez dans divers manuſcrits. S. Gregoire de Tours parle de ceux de S. Martin de Brague. Gr.T.h.Fr.l.5.c. 57.p.258.

'L'egliſe de S. Martin baſtie par S. Perpetue a eſté extremement illuſtre en France; & l'on voit que l'on y venoit de tous coſtez,ſoit pour recourir à l'interceſſion du Saint, ſoit pour ſe mettre en ſureté dans l'aſyle dont elle jouiſſoit, & que les Rois meſme n'oſoient violer.'Un moine du monaſtere de S. Lupicin dans laFranche-Comté,ayant quitté ce lieu par la tentation du demon[vers l'an 480,]& eſtant venu prier à l'egliſe de S. Martin,l'un des poſſedez[qui y attendoient leur delivrance,]le ſalua de la part du demon, en luy inſultant ſur ſa foibleſſe,ce qui le fit rentrer en luy meſme.'Il y avoit divers pauvres immatriculez à cette egliſe pour eſtre nourris par les aumoſnes des Fideles. [Cette egliſe eſtoit gouvernée ſous l'Eveſque de Tours par un Abbé."Mais il ſemble que ceux qui la ſervoient ſous cet Abbé, eſtoient plutoſt desClercs que des moines;comme il y en a encore aujourd'hui.]'Elle fut brulée du temps de Clotaire I. & de l'Eveſque Euphrone,qui la firent auſſitoſt rebaſtir.[b]Elle fut encore brulée le 30 juin 903.Et on marque"que c'eſtoit la troiſieme fois. Ibid. Boll.25.mars,p. 265.d. Gr.T.v.Mart.l. 1.c.31.p.605|h.Fr. l.7.c.29.p.380. Note 14. &c. h.Fr.l.10.c.31.p. 598. b Boll.8.apr.p. 749.5 4|Gall.chr. t.4.p.610.2.d.

ARTICLE XVIII.

Paulin met la vie de S. Martin en vers : Eloges que d'autres ont faits du Saint.

'SAINT Perpetue des l'an 461, [c'eſt à dire des le commencement de ſon epiſcopat,] aſſembla divers Eveſques pour celebrer la feſte de S. Martin, & ces Eveſques ayant enſuite fait quelques Canons pour la diſcipline de l'Egliſe,'ils diſent qu'ils eſperent que l'interceſſion de Saint Martin obtiendra de Dieu qu'ils ſoient fidelement obſervez, puiſqu'elle luy eſt ſi agreable. Conc.t.4.p.1050. 2. p.1052.c.
Note 15. ["Ce fut du temps de S. Perpetue,]'que Paulin[de Perigueux] Paul.v.Mart.l. 4.p.865.1.d.

mit en vers en trois livres la vie de S. Martin écrite par S. Sulpice, & en deux autres livres ce que le meſme S. Sulpice avoit
l.6.p.878.1.c. dit de luy dans ſes dialogues. Il fit encore un ſixieme livre, où il raporte les miracles qui s'eſtoient faits en ce temps là, ſuivant l'écrit que l'Eveſque Perpetue qui en eſtoit luy meſme le témoin,
p.881. luy en avoit envoyé, ſigné de ſa main. [Ainſi ils doivent paſſer
p.881.883. pour tres authentiques.] Il y en ajoute un arrivé chez luy meſme. Car ſon petit-fils qui eſtoit preſt à marier, eſtant tombé malade avec la fille qu'il vouloit epouſer, ils demanderent tous deux l'écrit des miracles de Saint Martin ſigné de Perpetue, & Note 16.
p.880.b.c. furent auſſitoſt gueris. Il ſemble parler du baſtiment de la nouvelle egliſe de S. Martin.

2.d.e.f. Il remarque que le jour de Paſque, l'Eveſque & tout le peuple avoient accoutumé de paſſer la riviere en bateau pour aller à
Gr.T.h.Fr.l.10. c.31.p.594. la cellule du Saint [à Marmoutier.] Neanmoins entre les ſtations ordonnées par S. Perpetue, il n'y en a aucune à Marmoutier. Et celles de la reſurrection & du jour de Paſque, (car il diſtingue ces deux jours,) ſont l'une à la baſilique de S. Martin, & l'autre à l'egliſe [de Saint Lidoire: Car il ſemble que ce fuſt alors la cathedrale. Ainſi il faut que ce concours de peuple à Marmoutier, fuſt une ſimple devotion, ſans qu'on y fiſt d'office ſolen-
v.Mart.l.1.c.2.p. 555. nel, de quoy en effet Paulin ne parle pas.] S. Gregoire de Tours dit auſſi qu'à la feſte de Paſque, le peuple alloit par devotion viſiter la cellule du Saint, baiſer & arroſer de ſes larmes les lieux
p.555.556. qu'il avoit conſacrez par ſa preſence & par ſes actions: Mais il ajoute qu'on repaſſoit le meſme jour la riviere pour venir au tombeau de S. Martin, & il ſemble que ce fuſt pour y celebrer l'office. [On peut dire auſſi, que Perpetue aprés avoir achevé la grande egliſe de Saint Martin, y transfera la ſtation qu'on avoit accoutumé de faire à Marmoutier; peuteſtre pour laiſſer les Religieux plus en repos.

Boll.1.jan.p.53. §. 17. Vers la fin du V. ſiecle,] S. Eugende Abbé dans la Franche-Comté, s'eſtant recommandé à S. Martin dans une affaire, ce Saint
§. 19. luy apparut pour luy en apprendre le ſuccés. Quelque temps aprés, le monaſtere de S. Eugende ayant eſté conſumé par le feu, une fiole de l'huile de Saint Martin, qu'un Preſtre avoit au chevet de ſon lit pour ſa ſureté, ſe trouva, dit-on, conſervée toute entiere & toute pleine par un miracle viſible; ce qui la fit garder enſuite ſoigneuſement dans ce monaſtere.

[Outre les eloges que ceux dont nous avons parlé juſques ici, ont donné à S. Martin, Tiro Proſper dit qu'il a eſté celebre par

ſes vertus & ſes miracles apoſtoliques : S. Proſper dans ſa chronique ſur l'an 381, le met entre les plus illuſtres Eveſques. Nous avons déja raporté ce que dit Idace Eveſque d'Eſpagne, ſur l'an 382, que S. Ambroiſe à Milan, & S. Martin à Tours eclatoient extremement par les merites de leurs vies & par les miracles & les prodiges qu'ils operoient.] Ennode Eveſque de Pavie a fait une hymne à ſa louange, où il dit que les vertus partagées dans les autres ſe trouvent toutes raſſemblées dans luy. Saint Nicet prouve la verité de l'Egliſe par les miracles de S. Martin.

Ennod.hy.10.p. 196. Conc.t.5.p.834.

[Mais le plus grand & le plus conſiderable eloge qu'il ait receu, [a]eſt peuteſtre celui que firent de luy vers l'an 570, ſept Eveſques de France, dont cinq ſont honorez publiquement par l'Egliſe, ſavoir S. Euphrone de Tours, S. Pretextat de Rouen, S. Germain de Paris, S. Felix de Nantes, Domitien d'Angers, Victure de Rennes, & S. Domnole du Mans. Ces ſept Eveſques écrivant à la Reine Ste Radegonde, & voulant montrer que Dieu a ſoin d'envoyer à ſon Egliſe des miniſtres capables de la cultiver par leur foy & leurs bonnes œuvres, ajoutent qu'ils n'en donnent point d'autres exemples que celui de S. Martin, dont ils parlent comme d'un Apoſtre des Gaules, & à qui ils attribuent l'extinction du paganiſme, qui avoit regné juſqu'à luy. [Nous avons raporté ci-deſſus leurs paroles.

Sur.22.jun.5 2. p.285. [a] Coint.556 § 47. Gr.T.l.Fr.l.9.c. 19.p.511.512. v.55.

Saint Gregoire de Tours [ſucceſſeur d'Euphrone,] a dit à peu pres la meſme choſe. Il ajoute que ce Saint a auſſi terraſſé l'hereſie; [de quoy nous ne trouvons rien de particulier. Mais il n'y a pas à douter que s'il reſtoit encore de ſon temps en France quelques veſtiges de l'Arianiſme, il n'ait travaillé de tout ſon pouvoir à le détruire. Nous ne doutons pas auſſi qu'il n'ait autant travaillé à ſauver les ames des Priſcillianiſtes de l'erreur & de l'enfer, que leurs corps des ſupplices & de la mort exterieure.]

v.Mart.l.1.c.39. p.28.

ARTICLE XIX.

De ce que Fortunat & Saint Gregoire de Tours ont écrit de Saint Martin.

[FORTUNAT qui fleuriſſoit dans le meſme temps que ces ſept Eveſques dont nous venons de parler, mit en vers en quatre livres la vie de S. Martin, & les dialogues de S. Sulpice, comme Paulin avoit fait avant luy, & les dedia ce ſemble à Agnés Abbeſſe du monaſtere de Sainte Radegonde à Poitiers.

Fort.v.Mart.pr. p.179.

l.1.p.281. 'Il y dit que c'eſtoit à cauſe de Saint Martin qu'il eſtoit venu en
l.4 p.341. France; '& il raporte qu'il avoit eſté gueri d'un mal d'yeux avec l'huile d'une lampe qui bruloit devant une image de ce Saint, peinte ſur la muraille de l'egliſe des SS. Jean & Paul dans
Gr.T.h.Fr.l.1.c. 35.p.385. la ville de Ravenne. 'Deux de ſes amis furent gueris de la meſme maniere, [a] & ſon pere echapa d'une maladie mortelle en touchant quelque choſe qui avoit ſervi à une chapelle de ce Saint.
a ord. p.383.

l.2.c.1.p.612. 'Enfin S. Gregoire ayant eſté fait Eveſque de Tours en l'an 572, & ayant ſouvent eprouvé la vertu de ce Saint, tant ſur luy
v.Mart.pr.p.547 l.1.c.6.p.568. meſme que ſur ſes plus proches, 'il ſe crut obligé de recueillir les miracles que Dieu avoit faits de ſon temps par l'interceſſion de ce Saint; & c'eſt de quoy il a rempli quatre livres, qu'il continuoit à meſure que ces miracles ſe faiſoient. Il parle de la pluſpart comme témoin oculaire; de ſorte que quand il y en auroit quelques uns dont on auroit quelque raiſon de douter, il y en a toujours un tres grand nombre qu'on doit reconnoiſtre pour tres
pr.p.547. aſſurez. 'Il dit qu'il n'a entrepris cet ouvrage qu'aprés y avoir eſté obligé par deux ou trois viſions.

gl.C.c.4-11.p. 343-356. 'Outre ces quatre livres, il raporte encore pluſieurs autres miracles de S. Martin dans ſon livre de la gloire des Confeſſeurs,
h.Fr.l.8.c.15.16. p.417-422. '& en divers endroits de ſon hiſtoire de France, il ſe ſert de l'année de la mort de S. Martin comme d'une epoque celebre pour marquer le temps des plus grands evenemens, quoiqu'il ſe trompe de trois ans dans ce calcul. 'D'autres ont fait la meſme choſe.
Coint.451.51.

Gr.T.v.Mart.l. 2.c.29.p.665|c.49. p.692. 'Il remarque que le jour de la feſte du Saint on liſoit publiquement ſa vie dans l'Egliſe, [b] & meſme en diſant la Meſſe il faiſoit
b c.14.p.641. mention de ſes miracles dans la "Preface du Sacrifice, enſuite de quoy tout le peuple rendoit gloire à Dieu, en chantant le *Sanctus*. [Ainſi cette Preface eſtoit differente] de celle qui eſt marquée dans la Meſſe de S. Martin, que nous avons dans un ancien miſſel des Gaules, '& de celle qui ſe lit dans le Sacramentaire de S. Gregoire.
Confeſſatione.
Mabi.lit.p.291.
Sacr.p.142.

Gall.chr.t.4.p. 611.1.2. 'Le moine de S. Gal aſſure que les Rois de France portoient toujours autrefois avec eux dans leur chapelle la chape de Saint Martin, pour leur ſervir de défenſe contre les ennemis dans les guerres; [& on pretend meſme que c'eſt de là qu'eſt venu le mot de Chapelle.] 'On croit que ſa feſte a toujours eſté ſolenniſée dans toute la France. [c] Le premier Concile de Maſcon en parle en l'an 581, & commence à cette feſte le temps d'un plus grand jeûne qui duroit juſques à Noël. 'Quelques uns contoient l'Avent depuis ce temps là; & il ſemble que l'Egliſe de Milan l'ait fait autrefois.
Mabi.lit.p.103. 104.
c Conc.t.5.p.968. d.
Mabi.lit.p.101. 453.

ARTICLE XX.

Veneration de Saint Martin dans toute l'Egliſe.

'COMME la vertu de S. Martin luy avoit attiré des envieux, [il ne ſe faut pas beaucoup étonner] qu'il ait eſté moins honoré d'abord dans quelques endroits des Gaules, comme dans l'Aquitaine, que dans des pays plus eloignez. [Mais ce qui eſt tout à fait ſurprenant, c'eſt que] 'S. Gregoire de Tours nous aſſûre ſur la parole de Fortunat, qu'il eſtoit encore moins reveré en France qu'en Italie, 'où il faiſoit auſſibien qu'en France, un tres grand nombre de miracles. 'Il y avoit à Rome une egliſe de ſon nom des le temps du Pape Symmaque, vers l'an 500; [& on en trouve pluſieurs egliſes ou monaſteres dans S. Gregoire le grand.] 'Sa feſte eſt marquée dans le Sacramentaire de ce Pape, & dans le calendrier Romain du P. Fronto. Elle eſt miſe le 12e de novembre à cauſe de S. Menne. [a] Le nom de S. Martin eſtoit auſſi fort celebre en Eſpagne dans le VI. ſiecle, [b] & l'on y avoit baſti pluſieurs egliſes en ſon honneur. Mais celle qui eſtoit en Galice eſt fort conſiderable. [c] Carraric Roy de cette province, qui eſtoit Arien, ayant ſon fils malade, la fit baſtir, avec promeſſe de ſe faire Catholique s'il obtenoit des reliques de S. Martin, & la gueriſon de ſon fils. Il obtint l'un & l'autre, & quitta l'Arianiſme avec ſes ſujets. 'S. Gregoire de Tours raporte un miracle que Dieu fit pour honorer Saint Martin dans cette egliſe ſous Miron ſucceſſeur de celui qui l'avoit fondée. 'Les reliques que Carraric eut de S. Martin furent un morceau d'étofe qu'il envoya mettre ſur ſon tombeau; [& il paroiſt que les autres reliques du Saint qu'on diſtribuoit partout, n'eſtoient que de cette nature, c'eſt à dire quelques étofes, quelques linges, de la cire, de l'huile, & d'autres choſes qui avoient ſervi ou touché à ſon tombeau: Et on ne voit point qu'on ait jamais touché à aucun membre de ſon corps.] 'S. Martin Eveſque [de Brague compriſe alors] dans la Galice, fut ordonné Eveſque lorſqu'on apporta dans cette province des reliques de noſtre Saint.

Sulp. dial. 1. c. 18. p. 277.

Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 16. p. 536.

p. 586 | c. 13. p. 583.

Conc. B. t. 3. p. 656.

Sacr. p. 142.

Front. cal. p. 147. 148.

a Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 8. p. 719.

b p. 720 | gl. C. c. 12. p. 557.

c v. Mart. l. 1. c. 11. p. 575-580.

l. 4. c. 7. p. 788-791.

l. 1. c. 11. p. 577.

h. Fr. l. 5. c. 37. p. 258.

'Il y avoit auſſi une egliſe dediée à l'honneur de Saint Martin auprés de Cantorberi, des le temps que les Romains poſſedoient encore la grande Bretagne, c'eſt à dire des le milieu du V. ſiecle: [& elle y ſubſiſta au milieu de tous les ravages que les Anglois & les autres barbares firent dans cette iſle.] 'Elle ſervit à la Reine

Bed. hiſt. l. 1. c. 26. t. 3 p. 18.

c. 25. p. 17.

Berthe, princeſſe du ſang de France, qui eſtoit Catholique,& avoit avec elle un Eveſque nommé Luidhard. Et ce fut là que S. Auguſtin abordant en cette iſle fit premierement ſes fonctions, & commença à fonder la nouvelle Egliſe d'Angleterre. Il y en avoit encore pluſieurs autres dans ce royaume.

c.26.p.18.

Alf.432.§ 12.

Ugh.t.6.p.1131| Menæa,12.nov. p.189.190.

'Les Grecs l'honorent auſſi bien que les Latins, comme on le voit dans le menologe de Baſile,& dans leurs Ménées, où ils en parlent meſme deux fois, & luy donnent le titre de Thaumaturge. Mais il le faut entrevoir dans ce qu'ils en diſent, eſtant tres difficile de l'y reconnoiſtre, ſurtout dans la premiere hiſtoire qu'en font les Ménées;[& le Cardinal Sirlet ne l'y a pas apparemment reconnu, puiſqu'il ne l'a point mis dutout dans ſon menologe. Ils en marquent la feſte le 12 de novembre, auſſi-bien que le calendrier du P. Fronto. Mais elle eſt l'onze dans le Sacramentaire de S.Gregoire.]'C'eſt le jour auquel on la faiſoit à Tours au VI. ſiecle,[a] & auquel elle eſt marquée par les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, par celui de Bede, & par tous les autres Latins. Un calendrier de Milan, ancien de plus de 500 ans, commence par la feſte de S.Martin;[mais on ne marque pas preciſément quel jour il la met.]'Tous les martyrologes marquent encore le 4 de juillet la feſte de ſon ordination, avec la tranſlation de ſon corps, & la dedicace de ſon egliſe[ſous S. Perpetue:]'& c'eſt le jour auquel Saint Gregoire de Tours nous aſſure qu'on la celebroit. [Son nom ſe trouve dans preſque tous les anciens exemplaires du ſacré Canon de la Meſſe.

Gr.T.h.Fr.l.12. c.14 p.71. a Florent.p.

Mabil.It.p.107.

Florent.p.644.

Gr.T.p.71.

On peut donc dire que l'Occident n'a donné à l'Egliſe aucun Confeſſeur auſſi celebre & auſſi reveré que S. Martin. L'Orient luy peut comparer S. Nicolas en ce point: mais il y a une difference entiere entre la certitude que nous avons des actions de l'un & de l'autre.]'Des perſonnes habiles pretendent meſme que c'eſt le premier des Confeſſeurs, c'eſt à dire de ceux qui ne ſont pas Martyrs, que l'Egliſe ait honoré par une memoire publique & annuelle, & ils croient que c'eſt pour cela que luy ſeul des Confeſſeurs a eu un office propre dans les plus anciens breviaires.[Neanmoins ſans parler de S. Apollinaire de Ravenne, & de S. Felix de Nole, qui dans la verité n'ont eſté que Confeſſeurs non plus que S. Martin, il eſt difficile de croire, qu'on n'ait pas honoré en cette maniere S. Gregoire Thaumaturge, Saint Athanaſe, S.Baſile, S. Ambroiſe, & meſme S.Philogone & Saint Euſtathe d'Antioche. Quoique Saint Pierre de Sebaſte ait eſté

Bona,lit.l.1.c.15. p.115|l.2.c.12.p. 432.

beaucoup moins celebre que ces Saints,]'S. Gregoire de Nyſſe nous aſſure qu'on fit ſa feſte auſſitoſt aprés ſa mort. [Cela eſt encore viſible de S. Melece d'Antioche dans l'eloge que S. Chryſoſtome en a fait. Ce qu'il peut y avoir de particulier dans Saint Martin, c'eſt qu'il ſemble que ſa feſte ait bientoſt eſté receue non ſeulement de toute la France, mais meſme d'une grande partie au moins de l'Occident; au lieu que ces autres Saints n'eſtoient d'abord honorez que dans leurs Egliſes particulieres.] Nyſſ.ad Fl.t.3. p.645.c.

ARTICLE XXI.

De S. Clair, & de quelques autres diſciples de Saint Martin.

'NOus voudrions que S.Sulpice nous euſt marqué au moins quelques uns des Eveſques qu'il dit avoir eſté tirez du monaſtere de S. Martin,[& qui furent ſans doute ſa gloire auſſibien que celle de l'Egliſe. Mais puiſque nous ſommes privez de cette lumiere, il faut ramaſſer d'ailleurs ce que nous trouvons de ſes diſciples, au nombre deſquels nous pouvons mettre d'abord Saint Paulin & S.Sulpice Severe qui le regardoient aſſurément comme leur maiſtre, particulierement le dernier, quoiqu'il ne paroiſſe point qu'ils aient jamais demeuré ni l'un ni l'autre dans ſon monaſtere. Il eſt viſible que Saint Sulpice eſtoit ſouvent auprés de luy, & l'accompagnoit dans ſes voyages;] '& il n'y avoit rien qu'il ne tiraſt de luy, quelque deſir qu'euſt le Saint de cacher les graces que Dieu luy faiſoit. Sulp.v.Mart.c. 7.p.196. dial.2.c.14 p.302.

[Nous ne croyons point devoir oſter S.Brice du meſme rang,] 'quoiqu'il n'ait pas profité du rant quelque temps des inſtructions qu'il en avoit receues des ſes premieres années qu'il paſſa dans le monaſtere de S. Martin,& qu'il ſe ſoit rendu indigne alors de l'honneur que le Saint luy avoit fait de l'elever au ſacerdoce. Mais la patience extreme avec laquelle le Saint ſouffrit ſes fautes & ſes emportemens,[& la foy avec laquelle il pria pour luy, le rendirent digne d'eſtre le ſucceſſeur de ſes vertus auſſibien que de ſon ſiege. dial.3.c.20.p.327. 328.

Gallus qui parle preſque toujours dans les dialogues de Saint Sulpice,]'& qui y raconte les miracles de S. Martin qu'il avoit preſque tous vus luy meſme;[a]ce qui fait qu'on leur a meſme quelquefois donné ſon nom; eſtoit Gaulois,[c'eſt à dire apparemment de la Celtique,]'neveu d'Evence,qui ſous un habit ſeculier pratiquoit les vertus d'un vray Chrétien. Il avoit etudié Sulp.dial.1.c 20. 279 a Hier.in Ez.c. 36.p.507.1.b. Sulp dial.1 c.4. p.250,c.20.p.278| 2.c.3.p.282.

dial.1.c.20.p.279. 'les lettres humaines avant que de ſe rendre moine. De l'ecole il paſſa à la diſcipline[& au monaſtere]de S. Martin qu'il ſuivit
dial 1.c.1.p.239.b] c.2.p.245]3.c.1. p.307. en divers endroits.'S. Sulpice en témoigne beaucoup d'eſtime, & loue particulierement ſa modeſtie.
v.Mart.c.25.p. 212. [Saint Clair eſt plus celebre que luy dans l'Egliſe.]'C'eſtoit un jeune homme d'une naiſſance illuſtre, qui abandonna toutes
ep.2.p 227. choſes pour venir demeurer auprés du Saint,'& ſe rendre ſon
v.Mart.c.25.p. 212. diſciple.'Il s'eleva en peu de temps à la foy la plus parfaite,& au comble de toutes les vertus.[a]S.Paulin dit qu'il verifioit ſon nom
a Paul.ep.12.p. 146. par ſes merites divins;[b]qu'il eſtoit illuſtre par ſa foy, plus illuſtre
b p.145.146. par ſes actions, & plus illuſtre encore par le fruit[de ſes vertus.]
ep.3.p.40. 'Parlant d'un Victor compagnon de S. Sulpice, qu'il loue beaucoup, il dit qu'il a reconnu en luy l'eſprit de S. Martin dont il avoit eſté le fils ſpirituel, & de Saint Clair dont il avoit eſté le compagnon dans le chemin[du ciel;]de ces deux bienheureux, dit-il, dont le ſecond a ſuivi de bien pres les pas & les vertus du
ep.14.p.169. premier ſon illuſtre maiſtre.'Et pour louer S.Sulpice,il dit qu'on
ep.12.p.146. voyoit en luy revivre Saint Martin,"refleurir S. Clair.'Il paroiſt &c. avoir eſté ami particulier deS.Sulpice;mais il n'avoit pas connu S. Paulin.
Sulp.v.Mart.c. 25 p.212. 'Il fut depuis fait Preſtre, & établit ſa demeure aſſez pres du
p.212-214. monaſtere de S. Martin, où pluſieurs freres vinrent demeurer avec luy;[de ſorte qu'on luy peut donner le titre d'Abbé.]'Saint Sulpice raporte l'hiſtoire d'un de ſes moines nommé Anatole, qui s'eſtant laiſſé ſeduire par le diable, s'efforça d'abuſer de meſme toute ſa congregation : Mais S. Clair ayant paſſé la nuit en prieres avec tous ſes freres, & voulant enſuite mener Anato-
ep.2.p.227. le à S. Martin', toute cette illuſion s'evanouit.'Il mourut peu de temps avant S. Martin,[& ſa feſte eſt miſe dans le martyrologe
ep.2.p.227]Paul. ep.12.p.147. Romain le 8 de novembre.]'Il s'apparut à S. Sulpice montant au ciel avec S. Martin.
Paul.ep.12.p. 145. 'Il fut enterré ſous l'autel dans"l'egliſe du lieu où demeuroit ordinairement S. Sulpice,[c'eſt à dire à ce qu'on croit au lieu appellé *Primuliacum*, vers Toulouſe.] S. Paulin pour montrer l'affection qu'il avoit pour cette ame ſainte, voulut honorer ſa memoire en faiſant ſon epitaphe, qu'il envoya à S.Sulpice en
p.146. deux façons,[dont la premiere eſt la plus belle,]'avec quelques vers adreſſez à Saint Clair meſme pour luy demander ſon interceſſion.

in domeſtica eccleſia.

ART. XXII.

ARTICLE XXII.

Suite des disciples de S. Martin : De S. Maxime de Chinon.

'LE moine Victor dont Saint Paulin loue beaucoup la pieté, estoit, comme nous venons de dire, un des enfans spirituels de S. Martin, & le compagnon de S. Clair. 'Heros Evesque d'Arles [qui combatit pour la grace contre Pelage,] estoit disciple de S. Martin. 'Le tres saint Prestre Refrigere ami intime de Saint Sulpice, [a] avoit suivi S. Martin des sa jeunesse. Paul. ep. 3. p. 40. Prof. chr. Sulp. dial. 2. c. 16 p. 305. [a] p. c. 1. p. 306.

'On mettoit au nombre des disciples du grand S. Martin un autre Saint de mesme nom, qui avoit établi un monastere dans le dioceſe de Saintes, où il estoit enterré & faisoit beaucoup de miracles. 'Pallade qui estoit Evesque [de Saintes des l'an 573,] changea son tombeau de place avec quelque espece de miracle. Usuard, Adon, & les autres martyrologes, mettent sa feste le 7 de decembre. Gr. T. gl. C. c. 57. p. 440. 441. p. 442.

'Baronius raporte à ce mesme Saint ce que dit S. Gregoire de Tours, d'un S. Martin disciple aussi, à ce qu'on tenoit, de celui de Tours, extremement honoré à Brive en Limosin, où il estoit enterré dans une eglise magnifique, & qui faisoit beaucoup de miracles. [Mais il faut que ce S. Martin soit aussi different de l'autre que le Limosin l'est de la Saintonge. 'Son eglise ayant esté brulée lorsque Gondebaud se fit declarer Roy en ce lieu [l'an 584,] Ferreol Evesque [de Limoges] la rétablit aussitost. Usuard & d'autres martyrologes marquent le 24 d'octobre un S. Martin : Mais c'est un Abbé de Vertou au dioceſe de Nantes, 'dont le P. le Cointe parle amplement, & dont il met la naissance en l'an 527. Bar. 7. dec. [b] Gr. T. h. Fr. l. 7. c. 10. p. 358. p. 359. 360. Coint 584. § 39. Coint. 565. § 12.

'On met encore entre les disciples de nostre Saint, un Martin qu'on fait sixieme Abbé de l'Isle-Barbe pres [''] de Lion, & Evesque de Lion mesme. [Il y a bien de l'apparence que ce sont deux personnes differentes ; & on n'a point de preuves que ni l'un ni l'autre ait eu aucune liaison particuliere avec Saint Martin de Tours. Gall. chr. t. 4. p. 521. 1 c] Coint. 554. § 23.

V. S. Just de Lion note 5.

Nous sommes mieux fondez pour conter entre ses disciples S. Maxime ou S. Mesme de Chinon,] 'puisque c'est S. Gregoire de Tours qui luy donne ce titre sur l'autorité de sa vie écrite en vers. 'Il quitta son pays, [''] qui estoit ce semble Chinon en Touraine, ou le Poitou,] pour se retirer au monastere de l'Isle- Gr. T. gl. C. c. 22. p. 386. p. 356.

NOTE 17.

Bull. occ. t. 1. p. 50. 51 [Not. G. p. 253.] Barbe, ſitué dans une iſle de la Sône auprés de Lion, dont on marque que l'egliſe dediée d'abord ſous le nom de S. André, porte celui de S. Martin depuis le IX. ſiecle. On dit diverſes choſes de la fondation de cette abbaye, [mais qui peuvent n'eſtre Th. R. t. 8. p. 50. 1. pas bien aſſurées,] puiſqu'on doute à Lion ſi ce n'eſt pas Saint Eucher qui l'a fondée depuis qu'il a eſté Eveſque de Lion, [vers 430 au pluſtoſt. Il paroiſt neanmoins certain par la retraite de S. Maxime en ce monaſtere, qu'il ſubſiſtoit des le commencement du V. ſiecle. Mais il faudra le faire beaucoup plus ancien,] ſi l'on veut que Maxime qu'on en fait le huittieme Abbé, & qu'on pretend avoir vécu du temps de S. Eucher, qui fut Eveſque de Lion [depuis 430 ou environ juſques en 450,] ſoit celui p. 57. f. 2. dont nous parlons. 'Cela paroiſt peu probable; [a] puiſque Saint a Gr. T. gl. C. c. 22. p. 386. Gregoire de Tours qui avoit lu ſa vie, n'en dit autre choſe ſinon qu'y ayant eſté paſſer quelque temps pour cacher ce qu'il eſtoit, & voyant qu'il y eſtoit connu, il ſe reſolut de s'en revenir en ſon p. 386. 387. pays. 'Il eſtoit Preſtre alors. Il penſa [n] perir ſur la Sône en la re- *venient.* paſſant.

p. 387. 'Eſtant arrivé à Chinon en Touraine il y établit un monaſtere,
p. 387. 388. '& il défendit cette ville aſſiegée par Gille à qui il fit lever le ſiege. Nous ne connoiſſons point d'autre Gille que celui qui eſtoit General en France pour les Romains en 456, & juſqu'en l'an 464. On dit qu'il aſſiega Chinon aprés avoir défait les Gots pres d'Orleans en 463. Il n'eſt pas impoſſible qu'un diſciple de p. 386. 389. Saint Martin ait vécu juſqu'à ce temps là. 'S. Gregoire de Tours raporte encore pluſieurs autres choſes de ce Saint. Sa feſte eſt marquée à Chinon le 20 d'aouſt dans Florus, dans pluſieurs anciens martyrologes, & dans le Romain.

Uſſ. t. Br. c. 17. p. 822. 'On pretend que Saint Patrice, qu'on peut dire avoir eſté en Irlande ce que S. Martin a eſté en France, eſtoit le neveu ou le p. 833. 834. petit-neveu de ce Saint, '& que l'eſtant venu trouver à Tours, le Saint luy donna l'habit de moine, & le fit Clerc: [Mais on n'a aucune preuve de tout cela.]

Maan, p. 18. 'On donne encore pour diſciple à S. Martin [n] toute une famille Note 18. de Gots martyrizez peu aprés par les barbares; [n] avec deux Note 19. freres Milanois, Florent & Florien, que le Saint envoya enſuite vivre en ſolitude auprés de Saumur [au dioceſe d'Angers,] ayant elevé Florent à la preſtriſe. On cite tout cela de quelques hiſtoires manuſcrites qui ſont dans les archives de l'Egliſe de Tours: mais elles ſont mélées de circonſtances qu'on auroit de la peine à ſoutenir.]

'Pour ceux qu'on appelle les ſept Dormans, qu'on veut avoir eſté couſins & diſciples de S. Martin, leur hiſtoire eſt rejettée par ceux meſmes qui en reçoivent d'autres tres dignes d'eſtre rejettées auſſi: & c'eſt faire injure à S. Gregoire de Tours que de luy attribuer une ſi méchante piece, quoiqu'on la mette parmi ſes ouvrages. Maan.p.19. Gr.T.v.Mart.p. 1082.

'Ce Saint parlant des miracles de S. Romain Preſtre enterré pres de Blaye en Saintonge au dioceſe de Bordeaux, dit que l'hiſtoire de ſa vie apprenoit qu'il avoit eſté enterré par Saint Martin. [Cette vie eſt perdue aujourd'hui, de ſorte que nous ne ſavons rien de l'hiſtoire du Saint. Uſuard & d'autres martyrologes marquent ſa feſte le 24 de novembre.]'On pretend que ſon corps a eſté tranſporté par Dagobert à Saint Denys où il eſt encore. gl.C.c.46 p.426. 427. Sauſſ.p.927.

ARTICLE XXIII.

De Saint Maurille, & de quelques autres Eveſques qu'on dit avoir eſté ordonnez par S. Martin.

[ON peut mettre entre les diſciples de S. Martin, les Eveſques qu'on pretend qu'il a ordonnez, au nombre deſquels on conte S. Maurille d'Angers: ce qui ne ſe pourra pas neanmoins ſoutenir, ſi d'une part l'on veut dire que Defenſeur qui aſſiſta à l'election de Saint Martin, eſt celui qu'on fait premier Eveſque d'Angers,]'& dont on croit par tradition que le corps eſt ſous le grand autel de l'egliſe de S. Maurille, & ſi on pretend de l'autre qu'entre ce Defenſeur & S. Maurille il y a eu trois Eveſques, Auxilius, Apotheme, & Proſper.'On ne dit rien d'Auxilius & de Proſper, & meſme on ſoutient que le premier n'eſt pas dans les meilleurs catalogues de l'Egliſe d'Angers. C'eſt pourquoi M^rs de Ste Marthe content pour ſecond Eveſque d'Angers S. Apotheme, dont on fait la feſte le 20 de novembre. Ferrarius l'appelle Apodſeme. On ne ſçait rien de ſa vie. Gall.chr.t.2.p. 112.2. 2[113.t 2.

'Pour S. Maurille, ſa feſte ſe ſolenniſe le 13 de ſeptembre dans tout le dioceſe d'Angers. On voit par Uſuard, & par les anciens martyrologes attribuez à S. Jerome, qui l'appellent ordinairement Maurillon, on voit, dis-je, qu'il eſtoit celebre dans l'Egliſe il y a pluſieurs ſiecles, [& le rang où on le met entre les Eveſques d'Angers, ne permet pas de douter qu'il n'ait vécu vers le p.113.2.

Thdif.l.2.c.3.p. 371. commencement du V. ſiecle.]'Nous apprenons de Theodulphe d'Orleans, qu'il y avoit à Angers une egliſe de ſon nom du temps de Louis le Debonnaire.["Mais c'eſt tout ce que nous pouvons dire de luy, n'ayant point d'hiſtoire de ſes actions qui merite quelque croyance.]'On cite un traité des miracles que ce Saint a faits aprés ſa mort, compoſé par Chermer Chanoine d'Angers. [Je ne ſçay s'il eſt imprimé, ni s'il le merite.] NOTE 20.

Laun. de Maur. P. 55.

Gall. chr. t. 2. p. 113. 'On croit que S. Maurille eut pour ſucceſſeur S. René["dont on ne trouve rien juſques au X. ſiecle: mais depuis cela]il eſt devenu fort celebre dans l'Egliſe d'Angers, qui l'honore comme un de ſes patrons le 12 de novembre. On ne met aucun Eveſque entre luy & Talaſe ordonné en 453,[ce qui confirme ce que nous avons dit, qu'il eſt aſſez difficile de croire que S. Maurille ait eſté ordonné Eveſque par S. Martin: & nous n'en avons point d'autorité qui paſſe le IX. ſiecle. NOTE 21.

Sur. 23. jul. p. 283. §. 10. Nous n'avons pas beaucoup plus d'aſſurance]'de ce qu'on dit que Saint Martin ayant appris par revelation que"Saint Liboire Eveſque du Mans eſtoit malade, l'alla viſiter, l'aſſiſta à la mort, fit ſes funerailles, & ordonna Victor à ſa place; [mais nous ne voyons pas auſſi de raiſon qui empeſche abſolument de le croire,]quoiqu'il y ait"des choſes extraordinaires dans l'election de S. Victor.[Cela peut s'eſtre fait en l'an 397, peu de mois avant la mort de S. Martin: Et ſans cela meſme S. Victure ou Victoire ſucceſſeur de Saint Victor a vécu trop avant dans le V. ſiecle pour croire qu'il ait eſté ordonné par S. Martin.] V. S. Liboire, &c.

V. S. Perpetue note 3.

Gall. chr. t. 3. p. 914. t. b | Ev. de Br. t. 2. p. 7. 'On donne le titre de Saint & d'Eveſque de Rennes à Riotiſme, & on le met à peu pres du temps de S. Martin; [mais je n'en trouve rien qui ſoit tant ſoit peu fondé. Il n'eſt point marqué par Ferrarius, ni meſme par Mr du Sauſſay.

Ev. de Br. t. 2. p. 63. 'Le Pere Albert de Morlaix fait conſacrer par S. Martin Ariſe Eveſque de Nantes & Didier ſon ſucceſſeur, & il en dit bien

Gall. chr. t. 3. p. 762. des choſes[dont nous attendons les preuves s'il y en a.]'M^rs de Ste Marthe n'en ont trouvé que les noms.]

Boll. 9. may. p. 490. 'Il y a des choſes conſiderables pour la pieté de Saint Martin "dans l'hiſtoire de l'ordination de Saint Corentin Eveſque de Quinper, mais mélées de circonſtances embaraſſantes, [outre qu'on ne voit point que ce qu'on en écrit ſoit autoriſé. Ainſi tout ce que nous pouvons dire de S. Corentin, c'eſt qu'on le regarde comme le premier Eveſque du pays de Cornouaille en Bretagne, & de la ville de Quinper qui en eſt la capitale: & il faut qu'il ſe ſoit rendu extremement celebre, puiſque cette ville en NOTE 22.

a pris le nom, & s'appelle aujourd'hui communément Quinper-Corentin.] On pretend qu'il eſt mort en l'an 401, le 12 de decembre,[a] auquel on fait ſa feſte. On en fait encore une ſolennité le premier jour de may à cauſe d'une tranſlation : [mais je doute que ce ſoit pour celle] qu'on marque s'eſtre faite en l'an 878, auquel on dit que ſon corps fut porté à Tours à cauſe des ravages des Normans, & mis dans l'egliſe de Saint Martin. On aſſure qu'il ſe conſerve aujourd'hui à Marmoutier. Il y a encore une abbaye du nom de Saint Corentin, pres de Mante dans le dioceſe de Chartres, fondée par Philippe Auguſte.

Ev. de Br. t. 1. p. 633.
[a] Boll. 1. may, p. 5. d.
Ev. de Br. t. 1. p. 634.
Gall. chr. t. 4. p. 298. t. c. d.

LE PAPE SIRICE.

ARTICLE PREMIER.

Sirice eſt elevé au pontificat : Il écrit à Himere.

LES Pontificaux diſent que Sirice eſtoit Romain, fils d'un Tiburce. Son epitaphe raportée & receue par Baronius, porte qu'il ſuivit Libere en qualité de Lecteur & puis de Diacre, & qu'aprés Libere il fut toujours uni à Damaſe. Baronius dit que par les monumens de l'ancien titre du Paſteur, qui ont eſté perdus lorſqu'on a rebaſti cette egliſe, il paroiſſoit que Sirice avoit eſté Preſtre de ce titre, & qu'il avoit avec luy Siſinne Preſtre, & Tigride Diacre, dont ce Cardinal donne les epitaphes.

Boll. apr. t. 1. p. 32. Anal. c. 39 p. 22.
[b] Bar. 398. § 1. in app.
390. § 4. 385. § 5. in app.

V. S. Damaſe note 12. NOTE I.

[Tout le monde convient qu'il ſucceda à Damaſe, [c] mort, comme nous croyons, le 10 ou 11 de decembre 384, & luy ſucceda [d] apparemment avant la fin de la meſme année.] Il fut choiſi par le peuple Romain, qui par une ſeule acclamation elut Sirice, & rejetta Urſin [qui avoit toujours diſputé le pontificat à Damaſe. L'Empereur Valentinien le jeune regnoit alors en Italie ſous la conduite de Juſtine ſa mere, pendant que l'Orient eſtoit gouverné par Theodoſe, & les Gaules par Maxime.] Valentinien

Bar. 385. § 5.

receut avec joie la nouvelle de l'election de Sirice, eſtant bien aiſe de voir l'union du peuple, & prenant une election comme celle là pour une grande marque de l'innocence & de la probité de Sirice: de ſorte qu'il ordonna par un reſcrit qu'il demeureroit Eveſque, [Urſin demandant peuteſtre ſa place.] 'Ce reſcrit daté du 23 de fevrier, eſt adreſſé à Pinien que Baronius & d'autres appellent Prefet [de Rome,] & il le fut en effet l'année ſuivante: "mais je ne ſçay ſi en celle-ci il n'en eſtoit point plutoſt Vicaire. 'Baronius croit encore que ce Pinien eſt le mari de Ste Melanie la jeune: "mais il n'avoit encore que ſept ans en ce temps-ci.]

§ 5 Cod. Th. t. 6. p. 578. t.

Bar. 385. § 5.

Note 12.

V. Ste Melanie § 1.

Conc. B. t. 1. p. 691. 2. c.

'Des le 11 de fevrier de la meſme année 385, [c'eſt à dire quelques jours avant le reſcrit de Valentinien, Sirice avoit déja fait une action importante en qualité d'Eveſque de Rome.] 'Himere qui eſtoit depuis longtemps Eveſque 'de Tarragone [l'une des principales Egliſes d'Eſpagne,] 'avoit envoyé le Preſtre Baſſien 'avec une relation adreſſée au Pape Damaſe pour le conſulter ſur divers deſordres qui eſtoient [en Eſpagne,] '& en demander l'avis à l'Egliſe Romaine. 'Damaſe eſtoit déja mort & Sirice mis à ſa place, lorſque cette relation arriva. Sirice la fit lire & examiner avec ſoin dans l'aſſemblée des freres, [peuteſtre des Eveſques qui avoient aſſiſté à ſon ordination;] '& ayant murement conſideré & peſé toutes choſes, 'il y répondit par articles ſelon l'obligation de ſon rang, aprés avoir averti Himere de ſa promotion comme il le falloit; [ce qui marque qu'elle s'eſtoit faite aſſez peu de temps auparavant.]

b.

p. 689. 1. d.

p. 691. 1. f.

p. 689. 1. d.

p. 691. 1. 2.

p. 689. 1. d.

p. 691. 2. b.

p. 689. 1. d. e.

f. 'Le premier article eſt ſur le batteſme des Ariens que "quelques Eveſques d'Eſpagne vouloient rejetter. Il leur oppoſe l'autorité de Libere, 'du Concile [de Nicee,] la pratique de Rome, & celle de tout l'Orient & de tout l'Occident. 'S. Iſidore de Seville a marqué particulierement ce point entre les autres regles de la diſcipline Eccleſiaſtique établies par cette lettre.

quoſdam de fratribus noſtris.

2. a. Iſid. ſer. c. 3.

Conc. B. t. 1. p. 689. 2. b. 'Le ſecond article regarde le batteſme qu'il dit ne ſe devoir pas donner à Noel, à l'Epiphanie, ni aux feſtes des Apoſtres & des Martyrs; mais ſeulement à la feſte de Paſques avec ſa Pentecoſte; (ce qui ſemble marquer tout le temps de Paſque,) comme il ſe pratiquoit à Rome & dans toutes les Egliſes, 'il en excepte non ſeulement les perſonnes preſſées par quelque danger, mais meſme les enfans qui ne ſavent pas encore parler. 'Le 3e défend d'accorder la grace de la reconciliation aux apoſtats, hormis à la mort. 'Il traite de la meſme maniere dans le 6e, les Religieux

c.

e.

p. 690. 1. b. c.

& les Religieuſes qui ſeront tombez dans la fornication;'& dans le 5e, les perſonnes qui aprés avoir fait penitence,ſeront encore retombées dans le peché, hormis qu'il permet à ceux-ci d'aſſiſter aux Myſteres.'Le 4e article veut que l'on empeſche autant qu'on pourra,qu'une fille fiancée qui a receu la benediction du Preſtre pour epouſer une perſonne, n'en epouſe un autre. p.689 690. p.689.2.a.f.

'Le 7e oblige abſolument les Diacres & les Preſtres à garder la continence:'Et comme pluſieurs n'avoient pas obſervé cet ordre de l'Egliſe, Sirice permet à ceux qui reconnoiſtront leur faute, & qui pourront s'excuſer ſur leur ignorance, de demeurer dans leurs degrez ſans monter plus haut.'Mais pour ceux qui pretendront défendre cet abus comme legitime, il declare qu'ils ſont depoſez par autorité du ſiege apoſtolique de toutes les dignitez qu'ils ont dans l'Egliſe.'Le Pape Innocent écrivant à S. Exupere de Toulouſe, cite cet article de Sirice, & en tranſcrit meſme une partie. p.690.1.2. 2.b. c. Inn.ep.3.c.11.1. P.755.2.f|756.1.d.

''Les articles 8,9,10 & 11e,marquent avec étendue la vie que doivent avoir menée ceux que le Clergé & le peuple veulent elire pour Eveſques.Il ne veut pas ſurtout qu'ils aient eu deux femmes, ni meſme une ſeule ſi elle eſtoit veuve.'Il ne veut pas non plus que les Lecteurs ſe marient d'une autre maniere ſur peine de depoſition.'Le 14e declare qu'un homme qui a eſté une fois mis en penitence ne peut jamais eſtre admis à la clericature. Conc.B.t.1.p. 690.691. p.690.2.f|691.1. p.691.1.d.

[Il y a encore quelques autres reglemens moins importans dans cette lettre,]'que Sirice pretend devoir eſtre une regle & une définition generale pour toutes les Egliſes.'Il declare pluſieurs fois que ceux qui n'y obeïront pas, ſeront ſeparez de ſa communion par la ſentence du ſynode;'& il menace les ſouverains Prelats de toutes les provinces, que s'ils negligent de les obſerver, le ſiege apoſtolique prononcera ſur leur dignité la ſentence qu'ils meritent.'C'eſt pourquoi il prie Himere de faire notifier ſa lettre à tous les Eveſques non ſeulement de ſon dioceſe,(c'eſt à dire de ſa province,)mais auſſi de la Carthagene, de la Betique, de la Luſitanie, de la''Galice, & à tous ſes voiſins;[ce qui ſemble meſme comprendre ceux des Gaules:]'& en effet Innocent ſuppoſe que les decrets de Sirice eſtoient connus de S. Exupere de Toulouſe,'& pouvoient l'eſtre de beaucoup d'autres dans ce pays là. p.690.1.f. 2.a. *Gallicos* Inn.ep.3.c.1.1. 1.p.755 2.f. p.756.1.d.

[Cette epiſtre eſt la premiere de toutes les decretales des Papes que les ſçavans reconnoiſſent aujourd'hui pour veritables, comme elle eſt auſſi la premiere qui ſe trouve dans les an-

ciennes collections des Canons de l'Egliſe latine. "Et en effet on ne peut pas la revoquer en doute, puiſqu'elle eſt autoriſée par Innocent I. & par S. Iſidore de Seville. De toutes les lettres de Sirice, celle-ci ſe trouve ſeule dans la collection de Denys le Petit; & tout ce que Creſconius cite des decrets de Sirice en eſt auſſi tiré.] Elle eſt encore dans le Code du P. Queſnel. Note 3.

Leo. Q. cod. c. 29. p. 118.

ARTICLE II.

De la troiſieme lettre de Sirice: L'Empereur Maxime luy écrit: Il condamne les Ithaciens.

["NOUS n'avons pas tant d'autoritez pour appuyer la 3e epiſtre de Sirice dont nous parlons ici, parcequ'elle eſt ſans date, & ainſi nous ne voyons point de quelle année elle peut eſtre. Elle n'eſt point dans Denys le Petit, ni dans les autres anciens Codes.] Elle avoit déja eſté receue & autoriſée par le conſentement d'un grand nombre d'Eveſques; & Sirice prie ceux à qui il l'adreſſe, de la vouloir confirmer par leurs ſouſcriptions. [Ainſi c'eſtoient ſans doute des Eveſques, & non ſimplement] des Orthodoxes comme porte le titre. Note 4.

Conc. t. 2. p 1028. a.

p. 1027. b.

p. 1028. a. b. [Elle regarde les ordinations des miniſtres de l'Egliſe:] & le premier article eſt contre ceux qui veulent paſſer des vanitez du monde à la dignité epiſcopale: Il dit qu'ils eſtoient venus ſouvent luy demander l'ordination, accompagnez d'un grand nombre de perſonnes; mais que quelque effort qu'ils euſſent pu faire, ils n'avoient jamais pu le faire ceder à leur importunité: [ce qui marque aſſez que cette lettre n'eſt pas écrite dans les premiers temps de ſon epiſcopat. Cet endroit peut encore faire juger qu'il parloit aux provinces où il avoit droit d'ordonner

b. des Eveſques; [c'eſt à dire à celle du Vicariat de Rome.] Il ſe plaint dans le ſecond article de certains moines qui ne faiſoient que courir, & à qui des Eveſques aimoient mieux conferer le diaconat, la preſtriſe, & meſme l'epiſcopat, que de leur donner l'aumoſne. Le dernier article défend d'ordonner Preſtre

c. d. ou Diacre un neophyte ou un laïque. Il y a à la fin cette parole remarquable: "Que perſonne ne regarde l'ordination comme une choſe humaine & terreſtre, puiſque le ſacerdoce vient du Ciel.

e. *ciel ſte.*

[Saint Jerome paſſa encore quelques mois à Rome depuis que Sirice eut eſté elevé à l'epiſcopat. Il ne paroiſt pas neanmoins que

que Sirice l'ait employé pour écrire ſes lettres, comme Damaſe avoit fait. Quelques uns pretendent meſme qu'il traita un ſi grand Saint d'une maniere peu digne de ſon merite: mais ils le pretendent ſans preuve, & on peut dire meſme ſans apparence.]

V. S. Jerome 541.

Note 5. [Baronius nous a donné une lettre de Maxime à Sirice, dont nous apprenons que Sirice avoit écrit auparavant à ce prince, tant ce ſemble pour l'exhorter à ſuivre la vraie foy, [craignant peuteſtre qu'il ne ſe laiſſaſt ſurprendre par les Priſcillianiſtes,] que ſur un nommé Agrece qui avoit eſté fait Preſtre contre l'ordre des Canons. Maxime dans ſa réponſe luy proteſte de ſon amour pour la foy Catholique, & promet qu'il aſſemblera tous les Eveſques des Gaules & des cinq provinces [de la Narbonoiſe] pour juger l'affaire d'Agrece. Il l'aſſure auſſi qu'il fait ce qu'il peut pour conſerver la foy Catholique, maintenir l'union des Eveſques, & corriger les grands deſordres qu'il avoit trouvez en arrivant à l'Empire, leſquels euſſent eſté capables de produire un jour des maux irremediables. [Cela peut regarder l'affaire des Priſcillianiſtes,] à laquelle Baronius raporte ce qu'il ajoute, que l'on venoit de decouvrir des abominations étranges des Manichéens, [qui eſt le nom qu'on a quelquefois donné aux Priſcillianiſtes,] & qu'on les avoit decouvertes non par des conjectures & des ſoupçons incertains, mais par la confeſſion qu'ils en avoient faite eux meſmes devant les juges, comme le Pape le pourroit apprendre des actes.

Bar. 387. § 64. § 65. § 66. § 65.

Maxime maintint effectivement la foy Catholique contre une hereſie tres pernicieuſe & tres méchante, en perſecutant les Priſcillianiſtes dont il fit meſme mourir cette année les principaux chefs; mais ce fut une choſe extremement odieuſe de voir des Eveſques pourſuivre la mort de ces heretiques. C'eſt pourquoi lorſque S. Ambroiſe alla pour la ſeconde fois à Treves, [en l'an 387,] il s'abſtint de la communion de ces Eveſques: [& Felix ayant eſté ordonné Eveſque de Treves par ces Prelats, Saint Ambroiſe & l'Eveſque de Rome [qu'on pretend eſtre Sirice,] declarerent que les Eveſques qui ſe ſepareroient de ſa communion, ſeroient receus dans celle de l'Egliſe Catholique, comme on le voyoit par leurs lettres, qui furent lues depuis & ſuivies dans le Concile de Turin.

Amb. ep. 56. p. 321. g. Conc. B. t. 1 p. 702. b. c.

[On peut raporter au commencement du pontificat de Sirice,] la lettre qu'il écrivit à S. Anyſe Eveſque de Theſſalonique, pour ordonner que l'on ne pourroit conſacrer aucun Eveſque dans

Coll. t. 1. p. 43.

p.145. l'Illyrie [orientale,] ſans le conſentement d'Anyſe qui avoit
p.43. merité l'eſtime & la faveur du ſaint Siege. Cette lettre envoyée par l'Eveſque Candidien qui mourut bientoſt aprés,
p.44. [n'eſt pas arrivée juſques à nous,] ni peuteſtre juſqu'à Anyſe, ce que Sirice jugea ſur beaucoup de deſordres qui arriverent enſuite dans les ordinations des Eveſques, juſque là qu'on en avoit
p.43. ordonné trois dans une ſeule Egliſe. Sirice écrivit donc une ſe-
p.44. conde fois à Anyſe aſſez longtemps aprés, & le preſſa de prendre ſoin des ordinations; en ſorte qu'aucun Eveſque ne fuſt ſacré que de ſa main, ou de ſon conſentement, & ſur ſes lettres par ceux qu'il auroit choiſis & envoyez pour le faire.

ARTICLE III.

Sirice tient en l'an 386, un grand Concile à Rome.

Conc.t.2.p. 1028.a. SI nous recevons comme veritable une lettre adreſſée au nom du Pape Sirice aux Eveſques d'Afrique, nous trouvons que dés le 6 de janvier de l'année 386, ce Pape avoit aſſemblé un Concile de pluſieurs Eveſques. [Il peut eſtre aſſez vraiſemblable que c'eſtoit pour celebrer l'anniverſaire de ſon aſſomption au pontificat, ſi ce n'eſt que le nombre des Eveſques eſtoit
p.1030.d. bien grand pour cela.] Car on en met 80.[a] Ces Prelats aſſem-
a p.1028.1029. blez voulant à l'imitation de S. Paul contribuer ce qu'il leur eſtoit poſſible pour rendre l'Egliſe ſans tache & ſans ride, reſolurent de renouveller quelques anciennes ordonnances que la negligence & la pareſſe avoient laiſſé abolir, & de le faire par une lettre en faveur de ceux qui n'avoient pu venir au Concile à cauſe de leur infirmité ou de leur vieilleſſe. La lettre ne porte neanmoins que le nom de Sirice ſeul.

p.1029.d. Il y défend entre autres choſes d'admettre dans le Clergé celui qui aprés la remiſſion de ſes pechez, (c'eſt à dire apparemment aprés le batteſme,) aura porté l'épée de la milice du ſiecle, [c'eſt à dire aura eu quelque charge à la Cour ou dans les ar-
a. mées.] Il ne veut point auſſi que les Clercs epouſent des femmes
b. veuves. Il ordonne de recevoir par l'impoſition des mains les Novatiens & les Montagnars (ou Donatiſtes,) hormis ceux
p.1251.c. qu'ils auroient rebattizez. Car ces perſonnes ayant abandonné l'Egliſe Catholique où ils avoient receu le batteſme, n'y pou-
p.1029.1030. voient rentrer que par une penitence pleine & entiere. Sirice s'étend particulierement ſur la continence des Diacres & des

Preſtres, parcequ'ils ſont obligez tous les jours de ſervir au miniſtere divin. Il declare enfi ı que ceux qui refuſeront d'obſerver ces choſes, ſont ſeparez de ſa communion, & ſeront punis dans l'enfer. f.

'A juger de cette lettre par elle meſme, il ſemble qu'elle eſt proprement écrite pour les Eveſques du Concile, & pour ceux que la vieilleſſe & la maladie avoient empeſché d'y venir, [c'eſt à dire pour les Eveſques du vicariat & de la primacie de Rome, n'y ayant point d'apparence que les Eveſques plus eloignez aient eſté appellez à ce Concile au milieu de l'hiver. Le premier Canon le confirme:] car il porte qu'on n'ordonnera aucun Eveſque ſans le ſceu du ſiege apoſtolique. [Il veut donc apparemment que le Pape ſoit averti de tous les Eveſques qui s'ordonneront dans ſa primacie, c'eſt à dire dans le vicariat de Rome, & cela ſelon le droit commun des primats ou chefs de dioceſe. Car il paroiſt que l'Eveſque d'Alexandrie avoit ce droit dans la Libye: Et ainſi on peut juger qu'il parle proprement aux Eveſques de ſa primacie] p.1029.a. c.

'Il y parle neanmoins pour tous les Eveſques Catholiques, [& quoique cela ſe puiſſe encore reſtreindre à ceux de ſa primacie, on peut dire neanmoins qu'il avoit en effet deſſein que ce qu'il ordonnoit pour ceux-ci, ſerviſt de regle à tous les autres.] Auſſi la copie que nous avons de ſa lettre eſt adreſſée aux Eveſques d'Afrique, [auſquels il eſt aiſé de croire qu'il l'envoya depuis, ſoit par quelque occaſion particuliere, ſoit qu'il l'ait envoyée de meſme à toutes les autres provinces.] On a quelques monumens d'un Concile de Tele dans la Byzacene province d'Afrique, tenu l'an 418, où l'on trouve qu'elle fut lue & receue pour faire loy dans cette province; [& dans l'abregé des Canons par Ferrand Diacre de Carthage au VI. ſiecle, il y en a pluſieurs tirez de cette lettre par le Concile de Tele ou Zelle.] Les actes du meſme Concile portent qu'on y preſenta à lire une autre lettre de Sirice qu'on avoit preſentée avec celle dont nous parlons, dans un Concile precedent tenu à Tuſdre ou Tiſdre ville de la meſme province de Byzacene. [Nous parlons de toutes ces choſes avec aſſez de doute, parcequ'il y a des perſonnes habiles qui conteſtent & la lettre de Sirice, & le Concile de Tele; & ce qu'on en trouve dans Ferrand. Nous n'oſons pas dire ſi leurs raiſons ſont tout à fait ſans réponſe: mais au moins elles ſont fort conſiderables.] p.1028.c. p.1578.a.b. p.1577.c. Holſt geo. p.85. Ferr. n. p.279.

NOTE 6.

ARTICLE IV.

Sirice pourſuit les Manichéens & Jovinien ; ne veut pas juger Bonoſe.

Idat.faſt. 'L'Empereur Theodoſe ayant vaincu Maxime en 388, entra triomphant à Rome le 13 juin de l'année ſuivante, Cod.Th.16.t.5.l. 18.p.135. '& le 17 du meſme mois, il y publia une loy pour en chaſſer les a Aug.conf.l.5. c.10.p.46.2.d. Manichéens,[a] dont pluſieurs y demeuroient cachez [par la multitude du peuple.] On croit que Sirice joignit ſes ſoins à ceux b Bar.389.§ 67. de Theodoſe. Car on marque qu'il decouvrit ceux qui faiſoient profeſſion de cette ſecte, qu'il les envoya en exil [par l'autorité de l'Empereur,] qu'il défendit de leur laiſſer recevoir la communion avec les Fideles, (ce qu'ils faiſoient pour ſe cacher;) & que ceux qui ſe convertiroient ſeroient mis dans des monaſteres, où ils feroient une rigoureuſe penitence, moyennant la- §67. quelle on leur accorderoit le viatique à la mort. 'Les infamies extremes de cette ſecte, & le peu de conſcience qu'ils faiſoient, dit Baronius, de deſavouer leur croyance, ou d'y renoncer des levres ſans la quitter, obligeoient l'Egliſe de les traiter avec cette rigueur. [Nous voudrions neanmoins que cela fuſt appuyé par quelque auteur plus aſſuré que n'eſt Anaſtaſe. Nous ne nous arreſterons pas beaucoup ſur ce qu'il fit contre Jovinien vers l'an 390, parceque nous en avons parlé "ſur S. Ambroiſe. Nous v.S.Amdirons donc ſeulement que Jovinien s'eſtant declaré à Rome broiſe § 65. ennemi de la virginité en luy egalant le mariage, S. Pammaque Amb.ep.6.p.185. b. le defera par une requeſte à Sirice,] qui ſur cela aſſembla les Preſtres, les Diacres, & les autres Eccleſiaſtiques de Rome. Les ſentimens de Jovinien furent examinez dans cette aſſemblée. On les trouva contraires à ce que nous avons receu, & ainſi par le conſentement unanime de tous les aſſiſtans, Jovinien & ſes principaux ſectateurs furent retranchez pour toujours du corps p.184.l. de l'Egliſe. 'Sirice écrivit ſur cela une "lettre [circulaire pour Note 7. tous les Eveſques:] mais il eut particulierement ſoin de l'envoyer ep.7.p.187.g. à Milan, 'où l'Empereur [Theodoſe] eſtoit alors, & où les condannez eſtoient allez. Elle s'eſt conſervée parmi celles de Saint Leo,Q.cod.c. p.30 124. Ambroiſe, '& dans un ancien Code de l'Egliſe Romaine, [c] & Saint c Iſid.v.ill.c.3. Iſidore de Seville l'a marquée.

Amb.ep.67.p.185. b]187.h. 'Sirice l'envoya par trois de ſes Preſtres, Creſcent, Leopard, & Alexandre, qui eſtant remplis d'un eſprit de zele, eſtoient & p.187.h. capables [& dignes] de ce miniſtere de foy & de pieté. 'Ils furent

témoins de l'horreur que l'Empereur meſme & tous les autres eurent pour ces nouveaux heretiques; & ils[n'eurent pas de peine à les faire]chaſſer de Milan. Saint Ambroiſe & d'autres Eveſques aſſemblez avec luy les condannerent comme avoit fait Sirice,'& luy répondirent par une lettre où ils diſent qu'ils p.185.d. avoient reconnu dans la ſienne la vigilance du bon paſteur,avec quelle fidelité il gardoit la porte [de la bergerie]qui luy avoit eſté commiſe, avec quelle ſollicitude il conſervoit le troupeau de J. C, combien il eſtoit digne d'eſtre ecouté & ſuivi par les brebis, avec quelle lumiere il ſavoit diſcerner les loups des brebis,[pour nourrir les unes de la verité,] & s'oppoſer comme un paſteur prudent[& genereux]à tous les efforts des autres.

V. S. Ambroiſe § 68. ["Il ſe tint vers la fin de l'an 391, un grand Concile à Capoue, où l'on parla de Bonoſe Eveſque de la Dace, accuſé de choſes qui meritoient la depoſition:]'mais le Concile en remit la deci- ep.5.p.185.k. ſion aux Eveſques de Macedoine & des provinces voiſines. Ces

Ib. note 45. Eveſques en écrivirent depuis à"Sirice comme pour l'en faire juge ou en avoir au moins ſon avis, & ils témoignoient en meſme temps une ſainte horreur pour l'erreur[attribuée ſans doute à Bonoſe,]que la Sainte Vierge euſt eu d'autres enfans que J.C. 'Le Pape dans ſa réponſe approuva leurs ſentimens ſur ce point, m. & emploie preſque toute ſa lettre à prouver que Marie n'a jamais ceſſé d'eſtre vierge. Mais pour ce qui regardoit Bonoſe, il dit qu'il ne peut pas en connoiſtre, parceque le Concile de Capoue les avoit eux meſmes nommez pour juges: Qu'ainſi c'eſtoit à eux à le juger les premiers, puiſqu'ils le faiſoient au nom de tout le Concile, ce que pour luy il ne pouvoit pas aprés que le Concile eſtoit ſeparé.'Il témoigne auſſi avoir appris de leur let- p.184.b. tre, qu'on avoit donné Senecion à l'Eveſque Baſſe pour gouverner avec luy ſon Egliſe, & d'autres choſes, dit-il, ſur leſquelles j'attens la regle de voſtre ſentence.

'Le meſme Concile de Capoue avoit remis à Theophile d'A- ep.9.p.190.b. lexandrie la deciſion du differend celebre d'entre Flavien & Evagre, qui ſe pretendoient tous deux Eveſques d'Antioche. Theophile écrivit ſur cela à S. Ambroiſe,'qui luy marqua dans c. ſa réponſe qu'il faudroit mander à l'Eveſque de Rome ce qu'il auroit jugé, ſe tenant bien aſſuré qu'il ne prononceroit rien qui luy puſt deplaire, afin d'enrretenir ainſi la paix & le repos de l'Egliſe, & que l'on euſt un ſujet entier de joie lorſqu'il n'auroit rien decidé que l'Egliſe Romaine ne puſt approuver.[Sirice s'eſtoit toujours declaré pour Evagre, ou au moins contre Fla-

Ibid. § 69. vien, comme nous l'avons marqué"autrepart.]

ARTICLE V.

Dernieres actions de Sirice, & ſa mort.

[" SAINT Paulin paſſa par Rome en l'an 395, pour ſe retirer à Nole:]' & il y fut aſſez mal receu non ſeulement par divers Eccleſiaſtiques, mais meſme par le Pape,[ſoit à cauſe de quelque jalouſie ſecrette, comme quelques uns l'on cru, ſoit que Sirice ne vouluſt pas autoriſer l'elevation de ce Saint au ſacerdoce, plus conforme à l'eſprit de l'Egliſe, qu'aux regles exterieures de ſa diſcipline. Mais il y a apparence que cette froideur du Pape & du Clergé de Rome, qui obligea S. Paulin à ſe haſter d'en ſortir, ne dura pas longtemps,]' puiſque ce Saint ne laiſſa pas de venir à Rome tous les ans des le vivant de Sirice.

V. S. Paulin.

Paul. ep. 1. p. 10.

ep. 16. p. 175.

Bar. 393. § 13.

'S. Epiphane écrivit à ce Pape[vers l'an 396,]ſur les erreurs d'Origene qu'il attribuoit à Jean Eveſque de Jeruſalem.[On ne dit rien de la réponſe qu'il en receut, ni de celle que Sirice put faire]' à la conſultation que les Eveſques d'Afrique reſolurent [en 397,] de faire à luy & à S. Simplicien[de Milan,]pour ſavoir ſi l'on ne pouvoit pas elever à l'érat eccleſiaſtique ceux qui avoient eſté battizez eſtant enfans par les Donatiſtes.[Rufin qui vint à Rome en la meſme année 397, y fut ſans doute aſſez bien receu de Sirice,]' puiſque Saint Jerome ſe plaint à ſon ſujet que l'on abuſoit de la ſimplicité du Pape, qui jugeoit de l'eſprit des autres par le ſien.' Il eſt certain que lorſque Rufin partit de Rome[l'année ſuivante,]Sirice luy accorda des lettres de communion.

Conc. t. 2. p. 1071. b.

Hier. ep. 16. p. 110. c.

d'in Ruf. l. 3. c. 6. 7. p. 239. a. 240. d.

[Sirice eut la joie à la fin de ſon pontificat,]' de recevoir le decret de l'ordination de S. Chryſoſtome, faite le 28 de fevrier 398,[& en meſme temps la deputation ſolennelle que Flavien d'Antioche luy adreſſa pour demander ſa communion, ſuivant l'accord qu'il avoit fait avec Theophile à la ſollicitation de S. Chryſoſtome. Il accorda ce qu'on luy demandoit, & par ce moyen réunit tout à fait l'Orient avec l'Occident, comme nous le dirons plus amplement" en un autre endroit.

Pall. dial. c. 4. p. 39.

V. S. Flavien.

[Voilà ce que nous trouvons des actions du Pape Sirice.]' Son epitaphe le loue de miſericorde & de liberalité, d'avoir rendu ſon temps heureux en procurant une paix ſolide au peuple, & d'avoir arraché beaucoup de perſonnes à la colere du prince pour maintenir les droits de l'Egliſe.[Nous avons vu les eloges

Bar. 398. § 1. in app.

que S. Ambroiſe luy donne avec tout le Concile de Milan.]'S. Iſid.v.ill c.3.
Iſidore de Seville l'appelle un tres illuſtre Pontife:'& ſon nom Florent.p.999.
ſe lit au 26 de novembre dans les anciens martyrologes qui por- 1007|Boll.22.
tent le nom de S. Jerome, dans Raban, & dans divers autres. Il feb.p 282.d.
y en a quelques uns qui le mettent le 22 & le 23 de fevrier. Neanmoins Baronius ne l'a pas voulu mettre dans le martyrologe Romain, & on croit que c'eſt à cauſe de la maniere dont il a agi avec S. Paulin, & ſelon quelques uns avec Saint Jerome,'& Bar.397.§ 31.32.
encore à cauſe qu'il receut ce ſemble aſſez bien Rufin & ne témoigna pas beaucoup de chaleur contre les erreurs attribuées à Origene. Baronius va meſme juſqu'à dire que Dieu abregea ſa vie pour ce ſujet, & pour mettre en ſa place Anaſtaſe qui luy ſucceda.[Il y auroit bien des choſes à dire ſur ce ſujet, comme Baronius le reconnoiſt en partie, & nous ne croyons point qu'il nous ſoit permis de penetrer ſi avant dans les jugemens de Dieu, lorſqu'il ne nous fait pas paroiſtre plus clairement les raiſons de ſa conduite.]'Florentinius a fait une diſſertation entiere pour Florent.p.1001-
répondre aux raiſons de Baronius, & montrer qu'il n'y en a 1010.
point qui nous empeſchent de reverer la ſainteté de Sirice comme ont fait les anciens: [Tout ce qu'il dit n'eſt pas egalement fort; mais il eſt certain que le zele que Sirice a fait paroiſtre dans ſes actions & dans ſes lettres pour la diſcipline & pour la foy de l'Egliſe, eſt tres digne d'un ſaint Pape.

Des deux jours auſquels ſa feſte eſt marquée le 22 de fevrier & le 26 de novembre, les circonſtances du temps nous obligent
NOTE 2. de croire"que le dernier eſt celui de ſa mort, & l'autre celui de quelque tranſlation de ſon corps. Ainſi il aura gouverné 14 ans moins environ un mois, ce qui revient à S. Proſper & à S. Iſidore
V. la note 1. qui"luy donnent 14 ans. Une inſcription nous apprend qu'il a Florent.p.1008.
fait rebaſtir une egliſe de Martyrs.'Baronius parle d'une ancienne peinture dont on voit, dit-il, encore une partie dans le Bar.395 § 6.
titre du Pape Sirice: [Il ne s'explique pas davantage.]'On croit 398 § 1|Boll.apr.
qu'il fut enterré dans le cimetiere de Priſcille,[a]& transfere de t.1.p.32.
là dans l'egliſe de Ste Praxede vers la fin du VIII. ſiecle.[b]Nous a Boll.prop.p.
ne nous arreſtons pas aux decrets que les Pontificaux luy attri- 59 f.
buent. Anaſtaſe fut ſon ſucceſſeur. b Bar.398.§ 1.

EVAGRE DE PONT;

ARCHIDIACRE DE CONSTANTINOPLE, ET ABBÉ DANS LE DESERT DES CELLULES.

ARTICLE PREMIER.

Evagre eſt inſtruit par S. Gregoire de Nazianze, eſt fait Lecteur par S. Baſile, & Diacre par S. Gregoire de Nyſſe; ſert l'Egliſe de Conſtantinople en qualité d'Archidiacre.

[EVAGRE naquit en 345,] puiſqu'il avoit 54 ans lorſqu'il mourut [au commencement de 399.] [a]Il eſtoit originaire du Pont, [b]d'une ville de cette province nommée Iberes, [c]ſur le bord du Pont-Euxin, [d]qui eſt apparemment [e]la meſme que d'autres appellent Ibores, [c]petite ville aſſez proche du monaſtere de S. Baſile & de Sainte Macrine. [Et nous verrons qu'il eſtoit fort connu de Saint Baſile, & de S. Gregoire de Nyſſe ſon frere.] NOTE I.

Lauſ.c.86.p.1010. a.
a Hier.in Hier.l. 4 pr.t.5.p.307.d| ad Cte.2.p.252.c.
b Lauſ.c.86.p. 10 0.a.
c Soz.l.6.c.30.p. 686.b.
d n p.145.2.b.
e Nyſ.q.3.t.2.p. 212.a.

'Son pere eſtoit Preſtre, [f]& ſelon la traduction d'Heraclide, il eſtoit de ceux qui avoient ſoin de pluſieurs Egliſes, & qu'on appelloit "Viſiteurs [ou Coreveſques.] Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point de luy & de ſon fils que parle S. Gregoire de Nazianze dans ſon epiſtre 153.] 'Car elle s'adreſſe à un Evagre qui avoit un fils de meſme nom. Il l'avoit envoyé encore jeune à S. Gregoire, qui luy avoit enſeigné quelque choſe de la rhetorique; ce qu'il peut avoir fait dans les premieres années de ſa retraite avant l'an 361, qu'il fut fait Preſtre. S. Gregoire luy avoit appris de plus à craindre Dieu & à mepriſer les choſes preſentes, ayant jetté dans ſon ame les premieres ſemences de ſa pieté. 'Sozomene dit en effet, qu'Evagre de Pont apprit de luy la philoſophie & les lettres ſaintes: '& on croit que c'eſt luy qu'il cite luy meſme comme ſon ſage [& illuſtre] maiſtre.

Lauſ.c.86 p.1010. a.
f Vit. P.p.962.1. a.
Naz.ep.153.p. 870.871.
Soz.l.6.c.30.p. 686.b.
Cotel.g.t.3.p. 84|n.p.550.a.

πεμφθέντος.

[Si

[Si cela eſt veritable, il ne faudra pas s'étonner qu'aprés avoir eſté inſtruit par S. Gregoire de Nazianze,] il ait eſté fait Lecteur par Saint Baſile, comme nous l'apprenons de Pallade.[a] Il citoit depuis S. Baſile dans ſes écrits, en l'appellant la colonne de la verité. Lauſ. c. 86. p. 1010. b. [a] Socr. l. 4. c. 23. p. 237. b.

[1] Il alleguoit auſſi ce qu'il avoit appris de Gregoire qu'il qualifioit le juſte. [Mais on ne peut pas juger par là ſi c'eſtoit celui de Nazianze, ou celui de Nyſſe. Car s'il avoit eſté inſtruit d'abord par S. Gregoire de Nazianze,] Pallade aſſure que ce fut celui de Nyſſe, qui [l'ayant pris avec luy] aprés la mort de Saint Baſile ſon frere, [2] l'ordonna Diacre. Neanmoins comme il dit que ce Gregoire avoit planté la pieté dans ſon ame, [b] on croit que c'eſt celui de Nazianze. p. 236. d | Cotel. g. c. 3. p. 102. b. Lauſ. c. 86. p. 1010. b. Cotel. g. c. 3. p. 102. b. [b] p. 550. b | 553. b.

NOTES.

[1] Saint Gregoire de Nyſſe l'éleva au diaconat à cauſe [2] de la capacité qu'il reconnoiſſoit en luy. [c] Il avoit lu en effet un fort grand nombre de livres, [d] & acquis beaucoup d'erudition & de ſcience. [e] Gennade l'appelle un homme eminent dans les ſciences humaines & divines, [f] & la chronique de S. Proſper le qualifie un homme habile dans les lettres ſaintes. [g] Il refutoit toutes les hereſies avec une extreme force. [h] Ce fut pour ce ſujet que Saint Gregoire de Nyſſe l'ayant mené avec luy au grand Concile de Conſtantinople [en 381,] le donna à Nectaire Eveſque de cette ville. Sozomene dit qu'il fit dans cette Egliſe la fonction d'Archidiacre, & meſme que ce fut des le temps de Saint Gregoire de Nazianze, [à qui celui de Nyſſe pouvoit déja l'avoir donné, & encore plus volontiers qu'à Nectaire.] Celui de Nazianze parle fort avantageuſement d'un Evagre Diacre, dans ſon teſtament fait le 21 may 381. Il le loue d'avoir beaucoup travaillé avec luy, & de luy avoir témoigné ſon affection en bien des rencontres. Lauſ. c. 86. p. 1010. b. [c] Vit. P. l. 5. c. 10. § 19. p. 598. t. [d] § 5. p. 596. 2 | Soz. l. 6. c. 30. p. 686. a. [e] Genn. v. ill. c. 11. [f] Proſ. an. 397. [g] Lauſ. c. 86. p. 1010. b. [h] b. Soz. l. 6. c. 30. p. 686. b. Naz. teſt. p. 927. b.

ARTICLE II.

Evagre quitte Conſtantinople, où il eſtoit preſt de ſe perdre.

[1] EVAGRE parut extremement dans Conſtantinople par les diſcours qu'il faiſoit contre les heretiques [qui y eſtoient en grand nombre:] & la douceur de ſes mœurs le faiſoit honorer de tout le monde. [Mais cet applaudiſſement univerſel donna entrée à la tentation:] & comme il le confeſſa depuis luy meſme à Pallade, lorſque ſon eſprit fut tout à fait degagé de cette paſ- Lauſ. c. 86. p. 1010. c. &c.

ſion, il conceut une affection dereglée pour une femme mariée
p.1011.b. à une perſonne des plus qualifiées, qui avoit meſme eſté Prefet.
Soz.l.6.c.30.p. 686.b.c. Et comme il eſtoit bien fait de viſage & aimoit à eſtre bien vétu,
a Lauſ.c.86.p. 1010.c. cette femme avoit les meſmes ſentimens pour luy. a Neanmoins la crainte de Dieu, les reproches de ſa conſcience, la honte d'une action ſi infame, & la vue des inſultes que les heretiques feroient de ſa faute, le retenoient encore; & il conjuroit Dieu de luy faire eviter ces traits dont l'ennemi s'efforçoit de le percer. Car la femme eſtoit entierement embraſée par ſa paſſion, & ne ceſſoit de le preſſer de conſentir à ſa fureur: Il vouloit ſe degager d'elle, & ne le pouvoit: les divers ſervices qu'il en avoit receus eſtoient
p.1011.c. comme autant de chaines dont il ſe trouvoit lié; outre qu'il vi-
Soz.l.6.c.30.p. 686.c. voit aſſez dans l'abondance & dans les delices. Sozomene dit que le mari de cette femme qui eſtoit un homme fort jaloux, ſachant la familiarité qui eſtoit entre eux, eſtoit reſolu de le faire aſſaſſiner.

[Mais enfin aprés qu'une ſi faſcheuſe experience eut fait con-
e[Lauſ.c.86.p. 1010.1011. noiſtre à Evagre ſa propre foibleſſe,] Dieu exauça ſa priere. Au bout de quelque temps, & avant qu'il commiſt le crime dont il eſtoit tenté, il luy envoya une nuit un ſonge terrible, où il luy ſembla voir les archers du Prefet qui le venoient prendre comme coupable de quelque crime qu'on ne luy diſoit point. Il fut preſenté au tribunal du juge; & enſuite mis en priſon, les piez & les mains liées de chaines, & le cou chargé d'un carcan de fer, au milieu de quarante criminels enchainez comme luy. On ne luy diſoit point pourquoi on le traitoit de la ſorte; mais les remors de ſa conſcience luy faiſoient croire que c'eſtoit à cauſe de la dame qu'il aimoit, & que ſon mari en avoit ſans doute fait ſa plainte au juge. Il demeura, ce luy ſembloit, quelque temps enfermé de la ſorte, durant que le juge examinoit quelque autre affaire, & donnoit la queſtion à d'autres pour quelque crime ſemblable au ſien.

Lauſ.p.1011.b. Dans l'extreme inquietude où il eſtoit cependant, un Ange s'apparut à luy ſous la figure d'un ami qui le venoit viſiter, & qui s'étonnant extrememement de le voir en cét état, luy demandoit avec beaucoup de douleur: D'où vient Monſieur le « Diacre, qu'on vous traite ſi ignominieuſement, & qu'on vous « met ici avec les criminels. Evagre luy répondit qu'il ne le « ſavoit point avec certitude, mais qu'il ſe doutoit que c'eſtoit un « tel qui ſur une jalouſie ſans fondement avoit pu parler contre « luy au juge, & qu'il craignoit fort que le juge corrompu par «

» luy, ne le condannaſt à quelque choſe de faſcheux.
» 'Alors celui qui luy parloit, luy dit : Si vous voulez ecouter un c.d|Soz.p.688.c.
» ami, voici le conſeil que j'ay à vous donner. Le ſejour de cette d.
» ville ne vous eſt pas bon. Evagre répondit auſſitoſt : Si Dieu me
» delivre du malheur où je ſuis,& qu'aprés vous me voyiez jamais
» dansConſtantinople,je veux bien que vous croyiez que je merite
» la peine que je ſouffre, & une encore plus grande. Si vous eſtes
» reſolu à cela, luy dit ſon ami,jurez moy ſur l'Evangile que voilà,
» que vous ſortirez de cette ville, & que vous penſerez au ſalut
» de voſtre ame; & je m'engage à vous tirer d'ici. Evagre luy dit:
» Je vous ferai tous les ſermens que vous voudrez ; ſeulement je
» vous conjure, faites moy ſortir de ce cachot. Son ami luy ayant
» apporté ſur cela le livre des Evangiles, il jura en mettant la
» main deſſus, qu'il ne demeureroit pas plus d'un jour à Conſtan-
» tinople, & qu'il ne prendroit meſme ce jour que pour mettre
» ſes hardes dans un vaiſſeau. Il ſe reveilla ſur cela dans l'in-
quietude que ſon ſonge luy avoit cauſé, & s'eſtant levé, il conſi-
dera que quoique ce fuſt un ſonge, il avoit pourtant juré de
ſortir de Conſtantinople. Ainſi s'eſtant reſolu à l'executer, &
à embraſſer la vie ſolitaire, il mit tout ce qu'il avoit ſur un
vaiſſeau, où s'eſtant embarqué il vint à Jeruſalem,'& il y fut Lauſ.c.86.p.1011.
receu par la bienheureuſe Melanie[l'ayeule. Comme il n'eſtoit c.
venu à Conſtantinople qu'en 381, il eſt difficile qu'il en ſoit ſorti
pluſtoſt qu'en 382.]

ARTICLE III.

Evagre ſe retire à Jeruſalem, puis à Nitrie, & enfin dans les Cellules : Il fait une tres grande penitence.

'Evagre eſtoit encore alors aſſez jeune, &"dans la force Lauſ.c.86.p.1011.
de l'age.[Car il ne pouvoit avoir qu'environ 37 ou 38 ans.] c.
Le demon en eut d'autant plus de force pour le tenter une
ſeconde fois. Il endurcit encore ſon cœur comme celui de
Pharaon, & le jetta de nouveau dans des irreſolutions & des
chagrins[d'autant plus difficiles à guerir,]qu'il ne s'en ouvroit à
perſonne. Il changeoit encore ſouvent d'habits[pour eſtre plus
propre,]& faiſoit des entretiens qui ne ſervoient qu'à luy appe-
ſantir[le cœur]par la vanité qu'ils luy donnoient.

'Mais Dieu dont la bonté nous empeſche de nous perdre, le c.
retira de là par une autre tribulation. Car il luy envoya une

p.1012.a.b. fiévre,'qui luy ayant cauſé une maladie de ſix mois, deſſecha entierement ſon corps, dont la vigueur empeſchoit l'ame de s'appliquer à la vertu. Les medecins ne ſavoient que faire, & ne trouvoient point de remede pour le guerir. Alors la bienheureuſe Melanie luy dit: Voſtre longue maladie, mon fils, ne me « plaiſt point: decouvrez moy ce que vous avez dans l'eſprit: Car « aſſurément voſtre mal n'eſt point une maladie[ordinaire.]Il luy « avoua donc ce qui luy eſtoit arrivé à Conſtantinople; & alors « Melanie luy dit: Promettez moy devant le Seigneur, que vous « embraſſerez la vie ſolitaire, & quoique je ſois une pechereſſe, je « prierai Dieu de vous accorder du temps & de prolonger voſtre « vie,[afin que vous faſſiez penitence.]Il le promit. Melanie pria « pour luy, & il ſe trouva gueri en peu de jours.

b. 'Quand il fut levé Melanie meſme luy changea d'habit, &
Soz.l.6.c.30.p. 686.d. auſſitoſt"il s'en alla en Egypte dans la ſolitude de Nitrie,'où ſe Note 3. trouvant ſatisfait de la vie qu'on y menoit, il s'y arreſta pour y demeurer.[Il eſt viſible que ce ne peut eſtre au pluſtoſt que bien
Lauſc.86.p.1010. a. avant dans l'année 382. Certes ce n'eſt pas ſans raiſon que]'Pallade dit qu'il a voulu raporter meſme la maniere dont Evagre eſtoit entré dans la ſolitude, comme une choſe propre à edifier les lecteurs & à glorifier la bonté de J.C.

p.1012.b. 'Evagre demeura deux ans à Nitrie, d'où il paſſa la 3e année[en 384,]dans le deſert[des Cellules,]dans leſquelles il vecut encore 14 ans[commencez,& juſques en 397,]de la maniere qu'il avoit
p.1013.a. commencé à pratiquer à Nitrie.'Car dans les quinze premieres années de ſa retraite, il ne prit aucune nourriture qui euſt paſſé
p.1012.b.c. par le feu,["hormis] une livre de pain qu'il mangeoit par jour, Note 4. à quoy il ajoutoit une"chopine d'huile qui luy duroit trois mois. *sextarium.*
p.1013.a. [Car depuis qu'il fut entré dans le deſert juſqu'en 397,]il ne mangea ni laitue, ni aucune autre herbe, ni fruit, ni raiſin, ni viande,
Vit.P.l.2.c.27.p. 479.2. & n'alla jamais au bain.'Il ne buvoit meſme de l'eau que par meſure, & en tres petite quantité; car quoique ſon abſtinence fuſt incroyable en tout, il recommandoit neanmoins ſurtout aux freres, que s'ils vouloient abatre leur corps, & repouſſer les illuſions des demons, ils devoient prendre beaucoup garde à ne
Socr.l.4.c.23.p. 255.b|Cotel.g.t. 1.p.459.a. boire que fort peu d'eau.'Il raportoit cette parole d'un ancien ſolitaire, Qu'il n'y avoit rien de plus excellent pour ſurmonter les paſſions & avoir la paix de l'ame, que de boire peu, & d'eſtre toujours egal dans ſa nourriture, pourvu qu'on joigniſt à cela la charité.

Lauſc.86.p. 1012.c. 'Les auſteritez qu'il pratiquoit eſtoient d'autant plus grandes

pour luy, qu'il vivoit auparavant dans l'abondance, dans la molleſſe, & dans la delicateſſe. Il faiſoit cent prieres par jour, & comme il ſavoit fort bien écrire, [1] il écrivoit chaque année de quoy gagner ce qu'il depenſoit.

ARTICLE IV.

Evagre eſt inſtruit par les deux Macaires, & par d'autres ſolitaires.

EVAGRE eut le bonheur d'eſtre longtemps inſtruit par S. Macaire celebre par ſes miracles, [a] & il raporte une raiſon que S. Macaire luy avoit rendu, de la coutume ancienne des ce temps là de faire le ſigne de la Croix ſur la bouche quand on baille, pour chaſſer le demon qui ſouvent en eſt la cauſe. [Il ſemble que ce Macaire doit eſtre celui d'Alexandrie qui eſtoit Preſtre des Cellules.] Neanmoins il raportoit luy meſme un entretien qu'il avoit eu avec le ſaint vieillard Macaire l'Egyptien: [ce qui rend plus croyable ce que dit Socrate;] qu'il fut diſciple de celui d'Alexandrie & de celui d'Egypte, deſquels, ajoute cet hiſtorien, il imita la vie, & de qui il apprit non la philoſophie des paroles, qu'il ſavoit auparavant, mais celle des actions.

Vit. P. l. 2. c. 27. p. 479. 2. [a] Cotel. g. t. 3. p. 89. 90. Socr. l. 4. c. 23. p. 215. d. p. 234. d.

Je ne ſçay auquel des deux Macaires il faut raporter ce qu'Evagre racontoit en ces termes: J'eſtois un jour en la compagnie du ſaint pere Macaire à l'heure meſme de midi; & comme je me ſentois brulé d'une extreme ſoif, je luy demandai la permiſ-
» ſion de boire de l'eau. Mais il me dit: Contentez vous d'eſtre à
» l'ombre: car il y a preſentement beaucoup de perſonnes qui
» voyageant à la campagne ou ſur mer, ſont meſme privez de ce
» ſoulagement que vous avez. Et comme je m'entretenois avec luy ſur la mortification, il m'exhorta à prendre courage par l'exemple des auſteritez qu'il avoit pratiquées luy meſme.

p. 235. 236.

Evagre au commencement de ſa converſion vint un jour
» trouver un vieillard, & luy dit: Donnez moy, mon pere, quel-
» que inſtruction pour me ſauver. Le vieillard luy dit: Si vous vou-
» lez eſtre ſauvé, obſervez quand vous irez trouver quelqu'un,
» de ne luy parler jamais qu'il ne vous interroge. Evagre fut fort touché de cette parole; il ſe jetta aux piez du vieillard, en luy
» diſant: Pardonnez moy, mon pere; je vous aſſure que j'ay lu
» beaucoup de livres, & que je n'ay trouvé nullepart rien de ſi
» ſublime: Et ainſi il ſe retira fort edifié.

Vit. P. l. 5. c. 10. 5. 9 p. 598. 2.

[1] ἐξύρυγε χαρακτῆρος. Eſtoit-ce quelque caractere plus pointu qu'un autre?

c.16 §2.p.630| Cotel.g.t.1.p. 439.a.b.

Il ſe tint une aſſemblée dans les Cellules pour quelque affaire, où l'Abbé Evagre parla ; enſuite de quoy le Preſtre de ce lieu luy dit : Nous ſavons bien, mon pere, que ſi vous eſtiez en voſtre « pays, vous y ſeriez peuteſtre Eveſque, où vous auriez beaucoup « de perſonnes ſous vous ; mais ici vous eſtes un étranger & un « novice, [& ce n'eſt pas à vous à parler.] Evagre touché de cette « remontrance, témoigna ſa douleur par les mouvemens de ſa teſte : Et au lieu de répondre avec indignation, il baiſſa les yeux en terre en diſant ces paroles : Il eſt vray, mes peres, [que je ne « ſuis qu'un étranger :] j'ay parlé une fois ; mais je ne retomberai « pas dans la meſme faute. Quelques uns diſent qu'il écrivit en « meſme temps ces paroles ſur la terre.

[Evagre avant que de ſortir de Conſtantinople, pouvoit avoir connu S. Arſene, qui quitta auſſi cette ville pour venir ſe retirer v.S.Arſene
Vit.P.l.5.c.10.§ 5.p.596|Cotel.g. t.1.p.354.a. à Scété vers l'an 390.] Evagre s'entretenant une fois avec luy, §1. luy diſoit : D'où vient que nous autres avec le ſecours de nos lu- « mieres & de nos ſciences, nous n'avons aucune vertu, & que ces « Egyptiens qui n'ont aucune teinture des lettres, en acquierent « un ſi grand nombre. Nous n'avons rien, luy répondit S. Arſene, « parce que nous nous arreſtons [& nous nous appuyons] ſur cette « ſcience exterieure ; & ces Egyptiens [voyant qu'ils ne peuvent « rien obtenir que par leurs travaux,] travaillent ſi bien qu'ils ob- « tiennent la vertu. «

[Mais ſi le raport des hiſtoriens eſt veritable, comme Evagre joignit les travaux des Egyptiens à la ſcience qu'il avoit acquiſe auparavant, auſſi il ne ceda en rien à tout ce que ceux dont il envioit la ſimplicité, avoient pu acquerir de vertu & de merite. Nous avons déja vu la penitence comme incroyable qu'il s'eſtoit preſcrite pour ſa regle ordinaire, & voici ce qu'il y ajouta dans quelques occaſions particulieres, où il ſentoit un plus grand beſoin de l'aſſiſtance de la grace.]

ARTICLE V.

Evagre eſt tenté ; forme des diſciples ; fait quelques voyages.

Laus.c.86.p.1013. b.

LE demon de la fornication [qui avoit preſque perdu Evagre dans le monde,] l'attaqua encore dans la ſolitude, & ne ceſſa point de le combatre durant les 15 premieres années de ſa retraite. [Pallade qui avoit appris tout cela de ſa propre bouche,] témoigne qu'Evagre en eſtant un jour tourmenté avec

p.1012.d.

une extreme violence, demeura une nuit entiere tout nud dans un puits durant l'hiver, en ſorte qu'il en ſortit tout gelé.

'Eſtant une autre fois tenté par le demon de blaſpheme, il paſſa quarante jours à l'air ſans avoir rien qui le couvriſt: en ſorte qu'aprés cela ſon corps eſtoit comme ceux des beſtes, [1] tout couvert de tiques ou d'ampoulles. 'Ce n'eſtoit pas proprement les penſées de blaſpheme qu'il combatoit de cette maniere. Mais voyant qu'elles naiſſoient en luy de vanité & de l'eſtime de ſa ſcience, il s'efforçoit ſelon la maxime des Saints, d'humilier l'ame en humiliant & en abarant le corps.

d Dor.l.2.p.766.b.

1. Dor.l.2.p.766.b.

'On raporte que trois demons en forme d'Eccleſiaſtiques vinrent un jour diſputer avec luy ſur la foy, l'un d'eux ſe diſant Arien, un autre Eunomien, & le troiſieme Apollinariſte. Mais par ſa ſageſſe ſpirituelle, dit Pallade, il les ſurmonta tous trois en peu de paroles. 'On nous a donné depuis peu une relation plus ample de cette diſpute, comme tirée de Pallade, [a] & on marque à la fin, qu'aprés que ces trois demons furent diſparus, Evagre ſe trouva comme ſortant d'un ſommeil, & tout ſaiſi de frayeur. Il envoya prier Albin qui demeuroit auprés de luy, & avec qui il eſtoit fort uni, de le venir trouver, & luy raporta ce qui venoit de ſe paſſer, & Albin luy conſeilla de ne demeurer pas ſeul, parcequ'ayant l'eſprit extremement vif, une entiere ſolitude ne luy eſtoit pas avantageuſe. [Ainſi il ſemble que cela ſoit arrivé dans les premieres années de la retraite d'Evagre plutoſt que dans les dernieres.]

Lauſ.c.86.p. 1012.d.

Cotel.g.t.3.p. 117.

a p.120.

'Pallade aſſure qu'il avoit ſi ſouvent eſté tourmenté & fouetté par les demons, qu'il eſtoit difficile de conter combien cela eſtoit arrivé de fois. 'Sozomene dit que ſon eſprit eſtoit tellement reglé, & qu'il eſtoit ſi fort audeſſus de la vanité & de l'orgueil, qu'on ne le voyoit ni s'elever pour les louanges les plus juſtes, ni ſe laiſſer aller à la colere pour les injures les plus arroces. 'Il craignoit alors que J.C. ne luy reprochaſt un jour d'avoir rejetté cet excellent remede qu'il luy appliquoit pour le guerir de la vaine gloire dont ſon ame eſtoit malade.

Lauſ.c.86.p.1012. c.

Soz.l.6.c.30.p. 686.b.

Poſſ.aſc.9.c.5.p. 286.287.

'Il paroiſt qu'au bout de quelques années qu'il eut demeuré dans les Cellules, il eut ſoin d'inſtruire quelques ſolitaires: [b] & il dit qu'il mettoit dans ſes écrits plus relevez, non tout ce qu'il avoit oui dire, mais ce que les anciens luy avoient appris à dire aux autres. 'Pallade [qui vint dans les Cellules en 391, le qualifie ſon maiſtre; [c] & S. Jean de Lycople luy dit en 394, qu'il le croyoit

Lauſ.c.2.p.930. b.

b Corel.g.t.3.p. 70.b.

Lauſ.c.29.p.946. b.

c c.43.p.963.c. Nic.P.m.p.1003.a.

1. κρίσιν ἐν ἐξόδῳ, ce qui eſt expliqué diverſement.

Soz.l.8.c.6.p. 765.a. eſtre de la compagnie ou de la congregation d'Evagre. 'Heraclide de Cypre, que S. Chryſoſtome fit Eveſque d'Epheſe[en. 401,]eſtoit diſciple d'Evagre ſelon Sozomene.

Lauſ.c.13.p.915. c. 'Evagre vint une fois avec Pallade ſur la montagne de Nitrie, [où il pouvoit eſtre allé par quelque rencontre,] pour voir un ſolitaire nommé Benjamin, à qui ſa patience dans une maladie

c. tres faſcheuſe a fait donner le nom de nouveau Job. 'Dioſcore alors Preſtre de Nitrie, & depuis Eveſque[d'Hermopole,]eſtoit

Zon.in can.p. 526.a. en leur compagnie. [Ainſi c'eſtoit avant l'an 394,]'auquel Dioſcore eſtoit déja Eveſque. 'Une autre fois Evagre accompagné de

a Lauſ.c.91.p. 1015 d. Pallade & d'Albin, "viſita S. Crone diſciple de Saint Antoine. 'Il &c.

b c.30.p.948.a. alla de meſme avec Ammone admirer la patience d'un autre diſciple de S. Antoine nommé Eſtienne.

c.43.p.963.a. 'Nous eſtions, dit Pallade ſept ſolitaires étrangers dans le deſert de Nitrie, (qui comprend celui des Cellules,) entre leſquels eſtoient le bienheureux Evagre, Albin, & Ammone. Evagre témoigna qu'il euſt bien ſouhaité d'aller voir S. Jean de Lycople, mais qu'il ne pouvoit s'y reſoudre, juſqu'à ce qu'il euſt ſceu au vray quelle eſtoit ſa vertu par quelqu'un qui fuſt capable d'en

a.b. bien juger. 'Cela porta Pallade à entreprendre ce voyage ["durant l'été de l'an 394:] '& le raport qu'il en fit aux ſaints Peres à ſon retour, les obligea à ſe mettre ſur le Nil deux mois aprés, & à l'aller viſiter. [Mais Pallade ne dit rien des particularitez de leur voyage. "Car ce qu'on trouve enſuite dans le texte grec de cet auteur, eſt le voyage de Rufin, ou pluroſt de Petrone raporté par Rufin, & tout different de celui d'Evagre.

v. S. Jean de Lycople.

p.964.d.

Notes.

Caſſ.inſt.l.5.c. 32.p.122. C'eſt ſans doute à Evagre qu'il faut raporter] ce que dit Caſſien, d'un ſolitaire qui eſtoit originaire du Pont. Il y avoit quinze années qu'il travailloit à purifier ſon cœur, & à n'occuper ſon eſprit que de la contemplation des choſes celeſtes, lorſqu'on luy apporta pluſieurs lettres de la part de ſon pere, de ſa mere, & de beaucoup de ſes amis. Ce ſaint ſolitaire prenant ce gros paquet de lettres fit diverſes reflexions, & ſe dit en luy meſme: « Combien cette lecture me va-t-elle faire naiſtre de « penſées qui me porteront ou à une joie ridicule, ou à une « triſteſſe inutile? Combien de fois le jour detournera-t-elle mon « eſprit de la contemplation à laquelle je taſche de m'appliquer, « pour me faire ſouvenir de ces perſonnes qui m'écrivent? Com- « bien me faudra-t-il attendre de temps avant que de ſortir du « trouble où cette lecture me va jetter? Combien me faudra-t-il « travailler pour rentrer dans la tranquillité & dans la paix où « je «

» je taſche depuis tant de temps de m'établir, ſi mon eſprit touché
» de cette lecture ſe retrace les viſages & les entretiens de ceux
» que j'ay quittez il y a ſi long-temps, s'il recommence ainſi à les
» voir en quelque ſorte & à demeurer encore de cœur avec eux?
» Que me ſervira-t-il de m'eſtre retiré d'eux de corps, ſi je ſuis
» avec eux en eſprit; Que me ſervira-t-il d'avoir banni leur ſouve-
» nir de ma memoire, en renonçant au monde comme ſi je n'y
» eſtois plus, ſi je ne laiſſe pas enſuite de retourner en quelque
» ſorte au monde, & de faire revivre en moy des choſes que j'avois
» déja étoufées? Aprés toutes ces reflexions, il ne put ſe reſoudre non ſeulement à ouvrir une de ces lettres, mais non pas meſme à decacheter le paquet, depeur qu'en ſe ſouvenant des noms de ceux qui luy écrivoient, ou en ſe repreſentant ſeulement leurs viſages, il ne perdiſt quelque choſe de ſon application à Dieu. Il le jetta donc au feu en la meſme maniere qu'on le luy avoit
» donné, & dit en meſme temps: Allez, toutes les penſées de
» mon pays, brulez toutes avec ces lettres, & n'entreprenez pas
» davantage de me faire retourner à des choſes auſquelles j'ay
» renoncé.

ARTICLE VI.

Evagre reçoit le don de la chaſteté, de l'intelligence, & des miracles: Il fuit l'epiſcopat.

'APRES qu'Evagre eut paſſé [quinze années] dans toutes ſortes d'exercices de vertu, dans les pratiques les plus auſteres de la penitence, dans une conſtance inflexible à ſouffrir toutes ſortes de travaux, dans une priere ardente & ſans relaſche, 'juſque là qu'on a écrit qu'il vivoit d'une maniere toute apoſtolique, '& que Rufin & la chronique de S. Proſper traitent ſon abſtinence d'incroyable; [a]enfin trois ans avant ſa mort, [c'eſt à dire en 396,] Dieu luy accorda la grace de ne plus reſſentir les deſirs & la rebellion de ſa chair, dont il n'avoit pu eſtre exemt juſques alors.

Lauſ. c. 86. p. 1013. b.

p. 1010. a.

Vit. P. c. 27. p. 479. a.

[a] Lauſ. c. 86. p. 1013. b.

'Comme il avoit employé ces quinze années à purifier ſon eſprit, Dieu luy donna encore au bout de ce temps, le don de lumiere & de ſageſſe, & du diſcernement des eſprits. 'Pallade l'appelle un homme de grand diſcernement & rempli du S. Eſprit. 'Rufin cité par Gennade l'appelle un homme tres ſage & admirable en toutes choſes. Il dit qu'il avoit receu une ſi grande grace

p. 1012. e.

c. 12. p. 915. a.

Vit. P. l. 2. c. 27. p. 479. Genn. c. 11.

pour le diſcernement des eſprits & pour la pureté [& l'elevation] des penſées, qu'on ne croyoit pas qu'aucun autre ſolitaire fuſt parvenu à une auſſi grande connoiſſance des choſes les plus ſublimes & les plus ſpirituelles. Il ajoute qu'il avoit acquis une grande intelligence par l'étude & par l'experience, mais ſurtout par la grace de Dieu.

Soz.l.6.c.30.p. 686.a. 'Sozomene dit qu'il n'eſtoit pas ſeulement un homme ſage & habile, excellent & pour l'intelligence & pour la parole; mais qu'il avoit encore l'eſprit extremement penetrant & juſte pour diſcerner les penſées & les mouvemens de l'ame qui tendoient ou au vice, ou à la vertu, & pour apprendre comment il falloit acquerir ce qui nous pouvoit avancer dans la vertu, & eviter ce qui nous portoit au peché.

Lauſ.c.86.p. 1012.c. 'Ce fut aprés avoir receu ce don de l'intelligence, qu'il compoſa quelques écrits pour enſeigner les moyens de combatre contre les demons. 'Il en fit quelques uns ou à Sceté, ou à ſon retour de ce deſert: [de ſorte qu'il doit y eſtre allé & y avoir fait quelque ſejour dans les dernieres années de ſa vie. Nous reſervons à parler de ſes ouvrages aprés que nous aurons achevé ce qui regarde l'hiſtoire de ſa vie.

Cetel.g.t.j.p. 68.a.

Genn.v.ill.c.11. 'Gennade dit qu'il fut meſme illuſtre par les prodiges & les miracles qu'il fit. Et Socrate pretend qu'il n'en fit pas moins que les deux Saints Macaires ſes maiſtres. [a] La ſeule choſe que Pallade en remarque, c'eſt que la clef de l'egliſe eſtant perdue, Evagre fit le ſigne de la Croix ſur la ſerrure en invoquant le nom de J.C, & qu'ayant pouſſé la porte elle s'ouvrit auſſitoſt.

Socr.l.4.c.23.p. 234.d.

a Lauſ.c.86.p. 1012.c.

'Il ajoute qu'il predit à un de ſes diſciples tout ce qui luy devoit arriver 18 ans aprés, luy ſpecifiant toutes les choſes en detail.

Soc.l.4.c.23.p. 238.a.b. 'Il ne faut pas oublier ce que Socrate raporte, que Theophile Archeveſque d'Alexandrie arreſta une fois Evagre pour le faire Eveſque; mais qu'il evita l'epiſcopat, en trouvant moyen de s'enfuir. 'On ajoute qu'eſtant une fois allé viſiter Ammone, qui s'eſtoit coupé une oreille pour eviter la meſme dignité, aprés qu'ils ſe furent longtemps entretenus des ſaintes Ecritures, Evagre dit en riant à Ammone, avec la gayeté toute ſpirituelle que leur donnoit leur pieté, qu'il avoit bien mal fait de s'eſtre coupé l'oreille pour ce ſujet, & qu'il en rendroit conte à Dieu: à quoy Ammone répondit: Je vous prie, mon pere, de prier Dieu qu'il « m'accorde le pardon de mes autres pechez; car pour celui là « il ne m'inquiete pas beaucoup. Mais vous meſme, n'avez vous « point de peur des jugemens de Dieu, vous qui eſtant ſi habile «

a.b|Vit.P.p.981. 1.

» dans les ſciences du ſiecle, & qui ayant receu de la grace de
» Dieu une ſi grande lumiere ſur les Ecritures, propre pour inſ-
» truire beaucoup de peuples, avez preferé voſtre ſatisfaction &
» le repos de la ſolitude[à l'utilité de tant de perſonnes?]Il eſt
» vray que je me ſuis coupé l'oreille; mais vous vous eſtes coupé
» une langue qui pouvoit enſeigner la verité à bien du monde.

ARTICLE VII.

Mort d'Evagre; on l'accuſe de quelques erreurs.

'EVAGRE ayant vécu de la maniere que nous avons dit ci-deſſus durant les deux ans qu'il fut à Nitrie, & durant 14 ans[commencez]dans les Cellules,'fut obligé par ſa foibleſſe, & parceque ſon eſtomac eſtoit dereglé, d'y changer quelque choſe dans la ſeizieme année de ſa retraite,[qui ne peut commencer que ſur la fin de l'an 397,]'& ce changement fut de prendre quelques herbes cuites,"quelques legumes, de l'orge mondée, ou de la bouillie, ou quelque nourriture ſemblable: mais au lieu de cela il quitta abſolument l'uſage du pain. Lauſ.c.86.p. 1012.b.c. p.1013.a. a. Note 6.

'Il paſſa deux ans de cette ſorte juſques à ſa mort,[qu'on ne peut mettre par conſequent avant la 17e année de ſa retraite, qui commençoit ſur la fin de 398,"& il la faut mettre au commencement de 399,]'puiſqu'il mourut aprés avoir communié à l'egliſe à la feſte de l'Epiphanie.[Ainſi il paroiſt qu'il mourut ou le jour meſme de cette feſte, ou peu aprés.]'Ce fut ainſi qu'il termina ſa vie dans le deſert, aprés y avoir parfaitement répondu à la profeſſion qu'il avoit embraſſée. Il n'eſtoit agé que de 54 ans; ce qui fait que Pallade luy applique cette parole de » l'Ecriture:'Ayant peu vécu il a rempli la courſe d'une longue » vie: car ſon ame eſtoit agreable à Dieu. p.1013.a. b. p.1010.a. Sap.4.13. Note 7.

[Son nom eſt neanmoins aujourd'hui aſſez odieux à cauſe qu'on l'a rendu ſuſpect des erreurs d'Origene & de Pelage. S. Jerome eſt le premier que nous ſachions qui l'en ait accuſé, ſuivant ſans doute les impreſſions de Theophile.]'Il le met entre les predeceſſeurs des Pelagiens.[a]Il pretend que dans ſon livre de l'apathie, il demande qu'on ſoit tellement exemt de tout ſentiment de paſſion, qu'il faudroit eſtre pour cela ou Dieu, ou pierre.'Il dit de meſme ſur Jeremie, que la doctrine de l'impaſſibilité & de l'impeccabilité, condannée dans Origene, dans ſes diſciples Rufin & Evagre de Pont,& dans Jovinien,ſe renouvel- Hier.in Pel.pr. p.160.c[ad Cte. l.2.p.252 c. a ad Cte.l.2.p. 252.c. in Jer.pr.4.p. 307.d.

Vit.P.n.p.490.2. loit par les Pelagiens. On pretend que le cinquieme Concile œcumenique, & celui de Latran ſous S. Martin, ont condanné ſes erreurs. On remarque que depuis le V. Concile tous les Grecs generalement ont eu beaucoup d'averſion pour Origene, auquel ils ont quelquefois joint Evagre.

Huet, de Ori. l. 16. p. 227.

Jo. Cl. g. c. 14. § 13. C'eſt pourquoi S. Jean Climaque le traite fort mal, quoique dans le point particulier où il le reprend, on ait plus de peine à juſtifier ſa reprehenſion que ce qu'il cite d'Evagre. L'Abbé Antioque [qui écrivoit, comme on croit, ſous Heraclius,] l'accuſe auſſi de tenir, avec Origene & Didyme, l'exiſtance des ames avant la creation du monde, & le renouvellement de toutes les choſes qui auront eſté.

Bib. P. t. 12. c. 230. p. 234. b.

[C'eſtoit vers le meſme temps que Jean Moſc, conformément au ſentiment qui regnoit de ſon temps, en écrivoit cette hiſtoire.]

Moſc, c. 177. p. 1134. a. b. L'Abbé Jean de Cilicie l'avoit appriſe, eſtant [dans un monaſtere] à neuf milles d'Alexandrie [ou dans le neuvieme quartier,] où il eſtoit venu un moine Egyptien qui l'avoit raportée. Ce moine diſoit donc qu'un frere étranger eſtant venu demeurer dans la Laure des Cellules, demanda permiſſion au Preſtre de ſe loger dans la cellule d'Evagre. Surquoi le Preſtre luy répondit qu'on ne pouvoit pas y demeurer. Ce frere le ſouhaitoit neanmoins, & témoignoit qu'il ſe retireroit ſi on ne vouloit pas luy accorder cette cellule. Le Preſtre luy dit ſur cela : Mon fils, « elle eſt habitée par un demon tres méchant : car celui qui a « trompé Evagre, qui luy a fait quitter la vraie foy, & qui luy a « inſpiré une doctrine heretique, ne ſouffre point que perſonne y « demeure. Le frere perſiſta toujours à vouloir avoir cette cellule, « ou à s'en retourner. Surquoi le Preſtre luy dit qu'il y allaſt s'il le vouloit, mais que perſonne ne répondoit de ce qui luy pourroit arriver. Il s'y en alla donc, & y ayant paſſé une ſemaine, quand le dimanche fut venu, il vint à l'egliſe avec les autres. Le Preſtre témoigna beaucoup de joie de le voir, mais le dimanche ſuivant il ne le revit pas ; deux freres qu'il avoit priez d'aller ſavoir pourquoi il n'eſtoit pas venu, eſtant arrivez à ſa cellule, trouverent qu'il s'eſtoit etranglé luy meſme.

ARTICLE VIII.

Ce que l'on peut dire pour juſtifier Evagre.

[C'Est à Dieu, dont les jugemens ſont impenetrables, à connoiſtre la verité des reproches qu'on fait à Evagre. Pour nous, tout ce que nous pouvons dire, c'eſt que le crime de l'Origeniſme eſt commun à beaucoup de perſonnes qu'on peut croire avec fondement avoir eſté tres bons Catholiques. Ce qui nous reſte des écrits d'Evagre ne le fait condanner de perſonne que nous ſachions. Il ſeroit ridicule de vouloir condanner tous ceux qui ſe ſervent du mot d'apathie. L'auteur de la vie de S. Pacome, qui n'eſt nullement ſuſpect de favoriſer Origene, s'en ſert auſſi bien qu'Evagre. Marc qui a écrit la vie de S. Porphyre de Gaza, l'emploie auſſi. [S. Jean Climaque n'en fait pas de ſcrupule.] [a] On le trouve meſme dans S. Baſile, [& aſſurément dans beaucoup d'autres, qui n'ont pas cru devoir s'abſtenir d'un mot qu'ils pouvoient employer à un bon ſens, quoique pris à la rigueur il en ait un mauvais.

Sur. 14. may, p. 200. § 28.

Boll. 26. feb. p. 660. § 101.

[a] Baſ. reg. fuſ. pr. t. 2. p. 321. c.

On ne voit point que durant la vie d'Evagre, ni environ 150 ans depuis ſa mort, perſonne hors S. Jerome, ait jamais rien dit contre luy, non pas meſme Theophile lorſqu'il condannoit divers ſolitaires comme Origeniſtes auſſitoſt aprés la mort d'Evagre. Pour S. Jerome, c'eſtoit aſſez d'avoir eſté ami d'Ammone & des autres ſolitaires perſecutez par Theophile, pour n'eſtre pas eſtimé de luy. Hors luy, tous ceux qui en parlent le font avec eloge, comme Pallade, Rufin, Socrate, Sozomene, S. Proſper dans ſa chronique ſelon l'edition de Scaliger, Gennade. Les Vies des Peres alleguent ſouvent ſon autorité. S. Dorothée fait la meſme choſe. Je ſçay bien qu'entre ces auteurs il y en a pluſieurs qu'on accuſe d'Origeniſme; mais s'ils ont eu du reſpect pour Origene, il n'y a peuteſtre que Rufin & Gennade qu'on ait quelque peine à excuſer d'avoir ſuivi les erreurs qu'on leur attribue: Car le Novatianiſme dont on accuſe Socrate, n'a rien de commun avec Origene & Pelage.]

'Un ancien auteur donné par Abraham Eckellenſis cite auſſi l'autorité du bienheureux Evagre: '& il eſt traité de Saint dans quelques manuſcrits grecs. [Nous ne parlons point des deux Macaires, de S. Arſene, & des autres Saints avec leſquels il a eſté uni durant ſa vie, au nombre deſquels il faut apparemment mettre

Eck. reg. p. 75.

Nil. op. p. 6. 01.

Isid.P.l.1.ep. 251.p.69. Saint Iſidore de Peluſe,]dont nous avons une lettre au Diacre Evagre.[Depuis meſme que le nom d'Origene & celui d'Evagre ont eſté entierement décriez dans l'Orient.S.Benoiſt d'Agnane n'a pas laiſſé de mettre entre les mains de ſes Religieux deux ouvrages d'Evagre, ſans craindre le fantoſme de l'apathie.

Mais quoy qu'il en ſoit de ſa doctrine, on peut dire qu'il n'y a rien de plus beau ni de plus edifiant que ſon hiſtoire telle que la raporte Pallade, qui l'avoit connu durant neuf ans, & qui porte partout un grand caractere de ſimplicité & de ſincerité. Et aſſurément s'il n'euſt eu en vue que de relever la gloire de ſon maiſtre, il euſt retranché une grande partie du commencement de ſa vie. Pour l'erreur de l'Origeniſme dont on veut auſſi que Pallade ait eſté coupable, s'il y a peu de raiſon de l'en ſoupçonner, il n'y en a aucune pour le condanner.]

ARTICLE IX.

Des écrits attribuez à Evagre par les anciens.

Lauſ.c.86.p. 1012 c

[a]Socr.l.4.c.23.p. 235 a]n.p.541 c.

[d]Cotel g.t.3.p. 545.

Genn.v.ill.c.11.

Socr.l.4.c.23.p. 236.237.

p.235.a.

p.235.236.

Vit.P.l.5.c.6.§ 4.p.562.3]4.§ 14. p.568.a.

[b]Dor.l.12.p.823. a]14 p.834.835.

[c] Socr.l.5.c.7.p. 276.c.

[d] Genn.v.ill.c. 11.

Hier.adCte.l.2. p.252.c.

[e] Genn.v.ill.c. 11.

POUR ce qui eſt des écrits d'Evagre,Pallade en conte trois, le Sacré, le Moine, & l'Antirrhetique.[a] Socrate a marqué ces trois ouvrages, hormis qu'il intitule le premier le Gnoſtique, ou de celui qui a receu le don de lumiere. Il eſtoit diviſé en 50 chapitres.[d]C'eſt apparemment ce livre de 50 ſentences que Gennade dit qu'il avoit le premier traduit en latin, & qui eſtoit pour les perſonnes habiles & ſtudieuſes.[c]Socrate cite de ce Gnoſtique diverſes paroles qu'Evagre y avoit miſes de Saint Gregoire, de S. Baſile, de S. Athanaſe, de Saint Serapion de Thmuis, & de Didyme.

[d]Le traité du Moine eſtoit auſſi intitulé de la Pratique[de la vertu.][d]Socrate en raporte diverſes paroles ou exemples remarquables des anciens ſolitaires,[d]dont pluſieurs ont eſté recueillis dans les Vies des Peres, & dans[b] S. Dorothée.[c]Il en raporte encore un paſſage en un autre endroit.[d]C'eſt apparemment celui que Gennade appelle le livre des cent ſentences, diviſées par chapitres, lequel eſtoit pour les moines qui vivoient dans la ſimplicité[de l'action,& non dans la ſublimité de la contemplation.]Il avoit eſté traduit autrefois,[peuteſtre par Rufin][d]qui avoit traduit quelques livres d'Evagre:[e]mais il avoit eſté tellement corrompu & changé par les copiſtes, que Gennade fut obligé de le corriger ſur le grec en beaucoup d'endroits, & de le traduire tout de nouveau en d'autres.

Digitized by Google

'L'Antirrhetique contenoit diverſes inſtructions tirées de l'Ecriture, oppoſées aux tentations des demons, & diviſées en huit parties, ſelon le nombre" des tentations,' & des huit pechez capitaux qu'il a remarquez le premier, ou l'un des premiers: en ſorte que comme J.C. oppoſa à toutes les tentations du demon des paroles de l'Ecriture, auſſi chacune de ces huit principales tentations fuſt combatue par les paſſages du texte ſacré. Gennade traduiſit cét ouvrage en latin, ſelon l'ordre, dit-il, qu'il en avoit receu, ſans rien changer de la ſimplicité de ſon texte. Soer.l.4.c.23.p. 235.a. Genn.vill.c.11.

[Pallade n'attribue point à Evagre d'autres écrits que ceux que nous venons de dire.]'Socrate y en ajoute encore quelques uns, & entre autres 600 problemes prognoſtiques[a] qui ſont citez par Saint Maxime Martyr.[Je ne voy point que Gennade en parle, ſi ce n'eſt]'ce qu'il appelle quelques petites ſentences fort obſcures, & qui ne pouvoient eſtre entendues que par les moines, comme Evagre le reconnoiſſoit luy meſme. Gennade ne laiſſa pas de les traduire.[Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point]'ce que S. Jerome dit, qu'il avoit écrit un livre & des ſentences ſur l'apathie, ou l'impaſſibilité, ou la tranquillité exemte de paſſions & de troubles.[Cela peut auſſi avoir eu quelque raport à ſon Gnoſtique.] Soer.l.4.c.23.p. 235.a [a]Corel.g.t.3.p. 545.b. Genn.c.9. Hier.in Eph.2. p.252.c.

'Le meſme Pere dit qu'il avoit écrit à Melanie:[cela peut s'entendre de quelqu'un des ouvrages precedens.]'Socrate luy attribue encore deux écrits" faits par verſets, & adreſſez l'un aux moines qui vivoient en communauté & en compagnie, & l'autre[1] aux vierges.'C'eſt ce que Gennade appelle une doctrine propre pour la vie commune des monaſteres, & un petit livre pour les vierges conſacrées à Dieu, proportionné à leur ſexe & à leur profeſſion ſainte.[C'eſt ſans doute]'ce que Saint Jerome marque qu'il écrivoit aux moines & aux vierges. Gennade ne dit point qu'il ait traduit ces deux ouvrages, & ainſi ils peuvent eſtre de]'ceux que Rufin avoit traduits ſelon S. Jerome. c. Soer.l.4.c.23.p. 235.a. Genn.c.11. Hier.adCte.l.2. p.252.c. c.

ARTICLE X.

De ce qui nous reſte d'Evagre.

'NOUS avons aujourd'hui en latin ces deux écrits aux moines, & aux vierges, dans un recueil de divers ouvrages des Peres, fait il y a plus de 800 ans par Saint Benoiſt Abbé Cod.reg.t.4.p. 34-39.

1. ou à la Vierge,[ce qui eſt la meſme choſe qu'aux vierges.]
2. ou à une vierge. D'autres editions liſent *aux vierges.*

d'Agnane.[On y voit pourquoi Socrate dit qu'ils eſtoient par verſets. Car ils ſont tous coupez, comme par membres oppoſez & par verſets,de meſme que les Proverbes de Salomon dont ils imitent le ſtyle. Le dernier que Gennade appelle un livret eſt en effet beaucoup plus court. Il eſt intitulé *Aux vierges:* il parle neanmoins toujours comme à une ſeule: mais ce qu'il dit à une ſe peut aiſément raporter à toutes.]

Cotel.g.t.j.p. 68.a. 'Mr Cotelier nous a donné une lettre d'Evagre à Anatole qui luy avoit écrit de la montagne ſainte,[c'eſt à dire ſans doute de celle de Sinaï. Car on ne peut pas l'entendre de celle de Nitrie,]puiſqu'Anatole écrivoit pour demander pourquoi les moines d'Egypte eſtoient habillez d'une maniere fort differente des autres hommes.Evagre receut la lettre d'Anatole en Sceté: & en y répondant il marque que les moines d'Egypte avoient un''capuce ſur la teſte, κουκούλιον.

b. 'qu'ils avoient les mains nues& decouvertes,

a c.6.p.69.2. [a]que leur''ſcapulaire μαλλωτόν.

b b. eſtoit croiſé pour leur embraſſer les epaules,[b]qu'ils avoient une

c. ceinture autour des reins,'une peau de mouton, & un baſton. Il donne des raiſons myſtiques de tout cela; aprés quoy il marque les inſtructions les plus ordinaires qu'on donnoit aux moines.

p.70.b. 'Il ajoute enſuite qu'il s'en va marquer en cent articles ce qui regarde la vie pratique[pour les perſonnes communes,]& en ſix cents cinquante autres ce qui regarde le Gnoſtique[ou les perſonnes plus éclairées,]omettant pluſieurs choſes, & n'en marquant d'autres que d'une maniere obſcure, mais intelligible pour ceux qui ſeroient arrivez à ce degré.[Il marque viſiblement les deux traitez que l'on appelle le Moine, ou le Pratique, & le Gnoſtique ou ſacré. Mais il y a faute dans le nombre de 650 articles qu'il donne au dernier, & il en faut retrancher 600, puiſque Socrate & Gennade n'y en mettent que 50; ſi l'on ne veut dire qu'il joint enſemble & le Gnoſtique & les 600 ſentences dont parle Socrate, qui ſelon ce que nous avons tiré de Gennade, n'eſtoient que pour les perſonnes plus éclairées.]

p.70-93. 'Cette lettre eſt ſuivie dans Mr Cotelier de 71 articles, la pluſpart aſſez courts, parmi leſquels il y en a pluſieurs citez comme d'Evagre dans les vies des Peres,& dans les ſcolies greques ſur S.

p.77.a|Poſſ.aſc. 16.c.14.p.352. Jean Climaque.'On en trouve auſſi dans Theodore d'Edeſſe donné depuis peu par le P. Poſſin: mais il ne cite pas Evagre.

Jo.Cl.g.c.14.§ 13. 'Saint Jean Climaque en cite l'article 7, & c'eſt celui que nous avons dit qu'il n'approuvoit pas.[Ainſi il n'y a pas à douter que

Poſſ.p.546.b. une partie au moins de ces articles ne ſoit d'Evagre:]'mais on croit

croit que ce peut eſtre un compoſé de divers endroits des ouvrages d'Evagre, & peuteſtre meſme de quelques autres anciens.

'Mr Cotelier met enſuite ce que ſon manuſcrit appelle le Diſcours pratique d'Evagre en cent articles. Il eſt compoſé des 28 premiers articles du precedent; de deux autres contez pour le 29, & le 31; du 43, & de ſix autres juſqu'au 49; du 54 & des 8 ſuivans; & enſuite des dix derniers juſqu'au centieme. Ces dix comprennent les hiſtoires que 'Socrate cite de ce meſme ouvrage. [On n'y trouve pas][a] ce qu'il en cite ſur l'immenſité de Dieu, [ſoit qu'il fuſt dans les articles que nous n'avons pas,][b] ſoit que Socrate ſe trompe en prenant le Diſcours pratique pour le Gnoſtique, auquel il ſemble qu'il devoit appartenir. 'En finiſſant cet article il s'adreſſe à Anatole, & eſpere d'arriver à la perfection par les prieres & l'interceſſion du juſte Gregoire qui avoit planté en luy la pieté.

Cotel.g.t.3.p. 93-102.

Socr.l.3.c.23.p. 235.236.

a c.7.p.236.c.

b Cotel.g.t.3.p. 546.c.

p.102.b.

'Il eſt remarquable que parmi les exemples qu'on lit ici, & dans Socrate, comme tirez des anciens ſolitaires, [c] on y lit cette réponſe celebre que Pallade dit eſtre d'Evagre meſme: Que comme on luy vint raporter la mort de ſon pere dans la ſolitude où il eſtoit, il répondit à celui qui luy apportoit cette nouvelle: » Ceſſez de blaſphemer; car mon pere eſt immortel. [Il ſeroit un peu extraordinaire qu'un homme ſe donnaſt luy meſme pour modele en témoignant qu'il veut propoſer l'exemple des autres. Mais il ſe peut faire que cette parole ait eſté dite par un ancien, & qu'Evagre s'en ſoit ſervi à ſon imitation.]

p.100.b.c|Socr. l.4.c.23.p.238.a. b.

c Lauſ.c.86.p. 1013.c.

'Le Diſcours pratique eſt ſuivi d'un autre intitulé Les raiſons de l'état monaſtique, dont Theodore d'Edeſſe a copié pluſieurs endroits. Il paroiſt que c'eſt une inſtruction pour apprendre les devoirs de cet état à une perſonne qui vouloit l'embraſſer. Il porte le nom du moine Evagre; '& il y en a quelques endroits citez ſous ſon nom dans les vies & les ſentences des Peres. [d] Mr Cotelier y a joint comme eſtant auſſi d'Evagre, un fragment ſur les noms donnez à Dieu dans l'Ecriture, [e] qui avoit déja eſté imprimé ſans nom d'auteur.

Cotel.g.t.1.p. 103.

p.111.112.115|t.1. p.437.438|Vit. P.l.5.c.3.53.p. 565|c.12.p 613.

d Cotel.g.t.3. p.116.

e n.p.554.a.

En 1680, avec la vie de S. Chryſoſtome par Pallade.

'Mr Bigot nous a donné [f] un petit traité d'Evagre ſur les huit pechez capitaux: mais il reconnoiſt en meſme temps que ce n'eſt au plus qu'un extrait de l'ouvrage qu'il avoit fait ſur ce ſujet, tel que Socrate & Gennade nous le repreſentent. Le titre porte qu'il eſtoit adreſſé à Anatole. 'Nous l'avions déja en latin dans la Bibliotheque des Peres, 'avec diverſes ſentences attribuées à

Pal.dial.p.349.

Bib.P.t.5.p.698. p.700-702.

Evagre,[& tirées peuteſtre ou de ſon Antirrhetique,ou de quelque autre de ſes écrits.

Cotel g.t.3.p. 543.b.c. 'On remarque qu'il y a pluſieurs ouvrages attribuez dans les manuſcrits & les imprimez tantoſt à S. Nil, tantoſt à Evagre: [& il ſemble qu'il y ait quelque raiſon de croire qu'ils ſont plutoſt du dernier. Car on ne voit point pourquoi on auroit mis ſous ſon nom les ouvrages de S.Nil;au lieu que le nom d'Evagre eſtant devenu odieux aux Grecs, on a bien pu donner ſes écrits à un homme comme S.Nil,dont la reputation eſtoit ſans tache.]

p.543 544. 'On aſſure en effet que les anciens & les nouveaux attribuent tous à Evagre les ſentences ſpirituelles qui portent le nom de S. Nil, particulierement celles qui ſont par l'ordre de l'alphabet: & on cite entre autres pour cela S.Maxime Martyr & S.Jean de Damas.'Suarés qui les a données parmi les ouvrages de S. Nil, n'en diſconvient guere.[Ainſi ce pourroit eſtre une partie de ces 600 ſentences gnoſtiques dont parle Socrate.

Nil.op.p.543-575.611.612.

[1]Nous avons outre cela divers paſſages d'Evagre citez dans les vies des Peres,[2]& par S. Dorothée,'par divers autres anciens auteurs, & dans les chaines ſur l'Ecriture. 1. 2.

Cotel.g.t.3.p. 544.b.

'Les écrits d'Evagre ſe liſoient beaucoup & en Orient & en Occident,[a]& ils faiſoient voir l'avantage qu'avoit leur auteur & pour la penſée, & pour l'expreſſion.[b]Socrate dit qu'ils ſont fort beaux,[c]& que ceux qui les liront,verront combien ils ſont admirables.[d]Gennade ſoutient qu'ils ſont neceſſaires aux moines.

Hier.ad Cte.l.2. p.252.c.
a Soz.l.6.c.30.p. 626.2.
b Socr.l.4.c.23.p. 235 b.
c c.
d Genn.v.ill.c. 12.

1. Vit.P.l.5.c.2.5 8.p.564|c.3.5 3.p.565|c.10.5 20.p.598.1|c.11.5 9.10.p.609|c.12.5 4.5.p.613|c.15.5 15.p.625| Cotel.g.t.1.p.437.
2. Doroth.c.12.p.810.b.c|22.p.858.c|23.p.864.2.

DIDYME L'AVEUGLE, DOCTEUR DE L'EGLISE D'ALEXANDRIE.

ARTICLE PREMIER.

Il apprend ſans lire toutes les ſciences.

DIDYME eſt un homme trop extraordinaire, & il s'eſt rendu trop celebre dans le plus illuſtre ſiecle de l'Egliſe, pour ne pas ramaſſer avec ſoin ce que l'hiſtoire nous en apprend. [a]Il naquit en 309, ſelon S. Jerome, qui dit qu'il avoit 83 ans paſſez en 392. Mais d'autre part Pallade, ſelon lequel il mourut agé de 85 ans [b]en 399, nous oblige, s'il ne ſe trompe pas, de ne mettre ſa naiſſance qu'en 314. V. la note.

[a]Il eſtoit d'Alexandrie. Eſtant encore tout petit, [a]agé ſeulement de quatre ans, comme il le diſoit luy meſme à Pallade, [b]ou [au plus] de cinq, [c]il tomba dans un mal d'yeux, qui augmenta de telle ſorte, [d]qu'il perdit entierement la vue. [e]Mais au lieu des yeux corporels, Dieu luy en donna de ſpirituels, & luy fit apprendre par la ſeule ouie, ce qu'il n'auroit [peuteſtre] jamais pu ſavoir par le ſecours de la vue. [f]Il commençoit à apprendre ſes lettres lorſqu'il devint aveugle; [g]ou plutoſt il les ignoroit encore entierement. [h]Mais cela n'empeſcha pas qu'eſtant parvenu à un age plus avancé, il ne vouluſt apprendre les lettres & les ſciences. [i]La privation de la lumiere viſible l'enflamma d'un plus ardent deſir pour connoiſtre la lumiere inviſible & veritable: Et il ne deſeſpera point de pouvoir obtenir l'effet de ſon deſir, parcequ'il avoit oui lire dans l'Evangile, Que ce qui eſt impoſſible aux hommes, eſt poſſible à Dieu. Se confiant donc ſur cette promeſſe divine, il prioit Dieu non de luy rendre la lumiere corporelle, mais d'éclairer ſon cœur.

Hier. v. ill. c. 109. p. 300. c. Lauſ. c. 4. p. 904. c.

a Hier. v. ill. c. 109. p. 299. b. a Lauſ. p. 904. c. b Hier. an. 372. c Socr. l. 4. c. 25. p. 240. c. d. d b [Hier] Lauſ] Ruf] Soz. l. 3. c. 15. p. 525. b. e Socr. p. 240. c. d. f d] Soz. p. 523. b. g Ruf. l. 11. c. 7. p. 181. 1] Hier. v. ill. p. 299. b [chr] Lauſ. p. 904. d. h Soz. p. 523. b. i Ruf. l. 11. c. 7. p. 181. 1.

1. 'Il joignit le travail & l'étude à la priere,[a] & alla ecouter avec
a Soz. p. 523. b. ſoin ceux qui faiſoient profeſſion d'inſtruire les autres.[b] La nuit
b Ruf. p. 181. meſme il employoit des veilles & tres longues & tres frequentes, non à lire, mais à ecouter : Et lorſque ceux qui luy liſoient, eſtoient contraints aprés un long travail, de ceder à la violence du ſommeil, Didyme ſe ſervoit de ce ſilence, non pour ſe repoſer, ou pour ne rien faire, mais pour ruminer, s'il faut ainſi dire, & pour rappeller en ſon eſprit & en ſa memoire les choſes que les autres luy avoient appriſes aprés les avoir lues dans les ouvrages [des anciens;] en ſorte qu'il ſembloit moins avoir ecouté ce qu'on luy avoit lu, que l'avoir écrit dans ſon eſprit comme
Soz. p. 523. b. c. dans un livre. 'On dit auſſi qu'il fit graver les lettres de l'alphabet ſur des tablettes de bois, & que par ce moyen en les touchant il apprit à connoiſtre les lettres, les ſyllabes, les mots, & tout le reſte, par la vivacité de ſon imagination, & par ſon application continuelle à retenir ce qu'on luy diſoit.

Ruf. p. 181. 1 Lauſ. c. 4. p. 904. d. 'Dieu meſme repandit une lumiere extraordinaire dans ſon eſprit & dans ſa conſcience tres pure, pour faire voir à la lettre que c'eſt luy, comme il dit dans le pſeaume, qui éclaire & qui
Socr. p. 240. d. rend ſages les aveugles. 'Auſſi Didyme qui naturellement avoit un eſprit tres excellent & tres vaſte, ſurpaſſa ceux meſmes qui avoient le plus de genie & le plus de penetration d'eſprit ; comprit avec facilité toutes les regles de la grammaire, & apprit en
Thdrt. l. 4. c. 26. p. 701. a. peu de temps tout ce qu'enſeigne la rhetorique, [c] & tout ce qu'il
c Hier. ex Did. p. 397. b 422. d. y a de beau dans les poetes & dans les orateurs. [c] Il ne ſe mit pas neanmoins en peine de former ſon ſtyle ſur leurs regles, ſe contentant de chercher la verité des choſes, & de l'exprimer enſuite d'une maniere ſimple & ſans ornement.

Ruf. p. 181. 1. 'Il ſe rendit ainſi tres habile dans la connoiſſance de toutes
Socr. p. 241. a. c. les choſes & divines & humaines. 'Il apprit ſi parfaitement les
Thdrt. p. 701. a. divines Ecritures de l'ancien & du nouveau Teſtament, [d] & pour
Lauſ. p. 904. d. la lettre & pour le ſens, 'qu'il l'expliqua mot à mot d'un bout à
d. l'autre. 'Il acquit auſſi une connoiſſance exacte, dit Pallade, de ce qui regarde les dogmes de l'Egliſe ; & il les expliquoit avec une telle force & une telle ſubtilité, que ſes lumieres ſurpaſſoient celles de tous les anciens.

Ruf. p. 181. 1 Socr. p. 240. d Soz. p. 523. b Thdrt. l. 4. c. 26. p. 701. a. 'Il penetra encore avec une vivacité admirable tout ce qu'il y a de plus difficile dans la dialectique & les ſyllogiſmes d'Ariſtote, dans la muſique, dans l'aſtronomie, dans les differentes opinions des philoſophes : [d] Et quoiqu'il n'euſt appris toutes ces
d Soz. p. 523. b. e Ruf. p. 181. 1. ſciences qu'à l'aide de ſes oreilles & de ſon imagination, [e] il les

avoit ſi preſentes & ſi bien imprimées dans ſon eſprit, 'qu'il eſtoit en état de répondre à toutes les objections que luy pouvoient faire ceux qui s'en eſtoient le mieux inſtruits par leurs yeux. Il le faiſoit meſme "avec tant de force, 'que jamais aucun philoſophe n'a pu le ſurmonter dans la diſpute. Aprés avoir entendu ſes raiſons, on eſtoit obligé d'avouer qu'il eſtoit maiſtre dans la ſcience ſur laquelle on luy avoit fait des difficultez. 'Il apprit meſme la geometrie[a] par un miracle ſurprenant, n'y ayant point de ſcience qui demande tant le ſecours des yeux. [b] Il ne pretendoit pas trouver la verité dans toutes ces ſciences; mais il y cherchoit des armes pour la défendre contre le menſonge.

Socr. p. 240. d.

Rufp. 181. 1.

1 Soz. p. 523. b. Thdrt. p. 701. a.

a Hier. v. ill. c. 101. p. 299. b.

b Thdrt. l. 4. c. 26. p. 701. a.

ARTICLE II.

Eſtime des Catholiques pour Didyme, particulierement de Saint Athanaſe & de S. Antoine.

'DIDYME paſſoit tellement pour un prodige, que beaucoup de perſonnes attirées par ſa reputation venoient à Alexandrie, les uns pour l'entendre, & d'autres ſeulement pour le connoiſtre. [Le temps où il vécut ſe rencontra preſque tout entier dans les troubles qui agiterent l'Egliſe au ſujet de l'Arianiſme;] & les Ariens eurent la douleur de trouver en luy un formidable adverſaire. Car ayant embraſſé la défenſe du Concile de Nicée, il perſuadoit encore aux autres de l'embraſſer. Et il le faiſoit avec d'autant plus d'efficace, qu'il pretendoit moins emporter les eſprits par la force de ſes diſcours. Car il leur inſinuoit adroitement la verité, & les y faiſoit entrer avec plaiſir, en faiſant ſemblant de ſe ſoumettre luy meſme à leur jugement. C'eſt pourquoi les Catholiques le cheriſſoient extremement, & les ſolitaires meſmes donnoient des louanges à ſa vertu.

Soz. l. 3. c. 15. p. 523. c.

'Il fut tellement eſtimé de Saint Athanaſe, & des plus grands hommes de l'Egliſe, [c] qu'on luy donna le ſoin de l'ecole inſtituée [depuis pluſieurs ſiecles] à Alexandrie pour enſeigner la doctrine de la foy. 'Ainſi il patut extremement dans cette Egliſe ſous le regne de Valens, [d] & meſme des le temps des enfans de Conſtantin, [c'eſt à dire avant l'an 350,] [e] Dieu l'ayant accordé à cette ville par une faveur particuliere pour la gloire de l'Egliſe. [f] Il montra au monde cet homme ſi fidele, afin qu'il rendiſt témoignage à la foy [de la Conſubſtantialité.] 'Il le plaça [ſur le chandelier] comme une lampe qui jettoit une lumiere eclatante au

Ruf. l. 11. c. 7. p. 181. 1.

c 1 Soz. p. 523. a.

Thdrt. l. 4. c. 26. p. 700. d Socr. l. 4. c. 25. p. 241. b.

d Soz. p. 523. a.

e Ruf. p. 181. 1.

f Socr. l. 4. c. 25. p. 240. c.

Ruf. p. 181. 1.

milieu de l'obſcurité que les tenebres de l'hereſie, & la perfidie des docteurs de l'Arianiſme repandoient ſur les peuples d'Alexandrie. Sa providence l'oppoſa dans cette ville à la fureur de ces heretiques, de l'impieté deſquels il parut le plus puiſſant adverſaire, renverſant tous leurs ſophiſmes, & diſſipant l'illuſion & la fourberie de leurs diſcours.

Socr.c.26.p.241. d. a c.25.p.241.c.

[Saint Antoine qui vint à Alexandrie en 355, comme nous croyons,] l'y viſita par trois fois dans ſa cellule; & Didyme l'ayant prié de faire l'oraiſon, il ſe mit auſſitoſt à genoux, ſans s'en faire prier une ſeconde fois, pour luy faire apprendre par ſon exemple comment il falloit obeïr. Didyme alla auſſi le viſiter; & dans l'entretien qu'ils eurent enſemble ſur les ſaintes Ecritures, Saint Antoine admirant ſon grand genie, & relevant par ſes louanges la vivacité de ſon eſprit, luy demanda s'il n'avoit point de regret d'eſtre privé de la vue. Didyme n'oſa d'abord luy répondre; mais Antoine l'ayant prié une ſeconde & une troiſieme fois, l'obligea de luy avouer avec ſimplicité que cela ne luy faiſoit pas peu de peine: Surquoi Antoine luy fit cette réponſe; Je m'étonne qu'un homme judicieux comme vous, regrette une choſe qui eſt commune aux mouches, aux fourmis, & aux autres animaux les plus mepriſables auſſibien qu'aux hommes, & qu'il ne ſe rejouiſſe pas d'en poſſeder une qui ne ſe trouve que dans les Apoſtres, dans les Saints, & dans les Anges; par laquelle nous voyons Dieu meſme, & qui allume dans nous le feu d'une ſcience ſi lumineuſe. Il vaut bien mieux eſtre éclairé dans l'eſprit que dans le corps, & avoir ces yeux ſpirituels qui ne peuvent eſtre obſcurcis que par les pailles du peché, que non pas ces yeux charnels qui peuvent par un ſeul regard impudique precipiter un homme dans les enfers.

V. ſon titre. § 12.

Hier.ep 11.p. 105 a. b a b|Ruf p.181. 2|Socr.p.241.b.c| Soz.p.523.d.

Ruf.p.216|Socr. p.241.b.c|Soz.p. 521.c.d. Vit.P.l.3.c.28.p. 533.f.

Lauſ.c.4.p.904. c.

Lauſ.c.4.p.905. b|Soz.l.6.c.2.p. 638.a.b.

Ce philoſophe de l'Egliſe, comme l'appelle Sozomene, raportoit luy meſme que durant le regne de Julien l'apoſtat, comme il ſentoit une extreme douleur de l'état où le crime de ce prince reduiſoit l'Egliſe, & qu'il employoit les jeûnes & les prieres pour flechir la miſericorde divine, un jour ſa douleur fit que aprés avoir eſté juſques au ſoir ſans manger, il ne voulut encore rien prendre lorſque la nuit fut venue. Il s'aſſit ſeulement ſur un ſiege, où accablé par le ſommeil, il fut comme ravi en extaſe, & s'imagina voir des chevaux blancs courir dans l'air, & ceux qui les montoient dire tout haut: Qu'on diſe à Didyme que Julien a eſté tué aujourd'hui, vers cette meſme heure, qui eſtoit la ſettieme, [ou une heure aprés minuit,] & qu'il le faſſe ſavoir à

Digitized by Google

» l'Eveſque Athanaſe,[qui eſtoit alors caché dans Alexandrie.] Didyme ſe leva auſſitoſt, prit de la nourriture, & ayant remarqué le jour & l'heure où il avoit eu cette viſion, il ſe trouva que Julien eſtoit mort en effet dans le meſme temps,[c'eſt à dire la nuit du 26 au 27 juin de l'an 363.]

ARTICLE III.

Didyme eſt viſité par Rufin, par S. Jerome, & par Pallade: Du temps de ſa mort.

RUFIN fut l'auditeur de Didyme,[environ douze ans depuis la mort de Julien;] & il dit que quelque admirables que fuſſent ſes ouvrages,(car nous allons voir qu'il en fit pluſieurs,) neanmoins ceux qui comme luy les avoient lus, & l'avoient auſſi entendu parler, preferoient encore ce qu'il diſoit de vive voix, y trouvant beaucoup plus de grace, & je ne ſçay quoy de divin qui ſurpaſſoit les diſcours ordinaires des hommes. Ruf.l.11.c.7.p. 181.1.2.

[2] S. Jerome qui commençoit déja à blanchir, & qui paroiſſoit plus en état d'eſtre maiſtre que diſciple, ne laiſſa pas[en 386] d'aller à Alexandrie, & d'y ecouter Didyme, ayant principalement fait ce voyage pour le voir, & pour luy conſulter tous les doutes qu'il avoit ſur les Ecritures. Et quoiqu'il n'ait pas arreſté plus d'un mois à Alexandrie, ſi nous en croyons Rufin, [a] il ne laiſſe pas de reconnoiſtre qu'il luy eſt obligé en beaucoup de choſes, [b] & meſme de ſe glorifier partout de l'avoir eu pour catechiſte, & pour maiſtre dans l'intelligence des Ecritures, [c] & d'avoir joui de ſon amitié. [d] Il luy écrivit une lettre de civilité où il le qualifioit ſon maiſtre. [e] Il dit qu'il avoit traduit en latin quelque choſe d'Origene & de S. Didyme, pour donner aux ſiens un échantillon de la doctrine & de la ſcience qui ſe trouvoit dans les ouvrages des Grecs. Il l'appelle ſon Didyme. Il a les yeux, dit-il, qui ſont louez » dans l'epouſe des Cantiques, & ceux que J.C. nous ordonne de » lever en haut, pour conſiderer les campagnes déja blanches, & » preſtes à moiſſonner. Avec ſes yeux il regarde comme fort au» deſſous de luy toutes les choſes[de la terre,] & fait revivre l'an» cienne coutume de donner à un Prophete le nom de Voyant. » Celui qui aura lu ſes écrits verra d'où les Latins[empruntent ou] » volent ce qu'ils diſent, & aprés avoir trouvé la ſource, il ſe » mettra peu en peine des ruiſſeaux. Didyme eſt peu inſtruit » pour la parole; mais il n'en eſt pas de meſme pour la doctrine.

Hier.ep.65.c.1. p.189.b.

in Eph.pr.1.p. 201.a.

ex Ruf.l.2.p.223. b.

[a] Hier.ep.65.c. 1.p.189.b.

[b] ep.51.p.113.b

ex Ruf.l.2.p. 223 b.

[c] in If pr.p.4.

[d] ep.65.c.1.p. 190.c.

[e] ep.18.p.194.c.

ex Did.pr.p.397.

Son ſtyle meſme eſt d'un homme apoſtolique,& par la ſublimité des penſées, & par la ſimplicité des expreſſions. [a]Il l'appelle encore autrepart ſon Voyant[ou ſon Prophete,] & Didyme le Voyant.

in Gal.pr.p.158.d. a Ori.in Ez.pr.p.615.

[Lauſ.c.1.p.901.a.] Pallade depuis Eveſque d'Helenople, eſtant venu à Alexandrie ſous le ſecond Conſulat de Theodoſe,[c'eſt à dire en l'an 388,] paſſa[pres de]trois ans dans les monaſteres d'autour d'Alexandrie[juſques en 390,]& puis demeura encore[pres de]dix ans dans les deſerts de Nitrie & des Cellules, d'où il revint encore à Alexandrie[en 399.] Durant ce temps là, il vint quatre fois en dix ans viſiter Didyme. Ce grand homme le voulut obliger de faire la priere dans ſa cellule: Pallade, qui eſtoit encore jeune,[& agé ſeulement d'environ 22 ans,] refuſa de le faire. Surquoi Didyme luy raporta l'exemple de S. Antoine qui n'en avoit point fait de difficulté, pour luy dire que s'il vouloit veritablement imiter ce Saint, il devoit toujours obeïr ſans diſputer & ſans reſiſter. Il luy raconta diverſes particularitez de ſa propre vie, [b]entre autres la viſion qu'il avoit eue de la mort de Julien. [c]Il luy apprit auſſi l'hiſtoire d'une ſervante nommée [d]Alexandra, renfermée durant dix ans dans un ſepulcre.

c.2 p.902.a. c.4 p.904.c. e. b c.905. c c.5.p.905.906. d V. Ste Melanie l'ayeule 52.

[c.4.p.904.c.] Durant ce temps là, dit Pallade, Dieu appella à luy à Alexandrie un grand nombre de Saints & de Saintes, du nombre deſquels fut le bienheureux Didyme. [d]Selon la ſuite de l'hiſtoire de Pallade, il doit eſtre mort en l'an 399.] NOTE.

ARTICLE IV.

Des écrits de Didyme.

[Thdrt.l.4.c.26.p.700.c.] THEODORET dit que Didyme paroiſſoit beaucoup à Alexandrie, par les écrits qu'il y faiſoit pour défendre la verité contre les dogmes heretiques[des Ariens.] [Ruf.l.11.c.7.p.181.1.] Rufin dit auſſi que l'on fit écrire beaucoup de choſes qu'il diſoit, ſoit dans ſes leçons publiques, ſoit dans les réponſes qu'il donnoit aux demandes qu'on luy faiſoit,& que ſes écrits eſtoient fort admirez.

[Lauſ.c.4.p.904.d.] Pallade ſemble dire qu'il avoit dicté des explications ſur toute l'Ecriture ſainte. [d]S. Jerome qui ne parle que d'une partie du nombre infini de ſes ouvrages, [e]qu'il appelle des ouvrages [f]importans, marque des commentaires ſur tous les pſeaumes, [f]18 tomes ſur Iſaïe, [g]depuis le 40e chapitre juſques à la fin, [h]trois livres ſur Oſée adreſſez à S. Jerome meſme, qui luy avoit demandé

d Hier.v.ill.c.109 p.300.c. e p.299.b[c]p.89.c.6.p.343.b. f v.ill.p 300.c. g in Is.pr.p.4. h in Os.pr.t.6.p.4.b[Ruf.l.3.c.8.p.242.d[v.ill.p.300.c. nobilia.

mandé une explication de ce Prophete lorſqu'il le vint ecouter à Alexandrie.[a] Il adreſſa de meſme à S Jerome un commentaire ſur Michée, diviſé ce ſemble en trois livres.[a] Il écrivit encore cinq livres ſur Zacarie à la priere de ce Saint,[b] qui dit que tous ſes commentaires eſtoient pour l'allegorie, & expliquoient peu l'hiſtoire.[c] Il a fait auſſi des commentaires ſur l'Evangile de Saint Matthieu[d] & ſur celui de S. Jean.[e] Il a expliqué fort au long la premiere epiſtre aux Corinthiens,[f] & fait quelques petits commentaires ſur celle aux Epheſiens.[g] Caſſiodore aſſure qu'il avoit trouvé un commentaire de Didyme l'aveugle ſur les Proverbes, lequel il avoit fait mettre en latin par Epiphane,[h] & un autre ſur
1. les ſept epiſtres canoniques[i] qu'il avoit auſſi fait traduire.[j] Nous avons encore aujourd'hui ce dernier dans la Bibliotheque des Peres. [Car on y trouve tout ce qui peut faire juger qu'il eſt veritablement de Didyme,] & d'un auteur peu inſtruit des matieres de la grace. Il contient des inſtructions & des reflexions utiles & judicieuſes, qui ne ſont pas indignes du grand Didyme. [Il n'y a que la premiere epiſtre de S. Pierre & la premiere de S. Jean, qui ſoient expliquées bien au long. Sur les autres ce ſont plutoſt des annotations qu'un commentaire.

[a] in Zac. pr. p. 832. a.
[a] a fin Of. pr. p. 4.
[b] v. ill. p. 100. c.
[b] in Zac. pr. p. 238. a.
[c] v. ill. p. 109. b. in Matt. t. 9. p. 12.
[d] v. ill. p. 299. b.
[e] ep. 32. t. 2. p. 117. b.
[f] ex Ruf. l. 2. c. 9. p. 204 d. in Eph. pr. p. 204 a.
[g] Caſſ. inſ. c. 5. p. 541. a.
[h] c. 8. p. 541. a.
[i] Bib. P. t. 9. p. 55.
Du P. t. 2. p. 383. Caniſ. t. 5. p. 28.

[Outre ces ouvrages ſur l'Ecriture, Didyme en avoit fait pluſieurs autres, comme celui des Dogmes ou des ſectes, deux livres contre les Ariens,[k] que Didyme ſemble marquer luy meſme en expliquant le chapitre 5e de la premiere epiſtre de Saint Jean.] Il a fait encore un livre du S. Eſprit, & il s'eſt conſervé juſques à nous parmi les ouvrages de S. Jerome, qui le traduiſit [en l'an 386.] [l] Ce Saint l'avoit entrepris [des l'an 384,] lorſque Damaſe vivoit encore, & à la priere de ce Pape. Il dit que c'eſt de cet excellent livre que les Latins ont pris tout ce qu'ils ont dit ſur cette matiere. S. Auguſtin le cite.[m] On en a fait trois livres, quoique dans la verité ce ſoit toujours un diſcours ſuivi, qui ne devoit point eſtre ſeparé, ou qui ne le devoit eſtre au plus qu'en deux parties.

[k] Bib. P. t. 9. p. 85. d. e.
Hier. v. ill. c. 109. ex Did. t. 9. p. 397.
[l] ex Did. t. 9. p. 397.
Hier. v. ill. c. 109. p. 299. b. Du P. p. 383.
Aug. qu. l. 2. c. 25. t. 4. p. 57. a. d.
[m] Du P. t. 2. p. 384.

[Didyme y fait paroiſtre d'abord une humilité digne d'un docteur de l'Egliſe.] Car il le commence en diſant qu'il ne faut parler qu'avec beaucoup de reſpect & de circonſpection de tout ce qui touche la divinité, & ſurtout de ce qui regarde le Saint Eſprit, puiſque le blaſpheme qu'on prononce contre luy eſt irremiſſible : qu'ainſi ayant à en parler, la vue de

Hier. ex Did. p. 397. b.

1. [M. du Pin luy attribue des commentaires ſur Job, & ſur l'epiſtre aux Galates. [Je ne ſçay d'où cela eſt pris.]] Du Pin. t. 2. p. 383.

ſa foibleſſe l'oblige de ne le faire quen tremblant ; qu'il euſt bien mieux aime ne point entrer dutout dans une matiere ſi elevée, & où il eſt ſi dangereux de ſe tromper ; mais qu'il y eſt contraint par les prieres ſouvent reïterées de ſes freres, & par la neceſſite d'établir le ſentiment de l'Egliſe ſur l'autorité des Ecritures, pour empeſcher que les ſimples ne ſoient ſeduits par ceux qui ont la temerité d'avancer ſur ce ſujet beaucoup de choſes qui ne ſont fondées ni ſur les livres ſaints, ni ſur aucun
p.412.d. des anciens auteurs Eccleſiaſtiques. Il renouvelle la meſme proteſtation à la fin de ſon diſcours, & il y joint cette regle importante, [l'ayant ſans doute pratiquée le premier.] Que ſi quelqu'un veut lire ſon livre, il doit ſe purifier de toute action & de toute penſée contraire à la ſainteté de Dieu, parceque pour comprendre ce qu'on en dit, il faut y apporter un cœur plein de lumiere, de ſainteté, & de ſageſſe.

d. Il demande en meſme temps qu'on ait la charité de luy pardonner, s'il n'a pas toujours répondu autant qu'il le ſouhaitoit à l'attente du lecteur ; qu'il faut conſiderer l'eſprit dans lequel il a écrit, ſans s'arreſter à la maniere dont il s'exprime ; qu'il ne craint point d'aſſurer qu'il n'a rien dit que de conforme à la verité ; mais que la bonne foy l'oblige d'avouer que ſa maniere d'écrire eſt fort eloignée de la politeſſe & de l'agrément des perſonnes eloquentes ; qu'il n'a point eu d'autre deſſein en traitant de l'Ecriture, que de chercher avec pieté quel en eſt le veritable ſens, & d'exprimer enſuite ce ſens avec la ſimplicité
p.397.b (Du P. t. 2. p. 388. ordinaire de ſon ſtyle. Il ſe peut faire que ſon grec ne fuſt pas bien pur : [& il negligeoit avec raiſon les ornemens de l'eloquence dans une matiere de doctrine.] Mais du reſte on ne peut parler plus avantageuſement d'un ouvrage, que Mr du Pin fait de celui-ci, & pour le fond & pour la maniere. Il voudroit que tous ceux qui ont traité des myſteres de la religion, l'euſſent pris
Du P. p. 384. pour modele, & en euſſent ſuivi la methode. Il croit que c'eſt l'écrit le plus demonſtratif & le plus methodique de tous ceux que les anciens ont compoſez pour prouver la divinité du Saint
p. 385-387. Eſprit : & il fait l'abregé des raiſons par leſquelles il la montre.
p. 388. Il remarque que Didyme y condanne en paſſant par avance l'hereſie Neſtorienne.

Socr. l. 4. c. 25. p. 241. a. Socrate attribue à Didyme trois livres ſur la Trinité. [Je ne ſçay ſi c'eſt autre choſe que les deux livres contre les Ariens &
Hier. ex Ruf. l. 3. c. 8. p. 242. d. celui du S. Eſprit.] Rufin l'ayant conſulté ſur le ſujet des enfans qui meurent dans le berceau, il luy répondit par un livre qu'il

compoſa ſur cette matiere. [a]Il fit auſſi quelques notes ſur le livre des principes d'Origene. [Dans le V. tome de Caniſius,] & en d'autres endroits, on trouve un traité, ou plutoſt le fragment d'un écrit contre les Manichéens, qui porte le nom de Didyme d'Alexandrie. [b]On juge en effet qu'il a aſſez de raport avec l'ouvrage ſur le S. Eſprit. Il ſemble que l'auteur en reconnoiſſant le peché original, n'en connoiſſoit pas toutes les ſuites: [ce qui ne ſurprend pas en un homme nourri dans les principes d'Origene.] Le Pere Poſſin dans ſes notes ſur les epiſtres de Saint Nil, a donné en grec le commencement de ce traité. Evagre cité par Socrate, raporte quelques paroles de Didyme ce grand docteur & ce maiſtre ſi éclairé.

V. les Manichéens § 14.

[a] Hier. l. 2. c. 4. p. 219. a] Socr. l. 4. c. 20. p. 665. d. c.

[b] Du P. p. 389.

p. 389. 390.

Nil. ep. p. 142.

Socr. l. 4. c. 23. p. 237. d.

ARTICLE V.

Il eſt accuſé de quelques erreurs.

[Jusques ici nous n'avons rien dit qui ne nous repreſente Didyme comme un homme qui a eſté l'honneur de l'Egliſe Catholique. Il faut avouer neanmoins que ſa memoire n'eſt point ſans tache, & qu'on luy attribue des defauts dans le point le plus conſiderable de tout, c'eſt à dire dans la foy.] S. Jerome aprés les eloges qu'il luy a donnez, ne laiſſe pas de dire qu'il eſt certainement Catholique ſur la Trinité, & qu'il ſuit la croyance de l'Egliſe ſur le Fils & le S. Eſprit; mais que dans tous les autres points où l'on accuſe Origene d'erreur, il le ſuit ouvertement, & ſoutient que les ſentimens de cet auteur qui ſont rejettez de toutes les Egliſes, ſont Catholiques & ſaints: Que dans les notes qu'il avoit faites ſur les Principes d'Origene, il ne s'eſtoit point arreſté à dire que les erreurs qui s'y trouvoient, y avoient eſté ajoutées par d'autres; que pour ce qui regardoit la Trinité, il avoit taſché de montrer qu'il ne diſoit rien que d'orthodoxe; que ceux qui le mettoient du coſté des Ariens, ne l'entendoient pas, & qu'ainſi c'eſtoit ſans ſujet qu'on vouloit le condanner & décrier ſes ouvrages; mais que pour les autres erreurs il les avouoit comme des veritez.

Hier. ex Ruf. l. 2. c. 4. p. 219. a.

[a] ep. 65. c. 4. p. 191. a.

[b] [Socr. l. 4. c. 25. p. 241. a.

Hier. ex Ruf. l. 2. c. 4 p. 219. a] ep. 65. c. 4 p. 193. a.

[b] Saint Jerome dit encore que quand il l'eſtoit allé ecouter, il avoit appris de luy ce qu'il ne ſavoit pas; mais qu'il n'avoit pas perdu [la foy Catholique] qu'il avoit appriſe des autres. [c]Il pretend auſſi que la raiſon qu'il rendoit à Rufin de ce que quelques enfans mouroient ſi toſt, eſtoit qu'ils n'avoient pas beaucoup

[b] ep. 65. c. 1. p. 189. b.

[c] ex Ruf. l. 3. c. 8. p. 242. d.

peché [dans une vie precedente, ſelon l'imagination d'Origene,] & qu'ainſi ils n'avoient pas eu beſoin de demeurer long-
d]Bar.393.§ 27. temps dans les priſons de leurs corps. Saint Jerome ſemble dire que Didyme luy mandoit en meſme temps le contraire, & l'accuſer par là de dire à l'un d'une façon & à l'autre d'une autre. [Mais une duplicité ſi criminelle n'eſt pas meſme aſſez clairement marquée dans S. Jerome pour le pouvoir aſſurer.

"Des perſonnes fort habiles trouvent qu'il eſt difficile de Mr Her-
donner un bon ſens à ſon commentaire ſur les epiſtres Catholi- mant.
Caſſ.inſt.c.8.p. 543.a. ques.] Neanmoins Caſſiodore qui donne ce livre à ſes Religieux, ne remarque point qu'il y euſt rien à redire; quoique dans le meſme endroit il rejette comme Pelagien un commentaire ſur Saint Paul attribué au Pape Gelaſe, & qu'il remarque que dans celui de S. Clement d'Alexandrie ſur les epiſtres Canoniques, il y avoit quelque choſe de moins exact, qu'il avoit meſme fait
Bar.393.§ 27. oſter dans la traduction. Baronius aſſure qu'Evagre, Iſidore, Rufin, & Pallade ont eſté ſes diſciples, & ont pris de luy l'amour qu'ils avoient pour Origene & pour ſes erreurs. [C'eſt une grande queſtion que de ſavoir quelle a eſté la foy de toutes ces perſonnes, dont nous ne pretendons point nous rendre juges.]
Genn.dog.c.10. p.381.1.c. Gennade luy reproche d'avoir diſtingué dans l'homme l'ame & l'eſprit, comme deux choſes differentes. [Ce n'eſt pas ce qui ſeroit le plus difficile à juſtifier ou à excuſer.

Ne pourroit-on point faire quelque comparaiſon de Didyme avec Saint Gregoire de Nyſſe, dans lequel on trouve divers ſentimens faſcheux, ce qui n'a pas empeché qu'il n'ait toujours eſté honoré comme un Saint, & meſme comme un Pere de l'Egliſe? pour ne rien dire de S. Juſtin, de Saint Irenée, & de pluſieurs autres Saints, dont on eſt obligé de rejetter auſſi quelques opinions. Il eſt viſible que tant que Didyme a vécu il a eſté honoré par S. Athanaſe & par les perſonnes les plus éclairées de l'Egliſe comme un diſciple, & meſme comme un docteur de la doctrine Catholique: & on avoit ſes livres & ſes diſcours pour apprendre ſa croyance. C'eſt aprés l'avoir vu, l'avoir entendu, avoir ſceu s'il y avoit quelque choſe à reprendre en luy, que S. Jerome luy donne les eloges que nous avons vus. Longtemps
Hier.in Iſ.pr.p. 4. meſme depuis qu'il ſe fut declaré contre Didyme, il ne laiſſe pas de dire comme une choſe qui luy faiſoit honneur, qu'il avoit
in Oſ.pr.6.p.1. b. autrefois eu ſon amitié: (car Didyme eſtoit mort alors.) Il écrit encore en l'an 406, qu'il avoit vu à Alexandrie cet homme qui eſtoit le plus habile de ſon temps; [& toutes les fois qu'il en

parle, hormis quand il écrit contre Rufin, c'eſt toujours en le louant, ou au moins ſans le blaſmer.

Pour les autres auteurs, outre Rufin & Pallade, qui ont eſté accuſez d'Origeniſme, auſſibien que Didyme, outre Socrate qui ſe declare partout pour Origene, & Sozomene qui le copie;] [a]Theodoret & Caſſiodore[qui ne ſont pas ſuſpects en ce point,] en parlent fort honorablement. [b]Le dernier raporte des choſes fort extraordinaires d'un autre aveugle nommé Euſebe qu'il avoit vu, & qui luy avoit rendu croyable tout ce qu'il avoit lu de Didyme.[On pretend qu'il a eſté anathematizé par le V. Concile, & enſuite par d'autres; ſurquoi on ſçait qu'il y a bien des choſes à dire, que nous ne pouvons pas examiner en cet endroit.]

[a] Theodr. l. 4. c. 26. p. 700. 701. Cald. inſ. c. 5. p. 541. 543.

[b] Caſſ. inſ. c. 5. p. 542. 1.

[c]S. Jerome parle d'un Ambroiſe d'Alexandrie diſciple de Didyme, qui avant l'an 392 avoit écrit un grand ouvrage contre Apollinaire, & des commentaires ſur Job. [d]Quelques uns croient que c'eſt luy que l'Egliſe honore le 17 de mars. Mais c'eſt plutoſt l'ancien Ambroiſe ami d'Origene.]

[c] Hier. v. ill. c. 126. p. 302. 303.

V. la perſecution de Maximin note 3.

[d]

S. SIMPLICIEN, ARCHEVESQUE DE MILAN.

NOTE I. [LES anciens hiſtoriens ne nous ont rien [a]appris de la naiſſance & des premieres années de S. Simplicien. Il doit eſtre né aſſez peu avant dans le IV. ſiecle, [b]puiſqu'il eſtoit déja fort agé lorſque S. Auguſtin ſe convertit[en 386.] Il ſe conſacra à Dieu dés ſa jeuneſſe, & vécut toujours dans une tres grande pieté. Ainſi ayant paſſé un grand nombre d'années dans la pratique des vertus, il ſe rendit ſavant en la vie ſpirituelle par une longue experience. On voyoit reluire en luy la grace de Dieu, & l'on reconnoiſſoit ſans peine que c'eſtoit un fidele ſerviteur de J.C.

[a] Aug. conf. l. 8. c. 1. p. 58. 2. c.

[Il eſt aiſé de juger de la profondeur de ſa ſcience par ce que dit S. Ambroiſe,] [c]qu'il avoit naturellement un eſprit fort vif, & qui penetroit aiſément les choſes ſpirituelles; que l'ardeur de ſa foy & le deſir de connoiſtre plus parfaitement les myſteres de Dieu, le porta à voyager par toute la terre; & qu'avec cela

[c] Amb in Ex. 24. t. 1. p. 436. f.

il conſacroit tout ſon temps & la nuit comme le jour, à faire
f]437.g. alternativement diverſes lectures. Il faiſoit voir fort ordinaire-
ment combien les philoſophes ſe ſont eloignez de la verité dans
leurs écrits; qu'ils combatent leurs maximes par leurs actions,
& que les principes meſmes de leur doctrine ſe détruiſent les
in pſ.104 p.861. k. uns les autres. Il eſtoit plus difficile de luy plaire qu'à beaucoup
d'autres, [parcequ'il voyoit aiſément les defauts que les autres
n'appercevoient pas:] mais ſa charité temperoit l'exactitude de
ſon jugement.

Aug.conf.l.8.c. 2.p.59.1.b. [Il eſt certain qu'il fut quelque temps à Rome,]où Dieu ſe
ſervit de luy [avant l'an 362,] pour la converſion du celebre Vic-
torin, comme nous le dirons dans la ſuite. [Il ſemble qu'il ait
Amb.ep.27.t.5. p.254.b. paſſé toute la derniere partie de ſa vie à Milan.] On l'a qualifié
moine dans l'argument d'une lettre que S. Ambroiſe luy écrit;
Genn.v.ill.c.36. [ce qui ne ſemble pas devoir faire une autorité.] Gennade nous
aſſure qu'il fut elevé à l'honneur de la preſtriſe; [& ce fut ſans
Aug.conf.l.8.c. 2.p.59.1.a. doute en cette qualité] qu'il ſervit de pere à S. Ambroiſe lorſ-
qu'il receut la grace de J.C, [luy ayant peuteſtre donné les inſ-
tructions dont il eut beſoin pour recevoir le batteſme à la fin de
l'an 374, ou l'ayant inſtruit des auparavant à Rome dans la
pieté.]

Bar.375 § 22 ſ385. § 3. 'Baronius croit que le Pape Dàmaſe l'envoya de Rome à S.
Ambroiſe pour luy enſeigner les regles de la conduite epiſco-
Amb.in pſ.104. p.861.h.i. pale: ["mais cela n'a pas de fondement.] 'Ce que nous ſavons, V. S. Am-
broiſe 5
c'eſt que S. Ambroiſe & luy eſtoient liez enſemble d'une ancien-
1ſin Ex p.438 g. ne amitié, 'que S. Ambroiſe l'appelloit ſon pere, [a] & l'aimoit ve-
a Aug.conf.l.8. c.2.p.59.1.a. ritablement comme tel, [b] & que Simplicien de ſon coſté l'aimoit
b Amb.in pſ. 104 p.861.1. comme ſon fils, [c] témoignoit eſtimer ſes écrits, [d] & quoiqu'il fuſt ſi
c k. habile, il le conſultoit dans les difficultez qu'il trouvoit ſur l'E-
d in Ex.24.p. 416.c.f. criture. [e] Il eſtoit bien aiſe quand ce Saint expliquoit au peuple
e in.pſ.104.p.861. h. les myſteres des pſeaumes, ou les écrits de S. Paul: [ce qui mar-
f h. que qu'il y aſſiſtoit.] [f] Ils s'entretenoient quelquefois enſemble,
g hſin Ex.24.p. 436.443|cp.27.p. 254. [g] & Saint Ambroiſe luy adreſſoit pluſieurs de ſes ouvrages ſur
l'Ecriture.

b Aug.conf.l.8. c.1.p.58.2.c. [h] S. Auguſtin eſtant encore à Milan dans les douleurs de l'en-
fantement de ſa vie nouvelle, alla le viſiter [en l'an 386,] pour
luy decouvrir toutes les agitations de ſon ame, & pour ſavoir
c. de luy quel genre de vie il devoit embraſſer. 'Il dit que ce fut
c.2.p.59.1.b. Dieu qui luy inſpira ce deſſein. 'Simplicien pour l'exhorter à
l'amour de l'humilité de J.C, luy raconta la converſion de Vic-

1. *ou bien*, & que ſi leurs actions ont eſté criminelles, ce n'a eſté que la ſuite neceſſaire de la fauſſeté de leur doctrine.

torin, afin qu'il l'imitaſt ; & elle le toucha en effet d'un deſir ardent de l'imiter. [Ce fut ſans doute deſlors que commença] cette affection paternelle qu'il avoit pour S. Auguſtin, & dont il luy avoit donné diverſes marques avant la lettre qu'il luy écrivit [en l'an 396. c.5.p.602.c.d. ad Sim.t.4.p. 265.t.d.

V.S.Auguſtin §111. "Cette lettre eſtoit ſur le ſujet de quelques ouvrages de Saint Auguſtin qu'il avoit lus avec une extreme joie, & pour luy demander l'explication de quelques difficultez. Saint Auguſtin le ſatisfit par les deux livres qu'il luy adreſſa avec une lettre où il le traite de pere : & il ne ſe peut rien voir de plus reſpectueux, ni qui donne une plus grande idée du merite de S. Simplicien ; quoiqu'apparemment il ne fuſt encore que Preſtre, & que Saint Auguſtin fuſt déja Eveſque. C'eſt dans ces livres que S. Auguſtin a commencé à reconnoiſtre le myſtere de la predeſtination ; & c'eſt une obligation que nous avons à S. Simplicien, puiſque S. Auguſtin ne s'engagea à examiner cette matiere, que dans l'eſperance que celui qui le luy commandoit, luy obtiendroit auſſi par ſes prieres les lumieres & la grace qui luy eſtoient neceſſaires.] Il paroiſt que cette lettre de Simplicien à Saint Auguſtin devint publique. Gennade qui en parle comme s'il l'avoit vue, dit qu'en faiſant diverſes demandes comme pour s'inſtruire de ce qu'il ne ſavoit pas, il inſtruiſoit luy meſme celui à qui il demandoit inſtruction. [Elle n'eſt pas venue juſques à nous.] Gennade ajoute qu'il écrivit beaucoup de lettres à S. Auguſtin encore Preſtre, "pour l'exciter à travailler ſur l'Ecriture ſainte, & qu'il fut en quelque ſorte ſon excitateur, de meſme qu'Ambroiſe l'avoit eſté autrefois à l'égard d'Origene. Genn.c.36. Ibid.

'S. Ambroiſe eſtant tombé malade & preſt à mourir, quelques uns de ſes Eccleſiaſtiques s'entretenoient enſemble ſur le choix de celui qu'il faudroit mettre en ſa place ; & ils parlerent de S. Simplicien. C'eſtoit dans le lieu où S. Ambroiſe eſtoit couché, mais fort loin de luy ; & ils parloient ſi bas, qu'à peine s'entr'entendoient-ils. Neanmoins S. Ambroiſe approuva leur choix, & dit tout haut par trois fois, comme s'il ſe fuſt entretenu avec eux, il eſt vieux, mais il eſt bon. Ils en furent ſi ſurpris, qu'ils s'enfuirent. Cependant quand ce Saint fut mort [le 4 d'avril 397,] on elut Simplicien pour luy ſucceder. Amb.v.p.90.91.

[Ce fut auſſitoſt aprés ſon election que] l'Egliſe fut honorée par le martyre des SS. Siſinne, Martyre, & Alexandre, qui furent tuez par les payens dans le dioceſe de Trente le 29 de may 397. "Simplicien demanda leurs corps à Saint Vigile de Trente,

V.S.Vigile.

qui ne les luy put refuſer, & les luy envoya avec une lettre, où il faiſoit un abregé de leur hiſtoire. Leur reception à Milan fut ſignalée par la gueriſon miraculeuſe d'un aveugle.]

Conc.B.t.1.p. 931.c.f. 'Le 28 d'aouſt de la meſme année 397, le Concile d'Afrique ordonna que l'on conſulteroit les Eveſques Sirice & Simplicien, pour ſavoir ſi l'on ne pouvoit pas elever à la clericature ceux

p.743.1.f. qui avoient eſté battizez dans l'enfance par les Donatiſtes. 'Le premier Concile de Tolede ſoumet auſſi ſes ordonnances touchant la reception des Priſcillianiſtes à ce que le Pape S. Simplicien de Milan, & les autres Prelats de l'Egliſe en écriroient;

2.b. 'ne voulant point qu'ils fiſſent aucune ordination juſqu'à ce que la communion leur euſt eſté rendue par le Pape, ou par Saint Simplicien. *vel* qui peu aprés ſe prenoit pour *ib.*

[Voilà tout ce que l'antiquité nous a conſervé des actions de ce grand Saint. "Car nous n'oſons pas nous arreſter à ce que] les nouveaux en diſent, ni à la vie meſme que nous en avons. 'La vie de S. Gaudence de Novare écrite au VIII. ſiecle, dit qu'il fut ordonné Eveſque par S. Simplicien. 'Ennode dans l'epigramme qu'il a faite ſur luy, témoigne que Dieu luy donna une grande paix durant ſon epiſcopat, comme pour épargner ſa vieilleſſe qui ne diminuoit point neanmoins la vigueur de ſon ame, & ne put l'obliger de rien relaſcher de l'eminente vertu qu'il avoit fait paroiſtre [dans la force de ſon age. Il y a d'autres choſes que je n'entens pas.]

Ugh.t.4.p.67. Boll.22.jan.§ 12. p.420.1. Enn.car.78.p. 612. NOTE 2.

Paul.ep.16.p. 275.276. a Conc.t.2.p. 1081.e|1084.a. Ripam.l 6.p. 372|Ugh.t.4.p. 33.b|67.d. NOTE 3.

'Il mourut "en l'an 400, vers le mois de may, comme nous l'apprenons de S. Paulin, [a] & des le 16 de juin 401, le Concile de Carthage ordonne qu'on écrira à Venere de Milan [ſon ſucceſſeur. Ainſi il n'a guere gouverné que trois ans. 'On pretend qu'il fut inhumé dans l'egliſe qui porte aujourd'hui ſon nom, & qui a quelquefois porté celui de la Ste Vierge. C'eſt une abbaye de Benedictins. On ajoute qu'il y avoit mis les corps des SS. Siſinne & Alexandre, ayant voulu eſtre enterré auprés d'eux, de meſme que S. Ambroiſe avoit voulu l'eſtre auprés des SS. Gervais & Protais. [Mais il y a aſſez d'apparence qu'il avoit ſeulement formé ce deſſein, & que la choſe ne fut executée qu'aprés ſa mort, lorſque l'egliſe qu'il avoit commencée pour cela, fut achevée.

Mabi.muſ.p. 107.108. Car quoiqu'il ſoit mort vers le mois de may,] 'on trouve neanmoins qu'il ne fut enterré que le 15 d'aouſt, auquel ſa feſte eſt marquée dans un calendrier de Milan, ancien de plus de 500 ans, avec la feſte de l'Aſſomption: & le meſme jour ce calendrier

Bar.16.aug. marque la tranſlation des SS. Siſinne & Alexandre. 'L'Egliſe de Milan

Milan fait aujourd'hui la feſte de Saint Simplicien le 16[pour la ſeparer de celle de l'Aſſomption ;]& le martyrologe Romain la marque auſſi ce jour là. Nous trouvons dans les plus anciens monumens de l'Egliſe de Milan, que deux Eveſques du V. ſiecle ont eſté enterrez dans l'egliſe de S.Simplicien.'Au mois de may 1582, S. Charle mit ſous le nouvel autel de la meſme egliſe les reliques de S.Simplicien avec celles des Martyrs & de quelques autres Saints, qu'on avoit tirées de l'ancien autel.'Bollandus Puricelli. nous a donné la relation de cette ceremonie tirée d'un auteur Italien ,'dont nous apprenons que les os de Saint Simplicien eſtoient fort grands. S. Charle en tira un du bras pour donner à la cathedrale, & quelques autres pour diſtribuer à diverſes perſonnes. Il reſerva auſſi la teſte pour la faire enchaſſer dans de l'argent.

Ugh.t.4.p 68.

Boll.29.may,p. 45-49. p.46.c.f.

VICTORIN ORATEUR CHRETIEN.

[Quoique la converſion de l'orateur Victorin ſoit une partie conſiderable de la vie de S.Simplicien, nous l'avons neanmoins ſeparée de la ſuite de ſon hiſtoire pour en pouvoir parler avec plus d'étendue, & y joindre tout ce qui regarde Victorin.]

'Cet orateur nommé par S. Jerome C. Marius Victorinus,[a] à quoy d'autres ajoutent encore le nom de Fabius,[b] eſtoit Africain de naiſſance : mais ce fut à Rome qu'il ſe rendit celebre par la profeſſion qu'il y fit de la rhetorique des le temps de Conſtantin.[c] Il l'enſeignoit encore en la 17[e] année de Conſtance",[d]& continua juſque ſous le regne de Julien.'Il le faiſoit avec tant de reputation, qu'on luy eleva une ſtatue dans la place de Trajan:[f]& il eut pour diſciples un grand nombre des plus illuſtres du Senat.[g]On écrit que S. Jerome a auſſi eſté de ce nombre:[& tout porte à le croire , ſinon que S. Jerome ne le dit pas.]On luy donne à la teſte de ſes écrits le titre de'Clariſſime[propre aux Senateurs & aux autres du meſme rang.]

Hier. in Gal pr. p.158.c.
a Vict.in Mani. p 151.
b Hier.v ill.c. 101.p.298.d.
c chr.
d Aug.conf.l.8. c.5.p.
e c.2.p 59.1.c] Hier.chr.
f Aug.p 59.1.b.
g Anal.t.4.p.183.

c J.C. 354.

1.

'Il excelloit dans toutes les belles ſciences. Il avoit lu beaucoup de livres des philoſophes. Il en avoit porté des jugemens tres ſolides,& les avoit éclaircis par les lumieres de ſon eſprit. Il avoit meſme traduit en latin quelques livres des Platoniciens.'Mais avec toutes ces lumieres il adora les folies & les monſtres du paganiſme juſques à un age fort avancé,'employant meſme ſon eloquence à les défendre, & il participa toujours à ces myſteres ſacrileges pour leſquels toute la nobleſſe & tout le peuple Romain, à la reſerve d'un tres petit nombre, avoient encore alors

Aug.p.59.1.b.

b.c]Hier.v.ill. c.101.p.268.d.

Aug.p.59.1.c.

1. *V. C.* pour *vir Clariſſimus*, & non pas *Conſul.rius*, comme on met ſouvent.

une paſſion tres violente. Enfin neanmoins lorſqu'il eut plu à Dieu de ſe rendre le maiſtre de ſon cœur, il n'eut point de honte en ſa vieilleſſe de s'aſſujettir comme un enfant à la puiſſance de J.C, d'eſtre lavé comme un enfant dans les eaux ſalutaires du batteſme ; de ſoumettre ſa teſte altiere à l'humble joug de l'Evangile, & d'abaiſſer ſon front ſuperbe ſous les opprobres de la Croix. Voici ce que S. Simplicien nous en a appris par la plume de S. Auguſtin.

a. 'Il liſoit la ſainte Ecriture & tous les livres des Chrétiens qu'il
b. pouvoit trouver, [ſoit à la perſuaſion de Simplicien] qui eſtoit
c. ſon intime ami, [ſoit par ſa curioſité propre.] Il les liſoit avec attention, & s'efforçoit d'en penetrer l'intelligence: [& en admirant la verité,] il diſoit à Simplicien, non pas devant le monde, mais en particulier & en ſecret, comme à ſon ami : Sachez que « maintenant je ſuis Chrétien. A quoy Simplicien luy répondoit: « Je n'en croirai rien, & je ne vous conſidererai point comme tel, « juſqu'à ce que je vous voie dans l'Egliſe de J.C. Victorin ſe mo- « quoit de cette réponſe, & diſoit : Sont-ce donc les murailles qui « font les Chretiens ? Il luy repetoit ſouvent qu'il eſtoit Chrétien. « Simplicien luy repartoit auſſi toujours la meſme choſe, & Victorin continuoit toujours à s'en moquer, & à parler avec raillerie de ces murailles. Car il craignoit de deplaire à ſes amis, qui eſtoient de ſuperbes adorateurs des demons, & de ſe rendre ennemi de tant de perſonnes puiſſantes.

d. 'Mais lorſqu'en liſant & en priant avec ardeur, il ſe fut ren- *& inhiando.*
du plus fort dans la foy, il apprehenda d'eſtre deſavoué par J.C. en preſence de ſes ſaints Anges, s'il craignoit de le confeſſer à la vue des hommes. Il reconnut qu'il ſe fuſt rendu coupable d'un tres grand crime, s'il euſt rougi de faire une profeſſion publique des myſteres ſacrez, dans leſquels le Verbe de Dieu s'eſt humilié, luy qui n'avoit pas rougi de reverer publiquement les myſteres abominables & ſacrileges des demons ſuperbes, auſquels il avoit ajouté foy en ſe rendant leur ſuperbe imitateur. Ainſi ayant une ſainte honte de trahir la verité, il perdit cette malheureuſe honte qu'il avoit d'abandonner le menſonge : & tout d'un coup, lorſque Simplicien y penſoit le moins, il luy dit: Allons à l'Egliſe, car je veux eſtre Chrétien. Simplicien tranſ- « porté de joie l'y accompagna à l'heure meſme : & auſſitoſt qu'il eut eſté inſtruit dans les principes de noſtre religion, il donna ſon nom pour eſtre écrit avec ceux qui devoient eſtre regenerez en J.C. par les eaux ſacrées du batteſme. Rome fut remplie

d'étonnement, & l'Egliſe de rejouiſſance. Les ſuperbes entroient en fureur : ils fremiſſoient de rage, & ils ſechoient de depit. Mais ce nouveau ſerviteur de Dieu mettoit toute ſon eſperance en luy, & ne conſideroit plus ni les vanitez, ni les folies trompeuſes du ſiecle.

'Lorſque l'heure fut venue de faire la profeſſion de foy, que ceux a.
qui doivent eſtre battizez ont accoutumé de faire à Rome en certains termes qu'ils apprennent par cœur, & qu'ils prononcent d'un lieu eminent en preſence de tous les Fideles, les Preſtres propoſerent à Victorin de faire cette action en ſecret, ainſi que c'eſtoit la coutume de le propoſer à ceux que l'on jugeoit pouvoir eſtre touchez de crainte par une certaine timidité naturelle. Mais il aima mieux faire cette action en public qu'en particulier ; & certes avec grande raiſon. Car s'il n'avoit pas craint d'enſeigner publiquement l'eloquence dont il ne pouvoit tirer aucun bien veritable pour ſon ame, ni d'avoir une troupe de payens & d'inſenſez pour témoins de ſes diſcours & de ſes paroles. A combien plus forte raiſon devoit-il faire une profeſſion publique de la religion ſalutaire qu'il embraſſoit, & ne pas craindre d'eſtre entendu par les humbles enfans de l'Egliſe ?

'Lors donc qu'il fut monté au jubé pour faire ſa profeſſion de a.
foy, tous ceux qui le connoiſſoient, commencerent à le nommer avec un bruit confus de rejouiſſance, (& y avoit-il là quelqu'un qui ne le connuſt pas ?) On entendit ce mot de Victorin ſortir avec joie comme une voix ſourde de la bouche des aſſiſtans. L'extreme contentement de le voir excita ce ſoudain murmure ; & le deſir de l'entendre parler le fit ceſſer auſſitoſt. Il recita le ſymbole avec une aſſurance merveilleuſe. Tous les Fideles qui eſtoient preſens, euſſent voulu comme l'enlever pour le mettre dans le fond de leur cœur ; & ils l'enlevoient en effet en l'aimant & en ſe rejouiſſant de la grace ſi particuliere que Dieu luy faiſoit.

[Victorin continua encore dans ſa profeſſion aprés ſon batteſme,] juſqu'à ce que Julien l'apoſtat défendit aux Chrétiens c. 5. p. 60. 1. d.
d'enſeigner les lettres humaines & la rhetorique. Il ſe ſoumit à cette loy, aimant mieux abandonner ſa profeſſion de parler en public, que de manquer de fidelité à la parole eternelle. Surquoi Saint Auguſtin fait cette reflexion, que s'eſtant montré ſi genereux en cette rencontre, il n'avoit point d'autre part eſté moins heureux d'avoir trouvé une occaſion ſi favorable de ne travailler plus deſormais que pour Dieu ſeul.

Bar.362.§ 328. 'Comme il eſtoit déja extremement agé lorſqu'il ſe convertit ſous Conſtance, il ne vécut pas apparemment beaucoup aprés Julien.[C'eſt pourquoi il ſeroit difficile d'entendre de luy ce
Hier.ep.50.t.2. p.101.a. que dit S. Jerome,]'que Victorin n'avoit pu ſouffrir à Rome que
a Bar.382.§ 31. Jovinien vouluſt egaler les femmes mariées aux vierges,'puiſque Jovinien n'a pu commencer à paroiſtre qu'en l'an 382.

[Victorin l'orateur a compoſé divers ouvrages pour l'Egliſe.]
Hier.in Gal.pr. p.158.c. 'Mais parceque ſon eſprit eſtoit déja rempli par les ſciences profanes, & qu'il n'avoit pas eu le temps d'acquerir la ſcience de l'Ecriture,ſes livres parurent moins utiles,perſonne,quelque eloquent qu'il ſoit, ne pouvant bien traiter ce qu'il ne ſçait pas. C'eſt le jugement que S. Jerome porte des commentaires qu'il
Labb.ſcri.t.2.p. 469. avoit faits ſur Saint Paul,'dont le P. Labbe dit qu'il croit que les
b Vict.in Mani. pr. epiſtres aux Galates & aux Philippiens ſe trouvent encore.[b]Le P. Sirmond a trouvé effectivement dans un manuſcrit ſes commentaires ſur quelques epiſtres, & il dit que le ſtyle en eſt plus
Du Pin,p.296. clair que dans ſes écrits dogmatiques.'Cependant il ne les a pas donnez,jugeant apparemment qu'ils n'en valoient pas la peine.

Hier.v.ill.c.101. p.298.d. 'Victorin compoſa auſſi quatre livres contre Arius dans l'air de la dialectique, qui ſont fort obſcurs, & S. Jerome dit qu'il n'y
Bellar|Du Pin, p.297. a que les plus habiles qui les entendent.'Outre cette maniere ſcolaſtique, obſcure, & embrouillée qu'on reconnoiſt encore aujourd'hui, on ne trouve pas meſme qu'ils ſoient tout à fait
Bar.361.§ 318. exacts dans le dogme, ou au moins dans les expreſſions.'Neanmoins ſelon le jugement de Baronius, ils font voir la pieté de
§ 328|Vict.l.2.p. 224.a. leur auteur, auſſibien que ſa profonde erudition.'On voit qu'il
Vict.p.223.224. les écrivit ſous le regne de Conſtance,[''mais ſeulement ſur la fin de ce regne,]'puiſqu'il parle de Baſile d'Ancyre comme d'un Eveſque tout à fait ſeparé des purs Ariens,[ce qui ne commença qu'en l'an 358. Nota a

l.2.p.183.a. 'Il paroiſt que ce n'eſt pas le premier ouvrage qu'il ait fait contre les Ariens, ou au moins que ce n'eſt pas la premiere partie. On voit que Victorin l'entreprit à l'occaſion d'un nommé Candide ſon ami particulier qui avoit écrit en faveur de cette ſecte qu'il ſuivoit. Victorin avoit déja refuté ce que cet Arien
p.182. avoit écrit,'& avoit montré que J.C. n'avoit pas eſté fait, mais
Anal.t.4.p.158. engendré.[On pourroit examiner ſi ce n'eſt point]'l'ouvrage de
p.155. Victorin que le P. Mabillon a donné en 1685,'avec un écrit imparfait de Candide auquel Victorin répond,[& ſi celui-ci eſt
Labb.ſcri.t.2.p. 468. different de]'celui qui a eſté imprimé à Baſle en 1548, ſous ce titre, De la generation du Verbe divin, pour ſervir de réponſe

à Candide Arien, avec un petit écrit du meſme Candide. [Mr du Pin ne parle ni de celui-ci, ni de celui du P. Mabillon,] dans lequel Victorin témoigne qu'il avoit déja fait d'autres ouvrages ſur la Trinité, & ſur la generation du Verbe. [a] Il cite Aquila. [b] On trouve dans cet ouvrage l'obſcurité ordinaire de ſon auteur.

Anal. t. 4. p. 175.
[a] p. 172.
[b] p. 176.

[c] Aprés donc que Victorin eut fait ſon premier écrit, Candide luy envoya pour réponſe la lettre qu'Arius avoit écrite à Euſebe de Nicomedie au commencement de ſon ſchiſme, & celle du meſme Euſebe à Paulin de Tyr. [d] Ce fut pour refuter ces deux lettres que Victorin entreprit ſon grand ouvrage qui eſt diviſé en quatre livres, & qu'on intitule tantoſt Contre Arius, [tantoſt De la Trinité.] [e] On croit que le petit traité intitulé, Qu'il faut recevoir l'Homoouſion, n'eſt qu'un abregé de ces quatre livres. [f] Le mot de *payens* y eſt mis pour ſignifier les idolatres: & c'eſt la premiere fois qu'on le trouve en ce ſens, ſi cet écrit eſt fait avant une loy de Valentinien I, où il eſt employé de la meſme maniere. [g] Quelques uns croient que Candide contre lequel Victorin a écrit, eſt celui meſme qui s'eſtant mis du parti d'Aece & d'Eunome, fut fait par eux Eveſque des Eunoméens dans la Lydie vers le temps de Jovien.

Vict. l. 1. p. 182. b.
[d] p. 183. a.
Du Pin, p. 295.
Bib. Pat. t. 4. 1. p 255. d.
[e] Cod. Th. t. 6. p 250. 251.
Phiſg. l. 8. c. 2. p. 109 [a]. p. 319.

[Le grand ouvrage de Victorin eſt ſuivi dans la Bibliotheque des Peres, de quelques petites pieces qu'on attribue au meſme auteur. Celle qu'on intitule ſa Seconde hymne, eſt pleine de ſentimens d'une pieté egalement vive & ardente.] [h] Nous avons auſſi un poeme ſous ſon nom ſur le martyre des Macabées. [i] Quelques manuſcrits l'attribuent à un Hilaire. [k] Le P. Sirmond a encore donné au public en 1630, ſous le nom du meſme auteur, un petit livre adreſſé à Juſtin heretique Manichéen, contre les deux principes de Manichée, & pour ſoutenir la verité de la chair de J.C, & un autre livre Du commencement du jour, [l] pour expliquer les jours marquez au commencement de la Geneſe. [m] Mr de Launoy témoigne douter ſi ces deux livres ſont veritablement de Victorin, parceque S. Jerome n'en parle point. [Je ne ſçay ſi cette raiſon eſt fort conſiderable. Au moins ces deux ouvrages ont toute l'obſcurité neceſſaire pour les croire de Victorin;] [n] quoiqu'on trouve que l'écrit contre Juſtin eſt un peu plus intelligible & plus agreable que ceux qui ſont contre Candide.

Bib. P. t. 8. p. 625.
Labb. ſcri. t. 2. p. 468.
[k] p. 467. 468.
Du Pin, p. 296.
Laun. de Vict. P. 56. 57.
Du Pin, p. 296.

[o] Caſſiodore marque qu'il avoit fait des commentaires ſur la rhetorique de Ciceron. [p] Ce ſont ſes deux livres intitulez *de Inventione*, qui ont eſté imprimez pluſieurs fois. [q] Caſſiodore luy attribue encore un livre Des ſyllogiſmes par hypotheſe, qu'on

Laun. de Vict. p. 57.
[p] Labb. ſcri. t. 2 p. 468. 469.
[q] p. 469 [Caſſ. p. 7. p. 32. 1.

croit eſtre perdu. On luy attribue divers ouvrages ſur la gram-
p.469 Laun. de Vict. p.58. maire, & une traduction de l'introduction de Porphyre. [a] Saint
a Hier. in Ruf. l. 1. p. 202. d. Jerome cite un commentaire de Victorin ſur les dialogues de
Ciceron: [& un ſujet de cette ſorte convient mieux à celui dont
in Ez. l. 13. pr. p. 533. d. nous parlons qu'à S. Victorin Eveſque de Pettau & Martyr.] Ce
Pere cite autrepart quelques paroles de Victorin l'orateur.

[Quelque ſcolaſtiques & quelque épineux que ſoient les ou-
Anal. t. 4. p. 175. vrages de Victorin, on y trouve pourtant diverſes marques de
Du Pin, p. 295. ſa pieté.] Elle s'y eleve quelquefois à Dieu, pour reconnoiſtre
Anal. t. 4. p. 175. que c'eſt de luy qu'il tient tout ce qu'il a. Mr du Pin a remarqué
la concluſion de ce traité à Juſtin contre les Manichéens: & on
y peut joindre celle de la réponſe à Candide donnée par le P.
Mabillon: Maintenant, Pere [eternel,] ſauvez nous, & pardon- «
nez nous nos pechez: car c'eſt un peché de parler de Dieu, de «
dire ce qu'il eſt, comment il eſt, & d'employer la voix d'un «
homme pour éclaircir les myſteres de Dieu, plutoſt que pour «
les reverer. Mais puiſque vous nous avez donné voſtre eſprit, «
Pere ſaint & toutpuiſſant, nous avons "quelque connoiſſance de « *particulam.*
vous & nous taſchons de la communiquer à tous les autres; ou «
p. 176. plutoſt nous vous connoiſſons parceque nous vous ignorons, & «
nous vous connoiſſons meſme parfaitement, parceque nous ne «
voulons vous connoiſtre que par l'obſcurité de la foy, & ne ceſſer «
jamais de vous louer en confeſſant le Pere noſtre Dieu, J. C. ſon «
Fils noſtre Seigneur, & le S. Eſprit. «

SAINT ASTERE,
ARCHEVESQUE D'AMASÉE
DANS LE PONT,
ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

L'HISTOIRE nous fournit juſqu'à ſix Aſteres
qui ſe ſont rendus celebres en diverſes manieres
dans le quatrieme ſiecle. Le plus ancien de tous
Ath. de ſyn. t. 1. p. 887. c. d. & alii. eſt ce malheureux ſophiſte, qui aprés avoir re-
noncé J. C. durant les perſecutions vers l'an 304,
"combatit ſa divinité, fut l'un des plus fameux v. les Ariens
Hier. v. ill. c. 94. p. 297. a. predicateurs de l'Arianiſme, & eut neanmoins la temerité de 523.
vouloir ſe rendre interprete de pluſieurs livres ſacrez.

[Le temps de ſa chute,]'& ce qu'on remarque qu'elle oſta aux Ariens la hardieſſe de l'elever à l'état eccleſiaſtique,[nous le font diſtinguer]'d'Aſtere auſſi ſophiſte & Arien, mais Eveſque, "que Dieu tua à Cyr[vers 372,]par la priere de S. Julien Sabbas, comme nous l'apprenons de Theodoret.["C'eſt apparemment cet]'Aſtere qui aſſiſta au Concile de Seleucie en 359, dans le parti des Acaciens, & qui y fut ſeparé de la communion par les Semiariens juſqu'à ce qu'il ſe fuſt purgé de divers crimes dont il eſtoit accuſé. Son ſiege n'y eſt point marqué.

Ath. de ſyn. p. 887. c. d | Socr. l. 2. c. 36. p. 72. a. Thdrt. v. Pat. c. 2. p. 783. c. d.

Ibid. § 118.

Ibid. § 85, 88.

Ath. de ſyn. p. 881. c | Socr. l. 2. c. 40. p. 151. b. c.

[On pourroit peut-eſtre croire que ce ſecond Aſtere Eveſque, eſt]'celui de Scythople que Saint Jerome met au nombre des ſavans [de ſon temps]qui faiſoient paroiſtre dans leurs écrits beaucoup de connoiſſance des lettres divines & humaines.[Car Theodoret ne dit pas clairement que celui qui mourut à Cyr vers 372, en fuſt Eveſque: Neanmoins ſi S. Jerome a voulu dire qu'Aſtere de Scythople eſtoit Eveſque de Scythople, comme je ne croy pas qu'on en puiſſe douter,"c'eſtoit apparemment un Catholique fait Eveſque du temps de Jovien pour oppoſer à Philippe qui tenoit le meſme ſiege pour les Ariens. Ainſi]'Saturnin de Scythople qui aſſiſta en 381, au Concile œcumenique, [aura ſuccedé à Aſtere.]'Cet Aſtere de Scythople a fait un commentaire grec ſur les pſeaumes.

Hier. ep. 84. p. 327. b.

Nota.

Conc. t. 2. p. 955. c.

Aug. ep. 11. c. 6. p. 22. 2. 2.

[Il y a un quatrieme Aſtere, plus ancien que les deux derniers; c'eſt le ſaint Confeſſeur & Eveſque de Petra en Arabie,"qui ayant quitté les Orientaux en 347, pour ſe joindre au Concile de Sardique & à S. Athanaſe, fut banni auſſitoſt aprés par Conſtance en la haute Libye. En 362"il ſe trouva au ſaint Concile d'Alexandrie; & il fut meſme deputé pour en procurer l'execution: Mais il ſemble qu'il ſoit mort auſſitoſt.]

V. S. Athanaſe § 44.

Ib. § 95, 96.

'Theodoret nous fait connoiſtre un cinquieme Aſtere, diſciple de S. Julien Sabbas en Meſopotamie,[a]& depuis Abbé d'un monaſtere qu'il avoit fondé pres du bourg de Gindare dans le territoire d'Antioche, où il eut pluſieurs diſciples, & entre autres Acace ſi longtemps Eveſque de Berée: 'Il alla avec cet Acace perſuader à Saint Julien de venir à Antioche [vers 372,] lorſque Valens y perſecutoit l'Egliſe.'Theodoret raporte"plus au long l'hiſtoire de cet Aſtere & luy donne beaucoup d'eloges; [mais il ne dit point qu'il ait eſté fait Eveſque, ce qu'il n'a pas accoutumé d'oublier.

Thdrt. v. Pat. c. 2. p. 776. d. [a] p. 777. c. d.

p. 780. 781.

V. S. Julien Sabbas.

p. 776-778.

Enfin nous avons encore un ſixieme Aſtere diſtingué du premier & par le temps, & par ſa foy, & par ſon epiſcopat; du ſecond

auſſi par le temps & par ſa foy; du troiſieme par le pays; du quatrieme par le pays & par le temps, & du cinquieme auſſi par le pays, & encore par l'epiſcopat.] C'eſt celui que le ſettieme Concile œcumenique & Photius appellent le bienheureux Aſtere Eveſque d'Amaſée; que le Pape Adrien II. aſſuroit eſtre eſtimé ſaint dans tout l'Orient; que le VII. Concile conſidera comme un des Peres de la tradition eccleſiaſtique; & que Theodore de Catane qualifia dans le meſme Concile de bienheureux & divin docteur, qui comme un aſtre eclatant portoit la lumiere dans tous les cœurs.

Conc.T.5.616. f|Phot.271.p. 1489. Aſt.n.p.237.238. Conc.B.t.5.p. 618.e.f|619. a p.619.f. θεοφόρος.

[Nous en avons encore divers écrits,] où l'on voit que la perſecution de Julien eſtoit arrivée de ſon temps; & qu'il vivoit encore l'année d'aprés le Conſulat d'Eutrope, [c'eſt à dire en l'an 400.] Cet amateur de la vertu eut pour maiſtre un eſclave Scythe [ou Got,] lequel ayant eſté acheté par un Syrien bourgeois d'Antioche qui montroit la grammaire à des enfans, apprit le grec fort promtement eſtant encore tout jeune. Son maiſtre [voyant qu'il avoit beaucoup d'eſprit] luy fit apprendre les belles lettres; & il réuſſit tellement dans les études, & excella ſi fort en diverſes ſciences, qu'il devint celebre parmi les Grecs & parmi les Romains, ayant meſme enſeigné les loix, [apparemment à Beryte où eſtoit l'ecole du droit Romain pour l'Orient.] Saint Aſtere ne marquoit point où il avoit étudié ſous luy, ni ce qu'il luy avoit appris. [L'eloquence qui paroiſt dans ſes écrits ne nous permet pas de douter qu'il n'en euſt étudié les regles avec grand ſoin.] Il témoigne aſſez clairement qu'il avoit frequenté le bareau.

Aſt.or.3.p.56.a. or.4.p.76.c. Phot.c.271.p. 1500. p.1501.c. Aſt.or.1.p.16.c.

'Amaſée dont il fut Eveſque eſtoit metropole d'une province particuliere appellée l'Helenopont, & meſme quelquefois l'Amaſée ou le Pont d'Amaſée, comme elle eſt nommée dans les ſouſcriptions du ſecond Concile œcumenique; [ce qui nous aſſure que c'eſtoit des l'an 381, une province particuliere dont Amaſée eſtoit metropole.] S. Aſtere en peut avoir eſté Eveſque aprés Eulale, [que l'hiſtoire loue d'une moderation extraordinaire.] Cet Eulale avoit eſté chaſſé de ſon ſiege par la perſecution de Valens, & on luy avoit ſubſtitué un Arien, qui ne put jamais trouver 50 perſonnes pour le reconnoiſtre. Aprés la mort de Valens [en 378,] les Orthodoxes furent rappellez & rétablis en la poſſeſſion de leurs Egliſes. Eulale revint en meſme temps à Amaſée: Mais l'amour qu'il avoit pour l'unité de l'Egliſe, luy fit propoſer à l'Arien [que s'il vouloit embraſſer la foy Catholique,]

Geo.ſac.p.258. p.214. Conc.B.t.1.p. 665.2.d. Corel.g.t.2 p. 516.2. Soz.l.7.c.2.p. 706.a.b.

lique,]il conſentiroit volontiers qu'il demeuraſt Eveſque,&qu'ils gouvernaſſent leur Egliſe tous deux enſemble. L'Arien rejetta cette propoſition ; & peu de temps aprés, le petit nombre de ceux qui le ſuivoient, l'abandonna & ſe réunit aux autres.[Le temps nous fait juger aſſez probablement que S. Aſtere fut le ſucceſſeur de cet Eulale.]

'On cite des écrits de S. Aſtere,[que nous avons perdus,]que ce Saint vécut juſqu'à une extreme vieilleſſe.'Il eſtoit mort neanmoins avant l'an 431, auquel Pallade d'Amaſée dans l'Helleſpont[ou l'Helenopont,]qui pouvoit eſtre ſon ſucceſſeur,'aſſiſta au Concile d'Epheſe.[Nous ne ſavons aucune de ſes actions, & il ne nous reſte rien à dire que ſur les écrits que nous avons de luy. Ce ſont tous des diſcours & des homelies preſchées devant le peuple, dont le ſtyle quoiqu'Aſiatique & un peu trop abondant, ne laiſſe pas d'eſtre agreable. Il y a des mots extraordinaires, mais autant de l'ancien grec que du barbare. Il y a quelques diſcours qui paroiſſent plus foibles & plus languiſſans que d'autres : mais avec tout cela, il me ſemble qu'on peut toujours juger qu'ils ſont tous du meſme auteur.]'Un ancien a dit qu'il ſuivoit toujours dans ſes écrits les maximes de la foy orthodoxe ; qu'il y eſtoit tout occupé à inſtruire ſon troupeau ;'qu'il y travailloit à inſpirer les vertus, & qu'il y paroiſſoit comme un vaiſſeau rempli de toute la ſainteté qui le pouvoit rendre agreable à Dieu.

Aſt.n.p.281.a.

Conc.B.t.2.p. 232.b.

Aſt.n.p.281.b. c.

[Le P. Combefis a ramaſſé tout ce qu'il a trouvé de ce Saint, dans le premier tome qu'il a fait pour ſervir comme d'appendix à la Bibliotheque des Peres. La premiere homelie eſt ſur le mauvais riche & ſur Lazare. Elle eſt citée dans le VII. Concile, à cauſe de]ce qui y eſt dit, que nous devons prendre J.C. dans noſtre ame & non pas ſur nos habits, comme faiſoient ceux qui vouloient allier une fauſſe devotion avec le luxe & la vanité du monde.'Les Iconoclaſtes voulurent abuſer de ce paſſage contre l'honneur que l'Egliſe rendoit aux images de J.C.'& on fut obligé de l'expliquer dans le Concile.[a]Nicephore Patriarche de Conſtantinople a fait encore la meſme choſe.[b]Il ſemble que le Concile l'ait lu autrement que nous:[Neanmoins je croirois que les paroles qui ſont de plus dans le Concile,ont eſté ajoutées comme explication & non comme partie du texte.]Je ne ſçay s'il ne manque point quelque choſe à la fin de ce premier diſcours.

or.1.p.5.c.d.

p.268.a.b.

Conc.B.t.5.p. 780.782.c.d.

a Aſt.n. p.268-280.

b p.239.240.

'Le ſecond eſt ſur un endroit de l'Evangile qu'on avoit lu, où.

or.2.p.22.e.

il eſt parlé du fermier à qui ſon maiſtre demande conte. [Il explique admirablement de quelle maniere on doit conſiderer les
or.3.p.40.a.b. biens de la terre, & comment on en doit uſer.] La troiſieme homelie intitulée contre l'avarice, eſt faite dans une grande aſſemblée de peuple, qui s'eſtoit amaſſé de tous coſtez pour celebrer
d. la feſte de quelques Martyrs; & comme il s'y faiſoit auſſi une
p.41.c. foire, il en prend ſujet de continuer la matiere de l'avarice, qu'il avoit commencée le jour de devant, & qu'il avoit remiſe à
b. celui là, auquel outre pluſieurs autres choſes [a] on avoit auſſi lu
a p.53.b. l'Evangile du mauvais riche, [b] il y repete des choſes qu'il avoit
b d.p.19.c. p.56.a.b.c. déja dites dans ſa premiere homelie. C'eſt dans cette troiſieme qu'il témoigne avoir vu la perſecution de Julien, & il dit que pluſieurs de ceux que leur amour pour les choſes de la terre avoit fait tomber en ce temps là, vivoient encore lorſqu'il parloit, expoſez aux moqueries & à l'averſion de tout le monde.

or.4.p.76.c. La quatrieme homelie eſt preſchée l'année d'aprés le Conſu-
p.65.a. lat de l'eunuque Eutrope, [c'eſt à dire l'an 400,] en un jour de
or.5.p.77.b.c. feſte precedé par une autre feſte, c'eſt à dire en un dimanche
or.4.p.68.a. precedé par le ſamedi [qui eſtoit auſſi feſte parmi les Grecs.] Et en effet, elle fut preſchée le premier jour de l'an, [qui en 400
p.65.a.b. tomboit le dimanche.] Il y avoit eu dans ces meſmes jours deux
p.68.a.b. ſolennitez ſeculieres & profanes à cauſe de la nouvelle année;
Du P.p.252. le titre appelle cela la feſte des Calandes. C'eſt contre les deſordres de ce jour que le Saint fait ſon diſcours, & il en fait une deſcription tres agreable pour en repreſenter la folie; il fait voir en meſme temps les crimes que l'on commettoit ſous le pretexte des étrennes, & le mauvais exemple que cela donnoit
Aſt.or.4 p.73.76. aux enfans. Il s'eleve ſurtout avec une hardieſſe ſurprenante contre les profuſions des Conſuls qui diſſipoient en depenſes criminelles les richeſſes qu'ils avoient acquiſes par des voies encore plus criminelles.

p.76.77. C'eſt ſur ce ſujet qu'il raporte la fin malheureuſe que divers Conſuls avoient eue depuis peu par le jugement de Dieu. Il ne les nomme pas: mais il en particulariſe aſſez l'hiſtoire pour ne pas douter que ce ne ſoient "Rufin Conſul en 392, & maſſacré le V. Arcade 27 novembre 395, *Timaſe General ſous Theodoſe, Conſul en §4.
389, & banni vers 396 dans les ſables de l'Oaſis; †Abondance * Ib.§8.
Conſul en 393, & la premiere victime de l'ingratitude d'Eutrope, †Ib.§8.
qui le fit releguer vers le meſme temps à Pityonte proche de la Colchide; "Tatien Prefet du Pretoire des l'an 384, & Conſul en V. Theodo-
391, depouillé de la Prefecture en 392, condamné à la mort, & ſe I.§71.

banni le 6 de decembre 393, aprés avoir vu decapiter en 392, ſon
V. Arcade 5 15,16. fils Procule gouverneur de Conſtantinople; Eutrope Conſul en l'an 399, & abandonné des la meſme année à la volonté de ſe ennemis.

La cinquieme homelie de S. Aſtere, eſt ſur l'Evangile où les Phariſiens demandent à J.C. s'il eſt permis à un homme de repudier ſa femme, le Saint montre que cela ne ſe peut, quoique les loix le permiſſent, & quoique cela fuſt alors fort ordinaire, il excepte le crime de l'adultere qu'il ſoutient eſtre egalement défendu aux hommes & aux femmes, nonobſtant l'injuſtice des loix Romaines, qu'il condanne nettement [avec S. Auguſtin.] Il fit ce diſcours en un dimanche auſſibien que le precedent, & il marque les lectures qu'on avoit faites la veille le ſamedi. On peut s'étonner de ce qu'il y parle avec eloge de la femme de Job. Neanmoins il n'y loue que l'amour qu'elle avoit pour ſon mari. Il y parle d'une autre femme qui pour ne ſe point ſeparer de ſon mari, obligé de s'enfuir & de ſe cacher, ſe fit couper les cheveux, & prit un habit d'homme pour l'accompagner en qualité d'eſclave, & le ſuivit ainſi durant pluſieurs années en paſſant toujours d'un lieu en un autre, & de deſert en deſert. Il dit qu'il l'avoit connue.

or.5.p.77.&c. p.81.a.b. p.93.c. p.77.c.d. p.85.a.b. p.84.d.e.

La ſixieme eſt une paraphraſe de l'hiſtoire de Suzanne. [a] Elle eſt pleine de belles penſées morales. [b] La ſettieme homelie ſur l'aveugle né, eſt une de celles dont Photius a fait l'extrait. Il remarque d'abord que le Saint y donne une preuve tres claire de la pureté de ſa foy, en reconnoiſſant la divinité du Fils egal & coeternel au Pere; ce qui fait, dit-il, qu'on ne peut pas ſoupçonner que cette piece ni celles que la reſſemblance des caracteres fait voir eſtre du meſme auteur, ſoient d'Aſtere l'Arien. [Je ne voy pas neanmoins que l'egalité du Fils y ſoit poſitivement.] Photius y remarque ſurtout la deſcription de l'œil comme une fort belle piece. [c] Le Saint y dit de luy meſme que quelque mauvais ſerviteur qu'il fuſt du reſte, au moins il n'oublioit pas qu'il appartenoit à J. C, & qu'il eſtoit obligé de s'elever pour ſon maiſtre contre ceux qui luy faiſoient injure.

or.6.p.96.&c.
a Du P.p.255.
b Phot.c.271.p. 1501|Aſt.or.7.p. 105.106.
Phot.c.271.p. 1504.
p.1501|Aſt.or.7.p. 111.113.
c Aſt.or.7.p.108. c.

La huittieme homelie prononcée le jour de la feſte de Saint Pierre & de S. Paul, eſt un eloge qu'il fait ſeparément de ces deux Apoſtres, en prenant une partie de leurs actions ſelon la ſuite de leur vie. Il y dit en peu de mots de fort belles choſes ſur le devoir des Prelats, au nombre deſquels il ſe met. On y voit ſon humilité lorſqu'il dit que les grands dons du Saint Eſprit ne

or.8.p.124.c|168. c. p.164.b. p.124.d.e.

ſont que pour les grands hommes; que pour luy il eſt indigne de les recevoir, & d'eſtre enrichi de ces grandes graces neceſſaires pour faire un eloge des Apoſtres qui ne fuſt pas tout à fait au-deſſous d'eux; qu'il ne laiſſe pas d'en parler, dans l'eſperance
c. que ſa pauvreté ſera ſoutenue par l'affection de ſes auditeurs,'&
p.144.b.c. par la confiance qu'il a au ſecours des Apoſtres meſmes.'Il y appelle J.C.''l'homme du Seigneur, comme beaucoup, dit-il, ſont *hominem*
c|145.a.b. bien aiſes de le nommer;'il y parle contre les Ariens & les *Dominicum.*
Eunomiens.

a.b. 'La neuvieme eſt une excellente deſcription du martyre de S.
or.9.p.173.a. Phocas jardinier de Synope dans le Pont.'Il la prononça pres
p.177.d. de Synope,[dont Amaſée n'eſt pas loin,]'en un lieu où il y avoit
d|172.c. des reliques de S.Phocas,'& où pour ce ſujet on en faiſoit ce jour
Bar.5.mars. là la feſte.'Baronius dit que cette belle homelie eſt citée dans le VII. Concile.[Je n'en ay pu trouver l'endroit. Il y a de fort belles choſes dans ce diſcours ſur l'honneur des Saints & des reliques.

Aſt.or.10.p.184. a. Mais il y en a encore davantage dans le dixieme]'intitulé Sur les Martyrs, & prononcé en une feſte de quelques Martyrs qui ne ſont pas nommez.[Il eſt preſque tout entier ſur le reſpect qu'on doit aux Martyrs, ſur la confiance en leur interceſſion, & ſur la veneration de leurs reliques. Il y a des choſes tres re-
p.192.d. marquables.]'Saint Aſtere y combat ſur ce ſujet les payens &
p.196.b|208.a. Eunomiens, remarquant[avec S. Jerome]'que ces derniers ne vouloient pas ſeulement entrer dans les lieux où eſtoient les
p.205.c. tombeaux des Saints.'Il dit que ces heretiques troubloient alors
p.196.a. l'Egliſe,'& il les appelle des Juifs''d'un nouvel établiſſement, *nis vias*
p.193.b.c. [comme voulant marquer leur nouveauté.]'Il parle des ſacrifices de Cerés à Eleuſine comme d'une choſe qui ſe faiſoit encore;
Eun.c.5.p.74.75. 'd'où l'on peut tirer que c'eſtoit avant l'an 396,''auquel Alaric V.Arcade ruina ces reſtes infames du paganiſme;comme nous l'apprenons §7.
Du P.p.258. d'Eunape meſme.[Ainſi on ne peut pas avoir égard]'à ceux qui ſur une raiſon tres foible, doutent ſi cette piece n'eſt point des ſiecles poſterieurs.

Aſt.or.11.p.208. c.d. 'Nous pouvons conter pour l'onzieme homelie de S.Aſtere, la deſcription qu'il fait du martyre de Ste Euphemie ſur un tableau qu'il en avoit vu dans l'egliſe de cette Sainte[à Calcedoine. Je ne voudrois pas dire neanmoins que ce fuſt un diſcours preſché au peuple: Car nous n'en avons point de preuve; & il y a peuteſtre autant d'apparence que c'eſt une eſpece de declamation pour s'exercer & ſe divertir à quelque choſe d'utile, &

probablement avant que d'eſtre elevé à l'epiſcopat,]'puiſqu'il s'amuſoit encore à ſe rompre la teſte à lire l'oraiſon de Demoſthene contre Eſchine.[Cette piece a eſté fort celebre dans l'Egliſe, qui a cru s'en pouvoir ſervir utilement pour montrer combien l'uſage des images des Saints eſtoit ancien & legitime. 'Elle fut lue deux fois dans le VII. Concile, dans la quatrieme & dans la ſixieme action.[a]Nicephore la marque auſſi.[b]Photius en parle comme d'une piece fort bien faite, & qu'on ne pouvoit douter eſtre d'un auteur Catholique, à cauſe du raport qu'elle a avec la deſcription de l'œil qui eſt dans l'oraiſon ſur l'aveugle né.[Ainſi je ne ſçay pourquoi]'quelques uns pretendent qu'elle n'eſt point du ſtyle de S. Aſtere d'Amaſée.

b.c. Conc. B.t.5.p. 616.f 681.a. a Aſt.n.p.277.b. b Phot.c.271.p. 1501.1504. Du P.p.258.

'Le douzieme diſcours eſt l'eloge de S. Eſtienne fait le jour de ſa feſte, le lendemain de la Theophanie & de la naiſſance de N. S.'Photius en a extrait divers paſſages, entre autres la belle explication que S. Aſtere donne à la priere de Saint Eſtienne pour ſes ennemis,'& l'endroit où il ſe declare formellement contre les Sabelliens,& ſuffiſamment contre les Ariens.[c]Saint Aſtere y remarque que J.C. s'apparut comme homme à Saint Eſtienne & non pas à Saint Paul.'Et il dit la meſme choſe dans l'eloge de S. Pierre & de Saint Paul.'Il y a du raport entre ce diſcours[n]& celui de S. Gregoire de Nyſſe ſur le meſme ſujet, tant au commencement qu'en quelques autres endroits.'Il paroiſt qu'on l'a autrefois attribué à S. Procle; & on avoit déja remarqué qu'il n'en a pas le ſtyle: Mais l'autorité de Photius a fait dire abſolument au P. Combefis qu'il eſtoit de S. Aſtere.[n]Il pouvoit dire la meſme choſe du diſcours ſur la penitence, & de celui pour le commencement des jeûnes qui ſont dans Saint Gregoire de Nyſſe, puiſque]'Photius dans les extraits qu'il en fait les attribue à S. Aſtere:[Et il ſemble par conſequent que celui de la liberalité & de l'amour envers les pauvres qui precede celui du jeûne dans S. Gregoire de Nyſſe, & celui contre les fornicateurs qui le ſuit, peuvent eſtre encore de Saint Aſtere: Car ces trois pieces ont aſſez de raport & de liaiſon entre elles.]

Aſt.or.12.p.284. a.b. p.296.a.b.c] Phot.c.271.p. 1492. Phot.p.1492] Aſt.p.297.300. c Aſt.or.12.p.297. b. or.8.p.152.d.e. Nyſ.de St.t.3.p. 354. Aſt.n.p.299.d.e. Phot.c.271 p. 1489-1501.

V. S. Gr. de Nyſ.note 16. Ibid. § 17.

'Mr Cotelier nous a donné ſept diſcours ſur les pſeaumes 5, 6, & 7, ſous le nom de S. Aſtere d'Amaſée.'Il ſe fonde pour les luy attribuer, ſur la conformité qu'ils ont avec les autres pour le ſtyle & pour la doctrine,& ſur l'autorité des Chaines, où les pſeaumes ſont expliquez par divers paſſages des Peres grecs.[Je voudrois qu'il euſt marqué ſi ces Chaines nomment expreſſément S. Aſtere d'Amaſée,]'puiſque nous avons vu qu'Aſtere de Scythople a com-

Corel.g.t.2.p.1. p.363.c. Du Pin,p.262.

menté les pſeaumes. Neanmoins ces diſcours paroiſſent moins eſtre des commentaires que des ſermons preſchez en differens temps, puiſqu'on y trouve quelquefois des endroits fort ſemblables les uns aux autres.] Cotel p.40.c. Le titre du cinquieme porte qu'il a eſté preſché le lundi de la grande ſemaine, [qui en cet endroit doit marquer celle de Paſques,] p.41.a. puiſqu'on voit par le texte qu'on eſtoit alors dans la joie de la Reſurrection. p.516. Dans le manuſcrit "dont Mr Cotelier a tiré ces ſept diſcours, ils ſont precedez d'un autre ſur le pſeaume 4 qu'il n'a pas donné, parcequ'il eſt déja imprimé parmi les œuvres qui portent à faux le nom de S. Chryſoſtome dans l'edition de Savilius.[1] Mr Cotelier dit qu'une Chaine ſur les pſeaumes attribue auſſi ce diſcours à S. Aſtere. le 2402. de la bibliotheque du Roy. 1.

[Outre ces 21 ou 23 homelies ou diſcours, ou ces 14 ſeulement, ſi nous ne voulons conter que ceux qui ſont plus aſſurément de S. Aſtere, Photius nous a conſervé les titres & les extraits de ſix autres qui ſont un diſcours ſur l'homme qui deſcendoit de Jeruſalem à Jerico,[a] un ſur la parabole du Phariſien & du Publicain,[b] un ſur Zachée,[c] un ſur l'enfant prodigue,[d] un ſur le ſerviteur du Centenier gueri par J.C: & c'eſt là qu'il parloit de cet eſclave Got qui avoit eſté ſon maiſtre; & un ſur Jaïre & ſur l'Hemorrhoïſſe, où il parloit de la ſtatue de J.C. que l'Hemorrhoïſſe avoit fait dreſſer à Paneade, & qui y eſtoit demeurée juſques à ce que Maximin, dit-il, qui regna devant Conſtantin, la fit oſter de là. [Les autres neanmoins écrivent "qu'elle y demeura juſques au temps de Julien l'apoſtat.] Saint Nicephore Patriarche de Conſtantinople cite cet endroit ſur l'Hemorrhoïſſe, pour oppoſer à l'abus que les Iconoclaſtes vouloient faire de l'homelie du Saint ſur le mauvais riche. Il dit meſme qu'il ne ſçait pas ſi ces deux pieces ſont d'un meſme Aſtere; [mais il n'allegue aucune raiſon de ſon doute.]

Phot.c.271.p. 1492. a p.1493. p.1496 b p.1497. c p.1500. p.1505. p.1508. Aſt.n.p.273-276] 277.c.d. V. la perſecution de Julien § 17] note 15.

Cotel.g.t.2.p. 515.b. Mere.t.1.p.83.1. Du Pin,p.162. Du P.t.3.p.188147. p.73. V.S.Cyrille d'Alex.§ 135. &c.

Le Typique de S. Sabas marque que le 26 d'avril, "qui eſt la feſte de S. Baſilée, on liſoit ſon eloge fait par Aſtere Eveſque d'Amaſée [l'un de ſes ſucceſſeurs.] On attribue à S. Aſtere une homelie ſur les trois tentations de J.C, qui eſt auſſi dans Saint Chryſoſtome. "Mais nous ſommes aſſurez par Mercator qu'elle eſt de Neſtorius. Les plus habiles eſtiment beaucoup le ſtyle de S. Aſtere, "la pureté de ſa morale, & ſes reflexions juſtes & ſolides. Son ſtyle eſt ſimple, mais relevé par beaucoup de beautez naturelles.

1. "Elle n'eſt pas dans l'edition de Paris.

SAINT MARCEL,
EVESQUE DE PARIS.

QUOIQUE Saint Germain Eveſque de Paris paroiſſe avec beaucoup plus d'eclat dans l'hiſtoire de l'Egliſe que S. Marcel ; que durant ſa vie & aprés ſa mort, il ait eſté illuſtre par un nombre preſque infini de miracles ; que ſes reliques & ſon nom ſoient demeurez en une celebre abbaye de Benedictins, ce qu'on ſçait ne contribuer pas peu à rendre la veneration d'un Saint celebre parmi le peuple ; neanmoins celle de Saint Marcel s'eſt trouvée ſi profondément gravée dans l'Egliſe de Paris, que ni le long eſpace du temps, ni la celebrité de ſes ſucceſſeurs, n'a pu empeſcher que le reſpect que cette Egliſe a pour luy, ne ſurpaſſe celui qu'elle a pour tous les autres, & qu'elle ne le conſidere comme ſon protecteur & ſon premier patron aprés S. Denys.]

'Le temps où il a vécu ne ſe trouve marqué nullepart : [a]mais puiſqu'on ne conte que deux Eveſques Paul & Prudence entre luy & Victorin, 'qu'on pretend avoir deputé au Concile de Cologne en l'an 346, & avoir aſſiſté à celui de Sardique en l'an 347 ; '& qu'on en trouve cinq entre luy & Heracle qui ſigna le Concile d'Orleans en l'an 511, [b]il y a beaucoup d'apparence qu'il vivoit à la fin du IV. ſiecle comme Saint Martin. [c]On trouve qu'il a ordonné Saint Euverte d'Orleans, [qui pouvoit eſtre Eveſque 'des l'an 374,] mais on ne le trouve que dans une piece qui ne peut faire d'autorité, comme on le voit par cet endroit meſme.

V. S. Juſt de Lion.

[Nous n'avons rien de plus ancien de luy] 'que ſa vie écrite par l'ordre de Saint Germain, [qui ſucceda à ſa dignité l'an 555.] 'Elle ne paroiſt compoſée que ſur ce qui s'eſtoit conſervé de luy dans la memoire des peuples. [Mais ſi l'eſpace de 150 ans ou environ qui s'eſtoient ecoulez depuis ſa mort, fait qu'on ne pourroit pas alleguer cette hiſtoire dans des points conteſtez, il ne nous doit pas empeſcher de recevoir avec reſpect ce que Saint Germain a cru meriter la peine d'eſtre écrit & digne de paſſer à la poſterité. Sa benediction nous le doit rendre venerable, &

Du Bois, p. 47. c.
a Gall. chr. t. 1. p. 403. t. c. d. Conc. t. 1. p. 570. 2. c.
Gall. chr. t. 1. p. 403.
b Du B. p. 48. a.
c Boll. 6. may, p. 105. f.
Sur. 1. nov. p. 4. 51.
p. 5. 52.

nous devons luy avoir obligation d'une choſe qu'il a cru importante à l'honneur de l'Egliſe dont Dieu luy avoit confié le ſoin.]

Gr.T.gl.C.c.89. p.506. 'C'eſt cette hiſtoire que cite S. Gregoire de Tours; [& ainſi elle merite au moins la croyance qu'on donne à ce que ce Saint écrit des temps encore plus anciens que celui de S. Marcel, dans leſquels on ne fait point de difficulté de le croire, à moins qu'on n'en ſoit empeſché par quelque autorité plus conſiderable que

Sur.1.nov.p.4. §1.2. la ſienne.] 'Elle eſt ecrite par un Fortunat qui paroiſt n'avoir 1.
a Bar.324.§98. point eſté Gaulois, & qui dans le titre eſt qualifié Eveſque. a Baronius l'attribue à Venance Fortunat depuis Eveſque de Poitiers.

DuBois,p.46.a. ['Mais les monumens de l'Egliſe de Paris nous apprennent que Mr Chaſtelain. c'eſtoit un autre Fortunat un peu plus ancien, natif de Verceil, Eveſque en Italie, mais qui s'eſtoit retiré en France, & qui eſt honoré par l'Egliſe le 5 de may & le 18 de juin. Nous en parlerions plus amplement ſi nous ne l'avions fait dans un autre en- V.S.Hilaire de Poitiers note 1. droit. Il mourut avant S. Germain avec lequel il eſtoit fort uni, ce qui convient fort bien avec le reſpect & la deference qu'il témoigne pour luy dans ſa preface. Nous ne raporterons point le detail de ce que contient cette vie, parceque ce ne ſont preſque que des miracles connus de tout le monde; & nous nous contenterons d'en tirer un abregé de la vie du Saint.]

Sur.1.nov.p.5. §1. 'Saint Marcel eſtoit né à Paris meſme, d'une famille mediocre. Aprés avoir eſté elevé des l'enfance dans une grande pieté,

§2. dans la pureté, & dans le jeûne, il fut fait Lecteur: 'Ce fut dans ce temps là qu'un ſerrurier le contraignit de prendre une barre de fer toute rouge de feu, & de luy en dire le poids, ce qu'il fit auſſitoſt ſans ſe bruler. On attribue ce miracle à ſa grande pureté: [Mais on ne dit point pourquoi le ſerrurier luy fit un commandement ſi deraiſonnable.]

§2.3. 'Comme il s'eſtoit fort bien acquité de l'office de Lecteur, il fut elevé au ſoudiaconat, qu'il exerça ſous l'Eveſque Prudence, [dont le tombeau ſe voit aujourd'hui dans l'egliſe baſſe de Ste Geneviéve: mais il faut qu'on l'y ait apporté d'autre part, ou

Gall.chr.t.1.p. 403.1.d. qu'il y euſt déja un cimetiere] & quelque chapelle en cet endroit, avant qu'on y baſtiſt l'egliſe, puiſqu'elle n'a eſté baſtie que par Clovis, [longtemps aprés la mort de Prudence.]

Sur.1.nov.p.5. §3. 'Il eſt marqué que S. Marcel, donnant à laver à Prudence le jour de l'Epiphanie, ſelon la fonction de ſon miniſtere, l'eau qu'il avoit puiſée dans la Seine ſe trouva changée en vin. [C'eſt encore aujourd'hui la coutume de l'Egliſe de Paris, que le Sou-

1. M^r le Maiſtre la reçoit comme bonne.

diacre

diacre donne à laver au celebrant: mais on le faiſoit alors plutoſt qu'aujourd'hui,] puiſqu'on mit de ce vin dans le calice pour
&c. conſacrer. Une autre fois que le Saint "faiſoit encore la meſme 54.
chriſma. fonction, l'eau qu'il verſoit ſe trouva changée en "baume. Il rendit 55.
la parole à ſon Eveſque qui l'avoit perdue durant trois jours,
&c. pour avoir fait fouetter un "enfant [Lecteur,] par jalouſie de ce que le peuple aimoit à l'entendre chanter.

Prudence eſtant mort, S. Marcel fut fait Eveſque en ſa place; Gall. chr. p. 403.
[a] & aprés avoir merité l'epiſcopat par ſes vertus precedentes, [il 1. d.
merita la grace de s'en bien acquiter,] en le regardant non 56.
comme un honneur, mais comme un poids & une charge. [On peut eſtre ſurpris] de ce qu'il donna ſitoſt la communion à un pecheur que Dieu avoit condanné luy meſme publiquement, en l'arreſtant lorſqu'il s'approchoit pour la recevoir. [Mais l'eſprit de Dieu dont il eſtoit plein, luy fit ſans doute juger que ce miracle avoit entierement changé le cœur de ce pecheur, & que la confuſion publique qu'il avoit receue, luy tenoit lieu d'une grande ſatisfaction & à l'égard de Dieu, & à l'égard de l'Egliſe.]

&c. Le miracle celebre "par lequel il chaſſa un grand ſerpent 57 Gr. T. gl. C.
d'auprés de la ville, a eſté remarqué par S. Gregoire de Tours. c. 89. p. 506.
C'eſt la derniere choſe qu'on ſache de luy juſques à ſa mort,
qui arriva le premier jour de novembre. Uſuard & d'autres Sur. 1. nov. 57.
martyrologes marquent ſa feſte en ce meſme jour. [Mais l'Egliſe p. 6.
de Paris la transfere aujourd'hui au 3, à cauſe de la Touſſaints, & de la Commemoration des morts. Elle a fait ſon octave juſqu'à la fin du dernier ſiecle au lieu de celle de la Touſſaints, & elle la terminoit au 8 de novembre, comme ſi ſa feſte euſt encore eſté le premier.]

in vico civitatis. Il fut enterré "dans un village auprés de la ville, [b] où eſtoit Gr. T. gl. C. c. 89.
l'egliſe qu'on appelloit communément l'ancienne egliſe: [c] ce p. 506.
NOTE. qui donne grand lieu de croire "qu'elle avoit autrefois eſté la [b] c. 105. p. 528.
cathedrale du dioceſe. Et en effet c'eſt encore la croyance com- [c] Laun. baſ. c. 1.
mune du peuple, que l'egliſe collegiale de S. Marcel qui donne p. 487. 488.
le nom à un des fobourgs de Paris, a eſté autrefois le ſiege epiſcopal. Le poeme de Fortunat cité par Mr de Launoy, prouve p. 487
fort bien que l'egliſe cathedrale ſoit à Paris, [ſoit en dautres lieux,] eſtoit quelquefois hors de la ville. S. Gregoire de Tours Gr. T. gl. C. c. 89.
raporte comment Ragnemode alors Preſtre & depuis Eveſque p. 506.
de Paris [aprés Saint Germain,] fut gueri d'une fievre quarte en priant au tombeau de S. Marcel. [Longremps depuis] un Preſtre du dioceſe de Beauvais ayant eſté empoiſonné, fut gueri en

avallant de la poudre du tombeau ou de l'autel de S. Marcel.

Le breviaire de Paris porte que l'egliſe de Saint Marcel qui avoit premierement eſté dediée ſous le nom de Saint Clement Pape, fut rebaſtie ſous Charlemagne, & qu'on y fonda alors un Chapitre: mais que le corps de Saint Marcel en fut oſté ſous Philippe Auguſte, & tranſporté par Eudes de Suilly, qui eſtoit alors Eveſque de Paris, dans la nouvelle egliſe de Noſtre-Dame où il eſt encore aujourd'hui. On fait la feſte de cette tranſlation le 26 de juillet.

AGATHON, SOLITAIRE ET ABBÉ EN EGYPTE.

[LE nom d'Agathon eſt tres celebre entre les ſolitaires d'Egypte,]& il eſt appellé l'un des grands Peres,[mais il eſt difficile de determiner le temps & le lieu où il a vécu. Il n'eſt pas des premiers habitans des deſerts:]Car on raporte que quelques anciens parlant de luy en Egypte à l'Abbé Elie, & diſant que c'eſtoit un bon ſolitaire, Elie répondit: Il eſt bon pour ſon temps. Les autres le preſſerent, & luy dirent: Mais en comparaiſon des anciens? Il répondit: Je vous ay déja dit qu'il eſtoit bon pour ſon temps: mais pour les anciens, j'en ay vu un en Sceté, (c'eſtoit peuteſtre S. Beſarion,) qui pouvoit faire arreſter le ſoleil, comme Joſué. Ces ſolitaires furent étonnez d'entendre parler d'une vertu ſi eminente, & ils en glorifierent Dieu. [Il ſemble neanmoins qu'Agathon ſoit aſſez ancien, puiſque nous verrons que]s'entretenant avec un Macaire, il luy parle comme à un homme ou egal, ou meſme inferieur à luy. [Or nous ne connoiſſons point de Macaire plus jeune que celui]qui s'eſtoit retiré dans la ſolitude vers l'an 364, [aprés avoir tué par malheur un de ſes compagnons. [Ainſi il ſemble qu'on peut mettre des ce temps là au moins la retraite d'Agathon.]On voit encore que deux de ſes diſciples, Alexandre [&Zoïle,]paſſerent enſuite, [&ſans doute lorſqu'il fut mort,]

Vit. P. l. 3. c. 21. p. 499. 1.

l. 6. c. 2. § 5. p. 649. 1.

l. 5. c. 10. § 8. p. 596. 2.

Lauſ. c. 17. p. 186.

Cotel. g. t. 2. p. 380. b.

V. S. Macaire d'Egypte § 1.

V.S.Arſene §. 1. ſous la diſcipline de S. Arſene, [qui ſe retira à Sceté" vers l'an 390. Ils vivoient encore tous deux en l'an 445 au moins.

On peut objecter que] Pemen s'entretenant une fois avec d'autres, & parlant d'Agathon, le qualifia Abbé, de quoy les autres s'étonnerent, parcequ'il eſtoit encore jeune; & Pemen répondit, que la bouche d'Agathon luy avoit acquis ce titre. [Il paroiſt donc qu'il eſtoit plus jeune que Pemen: Et puiſque Saint Pemen ſi celebre entre les ſolitaires n'eſt pas mort avant l'an 451, il ſeroit bien difficile qu'il ſe fuſt retiré dans le deſert avant V.S.Pemen. 364. Mais on voit ſur l'hiſtoire de ce Saint, qu'avant luy" il y en avoit eu un autre plus ancien, & diſciple de S. Antoine. Vit. P. l. 5. c. 15. § 40. p. 625. l. 2.

Pour le lieu où Agathon a demeuré,] il eſt dit qu'y ayant eu aſſemblée en Sceté pour quelque affaire, lorſque la choſe fut terminée, Agathon y vint & ſe plaignit qu'elle avoit eſté mal jugée; [d'où l'on peut tirer qu'il demeuroit en Sceté ou peu loin de là. Mais il peut bien avoir encore demeuré autrepart;] car il paroiſt qu'il changeoit aiſément de lieu. c. 10. § 11. p. 597. l. Cotel. g. t. 1. p. 375. a.

[Il ſemble qu'il ait commencé à combatre ſous la diſcipline de l'obeïſſance.] Car un frere luy dit un jour qu'il avoit receu ordre d'aller en un lieu où il craignoit quelque guerre & quelque tentation faſcheuſe, & qu'ainſi il ſe trouvoit embaraſſé, parcequ'il vouloit d'un coſté accomplir l'ordre qu'on luy avoit donné, & qu'il craignoit de l'autre la tentation. Agathon luy » répondit par ſon exemple, & luy dit: Agathon s'eſt trouvé dans » cet état: il obeïſſoit à ce qu'on luy avoit dit, & il ſurmontoit la » guerre qu'on luy faiſoit. Neanmoins ſelon d'autres il répondit, » Si c'eſtoit à moy, j'obeïrois, & je ſurmonterois la tentation; [comme on a lieu de l'eſperer de la grace de celui qui benit l'obeïſſance.] Vit. P. l. 5. c. 7. § 2. p. 584. l. Cotel. g. t. 1. p. 377. a.

Il eſtoit fort ſage & fort éclairé pour juger des choſes, infatigable dans les travaux du corps, fort ſobre dans le manger, fort modeſte dans ſes habits. Il gardoit neanmoins une ſage moderation & pour le travail & pour tout le reſte, & agiſſoit en tout avec beaucoup de diſcretion: de ſorte qu'on ne pouvoit jamais dire par exemple que ſes habits fuſſent ni trop bons ni trop méchans. p. 376. a. b. Vit. P. l. 3. c. 75. p. 512. a.

[Auſſi ce n'eſtoit pas en cela qu'il mettoit principalement la vertu.] Et comme on luy demandoit un jour quel eſtoit le plus conſiderable devant Dieu, ou le travail exterieur & corporel, ou le ſoin de veiller interieurement ſur nous meſmes; il répon- » dit: L'homme reſſemble à un arbre, dont les feuilles ſe rapor- l. 5. c. 10. § 11. p. 597. l.

tent au travail du corps, & le fruit au ſoin de veiller ſur ce qui ſe « paſſe audedans de nous. Ainſi, puiſqu'il eſt écrit que tout arbre « qui ne portera point de bon fruit, ſera coupé & jetté au feu, « nous devons mettre noſtre principal ſoin à veiller ſur noſtre « ame pour luy faire porter de bons fruits, c'eſt à dire de bonnes « penſées & de bonnes intentions. Ce qui n'empeſche pas que « nous n'ayons beſoin auſſi du travail du corps, puiſqu'il eſt com- « me les feuilles qui ſervent aux arbres, non ſeulement pour les « orner, mais pour couvrir [le fruit] & pour le défendre. Il veilloit « en effet extremement ſur luy meſme pour voir s'il obſervoit en tout les commandemens de Dieu, perſuadé que ſans cela il eſt impoſſible d'acquerir aucune vertu.

Cotel. g. t. 1. p. 173. c. & 181. c.

Vit. P. l. 7. c. 5. § 3. p. 667.

'Quand il vendoit ſes ouvrages, qui eſtoient des cribles & des paniers, il diſoit en un mot le prix auquel il les avoit taxez, & aprés cela, il recevoit ce qu'on luy donnoit ſans rien dire & ſans ſeulement le conter. 'Il faiſoit de meſme quand il avoit quelque choſe à acheter, donnant ſans marchander & ſans dire un ſeul mot ce qu'on luy demandoit. 'Et il en rendoit cette raiſon; De quoy me ſervira t-il de diſputer contre les ache- « teurs [ou les vendeurs,] & de les faire peuteſtre pecher en ju- « rant? Je gagnerai, dira t-on, un peu plus d'argent, & s'il me « reſte quelque choſe, j'en ferai l'aumoſne. Mais Dieu ne deman- « de point de moy cette aumoſne, & il n'aime pas qu'on luy offre « des ſacrifices en faiſant pecher les autres. Et ſur ce qu'un frere « luy diſoit: Mais le pain, d'où viendra t-il dans voſtre cellule? « il luy répondit: Eſt-ce quelque choſe de fort important que le « pain des hommes? «

Cotel. g. t. 1. p. 377. c.

Vit. P. l. 7. c. 5. § 1. p. 667.

l. 3. c. 71. p. 512. 1] l. 4. c. 6. § 17. p. 583. 2.

'Un homme voulut luy donner de l'argent pour les beſoins qu'il pourroit en avoir. Agathon le refuſa, en diſant qu'il n'en avoit pas beſoin, & que le travail de ſes mains ſuffiſoit pour l'entretenir. Cet homme inſiſta & le pria de le prendre au moins pour le diſtribuer aux autres: Surquoi Agathon luy répondit: J'aurois doublement honte de recevoir ce qui ne « m'eſt point neceſſaire, & de me mettre en danger d'eſtre tenté « de vanité, en diſtribuant aux autres le bien d'autrui. «

l. 3. c. 157. p. 513. 2.

'Eſtant un jour allé à une ville pour vendre ſes ouvrages, il y trouva un pauvre étranger malade, couché dans la place, ſans avoir perſonne pour l'aſſiſter. Le vieillard touché de compaſſion loua une chambre où il ſe mit avec luy, l'aſſiſta de ce qu'il gagnoit par ſon travail; ne le quitta point tant qu'il fut malade, & quand il l'eut gueri au bout de quatre mois, il s'en retourna

Digitized by Google

dans ſa cellule. On raporte encore qu'en une ſemblable occaſion, ayant rencontré ſur le chemin un eſtropié qui le pria de le porter à la ville, il le fit [avec joie.] Quand il avoit vendu quelque choſe, l'eſtropié le prioit de luy acheter tantoſt un gaſteau, tantoſt quelque autre choſe dont il diſoit avoir beſoin, & il le faiſoit auſſitoſt. Enfin lorſqu'il fut preſt de s'en retourner, l'eſtropié l'ayant prié de le reporter où il l'avoit pris; il luy dit » quand il y fut: Vous eſtes beni de Dieu, Agathon, dans le ciel » & ſur la terre; & auſſitoſt il diſparut, laiſſant à juger que c'eſtoit un Ange de Dieu envoyé pour eprouver ſa vertu. Cotel.g.t.1.p. 381.c. p.382.a.

[On voit par ces deux evenemens combien] il eſtoit rempli de l'amour de Dieu [& du prochain.] Et c'eſt ce qui faiſoit qu'il ne s'epargnoit jamais quand il eſtoit queſtion de rendre ſervice aux autres. Quand il falloit paſſer l'eau, il eſtoit le premier à prendre la rame. S'il venoit quelqu'un le voir, aprés avoir fait la priere, il ſe haſtoit de dreſſer luy meſme la table. Enfin on aſſure que ſa charité alloit juſques à ſouhaiter de pouvoir changer de corps avec un lepreux. On donne encore pour une marque de ſa charité, que quand quelqu'un témoignoit eſtimer quelque choſe de ce qu'il avoit, il la luy donnoit auſſitoſt, & ne le laiſſoit point aller qu'il ne l'emportaſt. p.380.381. p.379.c. b.

[C'eſtoit egalement un effet & de ſa charité & du detachement où il eſtoit de toutes ſortes de choſes.] Il diſoit ſouvent à » un de ſes diſciples: N'ayez jamais rien que vous ayez peine à » donner à un autre s'il vous le demande; depeur que ce ne vous » ſoit une occaſion de violer ce commandement de Dieu: Donnez » à celui qui vous demande, & ne rejettez pas celui qui veut emprunter de vous. Vit.P.l.7.c.2.§ 4.p.666.2.

Il changeoit ſouvent de lieu ſans emporter avec luy ni meubles ni proviſions. [a] Il avoit travaillé longtemps avec ſes diſciples à baſtir une cellule. Aprés l'avoir enfin achevée; des la premiere ſemaine qu'il y demeura, il s'apperceut de quelque choſe qui » ne luy plut pas, & en meſme temps il dit à ſes diſciples: Levez » vous, ſortons d'ici, ſes diſciples fort étonnez luy dirent: Si vous » aviez la volonté de ſortir d'ici, pourquoi avons nous pris tant » de peine & employé tant de temps à baſtir cette cellule. Ceux » qui nous verront en ſeront ſcandalizez, & ils ne manqueront » pas de dire: Les voilà qui s'en vont encore, & qui ne ſauroient » durer nullepart. Comme il les vit ſi abatus, il leur dit: S'il y a des » gens qui ſe ſcandalizent de nous voir ſortir, d'autres en ſeront » edifiez, & diront que nous ſommes heureux d'abandonner noſtre Cotel.g.t.1.p. 375.b. [a] p.374.c.

demeure pour l'amour de Dieu, & de mepriſer tout ce que nous « avons [pour le ſuivre.] Mais neanmoins [chacun eſt libre de faire « ce qu'il voudra.] Pour moy je m'en vas. Ceux qui le voudront, « peuvent venir avec moy. Ils ſe jetterent alors tous à ſes piez, & « prierent de ſouffrir qu'ils s'en allaſſent avec luy. «

p.373.b. 'Il citoit quelquefois l'exemple d'un ſolitaire ſi detaché de toutes choſes, qu'ayant demeuré longtemps dans une cellule où il y avoit un petit lit, jamais il ne s'en apperceut que ſur ce que luy en dit un autre. Voilà, diſoit-il, ce que c'eſt que travailler à « ſon ſalut & faire la guerre au demon. «

p.379.b. 'Il diſoit quelquefois: Si je voyois qu'une perſonne me portaſt « au relaſchement, ou me fuſt un ſujet de commettre des fautes, « quand ce ſeroit l'homme du monde que j'aimerois le plus, je « m'en ſeparerois auſſitoſt. «

[Ayant, comme nous avons dit, une tres grande charité pour les autres, il eſtoit bien eloigné de leur faire tort en la moindre

p.376.b. choſe.] 'Comme il alloit une fois par les champs avec ſes diſciples, l'un d'eux trouva dans le chemin une petite botte de pois chiches encore verds; & il demanda au Saint s'il vouloit bien qu'il la priſt. Le vieillard le regardant comme étonné, luy demanda: Eſt-ce vous qui l'avez miſe là? Et comme il luy eut ré- « pondu que non. Pourquoi donc, luy dit-il, voulez vous prendre « c] Vit. P. app. 56. p. 996. ce que vous n'y avez pas mis? 'Un autre luy demanda la permiſ- « ſion de demeurer avec luy, & Agathon le receut. Mais ayant vu que ce frere avoit du nitre dans ſes mains, il voulut ſavoir d'où cela venoit, & comme ce frere luy eut dit qu'il l'avoit trouvé en venant ſur le chemin; Agathon le reprit d'avoir emporté une choſe qui ne luy appartenoit pas, contre le commandement de Dieu, qui nous défend de deſirer le bien d'autrui & de voler. Et « ne ſavez-vous pas, ajouta t-il, que celui qui vole, devient un « demon? Reportez donc ce nitre où vous l'avez pris, & aprés « cela vous viendrez demeurer ici. «

Cotel. g. t. 1. p. 377. b. 'On diſoit de luy que durant trois ans il avoit eu toujours un caillou dans ſa bouche pour apprendre à ne pas parler [ſans ne-

p.606.a. ceſſité.] 'Et c'eſt peut-eſtre cette modeſtie & cette retenue dans *os ſuum.* ſes paroles, auſſi bien que la ſageſſe qui y paroiſſoit déja, qui luy faiſoit donner le titre de Pere & d'Abbé lors meſme qu'il eſtoit encore bien jeune.

p.373.c. 'Il diſoit quelquefois qu'un moine ne doit point ſouffrir que ſa conſcience luy reproche quoy que ce ſoit: Et pour moy, « diſoit-il, lorſque j'ay eſté mal avec quelqu'un, & que j'avois «

» quelque choſe ſur le cœur, je ne me ſuis jamais endormi ſans me
» reconcilier avec luy ; & lorſqu'un autre avoit quelque choſe
» contre moy, je ne l'ay jamais laiſſé dormir ſans faire tout ce qui
» a pu dependre de moy pour l'appaiſer.

'Lorſqu'il voyoit quelque choſe qui le portoit à condanner [ſon frere,] il ſe diſoit à luy meſme: [Puiſque tu trouves cela mauvais,] ne le fais donc pas: [Et ne ſongeant ainſi qu'à luy meſme,] il étoufoit toutes les penſées qui luy venoient [contre les autres. Pour ce qui eſt de la colere, il en eſtoit ſi eloigné,] qu'il croyoit que jamais un homme ſujet à ce vice ne peut eſtre agreable à Dieu, quand meſme il reſſuſciteroit des morts. p.378.a.

'Un jour qu'il eſtoit malade, un autre ſolitaire qui eſtoit auprés de luy, & qui luy liſoit le chapitre 42 de la Geneſe, où Jacob ſe plaint que Joſeph eſtoit mort, que Simeon n'eſtoit plus [avec luy,] qu'on luy vouloit oſter Benjamin, & qu'on le reduiroit à une douleur extreme ; ce ſolitaire, dis-je, voulut trouver à redire à cette plainte, puiſqu'il avoit encore, diſoit-il [neuf ou] dix autres enfans. Mais Agathon l'arreſta tout court, en luy di- c. p.379.a.
» ſant: Qui condannera celui que Dieu juſtifie?

'Pierre diſciple d'un ſaint Abbé nommé Lot, & Macaire [le jeune,] eſtoient un jour avec Agathon. En meſme temps il y vint
» un frere qui luy dit: J'ay deſſein de demeurer avec des religieux
» dans un monaſtere: Dites moy, je vous prie, comment je me
» dois conduire avec eux. Agathon luy répondit: Demeurez y
» durant voſtre vie comme un étranger, dans le meſme état &
» avec la meſme retenue où vous vous trouverez le premier jour
» que vous y ſerez entré. C'eſt le vray moyen de demeurer en re-
» pos. Ne prenez jamais la liberté de parler ni de vous méler des
» affaires, ni d'autorité & d'aſcendant ſur les autres. Macaire luy
» dit: Et que fait cette liberté? C'eſt, dit Agathon, comme un
» ſoleil extremement chaud que perſonne ne peut ſouffrir, & qui
» gaſte tous les fruits des arbres. Eſt-il poſſible, repliqua Macaire,
» que cette liberté ſoit ſi dangereuſe? Il n'y a point de paſſion, dit
» Agathon, qui le ſoit plus, parceque c'eſt la mere de toutes les
» paſſions. Il faut qu'un moine travaille, & non pas qu'il faſſe pa-
» roiſtre de la hardieſſe, quand meſme il ſeroit ſeul dans ſa cellu-
» le. 'Cette parole eſt citée dans un écrit attribué à Saint Ephrem. p.372 [Vit. P. l.5. c.10.§ 8. p.596.2] l.3.c.198. p 529. 2 [l.7.c.42. § 1. p. 683.2.

[a]Dorothée la raporte auſſi ſous le nom d'Agathon, & l'explique.
» [b]Agathon diſoit encore: Si vous demeurez avec quelqu'un,
» ſoyez comme une colonne de pierre, qui ne ſe met point en co-
» lere, lorſqu'on la maltraite, & qui ne s'eleve point lorſqu'on
» luy donne des louanges. Ephr. op. 44. t. 1. p. 91. 2. b. [a] Dor. c. 4 p. 773. b. c. [b] Vit. P. l. 7. c. 42. § 2. p. 683. 1.

Vit.P.l.5.c.10. § 10.p.599[l.3.c. 21.p.499]Cotel. g.t.1.p.374.

Comme il eſtoit en reputation d'avoir beaucoup d'humilité, de patience, & de diſcretion, quelques freres voulurent eprouver ſi ſon humilité eſtoit telle qu'on la publioit. Ils vinrent donc le trouver, & luy dirent: Mon Pere, pluſieurs des freres ſe « ſcandalizent de ce que vous eſtes ſi vain, de ce que vous donnez « une entiere liberté à voſtre langue, & de ce que non content de « mepriſer les autres, vous paſſez juſques à medire d'eux. Ce que « pluſieurs aſſurent que vous faites, dautant qu'eſtant encore ſu- « jet au vice de la fornication, vous ne voulez pas paroiſtre le ſeul « qui manque à ſatisfaire à ſon devoir. Le ſaint vieillard leur ré- « pondit: Je ne puis deſavouer que je ne ſois coupable de toutes « ces fautes. Puis ſe proſternant en terre devant eux, il leur dit: « Je vous conjure, mes freres, que cela vous engage à redoubler « voſtre charité pour ce miſerable qui a offenſé J.C. par tant de « pechez, & de ne vous point laſſer de le prier qu'il luy plaiſe « de me les pardonner & de me les remettre. Enſuite de cette ré- « ponſe, ces ſolitaires ajouterent: Nous ne pouvons auſſi vous diſſi- « muler que pluſieurs aſſurent que vous eſtes heretique. Surquoi « il repartit: Quoique je me reconnoiſſe coupable de pluſieurs « autres grands pechez, je ſuis exemt de celui là; & Dieu me gar- « de s'il luy plaiſt, de tomber jamais dans un tel malheur. Alors « tous ces freres ſe jetterent à ſes piez, & le conjurerent de leur dire pourquoi ne s'eſtant point emu de toutes les autres choſes dont ils l'avoient accuſé, il n'avoit pu ſouffrir qu'on le ſoupçon- « naſt d'eſtre heretique. Il leur répondit: L'humilité m'a obligé « de ſupporter ces autres reproches, afin que vous me recon- « noiſſiez pour un grand pecheur, tel que je me reconnois moy « meſme: Je ſçay que la pratique de cette vertu eſt principale- « ment ce qui nous ſauve: J.C. nous l'a enſeigné par ſon exemple « auſſibien que par ſes paroles: c'eſt ce qui nous oblige de ſuppor- « ter patiemment & humblement tout ce qu'on dit contre nous. « Mais quant à ce qui eſt de l'hereſie, cette accuſation m'a fait « peur, & je n'ay pu en endurer le reproche, dautant que l'hereſie « ſepare du Dieu vivant & veritable celui qui en eſt infecté, pour « le joindre à Lucifer & à ſes malheureux anges: & ſeparé de J.C. « il n'a plus de Dieu à qui il puiſſe demander le pardon de ſes pe- « chez. Ce diſcours leur fit admirer ſa diſcretion & ſa ſageſſe, & « ils s'en allerent fort edifiez.

Cotel.g.t.1.p. 377.a.

[Il ne croyoit nullement que l'humilité ni la charité duſſent l'empeſcher de ſoutenir la verité & la juſtice avec vigueur, quand il la voyoit violée.] Nous avons vu qu'il dit hautement

aux

aux Peres de Sceté, qu'ils s'eſtoient trompez dans une affaire. 'On luy demanda qui il eſtoit pour parler ainſi; [ce qui marque que c'eſtoit dans les premieres années de ſa retraite plutoſt que dans les dernieres.] A quoy Agathon répondit, [avec autant » d'humilité que de force:] Je ſuis un des enfans des hommes, [ce » qui me ſuffit pour eſtre obligé de défendre la verité,] ſelon ce » qui eſt dans le pſeaume 57: Si la juſtice eſt vraiment dans vos » paroles, jugez donc auſſi, ô enfans des hommes, ſelon l'equité. b.

'Dorothée raporte que l'Abbé Alone propoſa un jour à Agathon ce que devoit faire un homme qui ayant vu commettre un meurtre, & ayant retiré chez luy l'homicide, eſt interrogé par le juge ſur ce ſujet. Dorothée ne marque point la réponſe d'Agathon; & pour luy, ſon ſentiment paroiſt eſtre qu'il doit diſſimuler la verité, en priant cependant & en gemiſſant devant Dieu de cette faſcheuſe neceſſité, qu'il ne ſemble pas tenir exemte de faute. 'On raporte en effet d'ailleurs que Alone croyoit qu'en ces rencontres il falloit faire violence à la verité: [ne ſongeant pas que la verité eſt noſtre Dieu, qui ne peut approuver ce qui luy eſt contraire; & qu'il n'eſt pas permis de faire un mal afin qu'il en arrive du bien.] Dor. c. 9 p. 804. b. c. Cotel. g. t. 1. p. 198 a.

'Quelques ſolitaires prierent Agathon de leur dire laquelle de toutes les vertus eſtoit la plus difficile à pratiquer: Et il leur » répondit: Pour moy, je croy que c'eſt celle de l'oraiſon, parce- » que quand nous voulons prier Dieu, il n'y a point d'effort que les » demons ne faſſent pour interrompre noſtre priere, à cauſe qu'ils » ſavent que rien n'eſt ſi puiſſant pour les deſarmer & les empeſ- » cher de nous nuire. C'eſt pourquoi au milieu de tous les autres » travaux que nous entreprenons dans la vie religieuſe, quelque » continuels & penibles qu'ils puiſſent eſtre, nous ne laiſſons pas » de jouir de quelque repos; mais il ne ſe paſſe pas un moment dans la priere, que nous n'ayons toujours beaucoup à combatre juſques à la fin de la vie. Vit. P. l. 5. c. 12. 52. p. 613. [Cotel. p. 375. c.

'Un ſolitaire luy demandant quelque remede contre l'eſprit » de fornication, en receut cette [excellente] réponſe: Allez, luy » dit Agathon, proſternez vous devant Dieu, preſentez vous à » luy avec voſtre impuiſſance; & vous ſerez ſoulagé. 'Une de ſes regles eſtoit encore qu'il faut penſer ſans ceſſe au jugement [terrible] de Dieu. Cotel. g. t. 1. p. 378. c. p. 179. b.

[En marchant de cette ſorte, il arriva enfin au dernier terme de ſa courſe, & à la fin de ſa vie.] Dans cette extremité il demeura trois jours ſans mouvement, ayant toujours les yeux p. 381. a. b.

ouverts. Les freres s'aviſerent enfin de le pouſſer,[comme pour le reveiller,] & de luy dire: Où eſtes vous, mon Pere? Je ſuis, « leur répondit-il, en la preſence de Dieu, de qui j'attens le « jugement. L'apprehendez vous, ajouterent-ils? J'ay toujours « taſché, autant qu'il m'a eſté poſſible, repartit le Saint, d'ac- « complir les commandemens de Dieu: Mais eſtant homme « comme je ſuis, que ſçay-je ſi mes actions luy ont eſté agreables. « Et ne croyez vous pas, luy repliquerent-ils, qu'elles ont eſté « conformes à ſa volonté? Je n'oſe m'en aſſurer, leur répondit-il, « lorſque je m'examine en ſa preſence, & juſqu'à ce que j'aye « comparu devant luy, parceque ſon jugement eſt fort different « de celui des hommes.[a] Cette parole eſt raportée par l'Abbé « Dorothée.[a] Ils vouloient luy demander encore quelque autre choſe; mais il leur dit: Je vous prie, faites moy la charité de ne « me point parler, parceque je ſuis occupé. Et auſſitoſt faiſant un « effort pour recueillir ſes eſprits, & paroiſſant comme un homme qui veut ſaluer ſes plus intimes amis, [ce qui peut marquer quel- « que viſion qu'il eut alors,] il rendit l'eſprit avec un viſage plein « de joie. «

Dor. c. 2. p. 765. a] c. 5. p. 781. a. [a] Cotel. p. 381. b. c.

p. 378. a. b. [Il avoit, comme nous avons vu, pluſieurs diſciples,] dont deux entre autres vivoient ſeparément chacun dans une cellule. L'un ne mangeoit tous les ſoirs que deux petits pains de ſix onces, & l'autre ne mangeoit pas davantage aprés avoir jeûné deux jours entiers. Agathon l'ayant ſceu les loua tous deux, parcequ'ils ne ſe raſſaſioient point aprés un ſi long jeûne: Mais il loua encore plus le dernier que l'autre. [On peut juger par l'auſterité des diſciples quelle eſtoit celle du maiſtre.]

p. 380. Lorſqu'Alexandre & Zoïle eſtoient avec luy auſſibien que pluſieurs autres, un jour qu'ils eſtoient tous à laver leurs habits, on murmura contre Alexandre, parcequ'il le faiſoit un peu lentement. Agathon luy en dit un mot dont il fut contriſté; mais aprés cela, il luy dit en particulier qu'il ne l'avoit fait que pour ſatisfaire les autres, & les edifier par l'exemple de ſon obeïſſance. Il l'aimoit particulierement à cauſe de ſa pieté.

p. 607. b] Vit. P. l. 5. c. 10. § 65. p. 602. Il avoit un autre diſciple nommé Abraham, qui conſultant l'Abbé Pemen ſur les tentations & la guerre que le demon luy faiſoit, receut de luy cette réponſe. Les demons ne combatent « point contre nous quand nous faiſons noſtre volonté, parce- « qu'alors noſtre volonté devient elle meſme un demon, & ſuffit « pour nous tenter & nous faire faire le mal: Mais voulez vous « ſavoir qui ſont ceux contre qui le demon combat? c'eſt contre «

n Moyſe & contre ceux qui luy reſſemblent. La meſme choſe eſt raportée comme dite à Pemen meſme par Abraham : ce qui nous obligeroit de dire qu'Agathon eſtoit beaucoup plus ancien que S. Pemen, & confirmeroit ce que nous avons dit au commencement, que Pemen qui parle de luy comme d'un jeune homme, eſt un autre plus ancien. Vit.P.l.7.c.25. §3.p.678.1.

1. Alonc[1] dont nous avons parlé ci-deſſus, eſtoit ſans doute plus ancien qu'Agathon, j'qui le conſultoit ſur ſa conduite[2] & Saint Pemen le citoit auſſi quelquefois, témoignant eſtimer beaucoup &c. ſon[n] humilité.[k] On raporte de luy cette parole, qu'il faut qu'un homme ſe détruiſe entierement pour clever en ſon ame l'edifice de la vertu, & que pour avoir un vray repos, il faut ſe conſiderer comme ſeul dans le monde avec Dieu ſeul. Cotel.g.t.1.p. 398 a. a p.601.c|604.b. b p.397.c.

SAINT JEAN LE NAIN, SOLITAIRE DE SCETÉ, ET DIVERS AUTRES SOLITAIRES, DE MESME NOM.

ARTICLE PREMIER.

Commencement & progrés du Saint dans la vertu : Son obeïſſance fait un arbre d'un baſton ſec.

ηλοβὸς. 2. LE nom de l'Abbé Jean ſurnommé [n] le nain ou le petit[2] à cauſe de la petiteſſe de ſon corps, [eſt celebre dans l'hiſtoire des ſolitaires & des Peres des deſerts : & il n'eſt pas difficile de croire que c'eſt le meſme] Jean le petit ermite, dont la mort eſt marquée le 17 d'octobre dans le martyrologe des Cophtes. Vit.P.l.5.c.10. § 28.p.599.1. Boll.27.mars. p.692.§ 4.

[1] Il eſt quelquefois appellé Allois.

[2] μικρότατος ὅλως ἦν.

[1] Il avoit un frere plus agé que luy avec lequel il ſe retira dans Vit.P.l.5.c.10. § 27.p.598.2|l.3. c.56.p.509.2. c Vit.P.l.c.11.§ 6.p.609. d Cotel.g.t.1.p.470. 6.

l.5.c.14.5 3.p 617. 2. la ſolitude 'ſous un vieillard qui eſtoit de Thebaïde, mais qui demeuroit en Sceté, [a] & "qui demandoit beaucoup à ceux qui vivoient ſous ſa conduite. [b] La premiere regle qu'on luy propoſa pour le recevoir fut celle de l'obeïſſance. Il promit de l'obſerver toute entiere, & de ſouffrir plutoſt toute extremité que d'y manquer. 'Il en donna bientoſt des preuves. "Son Abbé tenant à la main un baſton qu'il avoit rencontré, & qui eſtoit ſec depuis longtemps, le ficha en terre, & dit à ce nouveau venu qu'il euſt ſoin de l'arroſer tous les jours, & d'y verſer une cruche d'eau, juſqu'à ce qu'il repriſt & qu'il portaſt du fruit. Cette loy eſtoit d'autant plus dure qu'il falloit aller querir de l'eau à la riviere qui eſtoit à deux milles de là. De ſorte qu'il partoit le ſoir & n'eſtoit revenu que le matin. Il continua ce travail toute une année ſans en pouvoir eſperer aucun autre ſuccés que le fruit qu'il tiroit luy meſme de ſon obeïſſance infatigable. Il ſe laſſa auſſi inutilement toute la ſeconde année. Mais enfin comme il ne ceſſoit ni jour ni nuit le travail qu'on luy avoit commandé, ce baſton commença à pouſſer la troiſieme année & à produire des fruits. 'L'Abbé en prit, & en porta à l'egliſe, où en les donnant aux freres, il leur dit: Prenez, & mangez des fruits de l'obeïſſance. 'Poſtumien qui fut en Egypte vers l'an 402, dit à S. Sulpice qu'il avoit vu luy meſme cet arbre tout verd dans la cour de ce monaſtere, où il eſtoit comme un monument aſſuré de ce que merite l'obeïſſance & de ce que peut la foy. 'On pretend que cet arbre ſe voit meſme encore aujourd'hui, & qu'on l'appelle toujours l'arbre de l'obeïſſance, ſdont cette durée prodigieuſe ſeroit un nouveau miracle.]'Caſſien dit de S. Jean de Lycople la meſme hiſtoire que nous venons de raporter de Jean le nain, ſinon qu'au bout d'un an ſon Abbé arrachale baſton qui n'avoit point pouſſé ni jetté aucune racine.

[a] Sulp dial.1.c. 11.p.265. [b] c.13.p.266. *magna diſpoſitionis.* p.266.267 | Vit.P. l.5.c.14.5 3.p.617. 2. Vit.P.l.5.c.14.5 3.p.617.2. Sulp.dial.1.c.13. p.267. Bult.ori.f.137. Caſſn.inſt.l.4.c. 24.p.81.82.

Nota

'On raporte du meſme Jean le nain, qu'il dit un jour à ſon frere aiſné: Je voudrois bien eſtre comme les Anges qui n'ont point d'inquiétude, qui ne ſont point obligez à travailler, & qui ne ſont ſans ceſſe occupez qu'à louer & à ſervir Dieu: & ayant enſuite quitté ſon habit, il s'en alla dans le deſert. Aprés y avoir paſſé une ſemaine, il vint retrouver ſon frere, qui l'entendant fraper à la porte, luy dit: Qui eſtes vous? Il luy répondit, Je ſuis « Jean. Jean, luy repartit-il, n'eſt plus maintenant avec les hom- « mes, il eſt devenu un ange. Jean continua à fraper & à dire que « c'eſtoit luy: mais ſon frere le laiſſa paſſer toute la nuit ſans vouloir jamais luy ouvrir. Enfin quand le jour fut venu, il ouvrit ſa

Vit.P.l.5.c.10 5 27.p.598.2 | l.5.c. 56.p.509.2.

» porte,& luy dit : Si vous eſtes un ange, vous n'avez pas beſoin de » me demander permiſſion pour entrer dans ma cellule ; & ſi » vous eſtes un homme, ne faut-il pas que vous travailliez afin de » gagner voſtre vie ? Alors reconnoiſſant ſa faute & ſe jettant à ſes » piez, il luy dit : J'ay failli, mon frere ; pardonnez moy.

'L'Abbé Pemen raportoit de luy, qu'il avoit prié Dieu de luy oſter toutes ſes paſſions, qu'il avoit en effet obtenu cette grace ; & que ſe trouvant dans un grand repos, il avoit dit à un vieillard: 2. » [a]Vous voyez un homme qui eſt dans une paix entiere, & qui n'a » point à combatre. Mais le vieillard luy dit : Allez & demandez » à Dieu qu'il s'eleve en vous quelque guerre, & que vous ſoyez » comme auparavant dans quelque peine & quelque humiliation ; » car c'eſt en combatant que l'ame s'avance. Il pria donc Dieu [de luy envoyer ce qui luy eſtoit le plus utile ;] enſuite de quoy, il rentra effectivement dans le combat, & depuis cela il ne pria » plus Dieu de l'exemter de combatre, mais il luy diſoit : Mon » Dieu, donnez moy la force de ſoutenir ces combats.

t.5.c.7.5 8.p.58c. 1|Cotel.g.t.1.p. 472.

ARTICLE II.

Auſterité de Saint Jean : Sa douceur dans les injures.

'Jean le nain vouloit qu'on s'efforçaſt de pratiquer toutes les vertus, ce que S. Pemen & Dorothée ont cité de luy, & que le matin en ſe levant on examinaſt comment on pourroit faire pour accomplir tous les commandemens de Dieu. [Il paroiſt aſſez qu'il ne le diſoit aux autres, que parcequ'il le pratiquoit luy meſme pour s'avancer en toutes ſortes de vertus. Nous verrons combien il excelloit dans l'humilité, la charité, & les autres vertus interieures & capitales ; ce qui ne faiſoit pas neanmoins qu'il negligeaſt les vertus exterieures.] 'Car on raporte de luy cette parole, que d'autres attribuent encore à Moyſe ; Que comme un Roy qui veut prendre une ville ennemie, commence par luy couper l'eau & les vivres, eſtant aſſuré que quand elle ſe verra en danger de perir par la faim, elle ſe ſoumettra à luy ; il faut prendre la meſme voie pour ſe rendre maiſtre du ventre & de toutes ſes paſſions, & que ſi un homme s'accoutume à ſouffrir la faim & le jeûne, il abatra les forces des ennemis & des paſſions qui troublent ſon ame.

Cotel.p.480. 60.|Dor.do..14. t.11.p.832.b.

&c.

Vit.P.l.5.c.45 19.p.569 1|l.3.c. 66.p.511.2.

'Il raportoit ſur cela l'exemple des anciens Peres de Sceté, qui

app.51.p.996| Cotel.g.t.1.p. 478.c.

2. [a] Selon le grec, Je me voy dans une grande paix, ſans avoir rien à combatre.

[a]Cotel.g.t.1.p.472. b.

ſe contentoient de pain & de ſel ; & il ſouhaitoit qu'on vouluſt ſe rendre à cette abſtinence rigoureuſe, pour entrer mieux dans la voie étroite qui mene à la vie. Quelque fort que ſoit le lion, diſoit-il, l'avidité de manger le fait tomber dans le piege & le rend le jouet des hommes. Quand on luy demandoit ce que c'eſtoit qu'un moine, il répondoit que c'eſtoit un homme de travail, ou le travail meſme, parcequ'il doit s'exercer à toutes ſortes de peines & de travaux. Un frere luy demanda à quoy ſervoient les veilles & les jeûnes, & il répondit : C'eſt pour humilier & abatre l'ame, afin que Dieu la voyant abatue & affligée, en ait compaſſion & la ſecoure.

Cotel.g.t.1.p. 478.c.

p.481.b.c.

Vit.P.app.§ 2.p. 996.

Cotel.g.t.1.p. 470.a.

Il diſoit quelquefois que celui qui aprés s'eſtre rempli de viandes, ſe met dans des occaſions dangereuſes à ſa chaſteté, a déja perdu cette vertu aux yeux de Dieu. λογισμῷ.

p.471.a.b.

Les freres mangeoient un jour en un repas qu'on leur donnoit par charité. Jean y apperceut que l'un d'eux rioit, & il ſe mit luy meſme à pleurer, en diſant : Quel ſujet ce frere peut-il avoir de rire, pendant que nous en avons tant de pleurer, quand ce ne ſeroit que de manger le fruit du travail & de la charité des autres ? Un jour qu'il eſtoit ſur le chemin de Sceté, & travailloit à faire des nattes, il s'y rencontra un homme qui taſcha de le mettre en colere par des diſcours impertinens. Craignant de ne pouvoir s'empeſcher de ſe laiſſer aller à la colere, il jetta auſſitoſt tout ce qu'il avoit & s'enfuit. Une autre fois eſtant occupé à ſcier des blez, & voyant un frere qui ſe mettoit en colere contre un autre, il s'enfuit encore, & laiſſa là la moiſſon.

Vit.P.l.5.c.4.§ 20.p.§ 9.1|l.7.c. 37.§ 2.p.687.2| app.§ 12.p.997.1.

app.§ 13.p.997.1.

Cotel.g.t.1.p. 478.a.

Il arriva une fois qu'eſtant à l'egliſe de Sceté, il entendit quelques freres qui diſputoient l'un contre l'autre. Il s'en retourna auſſitoſt à ſa cellule, & on remarqua qu'avant que d'y entrer il en fit trois fois le tour. On luy en demanda la raiſon, & il répondit, que comme ſes oreilles eſtoient encore pleines de ces paroles faſcheuſes qu'il avoit entendues, il leur avoit voulu donner le temps de s'en purifier, & entrer enſuite dans ſa cellule avec un eſprit calme & tranquille.

[En fuyant ainſi la colere, il obtint de Dieu la grace de la vaincre, comme il parut en une occaſion où ſa douceur & ſon humilité furent egalement admirables.] Un jour qu'il eſtoit aſſis à la porte de l'egliſe, pluſieurs freres ſe mirent autour de luy, pour luy decouvrir leurs penſées & recevoir ſes avis, qu'il leur donnoit à tous [avec beaucoup de charité.] Un vieillard qui voyoit cela, en fut piqué d'envie, & luy dit : Voilà Jean qui eſt

Vit.P.l.5.§ 92.p. 514.1|l.5.c.16.§ 3. p.630.2.

» comme une courtiſane qui s'ajuſte & qui ſe fait belle pour s'at-
» tirer les jeunes gents. Jean luy répondit : Helas, mon Pere, vous
» ne vous trompez pas : vous ne dites que trop vray, & je voy bien
» que Dieu vous l'a revelé. Le vieillard continua, & dit : Voſtre
» vaſe, Jean, [& voſtre eſprit] eſt bien rempli de venin. Cela eſt
» vray, mon Pere, répondit Jean : & meſme vous ne voyez encore
» que le dehors. Car ſi vous voyiez le dedans, vous diriez bien au-
» tre choſe. L'un de ſes diſciple luy demanda quelque temps aprés,
» Ne ſentiez vous point, mon pere, quelque trouble au dedans de
» vous meſme lorſque ce vieillard vous parloit ? Non, luy dit-il :
» Je ſuis tout de meſme au dedans & au dehors.

'Il raportoit ſur cela [ou une hiſtoire ou une parabole] du fils d'un philoſophe qui aprés la mort de ſon pere eſtant elevé chez un autre philoſophe à qui ſon pere l'avoit confié, viola la femme de ſon tuteur, de ſorte qu'on le chaſſa de la maiſon. Il eut un extreme regret de ſa faute, & comme il en demanda pardon, ſon tuteur luy dit qu'il ne le luy accorderoit point qu'il n'euſt paſſé trois ans à aider ceux qui eſtoient condannez aux mines, & qui portoient des marbres à la riviere. Au bout de ces trois ans il revint, & ſon tuteur luy dit qu'il falloit qu'il paſſaſt encore trois autres années à ſouffrir toutes ſortes d'injures, & à donner meſme de l'argent à tous ceux qui luy en diroient. Ce temps eſtant paſſé, ſon tuteur luy pardonna, & le mena à Athenes pour apprendre la philoſophie. A la porte de cette ville il y avoit un vieux philoſophe qui ſe divertiſſoit à dire des injures à tous ceux qui y entroient. Il traita de meſme ce jeune homme qui ne fit qu'en rire ; 1.3.c.84.p.513[1]. 6.c.4.§ 12.p.659.

» & comme l'autre s'en étonnoit, il luy répondit : Il y a trois ans
» que je donne de l'argent à ceux qui me traitent comme vous
» faites, & je ne rirois pas preſentement qu'il ne m'en coute rien?
» Le vieillard luy dit : Entrez, vous le meritez bien.

'Le Saint aprés avoir raporté cette hiſtoire, ajoutoit enſuite ; p.513.659[1].5.c. 15.§ 22.p.823.

» Voilà quelle eſt la porte du Ciel. Car les anciens Peres ne ſont
» entrez dans la joie de la cité de Dieu que par l'humilité, &
» qu'en paſſant par un grand nombre d'humiliations & d'injures.
» L'humilité & la crainte de Dieu ſurpaſſent toutes les vertus.

ARTICLE III.

Humilité de Saint Jean.

Cotel.g.t.1.p. 481.b. [JEAN excelloit ſi fort en humilité,]qu'on écrit que cette vertu ſeule luy avoit ſoumis tous les Peres de Sceté, en ſorte
p.479.c qu'il ſembloit les conduire tous comme du bout du doit. Quelqu'un louoit un jour un petit ouvrage que Jean faiſoit, & il ſe contenta de ne luy rien répondre. Cette perſonne reprit une ſeconde fois, & Jean garda encore le ſilence : mais quand il vit qu'il recommençoit encore, il l'arreſta par cette parole : Depuis
p.477.c. que vous eſtes entré ici, vous en avez chaſſé Dieu. Eſtant une fois dans l'egliſe où il ne croyoit point qu'il y euſt perſonne, il ſe donna la liberté de jetter quelque ſoupir. Il s'apperceut enſuite qu'il y avoit un frere derriere luy, & auſſitoſt il ſe jetta à genoux en luy diſant : Pardonnez moy, je vous prie ; Vous voyez combien je ſuis peu inſtruit[des regles de l'humilité. Sa lumiere meſme au lieu de l'enfler, contribuoit beaucoup à l'humilier, Car il avoit une ſi grande idée de la vertu, que tout ce qu'il en voyoit dans luy ou dans les autres de ſon temps, luy paroiſſoit
p.472.c. fort peu de choſe. Il raportoit ſur cela, qu'un ſolitaire eſtant en extaſe avoit vu trois moines ſur le bord d'une mer, à qui une voix diſoit de l'autre bord : Prenez des ailes de feu, & venez à moy. Deux prirent de ſes ailes, traverſerent la mer d'un vol rapide ; mais le troiſieme demeuré ſans ailes ne put faire autre choſe que de crier & de pleurer. On luy donna auſſi enfin des ailes, mais petites & foibles, & non de feu comme aux deux autres ; & avec ces ailes tantoſt tombant dans la mer, tantoſt ſe relevant [& volant un peu,]il eſtoit enfin arrivé à l'autre bord, quoiqu'avec beaucoup de peine & de fatigue. Ce dernier, diſoit-il, eſt l'image de noſtre temps.

p.477.c Il diſoit quelquefois à ſon diſciple, [dont on ne marque pas le nom :]N'honorons que Dieu ſeul ; & tout le monde nous hono-
p.481.c rera[plus que nous ne voudrons :]Surquoi il raportoit cette hiſtoire. Un vieillard fort ſpirituel, connu & eſtimé de toute la ville, vivoit enfermé[dans une cellulle.]On luy vint dire qu'un homme fort ſaint eſtoit bien malade ; & il crut le devoir aller viſiter avant qu'il mouruſt ; mais il attendit le ſoir à y aller, depeur que s'il ſortoit de jour, il ne fuſt ſuivi d'un grand nombre
p.482.a. de perſonnes qui voudroient le voir. Il fuyoit ainſi la gloire ; mais

une natte. &c.

mais plus il ſe rabaiſſoit, plus il plut à Dieu de le relever. Car quoiqu'il fuſt ſorti le ſoir dans le deſſein de n'eſtre apperceu de perſonne, Dieu luy envoya deux Anges pour l'accompagner avec des flambeaux : de ſorte que toute la ville accourut aprés luy pour voir ce miracle par lequel Dieu le glorifioit.

[Dieu glorifia noſtre Saint meſme par une merveille preſque ſemblable.]Car on pretend qu'un vieillard d'un grand merite eſtant entré dans ſa cellule pendant qu'il dormoit, vit un Ange auprés de luy qui faiſoit un petit vent pour le rafraichir. Il ſe retira auſſitoſt. Mais le Saint ayant demandé à ſon reveil ſi perſonne n'eſtoit venu, comme on luy eut nommé ce frere dont il connoiſſoit le merite, il ne douta pas qu'il n'euſt vu l'Ange. p.410.a.

ARTICLE IV.

Charité du Saint pour le prochain.

Ceux de Sceté ſe faiſoient un capital d'encourager les perſonnes qui eſtoient tentées, & de ſe faire toute ſorte de violence pour s'aider les uns les autres à pratiquer la vertu. Cotel.g.t.1.p. 476.b.

[Ce qui eſtoit la regle commune de Sceté, eſtoit encore la maxime particuliere de noſtre Saint. Parlant un jour de la charité qu'on doit au prochain,]il ſe ſervit de cette parabole, qu'il eſt impoſſible de baſtir une maiſon du haut en bas, mais que l'on commence par le fondement pour l'elever enſuite plus haut. p.481.b.

» On luy demanda ce que cela vouloit dire, & il répondit: Noſtre » fondement eſt le prochain ; c'eſt par luy qu'il faut commencer » pour le ſervir & taſcher de le gagner[à Dieu.]Car c'eſt à luy que » ſe raportent tous les commandemens de J.C.'On apprend de S. Pemen que le premier avis qu'il donnoit à ceux qui s'adreſſoient à luy, eſtoit de pratiquer cette charité pleine de bonté & de patience que nous recommande S. Paul. p.610.a.

'Il y avoit un vieillard en Sceté qui eſtoit aſſez auſtere dans les travaux du corps, mais qui ne prenoit pas grand ſoin de retenir ce qu'on luy diſoit pour ſon inſtruction. Il vint trouver l'Abbé Jean le nain, afin d'apprendre de luy ce qu'il devoit faire pour ſe corriger de ce defaut : mais lorſqu'il fut retourné dans ſa cellule, il trouva qu'il avoit oublié tout ce que ce ſaint homme luy avoit dit. Il l'alla trouver une ſeconde fois, & il luy en arriva de meſme : & ainſi encore par diverſes fois. Quelque temps » aprés, ayant rencontré ce ſaint Abbé, il luy dit : Mon pere, j'ay Vit.P.l.5.c.11.& 15.p.609.1.2.

oublié comme auparavant tout ce que vous m'avez fait la cha- «
rité de me dire, & je n'ay oſé retourner vers vous de crainte de «
vous importuner. Alors ce ſaint homme luy dit : Allumez cette «
lampe ; & il l'alluma. Il luy dit enſuite d'apporter encore d'au- «
tres lampes & de les allumer avec la premiere, ce qu'il fit : Et
puis il luy dit : La clarté de cette premiere lampe eſt-elle dimi- «
nuée parceque vous vous en eſtes ſervi pour en allumer tant «
d'autres ? Non, luy repartit ce ſolitaire. De meſme, reprit ce «
ſaint homme, Jean ne ſouffriroit aucune peine quand tout Sceté «
viendroit vers luy, & rien ne ſauroit l'empeſcher de s'acquiter «
de la charité à laquelle Dieu l'oblige. C'eſt pourquoi ne faites «
aucune difficulté de me venir voir toutes les fois que vous le de- «
ſirerez. Ainſi par la patience que chacun d'eux eut de ſon coſté, «
l'un à demander inſtruction, & l'autre à ne la point refuſer,
Dieu guerit ce ſolitaire de cette faſcheuſe oubliance.

Cotel. g. t. 1. p. 475. a. 'Un jour qu'il alloit de Sceté en quelque autre endroit durant la nuit avec d'autres freres dont un s'eſtoit chargé de les conduire; celui-ci s'egara, & les mit par là en danger meſme de la vie, s'ils euſſent continué. On le dit au Saint, & il répondit ſur cela : Si « nous luy en parlons, c'eſt le faſcher, & luy donner de la confu- « ſion. Mais je m'en vas dire que je ſuis las, & que j'ay beſoin de « me repoſer durant le reſte de la nuit. Les autres l'imiterent, & « quand il eut dit qu'il vouloit ſe repoſer, les autres dirent qu'ils vouloient s'arreſter auſſi avec luy. Ainſi ils attendirent le jour, eviterent le danger où ils ſe fuſſent expoſez en marchant la nuit hors de leur route, & epargnerent à leur guide la honte de voir qu'on s'eſtoit apperceu de ſa faute.

p 473. 'Il comparoit ceux qui aimoient à cenſurer les fautes des autres ſans ſonger aux leurs, à une perſonne qui eſtant toute nue, &c. ſe moqueroit d'une autre parcequ'elle ne ſeroit couverte que
p. 477. b. Vit. P. l. 3. § 135. p. 519. a. de haillons. 'Il avoit accoutumé de dire ſur cela : Nous avons « quitté un fardeau fort leger, qui eſtoit de nous reprendre nous « meſmes ; nous en prenons un bien plus peſant lorſque nous en- « trepr[illegible]nons de nous juſtifier & de condanner nos freres. «

ARTICLE V.

Jean eſt tout appliqué à Dieu.

Cotel. p. 474. 'JEAN conſeilloit aux autres pour reſiſter à leurs paſſions, de taſcher à ne les pas meſme ecouter, à ſe recueillir audedans d'eux meſmes, & s'y fortifier par l'eſperance de la vie eternelle,

&c. "& à recourir ſans ceſſe à J.C, comme au veritable epoux de leur ame. [C'eſt ce qu'il pratiquoit le premier;]'& il ſe comparoit à un homme aſſis au pié d'un grand arbre, où eſtant attaqué par toutes ſortes de beſtes, quand il ne peut plus leur reſiſter il monte à l'arbre, & ſe ſauve de tous leurs efforts. De meſme, diſoit-il, » je me tiens aſſis dans ma cellule, où je veille ſur moy pour me » garantir des embuſches des demons; & quand je me trouve trop » foible, j'ay recours à mon Dieu, & je me ſauve de la puiſſance » de l'ennemi par la priere. 'Car la ſureté du moine eſt de garder » ſa cellule, & de ſe ſouvenir toujours de Dieu en veillant ſur ſoy. p.472.a [Poſſ. aſc. p.240. Cotel. g.t.1.p. 478.c.

[Pour ſe ſouvenir toujours de Dieu,]'il ne ſouffroit point que ſon eſprit s'arreſtaſt à penſer aux affaires du ſiecle, & ne parloit jamais des choſes du monde. Quelques freres vinrent un jour pour eprouver quelle eſtoit ſa vertu ſur ce point, & luy dirent: » Nous avons bien à rendre graces à Dieu de ce qu'il a tant plu » cette année. Cela fait bien pouſſer les palmiers, & ainſi les fre- » res qui s'occupent à travailler des mains, trouveront aiſément » de quoy faire des nattes. Il leur répondit ſur cela; Il arrive la » meſme choſe quand l'Eſprit de Dieu deſcend ſur les cœurs des » Saints; ils reverdiſſent, s'il faut ainſi dire; ils ſe renouvellent, » & produiſent comme de nouvelles feuilles par la crainte de » Dieu. p.471.b.c.

'Son eſprit eſtoit ſi occupé à contempler Dieu, [qu'il ne penſoit quelquefois pas aux choſes exterieures qu'il faiſoit.] D'où vient qu'ayant une fois fait des nattes pour deux corbeilles, il les mit en une ſeule ſans s'en appercevoir juſques à ce qu'il eut &c. preſque achevé. 'On raconte "pluſieurs hiſtoires ſemblables de luy ſur ce ſujet. c. p.479.

'S. Nil raporte de Jean ſurnommé le petit, mais qui eſtoit en effet tres grand & tres excellent, qu'il demeuroit en paix dans un lac, (c'eſtoit peuteſtre le marais de Sceté,) & qu'un jour comme il prioit, le demon ſe transforma en un ſerpent qui s'entortillant autour de luy, luy mangeoit le corps, & luy vomiſſoit ſon écume ſur le viſage, ſans que neanmoins une choſe ſi extraordinaire le puſt ſeparer de l'entretien où il eſtoit alors avec Dieu. Nil. de or. c. 107. P.502.

'On écrit encore qu'un frere l'eſtoit venu voir, [apparemment un ſoir,] dans le deſſein de s'en aller auſſitoſt, parcequ'il eſtoit preſſé. Mais ils s'entretinrent enſemble ſur les vertus avec tant d'ardeur & de zele, que cela dura juſqu'au jour ſans qu'ils y penſaſſent. Ils ſortirent donc de la cellule l'un pour s'en aller, l'autre pour le reconduire. Mais s'arreſtant un peu pour parler [de Cotel. g.t.1.p. 478.b.

Dieu,]ils demeurerent encore juſques à midi: De ſorte que Jean fut obligé de ramener ce frere dans ſa cellule pour le faire manger; & puis enfin ils ſe ſeparerent.

p.481.b. [Il ne laiſſoit pas, comme nous avons dit, d'aller ſcier les blez durant la moiſſon.] Mais quand il eſtoit revenu de là, ou qu'il avoit eſté voir quelques uns des anciens, il prenoit un temps pour s'occuper uniquement à la priere, à la meditation, & au chant des pſeaumes, juſqu'à ce que ſon eſprit euſt eſté remis dans ſon aſſiette ordinaire, [& euſt oublié toutes ces diſtractions, pour ne s'appliquer plus qu'à Dieu.]

ARTICLE VI.

Divers avis donnez par Saint Jean: Il convertit une pechereſſe: Sa mort.

[ESTANT ſi appliqué à Dieu, & receevant de luy, comme nous avons vu, des graces extraordinaires, il ne faut pas s'etonner s'il avoit une lumiere non commune de diſcretion & de ſageſſe. Car il falloit bien qu'on reconnuſt ce don en luy, auſſibien que celui de ſon humilité, puiſqu'il eſtoit l'oracle de Sceté, & que tout le monde le conſultoit. Outre ce que nous en

Cotel.g.t.1.p. 476.b. avons déja vu,]un frere luy demanda un jour ce qu'il devoit faire, ſur ce qu'un autre ſolitaire le prioit ſouvent de le venir aider à ſon travail, parcequ'il voyoit d'un coſté qu'il manquoit de forces & ſuccomboit à une ſi grande fatigue, & qu'il craignoit de l'autre de manquer au commandement que Dieu nous fait [de nous ſervir les uns les autres.] Jean luy répondit qu'il pouvoit y aller s'il pouvoit dire comme Caleb, qu'il entroit & ſortoit en meſme état. Que ſi vous ne le pouvez pas, dit-il, tenez « vous dans voſtre cellule, & pleurez-y vos pechez. Quand on « vous verra ainſi pleurer, on ne vous preſſera point de ſortir. «

p.470.b. [On raconte que pluſieurs anciens ſolitaires ſe trouverent une fois enſemble [à table] en Sceté, & l'Abbé Jean le nain eſtoit avec eux. Un Preſtre d'une taille extremement haute, ſe leva pour donner à boire à tout le monde. Perſonne ne voulut recevoir l'eau qu'il leur preſentoit, hormis Jean. Les autres en furent ſurpris, & luy dirent: Comment eſt-ce qu'eſtant le plus petit de « tous, vous avez bien voulu eſtre ſervi par un homme ſi grand & « par un Preſtre? C'eſt, dit-il, que quand je me leve pour rendre « ce meſme ſervice aux autres, je ſuis bien aiſe que tout le monde «

» prenne l'eau que je leur preſente,& je croy par là meriter quel-
» que recompenſe. Ainſi je l'ay receu[de ce ſaint Preſtre]pour luy
» acquerir la meſme recompenſe, & depeur qu'il ne s'attriſtaſt ſi
» perſonne ne vouloit rien recevoir de ſa main. Ceux qui eſtoient preſens approuverent ſa raiſon, & admirerent ſa diſcretion & ſa ſageſſe.

» 'S. Pemen citoit de luy cette parole : Que ceux qui rejouiſſent p.616.c.
» le plus le demon,ſont ceux qui ne veulent point decouvrir leurs
» penſées aux anciens.

[Nous finirons l'hiſtoire de noſtre Saint par une narration edifiante qui a eſté donnée depuis peu au public, & qui nous marque combien la grace de Dieu eſtoit puiſſante dans ſa bouche.]'Il y avoit une fille nommée Paeſie, qui ayant perdu aſſez p.482.c.
jeune ſon pere & ſa mere, reſolut de faire de ſa maiſon un hoſpice pour les Peres de Sceté qui viendroient en ces quartiers là. Cela dura un temps conſiderable. Mais enfin voyant que ſon argent s'epuiſoit,[au lieu de ſe rejouir d'avoir beaucoup donné à J.C,]elle commença à ſe repentir du ſervice qu'elle avoit rendu à ces Peres. Elle ne manqua pas auſſitoſt de trouver des perſonnes corrompues qui ſe joignirent à elle, & la detournerent tout à fait de la pieté; & ſon dereglement alla enfin juſqu'à s'abandonner à la fornication.

'Les Peres de Sceté apprirent cette nouvelle avec une extre- p.483.a.
me douleur,& le ſouvenir de la charité qu'elle leur avoit témoignée,leur fit chercher toutes ſortes de moyens pour luy donner des marques de la leur, & la tirer de l'état funeſte où elle eſtoit. Ils s'adreſſerent à l'Abbé Jean le nain, & le prierent de l'aller trouver pour faire ce que la ſageſſe qu'il avoit receue de Dieu luy ſuggereroit. Il alla donc chez elle.'D'abord on luy refuſa la b.
» porte avec cette raillerie piquante; Ah,voilà ceux qui ont man-
» gé le bien de noſtre maiſtreſſe,& qui l'ont reduite à la pauvreté.
Il perſiſta neanmoins, promit qu'elle n'auroit pas ſujet de ſe
&c. repentir de luy avoir parlé,'& fit ſi bien"qu'enfin on le mena dans c.
» ſa chambre. Il s'aſſit auprés d'elle, & luy dit tout d'abord : Qu'a-
» vez vous à vous plaindre de JESUS pour[l'abandonner, &]vous
» mettre en un état ſi deplorable ? A ces mots elle fut toute ſaiſie.
'Neanmoins voyant le Saint qui ſans luy rien dire[davantage,] p.484.a.
fondoit en larmes, elle luy demanda pourquoi il pleuroit. Il luy
» répondit : Et comment ne pleurerois-je pas, en voyant combien
» ſatan ſe joue de vous ?[Elle eſtoit déja toute changée, & dans
» l'effroi que luy cauſoit ſon malheur :]Mon Pere, dit-elle au

Saint, y a-t-il encore une penitence pour moy? Il l'en aſſura ; & « auſſitoſt elle luy dit : Menez moy donc où vous voudrez. Des « qu'il eut cette parole, il ſe leva en diſant : Allons ; & elle le ſuivit en meſme temps ſans dire un mot ni donner aucun ordre pour ſa maiſon. Le Saint remarqua bien cette circonſtance, [où l'on voyoit qu'elle n'eſtoit occupée que de ſon ſalut, & il en fut ravi de joie

On ne dit point où le Saint avoit deſſein de la mener, mais
b. ſeulement] qu'aprés eſtre entrez dans le deſert, lorſque la nuit fut venue, Jean fit un petit monceau de ſable comme un oreiller, ſur lequel ayant fait le ſigne de la Croix, il dit à Paeſie de s'y coucher ; & luy en ayant fait autant un peu plus loin, il s'y repoſa un peu aprés avoir fait ſes prieres. S'eſtant reveillé à minuit, il fut bien ſurpris de voir un rayon de lumiere qui deſcendoit du ciel ſur Paeſie, & qui ſervoit comme de chemin à pluſieurs An-
c. ges qui portoient ſon ame [pour la preſenter à Dieu.] Il alla à elle, la pouſſa du pié, & voyant qu'effectivement elle eſtoit morte, il ſe jetta ſur ſon viſage en priant [& en glorifiant] Dieu, & une voix luy dit [en meſme temps :] Sa penitence d'une heure « a eſté plus agreable à Dieu, que celle que d'autres font long- « temps, parcequ'ils ne la font pas avec la meſme ardeur & le « meſme zele. «

[Voilà en abregé ce que nous trouvons de ce ſaint ſolitaire. On ne dit rien de ſa mort, qui aprés une vie ſi parfaite ne put eſtre que tres precieuſe devant Dieu. Nous avons déja dit que] 'les Cophtes honorent l'ermite Jean le petit le 17 d'octobre.[a] On aſſure qu'il y a encore aujourd'hui en Egypte un monaſtere de S. Jean le nain, où l'on montre l'arbre de ſon obeïſſance.[b] Ce Saint n'a pas eſté aſſurément des premiers habitans de Sceté : [mais il eſtoit ſans doute plus ancien que Saint Pemen,][c] qui en pluſieurs rencontres citoit ſon autorité.

Boll. 27. mars, p. 692. § 4.
a Bu t. ori. p. 137. ex Vanſleb. p. 228.
b Cotel. g. t. 1. p. 473. a | 478. c.
c p. 602. b. c | 610. a | 616. c.

ARTICLE VII.

De Jean œconome de Sceté.

[COMME Jean le nain demeuroit en Sceté, & apparemment à la fin du IV. ſiecle, il peut ſembler aſſez probable que ce ſoit le meſme que] Jean œconome de Sceté dont Caſſien parle avec eloge. Il avoit eſté fait œconome par S. Paphnuce ["en l'an 386 au pluſtoſt,] ayant eſté appellé à cette charge par V. S. Paphnuce.

Caſſ. inſt. l. 4. c. 40. p. 131.
coll. 21. c. 1. p. 729.

le merite de ſa ſainteté. Car on ne la donnoit pas à celui qui s'y elevoit par ſon propre choix ou par ſon ambition, mais à celui que l'aſſemblée de tous les anciens avoit choiſi comme le plus excellent de tous, non ſeulement par l'autorité de ſon age, mais par la prerogative de ſa foy & de ſa vertu. Les peuples d'alentour luy apportoient à l'envi les dixmes & les premices de leurs fruits pour ſervir à l'entretien des pauvres, [c'eſt à dire des ſolitaires de ce deſert.] Comme on luy apporta une fois des figues, ce qui eſtoit tout à fait extraordinaire en ces quartiers là, il les envoya à un vieillard du meſme deſert qui eſtoit malade, mais deux enfans à qui il les avoit données à porter, s'egarerent de leur chemin, & aimerent mieux mourir de faim en priant Dieu que de toucher à ces figues. Caſſien raporte un diſcours qu'il fit à des payſans qui luy apportoient leurs dixmes. [a] Theonas l'un d'eux en fut ſi touché, qu'il quitta meſme ſa femme & ſe rendit ſolitaire. Aprés la mort de Jean, Elie ſucceda à ſa charge, & Theonas à Elie. [Caſſien qui eſtoit en Sceté à la fin du IV. ſiecle, témoigne y avoir vu Theonas: ainſi il y a apparence que Jean eſtoit mort quelque temps auparavant.

c.2.p.730.

inſt.5.c.40.p. 331.

coll.21.c.2-7.p. 730-735.

[a] c.8.9.p.735.736.

c.9.p.736.

Nous ne voyons rien qui nous empeſche de croire que ce ſaint œconome de Sceté ne ſoit ce meſme] Jean, dont Neſteros ſolitaire auprés de Panephyſe parloit avantageuſement à Caſſien [vers l'an 390 au pluſtard;] puiſque les ſeculiers luy apportoient auſſi les premices de leurs fruits. "Il en parle comme d'un homme encore vivant, [ou au moins dont la mort n'eſtoit pas encore connue en ces quartiers là.]

coll.14.c.7.p. 594.

plet.

"Ce que Neſteros dit de ce Jean, c'eſt que lorſqu'il eſtoit occupé à conjurer un demon tres opiniatre, qui proteſtoit de ne ſortir jamais, quelque commandement qu'il luy en fiſt, un ſeculier entra pour luy preſenter quelques fruits, & auſſitoſt le demon effrayé ſortit en nommant avec reſpect ce ſeculier comme celui qui le chaſſoit. Jean connut par là que ce ſeculier eſtoit un homme d'un merite extraordinaire; [& au lieu de ſentir quelque peine] de ce que Dieu le luy preferoit, il mit ſa joie à s'informer de ſa vie, pour ſavoir comment il avoit merité une grace ſi excellente. Il n'en put tirer d'abord autre choſe ſinon que c'eſtoit un homme marié qui gagnoit tous les jours ſa vie à l'agriculture. En le preſſant davantage, il apprit que tous les matins avant que d'aller travailler, il alloit à l'egliſe remercier Dieu qui luy donnoit la vie & de quoy l'entretenir; qu'il ne mangeoit jamais d'aucun de ſes fruits qu'il n'en euſt offert les

p.594.

premices & la dixme; & que quand il avoit à paſſer avec ſes bœufs auprés des blez des autres, il ne manquoit point de leur lier la bouche, depeur que par ſa negligence ils ne fiſſent quelque tort à ſon prochain.

p.594. Jean ne trouvoit pas que cela fuſt encore proportionné à ce haut degré de grace qu'il voyoit en cet homme, & le preſſant de plus en plus de luy dire ce qu'il faiſoit, enfin il l'obligea d'avouer qu'ayant eu un grand deſir d'eſtre ſolitaire, la violence de ſes parens l'avoit forcé à ſe marier; mais que depuis onze ans qu'il l'eſtoit, il n'avoit jamais conſideré ſa femme que comme ſa ſœur, de quoy perſonne n'avoit jamais eu connoiſſance juſques alors. Le vieillard fut ſi ſurpris de cette merveille, qu'il ne puſt s'empeſcher de s'écrier devant luy: Ce n'eſt pas ſans ſujet que « le demon qui n'a eu pour moy que du mepris, n'a pu ſupporter « la preſence de ce ſeculier. Non ſeulement dans ma jeuneſſe, mais « à l'age meſme où je ſuis, je ne croirois pas ma chaſteté en aſſu- « rance dans une tentation ſi dangereuſe. Jean parla toujours « depuis de cet homme avec de grands eloges, mais comme d'un effet extraordinaire de la grace de Dieu, & non comme d'un exemple que perſonne duſt entreprendre d'imiter, depeur de ſe perdre.

ARTICLE VIII.

De Jean anacorete, puis Religieux: De Jean diſciple de Paul: De Jean Abbé pres de Thmuis.

[IL y a eu encore pluſieurs autres ſolitaires en Egypte qui ont porté le nom de Jean.] Caſſien fait ſa 19e conference avec Caſſ. coll. 19. c. 2. p. 702. l'Abbé Jean qui excelloit en humilité ſur tous les ſaints [ſolitaires de ce temps là.] C'eſt celui qui aprés avoir demeuré 30 ans c. 3. p. 702. dans le monaſtere, en paſſa vingt dans la retraite du deſert, où il dit luy meſme qu'il ne paſſoit pas pour une perſonne tout à fait negligente dans l'eſprit de ceux qui avoient quelque affection c. 4. p. 703. pour la vie ſainte des anacoretes; & que s'il y avoit jamais eu perſonne qui ſe fuſt plu dans le ſecret de la ſolitude pour y oublier tout le commerce des hommes, Dieu luy avoit fait la grace ou de le mettre dans cette diſpoſition, ou au moins d'avoir taſché d'y arriver. Dieu l'y favoriſoit quelquefois de telle ſorte, que ſe trouvant tout ravi & tout tranſporté en luy, il ne ſe ſouvenoit plus s'il avoit un corps. Son ame dedaignoit de s'aſſujettir aux

aux exterieurs, & ſe ſeparoit tellement de toutes les choſes de la terre, que ni ſes yeux ni ſes oreilles n'agiſſoient plus. Il eſtoit ſi abſorbé dans la meditation des choſes de Dieu, qu'il ne ſavoit au ſoir s'il avoit mangé durant le jour, & ne pouvoit ſe ſouvenir le lendemain s'il avoit fini ſon jeûne le jour de devant.

'Mais ſe trouvant importuné du grand nombre de viſites qu'il s'eſtoit obligé de recevoir depuis que les deſerts avoient commencé à ſe peupler,'& voyant que la diſcipline & l'auſterité qu'on y pratiquoit auparavant venoit à ſe relaſcher,'il retourna à la vie commune du monaſtere. Il aima mieux eſtre fervent dans un état moins parfait, que tiede dans un plus relevé;'& il crut que quand il perdroit quelque choſe de cette parfaite pureté de cœur qui eſt propre aux anacoretes, il recompenſeroit cette perte en pratiquant ce que l'Evangile nous commande, de ne penſer point au lendemain, & par l'avantage qu'il auroit d'eſtre ſoumis juſqu'à la mort à ſon Abbé.

c.5.p.704. c.6.p.705. c.3.p.703. c.6.p.705.

'Il ſe retira donc dans le monaſtere de l'Abbé Paul[a] pour y vivre dans la ſoumiſſion & l'humilité:[b]& ce fut là que Caſſien le vit déja extremement agé.[c] Il ſemble que ce monaſtere ne fuſt pas eloigné de Diolque. Paul n'en eſtoit Abbé que depuis un an. Il y avoit plus de deux-cents Religieux, dont l'un ſouffrit, ſans changer de viſage, un grand ſoufflet que l'Abbé luy donna exprés devant tout le monde pour faire voir ſa patience.

c.2.p.702. a c.1.p.700. b c.2.p.702. c c.1.p.700.

'Les Vies des Peres louent beaucoup l'humilité & l'obeïſſance de Jean diſciple de Paul; [& il n'eſt pas impoſſible que ce ſoit le meſme Jean, pourvu qu'on diſe que ce qu'on en raporte ſe paſſa dans ſa jeuneſſe avant qu'il embraſſaſt l'état des anacoretes, & que Paul qui fut ſon Abbé 40 ou 50 ans aprés, eſtoit alors ſon maiſtre particulier dans le monaſtere. Pour dire en un mot ce qu'on raporte de ce Jean,]'Paul voulut l'envoyer en un endroit où Jean craignoit d'aller à cauſe qu'il y avoit une hyene,[animal extremement cruel.]Paul luy dit là deſſus en riant de la luy amener. Jean le prit ſerieuſement,& le merite de ſon obeïſſance fit qu'il amena l'hyene. Paul en fut extremement ſurpris; mais depeur que Jean ne s'en elevaſt, il le traita de fou & de beſte de luy avoir amené un chien enragé,& luy donna meſme quelques coups. Cette hiſtoire eſt remarquée par S. Theodore Studite.

Vit.P.l.4 c.27 p. 502[l.5.c.14.5 4. p.617.2. l.3.c.27.p.502[Corel.g.2.1.p. 506.

'Caſſien fait encore mention de Jean qui eſtoit Abbé d'un grand monaſtere[d] dans le voiſinage de la ville de Tlmuis. Il dit qu'il avoit eclaté par des miracles dignes d'un Apoſtre, & il le propoſe comme le modele de ceux qui s'eſtoient rendus parfaits

Caſſ.inſt.l.5.c. 27.p.120[col'.14. c.4.p.91. d coll.24.c.4.p. 591.

en appliquant tous leurs ſoins & toute leur ſollicitude à inſtruire leurs freres, & à conduire les monaſteres avec une exacte vigi-
inſt.l.5.c.17.p. 120. lance. 'Ce ſaint Abbé ayant eſté autrefois ami d'un ſolitaire nommé Paeſe, alla le viſiter au bout de 40 ans. Il luy demanda ce qu'il avoit fait durant ce temps là. Paeſe luy répondit que le ſoleil ne l'avoit jamais vu manger. Pour moy, dit Jean, il ne m'a « jamais vu en colere. «

c.28.p.121|Vit.P. c.1.& 10.p.562.2. 'Comme il eſtoit presde mourir avec une gaieté qui témoignoit qu'il s'en alloit à ſa veritable patrie, les freres qui l'environnoient & qui craignoient [de s'egarer quand ils n'auroient plus cet excellent guide,] le ſupplierent de leur donner quelques avis qui leur ſerviſſent de chemin abregé pour arriver à la perfection, & qu'ils regardaſſent comme l'heritage qu'il leur laiſſeroit en mourant. Il jetta un ſoupir, & leur dit: Je n'ay jamais fait ma « volonté, & je n'ay jamais rien enſeigné à perſonne que je n'aie «
coll.14.c.4.p.591. fait le premier. 'L'Abbé Neſteros en parloit à Caſſien [vers l'an « 390,] comme d'un homme "mort depuis peu. [Ainſi ce n'eſt pas] *nuper præfuit*
c.7.p.594. 'ce Jean dont il parle un peu aprés "comme d'un homme encore *ſolet.* vivant, quoique quelques uns l'aient cru: [& nous avons dit que ce dernier "pouvoit eſtre l'œconome de Sceté.] V.57.

ARTICLE IX.

De pluſieurs Jeans ſolitaires, particulierement de ceux d'Acoris & de Diolque.

Vit.P.l.2.c.15.p. 472.473. 'RUFIN dit des choſes fort extraordinaires d'un ſolitaire nommé Jean, qui n'avoit point d'autre nourriture que celle de la ſainte communion qu'un Preſtre luy donnoit tous
Lauſ.c.16.p.991. 994. les dimanches, aprés avoir offert le ſacrifice pour luy. 'Le diſcours de Rufin eſt inſeré en grec dans l'hiſtoire de Pallade, avec neanmoins pluſieurs differences, [dont il y en a quelques unes qui ſeroient difficiles à ſoutenir. C'eſt pourquoi il vaut
p.994. mieux s'arreſter abſolument au latin.] 'Le grec luy attribue manifeſtement la conduite de pluſieurs monaſteres. [Le latin n'y eſt pas directement contraire: mais il porte davantage à croire qu'il demeura toujours ſimple particulier, ſans eſtre
Vit.P.p.472.2. chargé de perſonne.] 'Il vivoit encore lorſque Rufin, ou plutoſt Petrone, revint de Thebaïde, [vers l'an 395.] Il ne le vit pas neanmoins, mais il apprit ſon hiſtoire d'Apelle, lequel eſtoit
2|Soz.l.6.c.28.p. 678.d. un ſaint Preſtre, & apparemment ſolitaire, à qui Dieu avoit ac-

cordé la grace de faire plusieurs miracles. Il exerçoit le metier de ferrurier. [a]Sozomene & Nicephore disent qu'il demeuroit en un endroit d'Egypte nommé Acoris. [b]Jean demeuroit dans un desert proche de luy. [C'est pourquoi pour le distinguer des autres, nous pouvons l'appeller Jean d'Acoris.]

Vit.P.c.15.p.472.2.
a Soz.p.678.d| Nphr.l.11.c.34. p.347.c.
b Vit.P.p.472.2.

[c]Entre les anacoretes qui demeuroient dans le desert de Diolque, sur le bord de la Mediterranée, il y avoit un nommé Jean qualifié par Rufin un homme saint, comblé de toutes sortes de graces. [d]Il estoit Superieur de divers monasteres tres celebres, [e]& s'acquitoit avec beaucoup de soin & d'edification des fonctions du sacerdoce auquel il avoit esté elevé. [f]Pallade dit qu'il avoit receu une grande abondance de graces, qu'il avoit [g]la majesté d'Abraham, & la barbe d'Aaron [remplie des parfums qui descendent de J.C. sur les personnes les plus fortes & les plus eminentes de l'Eglise.] [h]Il avoit aussi receu le don d'operer des miracles & des gueriſons extraordinaires, & il rendoit la santé à diverses personnes travaillées de paralysie & de goutres. [i]On remarque surtout qu'il avoit une grace si particuliere pour consoler les affligez, qu'il n'avoit besoin que de fort peu de paroles pour remplir de contentement & de joie ceux qui le venoient voir, de quelque affliction & de quelque deplaisir que leur ame fust accablée. Rufin en parle comme d'un homme qui vivoit encore lorsque S. Petrone passa en ces quartiers là; [c'est à dire vers l'an 395.] [k]Au moins Pallade, [qui ne vint en Egypte qu'en l'an 388,] témoigne qu'il l'avoit vu.

c.33.p.484.2| Lauſ.c.73.p. 1002.c|Soz.l 6. c.29.p.680.d.
e Vit.P.p.484.2.
d Lauſ.p.1002.c| Soz.p.680.d.
e Soz.p.680.d.
f Lauſ.p.1002.c.
g Vit.P.p.484.2.
h|Soz p.681.2| Vit.P.p.484.2.
i Vit.P.p.484.2.
k Lauſ.c.73.p.1002. c.

[l]On parle d'un Jean celebre tant par ses austeritez, que par son amour [m]pour le travail & pour le silence, qui vivoit dans une communauté de moines.

Cotel.g.t.1.p. 485|Vit.P.app. p.998.§ 44.
l &c.

[n]Il y avoit un Jean retiré dans les Cellules [pres de Nitrie,] ami particulier de l'Abbé Muthués. [o]On cite de ce Jean l'histoire d'une courtisane d'Egypte, qui ayant de grands biens attiroit chez elle toutes les personnes les plus qualifiées & les plus illustres. Elle voulut un jour venir à l'eglise; mais le Soudiacre qui estoit à la porte l'arresta, luy declarant qu'elle estoit indigne à cause de ses impuretez d'entrer dans la maison de Dieu. [Elle ne laissa pas de faire instance:] Et comme cela faisoit du bruit, l'Evesque sortit pour savoir ce que c'estoit. Elle se plaignit à luy de ce qu'on ne vouloit pas la laisser entrer: & il répondit qu'on avoit raison, & que ses dereglemens obligeoient à la rejetter. Cette sainte severité la fit rentrer en elle mesme. Elle considera avec quelle rigueur elle seroit traitée du souverain

Cotel.g.t.1.p. 559.2.
n p.500.

juge, puiſque l'Egliſe la traitoit ainſi; & elle declara deſlors qu'elle renonçoit à ſon malheureux commerce. L'Eveſque ne crut pas s'en devoir fier à ſa parole, & il luy dit, que ſi elle vouloit qu'on la cruſt, il falloit qu'elle allaſt querir toutes ſes richeſſes. Elle les apporta devant l'egliſe, où elles furent auſſitoſt conſumées par le feu. On luy ouvrit alors l'egliſe, où elle entra toute fondante en larmes. Elle embraſſa la penitence, & devint un vaiſſeau d'election. τὰ χρήματα.

[Il y avoit vers le milieu du V. ſiecle un Jean de Thebaïde diſciple de l'Abbé Ammoy ou Ammon. Nous en parlons ſur Saint Arſene". §. 12.

Laus.c.19.p.911. Nous ne parlerons point ici de] Jean domeſtique de S. Macaire d'Egypte, quoiqu'il ait eſté aprés luy Preſtre de Sceté: mais ſon avarice le fit tomber dans la lepre de Giezi, comme S. Macaire l'en avoit menacé.

Vit.P.l.5.c.10. §.14.p.598.2. 'Nous trouvons encore un Jean eunuque de naiſſance, avec lequel Theodore de Phermé qui eſtoit plus ancien, ſe plaignoit du relaſchement qui ſe gliſſoit déja parmi les ſolitaires de Sceté. V. Theodore de Phermé.

ARTICLE X.

De Jean de Calame, & de ſa ſœur.

Caſſ.coll.24.c.4.p.802. 'IL y avoit une ſolitude nommée Calame ou Porphyrion, plus eloignée des pays habitez que celle meſme de Sceté: Car il falloit faire ſept ou huit journées dans un tres vaſte deſert, avant

inſt.l.10.c.24.p.217. que d'y pouvoir arriver. 'Les ſolitaires qui y demeuroient ne pouvoient gagner leur vie par le travail de leurs mains, parce-qu'on leur demandoit davantage pour porter vendre leurs ouvrages dans les villes les plus proches, qu'ils n'en euſſent pu

coll.24.c.4.p.802. retirer. 'Ainſi ils eſtoient obligez de s'appliquer à l'agriculture.

a Vit.P.l.3.c.32.p.524.1. [a]On remarque que dans ce deſert de Calame, il y avoit un nommé Jean qui s'eſtoit rendu ſolitaire par les exhortations d'une ſœur qu'il avoit, laquelle ayant vécu dés ſon enfance dans une grande pieté, y avoit elevé ſon frere, & luy avoit appris à fuir les vanitez de ce ſiecle.

1. 'Jean eſtant donc entré dans la ſolitude y paſſa 24 ans ſans en ſortir, & peuteſtre meſme ſans ſortir de ſa cellule, & ſans rendre une viſite à ſa ſœur, qui s'eſtoit apparemment conſacrée à Dieu dans un monaſtere de vierges. Neanmoins elle ſouhaitoit extremement de le voir; & luy écrivoit ſouvent pour le prier de la non eſt egreſſus de monaſterio.

venir viſiter, & de luy donner cette conſolation pour l'amour de J.C. avant qu'elle partiſt de ce monde. Il s'en excuſoit toujours, ne pouvant ſe reſoudre à ſortir de ſon deſert. Mais enfin ſa ſœur » luy écrivit ce billet: Si vous ne voulez pas me venir trouver, je » ſerai contrainte d'aller chez vous pour avoir la joie de ſaluer » voſtre charité, de quoy il y a tant de temps que je ſuis privée. Jean fut fort faſché de cette reſolution, & elle l'obligea à aller 2. enfin chez ſa ſœur, depeur que ſi elle venoit le voir, ſes autres parens ne cruſſent auſſi pouvoir uſer de la meſme liberté. Il mena avec luy deux freres de ſon monaſtere, & s'en alla ainſi à celui où ſa ſœur demeuroit. Quand il fut arrivé à la porte, il dit tout » haut: Nous demandons la benediction, & nous prions qu'on » reçoive des pelerins. Sa ſœur entendant du bruit à la porte, ſortit avec une autre ſervante de Dieu: Elle ouvrit la porte, & ne reconnut pas ſon frere. Pour luy, il la reconnut fort bien. Mais depeur qu'elle ne reconnuſt plus aiſément ſa voix que ſon viſage, il ne voulut rien dire, & laiſſa parler les ſolitaires qui » l'accompagnoient, leſquels dirent à ſa ſœur: Nous vous prions, » ma Mere, de nous faire donner de l'eau pour boire, parceque » nous ſommes fatiguez du chemin que nous avons fait. Elle leur en donna de ſes propres mains, & à ſon frere meſme ſans le reconnoiſtre. Les ſolitaires aprés avoir bu, firent la priere, rendirent graces à Dieu, & puis partirent & s'en retournerent à leur monaſtere.

Quelques jours aprés, la ſœur de Jean luy écrivit encore pour 2. le ſupplier de la venir voir avant qu'elle mouruſt, & de venir faire oraiſon dans ſon monaſtere. Alors il luy récrivit ce billet » qu'il luy envoya par un moine du monaſtere: J'ay eſté chez vous » par la miſericorde de J.C; mais perſonne ne m'a reconnu. Vous » eſtes vous meſme ſortie pour me parler: Vous m'avez donné de » l'eau, je l'ay receuë de vos mains: J'ay rendu graces à Dieu, & » puis je ſuis revenu ici. Contentez vous donc de m'avoir vu, & ne » me preſſez pas davantage ſur cela; mais priez ſans ceſſe pour » moy noſtre Seigneur J.C.

[Voilà ce que l'auteur du ſecond livre des Vies des Peres attribuée à Rufin, mais qui n'écrivoit pas avant le milieu du V. ſiecle, raporte de Jean de Calame, ſans en exprimer particulierement le temps. Je ne ſçay neanmoins ſi tant de voyages & de lettres ſe raportent aſſez à la deſcription que nous avons faite aprés Caſſien de la ſolitude de Calame.]

ARTICLE XI.

De Jean de Perſe.

Cotel. g. t. 1. p. 505. a. 'DANS l'Arabie voiſine de l'Egypte, il y avoit un ſolitaire nommé Jean de Perſe, lequel par beaucoup de vertus arriva à une ſimplicité & à une innocence parfaite. [Il y a meſme
p. 502. c. ſujet de douter ſi ſa ſimplicité n'alloit pas un peu trop loin,] 'puiſqu'il ne vouloit pas reprendre les plus grands crimes qu'il voyoit commettre à ſes yeux, parceque Dieu les toleroit, & ne faiſoit pas tomber le feu du ciel ſur les coupables. [Mais il y a des choſes
p. 504. c. qui ſeroient criminelles dans d'autres, & qui ſont ſaintes dans les Saints.] 'Il fut une fois attaqué par des voleurs: & la charité avec laquelle il les receut, juſqu'à leur vouloir laver les piez,
p. 504. a 'les toucha tellement, qu'ils entrerent dans une ſainte confuſion
p. 502. c. & dans le repentir de leurs crimes. 'Il paroiſt que l'on avoit recours à luy pour la gueriſon des maladies.

p. 505. a. b. Un ſolitaire luy demanda un jour ſi aprés tant de travaux qu'ils ſouffroient pour obtenir le royaume de Dieu, ils avoient ſujet d'eſperer de le poſſeder. Surquoi il luy fit cette réponſe [pleine de foy & d'humilité :] Oui, luy dit-il, "j'eſpere avec con- « πεποίθα.
fiance d'eſtre heritier de la celeſte Jeruſalem, puiſque celui qui « me l'a promis eſt fidele. Et pourquoi ne l'eſpererois-je pas? J'imi- « te l'hoſpitalité d'Abraham, la douceur de Moyſe, "la ſainteté « ἅγιον.
d'Aaron, la patience de Job, l'humilité de David, la ſolitude de « S. Jean, les pleurs de Jeremie, le ſoin qu'avoit S. Paul d'inſtruire « les autres, la foy de S. Pierre; & je croy auſſi fermement que le « bon larron, que celui qui par ſa propre bonté m'a déja fait tant « de graces, me donnera auſſi ſon royaume. «

p. 504. b. c. 'Il avoit encore une choſe admirable, qui eſt que quand on luy demandoit quelque choſe à emprunter, il ne le donnoit pas luy meſme, mais [à l'exemple de Saint Spiridion,] il diſoit à celui qui le luy demandoit: Allez, prenez ce que vous avez à faire. Et « quand on le raportoit, il diſoit de meſme de le remettre au lieu où on l'avoit pris, & ſi on ne le raportoit pas, il n'en diſoit rien dutout.

p. 503. 'Aprés avoir une fois emprunté luy meſme un écu d'un ſolitaire pour acheter du lin afin de travailler, pluſieurs freres vinrent l'un aprés l'autre luy en demander, & il leur en donna à tous avec joie. Quelque temps aprés celui qui luy avoit preſté

cet écu, vint le luy redemander: Il luy dit qu'il alloit le luy apporter; & comme il n'avoit rien, il voulut s'en aller chez l'Abbé Jacque œconome[des ſolitaires de ce lieu,]pour luy emprunter cet argent. En chemin il trouva un écu à terre, il n'y toucha point, mais ſe mit en prieres, & s'en retourna à ſa cellule. Le frere revint une ſeconde fois. Il luy promit de luy raporter ſon argent à quelque prix que ce fuſt: Il ſe mit en chemin[pour aller chez Jacque,]& retrouvant encore l'écu au meſme endroit, il fit oraiſon, & s'en retourna comme la premiere fois. Le frere revint encore, le preſſant plus que jamais de le payer. Il l'aſſura tout de nouveau qu'il alloit le ſatisfaire: & eſtant parti il retrouva encore l'écu ſur le chemin. Il fit oraiſon, prit l'écu, & eſtant arrivé chez Jacque, il luy dit qu'il l'avoit trouvé en le venant voir, & qu'il le prioit de luy faire la charité de le faire crier trois jours dans la ville, afin de le rendre ſi quelqu'un l'avoit perdu. Jacque l'ayant fait publier, & perſonne ne l'ayant
» demandé, Jean luy dit: Puiſque perſonne ne reconnoiſt l'avoir
» perdu, je m'en vas le prendre & le donner à ce frere à qui je le
» dois: & lorſque je l'ay trouvé, je venois pour vous en emprunter
» autant, ou le recevoir en don pour l'amour de Dieu. Jacque admira la moderation avec laquelle il avoit tant differé de prendre cet écu, en ayant un ſi grand beſoin.

[Je ne ſçay ſi ce Jacque ſeroit]celui que Pallade qui l'avoit vu[aprés l'an 391,]ſurnommé le boitteux, & qui demeuroit avec Crone, avec qui il avoit eſté "diſciple de S. Antoine, ou au moins l'avoit connu particulierement. [Mais il ſemble que celui-ci demeuraſt vers le deſert des Cellules, qui eſt bien eloigné de l'Arabie: ainſi ce pourroit eſtre celui]qui portoit les complimens de Muthués à l'Abbé Jean des Cellules où il ſemble qu'il demeuroit. On raporte pluſieurs paroles de l'Abbé Jacque, & entre autres que comme une chandele éclaire une chambre qui auparavant eſtoit toute obſcure, de meſme quand la crainte de Dieu vient dans le cœur de l'homme, elle l'éclaire & luy fait connoiſtre les vertus & les commandemens de Dieu.

Lauſ.c.90.p. 1015.c.

Cotel.g.t.1.p. 559.a. p.498.

[La demeure de Jean de Perſe dans l'Arabie, fait juger que ce pourroit eſtre le meſme]Jean qui vivoit d'une maniere admirable dans le deſert proche des Sarrazins, avec ſix autres, Pierre, Eſtienne, George, Theodore, Felix, & Laure. Un des auteurs des Vies des Peres témoigne en avoir vu quelqu'un; & raporte les tourmens que les Sarrazins leur firent ſouffrir, juſques à leur faire perdre la vue. [C'eſt une hiſtoire tres conſiderable.]

Vit.P.l.3.c.200. p.550.l.a. 2.

Je ne ſçay ſi ce Felix ſolitaire & Confeſſeur, ſeroit celui dont on
Cotel. g. t. 1. p. 705. raporte que] quelques moines & des ſeculiers l'allerent trouver,
& le prierent de leur donner quelque inſtruction. Il demeura
p. 706. a. quelque temps dans le ſilence: & comme ils continuoient à le
preſſer avec beaucoup d'inſtance, il leur dit: Vous demandez « que je vous parle: mais il n'y a plus de parole [dans noſtre bou- « che.] Lorſque les freres qui demandoient des avis aux anciens, « pratiquoient ce qu'on leur avoit dit, Dieu donnoit aux autres « de quoy les inſtruire. Mais maintenant qu'ils demandent ce qu'il « faut faire & ne le font pas, Dieu oſte aux anciens la grace de la « parole, & ils ne trouvent rien à dire, parceque les autres ne « veulent rien faire. «

SILVAIN,
ABBÉ DU MONT SINAÏ
ET DE GERARES.

SILVAIN dont le nom ſe rencontre ſouvent dans les Vies des Peres, a eſté l'un des plus anciens de ces ſaints habitans des deſerts; ſi Moyſe à qui il a donné pluſieurs avis, eſt cet illuſtre voleur, [a] qui aprés s'eſtre ſanctifié par une penitence de beaucoup d'années, la couronna par la mort que les barbares luy firent ſouffrir vers l'an 395. Et en effet, [b] Sozomene met Silvain entre ceux qui eſtoient déja fort conſiderables des le temps de Julien. [c] Il eſtoit de Paleſtine, il demeura quelque temps dans les ſolitudes d'Egypte, [d] ceſt à dire en Sceté, [e] de là il paſſa en Syrie, [f] où l'on voit qu'il eſtoit pere de divers ſolitaires ſur la montagne de Sinaï, [g] & enfin il établit une illuſtre compagnie de ſolitaires auprés de Gerares. V. ſon hiſtoire.

Soz. l. 6. c. 32. p. 690. b.
a c.
Vit P. l. 5. c. 14. § 5. p. 617. 2.
b c. 18. § 15. p. 638. 2.
c c. 20. § 69. p. 603. c [Soz. p. 690. b.
d Soz. p. 690. b.
e Vit. P. l. 7. c. 43. § 2. p. 683. 684]
g p. § 108. p. 1000. 2.
l. 3. c. 206. p. 631. 1]
l. 5. c. 11. § 29. p. 511. 1.

[C'eſtoit ſans doute lorſqu'il eſtoit encore en Egypte, que] [e] S. Moyſe le fut conſulter pour ſavoir ſi un homme pouvoit commencer tous les jours une vie nouvelle: ſurquoi il luy donna diverſes inſtructions qui ſont raportées tout au long en deux endroits des Vies des Peres, [f] & en partie en d'autres endroits.

Il

'Il avoit douze diſciples en Scété, entre leſquels eſtoit un nommé Marc,[a] & peuteſtre encore Zenon. Mais il aimoit Marc ſur tous les autres, à cauſe de ſon extreme obeïſſance. Ses autres diſciples s'en appercevoient, & en avoient de la peine. Les anciens qui demeuroient en ces quartiers là l'ayant appris, & en eſtant eux meſmes faſchez, s'en vinrent trouver Silvain pour l'en avertir comme d'une faute qu'il faiſoit. Aprés les avoir receus, ſans leur donner le loiſir de luy dire un mot du ſujet pour lequel ils eſtoient venus, il les mena aux cellules de tous ſes diſciples l'un aprés l'autre, & frapant à leur porte, il les appelloit » par leur nom: Mon frere un tel, Venez un peu, j'ay affaire de » vous; & il ſe trouva que pas un d'eux ne ſortit. Il vint enfin aprés tous les autres à la cellule de Marc, qu'il n'eut pas ſitoſt appellé, qu'entendant la voix du vieillard, il ſortit, & ſe mit à faire quelque choſe [que Silvain luy commanda:] & alors Silvain dit aux » anciens qui l'eſtoient venu voir: Et bien, où ſont les autres freres? Il entra enſuite dans la cellule de Marc, & comme il s'occupoit à copier des livres, il y trouva un cahier qu'il venoit de commencer, & un o à moitié fait, parcequ'ayant entendu le vieillard qui l'appelloit, il avoit eu tant de haſte de répondre, qu'il n'avoit pas voulu achever de le fermer & faire remonter la plume juſques au haut. Les autres vieillars admirant une ſi » promte obeïſſance, dirent à Silvain: En verité, mon Pere, c'eſt » avec ſujet que vous l'aimez; & nous l'aimons maintenant auſſi- &c. » bien que vous, parceque Dieu l'aime à cauſe de ſon obeïſſance.

'Il leur donna encore d'autres marques de l'obeïſſance, [& de l'entiere ſimplicité de ce diſciple.]

'La mere de ce Marc vint une fois en grande pompe pour le voir, ſuivie d'un grand nombre de perſonnes. L'Abbé [Silvain] ſortit pour luy parler; & elle le pria de luy envoyer ſon fils, afin qu'elle le puſt voir. Il dit donc à Marc d'y aller, & il eſtoit alors couvert d'un ſac tout dechiré & recouſu de pieces & de morceaux; & avec cela il s'eſtoit noirci le viſage & toute la teſte de fumée & de ſuie dans la cuiſine. Il ſortit [en cet état] pour obeïr à ſon Abbé, mais il tint toujours les yeux fermez, & aprés » avoir ſalué ſa mere & toute la compagnie, en leur diſant: Je vous » ſouhaite le bon jour, [il rentra dans le monaſtere.] Perſonne ne le reconnut: de ſorte que ſa mere ne le voyant point venir, renvoya à l'Abbé pour le prier encore de luy envoyer ſon fils. Il en fut ſurpris, & demanda à Marc pourquoi il n'y avoit pas eſté » aprés qu'il le luy avoit commandé. J'y ay eſté, mon Pere, répon-

1. 5 c. 14. § 5. p. 6. 7 2.
a c. 8 § 5. p. 592 [l. 3. c. 210. p. 551. 1.
b l. 3. c. 143. p. 520. 521 [l. 5 c. 14. § 5. p. 617. 618.

Cotel. g. t. 1. p. 565 a. b.

p. 565 [Vit. P. l. 5. c. 14. § 6. p. 618 1.

dit Marc, comme vous me l'aviez ordonné: Mais je vous prie ne « me commandez plus la meſme choſe, de peur que je ne ſois en « danger de vous deſobeïr. L'Abbé alla donc parler à ſa mere, & « l'ayant aſſurée que c'eſtoit ſon fils qui eſtoit ſorti & qui l'avoit ſaluée, il la conſola, & luy fit trouver bon de ſe retirer ſans le vouloir voir davantage.

Soz. l.6.c.32.p. 690.b. a Cotel.g.t.1.p. 564.a.b.

'Silvain à ce qu'on croit, eſtoit encore en Egypte du temps de Julien l'apoſtat, [qui mourut en l'an 363.] [a]Lorſqu'il voulut quitter Sceté pour aller au mont Sinaï, la mere de Marc envoya encore dire à Silvain qu'elle le conjuroit les larmes aux yeux que ſon fils luy donnaſt la conſolation de le voir. Silvain luy dit d'y aller; & comme il vouloit obeïr, il prit ſa peau de mouton, & vint ſaluer Silvain pour partir. Mais en meſme temps il ſe mit à pleurer, & ne put ſe reſoudre à aller plus loin, [Silvain ſans doute ayant conſenti qu'il demeuraſt.]

b. Vit.P.l.5.c.8.§ 15.p.638.a.

'Marc voyant Silvain ſur le point de partir pour aller en Syrie [& à Sinaï,] 'luy dit, Mon Pere, je ne ſaurois ſortir d'ici, mais je « ne puis auſſi vous laiſſer aller [ſans vous ſuivre:] Je vous prie « attendez encore trois jours. Silvain attendit donc trois jours, « & le troiſieme, Marc ſe repoſa en paix. 'Quelques nouveaux martyrologes en marquent la feſte le 7 d'octobre. [b]Les Grecs font le 20 ou 22 de may d'un S. Marc ermite dont ils ne diſent rien de particulier.

Bull.5.mars,p. 568.c. b 22.may,p.226. d.

[Ce n'eſtoit pas un ſimple pelerinage que Silvain pretendoit faire à Sinaï;] 'mais il vouloit y demeurer [avec les autres ſolitaires qui habitoient déja cette ſainte montagne:] [c]& il le fit en effet. [d]Un ſolitaire étranger le vint une fois trouver ſur cette montagne, & voyant les freres travailler des mains, il leur dit: Pourquoi travaillez vous pour une nourriture qui perit. Marie « n'a t-elle pas choiſi la meilleure part? Le ſaint vieillard ayant « ſceu cela; dit à ſon diſciple appellé Zacarie: Mettez ce frere « dans une cellule où il n'y ait rien à manger, & donnez luy un « livre pour l'entretenir. L'heure de none eſtant venue, 'ce ſolitaire étranger regardoit de tous coſtez à la porte ſi l'Abbé ne l'envoieroit point appeller pour aller manger, & lorſque l'heure fut paſſée ſans que perſonne luy euſt rien dit, il vint trouver le vieillard, & luy dit: Mon Pere, les freres n'ont-ils point mangé « aujourd'hui? Oui, répondit ce ſaint homme, ils ont déja mangé. « Et d'où vient donc, ajouta ce ſolitaire, que vous ne m'avez pas « fait appeller? Dautant, luy repartit le Saint, que vous qui « eſtes un homme tout ſpirituel, qui avez choiſi la meilleure «

Cotel.g.t.1.p. 564.a. c p.680.a.c. d Vit.P.l.3.c.55. p.509.2.l.5.c.10.§ 69.p.603.a.

Cotel.p.681.a.

v. les SS. Paul, Iſaïe &c.

» part, & qui paſſez les journées entieres à lire, vous n'avez
» pas beſoin de cette nouriture periſſable ; au lieu que nous qui
» ſommes charnels, ne nous pouvons paſſer de manger, ce qui
» nous oblige de travailler. Ces paroles ayant fait voir à ce ſoli-
taire quelle eſtoit ſa faute, il ſe jetta aux piez de Silvain, & luy
» dit : Pardonnez moy, je vous prie, mon Pere. Surquoi le Saint
» luy répondit : Je ſuis bien aiſe que vous reconnoiſſiez que Marie
» a beſoin de Marthe, & qu'ainſi Marthe a part aux louanges de
» Marie. Il pratiquoit luy meſme [avec ſoin] le travail des mains, c.682.c.
faiſoit des cribles [& d'autres choſes,] pour meriter ſa nourri-
&c. ture, & n'avoir pas la confuſion de manger le bien d'autrui.

'Il avoit un jardin ſur la montagne de Sinaï, [conforme à la p.680.a.b.
pauvreté dont il faiſoit profeſſion.] Une fois qu'il fut abſent de p.680|Vit.P.I.7.
ſa cellule pour fort peu de temps, Zacarie ſon diſciple & quel- c.5.§1.p.667.1.
ques autres freres ſans en avoir eu aucun ordre de luy, pouſſe-
1. rent plus loin l'enceinte qui fermoit ce jardin, pour l'agrandir.
Quand il fut revenu, comme il vit ce qu'ils avoient fait, il
prit ſa peau de mouton pour s'en aller. Les freres ſe jetterent à
ſes piez, & le ſupplierent de leur dire pourquoi il vouloit s'en
» aller ; alors il leur dit : Je ne rentrerai point dans ma cellule,
» que je ne voie cette haie remiſe où elle eſtoit auparavant. Ils la
remirent auſſitoſt, & il rentra dans ſa cellule.

[Quoiqu'il fuſt Superieur de pluſieurs ſolitaires, cela n'empeſ-
choit pas qu'il ne demeuraſt ſeul avec ſon diſciple Zacarie,
comme on le peut juger par ce que nous allons raporter.] 'Com- Cotel.g.t.1.p.
me il eſtoit un jour ſur la montagne de Sinaï, Zacarie qui eſtoit 680.
obligé d'aller quelquepart pour une affaire, luy recommanda
de laſcher l'eau pour arroſer le jardin. Comme il s'occupoit à
cela, une perſonne qui le venoit viſiter, vit de loin qu'il avoit
ſon capuce abaiſſé en ſorte qu'il ne voyoit qu'à ſes piez. Il s'ar-
reſta quelque temps pour conſiderer ce qu'il faiſoit : & quand il
l'eut abordé, il luy demanda d'où venoit qu'il ſe cachoit ſi fort
» le viſage en arroſant ſon jardin ; & il luy dit : C'eſt pour ne pas
» voir les arbres, de peur qu'en les conſiderant mon eſprit ne ſoit
» detourné & diſtrait de ſon occupation.

'Il alla une fois avec Zacarie ſon diſciple dans un monaſtere p.678.c.
où les freres les firent un peu manger avant qu'ils ſe remiſſent
en chemin, [quoique l'heure de rompre le jeûne ne fuſt pas en-
core venue.] Comme ils marchoient, Zacarie rencontrra de
» l'eau, & voulut en boire : Surquoi le ſaint vieillard luy dit : Mon

1. C'eſtoit peuteſtre quelque muraille de pierre ſeche.

fils il eſt jeûne aujourd'hui. Mais n'avons nous pas déja mangé, « luy répondit Zacarie: Oui, repartit Silvain, mais c'eſt la charité « qui nous a obligez de manger, & c'eſt maintenant à nous à ob- « ſerver noſtre jeûne. «

Vit. P l. 5. c. 10. § 85. p. 605. 2. a l. 3. c. 175. p. 526. 2 l. 5. c. 11. § 30. p. 611. 1.

[Il eſt viſible par ces hiſtoires,] que ce Pere excelloit beaucoup en diſcretion & en ſageſſe. [a] On luy demanda une fois par quel moyen & par quelle pratique il avoit acquis cette vertu, & il répondit: Je n'ay jamais laiſſé demeurer dans mon cœur aucune « mauvaiſe penſée qui puſt irriter Dieu contre moy. «

l. 5. c. 10. § 85. p. 605.

[b] Un ſolitaire qui avoit commis un fort grand peché, voulant en faire penitence, alla trouver un ancien Pere auquel il ne dit pas ce qu'il avoit fait, mais luy demanda ſi celui qui ſeroit tombé dans une telle penſée, pouvoit encore pretendre au ſalut. Ce Pere qui manquoit de diſcretion, luy répondit bruſquement: Vous avez perdu voſtre ame. Surquoi ce frere dit [en luy meſ- « me:] Puiſqu'auſſibien je ſuis perdu, je m'en retourneray donc « dans le monde. Comme il s'y en alloit, il luy vint en l'eſprit de « conſulter l'Abbé Silvain, comme un homme tres éclairé; & l'eſtant allé trouver, il luy propoſa la choſe de la meſme maniere qu'il avoit fait à l'autre. Surquoi ce ſaint homme, en luy alleguant pluſieurs paſſages de l'Ecriture ſainte, luy dit: Nous ne « ſerons pas ſi ſeverement punis à cauſe de nos mauvaiſes penſées « que pour des pechez actuels. Ces paroles ayant fait impreſſion « ſur l'eſprit de ce frere, & luy ayant donné quelque eſperance, il luy declara ce qu'il avoit fait. Alors Silvain comme un excellent medecin, appliqua ſur ſon ame un remede tiré des divines Ecritures, en luy diſant qu'il y avoit lieu de penitence pour ceux qui ſe convertiſſent à Dieu par un veritable mouvement d'amour & de charité. Quelques années aprés, Silvain eſtant allé viſiter cet autre vieillard qui avoit jetté ce frere dans le deſeſpoir, luy dit ce qui eſtoit arrivé, & il ajouta: Ce frere que voſtre « réponſe avoit porté à ſe deſeſperer, & qui s'en retournoit dans « le monde, reluit maintenant comme une étoile entre les au- « tres ſolitaires. «

c. 3. § 15. p. 566. 2 l 3. c. 205. p. 512. 1 ap. § 48. p. 998. 999.

[c] Un jour l'Abbé Silvain eſtant aſſis dans ſa cellule en une caverne avec ſon diſciple & d'autres freres, ſe trouva ravi en extaſe, & eſtant tombé le viſage contre terre, il demeura pluſieurs heures en cette poſture. Il ſe releva enſuite en pleurant; & comme les freres luy demandoient ce qu'il avoit, il continua à pleurer ſans rien répondre. Ils le preſſerent neanmoins tellement, qu'il leur dit enfin: J'ay eſté enlevé au jugement de Dieu, «

Digitized by Google

» où j'ay vu beaucoup de ceux qui portent l'habit de moine eſtre
» condannez aux ſupplices, & beaucoup de ſeculiers eſtre receus
» dans le royaume des Cieux. 'Depuis cela il pleuroit ſans ceſſe l.5.c.3.§ 15.p.566.
& ne vouloit plus ſortir de ſa cellule : & quand il y eſtoit con- 2.
» traint, il ſe couvroit la teſte de ſon capuce, en diſant : Qu'ay-je
» beſoin de voir cette lumiere temporelle qui ne peut ſervir de
» rien.

[Il avoit encore une autre raiſon de ſe cacher autant qu'il le pouvoit aux hommes.]'Car on pretend qu'il paroiſſoit quel- Cotel.g.t.1.p.683.
&c. quefois ſur ſon viſage" & ſur tout ſon corps un eclat extraordi- 2.
naire comme ſi c'euſt eſté un ange:[Ce pouvoit eſtre l'effet de la communication qu'il avoit avec Dieu. Car outre ce que nous en venons de dire,]'Zacarie ſon diſciple eſtant une fois venu dans p.679.680.
ſa cellule, le trouva ravi en eſprit, les mains étendues au ciel. Il ferma la porte & ſortit, & eſtant revenu à midi, & puis à trois heures, il le trouva toujours au meſme état. Enfin ſur les quatre heures ayant frapé à ſa porte & eſtant entré, il le trouva qui repoſoit. Il luy demanda ce qu'il avoit eu ce jour là, & Silvain luy dit qu'il s'eſtoit trouvé un peu mal. Mais Zacarie luy embraſſant les piez, proteſta qu'il ne le quitteroit point, juſqu'à ce qu'il luy euſt dit ce qu'il avoit vu : & alors le vieillard fut contraint de luy dire qu'il avoit eſté ravi dans le ciel, qu'il y avoit vu la gloire de Dieu, & qu'il y eſtoit demeuré juſques alors. 'On Soz l.6.c.32.p.
tient meſme que Dieu pour recompenſer ſon excellente vertu, 690.a.
permit qu'on le vit quelquefois ſervir par des anges.

» 'On cite de luy cette excellente parole : Malheur à l'homme Cotel.g t.1.p.
» qui a plus de reputation que de merite. 682.c.

'Aprés avoir paſſé quelque temps ſur la montagne de Sinaï, Soz.l.6.c.32.p.
il s'en alla à Gerares[ville de Paleſtine, dont le nom eſt celebre 690.b.
dans l'Ecriture,]'& il y établit ſur le torrent [de Beſor] une tres b.
grande & tres illuſtre congregation, remplie de beaucoup d'excellens hommes.

'Zacarie[qui eſt ſans doute celui dont nous avons tant parlé,] b.
luy ſucceda dans la conduite de cette congregation. 'Il la gou- l.9.c.17.p.818.c.
V.Attique. vernoit lorſqu'on decouvrit pres d'Eleutheropole[" vers l'an 415,]
le corps du prophete Zacarie fils de Joïada; & meſme ce fut luy qui reconnut par une hiſtoire qu'il avoit lue dans un ancien livre hebreu, ce que ce pouvoit eſtre qu'un enfant qu'on trouva enterré aux piez du Prophete.

[Outre ce Zacarie,]'il eut encore un diſciple nommé Nathyr Vit. P l.c.c.10.
ou Netre qui fut fait depuis Eveſque de Pharan. On remarque §16.p.599|ap.§ 18.
p.595.

de luy que lorſqu'il demeuroit en repos dans ſa cellule ſur la montagne de Sinaï, ſes auſteritez corporelles eſtoient aſſez moderées, & que lorſqu'il fut Eveſque il les augmenta extremement. Surquoy ſon diſciple luy diſant : D'ou vient, mon Pere, que lorſque « nous eſtions dans le deſert, vous ne vous tourmentiez pas de la « ſorte? il luy répondit: Mon fils, nous eſtions alors dans la ſolitude, « dans la pauvreté, & dans le repos : ce qui faiſoit que je voulois « menager ma ſanté, de crainte qu'eſtant malade, je ne fuſſe « obligé de rechercher les commoditez de la vie qui me manquoient. Mais maintenant nous voici engagez dans le ſiecle & « dans une infinité d'occaſions de ſortir des bornes de la moderation & de tomber dans l'excés. Et s'il arrive que vivant comme « je fais, je tombe malade, je ne manquerai pas de ſecours, & je « n'aurai rien fait neanmoins qui contrevienne à la reſolution « que j'ay priſe de vivre toujours en ſolitaire. [Le deſert de Pharan « eſtant vers le pays des Sarrazins, Nathyr pourroit bien avoir eſté leur ſecond Eveſque, & ſucceſſeur de Saint Moyſe, qui fut établi le premier vers l'an 375.] Neanmoins la ville de Pharan ne dependoit pas des Sarrazins, mais des Romains.

V. ſon titre.

Boll. 14. jan. p. 962. § 42.

Cotel. g. t. 1. p. 439. c|441. a. c.

p. 441. a.

[a] Zenon qui, comme nous avons vu, eſtoit diſciple de Silvain en Sceté, [ne le quitta pas lorſqu'il changea de pays.] Car on voit qu'il a auſſi demeuré dans la Syrie & la Paleſtine. [a] On raporte que durant qu'il demeuroit en Sceté, il ſortit une nuit de ſa cellule pour aller au marais, mais il s'egara tellement, qu'aprés avoir marché trois jours & trois nuits ſans ſe reconnoiſtre, les forces luy manquerent & il tomba à demi mort. Il vit en meſme temps devant luy un enfant avec du pain & une cruche d'eau, qui luy dit de ſe lever & de manger. [b] Il crut que c'eſtoit une illuſion du demon : c'eſt pourquoi il ſe leva & ſe mit en priere ; & l'enfant luy dit : Vous avez bien fait de prier : maintenant vous « pouvez manger. Il n'oſa encore le faire, mais ayant prié une « ſeconde & une troiſieme fois, & voyant que l'enfant le louoit « toujours de ce qu'il prioit, alors il prit le pain & mangea. L'enfant luy dit enſuite : Plus vous avez fait de chemin, & plus vous « vous eſtes eloigné de voſtre cellule ; mais vous n'avez qu'à me « ſuivre. En effet il ſe trouva auſſitoſt à ſa cellule. Il pria l'enfant « d'y entrer pour y faire la priere, mais des qu'il fut entré l'enfant diſparut.

[a] Vit. P. l. 3. c. 7. p. 494. t.

[a] l. 5. c. 4 § 17. p. 569.

[a] Cotel. g. t. 1. p. 441. c.

[b] 1 id|Vit. P. l. 3. c. 7. p. 494.

[a] Se ſentant las lorſqu'il alloit en Paleſtine, [a] ou qu'il faiſoit quelque voyage dans cette province, [b] il s'aſſit ſous un arbre pour ſe repoſer & prendre un peu de nourriture. Il y avoit là auprés un

champ tout ſemé de concombres ; & ſe ſentant fort tenté d'en prendre quelqu'un & de le manger, comme n'eſtant pas une choſe de conſequence, il ſe mit à raiſonner ainſi en luy meſme:

» Les juges condannent les voleurs à de grands ſupplices. Si je » veux donc voler, il faut voir auparavant ſi je pourrai bien ſup- » porter les tourmens. Il ſe tint enſuite durant cinq jours à la chaleur du ſoleil, juſqu'à ce que ſon corps en fut tout roſti ; & puis s'entretenant avec luy meſme comme avec un autre, il » diſoit : Je ne ſaurois ſouffrir les tourmens ; & ſe répondoit : Si tu » ne ſaurois ſouffrir les tourmens, garde toy donc de voler pour » avoir de quoy manger, mais travaille des mains ſelon ta cou- » tume, & entretiens toy de ce que tu gagneras en travaillant.

'On dit que d'abord il ne vouloit rien recevoir de perſonne ; d'où il arrivoit que ceux qui luy apportoient quelques preſens s'en retournoient tout triſtes. D'autres au contraire le regardant comme un Saint, euſſent eſté bien aiſes de recevoir de luy quelques marques de ſon affection ; & comme il n'avoit rien à leur donner, ils s'en retournoient auſſi tout triſtes. Voyant donc qu'il attriſtoit tout le monde, il crut qu'il eſtoit plus à propos de recevoir ce qu'on luy apporteroit ; & de donner auſſi tout ce qu'on luy demanderoit. Il ſatisfit ainſi tout le monde, & trouva ſon repos dans la joie des autres. [Si l'on ne recevoit ainſi des preſens que par charité & par prudence, l'Ecriture ne condanneroit pas ceux qui en reçoivent.] Cotel.g.t.1.p. 449.

'Un ſolitaire d'Egypte vint trouver l'Abbé Zenon en Syrie, & luy decouvrit avec douleur ſes mauvaiſes penſées. Zenon » admira ſon humilité, & dit : Les Egyptiens cachent les vertus » qu'ils ont, & s'accuſent des vices qu'ils n'ont pas. Les Syriens au » contraire & les Grecs ſe vantent des vertus qu'ils n'ont point, & » cachent les vices qu'ils ont effectivement. Vit.P.l.3.c.111. p.517.1|l.7.c.12. §4.p.670.2.

'Quelques freres l'eſtant un jour venu trouver, & luy ayant demandé ce que vouloit dire cette parole du livre de Job : Que le ciel meſme n'eſt pas pur en la preſence de Dieu ; il leur » répondit : Les hommes ne ſe mettent point en peine de leurs » pechez, & veulent penetrer les choſes du ciel. Je vous dirai » neanmoins qu'en cet endroit il eſt dit, que le ciel meſme n'eſt » pas pur en la preſence de Dieu, parcequ'il n'y a que Dieu ſeul » qui ſoit pur. l.5.c.10.§12.p.598. 2.

» 'Il diſoit encore : Si vous voulez que Dieu exauce promtement » voſtre priere, commencez des que vous ſerez levé, & que vous » aurez étendu les mains vers luy, par prier pour vos ennemis, Cotel.g.t.1.p. 442.b.

non des levres, mais de cœur & avec affection : & quand vous « aurez accompli l'Evangile en ce point, vous pouvez vous aſſurer « d'obtenir de Dieu tout ce que vous luy demanderez. «

l.5.c.8.§.p.592.2| Cotel.p.439.c. 'Il donnoit cet avis remarquable, [pour eviter la vanité en evitant d'eſtre connu par les hommes :] Ne demeurez jamais en « un lieu conſiderable; Ne vous mettez point avec un homme qui « ait beaucoup de reputation, & ne jettez jamais de fondemens « pour baſtir une cellule [à qui l'on donne voſtre nom.] «

Cotel.p.442.b. 'Il y avoit dans un village un homme qui faiſoit de ſi grands jeûnes qu'on l'appelloit *le jeûneur*. Zenon en ayant oui parler, le pria de le venir voir. Il y vint avec joie : ils prierent enſemble, s'aſſirent, [& comme ce n'eſtoit pas encore l'heure du repas & de l'entretien,] Zenon ſe mit à travailler ſans rien dire. L'autre obligé par là de demeurer auſſi dans le ſilence, commença à

c. s'ennuyer ſi fort, qu'enfin il dit à Zenon : 'Priez pour moy, mon « Pere, je m'en vas me retirer. Et pourquoi ? dit Zenon : C'eſt, « répondit l'autre, que je me ſens le cœur dans un feu [& un « abatement] que je n'ay jamai ſenti, quoique j'aie accoutumé de « ne manger que le ſoir. Oui, dit Zenon : Mais quand vous eſtes « dans voſtre village, vous vous nourriſſez par les oreilles. Je vous « conſeille donc de manger des trois heures aprés midi, & de « cacher le bien que vous ferez. Il ſuivit ce conſeil, & trouva « aprés cela qu'il avoit peine à j. ûner meſme juſqu'à trois heures:

p.443.a. 'De ſorte que l'on commença à dire [qu'il avoit perdu toute ſa vertu, &] qu'il eſtoit poſſedé du demon. Il le vint dire à Zenon, qui luy répondit : Vous voilà dans la voie de Dieu. «

[Les Grecs ont eu encore d'autres monumens ſur S. Zenon,

Menæa,p.144. que nous n'avons point.] 'Car dans leurs Ménées où ils en marquent la feſte le 19 de juin, ils diſent que ſon obeïſſance incroyable à Silvain, ſon extreme auſterité, & ſon amour pour la pauvreté, luy firent meriter le don des miracles ; qu'il delivra un grand nombre de poſſedez, & qu'aprés une vie ſainte, il alla jouir de Dieu agé de ſoixante & deux ans.

Cotel.g.t.1.p. 513.b. « p.514.a. 'On trouve que l'Abbé Longin qui demeuroit à neuf milles d'Alexandrie, « renvoya « à l'Abbé Zenon un poſſedé qu'on l'avoit &c: prié de guerir : [Mais il paroiſt par là que ce Zenon demeuroit aſſez prés de Longin & autour d'Alexandrie. Ainſi il eſt different du diſciple de Silvain qu'on ne voit point avoir jamais demeuré en ces quartiers là.

Lauſ.c.21.p.932. 933. * Marc ſon condiſciple doit auſſi eſtre different de] 'Marc que Pallade vit ou au moins entendit aprés l'an 390, & qui alors eſtoit

eſtoit déja agé d'environ cent ans. Il avoit eſté battizé à l'age de 40 ans, & on remarquoit que depuis cela il n'avoit jamais craché à terre : [de quoy on ne dit pas la raiſon.] Pallade raporte quelques autres particularitez de ſa vie, & le releve beaucoup. [a] C'eſt ce Marc dont S. Macaire d'Alexandrie diſoit qu'il ne luy donnoit jamais la communion ; mais qu'un Ange dont il voyoit ſeulement le poignet & la main, prenoit l'hoſtie ſacrée à l'autel, & la luy portoit luy meſme. [Comme S. Macaire eſtoit Preſtre des Cellules, il y a apparence que] c'eſtoit dans cette meſme ſolitude que demeuroit Marc. C'eſt encore le meſme Marc qui ayant gueri le petit d'une hyene, receut d'elle une peau de brebi, qu'il donna à Saint Athanaſe ; ce que Pallade dit avoir appris de Paphnuce "diſciple de ce genereux athlete de J.C. C'eſt luy auſſi ſans doute] qu'on lit s'eſtre entretenu quelquefois avec S. Arſene, [qui ne ſe retira à Sceté que vers l'an 390.] Les Grecs l'honorent le 25 de mars, & luy donnent le titre de Thaumaturge. [c] Quelques nouveaux Latins marquent auſſi ſa feſte le d'octobre, ou en d'autres jours.

c.20.p.932.b.

c.20.21.p.931-933.

a p.932.d & Soz.l.6.c.29.p.681.c.

Bult.ori.p.131.

Laus.c.20.p.932.

V.S.Macaire d'Alex. note 3.

Vit.P.l.5.c.10. S.7.p.566.a|c.17. S.5.p.612 & 13.

b Boll.5.mars,p.367.

c p.368.d.e.

'Les Grecs dans leurs Ménées diſent qu'il a écrit des livres tres utiles & pleins d'eruditiou ; & nous avons aujourd'hui dans la Bibliotheque des Peres huit traitez de morale ſous le nom d'un ſolitaire nommé Marc, que quelques uns ont cru eſtre de celui dont nous venons de parler. ["Mais il ſemble que l'on convienne que l'auteur en eſt moins ancien, quoiqu'on ne convienne pas du temps où il a vécu.]

p.367.c.

Bib.P.t.11.p.870.

Notes.

'Dans le recueil grec des paroles des Peres, & dans Balſamon, nous trouvons un Abbé Marc d'Egypte qui avoit paſſé 30 ans ſans ſortir de ſa cellule. Ce qu'on en dit de particulier, c'eſt qu'un ſaint Preſtre venant de temps en temps offrir le ſacrifice dans ſa cellule, le demon taſcha de luy inſpirer de mauvais ſentimens contre ce Preſtre, afin ce ſemble que ſe trouvant privé de la conſolation qu'il en recevoit, il ſe degouſtaſt de ſa ſolitude, & commençaſt à ſortir. 'Il luy envoya pour cela un demoniaque, qui ſous pretexte de luy venir demander ſa gueriſon, luy diſoit que ſon Preſtre avoit mauvaiſe reputation, & qu'il ne le devoit point ſouffrir chez luy. Marc repouſſa cette tentation en » demeurant ferme dans la parole de l'Evangile : Ne jugez point » & vous ne ſerez point jugez. 'Il ajouta que quand meſme ce Preſtre ſeroit coupable, il eſperoit que Dieu qui nous promet dans S. Jacque de guerir ceux pour qui nous l'invoquerons, luy accorderoit ſon ſalut. Il ſe mit en meſme temps à prier [pour

Cotel.g.t.1.p.571.b.

c.

p.572.

luy,]& ſa priere delivra le poſſedé:[mais on ne dit point s'il ſe dedit alors de ſa calomnie.]Lorſque le Preſtre vint enſuite,
a b.c. Marc le receut avec ſa joie ordinaire;'& Dieu pour recompenſer ſa ſimplicité ſage & prudente,"le luy fit voir lorſqu'il monta &c.
à l'autel,comme une colonne de feu; & luy dit en meſme temps:
Si les Princes de la terre ne ſouffrent point que les grands de « leur Cour paroiſſent devant eux qu'avec des habits magnifi- « ques, comment la puiſſance divine[ne glorifiera]& ne purifiera « t-elle pas les miniſtres de ſes myſteres lorſqu'ils paroiſſent de- « vant la gloire celeſte? «

Boll.19.mars,p. 779|g.40. 'Papebrok nous a donné au 29 de mars, en grec & en latin, l'hiſtoire d'un Marc Athenien de naiſſance, qu'on dit avoir eſté
p.778.c.f. durant 95 ans ermite"dans l'Ethiopie,'ou ſelon la conjecture de &c.
Papebrok, vers Barca dans la Libye, ſans avoir vu perſonne durant tout ce temps là, juſques à la veille de ſa mort en la 130e
c. année de ſon age.'Papebrok n'a pu trouver qu'un homme auſſi miraculeux qu'on nous fait celui là, ſoit honoré dans aucune Egliſe.[Auſſi"des perſonnes tres judicieuſes croient que c'eſt un Mr Hermant.
14.may,p.358.a. b. pur roman, fait ſur l'hiſtoire de Saint Paul ermite.]'Papebrok luy meſme eſt enfin entré dans ce ſentiment,& veut bien qu'on oſte à l'avenir de ſon ouvrage toute cette hiſtoire.

SAINT MELECE,

EVESQUE DE SEBASTOPLE DANS LE PONT;

ET DIVERS AUTRES SAINTS DU IV. SIECLE.

NOUS avons fini le temps des perſecutions de l'Egliſe, en raſſemblant ſous le titre de Saint Caſſien divers Martyrs des trois premiers ſiecles, dont nous n'avions pas eu occaſion de parler ailleurs. Nous croyons de meſme devoir faire à la fin de chacun des trois ſiecles ſuivans, un recueil de pluſieurs Saints dont on ſçait trop peu de choſe pour en faire un titre particulier, & que nous ne trouvons pas

auſſi moyen de lier à d'autres titres. Nous commencerons ceux du IV. ſiecle par S. Melece, qu'on ſçait avoir eſté celebre dés le temps de Diocletien. Nous voudrions pouvoir ſuivre auſſi pour les autres l'ordre du temps. Mais comme la pluſpart n'en ont aucun caractere, nous les mettrons ſelon les provinces, en commençant par celles qui nous ſont les plus proches. Nous n'avons pas cru auſſi qu'il fuſt neceſſaire de reſerver pour des notes l'examen de l'hiſtoire & de la chronologie de ces Saints, y en ayant beaucoup dont cet examen eſt tout ce que l'on a à en dire: Cette diſcuſſion rendra peuteſtre ce titre un peu ennuyeux; mais ce que l'on verra ſur la fin touchant les ſolitaires, ſera plus utile & plus agreable.

L'hiſtoire ne nous a preſque rien conſervé de la vie de Saint Melece du Pont; & il ne nous en reſte que ce qui eſt neceſſaire pour nous en donner une idée tres avantageuſe. [1]S. Athanaſe le met entre les plus celebres Eveſques de ſon temps, & entre ceux dont la pureté de la foy eſtoit la plus reconnue & la plus illuſtre. [1]S. Baſile allegue ſon témoignage, & l'appelle l'excellent Melece. [a] [Euſebe eſt celui qui en dit le plus de choſes, comme l'ayant mieux connu que tous les autres,] puiſqu'il avoit converſé avec luy durant ſept ans. [a]Il en parle comme d'un homme tout à fait rare. [b]Il dit que pour en faire le portrait, il faut ſe repreſenter un Eveſque accompli en tout ce qui regarde la ſcience & la parole. [b]Il releve la vaſte étendue de ſon eſprit, qui poſſedoit tellement tous les arts qui dependent du raiſonnement, qu'il pouvoit paſſer pour un homme incomparable en chacun d'eux. [a]Il met ſon eloquence au deſſus de toutes les louanges. Mais ce qui fait le comble de tous ſes avantages, c'eſt que ſa vie & ſa vertu répondoient parfaitement à toutes ces perfections de l'eſprit.

[a]Il eſtoit Eveſque dans le Pont. [c]Et comme la vie de Saint Eutyque de Conſtantinople remarque qu'il y avoit eu autrefois un Melece Eveſque d'Amaſée [metropole du Pont,] celebre pour ſa ſainteté & pour ſes miracles, [il pourroit eſtre aſſez vraiſemblable que c'eſt celui dont nous parlons.] Mais il eſt dit dans la meſme vie, que ce Melece avoit fondé un monaſtere à Amaſée; [ce qui ne convient pas au commencement du IV. ſiecle: & il y a au moins toute ſorte d'apparence que la ville d'Amaſée avoit en ce temps-ci [d]S. Baſilée pour Eveſque; & non un Melece.] Il faut donc ſe tenir à Philoſtorge, [qui met dans le Concile de Nicée un Melece Eveſque de Sebaſtople, [d]ville conſiderable de

Ath. in Ar. or. 1. p. 291. c.

Baſ. de Spi. c. 29. p. 360. c.

Euſ. l. 7. c. 32. p. 289. b.

a a.

b a. b.

b.

a.

a Ath. p. 291. c.

c Sur. 6. apr. p. 34. 523.

V. ſon titre.

d Euſ. n. p. 261. 1. a.

Philſg. l. 1. c. 8. p. 7.

d Sanſon.

1. Il le met parmi les anciens: & ainſi ce n'eſt pas S. Melece d'Antioche.

Niphr.l.8.c.14. p.156. l'Helenopont. Nicephore l'appelle Eveſque de Sebaſte, qui eſt en Armenie & non dans le Pont, [confondant apparemment Sebaſte avec Sebaſtople, & un Eveſque du Pont mort apparemment l'an 330, avec le grand Melece d'Antioche, qui avoit eſté auparavant Eveſque de Sebaſte, mais qui n'eſt mort qu'en 381.]

Euſt.7.c.32.p. 289.b. Celui de Sebaſtople fut obligé de quitter ſon pays durant la perſecution de Diocletien; & il demeura caché en Paleſtine durant ſept ans entiers. Ce fut dans ce temps là qu'Euſebe eut ſa connoiſſance. [Il n'eſt pas marqué s'il eſtoit déja Eveſque.] Il

Phiſg.app.p. 1 m. Niphr.p.196. c. vécut encore longtemps depuis, & aſſiſta, comme nous avons

a Euſ.n.p 161.1. a. dit, au Concile de Nicée, ſelon Philoſtorge & Nicephore. a Mais pour ce que Philoſtorge ajoute qu'il y ſoutint les Ariens, c'eſt un pur menſonge de cet auteur Arien luy meſme, & qui fait beaucoup d'autres fautes par ignorance ou par paſſion. Il eſt abſolument ridicule de faire de cet Eveſque un partiſan des Ariens, puiſque S. Athanaſe le propoſe entre ceux dont la foy & la croyance ſur le point meſme de l'Arianiſme, eſtoit la plus authentique & la moins ſuſpecte. [La feſte de ce Saint eſt marquée le 4 de decembre dans Uſuard, qui eſt ſuivi par le martyrologe Romain & par pluſieurs autres.]

Bar.25.jul. Gall.chr.p.615. 1.2. L'Egliſe de Sens honore le 25 de juillet S. URSICIN, comme l'un de ſes anciens Eveſques. [Je n'en trouve rien,] ſinon qu'on tient qu'il fit baſtir un monaſtere de S. Gervais pres de la porte de la ville, & qu'il y fut enterré le 25 de juillet. [S'il a donné à ce monaſtere le nom de S. Gervais, ce n'a pu eſtre qu'aprés l'an 386, auquel on a commencé à connoiſtre S. Gervais. Et ſelon le rang que le Gallia chriſtiana donne à Saint Urſicin, [on ne le peut mettre que vers la fin du IV. ſiecle. Son nom eſt dans le martyrologe Romain: Baronius ne marque point qu'il ſoit dans de

v. ſon titre

2.a.d. plus anciens: & Uſuard ne le met pas.] Le monaſtere de Saint Gervais qu'on croit auſſi avoir eſté la ſepulture des trois premiers ſucceſſeurs de Saint Urſicin, Theodore, Siclin, & Saint Ambroiſe, & de quelques autres, ne ſubſiſte plus aujourd'hui.

Boll.25.may.p. 36.a. b c. f. L'Egliſe d'Evreux honore auſſi le 25 de may S. MAXIME & S. VENERAND, qu'on dit avoir eſté martyrizez à Aquigni dans le dioceſe d'Evreux. On les met neanmoins en l'an 386, [auquel on ne faiſoit guere de martyrs.] Auſſi cette epoque n'eſt pas beaucoup fondée. On a une hiſtoire de ces Saints dans l'appendix de Sigebert par Robert du Mont, imprimé dans le Guibert

p 38.§ 10. § 9. de Dom Luc d'Acheri. On en a encore une vie manuſcrite plus ample, qu'on veut faire paſſer pour originale. Mais on ne voit en

cela rien que d'incertain ou de fabuleux. Ces Saints ont aſſez probablement eſté tuez par des voleurs. 'Leurs corps furent trouvez vers 964, & tranſportez à S. Vandrille. 'Cependant on lit dans le breviaire d'Evreux imprimé en 1586, que leurs chefs ſont encore à Aquigni. 'S Maxime eſt appellé par le peuple S. Mece ou S. Moſſe. Il y en a une petite egliſe à Vernon ſur la Seine.

§ 2. 10. 5. 3. Hagi. p. 26.

'A Beaumont ſur Oiſe au dioceſe de Beauvais, on honore le premier de juillet Saint LEONORE Eveſque, dont on dit que les reliques y furent apportées de Bretagne [ſur la fin du IX. ſiecle,] aprés avoir repoſé quelque temps à Paris dans l'egliſe de S. Barthelemi. Molanus dans ſes additions à Uſuard met auſſi un S. Leonore Eveſque & Confeſſeur en Bretagne le premier de juillet.]

Hagi. p. 21 | Boll. 3 mars, p. 148 b.

'Ferrarius n'en a point ſceu davantage, [quoiqu'on ait mis dans ſa table que d'autres le font Eveſque de Leon.] 'On dit en effet que cette Egliſe a eu un Eveſque nommé Leonore mort en 813. Mais on ne dit point qu'on l'honore comme un Saint. Je ne trouve rien de S. Leonore dans les Saints de Bretagne du Pere Albert de Morlaix.]

Fer. 1. Jul. p. 369. Coint t. 7. p. 272 § 141 | Ev. de Br t. 2. p. 270.

'Il y a joint un catalogue hiſtorique des Eveſques de ce pays, où il met un Saint de ce nom Eveſque de Rennes du temps de Conſtantin, 'ſur l'autorité d'un ancien manuſcrit, qui porte qu'ayant eſté fait Eveſque ſous ce prince, il y renverſa les idoles, & y conſacra la grande egliſe de S. Pierre. Ce manuſcrit nous donne huit Eveſques de Rennes inconnus d'ailleurs. Mais il en fait venir le premier nommé Maximin aſſez longtemps avant M. Aurele, lorſque Lazare venu dans les Gaules avec ſes ſœurs, preſchoit à Marſeille, l'aveugle né à Aix, S. Saturnin à Toulouſe, Saint Denys l'Areopagite à Paris. Il ajoute à tout cela, que ce Maxime baſtit une egliſe de la Ste Vierge. [Il eſt viſible qu'on ne peut rien fonder ſur une piece de cette nature.] 'Le Pere Albert ajoute de luy meſme, que ce S. Leonore, communément appellé Lunaire, fut elu l'an 303, quelque temps avant que Conſtantin regnaſt, dedia l'egliſe de Saint Pierre l'an 319, mourut l'an 357, aprés 54 ans d'epiſcopat,] & fut enterré dans ſa cathedrale. [Nous en attendons les preuves. Sa feſte eſt marquée dans la table le premier de juillet. Il n'y a aucun Leonore Eveſque dans le Gallia chriſtiana. Il n'y en a point non plus dans Argentré entre les Eveſques de Rennes ni de Leon.]

Ev. de Br. t. 2. p. 4. p. 5. 6. p. 4.

'Raban & d'autres martyrologes marquent le 13 de may la feſte de S. ONESIME Eveſque de Soiſſons, dont Bollandus nous a donné une vie, 'vue par Molanus, & par Mrs de Sainte-Marche.

Boll. 13. may, p. 204 b. p. 206. c

p.204.b. 'Elle n'eſt pas ancienne,[& ſuit des hiſtoires peu aſſurées. A l'égard du Saint,elle en dit peu de choſes,mais rien de mauvais.]

p.205 a. 'Elle le fait ſettieme Eveſque de Soiſſons, & marque tous ſes predeceſſeurs depuis S. Sinice ordonné par S. Sixte de Reims, juſqu'à Marcurin,'marqué ſous le nom de Mercure dans le Concile de Cologne en l'an 346.'Et il y avoit un Mercure des Gaules dans le Concile de Sardique en l'an 347.[C'eſt ſur cela]'qu'on met S. Oneſime vers l'an 360.[On pourroit le mettre un peu pluſtard:]& on ne conte que cinq Eveſques entre luy & Saint Principe,'mort à ce qu'on dit vers 506.][a]La vie de S. Oneſime luy attribue l'extinction du paganiſme dans ſon dioceſe;[ce qui convient aſſez bien à la fin du IV. ſiecle.'Les uns diſent que ſes reliques ont eſté transferées du lieu qui a fait depuis l'abbaye de S. Medard pres de Soiſſons, où il avoit eſté enterré, à Doncheri pres de Sedan qui depend de cette abbaye,'& où on les honore encore aujourd'hui dans une egliſe de ſon nom.'Dautres ſoutiennent qu'elles furent apportées à Douay vers l'an 896, & qu'elles y ſont encore dans l'egliſe de S. Amé.

Conc.t.2.p.615.d. p.650.a. Gall.chr.t.3.p. 1042.a. d. a Boll.p.205. p.204.b. ſup.p.764.b. 13.may,p.204.c.

'On donne pour ſucceſſeur à S. Memmie premier Eveſque de Chalons,S. DONATIEN[b]marqué le 7 d'aouſt dans le martyrologe Romain, & dans quelques nouveaux. Quelques uns croient que c'eſt luy qui eſt nommé dans le Concile de Cologne,tenu,dit-on, en l'an 346,quoiqu'il y ſoit appellé Eveſque de[z] Challon ſur Sône. Baronius rejette ce ſentiment, parcequ'il faut, dit-il, qu'un ſucceſſeur de S. Memmie ſoit beaucoup plus ancien.['On ſçait aujourd'hui combien cette preuve eſt foible: mais j'ay peur que celle qu'on tire du Concile de Cologne ne ſoit pas plus forte.] 1. V.S.Denys de Paris 51.

Gall.chr.t.2.p. 502.2 a. b Bar.7.aug.h.

'On donne à S. Donatien pour ſucceſſeur, S. DOMITIEN mis le 9 d'aouſt par Molanus & par le martyrologe Romain.[Deux noms ſi ſemblable qu'on met de ſuite, & qui ſont preſque en un meſme jour dans les martyrologes, donnent quelque lieu de douter s'ils n'appartiennent point à un meſme Saint. Le Gallia chriſtiana met ſeulement le nom de l'un & de l'autre ſans en rien dire.]

9.aug.g.[Gall. chr.p.502.

'Baronius dit en un endroit, que S. Domitien de Chalons eſt marqué dans le Concile de Tours & dans Fortunat, & il ſemble douter ſi ce n'eſt point celui[a] que S. Leon deputa en Orient l'an 458.[Mais il y a toute apparence que celui-ci eſtoit un Eveſque d'Italie.]'Pour celui du Concile de Tours, Baronius meſme reconnoiſt que c'eſt dans le ſecond tenu en l'an 570,[ou fort peu

Bar.458.§ 12. 9.aug.g. V.S.Leon §168.

z. *Cabillonenſis* au lieu de *Catalaunenſis*.

auparavant, plus de cent ans aprés Saint Leon,]qu'aſſiſta un Domitien;'& le P. le Cointe ſoutient que c'eſtoit un Eveſque d'Angers. Coint.an.570.

[J'ne ſçay s'il y auroit grand inconvenient à dire que S. DONATIEN de Chalons n'eſt pas different de celui de Reims,& qu'il gouvernoit l'une & l'autre Egliſe.]'On ne met que deux Eveſques entre celui de Reims & S. Nicaiſe,"mort, comme nous croyons, en l'an 451: de ſorte qu'il aura pu gouverner vers l'an 410, lorſque les ravages des barbares pouvoient rendre les Eveſques aſſez rares en ces quartiers là.]'Il fut enterré comme ſes deux prédeceſſeurs dans l'egliſe de S. Agricole.[a]On dit quelques particularitez de ſa vie:[b]& Molanus cite quantité de pieces pour ſon hiſtoire. Mais elles paroiſſent eſtre toutes fort nouvelles & du IX. ſiecle au pluſtoſt.'Auſſi Ebbon,(1ſi la lettre eſt de luy,)declare [vers l'an 850,]que l'hiſtoire de ſa vie avoit eſté perdue par les ravages des Vandales. On pretend que cet Ebbon meſme donna ſon corps à Baudouin Marquis de Flandre.'D'autres ſoutiennent que ſelon l'hiſtoire cela ne peut eſtre arrivé que ſous Hincmar ſucceſſeur d'Ebbon.'Baudouin mit le corps du Saint premierement en un lieu nommé Turholt, & enſuite à Bruges, où il eſt encore aujourd'hui dans la cathedrale qui porte ſon nom.'Et on aſſure que toute la ville ſe trouve quelquefois appellée le chaſteau de S. Donatien.'Surius nous a donné une hiſtoire de cette tranſlation,& de divers miracles faits par ce Saint: mais elle n'eſt écrite qu'en l'an 1565.'Flodoard marque en un mot ſa tranſlation, & ſes miracles.[Outre ſa principale feſte marquée le 14 d'octobre par le martyrologe Romain,]'on honore encore ſa tranſlation à Turholt le 30 d'aouſt, & la ſeconde à Bruges le jour meſme de l'Epiphanie.

V. Attila note 4.

Flod.l.1.c.5.p. 22.Gall.chr.t.1. p.476.

Flod.l.1.c.18.p. 89 b.

a Marl.p.105. 106.

b Mol.14.oct.

1. f.B.p.226.2.

Marl.p.106.

p.107.

Mol.f.B.p.225.1.

Sur.14 oct.p.263.

Flod.l.1.c.5.p.22.

Mol.p.225.2.

[MATERNIEN ſon predeceſſeur a auſſi eſté honoré comme un Saint,]'puiſque Hincmar donna ſes reliques à Louis Roy de Germanie,'les ayant tirées l'an 852, dit Marlot, de l'egliſe de S. Agricole.'On aſſure que Louis les mit dans l'egliſe d'Egmond en Hollande. Bollandus le cite de Flodoard,[où je ne le trouve point.]Le martyrologe de Reims marque la feſte de ce Saint le 30 d'avril.'Bollandus en donne une vie[c]qu'il croit eſtre écrite aſſez tard, mais avant le milieu du IX. ſiecle. Il ne juge pas qu'elle ait beaucoup d'autorité:[& elle n'en merite point du tout. Ce ne ſont que des miracles formez dans quelques meditations creuſes,]'que Bollandus prefere neanmoins encore à ce

Flod.p.22.

Marl.p.104.

p.104.Boll.30. apr.p.758.b.

Boll.p.759-763.

c p.757.758.

p.758.f.

1. Marlot *p.106*, allegue des raiſons conſiderables pour la rejetter,

p.762.763. qu'en dit Colvenerius. Ainſi quoique ſelon cette vie il ſoit mort vers le meſme temps que S. Hilaire, [nous ne croyons pas que cela nous doive empeſcher de dire qu'il peut bien n'eſtre mort
Flod.l.1.c.18.p. 89.b. que vers le commencement du V. ſiecle,] puiſque & luy & meſme [Aper] ſon predeceſſeur eſtoient enterrez [a] dans l'egliſe de Saint
Boll.p.759.c. Agricole. Sa vie donne à APER le titre de bienheureux. [b] Il pa-
[a] p.760.d. roiſt qu'on n'en trouve rien autre choſe que le nom. V. Attila note 4.

Ath.2.p.767.d. Il y a un AMAND entre les Eveſques des Gaules qui ont aſſiſté au Concile de Sardique [en 347,] ou qui l'ont ſouſcrit. [On a tout
Conc.t.2.p. ſujet de croire que c'eſt] celui de Straſbourg marqué l'année precedente dans le Concile de Cologne, [pourvu qu'on puiſſe avoir quelque égard aux actes de ce Concile. Mais comme c'eſt une piece fort ſuſpecte, je ne ſçay ſi nous devons abandonner le
Vioph.p.7. ſentiment Winpheling,] qui dans l'hiſtoire meſme des Eveſques de Straſbourg, croit que ce Saint, le premier Eveſque de ſon Egliſe, eſt le meſme que le celebre S. Amand de Maſtrict au VII. ſiecle; Straſbourg ayant eſté, dit-il, juſqu'alors ſous les Eveſques
Gall.chr.t.2.p. 206. de Mets. Mrs de Ste Marthe ne le veulent pas, & ſoutiennent que S. Amand a établi le premier la foy à Straſbourg dans le IV. ſiecle: mais ils n'ont pour toutes preuves que le Concile de Co-
Coint.627.513-15. logne. Le P. le Cointe ſuit auſſi l'autorité de ce Concile; mais il ſoutient de plus, qu'on trouve beaucoup d'Eveſques avant le VII. ſiecle; [c'eſt ce qu'on pourra examiner en un autre temps.]
515. Il paroiſt que l'Egliſe de Straſbourg qui honore S. Amand le 26 d'octobre, n'en connoiſt point d'autre que celui de Maſtrict.

Boll.10.may,p. 567.c. L'Egliſe de Beſançon honore comme Saints beaucoup de ſes anciens Eveſques. [Nous avons parlé [a] en un autre endroit de
[a] V.S.Denys de Paris 5 21 note 29. Saint Lin, & de S. Maximin, qu'on met les premiers, & je croy qu'on avouera que ce qu'on en dit eſt peu fondé. Nous ne nous
Veſ.t.2.p.31-33. arreſtons point] à Paulin & à Euſebe qu'on met enſuite, parceque ſi on leur donne le titre de Saint, [on ne marque aucun jour auquel l'Egliſe les honore.]

Ferr.mart.p.300. 1. Pour S. HILAIRE qu'on met le cinquieme, l'Egliſe de Beſançon
[c] Veſ.p.34-40. en fait memoire le 22 de juillet. [c] Chifflet en dit bien des choſes, [dont nous ne voyons point d'autre fondement, non plus que de preſque tout ce qu'il dit ſur ſes ſucceſſeurs, que quelques memoires de ſon Egliſe, [peu anciens aſſurément & peu aſſurez.]

Boll.10.may,p. 568.d. Bollandus croit que ce ne ſont que les leçons de l'ancien bre-
[d] Veſ.p.40. viaire, faites depuis peu de ſiecles. [d] Chifflet met la mort de Saint
p.35. Hilaire vers l'an 330, & luy fait baſtir avec Ste Helene une egliſe
p.38. magnifique en l'honneur de S. Eſtienne, pour y mettre du ſang de

de ce Saint qu'Helene avoit eu de S. Macaire à Jeruſalem, avec ſa tunique.'Mais quand Baronius auroit vu tout ce qu'il en dit, il [n'auroit pas] retracté ce qu'il avance,'Qu'avant l'an 415 il n'y a point eu de reliques de Saint Eſtienne en Occident, hormis à Ancone: [d'où il s'enſuit qu'il n'y avoit point non plus d'egliſe qui portaſt ſon nom.]'On croit que l'Egliſe de S. Eſtienne baſtie par S. Hilaire [ou par quelqu'un de ſes ſucceſſeurs,] n'eſt point celle qui ſe voit ſur la montagne ſous le meſme titre, mais la cathedrale meſme qui porte aujourd'hui le nom de Saint Jean, aprés avoir eſté appellée durant quelque temps de S. Jean & de S. Eſtienne. p.39. Bar.5.aug.2.416. § 16. Veſ.p.55 56.Gall. chr.t.1.p.118.

'On pretend que PANCRACE fut ſucceſſeur de S. Hilaire, & que c'eſt ce Pancaire qu'on dit avoir deputé en 346 au Concile de Cologne. [Il n'eſt point entre ceux qui ont ſigné le Concile de Sardique, ſi l'on ne veut que ce ſoit celui]'qui y eſt appellé Pacatus.'On ajoute que vers l'an 355, lorſque Conſtance perſecutoit les Catholiques, Pancrace ſe retira dans une ſolitude où il ſervoit les lepreux. [Nous en attendons les preuves.] Gall.chr.p.118. Conc.t.2.p.680.a. Veſ.p.41.

'On pretend que JUSTE ſucceſſeur de Pancrace, fut auſſi contraint de ſe cacher ſous Julien, & qu'il ſe retira en l'an 362 à Verceil auprés de S. Euſebe; [comme ſi Julien euſt obligé les Eveſques à ſe cacher. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'en 362 S. Euſebe n'eſtoit point à Verceil, mais en Orient.] p.43-47. V. ſon titre 5.15.

'Pour S. AGNAN honoré par ſon Egliſe le 5 de ſeptembre, [nous en avons parlé ſur S. Irenée à l'occaſion de S. Ferreol & S. Ferrucion,]'dont on croit qu'il avoit trouvé les corps quelques années auparavant.'On parle d'une tranſlation de ſon corps, & de celui de S. Silveſtre ſon ſucceſſeur, faite le 5 de juin: mais on n'en a rien de clair ni de certain.'Ce S. SILVESTRE eſt honoré le 10 de may. On pretend qu'il baſtit à Beſançon une egliſe de S. Maurice qui y ſubſiſte encore; & on en dit bien d'autres choſes. p.49. p.47-49. p.52. p.51.

'Mr du Sauſſay & Aubert le Mire luy joignent ſur le 5 de juin FROMINE[a] ou plutoſt FRONIME,[b] ſon predeceſſeur ſelon quelques uns, & ſon ſucceſſeur ſelon d'autres. [Mais Chifflet meſme ne marque point que ſon Egliſe en faſſe aucune memoire.][c] Il dit qu'il acheva l'egliſe de S. Eſtienne ſur la montagne, commencée par S. Hilaire.'Mais il ajoute qu'il y mit un college de Chanoines Reguliers, qu'il fit autoriſer par beaucoup de privileges des Papes Damaſe & Sirice. [Il y marque encore des indulgences.] Boll.10.may,p. 568.c. a Gall.chr.p.119. 1.a. b Veſ.p.50. c p.53. p.53 Boll p.562. d.

'L'Egliſe de Couſerans dans la Gaſcogne honore le 5 de juillet S. VALERE, 'qui a eſté ſon premier Eveſque, [& qui ainſi peut Ferr.mart.7.a-5. Gr.T.gl.C .24. p.498.

avoir vécu dans le IV. ſiecle. Car nous n'avons rien de poſitif
Gall.chr.t 2.p. 514. pour ſon temps.]'Il eſt certain neanmoins que c'eſtoit avant l'an
a Gr.T.p.498-500. 506:[a] Et on peut juger qu'il eſtoit mort longtemps avant que Theodore, qui eſtoit Eveſque de Couſerans [en l'an 549,] trouvaſt ſon corps encore tout entier, aprés avoir fait une grande egliſe d'une chapelle baſtie ſur ſon tombeau, & déja ruinée de vieilleſſe. S. Gregoire de Tours raporte amplement comment ſon corps
Gall.chr.p.534. 4.b. fut trouvé, & aſſure qu'il fit enſuite beaucoup de miracles.'On
b 2.b.d. croit qu'il eſt encore enterré[b] dans l'egliſe de Saint Licer qui eſt comme la cathedrale.

Bar.14.dec.i. 'Baronius a mis dans le martyrologe Romain le 14 de decembre S. MATRONIEN ermite à Milan, ſans en rien dire davantage.
Ferr.it.p.775. 'Ferrarius en dit un peu plus de choſes, fondées ſur les peintures qui ſont dans l'egliſe de S. Nazaire, [& qui en effet ſont dignes de
p.776. peintres.]'Il eſt obligé de condanner luy meſme ce qui y eſt dit, que S. Ambroiſe [fait Eveſque en l'an 374,] enterra en l'an 364 le
p.774. corps de ce Saint mort longtemps auparavant, & trouvé par un Guillaume, [nom peu connu dans le IV. ſiecle.]

Boll.31.jan.p. 1102. 'On met ſous Theodoſe I. S. JULE & S. JULIEN ſon frere, qu'on dit avoir eſté l'un Preſtre & l'autre Diacre, & eſtre morts
p.1100.c. dans le dioceſe de Novare.'S. Jule y eſt particulierement honoré dans une iſle où l'on garde ſon corps, & qui porte ſon nom il y a
p.1101-1104. plus de 800 ans.'Bollandus raporte une aſſez longue hiſtoire de ces Saints, [qui paroiſt nouvelle, & eſt fort peu vraiſemblable.]
p 110'.56. 'C'eſt dans le fond la meſme choſe que celle qui eſt dans Mom-
Bar.31.Jan.i. britius,'& dont Baronius ne paroiſt pas faire grande eſtime. *ut cumque ſint.*
Boll.p.1100.53.4. 'Les noms de ces deux Saints ſont dans quelques nouveaux mar-
p.1100.1101. tyrologes au 31 de janvier.'Baronius n'a mis que S. Jule dans le Romain. Bollandus marque diverſes choſes ſur leurs reliques, & ſur leur veneration.

7.apr.p.963. 'On honore le 7 d'avril S. SATURNIN Eveſque de Verone. Mais on ne ſçait rien de ſes actions. On croit qu'il a vécu dans le IV. ou V. ſiecle.

13.apr.p.130.a. f. 'Tout le dioceſe de Ravenne honore le 13 d'avril S. URSE,
p.131.d. comme l'un de ſes anciens Eveſques:'Et on dit en effet qu'il eſt mort ce jour là en l'an 398;'au lieu duquel Bollandus veut qu'on liſe 396. Il en raporte diverſes choſes, qu'il avoue luy meſme eſtre peu fondées.

Bar.25.aug.m. 'Baronius met du temps de Conſtantin Ste PATRICIE vierge,
Ferr.it.p.540. fort honorée à Naple le 25 d'aouſt.'Ferrarius cite ſa vie imprimée à Naple [ſans parler du reſte. Il ſuffit de dire] qu'elle la fait

V. Conſtance § 17. fille poſthume de l'Empereur Conſtant, ["qui n'eſtoit pas marié quand il mourut,] & inſtruite par Lactance. On pretend qu'elle a ſurvécu Conſtance. Et auſſi Ferrarius dit qu'elle n'eſt morte qu'en l'an 365.

'Les Grecs font le 30 de mars la feſte d'un Saint JEAN, [a]qu'on dit avoir quitté à l'age de 13 ans, durant une perſecution, la ville de Cybiſtre dans la petite Armenie, pour ſe retirer dans le deſert. Il ſe mit, dit-on, dans un puits, 'où il mourut au bout de dix ans: 'Et l'on ajoute à cela bien d'autres choſes tout à fait extraordinaires. 'On pretend qu'en mourant il raconta ſon hiſtoire à un ermite nommé Chryſie, qui la dicta enſuite telle que nous l'avons à un Eccleſiaſtique de ſes amis. 'Les Grecs paroiſſent l'avoir ſuivie dans leur office: & Bollandus nous l'a donnée en grec & en latin. Il craint neanmoins que Chryſie n'y ait mélé quelques amplifications greques. [Mais "des perſonnes tres habiles jugent que c'eſt une piece entierement fauſſe & inſoutenable. Baronius n'a point mis ce Saint dans le martyrologe Romain. Selon ſon hiſtoire, il le faut mettre dans le temps des perſecutions, ou au moins auſſitoſt aprés.]

Mr Hermant.

'S. PALLADE & ABRAHAM eſtoient tous deux compagnons de "S. Symeon l'ancien, dont Theodoret a fait l'hiſtoire, [b]& ils vivoient tous deux auſſibien que luy ſous Valens dans le dioceſe d'Antioche. 'Abraham demeuroit en un lieu nommé Paratome, d'où l'odeur de ſa bonne vie ſe repandoit par tout [le pays d'alentour. C'eſt tout ce qu'on ſçait de ſon hiſtoire.] Mais Theodoret nous aſſure que l'eminence de ſa vertu paroiſſoit par les miracles frequens qui ſe faiſoient à ſon tombeau, & qui continuoient encore au milieu du V. ſiecle.

V. S. Symeon Stylite § 2.

'Il releve encore davantage la vertu de Pallade, ſa patience, ſes jeûnes, ſes veilles, ſa priere continuelle. 'Il l'egale à Saint Symeon l'ancien, 'avec qui l'on voit qu'il avoit auſſi une union tres particuliere, & ils ſe viſitoient l'un l'autre pour s'animer de plus en plus à une vie toute parfaite. [Hors cela,] Pallade demeuroit enfermé dans un petit baſtiment pres du bourg de Immes 'aſſez connu dans l'hiſtoire, [c]& tres peuplé. Durant une grande foire qui s'y tenoit, un miſerable ayant tué un marchand pour le voler, en jetta le corps à la porte de ce Saint: [d]de ſorte que tout le peuple y eſtant accouru en foule, on enfonça ſa porte, & on le vouloit traiter comme homicide. Il s'adreſſa à Dieu afin qu'il fiſt connoiſtre la verité, & puis ordonna au mort de declarer qui l'avoit tué. 'A cette parole le mort ſe met ſur ſon

Boll. 30. mars, p. 831. c.
[a] g. p. 43.
p. 45. c.
p. 43. 45.
p. 45. c. f.
p. 831. c.

Thdrt. v. P. c. 7. p. 811. a; 812. a.
[b] hiſt. l. 4. c. 25. p. 700. b.
v. P. p. 812. a. b.

p. 811. a.
b.
a.

Boll. 28. jan. p. 842. d.
[c] Thdrt. p. 811. a. b. c.
[d] c. d.
p. 812. a.

ſeant, regarde tous les aſſiſtans, & enfin montre du doit l'homicide qui eſtoit là preſent, & l'un des premiers à crier contre le Saint. On le fouille, & on luy trouve non ſeulement l'argent qu'il avoit volé, mais auſſi le poignard encore tout enſanglanté.

p.811.d. p.812.a.

Boll.p.841.c. 'S. Pallade eſt honoré le 28 de janvier par les Grecs, qui le font auteur de quelques écrits de pieté. Mais c'eſt apparemment qu'ils le confondent avec Pallade auteur de l'hiſtoire Lauſiaque.

Vit.P.l.6.c.2.§ 9.p.650. 'EMILE [qui eſtoit apparemment un ſolitaire d'Egypte,] "reſſuſcita de meſme un homme qu'un miſerable Preſtre avoit &c. tué, aprés avoir receu ſon argent en depoſt: & il avoit enſuite porté le corps à la cellule d'un moine. Emile pour obtenir ce miracle, voulut que tous les aſſiſtans ſe miſſent en prieres avec luy.

l.5.c.6.§ 15.p. 583 Cotel.g.t.1. p.706. 'Il y avoit à Jeruſalem, ou dans le deſert qui en eſt proche, un ſaint ſolitaire nommé PHILAGRE, qui travailloit pour gagner ſon pain, & alloit vendre ce qu'il avoit fait. Un jour donc qu'il eſtoit pour ce ſujet dans le marché, il arriva qu'un homme laiſſa tomber un ſac où il y avoit mille pieces d'argent. Philagre le trouva, & chercha auſſitoſt à qui il eſtoit. Celui qui l'avoit perdu le vint demander, & voulut en donner quelque partie à Philagre; mais il ne le put obliger de rien recevoir: de ſorte qu'il s'écria: Venez, voyez ce qu'a fait l'homme de Dieu. A ces mots Philagre s'enfuit, & ſortit de la ville depeur d'eſtre loué des hommes.

Vit.P.l.5.c.5.§ 2. p.573. [Il faut ſans doute auſſi raporter à la Syrie,] l'Abbé GERONCE de Petra, qui exhortoit avec Salomon à mettre tout ſon ſoin à garder ſon cœur, y ayant bien des perſonnes qui en conſervant la virginité dans le corps, la perdoient dans l'ame par les mauvaiſes penſées qu'ils y recevoient.

[Nous avons déja parlé en divers endroits de beaucoup de ſaints ſolitaires dont les actions ou les paroles ont eſté trouvées dignes d'eſtre remarquées dans l'ancien recueil qu'on en a fait: & il faut en mettre ici quelque autre qu'on voit, ou qu'on peut preſumer avoir vécu en Egypte vers la fin du IV. ſiecle, ou au pluſtard dans le commencement du V.] L'Abbé ANDRE' diſoit que ce qui convenoit le plus à un moine eſtoit de vivre hors de ſon pays, d'eſtre pauvre, & de garder un entier ſilence. 1.

Cotel.g.t.1.p. 400.c.

p.401.b. 'AMMONATHAS demeuroit auprés de Peluſe, & eſtoit ce ſemble regardé comme le pere de tous les ſolitaires des environs. Le Gouverneur du pays voulut les mettre à la capitation

1. ἐν νοσημασι. Ne ſeroit-ce point auſſi, *au milieu de toutes ſortes de maux?*

comme les ſeculiers. Ils reſolurent d'envoyer ſur cela quelqu'un d'entre eux vers l'Empereur. 'Ammonathas ſe chargea d'obtenir ſans cette deputation ce qu'ils deſiroient, pourvu qu'ils vouluſſent jeûner deux ſemaines ſans "ſortir de leurs cellules. Il fit la meſme choſe de ſon coſté; de ſorte que les moines murmuroient déja de ce qu'il ſe remuoit ſi peu. 'Mais le 15 jour "il leur montra un ordre de l'Empereur qui les conſervoit dans leur repos; & le Gouverneur n'oſa plus les inquieter.

c. ἐνχώσωσι. &c. p.402.a.b.

'L'Abbé BIARRE' eſtant conſulté par une perſonne ſur ce qu'il devoit faire pour ſe ſauver, tout ce qu'il luy conſeilla fut un jeûne moderé, un travail mediocre, & de demeurer en paix dans ſa cellule. p.410.a.

'On diſoit de l'Abbé CAMAI ou COMAI, qu'eſtant pres de mourir, il recommanda trois choſes "à ſes diſciples, de fuir les heretiques, d'eviter la connoiſſance des grands du ſiecle, & d'eſtre toujours plus preſt à donner qu'à recevoir. p.707.c. visite.

'DIOSCORE ſurnommé de Nequiaſte, [qui pouvoit eſtre le lieu de ſa demeure,] 'ajoutoit tous les ans "quelque choſe de nouveau à ſa penitence: [& au lieu de s'en elever,] 'il eſtoit tellement "touché de la vue de ſes pechez, & de la crainte d'eſtre rejetté de Dieu au dernier jour, qu'il pleuroit ſans ceſſe. 'Auſſi S. Pemen propoſoit aux autres l'exemple de ſon humilité. p.424.c. &c. p.425.a. b.[426. &c. p.424.b.

'EULALE eſtoit Religieux dans un monaſtere, où il ne faiſoit point paroiſtre de vertu particuliere: [a] & il ſemble meſme qu'il travailloit moins que les autres. [b] Mais il arrivoit aſſez ſouvent que quand on avoit rompu quelque choſe dans la maiſon, ou fait d'autres fautes ſemblables, on les rejettoit ſur luy. Au lieu de ſe juſtifier il ſe proſternoit en terre, avouoit qu'il eſtoit un pecheur & un negligent, ecoutoit avec humilité les reproches qu'on luy faiſoit, & pratiquoit de meſme les penitences qu'on luy impoſoit, qui alloient quelquefois à paſſer deux & trois jours ſans manger. Vit. P. l. 3. c. 29. p. 502. a l. 5. c. 15. § 86. p. 629. b p. 502.

'Il paſſoit tellement pour negligent, que tout le monaſtere ſe ſouleva enfin contre luy: & on vint demander à l'Abbé qu'il le chaſſaſt, parcequ'il perdoit & gaſtoit tout dans la maiſon. L'Abbé [qui aſſurément eſtoit un homme de Dieu,] dit qu'il falloit attendre quelques jours; & durant ce temps là il pria Dieu de luy faire connoiſtre comment il devoit traiter Eulale. Dieu luy revela la verité: Il la dit aux autres, '& la confirma "par un miracle: de ſorte que tous les freres commencerent à honorer autant Eulale qu'ils l'avoient mepriſé juſques alors. Ces hon- p.502. &c. p.503.

neurs luy furent inſupportables. Il craignit de perdre l'humilité qu'il avoit tant travaillé à acquerir: de ſorte qu'il s'enfuit la nuit du monaſtere, & s'alla cacher à tout le monde dans un deſert.

Cotel. g. t. 1. p. 436. a b. 'EUPREPE qui avoit lu beaucoup de livres, [a] eſtant allé voir un ancien au commencement [de ſa retraite] pour luy demander quelque inſtruction, ce vieillard luy dit de ne parler jamais que quand on l'interrogeroit: & Euprepe avoua qu'il n'avoit jamais rien lu qui luy puſt eſtre plus utile. On raporte de luy diverſes paroles, & entre autres que celui qui ne prend pas ſoin de ſon ſalut "ne croit point la puiſſance & la providence divine. &c.

p. 436. a. 'Il diſoit encore que celui qui aime les biens du monde, aime non ſeulement des choſes auſſi viles que du foin, mais meſme des occaſions de chute; & qu'ainſi quand nous perdons quelque choſe, il faut s'en rejouir & en rendre graces à Dieu. [C'eſt ce

p. 435. b. c. qu'il enſeigna encore mieux par ſes actions.] 'Car il aida un jour luy meſme des gents qui eſtoient venus pour le voler, à charger tout ce qu'il avoit: & comme ils avoient oublié un baſton chez luy en s'en allant, il courut aprés "eux pour le leur porter. &c.

p. 457. a. 'On dit d'HELLADE qu'il avoit paſſé 20 ans dans les Cellules, ſans avoir jamais levé les yeux pour voir le toit de l'egliſe. Il ne mangeoit à ſon ordinaire que du pain & du ſel comme les autres faiſoient "la ſemaine ſainte. Ainſi n'ayant rien à retrancher dans ces ſaints jours de penitence, il mangeoit ſon pain debout. à Paſque.

Auct. 3. p. 313. [Nous ne ſavons rien pour l'hiſtoire] 'de l'Abbé HYPEREQUE ou HYPERIQUE, ſinon qu'on luy donne les titres de bienheureux & de Preſtre. Mais il faut qu'il ait eſté fort celebre,] 'puiſqu'on trouve beaucoup de ſentences de luy dans les Vies des Peres: [b] & le P. Combefis en a donné 159 dans ſon Auctuarium, entre leſquelles on en voit pluſieurs qui ſont dans les Vies des Peres. [Nous ne mettrons rien ici de celles du P. Combefis, qui font un ouvrage à part. Entre les autres on peut remarquer celle-ci,] 'Que ſi nous avons toujours noſtre penſée dans le ciel, nous le poſſederons bientoſt. 'Il diſoit auſſi que le jeûne eſt aux moines comme une bride contre le peché, & que celui qui abandonne cette bride, devient un cheval fougueux. Il ajoutoit cependant qu'il vaut encore mieux manger de la chair & boire du vin, que de manger, s'il faut ainſi dire, par la mediſance la chair de ſes freres.

Cotel. 1. p. 570 [Vit. P. l. 5. c. 45. 52. p. 571 &c. b Auct. 3. p. 313.

Cotel. p. 702. a. p. 701. c.

p. 569. a. b. a. 'On parle de deux MEGETES, l'un contemporain de S. Pemen dans le V. ſiecle, qu'on ſurnomme "le jeune, '& un autre [qui par conſequent eſtoit plus ancien.] Ce dernier s'eſtoit tellement depouillé de toutes choſes, qu'il ne poſſedoit qu'une ſeule aiguille

Dulmegy.

dont il faiſoit des nattes autant qu'il en falloit pour vivre. C'eſt pourquoi il eſtoit toujours preſt à changer de lieu.

&c. 'On raporte cette parole de l'Abbé Mios de Belée, Que Dieu veut bien obeïr à celui qui luy obeït. 'C'eſt luy qui racontoit l'hiſtoire edifiante d'un eſclave nommé OLYMPE, qui par la permiſſion de ſes maiſtres, s'eſtoit retiré à Sceté. Il alloit de là tous les ans à Alexandrie leur porter tout ce qu'il avoit pu menager ſur ſon travail, comme la penſion qu'il leur devoit en qualité de leur eſclave. Eux qui connoiſſoient & qui aimoient ſa vertu, luy rendoient tout l'honneur qui leur eſtoit poſſible, & ne vouloient point recevoir ce qu'il leur apportoit. Mais ils ne pouvoient enfin s'en diſpenſer, ni l'empeſcher meſme qu'il ne leur lavaſt les piez, parcequ'il proteſtoit que s'ils ne le ſouffroient, il demeureroit pour les ſervir encore comme auparavant. Cette conduite d'Olympe le rendit celebre à Sceté & le fit aimer de tous les freres. 'Il avoit auſſi receu de Dieu un grand don de diſcernement.

p.570.a|571.a. p.570.b.c|Vit. P.l.3.c.17.p.497| 5.c.15.531.p.614. Cotel.p.570.b.

[Je ne ſçay ſi cet Olympe ſeroit le meſme que] 'celui dont on raporte qu'eſtant tourmenté par des penſées d'impureté, il les combatit par un travail ſi violent, que ſes forces en furent entierement abatues, juſqu'à ce que Dieu luy oſta cette tentation, & rendit la paix à ſon ame. Celui-ci demeuroit auſſi dans les Cellules, '& à Sceté, où un preſtre idolatre vint une fois loger chez luy. Ce preſtre aprés avoir vu de quelle maniere les moines vivoient, luy demanda ſi leur Dieu ne decouvroit rien de ſes myſteres à des perſonnes qui le ſervoient d'une maniere ſi parfaite. Olympe luy avoua que non; & alors le preſtre luy » dit: Il faut donc que vos cœurs ſoient infectez de mauvaiſes » penſées qui vous ſeparent de voſtre Dieu: car pour nous, quand λειτουργοῦ- μεν. » 'nous ſacrifions au noſtre il nous revele ſes myſteres & ne nous » cache rien dutout. [Je penſe que ce preſtre ſe vantoit de ſes imaginations, ou des illuſions du demon, s'il ne vouloit ſe moquer de la ſimplicité des moines.] Mais ils ne laiſſerent pas de profiter de cet avis que la verité leur donnoit [par la bouche d'un ennemi. Je penſe que ceci doit eſtre arrivé avant que Theodoſe I. euſt défendu tout ſacrifice & tout culte des idoles.]

p.583. p.582.

'PAUL & TIMOTHE'E, qui eſtoient freres, demeuroient enſemble à Sceté, où ils avoient ſouvent entre eux des diſputes. Ils reconnurent enfin le tort qu'ils ſe faiſoient, & convinrent enſemble de ſe ſupporter mutuellement dans les peines qu'ils ſe pourroient faire l'un à l'autre. Ils l'executerent, & paſſerent

p.651.c

p.651.a. ainſi le reſte de leurs jours dans le repos de la charité. 'Ils ſont tous deux ſurnommez Coſmites, à cauſe ce ſemble de quelque art qu'ils exerçoient pour les ſolitaires, qui à cauſe de cela eſtoient ſans ceſſe chez eux. Timothée las de n'avoir aucun repos durant tout le jour, vouloit quitter ſon métier : mais Paul le conſola en luy diſant : Le repos de la nuit nous ſuffit, ſi nous « veillons ſur nos penſées. «

p.707.a. 'L'Abbé PHORTASSE malade au lit, [& hors d'état de travailler pour vivre,] ne vouloit neanmoins rien recevoir que de ceux qui luy donnoient par un amour ſincere de Dieu. Pour les autres, Ils n'ont point, diſoit-il, de recompenſe à attendre de Dieu, « puiſque ce n'eſt pas pour luy qu'ils agiſſent : Je n'ay rien auſſi à « leur donner ; ainſi je ne leur rends pas juſtice. Pour ma vie, ſi « Dieu me la veut conſerver, il en trouvera bien le moyen. Que « s'il ne veut pas que je vive, pourquoi le voudrois-je ? «

p.462. 'L'Abbé ROMAIN eſtant pres de mourir, dit à ſes diſciples : Je « n'ay jamais rien ordonné à aucun de vous, qu'aprés m'eſtre diſ- « poſé à ne me point faſcher, ſi ce que j'ordonnois ne ſe faiſoit pas ; « & c'eſt par ce moyen que nous avons toujours vécu enſemble « dans la paix. «

p.461.b. 'L'Abbe THEODORE de Sceté, diſoit que quand il nous vient des penſées qui nous troublent & nous arreſtent, il faut faire un effort pour les chaſſer, & recourir en meſme temps à la priere.

p.581.c. 'L'Abbé XANTHIAS demeuroit ce ſemble à Sceté ; d'où il vint un jour en [un autre quartier d'Egypte nommé] Terenuthis. Comme ſes auſteritez l'avoient extremement abatu, on luy

p.582.a preſenta un peu de vin. 'En meſme temps on luy preſenta un homme poſſedé du demon, qui [pour le mettre en colere,] demanda pourquoi on l'avoit amené à cet ivrogne. Mais il ſe contenta de dire qu'il eſperoit en J. C, qu'avant qu'il euſt achevé de boire, le demon ſeroit contraint de ſortir : & "cela arriva de &c. la ſorte. [Il admiroit quelquefois la profondeur de la ſageſſe

p.581.b.c. divine,] 'dans la juſtification du larron, "& dans la perte de Judas ; &c. à quoy il ajoutoit ; Que perſonne ne ſe glorifie donc dans ſes « bonnes actions : Car tous ceux qui ont mis leur confiance en eux « meſmes ſont tombez. «

a. 'L'Abbé Xoïus de Thebaïde alla un jour au mont Sina. Lorſqu'il s'en revenoit, un frere de ces quartiers là luy témoigna qu'on eſtoit fort incommodé de ce qu'il ne pleuvoit point. Il demanda pourquoi on ne s'adreſſoit pas à Dieu. Le frere répondit qu'on faiſoit des prieres & des litanies. Xoïus luy dit :

Aſſurément

» Assurément vous ne priez pas avec l'ardeur necessaire. En mes-
me temps il commença à prier les mains étendues vers le ciel, & b.
aussitost il vint de la pluie. Ce frere étrangement surpris se jetta
à ses piez, & puis alla raporter aux autres ce qui estoit arrivé.
Ils en rendirent graces à Dieu : mais Xoïus s'en estoit enfui.

Le mesme Abbé répondit à un moine qui luy demandoit si p.580.d.
c'estoit trop de trois verres de vin quand on se rencontroit [chez
» un ami :] Ce n'est pas trop, s'il n'y a point de demon : mais s'il y
» en a, c'est trop. Et aprés tout, le vin n'est point pour des moines
» qui veulent vivre selon Dieu.

On a remarqué diverses paroles d'une sainte vierge nommée p.692. Vit. P. l. 5.
SARRHA ou SARA, qui vivoit [dans la solitude entre Peluse & c. 7. § 19. p. 587.
Sceté,] puisqu'on la venoit visiter de l'un & de l'autre endroit. Cotel. p. 691. c.
L. [a] C'estoit en effet [1] auprés d'une riviere, [c'est à dire sans doute 692. c.
auprés du Nil, qui a Sceté à gauche, & Peluse à droite. [Je ne sçay a p. 691. c.
si elle n'auroit point esté Superieure de quelques filles,] puis- a.
ἡγουμένης. qu'on luy donne le titre de Mere, que Pelage Diacre de Rome Vit. P. p. 587. a.
a traduit par celui d'Abbesse. [On pouvoit neanmoins luy don-
ner sans cela le titre de Mere, comme on donnoit à tous les
solitaires celui d'Abbé ou de Pere.] On dit qu'elle demeura 60 Cotel. p. 691. d.
ans auprés de la riviere dont nous avons parlé, sans jamais lever
les yeux pour la regarder.

[Il falloit qu'elle fust bien celebre,] puisque les solitaires
venoient de Peluse & de Sceté pour la visiter. Elle presenta à p. 691. e.
ces derniers un panier [de fruits,] & comme ils ne mangeoient
» que les moins bons, elle dit : Je voy bien que vous estes vraiment
» de Sceté. D'autres estoient venus dans le dessein d'humilier a.
cette vieille, comme ils disoient : [Et aprés l'avoir entretenue,]
ils luy dirent qu'elle prist garde à ne se pas laisser enfler de
vanité en voyant des solitaires venir visiter une femme. Elle
leur dit [genereusement, & comme penetrant leurs pensées :]
» Oui : j'ay le corps d'une femme, mais je n'en ay pas l'esprit. Elle b.
vouloit que tout le monde fist l'aumosne, dans l'esperance que
ceux qui la faisoient d'abord pour plaire au monde, viendroient
enfin à la faire pour plaire à Dieu.

Elle fut tourmentée durant 13 ans avec beaucoup de violence p. 691. a.
par le demon de l'impureté. Elle demandoit à Dieu la force de b.
luy resister : mais on pretend qu'elle ne demanda jamais à estre
delivrée de cette tentation. [C'est une conduite extraordinaire,
qui ne peut estre imitée que par ceux qui auront autant de force

1. ἐπάνω τοῦ ποταμοῦ, *sur le fleuve.*

& l'humilité qu'elle.] Ayant une fois eſté tentée plus fortement que jamais, & ayant toujours reſiſté par la crainte de Dieu, & par les exercices de la penitence; comme elle montoit un jour à ſa chambre pour prier, le demon qui la tourmentoit luy apparut, c. '& luy dit qu'elle l'avoit vaincu. Mais elle luy répondit: Ce n'eſt « pas moy qui t'ay vaincu; c'eſt J.C. mon Sauveur. «

p.465.c. 'On donne auſſi le titre de Mere à THEODORE dont on a
p.467. diverſes paroles. '& elle repreſentoit aſſez bien les devoirs des [ſuperieurs] qui doivent inſtruire les autres, [pour croire qu'elle
p.465.c. les avoit appris par ſa propre experience.] 'Elle vivoit du temps de Theophile d'Alexandrie, à qui elle demanda ce que c'eſtoit que racheter le temps ſelon S. Paul: & Theophile [qui ſavoit
c.466. mieux bien parler que bien faire,] 'luy en donna une fort belle &c. explication.

p.466.b.c. 'Elle regardoit comme un grand avantage pour un moine & pour une vierge, ſurtout aux jeunes gents, de perſeverer dans le repos [de ſa cellule,] ſans ſe laiſſer vaincre par le trouble des penſées, par les ennuis, par les laſſitudes du corps, par les maux &c. de teſte, non pas meſme par les maladies; tout cela n'eſtant ſouvent qu'une tentation & une illuſion du demon. Elle raportoit ſur cela l'hiſtoire d'un moine, qui quand il vouloit prier βάλλω τὴν
p.467.a. ſentoit *une peſanteur de teſte, un friſſon, & une fievre, 'comme σύναξιν.
s'il euſt eſté malade; & il ſe ſentoit quelquefois comme preſt à * πτῶμα.
mourir. [Enfin] il ſe dit à luy meſme: Au moins faut-il que je me « mette en priere avant que de mourir. Et en finiſſant ſa priere, « ſa fievre finit auſſi. Il apprit ainſi comment il falloit vaincre le demon.

p.466.a. 'Elle regardoit les peines de la vie, & les auſteritez de la penitence, comme la porte étroite qui mene au ciel, & comme un
p.467.b. hiver ſans lequel nous ne pouvons porter de fruit. 'Elle raportoit qu'un Chrétien diſputant contre un Manichéen, qui pretendoit que le corps [ne pouvoit eſtre l'ouvrage de Dieu,] luy répondit: Reglez le corps, & vous n'y trouverez rien qui ne ſoit «
c. digne de ſon createur. 'Elle ne contoit cependant pour rien tous « les exercices du corps, s'ils n'eſtoient accompagnez d'une veri-
p.467.a. table humilité, 'comme les demons meſmes l'avoient avoué, en diſant par un poſſedé qu'ils veilloient & jeûnoient plus que tous les ſolitaires, qu'ils demeuroient auſſi bien qu'eux dans les deſerts, & que l'humilité ſeule les pouvoit vaincre.

p.432. 'EUCARISTE & MARIE ſa femme n'eſtoient pas du nombre des moines: mais Dieu les prefera à beaucoup d'entre eux. Car

on raporte que deux anciens ſolitaires ayant prié Dieu de leur faire connoiſtre juſques où [ſa grace] les avoit elevez, ils entendirent une voix qui leur dit d'aller en un village d'Egypte chercher ces deux perſonnes, qui dans un état ſeculier avoient plus de vertu qu'eux. Ils y allerent & trouverent d'abord la femme ſeule, parceque le mari qui eſtoit berger, eſtoit aux champs avec ſes moutons. Elle les fit entrer: & le ſoir Eucariſte eſtant revenu prit de l'eau pour leur laver les piez, & ſe diſpoſa p.435. à leur rendre tous les autres devoirs d'une ſainte hoſpitalité. Ils proteſterent qu'ils ne mangeroient point qu'ils n'euſſent ſceu de quelle maniere il vivoit: & ils n'en purent neanmoins rien apprendre de particulier, juſqu'à ce qu'ils luy eurent declaré que c'eſtoit Dieu qui les envoyoit chez luy. Alors il leur dit que tout leur bien, conſiſtant dans leur troupeau, ils en partageoient le profit entre les pauvres, l'exercice de l'hoſpitalité, & leur ſubſiſtance: Que luy & ſa femme avoient toujours vécu dans une entiere virginité, couchant chacun à part ſur un cilice; & que juſqu'alors perſonne n'avoit rien ſceu de ce qu'il leur diſoit. Les deux vieillars admirerent une vie ſi ſainte, & s'en retournerent en glorifiant Dieu, [dont la grace en eſtoit la ſource.

Nous parlons ici de S. BARLAAM & S. JOSAPHAT, [parceque Vit. P. p. 359. c. quelques uns les mettent en l'an 383; de quoy on ne voit pas neanmoins qu'ils aient eu aucun fondement. [Mais on n'en voit pas auſſi pour leur donner aucune autre epoque. Barlaam eſtoit, dit-on, un Preſtre qui convertit Joſaphat Roy de quelques pays dans les Indes, ou dans l'Ethiopie, & qui ſe retira enfin avec luy dans la ſolitude.] On a une longue & celebre hiſtoire de ces p. 339. 2. Saints dans les œuvres de S. Jean de Damas, [à qui on a accoutumé de l'attribuer,] dans les Vies des Peres de Roſweide, & dans p. 341-348 Sur. 27. nov. p. 553-568. Surius, un peu abregée dans Vincent de Beauvais, & reduite Vit. P. p. 339. 2. en peu de mots dans Pierre des Noels. George de Trebizonde celebre entre les derniers Grecs, l'attribue à Saint Jean de Damas: [& l'air de pieté qu'on y voit eſt digne de ce Saint.] Le 1. 2. celebre Abbé de Billi qui s'eſt donné la peine de la traduire, appuie ce ſentiment de quelques autres raiſons; & il ſoutient qu'on y voit le ſtyle du Saint.

Divers manuſcrits l'attribuent cependant à un Jean Sinaïte, 2. & on tire de l'hiſtoire Melangée que ce Jean vivoit ſous Theodoſe I. Mais l'Abbé de Billi montre fort bien que ce qui y eſt dit ſur les images, convient au VIII. ſiecle où vivoit Saint Jean de Damas, [ou aux ſuivans,] mais nullement au IV. où on ne parloit

point de cette queſtion. La maniere dont il y eſt parlé de la veneration de la Croix & des reliques, n'eſt point non plus d'un auteur du IV. ſiecle, outre qu'il y eſt parlé de S. Antoine comme d'un homme mort il y avoit déja longtemps.

Je ne ſçay pas auſſi pourquoi on ſuppoſe que Jean Sinaïte ſoit ſiancien. Je ne ſçay ſi l'hiſtoire Mélangée parle d'un autre Jean du temps de Theodoſe I, que de celui qui vivoit à Lycople bien loin du mont Sinaï. Mais quoy qu'elle diſe, ce n'eſt pas une autorité conſiderable. Et quand il y aura eu un Jean à Sinaï dans le IV. ſiecle, comme on en trouve un effectivement martyrizé vers le commencement du V. ſiecle, cela n'empeſchera pas qu'il n'y en ait eu depuis pluſieurs autres. Saint Jean Climaque ſurtout qui vivoit à la fin du VI. ſiecle, pourroit fort bien avoir eſté appellé Sinaïte. V.S.Nil.

Je penſe donc que le plus ſeur eſt de ſuivre les manuſcrits, n'y ayant point en effet de raiſon bien forte pour attribuer la vie de S. Barlaam à S. Jean de Damas. Que ſi l'on trouvoit que ce Saint a vécu quelque temps à Sinaï, & a pu y compoſer cette vie, nous ne verrions aucune difficulté à croire qu'elle eſt de luy.]

a[Voſſ.h.g.p. 281. 'Car pour ce qu'on y lit que le S. Eſprit procede du Pere & du Fils, au lieu que S. Jean de Damas aime mieux dire qu'il procede du Pere par le Fils, cet endroit ne ſe trouve point dans l'edition de l'Abbé de Billi.

Vit.P.p.339.1. 'C'eſt une difficulté plus importante de ſavoir ſi toute cette hiſtoire n'eſt point une fiction, comme Bellarmin & l'Abbé de Billi avouent qu'il y a quelque ſujet de le croire. Ils ſoutiennent neanmoins tous deux que c'eſt une veritable hiſtoire. Et il eſt viſible au moins que l'auteur l'a cru ainſi, puiſqu'il proteſte qu'il l'a appriſe de perſonnes tout à fait eloignées de mentir. Il invoque meſme Barlaam & Joſaphat comme des Saints; [ce qui ſeroit une impieté, s'il ne les avoit cru des Saints veritables. Et nous n'avons garde d'en ſoupçonner S. Jean de Damas, s'il eſt

Du P.t.7.p.330. auteur de cette hiſtoire,] 'quoiqu'un auteur celebre paroiſſe croire qu'elle eſt de luy, & que neanmoins ce n'eſt qu'un roman.

Vit.P.p.339.1. 'Les Grecs honorent Joſaphat comme un Saint le 26 d'aouſt; ce qui ſe trouve auſſi dans quelques nouveaux Latins, & Baronius l'a mis avec Barlaam dans le martyrologe Romain au 27e de novembre. [L'auteur de la vie peut avoir eſté trompé par de faux

Bar.27.nov.g. memoires, & avoir trompé les autres] 'par l'autorité du nom de S. Jean de Damas. [Mais c'eſt ce que je ne voudrois pas dire à moins que d'en avoir de fortes preuves. Et n'en ayant point,]

'il vaut mieux, comme dit l'Abbé de Billi, donner moins à nos soupçons qu'à la charité qui croit tout. Vit.P.p.339.t.

'Quoique nous supposions avec luy & avec Rosweide qu'il y a quelque chose de veritable dans le fond de l'histoire, il y a grand sujet de croire que l'auteur ou ceux qui la luy ont raportée, y ont ajouté diverses particularitez qui la rendent plus agreable & moins authentique. Car c'est surquoi les Grecs surtout n'ont pas esté fort scrupuleux. [Ainsi ne voyant pas moyen de discerner le vray d'avec le faux, & ne sachant pas mesme si ces Saints sont du temps que nous taschons d'éclaircir, nous avons mieux aimé ne rien mettre dutout ici de leur histoire, comme on n'en a rien mis dans la traduction françoise des Vies des Peres. On ne peut guere douter que les discours ne soient tout entiers de celui qui a fait l'histoire;]' & Rosweide en convient au moins en partie. t. t.

S. APHRAATE, SOLITAIRE PRES D'ANTIOCHE.

COMME Dieu veut avoir des Saints dans toutes les nations, il a tiré]' S. Aphraate du milieu de la corruption effroyable qui regnoit alors parmi les Perses. Il le fit naistre d'une famille illustre, mais criminelle; & ce semble mesme dans une famille de Mages, [c'est à dire de ceux qui estoient les maistres de l'idolatrie chez les Perses, & les plus grands ennemis de la vraie religion.] Cependant aprés estre né & avoir esté elevé dans l'impieté, il connut & aima la verité, l'embrassa de tout son cœur, & dans la douleur de voir quelle fust si peu aimée dans son pays, il le quitta, sans se mettre en peine de toute la grandeur de sa maison, & vint s'enfermer avec joie dans une cabane qu'il trouva auprés d'Edesse dans la Mesopotamie. Thdrt.v.P.c.8. P. 812.C. d.

'Aprés y avoir esté quelque temps à acquerir l'entiere pureté d.

p.813.a. de ſon ame, il vint à Antioche, où il ſe retira dans un monaſtere
c. hors de la ville, prenant ſon logement auprés de la porte, pour
ouvrir à tous ceux qui demandoient à entrer, & les reconduire
p.819.c|818.c.d. quand ils s'en alloient. Il ne parloit aux femmes que hors de la
p.813.c. porte. On ne le put jamais obliger de prendre perſonne avec
luy, parcequ'il vouloit toujours ſe ſervir luy meſme, quelque
occupation qu'il euſt.

c|814.c. Il ne recevoit auſſi rien de perſonne, que d'un ſeul de ſes
amis, qui luy fourniſſoit les choſes dont il avoit beſoin; [ce qui ne
p.813.c.d. le chargeoit pas beaucoup.] Car le Saint ne mangeoit qu'un peu
de pain aprés le ſoleil couché, juſques à ce qu'en ſon extreme
d|814. vieilleſſe, il y ajouta quelques herbes. Antheme qui fut depuis
Prefet & Conſul [en l'an 405, & le plus loué, auſſi bien que le plus
puiſſant de tous les magiſtrats de ſon temps,] ayant eſté envoyé
ambaſſadeur en Perſe, en raporta une tunique, qu'il pria le Saint
d'accepter, parceque c'eſtoit un ouvrage de ſon pays. Mais il s'en
excuſa d'une maniere fort civile & fort ingenieuſe, ne voulant &c.
pas changer celle qui luy ſervoit depuis 16 ans, ni en avoir deux:
& il obligea Antheme meſme d'avouer qu'il avoit raiſon.

p.813.a.b. Depuis qu'il fut venu à Antioche, il apprit un peu de grec, &
avec ce langage moitié grec, moitié perſan, il attiroit tout ce
qu'il y avoit de monde dans Antioche. Les perſonnes de lettres
& de qualité y accouroient auſſi bien que le ſimple peuple; chacun
ſe preſſoit de venir entendre les exhortations qu'il faiſoit à la &c.
e. porte du monaſtere, & les réponſes qu'il rendoit à ceux qui luy
p.816.b. propoſoient quelques queſtions. Il parloit ſouvent par paraboles
à l'imitation du Sauveur: [& c'eſt l'ordinaire des Orientaux.]

p.812.813. Theodoret dit qu'il vint à Antioche qui eſtoit violemment
agitée par la tempeſte de l'hereſie. [On peut dire qu'elle fut
toujours en cet état depuis que S. Euſtathe en eut eſté chaſſé en
p.814.c.d. 331, juſqu'en 378 que mourut Valens:] & il ſemble en effet par la
ſuite de Theodoret, que S. Aphraate y eſtoit avant le regne de
p.815.816|hiſt. Jovien. Il eſt certain qu'il y ſoutint admirablement l'Egliſe du-
4.c.22.p.697.b.c. rant la perſecution que Valens y excita aprés qu'il y fut venu
faire ſa reſidence en 371. Il ſortit alors de la retraite où il avoit
toujours vécu, afin de défendre l'Egliſe, quoiqu'il n'y fuſt engagé
que par ſon zele, & non par aucun miniſtere eccleſiaſtique. Il ſe
joignit aux Preſtres Flavien & Diodore, qui eſtoient les chefs
de cette Egliſe, parceque l'Evcſque S. Melece eſtoit banni, & ſe
donna tout entier à encourager le peuple, & à le fortifier dans
v.P.p.816.a. la vraie foy, autant par la ſainteté de ſa vie & par ſes miracles,

que par ſes paroles. Ce fut luy qui avec Flavien & Diodore envoya Acace de Berée prier S. Julien Sabbas de venir rendre témoignage à la verité. hiſt.l.4.c.24.p. 699 b|v.P.c.23 p. 780.d.

Valens luy voulut faire un reproche de ce qu'il avoit quitté ſa retraite: & il luy reprocha à luy meſme d'avoir mis le feu dans l'Egliſe, luy demandant ſi aprés cela il n'eſtoit pas obligé de faire tout ce qu'il pouvoit pour l'éteindre. Un des eunuques de ce prince voulut luy faire quelques menaces: & quelques momens aprés on le trouva mort dans de l'eau bouillante où il s'eſtoit jetté par megarde. Cette punition ſi viſible & ſi promte effraya Valens, & l'empeſcha d'envoyer ce Saint en exil, comme les Ariens le vouloient, à cauſe de la grande autorité qu'il avoit parmi le peuple. Mais ce qui effraya ce prince endurci, ne le convertit pas, non plus que le miracle par lequel le Saint guerit un des plus beaux chevaux de ſon écurie. hiſt.l.4.c.23.p. 698|v.P.c.8.p. 816.817. v.P.c.8.p.817. 818.

Aprés que la mort funeſte de Valens eut rendu la paix à l'Egliſe, Aphraate entra dans ſa premiere retraite, [où] il continua à faire paroiſtre ſon eminente vertu, & à eclater par quantité de miracles. Theodoret s'eſt contenté d'en marquer deux, dont il fit le premier à la priere d'une femme affligée de ce que ſon mari enſorcelé par une miſerable, preferoit un amour criminel à un legitime. Il pria pour elle & pour ſon mari, luy dit de s'oindre avec de l'huile qu'il avoit benie; & ce remede fit tout l'effet qu'elle ſouhaitoit. Par l'autre miracle il preſerva avec de l'eau qu'il avoit auſſi benie, le champ d'un pauvre homme contre une nuée de ſauterelles qui ravageoient tout le pays. p.818.b.c. a c|819.c. b p.818.c. c.d. p.819.a.b.

Theodoret eſtant encore bien jeune, [à l'age peuteſtre de 10 ou 12 ans,] alloit avec ſa mere recevoir ſa benediction: [d'où nous pouvons juger que ce Saint a vécu juſqu'aprés l'an 400. Theodoret qui eſtoit encore jeune lorſqu'il fut fait Eveſque en 423, devant eſtre né aprés l'an 390, il faut que S. Aphraate fuſt alors dans une extreme vieilleſſe,] puiſque l'on marque que des le temps de Valens, [vers l'an 375,] il eſtoit déja caſſé & fort agé. Il fut enterré [au fobourg d'Antioche] dans l'egliſe des Martyrs, où eſtoit le corps de S. Julien celebre Martyr, [dont S. Chryſoſtome a fait l'eloge.] Les Grecs font la feſte de Saint Aphraate le 29 de janvier, avec une hiſtoire qui eſt l'abregé de ce qu'en dit Theodoret. Baronius l'a mis le ſettieme d'avril dans le martyrologe Romain. S. Theodoſe d'Antioche & S. Macedone furent mis depuis dans le meſme tombeau que S. Aphraate. e. hiſt.l.4.c.23.p. 697.d. c v.P.c.10.p.829. c. Boll.7.apr.p.664. 52. Thdrt.v.P.c.10. 13.p.829.c|841.c.

SAINT EUSEBE,
ABBÉ DE TELEDAN
EN SYRIE.

Thdrt.v.P.c.4. p.795 c. a hiſt.l.4.c.25.p. 700.b.

LA ſainteté de Saint Euſebe eſt due à celle de Marien ſon oncle, [a] que Theodoret met avec luy & Ammien, dont nous parlerons dans la ſuite, entre les illuſtres ſolitaires qui fleuriſſoient dans le dioceſe d'Antioche du temps de [" Conſtance &] Valens, & qui conſervoient en eux l'image de Dieu pure & ſans tache. Ce Marien eſtoit un fidele ſerviteur de Dieu, & c'eſt tout dire. Ayant gouſté les ſaintes delices du divin amour, il communiqua ce grand threſor à pluſieurs autres. Mais il ſouhaita ſurtout qu'Euſebe & ſon frere y euſſent part, puiſ- qu'ils eſtoient ſes neveux; & il eut la joie qu'il ſouhaitoit. Il les enferma tous deux dans une petite cellule, qui n'avoit pas meſme de jour, où il les formoit à la pratique de l'Evangile. Le frere d'Euſebe qui n'avoit pas moins de pieté que luy, vit bientoſt ſes travaux terminez par la mort, [qui le tira hors des dangers de ce monde: mais Dieu reſerva Euſebe pour un plus grand combat & une plus illuſtre couronne.]

V. la note. v.P.c.4.p.795.c. c.d. c. d.

Il demeura enfermé ſans voir le jour, [1] & ſans parler [preſque] à perſonne, & durant la vie de ſon oncle & aprés ſa mort, juſques à ce qu'il ſe vit obligé [" vers l'an 360,] d'aller gouverner un mo- naſtere placé à cinq quarts de lieue de ſa cellule ſur une petite eminence, qui avoit au nord la plus haute montagne de ces quartiers là, & au midi un peu plus bas le bourg de Teledan avec une fort belle plaine; [ce qui fait que nous l'appellons le monaſtere de Teledan.] C'eſtoit entre Antioche & Berée, [b] mais dans le dioceſe d'Antioche. [c] Ammien dont nous venons de parler, avoit baſti ce monaſtere, & le conduiſoit avec beaucoup de ſageſſe, eſtant tres capable d'en conduire encore un plus grand. Cependant comme entre beaucoup d'autres vertus il excelloit ſurtout en humilité, il preſſa ſi fort Euſebe de prendre

V. la note. b. a.b. p.794.d. b hiſt.l.4.c.25.p. 500.b. c v.P.p.795.b. b/796.

[a] Thdrt.v.P.p.797.b. 1. On voit cependant par la ſuite qu'il entendoit fort bien l'Ecriture. [Comment cela s'entend-il ?]

le

le ſoin de ſes diſciples, qu'il fut contraint de ſe rendre à ſon deſir. Ammien ſe ſoumit à luy comme les autres,[a] & eſtoit ravi d'apprendre de luy la ſcience des Ecritures, pour leſquelles il luy ſervoit de lecteur. [a] p.796.d. [a] p.797.b.

Euſebe avoit peu de beſoin de parler à ſes diſciples, [les inſtruiſant aſſez par ſon exemple.] Son ſeul regard ſuffiſoit pour animer les plus laſches; & l'on voyoit toujours ſur ſon viſage une gravité capable de faire trembler [ceux qui euſſent oſé reſiſter à ſes paroles.] Il les portoit à s'occuper ſans ceſſe de Dieu, & à le prier non ſeulement dans le temps de l'office regulier, qu'ils celebroient tous enſemble, mais encore lorſqu'ils eſtoient ſeuls dans les entretemps à l'ombre, d'un rocher ou d'un arbre, debout ou proſternez par terre. Il les obligeoit de manger de deux jours l'un, quoique pour luy il ne mangeaſt qu'au bout de trois ou quatre jours. Et ce que l'on mangeoit dans cette maiſon n'eſtoit que les choſes les moins nourriſſantes & les plus viles. v.P.c.4.p.796.d. p.797.a. a.b. a[801.a. p.801.c. a.

On peut juger avec quel ſoin il veilloit ſur luy meſme, [& ſe puniſſoit des moindres fautes,] par ce qu'on lit dans Theodoret, qu'un jour, durant qu'Ammien luy liſoit de l'Evangile, s'eſtant un peu diſtrait à regarder des payſans qui labouroient dans la vallée, & Ammien l'en ayant averti, il ſe condanna ſur cela à ne point ſortir d'un petit ſentier qui alloit [de ſa cellule] à l'oratoire, & ſe garota le corps avec des chaines, en telle ſorte qu'il ne pouvoit plus ni jetter les yeux ſur la campagne, ni les lever pour voir le ciel. Et il paſſa plus de 40 ans en cet état.[b] Quand on luy demandoit la raiſon d'une auſterité ſi extraordinaire, il répondoit agreablement "qu'il vouloit amuſer le demon dans ces petites choſes, où il ne gagneroit guere quand il y remporteroit quelque avantage, afin qu'il ne l'attaquaſt pas du coſté de l'humilité, de la juſtice, & des autres vertus eſſentielles. [Ainſi les grands Saints ſe jouent du dragon, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture;] au lieu qu'il ſe joue ſouvent des autres en les amuſant par des pratiques exterieures de pieté, pendant qu'il ronge l'interieur de leur ame. p.797.b.c. c.d. [b] p.798. &c. Bern. in Cant. ſ. 33.5 10.p.1391.a.

La reputation de la pieté d'Euſebe luy attiroit de toutes parts ceux qui aimoient la vertu: [c] en ſorte que toute la montagne au pié de laquelle il eſtoit, ſe trouva pleine de monaſteres peuplez de ſes diſciples, & gouvernez par ceux qu'il leur donnoit pour les conduire. Ils chantoient tous les louanges de leur createur, les uns en grec, & les autres en ſyriaque. Il herita meſme des deux principaux diſciples de S. Julien Sabbas, Jacque Thdrt. v.P.c.4. p.798.c. [c] p.801.802. p.801.a. p.798.c.

p.801.b. de Perſe & Agrippa. 'Maroſe qui eſtoit un excellent maiſtre de la vie ſolitaire dans le deſert, & qui y inſtruiſoit pluſieurs perſonnes, aimant mieux obeïr que conduire les autres, ſe retira avec Abbas l'un de ſes diſciples dans le monaſtere de S. Euſebe, où il vécut encore aſſez longtemps; & aprés s'y eſtre rendu celebre dans les combats [de la vie ſpirituelle,] il y mourut heureuſement. 'On croit que c'eſt ce Maroſe originaire de Nequiles,

Boll.23.jan.p. 489.d|Soz.l.6.c. 34.p.692.c.d| Bult.p.349. que Sozomene met entre les plus illuſtres ſolitaires qui vivoient en Syrie du temps de "Valens, & que Dieu a preſque tous conſervez fort longtemps en vie pour eſtre l'edification des peuples. [Il ne peut guere en effet eſtre venu demeurer à Teledan "que vers l'an 402.] &c. V. la note.

Thdrt.v.P.c.4. p.801.d. 'Saint Euſebe vivoit encore apparemment lorſque Maroſe & Abbas vinrent ſe retirer dans ſon monaſtere. [Mais "il eſt difficile de croire qu'il ait vécu beaucoup au delà de l'an 402. On ne marque rien de ſa mort, qui aſſurément fut precieuſe devant

Boll.23.jan.p. 486.b. Dieu, puiſque ſa vie a eſté ſi ſainte:] '& l'Egliſe greque l'honore publiquement le 23 de janvier. [Nous devons la connoiſſance de

Thdrt.v.P.c.4. p.797.d. ſon hiſtoire à Theodoret,] '& il l'avoit appriſe de pluſieurs perſonnes qui en eſtoient tres bien informées, mais particulierement

p.798.a. d'Acace Eveſque de Berée, [aſſez pres de Teledan,] 'à qui meſme le Saint ſe crut quelquefois obligé de rendre raiſon de ſa conduite. Notes.

d. 'Il ordonna en mourant que Jacque de Perſe auroit la conduite de ſon monaſtere: mais Jacque "aima mieux ſe retirer que

p.799.a. d'entreprendre de gouverner les autres. 'Ainſi on eut recours à Agrippa, qui s'acquita fort bien de cet emploi durant pluſieurs années, & eſtant mort [vers l'an 420,] il eut pour ſucceſſeur

a.b|800.d. David, 'formé dans l'ecole du grand Euſebe, où entre autres vertus il avoit acquis une douceur & une tranquillité d'ame ſi

p.799.c. parfaite, "que rien n'eſtoit capable de la troubler. 'Theodoret en vit une grande preuve, eſtant venu paſſer huit jours en cette maiſon avec quelques autres ſolitaires, [en l'an 423 au pluſtard.] &c. V. S. Julien Sabbas.

d. 'Car durant que David les entretenoit ſur les moyens d'arriver

p.800.a. à la perfection de la vertu, 'Olympe qui eſtoit Preſtre, & le premier de la maiſon aprés David, & qui d'ailleurs eſtoit venerable par ſa vertu, leur vint faire de grandes plaintes de la douceur meſme de ſon Abbé, qui n'eſtoit pas, diſoit-il, une vertu, mais une

p.800.a.b.c.d. beſtiſe, & qui eſtoit fort prejudiciable à tous les freres. 'Jamais

a. rien ne fut plus capable d'emouvoir les plus moderez. 'Cepen-

b. dant David ſans changer ſeulement de viſage, 'ſe contenta de

» luy dire avec douceur : Je vous prie, mon frere, d'aller faire ce
» que je vous ay recommandé ; car pour moy, vous voyez que je
» ſuis obligé de tenir compagnie à ces perſonnes qui nous ſont
» venu viſiter : Et aprés cela, il reprit ſon diſcours comme auparavant. [Il alla jouir de la ſouveraine paix du ciel avant l'an 440,]'aprés avoir toujours gardé la paix ſur la terre durant 45 ans qu'il vécut dans le monaſtere. p. 799. b.

'Lorſque Theodoret le vint voir, il avoit ſous luy 150 Religieux, b.
'les uns dans la vigueur de l'age, les autres dans l'extreme vieilleſſe, & quelques uns agez de plus de 90 ans, 'qui ne pouvoient p. 800. d. p. 801. a.
cependant ſe reſoudre à quitter leur vie penible & laborieuſe, mais ſupportoient courageuſement les meſmes travaux que les plus jeunes, paſſant les jours & les nuits à louer Dieu, ne manquant à rien du ſaint office, & ſe contentant aprés cela, de prendre de deux jours l'un la nourriture ordinaire de cette maiſon.

'Celui que Theodoret y admira davantage, fut cet Abbas qui a.
y eſtoit venu avec Maroſe. Il eſtoit Iſmaelite de naiſſance, mais par la grace tres legitime enfant d'Abraham. 'Il paroiſt qu'il d.
eſtoit Abbé lorſque Theodoret en parloit [vers l'an 440, ayant apparemment ſuccedé à David :] '& il avoit déja paſſé 38 ans b.
dans cette maiſon. Cependant il ne diminuoit rien de ſes premieres auſteritez, & travailloit encore avec autant d'ardeur que s'il n'euſt fait que commencer, 'ſans parler des nouvelles d.
fatigues que la ſuperiorité luy donnoit ; de ſorte qu'il eſtoit l'exemple de tous ceux qu'il conduiſoit. 'Juſques aujourd'hui, dit c.
Theodoret, il a toujours marché les piez nuds : durant l'hiver il ſe tient à l'ombre, & durant l'été au ſoleil. Il ne boit point du tout, & n'uſe cependant d'aucune nourriture plus humide que les autres. Il ceint ſes reins d'une groſſe chaine de fer, ce qui ne l'empeſche pas de paſſer debout en prieres la plus grande partie du jour & de la nuit, ne s'aſſeyant que fort rarement, '& ne ſe p. 801. d.
couchant jamais.

'Theodoret nous a fait encore connoiſtre Euſebone & Abibion, qui aprés avoir eſté ſuffiſamment formez ſous la diſcipline de S. Euſebe, établirent un nouveau monaſtere auprés du ſien, où ils eurent pluſieurs diſciples, 'qui ne mangeoient, [comme c. 26. p. 878. b.
ceux de S. Euſebe,] que de deux jours l'un. 'Euſebone & Abibion d. b. c.
les gouvernerent tant qu'ils vécurent dans une parfaite union, comme s'ils euſſent eſté animez par une ſeule ame.

'Aprés qu'ils eurent glorieuſement achevé leur courſe, ce e.

monaſtere fut gouverné par Heliodore, qui y eſtoit entré à l'age de trois ans, & qui y en paſſa 62 ſans en ſortir ; de ſorte qu'il n'avoit preſque rien vu de tout ce qui eſt dans le monde, & ne connoiſſoit pas meſme les animaux les plus communs. Theodoret le
a. viſitoit ſouvent, & admiroit ſon extreme ſimplicité, auſſibien que la pureté de ſon ame. Il avoit 80 diſciples, entre leſquels il eut
d|879. l'honneur de poſſeder quelque temps S. Symeon Stylite : mais comme la vertu de ce Saint eſtoit diſproportionnée à la foibleſſe des autres, on le pria de ſe retirer ; & on en eut auſſitoſt regret : de ſorte qu'on le fut chercher, & on le ramena dans le monaſtere, où il paſſa encore quelque temps, & puis ſe retira de luy meſme.
V. Saint Symeon Stylite § 4.
p.878.d. Il y avoit demeuré [environ] dix ans, [depuis l'an 402 juſque vers
c|879.a. 411.] Heliodore eſtoit mort lorſque Theodoret écrivoit les vies des Peres [vers 440. Ainſi ce monaſtere avoit eſté fondé au pluſtard vers 375.]

S. EPIPHANE,

ARCHEVESQUE DE SALAMINE,

ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

ARTICLE PREMIER.

Veneration & eſtime qu'on a eue pour luy.

Soz.l.6.c.32.p. 689.b.

Il y a peu de Saints qui paroiſſent avoir eu plus de reputation durant leur vie, qu'en a eu Saint Epiphane. Il fut tres illuſtre par ſa pieté, & dans la Paleſtine, & dans l'Egypte où il paſſa les premieres années de ſa vie en qualité de moine : Mais Dieu l'ayant elevé ſur la chaire de l'Egliſe de Salamine [metropole de l'iſle de Cypre,] ſa reputation
l.8.c.14.p.775.b. ſe repandit de là par toute la terre. Car outre ſa pieté eminente
l.7.c.27.p.749.b. qui le rendoit venerable à tout le monde, Dieu le releva encore par divers prodiges & durant ſa vie & aprés ſa mort.

Hier.ep.61.c.4. p.167.a. Auſſi S. Jerome ne fait point difficulté de l'appeller le pere de preſque tous les Eveſques, & un reſte de la ſainteté ancienne.

'Il dit hautement à Jean de Jeruſalem, qu'il ne peut pas pretendre eſtre au deſſus de S. Epiphane ni en ſcience, ni par le merite de ſa vie, ni ſelon l'eſtime & le témoignage de toute la terre, & qu'il n'oſeroit pas pour ſe juſtifier d'un menſonge, en accuſer un homme auſſi grand & auſſi illuſtre que celui là. 'Il ajoute que l'on avoit toujours eu une telle veneration pour luy, que les heretiques, quelque dominans qu'ils fuſſent par l'autorité de Valens, n'oſoient le toucher, depeur de ſe faire tort à eux meſmes s'ils perſecutoient un homme univerſellement reveré comme il eſtoit. 'Il l'appelle autrepart un bienheureux & inſigne Prelat: [a] & il dit que l'on recherchoit extremement ſes ouvrages, tant pour le merite de l'auteur, qu'à cauſe de ce qu'ils contenoient.

c.2.p.163.b.
c.4.p.165.b.
c.2.p.163.b.
in Ruf.l.2.c.6. p.222.d.
a ep.101.c.1.p. 365.b.

'Theophile d'Alexandrie qui l'avoit auparavant traité d'heretique & d'auteur de ſchiſme, le qualifia depuis en écrivant au Pape Innocent, un tres ſaint Eveſque; & il ne crut pas pouvoir trouver de moyen plus ſeur pour réuſſir dans ſes deſſeins, que de s'unir avec ce Saint, que l'eſtime qu'on avoit de ſa pieté rendoit le plus illuſtre Prelat de ſon temps, & dont beaucoup de perſonnes faiſoient gloire de ſuivre les ſentimens.

Pall.dial.c.16.p 43.b.
Soz.l.8.c.14.p. 775.b.
p.775.d.

'Lorſqu'il paroiſſoit en public, une foule de monde de tout age & de tout ſexe accouroit à luy. On luy preſentoit les petits enfans [pour leur faire recevoir ſa benediction:] on luy baiſoit les piez: on luy arrachoit les franges de ſa robe: enfin il ne pouvoit pas ſeulement faire un pas [ſans ſe voir ainſi arreſté par les Fideles.] Il avoit peine meſme à ſoutenir dans une place le flus & reflus du peuple [qui s'empreſſoit de l'approcher.] 'On ne ſe laſſoit point de demeurer dans l'egliſe, pourvu qu'on eſperaſt d'entendre enfin parler Epiphane.

Hier. ep 61.c.4. p.166.c.
d.

[On n'eut pas moins de veneration pour luy aprés ſa mort que durant ſa vie.] 'Theophile fait un grand crime à S. Chryſoſtome d'avoir attriſté cet homme de Dieu, qui avoit paru entre les Eveſques comme un aſtre eclatant, dont les rayons avoient éclairé toute la terre. [Quoique Saint Auguſtin n'euſt pas vu ſon grand ouvrage,] 'il juge neanmoins que ce Saint, (car il le qualifie ainſi,) a écrit beaucoup plus doctement ſur les hereſies que S. Philaſtre, & que dans les differences qui ſe rencontreroient entre eux, ce n'eſtoit pas S. Epiphane que l'on pouvoit preſumer s'eſtre trompé. 'Il ajoute qu'il avoit la reputation d'eſtre fort bien inſtruit de la doctrine Catholique, & de la ſuivre avec beaucoup de pureté; & qu'il paſſoit parmi les Grecs pour un des grands hommes [de l'Egliſe.]

Bib.P.t.3 p.81.a.
Aug.hær.p.3.a.b.
a.
p.11.1.b.

[Ceux meſmes qui avoient moins ſujet de l'aimer, n'ont pas laiſſé d'en parler avec eloge. On le voit par Pallade qui le met au nombre des ſaints Eveſques de ſon temps, [quoiqu'on tienne qu'il n'a pas eſté favorable à Saint Chryſoſtome;] & par Socrate défenſeur zelé d'Origene, qui ne laiſſe pas de l'appeller cet Eveſque ſi celebre par ſa pieté. Le meſme Socrate dit que ſi ſa ſimplicité le rendoit trop credule, & luy faiſoit faire des fautes, ſoit dans ſa conduite, [ſoit dans ſes écrits;] cette ſimplicité meſme n'avoit point d'autre ſource que ſa pieté extraordinaire. [Nous ne parlons point de Sozomene qui ſemble avoir eu deſſein de faire ſouvent ſon eloge, parcequ'ils eſtoient originaires d'un meſme pays.

Pall dial.c.16. 17.p.43.a|47.a.

Socr.l.6.c.18.p. 315.d.

c.

Les Vies des Peres qui nous apprennent de luy des particularitez fort conſiderables,] en raportent une hiſtoire qui fait voir que de ſon vivant il paſſoit pour un prophete, à qui Dieu reveloit les choſes les plus cachées, & pour un homme qu'aucune conſideration ne pouvoit faire écarter du chemin de la verité. Saint Ephrem d'Antioche luy donne le titre d'admirable.[a] Facundus le qualifie un homme tres exact à remarquer [ceux qui ſe detournoient de la vraie foy;] & il repete ce que S. Auguſtin avoit deja dit, qu'il avoit beaucoup de reputation pour la doctrine Catholique. Saint Jean l'Aumoſnier alleguoit pour autoriſer ſa conduite, l'exemple de celle de S. Epiphane.

Vit. P. 1.5.c.15 88.p.629 2.

Phot.c.228.p. 219 b.

[a] Fac.l.5.c.2.p. 159.

Boll.23.jan.p. 505.§ 35.

Saint Jean de Damas en citant quelques unes de ſes paroles, l'appelle un homme plein de Dieu.[b] Ayant à répondre au paſſage qu'on allegue de luy contre les images, & rejettant meſme ſon autorité en ce point, ne laiſſe pas de l'appeller l'admirable, le grand, & le divin Epiphane. De ſemblables objections des Iconomaques, qui le qualifioient cet homme celebre en prodiges, n'empeſcherent pas qu'il ne fuſt mis dans le ſettieme Concile œcumenique au nombre des divins Peres de l'Egliſe, & qu'il n'y fuſt appellé le ſaint Docteur de l'Egliſe Catholique. L'on y rejetta meſme comme ſuppoſez quelques ouvrages qu'on luy attribuoit, ſur ce fondement qu'ils n'eſtoient pas celebres & repandus dans toute l'Egliſe, comme l'eſtoient ſes veritables écrits.

Jo.D.trif.p.505. c.

[b] im.l.1.p.506.c. f.

1. Θεόφορος.

Conc.B.t.5.p. 772.f.

p.773.d.

p.774.f.

d.e.

1. Il ne dit point d'où elles ſont priſes.

ARTICLE II.

Saint Epiphane paſſe ſa jeuneſſe avec les ſolitaires d'Egypte: Les Gnoſtiques le tentent, mais Dieu le ſoutient.

1. 'NOus avons une vie de Saint Epiphane [1]extremement ample, fort particulariſée, & où il y a aſſez de prodiges extraordinaires, pour ne pas s'étonner qu'il euſt acquis une telle eſtime dans toute la terre. Il n'y a rien de plus authentique ſi elle eſt vraie. Mais il n'y a point auſſi de ſuppoſition plus entiere & plus odieuſe ſi elle n'eſt pas originale. Et les preuves que l'on a du dernier ſont ſi claires & ſi fortes, que nous ſommes obligez d'abandonner abſolument cette hiſtoire, ſans oſer meſme nous ſervir de ce qu'il peut y avoir de vray. [Nous nous contenterons donc de ce que nous trouvons de ſa vie dans les auteurs originaux, particulierement dans ſes propres ouvrages, dans Saint Jerome, & dans Sozomene.] Epi.t.1.p.318. Boll.12.may,p. 37.56.

'Ce Saint eſtoit de Paleſtine, de la ville d'Eleutherople, [a]c'eſt à dire de Beſandouc village du territoire de cette ville. [b]Pluſieurs croient qu'Eleutherople eſt l'ancienne Hebron ou Chebron: mais S. Jerome les diſtingue, mettant Ceïla à huit milles d'Eleutherople, du coſté de l'Orient ſur le chemin qui va à Hebron. Il peut eſtre né vers l'an 310, [c]puiſqu'en 392 il eſtoit déja dans une extreme vieilleſſe, [quoiqu'il ne ſoit mort que dix ou douze ans depuis.] Epi.pr.p.1. a Soz.l.6.c.32.p. 689 b. b Ferr.Geo.ſac. Hier.l.heb.p. 278.d.p.286.c. Boll.12.may,p. 18.d. c Hier.v.ill.c.114. p.300.d.

'Il fut elevé des ſon enfance dans les ſaintes lettres [& dans la pieté,] [d]ayant eſté inſtruit des ſa jeuneſſe ſous d'excellens ſolitaires [e]dans l'Egypte où il fit ſa premiere retraite. Il y demeura longtemps, [f]& il s'y rendit tres illuſtre par ſa ferveur dans la diſcipline monaſtique. [g]S. Epiphane témoigne luy meſme qu'il avoit vu de ſes yeux les eaux du Nil. [h]Il croit que c'eſt en Egypte qu'il avoit parlé à des heretiques nommez Sethiens, ayant ainſi connu leur hereſie non ſeulement par la lecture de leurs ouvrages, mais auſſi par ce qu'il en avoit vu luy meſme. in Ruf.l.2.c.6. p.222.d. d Soz.l.6.c.32.p. 689 b. e Epi.anc.pr.p.1. f Soz.p.689.b.c. g Hier.ep.60.c.3. p.159.a. h Epi.39.c.1.p. 284 b.

'Il marque qu'il avoit parlé à Saint Athanaſe, & qu'il l'avoit conſulté touchant le ſentiment qu'il falloit avoir ſur Marcel d'Ancyre; [mais il ne dit point ni quand ce fut, ni en quel lieu. Il faut pourtant que ç'ait eſté depuis qu'il fut revenu dans la 72.c.4 p.837.c.

1. Elle eſt en latin dans Lipoman & dans Surius. Le P. Petau y a ajouté le grec dans ſon edition des œuvres de S. Epiphane, *t.2.p.318.*

Paleſtine, & aprés l'an 349, auquel Saint Athanaſe retourna en Orient. Car juſque là il ne paroiſt pas que ni Saint Athanaſe, ni aucun Catholique ait tenu la foy de Marcel pour ſuſpecte.] On luy fait raporter un evenement de la vie de S. Athanaſe, marqué auſſi, & mieux meſme par Sozomene, [a] que quelques uns raportent à l'an 353, mais ſans grand fondement:] Et on ne dit pas meſme que noſtre Saint fuſt alors preſent.

Corel.g.t.1.p. 426|Soz.l.4.c. 10.p.549.c.

a V. S. Athanaſe 5 101.

Bar.120.5 32| 5"2.5 119.

[b] Baronius raporte au voyage d'Egypte ce que S. Epiphane dit luy eſtre arrivé dans ſa jeuneſſe, ſans en marquer le lieu. [a] Ce Saint dit donc qu'il s'eſtoit rencontré une fois avec des femmes de la ſecte ſi infame des Carpocratiens ou Gnoſtiques, qui luy decouvrirent tous les ſecrets les plus horribles de leur ſecte, & qui eſtant armées de tous les attraits capables de faire impreſſion ſur une perſonne de ſon age, s'efforcerent de le faire tomber dans les pieges du demon, qu'elles couvroient du titre de juſtification & de ſalut. Mais Dieu par ſa miſericorde le delivra d'un ſi extreme danger: Il lut leurs livres, il les conceut, il les condanna. Il s'arreſta à la lumiere de la verité: Il prit garde à luy pour ne ſe pas laiſſer ſurprendre à leurs artifices: Il invoqua le ſecours de Dieu, & il flechit ſa miſericorde, non, dit-il, par le merite d'une innocence & d'une pureté egale à celle de Joſeph, mais avec les meſmes gemiſſemens que ce Patriarche pouſſoit vers luy lorſqu'il eſtoit entre les mains de l'Egyptienne. Il eprouva le meſme ſecours dans une pareille neceſſité: Il fut ſauvé de cet abyſme; & il chanta un cantique d'actions de graces à la toutepuiſſance divine; laiſſant ces malheureuſes femmes qui s'eſtoient efforcées de perdre ſon ame dans le deplaiſir de l'avoir tenté inutilement, & ſe moquant des railleries qu'elles faiſoient de luy, en ſe reprochant entre elles de n'avoir pu ſauver ce jeune homme. Il ne ſe contenta pas d'avoir ſauvé ſon ame. Il ſe haſta de denoncer aux Eveſques de ce quartier là ceux qui eſtoient coupables d'une ſi deteſtable hereſie, & qui ſe tenoient cachez parmi les Fideles de l'Egliſe. On en trouva environ 80 qu'on chaſſa de la ville; & ainſi on la purgea de cette ivraie & de ces épines.

a Epi.t.6.c.17.18. p.99.100.

c.17.p.100.c.

ART. III.

ARTICLE III.

Il fonde un monaſtere en Paleſtine pres d'Eleutherople ; eſt fait Preſtre ; demeure toujours attaché à l'Egliſe Catholique ; fait condanner un heretique Arcontique.

'SAINT Epiphane revint d'Egypte en Paleſtine, [a] agé de vingt ans ſelon une petite preface qu'on trouve à la teſte de ſon Ancorat, [& ainſi vers 330.] [b] Il y baſtit & y gouverna un monaſtere qu'on nommoit le vieil Ad, [c] dans le territoire d'Eleutherople, [d] auprés de ſon village de Beſandouc. [Ce fut apparemment des ce temps là] [e] qu'il eut une union particuliere avec S. Hilarion, qui fleurit dans la Paleſtine, ['] particulierement depuis l'an 328 juſques en 356.]

V. S. Hilarion.

Soz. l. 6. c. 32. p. 689. c.
a Epi. anc. pr. 468.
b Hier. ep. 62. c. 3. p. 186. c.
c e Epi. pr. p. 1. 468.
d Soz. p. 689. b.
e Hier. v. Hil. p. 241. b.

'Saint Epiphane ne fut pas moins illuſtre pour ſa vertu dans la Paleſtine, qu'il l'avoit eſté dans l'Egypte. Il fut meſme fait Preſtre de ſon monaſtere par Eutyque [d'Eleutherople, ou au moins il exerçoit le ſacerdoce ſous ſon autorité & dans ſa communion,

Soz. p. 689. c.
Hier. ep. 61. c. 2. p. 163. b.

1. autant qu'on le peut [1] tirer des paroles de Saint Jerome. [Mais ce
2. ne fut ſans doute [2] que depuis la mort de Conſtance, autrement S. Jerome n'auroit eu garde de nommer Eutyque lorſqu'il veut montrer que S. Epiphane ne s'eſtoit jamais eloigné de la veritable foy.] 'Car quoique S. Epiphane ſoutienne que cet Eutyque qui eſtoit Eveſque d'Eleutherople, n'avoit jamais abandonné la foy Catholique qu'il avoit appriſe de S. Maxime de Jeruſalem ; il avoue neanmoins que les intereſts de ſon ſiege, & ſon averſion pour Saint Cyrille de Jeruſalem, luy firent diſſimuler ſa foy pour un temps, & l'engagerent dans le parti d'Acace avec les plus impies des Ariens, dont il groſſit le nombre dans le Concile de Seleucie [en 359.] 'Et il y fut privé de la communion par ſentence des Semiariens, juſques à ce qu'il ſe fuſt juſtifié des crimes dont il eſtoit accuſé. [f] Auſſi les Preſtres Marcellin & Fauſtin Luciferiens le traitent abſolument d'heretique, & l'accuſent d'avoir fait de grandes violences, tant contre Lucifer durant qu'il eſtoit en exil à Eleutherople, [& par conſequent avant qu'il tombaſt dans le ſchiſme,] que contre tous ceux qui communiquoient avec luy.

Epi. 73. c. 23. 27. p. 871. a. b | 875. d.
Ath. de ſyn. p. 881. c | Socr. l. 2. c. 40. p. 152. c.
f Mar. & F. p. 89. 90.

'Mais il ſigna enfin la Conſubſtantialité ſur la fin de l'an 363, dans le Concile d'Antioche.

Socr. l. 3. c. 25. p. 204. c.

1. *Preſbyter monaſterii ab Eutychio audiebatur.*

2. Selon les termes de S. Jerome, c'eſtoit ſous Conſtance : [mais cela l'embaraſſeroit bien : & il ne faut pas d'ordinaire prendre ſes expreſſions ſi à la rigueur.]

Boll. n. 1. p. 59. c.

[Ce fut donc depuis ce temps là que Saint Epiphane exerça le ſacerdoce ſous luy: Car il n'euſt eu garde de reconnoiſtre pour Eveſque un perſecuteur de Lucifer & de ceux de ſa communion, c'eſt à dire des Orthodoxes, puiſque S. Euſebe de Verceil qui eſtoit le diſciple & l'ami particulier de Lucifer, "ayant eſté banni à Scythople l'an 355,] fut viſité par S. Epiphane & par beaucoup d'autres. Il logea avec S. Euſebe, c'eſt à dire chez le ſaint Comte Joſeph, qui eſtoit, dit-il, le ſeul de Scythople qui ne fuſt pas Arien. Ce fut là qu'il apprit de la propre bouche de Joſeph, l'hiſtoire toute extraordinaire de ſa converſion du Judaïſme au Chriſtianiſme. Il crut devoir l'inſerer dans ſes écrits, pour faire paſſer à la poſterité une hiſtoire ſi memorable, & ſi edifiante pour les Fideles.

k pi.30.c.5.p.128. 129.

v. S. Euſebe de Vercel § 12.

[Quand nous n'aurions pas cette preuve pour dire que parmi tous les troubles que l'Arianiſme excitoit alors, S. Epiphane eſt toujours demeure uni avec les plus ſaints & les plus purs des Orthodoxes, il ſuffit de conſiderer que quoiqu'il ſe montre aſſez equitable à Saint Melece & aux autres qui avoient eſté quelque temps dans la communion des Ariens, neanmoins il a toujours témoigné une union plus particuliere avec ceux qui y avoient eſté moins engagez, ou qui ne l'avoient point eſté du tout, c'eſt à dire avec l'Occident & avec l'Egypte. Et c'eſt ſans doute pour ce ſujet qu'il communiquoit, auſſibien que Saint Athanaſe, avec Paulin d'Antioche plutoſt qu'avec S. Melece.]

Fac.l.4.c.2.p. 160.

'Les Eveſques Confeſſeurs d'Egypte ſous Valens, diſent qu'il avoit toujours communiqué avec Saint Athanaſe. [Ce fut aſſurément dans le temps qu'il demeuroit encore auprés d'Eleutherople,

Epi.40.c.1.p.291. c.

qu'il fit anathematizer un heretique nommé Pierre.] Cet homme ſi indigne du nom qu'il portoit "avoit eſté autrefois dans pluſieurs hereſies. Mais comme il eſtoit grand hypocrite, [& adroit à ſe cacher,] il ne laiſſa pas d'arriver au ſacerdoce, ayant eſté fait Preſtre [& Curé] d'un endroit [qui apparemment eſtoit du dioceſe de Lydde dans la Paleſtine.] Son hypocriſie n'empeſcha pas non plus qu'on ne reconnuſt enfin qu'il ſuivoit les hereſies des Gnoſtiques. Il fut deferé à l'Eveſque Aece, [qui peut eſtre celui de Lydde, celebre entre les Ariens ſous Conſtantin & Conſtance:] & ayant eſté convaincu, il fut depoſé du ſacerdoce par Aece, qui le pourſuivit tellement, qu'il quitta le pays, & ſe

ξαυτὸν.

d] Hier.l.hcb.c. 6.p.279.b.

retira au village de Cocabé ou Cobaa, pres de Damas dans l'Arabie, où les Ebionites & les Nazaréens avoient pris leur origine, & où les Ebionites habitoient encore en ce temps là.

'Il revint depuis dans la Paleſtine,[où on le laiſſa,]parcequ'on crut que la vieilleſſe l'avoit rendu ſage:'& il ſe retira en un lieu nommé Cabarbarica,à l'extremité des dioceſes de Jeruſalem & d'Eleutherople, à une bonne lieue de cette derniere ville. Il vivoit là comme un anacorete'dans une caverne, couvert d'un habit extraordinaire, propre à le faire admirer[des ſimples.] Avec cela il donnoit aux pauvres[tout]ce qu'il avoit, & faiſoit tous les jours des aumoſnes. L'exemple de ſa pieté apparente porta meſme pluſieurs perſonnes à renoncer au monde pour ſe retirer auprés de luy, & ſe mettre ſous ſa conduite, par où il s'acquit, auſſibien que par ſon age, le titre de Pere[& d'Abbé.] Epi.p.291.d. b. b.c.

'Cependant ce n'eſtoit qu'un loup couvert de la peau d'une brebi.'Car il eſtoit revenu de Cocabé infecté de l'hereſie des V. les Marcoſiens. "Arcontiques,[qui rejettoient l'ancien Teſtament, & avoient d'autres erreurs communes avec les Gnoſtiques, dont ils n'eſtoient effectivement qu'une branche;]'& il fut aſſez malheureux Ibid. pour perſuader ſes mauvais ſentimens"à un nommé Eutacte, qui les porta dans la petite Armenie vers le temps de la mort de Conſtance,[qui arriva en 361,]& y corrompit beaucoup de perſonnes.'Pour Pierre, il cachoit ſi adroitement ſes erreurs, qu'on fut longtemps ſans les connoiſtre,juſqu'à ce qu'enfin il fut decouvert par quelques paroles qu'il avoit dites ſecrettement à des perſonnes. Il en fut convaincu par S. Epiphane, & anathematizé['par l'Eveſque d'Eleutherople.]Et ainſi il demeura dans ſa caverne abhorré de tout le monde, abandonné de tous les moines qui demeuroient avec luy, & negligé de preſque tous ceux qui avoient ſoin de luy auparavant. c. d. a]292.a. p.291.d. r.

ARTICLE IV.

Etudes de S. Epiphane : De ſon erudition, & de ſon ſtyle.

[SAINT Epiphane a fait pluſieurs voyages dont nous n'avons pas de connoiſſance particuliere;]'car il dit qu'il a bu de l'eau du grand fleuve d'Euphrate.[a]Il a vu auſſi les Abbez Paul & Acace devers Calcide & Berée dans la baſſe Syrie.[b]Il a bu auſſi d'une fontaine de la ville de Cibyre en Carie, dont l'eau ſe changeoit en vin à la meſme heure que JESUS CHRIST avoit fait ce miracle aux noces de Cana.[Peuteſtre neanmoins qu'on Hier.ep.60.c.3. p.155.a. a Epi.hær.pr.p.18. b h.51.c.30.p.451.c.

r. [Le grec peut ſignifier qu'il fut anathematizé par S. Epiphane, & la ponctuation du latin du P. Petau porte ce ſens. Mais comme il nous engageroit dans d'aſſez grandes difficultez, nous avons pris l'autre qui ſuit pour le moins auſſibien le grec.]

luy avoit apporté de l'eau de cette fontaine changée en vin, ſans qu'il euſt eſté à Cibyre.]

Hier.in Ruf.l.2. c.6.p.222.d. 'Nous avons dit qu'il avoit eſté inſtruit des ſon enfance dans les lettres ſaintes:[mais il eut le loiſir dans la ſolitude de ſon monaſtere d'ajouter beaucoup à ce qu'il avoit appris auparavant; & ce fut là ſans doute qu'il acquit cette grande connoiſſance & de l'Ecriture, & des dogmes de l'Egliſe, & des opinions tant des heretiques que des philoſophes,& meſme des plus eloignez, qui paroiſt aſſurément dans ſes ouvrages.

Il ne faut pas s'étonner aprés cela, ſi Saint Jerome qui le p.222.d. connoiſſoit & qui l'honoroit particulierement,]'luy attribue la v.ill.c.114.p.300. d. gloire de l'erudition.'Il dit que les doctes liſoient ſes ouvrages à cauſe des choſes[qu'ils contenoient.]ª Et il dit d'un de ſes livres, ª in Iſ.54.p.201.b. que c'eſt une preuve illuſtre de ſon eſprit & de ſon erudition.

Fac.l.4.c.2.p. 157. 'Facundus le qualifie un homme tres docte,ᵇqui avoit une ſcience ᵇ p.159. & une"application extraordinaire. *induſtriam.*

[Nous raporterons ſur chacun de ſes ouvrages en particulier le jugement que l'on en a fait.Mais nous ne devons pas omettre Conc.B.t.5.p.772. f. ce qui fut dit dans le VII. Concile œcumenique.]'Car les heretiques Iconomaques ſe vantant d'avoir pour eux cet illuſtre p.773.f. pere,'& produiſant ſous ſon nom quelques écrits qui leur eſtoient p.774.c. favorables,'celui qui défendoit la cauſe de l'Egliſe dans le Concile,ſoutint que ces livres n'eſtoient point de S.Epiphane,'& pour d.e. le prouver, il dit entre autres choſes: Les livres de noſtre ſaint « Pere Epiphane, tant ſon Ancorat que les autres, ſont celebres « dans toute la terre: La renommée les a fait connoiſtre partout; « & il n'y a preſque pas d'Egliſe où on ne les trouve: Les livres « qu'on nous objecte ne ſe trouvent point de meſme en toutes « ſortes d'endroits.[Il faut donc que l'Egliſe Catholique ne les ait « point reconnus pour eſtre de S.Epiphane;]puiſque ſi elle les euſt « connus[comme tels,]on les verroit repandus par toutes les « Egliſes auſſibien que l'Ancorat[& les autres. «

Cette celebrité des ouvrages de S. Epiphane ne pouvoit venir que du fond & de la verité des choſes. Car pour l'elocution & pour tous les ornemens exterieurs,on a peine à comprendre ce Hier.v.ill.c.114. p.300.d. qu'entend S.Jerome,]'lorſqu'il dit que les ſavans le liſoient pour les choſes, & les ſimples pour les paroles;ᶜque tout le monde ᶜ ep.101.c.1.p.365. b. recherchoit une de ſes lettres, ſoit pour le merite de l'auteur, ſoit pour l'elegance de ſa diction; & que tout le monde l'admiroit pour la doctrine & pour la pureté du ſtyle.

[Je ne ſçay ſi perſonne parleroit aujourd'hui de la ſorte, & ſi

Digitized by Google

l'on ne ſera point plus diſpoſé à recevoir le jugement que fait Photius du ſtyle de S. Epiphane.] 'Sa diction, dit-il, eſt baſſe, & telle que la peut avoir une perſonne qui a negligé l'elegance attique. Il eſt meſme ordinairement aſſez foible lorſqu'il combat les heretiques; & neanmoins il les combat quelquefois avec beaucoup de force & de ſuccés: mais ſon ſtyle n'en eſt pas meilleur, & ſa phraſe demeure toujours auſſi rampante qu'à l'ordinaire. 'Le P. Petau n'en parle pas d'une autre maniere, ſinon qu'il remarque davantage les defauts de ſyntaxe qui font qu'on a peine à trouver la ſuite de ſes phraſes & de ſon ſens.

Phot. c. 122. p. 304 | Du P. t. 2. p. 762.

Epi. t. 1. pr. p. 3. 4.

'Aſſurément il n'y a pas d'apparence qu'il ait jamais fort étudié les regles de l'eloquence, ni qu'il ait pris beaucoup de peine à former ſon ſtyle, ayant bientoſt donné toute ſon application ou à apprendre le fond des choſes, [ou à l'étude vraiment utile & ſolide de la pieté.] 'Il declare luy meſme qu'il ne cherche point la beauté des paroles, & qu'il ſe contente de dire exactement la verité avec un diſcours ſimple & ſans ornement. Il faut avouer neanmoins qu'outre la ſolidité des choſes, on trouve dans ſes ouvrages des marques & des traits d'eſprit qui paroiſtroient quelque choſe s'ils n'eſtoient offuſquez par la baſſeſſe & par l'embaras de ſon ſtyle.

Boll. 12. may, p. 44. 2.

Epi. hær. 1. c. 1. p. 7.

[Il cite aſſez ſouvent l'hebreu:] '& S. Jerome nous aſſure qu'il ſavoit juſques à cinq langues, [a] c'eſt à dire le grec, le ſyriaque, l'hebreu, l'egyptien, & quelque choſe du latin. [Il eſt viſible auſſi qu'il avoit lu un tres grand nombre de livres.]

Hier. in Ruf. l. 3. c. 3. p. 233. b. al. 2. c. 6 p. 222. d.

****

ARTICLE V.

Il combat Origene avec chaleur; mais ſans malice: Il eſt accuſé d'eſtre Anthropomorphite.

'Rufin pretend que S. Epiphane avoit dit devant un grand nombre de perſonnes, qu'il avoit lu ſix mille pieces d'Origene: [b] & cela n'eſtoit pas incroyable d'un homme auſſi habile, & qui avoit autant d'ardeur pour apprendre que S. Epiphane, ſuppoſé qu'Origene en euſt tant écrit, 'comme Saint Epiphane meſme dit qu'on le publioit. [c] Neanmoins S. Jerome nous apprend que S. Epiphane ſoutenoit dans une lettre, n'avoir point dit ce que Rufin pretendoit.

Ruf. ad Or. p. 197. b | Hier. in Ruf. l. 2. c. 6. p. 222. c. b Hier. p. 222. d.

Epi. 64 c. 63. p. 255. 256. c Hier. p. 222. d.

'Il liſoit Origene pour en connoiſtre les erreurs. Car dans les divers ſentimens qui partageoient l'Egliſe touchant cet inter-

c | Ruf. ad Or. p. 197. b.

Hier.ep.73 p. 311.b. prete,[a] il s'eſtoit toujours elevé contre luy, [a]non par aucun intereſt humain, [b]mais parcequ'il le croyoit ennemi de l'Egliſe, & auteur d'un tres grand nombre d'impietez, [c]& qu'il reſſentoit une extreme douleur de voir ſa doctrine ſuivie par beaucoup de perſonnes qui faiſoient profeſſion de la plus haute vertu, & eſtoient elevez au premier degré du ſacerdoce. [L'hiſtoire de S. Jerome fera voir quels ont eſté les effets de ſon zele ſur ce ſujet, & nous en toucherons quelque choſe en abregé dans la ſuite de cette hiſtoire.

a ep.60.c.3.p.159. b.

b c.4.p.160.c.

c c.3.p.159.b.

Les adverſaires d'Origene ont ordinairement eſté accuſez de ſuivre l'impieté des Anthropomorphites, qui attribuoient à Dieu une forme humaine; [1]& l'on voit par Caſſien que ce n'eſtoit pas ſans fondement à l'égard de quelques uns. S. Epiphane n'a pu eviter ce reproche. [d]Jean de Jeruſalem taſcha autant qu'il put de l'en faire ſoupçonner. [d]Socrate & Sozomene diſent que Theophile d'Alexandrie l'en accuſa, juſqu'à ce que ſes intereſts particuliers l'obligerent de ſe joindre à luy [en l'an 401:] [e]Et Pallade dit qu'il l'avoit traité d'heretique. [f]Sozomene dit auſſi que les ſolitaires de Nitrie eſtant allé voir S. Epiphane, lorſqu'il les perſecutoit comme Origeniſtes, [en l'an 403,] l'avoient aſſuré que pluſieurs perſonnes l'accuſoient d'hereſie, & qu'eux l'en avoient défendu; ayant vu par ſes écrits qu'il eſtoit vraiment orthodoxe.

v. Theophile 59.

ep.61.c.4.p.166. d.

d Socr.l.6.c.10. p.315.c| Soz.l.8. c.14.p.775 b.c.

e Pall.dial.c.16. p.43.a.

f Soz l.8.c.15.p. 778.a.b.

[Il eſt vray neanmoins que la maniere dont il parle des [1] Audiens eſt faſcheuſe.] Il dit meſme qu'il ne ſçait point ſi le corps eſt ou n'eſt point dans l'homme l'image de Dieu. Mais il ſoutient en meſme temps que Dieu eſt inviſible, en quoy il l'oppoſe au corps, qu'il eſt incomprehenſible, qu'il eſt indiviſible, & ainſi d'une nature elevée au deſſus de l'ame meſme. [Je ne doute point qu'on ne puiſſe trouver encore d'autres choſes dans ſes écrits pour le juſtifier de cette erreur. On peut examiner] ce qu'il dit ſur ce ſujet dans ſa lettre à Jean de Jeruſalem. [g]Et enfin, S. Jerome nous aſſure que Jean de Jeruſalem ayant fait publiquement une grande invective contre les Anthropomorphites pour en rendre ſuſpect S. Epiphane qui eſtoit preſent; quand il eut ceſſé de parler, S. Epiphane commença ſon diſcours par ces paroles; Jean, mon « frere par le ſacerdoce, & mon fils par l'age, n'a rien dit que de « veritable & de tres à propos dans tout le diſcours qu'il vient de « faire contre l'hereſie des Anthropomorphites, laquelle je con- « danne aprés luy. [Cette declaration qui devroit ſuffire pour tout «

1.

Epi.anc.c.56.p. 58.c.d.

c.56.p.59.b.

Hier.ep.60.c.4. p.160.d

g Hier.ep.61.c.4 p.166.d.

1. heretiques Anthropomorphites. *V. leur titre.*

autre,eſt encore plus forte pour S.Epiphane; dans lequel le vice qu'on peut le moins ſoupçonner,eſt la duplicité & l'hypocriſie.]

'Rufin ſemble vouloir mettre S. Epiphane,(car S.Jerome nous aſſure que c'eſt de luy qu'il parle ſans le nommer,)au nombre de ceux qui ne diſant & n'écrivant rien qu'ils ne priſſent d'Origene, ne laiſſoient pas de le décrier autant qu'ils pouvoient, & d'empeſcher les autres de le lire, depeur qu'on ne viſt que ce qu'on admiroit en eux, n'eſtoit pas d'eux.[Je ne ſçay pas s'il y auroit des gents capables d'une ingratitude ſi noire & ſi maligne: mais on peut aſſurer que ſi quelqu'un en eſt incapable, c'eſt Saint Epiphane.]'Il faut avouer qu'il eſtoit peu exact pour examiner les faits,& facile à recevoir ce qu'on luy raportoit.[Ainſi on peut le ſoupçonner d'avoir cru trop legerement ce qu'on diſoit contre Origene & contre ceux qui ne le condannoient pas,&d'avoir enſuite plutoſt ſuivi ſon zele que ſa raiſon:on peut,dis-je,l'accuſer de s'eſtre laiſſé ſurprendre. On ne peut douter qu'il ne l'ait eſté à l'égard des Meleciens,]'& dans divers autres points où l'on voit qu'il s'eſt trompé.'Socrate qui l'accuſe de ce vice, dit qu'il venoit d'une grande ſimplicité,qui n'avoit meſme point d'autre ſource que ſon extreme pieté.

in Ruf.l.2.c.6. p.222.c|l.1.c.7 p. 240.1.d|Ruf.ad. Or.p.197.

Du P.t.2.p.761.

p.762.

Socr.l.6.c.10.p. 315.c.d.

[D'ailleurs les gents de bien qui ſont tout enſemble & ſimples & fort zelez, ſont ſujets à eſtre moderez juſques à l'excés en des rencontres,& à ne l'eſtre pas aſſez en d'autres.]'S. Epiphane qui paroiſt avoir plutoſt excellé en ce zele ſimple qu'en diſcretion & en lumiere,[peut n'avoir pas eſté exemt de ce defaut.D'un coſté il témoigna beaucoup de ſageſſe à ne pas condanner S. Melece dans les engagemens contraires où il paroiſt qu'il eſtoit, mais il eut trop de retenue à condanner Apollinaire & les Audiens, & aſſurément trop peu de lumiere dans l'hiſtoire des Meleciens; & de l'autre coſté il agit contre Origene & contre ceux qu'il croyoit ſuivre ſes erreurs,avec un peu de precipitation & de chaleur. Ce ſont des defauts dans leſquels Dieu laiſſe quelquefois tomber ſes Saints,ſoit pour les tenir eux meſmes dans l'humilité lorſqu'ils viennent à les reconnoiſtre,ſoit pour obliger les autres à prendre garde à leur zele dans les diſputes qui s'elevent dans l'Egliſe. Mais de calomnier un auteur comme heretique lorſqu'on le croit innocent, c'eſt un menſonge contre le S. Eſprit, c'eſt une malice directement contraire à la charité,& de le faire pour s'attribuer ce qu'on a receu de Dieu par luy, c'eſt une ingratitude criminelle,c'eſt une vanité qui ne peut compatir avec l'humilité Chretienne. Ainſi Dieu nous ayant obligé par les

Du.P.p.761.

graces qu'il a faites à S. Epiphane, & par l'autorité de la tradition, de reverer cet Eveſque comme un des plus illuſtres Saints de ſon ſiecle; il l'a mis au deſſus d'une accuſation qui voudroit luy arracher en meſme temps les trois vertus les plus eſſentielles aux Saints, l'humilité, la charité, & l'amour de la verité.

Quand nous ne conſidererions S. Epiphane que par ſes propres écrits, on peut dire que le caractere de ſon eſprit eſt une tres grande humilité, bien oppoſée à la vanité de ceux qui s'attribuent ce qui ne leur appartient pas; & une ſimplicité ſincere, qui fait que s'il peut avoir eſté trompé, il n'a pas voulu tromper:]' & il en fait quelquefois une proteſtation particuliere. [Il s'eſt pu ſervir de ce qu'il a trouvé de bon dans Origene, ſans dire qu'il le tiroit de luy, comme il a pris quantité d'endroits de S. Irenée quelquefois en le citant, & le plus ſouvent ſans le marquer. Il y a de meſme bien des choſes dans ſon ouvrage contre les heretiques, qui paroiſſent tirées de S. Juſtin & de S. Hippolyte, quoiqu'il ne le diſe jamais. Il eſt mieux aſſurément de citer ce qu'on prend des autres. Mais ce n'a pas toujours eſté l'uſage.]

Epi. 77. c. 22. p. 1016. c.

ARTICLE VI.

Il eſt fait Eveſque : Sa conduite dans cette charge : Ses charitez extraordinaires.

Soz. l. 6. c. 32. p. 689. b. c.

APRES que Dieu eut rendu la vertu de S. Epiphane celebre dans la Paleſtine, il le tira de cette province & du repos de ſon monaſtere pour le porter ſur la chaire de Salamine, c metropole de l'iſle de Cypre, a qu'on appelloit alors Conſtancie. b Il fut établi Eveſque par le ſynode de l'iſle, ſelon la coutume ordinaire de cette l'Egliſe, c confirmée par le Concile d'Epheſe contre les entrepriſes des Eveſques d'Antioche. d Quelques uns croient qu'il fut choiſi par le conſeil de Saint Hilarion, qui s'eſtoit retiré depuis peu en Cypre, & y eſtoit reveré de tout le monde. [Et c'eſt un grand ſujet de conſolation à des Saints d'eſtre engagez aux travaux & aux dangers de l'epiſcopat, par ceux qu'ils ſavent n'avoir en vue que le bien des ames & de l'Egliſe. Mais nous voudrions que ce qui n'eſt qu'une ſimple conjecture, fuſt appuyé ſur quelques faits.

c [l. 7. c. 27. p. 749. b.
a Hier. ep. 27. p. 171. a.
b Conc. B. t. 2. p. 423. 2. d.
c p. 416. a.
d Boll. 12. may, p. 38. c [Hier. v. Hil. p. 251.

Nous voudrions auſſi avoir une meilleure autorité]' de ce que porte la vie du Saint, qu'il fut " conſacré ſur une revelation qu'en avoit eue Pappus Eveſque de Cytrie, petite ville à neuf lieues de Salamine, &c.

Epi. vit. c. 34. 35. p. 347-349.
c. 34. p. 347. c. d.

1 Salamine, qui eſtoit alors[1] dans la 58e année de ſon epiſcopat, & qui avoit acquis le titre de Confeſſeur en ſouffrant beaucoup pour la confeſſion du Fils de Dieu [ſous Maximin, ou ſous Licinius, ou ſous Conſtance. [Nous voudrions, dis-je, que cela fuſt dans quelque auteur aſſuré, & à cauſe de S. Epiphane,]' & parceque les Chrétiens de Cypre honorent encore aujourd'hui un Saint 2 Pappus, dont[2] une de leurs villes porte le nom. [Nous ne trouvons point le jour qu'on en fait la feſte.] Boll.12.may,p. 59.f.

'S. Epiphane demeuroit encore en Paleſtine lorſque Valentinien & Valens eſtoient aſſis ſur le throne de l'Empire [en l'an 364. Et il faut commencer ſon epiſcopat en l'an 367, s'il eſt vray, comme nous le croyons, qu'il ſoit mort le 12 may de l'an 403.]' Car Pallade nous aſſure qu'il a eſté Eveſque durant 36 ans. [Ainſi Dieu le donna à l'Egliſe de Cypre lorſqu'il commençoit à permettre que d'autres Egliſes fuſſent privées de leurs Paſteurs par la perſecution de Valens, comme il donna peu aprés S. Baſile à celle de Cappadoce. Soz.l.6.c.32.p. 689.d. Pall.dial.c.16.p. 150.

Il paroiſt qu'outre le ſoin de toute la province de Cypre, compoſée ſans doute d'un grand nombre d'Eveſques,]'puiſqu'on en ordonnoit meſme dans des bourgs, le dioceſe particulier de Salamine eſtoit de fort grande étendue.' C'eſt pourquoi Saint Epiphane eſtoit bien aiſe que les autres Eveſques [de l'iſle] le ſoulageaſſent quelquefois dans ſes fonctions: Il prioit meſme les Eveſques Philon & Theophraſte d'ordonner des Preſtres & de faire toutes les autres choſes neceſſaires dans des egliſes proches d'eux, quoiqu'elles fuſſent de ſa juriſdiction. Soz.l.7.c.19.p. 734.c. Hier.ep.60.c.1. p.157.a.

[On peut juger de quelle maniere il agiſſoit dans le choix des miniſtres de l'Egliſe, par ce qu'on voit]' que pluſieurs de ceux 2 qu'il vouloit y appeller, evitoient l'ordination, en ſorte qu'il ne les pouvoit arreſter. Il arrivoit quelquefois que d'autres Eveſques Catholiques les arreſtoient, les faiſoient Preſtres, Diacres, ou Soudiacres, [ou dans leur dioceſe, ou] dans le ſien meſme, & les luy envoyoient ainſi tout ordonnez: Et il les recevoit avec joie, croyant avoir obligation à ces Eveſques, au lieu que d'autres les auroient accuſez d'avoir entrepris ſur ſa juriſdiction: Ce qui luy fait benir la douceur, la bonté, & la ſimplicité des Eveſques de Cypre, [qui regardoient moins à la rigueur & à la lettre des Canons, qu'à la loy de la charité & à l'utilité de l'Egliſe pour la-

1. [Comment donc n'eſt-il point nommé]' parmi les douze Eveſques de Cypre qui ſignerent le Concile de Sardique vers l'an 349? Ath.ap.4.p.768.c.

2. S. Papo à quatre lieues de Famagouſte au nord-oueſt.

quelle les Canons ſont établis. Il eſt neanmoins difficile de l'excuſer en ce qu'il ſemble avoir uſé de cette liberté dans des occaſions, où malgré ſes bonnes intentions elle a eſté le ſujet ou le pretexte de troubles aſſez faſcheux.]Entre les miniſtres dont il ſe ſervoit, on remarque "Criſpion diſciple de S. Hilarion, qu'il tira de ſa ſolitude de Bethelie pres de Gaza, pour en faire ſon Archidiacre.

Soz l.6.c.32.p. 689.d[l.8.c.15.p. 777.d.

v.S.Hilarion.

[Pour ce qui eſt de la predication, on ne peut que louer le zele par lequel ne ſe renfermant point dans ſon dioceſe ni dans ſa province,]il croyoit avoir receu[de Dieu]l'obligation d'annoncer l'Evangile par tous les pays, & en toutes ſortes de langues, [avec l'agrément de ſes confreres, afin de faire profiter] le talent qu'il avoit receu de parler cinq langues.

Hier.in Ruf.l. 2.c.6.p.222.c] Ruf.ad.Or.p. 197.b.

Hier.in Ruf.l. 3.c.3 p.233.b.

[Il ne mettoit pas tant ſa pieté "dans la grandeur des auſteritez exterieures.]Il buvoit un peu de vin dans ſa vieilleſſe; & il faiſoit moins difficulté de manger de la viande, que d'eſtre mal avec ſon prochain; ſurquoi l'on raporte cette hiſtoire. Saint Hilarion eſtoit venu comme on a dit demeurer en Cypre "ſur la fin de l'an 365, un an ou deux avant S. Epiphane; & il y vécut juſques en l'an 371, que Dieu le retira du monde. [Quelque temps avant qu'il mouruſt,]S. Epiphane l'envoya prier de venir chez luy, afin qu'ils puſſent s'entretenir enſemble avant que la mort les ſeparaſt. Saint Hilarion vint. Comme ils eſtoient à table, on leur ſervit quelques volailles; & S. Epiphane en ayant preſenté à S. Hilarion, celui-ci luy dit: Excuſez moy, mon Pere; depuis « que je porte l'habit de ſolitaire, je n'ay rien mangé qui euſt eu « vie. Saint Epiphane luy répondit: Et moy depuis que je porte le « meſme habit, je n'ay jamais ſouffert que perſonne s'endormiſt « ayant ſur le cœur quelque peine contre moy, comme je ne me « ſuis jamais endormi ayant quelque choſe à deméler avec un « autre. Mon Pere, repartit S. Hilarion, la regle que vous obſervez eſt plus excellente que la mienne. «

Note 2.

v.ſon titre.

Vit.P.l.5.c.4.5 15.p.563.a.

[Si cette hiſtoire nous apprend qu'il n'avoit pas quitté l'habit des ſolitaires, il en avoit encore moins quitté les pratiques plus importantes & l'affection.]Car Sozomene ſemble dire que les vertus monaſtiques le rendirent illuſtre dans l'iſle de Cypre, comme dans la Paleſtine, [auſſi bien que] les vertus epiſcopales: "& l'amour que les ſolitaires avoient pour luy, les amena de tous les coſtez en l'iſle de Cypre, où ils établirent divers monaſteres.

Soz.l.6.c.32.p. 689.c.

Hier.ep.27.p. 171.b.

[Il paroiſt auſſi qu'il continua toujours à prendre ſoin de ſon monaſtere d'Eleutherople; car nous verrons qu'il y venoit quel-

Digitized by Google

quefois. On raporte que]l'Abbé de ce monaſtere, qui eſtoit peut-eſtre le Preſtre Gregoire, luy écrivit un jour en ces termes: Hier.ep.60.c.2. p.157.a.

» 'Nous avons eſté aſſez exacts par le ſecours de vos prieres à ob- Cotel.g.t.1.p. 417.
» ſerver noſtre regle, & nous avons grand ſoin de celebrer l'office
» de Tierce, de Sexte, de None, & de Veſpres. Le Saint [qui voyoit peuteſtre que cette exactitude aux choſes exterieures luy donnoit quelque vanité;] au lieu de le louer, luy récrivit en ces ter-
» mes: Je voy par ce que vous me mandez des prieres que vous
» faites à certaines heures, que vous ceſſez de prier le reſte du
» temps: Mais il faut qu'un veritable moine prie & chante ſans
» ceſſe, au moins dans ſon cœur.

[Il n'excella pas moins dans la charité que dans les autres vertus;]'& il eſtoit ravi de pouvoir ſoulager par ſes aumoſnes Soz.l.7.c.27.p. 749.c. ceux qui eſtoient dans la neceſſité, ou qui avoient perdu leur bien par un naufrage, ou qui eſtoient tombez en quelque malheur que ce fuſt. Il y avoit longtemps qu'il avoit depenſé ſon bien [en ces ſortes d'actions;] mais il trouva dans les revenus de ſon Egliſe de quoy fournir à ſes charitez; [ou plutoſt ſa charité en fit une ſource abondante, où il trouvoit d'autant plus qu'il en tiroit davantage.]'Car on voyoit de tous coſtez un grand nombre de b.c. perſonnes, qui ſouhaitant de depenſer leur bien d'une maniere Chrétienne, le donnoient à ſon Egliſe ou durant leur vie ou à leur mort; ne doutant point qu'un homme qui avoit tant d'amour pour Dieu, & qui ſavoit diſpenſer les aumoſnes avec tant de ſageſſe, ne diſtribuaſt ce qu'ils luy donnoient conformément au deſir de leur pieté. [Ste Olympiade fut l'une de celles qui voulurent avoir part à cette benediction, depuis que l'age & la providence divine l'eurent rendue maiſtreſſe de ſon bien, c'eſt à dire aprés l'an 391.]'Car elle luy donna & de l'argent & des Pall.dial.c.17.p. 47.a. terres.

ARTICLE VII.

Miracles de Saint Epiphane.

[QUAND Dieu permettoit que les revenus de l'Egliſe de Salamine & les liberalitez manquaſſent à S. Epiphane, il y pourvoyoit d'une maniere encore plus miraculeuſe.]'On dit Soz.l.7.c.27.p. donc qu'un jour, comme il ne reſtoit plus au Saint que fort peu 749.c. d'argent, l'œconome de l'Egliſe faſché de cela ſe plaignit à luy meſme qu'il diſſipoit ſes revenus par des depenſes exceſſives. Il

n'en fut pas moins genereux & moins liberal envers les pauvres. Mais enfin quand il eut tout depenſé, un homme inconnu vint au
p.750.a. logement de l'œconome, & luy donna un grand ſac plein d'or, ſans qu'on puſt ſavoir ni qui il eſtoit, ni qui l'avoit envoyé. Et comme il n'y avoit point d'apparence qu'un homme fiſt un ſi grand preſent ſans vouloir ſe declarer, tout le monde jugea que c'eſtoit un effet miraculeux de la providence.

a. Sozomene ajoute à ceci un miracle encore plus evident, mais d'une autre eſpece, & ſemblable à celui qu'on raporte de Saint
b. Gregoire Thaumaturge [& de Saint Jacque de Niſibe.] Deux mendians ayant ſceu que le Saint devoit paſſer par un endroit, & voulant avoir de luy quelque aumoſne extraordinaire, l'un d'eux s'étendit tout de ſon long ſur terre comme un mort, & l'autre ſe tenant auprés de luy faiſoit ſemblant de pleurer la mort de ſon camarade, & plaignoit ſa miſere de n'avoir pas ſeu-
c. lement de quoy l'enſevelir. S. Epiphane les voyant en cet état, pria Dieu de mettre le mort en [ſon] repos, & donna à l'autre de quoy l'enterrer, en ajoutant ces paroles: Ayez ſoin, mon fils, de « ſa ſepulture, & ne vous amuſez point à pleurer: Auſſi bien voſtre « compagnon ne reſſuſcitera pas preſentement. Il faut ſupporter « avec patience une choſe qui eſt ſans remede. Il continua enſuite « ſon chemin: & des que celui qui pleuroit ne vit plus perſonne, il pouſſa l'autre avec le pié, en luy diſant qu'il avoit admirablement bien joué ſon perſonnage, qu'il n'avoit qu'à ſe lever pour
d. s'aller divertir enſemble de ce qu'il avoit ſi bien gagné. Mais il fut bien ſurpris de voir que l'autre ne répondoit point, & que quoy qu'il luy diſt, quoiqu'il le pouſſaſt de toute ſa force, il n'en pouvoit tirer aucun mouvement. Il courut auſſitoſt aprés le ſaint
ibid. Prelat, & l'ayant atteint, il luy confeſſa la fourberie qu'ils avoient faite, & le conjura en pleurant & en s'arrachant les cheveux, de reſſuſciter ſon compagnon. Le Saint le conſola du mieux qu'il put, & le renvoya; mais le mort demeura toujours mort, Dieu ayant voulu faire voir que ceux qui penſent tromper ſes ſerviteurs, s'adreſſent à luy meſme, luy dont la lumiere voit & penetre toutes choſes.

[On raporte encore une autre hiſtoire du Saint aſſez conforme à ſa conduite, qui marque en meſme temps & l'eſtime qu'on faiſoit de luy, & la lumiere de prophetie que Dieu luy communi-
Vit. P. l. 5. c. 15. 5 88. p. 629. quoit. Deux perſonnes qui vivoient dans le ſiecle avec pieté, s'en allerent d'un conſentement commun dans les deſerts de l'Egypte,] & ſe firent moines. Ils voulurent enſuite pratiquer

à la lettre les paroles de l'Evangile ſur les eunuques, qu'ils n'entendoient pas: & Saint Epiphane remarque qu'il y en avoit pluſieurs en ce temps là qui tomboient dans la meſme faute. [a] L'Archeveſque [d'Alexandrie] ſceut que ces deux-ci l'avoient fait, & les ſepara pour ce ſujet de la communion. Mais eux qui croyoient encore avoir bien fait, s'indignerent contre luy de ce qu'il les excommunioit ainſi. Ils s'en allerent trouver l'Archeveſque de Jeruſalem pour luy demander juſtice. Mais lorſqu'ils luy eurent fait le raport de leur affaire, il leur dit qu'il les excommunioit auſſi. Ils s'en allerent tout triſtes à l'Archeveſque d'Antioche; & il leur fit la meſme réponſe. Ils ſe reſolurent donc d'aller à Rome trouver le Patriarche, afin qu'il leur fiſt juſtice contre les Orientaux: & l'ayant abordé ils luy raconterent tout ce qui leur eſtoit arrivé, & luy dirent qu'ils avoient recours à luy comme au chef de tous les autres. Ce voyage neanmoins leur fut encore inutile, & le ſouverain Archeveſque leur dit comme les autres, qu'il ne pouvoit pas les recevoir à la communion, & qu'ils eſtoient ſeparez du corps des Fideles.

Epi. fid. c. 13. p. 1095. a.

a Vit. P. p. 629.

Ils ne ſe rendirent pas neanmoins encore, & ils ſe dirent l'un p. 629.
» à l'autre; Tous ces Eveſques-ci ſe déferent, & ils s'entendent
» entre eux; & ce n'eſt que pour cela qu'ils tiennent leurs Conci-
» les: Allons nous-en trouver cet homme de Dieu, le ſaint Eveſque
» de Cypre, Epiphane, c'eſt un prophete, & il ne fait acception
» de perſonne. Ils executerent leur deſſein; mais lorſqu'ils eſtoient pres de la ville où il eſtoit, Dieu luy revela qui ils eſtoient, & il envoya au devant d'eux leur dire qu'ils n'entraſſent point dans
» la ville. Alors ils rentrerent en eux meſmes, & ils dirent: Aſſu-
» rément il faut que nous ſoyons coupables: Pourquoi cherchons
» nous à nous juſtifier? Quand tous les autres nous auroient ex-
» communiez injuſtement, le pouvons nous croire de ce prophete?
» Il eſt viſible que c'eſt Dieu qui luy a fait connoiſtre noſtre état. Ils ſe condannerent ainſi eux meſmes, & ſe repentirent avec beaucoup de douleur de la faute qu'ils avoient faite. Et alors p. 630. celui qui penetre le ſecret des cœurs, voyant qu'ils avouoient ſincerement leur faute, revela leur penitence à S. Epiphane. Il les envoya querir, les fit venir auprés de luy, les conſola, les receut meſme à la communion, [quoiqu'il ne le duſt pas ſelon la rigueur des Canons,] & écrivit ces mots à l'Archeveſque d'Ale-
» xandrie: Recevez vos enfans, parcequ'ils ſe ſont veritablement
» repentis de la faute qu'ils ont faite.

ARTICLE VIII.

Il fait l'eloge de S. Hilarion ; eſt preſſé d'écrire ſur la foy.

Soz.l.7.c.27.p. 749.c. ON attribuoit à Saint Epiphane un grand nombre d'autres merveilles ſemblables,[quoiqu'il ne s'en ſoit pas conſervé
l.6.c.32.p.689.c. davantage dans des auteurs dignes de foy.]Il ne faut pas s'étonner aprés cela, ſi ayant eſté fort celebre dans la Paleſtine & dans l'Egypte,lorſqu'il n'eſtoit que particulier,il le fut encore d'avantage dans l'iſle de Cypre.Il y tenoit le rang de metropolitain, & ſa reputation ſe repandit de là, s'il faut ainſi dire, dans toute la terre habitable. Car comme Salamine eſtoit une grande ville, aſſiſe ſur le bord de la mer, où ſes actions eſtoient expoſées à la vue des peuples,& qu'il eſtoit obligé de laiſſer paroiſtre dans les affaires où il eſtoit engagé toute la vertu qu'il avoit acquiſe[dans le repos de la ſolitude,]il devint bientoſt illuſtre & parmi ceux du pays, & parmi les étrangers.Ceux qui avoient quelque commerce avec luy connoiſſoient ſa pieté par l'epreuve qu'ils en faiſoient ; & le témoignage qu'ils en rendoient aux autres les en
Hier.ep.61.c.2. p.163.b. perſuadoit pleinement.C'eſt pourquoi, comme nous l'avons déja dit, lorſque les Ariens, appuyez de l'autorité de Valens, chaſſoient[preſque]tous les autres Prelats Catholiques,(ce qui arriva principalement en l'an 371,)ils n'oſerent attaquer ce Saint, croyant qu'il leur ſeroit honteux à eux meſmes de perſecuter un homme ſi univerſellement reveré.

v.Hil.p.241.b. [La meſme année 371, Dieu retira à luy S. Hilarion:]Saint Epiphane qui l'avoit fort connu, fit ſon eloge & comme ſon oraiſon funebre dans une lettre qui devint fort commune,[mais
b. nous ne l'avons plus aujourd'hui.]Il ſe contenta d'y louer en general la vertu de ce Saint, ſans deſcendre dans le particulier de ſes actions. C'eſt pourquoi cette lettre n'empeſcha pas Saint Jerome d'achever ce que S. Epiphane avoit commencé, & de faire[vers l'an 390,]l'hiſtoire de la vie de cet illuſtre ſolitaire.

Nous ne ſavons pas quand Saint Epiphane fit cet eloge de S. Hilarion. Mais il entreprit au commencement de l'an 374 un ouvrage plus conſiderable, auquel il donna le titre d'Ancorat.

Epi.anc.12.p.2.c. L'occaſion en vint de l'Egliſe de Suedres en Pamphylie, qui ayant eſté agitée[comme les autres de l'Orient]par la tempeſte de l'hereſie Arienne, avoit eſté ſoutenue par les lettres de Saint Athanaſe, & par un autre Eveſque nommé Proclien, leſquels

assistez par la grace de Dieu, y avoient raffermi beaucoup de ceux qui avoient esté trompez. Neanmoins il y estoit encore demeuré quelques restes de l'ancienne corruption, qui avoient besoin d'estre entez par quelque habile jardinier dans le tronc du bon olivier, ou d'estre retranchez tout à fait. Ce fut pour ce sujet que Tarsin & Matide Prestres de cette Eglise, qui estoient toujours demeurez inebranlables dans la veritable foy, écrivirent à S. Epiphane pour le prier d'adresser à leur Eglise un traité sur la vraie foy, & particulierement sur la divinité du S. Esprit, 'que les [Macedoniens, puissans en Asie,] combatoient beaucoup; p.3.d.
'& que cet écrit fust assez étendu, assez clair, & assez fort pour p.2.d|4.
satisfaire les plus simples, affermir ceux qui branloient encore, & confondre les demons dans la guerre qu'ils ne cessent point de faire à l'Eglise. 'Matide & Tarsin se qualifient nouveaux Prestres, b.
[ayant peut-estre esté ordonnez depuis peu par Proclien pour renouveller cette Eglise.] 'Le titre de leur lettre porte que d'au- a.
tres Prestres écrivoient encore avec eux: '& S. Epiphane adresse c.1.p.3.a.
sa réponse aux Prestres Matide, Tarsin, & Numere, & à tous les autres.

'Pallade laïque de la mesme ville de Suedres, écrivit aussi à S. p.b
Epiphane pour luy faire la mesme demande, & pour luy dire que ne trouvant personne parmi eux qui pust les mettre à couvert de la tempeste qui les agitoit alors, particulierement sur le sujet du S. Esprit, ils avoient recours comme à un port assuré à la pureté de sa foy, dont ils estoient assurez & par sa reputation & par des témoins tres dignes de foy. Il parle au nom de ceux qui
Note 3. avoient esté instruits depuis peu dans la verité. Il avoit esté "du Conseil de la ville de Suedres, & il en estoit peut-estre encore. [Mais ce qui le releve davantage,] c'est qu'il avoit pris la resolution, s'il ne l'avoit mesme executée ou tout à fait ou en partie, de vendre tous ses biens, & de les donner aux pauvres pour embrasser une vertu parfaite, & orner son ame de tout ce que la pieté a de plus solide & de plus grand. Severin le compagnon de son bonheur & de son zele pour la vertu, aussibien que de la pureté de sa foy, écrivit encore apparemment sur le mesme sujet à Saint Epiphane.

'Ce que ceux de Suedres demandoient au Saint, beaucoup c.1.p.6.
d'autres Orthodoxes le luy demandoient en mesme temps. Un nommé Hypace venoit d'Egypte pour l'en presser, & Conops Prestre [apparemment de Pisidie,] ('puisqu'il écrivit son Ancorat h.69.c.28 p.771.c.
pour ceux de Pamphylie & de Pisidie,) 'luy envoyoit au nom de auc.c.1.p.6.c.

luy & de ceux qui le ſuivoient, un aſſez grand nombre de queſtions, non ſeulement ſur la Trinité, mais encore ſur la reſurrection des morts, ſur l'Incarnation du Sauveur, ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, & generalement ſur tous les points qui regardent le ſalut.

ARTICLE IX.

Il écrit ſon Ancorat.

Epi.anc.61.p.6. a.b. SAINT Epiphane avoit un grand deſir de demeurer toujours dans la modeſtie & dans le ſilence, depeur de paſſer les bornes du don qu'il avoit receu de Dieu. Neanmoins ce conſentement de tant de perſonnes à luy demander une meſme choſe, l'emporta ſur ſon humilité qu'il qualifie du nom de pareſſe, & il
h.69.c.27.p.751.c. ſe reſolut de faire l'ouvrage qu'on luy demandoit. Il le qualifie
d|74.c.1.p.887.c. autrepart ſon grand écrit ſur la foy: [a] & il luy donna le titre
a 69.c.27.p.751.d. d'Ancorat, parcequ'il y avoit ramaſſé, autant que la foibleſſe de ſon eſprit en eſtoit capable, tous les paſſages de l'Ecriture qui ſervent à établir noſtre foy, afin qu'il puſt, comme l'anchre d'un vaiſſeau, affermir les Fideles dans la doctrine orthodoxe au milieu des tempeſtes & des agitations de l'hereſie.

anc.c.35.p.40. [Il y traite principalement de la Trinité;]il s'y étend auſſi ſur l'Incarnation pour prouver [contre Apollinaire] que le Fils de Dieu avoit pris non ſeulement le corps, mais auſſi l'intelligence
c.12.13.p.18.19. humaine. Il y fait un catalogue des hereſies conformément au
p.19.a. grand ouvrage qu'il écrivit fort peu aprés pour les refuter. Il y met les Dimœrites, c'eſt à dire les Apollinariſtes: & il les y marque auſſi par ce dernier nom. [Neanmoins de la maniere dont il y eſt fourré pour ainſi dire, il y a bien de l'apparence que c'eſt
c.63.p.66.c. quelque gloſe venue d'une marge.] Il nomme les Dimœrites en un autre endroit ſans dire que ce ſont les Apollinariſtes: [& lors meſme qu'Apollinaire, qui ſe deguiſoit encore en ce temps-ci, ſe fut ouvertement declaré contre l'Egliſe en mettant un Eveſque
h.77.c.2.p.996.c. à Antioche,]il n'en parle qu'avec beaucoup de peine & de retenue.

anc.c.13.p.19.a. [Il met auſſi les Origeniſtes au nombre des heretiques, [b] & traite
b c.54.p.57.c|c.62. &c. Origene meſme de furieux, faiſant paroiſtre en bien des en- ὀργιλώτερος.
c.83.p.88.c.&c. droits l'averſion qu'il a toujours témoignée pour luy.] Il parle amplement du dogme de la Reſurrection: & il dit que c'eſt à cauſe qu'il avoit appris depuis peu qu'il eſtoit attaqué par quelques

ques uns de ceux qui paſſoient dans l'eſprit de diverſes perſonnes pour les premiers ſolitaires de la Thebaïde & de l'Egypte. Le Pere Petau croit que c'eſtoient Evagre, Didyme, Rufin, & les ſolitaires de Nitrie ſi celebres par la perſecution que Theophile leur fit comme à des Origeniſtes. [Il faut neanmoins remarquer qu'Evagre qu'on met ordinairement comme le maiſtre des
V. Evagre. Origeniſtes de Nitrie, ne vint en Egypte [n] qu'en l'an 382.

n. p. 372.

L'Ancorat de S. Epiphane combat encore les folies du paganiſme. Il y a une petite exhortation à la vie monaſtique. [a] Mais il eſt fort remarquable que de deux profeſſions de foy par leſquelles il la finit, la premiere qu'il attribue au Concile de Nicée, eſt celle meſme du Concile de Conſtantinople tenu en l'an 381, ſept ans depuis que cet ouvrage fut fait:] Car il dit luy meſme qu'il l'écrivoit en la 10[e] année de Valentinien, ſous le Conſulat
Note 4. de Gratien & d'Equice; [[o] c'eſt à dire au commencement de l'an 374.] Il l'écrivit, comme nous avons dit, pour les Fideles de [Suedres en] Pamphylie, & pour ceux de Piſidie, à qui il l'envoya auſſi. Il ne l'adreſſe neanmoins qu'aux premiers. [b] Cet Ancorat devint celebre dans toute l'Egliſe, & il ſe repandit preſque dans toute la terre. [c] Socrate y renvoie pour ſavoir les noms des heretiques. [d] Sozomene le nomme ſeul entre les ouvrages du Saint. [e] On y trouve auſſi dans le chapitre 37, un paſſage que Leonce de Byzance cite du vieillard de Cypre; par où il marque aſſurément noſtre Saint. [Mais ce paſſage ſe trouve auſſi dans le livre des hereſies.]

c. 104.

c. 109.

a c. 120. 121. p. 122-124.

c. 60. 121. p. 64. a] 123. b.

b. 69. c. 28. p. 752. c.

74. c. 1. p. 887. c] anc. c. 1. p. 5.

b Conc. B. t. 5. p. 774. d. e.

c Socr. l. 5. c. 24. p. 293. c.

d Soz. l. 8. c. 15. p. 778. a.

e Leont. in N. & E. l. 3. t. 4. 2. p. 1009. b.

ARTICLE X.

On prie Saint Epiphane d'écrire ſur les hereſies.

SAINT Epiphane cite ſon Ancorat & en raporte un grand endroit dans ſon ouvrage contre les hereſies, [qui par conſequent n'eſt fait que depuis,] [f] quoique Photius appelle l'Ancorat la ſynopſe & comme le raccourci de l'autre. [Mais il le ſuivit de bien pres, comme nous le verrons bientoſt.] Il n'entreprit point de luy meſme cet ouvrage ſi difficile, [non plus que ſon Ancorat;] & il ne s'engagea point par ſon propre choix à un travail qui ſurpaſſoit, dit-il, ſon peu de capacité: Ce furent divers moines qui l'en preſſerent, les uns d'un coſté, les autres d'un autre, & qui l'y forcerent, ſelon ſes termes. De ſorte qu'il ne put reſiſter à tant de perſonnes qui l'aimoient, conſiderant comme

Epi. 69. c. 27. p. 751: d] 74. c. 1-10. p. 887. c. d.

f Phot. c. 123. p. 304.

Epi. h. 1. c. 1. p. 7.

un ordre de Dieu le conſentement unanime avec lequel ils luy demandoient tous la meſme choſe.

p.7. pr.p.1. 'Entre ceux à l'autorité deſquels il defera en cette rencontre, il marque les Preſtres Acace & Paul.'C'eſtoient, dit-on, deux Abbez des monaſteres qui eſtoient devers Calcide & Berée Bar.375.§15. dans la baſſe Syrie: [& nous ne trouvons point de difficulté]'à croire avec Baronius que ce ſont les meſmes Preſtres & Abbez à qui S.Baſile écrit en l'an 376, comme nous croyons, ſa lettre 200, ſur une grande"perſecution qu'ils avoient ſoufferte des Ariens §15|Thdrt.v.P. auſſitoſt aprés Paſque, [& qu'Acace eſt celui meſme]'qui de ce- c.2.p.777.d. lebre ſolitaire de Syrie fut elevé à l'epiſcopat de Berée, qu'il gouverna pendant 50 ans, & où il ſe rendit encore plus celebre & en bien [& en mal.]

v.les Ariens §132.

Epi.h.pr.p.18. 'S. Epiphane avoit eſté voir ces deux Abbez, & ils témoignent dans une lettre que ſa preſence les avoit remplis de"penſées toutes ſpirituelles, & leur avoit laiſſé un tres grand deſir de jouir p.19.a.b. de ſa compagnie; '& ils ſouhaitoient d'autant plus de ſe remplir de ſes paroles & de ſes ſentimens, que tout le monde louoit l'odeur excellente que repandoient partout les diſcours & les actions de ce diſciple du Sauveur. Cela leur inſpira la penſée de le venir trouver pour prendre part à la grace que Dieu luy avoit donnée comme aux Apoſtres, pour ſe venir jetter à ſes piez, & ecouter les paroles ſaintes & ſpirituelles qui ſortoient de ſa bouche, dans l'eſperance que s'ils eſtoient dignes de cette grace, ils s'en retourneroient chez eux avec une nouvelle force, pour continuer dans la vie ſainte qu'ils avoient embraſſée, & pour s'y perfectionner de plus en plus. Mais ils furent retenus par la maladie [de l'un d'eux.]

c. 'Ainſi ne pouvant aller eux meſmes trouver S. Epiphane, ils luy envoyerent Marcel qui eſtoit entré depuis peu dans leur communauté, & qui ſur la reputation qu'avoit le Saint, ſouhaitoit extremement de le voir. Ils luy écrivirent par luy une lettre b. dans laquelle, outre ce que nous venons de dire, 'ils aſſurent que tous ceux qui connoiſſoient le Saint, avouoient que Dieu l'avoit ſuſcité comme un nouvel Apoſtre, comme un nouveau Jean pour eſtre le predicateur & le maiſtre de tous ceux qui embraſ- d. ſent la vie monaſtique. 'Ils diſent que de recevoir ſes inſtructions ſpirituelles, cela les ſoulage de leurs pechez. Ils luy demandent p.20. ſes prieres comme à un homme juſte devant le Seigneur, 'par les prieres duquel tout le monde eſperoit d'obtenir des forces, & p.19.d. qui avoit receu de Dieu une grace apoſtolique. 'Cette lettre ſi

pleine d'eloges, eſtoit particulierement pour le ſupplier au nom de tous les ſolitaires, qu'aprés leur avoir appris les noms des hereſies [dans ſon Ancorat,] il vouluſt leur en marquer les dogmes par un nouvel ouvrage qui ſeroit commun pour tout le monde, & qu'ils attendoient dans le jeûne & dans la priere au retour de celui qu'ils luy avoient envoyé. [Je ne ſçay ſi le moine Marcel leur envoyé ne ſeroit point le celebre Marcel Eveſque d'Apamée,] martyrizé vers l'an 395.]

V. Theodoſe I. 558.

ARTICLE XI.

Il écrit ſon Panarium : *Eſtime que l'on en a faite.*

'CE fut donc pour ſatisfaire à la lettre de ces deux Abbez, & à la demande que beaucoup d'autres perſonnes luy en avoient faite, que S. Epiphane compoſa ſon grand ouvrage ſur les hereſies. [Il l'adreſſe à Acace meſme & à Paul,] 'puiſqu'il leur parle dans le commencement ; 'outre qu'il leur adreſſe poſitivement la lettre preliminaire qui ſert de preface à tout ſon livre, '& qu'il a voulu qu'on conſideraſt comme en eſtant un veritable prologue. [Il faut que ce ſoit les meſmes Acace & Paul] [a] qu'il ſalue à la fin de ſon ouvrage, tant de ſa part qu'au nom d'Anatole qui l'avoit écrit en notes, 'comme il avoit auſſi fait l'Ancorat ; [b] & d'Hypace Soudiacre qui l'avoit tranſcrit.

Epi. h. 1. c. 2. p. 3. a. b. b. pr. p. 20. fid. c. 19. p. 1102. a. b. a c. 25. p. 1108. a. anc. c. 121. p. 519. b fid. c. 25. p. 1108. a.

'Il intitula cet ouvrage *Panarium*, c'eſt à dire, comme il l'explique luy meſme, une boiſte d'apothicaire pleine de contrepoiſon contre les morſures des ſerpens, parcequ'il y refute toutes les hereſies qu'il compare toujours à quelque eſpece de ſerpent. Il le diviſe tout en trois livres & en ſept tomes. 'Il comprend dans les hereſies diverſes ſectes de payens & de Juifs : ce qui fait 1. 'qu'il en conte vingt avant J.C, & ſoixante depuis : & il en fait d'abord le denombrement. 'Le P. Petau remarque qu'il fait une faute dans cette ſupputation, en ce qu'il conte comme des eſpeces particulieres de ſectes les payens, les Samaritains, & les Juifs, qu'il met en meſme temps comme des genres qui en comprennent pluſieurs ; & ſans cela il ne trouveroit pas ſon nombre de 80 hereſies. 'Il ajoute à ces hereſies une deſcription abregée de la foy de l'Egliſe & de ſa diſcipline, pour rejouir ſes lecteurs, & les deſennuyer de la peine qu'ils auront eue à lire tant d'hereſies.

pr. p. 2. p. 2. 3. 4. n. p. 2. pr. p. 21. a. b.

1. 'Leonce de Byzance dit qu'il en conte 84. [Eſt-ce une pure faute de copiſte ?] Leon. ſec. 2. t. 11. p. 496.

fid.c.1.p.464. c.19.p.111.112 pr.p.21.22.

'On pourroit remarquer dans cet ouvrage beaucoup de preuves de ſon humilité.[Mais on ne peut pas omettre]'la priere qu'il fait à ſes lecteurs dans ſa preface,& qu'il repete encore à la fin,de pardonner à la foibleſſe & à la baſſeſſe de ſon petit eſprit, laſſé, fatigué, étourdi, & comme preſt à vomir pour avoir eſté longtemps parmi les poiſons de l'hereſie, s'il s'eſt laiſſé aller contre ſon ordinaire, & contre ſon deſſein à railler quelquefois les heretiques, & à les appeller des ſcelerats, des fourbes, ou à leur dire quelque autre parole rude,que ſon zele pour la verité, l'horreur qu'il vouloit témoigner pour leurs hereſies, & celle qu'il en vouloit donner aux autres,luy arrachoient quelquefois dans la chaleur de la compoſition.

h.1.c.1.p.2.c. 48.c.2.p.404.a. 66.c.20.p.638.a.

'Son deſſein eſt de raporter toutes les differentes erreurs où les hommes ſe ſont egarez[ſur la religion]depuis le commencement du monde juſqu'à ſon temps,c'eſt à dire juſqu'à l'onzieme année du regne de Valentinien & de Valens,[qui commençoit le 25 fevrier 374.]"Ainſi ce fut apparemment cette année là meſme qu'il commença à y travailler,quoique cela ne ſoit pas tout à fait ſans difficulté. Ce dont perſonne ne doute,]'c'eſt qu'il combatit l'hereſie des Cataphryges en 375,'& qu'en 376 il en eſtoit à celle des Manichéens,[& plus qu'à la moitié de ce grand ouvrage.] Note 5.

Hier.v.ill.c.114. p.300.d. Phot.c.228.p. 809.a.b. a Fac.l.4.c.2.p. 157.159. b Greg.l.6.ep.4. p.704.d|705.b. c Conc.B.t.5.p. 773.d. d Phot.c.122.p. 304.

'S. Jerome parlant des ouvrages que S. Epiphane avoit faits juſqu'à l'an 342,ne ſpecifie que celui qui eſtoit contre toutes les hereſies.'S.Ephrem d'Antioche en cite le premier livre.[a]Facundus en parle avec eloge.[b]S. Gregoire le grand le cite, s'il n'y a faute dans ſon texte.[c]Le VII.Concile remarque auſſi qu'il avoit triomphé de toutes les hereſies en 80 titres.[d]Photius dit que c'eſt l'ouvrage le plus étendu de tous ceux qui avoient eſté faits juſques alors contre les heretiques,& auſſi le plus utile,parceque le Saint y avoit renfermé tout ce que les autres avoient dit de bon, [juſqu'à copier des livres preſque entiers de S.Irenée,]& y avoit encore ajouté diverſes choſes.'S. Auguſtin parle de cet ouvrage de S.Epiphane contre les 80 hereſies:[e]& il le ſuivit pour l'ordre & pour beaucoup de choſes dans celui qu'il fit ſur le meſme ſujet, ſe donnant neanmoins la liberté d'y ajouter ou d'y retrancher, de diviſer en deux hereſies ce que S.Epiphane mettoit pour une ſeule,ou de mettre en une ce qu'il diviſoit en deux,ſelon qu'il le jugeoit plus à propos.["Il paroiſt qu'il n'avoit vu que les titres mis à la teſte de chaque livre,& apparemment par Saint Epiphane meſme; leſquels contiennent en tres peu de mots les principaux dogmes de chaque hereſie.]'S.Auguſtin traduit mot à mot en un

Aug.hær.t.6.p. 3.2.a|12.1.b. e h.57.p.12.1.b.c. Note 6. op.imp.l.4.c. 47.p.1160.f.

autre endroit ce qui eſt dans ces titres touchant les Apollinariſtes. [Mais quoiqu'il n'euſt vu que ſi peu de choſe de S. Epiphane,] 'il ne laiſſe pas de dire qu'il le trouve beaucoup plus habile que S. Philaſtre qui avoit auſſi fait un traité des hereſies, & qu'il parle des choſes plus doctement. p.3.a.b.

'On trouve aujourd'hui qu'il n'y a preſque aucun ancien auteur, qui ait plus remarqué de points touchant la doctrine & la diſcipline de l'ancienne Egliſe, contraires aux erreurs & aux dereglemens des novateurs de ces derniers ſiecles, que fait S. Epiphane dans ſon *Panarium*. 'Mr du Pin en fait une aſſez longue enumeration; '& montre auſſi que ſi Scultet pretend y trouver la confirmation de quelques unes de ſes hereſies, il ne le fait qu'en y employant la mauvaiſe foy & le menſonge. Du P.t.2.p.752. p.748-751. p.752-762.

'Nous avons ſous le titre de Recapitulation un abregé du grand ouvrage de S. Epiphane. [Mais on ne voit pas ſi elle vient du Saint meſme, ou de quelque autre, ni en quel temps elle peut avoir eſté faite.] Epi.t.2.p.126.

ARTICLE XII.

S. Epiphane combat les Antidicomarianites, les Collyridiens, & les Apollinariſtes.

'AVANT que S. Epiphane euſt achevé ſon grand ouvrage, il écrivit une grande lettre à l'Egliſe d'Arabie contre les deux hereſies oppoſées des Antidicomarianites & des Collyridiens, dont les premiers vouloient oſter à la Mere de Dieu la gloire de ſa virginité, & les autres en faiſoient une déeſſe. Il combat neanmoins plus particulierement les derniers dans cette lettre. 'Il l'inſera toute entiere dans ſon grand ouvrage, en y faiſant ſeulement quelque changement, afin de ne pas prendre inutilement une nouvelle peine à refuter les Antidicomarianites. 'Il la cite auſſi contre les Collyridiens. Epi.78.c.1.p. 1033.1034. V. S. Jerome 534. p.1033.c. 79.c.1.p.1057.c.

'Il paroiſt ne l'avoir écrite que depuis que l'hereſie d'Apollinaire commença à faire du bruit. ["Et elle en faiſoit des devant l'an 362, quoiqu'Apollinaire s'en défendiſt, & qu'il paſſaſt encore pour un Eveſque orthodoxe ſous l'epiſcopat de Damaſe, lequel à l'exemple de S. Athanaſe communiqua quelque temps avec luy. Son nom eſtoit déja aſſez odieux en 372, & neanmoins nous croyons qu'il diſſimuloit toujours ſon impieté, juſques à la fin de 375, ou au commencement de 376, qu'il établit Vital Eveſque de 78.c.14.p.1057.a. V. les Apollinariſtes 57.

ſon parti à Antioche, & d'autres en d'autres endroits, faiſant ainſi un ſchiſme ouvert avec l'Egliſe.

Ruf.ad.Or.p. 197.b. 'S. Epiphane qui ſe croyoit appellé de Dieu à porter partout l'Evangile, s'efforça d'éteindre ce feu. [a]Il fut à Antioche, y parla à Apollinaire & aux principaux de ſon parti, principalement à Vital qu'il fit venir chez luy. Il l'exhorta, le pria, le conjura de ne ſe point ſeparer de la foy de l'Egliſe, de quitter les paroles qui eſtoient cauſes de la diviſion, & de ſe reconcilier avec Paulin l'un des Eveſques orthodoxes [d'Antioche,] avec lequel il avoit quelque different. Vital voulut diſſimuler ſon hereſie, & dit qu'il n'avoit point d'autre foy que le Saint meſme: Pour Paulin, il pretendoit qu'il eſtoit Sabellien.

a Epi.77.c.20.p. 10.4.c.d.

d. 'S Epiphane qui cherchoit tous les moyens de ramener Vital, voulut bien [pour le ſatisfaire] ſuſpendre la communion parfaite [qu'il avoit] avec Paulin, juſqu'à ce qu'il ſe fuſt purgé de l'hereſie dont on l'accuſoit. Et Paulin n'eut pas de peine à le faire: Car il n'eut qu'à luy preſenter une copie ſignée de ſa main d'un formulaire dreſſé & écrit de la main propre de S. Athanaſe, qu'il avoit déja ſigné autrefois entre les mains du meſme Saint pour juſtifier ſa foy, & témoigner qu'il conſentoit aux decrets du Concile d'Alexandrie de l'an 362, auquel cette ſignature ſe raporte & enſuite duquel on la trouve encore.

p.1015.a.

Ath.de Ant.p. 580.581.

Epi.77.c.22.p. 1015 'S. Epiphane ainſi ſatisfait de Paulin, demanda à Vital & aux autres de ſon parti, [b]quel eſtoit leur ſentiment & le ſujet de leur diſpute. Vital [c]voulut que [Paulin] le diſt, & [Paulin] dit que Vital ne vouloit pas reconnoiſtre que J.C. fuſt homme parfait. Vital repartit au contraire qu'il confeſſoit que J.C. avoit pris un homme parfait. Tous les auditeurs en furent ſurpris & en témoignerent beaucoup de joie. Mais Saint Epiphane qui connoiſſoit les fineſſes & les deguiſemens dont ils ſe ſervoient pour tromper les ſimples & les attirer à leur parti, voulut approfondir davantage leur croyance, & demanda s'ils croyoient que J.C. euſt pris une veritable chair de la Ste Vierge, que le Verbe Dieu, que le Fils de Dieu eſtoit veritablement venu prendre de la Vierge une chair humaine. 'Vital l'aſſura, & [c]d'un air grave & ſerieux qu'il croyoit toutes ces choſes: & cela commença à donner de la joie au Saint, dautant que les diſciples d'Apollinaire qu'il avoit vus en Cypre, luy avoient dit que parmi eux on ne croyoit point dutout que J.C. euſt pris la chair de la Vierge. 'Il fut encore plus rejoui lorſque Vital [c]luy proteſta qu'il reconnoiſſoit que J.C. avoit pris une ame humaine. 'Mais quand il luy eut demandé s'il

b Epi.10.6.a.

λεγόντων.

b. μετὰ βάρους.

b.c.

c.23.p.1016.c. &c.

avoit auſſi pris la raiſon & l'intelligence humaine, Vital dit abſolument que non. 'Le Saint fit inſtance ſur ce qu'il avoit reconnu que J.C. eſtoit un homme parfait: & alors Vital ne pouvant plus cacher le fond de ſon hereſie, dit qu'il le reconnoiſſoit homme parfait comme compoſé du corps & de l'ame[animale,]& de la divinité qui luy tenoit lieu de l'intelligence & de l'ame raiſonnable. d.

'S. Epiphane employa beaucoup de temps pour luy faire voir par les Ecritures combien ce ſentiment eſtoit faux: Mais il fut enfin obligé de ſe retirer ſans avoir pu rien gagner 'ſur luy ni ſur quelques autres avec qui il diſputa auſſi; & il ne luy reſta que la douleur de voir perir par l'hereſie des perſonnes qui du reſte avoient de fort bonnes qualitez, ſans qu'il les puſt ſecourir. d.1017. c.24.p.1017.c.d.

[Au contraire il ſemble que ſa charité n'ait fait que les animer contre luy.]'Car nous apprenons d'une lettre des Eveſques d'Egypte bannis par Valens pour la foy, qu'Apollinaire des le commencement de ſon hereſie écrivit des lettres où il accuſoit le venerable & orthodoxe Archeveſque de Cypre Epiphane: & il pretendoit depoſer Diodore, parcequ'il communiquoit avec Paulin & S. Epiphane. Pierre ſucceſſeur de S. Athanaſe, ſe plaignoit auſſi[en l'an 376 ou 377,]'que Timothée[l'un des plus fameux diſciples d'Apollinaire,]& qui ſe pretendoit Eveſque[de Beryte,]vouloit l'anathematizer, & avec luy S. Baſile de Ceſarée, Paulin, S. Epiphane, & Diodore.[Ces anathemes font eſtimer davantage la moderation de S. Epiphane: car ils ont precedé, autant que nous en pouvons juger, ce qu'il a écrit contre Apollinaire; & neanmoins il ne l'écrit qu'avec une modeſtie & une retenue qui ſemble meſme exceſſive.] Fac.l.4.c.2.p. 160. p.150.

ARTICLE XIII.

Il écrit à S. Baſile; va à Rome: Ecrit des poids & des meſures.

V.S.Baſile s.125,128.

[IL ſemble que le Saint n'ayant pu réuſſir à réunir Paulin & Vital, il ait taſché d'engager S. Baſile à y travailler, & que ç'ait eſté le ſujet de la lettre qu'il écrivit à ce Saint, & dont nous avons la réponſe dans S. Baſile, ſur lequel nous en avons traité aſſez amplement. C'eſt pourquoi nous remarquons ſeulement] 'que S. Baſile releve beaucoup l'eſprit de charité & d'union que Saint Epiphane faiſoit paroiſtre dans ſa lettre, & en l'envoyant viſiter par des freres dignes de ce miniſtere de paix. 'Il admire Baſ.ep.325.p. 3.c.b.c. c.

auſſi & approuve beaucoup le ſoin qu'il avoit de s'informer de tout ce qui regardoit l'Egliſe, & de ce qu'eſtant arrivé quelque diviſion parmi les moines qui demeuroient ſur la montagne des Oliviers, il en reſſentoit beaucoup de douleur, & cherchoit
p.320.b.c. quelque voie pour les accorder. Il dit que S. Epiphane reconc.d.e. noiſſoit dans ſa lettre qu'il falloit confeſſer trois hypoſtaſes. Il répond par la meſme lettre à une autre que S. Epiphane luy avoit écrite auparavant, pour ſavoir ce que c'eſtoit que les Maguſéens de Cappadoce.

[Nous ne trouvons rien de S. Epiphane depuis l'an 376 juſques en 382. On lit bien les noms de quatre Evelques de Cypre parmi les ſignatures du Concile œcumenique de Conſtantinople
Socr l.5.c.10.p. 269. ‖ Soz.l.7.c. 11.p.717.b. en l'an 381; mais on n'y voit point celui de S. Epiphane.] On peut remarquer neanmoins que Flavien ayant eſté élu un peu aprés le Concile pour ſucceder à Saint Melece d'Antioche, l'iſle de Cypre ſe joignit à l'Occident & à l'Egypte pour le depoſſeder & faire reconnoiſtre Paulin.

Hier.ep.16.27. p.119.b‖171.a. [En l'an 382,] S. Epiphane alla à Rome avec Paulin à cauſe du Concile qui y avoit eſté convoqué [pour la fin de la meſme année.] Il y logea chez Ste Paule, & l'exemple de ſes vertus anima encore davantage à la pieté cette illuſtre veuve. Mais le reſpect qu'elle avoit pour la ſainteté & la dignité des plus grands Eveſques, ne luy fit pas violer la regle qu'elle obſerva toujours depuis la mort de ſon mari, de ne manger jamais avec une perſonne d'un autre ſexe. L'hiver eſtant paſſé, & le temps eſtant devenu propre pour la navigation, Paulin & S. Epiphane s'en retournerent à leurs Egliſes. V. S. Ambroiſe 5 31.

p.171.a
p.173.b.
p.171.a.

in Ruf.l.3.c.7. p.239.b. [L'an 385,] Saint Jerome eſtant parti de Rome au mois d'aouſt pour s'en retourner en Orient, [a] aborda premierement en l'iſle de Cypre, où il fut receu par S. Epiphane. [b] Ste Paule [qui le ſuivit peu aprés] prit la meſme route. Lorſqu'elle fut arrivée en Cypre, elle ſe jetta aux piez du ſaint & venerable Epiphane: & il la retint dix jours, pour luy donner moyen de ſe rafraichir des fatigues qu'elle avoit endurées ſur la mer.

[a] p.240.c.
[b] ep.27.p.171.b.

Epi.menſ.c.20. p.177.a. [Ce fut l'an 392 que S. Epiphane fit ſon livre intitulé des poids & des meſures.] Car il y termine le catalogue des Empereurs au Conſulat d'Arcade & de Rufin, ſous lequel le jeune Valentinien fut trouvé étoufé dans ſon palais le ſamedi 15 de may veille de la Pentecoſte. Il le marqua encore par les mois grecs & egyptiens.

c.21.p.177. Il ne traite qu'à la fin, de ce que promet le titre, c'eſt à dire des poids & des meſures des Juifs, particulierement de celles qui ſont

&c. ſont marquées dans l'Ecriture. Le reſte de ſon livre eſt preſque tout employé à parler des interpretes de l'Ecriture, entre leſquels il prefere de beaucoup les Septante, qu'il dit n'avoir rien ajouté ou retranché de l'hebreu que pour de bonnes raiſons, & par la conduite de Dieu. Il loue beaucoup le travail d'Origene dans ſes Hexaples, [ce qui juſtifie ſa candeur, & fait voir que quand il a blaſmé Origene, c'eſt parcequ'il le croyoit blaſmable, & non par aucune animoſité particuliere.] Il marque au commencement quelques figures dont on ſe ſervoit dans les livres de l'Ecriture pour marquer ou le ſens des Prophetes, ou les differences des verſions. Il fait auſſi une enumeration des livres de l'Ecriture, & une liſte des Rois d'Egypte depuis Alexandre, [a] & des Empereurs Romains, [que nous ne garantirons pas.] [b] On trouve bien de l'erudition dans cet ouvrage. [Nous en avons apparemment perdu la preface, par laquelle il l'adreſſoit à quelque homme habile de ſes amis, qui pouvoit l'avoir engagé à y travailler.]

n. p. 378. c. 2. p. 159. 160. c. 3. p. 160. 161. c. 7. p. 164. c. 1. 2. 8. c. 4. 23. p. 161-180. c. 12. p. 168. a c. 13 &c. b Dup. t. 2. p. 744.

NOTE 7.

ARTICLE XIV.

Du traité Des pierreries, & de quelques autres ouvrages de Saint Epiphane.

[NOUS avons encore d'autres ouvrages de S. Epiphane, que nous mettrons ici de ſuite, parceque nous n'en ſavons point le temps. Le plus celebre] eſt celui qu'il intitula Des pierreries. [c] S. Jerome à qui il l'avoit donné de ſa main, l'appelle [en 396 ou 397,] [d] un fort bel ouvrage, [e] & un illuſtre monument de l'eſprit & de l'erudition de ſon auteur, [f] il le fit pour Diodore Eveſque de Tyr, qui le pria par une lettre de luy expliquer les douze pierreries qui eſtoient ſur le Rational du grand Preſtre de la loy; de luy en marquer les noms, la couleur, & ce qui en fait la beauté ou la diſtinction, la place [qu'elles avoient dans le Rational,] les reflexions qu'on en peut tirer pour l'edification, pour quelle tribu eſtoit chaque pierre, où on l'avoit trouvée, & de quel pays elle vient. S. Epiphane dans la réponſe à Diodore, dit que comme J. C. & ſes diſciples en recevant quelque choſe des hommes, donnoient plus qu'ils ne demandoient, & que comme Elie en demandant un peu de pain à la veuve de Sarepte, recompenſa ſa charité par une benediction abondante; ainſi Diodore en luy demandant cet écrit, que ſon incapacité luy rendoit fort difficile, luy obtenoit par ſes prieres une nouvelle

Hier. in Iſ. 54. p. 201. b. e in Ez. 28. p. 479. c. d ep. 128. p. 63. a. e in Iſ. 54. p. 201. b. f Fac. l. 4. c. 2. p. 158. 159. Epi. t. 2. p. 225. b.

NOTE 8.

Fac. p. 158. 159.

intelligence, de nouvelles lumieres & une abondante effuſion des graces du Ciel.

Epi.t.2.p.225. 233. a pr. 'Nous avons aujourd'hui ce traité en deux manieres, dont l'une eſt un abregé de l'autre, [a]fait ſelon le Pere Petau, par Anaſtaſe. [Mais je ne ſçay ſi le plus long ne ſeroit point encore un abregé ou un ſimple extrait: Car je ne voy point qu'il réponde fort à l'idée qu'en donne S. Jerome: Et l'on n'y trouve rien de ce que Diodore luy avoit demandé de plus conſiderable, ni des reflexions de pieté que l'on pouvoit faire ſur chaque pierre precieuſe. Il n'y a pas d'apparence que S. Epiphane ait omis au moins cet article.] 'Et S. Jerome dit que ſon livre donnoit une connoiſſance tres ample non ſeulement de la nature & de la valeur de ces pierreries, mais auſſi des vertus auſquelles on les pouvoit raporter. [Il n'eſt pas en effet fort improbable qu'on ait fait du livre ce qu'on a fait de l'epiſtre dedicatoire, dont l'on ne trouve dans S. Epiphane que ce qui contient preciſément la demande de Diodore; & l'on y a retranché beaucoup d'autres choſes qui ſont dans Facundus, lequel ne raporte encore cette lettre qu'en l'abregeant.

Hier.ep.128.p. 65.2.

Le Pere Petau ne doute pas que les reflexions myſtiques & morales ſur les proprietez des animaux recueillies par un ancien naturaliſte, cité, dit-on, par Origene & par d'autres ſous le titre du Phyſiologue, ne ſoient veritablement de S. Epiphane.

Du P.t.2.p.244. 'Ce livre n'eſt pas aujourd'hui fort eſtimé: ce qui n'empeſche pas

Epi.t.2.p.186. 187. qu'on ne le croie eſtre de S. Epiphane: 'de quoy on peut voir les raiſons dans la preface de Ponce de Leon ſur la traduction qu'il a faite de ce traité. [Je ne ſçay ſi elles ſont tout à fait fortes.]

Caſſ.inſ.c.5.p. 'Caſſiodore nous aſſure que ce Saint avoit expliqué en un ſeul livre d'une maniere abregée, le Cantique des Cantiques; & il avoit fait traduire ce livre en latin par un autre Epiphane. [Nous ne l'avons pas aujourd'hui. Voilà quels ſont les ouvrages aſſurez de S. Epiphane, outre quelques lettres dont nous parlerons dans la ſuite.]

Cotel.g.t.1.p. 416-430. 'On nous a donné depuis peu quelques paroles de pieté qu'on luy attribue, recueillies parmi celles des anciens Peres des deſerts. [On y peut remarquer ſon eſtime & ſon reſpect pour

p.427. l'Ecriture,]'dont il dit que non ſeulement la lecture nous eſt tres utile pour nous garantir de pecher, & que c'eſt trahir honteuſement noſtre ſalut & nous jetter dans le precipice, que d'ignorer la loy de Dieu & les Ecritures, mais que la ſeule vue meſme des livres ſaints eſt [quelquefois] capable de nous arreſter lorſque

nous ſommes portez au peché, & de nous animer à la pratique de la vertu.

'Pour le livre de la vie & de la mort des Prophetes, [a] le P. Petau & d'autres jugent qu'il eſt trop rempli de fables & d'impertinences pour eſtre de S. Epiphane, [b] quoiqu'il y ait des Proteſtans qui le citent comme de luy. [c] Mr Cotelier l'appelle le faux Epiphane, admirablement fecond en menſonges.

Epi.t.2.pr|Du P. p.445.
[a] Boll.12. may, p. 49.c.
[b] Ori mart.n.p. 155.
[c] Cotel.in Chry. n.p.220.a.

[d] Le P. Petau juge auſſi que les huit oraiſons qu'on luy attribue peuvent eſtre d'un Epiphane Eveſque de Salamine, puiſqu'on en trouve dans le VII. & dans le IX. ſiecle, mais qu'aſſurément elles ne ſont point de celui qui a vécu dans le IV. Il dit que cela ſe voit par le ſtyle, & par quelques autres marques. 'D'autres ne cedent ni à ſon autorité, ni à ſes preuves. [Mais je ne ſçay s'ils les ont auſſi bien examinées que luy. Au moins ils ne les ont pas traduites: & les matieres dont quelques unes traitent, n'eſtoient pas bien communes du temps de S. Epiphane.] 'Il y en a deux ſur la feſte des Rameaux, une ſur la ſepulture de J.C, deux ſur ſa reſurrection, dont la ſeconde n'eſt qu'en latin, une ſur ſon aſcenſion, une ſur les louanges de la Vierge, & une ſur les myſteres des nombres.

[d] Epi.t.2.pr|Boll. p.49.f.
Du P. p.445.
Epi.t.2.p.251.&c.

'Mr Huet croit qu'on peut attribuer à Saint Epiphane un ouvrage intitulé La philoſophie d'Origene, mais qu'on voit par l'ouvrage meſme avoir eſté fait par un Eveſque. Cet ouvrage raporte les ſectes & les dogmes des philoſophes, que l'auteur paroiſt avoir eu intention de refuter. Ainſi il a aſſez de raport avec le deſſein du grand ouvrage de Saint Epiphane contre les hereſies. Mais quelques lignes que l'on en cite [paroiſſent d'un meilleur grec que n'eſt celui de ce Saint.]

Huet, ori. p.277. c.d.

ARTICLE XV.

Sentiment de Saint Epiphane ſur les images: Du rideau dechiré par luy.

'LES Iconomaques firent ce qu'ils purent pour s'autoriſer contre l'Egliſe d'un nom auſſi illuſtre qu'eſtoit celui de S. Epiphane. 'Ils produiſoient pour cela quelques paroles qu'ils pretendoient qu'il avoit dites pour défendre de mettre des images dans les egliſes ni dans les lieux où repoſoient les corps des Saints. 'Ils luy attribuoient outre cela deux ou trois livres ſur le meſme ſujet, & une lettre à l'Empereur Theodoſe, [c] à la

Conc.B.t.5.p.772. f.
f.
f|773.a|773.d|.
p.773.f.
[c] p.774.a.

ſin de laquelle il diſoit qu'il avoit ſouvent parlé aux autres Eveſ-
que pour faire oſter les images; mais qu'ils avoient rejetté cette
propoſition, & qu'ils ne l'avoient pas ſeulement voulu ecouter.
d.e. 'On répondit à cela dans le VII. Concile, en niant que tous
ces écrits fuſſent de Saint Epiphane, puiſqu'ils n'eſtoient point
p.773.d.e. connus dans l'Egliſe comme ſes veritables ouvrages, puiſque
S. Epiphane ne diſoit rien contre les images dans ſon ouvrage
p.775.b. contre toutes les hereſies, puiſque ſes propres diſciples avoient
mis ſon image avec beaucoup d'autres peintures dans une egliſe
Jo. D ima. l. 1. qu'ils avoient baſtie ſous ſon nom. S. Jean de Damas s'objectant
2. p. 506. e 514. c. auſſi S. Epiphane, qu'on pretendoit avoir condanné ouverte-
ment la pratique de l'Egliſe touchant les images, répond que
l. 1. p. 506. e. les écrits qu'on citoit de luy pouvoient bien eſtre ſuppoſez, ou
bien que ce Saint combatoit en cela non le culte des images en
luy meſme, mais quelque ſuperſtition particuliere; comme Saint
Athanaſe a combatu certains honneurs que les Egyptiens ren-
doient au reliques des Saints.
Hier. ep. 60. c. 5. p. 161. a. 'Nous trouvons à la fin d'une lettre qui eſt certainement de luy,
que paſſant un jour, [en l'an 394,] par un village du dioceſe de Je-
ruſalem nommé Anablatha, avec Jean Eveſque du lieu, il y re-
marqua en un endroit une lampe qui bruloit. Il demanda ce que
c'eſtoit: on luy dit que c'eſtoit une egliſe: & y eſtant entré pour
faire oraiſon, il trouva "un rideau tendu ſur la porte avec une *velum.*
image peinte comme de J. C. ou de quelque Saint: Car, dit-il, je ne «
me ſouviens pas bien de qui eſtoit l'image. Voyant, donc conti- «
nue t-il, l'image d'un homme expoſé dans l'egliſe de J. C, contre «
l'autorité des Ecritures, je dechirai la tenture, & je dis aux «
[Eccleſiaſtiques] du lieu, qu'il valoit mieux employer cette étofe «
à couvrir le corps de quelque pauvre homme pour le porter en «
terre. Et comme ils diſoient en murmurant: S'il avoit envie «
de dechirer noſtre rideau, au moins falloit-il qu'il nous en «
donnaſt un autre; il promit de leur en donner un, & de l'en- «
voyer au pluſtoſt. Il differa neanmoins un peu pour en donner
b. un meilleur, penſant qu'on luy en duſt envoyer de Cypre. Mais
comme il vit qu'on murmuroit [ſoit de l'action en elle meſme,
ſoit de ce qu'il n'envoyoit pas une autre tenture,] il en chercha
une & l'envoya à Jean de Jeruſalem, en le priant de la faire re-
cevoir par les Preſtres de ce lieu, & en meſme temps d'empe-
cher qu'on ne ſe ſerviſt dans l'Egliſe de ces ſortes de tentures, qui
ſont, dit-il, contre noſtre religion: Car il eſt de voſtre honneur «
d'employer vos ſoins à oſter "une ſuperſtition qui eſt indigne de "*ſcrupuloſi-*
tat. m.

» l'Egliſe de JESUS CHRIST, & des peuples qui vous ſont confiez.

'Diverſes perſonnes habiles ont cru que cet endroit, avoit eſté Du P. t. 2. p. 746.
Note 9. ajouté à la lettre de S. Epiphane. "Mais il faut avouer que cette 747.
pretention eſt difficile à ſoutenir. [Et aprés tout, il n'eſt peuteſtre pas incroyable que la coutume de mettre des images dans les egliſes, eſtant alors aſſez nouvelle, quoiqu'elle ait eſté autoriſée avant la fin de ce ſiecle par S. Paulin dans l'Occident, par Prudence qui témoigne qu'elle eſtoit à Rome meſme, par S. Aſtere,]
'& par S. Gregoire de Nyſſe dans le Pont & la Bithynie, [S. Epi- p. 747.
phane qui ne l'avoit pas trouvée dans la tradition des Egliſes de Paleſtine & de Cypre, l'ait rejertée comme une ſuperſtition avec ſon zele ordinaire, qui eſtoit pour le moins auſſi ardent qu'éclairé. Et aprés tout, on ne peut pas meſme blaſmer la ſollicitude des Superieurs Eccleſiaſtiques lorſqu'ils s'oppoſent aux nouveautez que les inferieurs veulent introduire, parceque les choſes meſmes qu'on fait pour une bonne fin, peuvent avoir des effets tres dangereux. Que s'il trouvoit que les images fuſſent contraires à l'Ecriture, il n'y a pas lieu de s'en étonner, puiſque les Juifs eſtoient fortement perſuadez depuis pluſieurs ſiecles qu'elle les leur défendoit. Ce n'eſt donc pas à nous à entreprendre de condanner ce qu'a fait un Saint: Il faut nous contenter d'eſtre aſſurez que ni ſon autorité ni ſes raiſons ne doivent point non plus nous faire condanner beaucoup d'autres Saints, qui ont approuvé ce qu'il improuvoit, parceque dans des choſes indifferentes d'elles meſmes, chacun a la liberté de ſuivre ſa foy & ſa pieté; & qu'elles peuvent encore moins l'emporter ſur les deciſions de] l'Egliſe, qui a receu & loué l'uſage des images, comme Jo. D. ima. l. 1. p. 506. c. f.
S. Jean de Damas le remarque avec beaucoup de lumiere.

ARTICLE XVI.

Abregé des dernieres actions de S. Epiphane: Sa mort: De Philon Eveſque de Carpaſie, & de S. Tycon.

'SAINT Jerome parlant de S. Epiphane ſur l'année 392, dit Hier. v. ill. c. 114.
qu'il vivoit encore alors, quoique dans une extreme vieil- p. 300. d.
leſſe. [Dieu le conſerva neanmoins encore durant dix ou douze ans, & ſon age ne l'empeſcha pas d'avoir part à pluſieurs affaires importantes, & meſme de faire divers voyages. Nous n'en parlerons qu'en abregé, parcequ'on trouvera les meſmes choſes plus étendues en d'autres endroits.

ep.60.c.1.p.157.a. Il ſemble qu'il eſtoit en Paleſtine l'an 393, lorſque les moines du monaſtere que Saint Jerome conduiſoit à Bethléem, ſe plaignoient à luy de ce qu'ils n'avoient perſonne qui leur adminiſtraſt les ſacremens, & luy témoignoient ſouhaiter de voir ordonner Preſtre Paulinien frere de S. Jerome.

[Il vint en l'an 394 à Jeruſalem, apparemment vers Paſque: & ce fut dans ce voyage] qu'il paſſa, comme nous avons dit, à c.5.p.161.a. Anablatha, pour aller celebrer l'office divin avec Jean de Jeruſalem au lieu ſaint appellé Bethel. Ce lieu eſt ſans doute] celui Hier.l.heb.p. 270.c|276.c. qui eſt celebre dans l'Ecriture. Ce n'eſtoit plus alors qu'un petit village, qu'on trouvoit à la droite en allant de Jeruſalem à Naplouſe, à quatre ou cinq lieues de Jeruſalem. On y avoit baſti une egliſe ſur le lieu où Jacob avoit vu l'échelle.

v.S.Jerome §66. collectam. à 12 milles.

[Il paroiſt que S. Epiphane & Jean eſtoient encore alors unis enſemble. Mais le Saint ayant parlé avec beaucoup de chaleur devant le peuple contre Origene, que Jean aimoit, cela les brouilla extremement. Saint Epiphane quitta pour cela Jeruſalem, & s'en alla à Bethléem ſe conſoler avec S. Jerome; & peu aprés il ſe retira dans ſon monaſtere pres d'Eleutherople. Il crut enſuite ſur des principes dont nous ne nous rendons pas juges, devoir porter par ſes lettres tous les moines de ces quartiers là à ſe ſeparer de la communion de Jean leur Eveſque: & quand le monaſtere de S. Jerome l'eut fait, S. Epiphane ordonna Paulinien pour en eſtre Preſtre: Cette action cauſa beaucoup de bruit, & obligea S. Epiphane d'écrire à Jean une grande lettre que Saint Jerome traduiſit depuis. Il fut obligé d'écrire pour ce meſme ſujet aux Eveſques de Paleſtine & au Pape Sirice, devant lequel Jean s'eſtoit efforcé de le noircir. Cette diſpute finit pour ce qui regardoit Saint Jerome, vers le milieu de l'an 397. On ne voit pas quelle iſſue elle eut à l'égard de Saint Epiphane, ſinon que Theophile d'Alexandrie, qui y parut favorable à Jean, traita le Saint dans une lettre, d'heretique & d'auteur de ſchiſme.

v.S.Jerome §66,67.

Pall.dial.c.16.p. 43.b. Ibid.

[Ce fut peuteſtre dans le temps que nous avons dit qu'il eſtoit en Paleſtine, en 394, qu'il s'efforça inutilement de perſuader à Ste Paule qui eſtoit malade, de vouloir recevoir les ſoulagemens humains dont ſa foibleſſe avoit beſoin.

Hier.ep.27.p. 179.a. v.Theophile §11.

"L'an 401 Theophile s'eſtant declaré contre Origene, rechercha l'union de S. Epiphane, & pour cela luy manda ce qu'il avoit fait contre les ſolitaires de Nitrie. S. Epiphane ſe haſta de communiquer ſon extreme joie à S. Jerome. Il aſſembla enſuite le Concile de ſa province, où il condanna la lecture d'Origene,

apparemment en 402: & au commencement de 403 il alla à
V.S.Chryſoſtome § 69. Conſtantinople. "Il y ordonna un Diacre ſans en avoir le conſentement de S. Chryſoſtome qui en eſtoit alors Eveſque; n'ayant voulu avoir aucune communion avec ce grand Saint, parcequ'il demandoit l'examen d'un Concile avant que de vouloir condanner Origene & les moines qu'on accuſoit d'eſtre Origeniſtes. On pretend qu'il eſtoit pres de parler publiquement, comme à Jeruſalem, contre Origene & ceux qui ne le condannoient pas, s'il n'euſt eu peur de voir ſoulever tout le peuple contre luy. '& Soz.l.8.c.15.p. 777.778.
V. Theophile § 18. l'on ajoute "qu'il refuſa meſme de prier pour le jeune Theodoſe qui eſtoit alors malade, parcequ'Eudoxie ſa mere ne vouloit pas faire chaſſer les pretendus Origeniſtes. Cependant ceux-ci
&c. l'eſtant venu viſiter, il fut touché "de la maniere ſage & humble dont ils luy parlerent, & ne voulut plus prendre part à toutes ces méchantes affaires, mais ne ſongea plus qu'à s'en revenir à ſon Egliſe, laiſſant à d'autres, comme il dit, la ville, la Cour, & la comedie. 'Quelques uns croient que la conduite de S. Epiphane Thdrt.t.5.p.491. à l'égard de S. Chryſoſtome, eſt la cauſe de ce que Theodoret, 2.a. qui avoit aſſez d'occaſions de parler de luy, ne le fait neanmoins jamais.

'Outre le regret que le Saint pouvoit avoir d'eſtre venu à Conſ- Soz.p.778.b. tantinople [pour ſervir de miniſtre aux paſſions de Theophile,] il ya aſſez d'apparence, dit Sozomene, que Dieu luy avoit revelé que le temps de ſa mort eſtoit fort proche: & il mourut effectivement au retour de ce voyage, avant meſme que d'arriver en Cypre, & eſtant encore ſur mer. 'L'Egliſe greque & la latine s'accordent à Boll.12.may,p.
V.S.Chryſoſtome note 63. faire ſa feſte le 12 de may; auquel elle eſt "marquée par Bede, & 365.2.3. enſuite par Uſuard, par Adon, & par tous les autres. 'Auſſi ſelon § 2. la ſuite de l'hiſtoire, il eſt aiſé que ç'ait eſté le vray jour de ſa mort, ou celui auquel il fut mis en terre aprés avoir eſté raporté à ſon Egliſe. Les Grecs en font fort ſolennellement l'office, particulierement en une chapelle de ſon nom qu'ils avoient à Conſtantinople dans l'egliſe de S. Philemon. Les Moſcovites ont auſſi appris d'eux à l'honorer. [S'il eſt permis de citer ſa vie,] on Epi.vit.c.70.71. y lit qu'il fut enterré dans une egliſe de la ville, contre la loy & p.380. la pratique des Romains: c'eſt pourquoi on eut ſoin d'en obtenir auſſitoſt la permiſſion par un reſcrit d'Arcade. 'Il eſt dit dans le Conc.t.7.p.477.c. ſecond Concile de Nicée, que ſes diſciples baſtirent une egliſe en Cypre ſous ſon nom, où ils mirent ſa ſtatue ou ſon image
λογειῶν φιλογραφιῶν. avec "beaucoup d'autres. 'Il paroiſt par le Concile d'Epheſe, t.3.p.801.a. que ce fut Sabin qui fut ordonné par l'aſſemblée des Eveſques

de Cypre pour luy ſucceder,& aprés luy Troïle qui mourut un peu avant ce Concile.

Soz.l.7.c.27.p. 749.b. 'Dieu qui avoit honoré ce Saint pendant ſa vie par divers prodiges, les augmenta encore aprés ſa mort. Car on dit que les poſſedez eſtoient delivrez à ſon tombeau,& que divers malades y recevoient la gueriſon par une faveur que Dieu ne luy avoit

Conc.t.7.p.475. c. point accordée tant qu'il avoit vécu ſur la terre.' Les Iconomaques le relevent comme un Saint tres celebre" entre ceux que Dieu honoroit par divers miracles. ci τμιιοφίεγε.

Hier.ep.60.c.1. p.157.a. 'Nous avons dit ci-deſſus, que comme le dioceſe de Salamine eſtoit fort grand, Saint Epiphane prioit quelquefois l'Eveſque Philon d'y ordonner des Preſtres & de faire les autres fonctions neceſſaires dans de certaines Egliſes dont Philon eſtoit plus proche que luy. [Ce Philon qu'on juge par là avoir eſté quelque Eveſque de Cypre dont le dioceſe confinoit avec celui de Salamine, eſt ſans doute]' celui que la vie de S. Epiphane appelle

Epi.vit.c.49 p. 360.c. a Baudr.p.165. b Epi.vit.p.360. c.d. Eveſque de la ville de Carpaſie,[a] qui eſt une ville ſeptentrionale de l'iſle,[& aſſez voiſine de Salamine ſelon la carte.][b] La vie de S. Epiphane le qualifie un homme ſaint, qui d'avocat ayant eſté fait Diacre, fut depuis ordonné Eveſque par Saint Epiphane ſur l'ordre qu'il en avoit receu de Dieu par une revelation: Et le

c.5".p.367.d. c.49-57. Saint, ajoute cette vie, eſtant obligé d'aller à Rome,' & depuis encore à Conſtantinople,' envoya querir le tres religieux Eveſque Philon, luy remit le ſoin de ſon Egliſe durant ſon abſence, & luy donna le pouvoir d'ordonner les Eccleſiaſtiques dont on

Hier.*p.60.c.1. p.157.a. pourroit avoir beſoin.' Saint Epiphane l'appelle de bienheureuſe memoire dans ſa lettre à Jean de Jeruſalem [en l'an 394. Ainſi il eſtoit mort des ce temps là, quoy qu'en puiſſe dire la vie du Saint.]

Labb ſcri.t.2.p. 213 Suid φ p. 1064.c Poſſ.t.2. p.280. 'Le Pere Labbe aprés Poſſevin, croit que ce Philon eſt celui que Suidas dit avoir écrit ſur les Cantiques. [Que ſi cela eſt, c'eſt une faute à Suidas ou à ſes copiſtes de l'avoir appellé Philon de Carpathe; ce qui ne peut marquer qu'un homme natif ou Eveſque de l'iſle de Scarpanto pres de la Candie, trop loin de Cypre pour luy attribuer ce que S. Epiphane & ſa vie diſent de

Labb.p.214. Philon de Carpaſie.' Les Chaines des anciens Peres ſur les Can-

Bib.P.t.1.p.159. tiques citent pluſieurs fois cet ouvrage de Philon.' Nous en avons un ſous ſon nom dans la Bibliotheque des Peres. [Mais" il y a quelque ſujet de douter qu'il ſoit veritablement de luy] Note 10.

Men.16.jun.p. 121. 'Les Grecs diſent que ce fut S. Epiphane qui ordonna Saint Tycon Eveſque d'Amathonte en Cypre, aprés la mort de Mnemone qui l'avoit elevé au diaconat. Nous ne trouvons rien de

ce

ce Saint que dans leurs Ménées, où ils marquent diverſes particularitez de ſa vie, toutes edifiantes & croyables, avec un grand nombre de miracles faits durant ſa vie & aprés ſa mort: c'eſt pourquoi ils luy donnent le titre de Thaumaturge. Ils en raportent deux, [dont le dernier au moins demanderoit une plus grande autorité que la leur.] Ils font tout leur office de ce Saint le 16e jour de juin, [auquel Baronius l'a mis auſſi dans le martyrologe Romain.]

p.112. p.117. p.112. p.117-124.

SAINT DELPHIN, ARCHEVESQUE DE BORDEAUX.

SAINT Delphin n'eſt conté aujourd'hui que pour le troiſieme Eveſque de Bordeaux, parceque nous ne connoiſſons point ceux qui ont gouverné juſqu'à luy cette Egliſe, depuis Oriental qu'on met le ſecond, & qui aſſiſta en l'an 314 au Concile d'Arles. [Il fut fait Eveſque en l'an 380 au pluſtard,] puiſqu'il aſſiſta le 4e octobre de cette année là au Concile de Caragoce, "où les Priſcillianiſtes furent condannez. Quelque temps aprés, lorſque ces heretiques paſſoient par l'Aquitaine pour aller à Rome, S. Delphin leur fit refuſer l'entrée de Bordeaux. Mais il ne put empeſcher qu'ils ne fiſſent de grands deſordres dans ſon dioceſe. ["L'an 384 ou 385,] on tint un Concile contre eux à Bordeaux meſme. La verité y fut reconnue; mais les Eveſques eurent aſſez de foibleſſe pour ſouffrir que Priſcillien refuſaſt de répondre devant eux, & qu'il appellaſt à Maxime qui eſtoit alors maiſtre des Gaules.

Gall.chr.t.1.p. 196.

Conc.t.2.p.1009. c.

Sulp.l.2.p.173.

p.173.

V. leur titre 55.

Ibid.58.

V. S. Paulin 55.

["Ce fut en 390 au pluſtard, que S. Delphin battiza le grand S. Paulin de Nole; & il paroiſt qu'il avoit meſme contribué beaucoup à ſa converſion. Il donna auſſi le batteſme au frere de ce Saint. S. Paulin eut toujours depuis un tres grand reſpect pour luy, & le regarda comme ſon pere.

Amb.ep.70.p. 533.d. S. Delphin n'eut pas ce ſeul Saint pour ami. 'Il eſtoit encore extremement uni avec Saint Phebade [d'Agen,] en ſorte qu'ils aimoient mieux qu'on leur écriviſt par une lettre commune, qu'à e.d. chacun d'eux en particulier. 'On voit qu'ils avoient tous deux un commerce ordinaire de lettres avec S. Ambroiſe, quoiqu'il ne nous en reſte aujourd'hui qu'une ſeule adreſſée à tous les deux. Phebade y eſt mis le premier; [ſans doute à cauſe de ſon antiquité & de ſon merite perſonnel, qui fait que nous le voyons nommé le premier dans le Concile de Valence en l'an 374, & dans celui Feſt.p. de Çaragoce auquel S. Delphin eſtoit preſent. 'Car puiſqu'on voit par Feſte que des l'an 370, l'Aquitaine eſtoit diviſée en deux provinces, [& que nous ne trouvons point que la ſeconde ait jamais eu d'autre metropole que Bordeaux; nous ne voyons pas moyen de douter que Saint Delphin ne fuſt metropolitain de S. Phebade. Mais cela eſtoit peuteſtre ſi nouveau, que S. Delphin accoutumé à ceder à un Eveſque auſſi ancien & auſſi illuſtre que S. Phebade, voulut toujours conſerver le rang que ſon humilité luy faiſoit aimer. Leurs eveſchez ne ſont point marquez dans la lettre que Saint Ambroiſe leur écrivit: mais l'union de ces deux noms, tous deux aſſez extraordinaires, fait juger que ce ſont les Saints dont nous parlons.]

Paul.ep.22.23.25. 'Saint Delphin avoit encore auprés de luy "S. Amand, [dont la ſainteté eſt celebre. Il pouvoit eſtre alors ſon Preſtre, & il fut depuis ſon ſucceſſeur.] v.ſon titre.

ep.22.p.204. 'Saint Delphin entretint auſſi toûjours commerce par lettres avec S. Paulin; celles de S. Delphin eſtoient pleines du ſel de la ſageſſe divine. Saint Paulin faiſoit les ſiennes plus ſimples par reſpect. Mais S. Delphin ayant vu qu'il en écrivoit à S. Amand de ep.15.p.170. plus elevées, il voulut qu'il luy écriviſt de meſme: 'Surquoi Saint ep.11.p.203. Paulin luy écrivit "ſon epiſtre 15 [en l'an 396.] 'Il luy écrivit encore une lettre qui eſt perdue, ſur un Marius, & ſur l'affaire de Baſile v.S.Paulin §.17. ep.15.p.219.220. Preſtre de Capoue. 'Cette affaire réuſſit par les ſollicitations de S. Delphin: & il en manda la nouvelle à S. Paulin au commencement de 398, par Cardamas, qui ayant eſté eſclave de Saint Paulin, & aſſez dereglé, avoit merité par le changement de ſa ep.17.p.180. vie d'eſtre fait Exorciſte par S. Delphin. 'La lettre que Cardamas ep.18.p.187. apporta, eſtoit fort courte. 'Le Saint y mandoit à S. Paulin une maladie fort longue & fort faſcheuſe qu'il avoit eue, mais dont il ep.25.p.221. eſtoit alors gueri. Il avoit eu la fievre, & puis une fluxion. 'Saint Paulin luy répondit aprés Paſque par ſa lettre 18.

ep.13.p.164.165. [En l'an 399,] 'S. Paulin écrivit à S. Sulpice Severe par Amaque

V.S.Paulin 538. Soudiacre de S. Delphin. [S. Paulin attendit inutilement tout cet été des nouvelles de S. Delphin par le Preſtre Urane: mais il en eut à la fin de l'année par Cardamas. Il y répondit avant le 29 juin de l'an 400, par les lettres 16 & 17, & promit à S. Delphin de luy faire écrire tant par le Pape Anaſtaſe que par Venere de &c. Milan.] S. Delphin faiſoit alors baſtir une egliſe à Lengon, qui V.S.Paulin 55. apparemment eſtoit une terre que Saint Paulin avoit donnée à l'Egliſe de Bordeaux.] Nous avons encore une lettre que Saint Paulin écrit à S. Delphin, pour luy recommander l'ame de ſon frere mort depuis peu. [Nous n'en ſavons pas le temps.] ep.19 p.188.

S. Paulin dans un poeme qu'il fit le 14 de janvier 404, marquant les Saints les plus illuſtres de chaque pays qui honoroient & ſanctifioient leur province par leurs tombeaux & par leurs cendres, dit que c'eſt en cette maniere que l'Aquitaine s'attribue Delphin. [Il mourut donc au pluſtard en l'an 403, ou meſme en l'an 402, s'il eſt mort le 24 de decembre, auquel le martyrologe Romain marque ſa feſte.] Mais Baronius ne dit point qu'il ait eu de raiſon particuliere pour la mettre ce jour là. car.26.p.619. Bar.24.dec.f.

SAINT FLAVIEN, EVESQUE D'ANTIOCHE.

ARTICLE PREMIER.

Naiſſance & jeuneſſe du Saint: Il défend la foy n'eſtant encore que laïque.

NOUS ſerions obligez de faire une longue hiſtoire de Saint Flavien, s'il falloit s'étendre ſur toutes les choſes qui peuvent appartenir à ſa vie. Mais il y en a beaucoup que nous ne toucherons ici qu'en paſſant, parcequ'elles ont eſté traitées ſur d'autres titres, où l'on en pourra voir le detail.]

Il eſtoit né d'une famille conſiderable, [& ſans doute dans Antioche où il a toujours vécu.] Il a eu apparemment pluſieurs Thdrt.l.4.c.22. p.697.a[Chry.t. 4.p.859.b. a Chry.t.1.h.3. 20.p.38.c[224.c.

freres ou ſœurs: & en l'an 387, il luy reſtoit encore "une ſœur unique qui vivoit dans une grande pieté, & qui avoit toujours demeuré avec luy. 'Il eſtoit fort jeune lorſque ſon pere mourut, & luy laiſſa de grands biens. 'Eſtant Eveſque il poſſedoit encore la maiſon qu'il avoit heritée de ſes anceſtres. 'Mais ni les richeſſes, qui avec les maux qui les ſuivent ſont le plus grand obſtacle qu'on puiſſe avoir pour le ſalut, 'ni ſa jeuneſſe, ni tous les avantages qu'il pouvoit eſperer dans le ſiecle, ne l'empeſcherent point de ſe donner tout entier à Dieu.

'Des l'enfance il parut un eſprit grave & ſerieux. Quand il fut un peu plus avancé en age, il employa ſa raiſon à retrancher par la pieté tout ce qu'il y avoit de défectueux dans ſon ame, afin que ce fuſt comme une terre bien défrichée, & bien preparée à recevoir les ſemences du Ciel, pour les y faire fructifier. 'Il eut ſoin auſſi "de veiller ſur tous les mouvemens de ſa chair, & de les arreſter par le jeûne & par les autres mortifications. 'Il renonça aux delices & à la bonne chere, ſe contentant de ce qui eſtoit neceſſaire pour entretenir ſa ſanté, qu'il ne vouloit pas ruiner par des excés, afin de la pouvoir employer utilement [pour Dieu, comme il fit.] Theodorer dit qu'il menoit une vie de "ſolitaire & de moine. [a] Quoique dans ſa vieilleſſe il n'euſt plus à craindre la rebellion de ſa chair, "il continua neanmoins à y vivre avec la meſme rigueur & la meſme vigilance, 's'aſſurant ainſi contre le peché par la crainte meſme de pecher.

'Nous liſons dans un hiſtorien, "qu'il ſuivit Saint Euſtathe Eveſque d'Antioche, lorſque [les calomnies des Ariens] le firent bannir [en Macedoine au commencement de l'an 331.]

'S. Chryſoſtome ſe contente de dire qu'il fut preſent au dernier diſcours que fit ce Saint avant que de ſortir d'Antioche, & que ce fut de luy meſme qu'il apprit à ne ſe pas ſeparer du corps de cette Egliſe, nonobſtant ſa depoſition injuſte. [Quelques uns des "plus zelez d'entre les Orthodoxes le firent neanmoins, ne pouvant ſe reſoudre d'obeïr à Paulin intrus à la place de Saint Euſtathe, & aux autres qui luy ſuccederent, tous Ariens de croyance & de faction juſqu'à S. Melece; & on leur a donné le nom d'Euſtathiens. Les autres Orthodoxes ſe ſoumirent à ces Eveſques qui n'eſtoient pas viſiblement ſeparez de la communion de l'Egliſe univerſelle, & qui la pluſpart cachoient un peu leur hereſie.]

'Flavien fut du nombre de ces derniers, [a] & il en fut meſme le chef avec Diodore depuis l'an 350 au moins, quoiqu'ils ne fuſ-

t.4.p.859.a.
t.2.h.69.p.731.b.
t.4.p.858.e.
p.859.a.b.
p.840.a.
b.c.
p.858.c.
Thdrt.l.2.c.19. p. 621.c.
a Chry.t.4.p. 840.c.d.
d.c.
Philg.l.3.c.17.p. 489.a.
Chry.t.1.h.52.p. 578.a.d.
d.
a Thdrt.l.2 c. 19.p.621.622.

&c.
&c.
v. la note 3.
v. S. Euſtathe.

ſent encore que laïques. Les Eveſques d'Antioche qui ne cherchoient pas les plus vertueux pour les ordonner, leur laiſſerent une liberté entiere de demeurer dans ce dernier rang que chacun doit embraſſer juſqu'à ce que Dieu l'en tire. On peut voir dans l'hiſtoire des Ariens avec quelle vigueur ils défendirent alors tous deux la divinité de J.C; comment ils apprirent au peuple & enſuite à toute l'Egliſe à chanter ſes louanges en deux chœurs, & comment ſur la fin de l'an 350, ils obligerent Leonce qui portoit à ſon malheur le titre d'Eveſque d'Antioche, à depoſer du diaconat Aece l'athée, en le menaçant s'il ne le faiſoit, de ſe ſeparer de ſa communion, & d'aller porter leurs plaintes juſques en Occident, où l'Empereur Conſtance eſtoit alors. S. Chryſoſtome, qui ne manque pas de relever les travaux apoſtoliques par leſquels S. Flavien ſe ſignala dans un temps ſi dangereux, marque particulierement qu'il entreprit divers voyages pour la défenſe de la foy.

p.621.b.c.

549

Ib.576.

d.

Chry.t.1.h.52. p.578.579.

t.4.p.838.b.

ARTICLE II.

S. Flavien eſt fait Preſtre par S. Melece, durant l'exil duquel il combat encore les Ariens.

FLAVIEN avoit ainſi cultivé le champ du Seigneur dans l'Egliſe d'Antioche, lorſque S. Melece en vint recueillir les fruits. Il en fut fait Eveſque au commencement de l'an 361, & ſe rejouit d'y trouver un grand nombre de Catholiques; mais il en fut auſſitoſt banni, parcequ'il s'eſtoit declaré hautement pour la vraie foy. Conſtance pretendit mettre en ſa place Euzoïus l'un des plus méchans des Ariens. Mais Flavien & tous les Orthodoxes qui juſques alors avoient cru pouvoir demeurer unis de communion avec les Ariens, ne purent ſe reſoudre ni à abandonner S. Melece, ni à ſe ſoumettre à un homme tel qu'Euzoïus. Ils laiſſerent cet impie & les egliſes aux Ariens, ſe contentant de l'egliſe de la Palée dans les fobourgs, qu'on n'oſa ſans doute refuſer à leur grand nombre.

Thdrt.h.52.p. 579.a.

V.S.Melece 523.

Ib.555.

S. Melece revint l'année d'aprés, & il eut bien ſouhaité ſe réunir dans une meſme communion avec les Euſtathiens, mais ceux-ci ne voulurent point y conſentir; & Lucifer de Cagliari leur ayant ordonné le Preſtre Paulin pour Eveſque, cela forma un ſchiſme tout à fait faſcheux, non ſeulement dans l'Orient, mais meſme dans toute l'Egliſe. Car le grand Saint Athanaſe

Ib.558.

qu'on regardoit alors comme le centre de la communion Catholique, n'ayant pas cru ſe devoir ſeparer des Euſtathiens, avec qui il avoit toujours eſté uni, quoiqu'il n'approuvaſt point du-tout l'ordination de Paulin, ſon ſentiment fut embraſſé par tout l'Occident, par les Eveſques de Cypre, & par quelques autres Orientaux, mais en tres petit nombre, tout l'Orient s'eſtant hautement declaré pour S. Melece contre Paulin. S. Melece qui aimoit extremement la paix, ne put ni empeſcher ce mal, ni y remedier. Ainſi il s'appliqua à gouverner ceux de ſa communion dans Antioche ; & ce fut ſans doute en ce temps là qu'il
Theodr. l. 5. c. 28. p. 780. d. 815. d. recompenſa les merites de Flavien & de Diodore, en les elevant à la preſtriſe.

Ibid. l. 4. c. 22. p. 696. Il les laiſſa meſme en ſa place pour eſtre les chefs du peuple fidele, lorſqu'il fut banni ſous Valens, [en l'an 370 ou 371,] ou plutoſt pour y eſtre les défenſeurs de la foy contre la fureur des Ariens, que l'Empereur Valens appuyoit meſme par ſa preſence. V. les Ariens §. 117.

p. 697. a. b. Flavien qui eſt toujours nommé le premier des deux, tenoit ce ſemble le premier rang dans l'Egliſe d'Antioche. Il n'inſtruiſoit pas neanmoins alors le peuple publiquement dans l'Egliſe, & il ſe contentoit de refuter les Ariens dans les occaſions qu'il en rencontroit, tantoſt dans les entretiens particuliers, tantoſt dans les conferences, & devant un plus grand nombre de perſonnes; & il le faiſoit toujours avec une extreme force. De plus, il donnoit des armes à Diodore & aux autres, & leur fourniſſoit les raiſonnemens & les paſſages de l'Ecriture dont ils ſe ſervoient enſuite avantageuſement pour ſurmonter les heretiques.

h. l. 4. c. 24. p. 699. b. Il eut la joie de voir S. Julien venir de la Meſopotamie le ſeconder dans cette guerre, comme il l'en avoit fait prier. [On peut voir ſur les Ariens tout ce qui ſe paſſa alors à Antioche.] *Diodore en fut chaſſé pluſieurs fois, & S. Flavien eut apparemment l'honneur de ne ſouffrir pas moins que luy, mais les preuves ne s'en ſont pas conſervées. §. 117, 118. *V. ſon titre.

Le feu de la perſecution fut enfin éteint l'an 378, par celui qui conſuma malheureuſement Valens, la paix fut rendue à l'Egliſe. S. Melece revint d'exil; & le grand Theodoſe ayant eſté elevé à l'Empire, ordonna le 20 janvier 381, que toutes les egliſes ſeroient V. ſon titre.

l. 3. c. 3. p. 707. c. oſtées aux Ariens, & miſes entre les mains des Catholiques. [Il y eut ſur cela de la difficulté dans Antioche à cauſe de Paulin. Vital meſme qui eſtoit chef de l'hereſie des Appollinariſtes, avoit la hardieſſe de pretendre les avoir. Theodoret dit que durant ce different, S. Melece demeuroit en paix ſans rien dire, §. 9. V. S. Melece §. 15.

'mais que Flavien parla pour luy avec tant de force & de ſageſſe, c.d.
'qu'il fit juger la choſe en ſa faveur. [a]Ce Vital dont nous parlons, p.708.a.
avoit eſté autrefois dans la communion de Saint Melece ; & on [a] Soz.l.6.c.25.p.
&c. pretend qu'il l'avoit quittée "ſur ce qu'il s'imagina que ce Saint 671.a.
le conſideroit moins que Flavien ,[ce qui pouvoit eſtre, & avec
ſujet.]

ARTICLE III.

S. Flavien eſt fait Eveſque d'Antioche, & reconnu par l'Orient : L'Occident & l'Egypte ſoutiennent Paulin contre luy.

[L]A meſme année 381, S. Melece ayant eſté appellé au Concile
œcumenique de Conſtantinople,]où il mena Flavien avec Conc.t.2.p.955-
V.S.Melece luy, [il y mourut "vers la fin de may, & ſa mort fut l'origine de d.e.
§ 17. beaucoup de troubles.] Il eſtoit demeuré d'accord avec Paulin, Cod.Th.ap.p.
Ib.§ 16. "que celui des deux qui ſurvivroit l'autre, ſeroit ſeul Eveſque de 76.77.103.
tous les Orthodoxes d'Antioche, & l'on ajoute que cet accord Socr.l.5.c.5.p.
&c. "avoit eſté juré de chaque coſté par les principaux Preſtres, entre 262.a.b|Soz.l.7.
V.S.Melece leſquels eſtoit Flavien. [Ce dernier point "n'eſt ni bien autoriſé, c.3.p.706.707.
§ 16. ni aiſé à croire. Mais il eſtoit tres utile pour la paix de l'Egliſe, qu'on laiſſaſt Paulin gouverner l'Egliſe d'Antioche pour le peu de temps qu'il avoit encore à vivre, ſans mettre perſonne à la place de S. Melece. Auſſi S. Gregoire de Nazianze, qui venoit d'eſtre établi Eveſque de Conſtantinople par tout le Concile, &
V.S.Gr.de particulierement par S. Melece, "employa tout ce qu'il avoit de
Naz.§ 88-92. credit & d'eloquence pour ſoutenir cet avis. Cependant les Eveſques de l'Orient ne s'y trouverent nullement diſpoſez, & firent reſoudre qu'on donneroit un ſucceſſeur à S. Melece ; & ce fut la principale cauſe qui obligea S. Gregoire de renoncer à l'epiſcopat. Ces Eveſques ſe faiſoient une fauſſe honte de ceder en quelque ſorte à l'Occident qui avoit toujours porté Paulin, & ceux du patriarcat d'Antioche avoient encore ſans doute plus de peine à ſe reſoudre de reconnoiſtre pour leur chef un homme qu'ils avoient regardé juſques alors comme un adverſaire.] On Socr.l.5.c.9.p.
eſtoit apparemment dans la meſme diſpoſition à Antioche, où 266.c.
l'on pleuroit S. Melece, 'non ſeulement par la douleur de ſa mort, Chry.t.4.p.841.
mais encore par la crainte de voir en ſa place un ſucceſſeur qu'on n'euſt pas autant de ſujet d'aimer que luy.

[Paulin euſt eſté à plaindre ſi on l'euſt obligé de ſe charger de la conduite d'un peuple qui avoit de l'eloignement pour luy.

Mais il ſeroit à ſouhaiter pour l'honneur de Flavien qu'il ne fuſt pas monté ſur le throne de S. Melece, en un temps où cela ne ſe pouvoit faire qu'avec ſcandale & en troublant la paix de l'Egliſe.]

a. 'Car ce fut luy qui fut choiſi pour ſucceder à S. Melece. [Aſſurément il ne fit pas de violence pour cela, & on peut meſme preſumer de ſa vertu qu'il fallut une grande violence pour l'y faire conſentir.

Il fut nommé dans le Concile meſme, où il pouvoit eſtre demeuré aprés la mort de S. Melece;] 'puiſqu'on demanda la main de S. Gregoire [comme chef du Concile, pour l'ordonner:] Ce Saint eſtoit bien eloigné de le faire; & les Eveſques d'Egypte & de Macedoine qui vinrent enſuite au Concile, n'eſtoient pas pour le ſouffrir.] 'Auſſi le Concile d'Aquilée [tenu la meſme année 381 au mois de ſeptembre,] marque aſſez qu'on ſavoit en Italie qu'on ne vouloit pas accorder à Paulin la conduite de l'Egliſe d'Antioche, mais non pas qu'on l'euſt encore donnée à un autre à ſon prejudice. Ce Concile écrivit meſme à Theodoſe pour demander qu'on luy conſervaſt le droit qui luy appartenoit ſelon l'accord fait entre luy & S. Melece, '& deputa quelques Preſtres en Orient pour ſolliciter en ſa faveur.

Naz.car.1.p.25.c.

Cod.Th.ap.p. 75-77.

p.78.

Thdrt.l.5.c.9.p. 717.d.

Cod.Th.ap.p. 104.

Soz.l.7.c.11.p. 717.c.

a Thdrt.l.5.c.23. p.736.c.

'Ce furent donc les Eveſques de la province [de Syrie] & "du comté d'Orient, [c'eſt à dire de tout le patriarcat d'Antioche,] qui s'eſtant aſſemblez [à Antioche,] conſommerent l'election & l'ordination de Flavien, 'appuyez, à ce qu'on croyoit, par le conſentement & meſme par le conſeil de Nectaire fait Eveſque de Conſtantinople [au mois de juillet, ſur la fin] du Concile œcumenique. 'Diodore alors Eveſque de Tarſe, & Acace de Berée, paſſerent pour avoir eu la principale part à cette action. [a] Paulin fit quelque inſtance pour ſon droit; mais les Eveſques "ne voulurent point l'ecouter.

du dioceſe.

V.S.Melece 5 16.

c. 'C'eſt ainſi que Flavien aprés avoir ſoutenu tant de combats pour l'Egliſe d'Antioche, & s'eſtre rendu illuſtre par les grands travaux qu'il avoit endurez pour la défendre [contre l'hereſie,] en fut fait le paſteur & l'Eveſque [en 381, vers le mois d'aouſt ou de ſeptembre. Car on ne differa pas ſans doute beaucoup aprés le Concile de Conſtantinople, qui peut avoir eſté terminé à la fin de juillet. Perſonne n'eſtoit plus digne de cet honneur; & à la reſerve du droit de Paulin,] 'ſon election fut tout à fait canonique. L'Egliſe d'Antioche aſſemblée pour l'autoriſer, luy donna ſon ſuffrage tout d'une voix; '& le commun du peuple "en eut aſſurément une extreme joie, croyant voir revivre en luy S. Melece.

c.9 p.717.d.

Chry.t.4 p.841. a.b|t.1.b.45.p. 527.d.e.

&c.

Mais

'Mais avec tout cela elle augmenta les maux & la diviſion de l'Egliſe. Socr.l.5.c.9.p. 266.c|Soz.p.717. b.

'Dans Antioche meſme pluſieurs de ceux qui avoient ſuivi S. Melece, abandonnerent la communion de ſon ſucceſſeur pour s'unir à celle de Paulin.'Il s'y formoit ſouvent des diſſenſions & des querelles, qu'on ne pouvoit pas couvrir du pretexte de la foy.[Mais la diviſion fut encore plus grande au dehors.]'Theodoret avoue que l'ordination de Flavien produiſit une longue meſintelligence entre Rome & l'Egypte d'un coſté, & l'Orient de l'autre.'L'iſle de Cypre ſuivit l'Egypte; on y ajoute l'Arabie, & ces provinces demandoient que Flavien fuſt depoſé.[a] Neſtorius parle de quelques lettres "tres fortes & tres violentes écrites d'Egypte, qui n'avoient pas neanmoins étonné le Bienheureux Flavien, comme une ſemblable attaque n'avoit pas troublé S. Melece.'Au contraire non ſeulement la Syrie, mais encore la Paleſtine, la Phenicie, l'Armenie, la Cappadoce, la Galacie, preſque tout le Pont, ſe declaroient pour Flavien,'& il y faut joindre encore l'Aſie & la Thrace, [b] comme Sozomene dit que tous les Eveſques de l'Occident prenoient auſſi bien que Rome les intereſts de Paulin.[Cela eſt certain au moins "de S. Ambroiſe & de tout le Vicariat d'Italie.]

Socr.l.5.c.10.p. 269.d|Soz.p.717. b.

tyrannico ſpiritu.

[a] Merc.t.2.p.86. § 5.

Soz.l.7.c.11.p. 717.b.

Thdrt.l.5.c.23.p. 737.d.

[b] Soz.p.717.c.

V. S. Ambroiſe § 27.

ARTICLE IV.

On taſche en vain d'appaiſer le ſchiſme d'Antioche; mauvais effets qu'il produit.

'LE Concile d'Aquilée écrivant à Theodoſe pour Paulin, avoit demandé qu'on aſſemblaſt un Concile œcumenique à Alexandrie, pour examiner la cauſe de cet Eveſque & quelques autres affaires qui troubloient alors l'Egliſe.'Il ſemble que la communion fuſt meſme rompue entre l'Orient & l'Occident.'S. Ambroiſe "avec les Eveſques de ſa province continua à le demander encore, mais on jugea plus à propos qu'il ſe tinſt à Rome [où il fut convoqué pour la fin de 382. Sur cela Theodoſe "aſſembla auſſi en 382 à Conſtantinople les Eveſques de l'Orient, qui ne voulurent point dutout ſonger à venir au Concile de Rome, mais ils y envoyerent trois deputez avec une longue lettre,]'où ils declarent que par une deliberation commune de toute leur aſſemblée, l'ordination de Flavien avoit eſté approuvée comme legitime.

Cod.Th.ap.p.76.

p.98.

p.107.

Ibib. § 31.

Ibid. § 32.

Thdrt.l.5.c.9.p. 717.d.

[a]Paulin d'Antioche ſe trouva au Concile de Rome avec Saint Epiphane metropolitain de l'iſle de Cypre, mais on ne ſçait pas ce qui s'y paſſa. Il ſemble ſeulement qu'on puiſſe regarder comme le reſultat de ce Concile, ce qu'on lit dans Sozomene, que tout l'Occident s'uniſſoit par des lettres ſynodiques avec Paulin comme avec le legitime Eveſque d'Antioche, qu'on gardoit au contraire un entier ſilence avec Flavien, & qu'on traitoit de meſme comme excommuniez Diodore & Acace parcequ'ils l'avoient ordonné. [Cette exception & la ſuite de l'hiſtoire nous fait juger] que la communion ſubſiſta ou fut rétablie entre tous les autres Eveſques. [Voilà l'état où demeura l'Egliſe d'Antioche juſqu'à la mort de Paulin, qui arriva, comme nous croyons, vers l'an 388.] Les Orientaux qui communiquoient avec Paulin, firent à ce qu'on pretend, quelque nouvel effort en ſa faveur dans le Concile que Theodoſe aſſembla encore à Conſtantinople en l'an 383, [mais on n'y eut point ſans doute d'égard.

a Ibid. 536.
Soz. l. 7. c. 11. p. 717. c.
Bar. 381. 56 & 382. § 8.
Socr. l. 5. c. 10. p. 269. d.

On peut conter entre les grands maux que le ſchiſme cauſoit dans Antioche, ce que nous apprenons de S. Chryſoſtome, qu'il empeſchoit qu'on n'y obſervaſt la diſcipline avec la vigueur neceſſaire, parcequ'on craignoit que ceux qu'on voudroit punir ſelon la grandeur de leurs fautes, ne quittaſſent l'Egliſe pour s'aller jetter dans l'autre communion. Car tout le monde n'avoit pas la force de S. Chryſoſtome, qui pleuroit ceux qui pour leur malheur abandonnoient l'Egliſe, quels qu'ils fuſſent d'ailleurs, innocens ou criminels; mais qui ne vouloit pas que la crainte de leur perte fiſt rien faire contre l'ordre & la diſcipline.

Chry. in Eph. h. 11. p. 962. a.

p. 961.

'Il y en avoit aſſez qui tenoient les deux communions pour indifferentes, parcequ'il ne s'agiſſoit pas de la foy, & qui paſſoient ſur cela fort facilement de l'une à l'autre, ſans conſiderer qu'il ne peut y avoir qu'une ſeule veritable Egliſe. 'Et c'eſtoit ceux qui faiſoient le plus profeſſion de pieté qui tomboient dans ce defaut, 'particulierement les femmes. [a]Cela faiſoit condanner à tout le monde la legereté de ceux d'Antioche, & l'on diſoit communément que qui vouloit ſe faire chef de parti y trouvoit ſans peine des ſectateurs. 'Saint Chryſoſtome ſe crut obligé de parler avec beaucoup de force contre cette facilité avec laquelle on paſſoit d'une communion à l'autre; 'mais il s'eleva avec encore plus de force contre ceux qui portoient l'amour de leur communion juſqu'à anathematizer ceux qui s'en eſtoient ſeparez; '& il paroiſt qu'il le fit aprés la mort de Paulin, [lorſque

p. 963. d.
p. 962. d.
a p. 961. c.
p. 960-964.
t. 1. h. 76. p. 803.
p. 806. c. d.

le parti des Euſtathiens eſtoit devenu beaucoup moins ſoutenable qu'auparavant.] Il demandoit qu'on inſtruiſiſt les autres de la verité avec douceur, mais qu'on evitaſt tout ce qui ne pouvoit ſervir qu'à augmenter l'aigreur & l'animoſité qui n'eſtoit déja que trop grande.

V. S. Chryſoſtome § 30.

[Pour ce qui eſt de l'indifference du culte, nous apprenons encore de Saint Chryſoſtome[d] que beaucoup la portoient juſqu'à pratiquer meſme les ſuperſtitions des Juifs, qui avoient auſſi des ſynagogues dans la ville, ou à Daphné qui en eſtoit proche.]

d.

'Outre les deux communions orthodoxes, les Apollinariſtes[& les Ariens] avoient encore chacun leur parti dans Antioche. [Nous ne trouvons rien de particulier ſur les Apollinariſtes.]

'Les Ariens qui s'eſtoient vus maiſtres de toutes les Egliſes [juſqu'en l'an 381,] eſtoient reduits à tenir leurs aſſemblées dans les fobourgs. Soc. l. 5. c. 13. p. 274. b.

'& Theodoret dit que ce fut la ſage conduite de Flavien qui garantit les Egliſes qu'il gouvernoit[e] des inondations & des tempeſtes de leur hereſie. Thdrt. dial. 1. p. 31. b. c.

κλύδωνες.

[Ils eſtoient tous de la ſecte ou au moins dans la creance d'Eunome, ſelon que S. Chryſoſtome nous les repreſente en parlant ſouvent contre eux: & les ſermons où il les refute ſont meſme intitulez *Contre les Anoméens*, qui eſt le nom qu'on donnoit aux Eunomiens, parcequ'ils ne vouloient pas que le fils fuſt meſme ſemblable au Pere.] 'Ils eurent Dorothée pour Eveſque juſques en l'an 386. Soc. l. 5. c. 12. p. 271. c.

ARTICLE V.

Conduite epiſcopale de S. Flavien.

'FLAVIEN ſe trouvant en poſſeſſion de l'Egliſe d'Antioche, s'appliqua avec beaucoup de ſoin & de ſuccés au ſalut de ſon peuple, durant l'eſpace[de 23 ans]que dura ſon epiſcopat. Thdrt. dial. 1. p. 31. b.

'Il travailla à faire revivre dans ſa conduite les vertus de S. Melece,[a] afin de ſe ſauver en ſauvant avec luy le peuple dont il eſtoit chargé,[b] qu'il aimoit avec un amour ferme & ardent; & c'eſtoit en cette charité ſincere qu'il faiſoit conſiſter le fond de ſa pieté, ſachant que tout le reſte n'eſt rien ſans cela. Chry. t. 1. h. 45. p. 527. c. a t. 4. p. 839. a. b t. 1. h. 25. p. 295. b. c.

'Il avoit la douceur de Moyſe, non ſeulement ſur les levres[& dans ſes diſcours,] mais encore dans l'eſprit & dans le cœur. t. 2. ap. p. 541. a.

'S. Chryſoſtome qu'il eleva du diaconat au ſacerdoce,[c] marque [pluſieurs fois] que ſon Eveſque devoit parler au peuple aprés luy, avec un diſcours qui n'avoit pas l'eclat & le brillant de la Pall. dial. p. 142. c Chry. t. 3. p. 750. a. b.

jeuneſſe, ni l'impetuoſité d'un torrent, mais qui avoit une gravité pleine de ſens [convenable à ſon age,] & une douce abondance
t.1.h.53.p.587.c. des paroles de la verité. 'Ses diſcours avoient une extreme force, parceque ſes actions eſtoient tout à fait d'accord avec ſes paroles.
t.4.p.840.d. 'Il veilloit ſur tout, alloit partout, afin de conſerver tout dans l'ordre & dans la paix, prendre garde qu'il ne s'elevaſt quelque diſpute, & decouvrir tous les deſſeins du demon pour les arreſter.

t.1.h.34.p.391.c. [Quoique la ville d'Antioche fuſt extremement grande,] '& que la plus grande partie du peuple euſt embraſſé la foy des
t.1.h.42.p.503.d. Chrétiens, 'dont Saint Chryſoſtome ſemble faire monter le nombre à deux-cents mille, neanmoins il paroiſt qu'il n'y avoit guere qu'une aſſemblée publique en un meſme jour, tantoſt en
in Matt.h.86.p. 894.c. une egliſe & tantoſt en l'autre:] 'D'où vient que S. Chryſoſtome avoit juſqu'à cent mille auditeurs. On peut juger par ſes ſermons, que S. Flavien manquoit rarement à ſe trouver à cette
t.5.h.70.p.861.a. b. aſſemblée, & à le venir entendre. 'Il alloit meſme auſſi aux aſſemblées qui ſe faiſoient à la campagne pour les feſtes des Martyrs;
t.1.h.25.p.294. '& il établiſſoit un tel ordre parmi ſon peuple, que lors meſme qu'il eſtoit abſent, tout ſe paſſoit dans la regle & dans la tranquillité ordinaire.

in 1. Cor.h.21.p. 228. 'L'Egliſe d'Antioche eſtoit fort riche: mais [il] diſpenſoit tellement les grands biens qu'elle poſſedoit, qu'il n'en reſtoit point pour des depenſes ſuperflues. Tout s'employoit pour les pauvres, pour les malades, pour les eſtropiez, pour les veuves, pour les vierges, pour les priſonniers, pour les étrangers qui venoient dans la ville, pour ceux de la ville qui alloient faire des voyages, & pour d'autres depenſes de cette nature, parceque l'Egliſe eſt le refuge commun des miſerables. On donnoit meſme audelà de ce que portoient les revenus de l'Egliſe, comme S. Chryſoſtome s'offre de le faire voir à tous ceux qui voudroient en exa-
in Matt.h.67.p. 780.c. d. miner les contes. 'Il dit autrepart que l'Egliſe n'avoir pas plus de bien que les perſonnes mediocrement riches de la ville; [a] & qu'outre l'entretien des Eccleſiaſtiques à qui il falloit fournir le vivre & le vétement, outre un grand nombre de perſonnes qu'il falloit aſſiſter tous les jours, le ſeul caralogue des veuves & des vierges dont elle eſtoit chargée alloit à trois mille.

t.2.h.68.p.731.b. 'Voulant une fois parler de l'aumoſne, il dit que cela n'eſtoit point neceſſaire, puiſqu'on avoit devant les yeux [non les paroles, mais] les actions de S. Flavien. Il avoit conſervé ſa maiſon paternelle, mais c'eſtoit pour la conſacrer à l'hoſpitalité, & y

recevoir[particulierement]tous ceux qui eſtoient perſecutez pour la verité en quelque endroit que ce fuſt de la terre. Il prenoit un grand ſoin que rien ne leur y manquaſt. Il y demeuroit apparemment luy meſme avec ſa ſœur. t.1.h.20.p.224.r.

&c. [On voit un effet de ſa vigilance,"de ſon adreſſe, & de ſon
V.leur titre. zele dans l'affaire des heretiques"Meſſaliens,]qu'il convainquit & condanna dans une aſſemblée de ſon Clergé, où il ſe trouva auſſi quelques Eveſques, & qu'il chaſſa de la Syrie aprés les avoir fait fouetter. Il écrivit contre eux aux Egliſes de l'Oſrhoene[dont ils eſtoient,]& par deux fois à un Eveſque de la petite Armenie qui les ſupportoit. Il envoya auſſi les actes de ſon Concile à Letoïus Eveſque de Melitine, qui l'avoit prié de l'informer de cette hereſie: & S. Amphiloque l'ayant condannée dans le Concile de Side en Pamphylie, tout le Concile en écrivit une epiſtre ſynodique à Flavien. Thdrt.l.4.c.10. p.673|hær.l.4 c. 11.p.243|Phot.c. 52.p.37. Phot.c.52.p.40. p.374

r. [Si l'homelie[1] 44 du 6e volume de S. Chryſoſtome, eſt de ce Pere, ou ſi eſtant d'un autre, l'Eveſque dont elle parle eſt Saint
&c. Flavien,]l'on y voit un bel eloge "de ſon zele contre les heretiques & contre les payens, auquel quelques uns, qui pouvoient bien avoir trop de froideur, trouvoient meſme de l'excés. Et Libanius ſe plaint en effet de la vigueur avec laquelle ce Saint travailloit à la ruine du paganiſme, ſoit par luy meſme, ſoit en appuyant de ſon autorité les moines qui alloient abatre les temples dans la campagne. Chry.t.6.h.44. p.358-359. Lib.de temp.p. 13.15.

&c. [Il y avoit aſſez peu]qu'il eſtoit Eveſque,"lorſqu'il alla voir S.
V.S.Marcien. Marcien"celebre ſolitaire du dioceſe de Calcide. Il y fut accompagné des plus illuſtres Eveſques qui fuſſent alors dans la Syrie, Acace de Berée, Euſebe de Calcide, Iſidore de Cyr, & Theodore[metropolitain]d'Hieraple. Ils vouloient tous ordonner Preſtre un homme ſi digne de l'eſtre: mais pas un n'oſa faire cette violence à ſon extreme humilité. Flavien fut plus hardi à
V.S.Macedone. l'égard de S. Macedone, & il l'ordonna Preſtre, "quoiqu'il ne ſceuſt quoy que ce ſoit, & il ſe laiſſa meſme ordonner ſans ſavoir ce qu'on faiſoit. Mais dans cette ſimplicité il avoit une vertu extraordinaire. Thdrt.v.P.c.3. p.789.790. c.13.p.835.836.

[Neanmoins Flavien n'honora jamais ſi fort le ſacerdoce que
V.ſon titre §13. lorſqu'il y eleva Saint Jean Chryſoſtome, "au commencement de l'an 386. Ce Saint fut depuis ſa langue pour l'inſtruction du peuple d'Antioche, & l'on peut dire que l'hiſtoire des douze années de ſon ſacerdoce, fait une grande partie de celle de l'epiſcopat

1. la 118 du 5e tome de Savilius, p.764, entre les douteuſes. Mr du Pin la rejette, t.3.p.202.

Chry.vie,l.2.c.2. p.96.98. de S.Flavien :]'& il eſt encore plus vray de dire que l'eloquence de S. Chryſoſtome"eſt une preuve continuelle de l'humilité & &c. de la charité de celui qui ne craignit point de placer ſur le chandelier une lampe dont la lumiere eſtoit capable d'obſcurcir la ſienne, & qui vit toujours ſans envie l'eclat qu'elle repandoit de toutes parts.["Ce fut apparemment durant le Careſme V.S.Chryſoſtome §17. qui ſuivit l'ordination de S. Chryſoſtome, que]'S. Flavien vint Chry.t 2.h.75.p. 769.b.c. l'entendre avec pluſieurs autres Eveſques.[Nous ne ſavons point quel eſtoit le ſujet de cette aſſemblée.]

ARTICLE VI.

Le Saint appaiſe la colere de Theodoſe contre la ville d'Antioche.

CE fut, comme nous croyons,"au mois de fevrier de l'an 387, V.Theodoſe l.5 31-37| notes 27, 28. qu'arriva la celebre ſedition d'Antioche, dont l'hiſtoire devroit faire la principale partie de celle que nous traitons, ſi Chry.t.1.or.20. p.224.b. nous ne l'avions déja miſe toute entiere"ſur Theodoſe.'Dans Ib.5 32. l'extreme danger où la ville ſe vit alors d'eſtre ruinée, elle eut recours à ſon Eveſque, qui malgré ſon age, & avec une ſanté aſſez infirme, entreprit d'aller à Conſtantinople, à la fin d'un hiver,& dans le Careſme, en laiſſant"ſa ſœur unique dangereu- &c. ſement malade.Il partit["au commencement de mars, un peu V.Theodoſe I. notes 27, 28. h.17.p.196.e. avant le Careſme,]'reſolu *d'obtenir de l'Empereur Theodoſe or.20.p.226.b.c.d. la grace de ſon peuple, ou de mourir en la peine.'Il rencontra à *&c. mi-chemin les officiers que Theodoſe envoyoit déja pour punir la ſedition : & la douleur qu'il en eut, ne ſervit qu'à l'animer davantage & à recourir à Dieu"par de plus ferventes prieres &c. auſquelles il employoit meſme les nuits.

d.c. 'Eſtant arrivé à Conſtantinople, il alla au palais, & ſe tint aſſez loin de l'Empereur,"dans la poſture d'un coupable,& ſans &c. parler que par ſes larmes, afin d'attendrir le cœur du Prince,& le pouvoir enſuite toucher aiſément par ſes raiſons. Cela arriva p.227.a.b.c. de la ſorte.'Car Theodoſe le voyant dans une poſture ſi humiliante, vint à luy le premier,"non avec des paroles d'indigna- &c. tion & de colere,mais en s'excuſant & en ſe juſtifiant luy meſme ſur la maniere dont il avoit cru devoir traiter ceux d'Antioche.

d.c. 'Flavien n'eut garde de les défendre: il avoua qu'ils eſtoient dignes des punitions les plus rigoureuſes,s'il y en a,ajouta-t-il,en pleurant, qui le ſoient davantage que celles que nous ſouffrons p.228. déja par la honte meſme de noſtre crime;'noſtre ingratitude

envers un Prince dont l'amour pour nous faiſoit tout noſtre bonheur, nous ayant rendu l'objet de l'indignation & des inſultes de tous les hommes. 'Aprés s'eſtre ainſi inſinué dans l'eſprit p.222-233.
de Theodoſe, il luy repreſenta toutes les raiſons divines & humaines qui le pouvoient porter à la clemence, comme on le peut voir amplement dans le diſcours que S. Chryſoſtome luy met à la bouche, 'ſur le raport d'une perſonne qui l'avoit oui; [a] & p.225.c.
il finit en proteſtant que s'il eſtoit indigne de flechir ſa juſte [a] p.233.c.d.
colere, il ne vouloit plus retourner à Antioche, & ne verroit jamais ſa patrie, puiſqu'elle avoit merité que le meilleur & le plus moderé de tous les Princes luy refuſaſt la grace de l'aimer & de ſe reconcilier avec elle.

'Theodoſe retenoit avec peine ſes larmes durant qu'il parloit: d.e.
& quand il eut achevé, il ſe haſta de declarer qu'il ne pouvoit differer de pardonner à des hommes, luy qui eſtoit homme, puiſque celui qui eſtoit le maiſtre & le createur de l'univers, avoit bien voulu demander pardon pour ceux qui le crucifioient.
'Ainſi Flavien eut la gloire d'avoir obtenu une grace que Theo- p.225.d.e.
doſe auroit [peuteſtre] refuſée à tout autre qu'à un Eveſque [aimé & honoré de luy comme celui là.] 'Pour témoigner da- p.234.a.b.c.
vantage qu'il s'eſtoit ſincerement reconcilié avec Antioche, comme Flavien l'en avoit ſupplié, il le preſſa de partir auſſitoſt pour aller donner promtement à ſon peuple la joie de le revoir, quoique Flavien témoignaſt [par reſpect] vouloir paſſer avec luy la feſte de Paſque. 'Il promit encore à ſa priere d'envoyer à An- b.
tioche Arcade ſon fils aiſné, des que les affaires de l'Etat le luy permettroient. [Flavien partit donc le pluſtoſt qu'il put,] '& eut p.223.224.225.c.
la joie d'arriver aſſez toſt à Antioche pour celebrer la feſte de d.
le 25 d'avril Paſque" avec ſon peuple, ce que l'on n'auroit jamais oſé eſperer.

'Il revint couvert de gloire, mais ſans en eſtre enflé. Il n'avoit p.234.c.d.
point voulu apporter luy meſme la lettre de grace que Theodoſe écrivit à la ville, & il l'envoya par un autre qui pouvoit faire plus de diligence que luy; aimant mieux conſoler promtement ſon peuple, qu'avoir l'honneur de luy apporter luy meſme la nouvelle de ſa delivrance. [Mais ce qui eſt plus conſiderable,] 'c'eſt qu'on ne put jamais rien tirer de ſa bouche ſur ce qui p.226.a.
s'eſtoit paſſé entre luy & Theodoſe: & quand on le preſſoit ſur cela, il répondoit qu'il n'avoit rien contribué à cette affaire, mais que Dieu avoit tout fait, ayant amolli le cœur du Prince & appaiſé ſa colere, avant qu'il euſt ouvert la bouche pour luy parler. Ainſi il fallut apprendre par d'autres ce que ſa modeſtie

genereuſe, & le deſir de cacher ce qui le pouvoit honorer devant les hommes, luy faiſoit couvrir d'un humble ſilence.

p.225.c.d. 'S. Chryſoſtome fait remarquer encore en cet evenement avec quelle bonté Dieu avoit recompenſé la generoſité de Saint Flavien, en le faiſant jouir de tout ce qu'il avoit mepriſé pour luy & pour l'amour de ſon peuple. Il avoit bien voulu aller paſſer la feſte de Paſque en un pays étranger, & Dieu le fit revenir aſſez toſt pour la celebrer dans ſon Egliſe. Il n'avoit point craint d'entreprendre un long voyage durant la rigueur de l'hiver, & tout le temps de ſon voyage fut comme un printemps & un été. Il n'avoit point eu égard à la foibleſſe de ſon age; & Dieu luy donna durant un ſi long chemin la force & la vigueur d'un jeune homme. Il n'avoit point eſté retenu par le danger où il laiſſoit ſa ſœur de mourir durant ſon abſence: & il la trouva vivante à ſon retour.

ARTICLE VII.

Paulin meurt: Evagre mis en ſa place meurt ſans ſucceſſeur; mais le ſchiſme continue.

Socr.l.5.c.15.p. 273.d|Soz.l.7.c. 15.p.723.c. Thdrt.l.5.c.23. p.736.d. 'PAULIN qui diſputoit toujours à Flavien le titre d'Eveſque d'Antioche, "mourut vers l'an 388. Sa mort ne finit pas neanmoins le ſchiſme de cette Egliſe: 'car par une conduite [dont il ſeroit difficile de donner une bonne raiſon, puiſqu'elle eſt] toute oppoſée aux Canons, il ordonna luy meſme en mourant le Preſtre Evagre pour eſtre ſon ſucceſſeur, & l'ordonna ſeul. [On verra qui eſtoit cet Evagre dans l'hiſtoire de S. Jerome, qu'Evagre avoit amené avec luy d'Occident en Syrie, & qui fut toujours étroitement uni avec luy. V. S. Melece § 15.

Mais quoique "ceux du parti de Paulin aient reconnu Evagre pour leur Eveſque à Antioche, on ne voit pas neanmoins qu'aucun Eveſque ſoit entré dans ſa communion; & il paroiſt que ceux de l'Egypte & de l'Occident demeurerent neutres, ſans communiquer ni avec Flavien ni avec luy. Ils travaillerent meſme beaucoup à aſſoupir ce reſte de diviſion, & on tint pour cela un grand Concile à Capoue en Italie. 'Flavien receut un ordre de Theodoſe pour y venir: [& il alla juſques à Conſtantinople,] mais il s'excuſa d'aller au Concile, qui ne put ainſi donner une entiere paix à l'Egliſe. On y reſolut ſeulement de communiquer avec tous les Eveſques de l'Orient qui confeſſeroient la foy Catholique, V. S. Ambroiſe § 68.

Amb.ep.9.p.190. d.

lique,[ſans qu'il paroiſſe que Diodore ni Acace en aient eſté exceptez,]& on commit à Theophile alors Eveſque d'Alexandrie,le ſoin d'examiner & de terminer le differend de Flavien & d'Evagre.

[Il ſe paſſa ſur cela diverſes choſes dont on peut voir ailleurs
Ib.5 68,69. le detail,"& dont la fin fut que Flavien refuſa toujours de ſoumettre ſa cauſe ni à l'Egypte & à Theophile, ni à l'Occident,] 'declarant qu'il eſtoit plutoſt preſt de renoncer à l'epiſcopat, Thdrt.l.5 c.23.p. [en quoy nous ſommes obligez d'avouer que nous ne trouvons 737.b.
aucun moyen de l'excuſer. La mort de Valentinien le jeune au mois de may l'an 392, qui brouilla l'Occident avec l'Orient, arreſta ſans doute les inſtances de Saint Ambroiſe & des autres Occidentaux;]'& Evagre qui vivoit encore en ce temps là, Hier.v.ill.c.125. [eſtant mort bientoſt aprés,][a]puiſqu'on dit que ſon epiſcopat p.302 d.
imaginaire dura fort peu, Flavien eut le credit d'empeſcher a Socr.l.5.c.15 p. 273 d; Soz.l.7.c. qu'on ne luy donnaſt un ſucceſſeur,[b]ſans pouvoir neanmoins 35 p.724.c.
empeſcher les Euſtathiens de continuer à tenir encore leurs b Socr.p.274.a| Soz.p.723.c.
aſſemblées en particulier, quelque effort qu'il fiſt pour cela,'& Soz.l.8.c.3.p.
ſans pouvoir non plus obtenir la communion de l'Occident & 759.c.
de l'Egypte, ce qui faiſoit meſme, ſelon Sozomene, une eſpece de ſchiſme dans toute l'Egliſe.

[Ce fut,comme nous croyons,en l'an 392.]'que Flavien oſta les Chry.t.5.h.38.p.
corps de quelques Martyrs d'une egliſe où ils eſtoient enterrez 457.458.
avec des heretiques, & les tranſporta en une autre egliſe des fobourgs, dans laquelle à cauſe de cela il alla faire l'office le jour de l'Aſcenſion avec tout le peuple.[Ce fut auſſi apparemment en l'an 391 ou 392, que le celebre Theodore fut fait Eveſque de Mopſueſte: ce que nous marquons ici, parceque, ſelon quelques uns,]'il eſtoit diſciple de S. Flavien, qui avoit pour luy Fac.l.8.c.3.p. 325.326.
une affection particuliere.

'Il y en a qui raportent à l'Eveſque d'Antioche la lettre que Boll.9.mars,p. S. Gregoire de Nyſſe écrivit vers l'an 393,à un Flavien, pour 9.5 27.
demander juſtice contre Hellade de Ceſarée ſon metropolitain.
V.S.Gr.de Nyſſe 5 11. [Mais"il y a plus d'apparence que c'eſtoit un Eveſque de Cappadoce.]

'Celui d'Antioche fut encore à Conſtantinople en l'an 394,& Conc.t.2.p.
Ib.d.5 12. s'y trouva"au Concile qui y fut tenu le 29 de ſeptembre, avec 1157.b.
Nectaire de Conſtantinople qui y preſidoit, Theophile d'Alexandrie, & les autres plus illuſtres Eveſques de l'Orient;[quoiqu'il ſoit difficile de comprendre comment Theophile vouloit

bien ſe trouver dans un Concile avec un Eveſque dont il rejet, toit encore la communion.]

ARTICLE VIII.

S. Chryſoſtome reconcilie S. Flavien avec l'Occident & avec l'Egypte.

Thdrt.l.5.c.23.p. 738.a.

LA diviſion qui ſeparoit Flavien d'une partie de l'Egliſe, ceſſa enfin en la 17e année de ſon epiſcopat,[par le moyen de S. Chryſoſtome, qui avoit eſté arraché à l'Egliſe d'Antioche pour eſtre fait Eveſque de Conſtantinople le 26 fevrier de l'an 398. Car ce digne ſucceſſeur de la pieté de S. Gregoire de Na-

Soz.l.8.c.3.p. 759.c.

zianze, auſſi bien que de ſa dignité, ne ſe vit pas plutoſt elevé ſur le ſiege de Conſtantinople, que la grandeur de ſa pieté & la generoſité de ſon ame le porta à travailler pour le bien de toutes les Egliſes:[& ſon amour particulier pour l'Egliſe d'Antioche dont il eſtoit fils,l'obligeant de luy procurer une entiere tranquillité,]il s'appliqua à la reunir aux Egliſes dont elle eſtoit encore ſeparée, & à finir enfin ou le ſchiſme,[ou au moins la froideur & la meſintelligence que cette ſeparation entretenoit entre l'Orient & l'Occident.

Theophile qui l'avoit ſacré avoit eſté chargé par le Concile de Capoue de travailler à cette reunion au nom de tout l'Occident. Avant donc qu'il s'en retournaſt en Egypte,]Saint Chryſoſtome le pria de l'aider dans un deſſein ſi digne[des deux premiers Eveſques de l'Orient,]& de travailler avec luy à reconcilier Flavien avec le Pape,[qui eſtoit alors Sirice. Il falloit pour cela que Flavien fuſt premierement reconcilié avec Theo-

Socr.l.5.c.15.p. 274.a.

phile meſme;]& ce fut auſſi ce qui ſe fit d'abord, ſelon Socrate, [ſoit que Theophile avant que de partir de Conſtantinople ſe ſoit contenté des conditions que S. Chryſoſtome luy offroit de la part de Flavien, ſe tenant bien aſſuré qu'il n'en ſeroit pas deſavoué, ſoit qu'il ait attendu que Flavien luy en euſt écrit. Il Nota 2.
y a neanmoins bien de l'apparence que tout ſe conclut à Conſtantinople avec S. Chryſoſtome,& que Flavien n'eut qu'à ratifier ce que ce Saint avoit arreſté en ſon nom.

Amb.ep.9.p. 190.b.

Selon ce que S. Ambroiſe avoit écrit[en l'an 392,]Theophile devoit donner avis au Pape de ce qu'il auroit arreſté pour la paix d'Antioche, afin que l'Egliſe Romaine l'ayant approuvé, tous les Fideles réunis dans un meſme ſentiment puſſent s'en

Socr.l.5.c.15.p. 274.a.b.

rejouir. Auſſi aprés s'eſtre reconcilié avec Flavien, il ne refuſa

point de le reconcilier avec le Pape, en luy témoignant que ſi Flavien avoit fait quelque faute par le paſſé, il valoit mieux l'oublier pour réunir tous les Fideles.

'Il fit cela à la priere de S. Chryſoſtome: & ils choiſirent ce ſemble encore d'un commun avis, Acace de Berée, & Iſidore Preſtre & hoſpitalier d'Alexandrie, pour les envoyer à Rome de leur part: [ce qui confirme qu'Acace, comme nous l'avons remarqué, avoit apparemment eſté receu à la communion de l'Egypte & de l'Occident par le Concile de Capoue.] 'Il eſtoit meſme chargé de preſenter au Pape le decret de l'election de S. Chryſoſtome. 'Il alloit auſſi à Rome de la part de Flavien, qui luy joignit pour cette deputation pluſieurs autres illuſtres Eveſques avec divers Preſtres & Diacres d'Antioche. Mais Acace en eſtoit le chef. 'Le ſaint Eveſque Demetre avec qui Pallade aſſure qu'Iſidore l'hoſpitalier fut pour la ſeconde fois à Rome, y ayant déja eſté avec S. Athanaſe, [eſtoit ſans doute de cette deputation:] '& ce peut eſtre Demetre de Peſſinonte qui vint encore depuis à Rome pour l'affaire de Saint Chryſoſtome. [Il pouvoit meſme agir particulierement en ſon nom dans cette rencontre.]

Soz. l. 8. c. 5. p. 759. d | Socr. l. 6. c. 5. p. 314. c.

Pall. dial. c. 4. p. 39.

Thdrt. l. 5. c. 23. p. 733. a.

Lauſ. c. 13. p. 901. c.

Pall. dial. p. 10. 17 | Boll. 15. jan. p. 1016. d.

'Theodoret témoigne que l'on avoit déja eu quelque aſſurance de la part de Rome, avant que d'y envoyer une deputation ſi ſolennelle. 'On convient toujours que les deputez obtinrent, comme ils ſouhaitoient, la communion pour Flavien, & oſterent enfin cette meſintelligence qui duroit depuis ſi longtemps.

Thdrt. l. 5. c. 23. p. 737. d.

p. 738. a | Socr. l. 5. c. 15. p. 274. b | Soz. l. 8. c. 3. p. 759. d.

'Ils revinrent enſuite en Egypte, [a] où les Eveſques ſuivant ce qui s'eſtoit fait à Rome, embraſſerent l'union, [ſoit qu'ils ne l'euſſent acceptée auparavant que ſous condition de l'agrément du Pape, ſoit que Theophile l'ayant d'abord acceptée ſeul, l'ait fait alors ſolennellement avec ſon Concile.]

Soz. p. 759. d.
[a] Thdrt. l. 5. c. 23. p. 738. a.

'Enfin Acace vint en Syrie apporter à Flavien les lettres de paix que luy écrivoient les Eveſques d'Egypte & d'Occident; [b] & conſommer cette réunion que Dieu accorda aux travaux & aux ſueurs de beaucoup d'illuſtres & de ſaints Prelats: Et les Eveſques de l'Orient veulent qu'on l'attribue principalement aux merites d'Acace qu'ils qualifioient leur pere. 'Elle ſe fit, comme nous avons dit, des le commencement de l'epiſcopat de S. Chryſoſtome, [& ainſi en 398, à la fin du pontificat de Sirice qui mourut la meſme année le 26 de novembre, [1] quoique les hiſtoriens en marquent quelquefois le temps d'une autre maniere.] 'On y réuſſit avec

Soz. l. 8. c. 3. p. 759. d.
[b] Conc. t. 3. p. 391. a.

Soz. p. 759. c. d.

NOTE 1.

p. 760. a.

1. Pallade auroit dû dire qu'Iſidore vint avec Acace, qui eſtoit le chef de la deputation. Mais le nom d'Acace eſtoit odieux à tous les amis de S. Chryſoſtome.

moins de peine, parcequ'il n'y avoit point alors d'Eveſque à
l.7.c.15.p.723.c. Antioche contre Flavien, qui avoit empeſché qu'on ne donnaſt un ſucceſſeur à Evagre.

Cyr.Al.ep.56.p. 203.d. [Ce fut peuteſtre des ce temps là que Flavien,] pour obtenir plus aiſément la réunion des peuples, conſentit à mettre dans les diptyques ſacrez les noms de Paulin & d'Evagre: [d'où vient qu'Acace meſme qui avoit paru l'un des plus grands adverſaires
ep.13.p.64.b. de Paulin,] le traite neanmoins de Bienheureux.

Thdrt.l.5.c.23. p.738.a. Flavien ſe voyant enfin réuni au bout de 17 ans à la communion
a Socr.l.5.c.15.p. 274.a. de tous les Eveſques, [a] appliqua tous ſes ſoins à réunir auſſi les
b Suz.l.8.c.3. p.760.a.b. Euſtathiens au corps de l'Egliſe d'Antioche: Et il y réuſſit [b] à
c Thdrt.l.5.c.35. p.748.a.b. l'égard de la pluſpart. Mais cela ne ſe fit que peu à peu, à la longueur du temps, [c] & ne fut entierement achevé que ſous Alexandre l'un de ſes ſucceſſeurs, qui fit cette réunion avec la ſolennité
l.3.c.2.p.640.a. que décrit Theodoret, 85 ans depuis, l'an [331,] auquel les Euſtathiens s'eſtoient ſeparez des autres Chrétiens d'Antioche, c'eſt
Thdt.L.1.2.p. 557.c. à dire vers l'an 415. Il en reſta meſme encore quelques uns, qui perpetuerent cette diviſion juſques en l'an 482, auquel ils ſe réunirent lorſque les reliques de S. Euſtathe furent raportées à Antioche.

ARTICLE IX.

Mort de S. Flavien: Ses homelies: Reſpects rendus à ſa memoire.

Pall.dial.p.144. [NOUS ne trouvons plus rien pour l'hiſtoire de S. Flavien,] ſinon qu'ayant vécu juſqu'à la depoſition & à l'exil de S.
Soz.l.8.c.24 p. 792.d. Chryſoſtome, [en l'an 404,] il ne voulut jamais conſentir à une
d Thphn.p.68.c. injuſtice ſi préjudiciable à l'Egliſe. [d] On dit meſme qu'il donna des marques de la juſte indignation qu'il en avoit, & qu'il écrivit ſur cela au Clergé de Conſtantinople. [Il eſtoit mort quelque temps
Cod.Th.16.t.4. l.6.p.405. avant] le 18 novembre de la meſme année; puiſque nous avons une loy de ce jour là contre ceux qui refuſoient de communiquer
Pall.dial.p.141-149. avec Porphyre. Car ce Porphyre, qui eſtoit d'ailleurs un tres
p.145.146. méchant homme, avoit eu la hardieſſe d'uſurper le ſiege d'Antioche aprés la mort de Flavien, & il y fit des maux étranges. Il ſe fit ordonner furtivement durant que le peuple eſtoit occupé à Daphné pour la celebration des jeux olympiques: [ce que nous remarquons pour éclaircir quelques autres endroits de l'hiſtoire où il eſt auſſi parlé de ces jeux, mais où l'année n'en eſt pas mar-
p.145. quée ſi expreſſément. On la trouvera par celle-ci,] puiſqu'ils ſe celebroient tous les quatre ans.

[1]Les Grecs ſelon un de leurs ſynaxaires, font la feſte de Saint Flavien le 26 de ſeptembre, [qui ſelon ce que nous venons de dire, peut avoir eſté le jour de ſa mort. Il a gouverné 23 ans l'Egliſe d'Antioche, quoique la chronique de Nicephore n'en conte que 22,]ce que Theophane a ſuivi, [a]quoiqu'on y ait mis 26 en un endroit. [On ne marque point combien il a vécu : mais ſelon ce qu'on dit de ſes premieres actions, [b]il eſt difficile de croire qu'il ſoit né pluſtard que vers l'an 310, & ainſi il peut avoir vécu pres de 95 ans.]

Boll. 9. mars, p. 9. § 27.

Thphn. p. 70. d| 72. a.

[a] p. 64. b.

Not 13.

[1]Il ne nous reſte aujourd'hui aucun écrit qui porte ſon nom. [1]On en avoit autrefois quelques homelies qui ſont citées par Theodoret, [par Leonce de Byzance,] par le Concile d'Orient ſous Jean d'Antioche, [& meſme par le Concile de Calcedoine,] [1]comme celle ſur Saint Jean Battiſte, une autre ſur ces paroles: L'eſprit du Seigneur eſt ſur moy ; [c]une ſur le dimanche de Paſque, une ſur la trahiſon de Judas, [d]une ſur la feſte de la Theophanie, & l'Incarnation. [Nous laiſſons à d'autres à examiner ſi ces homelies ne ſeroient point mélées parmi celles de Saint Chryſoſtome.]

Du P. t. 3. p. 19.

Thdrt. dial. 1. p. 31. c.

[b] Fac. l. 8. c. 1. 4. p. 319. b|332. a.

Thdrt. dial. 2. p. 45. a. b.

[c] dial. 3. p. 167. b.

[d] Conc. t. 4. p. 830. | Leont. in N. & E. p. 979. c.

[1]Le Concile de Calcedoine en le citant luy donne le titre de Bienheureux, comme à S. Athanaſe & aux autres plus grands Saints de l'Egliſe. [1]Le Concile de Jean d'Antioche le met entre les plus brillantes lumieres de l'Orient, entre les plus ſaints & les plus illuſtres Eveſques. [Theodoret n'en parle jamais qu'avec de grands eloges, & en luy donnant les titres de grand, de Saint, & d'admirable.] Leonce de Byzance meſme luy attribue celui de Saint, [qu'il ne donne qu'à tres peu d'autres. On ſçait les grandes louanges qu'il a receues de ſon vivant [t] par la bouche de Saint Chryſoſtome, dont il ne ſeroit pas difficile de faire un abregé, ſi c'en eſtoit ici le lieu.

Conc. t. 4. p. 830. c.

Fac. p. 318. b|325. c|332. a.

Bib. P. t. 4. 2. p. 979. c.

t.

Ainſi il faut dire que l'Egliſe greque ne fait que ſuivre la tradition qu'elle a receue de l'antiquité, lorſqu'elle luy rend une veneration publique. Que s'il y a des choſes dans ſa conduite qui paroiſſent difficiles à accorder avec l'eſprit de charité qui ſeul fait les Saints, nous devons nous ſouvenir que nous ſommes hommes, & que nous n'avons que des lumieres tres foibles & tres bornées, ſoit ſur le jugement qu'il faut faire des actions humaines, ſoit ſur les circonſtances dont elles ont eſté accompagnées.]

1. Voyez dans le premier tome *h. 3. p. 38-40|h. 20.* toute entiere, *h. 25. p. 261|h. 41. p. 527. c|h. 52. p. 578. d|h. 53. p. 587. e.* Dans le 2e tome *h. 68. p. 731. b.* Dans le tome 3e, *p. 750. b|t. 4. p. 838-841|t. 5. h. 12. p. 163. 164|h. 70. p. 861|t. 6. h. 44. p. 358.*

SAINT VIGILE,
EVESQUE DE TRENTE,
ET MARTYR.

Bar.400.§ 13.17| 26. jun.

LE nom de S. Vigile eſt celebre dans l'Egliſe; mais ſon hiſtoire "eſt aſſez obſcure: & on l'a meſme ſouvent confondu avec un Eveſque d'Afrique qui vivoit pres de cent ans apres luy. [Il peut avoir eſté fait Eveſque de Trente à l'extremité de l'Italie, "en l'an 385, aprés Abondance,] qui avoit aſſiſté en l'an 381 au Concile d'Aquilée.[a] On croit que c'eſt le meſme Vigile[b] qui peu aprés avoir eſté fait Eveſque, pria S. Ambroiſe de luy donner quelques regles pour ſe bien conduire dans ſon miniſtere. S. Ambroiſe reconnoiſt d'abord que ce Prelat n'avoit pas beſoin d'avis pour ſa conduite particuliere, ayant vécu d'une maniere qui l'avoit fait juger digne de l'epiſcopat: & pour la conduite de ſon peuple, il l'exhorte particulierement à empeſcher que les Chrétiens ne ſe mariaſſent avec les payens; d'où l'on tire qu'il y avoit un grand nombre de payens dans ſon dioceſe: & cela convient fort bien à S. Vigile de Trente.

NOTE 1.

NOTE 2.

Amb.ac.Aq.t.5. p.180 k.
a Bar.400.§ 14.
b Amb.ep.23.p. 231.l.

m|232.k.

Bar.400.§ 14.

Sa vie, ["dont nous ſommes obligez d'avouer que l'autorité eſt fort mediocre,] porte qu'il preſcha l'Evangile avec tant de foy & tant de conſtance, & qu'il autoriſa tellement ſa predication en operant un grand nombre de miracles par le ſigne de la Croix, qu'il convertit dans la ville de Trente tous ceux qui eſtoient engagez dans le paganiſme, & y baſtit une egliſe.

V. la note 1.

Bib. P.t.4.t.p. 49*.

p.491|Boll.6. mai8,p.428.b.

A dix lieues de Trente, [c] au nord-oueſt, le long de la riviere qu'on appelle aujourd'hui la Noce, [d] il y avoit un canton nommé l'Anaunie, [1] dont les coſteaux qui en faiſoient comme un amphitheatre, eſtoient peuplez de divers villages, mais tous unis dans le culte des demons, & tout à fait plongez dans les tenebres du paganiſme. L'on y adoroit encore Saturne & divers autres monſtres & idoles. S. Vigile y envoya donc des predicateurs pour y

Sur.29.may, p. 322.§ 1.
c Sanſon.
d Sur.§ 1|Amb. vit.p.92.k|Aug. ep.158.p.274.2.c| Gaud.h.17.p.60.
e|Boll.29.may, p.43.a.
Sur.p.322.§ 5.56. § 2.

1. Bollandus *29.may, p.36.§ 1*, cherche cette vallée. [Je ne trouve aucun des lieux qu'il marque.]

porter la lumiere & la connoiſſance du veritable Dieu. Ces miniſtres furent Siſinne, Martyre, & Alexandre. Siſinne déja fort agé eſtoit Grec d'origine, & né d'une famille fort conſiderable de la Cappadoce. Il avoit une foy ardente & un cœur plein de courage, une perſeverance que rien ne laſſoit, un amour infatigable pour le travail, une fermeté conſtante pour maintenir la diſcipline, & avec cela un eſprit pacifique qui ſavoit s'unir avec tout le monde par le lien de la charité. S. Vigile l'ordonna Diacre, l'elevant à cette dignité, pour luy commettre le miniſtere de la parole: Ce fut luy qui porta le premier à ces barbares la nouvelle paix de la foy Chrétienne. Il la conſerva autant qu'il luy fut poſſible durant pluſieurs années, ſans ſe ſouiller, non plus que Loth, par les impuretez de ceux parmi leſquels il habitoit.

Boll. 29. may, p. 44. c.

Sur. p. 322. § 1.

§ 4.

p. 321. § 1.

Martyre & Alexandre eſtoient freres, étrangers dans le pays auſſibien que Siſinne. Martyre avoit autrefois eſté dans l'épée; mais il l'avoit quittée eſtant encore catecumene; & ayant abandonné ſa famille & ceux qui n'eſtoient ſes freres que ſelon la chair, pour ſuivre la veritable lumiere qu'il avoit receue de Dieu [dans le batteſme,] il ſe conſacra à J. C. dans l'office de Lecteur. Il s'appliqua tout entier aux œuvres ſpirituelles. Il matta ſon corps par des jeûnes continuels. Sa vie repreſentoit aux peuples les veritez qu'il leur liſoit. Plein d'ardeur pour le ſalut des ames, il s'y porta avec un ſaint empreſſement, avec une affection & une tendreſſe de mere. En tres peu de temps, il envoya au ciel devant luy un ſi grand threſor [des ames qu'il avoit acquiſes à J. C.,] qu'il en obtint aiſément la couronne [du martyre.] Il ſemble qu'il ait reſſuſcité des morts pour prouver la reſurrection. Il eut meſme la gloire de faire le premier entendre la parole & les louanges de Dieu, en un pays qui juſqu'alors avoit eſté ſourd à ce tonnerre; [peuteſtre en quelque canton où S. Siſinne n'avoit pas encore eſté.]

§ 5.

p. 321. § 1.

p. 321. § 2.

§ 2.

§ 2 | Boll. p. 43. c. f.

Alexandre ſon frere & le compagnon de ſes travaux & de ſes tentations, avoit auſſi abandonné ſon pays & ſa parenté. Il eclatoit par la vigueur de ſa foy & par la douceur de ſa compaſſion [pour les pecheurs.] Il avoit le degré de Portier.

Sur. p. 321. § 3.

§ 1 | 322. § 1.

Quelques uns diſent qu'ils avoient demeuré tous trois à Milan avec S. Ambroiſe, & que ce fut de là qu'ils paſſerent à Trente: [& il peut ſembler en effet que c'eſtoit S. Ambroiſe qui avoit envoyé à S. Vigile ces trois fideles miniſtres,] puiſque S. Simplicien de Milan demanda leurs corps, & que S. Vigile en les luy envoyant, luy dit qu'ils eſtoient à luy. [Neanmoins cette parole peut recevoir un autre ſens.]

Boll. 29. may, p. 40. § 1.

Sur. 29. may, p. 321. § 3.

§ 4. 'Ils eſtoient tous trois degagez des liens du mariage,& avoient conſacré leurs ames à Dieu comme des hoſties pures & ſans tache. Profitant des lumieres qu'ils en avoient receues, ils ſe conduiſirent d'une maniere auſſi exacte que ſinguliere & admirable. Boll.p.43.b. 'Ils eſtoient demeurez dans le repos d'une vie tranquille, tant qu'ils n'avoient point eſté obligez de faire paroiſtre le zele Sur.p.321.§3. dont ils bruloient pour la foy. 'On pouvoit les comparer entre eux, mais non pas avec les autres hommes,[qu'ils ſurpaſſoient: ſans comparaiſon.]

p.321.§2. 'Ils cultiverent longtemps cette Egliſe dont ils eſtoient eux- p.321.§1|Boll.p. meſmes les fondateurs,'& leur patience y fut eprouvée en toute 43.b. maniere dans les combats qu'ils y ſoutinrent. Les payens ſe ſouleverent contre eux,des qu'ils virent qu'on leur venoit preſcher un Dieu qu'ils ne connoiſſoient pas. Mais les Saints eſtoient preparez à tout, & ſouffrirent tout avec joie. "Neanmoins ils evite- &c. rent[toujours ſoigneuſement]de donner à ces barbares[par imprudence]aucune occaſion de les maltraiter. Ils attendoient que Dieu voulant leur faire meriter la couronne du martyre, fiſt naiſtre l'occaſion de les couronner,afin que cette terre ſterile Bar.400.§5. fuſt arroſée du ſang des Martyrs,'& produiſit des fruits en abondance.

Sur.19.may,p. 321.§1. 'Siſinne qui s'eſtoit toujours conſervé comme une brebi inno- §3. cente au milieu des loups, vouloit avoir une bergerie,[c'eſt à dire une egliſe.]'Il en baſtit une en effet dans un village nommé p.321.§1. Methon.'Ce fut le premier temple elevé à J.C. en ces quartiers- p.321.§3. là.'Il la baſtit à ſes depens,[a]des richeſſes de ſa foy,& de ce que ſa a p.322.§1. devotion put tirer de ſa pauvreté.[b]Cette egliſe fut la premiere b p.321.§3. §3|322.§2. cauſe qui excita la fureur de ces barbares,& ce feu que la jalouſie du diable avoit allumé dans leur cœur, s'y entretint toujours p.322.§2. ſecrettement.'Ils le firent paroiſtre en diverſes occaſions où ils s'aſſemblerent au ſon des trompettes pour ſe jetter ſur les ſerviteurs de Dieu. Ces ſaints oppoſant une moderation Chrétienne p.321.§3. à leur fureur, en demeurerent[d'abord]victorieux.'Enfin neanmoins la flamme qui les bruloit au dedans, eclata par l'occaſion que nous allons dire.

Bar.400.§5. 'Les payens avoient accoutumé de faire à la fin du mois de may une ceremonie appellée *Ambarvalia*, où ils conduiſoient autour de leurs champs une ou pluſieurs victimes avec grande Sur.29.may,p. ſolennité.'Ceux-ci voulant faire la meſme ceremonie, preten- 322.§2|Boll.p.45. doient forcer un des leurs qui avoit eſté converti depuis peu,de fournir des victimes pour cet ouvrage d'impieté. Les miniſtres

de

de Dieu l'ayant ſceu, accoururent comme de vrais paſteurs pour défendre cette brebi de l'Egliſe, ne croyant pas y pouvoir manquer ſans ſe rendre eux meſmes coupables. Mais les payens les arreſterent, voulurent les obliger eux meſmes à prendre part à leur crime; & ſur leur refus bleſſerent Siſinne ſur la teſte, d'un cor dont ils ſe ſervoient dans cette ceremonie, luy donnerent des coups de haches, & battirent tellement les autres, qu'ils emporterent preſque deſlors la couronne du martyre.

'Elle ne fut differée que d'une nuit. Car le lendemain les payens revinrent des le point du jour les charger avec la meſme fureur, 'armez de pieux pointus & de haches. [a]Ils trouverent dans l'egliſe diverſes perſonnes qui y chantoient les hymnes & l'office[n] du matin, [mais qui ne purent les arreſter.] 'Ainſi ils pillerent tout, profanerent tous les divins myſteres, & demolirent [l'egliſe.] 'Siſinne eſtoit encore au lit, parceque les bleſſures qu'il avoit receues la veille l'y retenoient: Martyre & Alexandre eſtoient déja levez à leur ordinaire 'pour chanter à Dieu des le matin des cantiques de louanges.

de Laudes.

'Lorſque ces furieux entrerent, Martyre eſtoit occupé à panſer les plaies de Siſinne qui eſtoit preſt à rendre l'eſprit, '& il luy preſentoit de l'eau à boire. 'Siſinne trouva bientoſt le repos, par les [nouvelles] plaies qu'ils luy firent. 'Pour Martyre quand il les vit entrer il s'enfuit dans un jardin proche de l'egliſe, [b]ne croyant pas devoir s'expoſer temerairement à leur fureur. Mais une fille à qui eſtoit ce jardin le decouvrit. 'Ainſi il fut pris, lié avec des cordes[n] à un arbre, & percé de pieux; & pour faire voir qu'il ne s'eſtoit pas enfui par timidité, il ſouffrit ſans crainte tous les maux qu'on luy fit. Il rendoit graces à Dieu lorſqu'on le frapoit ſur la teſte, & [il ſe rejouiſſoit] d'eſtre lavé de nouveau par le batteſme de ſon propre ſang. 'Il fut [enſuite] ramené du jardin, & tout percé qu'il eſtoit, on vouloit le trainer devant une idole; mais il rendit l'eſprit en chemin, & J.C. le receut comme une hoſtie ſainte, avant qu'il puſt eſtre conduit devant l'autel du demon.

per lignum.

'Alexandre s'eſtoit caché dans une maiſon: mais comme il s'eſtoit rendu celebre par ſon zele pour la foy, on le chercha avec grand ſoin, & enfin on le trouva. 'Il ne s'eſtoit point preſenté de luy meſme aux perſecuteurs, & auſſi lorſqu'il ſe vit pris, il ne refuſa point de livrer ſon ame pour J.C, 'ſelon la regle de la diſcipline Chrétienne; [c]& c'eſt ce que l'Egliſe de Smyrne appelle un martyre evangelique. [d]Il eut meſme l'avantage de ſouffrir un plus long martyre que Siſinne & Martyre, afin d'eſtre egalé par

a Boll.p.43.d. d|Sur.p.322.5 2|321.5 3. 5 2|321.5 3. p.322.5 2. Boll.p.42.c|43.e. p.44.c|Sur.p.322. 5 2|322.5 3. b Boll.p.43.f. Sur.p.322.5 1| Boll.p.43.e.f. Boll.p.44.a. Sur.p.322.5 3. p.322.5 4. p.322.5 3. Ath.de fug.t.1. p.708.b.c|7 2.16. c Poly.act.p.13. 14. d Boll.p.44.a.

la à ceux à qui il eſtoit inferieur dans le miniſtere.

b|42.d. 'Lors donc qu'il ſurvivoit encore aux deux autres, les barbares les lierent tous trois enſemble, & les trainerent par des chemins raboteux & pleins de cailloux, qui leur dechiroient les membres: p.41.c|42.d. '& ayant attaché une clochette au cou d'Alexandre, comme ſi c'euſt eſté une vache, ils ſe moquoient encore de luy, en luy diſant que J. C. le défendiſt s'il vouloit.

p.44.b|42.d. 'Aprés s'eſtre laſſez d'inſulter à ſa patience, & au corps des deux autres Saints, ils allerent [achever] d'abatre l'egliſe, & des poutres qu'ils en tirerent, ils en allumerent un grand feu devant p.44.b|41.c. une vieille idole de Sarurne. 'On y jetta les corps morts de Siſinne & de Martyre. Pour Alexandre, aprés l'avoir encore dechiré de coups, on luy demanda s'il ne vouloit pas adorer Saturne plutoſt que d'eſtre jetté dans ce feu. Mais la vue des flammes qui l'alloient conſumer ne l'epouventa point. Il rejetta l'offre des impies, & choiſiſſant ce feu que l'ardeur de ſa foy dont il eſtoit l'image, luy rendoit aimable, il emporta la palme d'une p.42.d. glorieuſe confeſſion & d'un illuſtre martyre, 'eſtant conſumé auſſibien que ſes freres, par le meſme feu qui bruloit l'egliſe.

Gaud.h.17.t.11. p.60.c. 'Ainſi ces Saints meriterent d'eſtre offerts à Dieu en holocauſte, aprés avoir aboli parmi ceux qu'ils convertirent, la malheureuſe coutume qu'avoient ceux de ce pays d'offrir des victimes aux

Sur.p.321.§ 3| 322.§ 5. demons. 'Ceci arriva ["en l'an 397,] le matin du vendredi 29 de NOTES. may, [pres de deux mois] [a] aprés la mort de Saint Ambroiſe, [arrivée le 4e d'avril,] S. Vigile ſe trouva luy meſme preſent à la

a Amb.v.p.92.i.k. b Boll.p.44.c|45.a|Sur.p.322.§ 5. mort des ſaints Martyrs. Un grand nombre d'autres Chrétiens en furent auſſi témoins avec luy; & les payens leur firent [inutilement] de grandes menaces pour les chaſſer. 'On leur euſt peut-

§ 5|Boll.p.44.c. eſtre fait [e] le meſme traitement, s'ils n'euſſent déja tous ſouffert *quo nomine.* le martyre en la perſonne de leurs ſaints Catechiſtes, dont le

Boll.p.45.a|Sur. p.322.§ 6. nombre meſme preſchoit le myſtere de la Trinité. 'Des que ces

c Sur.p.322.§ 6. Saints eurent ſouffert, [c] tout l'air ſe couvrit d'une nuée noire, dont les foudres & les éclairs ſortant de toutes parts, firent avouer à ces impies que c'eſtoit une juſte punition du crime qu'ils avoient commis.

Aug.ep.158.p. 474.a.c. 'Ceux qui en eſtoient coupables furent pris par ordre de l'Empereur pour eſtre punis du dernier ſupplice; mais on demanda leur grace. On craignoit que comme le ſang des Martyrs faiſoit la gloire de l'Egliſe, celui de ſes ennemis ne la rendiſt

Sur.29.may.p. 322.§ 6. odieuſe. L'Empereur ſe rendit aſſez aiſément à cette raiſon. 'Auſſi leur mort fut la benediction ſpirituelle de ce pays, où la grace

ſe repandit avec encore plus d'abondance que le crime n'avoit fait auparavant. Les brebis qui eſtant egarées n'avoient pas voulu reconnoiſtre leur paſteur, s'engraiſſerent de ſon ſang, [qu'elles burent avec une humble joie dans les ſaints Myſteres.] 'Ces Saints furent honorez comme des Martyrs [auſſitoſt aprés leur mort.] Aug.ep.158.p. 274.2.c.

'S. Vigile qui, comme nous avons dit, avoit eſté preſent à leur triomphe, voulut eſtre quelque temps le gardien de leurs cendres. 'On pretend qu'il raporta à Trente ce qu'il put ramaſſer de leurs cendres & de leurs os, & qu'il les mit dans une egliſe qu'il y conſacra à Dieu ſous leur nom. [Ce qui eſt certain, c'eſt Boll.29.may,p. 45.2. p.39.b.

Note 4. que] 'Saint Simplicien tres illuſtre Archeveſque de Milan, & ſucceſſeur de S. Ambroiſe, demanda leurs reliques à S. Vigile; & ce Saint ne les luy put refuſer. 'Il luy envoya en meſme temps une lettre qui contenoit l'abregé de leur vie & de leur martyre. Bar.400.§ 2.10. § 10. § 7.

'Ces reliques furent receues à Milan avec une tres grande devotion. Il y arriva en meſme temps un aveugle des coſtes de Dalmacie, qui ayant touché le cercueil où on les portoit, recouvra auſſitoſt la vue; & il raporta qu'eſtant en ſon pays, il avoit vu la nuit en ſonge un vaiſſeau qui abordoit, & où il y avoit quantité de perſonnes vétues de blanc. Comme ils deſcendoient à terre, il demanda à l'un d'eux qui ils eſtoient. On luy dit que c'eſtoit Ambroiſe & ſa compagnie. Le nom d'Ambroiſe [luy fit eſperer de pouvoir recouvrer la vue par le moyen d'un ſi grand Saint,] & il luy demanda cette grace; mais le Saint luy dit d'aller à Milan au devant de ſes freres qui y devoient arriver un tel jour, qu'il luy marqua, & qu'il y recouvreroit la vue. Amb.vit.p.92.k.

Note 5. [Il y a quelque ſujet de croire que les "reliques de S. Martyre demeurerent dans l'Anaunie pour la conſolation & la ſanctification de ce pays, & qu'on ne porta à Milan que celles des SS. Siſinne & Alexandre. Elles furent miſes dans une egliſe qui a

V.S.Simplicien. depuis porté le nom de S. Simplicien, "& on les y depoſa apparemment avec le corps de ce Saint meſme en l'an 400, le 15e d'aouſt,] 'auquel un ancien calendrier de Milan marque leur tranſlation. [a] Saint Charle a fait une nouvelle tranſlation de ces Saints le 28 ou 29 de may 1582, & les a tranſportez de l'ancien autel où ils eſtoient, à un nouveau qu'on avoit fait faire dans la meſme egliſe de S. Simplicien. Mabi.muſ.p. 109. [a] Ughel.4.p.68.

[L'hiſtoire de cette tranſlation ne marque point ce qu'on trouva de leurs reliques dans leur chaſſe:] 'mais elle porte que S. Vigile en envoyant le reſte de leurs corps à Milan, retint leurs Boll.29.may,p. 45.f.

trois teſtes, qui ſe gardent encore avec reſpect dans la cathedrale de Trente.

p 42.f. 'Un Comte nommé Jacque qui eſtoit preſt de quitter les dignitez du ſiecle pour les retrouver en J.C,[& pour embraſſer apparemment la vie ſolitaire,] s'en allant à Conſtantinople luy demanda des reliques de ces nouveaux Saints, dont le ſang fumoit[preſque]encore. Il les vouloit apporter à S. Jean[Chryſoſtome,]qui avoit eſté fait Eveſque[au commencement de l'an 398.]S.Vigile eut quelque peine à luy en accorder, depeur de n'eſtre pas un aſſez prudent diſpenſateur d'un ſi grand threſor. Il le fit neanmoins enfin, & écrivit ſur cela une grande lettre à S. Chryſoſtome, où il fait l'hiſtoire du martyre des trois Saints. Ce fut la premiere lettre qu'il luy écrivit.

[S. Gaudence qui gouvernoit l'Egliſe de Breſſe des le vivant de S. Ambroiſe, & ainſi avant que S. Siſinne & ſes compagnons
Gaud.h.17.t.11. p 60.c. euſſent eſté martyrizez,]'ſe glorifioit d'avoir de leurs cendres,& de les pouvoir mettre dans ſon egliſe avec les reliques de Saint Jean Battiſte, des Apoſtres, & des Martyrs les plus illuſtres.

Fort.l.1.c.2.p.33. 'Fortunat marque que dans l'egliſe de Saint André à Ravenne, baſtie dans le VI. ſiecle, il y avoit des reliques des SS. Mature [ou Martyre,]Siſinne, & Alexandre.

Sur.29.may,p. 321.§3. 'Lorſque S.Vigile écrivit à S. Simplicien, il avoit déja pris le deſſein de baſtir une egliſe au lieu où les trois Saints avoient commencé à acquerir le titre de Martyrs,[peuteſtre au meſme
p.322.§6. lieu que S. Siſinne avoit placé la ſienne;]'& non ſeulement on baſtit une egliſe ſous le nom de ces Saints au lieu où ils avoient ſouffert, mais le nombre s'en trouva plus grand que n'avoit eſté auparavant celui des idoles; & les Fideles y accouroient de toutes parts.

Genn.v.ill.c.37. 'Gennade parle de"cette lettre de Vigile Eveſque de Trente, Not. 6.
à Simplicien,ſur les Martyrs qui avoient eſté tuez de ſon temps
Boll.29.may,p. 38.c. par les barbares;'& Bollandus nous a donné"celle du meſme Not. 7.
Saint à Saint Chryſoſtome, qu'il a trouvée dans un manuſcrit du Vatican.[C'eſt de ces deux lettres que nous avons tiré ce que nous avons raporté de l'hiſtoire de ces Saints,en y joignant leurs actes faits certainement aprés la mort de Saint Vigile, & peuteſtre longtemps depuis. Mais ils ne contiennent rien que de fort beau & de fort conforme aux deux lettres de Saint Vigile, ſur
Bar.400.§4.5.6. leſquelles ils paroiſſent faits.]'Baronius en a tranſcrit toute la ſubſtance dans ſes Annales. Adon les ſuit tout à fait en faiſant l'abregé du martyre de ces Saints dans ſon martyrologe ſur le

29 de may, auquel Raban, Uſuard, Notker, & les autres martyrologes marquent auſſi leur feſte, meſme ceux de S. Jerome.

Notes. 'On nous a donné "d'autres actes de ces Saints qui ſont plus courts,[mais qui auſſi ſont moins aſſurez.] Boll 29.may,p 40.1.

'S. Vigile dans ſes lettres à S. Simplicien & à S. Chryſoſtome, paroiſt tout à fait touché de la mort de Saint Siſinne & de ſes compagnons,'& de ce que ſa pareſſe, dit-il, l'avoit empeſché de meriter de les ſuivre comme il l'avoit ſouhaité.'Il demande avec beaucoup d'humilité les prieres de S. Simplicien, pour meriter au dernier jour la grace de toucher ſeulement le bord de la robe des ſaints Eveſques & des ſaints Martyrs.[Mais Dieu luy reſervoit une plus grande grace, & il voulut le rendre luy meſme un grand Eveſque & un celebre Martyr. Nous l'apprenons des martyrologes d'Uſuard, d'Adon, & autres qui le qualifient Martyr; des actes de Saint Siſinne dont nous avons parlé,] 'où il eſt dit qu'il avoit honoré le ſiege de Trente en repandant glorieuſement ſon ſang;'& de Fortunat, qui parlant de ſes reliques miſes dans l'egliſe de S. André à Ravenne, dit qu'il avoit eſté tué par une troupe de payſans, & qu'il avoit trouvé la vie en cherchant la mort. Uſuard ajoute qu'il fut accablé pour le nom de J.C. par une greſle de pierres.[Et comme les hiſtoires que nous avons de ſa vie s'y raportent tout à fait, nous croyons qu'elles peuvent avoir ſuivi en cela de meilleurs memoires que dans le reſte. Ainſi nous remarquerons les particularitez qu'elles nous en apprennent, ſans pretendre neanmoins qu'elles ſoient fort aſſurées.] p.41.f|42.d. p.43.a|45.a. p.42.d. p.40.c. Fort.l.1.c.2.p.33.

'On écrit donc qu'il s'appliqua à extirper entierement tous les reſtes de l'idolatrie; & ayant appris que dans la vallée d'où ſort la riviere de Sarca,[qui tombe dans le lac de Garde]proche de Randene, les habitans adoroient avec grand reſpect une ſtatue de Saturne qui eſtoit d'airain, il s'y en alla avec Claudien & Magorien ou Majorain que l'on pretend avoir eſté ſes freres, & avec Julien qui eſtoit Preſtre. Eſtant arrivé à Randene,'tous les Fideles qui eſtoient en ce lieu vinrent audevant de luy, & receurent l'Eucariſtie de ſes mains. Il s'en alla[auſſitoſt] au lieu où eſtoit l'idole; & avec la joie & l'ardeur que luy donnoit le zele de Dieu dont il eſtoit enflammé; il ſe jette deſſus, il la met par terre, la briſe, & en jette les pieces dans la riviere, pour effacer entierement la memoire d'une ſi grande infamie,& faire que le nom de Dieu fuſt ſeul glorifié & adoré dans ce pays. Bib.P.t.4.1.p. 491|Boll.6.mars, p.428.b. Boll.6.mars,p. 428.b|Bib.P.p.491.

'Il ſe mit enſuite ſur la baſe meſme où cette ſtatue avoit eſté Ibid.

poſée, & là preſcha la parole de Dieu à ces peuples qui avoient eſté témoins de ſon action, & ſe mit en devoir de leur faire connoiſtre qu'ils ne pouvoient demander ni eſperer leur ſalut que de J.C. fils de Dieu & fils de l'homme. Mais durant qu'il preſchoit, ces impies & ces idolatres irritez de l'affront qu'il faiſoit à leur religion, accoururent en foule, le jetterent par terre, l'écraſerent, & le couvrirent d'un monceau de pierres, ſans que luy de ſon coſté fiſt autre choſe que de recommander ſon ame à Dieu.

Boll.6.mars,p. 428.b. 'Claudien & Magorien eurent le temps de ſe retirer, aprés avoir acquis le titre de Confeſſeurs par les coups de pierres dont ils furent pourſuivis par les payens.

[Voilà ce que nous trouvons de la vie de ce ſaint Martyr, dont

Boll.31.jan.p. 1079. l'Egliſe honore la memoire dans ſes martyrologes,] mais les uns

Ferr.p.391. la mettent le 31 de janvier, comme Adon & beaucoup d'autres,

Flor.p.625.1. au lieu qu'Uſuard & le Romain la mettent le 26 de juin, 'auquel il ſemble qu'on la faſſe à Trente. 'Un exemplaire des martyrologes de S. Jerome marque le 25 la feſte de S. Vigile Martyr, & de ſes compagnons. Uſuard dit expreſſément qu'il mourut ſous le Conſulat de Stilicon; [c'eſt à dire l'an 400, ſi c'eſt ſon premier Conſulat, ou l'an 405, ſi c'eſt le ſecond. Nous aimons mieux prendre

Bib.P.t.4.1.p. 491. le dernier,] puiſqu'on pretend qu'il a eſté 20 ans Eveſque, [eſtant certain qu'il n'a pu l'eſtre avant la fin de l'an 381.]

Nota 9.

Boll.29.may,p. 45.c.f. 'L'Egliſe de Milan a cru poſſeder ſes reliques dans l'egliſe de S. Simplicien, hors ſon chef qu'elle laiſſe à celle de Trente, [a] & on joint un S. Vigile Martyr à S. Siſinne & aux autres que Saint Charle transfera l'an 1582. On le met meſme avant S. Siſinne &

a Ugh.t.4.p.68. b.

p.49.a. ſes compagnons. 'Mais l'hiſtoire de cette tranſlation porte que les reliques qu'on pretendoit eſtre de luy n'avoient point de nom, comme celles de S. Siſinne & des autres; & l'inſcription que S. Charle y mit, porte que c'eſtoient des reliques trouvées ſans

t.5.p.511.a|Ferr. p.391. nom. Auſſi Ughellus & Ferrarius ne diſent point que le corps de S. Vigile ait eſté transferé hors de Trente depuis qu'il y fut ap-

Boll.30.apr.p. 775.d. porté aprés ſon martyre; '& il paroiſt qu'on pretend avoir encore ſes reliques à Trente: mais on le pretend auſſi de S. Siſinne

Ugh.t.5.p.511.a| Ferr.p.391. & de ſes compagnons. 'On marque qu'il fut enterré à Trente dans une egliſe qu'il avoit baſtie, & conſacrée, dit-on, à [Dieu

Boll.30.apr.p. 773 d. ſous le titre de] S. Gervais & S. Protais. 'Elle fut rebaſtie vers l'an 1120, par Altiman Eveſque de Trente. Il ſemble qu'elle portaſt

Ugh.t.5.p.511.a. des ce temps là le nom de S. Vigile, 'qu'on luy donne encore aujourd'hui, & toute l'Egliſe de Trente honore ce Saint comme ſon patron.

Digitized by Google

[Gennade ne luy attribue point d'autres écrits que ſur le martyre de S. Siſinne. Les deux lettres que nous avons de luy ſur ce ſujet, marquent un eſprit nourri de l'Ecriture, accoutumé à la mediter, à y faire beaucoup de reflexions & d'alluſions. Le ſtyle s'en peut dire tres mauvais, eſtant fort dur & plein de metaphores obſcures. Mais Dieu nous donne les Saints pour nous conduire au ciel, & non pas pour nous apprendre l'eloquence. Ils ont tous ſceu bien faire, quoiqu'ils n'aient pas tous bien parlé.

Pour tous les autres écrits qui portent le nom de S. Vigile, il n'eſt pas preſentement neceſſaire d'examiner qui en eſt l'auteur; il ſuffit que par le conſentement general des perſonnes habiles, il demeure conſtant que ce n'eſt pas S. Vigile qui vivoit du temps de S. Ambroiſe.]

'Claudien & Magorien ſont honorez par l'Egliſe de Trente au nombre des ſaints Confeſſeurs le 6 & le 15 de mars. Mais pour leur hiſtoire, elle ſe contente de leur attribuer les louanges que l'Egliſe donne à tous les Confeſſeurs, ſans en rien dire de particulier. 'Maxence qu'on croit eſtre leur mere, eſt auſſi honorée comme une ſainte veuve le 30 d'avril. [a] Nous en avons deux petites vies, dont l'une eſt fort bien écrite. Mais elles ſont toutes deux poſterieures à l'an 1130, & à l'Eveſque Altiman, qu'elles diſent avoir tiré le corps de cette Sainte du village de Majano où elle eſtoit morte, à quatre ou cinq lieues de Trente, & l'avoir mis dans l'egliſe de S. Vigile en une chapelle qui porte ſon nom.

Boll 6. mars, § 1. p. 427 | 15. mars, p. 403.

6. mars, § 6. p. 418. f.

a 30. apr. p. 772. 773.

[Nous aurions encore eu pluſieurs choſes conſiderables à dire de S. Vigile, ſi nous avions oſé croire que c'eſt] 'ce Vigile Eveſque à qui Celſe adreſſe la traduction d'un ouvrage grec, & à qui il promet de la miſericorde de Dieu la couronne du martyre. [Tout cela convient à noſtre Saint, & nous luy appliquerions aiſément toutes les particularitez que Celſe nous apprend de celui à qui il ecrit. Mais cette promeſſe meſme qu'il luy fait du martyre, ſans autre raiſon que la providence particuliere de Dieu qui avoit paru dans ſon elevation à l'epiſcopat, nous permet-elle de douter que Celſe n'écriviſt au pluſtard du temps de Diocletien, lorſque le martyre eſtoit auſſi ordinaire aux ſaints Eveſques, qu'il eſtoit rare du temps de Theodoſe & d'Honoré?]

Cyp. p. 563. 1 § 566.

'Pamelius y remarque auſſi des expreſſions qui n'eſtoient bonnes qu'avant la naiſſance de l'Arianiſme; & il juge que le ſtyle ſent plus le ſiecle de Saint Cyprien que celui de S. Ambroiſe & de Saint Vigile de Trente. [Nous ne laiſſerons pas de prendre cette

p. 567. 1.

occaſion pour dire un mot de l'ouvrage adreſſé par Celſe à Vigile, n'en ayant point encore parlé juſques ici.]

p. 565. 2. 'Cet ouvrage eſtoit une conference de Jaſon Juif d'origine & Chrétien de religion, avec un Juif d'Alexandrie nommé Papiſque, qui y défendoit ſa ſuperſtition avec toute l'obſtination ordinaire aux Juifs. Cependant Jaſon le convainquit ſi bien" par les paſſages de l'ancien Teſtament, par la clarté avec laquelle il prouva que les propheties ont eſté accomplies en J.C, & par la force pleine de douceur avec laquelle il combatit ſa dureté, que Papiſque éclairé au dedans de ſon cœur par l'infuſion du Saint Eſprit, reconnut la verité, ou plutoſt fut admis à la connoiſtre; & touché de la crainte du Seigneur par la grace du Seigneur meſme, il crut en J.C. fils de Dieu, & pria Jaſon de luy faire obtenir le ſeau [de ſa foy & de ſa religion.] *Hebr. 12. admonitione.*

2. p. 563. 1. 'Celſe jugeant donc que cet ecrit pouvoit eſtre utile pour vaincre la dureté des Juifs, 'encore plus ennemis de J.C. que les payens meſmes, il le traduiſit de l'original grec en latin, en faveur de ceux qui ne ſavoient pas le grec, & l'adreſſa à Vigile qui ſavoit l'une & l'autre langue, afin qu'il jugeaſt de ſa traduction. 'Nous avons encore cette preface par laquelle il la luy adreſſe: car pour l'ouvrage meſme, nous ne l'avons plus aujourd'hui ni en latin ni en grec. Il a eſté connu dans l'antiquité: [& quoique S. Jerome n'en parle pas dans ſes hommes illuſtres,] il le cite neanmoins en deux endroits, [a] & en raporte quelques paroles. Il paroiſt n'avoir pas ſceu qu'il euſt eſte traduit en latin; [ce qui n'eſt pas étonnant.] 'Celſe qui a écrit contre les Chrétiens [à la fin du deuxieme ſiecle,] a parlé de cet ouvrage avec beaucoup de mepris. Mais Origene en appelle à tous ceux qui voudront ſe donner la peine de lire l'ouvrage, & il ſoutient qu'ils mepriſeront moins le livre que celui qui en parle ſi deſavantageuſement.

Cyp. ox. t. 4. p. 30.

Hier. q. in Gen. p. 181. b.

[a] in Gal. 3. p. 175. c.

Ori. in Celſ. l. 4. p. 189.

Cyp. p. 567. 2. [On voit par là que cet écrit eſt au moins du deuxieme ſiecle.] Pamelius pretend meſme que Jaſon qui y ſoutenoit la verité de la religion, eſt" le parent de Saint Paul dont il eſt parlé dans le chapitre 16e de l'epiſtre aux Romains, & dans le 17e des Actes. v. S. Paul 521.

ox. t. 4 p. 31. 2. 'On a copié cette note dans l'edition de S. Cyprien à Oxford;

Ori. in Celſ. n. p. 57. 1. '& Spenſer dans ſes notes ſur Origene, raporte la meſme penſée ſans la conteſter. Elle paroiſt venir originairement de Sixte de Sienne. [Cependant la ſimple conformité du nom eſt une raiſon bien foible.]

[b] Sixt. l. 2. p. 85.

SAINT AMAND,
ARCHEVESQUE DE BORDEAUX,
ET
SAINT SEVERIN,
EVESQUE DE COLOGNE.

NOUS avons dans S. Paulin plusieurs lettres à Saint Amand, par lesquelles on peut juger qu'il estoit extremement uni avec S. Delphin Eveſque de Bordeaux ; & quoiqu'on n'y voie point precisément quel rang il tenoit dans cette Eglise, il semble neanmoins qu'il y tenoit le premier aprés l'Eveſque. S. Paulin qui avoit esté battizé par S. Delphin, reconnoist qu'il a receu cette grace de S. Amand aussibien que de luy. [Il attribue aussi à l'un & à l'autre le changement de vie, & mesme l'ordination d'un Cardamas qui avoit esté fait Exorciste,] & dont il dit qu'il avoit appris la sobrieté chez S. Amand. Il se qualifie son frere, quoiqu'il ne fust encore que Prestre. [Ainsi il y a bien de l'apparence que S. Amand vivoit avec S. Delphin, & estoit Prestre sous luy : de sorte que rien ne nous empesche de croire que c'est le Prestre Amand à qui S. Jerome écrit son epistre 147, sur quelques endroits de l'Ecriture dont il luy avoit demandé l'explication, si ce n'est qu'il semble y parler du mariage de Ste Fabiole ; ce qui nous obligeroit de croire que cet Amand estoit plutost Prestre de Rome que de Bordeaux.

Paul. ep. 25. p. 218. 219. & al.

V. S. Paulin § 29.

ep. 22. 24. p. 205. 208. 212.

ep. 25. p. 220.

ep. 22. p. 204.

[Quoy qu'il en soit,] S. Amand de Bordeaux combatit pour J. C. des son enfance. Il fut elevé dés cet age dans une foy tres pure & dans l'étude des lettres sacrées, où il puisa une doctrine toute sainte ; & il ne fut jamais souillé par la vie du monde, ni par les pechez de la chair. Ainsi il devint si agreable à Dieu, que Saint Paulin le prie de luy dire en sa faveur, comme Moyse pour le peuple d'Israel : *Ou pardonnez luy, ou effacez moy de vostre livre.* S. Paulin, comme nous avons dit, attribue à sa foy & à son ministere, la grace que Dieu luy avoit faite de le retirer de l'amour du

ep. 22. 23. p. 202. 210. 211.

p. 201.

ep. 22. 23. p. 203. 208. 212.

monde, & de luy accorder les ſacremens de l'Egliſe,[en 390 au
p.208. pluſtard.]'C'eſt pourquoi il dit qu'eſtant un arbre planté par luy en J.C, il ne doute pas qu'il ne prie auſſi tous les jours J.C. pour
ep.23.p.214. luy, afin qu'il puiſſe eſtre un jour ſa joie & ſa couronne, puiſque eſtant né en J.C, de luy & par luy, il falloit qu'il fuſt ou ſon ignominie ou ſa gloire.[Il témoigne partout une affection tres tendre & tres particuliere pour luy.]

ep.21.p.193. 'Il luy écrivoit ſouvent de longues lettres : & S.Amand au lieu de s'en ennuyer, le prioit de luy écrire encore plus ſouvent,& il l'y excitoit par ſes propres lettres, dans leſquelles on voyoit, dit S. Paulin, une charité qui partoit d'un cœur pur & d'une foy non diſſimulée, & qui ne reſpiroit qu'une ſincere affection avec
ep.22.p.204. toute la candeur de la verité. 'Il montroit à tout le monde les lettres qu'il recevoit de S.Paulin,particulierement à S.Delphin, qui ſur cela voulut en avoir de ſemblables.

ep.23.p.209. 'Il paroiſt que S.Paulin dans ſa retraite d'Eſpagne eut toujours commerce avec luy.Il luy manda[en 394,]comment il avoit eſté
p.210. elevé à la preſtriſe[le 25 decembre 393,]'& le pria de luy apprendre par ſes lettres comment il ſe devoit acquiter de ce miniſtere,
p.211. 'puiſqu'il vouloit toujours eſtre conſideré comme eſtant du corps de l'Egliſe de Bordeaux. Inſtruiſez moy donc, luy dit-il, aidez « moy, exhortez moy, fortifiez moy, & me regardez toujours « comme voſtre[diſciple,]& comme demeurant toujours en eſprit « avec vous. «

ep.22.p.212. 'Eſtant retiré à Nole, il luy écrivit en 396 l'epiſtre 22; en 397 la 21; en 398 la 25, où il le remercie des peines qu'il avoit priſes pour le Preſtre Baſile; en 400 la 24. Nous ne ſavons point le temps de la 20e, qu'il luy écrivit pour luy demander qu'il priaſt pour ſon frere mort depuis peu.[Tout cela ſe verra plus au long dans l'hiſtoire de S. Paulin.]

ep.26.p.224. 'Pour Amand auquel il écrit l'epiſtre 26,il luy parle comme à un homme qu'il ne connoiſſoit que parcequ'il luy avoit écrit conjointement avec un autre, plutoſt que comme à l'un de ſes
Bar.18.jun.f. plus intimes amis.[Ainſi ce n'eſt point celui de Bordeaux,]'quoique Baronius l'ait cru.

Gall.chr.t.1.p. 196. 'S.Delphin eſtant mort["vers l'an 402,& en 403 au pluſtard,] ce fut S.Amand, ſelon l'opinion de tout le monde, qui luy ſucceda. V.S. Delphin.

Gr.T.h.Fr.l.2.c. 13.p.69. 'Et en effet, dans une lettre que nous croyons avoir eſté écrite par S.Paulin,["vers l'an 408,]Amand de Bordeaux eſt mis entre les Prelats qui vivoient alors,& qui eſtoient des Eveſques dignes de Dieu,de tres ſages & tres fideles obſervateurs de tous les arti- V.S.Paulin §47.

cles de la foy & de la religion, & des hommes qui conſoloient ceux qui gemiſſoient parmi les malheurs de ce ſiecle.

[S. Amand eut ſans doute beaucoup de part à ces malheurs:
V. Honoré 5 24, 25. "car diverſes nations barbares eſtant entrées dans les Gaules en 406 ou 407, la ravagerent entierement en peu de temps. Ce pays fut auſſitoſt aprés le theatre des guerres civiles; & avant qu'elles fuſſent finies, Ataulphe y entra avec les Gots qui avoient pris Rome & pillé toute l'Italie.] 'Les Gots furent receus comme amis dans la ville de Bordeaux; & neanmoins lorſqu'ils furent obligez de la quitter pour paſſer en Eſpagne, [l'an 414 ou 415,] ils la ſaccagerent, & y mirent meſme le feu, comme nous l'apprenons de Paulin grand ſeigneur de ce pays là, "que Dieu convertit par les pertes qu'il receut en cette occaſion & dans la ſuite des troubles. ["L'an 418 ou 419, les Gots retournerent dans les Gaules, où les Romains leur cederent tout ce qui eſt depuis Toulouſe juſqu'à l'Ocean:] & il ſemble que Bordeaux y eſtoit compris.

Paul. cuch. p. 188. a. a. b. Ib. 5 52-54. Ib. 5 60. p. 191.

[Il ne faut pas s'étonner ſi parmi tant de troubles, il ne s'eſt rien conſervé des actions de S. Amand. Nous en apprenons ſeulement une de S. Gregoire de Tours, où l'on voit une humilité ſi extraordinaire qu'il ſemble qu'elle auroit beſoin d'eſtre autoriſée par un témoin encore plus conſiderable que n'eſt ce Saint. Il reconnoiſt meſme qu'il ne l'avoit pas appriſe d'une hiſtoire plus ancienne,] 'mais du ſimple recit que luy en avoient fait les Eccleſiaſtiques de Bordeaux; [ce qui eſt peu conſiderable pour une choſe arrivée il y avoit 150 ans.]

Gr. T. gl. C. p. 414.

'Il dit donc que Saint Amand eſtant Eveſque de Bordeaux, eut une nuit une viſion, où on luy commanda d'aller audevant d'un nommé Severin, & de l'honorer comme un ſerviteur & un ami de Dieu, qui eſtoit meilleur que luy, & plus elevé en merites. S. Gregoire ne dit point qui eſtoit ce Severin, ſinon qu'il venoit d'Orient à Bordeaux. S. Amand qui ne le connoiſſoit point non plus que par cette viſion, prend ſon baſton pour aller audevant de luy: des qu'ils approcherent, Dieu les fit connoiſtre l'un à l'autre, ils ſe ſaluerent par leurs noms, ils s'embraſſerent, & aprés avoir fait la priere, ils s'en allerent à l'egliſe, accompagnez de beaucoup de perſonnes qui chantoient avec eux les louanges de Dieu. Depuis cela S. Amand conceut tant d'amour & tant de reſpect pour S. Severin, qu'il le ſubſtitua en ſa place [comme le veritable Eveſque,] & ne voulut tenir que le ſecond rang. [Saint Gregoire ſuppoſe ſans doute qu'il le fit meſme ſacrer pour cela:]

p. 414. 415.

p.424. car il luy donne le titre d'Eveſque, [& ne dit point qu'il l'aît eſté d'aucun autre lieu.]

p.426. 'S. Severin eſtant mort au bout de quelques années, S. Amand reprit ſa place, dans laquelle, dit S. Gregoire, il merita ſans doute de rentrer par l'obeïſſance qu'il avoit rendue au ſaint ſerviteur de Dieu.

p.424. 'S. Severin fut enterré hors de la ville, [a] au meſme lieu où eſt aujourd'hui l'abbaye des Chanoines reguliers qui porte ſon nom, laquelle eſtoit celebre des le temps de Louis le Debonnaire. 'On produit une charte, [ſans doute aſſez nouvelle,] où les Chanoines de S. Severin pretendent avoir eſté établis par S. Amand, ou au moins qu'il leur a donné divers droits en l'honneur du corps de S. Severin. 'On marque encore une collegiale de Saint Severin à Bordeaux.

[a] Gall. chr. t. 1. p. 196. 2. a.

p.197.2.

p.195.2.c.

p.197.198. 'Pour le titre de Comte de Bordeaux qui eſt donné à S. Severin & à S. Amand par les Chanoines de S. Severin de Bordeaux dans une charte, il le faut joindre avec quelques autres choſes de cette nature qu'on y lit encore, particulierement avec les promeſſes que ces Chanoines y font, de leur autorité, de toutes proſperitez temporelles & eternelles à ceux qui honoreront leur egliſe, & qui mettront leur eſperance en S. Severin.

Gr. T. p.424. 'S. Gregoire de Tours nous aſſure que de ſon temps ceux de Bordeaux honoroient S. Severin comme leur patron, avec une

p.426. devotion tres particuliere, '& que quand la ville eſtoit attaquée de quelque maladie, de quelque guerre, ou de quelque autre fleau, ils accouroient à ſon egliſe, y faiſoient les prieres ſolennelles, celebroient des jeûnes, & ne manquoient point d'obtenir la grace qu'ils avoient demandée [à Dieu par ſon interceſſion.]

p.426. 'Voilà ce que S. Gregoire nous apprend de S. Severin, ajoutant qu'il avoit depuis ſceu que le Preſtre Fortunat [ſon contemporain] avoit écrit la vie de ce Saint, [que nous avons perdue.]

m. M. l. 1. c. 4. p. 560-562. 'Il parle autrepart fort honorablement d'un S. Severin Eveſque de Cologne, qui vivoit à peu pres dans le meſme temps, puiſque Dieu luy revela la mort de S. Martin auſſitoſt aprés qu'elle fut

Sur. 23. oct. p. 360. § 9. arrivée. 'On pretend que c'eſt celui meſme qui vint à Bordeaux, qui y fut receu par S. Amand en la maniere que nous avons dit;

p.361. § 3. '& que depuis cela ſon corps fut reporté à Cologne, hors quelques parties que ceux de Bordeaux voulurent garder. [Comme Cologne eſtoit la ville de toutes les Gaules la plus expoſée aux barbares de l'Allemagne, il eſt fort aiſé qu'ayant eſté priſe des premieres lorſque les Vandales commencerent en 407 à ravager les Gaules, S. Severin ait eſté obligé de l'abandonner, & ſe

ſoit retiré en Aquitaine,]'dont on aſſure qu'il eſtoit.[Et comme il eſtoit Eveſque d'une metropole conſiderable,S. Amand ſelon la civilité meſme humaine, auſſibien que ſelon la loy de la charité, luy devoit donner beaucoup de part non ſeulement dans les honneurs & dans les fonctions exterieures de l'epiſcopat, mais meſme dans la conduite de ſon peuple, ſurtout s'il voyoit en luy la prudence de l'eſprit de Dieu jointe à la ſainteté de la vie. Cela aura aiſément donné ſujet à ceux qui ſavoient moins les choſes, de dire qu'il l'avoit fait Eveſque en ſa place; ce qui aſſurément ſeroit un exemple aſſez extraordinaire.'La vie de S. Severin de Cologne qui parle de ſon voyage à Bordeaux,ne dit point qu'il en ait eſté Eveſque;'& appelle toujours l'Egliſe de Cologne ſon ſiege.[C'eſt une conjecture que nous propoſons aux lecteurs afin qu'ils en jugent."Car elle n'eſt pas tout à fait ſans difficulté. p.360.§ 9. p.360.§ 10. p.361.§ 3. Note 1.

Il ne nous reſte plus rien à dire de S.Amand,ſinon que]'le martyrologe Romain, & quelques autres marquent ſa feſte le 18 de juin.'On ne trouve point qui a eſté Eveſque de Bordeaux aprés luy,juſqu'à Gallicin qu'on met vers l'an 474. Bar.18.jun.f. Gall.chr.t.1.p. 198.2.b.

[Pour S.Severin de Cologne,nous aurions diverſes choſes à en dire, ſi nous oſions nous fier"à la vie que nous en avons dans Surius.Mais il vaut mieux nous contenter de]'ce que dit S.Gregoire de Tours,que c'eſtoit un homme d'une vie"exemplaire,& en qui on ne voyoit rien qui ne fuſt digne de louange.'Il nous le repreſente comme capable de voir les ſecrets de Dieu inviſibles à nos yeux.'Il avoit accoutumé les dimanches au moins d'aller viſiter avec ſes Eccleſiaſtiques les lieux ſaints de la ville aprés l'office de Laudes.'Uſuard & divers autres martyrologes marquent ſa feſte le 23 d'octobre.'Il y a à Cologne une egliſe collegiale de ſon nom. Note 2. *honeſte.* Gr.T.m.M.l.1. c.4.p.560. p.560.561. p.560. Bar.23.oct. Gall.chr.t.1.p. 198.2.a.

'On luy donne pour ſucceſſeur à Cologne S. Evergiſle, qu'il avoit, dit-on, elevé des l'enfance,'& qu'il avoit fait Diacre. On a une vie de ce Saint, qui en dit aſſez de choſes,[a]& qui aſſure qu'ayant eſté à Tongres pour y inſtruire les peuples,il y fut aſſaſſiné la nuit par des voleurs:Enſuite de quoy on l'a honoré comme un Martyr.["Mais cette vie eſt trop pleine de fautes pour y rien fonder: & il y a meſme lieu de douter ſi cet Evergiſle n'eſt point le meſme]'qu'Ebregiſile qui eſtoit certainement Eveſque de Cologne en 590.[b]On fait la feſte de S. Evergiſle le 24 d'octobre, & encore le 28 de mars,[c]auquel ſon corps fut apporté de Tongres à Cologne vers l'an 940,& mis dans l'egliſe de Ste Cecile. p.256. Sur.24.oct.p.367. 1. [a] p.368.§ 6. Note 3. Gr.T.h.F.l.10. c.15.p.560. [b] Boll.28.mars, p.74.d. [c] Sur.11.oct.p. 170.§ 27.

SAINT VENERE,
ARCHEVESQUE DE MILAN.

Enn.car.79.p. 623.
a Paul.v.Amb. p.90.f.

SAINT Venere fut dans ſa jeuneſſe un exemple de chaſteté; [a]il fut Diacre ſous S. Ambroiſe, & l'un de ceux dont ce Saint à l'extremité de ſa vie, confirma miraculeuſement le jugement qu'ils faiſoient du merite de S. Simplicien pour le faire ſon ſucceſſeur. Il ſucceda luy meſme à S. Simplicien, [ſ]vers le mois de may de l'an 400.] Il ſemble [ſ]qu'il fuſt encore aſſez jeune.

v. S. Simplicien.

p.91.a.
Enn.car.79.p. 623.

p.623.

Il donna à ſon peuple le lait apoſtolique dont la nourriture de la parole divine rempliſſoit ſon ame; & il inſtruiſit ſes auditeurs dans l'ancienne doctrine de l'Egliſe, avec une eloquence dont l'eclat eſtoit ſoutenu par une vie & une pieté encore plus eclatante. [Nous avons remarqué ſur S. Ambroiſe, que ſi les ſix livres des ſacremens ne ſont pas de luy, ils pourroient bien eſtre de Venere.] S. Chryſoſtome dit que des devant meſme qu'il agiſt pour luy, tout le monde ſavoit quel eſtoit ſon courage, ſa liberté genereuſe, & la magnanimité avec laquelle il défendoit la verité [opprimée.]

Chry.ep.182.p. 798.b.

Paul.ep.16.p. 176.
b p.176.

Auſſitoſt qu'il fut ordonné Eveſque, il écrivit à S. Paulin, [qui luy répondit ce ſemble peu aprés,] [b]& luy écrivit [encore] avant le 29 de juin pour S. Delphin de Bordeaux qui l'en avoit prié; ordonnant à Cardamas envoyé de S. Delphin, de paſſer par Milan, afin que Venere puſt écrire à ce Saint, s'il le vouloit, & luy recommander ſon nouvel epiſcopat.

Conc.t.2.p.1084. 2.

Le 16 juin 401, [l]e Concile de Carthage ordonna qu'on deputeroit au Pape Anaſtaſe, & à Venere de Milan, pour les prier d'agréer la reſolution que l'Egliſe d'Afrique avoit priſe d'admettre à la clericature ceux qui avoient eſté battizez dans leur enfance par les Donatiſtes, à cauſe que l'on manquoit de Clercs. Il ordonna encore que l'on laiſſeroit à ces Eveſques à examiner ſelon leur prudence, s'il ne ſeroit point auſſi à propos de recevoir les Clercs Donatiſtes dans leur degré.

v. S. Auguſtin 5 132.

Digitized by Google

v.S.Jerome § 100.

'Dans les diſputes qui s'eleverent["la meſme année]touchant Origene,& la traduction que Rufin avoit faite de ſon livre des Principes, Anaſtaſe écrivit une grande lettre à Venere Eveſque [de Milan,]pour luy faire voir qu'il y avoit ſujet de craindre[que ces diviſions n'euſſent de faſcheuſes ſuites.]'S. Jerome aſſure que Venere fut un de ceux qui declarerent aux peuples qu'Origene eſtoit heretique. Hier.ex An.p. 203.a. in Ruf.l.2.c.6. p.222.d.

[L'an 404,]'S. Chryſoſtome ayant eſté chaſſé de ſon Egliſe à Paſque, il implora le ſecours du Pape Innocent, de Venere de Milan, & de Chromace d'Aquilée,& leur adreſſa à tous trois la meſme lettre.'Une occaſion ſi importante fit voir que Venere ſavoit s'acquiter de tout ce que la generoſité epiſcopale, la charité, la pieté, l'amour d'un frere, la compaſſion[d'un affligé,] pouvoient demander de luy.[Mais tout ce que nous trouvons nommément de luy,]c'eſt que les deputez qui furent à Conſtantinople[l'an 406,]de la part du Concile d'Italie & de l'Empereur Honoré, y porterent auſſi des lettres de Venere[adreſſées ſans doute à Arcade.Cette deputation n'ayant pas eu le ſuccés qu'on en devoit eſperer,]'Saint Chryſoſtome ne laiſſa pas d'écrire à Venere, pour le remercier d'avoir fait ce qu'il avoit pu pour la paix de l'Egliſe, & le prier de ne ſe point relaſcher dans une ſi ſainte entrepriſe, quelque difficulté qu'il y rencontraſt. Chry.dial.c.2. p.22. ep.182.p.738.b. dial.c.4.p.31. ep.182.p.708.

'Ripamont dans ſon hiſtoire de Milan, raporte quelques actions particulieres de Venere, dont nous ne pouvons nous aſſurer que quand nous en aurons vu les preuves.'Il veut qu'il n'ait gouverné que neuf ans; ce qui eſt autoriſé par un ancien catalogue des Eveſques de Milan. Ce catalogue ajoute qu'il fut enterré le 4e de may à Saint Nazaire,'c'eſt à dire, à ce qu'on pretend, dans la baſilique des Apoſtres, appellée depuis de Saint Nazaire.'Le breviaire de Milan porte que Saint Charle ayant rebâſti l'egliſe des Apoſtres, y remit ſolennellement le corps de ce Saint. 'Toute l'Egliſe de Milan en fait l'office le 4e de may, auquel ſon nom ſe lit dans le martyrologe Romain.[Paulin qui écrivit la vie de S. Ambroiſe en l'an 412 au pluſtoſt,'y parle de S. Venere, mais ſans marquer s'il eſtoit alors vivant ou mort.] Ripa.l.6.p.386. &c. p.39.[Mabi.muſ. t.1.p.110. Ferr it.p.247. Bol.4.may,p. 495.f. p.494.a. Paul.v.Amb.p. 90.91.

'S. Marobe[ou plutoſt Marole,]fut ſon ſucceſſeur.[a]Ennode nous apprend qu'il eſtoit né ſur les bords du Tigre[à l'extremité de la Meſopotamie.]Ayant eſté elevé des la premiere jeuneſſe dans la pratique & le gouſt du bien, il fit dans la ſuite par inclination & par amour ce qu'il avoit fait d'abord par obeïſſance [& par reſpect pour ſes maiſtres.]Il s'établit ainſi avant que de Mabi.muſ.p. 110. [a] Enn.car.80.p. 623.

quitter la Syrie[ou la Meſopotamie,]dans une vertu ſolide, & dans la pratique d'une infinité de ſaintes actions qui le preparoient déja aux fonctions de prophete[& d'Eveſque de Milan.] Il loue ſes veilles, ſes jeûnes, ſa vigilance, ſon attention[ſur luy meſme,]ſon ardeur[dans les bonnes œuvres;]en ſorte[qu'eſtant Eveſque]il n'eut, pour accomplir parfaitement tous les devoirs de ſa charge, qu'à perſeverer dans les vertus qu'il pratiquoit des auparavant.

Ripa.p.391. p.392|Mabi. muſ.p.110. 'Ripamont avoue que l'on ne trouve rien des actions particulieres que fit Marole durant ſon epiſcopat.'Il gouverna quinze ans,juſques en l'an[424 ou]425,& fut enterré le 23 d'avril à Saint Nazaire, dit l'ancien catalogue de Milan,[c'eſt à dire à l'egliſe des Apoſtres où S.Venere avoit eſté enterré.]'Saint Charle les y trouva tous deux dans des tombeaux de pierre ſous le grand autel, & il les y fit remettre le 10 de may 1579, aprés les avoir fait porter dans une proceſſion ſolennelle.'L'Egliſe de Milan fait la feſte de S. Marole le 23 d'avril, auquel ſon nom a eſté mis dans le martyrologe Romain,'quoique Ferrarius diſe que l'Egliſe de Milan la celebre au mois de may.'Ni cette feſte, ni celle de S.Venere,ne ſont point marquées dans un calendrier de Milan écrit il y a environ 500 ans.

Boll.23.apr.p. 573.c.f. a. Ferr.it.p.210. Mabi.muſ.p. 108.

p.110. 'S. Martinien[dont il eſt parlé dans le Concile d'Epheſe,]fut le ſucceſſeur de Saint Marole.

PRUDENCE, POETE CHRÉTIEN.

Genn.v.ill.c.73. PRUDENCE qui a merité par ſes vers d'eſtre mis au rang des auteurs eccleſiaſtiques,[eſt nommé à la teſte de ſes ouvrages, & enſuite par Voſſius, & par d'autres,]Aurelius Prudentius Clemens;]'quoique l'uſage de ſon temps fuſt de mettre à la fin le nom propre & ordinaire qui ſe mettoit ſouvent ſeul.'Il appelle quelquefois Calahorra ſa ville,[a]quelquefois Çaragoce,[b]& quelquefois Tarra-

1. Enn.n.p.11|Sid. n.p.3-6.

Prud.de M.4.p. 70 88. a 4.p.88.91. b 6.p.108. c Du Pin t.5.p.10.

1. [a]Mr du Pin y ajoute le pronom de Quintus,[que je ne trouve pas autrepart.]

gone;

gone ; & il s'attribue particulierement S. Vincent, parcequ'il eſtoit de Çaragoce, quoiqu'il euſt, dit-il, ſouffert autrepart, c'eſt à dire à Valence qui eſt auſſi dans l'Eſpagne. Ainſi l'on peut juger qu'il eſtoit de tous ces trois lieux par les diverſes perſonnes dont il eſtoit deſcendu ; ou qu'eſtant natif de Calahorra, il conſideroit en quelque ſorte Çaragoce & Tarragone comme ſes villes, parceque Calahorra eſt de l'Audience de Çaragoce, & de l'Eſpagne Tarragonoiſe. Il témoigne en un endroit qu'il demeuroit parmi les Gaſcons d'Eſpagne, & la ville de Calahorra eſtoit en effet compriſe dans leur pays. Aurelien à qui il parle comme à ſon paſteur, eſtoit Eveſque d'un lieu où l'on faiſoit la feſte de S. Cyprien, de S. Quelidoine [Martyr de Calahorra,] & de Ste Eulalie de Meride.]

Conventus.

4. p. 90.

2. p. 82.

Sanſon.

Prud. de M. 11. p. 144.

[Il naquit ſous le Conſulat de Salia, comme liſent les meilleures editions, [c'eſt à dire en l'an 348,] [a] & il eſtoit encore enfant lorſque Julien regnoit [en l'an 363.] [b] Il fut elevé dans l'étude des lettres, [c] & il s'y rendit habile. [d] Il ſemble dire qu'au ſortir des études, il ſe mit à plaider, & à ſe ſervir des deguiſemens & des menſonges qui ſont ſi ordinaires à ceux de cette profeſſion.

1.

[a] Cath. pr. p. 27] Voſſ. po. lat. p. 57] Mir. in Genn. p. 47.
[b] Cath. pr. p. 26.
[c] Genn. c. 13.
[d] Prud. p. 26. 27.

[c] Le feu de la jeuneſſe l'emporta dans les dereglemens qui ſont l'écueil de cet age: [& c'eſt peuteſtre pour ce ſujet que dans ſes vers il parle toujours de luy comme d'un pecheur:] & il dit qu'il eſt indigne d'écrire ſur des choſes ſaintes, & de parler des miracles de J. C, [e] que ſon cœur eſt impur par la ſaleté des vices, [f] qu'il ſçait qu'il eſt indigne que J. C. l'ecoute, à cauſe de ſes actions & de ſes crimes qui l'ont rendu coupable devant ſa juſtice : mais qu'il peut obtenir les remedes dont il a beſoin par les prieres des Martyrs ſes interceſſeurs. C'eſt pourquoi il ſe proſternoit en pleurant à leurs tombeaux pour rompre les liens qui le tenoient enchainé, & arreſter les effets de la corruption de ſon » cœur, autant que ceux de l'infirmité de ſon corps. C'eſt là, dit-il, » que dans l'excés de ma douleur je vais repandre des larmes, en » conſiderant les plaies de mon ame, & toutes les miſeres de ma » vie.

apo. 5. p. 169.

[e] pſy. 7. p. 25.
[f] de M. 2. p. 83.

4. p. 94.

9. p. 111.

[Son humilité ſemble meſme aller ſur ce point juſqu'à l'excés,] comme quand il dit en un endroit : qu'il voudroit paroiſtre ici bas à la teſte des boucs, au rang deſquels il devoit eſtre mis un jour ; & que la bonté de Dieu flechie par les prieres de S. Ro- » main, luy fiſt dire: J'accorde à Romain cette grace de faire paſſer » ce bouc à la droite avec les agneaux: qu'on luy en donne la peau.

10. p. 138.

1. *Mox deciit toga infectum vitiis falſa loqui non ſine crimine.*

6.p.108. Et en un autre parlant, du dernier jugement, il dit que Saint Fructueux le delivrera peuteſtre alors de ſes tourmens, par la miſericorde qu'il luy obtiendra de J.C.

cath.pr.p.27. Il ſemble qu'aprés avoir plaidé pour les autres, il ait eu luy meſme des procés facheux, qui l'engagerent en divers malheurs. 1.

p.27. Il fut fait enſuite par deux fois "gouverneur de quelque province: & enfin l'Empereur l'appella à la Cour, & luy donna une charge honorable auprés de ſa perſonne. [Il n'acquit pas de grands biens dans tous les emplois qu'il eut, ſi c'eſt luy, comme Notes.

ench.p.254. on le croit, qui dit] qu'il ne pouvoit offrir à Dieu ni une vie ſainte, ni de grandes largeſſes envers les pauvres.

in Sym.l.2 p. 242.243. Ce fut ce ſemble "ſur la fin de l'an 403, qu'il écrivit contre Symmaque, [c'eſt à dire contre *la requeſte celebre que cet orateur payen, alors Prefet de Rome, avoit preſentée au jeune Valentinien ſur la fin de l'année 384, pour demander au nom du Senat le rétabliſſement d'un autel de la Victoire, & de quelques autres droits du paganiſme que Gratien avoit oſtez aux payens. Prudence entreprend de refuter cette requeſte dans les deux livres qu'il fit en vers contre Symmaque. Mais il paroiſt y avoir peu pris garde à l'ordre du temps. Car il ſuppoſe non ſeulement que cette requeſte a ſuivi les ordres que Theodoſe donna à Rome contre l'idolatrie [en l'an 389, ce qui pourroit faire croire qu'il auroit ſeulement confondu cette premiere tentative des payens avec la ſeconde qu'ils firent en l'an 392, mais il dit meſme qu'elle s'adreſſoit au deux fils de Theodoſe. Il ſuppoſe que Symmaque vivoit encore; [& les lettres de Symmaque nous donnent ſujet de le croire.] Il s'adreſſe à la fin à Honoré pour l'exhorter à abolir les ſpectacles des gladiateurs; ["& il ſemble qu'ils aient en effet eſté abolis des l'année meſme. V. Honoré 5 20. * V. S. Ambroiſe 5 37. V. Honoré 5 20.

l.1.p.109.218. l.2.p.226. pr.p.209.225. l.2.p.253.

Quoique cet ouvrage marque dans Prudence un grand zele pour J. C. & pour l'Egliſe, j'neanmoins lorſqu'il fut arrivé à l'age de 57 ans, [c'eſt à dire en l'an 407,] il regarda tout ce qu'il avoit fait juſqu'alors comme inutile, croyant n'avoir encore agi que pour le monde, & n'avoir ainſi rien amaſſé qui puſt luy ſervir aprés ſa mort. "Il ſe reſolut donc, dit-il, de quitter au moins dans ſes derniers jours les folies & les egaremens du peché, de publier les grandeurs de Dieu par ſes chants, s'il ne le pouvoit faire par ſes actions, de chanter tous les jours ſes louanges par des cantiques continuels, de combatre contre les hereſies, de ſoutenir la foy Catholique, "de faire voir la honte des myſteres conculcat.

cath.pr.p.26. p 27. p.27.

l. *Exin jurgia turbidos Armarunt animos &c.*

du paganiſme, de conſacrer des hymnes aux Martyrs, de publier les louanges des Apoſtres, & de rendre le dernier ſoupir dans un travail ſi doux & ſi ſaint.

[Voilà ce qui fait la matiere des poemes qui nous reſtent de luy, & c'eſt pourquoi il y a des manuſcrits qui mettent la preface où il dit ceci, à la teſte de tous ſes ouvrages.] 'Il a affecté de leur donner à la pluſpart des titres grecs. Genn. c. 13.

'Celui qu'il appelle Καθημερινῶν, ou des hymnes de chaque jour, comprend en effet des hymnes appliquées à diverſes heures, comme au point du jour, au lever du ſoleil, devant & aprés le repas, à la fin du jour, & devant le ſommeil, '& une qui eſt pour toutes ſortes de temps. 'Celle qui eſt pour la fin du jour, eſt intitulée, Lorſqu'on allumoit le cierge Paſcal; [& il y a en effet quelques ſtrophes qui regardent particulierement la nuit de Paſque:] Mais il eſt plus probable qu'elle eſt pour ſervir tous les jours, lorſqu'on allumoit les chandeles. [Car l'Egliſe a toujours eu beaucoup de reſpect pour cette heure, & c'eſt de là qu'eſt venue la ſolennité des Veſpres. Parmi ces hymnes de chaque jour, il y en a deux propres pour le temps du jeûne, une ſur les morts, & une pour le jour de Noel. L'Egliſe a tiré de ces hymnes quelques unes de celles qu'elle emploie dans ſon office ordinaire.] 'L'Apotheoſe ou ſur la divinité, eſt pour défendre la foy de l'Egliſe contre diverſes hereſies, [a] & celui qui eſt intitulé Hamartigenie, ou de l'origine du peché, eſt pour faire voir que le peché n'a point d'autre cauſe que la corruption de la volonté, & le neant dont toutes choſes ont eſté tirées, pour refuter Marcion, & les autres qui en faiſoient une ſubſtance, un principe réel & eternel, & en un mot un ſecond Dieu.

Prud. cath. 1-6. p. 28. 9 p. 53. 5. p. 39. p. 151 [Du P. t. 3. p. 13. [a] Prud. p. 178.

[Nous ne ſavons point qu'il ait fait d'autres ouvrages contre les payens, que les deux livres contre Symmaque, que nous avons cru devoir mettre dés l'an 403. Mais il parle ſouvent contre l'idolatrie dans ſes autres poemes; & il pourroit avoir eu deſſein d'en faire quelque autre exprés pour cela, & n'en avoir pas eu le loiſir; comme nous ne voyons point qu'il ait rien fait ſur les Apoſtres, ']ſinon une hymne fort courte ſur la ſolennité qu'on faiſoit à Rome le jour de S. Pierre & S. Paul. de M. t. 2. p. 144.

Il s'eſt étendu davantage ſur les Martyrs dans ſon grand ouvrage intitulé Περὶ Στεφάνων, ou des Couronnes; où il celebre particulierement ceux d'Eſpagne, 'en commençant par S. Hemitere & S. Quelidoine de Calahorra. 'Il y joint S. Laurent, S. Hippolyte, & Ste Agnés de Rome, 'S. Quirin de Sciſcia en Pannonie, S. 1. 3 4 5. 6. 2. 11. 13. 14. 7. 9. 10. 13.

Caſſien d'Imola, S. Romain d'Antioche, S. Cyprien de Carthage qu'il confond avec S. Cyprien Eveſque en Orient, & martyrizé à Nicomedie.

p. 3 Du Pin, t. 3. f. 12. 'Outre ces ouvrages, nous avons encore celui qu'il appelle Ψυχομαχία, ou le combat de l'ame, parcequ'il décrit le combat qui ſe paſſe dans l'ame entre certains vices & les vertus oppoſées.

'Gennade marque tous ces ouvrages par leurs titres ordinaires; ſinon que ce qu'il appelle le livre des hymnes, eſt apparemment celui que l'on a intitulé Καθημερινῶν, & qu'il marque celui des Couronnes par ſon ſujet, qui eſt de louer les Martyrs en faiſant l'eloge de quelques uns d'eux. 'Gennade ajoute à cela un livre de l'exhortation au martyre, & un commentaire ſur la creation du monde, juſqu'à la formation de l'homme & à ſon peché. [Nous n'avons point ces deux ouvrages,] mais nous avons le manuel que Gennade luy attribue ſous le titre de Διπτυχῶν, où l'on voit les hiſtoires les plus memorables de l'un & de l'autre Teſtament compriſes chacune en quatre vers. 'De tout ce qui porte le nom de Prudence, il n'y a que ce petit poeme dont quelques uns doutent, "& on ne voit pas meſme qu'ils aient de raiſon conſiderable [à oppoſer à l'autorité de Gennade, & de la pluſpart des manuſcrits.]

1.

p. 13 Prud. p. 254.

Bail. c. 1183. p. 481.

Note 1.

p. 470 B. b. P. t. 8. p. 461. l. c. 'On blaſme Prudence de n'avoir pas toujours obſervé dans ſes vers les regles de la quantité, particulierement dans les mots grecs, [ayant ſans doute cru devoir ſuivre la prononciation de ſon temps.] On trouve auſſi qu'il n'eſt pas tout à fait pur pour la langue; que ſes vers ont quelque choſe de rude, & qu'il a encore tiré de ſon ſiecle quelques autres defauts. 'Mais avec cela les plus ſeveres critiques "ne laiſſent pas d'eſtimer beaucoup ſa poeſie meſme. 'On juge qu'il a tout le feu neceſſaire pour un vray poete, mais un feu qu'on voit eſtre allumé par le Saint Eſprit dans ſon cœur, & qui par ſon ardeur touche les cœurs des autres en meſme temps qu'il les perſuade. 'Ainſi bien loin d'avoir porté la liberté de la poeſie au delà des bornes que la religion nous preſcrit, [il les fait ſervir à la religion meſme.] 'On croit qu'il peut paſſer pour le plus ſavant des poetes Chrétiens, & l'on y apprend beaucoup de choſes pour l'hiſtoire & les antiquitez de l'Egliſe. 'S. Sidoine aſſure qu'on liſoit ſes vers chez les perſonnes les plus eminentes: il le compare à Horace. 'On eſtime ſurtout ſes deux livres contre Symmaque comme un ouvrage tres beau, où il fait paroiſtre une erudition, une abondance, & un genie non me-

Bail. p. 480. 481.

p. 477-480.

&c.

p. 479.

p. 480.

p. 478.

Sid. l. 2. ep. 9. p. 49.

Bib. P. t. 8. p. 462. 2. b.

1. *Sub aliquorum nominibus*, comme on lit dans S. Jerome de l'edition de Baſle en l'an 1565, & dans d'autres editions. Celle de le Mire a *aliorum*, qui ne fait aucun bon ſens.

diocre. Auſſi Gennade ſemble dire qu'il les avoit faits avec un ſoin particulier. Il y a bien des ſiecles qu'on a mis en proſe ſon hymne ſur S. Caſſien. Genn. c. 15. Voſſ. h. lat. l. 2. c. 18. p. 203.

[Nous avons déja vu qu'il témoignoit beaucoup d'humilité dans ſes vers.] Il rend graces en un endroit à J. C. de luy avoir fait connoiſtre le combat que les vertus & les vices forment » dans le cœur de l'homme, à quoy il ajoute: Combien de fois ay-je » ſenti mon ame pleine de ferveur pour le ſervice de Dieu, & » d'horreur pour le peché? Mais helas! combien de fois aprés » avoir eprouvé ces joies ſi pures, ay-je ſenti cette celeſte ardeur ſe » ralentir peu à peu, & s'éteindre par la corruption de mon cœur? Prud. pſy p. 25. 26. p. 26.

[On voit dans un autre endroit les ſentimens de ſa pieté & de » ſon amour pour J. C, lorſqu'il dit:] » O divin nom de mon Sauveur, » vous eſtes ma joie, ma lumiere, ma gloire, mon eſperance, mon » appui, & mon repos dans mes peines. Je ne gouſte rien de ſi doux » que vous: je ne ſens point d'odeur plus agreable: je ne trouve » point ailleurs de rafraichiſſement ſi delicieux. Vous eſtes cette » beauté charmante pour laquelle je brule d'un chaſte amour, & » en qui je trouve un veritable & ſouverain plaiſir. ap. 4. p. 164.

[Ce fut aſſez probablement aprés qu'il eut reſolu en l'an 405, de ſe conſacrer entierement à Dieu,] qu'il fit le voyage de Rome. de M. 9 p. 111.

Forum Cornelii. En y allant il paſſa par* Imola [dans la Romagne,] où il offrit à Dieu ſes vœux, proſterné devant le tombeau de* S. Caſſien qui y avoit autrefois ſouffert le martyre. Il embraſſa, dit-il, le tombeau de ce Saint, & le lava de ſes pleurs. Il baiſoit l'autel avec ardeur, & ſe frapoit la poitrine avec des pierres. Là il repaſſa en luy meſme tous les plus ſecrets motifs de ſes peines, demanda à Dieu les graces dont il avoit beſoin, & le pria de detourner les maux qu'il avoit à craindre, ſans ſe mettre en peine de ſa maiſon qu'il avoit laiſſée dans un état fort chancelant, & ſans penſer au peu d'apparence qu'il y avoit pour luy de rien eſperer des biens de la terre.

*V. ſon titre §. 1. p. 113.

[Je ne ſçay s'il ne voudroit point dire qu'aprés s'eſtre retiré chez luy en Eſpagne pour y ſervir Dieu dans le repos, il luy ſurvint quelque affaire capable de luy cauſer de grands troubles, qui l'obligea d'avoir recours à l'Empereur. Ainſi ce voyage ſe pourra mettre en 407, qu'Honoré paſſa tout entier à Rome.]

V. Honoré 526 [note 24.] Prudence eut à Rome le ſuccés qu'il deſiroit. Il vit dans cette ville un nombre infini de tombeaux de ſaints Martyrs, particulierement celui de S. Hippolyte Preſtre, auquel il adreſſa ſes vœux pour les maladies de ſon ame & de ſon corps; & il en p. 113. a 11. p. 138. 139.

12.p.144 145. receut toujours du ſoulagement. Il y vit la ſolennité de la feſte
11.p.142,9.p.113. de S. Pierre & de S. Paul. Il s'en retourna enſuite avec joie en ſon pays, & il y eut la conſolation de trouver un ſaint Eveſque, avec
Ibid. lequel il s'unit étroitement. Ce fut là qu'il compoſa ſes hymnes ſur S. Hippolyte & S. Caſſien; [& peuteſtre auſſi toutes les autres: Je penſe qu'on n'y voit aucune marque des ravages que les barbares firent en Eſpagne depuis le mois d'octobre 409. Ainſi il
2.p.82. ſemble qu'elles peuvent avoir eſté faites en ce temps là.] Il dit dans celle de S. Laurent, qu'il connoiſſoit à peine par le bruit *fama* commun, combien Rome eſtoit pleine de Saints cachez [dans la terre,] & de combien de tombeaux ſacrez ſa campagne eſtoit remplie. [Eſt-ce qu'il fit cette hymne en l'an 406, avant que d'avoir eſté à Rome?] Il eſt certain qu'il eſtoit alors en Eſpagne, vers le pays d'où les Gaſcons ſont originaires.

p.83. [L'on peut juger qu'il y vivoit à la campagne,] puiſqu'il s'ap-
cath.8.p.52. pelle un poete champeſtre. On voit que quand il jeûnoit, il mangeoit à trois heures aprés midi: [Mais il ſemble que ce jeûne
3.p.34. fuſt auſſi ſa vie ordinaire.] Car dans l'hymne qu'il fait pour dire avant le repas, [& où il ne parle point du tout de jeûne,] il té-
p.34. moigne qu'il ne mangeoit que ſur la fin du jour. Il y marque que ſa table eſtoit couverte d'herbes, de legumes, de fromage,
p.35. de miel & de fruits. Il ſemble dire neanmoins qu'il mangeoit du
p.34. poiſſon & meſme des oiſeaux; mais pour la viande des animaux à quatre piez il la rejettoit avec horreur, comme n'eſtant pro-
p.34. pre que pour des barbares. Il marque qu'il celebroit tous les jours les louanges de Dieu, le matin, à midi, & avant que de ſe mettre à table. [Nous ne trouvons rien de ſa mort.]

S. PAMMAQUE,
SENATEUR ROMAIN.

ARTICLE PREMIER.

Vie de ce Saint juſqu'à la mort de ſa femme.

SAINT Pammaque illuſtre dans le ſiecle, & plus illuſtre dans l'Egliſe, [a] avoit receu de ſon pere par la naiſſance, l'eclat de la nobleſſe Patricienne. Il conoit des Conſuls pour biſayeuls, & il eſt appellé l'ornement de la race des Camilles. Il eſtoit couſin de Ste Marcelle. [b] Pallade le fait auſſi parent des Melanies.

Hier. ep. 26. p. 164. c.
a p. 163. a.
p. 164. c.
ep. 52. p. 117. b. [in Dan pr. p. 567.]
b Laul. c. 122. p. 1017. a.

[c] Saint Jerome dit qu'il avoit autrefois eſté ſon condiſciple, [d] "ſon camarade, & ſon ami. [d] Il fut en effet ſon compagnon dans l'étude de l'eloquence, [e] & ils ſortirent enſemble des ecoles de la rhetorique, [vers l'an 370 au pluſtard. C'eſt pourquoi Saint Paulin pouvoit luy vouloir marquer qu'il eſtoit déja avancé en age lorſqu'il luy diſoit en l'an 397,] Que le temps où il recevroit la recompenſe de ſes travaux, n'eſtoit pas bien eloigné, puiſque les campagnes qui blanchiſſoient déja, témoignoient que la moiſſon eſtoit proche.

ſodalem.

c Hier. ep. 50. c. 1. p. 101. a.
d in Abd. pr. t. 6. p. 115. a.
e ep 26 p. 65. a.
Paul. ep. 33. p. 298.

[Il profita beaucoup dans les lettres,] puiſque Saint Jerome le repreſente toujours comme un homme fort eloquent & fort habile; & il dit que quoy qu'il le viſt avec joie l'approbateur de ſes ouvrages comme ſon fidele ami, il redoutoit neanmoins toujours le jugement qu'un homme auſſi habile que luy en pouvoit faire en luy meſme; & qu'il le craignoit plus avec toutes les louanges qu'il luy donnoit, que tout ce que ſes ennemis pouvoient dire pour le décrier.

Hier. ep. 30. p. 197. b.
ep. 101. p. 365. a. [in Il. pr. t. 10. p. 130. a. in Of. pr. t. 3. p. 37. d.]

[f] Au ſortir des études, S. Jerome & luy prirent deux chemins differens: S. Jerome ſongea à ſe retirer dans le deſert de Calcide, [& Pammaque ſuivant l'ordinaire des perſonnes de ſa naiſſance, ſe mit en état d'entrer dans les charges.] Il ſe fit connoiſtre dans

f in Abd. pr. p. 115. a.
ep. 26 p. 164. c. [Laul. c. 122. p. 1037. a.]

le Senat, & eut les marques de la dignité Proconſulaire.

[Nous ne voyons pas que S. Jerome ait eu d'habitude particuliere avec luy dans le temps qu'il fut à Rome, depuis l'an 382 juſques en 385, quoique cela ſe puiſſe preſumer avec beaucoup d'apparence, puiſque Pammaque avoit epouſé des ce temps là Paulme fille de Ste Paule.] Mais il eſt certain que juſque vers l'an 392, ils ne s'écrivoient pas, S. Jerome ne voulant pas commencer, depeur qu'il ne ſemblaſt moins rechercher un ami qu'un homme puiſſant. Ce fut donc l'hereſie de Jovinien qui renoua leur ancienne amitié, ſelon l'expreſſion de Saint Jerome.

Hier.ep.52.p. 117.a.

a.

ep.50.c.1.p.101. a

Pammaque y fut l'auteur de la condannation[a] qu'en fit le Pape Sirice [vers l'an 390,] à la pourſuite, dit ce Pape, de quelques fideles Chrétiens illuſtres par leur naiſſance, & venerables par leur pieté, du nombre deſquels eſtoit ſans doute Pammaque.

[a] Amb.ep.6.p. 185.a.

Bar.390.§ 58.

V. S. Ambroiſe § 63-65.

Hier.in Jov.c.1.p.17.b.

S. Jerome écrivit enſuite contre la meſme hereſie [ſur la fin de l'an 392,] à la priere de quelques ſaints freres de Rome, qui luy envoyerent les ouvrages de Jovinien, afin qu'il les refutaſt. [Pammaque pouvoit eſtre l'un de ces Saints, quoiqu'il n'en ait pas écrit par luy meſme.] Mais voyant que l'ouvrage de S. Jerome eſtoit aſſez mal receu, il fit ce qu'il put pour arreſter le bruit, & retirer les copies du livre, qu'il renvoya à S. Jerome avec une lettre d'amitié, afin qu'il apportaſt quelque remede à ce mal.

V.S.Jerome § 59.

ex Ruf.p.231.b| 233.a|ep.52.p.117. a.

Ibid.§ 60.

ep.52.p.117.a.

Saint Jerome receut fort bien cet avis, loua la conduite de Pammaque, comme digne de ſa prudence & de ſon affection pour luy, luy adreſſa l'apologie qu'il luy avoit conſeillé de faire, & luy écrivit en meſme temps une lettre de civilité, où il l'aſſure que ne s'eſtant abſtenu juſques alors de luy écrire que par reſpect, le meſme reſpect l'obligera à l'avenir de le prevenir par ſes lettres, & de ne ſe pas contenter de luy répondre. Il luy mande qu'il avoit appris qu'il avoit l'amour & la faveur de toute la ville; & que le Pape & tout le peuple conſpiroient egalement [à l'elever au ſacerdoce;] mais que c'eſt avoir le rang du ſacerdoce que d'en avoir le merite. [C'eſt une marque que Pammaque menoit deſlors, c'eſt à dire des l'an 393, une vie fort exemplaire. Sa femme vivoit encore: mais l'amour qu'elle avoit pour la continence, comme nous le dirons bientoſt, pouvoit faire avoir la penſée d'elever ſon mari à la preſtriſe.]

ep.50.p.101.a.

ep.52.p.117.a.

b.

ep.101.p.365.a.

S. Jerome adreſſa à S. Pammaque, [vers le commencement de l'an 396,] la lettre qu'il fit ſur les regles de la traduction, comme à une perſonne tout à fait capable de juger s'il avoit raiſon. Vers le mois de ſeptembre de la meſme année, il luy adreſſa encore ſon

V.S. Jerome § 75.

ep.101.c.1.p.162. c.

Ibid.§ 80.

ſon apologie contre Jean de Jeruſalem, qu'il avoit eſté obligé de compoſer ſur ce que Pammaque luy avoit mandé avec l'ardeur ordinaire de ſa foy, dit-il, que les écrits de Jean faiſoient de mauvais effets dans Rome. Il reprit en ce temps là à la priere de Pammaque le deſſein de commenter les petits Prophetes, & il fit pour luy l'explication de Jonas [vers le commencement de
Ibid. 582. l'an 397.] Il luy adreſſa auſſi le commentaire ſur Abdias : mais nous ne ſavons pas ſi ce ne fut point quelques années depuis.

in Am. pr. t. 3. p. 99. a.

in Abd. pr. p. 115. a.

ARTICLE II.

De Pauline femme de Saint Pammaque.

[SAINT Jerome en adreſſant à Pammaque ſon commentaire ſur Jonas, ne luy parle point de la mort de ſa femme,] qui mourut [en l'an 397,] mais ſeulement vers l'hiver, [& à la fin de l'année.] Cette femme, comme nous avons dit, ſe nommoit Pauline, & eſtoit la ſeconde fille de Ste Paule. [Elle a eu l'honneur auſſibien que ſon mari, d'avoir pour panegyriſtes S. Jerome & Saint Paulin.] Elle n'oſa pas pretendre à la felicité de ſa ſœur Euſtoquie, qui avoit conſacré à Dieu ſa virginité ; & elle aima mieux ſe tenir avec ſureté dans l'état inferieur du mariage, qu'en embraſſant une profeſſion plus ſublime, ſe mettre en danger de n'y pouvoir pas ſubſiſter, & de ſe perdre. Ainſi elle ſe contenta de garder avec fidelité les loix de la chaſteté conjugale. [Elle eſtoit ſans doute mariée des l'an 385, avant que Ste Paule partiſt de Rome,] puiſque Saint Jerome dit ſeulement de Rufine ſa cadette, qui eſtoit déja en age d'eſtre mariée, qu'elle conjuroit ſa mere par ſes pleurs d'attendre le temps de ſes noces.

Paul. ep. 37. p. 334.

Hier. ep. 27. p. 170. d.

p. 163. a.

p. 162. d.

ep. 27. p. 171. a.

En vivant dans le mariage, elle avoit neanmoins toujours dans le cœur le deſir de monter au ſecond degré, qui eſt celui de la continence, aprés avoir rendu à ſon mari le fruit qu'il avoit droit d'attendre d'elle, [c'eſt à dire des enfans,] qu'elle ne deſiroit meſme principalement que pour pouvoir offrir des vierges à J. C. C'eſt pour ce ſujet qu'entre les principales vertus, Saint Jerome luy attribue particulierement celle de la temperance. Mais elle ſouhaitoit ce bonheur auſſibien pour ſon mari que pour elle ; & elle aimoit mieux attendre qu'il luy puſt tenir compagnie dans cette voie de ſalut, que d'y marcher toute ſeule.

ep. 26. p. 163. a.

a.

a.

a.

Saint Paulin luy attribue les eloges que l'Ecriture fait de la

Paul. ep. 37. p. 338.

p.338. femme forte. Il dit que dans la fleur de ſon age la ſainteté de ſes mœurs luy avoit acquis les merites de beaucoup d'années, & qu'elle joignoit l'honneur de la vieilleſſe à la foibleſſe d'une
p.339. jeune dame. Enfin il croit qu'elle eſtoit "ſi parfaite, qu'il n'y a *optimam.* point lieu de s'étonner qu'elle ne ſoit pas demeurée longtemps
p.338|Hier.ep. 26.p.162. dans le monde, & que J.C. ſe ſoit haſté de l'appeller à luy dans la premiere force de ſon age.

Hier.ep.26.p. 163.a. Elle avoit donné des preuves de ſa fecondité par ſes frequentes groſſeſſes; qui n'avoient neanmoins fini que par des avortemens: Mais le deſir de ſatisfaire ſa bellemere qui deſiroit extremement [qu'elle euſt des enfans,] & de donner cette joie à ſon mari, luy faiſant preferer l'eſperance de devenir mere à ſa foibleſſe, elle mourut à peu pres comme Rachel; [c'eſt à dire
ep.30.p.197.b. ſans doute dans une fauſſe couche: d'où vient] que S. Jerome dit
ep.26.27.p.163.b| 170.d. qu'elle fut emportée par une mort promte & ſoudaine. Elle laiſſa ſon mari heritier de tous ſes biens.

ep.26.p.163.b. S. Jerome ne fait point de difficulté d'appeller ſon corps une
Paul.ep.17.p. 336.&c. pouſſiere ſainte & des os "ſacrez. S. Paulin en parle encore plus *venerandos.* avantageuſement. Il s'étend beaucoup à montrer à Pammaque qu'il peut s'attriſter d'eſtre ſeparé d'elle; mais qu'il ne peut pas
p.338. la pleurer comme malheureuſe; Qu'elle ſera toujours ſa couronne & ſa gloire, comme elle l'avoit eſté dans ce monde;
ep.33.p.302. Qu'elle poſſede toutes ſortes de contentemens ſpirituels, &
p.302. qu'elle eſt toute revétue de lumiere; Qu'enfin il a en elle un grand gage & un puiſſant ſupport auprés de J.C; & qu'elle luy preparoit autant de graces dans le Ciel, qu'il luy faiſoit de preſens ſur la terre par les aumoſnes qu'il diſtribuoit aux pauvres,
p.302. des biens qu'elle luy avoit laiſſez. Il finit ſa lettre par ces mots: Cette ame eſtoit vraiment precieuſe devant le Seigneur, & re- «
commandable par trois illuſtres affinitez. Elle poſſedoit en vous «
un mari fidele, dans Euſtoquie une ſœur vierge, & en Paule une «
mere parfaite. «

ARTICLE III.

Aumoſnes de S. Pammaque aprés la mort de ſa femme: Saint Paulin luy en écrit.

Hier.ep.26.p. 162.d. Il eſtoit impoſſible qu'une mort capable de toucher les cœurs les plus durs, ne cauſaſt pas une plaie ſenſible dans l'ame de
Paul.ep.37.p. 336. Pammaque. Il pleura donc, parceque la pieté meſme deman-

doit de luy des larmes ſi juſtes ; mais [1] la lumiere de ſa force & de ſa prudence eſtoit trop grande pour eſtre étouſée par les tenebres de la triſteſſe. Sa vertu au contraire étoufa ſon affliction, & abſorba la mort meſme, s'il eſt permis de le dire, avec les excés dangereux d'une douleur trop violente. ep.33.p.287.

'Il témoigna cette conſtance non par des paroles, mais par des œuvres, qui firent voir la ſageſſe & la ſainteté de l'amour qu'il avoit pour ſa femme. Il n'accompagna pas ſes funerailles par des cris & des plaintes infructueuſes & ſteriles, ou par une pompe inutile & de vaines magnificences ; mais aprés les avoir honorées par les larmes que la pieté & la tendreſſe luy firent verſer ſur ſon corps, il les ſanctifia par les remedes ſalutaires [de l'oblation ſacrée,] & par les richeſſes vivantes de l'aumoſne qu'il repandit ſur ſon ame. [a] Les autres maris cherchent à ſoulager leur douleur par de vains devoirs qu'ils rendent aux cendres de leurs femmes ; & Pammaque les arroſa du baume de l'aumoſne & du parfum de la miſericorde, qui nous obtient la remiſſion des pechez. p.287. ep.33.p.287. a Hier.ep.26.p. 163.b.

'Aprés avoir donc offert à Dieu en l'honneur & en la memoire de S. Pierre les hoſties ſacrées & les libations ſaintes [qu'il demande,] il s'offrit luy meſme à J.C. comme un ſacrifice tres agreable, avec un cœur pur & un eſprit humble, par un feſtin magnifique qu'il fit [non aux grands du ſiecle, mais] aux petits de J C. 'Il fit aſſembler tous les pauvres de Rome, que S. Paulin appelle les patrons de nos ames, & [b] les penſionnaires de la bonté divine ; & en ayant rempli toute l'egliſe de Saint Pierre, juſqu'à ce qu'il ne reſtaſt rien de vide ni dans le veſtibule, ni dans les ailes, il les fit ranger à diverſes tables, & leur fit ſervir à manger & à boire juſqu'à ce qu'ils fuſſent tous pleinement raſſaſiez. 'Car on voit par S. Auguſtin qu'on n'avoit pas encore pu oſter à Rome la coutume, ou plutoſt l'abus de faire des feſtins dans l'egliſe de S. Pierre. 'Pammaque leur donna encore des habits, & leur diſtribua de ſa main de grandes ſommes d'argent. Paul.ep.37.p. 290. p.287. *alumnos.* p.287-290. Aug.B.ep.29.5. 10.p.52.c. Paul.ep.37.p. 290.

'S. Paulin décrit ce feſtin avec ſon eloquence ordinaire ; & il s'y arreſte avec plaiſir, parcequ'il loue en cela non l'action d'un homme, mais les œuvres de Dieu dans un homme. [Il ajoute enſuite ces paroles, qui ſemblent eſtre une prophetie des maux » que Rome ſouffrit peu d'années aprés:] 'Rome, dit-il, tu pourrois p.289. p.290.

1. [Nous raportons à Pammaque preſque toute la lettre 33, ſuppoſant que c'eſt la fin de la 37, comme le Pere Chifflet l'a prouvé dans ſon *Paulinus illuſtratus*. On en parlera plus amplement sur Saint Paulin.]

ne point craindre les malheurs dont tu es menacée dans l'A- «
pocalypſe, ſi tes Senateurs ne te donnoient point d'autres diver- «
tiſſemens ni d'autres ſpectacles. [Saint Jerome ne décrit pas avec «
moins de plaiſir les aumoſnes que Pammaque fit pour l'ame de
ſa femme, des biens qu'elle luy avoit laiſſez, quoiqu'il ne parle
Hier. ep. 26. p. 163. b. pas ſi expreſſément de ce feſtin.] 'Pauline, dit-il, a tout d'un coup «
engendré autant d'enfans qu'il y a de pauvres à Rome. Ces «
diamans ſi vifs & ces perles dont ſa teſte & ſon cou eſtoient pa- «
rez, donnent maintenant du pain aux neceſſiteux. Ces robes de «
ſoie entrelaſſée de fils d'or ſi deliez, "ne ſervent plus à faire voir « "nudatur
à nud la vanité & l'ambition de l'eſprit, mais ſont changées « amictu.
en habillemens de groſſe laine qui repouſſent la rigueur du «
froid. Tout ce qui ſervoit aux delices & au luxe, ſert maintenant «
à la vertu. Cet aveugle qui tend la main & qui crie ſouvent lorſ- «
que perſonne ne paſſe, eſt l'heritier de Pauline & le coheritier «
de Pammaque: Cet eſtropié qui n'a point de jambes & qui ſe «
traine ſur tout le corps, eſt ſoutenu par la tendre main d'une «
jeune dame; & cette maiſon qui auparavant ne ſe rempliſſoit «
que de perſonnes de qualité qui y venoient rendre leurs reſpects, «
eſt maintenant aſſiegée de neceſſiteux & de miſerables. Lorſque «
Pammaque marche dans les rues, il eſt accompagné de ce cor- «
tege. Il aſſiſte J.C. en eux, & il blanchit ſon ame parmi leur craſſe «
& leurs ordures. C'eſt ainſi que cet ambitieux brigue la faveur «
des pauvres par les preſens qu'il leur fait, & ſe haſte d'arriver «
[non au Conſulat; mais] au ciel, en donnant pour la charité ce «
que les autres depenſent pour les jeux & les divertiſſemens du «
peuple. «

b. 'Paule, ajoute S. Jerome, ſe rejouit que ſa fille ait un heritier «
ſi charitable: Elle n'eſt point faſchée de voir ſes biens paſſer à «
un autre, parcequ'elle voit qu'on les diſtribue à ceux à qui ſa «
p. 164. c. fille ou elle meſme deſireroit qu'on les donnaſt. 'Au contraire «
elle ſe rejouit de ce que ſes vœux & ſes ſouhaits s'accompliſſent «
ſans qu'elle en ait la peine. Cette inſtitution d'heritier ne di- «
minue rien de ſes biens. Elle en change ſeulement le diſtribu- «
ep. 30. p. 209. d. teur. 'Pammaque eſtoit heritier des biens de ſa femme, mais les «
Paul. ep 57. p. 293. pauvres en eſtoient les poſſeſſeurs. 'C'eſt ainſi que ſa bouche fut «
remplie de benediction, que ſes richeſſes devinrent les mam- «
melles des pauvres, & ſa maiſon le logement de J.C. Il ne ſouf- «
froit pas, comme ce riche de l'Evangile, que le mandiant «
demeuraſt à ſa porte durant qu'il faiſoit bonne chere; mais il le «
faiſoit entrer chez luy avec joie, ou pour le faire manger à ſa «

Digitized by Google

» table, ou meſme pour luy faire feſtin, pendant que luy ſe mor-
» tifioit par le jeûne.

'Saint Paulin apprit quelque temps aprés dans ſa retraite de Nole, la mort de Pauline, & la maniere ſi Chrétienne dont Pammaque ſon mari avoit ſupporté cette affliction. 'La charité dont il eſtoit plein, luy fit reſſentir tres vivement la douleur d'une perſonne qu'il conſideroit comme l'un de ſes membres en J.C, & avec lequel il paroiſt qu'il avoit quelque union particuliere. 'Ne pouvant donc l'aller trouver à cauſe qu'on eſtoit alors dans l'hiver, [à la fin de l'an 397, autant que nous en pouvons juger,] 'il crut que comme l'humilité luy avoit fait garder le ſilence avec luy juſqu'à ce temps là, la charité le devoit alors faire parler. 'Et ainſi il luy écrivit une fort belle lettre, qui eſt la 37e, où aprés luy avoir témoigné par des paroles tres tendres la part qu'il prenoit à ſa douleur, il fait l'eloge premierement de ſes larmes ſaintes, & puis de ſa charité & de ſes aumoſnes.

p.314. p.316. p.333.335. p.334. p.333. p.336.

ARTICLE IV.

Saint Pammaque embraſſe hautement la vertu, & la vie monaſtique.

'SAINT Paulin ne releve pas ſeulement les aumoſnes de Pammaque, mais il loue auſſi ſa prudence, & la grandeur de ſa foy. 'Il y parle de ſes jeûnes; & il l'aſſure qu'ayant ſoin comme il avoit de nourrir J.C, & de le recevoir chez luy [en la perſonne des pauvres,] il ne pouvoit manquer d'eſtre pauvre des malheureuſes richeſſes des vices, & heureuſement riche en vertus. 'Auſſi quoique [des l'an 393,] ſa pieté fuſt déja aſſez eclatante pour le faire juger digne du ſacerdoce, [a] neanmoins Saint Jerome [b] ſemble ne luy donner ſon veritable commencement qu'à la mort de ſa femme. 'Il écrit que Pauline dort dans le tombeau, afin qu'il veille, & qu'elle l'a precedé afin de donner » un fidele ſerviteur à J.C. 'Elle laiſſa, dit-il, ſon mari heritier non » ſeulement de ſes biens, mais encore de la reſolution où elle » eſtoit [de ſe conſacrer toute à J.C.] 'Ainſi elle donna à Dieu en » mourant non un enfant de douleur, mais un enfant de la droite » & un Benjamin, en la perſonne de Pammaque ſon mari, que » l'Egliſe enfanta alors comme un fils poſtume. 'Rufin dit auſſi que quand Pammaque excitoit S. Jerome à écrire contre luy, [c'eſt à dire en l'an 398,] il eſtoit deja entré dans la crainte de Dieu.

Paul.ep.37.p.336. ep.33.p.287-301. p.293. Hier.ep.52.p. 117.b. [a] ep.26.p.163.a. [b] ep.30.p.200.d. ep.27.p.170.d. ep.26.p.163.a. ex Ruf.l.2.p. 231.b.

Nota.

Rauſ.c.122.p. 1037.a. 'Il renonça au monde, embraſſa une vie parfaite, diſtribua aux pauvres de ſon vivant une partie de ſon bien, en attendant

Hier.ep.26.p. 163.a. qu'il leur puſt laiſſer le reſte aprés ſa mort.'En un mot, l'Egliſe l'ayant enfanté aprés la mort de Pauline, d'un Patricien elle en fit un moine, riche par ſes aumoſnes, & grand par l'humilité & la baſſeſſe dont il faiſoit profeſſion.

b. 'Rome poſſedoit en ce temps là ce que le monde n'avoit pas encore vu, c'eſt à dire beaucoup de ſages, beaucoup de puiſſans, beaucoup de nobles qui ſe rendoient ſolitaires: Et Pammaque brilloit entre eux comme le plus ſage, le plus puiſſant, & le plus noble; comme celui qui eſtoit grand entre les grands, le premier entre les premiers, le chef & le general des moines; titre qui ne ſeroit pas aujourd'hui fort recherché par ceux qui jugent

b. des choſes ſelon l'eſtime des hommes.]'Voilà les enfans que Pauline avoit ſi fort ſouhaité durant ſa vie, & qu'elle donna à l'Egliſe par ſa mort.

p.164.c. 'Quoique les perſonnes elevées dans un air d'honneur ſoient plus ſenſibles à la honte qu'à la crainte, neanmoins comme Pammaque ſavoit que la premiere vertu d'un moine eſt de mepriſer les jugemens des hommes, & de chercher uniquement à plaire à Dieu; la qualité dont il eſtoit, ne l'empeſcha point de marcher avec une robe brune de Religieux parmi la pourpre des Senateurs; & il rougit ſi peu de paroiſtre en cet habit devant ſes collegues, qu'il ſe moquoit de ceux qui s'en moquoient.

furvâ tunicâ pallatus.

c. 'Ce n'eſt pas peu, dit S. Jerome, de voir un homme illuſtre, un « homme eloquent, un homme riche, eviter en public la compa- « gnie des grands & des riches, ſe méler parmi le commun, s'ap- « procher des pauvres, ſe joindre aux plus groſſiers & aux payſans, « & de prince qu'il eſtoit, ſe mettre au rang du ſimple peuple. «

c. 'Mais il eſtoit d'autant plus grand qu'il ſe rabaiſſoit davantage, & il recevoit des ce monde la gloire que Dieu promet à ceux qui le glorifient. Avant qu'il ſerviſt J.C. de tout ſon cœur, il eſtoit connu dans le Senat: & neanmoins on pouvoit moins le reconnoiſtre parmi un grand nombre d'autres qui y paroiſſoient comme luy, & quelques uns meſme plus que luy. Mais aprés cela, toutes les Egliſes de J.C, ne parloient que de Pammaque; & toute la terre qui ne l'avoit pas connu lorſqu'il eſtoit riche,

p.162.d. le connut & l'admira lorſqu'il ſe fut rendu pauvre.'C'eſt pourquoi S. Jerome entre toutes les vertus, luy attribue particuliere-

p.163.a. ment la ſageſſe & la prudence.'Car, dit-il, qu'y a-t-il de plus « ſage que de mepriſer la folie du monde pour ſuivre J.C, la force «

Digitized by Google

& la ſageſſe de Dieu? Ce Saint l'appelle autrepart le plus Chrétien de tous les nobles, & le plus noble de tous les Chrétiens; [c] & faiſant alluſion à ſon nom, il dit qu'il ſavoit parfaitement l'art de combatre le demon & les puiſſances ennemies en toutes les manieres imaginables. [d] S. Auguſtin dit que ſes bonnes œuvres qui avoient leur racine dans la grace de J.C, l'avoient rendu tres celebre & tres cher à tous les Fideles, & luy avoient acquis une place honorable entre les membres de J.C.

[c] ep.101.c.4.p.370. [c] in Of.pr.2.p.20.b. [d] in Am.h.1.p.72. [d] in Joel.pr.p.54.d. [e] Aug.ep.p.134.p.248.2.c.

φιλοκαλία. [a] S. Jerome en le qualifiant un homme tres avide d'apprendre, [a] témoigne aſſez l'ardeur qu'il dit autrepart qu'il avoit pour l'étude des ſaintes lettres, aimant bien mieux apprendre avant que d'enſeigner, que de ſuivre la temerité de ceux qui enſeignent aux autres ce qu'ils ne ſavent pas eux meſmes. [a] S'il avoit encore quelque affection pour les lettres humaines, ce n'eſtoit qu'aprés en avoir retranché tout ce qu'elles avoient de défectueux & de ſuperflu, puiſque [des l'an 393,] l'amour de J.C. faiſoit qu'il mepriſoit l'eloquence dans Ciceron meſme. [a] Auſſi il n'affectoit point un diſcours pompeux & enflé, & ne ſe ſoucioit, pas comme font les jeunes gents, de finir par quelque petite ſentence & quelque pointe: mais ſes lettres eſtoient fort ſimples, & ne reſſentoient que le ſtyle des Prophetes & des Apoſtres.

Hier.in Dan.pr.p.567.b. [a] ep.26.p.165.a. [a] a. [a] ep.52.p.118.e. [a] ep.26.p.165.a.

[a] Il nous en reſte une qu'il écrivit à S. Jerome [en l'an 398.] pour le preſſer de traduire le livre des Principes, & de répondre aux louanges de Rufin, qui alloient à le faire regarder comme Origeniſte; à quoy S. Jerome ſatisfit par ſa lettre 65. [Mais nous parlons aſſez ſur S. Jerome de la part que prit Pammaque dans cette diſpute; & nous n'y ajouterons rien, ſinon que Rufin parmi les plaintes qu'il fait de luy pour ce ſujet,] ne laiſſe pas de l'appeller un homme ſaint, [b] qui avoit mepriſé ſa nobleſſe pour l'amour de Dieu, & s'eſtoit rendu entierement egal aux perſonnes les plus viles. Nous reconnoiſſons, dit-il, l'excellence de la vertu que la foy de J.C. luy a fait embraſſer, & qu'il merite d'eſtre l'exemple de tout le monde. Et c'eſt ce qui nous a fait ſouhaiter davantage qu'il ne ſe laiſſe point emporter à des amitiez particulieres, & à des partialitez humaines, depeur qu'il ne faſſe quelque tort à la ſplendeur de ſa foy.

[a] ep.64.p.188.189. [a] ep.65.p.189. [a] ex Ruf.l.2.p.230.d. [b] p.233.a.

ARTICLE V.

S. Pammaque fonde un hoſpital: S. Jerome luy écrit une fort belle lettre.

Hier.ep 26.p. 162 d. / p.165.b.

'IL n'y avoit pas encore deux ans que ſa femme eſtoit morte, « lorſqu'il établit un hoſpital dans le Port de Rome pour recevoir les étrangers, & qu'il forma ſur le rivage du Tibre un nouveau Bethléem & une maiſon de pain, où il raſſaſioit par ſon abondance les pauvres voyageurs qui avoient longtemps

b. ſouffert la faim. 'Je me rejouis, luy dit ſur cela S. Jerome, de ce « que vous paſſez la foibleſſe de ceux qui commencent, de ce que « vous embraſſez deja la vertu la plus relevée, de ce que vous mon- « tez ſitoſt du pié de la montagne au ſommet, & de ce que ne « vous contentant pas d'eſtre le premier entre les Religieux & les « ſolitaires, vous imitez le premier des Patriarches dans la pre- « miere ville du monde. «

ep.30.p.200.d. 'Ils avoient conteſté ſaintement luy & Ste Fabiole, à qui feroit plutoſt une œuvre ſi ſainte, & diſputé à qui ſe ſurmonteroit l'un l'autre en charité. Mais enfin chacun fut victorieux & vaincu dans ce combat; & l'un & l'autre l'avouerent, parceque chacun accomplit ce que l'autre avoit deſiré. Ils mirent leur bien en-

d. ſemble, & s'unirent de volonté, afin d'augmenter par cette bonne intelligence ce que la diviſion auroit diſſipé. 'A peine leur reſolution fut priſe, qu'elle fut executée. Ils acheterent un lieu pour recevoir les étrangers; & ſoudain on les y vit venir en foule. La mere amenoit là à la terre des perſonnes qu'elle recevoit en ſon ſein, & Rome y envoyoit pour ſe fortifier ſur le rivage contre les incommoditez de la navigation, ceux qui ſe

p.201.a. preparoient à s'embarquer. 'Ils ne ſoulageoient pas ſeulement la neceſſité des pauvres, mais par une liberalité favorable à tous, ils ſuppleoient auſſi aux beſoins de ceux qui pouvoient avoir quel-

a. que choſe. 'Toute la terre apprit en meſme temps qu'il y avoit un hoſpital établi dans le Port de Rome; & les Egyptiens & les Parthes l'ayant ſceu au printemps, l'Angleterre le ſceut l'été.

ep.26.p.165.b. 'S. Jerome en avoit deja appris la nouvelle lorſqu'il écrivit

p.162.d. [en l'an 399,] à Pammaque, ſur la mort de ſa femme, arrivée neanmoins deux ans auparavant. [Il ne dit point ce qui l'avoit

ep.27.p.170.d. empeſché de le faire pluſtoſt:] & quoique cette lettre ſoit aſſez

ep.30 p.197.b. longue pour meriter d'eſtre appellée un petit livre, 'il trouve qu'elle

qu'elle eſt courte,[par raport à ce qu'il auroit pu y ajouter,]& qu'il a mieux aimé ſupprimer, parcequ'il avoit honte de faire un plus long diſcours à un homme tres eloquent, pour luy repreſenter des choſes qu'il pouvoit trouver en luy meſme; ce qui n'auroit pas tant eſté conſoler un ami, que par une ſotte vanité vouloir inſtruire un homme accompli en toutes ſortes de perfections.

'Dans cette lettre il ne ſe contente pas de parler de la mort de Pauline, de louer ſa vertu, de décrire les aumoſnes de Pammaque, & de relever l'humilité avec laquelle il mepriſoit le monde. 'Il l'anime encore par les dons meſmes qu'il avoit déja receus, à avoir aſſez de generoſité pour tendre à la perfection, c'eſt à dire à vendre tout ſon bien pour le diſtribuer non aux ſuperbes[du ſiecle,]ni aux Eccleſiaſtiques riches, mais aux pauvres qui manquoient du neceſſaire, '& ſuivre enſuite J.C. par la pratique de la vertu, '& par l'étude des Ecritures, à laquelle il n'eſt jamais trop tard de s'appliquer.

ep.26.p.162-164. p.164.d. p.165.a. a.b.

'Il l'exhorte auſſi à avoir ſoin de conſerver le threſor de ſa chaſteté par la continence, ce qu'il croit luy pouvoir eſtre plus difficile que le mepris des richeſſes; & à s'établir de meſme dans l'humilité ſans s'enfler de tout ce qu'il avoit fait: Surquoi il luy repreſente que Zachée qui avoit quitté beaucoup plus que les Apoſtres, n'a pas neanmoins eſté fait Apoſtre, parceque Dieu ne conſidere pas les richeſſes, mais la volonté. 'C'eſt pourquoi il le conjure par toute l'affection qu'il avoit pour luy, de n'offrir pas ſeulement ſon argent, mais auſſi ſon ame à J.C, qui recevra volontiers l'un avec l'autre: Car, dit-il, de donner à Dieu » le bien qui eſt au dehors, & au demon le cœur qui eſt au dedans, » c'eſt un partage trop inegal & trop injuſte.

p.166.c. c.

'Il met particulierement cette oblation de ſon ame à Dieu, à ne pas diminuer le merite de ſes charitez en les exerçant par l'entremiſe des autres, mais à ſervir de ſes propres mains les pauvres & les étrangers, comme Abraham, 'comme J.C. meſme, 'comme Ste Paule & Ste Euſtoquie, qui vous ſurpaſſeront toujours, dit-il, par la foibleſſe de leur ſexe, quand vous les egaleriez pour les travaux exterieurs. 'Il méle à cela ces belles paroles; » Vous avez beau vous abaiſſer, vous ne ſerez jamais ſi humilié » que J.C. Vous avez beau marcher nus-piez, eſtre vétu d'une » robe brune, vous rendre compagnon des pauvres, entrer avec » reſpect dans les cabanes des derniers du peuple, eſtre l'œil des » aveugles, la main des foibles, le pié des boiteux, porter de l'eau,

p.165.b. c. c.d. c.

fendre du bois, faire du feu: Où ſont en tout cela les liens, les « ſoufflets, les crachats, les coups de fouets? où eſt « la mort? Il luy recommande à la fin Paulinien ſon frere qu'il « avoit envoyé en ſon pays [des l'an 398,] pour y vendre le reſte de « ſon bien. « d.

ARTICLE VI.

Eloges donnez à Pammaque par Saint Jerome & Saint Auguſtin: Il réunit ſes ſujets Donatiſtes: Sa mort.

[ON peut juger quel fut le ſuccés de ces exhortations de Saint Jerome, & quel fruit elles produiſirent par la benediction du Ciel dans le cœur de S. Pammaque, par ce que le meſme Pere dit de luy en d'autres rencontres.] Car écrivant depuis à un homme de qualité nommé Julien, il luy parle de cette ſorte: Vous ne pouvez pas vous excuſer ſur voſtre nobleſſe ni ſur vos richeſſes immenſes. Jettez les yeux ſur le ſaint homme « Pammaque, & ſur Paulin ce Preſtre d'une foy ſi vive. Ils ne ſe « ſont pas contentez d'offrir leurs biens au Seigneur, mais ils s'y « ſont encore conſacrez eux meſmes. Et pour confondre la malignité du diable, ils n'ont pas donné peau pour peau; mais ils « ont fait un ſacrifice entier à Dieu de leurs corps & de leurs « ames. Ils ſont capables de vous conduire par leurs exemples & « par leurs exhortations, à ce qu'il y a de plus elevé. Vous eſtes « noble: Ils le ſont auſſi; mais ils vous ſurpaſſent dans la nobleſſe « de J.C. Vous eſtes riche, eſtimé, & reſpecté de tout le monde: « Ils le ſont auſſi; ou plutoſt, ils ont quitté les richeſſes & les honneurs pour embraſſer la pauvreté & la baſſeſſe: Mais ils ſont « d'autant plus riches & plus illuſtres, qu'ils ſe ſont rendu pauvres « & mepriſables pour l'amour de J.C. « Hier. ep. 34. p. 207. b.

'En un autre endroit parlant de ce que dit J.C: Qu'il eſt plus aiſé qu'un chameau paſſe par le trou d'une aiguille, que non pas qu'un riche entre dans le royaume du Ciel. C'eſt pour en « faire voir la difficulté, dit-il à Sainte Euſtoquie, & non pas pour « faire croire que cela ſoit impoſſible. Et ne voyons nous pas que « Paule voſtre mere de ſainte memoire, & voſtre frere Pammaque, ont paſſé par le trou de l'aiguille, c'eſt à dire par la voie « étroite & ſerrée qui mene à la vie, pour arriver dans le royaume « des Cieux? Ils ont abandonné la voie large qui mene à la mort, « & ſe ſont dechargez de leurs fardeaux, ou plutoſt ils ont pris « In Iſ. h. 60. p. 227. d.

» tout ce qu'ils poſſedoient, & l'ont porté en offrande au Seigneur;
» accompliſſant ainſi cette parole de l'Ecriture; L'homme rachete
» ſon ame par ſes propres richeſſes. Ils ont offert à Dieu pour
» preſent ce qu'il y a de plus conſiderable, l'or, l'encens, & le
» parfum d'excellente odeur: & l'exemple de leurs vertus publie
» encore tous les jours la grace du Seigneur, afin que toutes les
» brebis de Cedar ſe raſſemblent dans l'Egliſe, & paſſent des tene-
» bres de l'erreur à la lumiere [de la verité.

Cette derniere partie de la vertu de Pammaque, parut particulierement] dans une lettre qu'il écrivit aux habitans de quelques terres qu'il avoit dans la Numidie. Comme c'eſtoit en ce pays meſme que le ſchiſme des Donatiſtes avoit pris ſon origine, ces peuples y eſtoient demeurez engagez juſques alors. Mais Pammaque qui par la charité dans laquelle il eſtoit fortement enraciné, avoit beaucoup d'amour pour l'unité Catholique, leur écrivit une lettre ſi forte, & les anima tellement par la ferveur de ſon eſprit, qu'ils ſe reſolurent avec une obeïſſance tres prompte à ſuivre l'avis qu'il leur donnoit, & à ſe réunir avec luy ſous un meſme chef, pour ne faire plus qu'un ſeul corps, nonobſtant la grande diſtance des lieux qui les ſeparoit; ne croyant pas qu'un homme ſi illuſtre & ſi ſage, puſt les porter à entrer dans une Egliſe, de la verité de laquelle il ne ſe ſeroit pas aſſuré. Aug. ep. 154. p. 248. a. c. d.

'S. Auguſtin connut Pammaque par cette action, & il dit que quand il l'auroit vu toute ſa vie, il ne luy ſeroit pas mieux connu qu'il l'eſtoit par l'eclat de cette ſeule action, en laquelle, luy dit-il, j'ay vu voſtre homme interieur orné de la beauté de la paix, & brillant de la lumiere de la verité, qui me l'a fait aimer en meſme temps qu'elle me l'a fait connoiſtre. Il ſe reſolut meſme de luy témoigner la joie qu'il avoit de cet heureux ſuccés, par une lettre de congratulation, & de luy donner cette marque de ſon amour pour luy; non qu'une lettre puſt le repreſenter dans toute ſon étendue, mais parcequ'il ne pouvoit pas le luy témoigner d'une autre maniere. 'Il ajoûte qu'il ſouhaitoit beaucoup que les autres Senateurs Chrétiens vouluſſent faire la meſme choſe que luy: mais que comme il y avoit du danger à les en prier inutilement, il ſuffiſoit qu'il leur luſt la lettre qu'il luy écrivoit; & que peuteſtre voyant par ſon exemple que la converſion des Donatiſtes n'eſtoit pas une choſe impoſſible, ils ſe porteroient à y contribuer en la meſme maniere qu'il avoit fait. c. d. p. 149. a. &c.

'Il paroiſt dire qu'il luy écrivoit par ceux que l'Egliſe d'Afrique envoyoit en Italie pour arreſter les violences des Donatiſtes b.

[par l'autorité imperiale:] Et il luy recommande ces perſonnes. [Ainſi ce grand effet de la charité de S. Pammaque ſe peut raporter à l'an 401, "auquel les Conciles d'Afrique deputerent au Pape & à l'Empereur ſur l'affaire des Donatiſtes & ſur quelques autres.] V. S. Auguſtin § 136.

Hier. ep. 105. p. 16. c. 'Ce fut ſur les inſtances que cet homme ſaint & admirable faiſoit par ſes lettres à S. Jerome, que ce Pere ſe reſolut vers l'an 405, de conſacrer le reſte de ſes jours à l'explication des Prophetes; in Am. pr. 3. p. 99. a. & il luy dedia en l'an 406, ſes commentaires ſur Oſée, Joel, & Amos, qu'il n'avoit pu, dit-il, luy refuſer. [Ce fut apparemment en 407,] in Dan. pr. p. 567. b. qu'il adreſſa Daniel conjointement à Ste Marcelle & à luy. a Il dit auſſi que cet homme tres habile n'avoit point ceſſé devant & aprés la mort de Ste Paule, de le contraindre par de frequentes lettres d'écrire ſur Iſaïe, & que ce Saint ſi ſavant qui avoit une ardeur inſatiable [pour les Ecritures,] le contraignoit encore depuis par ſes lettres de paſſer à Ezechiel auſſitoſt qu'il auroit achevé Iſaïe.

a in Is. pr. h. 1. p. 3. a | h. 18. p. 42. c. pr. h. 10. p. 130. c.

in Ez. pr. p. 377. a. [Il n'eut pas neanmoins la joie de luy offrir ce travail.] Car lorſqu'il commençoit à s'y appliquer, il receut les triſtes nouvelles que Pammaque eſtoit mort, & que Rome eſtoit aſſiegée [par les Gots.] Le ſiege de Rome eſt celui où elle fut priſe [en l'an 410. "Et on croit que ce fut le 24 d'aouſt. Ainſi on peut mettre la mort de S. Pammaque *environ un mois auparavant.] Car ſi le martyrologe Romain marque ſa feſte le 30 d'aouſt, Baronius n'en allegue aucune autorité un peu ancienne. Il n'en cite point non plus pour le titre de Preſtre que ce martyrologe donne à S. Pammaque, [& je n'en ay point encore trouvé de fondement. Je ne penſe pas que S. Jerome luy attribue jamais cette qualité; & nous avons vu] qu'écrivant à Julien, il donne à S. Paulin le titre de Preſtre, & à Pammaque celui de ſaint homme. Baronius dit qu'il y avoit à Rome un titre & une egliſe de Pammaque, [comme ayant eſté baſti par luy,] dedié ſous le nom de S. Jean & S. Paul Marryrs. V. Honoré § 41. *V. S. Jerome note. Bar. 30. aug. c. ep. 34. p. 207. b. Bar. 30. aug. c. 398 § 18. 1.

1. On n'en ſçait pas le temps. *V. S. Jerome.*

S. GAUDENCE,
EVESQUE DE BRESSE,
ET CONFESSEUR.

minima ejus pars.

in vobis.

SAINT Gaudence qualifie Saint Philaſtre de Breſſe ſon pere,[a] & il dit[m] qu'il a fait une partie des ſoins de ce ſaint Prelat. [Ainſi on ne peut douter qu'il n'ait eſté ſon diſciple. On ne voit pas s'il eſtoit de Breſſe;]' & meſme il[m] parle en quelque ſorte de cette ville comme n'en eſtant pas. [Mais le deſir ardent que le peuple de Breſſe témoigna de l'avoir pour Eveſque, fait juger qu'il y avoit demeuré longtemps, & qu'il y avoit donné de grandes preuves d'une pieté extraordinaire.]

Gaud. ſ. 16. Bib. P. t. 2. p. 58. d.
[a] Sur. 18. jul. p. 211. § 5.

55.

'Il fit un voyage dans l'Orient,[b] où il vit pluſieurs villes de la Cappadoce; & dans Ceſarée qui en eſtoit la principale, il trouva deux nieces du grand S. Baſile Superieures d'un monaſtere de vierges. Elles avoient receu de leur oncle des cendres des Quarante Martyrs [de Sebaſte,] qu'elles gardoient avec beaucoup de veneration comme un precieux threſor; & elles demandoient toujours à Dieu de pouvoir laiſſer une ſi riche ſucceſſion à des perſonnes qui fuſſent les heritiers[m] de leur confiance envers ces Saints, & du ſoin qu'elles avoient de conſerver leurs reliques, qui imitaſſent & meſme qui augmentaſſent le reſpect & la veneration qu'elles avoient pour ces Martyrs, & qui appriſſent [de ces cendres mortes & vivantes,] à vivre tous les jours dans l'attente de la mort. Leur oraiſon fut exaucée. Saint Gaudence vint les prier de luy faire part de leur threſor; & elles jugeant qu'il le conſerveroit avec tout le ſoin & tout le reſpect qu'il meritoit, le luy remirent entre les mains ſans aucune difficulté. 'S. Gaudence ne manqua point en effet de rendre à ces Saints tous les devoirs & tous les honneurs poſſibles: à quoy il eſtoit, dit-il, obligé par les grandes graces qu'il recevoit par eux. 'Il fit ainſi avec leurs reliques le voyage de Cappadoce en Jeruſalem, qui eſtoit ce ſemble le but de ſon pelerinage.

Gaud. ſ. 16. p. 58. b.
[b] ſ. 17. p. 61. a. b.

ſide.

b.

p. 60. c

a. 'Ce fut aſſez vraiſemblablement dans ce voyage, qu'il recueillit
d. encore diverſes reliques qu'il mit depuis dans ſon egliſe, 'comme
de S. André & de S. Luc, [dont les corps eſtoient à Conſtanti-
d. nople ; & les tombeaux en Acaïe,] 'de S. Jean Batiſte qui avoit
a. eſté enterré à Sebaſte en Paleſtine, '& de S. Thomas [dont les
reliques eſtoient honorées à Edeſſe dans la Meſopotamie. Il ne
faut pas douter qu'il n'ait eſté à Antioche où S. Chryſoſtome
faiſoit alors la fonction de Diacre, ſi c'eſtoit avant l'an 386, ou
de Preſtre, ſi c'eſtoit depuis. Et c'eſt à cela que nous raportons
Chry.ep.184.t.4. p.799.c. ce que ce Saint luy écrivit vers l'an 406, durant ſon exil.] 'Nous « avons autrefois, dir-il, connu par experience en ces quartiers « [de l'Orient,] quelle eſtoit la ſincerité & l'ardeur de voſtre cha- « rité, & nous ſavons que vous conſervez encore la meſme ferveur « dans l'Occident, ſans qu'un ſi long eſpace & de temps & de « chemin ait pu refroidir voſtre zele. «

Bar.386.57. 'Durant que Saint Gaudence eſtoit en Orient, S. Philaſtre
['qui a vécu au moins juſques en l'année 384, laiſſa le ſiege V. ſon titre.
Gaud.f.16.p.58. epiſcopal de Breſſe pour aller jouir de Dieu 'aprés ſa mort, [a]quoi-
d. que S. Gaudence fuſt ſi eloigné, [b]& encore bien jeune pour une
a b. charge auſſi importante que l'epiſcopat, [c]neanmoins le peuple
b a. voulut l'avoir pour Eveſque, témoignant attendre de luy [tout
c a. b. ce qu'il avoit perdu en S. Philaſtre ;] & il fit meſme ſerment [de
n'en recevoir jamais d'autre, comme il eſt aiſé de le juger.] 'Il luy
b. envoya auſſi des deputez, & tant S. Ambroiſe [qui eſtoit metropo-
litain, que les autres Eveſques d'Italie] contraints par le ſermeut
de ceux de Breſſe, luy écrivirent des lettres ſi fortes & ſi preſſan-
tes, qu'aprés avoir fait tout ſon poſſible pour ne ſe point charger
de la dignité epiſcopale, il ceda enfin, ne croyant pas pouvoir
reſiſter davantage ſans perdre ſon ame. Car meſme les Eveſques
d'Orient refuſerent de le recevoir à la communion, à moins
Bar.386.57. qu'il ne promiſt de s'en retourner à Breſſe. 'On croit qu'ils en
uſoient ainſi à la priere de S. Ambroiſe & des autres Prelats de
la province, qui leur en avoient écrit.

[Il falloit qu'on euſt une grande idée de l'humilité & de la
vertu de S. Gaudence, puiſqu'on employoit des moyens ſi extra-
Gaud.p.58.a.b. ordinaires pour l'obliger d'accepter l'epiſcopat.] 'Mais il ſemble
qu'on n'en aituſé qu'aprés qu'il eut luy meſme employé toutes
ſortes de voies pour eviter un joug qui luy paroiſſoit ſi peſant,
& pour obtenir, dit-il, des Prelats la permiſſion de ſe taire, par-
cequ'il ſe croyoit incapable d'un miniſtere ſi grand, qu'il appre-
hendoit de faire tort à la parole de Dieu par la foibleſſe de ſes

Digitized by Google

paroles, & qu'il rougiſſoit de ne pouvoir répondre par ſa doctrine à l'attente qu'on avoit de luy : Neanmoins il ne put reſiſter à la violence qu'on luy fit ; [& eſtant revenu à Breſſe,] quelque indigne qu'il ſe jugeaſt du ſouverain ſacerdoce, il fut contraint de l'accepter par l'autorité de S. Ambroiſe & des autres Prelats, 'dans l'eſperance que Dieu agréeroit l'obeïſſance qu'il rendoit b.c. malgré ſa foibleſſe à ſes peres ſpirituels.

'Nous avons encore le ſermon qu'il fit au peuple le jour de ſon a. ordination, quelques perſonnes l'ayant écrit durant qu'il le prononçoit. 'Il eſt tout plein de ſentiment d'humilité ; & le Saint n'y b. fait autre choſe que de s'excuſer de ce que n'ayant pas la liberté de ſe taire, il a la hardieſſe de parler en preſence des Prelats, '& d. aprés que l'on avoit entendu en ce lieu l'eloquence de Saint Philaſtre, 'il prie S. Ambroiſe de prendre la parole au lieu de c. luy, & de repandre ce fleuve de l'eau vivante des Ecritures dont le S. Eſprit l'avoit rempli.

[Il conſerva toujours depuis la meſme humilité.] 'Car connoiſ. pr.p.r. ſant, dit-il, ſon inſuffiſance, il ſe contenta d'inſtruire de vive voix le peuple qui luy avoit eſté commis, ſans oſer rien mettre par écrit. 'On ne laiſſoit pas de rechercher ſes diſcours ; & on les p.j. faiſoit écrire durant qu'il preſchoit : Mais on voit qu'il s'en faſchoit, & il dit que ces perſonnes prenoient bien de la peine, pour rien. Il deſavoue meſme abſolument ces diſcours, parce, dit-il, qu'ils ne pouvoient pas eſtre entiers, & qu'il craignoit qu'on ne publiaſt ſous ſon nom des choſes qu'il n'auroit point dites, & qui pourroient meſme ſe trouver contraires à la foy ; ce qui ſeroit pour les auteurs de cette precipitation indiſcrette, une faute "irremiſſible.

æternum.

[Il ne put neanmoins ſe défendre des inſtances de Benevole, qui avoit ſignalé ſon courage n'eſtant encore que catecumene, "en perdant en l'an 386 ſa charge de Quæſteur plutoſt que de dreſſer une loy contre l'Egliſe,] '& qui ayant depuis receu le p.r. batteſme, ne paroiſſoit pas moins le chef des Chrétiens de Breſſe par ſa pieté, que par le rang que ſa naiſſance & ſes dignitez luy donnoient. Ce ſeigneur n'ayant pu ſe trouver une année aux ſermons que le Saint avoit faits durant la ſemaine de Paſque, à cauſe de la foibleſſe qui luy eſtoit reſtée d'une grande maladie, il le preſſa par une ſainte importunité de les mettre par écrit, afin qu'il puſt reparer en les liſant la perte que ſa maladie luy avoit cauſée ; & il luy en fit tant d'inſtances, que quelque repugnance que le Saint euſt à rien mettre par écrit, il ne put le luy

V. S. Ambroiſe §. 43.

refuſer, ſachant qu'un homme qui cherchoit comme luy la ſageſſe de Dieu, ne demandoit pas à ſe divertir par la pompe d'une vaine eloquence, mais à nourrir ſon ame d'une doctrine ſalutaire & de l'explication des Ecritures.

p.3. 'Il écrivit donc ces diſcours, ſuivant le ſens, & autant qu'il put s'en reſſouvenir, ſuivant les termes meſmes dont il s'eſtoit ſervi en preſchant. Il y ajouta quatre autres diſcours qu'il avoit autrefois preſchez devant Benevole ſur divers endroits de l'Evangile, &

p.3. un cinquieme ſur le martyre des Macabées. 'Il ſemble que Benevole euſt déja ces cinq diſcours, & qu'il les euſt ſeulement remis entre les mains du Saint pour les corriger. S. Gaudence luy envoya donc tous ces ſermons avec une lettre qui ſert de preface, dont la plus grande partie eſt employée à montrer la conduite de Dieu dans les afflictions dont il eprouve les gents de bien, particulierement dans les maladies. [C'eſtoit ſans doute pour conſoler Benevole & le fortifier contre ſes infirmitez.

Les ſermons faits la ſemaine de Paſque ſont au nombre de dix.

f.1.4.5.p.11.a|19.d|21.b. 'Le premier eſt prononcé durant la veille de la nuit de Paſque;

a f.4.5.p.19.d|21.a.b. [a]& le ſecond auſſi dans la meſme nuit, [b]mais aprés la celebration

b f.2.p.13.c. du batteſme, [c]en preſence ſeulement des neophytes, & non des

c p.14 b. catecumenes: [d]c'eſt pourquoi le Saint y explique amplement &

d p.14-16. clairement la verité du myſtere de l'Eucariſtie. [e]Il y propoſe auſſi

e p.14.a.b. le ſujet qu'il devoit traiter dans les ſermons ſuivans, qui eſt une

f.3.p.17.a. explication morale de l'agneau paſcal. 'Il la commence en effet dans le troiſieme ſermon prononcé le dimanche de Paſque ſelon le titre, & ſelon que la ſuite de ces ſermons le demande,

c. '& cela paroiſt par le ſermon meſme. [f]Il dit neanmoins que

f f.2.3.4.p.3.14.b|19.d c'eſtoit le jour d'aprés celui où il avoit fait les deux premiers. [Ainſi l'on contoit la celebration du batteſme comme appartenant plutoſt au ſamedi qu'au dimanche. Les autres ſont faits de

f.10.p.40.d. ſuite dans les ſix jours de l'octave de Paſque,] '& le dixieme eſt fait le dimanche d'aprés.

f.11.p.44.b. 'Pour les quatre ſermons ſur l'Evangile, le premier eſt ſur ces paroles de J.C. dans S. Jean, *J'ay fait une ſeule œuvre &c.* dont il

p.46.c. avoit promis l'explication dans un diſcours precedent. 'Il y cite un pſeaume qui eſt ajouté par les Grecs, & que nous n'avons

f.12 p.47.c. point. 'Dans le ſuivant il explique ces autres paroles: *C'eſt maintenant que le monde va eſtre jugé*; & il y cite encore un diſcours

f 13.p.49.c. qu'il avoit fait pour expliquer ce qui precede cet endroit. 'Le

e. troiſieme eſt fait le jour de Noel; '& neanmoins le Saint aprés y avoir dit peu de choſes ſur la feſte, continue une explication qu'il

qu'il avoit commencée ſur le feſtin de J.C. à Bethanie. Il y parle excellemment de l'aumoſne, & il y reproche aux riches, que dans une famine arrivée peu auparavant, au lieu de ſecourir tous les pauvres, ils avoient meſme abandonnné les payſans de leurs métairies, qui faiſoient toutes leurs richeſſes; de ſorte que la pluſpart eſtoient morts, ou n'avoient eſté ſecourus que par les charitez de l'Egliſe. Il dit que comme ils rejettent les prieres des pauvres, auſſi Dieu rejettera celles qu'ils luy font de les ſecourir contre les barbares dont on craignoit les ravages. [On eut quelque peur qu'ils ne vinſſent en Italie en l'an 392, un peu avant la mort de Valentinien le jeune : mais ils y firent d'étranges ravages depuis l'an 400, ſous Radagaiſe & ſous Alaric.] p.51.d. e.

Dans le quatrieme ſermon ſur l'Evangile, il explique ces paroles : Quand le Conſolateur, cet Eſprit de verité, ſera venu &c. Il avoit montré dans un diſcours precedent que le Fils a la meſme divinité que le Pere. Le ſermon ſur les Macabées eſt fait le jour que l'Egliſe celebroit la feſte de ces ſaints Martyrs, [qui eſtoit comme aujourd'hui le premier d'aouſt.] Voilà les ſermons que S. Gaudence envoya à Benevole, & qui ſont la plus grande partie de ce qui nous reſte de luy. Il y faut ajouter le diſcours qu'il fit le jour de ſon ordination, un ſur la dedicace de ſon egliſe, & un ſur S. Philaſtre qui eſt dans Surius au 18 de juillet. Nous parlerons de ces deux ſermons aprés avoir marqué deux lettres du meſme Saint qui ſe ſont auſſi conſervées juſques à nous. f.14.p.53.c. b. f.15.p.55.c.

La premiere eſt à Germine, qu'il qualifie ſerviteur de J C. Il le loue comme une perſonne non ſeulement habile dans la ſageſſe & la ſcience du ſiecle, mais encore fort bien inſtruite par l'étude des lettres ſaintes, dans la veritable ſageſſe & la ſcience de Dieu, & qui ne ceſſoit point de rechercher les ſens les plus ſublimes & les plus cachez des paroles de J.C. Comme il s'adreſſoit ſouvent pour ce ſujet à S. Gaudence, [quoiqu'apparemment il ne fuſt pas de ſon dioceſe,] il le pria une fois de luy expliquer le ſens myſtique de la parabole du fermier d'iniquité, qui luy ſembloit fort difficile, & que tous ceux du lieu où il eſtoit ne luy pouvoient expliquer d'une maniere qui le ſatisfiſt. Le Saint l'explique d'abord du detachement des biens du monde, ſelon le ſens moral, qu'il faut, dit-il, avoir pratiqué avant que de chercher un ſens plus myſterieux & plus caché. Il en donne aprés une explication allegorique, ſans vouloir empeſcher que d'autres n'en donnaſſent une differente, pourvu qu'elle ne fuſt pas contraire à la tradirion de la foy apoſtolique. f.18.p.63.c. p.64. p.65.c. p.66.b.

f.19.p.68.d. 'L'autre lettre eſt adreſſée à Paul que le titre qualifie Diacre, & que le Saint appelle ſon tres cher frere, uni avec luy par la fraternité de la chair & de l'eſprit. [Ainſi c'eſtoit ſon propre
d.e. frere, ou au moins ſon proche parent.]' Il luy explique à ſa priere cette parole de J.C, *Mon Pere eſt plus grand que moy*, laquelle, dit-il, ajoute une nouvelle plenitude de ſcience à ceux qui ſont fermes dans la foy, donne du ſcrupule à ceux qui ſont chancelans, & fournit aux perfides de quoy entretenir leurs blaſphemes, parceque la parole de Dieu eſt pour la ruine & pour la reſurrection de pluſieurs.

f.17.p.59.d. 'S. Gaudence a fait, comme nous avons dit, un ſermon ſur la dedicace de ſon egliſe. C'eſtoit une nouvelle egliſe qu'il avoit
p.60.61. fait baſtir. 'Il y mit les reliques des Quarante Martyrs qu'il avoit apportées de Ceſarée en Cappadoce, avec celles de S. Jean Bat-
p.60.e. tiſte, de S. André, de S. Thomas, & de S. Luc. 'Il y ajouta des cendres des SS. Martyrs Siſinne, Martyre & Alexandre, qui avoient eſté tuez peu auparavant, ["en 397,] par les payens de l'Anaunie V.S. Vigile.
e. [proche de Trente;]' & enfin du ſang recueilli dans du plaſtre, de S. Gervais, de S. Protais, & de S. Nazaire, que S. Ambroiſe avoit trouvez peu d'années auparavant, ["les deux premiers en 386, & V. S. Am-
p.63.c.d. S. Nazaire en 395.]' Comme donc ſon egliſe eſtoit *dediée [à Dieu] broiſe § 47.
pour honorer les merites de tant de Saints, il voulut qu'elle portaſt le nom d'Aſſemblée des Saints. * eorum meritis dedicata.

p.59.d.e. 'Il ſe trouva un grand nombre d'Eveſques à cette dedicace; & il y en euſt encore eu davantage ſans la crainte des barbares. [Nous ne voyons pas que les barbares ſoient venus en Italie avant l'an 400. Mais depuis qu'ils y eurent mis le pié en cette année là, ſelon S. Proſper, ſous la conduite d'Alaric & de Radagaiſe, ils ne l'ont guere laiſſée en repos. Le diſcours que S. Gaudence fit à cette dedicace, eſt pour marquer les Saints dont il avoit les reliques; & principalement pour raconter l'hiſtoire des Quarante Martyrs dont il fait un fort bel eloge. Car quoique ſon ſtyle paroiſſe aſſez ſimple, neanmoins il a de l'elegance, & l'on y voit un genie fort doux & en meſme temps fort agreable. Mais pour le fond des choſes, la doctrine & les inſtructions en ſont excellentes.

Ce Saint, comme nous avons vu, eſtoit diſciple & ſucceſſeur de
Sur.18.Jul.p. 212.§ 7. S. Philaſtre: Il n'oublia jamais ce qu'il luy devoit.]' Il ſolenniſoit tous les ans avec ſon peuple le jour auquel il avoit quitté la terre pour aller jouir de Dieu, & ne manquoit point ce jour là, qui eſtoit le 18 de juillet, de faire reſſouvenir le peuple des vertus de

ſon paſteur : Son affection luy rendoit cette matiere ſi ample, qu'aprés en avoir dit beaucoup de choſes, il en trouvoit toujours davantage qu'il n'avoit point dites. De tous ces ſermons, il ne nous reſte que celui qu'il fit en la 14e année de cette ſolennité, [& de ſon epiſcopat. On ne le met pas parmi ſes œuvres;] mais il a eſté cité il y a plus de 800 ans par Rampert qui tenoit le ſiege de Breſſe en 838. [Outre que le ſtyle & ce qu'il contient, font aſſez juger qu'il eſt veritablement de S. Gaudence.] Le meſme Rampert dit qu'on attribuoit à S. Gaudence une hymne ſur S. Philaſtre faite en rythme, [c'eſt à dire une proſe nombrée & elevée. p.213.§7.11. 51. 512.

L'eſprit epiſcopal doit particulierement ſe faire voir dans les occaſions que Dieu fait naiſtre de temps en temps dans l'Egliſe pour eprouver le courage & la fidelité des bons paſteurs. Il n'y en eut point de plus illuſtre du temps de noſtre Saint, que la perſecution injuſte de S. Chryſoſtome; & ce fut auſſi en cela qu'il fit paroiſtre ſa vertu, comme on le voit par cette lettre que Saint » Chryſoſtome luy en écrivit :] Nous n'ignorons rien de ce que » vous avez fait, & nous connoiſſons, comme ſi nous y euſſions eſté » nous meſmes preſens, l'ardeur, les veilles, les ſoins, les fatigues, » les travaux que vous avez employez pour la verité. Nous vous » en avons une extreme obligation, & cela ne nous a pas peu re- » jouis dans le deſert ſi reculé où l'on nous a releguez. Nous » voyons que vous n'avez rien perdu de ce zele que nous avons » autrefois admiré en vous. Nous vous en avons encore une fois » une extreme obligation, & tout ce que nous avons à vous deman- » der, c'eſt la continuation de ce meſme zele. Vous ſavez du ſalut de » combien d'Egliſes il s'agit en cette affaire, & quel ſera le merite » d'une ſi grande action. Je vous conjure donc, mon tres religieux » & tres honoré ſeigneur, de perſeverer toujours dans voſtre » ferveur ordinaire pour un bien ſi important. Les travaux ſi » courts que vous aurez à ſouffrir pour ce ſujet, vous produiront » dans le Ciel aprés le combat une recompenſe eternelle. Chry. ep. 184. p. 759. b. c.

[S. Gaudence n'eut pas ſeulement la conſolation d'agir & de travailler pour S. Chryſoſtome;] il eut meſme part ſelon l'opinion des plus habiles, à ſa perſecution & à ſes ſouffrances. Car l'hiſtoire nous apprend que le Concile d'Occident, & l'Empereur Honoré, envoyerent trois Eveſques à Arcade pour obtenir ſon rétabliſſement, & pour aſſiſter de leur part au Concile œcumenique qu'ils demandoient qu'on aſſemblaſt ſur ce ſujet à Theſſalonique. Ces trois Eveſques nommez Emile, Cythege, & Gaudence, eſtoient ſelon le témoignage d'Honoré, des hom- Chry. vie, p. 523. & ſq. dial. c. 4. p. 28-34 | Bar. 405 § 14 | 406. § 11. &c.

mes d'elite, pleins de gravité & de conſtance, & incapables de ſe porter à aucune extremité par quelque preoccupation que ce fuſt d'amour ou de haine.

Ibid. 'Ils partirent ſur la foy publique [vers le printemps de l'an 406,] & neanmoins comme ils paſſoient le long des coſtes de la Grece dans le deſſein d'aborder à Theſſalonique, un colonel les arreſta à Athenes, & les mit dans deux vaiſſeaux qui les porterent à Conſtantinople. On ne les y voulut pas encore laiſſer entrer, & meſme on les enferma dans un chaſteau de la Thrace nommé Athyre, où on leur fit ſouffrir une infinité de maux: & enfin on leur arracha par force les lettres qu'ils portoient, parcequ'ils refuſoient de les rendre à d'autres qu'à l'Empereur meſme. On leur offrit auſſi une grande ſomme d'argent pour les obliger de communiquer avec Attique qui occupoit le ſiege de S. Chryſoſtome. Mais ils mepriſerent egalement & les menaces & les promeſſes, & ils demanderent ſeulement qu'au moins on les laiſſaſt retourner en leur pays. On les mit ſur un vaiſſeau tout pourri, dans le deſſein, à ce qu'on crut, de les faire perir en mer: neanmoins ils arriverent heureuſement à Otrante en Italie, quatre mois aprés leur depart.

Chry. ep. 157-159. t. 4. p. 785. 786. [Nous ne remarquons point ici] 'les louanges que merite la generoſité de ces trois Prelats, puiſque S. Chryſoſtome l'a aſſez fait dans les lettres qu'il leur en a écrites. [Il nous ſuffit d'en tirer que noſtre Saint y acquit tres legitimement le glorieux titre de Confeſſeur. Il eſt vray que les anciens ne marquent pas les ſieges

Bar. 405. § 14. de ces trois Prelats;] '& Baronius ne le fait pas non plus à l'égard

Blond. p. 126. Chry. vie, p. 523. de Gaudence. 'Neanmoins les plus habiles mettent comme une choſe ſans difficulté que c'eſt celui de Breſſe: [Et veritablement le temps y convient tout à fait. Il eſt certain qu'il a beaucoup agi pour S. Chryſoſtome; & il eſt meſme aſſez probable que pour traiter avec les Orientaux, on fut bien aiſe de choiſir un Prelat qui avoit autrefois voyagé dans l'Orient, & qui devoit y avoir laiſſé une grande odeur de pieté, puiſqu'il avoit fallu le menacer d'excommunication pour luy faire accepter l'epiſcopat.

Il faut donc ſelon ceci, que S. Gaudence ait au moins vécu juſqu'en l'an 406, comme il eſt certain par ſon ſermon ſur Saint Philaſtre, qu'il a eſté au moins 14 ans Eveſque. C'eſt tout ce

Sur. 18 jul. p. 214. § 11. que nous trouvons d'aſſuré du temps de ſa mort,]'& l'on n'en ſavoit point davantage à Breſſe en l'an 838. ["On a neanmoins lieu de croire qu'il vivoit encore en l'an 410, car ce ne peut

V. S. Jerome § 128. Cotel. ap. p. 397. a. guere avoir eſté qu'en ce temps là] 'que Rufin luy adreſſa ſa tra-

duction des Recognitions attribuées à S. Clement, aprés l'avoir faite, dit-il, à l'inſtance de ce Prelat, la gloire des docteurs de ſon temps, qui avoit un genie ſi beau & ſi puiſſant, ou plutoſt une ſi grande grace du S. Eſprit, que tout ce qu'il diſoit ſur le champ, ſoit dans ſes entretiens ordinaires, ſoit dans les inſtructions qu'il faiſoit au peuple, meritoit d'eſtre redigé par écrit pour ſervir d'inſtruction à la poſterité. Il ne nomme point d'où ce Gaudence eſtoit Eveſque : [Mais ces eloges ne ſauroient mieux convenir qu'à celui de Breſſe ;] comme ce que Rufin c. ajoute qu'il liſoit les livres grecs dans leur langue, [s'accorde fort bien avec ce que nous avons vu de ſes voyages dans l'Orient.] Il l'appelle l'heritier de la vierge Silvie, [peuteſtre de a. la ſœur de Rufin Prefet d'Orient, morte à Breſſe.] Ughellus Ugh.t. 4. p. 730. ſemble differer la mort de S. Gaudence juſqu'en l'an 427, & luy b. fait en meſme temps commenter le ſymbole de S. Athanaſe, [qu'on croit n'avoir eſté fait que cent ans aprés.

V. Sainte Olympiade §. 1.

Le martyrologe Romain met la feſte de ce Saint le 25 d'octobre. Baronius ne dit point qu'elle ſoit marquée dans d'autres martyrologes :] & meſme Rampert qui, comme nous avons dit, Sur. 18. jul. p. 212. eſtoit Eveſque de Breſſe en l'an 838, parle pluſieurs fois de Saint §. 11. Gaudence, [ſans l'appeller ni Saint ni Bienheureux, & ſans rien dire dont on puiſſe inferer qu'on luy rendiſt aucune veneration dans ſon Egliſe. Cela vient ſans doute de la confuſion où ſe trouva l'Italie des le vivant de Saint Gaudence, & durant pluſieurs ſiecles aprés ; laquelle a pu empeſcher qu'on n'ait rendu à ce Saint les honneurs dus à ſon merite, ou que la memoire n'en ſoit paſſée à la poſterité. Quoy qu'il en ſoit, la maniere dont nous ſavons qu'il eſt entré dans l'epiſcopat, la pieté qui paroiſt dans ſes écrits, & les ſouffrances qu'il a endurées pour la paix de l'Egliſe, & l'innocence de S. Chryſoſtome, ſuffiſent pour luy faire donner tres juſtement le titre de Saint dont l'Egliſe l'honore aujourd'hui, & y ajouter encore celui de Confeſſeur.

On conſerve ſon corps à Breſſe dans une egliſe de Saint Jean Boll. 27. apr. p. l'Evangeliſte, poſſedée par des Chanoines reguliers, qui eſtoit 494. f. autrefois hors de la ville. Il fut levé de terre en l'an 1595, avec S. §. 4. 6. Theophile l'un de ſes premiers ſucceſſeurs, & Ste Silvie vierge : & on les mit dans de nouvelles chaſſes ſous un autel de la meſme egliſe le 9 de juillet, à la reſerve de leurs cranes qu'on mit dans des buſtes.

S. Gaudence eut pour ſucceſſeur un nommé Paul, à qui on Sur. 18. jul. p. 212. attribue d'avoir commencé à offrir le ſacrifice ſur un autel dedié §. 1.

ſous le nom de S. Philaſtre, & baſti ſur ſon chef, & d'avoir ordonné au peuple d'honorer le jour de ſa mort en s'abſtenant du travail. Ses ſucceſſeurs continuerent l'un & l'autre. Ughellus luy donne douze ans d'epiſcopat, depuis l'an 427 juſqu'en 439, mais ne cite rien.

Ugh.t.4.p.730.bl
Boll.27.apr.p. 494.§ 1.

'Quelques uns veulent que ce ſoit un S. Paulin dont le corps fut trouvé en l'an 1497, dans une egliſe de S. Euſebe auprés de Breſſe, & transferé en l'an 1498 à celle de S. Pierre d'Olivet, de quoy on fait la feſte le 4 de mars; & d'autres ajoutent ſans aucun fondement que c'eſt le meſme Paulin qui a écrit la vie de S. Ambroiſe. Mais on ne voit à tout cela rien de certain. 'Rampert conte trois Pauls Eveſques de Breſſe, l'un le troiſieme depuis Saint Philaſtre, qui eſt celui dont nous parlons, l'autre le dixieme, & le dernier le ſeizieme. 'Mais on croit que l'un des deux premiers doit eſtre nommé Paulin. 'L'Egliſe de Breſſe honore un S. Paul le 7 de fevrier, un autre le 3 ou 4 de mars, & S. Paulin le 29 d'avril. Bollandus croit qu'on s'eſt brouillé,[1] que celui-ci doit eſtre nommé Paul, & que c'eſt le plus ancien des deux de ce nom; que le plus nouveau eſt celui du 7 de fevrier, & que celui du 4 de mars eſt S. Paulin, & que c'eſt celui qui eſt conté dans Rampert pour le dixieme Eveſque de Breſſe depuis Saint Philaſtre. Mais il avoue qu'il croit tout cela ſur de ſimples conjectures ſans en vouloir rien aſſurer. 'On tient que le corps de celui qu'on honore le 29 d'avril eſtoit dans l'egliſe de Saint Pierre d'Olivet avant l'an 1463, "& qu'en l'an 1435 on en avoit trouvé quelques reliques dans l'abbaye de Leon au dioceſe de Breſſe. 'Celui du 7 de fevrier eſt dans "l'egliſe cathedrale.

Boll.p.6:9.§ 6. § 8-12. 1. § 9. &c. § 11. &c.

Sur.p.212.§ 1. Ugh.p.730.b.c. Boll.27.apr.p. 495. a Ferr.it.p.620. Sur.p.212.§ 1. Ugh.p.730.d. c.

'Theophile & Silvin qui ont gouverné de ſuite l'Egliſe de Breſſe aprés le premier Paul, 'ſont auſſi honorez par cette Egliſe l'un le 27 d'avril, & Silvin le 28 de ſeptembre [Nous venons de parler] 'de la tranſlation de S. Theophile en l'an 1595. [Car pour ſa vie, on n'en dit quoy que ce ſoit,] [a]non plus que de celle de S. Silvin. 'Le ſucceſſeur de celui-ci eſt nommé Gaudioſe par Rampert: '& Ughellus luy raporte un monument dreſſé l'an 1488, en l'honneur de S. Gaudioſe. [Je ne ſçay donc pas pourquoi] il l'appelle Gaudence ſecond du nom. Il luy donne 13 ans d'epiſcopat, '& marque que ſon corps eſt dans une egliſe de S. Alexandre. On fait ſa feſte le 7 de mars. Optatien ſon ſucceſſeur honoré le 14 de juillet, 'eſt nommé des derniers dans l'epiſtre du Concile de Milan à S. Leon ["en l'an 451. Ainſi il n'y avoit pas apparemment

c] Boll.7.mars, p.649. Leo,t.2.p.587. v. S. Leon § 95.

1. Ughellus le croit auſſi, *p.730.b.*

longtemps qu'il eſtoit Eveſque.]'Ses reliques ſont gardées dans l'egliſe de S. Laurent.[Les quatre Eveſques qu'on met entre S. Gaudence & luy, donnent ſujet de croire que S. Gaudence eſt plutoſt mort vers l'an 410 qu'en l'an 427.] Ugh.p.731.2| Ferr.it.p.433.

STE MELANIE L'AYEULE, VEUVE ROMAINE.

ARTICLE PREMIER.

Nobleſſe de Melanie : Elle perd en un an ſon mari & deux enfans.

MELANIE la plus noble des dames Romaines, & le modele de la vraie nobleſſe entre les Chrétiens, [eſt illuſtre dans l'Egliſe par les eloges qu'elle a receus de S. Auguſtin & de S. Paulin, & meſme de S. Jerome durant pluſieurs années, pour ne rien dire de Pallade & de Rufin.]'On l'honore encore aujourd'hui au nombre des Saintes, avec l'approbation des Papes.'& outre ſes merites propres, elle a eu l'honneur d'eſtre une racine feconde de pluſieurs perſonnes celebres par leur pieté, [à la vertu deſquelles nous verrons combien elle contribua. Hier.chr. ep.25.p.160.d. Huet.ori.c.22. p.207.f|Vaſt.p. 565.1.b. Paul.ep.44.p. 392.

V. la note 2. Ce que nous verrons de la ſuite de ſon hiſtoire "doit faire mettre ſa naiſſance en l'an 362.]'Elle eſtoit Eſpagnole de race, c'eſt à dire Romaine, dit Pallade, [dont le ſens eſt apparemment qu'elle eſtoit Romaine, mais d'une famille venue d'Eſpagne.]'Il eſt certain qu'elle avoit à Rome beaucoup de parens tres puiſſans.'S. Paulin reconnoiſt qu'il luy eſtoit auſſi proche par le ſang que S. Sulpice Severe l'eſtoit par la foy.'Cette femme ſainte, & illuſtre entre les Saintes de Dieu, eſtoit, [ſelon S. Paulin & Rufin, Note 1. petite-fille "du Conſul Marcellin, [a] c'eſt à dire de celui qui le fut en 341.[Car nous n'en voyons pas d'autre à qui cela puiſſe convenir.] Lauſ.c.117.p. 1031.b. Paul.ep.10.p. 125. p.121. p.121. ep.10.p.123|Ruf. in Hier.l.2.p. 227.a. a Bar.372.§ 91.

Paul.p.123. 'Cette naiſſance ſi illuſtre ſervit à faire eclater la gloire du Seigneur dans ce qu'il operoit en elle. Il voulut confondre par elle les mondains qui repaiſſent leur orgueil de ſemblables titres. Elle ſe ſervit pour fouler le monde aux piez, de ce que la vanité des hommes emploie pour s'elever contre Dieu meſme. Son exemple eſtoit d'autant plus ſalutaire & plus efficace pour porter les ſuperbes à entrer dans des ſentimens humbles, qu'elle deſcendoit d'un plus haut degré de la gloire du ſiecle pour pratiquer l'humilité Chrétienne. En ſe rabaiſſant ainſi glorieuſement pour l'amour de J.C, elle taxoit la laſcheté des hommes par le courage qu'elle faiſoit paroiſtre dans le ſexe le plus foible. Et par ſon renoncement aux richeſſes & aux grandeurs qu'elle poſſedoit, elle condannoit la fierté des perſonnes de l'un & de
p.122. l'autre ſexe[qui ne vouloient pas l'imiter.]'Ainſi ſi elle eſtoit illuſtre par l'eclat de ſon extraction, elle ſe rendit encore plus illuſtre par le mepris de cet eclat temporel.

p.125. 'La grandeur de ſa naiſſance & de ſes richeſſes, fit qu'on la
Lauſ.p.1031.b. maria encore toute jeune 'à une perſonne qui eſtoit dans les
Paul.ep.10.p. 123.124. charges,'& dont Pallade dit qu'il n'a pas retenu le nom. Elle devint bientoſt mere de trois enfans. Mais elle ne jouit guere de cette felicité ſi deſirée des hommes mortels, depeur qu'elle n'aimaſt longtemps les choſes de la terre,[& n'y attachaſt ſon
p.124. cœur.]'Outre la peine & l'affliction de pluſieurs fauſſes couches, ſon malheur fut ſi grand qu'elle perdit ſon mari[en l'an 365,]
Lauſ.p.1031.b. 'lorſqu'elle n'avoit pas plus de 22[ou 23] ans.[a]Il mourut hors de
a Paul.ep.10.p. 124. Rome,[b]où ſon corps fut tranſporté, & inhumé.[c]Il n'y avoit pas
b p.124|Hier.ep. 25.p.160.d. longtemps qu'il eſtoit mort,[d]& l'année de ſa mort n'eſtoit pas
c Hier.ep.25.p. 160.d. expirée,[e]lorſque Melanie perdit encore tout à la fois deux de
d Paul.ep.10.p. 124. ſes enfans:[f]en ſorte qu'il ne luy en reſta plus qu'un,[g]qui eſtoit"ce *ſumma par-* ſemble le dernier,[h]& Dieu le luy laiſſa moins pour la conſoler *tium.*
e p.124|Hier.ep. 25.p.160.d. que pour augmenter ſa douleur, en luy repreſentant ſans ceſſe
f Paul.ep.10.p. 124. la perte qu'elle venoit de faire.[On ne marque point le nom de cet enfant:]'mais"il ſemble par un endroit de Pallade qu'il V.la note 4.
g p.125. s'appelloit Publicola:[& nous le nommerons ainſi pour nous
h p.124. faire mieux entendre.]
i Lauſ.c.118.p. 1034.d.e.

ARTICLE II.

Melanie ſe donne à Dieu aprés la mort de ſon mari : Elle quitte Rome & ſon fils unique ; va en Egypte, & y viſite les ſolitaires.

'DANS un ſi grand accablement d'affliction, une autre moins genereuſe euſt jetté des cris, ſe fuſt arrachée les cheveux, euſt dechiré ſes habits, ſe fuſt meurtrie de coups: Melanie au contraire par une grandeur de pieté qui ſembloit incroyable, mais que S. Jerome aſſure en preſence de J.C. eſtre tres vraie, ne repandit pas une ſeule larme. Elle demeura immobile, & ſe jettant aux piez du Sauveur, comme ſi elle l'euſt vu vivant devant elle, elle luy dit avec un eſprit plutoſt gay » que triſte: Je ſerai plus libre maintenant pour vous ſervir, ô » mon Seigneur & mon Dieu, puiſque vous m'avez dechargée » de tant de ſoins, & d'un fardeau ſi peſant.' C'eſt ainſi que Dieu par ſa miſericorde changea pour elle en une ſource de biens celeſtes ce qui devoit luy eſtre une ſource de maux temporels. Dieu compenſa par ſon amour divin l'affection d'un homme qu'elle perdoit. Elle fut malheureuſe pour devenir heureuſe: Elle fut frapée pour eſtre guerie. Le Seigneur par une bonté paternelle chaſtia cette ſainte femme, non comme une infidele, mais pour la rendre plus parfaite. Il l'eprouva dans ſa miſericorde par les afflictions, afin de la couronner pour ſa patience. Hier.ep.25.p. 160.d. Paul.ep.10.p. 124.

'Melanie s'en vint donc à Rome avec les trois corps de ſon mari & de ſes enfans, & la pompe de tant de funerailles fut le trophée de ſon malheur.' Ce furent pour elle de vives & fortes leçons, qui luy apprirent à ne ſe pas appuyer ſur une choſe auſſi fragile qu'eſt le monde, & à mettre toute ſa confiance en Dieu ſeul, comme en celui qu'on ne nous peut faire perdre malgré nous. Aprés avoir ramené ſon fils avec elle à Rome, elle prit une reſolution ſalutaire & pour elle & pour luy. Elle apprit à l'aimer en le negligeant des ſon enfance, & à ſe le conſerver en ſe ſeparant de luy. Elle crut le devoir poſſeder avec plus de ſureté en le recommandant au Seigneur, que ſi elle l'avoit toujours preſent auprés d'elle & ſous ſa garde. 'Elle imita autant qu'elle put, le vœu de la mere de Samuel, non en conſacrant ſon fils à Dieu, mais en s'y conſacrant elle meſme, & ſe reſolvant d'abandonner tout, & juſques à ſon propre fils, pour ſe retirer à Jeruſalem, ſe bannir de ſa patrie, & ſe rendre la concitoyenne des Saints. p.124. p.124.125. p.125. p.127.

'Ainſi, dit Saint Paulin, tirant ſon fils unique d'entre ſes bras p.125.126.

maternels, elle le mit entre les bras de J. C, & le luy recommanda avec une telle aſſurance qu'il l'avoit pris en ſa garde & en ſa protection, qu'elle n'en voulut pas prendre depuis le moindre ſoin, croyant que ce ſeroit une défiance de ſe mettre encore en quelque peine de celui qu'elle avoit confié à J.C. Et ce qui fait bien voir la fermeté de ſon eſperance, c'eſt qu'elle ne pria pas meſme un ſeul de ſes parens de ſe charger du ſoin de le nourrir, de l'elever & de le proteger: Et cela réuſſit ſelon ſa foy & ſa confiance en Dieu, [comme nous le verrons dans la ſuite.]

Lauſ.c.117.p. 1031.c. 'Pallade dit neanmoins qu'elle luy fit créer un tuteur: [a] ce qu'il faut ſans doute expliquer par S. Jerome, qui dit qu'elle le laiſſa

a Hier.an.375| Vit.P.n.p.443. 444. au [1] Preteur de la ville. Car cela marque fort bien qu'elle l'abandonna, comme le dit Saint Paulin; & que le Preteur qui eſtoit chargé des pupilles, en prit le ſoin, & luy fit créer un tuteur: ce qui revient en quelque ſorte à Pallade. a.

Paul.ep.10.p. 127. 'Le dragon infernal jaloux de ſa genereuſe reſolution, luy livra divers combats au commencement de cette nouvelle milice où elle s'engageoit. Cet ennemi ne put ſouffrir qu'elle s'en allaſt ſans faire tous ſes efforts pour la traverſer & l'abatre. Il arma toute la puiſſance & le credit de ſes parens pour rompre

Hier.ep.99.p. 363.a.b. ſon deſſein & l'empeſcher de l'executer. 'Il paroiſt meſme que l'on fit courir des bruits fort deſavantageux à ſon honneur à l'occaſion de ce voyage; & il peut ſembler que l'on y méla S. Jerome, [quoique cela ne ſoit ni aſſez exprimé, "ni aiſé à accor- v. S. Jerome note 30.
der avec l'hiſtoire de ce Saint.] Mais cette femme forte s'elevant audeſſus de toutes ces tentations, briſa tous les liens d'un amour trop humain; & inſenſible aux pleurs de tout le monde, elle monta avec joie ſur le vaiſſeau. [Je ne croy pas neanmoins qu'il faille tirer de là qu'elle ſe ſoit embarquée à la vue de tout le

Lauſ.c.117.p. 1031.b.c. monde.] 'Au moins Pallade dit qu'elle partit ſans en rien dire à perſonne, à cauſe de l'oppoſition [de ſa famille.]

c. 'Elle emmena avec elle pluſieurs [2] ſerviteurs & ſervantes, & emporta tous ſes meubles, laiſſant toutes ſes poſſeſſions à ſon fils, 'dit Saint Jerome. [2] Neanmoins Pallade dit qu'elle avoit encore

Hier.ep.25.p. 160.d. a Lauſ.p.1034.a. c. depuis cela des receveurs qui luy envoyoient tous les ans de l'argent, '& que quand elle revint à Rome longtemps aprés, elle

Hier.ep.25.p. 160.d. y vendit le reſte de ſon bien. 'Elle partit "lorſqu'on eſtoit déja *ingruente* dans l'hiver ou prés d'y entrer. ["Pour l'année, c'eſt une grande NOTES.

Vit.P.n.p.443. Hier.ep.41.p.114.c. Paul.b.ep.45.p.271| n.138.p.160.

1. *Prætore tunc urbano.* Roſvveide montre clairement qu'il faut lire *Prætori.*

2. *Hylas ſancti Melanii famulus*, qui ſuivit S. Jerome dans le deſert de Calcide [en l'an 374, pouvoit eſtre ſerviteur de Melanie,] que S. Paulin appelle quelquefois *Melanis* ou *Melanium*,

difficulté : mais il y a bien de l'apparence que ce fut en l'an 368, qui eſtoit le troiſieme du regne de Valentinien & de Valens.]

'S. Jerome & S. Paulin parlent comme ſi Melanie eſtoit allée tout droit de Rome à Jeruſalem. [C'eſtoit ſans doute ſon deſſein; & peuteſtre qu'elle y vint d'abord ſans s'y arreſter,"comme Ste Paule & Saint Jerome firent depuis.]'Neanmoins Pallade dit qu'elle vint d'abord de Rome à Alexandrie[a]où elle vendit ſes meubles, & en fit de l'argent[pour le diſtribuer aux pauvres & aux ſolitaires, à cauſe deſquels on peut juger qu'elle eſtoit particulierement venue en Egypte.]'Entre les perſonnes ſaintes qu'elle y viſita, elle fut à un tombeau auprés de la ville, où une ſervante nommée Alexandra s'eſtoit enfermée à cauſe de l'amour dereglé qu'une perſonne avoit pour elle. Elle ne voyoit qui que ce fuſt, & elle n'accorda point cette grace à Melanie non plus qu'aux autres; mais elle ne refuſa point de luy rendre raiſon de ſa retraite, &"de la maniere ſainte dont elle y vivoit.'Elle paſſa dix ans de la ſorte, au bout deſquels on la trouva morte: & Didyme l'aveugle qui apprit ſon hiſtoire à Pallade, fut un de ceux qui honorerent ſa ſepulture.

ep.23.p.160.2/99. p.163.a|chr|Paul. ep.10.p.427.

V.S.Jerome 542.

Lauſ.c.10.117.p. 912.b|1031.c.

a p.1031.c.

c.5.p.905.906.

&c.

p.905.c.

[S. Athanaſe vécut encore quelques années depuis l'arrivée de Melanie à Alexandrie, s'il eſt vray qu'elle y ſoit venue en l'an 366.]'Auſſi quelques verſions de Pallade portent qu'elle receut de luy une peau de mouton qu'une hyene avoit apportée miraculeuſement à un ſolitaire nommé"Marc.'Neanmoins le grec porte qu'elle receut cette peau de Saint Macaire d'Alexandrie.

Vit.P.ap.p.948.1.

V.S.Macaire d'Alex. note 3.

Lauſ.c.10.p.932. a.

'Elle vit encore à Alexandrie le celebre Iſidore Preſtre & hoſpitalier de cette Egliſe, qui l'accompagna juſques au deſert de Nitrie, où elle vint d'Alexandrie pour viſiter les ſolitaires de cette montagne. 'Entre ceux qu'elle y vit, Pallade nomme Pambon, Arſiſe, Serapion, Paphnuce, Iſidore Eveſque d'Hermopole, Dioſcore[qui ſucceda depuis à Iſidore,]'& l'Abbé Hor de Nitrie. [Nous avons parlé de tous ces Saints en particulier. [Elle y vit auſſi S. Macaire d'Alexandrie, ſelon ce que nous venons de dire,]'que ce fut luy qui donna la peau de mouton de l'Abbé Marc. 'Elle paſſa ſix mois à faire le tour de cette ſolitude, & à en viſiter tous les ſaints hoſtes.

c.10.p.911.c.

c.117.p.1031.c.

e.

c.5.p.912.a.

c.10.p.932.a.

c.117.p.1032.a.

'Entre les ſolitaires de la montagne de Nitrie,[a]Iſidore luy avoit fait une eſtime particuliere de la vertu de S. Pambon, '& elle ne manqua point de le voir lorſqu'elle arriva ſur cette montagne. 'Elle raporta depuis à Pallade"ce qui s'eſtoit paſſé entre luy & elle, &"comment il avoit receu trois-cents livres peſant d'argent dont elle luy fit preſent.

c.10.p.912.c.

c.

c.d.e.

&c.

V.S.Pambon.

c.118.p.1013.c. c.117.p.1032.c. 'Pallade qui nous apprend d'un coſté, que Melanie fut 37 ans en Orient, nous dit de l'autre que[de ces 37 ans]elle en a paſſé 27 dans la Paleſtine.[C'eſt ce qui nous porte à croire qu'aprés avoir quitté Rome elle a demeuré en Egypte environ dix ans, c'eſt à dire depuis l'an 366, juſques en l'an 376, auquel nous verrons qu'elle alla en Paleſtine. Elle peut avoir employé une partie de ces dix ans à viſiter les differentes ſolitudes de l'Egypte, comme elle avoit fait celle de Nitrie durant ſix mois. Elle peut avoir eſté retenue juſques en l'an 373, par le deſir de profiter des inſtructions de Saint Athanaſe: & aprés ſa mort par la joie d'aſſiſter de ſon credit & de ſes richeſſes les Catholiques horriblement perſecutez par les Ariens, ou pour avoir part à leurs ſouffrances.

ARTICLE III.

Melanie aſſiſte les Confeſſeurs en Egypte & en Paleſtine; & ſouffre elle meſme la priſon.

Bar.372.§91. 'BARONIUS croit que ce fut en Egypte qu'elle exerça cette charité extraordinaire envers les ſolitaires perſecutez par Valens, dont parle S. Paulin:[& comme nous croyons que ce fut proprement en l'an 376, que Valens perſecuta les ſolitaires d'Egypte, nous raportons auſſi à la meſme année la charité de Melanie,]par laquelle il parut que Dieu qui veille pour la conſolation & le ſecours des défenſeurs de la verité apoſtolique, avoit ſuſcité cette illuſtre, genereuſe & ſainte femme, pour leur rendre toutes les aſſiſtances qu'ils pouvoient attendre de la charité la plus liberale & la plus magnanime qui fuſt poſſible; & qu'ils ne pouvoient recevoir, comme il parut par la ſuite, que d'une auſſi grande ame ſelon Dieu qu'elle eſtoit par ſa pieté, & d'une perſonne auſſi qualifiée ſelon le monde qu'elle eſtoit par ſa condition & par ſa naiſſance.

V.S.Macaire d'Egypte §14, 15.

Aum.p.323.324.

Paul.ep.10.p.127.128. 'Du temps de l'Empereur Valens, dit S. Paulin, lorſque la fureur des Ariens ayant ce prince meſme pour miniſtre de ſon impieté, perſecuta l'Egliſe du Dieu vivant, Melanie eſtoit toujours la premiere à combatre pour la foy, ou prenoit part aux combats des autres. Elle recevoit ceux qui fuyoient. Elle accompagnoit ceux qui eſtoient pris. Mais aprés qu'elle eut retiré en ſecret ceux qui pour leur foy & leur reputation plus inſigne, eſtoient pourſuivis par les Ariens avec une animoſité plus vio-

ſente, & rendoient plus criminelle la charité de ceux qui les recevoient ; elle ſe trouva envelopée dans une ſedition excitée par l'artifice du diable, où on l'arreſta pour l'emmener priſonniere, avec menace de luy faire ſouffrir, comme à une perſonne deſobeïſſante aux loix publiques, les meſmes peines qui eſtoient ordonnées à ceux qu'elle cachoit, ſi elle ne les decouvroit. Elle partit auſſitoſt avec une conſtance intrepide, ſouhaitant la couronne du martyre, & ſe rejouiſſant de l'injure qu'elle ſouffroit publiquement. Elle n'attendit pas qu'on la trainaſt en juſtice, elle prevint les archers qui la vouloient mener de force, & ſe preſenta devant le juge ; qui eſtant confus & touché de veneration par la vue d'une ſi grande conſtance, fut retenu d'executer la paſſion violente de ſon infidelité & de ſon erreur, par l'admiration de la foy ſi magnanime de cette Sainte. [Elle ajouta auſſi à ſes autres merites la gloire d'avoir confeſſé publiquement la verité, pour laquelle elle eut encore l'honneur de ſouffrir la priſon dans la Paleſtine, comme nous l'allons bientoſt raporter.]

'En ce meſme temps, ajoute S. Paulin, elle nourrit durant trois jours cinq mille ſolitaires qui eſtoient cachez ; J.C. s'eſtant ſervi de la main de cette bienheureuſe femme pour nourrir encore cinq mille perſonnes dans le deſert, avec une bonté d'autant plus tendre envers ces Saints perſecutez pour la foy, qu'on n'avoit pas la meſme liberté de les nourrir ; que ces troupes qui eſtoient venues vers luy en pleine paix. Mais la crainte d'eſtre ſurpriſe n'empeſchoit point Melanie de leur rendre ces offices de charité avec une confiance inebranlable malgré les défenſes des magiſtrats : Elle euſt neanmoins eſté bien aiſe de cacher la gloire de ſes bonnes œuvres ; mais la grandeur de ſes aumoſnes la decouvroit ; & autant qu'il y avoit de perſonnes devant Dieu qu'elle faiſoit vivre, autant il y avoit de témoins devant les hommes de ſes actions ſi glorieuſes. p. 118.

'Dans cette perſecution des ſolitaires, il y en eut que l'on exila à Dioceſarée en Paleſtine, ["où l'on avoit auſſi relegué divers Eveſques d'Egypte des l'an 373 ou 374.] 'Il s'y trouva donc juſqu'à 126 Confeſſeurs, Eveſques, Preſtres, ou autres Eccleſiaſtiques, & anacoretes. 'Melanie les ſuivit en ce lieu, [& c'eſt peuteſtre à ce temps-ci qu'il faut raporter] l'epiſtre 5e de S. Jerome, où il dit qu'il avoit ſceu que Rufin eſtoit venu d'Egypte à Jeruſalem avec Ste Melanie. ["Car Rufin qui vint en Egypte vers l'an 374, y avoit ce ſemble contracté des ce temps là une union étroite avec la

Lauſ. c. 117. p. 1031. a.

V. les Ariens § 124.

a.

b.

Hier. ep. 5. p. 51. d.

V. S. Jerome § 15.

ep.6.p.55.a. Sainte.]Il ne vint pas neanmoins alors en Paleſtine, comme on l'avoit dit,[& demeura en Egypte juſque vers l'an 380.]

Lauſ.c.117.p. 1031.b. Pour Melanie,elle ſuivit les Confeſſeurs en Paleſtine,elle les y aſſiſta de ſon bien,& leur donna generalement tout ce qui leur eſtoit neceſſaire:Et comme ceux qui les gardoient,empeſchoient qu'on ne les viſitaſt, cette genereuſe femme s'habilloit comme une ſimple ſervante, & leur portoit le ſoir ce dont ils avoient beſoin. Le"Gouverneur de la Paleſtine en eut avis, & croyant Conſulaire. qu'en luy faiſant peur il en tireroit quelque grande ſomme d'argent, il la fit arreſter & mettre en priſon, ſans ſavoir quelle eſtoit la grandeur de ſa condition & de ſa naiſſance: Mais elle

« la luy fit ſavoir en ces termes:Je ſuis fille d'un tel, & j'ay eſté «
femme d'un tel,(qui tous deux avoient eſté tres elevez dans le «
monde,)& maintenant je ſuis humble ſervante de J.C.Ne penſez «
pas me mepriſer parceque vous me voyez mal vétue; car je puis «
l'eſtre magnifiquement quand je voudrai: ni auſſi m'epouventer «
par vos menaces, ayant aſſez de credit pour vous empeſcher «
de me ravir la moindre partie de mon bien. J'ay bien voulu «
vous donner cet avis, depeur que par ignorance vous ne vous «
engagiez dans quelque injuſtice & quelque crime. Surquoi elle «
diſoit[depuis,]qu'il faut ſe ſervir"de l'eclat de ſa qualité comme vſ. nſ.
d'un chien & d'un oiſeau de proie, & le laſcher, pour parler ainſi, ſur les perſonnes inſolentes qui ſont inſenſibles aux autres choſes. En effet le Gouverneur rentrant en luy meſme,luy fit de grandes excuſes, luy rendit de tres grands honneurs, & commanda qu'on luy permiſt de viſiter tant qu'il luy plairoit les

Aum.p.329.330. ſaints Confeſſeurs. Ainſi puiſque cet elevement qui eſtoit plutoſt dans les paroles que dans le cœur,eſtoit neceſſaire à cette Sainte afin qu'elle puſt librement exercer ſa charité envers ces genereux Confeſſeurs de la foy Catholique,on peut croire qu'elle fut conduite en cette action par le meſme S. Eſprit, qui inſpira autrefois à S. Paul de declarer qu'il eſtoit citoyen Romain, pour confondre l'audace des perſecuteurs de J. C, & arreſter la violence des magiſtrats.

ARTICLE IV.

Des vertus & des charitez de Melanie à Jeruſalem.

Lauſ.c.117.p. 1032.d. APRE'S que ces hommes divins, dit Pallade, eurent eſté rappellez d'exil[en 368,]Melanie fonda un monaſtere à Jeruſalem, où elle retira avec elle cinquante Religieuſes; & elle

V. la note t. paſſa ainſi 27 ans en cette ville, [ou dans le reſte de la Paleſtine, juſques en l'an 402.]

'Dans le temps qu'elle demeura à Jeruſalem, elle eut avec elle le celebre Rufin d'Aquilée, [dont on a déja parlé,] & que Saint Paulin appelle l'aſſocié de ſon chemin & de ſa vie ſpirituelle.' Ils s'occupoient enſemble durant ces 27 ans, à recevoir les pelerins qui venoient par devotion à Jeruſalem, les Eveſques & les moines, les vierges & les perſonnes mariées, les gents de qualité & ceux du peuple; en un mot à donner à tous ceux qui ſe preſentoient tout le ſecours dont ils avoient beſoin, & à ſubvenir par leur liberalité aux neceſſitez de tout le monde. Ils firent rentrer dans l'Egliſe tous ceux [de ce quartier là] qui ſuivoient l'hereſie des Macedoniens, honorerent le Clergé par divers preſens, & paſſerent ainſi leur vie dans une tres grande pieté, dont la bonne odeur, dit Pallade, edifia preſque tout le monde ſans deſobliger ou ſans donner mauvais exemple à perſonne. [Nous verrons neanmoins dans la ſuite ce qui ſe paſſa quelques années aprés.] c. 118. p. 1033. a. Paul. ep. 9. p. 115. Lauſ. p. 1033. a. b.

'S. Jerome dit que les vertus que Melanie pratiqua à Jeruſalem, & principalement ſon humilité, y parurent ſi miraculeuſes, qu'on luy donna le ſurnom de Thecle.' Voici ce que le meſme » Saint écrivoit d'elle & de Ste Paule en 385. O malheureuſe envie » qui te dechires toy meſme la premiere! O malignité de ſatan » qui perſecute toujours les Saints! Oui, ce ſont des Saints qui » ſont devenus la fable de la ville de Rome. Ce ſont Paule & » Melanie qui aprés avoir mepriſé leurs biens & abandonné leurs » poſſeſſions, ont arboré la croix du Seigneur comme un étendar » qu'elles vouloient ſuivre. Si elles alloient au bain, ſi elles ai- » moient à ſe parfumer, ſi elles faiſoient ſervir au luxe & à une vie » libre leurs richeſſes & leur état de veuves, on les appelleroit » des devotes & des Saintes. Mais parcequ'elles ſont vétues d'un » ſac & couvertes de cendres, la mediſance les attaque comme ſi » elles vouloient faire montre de leur beauté. Leurs jeûnes & » leurs auſteritez ne ſervent qu'à faire dire qu'elles courent dans » la voie de l'enfer. On les traite de la ſorte, parcequ'elles ne » veulent pas ſe perdre comme le grand nombre avec l'applau- » diſſement du peuple. Si c'eſtoit des payens ou des Juifs qui con- » dannaſſent leur conduite, elles auroient la conſolation de ne » deplaire qu'à ceux à qui J. C. meſme deplaiſt. Mais aime qui » voudra la compagnie des perſonnes de joie & de plaiſir: pour » moy rien ne me plaiſt davantage que de voir Paule & Melanie » dans les pleurs. Bien loin de deſirer le bien d'autrui, elles me- Hier. an. 375. ep. 99. p. 763. b. calliditas.

priſent le leur meſme: Au lieu d'aimer comme les autres les vins « de liqueur, elles trouvent qu'il y a trop de plaiſir à boire de l'eau « froide. Il y en a qui regardent comme perdu pour eux tout ce « qu'ils ne poſſedent pas actuellement, ce qu'ils ne mangent pas, « ce qu'ils ne devorent pas. Pour elles, poſſedées du deſir des « biens futurs, elles s'appuient avec aſſurance ſur les promeſſes « des divines Ecritures. Que leur eſperance ſoit regardée comme « vaine & inutile par ceux qui n'ont pas la meſme foy qu'elles de « la reſurrection des morts : De leur coſté elles n'ont que de « l'horreur de la diſpoſition de ces perſonnes. «

Paul.ep.10.p.130. 'S. Paulin faiſant depuis ſon eloge, dit à S. Sulpice: Voyez com- « bien eſt grande la force de Dieu dans cette parfaite colombe « du Seigneur. Sa nourriture eſt le jeûne, ſes delices l'oraiſon, ſon « banquet la parole de Dieu, ſes habits une étofe groſſiere, ſon lit « un cilice mis ſur la terre avec une couverture de pluſieurs laines « & de pieces ramaſſées. Ce lit ſi dur par luy meſme luy devient « doux par les lectures ſaintes auſquelles elle emploie une partie « de la nuit; & ſon ame ſainte ſe repoſe lorſqu'elle veille au Sei- « gneur. «

Lauſ.c.118.p. 1033.c.d. 'Il faut ajouter à tant de vertus les incroyables largeſſes de ſa « charité, par leſquelles elle a tiſſu elle meſme de ſes propres « mains une robe d'immortalité dont elle a heureuſement revétu « ſon ame; & la profuſion de ſes aumoſnes, par le moyen deſquelles « elle a fait de ſon or & de ſon argent une couronne incorruptible, « dont elle a magnifiquement paré ſa teſte lorſqu'elle a compa- « ru devant le Seigneur. Le temps me manqueroit, dit Pallade, « ſi j'entreprenois d'écrire tout ce que je ſçay d'elle ſur ce ſujet; & « je croy qu'à peine un grand feu pourroit conſumer autant de « bien que le feu de ſon ardente & toute celeſte charité en a con- « ſumé pour aſſiſter les pauvres & les miſerables. Auſſi n'eſt-ce pas « à moy à en parler : C'eſt à ceux qui habitent la Perſe, la grande « Bretagne, & toutes les iſles [les plus reculées,] puiſque l'Orient « & l'Occident, le Septentrion & le Midi, ſe ſont tous reſſentis des « bienfaits & des liberalitez de cette Sainte, dont la memoire ſera « immortelle. «

'Durant 37 ans qu'elle paſſa hors de ſon pays, ſes charitez en- « tretinrent les egliſes, les monaſteres, les hoſpitaux, les priſons; « & pour dire tout en un mot, perſonne n'a jamais eu recours à « ſon aſſiſtance ſans l'avoir receue. Son fils, ſes proches, & ceux « qui avoient ſoin de ſes affaires, luy envoyoient tous les ans de « tres grandes ſommes d'argent, qui eſtoient comme de l'huile « qu'ils «

qu'ils fourniſſoient à cette grande & ardente lampe de ſa charité, afin qu'elle éclairaſt toujours tout le monde par la lumiere ſi favorable de ſes aumoſnes. Durant un ſi grand nombre d'années qu'elle demeura [dans l'Orient,] elle n'y voulut jamais acheter un pouce de terre: Le deſir de voir ſon fils ne put jamais arracher de ſon cœur l'amour de la ſolitude, & ſa tendreſſe pour luy ne put refroidir ſa charité pour J.C. p.1034.a.

ARTICLE V.

Melanie procure à Evagre la ſanté du corps & de l'ame; aſſiſte à la mort de S. Pambon; ſuit Rufin contre Saint Jerome.

[MELANIE exerça la charité ſpirituelle auſſibien que la corporelle envers le celebre Evagre de Pont, & d'une maniere où il y a quelque choſe de miraculeux.] Cet Evagre eſtoit Diacre à Conſtantinople, & Dieu l'avoit obligé d'en ſortir en 382, à cauſe du danger que ſon ſalut y couroit. Il vint à Jeruſalem dans le deſſein ce ſemble de ſe faire moine; [] & il y fut receu par Melanie. [a] Mais comme ſon cœur n'eſtoit point encore pleinement converti à Dieu, il tomba dans un chagrin qui luy cauſa une fievre & une longue maladie. Comme les medecins ne trouvoient point de remede à ſon mal, la bienheureuſe Melanie luy » dit: Promettez moy devant le Seigneur que vous embraſſerez la » vie ſolitaire; & quoique je ſois une pechereſſe, je prierai Dieu de » vous accorder du temps & de prolonger voſtre vie. Il le promit. Melanie pria pour luy, & il ſe trouva gueri en peu de jours. Quand il fut relevé, Melanie meſme luy changea d'habit, & auſſitoſt il s'en alla en Egypte dans la ſolitude de Nitrie. Il adreſſa depuis à Melanie quelques uns des écrits qu'il compoſa.

V. ſon titre.

Lauſ. c. 86. p. 1011. c.

[a] c. 10. 2. a. b.

Hier. ad Cte. c. 2. p. 252. c.

Note 3. [Elle fit vers l'an 385 un nouveau voyage à Nitrie, ſoit pour le voir, ſoit pour quelques autres raiſons dignes de ſa pieté. Car nous ne ſaurions mettre la mort de S. Pambon à laquelle elle aſſiſta, qu'aprés le mois de juillet de l'an 385.] Elle ſe rencontra donc alors à Nitrie par une grace particuliere de la providence: de ſorte que comme ce ſaint vieillard achevoit une corbeille, [] & qu'il y faiſoit le dernier point d'éguille, il appella Melanie, » & luy dit: Recevez de mes mains cette corbeille afin de vous » ſouvenir de moy: Car je n'ay autre choſe à vous laiſſer. Quand il fut mort, Melanie prit le ſoin de ſon corps, l'enſevelit, le mit en terre, & puis quitta le deſert, emportant avec elle la corbeille qu'il luy avoit donnée, dans le deſſein de la garder juſques à la mort.

p. 913. a. 2.

[Pallade, depuis Eveſque d'Helenople en Bithynie, eſtoit ſoli- v. ſon titre
taire à Bethléem en 386 & 387. Il peut avoir connu Melanie des § 2.
ce temps là, & avoir ſceu d'elle une partie des choſes qu'il dit avoir appriſes de ſa bouche. Il peut encore l'avoir vue lorſqu'il revint en Paleſtine en 399, & lorſqu'il demeura à Rome en 404 & 405.

S Jerome qui eſtoit auſſi venu à Bethléem avec Ste Paule des l'an 386, demeura uni avec Rufin juſque vers la fin de 393. Depuis cela ils devinrent auſſi ennemis l'un de l'autre, qu'ils s'eſtoient aimez auparavant. S. Jerome pretend que leur diviſion venoit de ce que Rufin ſuivoit les erreurs attribuées à Origene. Ce qui fait que nous en parlons ici, c'eſt que comme Melanie paroiſt avoir toujours conſervé la meſme affection & la meſme eſtime pour Rufin, S. Jerome qui en avoit fait de ſi beaux eloges, commença à parler d'elle d'une maniere fort differente: & nous avons encore une de ſes lettres, où parlant ſoit de Jean Eveſque de Jeruſalem, avec qui Rufin eſtoit uni, ſoit de quelque autre
ep. 101. c. 4. p. 370. d. dont il ſe plaignoit, il dit que s'il faiſoit mal, ce n'eſtoit pas tant luy qui en eſtoit coupable, que Rufin & Melanie ſes maiſtres
ex Ruf. l. 2. p. 227. a. qui luy avoient appris bien cherement à ne rien ſavoir. Rufin dit que voyant que ſes actions ne plaiſoient pas à cette femme dont la vertu eſtoit plus exacte, il effaça meſme de ſa chronique ce qu'il y avoit mis à ſa louange, [& que nous y liſons encore au-
ad Cte. c. 2 p. 2, 2. c. jourd'hui.] Depuis meſme qu'elle fut morte, S. Jerome ne laiſſa pas de dire que la noirceur ſignifiée par ſon nom ſelon le grec,
ep. 79. p. 317. d. marquoit les tenebres de ſa perfidie. Et neanmoins peu d'années aprés il faiſoit à S. Auguſtin les complimens de la jeune Melanie ſa petite-fille, d'Albine ſa belle-fille, & de Pinien mari de la jeune Melanie.

[Nous n'avons point d'autres marques de la part qu'elle prit aux diſputes d'entre S. Jerome & Rufin, commencées en l'an
Vaſt. p. 534. 1. 393 ou 394, & finies en 402. On luy attribue meſme la reconciliation qui ſe fit en l'an 397, mais qui ne dura pas à l'égard de
Lauſ. c. 118. p. 1033. b. Rufin; ſur ce que Pallade dit de Rufin & d'elle, qu'ils réunirent à l'Egliſe ceux qui s'en eſtoient ſeparez à cauſe de Paulin [ou Paulinien,] au nombre d'environ 400 moines; [ce que l'on expliquera dans l'hiſtoire de S. Jerome.]

Digitized by Google

ARTICLE VI.

Melanie la jeune ſe donne à Dieu avec Pinien ſon mari : Melanie l'ayeule revient pour cela en Occident ; loge chez S. Paulin.

[IL faut voir maintenant le retour de Melanie à Rome,]'dont Pallade nous aſſure que la cauſe ne fut nullement le deſir de voir ſa famille, mais de la conſacrer entierement à J.C.[Elle avoit, comme nous avons vu, abandonné ſon fils unique à la providence de Dieu ; & ſa foy ne fut pas trompée.]'Cet enfant fut conſervé par le merite de ſes prieres : Il devint l'un des ſavans hommes de ſon ſiecle ; il eclata en toutes ſortes de vertus ; il fut elevé à de grands honneurs ; il epouſa une femme d'illuſtre naiſſance nommée Albine, & il en eut deux enfans, une fille qui fut la jeune Melanie, & un fils"nommé peuteſtre Publicola [comme ſon pere.]

Lauſ.c.118.p. 1034.b.

b.

Note 4.

V.ſon titre. 'Melanie la jeune,["née vers l'an 382,]fut mariée[vers l'an 395,]agée de 13 ou 14 ans, à Pinien, qui n'avoit encore que 17 ans ou environ,[a]mais qui eſtoit"le premier de Rome [pour la nobleſſe,]& dont le pere nommé Severe avoit eſté Prefet[b]d'Afrique & d'Italie en l'an 382.[c]Quelque avantageux que fuſt ce mariage, Melanie la jeune n'y conſentit que par la violence qu'on luy fit. Car les inſtructions qu'elle recevoit ſans ceſſe de ſon ayeule[par ſes lettres,]ou plutoſt les recits qu'on luy faiſoit de ſa vertu, avoient fait une telle impreſſion ſur ſon eſprit, qu'elle avoit un extreme degouſt du mariage. Ce degouſt augmenta encore beaucoup aprés la mort de deux fils que Dieu luy avoit donnez : De ſorte qu'elle ſollicita puiſſamment ſon mari de luy accorder la liberté de vivre avec luy en continence.'Il reſiſta longtemps à cette propoſition : Mais enfin Dieu luy voulant faire miſericorde, & voulant verifier ce que dit S. Paul : Que ſavez vous, ô femme, ſi vous ne ſauverez point voſtre mari ? luy inſpira auſſi l'amour de la pieté, & le deſir de renoncer à toutes les choſes de la terre 'au bout de ſept ans qu'ils eurent eſté mariez ; 'de ſorte que Pinien n'avoit alors que 24 ans, & ſa femme que vingt.

e.119 p.1036.a] Sur.31.dec.p. 377.§ 2.

Note 5.

a Lauſ.c.118.p. 1035.c.

b Cod.Th.t.6.p. 384 2.

c Lauſ.c.119.p. 1035.1036.

c.

p.1036.a.

Sur.31.dec.p. 378.§ 5.

'Melanie ſachant donc que ſa petite-fille vouloit renoncer au monde[avec ſon mari,]& ayant peur, dit Pallade, qu'ils ne ſe laiſſaſſent ſurprendre à quelque mauvaiſe doctrine & à quelque hereſie, ou à quelque conduite dereglée, elle ſe reſolut à l'age

Lauſ.c.118.p. 1034.b.

de ſoixante ans qu'elle avoit, de ſe mettre ſur mer, & de s'en aller à Rome. Elle s'embarqua donc à Ceſarée, accompagnée de pluſieurs Saints, [a] & en 20 jours elle aborda [non] à Rome, comme le dit Pallade, [b] mais à Naple, où ayant eſté receue par ſes fils & ſes petits-fils qui eſtoient venus audevant d'elle, elle ſe haſta d'aller à Nole viſiter S. Paulin dans ſon humble & petit logis.

Paul. ep. 10. p. 129. 130.
a Laul. p. 1034. b. c.
b Paul. ep. 10. p. 128.

p. 121. 'Ce Saint meſme écrivant peu aprés à Sulpice Severe ſon intime ami, luy fait avec ſon eloquence ordinaire l'hiſtoire de ce qui ſe paſſa en cette viſite; & il luy mande d'abord qu'ayant receu chez luy cette ſainte femme, "d'une vertu ſi maſle & ſi Chrétienne, la dignité de cette perſonne, ou plutoſt la grace de Dieu, demande de luy qu'il ne luy parle pas d'une ſi grande ame ſeulement en paſſant, mais avec étendue & avec ſoin, comme ceux, dit-il, qui vont ſur mer s'arreſtent quelquefois pour conſiderer les beaux endroits qu'ils voient ſur le rivage. Aprés avoir fait enſuite l'eloge de ſa genereuſe humilité, & raporté quelques particularitez de ſa vie, il décrit ſon arrivée en ces termes.

tam viriliter Chriſtianam.

p. 128. 'Elle ſe haſta de nous venir viſiter, eſtant accompagnée du « faſte & de l'eclat de ſes enfans. Nous viſmes le triomphe de la « gloire du Seigneur dans la difference de l'equipage avec lequel « la mere & les filles [Albine & la jeune Melanie] faiſoient le meſ- «
p. 128. me voyage. 'La mere eſtoit montée ſur une beſte plus maigre & «
p. 129. plus vile que des aſnes; '& elle eſtoit ſuivie par des Senateurs qui « marchoient avec toute la pompe dont la ſplendeur de leur con- « dition & leur opulence eſtoient capables. Le chemin d'Appie « eſtoit couvert, pour ne pas dire chargé, & tout reluiſant de « chars ſuſpendus, de chevaux ſuperbement enharnachez, de « caroſſes dorez, d'un grand nombre de chariots. Mais la beauté « de l'humilité Chrétienne brilloit davantage que tout cet eclat « de la vanité. Les riches admiroient celle qui eſtoit pauvre, mais « ſainte, & elle ſe moquoit de leurs richeſſes. Nous viſmes là une « humiliation du grand monde, laquelle eſtoit digne de Dieu; « puiſque nous y viſmes la pourpre, la ſoie, & les habits brodez « d'or s'abaiſſer devant de la ſerge noire & uſée. Nous beniſmes le « Seigneur qui rend ſages ceux qui ſont humbles, & dont l'humi- « lité veritable eſt une ſolide elevation, qui remplit de ſes biens « & raſſaſie de ſes mets ſacrez ceux qui ont faim de ſa grace & de « ſa juſtice, & laiſſe les riches dans leur indigence. «

p. 129. 'Il eſt vray pourtant, continue Saint Paulin, que nous eſtions « étonnez de voir en meſme temps ces riches témoigner un eſprit «

» de pauvreté : & cela eſtoit une benediction de leur grande
» Melanie. Car ils ſe glorifioient plus de la ſainte indigence de
» leur mere, que de leur abondance humaine & viſible : Et nous
» voyions pour la gloire du Seigneur les richeſſes de cette illuſtre
» pauvre dans ſes enfans, puiſqu'elle meſme recueilloit des cette
» rencontre le fruit de ſa foy, lorſqu'elle conſideroit la victoire
» que Dieu luy avoit fait remporter ſur le faſte & la vanité du
» ſiecle, en voyant comme de loin & audeſſous d'elle toutes les
» choſes qu'elle avoit quittées & toujours depuis mepriſées pour
» J.C. Toutes ces perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui eſtoient
» ſi richement vétues ou de longues robes ou de magnifiques ſi-
» marres, ſe rejouiſſoient de toucher de la main une tunique d'une
» groſſiere & craſſeuſe eſtamine, & un petit manteau d'étofe tres
» vile. Ils jettoient à ſes piez leurs riches habillemens, & eſtoient
» ravis de les couvrir des ſiens ſi pauvres & qui n'eſtoient que des
» haillons ; eſtimant qu'ils ſe purifieroient de la contagion de
» leurs richeſſes, s'ils pouvoient recueillir quelque pouſſiere ou
» quelque craſſe de ſes vétemens.

'S. Paulin receut dans ſa cabane, comme il l'appelle, toute p.119.130.
cette troupe & de Saints & de riches qui accompagnoient Me-
lanie. 'Il ſemble dire que Melanie alla chanter la nuit les louan- p.130.
ges de Dieu dans l'egliſe de S. Felix avec les troupes d'enfans
& de vierges qui s'employoient à cet exercice ſaint. De leur
coſté toutes ces perſonnes qui l'accompagnoient, quoique d'un
genre de vie fort different du ſien, ne faiſoient aucun bruit.
Leur modeſtie imitoit le ſilence qui s'obſervoit dans cette mai-
ſon. Si la pareſſe ordinaire à des gents de leur caractere, les
empeſchoit d'aller ſe joindre aux chœurs de cette ſainte pſal-
modie ; ils n'oſoient pas neanmoins rien faire qui puſt les trou-
bler. Une crainte religieuſe les tenoit dans le reſpect : & faiſant
taire tout le tumulte qui ſuit les gents du monde, ils chantoient
en quelque façon avec les autres par leur ſilence.

'S. Paulin pour ajouter encore quelque choſe à ſon hoſpitalité, p.131.
ſachant combien Melanie aimoit les ames ſaintes & les exemples
de pieté, luy donna la connoiſſance de Severe Sulpice ſon inti-
me ami, & luy fit lire le livre qu'il avoit écrit de la vie de Saint
Martin. [Melanie de ſon coſté, pour rendre à S. Paulin la viſite
qu'elle luy fit plus ſpirituelle & plus precieuſe, voulut recom-
penſer ce ſaint hoſte,]'en luy laiſſant un morceau du bois de la ep.4 p.133.
vraie Croix, que le ſaint Eveſque Jean [de Jeruſalem] luy avoit
donné. [Les termes de S. Paulin marquent ce me ſemble que

p.133. c'eſtoit Jean qui luy faiſoit ce preſent par Melanie.] Il en envoya
ep.12.p.130. une partie à S. Sulpice, & en mit encore quelque choſe dans l'autel de Saint Felix de Nole, avec une inſcription en vers qui portoit que Ste Melanie luy avoit apporté de Jeruſalem ce riche
ep.10.p.121. preſent. Il receut encore d'elle une tunique de laine qu'il deſtina auſſitoſt pour S. Sulpice ; & en la luy envoyant, il dit qu'elle luy doit eſtre d'autant plus agreable & plus precieuſe, & qu'elle eſt d'autant plus digne de luy ſervir, que c'eſt un gage & une benediction qu'il avoit receue de Melanie cette femme ſainte & illuſtre entre les Saints.

ARTICLE VII.

Melanie revient à Rome, où elle convertit Apronien.

[MELANIE arriva enfin à Rome ; & S. Paulin parle ainſi
Paul.ep.10.p. 130. de l'état où elle y eſtoit.] Jeruſalem qui eſt la fille de Sion, l'a eue juſques à cette heure, & elle regrette de ne l'avoir plus : Mais la fille de Babylone l'a maintenant & l'admire, parceque Rome meſme eſt fille de Sion en plus de perſonnes que fille de Babylone. Elle admire une femme qui parmi l'ombre obſcure de l'humilité vit dans la lumiere de la verité & de la juſtice ; qui donne aux pauvres des aumoſnes qui les conſolent, & aux riches des exemples de foy & de vertu qui les animent. [La ſuite fera
p.130. voir la verité de cet eloge.] Elle cependant ſe voyant parmi la foule de Rome, [quoiqu'elle ne fiſt que d'y entrer,] ſoupiroit aprés ſa retraite ſi tranquille & ſi cachée de Jeruſalem, & diſoit avec le Prophete, Helas que mon pelerinage eſt long ! C'eſt pourquoi, ajoute S. Paulin, nous ne devons pas tant nous rejouir de ſes vertus, que nous ne craignions pour elle la demeure de la
p.131. ville. Nous devons ſouhaiter qu'une ame ſi excellente faſſe plus de bien à Rome qu'elle n'en peut tirer de mal ; qu'elle ſoit tellement aſſiſe ſur les fleuves de Babylone qu'elle ſe ſouvienne de Sion ; que tenant les ſens & les organes de ſon corps ſuſpendus & remparez contre les embuſches & les attraits de cette ville, qui combat la vertu par ſes tentations & par ſes charmes, elle demeure toujours ferme dans ſa premiere maniere de vie ; que ſa pieté ſemblable à des ſaules toujours verds & nourris d'une humidité feconde, ne ceſſe point d'eſtre vive & fleuriſſante ; que la conſtance de ſa foy & la grace de ſa vertu ſoient toujours arroſées du Ciel, en ſorte que ſes feuilles ne ſe ſechent point ; &

que comme on admire ſes actions durant le chemin de cette vie, on puiſſe encore louer ſa mort & la fin de ſon pelerinage.

[Comme la crainte de S. Paulin eſtoit digne d'un homme qui connoiſſoit la force des attraits du monde & la grandeur de l'infirmité humaine, auſſi l'evenement fit voir que Dieu avoit exaucé ſes vœux. On ne trouve point que Melanie ait rien pris de la corruption de Rome, & elle y fit de grands biens. Les charmes du monde ne changerent rien à ſon amour pour la retraite; & elle enleva au monde pluſieurs de ſes amateurs, qu'elle conſacra à J. C, & avec leſquels elle ſortit une ſeconde fois de Rome, comme triomphante & victorieuſe de toute la puiſſance de Babylone.]

'Pallade met comme le premier fruit de ſon arrivée à Rome, & la premiere victoire qu'elle y remporta ſur le demon, la converſion d'Apronien l'un des plus conſiderables de Rome, qui avoit epouſé ſa niece nommée Avite. Il eſtoit payen: & Melanie l'ayant inſtruit, le porta non ſeulement à embraſſer le Chriſtianiſme, mais auſſi à vivre en continence avec ſa femme. 'Pallade dit que [lorſqu'il vint à Rome en l'an 405,] il y vit la bienheureuſe Avite, femme digne de Dieu, avec Apronien ſon mari, & leur fille Eunomie, qui s'eſtoient rendus agreables à Dieu en toutes choſes; qu'ils n'avoient pas meſme eu de peine à quitter une vie relaſchée pour en prendre une toute oppoſée, & vivre autant dans la pratique de la vertu & de la continence, qu'ils vivoient auparavant dans les delices; qu'aprés avoir eſté parfaitement delivré de tout peché [par le batteſme,] & avoir meſme receu le don de lumiere; ils avoient enfin eu le bonheur de s'endormir en J. C, [avant l'an 420,] laiſſant aprés eux une bonne odeur de leur pieté, d'où vient que Pallade appelle Apronien *de tres heureuſe memoire*.

Lauſ.c.118.p. 1034.c.

c.132.p.1038.c.

c.118.p.1034.c.

[La pureté que Pallade loue en luy, n'empeſche pas que ce ne puiſſe eſtre] cet Apronien à qui Rufin adreſſe les neufs homelies qu'il avoit traduites d'Origene ſur les pſeaumes 36, 37 & 38, quoiqu'il les luy adreſſe parceque c'eſt, dit-il, une explication toute morale, qui nous donne quelques regles pour mener une vie "plus pure, & qui nous apprend tantoſt à nous convertir & à faire penitence, tantoſt à purifier noſtre ame & à nous avancer dans la vertu; & qu'ainſi ce ſera un recueil qui ne parlera que de la correction des mœurs, & du progrés dans la vie ſpirituelle. [Cela convient fort bien à un nouveau converti; & le reſte ſemble regarder Avite ſa femme devenue ſa ſœur.] Car Rufin ajoute que

Ori.pſ.36.t.1.p 419.

emendationis.

cette traduction aura l'avantage d'eſtre entendue ſans peine, & que les regles qu'elle contient pourront meſme ſervir aux ames ſimples & aux femmes pieuſes; de peur, dit-il, que ma ſainte fille & voſtre ſœur en J. C, n'ait ſujet de ſe plaindre que ce travail eſt trop difficile pour elle, à cauſe de l'obſcurité des queſtions qui y ſont traitées.

Lab. ſcri. t. 2. p. 359. 'Rufin a encore adreſſé à Apronien "la traduction qu'il fit des ſentences de Sixte. V. S. Jerome § 129.

ARTICLE VIII.

Moderation de Melanie dans la mort de ſon fils, louée par Saint Auguſtin & par Saint Paulin.

[L'HISTOIRE de S. Auguſtin nous apprend que Melanie l'ayeule fit un voyage en Afrique, & que durant qu'elle y eſtoit, elle perdit ſon fils unique "vers la fin de l'an 407. On ne voit pas bien ſi Publicola eſtoit venu en Afrique avec Melanie, & il eſt peuteſtre plus probable qu'il eſtoit demeuré à Rome, & qu'il y mourut en l'abſence de ſa mere.] NOTE 6.

Paul. ep. 44. p. 391. 392. 'Il eſtoit toujours dans ſa condition ſeculiere, & il n'avoit pas encore renoncé à l'eclat de la dignité de Senateur. Neanmoins il eſtoit tellement enrichi de bonnes œuvres, comme S. Auguſtin le ſouhaitoit, (ce qui ſemble marquer qu'il l'avoit vu,) que s'il ne repreſentoit pas au dehors par ſon habit, la nobleſſe & l'elevation de l'humilité de ſa mere, il la portoit neanmoins dans ſon ame; eſtant parfaitement doux & humble de cœur, & accompliſſant non ſeulement par des ſentimens interieurs, mais par des actions effectives & manifeſtes de pieté, le precepte que l'Apoſtre donne aux perſonnes de ſa condition, de n'eſtre point orgueilleux. Car eſtant collegue des grands du monde par ſon rang & ſa dignité, il ne s'elevoit point comme ceux qui ſont les illuſtres & les glorieux de la terre, mais il s'abaiſſoit luy meſme, par une humilité toute entiere, & faiſoit toujours beaucoup de charitez & beaucoup d'aumoſnes.

P. 391. 'Voilà l'état où il eſtoit lorſqu'il mourut. [Que ſi c'eſt le meſme]

Aug. B. ep. 46. p. 107. 'Publicola dont nous avons une lettre à S. Auguſtin, on voit que [des l'an 398, auquel il paroiſt que cette lettre fut écrite,] il avoit beaucoup de crainte de Dieu, & d'horreur du peché, meſme juſqu'au ſcrupule, qu'il ſavoit l'Ecriture, & conſultoit neanmoins avec humilité les miniſtres de J. C. pour pratiquer ce qu'ils luy enſeigneroient.

enſeigneroient. 'Il ne croyoit point qu'il luy fuſt jamais permis de jurer. 'Il avoit des terres en Afrique ſur les confins de l'Empire, [ce qui convient aſſez bien au fils de Melanie ; & cela l'obligeoit ſans doute d'eſtre ſouvent en Afrique : Car il écrit à S. Auguſtin comme eſtant fort familier avec luy : & ce ſaint luy répond de meſme.] ep.47.p.110.f. ep.46.p.108.

'Comme le fils de Melanie n'avoit pas encore renoncé à l'eclat [& aux fonctions d'un Senateur, il avoit quelque peine à conſentir que ſa fille & ſon gendre vouluſſent non ſeulement y renoncer abſolument, mais ſongeaſſent meſme à quitter tout à fait le ſejour de Rome : & ce fut peuteſtre pour leur en laiſſer une entiere liberté que Dieu le retira du monde. Paul.ep.44.p.391. Sur.31.dec.p.378. §5.

'Sa mere qui perdoit un fils unique, retint ſon affliction dans le ſilence, quoiqu'elle ne put refuſer quelques larmes à la douleur d'une mere. S. Auguſtin qui la vit en cet état, eſtima beaucoup ſa moderation : & écrivant à S. Paulin, il la luy propoſa comme le juſte modele de la maniere en laquelle les gents de bien doivent pleurer la mort de leurs proches. Il reconnut que ſi d'abord elle avoit eſté emue de l'affection du ſang & de la nature, elle avoit enſuite eſté touchée d'un regret qui luy venoit d'une cauſe toute ſpirituelle ; & qu'elle avoit pleuré non pas tant de ce quelle avoit perdu pour ce monde ſon fils unique, ce qui eſtoit tout humain, que de ce que la mort l'avoit prevenu lorſqu'il eſtoit encore dans ſa condition ſeculiere ; ce que Dieu n'avoit pas attendu pour le prendre qu'il euſt accompli le deſir qu'avoit eu pour ſon ſalut cette pieuſe mere, qui ne demandoit que de le voir tout à Dieu avant qu'il ſortiſt du monde, & paſſer de la gloire d'une parfaite converſion à la gloire de la reſurrection, où il auroit merité de recevoir la meſme couronne qu'elle, ſi eſtant encore en cette vie, il euſt à l'exemple de ſa mere preferé le cilice à la magiſtrature, & la ſolitude d'un monaſtere à la ſplendeur du Senat. Paul.p.391.

'S. Auguſtin manda ſes ſentimens ſur ce ſujet à S. Paulin, qui avoit beaucoup d'amitié pour le fils de Melanie, le conſiderant comme un fidele ſerviteur de J.C. 'Il avoit mandé beaucoup de choſes de luy à S. Auguſtin dans une lettre [qu'il luy écrivoit peuteſtre pour luy apprendre ſa mort. Elle a eſté perdue auſſi-bien que celle que Saint Auguſtin luy écrivit ſur les larmes de Melanie.] 'Mais nous avons la réponſe, où il nous aſſure que S. Auguſtin avoit parlé ſi dignement de la vertu de Melanie, qu'il » ne pouvoit en rien dire davantage ; Dieu ayant voulu, dit-il, par- p.391. a p.392. p.391.392. p.392.

une providence & une grace qui diſpoſe tout pour le mieux, « reparer le defaut de l'impureté de mes levres, c'eſt à dire d'un « pecheur tres eloigné des merites de ſa foy & des vertus de ſon « ame, en vous ſuſcitant comme un homme de Dieu & de J.C, & « comme un docteur de la verité dans l'Egliſe, pour eſtre un plus « digne panegyriſte de cette ame ſi fidele & ſi courageuſe, en vous « rendant ſpectateur par une lumiere egale à la ſienne, de la fer- « meté de ſon eſprit ſoutenu par la puiſſance divine, & vous faiſant « louer par une riche & magnifique eloquence, la tendreſſe & la « pieté de ſon amour, mélée avec une force & une conſtance « extraordinaire. «

p.391.392. 'S. Paulin dit dans cette lettre que le fils de Melanie avoit eu aſſez de douceur & d'humilité pour donner ſujet de croire qu'il
p.392. eſtoit entré dans le repos du Seigneur :' & aprés avoir parlé de ſes aumoſnes, il ajoute : C'eſt pourquoi ſes enfans ſont devenus « puiſſans dans le monde ſelon la promeſſe de l'Ecriture, entre « ceux qui ſont elevez audeſſus du monde meſme : en ſorte que le « merite & la ſainteté du pere ſe fait connoiſtre dans l'abondance « des graces que Dieu a repandues ſur ſa famille. Car la race de « ce juſte eſt benie, on y voit une gloire qui n'eſt point fragile, & « des richeſſes qui ne ſont point periſſables ; on y voit une maiſon « qui s'edifie dans les Cieux, non par l'ouvrage de la main des «
p.392. hommes, mais par la ſainteté des bonnes œuvres.' C'eſt enſuite « de cela qu'il paſſe à l'eloge de Melanie la bienheureuſe mere de ce fils, & la racine de ces ſaintes branches.

ARTICLE IX.

Melanie perſuade à ſes proches de quitter le ſiecle & de ſortir de Rome, qui eſt priſe auſſitoſt par Alaric.

Lauſ.c.118.p. 1034.b. 'LA premiere & la principale cauſe du voyage de Melanie à Rome, avoit eſté, comme nous avons dit, de contribuer
c.c. au ſalut de ſa petite-fille & de Pinien ſon mari.' Elle confirma l'un & l'autre dans leurs bons deſſeins ; elle inſtruiſit Albine ſa belle-fille, & le jeune Publicola ſon [petit]fils, dans la crainte & le ſervice de Dieu, elle leur perſuada à tous de vendre tout ce qu'ils avoient, comme elle fit de ſa part de ce qui luy reſtoit de bien, & en cet état elle les fit ſortir de Rome, comme du milieu de la tempeſte, pour les conduire dans un port, paſſer le reſte de leur vie dans le repos & l'aſſurance de la ſolitude : & ce fut pour cela qu'elle les mena en Sicile.

Digitized by Google

'Elle n'emporta pas ces victoires ſans donner beaucoup de a.
combats contre les beſtes ſarouches du ſiecle. Mais cette ſervan-
» te de J.C. leur diſoit ces belles paroles: Mes enfans, il y a plus de
» [trois ou] quatre-cents ans qu'il eſt écrit, Voici la derniere heure:
» Comment donc, voulez vous toujours demeurer dans les vani-
» tez de cette vie? N'apprehendez vous point la venue de l'Ante-
» chriſt, & tous ces malheurs qui ne vous permettront plus de
» jouir de ces richeſſes que vos anceſtres vous ont laiſſées? Ce fut
par ces ſortes d'exhortations qu'elle toucha puiſſamment le
cœur de ſes proches, & qu'elle les fit reſoudre à rompre tous les
liens qui les attachoient au monde, pour embraſſer la vie ſoli-
taire.

[L'evenement confirma l'eſtime que l'on avoit de la ſageſſe
de Melanie, qui ſembloit avoir tiré ſes enfans de Rome par un
eſprit éclairé de l'avenir.]'Car aprés que ſuivant ſes inſtructions ej.1035.a.b.
ils eurent tous quitté Rome, une inondation de barbares pre-
dite longtemps auparavant par les Prophetes, vint ainſi qu'une
grande tempeſte accabler cette ville imperiale, & la ravagea
entierement. Alors ceux qui avoient ajouté foy aux paroles &
aux inſtructions de la Sainte, rendirent des actions de graces à
Dieu, qui par leur delivrance miraculeuſe & par un ſi epouven-
table changement, avoit contraint les plus incredules de con-
noiſtre que tous les autres eſtant reduits à une deplorable ſer-
vitude, & regrettant inutilement d'avoir rejetté les avis qui
pouvoient leur procurer le ſalut, il n'y avoit que les ſeules fa-
milles qui avoient conſacré leurs perſonnes & leurs biens à J.C,
par l'entremiſe & par le zele de la bienheureuſe Melanie, qui
ſe fuſſent ſauvez de ce naufrage.

[Perſonne ne doute que ceci ne regarde la priſe de Rome
par Alaric au mois d'aouſt de l'an 410; & ainſi il y a bien de l'ap-
parence que Melanie ſortit de Rome avec ſa famille, la meſme
année au pluſtard.]'Rufin qui ſuivoit la compagnie ſainte de Euſ.n. p.129.a.c.
Pinien, 'eſtoit en Sicile lorſque Rhege fut brulée par les barba- a.
res, [ce que l'hiſtoire ne permet point ce me ſemble de mettre
qu'aprés la priſe de Rome.]'Il témoigne bien clairement que c.
Pinien au moins eſtoit alors auſſi en Sicile: & il dit que luy &
ceux qui le ſuivoient fuyoient par l'amour de la pudicité; [ce qui
marque encore que l'on apprehendoit déja la priſe de Rome,
lorſque Pinien & ceux qui l'accompagnoient en ſortirent.]'Ce Aug.ep 127.p.
fut donc l'hiver [ſuivant,] qu'Albine, Pinien, & Melanie la jeune, 334.1.c.
arriverent en Afrique, & demeurerent à Tagaſte, ou S. Auguſtin

c. leur écrivit, & il témoigne que l'on eſtoit alors dans de grands malheurs, [à cauſe ſans doute de la priſe de Rome.]

ARTICLE X.

Melanie retourne à Jeruſalem, & y meurt: D'un livre que Pelage lay avoit écrit.

[SAINT Auguſtin ne parle point de Melanie l'ayeule non plus que de ſon fils, ni dans cette lettre, ni dans celles qui regardent la violence qu'on voulut faire à Pinien pour l'elever au
Lauſ.c.118.p. 1054.c. ſacerdoce dans Hippone.] Auſſi Pallade ſans parler de l'Afrique, dit qu'aprés avoir conduit ſa famille en Sicile, elle s'en retourna à Jeruſalem. [Il y a apparence que ſon deſſein en quittant Rome, eſtoit de s'y en aller avec ſa famille: & nous voyons que Rufin qui les accompagna juſques en Sicile où il mourut,]
Paul.ep.48.p. 411. 'devoit s'en retourner en Orient. [Mais il ſe trouva ſans doute quelque raiſon qui obligea les autres à faire auparavant le voyage d'Afrique, & à y demeurer meſme aſſez longtemps avant que d'aller à Jeruſalem.]

Lauſ.p.1054.c. 'Il eſt donc certain ſelon Pallade, que Melanie aprés avoir receu l'argent de toutes les terres qu'elles avoit vendues, s'en retourna à Jeruſalem, où elle diſtribua cet argent aux pauvres, & mourut dans une heureuſe vieilleſſe, une extreme paix, & une humilité parfaite, au bout de quarante jours qu'elle y fut arrivée; laiſſant aprés elle une reputation que la grandeur de ſes aumoſnes, la multitude de ſes bonnes œuvres, & l'établiſſement du monaſtere qu'elle y fonda, & qu'elle pourvut de revenus ſuffiſans, rendra pour jamais precieuſe & venerable.

Huet,ori.§ 22.p. 207.f. 'Mr Huet dit qu'elle a eſté miſe aprés ſa mort dans les martyrologes des Grecs, [a] ce que neanmoins Bollandus ſoutient eſtre faux. [b] Mais depuis il a cru que ce pouvoit eſtre une Melanie dont le nom ſe lit dans un ſynaxaire manuſcrit au 8 de juin, ſans aucune particularité de ſa vie. 'Elle ſe trouve dans quelques martyrologes des Latins le 7 & le 21 de janvier: '& le Pere Vaſtel dit qu'il a vu un breviaire grec imprimé à Rome avec l'approbation du Pape, où ſa feſte eſtoit marquée avec l'eloge de ſes vertus. [C'eſt peuteſtre ce que Mr Huet a voulu dire. Il n'y a pas aſſurément beaucoup de difficulté à la reconnoiſtre comme Sainte, aprés les louanges qu'elle a receues de S. Auguſtin & de S. Paulin dans les dernieres années de ſa vie. Il ſeroit difficile de mettre ſa mort avant l'an 411, ſelon ce que nous avons dit, qu'elle ſortit

a Boll.21.jan.p. 317.
b may,t.1.p.58.d.
7.jan.p.354.
Vaſt.p.565.1.b.

de Rome en 410, mais elle peut encore avoir vécu davantage, ſi elle s'eſt arreſtée longtemps en Sicile durant que Pinien & ſa famille eſtoit en Afrique.]

'S. Auguſtin cite un livre de Pelage à Melanie, dont on avoit tiré quelque objection contre cet hereſiarque; & ce Saint reconnoiſt qu'il n'y en avoit pas eu de ſujet. [Je ne ſçay ſi Melanie eſt auſſi]'cette veuve à laquelle S. Jerome accuſe Pelage d'avoir écrit avec des flateries ſi exceſſives, qu'il eſtoit contraint de les deſavouer, comme il fit publiquement dans le Concile de Dioſpolis. [a]Il eſt certain neanmoins que ce ſont deux ouvrages differens. [b]Car Saint Auguſtin aprés avoir parlé du livre à Melanie, [c]dit de l'autre ouvrage que c'eſtoient des livres d'exhortation ou de conſolation, adreſſez à une certaine veuve dont le nom n'eſtoit pas exprimé. 'Il y en avoit deux au moins. [Il ne faudroit pas s'étonner que Pelage, avant que de ſe declarer contre l'Egliſe, ce qu'il ne fit qu'aprés la mort de Melanie, ſi elle eſt morte en 411, ait eu quelque union avec cette illuſtre veuve, comme il en avoit avec S. Paulin, & ſans doute avec beaucoup d'autres.

Aug. ge. P. c. 4. p. 417. a. d.

Hier. in Pel. l. 1. c. 5. p. 304. c. 305. b.

Aug. ge. P. c. 6. p. 419. 1. d.

a Janſ. h. Pel. l. 1. p. 7. a. d. e.

b Aug. ge. P. c. 4. p. 417. a. d.

c c. 6. p. 420. 1. b. p. 419. 1. a. b.

Voilà ce que nous trouvons de l'hiſtoire de Melanie: Nous y pourrions joindre celle de Melanie ſa petite-fille. Mais ces deux hiſtoires ſeront plus claires eſtant ſeparées l'une d'avec l'autre, que ſi elles eſtoient mélées enſemble.]

S. THEODOSE, D'ANTIOCHE, ABBÉ DE LA ROCHE EN CILICIE.

SAINT Theodoſe commença & finit ſa vie dans Antioche, [d]dont il a tiré le ſurnom qu'on luy donne, pour le diſtinguer du grand Theodoſe ſi celebre dans la Paleſtine, [environ cent ans aprés celui-ci.]'Il ſortit d'une famille conſiderable dont il mepriſa la ſplendeur & les richeſſes, pour ſe retirer dans une petite cabane qu'il avoit baſtie dans des bois ſur une montage pres du golfe [d'Iſſus,] & au ſud-eſt de la ville de Roſe [ou Rhoſſe] dans la Cilicie. [Ce fut là qu'il paſſa

Thdrt. v. P. c. 10. p. 816. d. 829. b. c.

d Boll. 11. jan. p. 677. c.

Thdrt. v. P. c. 10. p. 816. d.

p.827.a. preſque toute ſa vie,] couvert d'un cilice, couchant ſur la terre, dans une abſtinence extraordinaire, avec des chaines au cou, aux mains, & aux reins. On marque que ſes cheveux eſtoient ſi longs qu'il eſtoit obligé de s'en faire une ceinture depeur qu'ils
b. ne trainaſſent à terre. Il eſtoit ſans ceſſe occupé à prier & à chanter des pſeaumes, & ce fut par ce moyen qu'il dompta ſes paſſions. Mais ajoutant toujours de nouveaux travaux aux premiers, il s'exerçoit auſſi à divers ouvrages des mains, tantoſt à faire des paniers & d'autres choſes ſemblables, tantoſt à défricher divers endroits du bois, & à les cultiver pour en tirer de quoy vivre.

b. La reputation de ſa vertu luy attira de tous coſtez un grand
a. nombre de diſciples, à qui il apprit à pratiquer les meſmes auſ-
c.d|828.a. teritez que luy, & à occuper" dans divers travaux le temps qui &c.
p.829.d. leur reſtoit aprés les heures reglées de l'office. Car il trouvoit qu'il eſtoit honteux à des moines de ne gagner pas eux meſmes le peu dont ils ont beſoin pour ſubſiſter, pendant que des laïques trouvoient dans leur travail de quoy faire ſubſiſter toute une famille, payer la taille, offrir à Dieu leurs premices, & donner
e. l'aumoſne. Il employoit auſſi quelques uns de ſes diſciples à labourer la terre; & comme il eſtoit pres de la mer, ils firent meſme un vaiſſeau pour aller porter vendre leurs ouvrages. Theodoret s'arreſte beaucoup à louer le travail qu'il leur faiſoit pratiquer, ſuivant l'exemple [& la regle] de S. Paul, [témoignant aſſez par là qu'il preferoit cette diſcipline à celle de pluſieurs autres monaſteres de Syrie, où autant qu'on en peut juger par ce qu'il en
Bult.ori.p.181. dit, on ne s'occupoit qu'à la priere & à la lecture.] Auſſi on croit
Nil.l.1.ep.132.p. 86. que S. Nil marque le monaſtere de S. Theodoſe "dans une de ſes lettres, où il releve" beaucoup le merite & la regularité de quel- &c.
ques ſolitaires de Cilicie tres penitens & tres laborieux, dont un Preſtre nommé Marin luy avoit parlé.

Thdrt.v.P.c.10. p.818.a. S. Theodoſe exerçoit auſſi avec ſoin l'hoſpitalité, y employant
Moſc,c.85.Bib. P.t.13.p.1092.a. ceux qu'il voyoit avoir plus de douceur & plus de charité pour le prochain. Il avoit auſſi établi que le jeudi ſaint on fiſt une aumoſne generale à tous les pauvres des environs, & qu'on leur donnaſt à chacun un demi-boiſſeau de blé, une chopine de vin, un demi-ſettier de miel, & quelques autres choſes ſemblables.

Thdrt.v.P.c.10. p.818.a. Il veilloit avec grand ſoin & s'informoit de tout, pour ſavoir ſi l'on obſervoit les reglemens qu'il avoit preſcrits.

d. Son monaſtere eſtoit baſti un peu audeſſous d'une grande
Moſc,c.80.81.p. 1090.d|1091.c. roche, ce qui l'a fait nommer dans la ſuite le monaſtere de la

Roche. 'On n'y trouvoit point d'eau que celle d'un torrent voi- c.80.p.1090.c.
ſin, 'qui eſt apparemment ce qu'on appelloit la riviere de Piape: c.91.p.1094.
'car la Roche eſtoit entierement ſeche. Cependant le Saint ſe Thdrt.p.818.d.
confiant en la miſericorde de Dieu, fit faire un conduit de la roche dans ſon monaſtere, comme s'il euſt eſté le maiſtre des eaux; '& en meſme temps il jeûnoit, pleuroit, prioit à genoux, afin Moſe,c.80.p.
que Dieu donnaſt à ſon monaſtere l'eau dont il avoit beſoin. [a]Et 1090.c.
lorſque le canal fut fait, s'eſtant levé la nuit longtemps avant les [a] Thdrt.p.819.a.
autres, il monta au haut de la roche, où aprés s'eſtre mis en prieres, il frapa la roche avec ſon baſton; & auſſitoſt il en ſortit une groſſe ſource, 'qui continua toujours depuis. Elle fourniſſoit b.
abondamment à tous les beſoins du monaſtere, & s'alloit enſuite jetter dans la mer. 'Il arriva ſur la fin du VI. ſiecle que les Reli- Moſe,c.80.p.
gieux forcerent leur Abbé de conſentir qu'ils priſſent de cette 1091.
Autrefois. eau pour faire un bain, pretendant ce ſemble que cela eſtoit neceſſaire pour les infirmes. Mais des que le premier s'y fut baigné, la ſource tarit, ce qui incommoda beaucoup la maiſon. On fit inutilement bien des prieres & bien des jeûnes, juſqu'à ce qu'au bout d'un an l'Abbé fit détruire le bain, & l'eau recommença auſſitoſt à couler comme auparavant.

'Theodoret dit qu'Hellade diſciple & ſucceſſeur de S. Theo- Thdrt.v.P.c.10.
doſe, avoit paſſé 60 ans dans l'état monaſtique avant que d'eſtre p.829.c.
elevé à l'eveſché de Tarſe [qu'il gouvernoit en 431, de ſorte que le Saint doit avoir commencé en 370 au pluſtard, à recevoir des diſciples. S. Jerome qui vint en Orient vers 372, eprouva ſans doute ſon hoſpitalité, en paſſant de la Cappadoce dans la Syrie,] 'Car il écrit ſon epiſtre 38 à Theodoſe & à ſes diſciples, qui vi- Hier.ep.38.p.
voient avec une pieté admirable dans la ſolitude. Il avoit eſté 212.c.
dans leur maiſon, & euſt ſouhaité d'y pouvoir eſtre tout à fait uni. Il leur demande avec beaucoup d'humilité leurs prieres dans les difficultez & les tentations où il ſe trouvoit. 'Il paroiſt c.211.b.
que c'eſtoit au commencement de ſa retraite.

'La reputation du Saint eſtoit ſi grande, qu'à plus de 50 lieues Thdrt.v.P.c.10.
loin, ceux qui ſe trouvoient en peril ſur mer, invoquoient le Dieu p.818.d.
de Theodoſe, & voyoient ceſſer les tempeſtes par l'invocation de ce nom. 'Les Iſaures meſmes, qui firent d'effroyables ravages b.c.
V. Arcade dans l'Orient ["en l'an 404, & dans les années ſuivantes,] témoi-
§ 24. gnerent du reſpect pour luy; & eſtant venus deux fois à ſon monaſtere, ils demanderent ſeulement qu'on leur donnaſt du pain, & qu'on priaſt pour eux, ſans faire aucun tort à la maiſon.

'Cependant comme on craignoit qu'ils ne l'enlevaſſent enfin c.

pour le faire racheter bien cher, les Eveſques l'obligerent de ſe
d. retirer à Antioche, où il ſe logea auprés de la riviere [d'Oronte,]
Menæa, 11. jan. p. 236. '& continua ſes exercices ordinaires "avec quelques uns de ſes &c.
a Thdrt. p 828. diſciples. [a] Il attiroit là toutes les perſonnes de pieté. [b] Mais il y
b p. 829 b. vécut peu, & quitra bientoſt cette vie pour paſſer à celle des
Boll. 11 jan. p. 670. b. Anges. 'Bollandus met ſa mort "vers l'an 412. [c] Son corps avec ſes Nota.
c Thdrt. p. 829. b. c. chaines qui luy ſervoient d'ornement, fut conduit au travers de
la ville "par tous les Officiers & par tout le peuple juſqu'à l'egliſe &c.
des Martyrs, où il fut enterré dans [la chapelle] de S. Julien, & dans le meſme tombeau où l'on avoit mis [peu d'années auparavant] celui de S. Aphraate. 'Les Grecs en font la feſte le 11 de janvier, auſſibien que de S. Theodoſe de Paleſtine. La leçon qu'ils en liſent, [eſt tirée de la vie que Theodoret en a écrite, à laquelle ils ajoutent neanmoins quelque choſe.]

Menæa, p. 236.

Thdrt. v. P. p. 827. a. 'Ses diſciples pratiquoient encore vers l'an 440, "la vie auſtere &c.
p. 829. c. & penitente dont il leur avoit donné l'exemple, à la reſerve de
ſes chaines. 'Ils furent gouvernez aprés luy, par Hellade, [dont
d. nous parlerons "en un autre endroit.] 'Le bienheureux Romule, V. S. Cyrille d'Alex.
qui eſtoit auſſi de ſes diſciples, fonda un nouveau monaſtere
pres du village de Marato, où il fit obſerver les regles de Saint
Theodoſe par un grand nombre de Religieux qu'il conduiſoit.
Chry. ep. 56. p. 711. 712. Il paroiſt qu'il eſtoit mort en 440. 'Nous avons une lettre d'amitié que S. Chryſoſtome écrit de ſon exil aux moines Romule & Byze, dont il honoroit la pieté, quoiqu'il ne les euſt pas vus.

Moſc, c. 84. p. 1091. 'Le monaſtere de S. Theodoſe de la Roche ſubſiſtoit encore
ſur la fin du VI. ſiecle, comme nous l'avons remarqué, ſous la
c. 80-87. 90. 91. conduite de l'Abbé Julien; '& l'on en trouve pluſieurs choſes
c. 80. p. 1090. d. dans le Pré ſpirituel de Jean Moſc, 'qui y avoit eſté luy meſme.
c. 81. p. 1091. c. d. 'Cet auteur raporte que vers ce temps là une dame de pieté
ayant fait creuſer un puits tres profond ſans y pouvoir trouver
d'eau, elle vit quelqu'un [en ſonge] qui luy dit d'envoyer querir
l'image de S. Theodoſe, qu'on gardoit dans ſon monaſtere. Elle
le fit, elle deſcendit l'image dans le puits, & auſſitoſt l'eau ſortit
en ſi grande abondance, qu'elle monta juſques à la moitié du
puits.

c. 85. p. 1092. c. 'Trois ans ſeulement avant que Jean Moſc vinſt en ce monaſtere, il eſtoit arrivé une fort grande famine. Quelques uns des Religieux repreſenterent ſur cela à l'Abbé, que dans la cherté où eſtoit le blé il falloit retrancher au moins une partie de l'aumoſne que S. Theodoſe avoit ordonné de faire le jeudi ſaint. L'Abbe y reſiſta d'abord, & s'y laiſſa enfin aller. Ainſi on epar-

gna

gna environ 500 boiſſeaux de blé, & le lendemain on en trouva 5000 de germez, qu'il fallut jetter dans la mer: Surquoi l'Abbé leur repreſenta que c'eſtoit une juſte punition de ce qu'ils avoient affligé les pauvres, & violé la regle de leur ſaint fondateur, en mettant leur confiance en leurs greniers, au lieu de la mettre en la providence de Dieu, & au ſoin que S. Theodoſe prenoit toujours d'eux.

SAINT EXUPERE,

EVESQUE DE TOULOUSE.

NOUS ne ſavons rien de S. Exupere juſqu'à ſon epiſcopat, quoiqu'on en diſe pluſieurs choſes, mais fauſſes ou incertaines.] Il fut fait Eveſque de Toulouſe aprés la mort de Silve ou Silvie, [qui pourroit avoir ſuccedé à Rhodane* banni en l'an 356 par Conſtance, & mort avant l'an 362.] Ce Silvie commença une grande egliſe de S. Saturnin que la mort l'empeſcha d'achever. Une chronique qui finit en l'an 1312, porte que le 5e d'octobre 1265, on trouva dans cette egliſe le corps de S. Silve & de quelques autres. On les a mis dans des tombeaux qu'on leur a elevez dans la meſme egliſe. L'Egliſe de Toulouſe fait l'office de S. Silve le 31 de may. [Nous ne ſavons point quand il mourut, ni quand S. Exupere luy ſucceda,] ſinon que ce fut au pluſtard en l'an 404.

L'hiſtoire tres ancienne de S. Saturnin parlant de l'election de S. Exupere, dit que ſans faire tort à ceux qui l'ont precedé, & ſans blaſmer ceux qui gouvernoient en meſme temps que luy les Egliſes de J.C, on peut dire neanmoins qu'il n'a eſté inferieur à aucun d'eux, & qu'il a meſme eſté comparable par le merite de ſa vertu à S. Saturnin [qui avoit fondé l'Egliſe de Toulouſe, & l'avoit conſacrée par le martyre.] Saint Gregoire de Tours cite un endroit du Preſtre Paulin [qui peut eſtre celui de Nole,] où S. Exupere de Toulouſe eſt mis entre les plus dignes miniſtres

NOTE 1.

1. *V. Saint Hilaire de Poitiers §7.

Sur 29. nov. p. 651. § 5.

DuCh. p. 783. c.

Boll. 31. may, p. 458.

Conc. t. 2. p. 1256. c.

Sur. 29. nov. p. 651. § 5.

Gr. T. h. Fr. l. 2. c. 13. p. 69.

1. Je ne ſçay pourquoi le Gallia Chriſtiana *t. 1. p. 679. 2.* le met avant Rhodane, contre l'autorité de la vie de S. Saturnin. Catel *p. 827.* le met ſeul entre Rhodane & S. Exupere.

du Seigneur, qui faiſoient voir au milieu des maux dont leur ſiecle eſtoit affligé, qu'il y avoit encore des perſonnes dont la pieté eſtoit veritablement digne de la grandeur de noſtre foy & de noſtre religion.

Hier. in Zac. pr. l. p. 237. [S. Jerome eſt celui qui en a fait les plus beaux eloges.] J'ay « ſceu, luy dit-il, que dans cette vallée de larmes, dans ce lieu que « Dieu a marque pour nous ſervir de champ de bataille, afin de « donner une couronne à ceux qui demeureront victorieux, vous « montez de degré en degré dans voſtre cœur, & vous vous elevez « de vertu en vertu; que vous imitez la pauvreté de J.C, pour vous « rendre riche avec luy, & pour faire qu'il repoſe ſa teſte ſur vous, « & qu'il ſoit chaque jour receu, viſité, nourri, & vétu par vous « & par vos aumoſnes; & ſurtout que vous vous appliquez avec « ferveur à la lecture des Ecritures ſacrées. «

ep. 4. p. 48. d. [Mais ſes aumoſnes ſont la plus ample matiere des eloges que S. Jerome luy donne.] Saint Exupere Eveſque de Toulouſe, ſe « derobe, dit-il, à ſoy meſme, à l'exemple de la veuve de Sarepte, « une partie de ſa nourriture, & en nourrit les autres. Il a le viſage « tout paſle de jeûnes; & ſouffrant ſa faim avec joie, il ſouffre avec « peine celle d'autrui. C'eſt ainſi qu'il a diſtribué tout ce qu'il avoit « aux pauvres. Il n'y a rien de plus riche que cet Eveſque qui porte « le Corps du Seigneur dans une corbeille d'ozier, & le Sang « dans une coupe de verre. Il a chaſſé l'avarice du temple de Dieu, « ſans y employer ni le fouet ni les rudes reprimendes. Il a ren- « verſé les chaires de ceux qui vendoient les colombes, c'eſt à dire « les dons du Saint Eſprit, & les tables de l'idole des richeſſe. Il a « diſſipé l'argent des changeurs; & a fait appeller la maiſon de « Dieu une maiſon de prieres, & non une caverne de larrons. Sui- « vez le plus pres que vous pourrez, (il parle à un moine nommé « Ruſtique,) les traces de ce ſaint Prelat & de ceux qui ſont imita- « teurs de ſes vertus, que l'epiſcopat rend humbles & pauvres. «

in Zac. pr. l. p. 237. d. En l'an 406, il envoya un moine nomme Siſinne à Jeruſalem & en Egypte, porter des aumoſnes aux ſolitaires des lieux. Il y écrivit en meſme temps à S. Jerome; & ce Saint en luy adreſſant comme par reconnoiſſance ſon commentaire ſur Zacarie, luy dit ces paroles : J'ay appris avec joie que vous vous portez « bien, que vous vous ſouvenez de moy & de tous les freres qui « ſervent le Segneur en ces ſaints lieux; & qu'en les aſſiſtant par « les aumoſnes que vous leur avez envoyées, vous vous faites des « amis avec les fauſſes richeſſes, & vous vous preparez une mai- « ſon eternelle dans le Ciel.

» 'Il ajoute dans la ſuite ; Le frere Siſinne ne me donne pas le pr.3.p.271.d.
dum feſtinat in opus ſuum. » loiſir de vous ſatisfaire comme je voudrois, "dans l'empreſſe-
» ment qu'il a de ſatisfaire à la commiſſion que vous luy avez
» donnée de diſtribuer vos liberalitez au Saints ? 'Il me preſſe de pr.2.p.253.d.
» conclure, parcequ'il ſe haſte d'aller en Egypte, afin d'y porter
» ces parfums de ſi bonne odeur que vous envoyez aux freres qui
» y ſervent Dieu, & que ſi leurs terres deſertes & arides ne ſont
» pas arroſées par le fleuve d'Ethiophie, (ſavoir par le Nil,) elles le
» ſoient par les eaux tres abondantes & tres fecondes de la Fran-
» ce. 'Il marque la meſme choſe en écrivant contre Vigilance. in Vig.l.1.p.116. c.

[Nous n'avons pas oſé interrompre les aumoſnes de Saint Exupere, pour parler de la lettre] 'que le Pape Innocent I. 'luy Conc.t.2.p.1256. écrivit le 20 fevrier de l'an 405, ſur quelques points dont ce c. Saint luy avoit demandé la reſolution ; 'aimant mieux comme p.1254.b.c. un homme ſage apprendre des autres, que de demeurer dans l'ignorance par une honte deraiſonnable ; & ſuivre dans ces doutes plutoſt la lumiere du ſiege Apoſtolique que ſa propre preſomption. [Nous faiſons l'abregé de la réponſe d'Innocent en traitant de ce ſaint Pape.]

V.S.Innocent 56.

'Baronius dit qu'il ſemble que S. Exupere avoit prevu par un Bar.406.§ 36. eſprit prophetique, le ſaccagement des Gaules qui commença le dernier jour de l'an 406, & qu'à cauſe de cela il s'eſtoit haſté d'envoyer aux Saints de Dieu l'argent que les Vandales, les Alains, & les autres barbares luy euſſent ravi peu de temps aprés. 'Mais dans les deſordres meſmes que cauſa ce debordement, S. Hier.ep.11.p. Exupere eut encore cet avantage, que "ſes merites preſerverent 93.a. quelque temps la ville de Toulouſe de la ruine que tant d'autres avoient déja ſoufferte. 'Elle tomba neanmoins enfin entre les Bar.407.§ 40. mains des barbares avant l'an 417. [mais cela ne ſervit qu'à la Val.r.Fr.l.3.p. rendre plus celebre. Car les Gots en firent le ſiege de leur em- 115.b. pire, & depuis cela elle a toujours paſſé pour l'une des plus conſiderables de toute la France.

Notez.

[C'eſtoit apparemment avant les ravages des Gaules,] 'qu'ar- Sur.29.nov.p. riva ce que raporte la vie de S. Saturnin, que Saint Silve ayant 650.§5. commencé une egliſe magnifique pour y transferer le corps de ce ſaint Martyr, 'Saint Exupere qui luy ſucceda acheva le plus p.651. promtement qu'il put l'ouvrage qu'il avoit commencé. Mais il avoit peine à ſe reſoudre d'y tranſporter le corps de Saint Saturnin, le reſpect qu'il luy portoit, luy faiſant apprehender de toucher à ſes reliques. Neanmoins il fut averti en ſonge qu'il ne devoit point negliger par une eſpece d'infidelité ce que ſa

foy luy avoit fait entreprendre ; qu'on ne faiſoit aucun tort aux eſprits des Saints en prenant de leurs cendres ou en tranſportant de leurs os, & que ce qui ſervoit au ſalut des Fideles, ne pouvoit manquer d'eſtre honorable aux Martyrs. Eſtant donc encouragé par cette viſion, il preſenta auſſitoſt une requeſte[1] aux Empereurs pour avoir permiſſion de faire la tranſlation ; & ayant obtenu ſans peine ce qu'il demandoit, il fit accommoder la nouvelle egliſe avec tout le ſoin poſſible, la dedia, & y tranſporta [en meſme temps] le corps de S. Saturnin, non pour violer ſon repos par une temerité criminelle ; mais afin qu'on l'honoraſt avec plus de devotion & de decence qu'on ne faiſoit auparavant. 1.

Hier.ep.4.p.48. d. [Voilà ce que nous ſavons de l'hiſtoire de S. Exupere.] Saint Jerome dans une lettre écrite [au pluſtoſt" en l'an 411,] ſuppoſe v. s. Jerome.
Catel.p.819.a 833. qu'il vivoit encore. La tradition de la ville de Toulouſe eſt qu'il
p.828.a. mourut en un lieu peu eloigné de là, nommé Blagnac, où l'on viſite avec reſpect une egliſe qui porte ſon nom. Il y en a encore une fort frequentée du peuple en une ville du dioceſe de Co-
Bar.28.ſept.11. menge nommée Aure ; où l'on veut qu'il ait pris naiſſance. Le martyrologe Romain aprés celui d'Uſuard, celebre la feſte de
Catel.p.833. S. Exupere le 28 de ſeptembre. On en marque une tranſlation dont on fait le 14 de juin : [mais on ne dit point ce que c'eſt que
Sauſſ.p.357. cette tranſlation.] Mr du Sauſſay appelle cette feſte" la revela- *inventio.*
tion de ſes reliques.

1. C'eſtoit une ancienne loy des Romains de ne point tranſporter les morts, ſurtout depuis qu'ils avoient eſté enterrez, ſans la permiſſion des pontifes. Les Empereurs donnerent d'abord ces permiſſions comme pontifes, & enſuite comme Empereurs.

SAINT NICETAS,
EVESQUE DE ROMACIANE
DANS LA DACE,
ET APOSTRE DE DIVERS PEUPLES.

HOLSTENIUS & d'autres ont déja remarqué que S. Nicetas ſi celebre par les eloges de S. Paulin, eſt le meſme que celui que Gennade appelle Nicæas ſelon les editions communes, ou Nicetas ſelon un ancien manuſcrit ; & que c'eſt luy encore dont les martyrologes anciens & modernes marquent la feſte le 22 de juin ſous l'un & l'autre [a] de ces noms. [Il eſt peuteſtre encore aſſez probable que c'eſt le Nicæas ou] Nitias Soudiacre d'Aquilée, à qui S. Jerome écrit ſa lettre 42, [b] & avec qui il avoit fait pluſieurs voyages, [peuteſtre à Rome, dans les Gaules, & à Aquilée. Car S. Jerome avoit eſté en tous ces endroits avant que de paſſer en Orient l'an 373.] Le titre de tres docte que S. Paulin donne à Nicetas, convient auſſi fort bien à la qualité de Soudiacre d'Aquilée qu'avoit Nitias ſelon l'inſcription de la lettre que S. Jerome luy écrit. Car le Clergé d'Aquilée [conduit par Saint Valerien,] paſſoit alors pour une aſſemblée d'Anges & de Bienheureux. S. Jerome témoigne aſſez que Nitias eſtoit venu avec luy en Orient, mais qu'il s'y eſtoit bientoſt ennuyé, & l'avoit quitté pour s'en retourner, [apparemment à Aquilée :] car S. Jerome luy écrivit [en l'an 374,] pour luy faire des reproches d'amitié de ce qu'il n'avoit point de ſes nouvelles, quoiqu'il en euſt receu de pluſieurs autres de ſes amis [qui eſtoient à Aquilée.

Holſt. mar. p. 252. 296 [Flor. p. 621. a] Leo, n. p. 505.

a ou Nicæus.

b Hier. ep. 42. p. 215. b. a p. 216. c.

Paul. ep. 10. p. 131. Hier. ep. 42. p. 215. Bar. 22. jun. f. Hier. chr. ep. 42. p. 216. c.

[c] S. Nicetas eſtoit natif de la meſme ville dont il fut depuis Eveſque, [d] qui eſtoit une ville de la Dace, [e] aſſez pres de Scupi dans la Dardanie, [f] c'eſt à dire [g] de celle de Romaciane, [qu'on place dans la Dace mediterranée, aſſez pres de Sardique ſa metropole, de Scupi, & de Naïſſe.] Il ſe rendit celebre par ſon erudition & ſon eloquence, & [h] venerable par la victoire que ſon eſprit remporta

Paul. car. 30. p. 635. 643. b p. 634. 638. c p. 619. d Genn. c. 22. Paul. car. 24. p. 605.

Notes.

ſanct.

car.30.p.638. ſur ſon corps, comme ſon nom le marquoit ſuivant l'etymologie greque. Il ne travailla qu'à quitter la terre pour monter au ciel par une vie ſainte, & par l'échelle de la croix, figurée par celle que vit Jacob. Il vit J.C. auſſibien que ce Patriarche, par la lu-
car.24.p.605. miere d'une foy ſolide, par le merite d'une vie tres pure, & par ſon amour ſincere pour la verité.

[Il fut fait Eveſque, comme nous avons dit, de l'Egliſe de Ro-
Conc.t.2.p.1271. d.c|Holſt.geo.p. 113. maciane des devant l'an 392.] Car des Eccleſiaſtiques de Nare ou plutoſt de Naïſſe qui eſtoit dans la Dace, auſſibien que Romaciane, voulant prouver qu'ils avoient eſté ordonnez avant la condannation de Bonoſe, [faite en l'an 392,] alleguoient qu'ils avoient exercé leurs fonctions en preſence de Corneille Eveſque de Sirmich, & de Nicetas que le Pape Innocent appelle ſon frere. [Il eut donc part ſans doute à la condannation de Bonoſe, dont la cauſe avoit eſté commiſe par le Concile de Capoue aux Eveſques de Macedoine & des Provinces voiſines. Ils le condannerent comme heretique, & le depoſerent de l'epiſcopat. [Mais ce fut en la converſion des peuples de ces quartiers là, que S.
Paul.car.30.p. 639.640. Nicetas ſignala principalement ſon zele.] On peut voir ce qu'en écrit S. Paulin dans ſes vers, où il décrit S. Nicetas comme ne vivant que parmi des barbares, & comme eſtant Eveſque de quantité de pays, & nommément des deux Daces, de la haute Mediterranée, & de la baſſe qu'on appelloit *Ripenſis*, parce-qu'elle eſtoit bordée des rives du Danube. Ce n'eſt pas que la Dace ne fuſt une province de l'Empire Romain, & aſſurément
Cod.Th.t.6.p. 418.2. des plus cultivées:] Car Conſtantin eſtoit originaire de Naïſſe dans cette province; & l'on voit par l'hiſtoire, que les princes y ont ſouvent fait du ſejour. [Mais depuis l'an 376, que les Gots entrerent dans la Thrace, la Dace & les autres provinces des environs furent entierement ruinées, & les barbares en furent plutoſt les maiſtres que les Romains. S. Nicetas pouvoit meſme avoir paſſé les bornes de l'Empire, & avoir preſché l'Evangile aux peuples qui eſtoient audelà du Danube.

V. S. Ambroiſe §. 70. Ibid. §. 68.

Pour l'étendue de ſa juriſdiction, les meſmes ravages des Gots pouvoient l'avoir augmentée en ruinant une partie des villes epiſcopales des environs: & on peut dire encore que l'autorité que S. Paulin luy attribue dans ces pays ſeptentrionaux, venoit moins de ſon caractere que de ſa ſainteté, qui le pouvoit faire conſiderer de tous ces peuples comme leur pere, quoiqu'il n'en fuſt ni le ſeul Eveſque, ni meſme le principal, puiſqu'on croit que Sardique eſtoit la metropole de la province.]

[f]Les Scythes & les Getes qu'il avoit convertis,[ſont apparemment les Gots qui s'eſtoient habituez en ces quartiers là.]'Car Alaric poſſedoit des terres vers la Pannonie & la Dalmacie;[a]& en l'an 408, il manda Ataulphe ſon beaufrere,de la haute Pannonie où il demeuroit.'Claudien témoigne qu'en l'an 398, les Romains ne jouiſſoient plus de l'Illyrie,[ſoit à cauſe des terres que les Gots y tenoient, ſoit parce que Honoré pretendoit que l'Illyrie orientale poſſedée par ſon frere Arcade, luy devoit appartenir. Pour les Beſſes, de la converſion deſquels S. Paulin parle principalement,]'Strabon, Pline & Ptolomée les mettent dans la Thrace vers le mont Hæmus,[mais ils pouvoient s'eſtre auſſi repandus dans la Dace.]'S. Jerome leur attribue particulierement le titre de[f]Sauvages;[c]ce qui eſt fort conforme à Strabon, qui ajoute qu'ils paſſoient parmi leurs voiſins pour d'inſignes voleurs.'Ils eſtoient particulierement celebres pour tirer l'or des mines;[d]& c'eſt auſſi l'emploi que S. Paulin leur attribue.

feritas.

[e]Ce progrés que la foy fit parmi les barbares de la Dace par le moyen de S. Nicetas, luy a fait donner le titre d'Apoſtre par Baronius;'& d'autres l'ont appellé avec ſujet un homme apoſtolique.[Saint Jerome l'avoit peuteſtre dans l'eſprit,]'lorſqu'en parlant,[en l'an 397,]du changement que la foy avoit apporté » dans le monde,il dit entre autres choſes: Les Beſſes ces ſauvages » & tous ces peuples couverts de peaux, qui autrefois immoloient » des hommes dans les ſolennitez des morts, ont quitté leurs cou- » tumes barbares pour chanter les doux cantiques de la Croix. » On n'entend plus dans le monde que le nom de J.C.'Les Huns, » dit il ailleurs, apprennent le pſeautier. L'ardeur de la foy a pe- » netré les froids de la Scythie. Les Getes portent dans leurs » armées des tentes qui leur ſervent d'egliſes. Peuteſtre comba- » tent-ils contre nous avec des ſuccés egalement heureux, parce- » qu'ils ont mis leur confiance dans la meſme religion.

'S. Paulin par lequel Dieu nous a fait connoiſtre le merite de S. Nicetas, eut la joie de le recevoir chez luy deux fois à Nole à la feſte de S. Felix,[c'eſt à dire le 14 de janvier.]'La premiere fois, ce fut en l'an 398,] & la ſeconde, quatre ans aprés, en l'an 402.[On ne marque point la raiſon du premier de ces voyages.] 'Baronius par des conjectures fondées ſur la bienſeance,pretend qu'aſſurément il n'avoit entrepris l'un & l'autre que pour venir conſulter le Pape.'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il y fut l'objet de l'admiration des Romains, & qu'eſtant venu à Nole,'S. Paulin recita en ſa preſence les poemes qu'il avoit accoutumé de faire

V. S. Paulin ſ. 23, 37.

[f] p.641.
Soz.l.8.c.c.25.p. 791 c.
[a] Zoſ.l.5.p.813.
Claud.b.Gil.p. 81.
P[l]in l.4.c.11.p. 78|Strab.l.7.p. 318.c.
[b] Hier.ep.1.p.22. c.
[c] Strab.p.318.c.
Cod.Th.t.1.p. 4[e]6.2.
[d] Paul.car.30.p. 540.541.
[e] Bar.396.§ 4.
Boll.7.jan.p.365. § 1.
[f] Hier.ep.3.p.22. c.
ep.7.p.54.d.
Paul.car.14.p. 603.
p.607.
Bar.397.§ 15.
Paul.ep 10.p.131. car.14.p 603.

tous les ans en l'honneur de S. Felix le jour de ſa feſte, [c'eſt à dire le 5 & le 9.] Des la premiere fois qu'il y vint, S. Paulin con-
p.608. ceut pour luy un amour tout particulier, comme S. Nicetas qu'il appelle ſon pere & ſon maiſtre, prenoit auſſi beaucoup d'intereſt à ce qui le regardoit.

car.30.p.633-635. 'Le deſir de revoir le pays, du ſoin duquel il eſtoit chargé, & les vœux ſi juſtes de tous ſes peuples, l'obligerent de quitter Nole pluſtoſt que S. Paulin n'euſt ſouhaité : Et ce Saint pour ſe conſoler dans cette ſeparation, fit le poeme que nous avons encore, pour luy deſirer un heureux voyage, & luy proteſter
p.634.638. qu'il le ſuivoit partout de cœur & d'eſprit. Le chemin qu'il luy
p.636. fait prendre pour s'en retourner dans la Dace, & qu'il ſemble
p.634. dire eſtre celui meſme par lequel il eſtoit venu, eſt d'aller par
p.636. la Pouille, par la Calabre, & par la ville de Lupie, [a] qui aujourd'hui n'eſt rien ou fort peu de choſe, [b] s'embarquer à Otrante,
a Boll.7.jan.p. 367 § 10.
b Paul.p.636. [c] paſſer par les deux Epires, & arriver à Theſſalonique par la
c p.634. mer Egée ou le golfe Thermaïque. Comme l'Eveſque de Theſſalonique, qui en ce temps là eſtoit S. Anyſe, eſtoit comme le Primat de toute l'Illyrie orientale, où l'on comprenoit la Dace, S. Nicetas pouvoit prendre un peu le plus long pour l'aller voir. On pourroit croire de meſme qu'il avoit affaire à la Cour d'Ar-
p.639. cade, lorſque Saint Paulin le fait paſſer par Philippes. Mais il ajoute que de là il devoit aller [non à Conſtantinople, mais] à Tomes, pour revenir à Scupi, [ce qui eſt luy faire faire environ le double de ſon chemin. Ainſi on peut juger qu'il parle en poete
ep.9.p.115. fort peu ſavant dans la geographie, comme il avoue qu'il ne l'eſtoit point dutout dans l'hiſtoire.

car.30.p.637. 'Il dit que le Saint eſtant ſur mer, fera chanter à deux chœurs aux matelots durant toute la navigation, des pſeaumes de David
p.636. & des hymnes, & que dans ſon chemin il ſera environné d'une troupe de toutes ſortes de perſonnes, qui chanteront avec luy
p.638. les louanges de Dieu. Il repreſente encore en divers endroits de ce poeme les vertus de S. Nicetas. [Il ne prie point Dieu de le preſerver des dangers de la guerre : ce qui fait que nous raportons ce poeme au premier voyage du Saint plutoſt qu'au ſecond, qui ſe fit en un temps de troubles. Et en effet, S. Paulin n'y dit point qu'il l'euſt vu une premiere fois.] Note 2.

car.24.p.607. 'Depuis qu'il fut parti, S. Paulin ne ceſſa jour & nuit de ſouhaiter ſon retour, qu'il ſemble que S. Nicetas luy euſt promis, [ſoit en s'en allant, ſoit depuis par quelque lettre.] Il revint effectivement au bout de quatre ans, malgré les Gots qui eſtoient en
p.608. armes

V. Honoré § 16,18.

armes dans les provinces qui le ſeparoient de l'Italie.[a]On voit en effet qu'ils deſcendirent en Italie en l'an 400 ou 401, & encore à la fin de 402.]S. Nicetas fit ſon voyage par mer, & ce ſemble durant le froid ;[c'eſt à dire apparemment à la fin de l'an 401, puiſqu'il eſtoit à Nole le 14 de janvier 402; & ſans doute quelques jours auparavant.]Il entreprit ce voyage par l'amour de S.Felix & de S.Paulin,[outre les autres raiſons qui l'y pouvoient avoir obligé.]'Il vint accompagné de divers autres amis de J.C. p.602.

'On peut juger de la joie extreme avec laquelle S. Paulin le receut, par les mouvemens extraordinaires qu'on en voit dans le poeme qu'il compoſa cette année là pour la feſte de S. Felix ; il y joint partout ces deux Saints enſemble, & ſemble les vouloir egaler. Il appelle tous les Saints à ſon ſecours, non pas qu'il meritaſt, dit-il, une ſi grande grace ; mais parcequ'il avoit beſoin d'une voix divine pour louer S. Felix, & Nicetas ce ſerviteur & ce Pontife du Seigneur qui eſtoit venu de bien loin pour ſolenniſer ce jour avec luy. Et aprés s'eſtre elevé dans ce poeme plus » qu'il n'a accoutumé de faire dans les autres : D'où me vient ce » beau feu, dit-il ? qui eſt-ce qui m'inſpire cette elevation extraor- » dinaire ? Je ne me reconnois point ici. Un eſprit plus ſublime & » plus grand m'anime. Je ſens en cela la preſence de Nicetas.' Il décrit enſuite comment il mena le Saint voir tous les baſtimens qu'il faiſoit faire pour embellir l'egliſe de S. Felix.

p.602-608. p.604. p.607. p.608.

[Nous raportons à ce voyage]ce qu'il dit, qu'il avoit fait voir à S.Nicetas la vie de S. Martin écrite par S.Sulpice Severe ; [& ce fut peuteſtre luy qui la publia dans l'Illyrie,]où elle eſtoit repandue partout[en l'an 405.

ep.10.p.131. Sulp.dial.3.c.20. p.330.

Nous ne trouvons plus rien pour la ſuite de la vie de Saint Nicetas,]ſinon que le Pape Innocent le ſuppoſe vivant dans une lettre écrite de Ravenne,[a]où il vint en l'an 409;[b]& qu'il met un Nicetas entre les Eveſques[du departement]de Macedoine, à qui il écrit[c]le 13 de decembre 414.[c]Uſuard & les autres martyrologes du IX.ſiecle,& meſme ceux qui portent le nom de Saint Jerome, marquent ſa feſte, comme nous avons dit, le 22 de juin, qui eſt auſſi celle de Saint Paulin.[c]Mais Baronius ayant cru que c'eſtoit un autre Saint, l'a mis dans ſon martyrologe le 7 de janvier auquel aucun autre ne le met.

Conc.t.2.p.1271. c.c. *a* Soz.l.9.c.7.p. 808.809|Zoſ.l.5. p.819.820. *b* Conc.p.1272.b. *c* p.1276.c. *d* Florent.p.619. 621. *e* Holſt.mart.p. 296.

[Ce Saint a laiſſé à l'Egliſe non ſeulement des fruits de ſa ſollicitude paſtorale, par les peuples qu'il a convertis, mais auſſi des preuves de cette erudition que S. Paulin loue en luy,]par les ouvrages qu'il a compoſez, d'un ſtyle ſimple, mais[f]pur & net.

Genn.c.22. *nitida.*

Gennade marque ſix petits traitez, qui eſtoient faits pour inſtruire ceux qui eſtoient pres de recevoir le batteſme. Le premier leur apprenoit de quel maniere ils ſe devoient comporter pour recevoir cette grace. Dans le ſecond, qui eſtoit ſur les erreurs du paganiſme, il remarquoit que depuis peu, & preſque de ſon temps, on avoit mis au nombre des dieux un Melchide pere de famille, à cauſe qu'il eſtoit fort liberal, & meſme un payſan nommé Gadaire à cauſe de ſa force extraordinaire. Le troiſieme traité eſtoit ſur la foy de la majeſté d'un ſeul Dieu. Dans le quatrieme il combatoit l'aſtrologie judiciaire. Dans le cinquieme il traitoit du ſymbole; & dans le ſixieme il parloit de la victime de l'agneau paſcal, [pour inſtruire ſans doute les competens ſur l'Eucariſtie.]

Caſſ. inſ. c. 16. p. 258. 'Caſſiodore dit que ſi quelqu'un deſire ſavoir en abregé ce qu'il faut croire ſur le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, il trouvera ce qu'il cherche dans le livre que S. Nicetas a écrit ſur la foy, & que s'eſtant rempli de la lumiere d'une doctrine celeſte, il s'elevera par ce chemin bien court juſqu'à la contemplation de la divinité. [Je ne ſçay ſi Caſſiodore veut marquer le troiſieme ou le cinquieme livre des ſix dont parle Gennade, ou tous les ſix enſemble; ou ſi c'eſt quelque ouvrage different.] Il ajoute que ce livre eſtoit joint dans ſa bibliotheque avec ceux que S. Ambroiſe a adreſſez à Gratien. Amb. t. 4. p. 89. 'Nous avons dans S. Ambroiſe à la teſte de ces meſmes livres un traité ſur le ſymbole, app. B. p. 319. qui ne ſe trouve que dans les dernieres editions de ce Pere: Et les Benedictins y remarquent des endroits pris de S. Auguſtin, & d'autres tirez du commentaire de S. Jerome ſur Iſaïe. Mais cet écrit traite de pluſieurs autres myſteres que de celui de la Trinité: & les Benedictins jugent qu'il eſt fait contre les Priſcillianiſtes d'Eſpagne.

Genn. c. 22. 'Gennade nous apprend encore que S. Nicetas adreſſa à une vierge qui eſtoit tombée, un petit écrit fort utile pour animer Amb. t. 4. p. 449. tous ceux qui travaillent à ſe relever de leurs chutes. 'Nous avons dans S. Ambroiſe & dans S. Jerome une lettre de cette nature adreſſée à une fille nommée Suſanne: t. 2. B. p. 304. 'Il eſt certain qu'elle n'eſt point de S. Jerome: & les Benedictins qui l'ont laiſſée parmi les veritables ouvrages de S. Ambroiſe, parceque tous les manuſcrits la luy attribuent, avouent neanmoins que ce n'eſt guere ſon ſtyle: & ils n'alleguent rien contre ceux qui croient qu'elle eſt de S. Nicetas, [dont nous venons de voir qu'on joignoit quelquefois les écrits avec ceux de S. Ambroiſe. Que ſi cette piece ad Suſ. c. 7. p. 453. a. b. eſt de luy,] 'nous y trouvons diverſes marques de ſon ſoin & de ſa

v. S. Ambroiſe 5

charité paſtorale pour les vierges ; & nous y apprenons que les barbares qui l'environnoient, n'empeſchoient pas qu'il n'euſt un monaſtere de filles, comme nous avons appris de S. Paulin qu'il avoit auſſi établi la vie monaſtique parmi les hommes. Paul.car.30.p. 640.

S. INNOCENT, PAPE.

ARTICLE PREMIER.

S. Innocent ſuccede à S. Anaſtaſe: Son eloge: Diverſes lettres ſans date: Il chaſſe les Photiniens & les Novatiens.

V.S.Jerome s 105.

APRES que Dieu eut retiré à luy Saint Anaſtaſe Pape [a] le 27 d'avril 402, [b] on ordonna auſſitoſt Innocent avec un conſentement unanime des ſaints Prelats, de tout le Clergé, & du peuple, & avec une union, & une paix qui eſtoit l'effet de celle que J.C. en s'en retournant dans le ciel avoit laiſſée à ſon Egliſe. [c] Le Pontifical dit qu'il eſtoit de la ville d'Albe, & fils d'un autre Innocent. [d] Theodoret le qualifie cet excellent Eveſque de Rome, [e] illuſtre par l'adreſſe & la vivacité de ſon eſprit. [f] Oroſe dit que Dieu retira de Rome ce bienheureux Eveſque lorſqu'elle fut priſe, comme il avoit tiré le juſte Loth de Sodome. [g] S. Proſper l'appelle un homme tres digne du ſiege de S. Pierre. [h] Saint Jerome dit que ce Saint eſtoit le fils auſſibien que le ſucceſſeur de S. Anaſtaſe, & exhorte la vierge Demetriade de s'attacher à ſa foy. [i] S. Auguſtin le qualifie aprés ſa mort un tres heureux Pape. [k] Durant ſa vie il témoigne que ſes merites extraordinaires le luy rendoient venerable. [l] En luy écrivant avec tout le Concile de Mileve, il luy dit que c'eſt par une grace tres particuliere que le Seigneur l'avoit établi ſur le ſiege apoſtolique, & qu'il avoit donné de leurs jours un Pape tel qu'ils ſe rendroient coupables de negligence s'ils manquoient à luy ſuggerer ce qu'il y auroit à faire pour le bien de l'Egliſe,

Bar.402.s 42.
Col.r.c.1.p.45.
Anaſt.c.41.p.22.
Thdrt.l.5.c.35.p. 751.a.
a c.2.3.p.738.a.
Oroſ.l.7.c.39.p. 222.1.b.
Proſ.in col.c.20. p.171.
b Hier.ep.8.p. 69.b.
Aug.pec.ori.c.9. p.335.1.c.
c ep.259.p.362.1.b.
d ep.92.p.59.2.c.

plutoſt qu'il ne ſeroit capable de le recevoir avec mepris ou avec indifference.

Soz.l.7.c.19.p. 734.d. 'Sozomene pretend [contre toute ſorte d'apparence,] qu'à Rome ni l'Eveſque ni aucun autre n'inſtruiſoit le peuple dans

n.p.155.r.d. l'egliſe.'On luy objecte [avec raiſon] les ſermons que nous avons encore de Saint Leon, [faits auſſitoſt aprés Sozomene, ou de ſon temps meſme. Et on a quelque lieu de juger que Saint Innocent

l.8.c.26.p.794.c. expliquoit auſſi les Ecritures à ſon peuple,] puiſqu'écrivant à S. Chryſoſtome, [ſi celebre ſurtout par ſes predications,] il dit que dans ſes ſouffrances il peut trouver ſa conſolation dans les lectures divines que nous diſtribuons aux peuples. Παραδίδωμεν

[Il a inſtruit meſme toute l'Egliſe & de ſon temps & des ſiecles à venir, par les lettres qu'il a écrites, & dont pluſieurs ſe ſont

Du P.t.3.p.298. conſervées juſqu'à nous.] Elles contiennent des reglemens tres

p.319. utiles, & des deciſions tres judicieuſes, qui font voir qu'il eſtoit habile dans les loix eccleſiaſtiques. On trouve meſme qu'elles ſont aſſez bien écrites, & avec un tour aſſez adroit pour rendre au moins plauſible ce qui peut n'eſtre pas tout à fait certain. [On y voit quelquefois un grand zele pour la défenſe de la verité, & pour la pureté de la diſcipline, une charité tendre & cordiale

p.319. pour les bons, un grand amour de la paix & de l'unité. Il n'ignoroit point aſſurément l'eminence de ſon ſiege, & il ne manque point de la relever quand il en trouve occaſion.

[Nous ferons ſon hiſtoire ſur ſes lettres, en marquant ſelon l'ordre des années celles dont nous ſavons les dates. Pour les autres, nous ſuivrons l'ordre qu'elles tiennent dans la collection de Denys le Petit & dans les Conciles.

La premiere donc de celles dont nous ignorons l'année,]

Conc.t.2.p.1260. eſt écrite à Felix Eveſque de Nochere [dans l'Ombrie, ou dans la Principauté Citerieure : car il y en a deux, toutes deux epiſ- 1.
copales. Cet Eveſque voulant regler le Clergé de ſon dioceſe, aprés en avoir retabli les egliſes, [détruites peuteſtre par les Gots en l'an 410 & 411,] avoit conſulté Innocent ſur les difficultez qu'il y trouvoit. Le Pape aprés l'avoir loué du reſpect qu'il

d. rendoit au chef de l'epiſcopat, dit 1. Que les Canons défendent d'admettre dans le Clergé ceux qui ſe feront volontairement coupé quelque partie du corps, mais non pas ceux qui l'auront

e. fait par hazard & ſans le vouloir. 2. Qu'il n'y faut point admettre ceux qui auront eſté mariez deux fois, ou qui auront epouſé une

Ughel.t.1.p.1115. 1. Ughellus le fait Eveſque de celle d'Ombrie. Il dit qu'il aſſiſta à un Concile avec Decence d'Eugubio. [A quel Concile?]

veuve. 3. 'Qu'il en faut auſſi exclure ceux qui aprés leur batteſme p.1161.a.
auront porté les armes, auront plaidé & requis [la condannation
miniſtraverit de quelqu'un,]" auront exercé quelque office de judicature, &
tous ceux qui ſeront ſujets aux fonctions publiques des villes,
parceque les loix civiles les obligeoient ſouvent de rentrer dans
ces fonctions. 'Il marque enſuite de quelle maniere doivent avoir b.c.
vécu les laïques qu'il voudra elever à la clericature, & qu'il faut
les exercer longtemps dans les degrez inferieurs avant que de
les elever aux autres.

per Bruttios. 'La lettre à Maxime & à Severe Eveſques" dans la Calabre, d.e.
regarde une requeſte par laquelle Maximilien laïque ſe plai-
gnoit que certains Preſtres avoient eu des enfans depuis leur
ordination. Innocent blaſme la negligence des Eveſques dont
ces Preſtres dependoient, & veut que Maxime & Severe exa-
minent la choſe, & depoſent les Preſtres s'ils ſont convaincus.
[Il ne rend point de raiſon pourquoi il ne s'adreſſe pas plutoſt
aux Eveſques dioceſains, juges naturels de leurs Preſtres ſelon
les Canons, & qui avoient quelque ſujet de ſe plaindre qu'on
entreprenoit ſur leurs fonctions.]

'Ayant receu une autre requeſte contre un Modeſte, qu'on p.1162.a.b.
diſoit avoir eſté elevé à la clericature, & aprés meſme à l'epiſ-
copat, quoiqu'il fuſt coupable de pluſieurs crimes, & qu'il euſt
eſté ſoumis à la penitence ; il ordonna à Agapet, Macedone, &
Maurien Eveſques de la Pouille, de faire venir ce Modeſte de-
vant eux, d'examiner ſon affaire, & le depoſer de la clericature
ſi la requeſte eſtoit veritable. [L'un des trois Eveſques pouvoit
eſtre le dioceſain de Modeſte. Ughellus n'a trouvé aucun des
trois dans les memoires qu'il a eus pour les Eveſques de la
Pouille.]

'Urſe Eveſque auprés de Rome, ſe plaignit à luy que Florent p.1163.b.
1. Eveſque de Tivoli s'eſtoit emparé de la paroiſſe de [1]Nomente
ou Feliciane qui avoit toujours eſté de ſon dioceſe. Innocent en
écrivit à Florent, & luy manda de ſe deſiſter de cette uſurpa-
tion ; ou que s'il pretendoit que l'Egliſe de Nomente luy appar-
tinſt, il devoit neanmoins laiſſer toutes choſes en leur ancien
état, & venir à Rome aprés Paſque pour juſtifier ſon droit.

'Denys le Petit n'a pas meſme voulu omettre dans ſa collec- e.
tion une lettre d'Innocent à S. Aurele & à S. Auguſtin, qui n'eſt

1. [Eſt-ce ce qu'on appelle auſſi *Lamentana*,]' dont on aura [depuis] fait un eveſché réuni enſuite Ugh.t.1. p.179.
à celui de Mallano ou des Sabins, 'dont Urſe eſtoit peut-eſtre Eveſque ? Ughellus ne parle point
d'Urſe,]' & parle de Florent ſans nous en rien apprendre. t.1.2.p.216.b.

qu'un compliment d'amitié. Il l'écrivit par le Preſtre Germain qui s'en retournoit en Afrique. Nous verrons ci-deſſous que le Preſtre Germain compagnon de Caſſien, vint de Conſtantinople à Rome en l'an 405. Si c'eſt le meſme, il faut qu'il ait fait depuis cela pluſieurs voyages en Afrique.

p.1265.b.c. 'Julienne à qui Innocent écrit avec de grands eloges, [eſt ſans doute la belle fille de Probe. "Elle eſt celebre par ſa pieté, & plus celebre encore pour avoir eſté mere de Demetriade, qui conſacra à Dieu ſa virginité vers la fin de l'an 413, dans la ville de Carthage. Innocent luy dit qu'elle a receu une grande grace de J.C, d'avoir ſurmonté la ſplendeur de ſa race par l'eclat de ſes vertus. 'Baronius croit qu'il luy recommande par ces paroles la puiſſance de la grace, afin qu'elles luy ſerviſſent d'antidote contre l'orgueil que Pelage avoit voulu inſpirer à Demetriade dans une lettre qui luy écrivit vers l'an 414. 'Il ajoute que c'eſt à cauſe de ces paroles que Saint Jerome exhorte Demetriade à s'attacher à la foy du Pape Innocent. [Mais "Saint Jerome & Pelage écrivirent à peu pres en meſme temps à Demetriade: & S. Jerome avoit ſans doute aſſez d'autres preuves de la pureté de la foy d'Innocent.]

V.S.Auguſtin 225.&c.

Bar.413.§ 21.22. § 23.

V.S.Jerome § 133.

Conc.t.2.p.1265. b] Blond.decr.p. 362.386.] 'On remarque que l'epiſtre à Julienne ſe trouve inſerée dans une autre attribuée au Pape Felix IV. & adreſſée à Sabine. Cela peut agmenter les raiſons qu'on a d'ailleurs de croire que cette derniere eſt l'ouvrage de l'impoſteur Iſidore, [mais ne donne aucun ſujet de ſoupçonner la ſincerité de la premiere.]

Conc.t.2.p.1270. c. 'Il reſtoit encore alors quelques heretiques Photiniens, qui pour la pluſpart s'eſtoient habituez dans le territoire de Senia, ["aujourd'hui Zeng dans la Croacie ſur le bord de la mer.] Ils y avoient pour chef un nommé Marc qui avoit eſté autrefois chaſſé de Rome, & ils pretendoient meſme tenir des aſſemblées à la campagne. 'Innocent ayant appris ce deſordre par les lettres de Laurent Eveſque du lieu, obtint par le moyen des Défenſeurs de l'Egliſe Romaine, la permiſſion de les faire chaſſer de là. [Il envoya cet ordre à Laurent,] & l'exhorta de le faire executer promtement, de peur de ſe rendre reſponſable des ames que ces heretiques pourroient ſeduire.

Notes.

p.1271.a.

[S'il témoigna beaucoup de zele contre les Photiniens, il n'en eut pas moins contre les Novatiens,] qui tenoient beaucoup d'egliſes dans Rome, & y avoient infecté de leurs erreurs un grand nombre de perſonnes. 'Innocent commença le premier, dit Socrate, à les pourſuivre, & leur oſta beaucoup d'egliſes, 'en

Socr.l.7.c.11.p. 347.

c.9.p.346.b.

c.11.p.347.d.

qûoy il fut depuis imité par S. Celeſtin. Anaſtaſe dit qu'il chaſſa auſſi les Cataphryges. ["Il ſignala encore davantage ſon zele contre les Pelagiens.] Anaſt.c.41.p.22.

V.S.Auguſtin § 267.

'Anaſtaſe luy attribue des decrets ſur les payens, ſur les Juifs, & ſur d'autres choſes [dont il eſt garant.] Il dit auſſi qu'il dedia une egliſe de S. Gervais & Saint Protais baſtie des biens leguez pour cela par une dame nommée Veſtine; qu'il en fit un titre & une paroice] de Rome; & qu'il y fit de grands preſens en vaſes & en terres, dont cet auteur fait une longue enumeration. p.22. p.23.

ARTICLE II.

Il écrit à Saint Anyſe & à Saint Victrice.

[POUR venir à ce que nous ſavons de l'hiſtoire de Saint Innocent qu'on peut reduire à l'ordre des temps,] aprés avoir eſté ordonné Eveſque [en l'an 402,] il ſe haſta d'en donner tout d'abord la nouvelle à "S. Anyſe de Theſſalonique, comme à un excellent ſerviteur de Dieu. 'Nous avons la lettre qu'il luy en écrivit, où il luy confie le ſoin de toutes les affaires de ce pays là, [c'eſt à dire de l'Illyrie orientale,] comme avoient fait avant luy Damaſe, Sirice, & Anaſtaſe; prenant pour regle, de ſuivre les ſentimens de ſes predeceſſeurs, & de rendre à tous les gents de bien ce qu'il devoit à leur merite. Col.r.p.46. V. S. Ambroiſe § 55. p.46.47.

V.Honoré § 20.

["Sur la fin de l'an 403, Honoré vint à Rome: & ce fut peut-eſtre alors qu'il abolit les ſpectacles des gladiateurs, à l'occaſion de la mort de Saint Telemaque.] 'Innocent fut obligé de le voir ſouvent en faveur de divers Eccleſiaſtiques, & meſme de quelques Eveſques, que l'on vouloit obliger d'exercer diverſes fonctions civiles dont leur famille eſtoit chargée. S. Victrice celebre Eveſque de Rouen eſtoit alors avec Innocent, & fut témoin des peines & des inquietudes que cette affaire luy donna. Conc.t.2.p.1251. c.

Depuis cela le meſme Saint Victrice le pria de l'éclaircir ſur quelques points de la diſcipline, en luy marquant quelle eſtoit la regle [& l'uſage] que ſuivoit l'Egliſe Romaine. 'Innocent ne voulut pas luy refuſer une choſe qui pouvoit eſtre utile, & à ce Saint meſme pour l'autoriſer dans le bien qu'il faiſoit, & à pluſieurs autres Egliſes, 'depeur, dit-il, que ſon ſilence ne fiſt croire qu'il conſentoit aux abus qui s'introduiſoient dans l'Egliſe. En répondant donc à S. Victrice, il luy envoya un livre de regles, comme il l'appelle, pour luy ſervir de directoire, 'où il pretend c.d. p.1249.d p.1250.a.

non pas faire de nouveaux reglemens, mais travailler à faire
observer ceux qui ayant eſté établis par l'autorité des Apoſtres
& des Peres, avoient eſté negligez par la pareſſe de quelques
b. perſonnes; & qu'ainſi il eſtoit utile que tous les Eveſques les ob-
p.1149.d. ſervaſſent dans la vue du jugement de Dieu. Il prie donc Saint
Victrice de les envoyer aux Eveſques, & aux Egliſes voiſines,
afin qu'on ſache quelle eſt la pratique de l'Egliſe Romaine, &
qu'on s'y conforme dans les inſtructions qu'on donnera aux
nouveaux Chrétiens; parceque la pratique de ces regles ſaintes
fera aiſément trouver les autres qu'il pourroit n'avoir pas aſſez
marquées.

d. Ce livre de regles qu'il dit qu'il envoyoit joint à ſa lettre, [n'eſt
ſans doute autre choſe que les reglemens qui y ſont tellement
p.1150.c. joints qu'ils en ſont une partie,] dont le premier eſt qu'aucun
Eveſque ne doit eſtre ordonné ni à l'inſceu du Metropolitain,
ni par un ſeul Eveſque. Le ſecond défend d'admettre à la cleri-
cature ceux qui auroient" pris la profeſſion des armes, ou y ſe- *habuerit.*
roient demeurez aprés avoir receu la remiſſion des pechez [par
le batteſme : Car pour ce qui eſt de la penitence, elle excluoit
ſeule de la clericature quand on n'auroit point porté les armes.]

Juſtel, p.197.1. Le troiſieme qui fait encore partie du ſecond, ſelon Denys le
Conc.p.1150.c.d. Petit, [quoiqu'il n'y ait aucun raport,] ordonne que les diffe-
rends nez entre les Eccleſiaſtiques, ſeront terminez par le juge-
ment des Eveſques de la province, [ſans prejudice neanmoins 1.
de l'Egliſe Romaine, que ceux qui voudront ſe faire juger dans
d'autres provinces ſeront degradez de la clericature, mais que
pour les cauſes importantes, aprés que les Eveſques en auront
jugé," on en avertira le ſaint Siege, ſelon l'ordonnance du Con- *referantur.*
cile. [Je ne voy point qu'il en puiſſe marquer d'autre que celui
de Sardique.]

d.e. Les trois articles ſuivans ſont pour défendre d'admettre
dans le Clergé ceux qui auront epouſé une veuve, ou qui au-
roient eu deux femmes, devant ou aprés le batteſme, [contre
l'opinion de S. Jerome;] & il dit que cela ſe pratiquoit par tous
les Eveſques.

p.1151.d. Le neuvieme porte que les Preſtres & les Diacres doivent
abſolument garder une entiere continence, n'y ayant point de
jour où ils n'euſſent à offrir le ſacrifice & à adminiſtrer le bat-
p.1151.a.b. teſme. Il paroiſt que les Eccleſiaſtiques [inferieurs] avoient la
liberté de ſe marier. Mais Innocent par le 10e article, en excepte

1. Cela n'eſt pas dans toutes les editions &c.

ceux

ceux qui avoient vécu longtemps dans les monaſteres, où ils eſtoient obligez à la continence, n'y ayant point d'apparence qu'ils n'obſervaſſent pas dans un degré ſuperieur ce qu'ils avoient obſervé eſtant moines. 'Il remarque dans le meſme ar- d.
corruptus. ticle que "ceux qui avoient perdu leur virginité avant que de ſe marier, ne recevoient point la benediction de l'Egliſe en ſe mariant; & que l'ancienne pratique de l'Egliſe eſtoit que ces perſonnes qui avoient perdu la virginité, meſme avant le batteſme, promettoient de ne ſe point marier lorſqu'ils entroient dans le Clergé.

'Le ſixieme article défend, [conformément à tous les Canons,] p.1151.c.
d'ordonner un Clerc d'une autre Egliſe ſans la permiſſion de ſon Eveſque diocesain, ni auſſi de recevoir dans une Egliſe celui qui aura eſté depoſé dans une autre.

'Le ſettieme porte qu'on ſe doit contenter d'impoſer les mains f.e.
aux Novatiens & aux Montagnars, (c'eſt à dire aux Donatiſtes,) qui reviendront à l'Egliſe, hors ceux qui auront quitté l'Egliſe pour ſe faire battizer par ces heretiques: Car pour ceux là il ne les faut recevoir qu'aprés qu'ils auront ſatisfait par une longue penitence.

'Dans l'onzieme, Innocent avertit Saint Victrice de ne pas p.1052.b.c.
tomber dans la faute de ceux qui appelloient à la clericature des perſonnes qui n'eſtoient point exemtes de charges & de fonctions civiles; parcequ'il arrivoit ſouvent qu'on les contraignoit de quitter le ſacerdoce pour les ſoumettre à ces charges, qui les engageoient meſme à donner des jeux & des divertiſſemens, dont on ne ſauroit douter que le diable ne ſoit l'inventeur. Et il le fait reſſouvenir de ce qu'il avoit vu luy meſme ſur ce ſujet eſtant à Rome.

'Le douzieme porte que les femmes qui s'eſtoient remariées d.
du vivant de leurs maris, n'eſtoient point admiſes à la penitence ſi l'un des deux [maris] n'eſtoit mort; & il veut que l'on obſerve la meſme diſcipline pour les vierges conſacrées à J.C, qui auront violé la foy qu'elles luy devoient par un mariage public, ou par une fornication ſecrette: d'où l'on tire que meſme la conſecra- Alex.t.10.p.144.
tion ſolennelle des vierges, ne rompoit pas, ſelon la pratique de l'Egliſe Romaine, les mariages [qu'elle rendoit criminels,] quoique S. Baſile ſoit dans un ſentiment contraire.

'Dans le treizieme article, il veut que l'on ſoumette quelque Conc.t.2.p.
temps à la penitence celles qui ſe ſeront mariées aprés avoir 1252.p.144.
promis à Dieu de vivre dans la virginité, quoiqu'elles n'aient

t.5.p.851.c. point encore receu le voile. Ces deux derniers articles ſont citez expreſſément de la lettre du Pape Innocent à S. Victrice de Rouen dans le ſecond Concile de Tours; & ils y ſont approuvez. [Ainſi c'eſt ſans ſujet que les heretiques s'en ſervent" pour trouver à redire à cette lettre d'Innocent.] Elle eſt datée du 15 de fevrier 404, [& ainſi du temps meſme que S. Victrice eſtoit à Rome," ce que nous ne voyons pas moyen de dire. Elle eſt peut-eſtre de l'année d'aprés.]

Note 2.

V. la note 2.

ARTICLE III.

Il combat les abus & le ſchiſme de l'Egliſe d'Eſpagne.

["LEs Eveſques d'Afrique écrivirent en l'an 404, au Pape Innocent par la plume de Saint Auguſtin, pour obtenir de l'Empereur par ſa recommandation les loix dont ils avoient beſoin contre les Donatiſtes. Honoré en fit de plus fortes encore qu'ils ne demandoient, au commencement de fevrier 405.]

V.S. Auguſtin 5 156.

Conc.t.2.p.1112. 1113. 'Enſuite de quoy le Pape leur récrivit, & les avertit que leurs Eveſques feroient mieux de ne pas aller ſi ſouvent à la Cour; ce qui fit que le Concile de Carthage du 23 aouſt 405, n'y envoya que des Eccleſiaſtiques.

[Il faut mettre ſans doute dans les premieres années du pontificat d'Innocent,] la lettre qu'il écrivit aux Eveſques d'Eſpagne aſſemblez dans le Concile de Tolede, [quoique nous n'en puiſſions pas marquer preciſément l'année.]

p.1199.

p.1281.a. On voit ſeulement d'une part que c'eſtoit" aſſez longtemps aprés un autre Concile tenu à Tolede [en l'an 400,] & de l'autre qu'il parle aux Eveſques d'Eſpagne comme à des perſonnes qui eſtoient dans une entiere liberté; & qu'ainſi c'eſtoit aſſurément avant que les barbares fuſſent entrez dans l'Eſpagne, c'eſt à dire avant le mois de ſeptembre ou d'octobre 409, & meſme avant que Conſtantin euſt oſté cette province à Honoré en l'an 407 ou 408. Car depuis ce temps là elle fut toujours dans le trouble & dans la guerre.]

dudum.

Conc.G.t.1.p. 37. 'Le Pere Sirmond nous a donné cette lettre plus ample qu'elle n'eſtoit avant luy dans les Conciles. Et il l'a miſe dans ſon premier tome des Conciles de France, parceque dans divers manuſcrits elle eſt adreſſée au Concile de Toulouſe.

p.345.1. 'Neanmoins il reconnoiſt que puiſqu'elle ne traite que des affaires d'Eſpagne, il vaut mieux dire qu'elle s'adreſſa à un Concile de Tolede qu'à un de Toulouſe, [quoique nous n'ayons point d'au-

tre connoiſſance qu'il ſe ſoit tenu aucun Concile ni à Tolede ni à Toulouſe ſous Innocent.

Le principal ſujet de cette lettre eſt touchant la réunion des Priſcillianiſtes. Symphoſe, Dictine, & divers autres Eveſques engagez dans cette hereſie, y ayant renoncé en l'an 400 dans le Concile de Tolede, avoient eſté receus dans l'Egliſe par ce Concile, & meſme conſervez dans leurs dignitez, pourvu que le Pape & l'Eveſque de Milan y conſentiſſent. Ils y conſentirent ſans doute, puiſqu'Innocent approuve leur reception. Neanmoins il ſe trouva que les Eveſques de la Betique & de la province de Carthage, improuverent tout à fait ce decret; & au lieu de s'y conformer & de recevoir Symphoſe & les autres dans leur communion, ils rompirent meſme celle qu'ils avoient avec les anciens Orthodoxes [d'Eſpagne,] & troublerent ainſi la paix de l'Egliſe par un ſcandale tres faſcheux. Il y eut meſme un Eveſque nommé Jean qui aprés avoir conſenti par ſes deputez dans le Concile de Tolede, à la reception de Symphoſe, ne laiſſa pas à ce qu'on diſoit de ſe ſeparer pour ce ſujet de la communion de ſes confreres.

V. les Priſcillianiſtes §. 15-17.

Conc. t. 2. p. 1280.

p. 1281. b.

'Le temps augmenta la diviſion; & le deſir de ſoutenir ce que l'on avoit embraſſé, eſtoit cauſe que le mal devenoit de jour en jour plus grand & plus incurable. 'Enfin Hilaire Eveſque, & Elpide Preſtre, s'en allerent à Rome, & avertirent le Pape, en gemiſſant, du malheureux état où eſtoit la province, tant par ce ſchiſme que par divers deſordres qui ſe commettoient contre l'ordre de la diſcipline. Innocent ayant fait examiner leur raport dans l'aſſemblée de ſon Clergé, où l'on tint acte de tout ce qui ſe paſſa, écrivit la lettre dont nous parlons adreſſée aux Eveſques aſſemblez au Concile de Tolede, 'ſoit à ceux qui s'eſtoient trouvez au Concile [de l'an 400,] ſoit qu'il s'en tint alors un autre au meſme lieu.

p. 1280. a.

p. 1279. c.

p. 1284. b.

Bar. 405. §. 41.

'Il y ordonne que l'on s'informera exactement quels ſont les Eveſques qui ſe ſeparent de la communion de leurs freres; 'qu'on s'efforcera de les porter par toutes ſortes d'inſtructions à s'unir avec les autres '& à communiquer avec Symphoſe, ſelon le decret du Concile de Tolede; & que s'il y en a qui le refuſent, les Eveſques d'Eſpagne les ſepareront de la communion de l'Egliſe Catholique, afin que s'ils veulent en eſtre les ennemis, ils ſoient au moins reconnus pour tels.

Conc. p. 1281. b.

p. 1280. d.

p. 1281. b.

'Outre ce point, Hilaire ſe plaignoit encore d'autres deſordres qui regardoient des Egliſes particulieres, & entre autres qu'un

p. 1280. e.

p.1181.a. Rufin qui avoit déja autrefois troublé l'Egliſe, & en avoit demandé pardon dans le Concile de Tolede, avoit encore depuis uſurpé le droit d'ordination qui appartenoit à ſon Metropolitain, & avoit ordonné un Eveſque en ſecret contre la volonté du peuple. La province de Tarragone ſe plaignoit auſſi que Minicie avoit entrepris la meſme choſe dans l'Egliſe de Girone. Innocent declare donc qu'il faut examiner ſi ces Eveſques ont eſté ordonnez de la ſorte; & en ce cas les depoſer.

c.d.e. Il marque auſſi diverſes fautes que l'on avoit faites dans les ordinations des Eveſques & des Eccleſiaſtiques, qu'il excuſe neanmoins pour le paſſé, depeur d'augmenter le trouble où eſtoit l'Egliſe d'Eſpagne: Mais il veut qu'à l'avenir ceux qui ſeront ordonnez contre les Canons, ſoient depoſez avec ceux qui

p.1181.a. les auront ordonnez. Il fonde ces regles ſur les Canons de Nicée,

c.d.e. [qui neanmoins n'en parlent pas.] Il montre ſurtout que ceux qui ont eu une premiere femme avant leur batteſme ſont du

a. nombre des bigames. Il demande qu'on ait ſoin de rendre juſtice

p.1179.c. à Gregoire Eveſque de Meride, s'il a ſujet de ſe plaindre. Il paroiſt qu'il leur envoya les actes de ce qui s'eſtoit paſſé à Rome dans le Conſiſtoire, lorſqu'Hilaire & Elpide y parlerent des deſordres qui eſtoient en Eſpagne.

ARTICLE IV.

S. Chryſoſtome a recours à S. Innocent, qui le conſole, & travaille en ſa faveur.

SI ce ſaint Pape ne put ſouffrir ſans douleur la diviſion qu'il voyoit ſe former dans une petite partie de l'Egliſe, il fut bien plus ſenſiblement touché du trouble qu'excita dans toute l'Egliſe la depoſition ſi injuſte de S. Jean Chryſoſtome Archeveſque de Conſtantinople. Ce Saint avoit eſté depoſé l'an 403 vers le mois de juillet, par la faction de Theophile d'Alexandrie & par le Conciliabule du Cheſne, chaſſé enſuite de Conſtantinople par l'autorité de l'Empereur Arcade, rétabli auſſitoſt ſur l'inſtance qu'en fit le peuple, & par la protection toute viſible que Dieu prit de ſon innocence. Il ne ſe contenta pas de cela, & demanda avec inſtance qu'on aſſemblaſt un Concile où il puſt faire voir l'injuſtice & la nullité du jugement que l'on avoit rendu contre luy. Mais ſes adverſaires au lieu de prendre la meſme voie pour juſtifier leur conduite, recommencerent au bout de deux mois à

V. ſon titre 574. &c.

le perſecuter par des cabales de Cour ; & Dieu les abandonna tellement à leurs déſirs, que faiſant valoir la pretendue condannation du Saint, ils obtinrent d'Arcade qu'il ſeroit chaſſé de ſon Egliſe le ſamedi de Paſque : & ce ſaint jour fut profané par des abominations étranges. Le 20 de juin ſuivant on le fit ſortir de Conſtantinople pour le mener en exil : & ſix ou ſept jours aprés on ordonna en ſa place Arſace homme entierement indigne & incapable d'eſtre Eveſque de Conſtantinople.]

'La nouvelle de ces dernieres violences qui ſe commirent en l'an 404, n'eſtoit pas encore arrivée à Rome lorſque Theophile y envoya un Lecteur de ſon Egliſe avec une lettre de luy ſeul, où il mandoit au Pape qu'il avoit depoſé S. Chryſoſtome, ſans dire les circonſtances d'une affaire ſi importante. Le Pape en fut ſurpris & indigné, & ne voulut point répondre à cette lettre. Il y avoit à Rome un Euſebe Diacre de Conſtantinople, qui y eſtoit pour les affaires de [ſon] Egliſe ; & [ayant ſans doute appris ce que Theophile avoit mandé à Rome,] il vint trouver le Pape [1] & le conjura par une requeſte de ne rien precipiter, parcequ'on decouvriroit bientoſt la verité de toute cette affaire. Pall. dial. c. 2. p. 9.

'En effet trois jours aprés, Panſophe & trois autres Eveſques arriverent avec trois lettres adreſſées au Pape, l'une de S. Chryſoſtome, l'autre des Eveſques de ſa communion, & la troiſieme de tout le Clergé de Conſtantinople. 'De ces trois lettres, nous avons encore celle de S. Chryſoſtome en grec dans les œuvres de ce Pere, & dans Pallade l'hiſtorien de ſa perſecution. [Il l'écrivit fort peu aprés Paſque, environ deux mois avant que d'eſtre chaſſé de Conſtantinople.] 'Il y ſuppoſe qu'Innocent n'avoit point encore eſté informé de ce qui le regardoit que par le bruit public ; [& il eſt certain qu'il ne luy en avoit point écrit ; ce qui eſt conforme à ce que dit Pallade, que] 'le premier qui en apporta la nouvelle à Rome, (c'eſt à dire d'une maniere authentique,) fut le Lecteur de Theophile. p. 9. p. 10. p. 10-11. p. 10. n. p. 9.

[Aprés que S. Chryſoſtome a fait dans ſa lettre le recit de ſa perſecution,] 'il prie le Pape de declarer par ſes lettres, que tout ce qui eſtoit fait contre luy eſtoit nul ; de témoigner que ceux qui en eſtoient coupables meritoient d'eſtre punis ſelon les loix de l'Egliſe, & de continuer à luy écrire & à luy donner les autres marques ordinaires de ſa charité, [c'eſt à dire de ſa communion.] Il parle partout dans cette lettre comme à pluſieurs perſonnes, p. 11.

1. *αὐτὸν.* Eſt-ce que la requeſte eſtoit adreſſée à tout le Clergé de Rome, ou à tous les Eveſques de l'Occident ?

p.22. hormis dans le titre & dans la concluſion. Et en effet l'exemplaire qui eſt dans Pallade, porte qu'il écrivoit auſſi ces choſes à Venere de Milan, & à S. Chromace d'Aquilée. [Ainſi l'on peut juger que la lettre eſtoit pour tous les trois : Mais elle regardoit ſans doute le Pape plus que tous les autres, à cauſe de la dignité de ſon ſiege.]

c.3.p.22.23. La réponſe qu'Innocent fit à ces lettres, fut qu'il admettoit la communion de tous les deux partis en caſſant & en annullant le jugement rendu par Theophile, & qu'il falloit tenir un Concile
p.24. legitime de l'Orient & de l'Occident. Car il ne crut pas devoir ſe ſeparer de la communion de perſonne juſqu'au jugement de l'affaire. [Ainſi il ne conſideroit pas ce qu'il ordonnoit dans ſa
Bar.404.§ 80. lettre comme un jugement.] Il paroiſt que les autres Eveſques d'Italie à qui S. Chryſoſtome s'eſtoit adreſſé, firent la meſme ré-
Pall.dial.c.8.p. 69. ponſe. [Ils ſuivoient en cela] ce que S. Chryſoſtome meſme avoit dit aux Eveſques ſes amis & ſes défenſeurs : Communiquez [avec « mes perſecuteurs,] de peur de diviſer l'Egliſe ; mais ne ſouſcrivez « pas à ma condannation, parceque je ne me ſens point coupable. «

c.3.p.24. On voit qu'Innocent manda à peu pres la meſme choſe à Theo-
Conc.T.3.p. 640.2.f. phile qu'il avoit mandée au Saint. C'eſt ainſi que le ſaint Siege declara [en quelque ſorte] le grand Chryſoſtome innocent, en-
Pall.dial.c.3.p. 27. ne conſentant point à ſa condannation. Demetre Eveſque de Peſſinonte porta en Orient les lettres d'Innocent à S. Chryſoſtome, & les montra partout pour faire voir que l'Egliſe Romaine communiquoit toujours avec ce Saint.

p.23. Peu de jours aprés qu'Innocent eut répondu à S. Chryſoſtome, Pierre & Martyre arriverent à Rome, & y apporterent des lettres de Theophile, qui les envoyoit avec les actes de la depoſition de Saint Chryſoſtome [faite par l'aſſemblée du Cheſne :] la lecture de ces actes ne fit qu'augmenter l'horreur que le Pape
p.24. avoit de la temerité de Theophile. Ainſi il luy répondit en peu de mots d'une maniere fort ſevere, luy declarant encore qu'il ne pouvoit abandonner la communion de S. Chryſoſtome, juſqu'à ce qu'il euſt eſté condanné par un jugement legitime ; que l'on tiendroit bientoſt un Concile, & que c'eſtoit à Theophile à y venir accuſer Saint Chryſoſtome, ſuivant les Canons de Nicée, parceque l'Egliſe Romaine n'en recevoit point d'autres ; [ce qu'il dit au ſujet d'un Canon d'Antioche, ſur lequel on avoit chaſſé le Saint de ſon Egliſe. Il parle du Concile comme en eſtant aſſuré, à cauſe ſans doute que l'Empereur Honoré qui eſtoit alors à Rome, luy avoit promis de le demander à Arcade,]

V. S. Chryſoſtome § 82.

"comme nous verrons qu'il fit : & il témoigne expreſſément que le Pape luy en avoit écrit[depuis qu'il s'en fut allé à Ravenne.] p.29.30.

'Innocent s'adreſſoit à Dieu[auſſibien qu'aux hommes:]& il joignit le jeûne à la priere, pour obtenir de ſa miſericorde la fin de la diviſion, & le rétabliſſement de la charité fraternelle[entre les Prelats.] p.24.25.

ARTICLE V.

Les amis de S. Chryſoſtome ſe retirent à Rome : S. Innocent & Honore écrivent inutilement pour luy.

'COMME Pallade fait profeſſion dans ſon dialogue de marquer tous ceux qui avoient informé l'Egliſe Romaine de ce qui s'eſtoit fait à Conſtantinople,[il faut entendre de Pierre & de Martyre du coſté de Theophile,]ce que dit l'Empereur Honoré, que tous les deux partis avoient envoyé des deputez à l'Eveſque de Rome, & à ceux d'Italie, & les avoient conſultez. C'eſtoit un engagement qui les obligeoit à ſurſoir toutes choſes, en attendant que ceux qu'ils avoient conſultez euſſent declaré ce qu'il falloit faire dans une rencontre ſi importante. Mais les ennemis de Saint Chryſoſtome n'eurent pas cette patience, & ils ſe haſterent de punir comme coupables, & d'envoyer en exil ceux dont la cauſe n'avoit point encore eſté examinée dans le Concile.'Car peu aprés[le depart de Pierre & de Martyre,] Theotecne apporta de Conſtantinople des lettres d'environ 25 Eveſques, qui mandoient que S. Chryſoſtome avoit eſté chaſſé de la ville[le 20 de juin,]qu'il avoit eſté relegué à Cucuſe, & que la grande egliſe avoit eſté brulée le jour meſme de ſa ſortie. Pall.dial.c.1.2. Bar.404.§ 80. Pall.p.24.

'Cette nouvelle toucha Innocent juſqu'à luy faire verſer des larmes. Mais il y avoit à la Cour[ſoit d'Arcade, ſoit peut-eſtre meſme d'Honoré,]des perſonnes puiſſantes qui s'oppoſoient à la paix :[Et les deux freres, ou au moins leurs miniſtres, s'accordoient tres mal.]De ſorte qu'Innocent ne pouvant faire davantage, écrivit à Saint Chryſoſtome, & aux Eveſques ſes amis,"des lettres de communion. Il donna ces lettres à Theotecne meſme. [Ainſi celle que raporte Sozomene"n'eſt point de ce nombre,] 'quoique Blondel l'ait cru,[a]puiſqu'elle fut envoyée*par le Diacre Cyriaque,[apparemment en 405 ou en 406.] p.24.25. &c. V.S.Chryſoſtome note 86. *Ibid.§ 117. Blond.p.1165. a Soz.l.8.c.26.p. 794 b.

[b]Theotecne n'eſtoit arrivé à Rome, ou n'en eſtoit parti que depuis peu, lorſqu'un nommé Paterne apporta au Pape des let- b Pall.p.25.

tres de quelques Eveſques ennemis de Saint Chryſoſtome. Mais elles contenoient des fauſſetez ſi manifeſtes, qu'Innocent ne voulut pas ſeulement y faire de réponſe,& rebuta Paterne avec
c.3.p.17. indignation.[Ce fut apparemment en l'an 405,]que l'Eveſque Cyriaque vint ſe refugier à Rome à cauſe d'un edit fait contre ceux qui ne communiqueroient point avec Theophile, Arſace intrus à la place de S. Chryſoſtome, &"Porphyre[qui fort peu aprés le banniſſement de S. Chryſoſtome, s'eſtoit élevé luy meſme
p.141. ſur le ſiege d'Antioche d'une maniere ſi irreguliere,]'qu'ayant écrit à l'Egliſe Romaine[ſur ſon ordination,]on ne jugea point
p.26. qu'il meritaſt de réponſe.'Cyriaque fut ſuivi par Eulyſe Eveſque d'Apamée,qui apporta au Pape des lettres de 15 Eveſques de la communion de S. Chryſoſtome, & encore d'Anyſe de Theſſalonique qui declaroit qu'il vouloit ſuivre le ſentiment de l'Egliſe Romaine. Un mois aprés, Pallade d'Helenople vint auſſi à Ro-
Lauſ.c.121.p. 1037.a. me,'& il fut fort bien receu par Pinien & ſa famille.

a dial.p.27|Soz. l.8.c.26.p.794. 795. [a]Aprés Pallade,Germain Preſtre, & Caſſien Diacre[celebre par ſes écrits,] apporterent à Innocent des lettres de tout le Clergé de Conſtantinople"ſur l'état deplorable de leur Egliſe, &c.
Pal.l.p.27.28. '& aprés eux Demetre de Peſſinonte revint encore à Rome avec des lettres des Eveſques de Carie qui embraſſoient la communion de S. Chryſoſtome, & des Preſtres d'Antioche, qui conjuroient les Romains de rétablir l'ordre dans leur Egliſe, & de les ſecourir contre l'intruſion de Porphyre.

Soz.p.796.c. 'Innocent avoit ce Prelat avec luy,auſſibien que Cyriaque,
p.794.d. Eulyſe, & Pallade,'lorſqu'il fit réponſe à la lettre du Clergé & du peuple de Conſtantinople,que Germain & Caſſien luy avoient
p.795.d. apportée.'Il leur témoigna beaucoup de compaſſion pour les maux qu'ils ſouffroient; les aſſure que c'eſt pour la juſtice qu'ils combatent,& releve l'innocence de S. Chryſoſtome. Mais pour ce qui eſt de leur ſoulagement, il les exhorte à ne le chercher
p.796.b. pour lors que dans la patience;'qu'il falloit neceſſairement un Concile comme il l'avoit cru il y avoit déja longtemps; que c'eſtoit le ſeul moyen d'appaiſer une ſi violente tempeſte; & qu'il
Pall.p.28. cherchoit tous les moyens pour l'aſſembler.'Il y fut encore plus determiné lorſque Domitien Preſtre de Conſtantinople luy eut preſenté les actes de ce qu'on avoit fait ſouffrir à diverſes dames, pour les contraindre de communiquer avec Arſace; & que Vallagas Preſtre de Niſibe luy eut raporté l'affliction extreme & les gemiſſemens des monaſteres de Meſopotamie,[au ſujet ce ſemble de l'election de Porphyre.]

V. Conſtantice Preſtre.

Ne

&c. 'Ne pouvant donc plus tolerer des choſes ſi indignes,"il en p.18.
V.S.Chryſoſtome § 118,128. écrivit à l'Empereur Honoré[qui eſtoit alors à Ravenne,"& ce fut ſur cela qu'Honoré aprés avoir pris l'avis de tout le Concile d'Italie,demanda au Pape cinq Eveſques, deux Preſtres de Rome,Valentinien & Boniface,avec un Diacre,& les envoya de ſa part en l'an 406,à Arcade,chargez de lettres d'Innocent & de quelques autres Eveſques d'Italie, pour demander un Concile œcumenique à Theſſalonique. Arcade receut auſſi mal cette
Ib.§ 124,126. deputation qu'il euſt dû la bien recevoir:"& elle donna meſme occaſion à perſecuter plus que jamais ceux qui aimoient la vertu de S. Chryſoſtome, & la diſcipline de l'Egliſe.

Innocent ſe trouvant donc hors d'état de ſoutenir la juſtice opprimée par la violence, ne put faire autre choſe que de
Ib.§ 127. témoigner l'horreur qu'il avoit pour l'injuſtice,"en refuſant ſa communion aux Eveſques d'Orient, particulierement à Theophile d'Alexandrie auteur de tous les maux,à Atrique intrus au commencement de 406 dans le ſiege de Conſtantinople, aprés la mort d'Arſace, & à Porphyre uſurpateur de l'Egliſe d'Antioche: Et ſa conduite fut ſuivie par une partie des Eveſques de l'Occident. Ce fut peuteſtre ce qui donna ſujet à S. Chryſoſtome de louer ſa generoſité invincible, dans une lettre qu'il peut luy avoir écrite ſur la fin de cette année.]

ARTICLE VI.

S. Innocent répond à S. Exupere; conſole S. Chryſoſtome; mais n'excommunie point Arcade.

[LEs ſoins qu'une affaire auſſi importante qu'eſtoit celle de S. Chryſoſtome, donnoit à Innocent, ne l'empeſchoient pas de ſatisfaire aux autres obligations de ſa charge, comme nous le voyons]par la lettre à S. Exupere de Toulouſe datée Conc.t.2.p.1256. c.
du 20 fevrier de l'an 405.[a]Ce ſaint Eveſque ſe voyant embaraſſé [a] p.1254.b.c.
par diverſes difficultez,aima mieux ſelon les regles de la ſageſſe, conſulter ceux qu'il jugeoit capables de l'en éclaircir, que de demeurer dans l'ignorance par une honte ſuperbe d'avouer ce qu'il ignoroit, ou de decider luy meſme ces doutes par une temerité criminelle. Ainſi il s'adreſſa à Innocent,qui ne luy refuſa point de luy communiquer les lumieres qu'il avoit pu tirer de l'autorité des Ecritures, ou de la tradition de l'Egliſe: & il ſe rejouit meſme de ce qu'en luy demandant l'éclairciſſement de

ſes difficultez,& l'engageant à les examiner, il luy donnoit occaſion d'apprendre pluſieurs choſes qu'il ne ſavoit pas.

c|1255.b. 'Il luy mande donc 1.qu'on ne peut point tolerer que les Preſtres & les Diacres uſent du mariage,eſtant tous les jours engagez ou à ſacrifier ou à battizer;qu'on peut pardonner le paſſé à ceux qui n'ont pas connu l'epiſtre de Sirice[à Himere, dont il tranſcrit une partie,]&que pour les autres il les faut abſolument depoſer.

p.1259.c.d|1258. 2.'Qu'il faut accorder la communion auſſibien que la penitence à tous ceux qui la demandent à la mort, meſme à ceux qui auroient vécu depuis leur batteſme dans le dereglement & dans le crime ; quoiqu'autrefois dans le temps des perſecutions on n'accordaſt que la penitence à ces ſortes de perſonnes.

p.1255.d.e. 3.'Qu'on n'a rien à dire à ceux qui ont exercé des offices de judicature depuis leur batteſme, & qui ont fait donner la queſtion, ou meſme condanné à mort ; mais qu'ils rendront conte au jugement de Dieu de leur adminiſtration.

p.1256.a. 4.'Que l'Egliſe condanne egalement l'adultere dans les hommes & dans les femmes ; mais qu'elle le punit moins ſouvent dans les hommes, parceque les femmes accuſent plus rarement leurs maris devant les Eveſques, que les maris n'accuſent les femmes, & qu'on ne les prive pas aiſément de la communion ſur des ſoupçons.

b. 5.'Qu'on ne peut empeſcher les battizez de demander la mort d'un criminel à la juſtice.

c. 6.'Qu'on doit ſeparer de la communion comme adulteres les hommes & les femmes qui aprés s'eſtre ſeparez ſe remarient à d'autres, & ceux meſmes qui les epouſent : mais qu'on ne peut condanner leurs parens ſi l'on ne decouvre qu'ils les ont portez à ces alliances illicites.

d.e. 'Il fait enſuite le catalogue des livres canoniques de la meſme maniere que nous l'avons encore aujourd'hui, & marque quelques livres apocryphes qu'il faut rejetter ou meſme condanner abſolument.

[Cocus allegue diverſes raiſons pour pretendre que cette lettre eſt ſuppoſée. Mais il faut qu'elles aient paru bien foibles à ceux meſmes de ſon parti, puiſque Blondel n'a pas ſeulement

Bar.406.546. daigné en parler, & ne conteſte point cette lettre.]'Baronius croit qu'Innocent y établit le celibat des Clercs auſſibien que dans celle à Saint Victrice, à cauſe des erreurs de Vigilance qui pouvoient commencer à paroiſtre vers ce temps-ci.[Mais Vigilance combatoit la virginité en general ; & ſes erreurs ne fai-

ſoient pas apparemment beaucoup de bruit à Rouen.] Quelques uns pretendent que la communion qu'Innocent accorde à tous les mourans, n'eſt que la ſimple abſolution, non l'Eucariſtie. [Mais trouve t-on que l'Egliſe ait jamais refuſé l'Eucariſtie à ceux à qui elle avoit accordé l'abſolution, dont l'Eucariſtie eſt la conſommation & le ſeau? Le mot meſme de communion quand il eſt mis abſolument comme ici, ſignifie t-il jamais autre choſe?] Mais enfin le 13e Canon de Nicée, [qu'Innocent a ſans doute voulu ſuivre,] ordonne en termes formels de donner l'Eucariſtie à tous les mourans. Conc.t.2 p.1259. d. p.56.b.c.

Ce fut au pluſtoſt ſur la fin de l'an 406, que S. Chryſoſtome écrivit au Pape Innocent la lettre dont nous avons déja parlé, & qu'il date de la troiſieme année de ſon exil. Il y témoigne que l'affection que le Pape avoit pour luy, & les bons offices qu'il luy rendoit, eſtoient ſa conſolation & ſa joie. Il luy parle du peu de ſuccés que la deputation des Occidentaux avoit eu, le priant de ne point ſe decourager pour cela, & de ne point ceſſer de travailler pour la paix de toute l'Egliſe. [Ce fut peuteſtre pour répondre à cette lettre de S. Chryſoſtome,] que S. Innocent luy écrivit celle que Sozomene nous a conſervée, où il l'exhorte à mettre ſa conſolation dans ſa patience, & dans le témoignage que ſa bonne conſcience luy rendoit. V. S. Chryſoſtome s 127. Chry.t.4.p.600. a.b. b. p.599. Soz.l.8.c.26.p. 794.

Le Concile d'Afrique de l'an 407, qui ſe tint le 13 de juin à Carthage, ordonna qu'on écriroit au ſaint Pape Innocent pour réunir les Egliſes de Rome & d'Alexandrie. [Nous ne voyons pas que cela ait rien produit;] & Innocent ſe contenta de marquer pluſieurs fois à quelles conditions il recevroit ceux qui voudroient avoir ſa communion. Il en écrivit particulierement au Concile des Eveſques de Macedoine, ſoit à celui de l'an 414, [ſoit à quelque autre; car la lettre aux Eveſques de Macedoine du 13 de decembre 414, ne parle point de cela.] Ib. s 127. Conc.t.2.p.1117. c. Bar.408.s35.40. Boll.8.jan.p. 478.s 25.

On pretend qu'Innocent excommunia meſme Arcade & Eudoxie ſa femme; & Baronius raporte ſur cela diverſes lettres d'Innocent à Arcade & d'Arcade à Innocent, qu'il a tirées partie de Nicephore & de Glycas, & partie du Vatican. [Sans entrer dans la diſcuſſion particuliere de ces lettres, le ſeul ſilence des anciens hiſtoriens qui n'ont point parlé d'une choſe auſſi memorable & auſſi peu probable qu'eſt l'excommunication d'un Empereur & d'une Imperatrice, ſuffiroit pour rejetter toutes ces pieces. D'ailleurs l'etat où Pallade, qui écrivoit au pluſtoſt dans les derniers jours du regne d'Arcade, nous repreſente Bar.407.s19-22. Nphr.l.13.c.34. p.419.420. Gly.l. 4.p.259.260.

qu'eſtoient les amis de S. Chryſoſtome, n'a nul raport avec ce qu'on lit dans ces lettres, qu'Arcade ſe repentit de ce qu'il avoit fait contre S. Chryſoſtome; qu'il maltraita ſes ennemis, & qu'il punit tellement ſa femme qu'elle en demeura malade. Mais ce qui les fait particulierement rejetter de tout le monde, c'eſt qu'elles ſuppoſent toutes qu'Eudoxie ſurvéquit S. Chryſoſtome. "Et elle eſtoit morte des l'an 404, quatre ans avant luy.] V. Arcade 5 13 note 30.

ARTICLE VII.

Innocent fait Rufe de Theſſalonique ſon Vicaire en Illyrie, va à Ravenne à cauſe d'Alaric qui aſſiege & pille Rome: Il écrit ſur les Clercs de Bonoſe.

Col. t. 1. p. 49. p. 49-51. ["Il y a des raiſons conſiderables pour dire que] Rufe ſucceda [des l'an 407] à Anyſe de Theſſalonique, quoique nous ayons une lettre d'Innocent qui porte à croire que ce n'a eſté que vers 412. [Ce fut apparemment pour porter au Pape la nouvelle de p. 50. ſon election, & en obtenir des marques de ſa communion,] qu'il luy envoya Senecion l'un de ſes Preſtres. Notes.

p. 49. 'Comme les Papes avoient accoutumé depuis Damaſe de commettre aux Eveſques de Theſſalonique en leur nom le ſoin de l'Illyrie orientale, Innocent crut devoir faire la meſme choſe à p. 50. l'égard de Rufe. 'Il fit donc ſavoir ſa volonté à toutes les provinces [de ce departement] par une lettre [qui eſt perdue, & qu'il adreſſoit apparemment à Rufe, & aux autres Eveſques de ces p. 50. provinces.] 'Il en écrivit une ſeconde à Rufe en particulier, [a] où il a p. 48. marque les noms des provinces qu'il commettoit à ſon ſoin & à p. 49. ſa prudence, 'pour les gouverner en ſon nom, comme le premier Primat, ſans faire tort au Primat [ou Metropolitain] de chacune de ces provinces: en ſorte que toutes les affaires qu'il faudroit renvoyer à Rome, on ne le fiſt qu'avec ſa participation, & qu'il euſt droit de terminer celles qu'il pourroit terminer, & de renvoyer les autres au Pape. Il a grand ſoin de le faire ſouvenir que c'eſt l'Egliſe Romaine qui luy donne ce pouvoir; comme s'il euſt eu peur que Rufe ne pretendiſt l'avoir de la dignité de la ville de Theſſalonique, qui dans l'Etat civil eſtoit metropole de l'Illyrie orientale.

p. 50. 'Il luy accorde auſſi comme une faveur que le ſaint Siege luy faiſoit, de pouvoir choiſir tels Eveſques qu'il voudroit dans les provinces qu'il luy commettoit, pour juger avec luy des affaires

qui naiſtroient dans ſa province ou dans les autres dont il devoit avoir ſoin, [quoique l'ordre établi par le Concile paroiſſe bien auſſi favorable pour conſerver l'union & l'egalité entre les Eveſques, & pour empeſcher les Metropolitains de s'attribuer une autorité qui degenere en domination.] En finiſſant il parle de quelques memoires qu'il avoit fait dreſſer avec Senecion qui eſtoit un homme fort *maturus.* 1. ſage. Ces memoires eſtoient pour ſervir d'inſtruction à Rufe ſur une affaire qui pouvoit peuteſtre regarder les Egliſes de l'Acaïe. Sa lettre eſt datée du 17 de juin 412. p.50.51.

V. la note 3. [Mais il y a bien de l'apparence qu'elle eſt plutoſt de 407.

V. Honoré § 16. Honoré paſſa à Rome l'année 407, & il n'en partit qu'au mois de may 408. Stilicon ayant eſté tué le 23 aouſt ſuivant, Alaric entra peu aprés en Italie, & aſſiegea Rome ſur la fin de la meſme année.] Zoſime dit que durant le ſiege les payens ayant voulu offrir des ſacrifices au demon, expoſerent leur deſſein à Innocent Eveſque de la ville; qui preferant le ſalut public à l'opinion où il ſe trouvoit, leur permit de faire ce qu'ils voudroient pourvu que ce ne fuſt que ſecrettement. [Une moderation ſi criminelle qui n'eſt nullement probable par elle meſme, ne le devient point dutout par le témoignage d'un ennemi declaré des Chrétiens comme eſt Zoſime.] Sozomene raporte à peu pres la meſme hiſtoire: [mais il n'a garde d'y méler le Pape. Zoſ.l.5.p.816.d. Soz.l.9.c.6.p. 807.808.

Rome evita pour cette fois ſa ruine en donnant toutes ſes richeſſes. Mais Honoré n'accompliſſant point ce qu'il devoit faire de ſa part, la ville de Rome luy envoya par deux fois des deputez à Ravenne en l'an 409. Le Pape Innocent ſe joignit aux ſeconds deputez, & alla trouver l'Empereur pour travailler à la paix. [Les troubles que la ſuite de la guerre & l'election d'Attale cauſerent dans Rome auſſitoſt aprés, donnent lieu de croire qu'Innocent n'y put pas revenir ſitoſt.] Il eſt certain qu'il eſtoit à Ravenne lorſque Rome fut ſaccagée par Alaric [le 24 aouſt 410.] Oroſe remarque en cela la providence de Dieu qui le tira de ſa ville comme Loth de Sodome, ne voulant pas qu'il fuſt témoin du malheur que ſon peuple s'eſtoit attiré par ſes pechez; & voulant faire voir par l'abſence de ce ſaint Paſteur, que la ruine de Rome eſtoit un effet de ſa juſtice, non de la puiſſance des Gots. Zoſ.p.819.820. Soz.c.7.p.808.c. Oroſ.l.7.c.39.p. 222.2.b.

[Ces malheurs ne pouvoient manquer de cauſer divers troubles dans les familles.] Il y eut entre autres une femme nommée Urſe, qui ayant eſté emmenée captive par les barbares, ſon mari nommé Fortunius epouſa une Reſtitute. Mais Urſe fut delivrée Conc.t.2.p.1163. c.

1. *in cauſa archivorum?* Ne faut-il point *Achivorum?*

de la captivité par la miſericorde de Dieu,& eſtant venue trouver le Pape Innocent,elle fut reconnue ſans difficulté pour eſtre celle que Fortunius avoit epouſée d'abord. Innocent manda cela à Probe,(qui apparemment eſtoit le fils de ce Probe ſi celebre ſous Valentinien & Theodoſe, & avoit quelque charge de judicature,)& luy declara que ſelon les regles de la foy, Urſe eſtoit la veritable & unique femme de Fortunius, & non Reſti-
b. tute qui ne pouvoit eſtre legitime.'Il ſemble qu'il y euſt eu depuis peu quelque loy de l'Empereur pour cela.[Je n'en trouve rien dans le Code Theodoſien.]

Conc.t.2.p.1171. c. 'Durant qu'Innocent eſtoit à Ravenne pour les frequentes neceſſitez du peuple,['"& ainſi apparemment en 409 ou 410,]il fut obligé d'écrire à Marcien Eveſque de Naïſſe,[comme le porte la collection de Denys le Petit dans Juſtel, touchant les Eccleſiaſtiques de ſon dioceſe, qui ayant eſté ordonnez par Bonoſe lorſqu'il eſtoit encore dans la communion de l'Egliſe, ne s'eſtoient pas voulu ſeparer de luy depuis qu'il eut eſté condanné vers l'an 393.] V.la note 3.

b.c. 'Innocent avoit écrit aſſez longtemps auparavant à Ruſe [de Theſſalonique,]à Marcien, & aux autres Eveſques[d'Illyrie,] qu'il falloit recevoir ces Eccleſiaſtiques s'ils vouloient revenir à l'Egliſe.Neanmoins Germanion Preſtre & Lupentin Diacre qui eſtoient de ce nombre, le vinrent trouver à Ravenne; & luy dirent que Marcien les laiſſoit gouverner les Egliſes qu'ils avoient eues dans ſon dioceſe, mais qu'ils n'avoient pu encore obtenir
c.d. ſa communion.'Il ſemble que c'eſtoit particulierement à cauſe d'un Ruſtice qui avoit eſté fait Preſtre par une ordination reïterée: de ſorte qu'ils ne pouvoient conſentir ni à eſtre réordonnez, comme il eſt dit aſſez clairement que Ruſtice le demandoit, ni meſme à communiquer avec l'Egliſe tant qu'il y demeureroit [comme Preſtre.] Le Pape parle de cette réordination de Ruſtice comme d'une faute inconteſtable; [& neanmoins il ne pro-
d.e. nonce rien contre luy.]'Il ſe contente de mander à Marcien qu'il ne doit faire aucune difficulté de recevoir ces Eccleſiaſtiques, s'ils avoient eſté ordonnez par Bonoſe avant ſa condannation.

ARTICLE VIII.

Il conſulte S. Aurele ſur la Paſque ; répond aux Eveſques de Macedoine.

Note 4. ["CE fut apparemment des l'an 412, avant le mois de juin, que]'S. Innocent écrivit à S. Aurele Eveſque[de Carthage,]ſa onzieme lettre ſur le jour auquel il faudroit faire la Paſque en l'an 414. Innocent dit que le 16 de la lune de mars ſe devant rencontrer cette année là le 22 de mars,& le 23 de la lune eſtant le 29 du mois,il croyoit qu'il falloit faire la Paſque le 22 de mars. Mais il prie Aurele d'examiner cela dans ſon Concile, & de luy mander ſi on n'y trouve point de difficulté, afin qu'il le faſſe publier ſolennellement par ſes lettres[dans l'Occident]ſelon la coutume. Conc.t.2.p.1164. a.

'Il témoigne avoir une amitié tres particuliere & cordiale pour ce ſaint Eveſque, [qui aſſurément en eſtoit bien digne,] quoiqu'il ne luy en donnaſt point de marques[que dans les occaſions qui ſe preſentoient d'elles meſmes.]'Il luy recommande le Preſtre Archidame[qui devoit ſans doute porter ſa lettre. Il ne luy parle point du ſentiment des Alexandrins,]'quoiqu'il fuſt conforme au ſien,[à cauſe ſans doute de la deſunion qui eſtoit entre luy & Theophile.]'Vers la fin de l'an 413, Innocent écrivit une lettre à S. Auguſtin par Cecilien["autrefois Prefet d'Italie, & chargé alors d'une commiſſion importante dans l'Afrique. On ne ſçait point ce que c'eſtoit que cette lettre.] a.b. Buch.cycl.p. 158. Aug.ep.259.p. 562.1.b. V. Honoré 533.

'L'an 414, Innocent receut des lettres des Eveſques de Macedoine par Vital Archidiacre[apparemment de Theſſalonique,] 'qui arriva aprés les malheurs qui avoient penſé faire perir toute la terre.[Car les troubles qui avoient agité tout l'Empire depuis l'an 408, avoient ceſſé en l'an 412 pour l'Italie, par la retraite d'Araulphe & des Gots, quoiqu'ils duraſſent encore dans les Gaules & dans l'Eſpagne. Et meſme Heraclien avoit encore donné la terreur à Rome en l'an 413.] Conc.t.2.p.1172. b|1176.c. p.1171.b.

'Ces Eveſques conſultoient de nouveau Innocent ſur des choſes dont ils luy avoient déja écrit, & ſur leſquelles ils avoient receu réponſe,[non par la lettre de Marcien qui ne touche point les cas de celle-ci,mais par quelque autre que nous n'avons pas.]'Ils repreſentoient que la coutume de leurs Egliſes eſtoit d'elever à la clericature, & meſme à l'epiſcopat, ceux qui avoient epouſé c.d. d.e.

des veuves comme les autres : & ils pretendoient [ſur le raiſon-
c. nement de Saint Jerome, j'qu'il ne faut conter pour bigames que
p.1274.b.c. ceux qui ont eu deux femmes depuis leur batteſme. 'Ils vouloient auſſi que l'on receuſt dans le miniſtere de la clericature ceux qui y avoient eſté admis par "Bonoſe heretique, diſant que la bene- v. S. Ambroiſe § 78, 80, 81.
diction ſainte de l'Eveſque legitime corrigeoit le defaut qui pouvoit venir de celle d'un homme indigne de ſon caractere.
p.1276.a.b. 'Ils demandoient la permiſſion d'établir Eveſque un Photin con-
b.c. damné par les predeceſſeurs d'Innocent, & la degradation d'un Euſtathe Diacre.

c. 'Innocent répondit à cette lettre le 13 de decembre 414.
p.1272.b.c. a c. 'Aprés un commencement fort civil, [a] il témoigne qu'il a eſté fort ſurpris de l'injure qu'on ſembloit faire au ſiege Apoſtolique, de revoquer en doute ce qu'il avoit reglé, aprés qu'on l'avoit conſulté comme le chef des Egliſes : & il ne laiſſe pas neanmoins de leur répondre de nouveau ſur tous les chefs de leur lettre.

d. 'Il condanne la coutume d'admettre à la clericature ceux qui avoient epouſé des veuves, parce, dit-il, que la loy de Moyſe le défend au grand Pontife, & que c'eſt la pratique de toutes les Egliſes de l'Orient & de l'Occident, de depoſer meſme ces ſortes de perſonnes du dernier degré du Clergé : [& cette pratique uniforme de preſque toutes les Egliſes, eſt aſſurément une grande raiſon aux autres de n'en pas embraſſer une contraire.] "Ce v. S. Hilaire d'Arles § 14.
fut ſur cela que Quelidoine de Beſançon fut depoſé par Saint Hilaire d'Arles & par S. Germain d'Auxerre.] Il répond fort bien ſur la bigamie, & ajoute encore de nouvelles raiſons à celles de S. Auguſtin.

p.1274.1275. 'Sur le ſujet des Bonoſiaques, il montre qu'il eſt contre la raiſon de pretendre corriger par l'ordination ce qui ne ſe doit effacer que par une longue penitence ; que l'ordre de la diſcipline eſt de n'admettre qu'à la communion laïque, & jamais à la clericature, ceux qui ont eſté battizez par les heretiques ; & que ceux qui ont paſſé de l'Egliſe à l'hereſie, ne ſont receus que comme penitens, ce qui les exclut abſolument du miniſtere eccleſiaſti-
p.1274.1.d. que ; & que les remedes extraordinaires dont la neceſſité a obligé d'uſer contre l'ordre de la diſcipline, doivent ceſſer des que la neceſſité ceſſe. [Il méle neanmoins à cela quelques raiſons
Du P. t.3.p.311. dont Saint Auguſtin ne ſe ſeroit pas ſervi.] Car il ſemble vouloir prouver que les ordinations faites par les heretiques ſont nulles, & emploie pour cela les paſſages & les expreſſions dont Saint Cyprien s'eſtoit ſervi pour prouver l'invalidité de leur batteſme.

Pour

'Pour concluſion, il veut bien que l'on tolere ces Eccleſiaſtiques qui avoient déja eſté receus aprés avoir eſté ordonnez par Bonoſe depuis ſa condannation, mais il ne veut pas qu'on les reçoive à l'avenir. Conc.p.1176.a.

'A l'égard de Photin, quelque peine qu'il euſt de toucher à ce qu'avoient fait ſes predeceſſeurs, neanmoins comme les Prelats qui luy écrivoient l'aſſuroient qu'on avoit ſurpris contre luy le ſaint Siege par de faux bruits, il conſent à ſon ordination. 'Il ne conſent point de meſme à la depoſition d'Euſtathe, croyant eſtre aſſuré de ſa probité. Il ſoutient qu'on ne l'a jamais accuſé de rien contre la foy, ni d'aucune faute mortelle ; & que s'il ne ſe rend pas auſſi agreable qu'il devroit, c'eſt un defaut qu'il faut ſupporter. Il ſe plaint auſſi ce ſemble de ce qu'ils n'ont pas eu d'égard au bon témoignage que l'Egliſe Romaine leur avoit rendu de Dizonien & Cyriaque Soudiacres qui eſtoient ce ſemble liez avec Euſtathe. Il prie qu'on les reçoive tous avec une paix ſincere, & qu'on arreſte ceux qui ne leur eſtoient pas affectionnez. [Il paroiſt donc que ces trois Eccleſiaſtiques eſtoient d'Illyrie.] Il méle cette eſpece de reprimende avec divers témoignages de charité & d'amitié. a.b. c.d.

'Sa lettre eſt adreſſée à Rufe [de Theſſalonique] & à vingt-deux autres nommez, & en general aux autres Eveſques de Macedoine, & aux Diacres, [ſans parler des Preſtres, ce qui ne peut venir apparemment que d'une omiſſion des copiſtes. Que ſi Nicete & Marcien qui ſont nommez entre les vingt-deux, ſont le celebre Saint Nicetas de Romanie, & Marcien de Naxe ou Naïſſe qui vivoient en ce temps là, tous deux dans la Dace ; il y a apparence que la lettre s'adreſſe à toute l'Illyrie orientale. En effet Bonoſe avoit eſté Eveſque de Naïſſe dans la Dace, ſelon les plus habiles : Et je ne ſçay s'il eſt aiſé de croire qu'il y euſt meſme vingt-deux Eveſques dans la ſeule province de Macedoine, ſans parler de ceux qui ſont encore marquez en general.] 'L'auteur de la Geographie ſacrée n'y en a connu que ſeize. p.1171.b. Geo.ſac.p.105.

ARTICLE IX.

'Alexandre d'Antioche réunit les Euſtathiens à ſon Egliſe, & ſon Egliſe à celle de Rome, en rétabliſſant la memoire de Saint Chryſoſtome.

Note 5. ["C'Est au pluſtoſt en la meſme année 414, que nous pouvons mettre la réunion des Egliſes de Rome & d'Antioche,

diviſées au ſujet de S. Chryſoſtome. Nous avons dit en un mot, de''quelle maniere Porphyre avoit ſuccedé à S. Flavien d'Antioche en l'an 404.]'On voit par les loix qui ſont faites en ſa faveur, qu'il s'eſtoit joint avec les ennemis de S. Chryſoſtome. [Et ne tenant ſon epiſcopat que de la faveur de la Cour, il falloit bien qu'il en ſuivit les ſentimens.]'Nous apprenons meſme de Pallade qu'il fut ordonné par Acace, Severien, & Antioque, [qui eſtoient aprés Theophile les chefs des ennemis de Saint Chryſoſtome.

V. Conſtance Preſtre.

Bar. 424 § 44.

Pall. dial. c. 15 p. 145.

Ainſi il ne faut pas douter que l'Egliſe Romaine n'ait toujours rejetté ſa communion,]'ſelon ce que dit Theodoret, qu'elle ne communiquoit point avec les Eveſques de Syrie,[a] & Pallade dit que le Pape ne voulut faire aucune réponſe à ſes lettres. [''Les anciens ne marquent point combien dura ſa tyrannie.]'Eutyque luy donne dix ans, [ce qui met ſa mort en l'an 413 ou 414: & cela s'accorde aſſez bien avec l'hiſtoire.]'Il eut pour ſucceſſeur Alexandre qui s'eſtoit longtemps exercé à la vertu dans la vie monaſtique avant que de monter à cette dignité.'Theodoret en parle toujours avec honneur.[b] Il avoit, dit-il, receu de Dieu mille excellentes qualitez, un grand don pour la parole, une vie qui ſoutenoit tout ce qu'il preſchoit aux autres, un grand cœur pour défendre la verité. Rien n'eſtoit plus reglé, plus auſtere, & plus pauvre que ſa vie.'Les Saints luy confioient avec joie ce qu'ils vouloient donner comme à un ſage & fidele diſpenſateur des biens de l'Egliſe.'Ceux meſmes qui ne l'aimoient pas, reconnoiſſoient qu'il avoit une grande liberté à dire tout ce qu'il croyoit devoir dire. [Ce qui le rend neanmoins le plus illuſtre dans l'Egliſe,]'c'eſt que comme le dit le Pape Innocent, il aima la paix de tout ſon cœur, & la rechercha avec une ardeur que Dieu benit d'un ſuccés tres favorable.

V. la note 5.

Thdrt. l. 5. c. 34. p. 747. b.

a Pall. p. 141.

Euty. p. 536.

Thdrt. l. 5. c. 35. p. 747. d.

c. 37. p. 751. a] l. 5. c. 2. p. 640. a] ep. 110. p. 980. b] v. P. c. 12. p. 833. 834.

b l. 5. c. 35. p. 747. 748.

v. Pat. c. 12. p. 834. a.

Cyr. Al. ep. 57. p. 107. a.

Bar. 408. § 34.

Thdrt. l. 5. c. 2. p. 640. a.

'Il trouva ſon Egliſe diviſée depuis 85 ans par le parti des Euſtathiens, [trop connus pour repeter ce que nous en avons dit ailleurs en divers endroits. Car quoique''des l'an 398, Flavien qui eſtoit chef de la communion oppoſée à la leur, euſt eſté reconcilié par le moyen de Saint Chryſoſtome avec les Egliſes d'Alexandrie & de Rome qui ſoutenoient les Euſtathiens: neanmoins ceux de ce parti n'avoient pu encore ſe reduire à le reconnoiſtre pour Eveſque.]'Alexandre fit donc tout ſon poſſible pour les réunir.'Il y employa les exhortations & les prieres; & il en vint enfin à bout.'Il voulut faire cette réunion avec''la ceremonie que décrit Theodoret; & il ſemble ſelon le recit de cet

V. S. Flavien § 8.

a.

a] l. 5. c. 35. p. 748. a.

p. 748. a. b.

&c.

hiſtorien, qu'Alexandre ait eſté le premier trouver les Euſtathiens dans leur aſſemblée, & les ait enſuite amenez ſolennellement à la grande egliſe. 'Il receut tous les Eccleſiaſtiques de cette communion dans les degrez qu'Evagre ſou Paulin qui en avoient eſté Eveſques] leur avoient donnez: '& ainſi Dieu accorda à ſes merites l'honneur d'avoir éteint une diviſion qui défiguroit depuis ſi longtemps la face de ſon Egliſe. Bar.408.§ 33. § 34.

V. Conſtance Preſtre. 'Outre les Euſtathiens, il avoit trouvé dans Antioche "divers Eccleſiaſtiques & laïques qui ne communiquoient point avec le corps de cette Egliſe à cauſe de S. Jean Chryſoſtome. Il réunit encore toutes ces perſonnes. [Et ce fut ſans doute pour cela] 'qu'il mit le nom de ce grand Saint dans les diptyques de l'Egliſe, [c'eſt à dire dans une table ou un regiſtre, j'où l'on mettoit les noms de toutes ſortes de perſonnes mortes dans la communion de l'Egliſe; 'en telle ſorte neanmoins que les Eveſques y eſtoient mis en un rang particulier. 'Il paroiſt qu'on faiſoit memoire dans le ſacrifice de tous ceux qui eſtoient écrits dans ces diptyques. § 33. Thdrt.p.748.b. Nphr.l.14.c.26. P.494.d. c.27.p.494.b. c.26.p.492.d.

'Alexandre eut l'honneur d'eſtre le premier qui y mit le nom de S. Chryſoſtome, [entre ceux qui ne l'avoient pas fait d'abord, c'eſt à dire peuteſtre entre tous les Eveſques de l'Orient qui eſtoient alors en poſſeſſion de leur ſiege: Et il fit ainſi le premier pas pour rétablir la memoire de cet illuſtre Docteur de l'Egliſe.] Thdrt.p.747.b.

'Il fit encore rendre ſans aucune difficulté aux Eveſques Elpide & Pappus les egliſes dont ils avoient eſté depouillez 'à cauſe de Saint Chryſoſtome, [dans l'hiſtoire duquel nous parlons de ces deux ſaints Confeſſeurs.] Bar.408.§ 35. Pall.dial.c.20.

'Baronius croit qu'Alexandre avoit fait tout ce que nous avons dit, comme des conditions qu'Innocent luy avoit impoſées enſuite d'une legation que cet Eveſque luy avoit envoyée pour demander ſa communion: '& il y a [1] des paroles du Pape Innocent qui paroiſſent le marquer. [De la maniere dont Theodoret parle de la réunion des Euſtathiens, il eſt difficile de croire qu'Alexandre ne l'ait faite qu'à la pourſuite du Pape. Le zele qu'il témoigna dans la ſuite pour rétablir la memoire de Saint Chryſoſtome dans Conſtantinople, fait juger qu'il avoit eſté capable de la rétablir dans ſon Egliſe, ſans que perſonne l'en preſſaſt. Mais cela n'empeſche pas qu'en meſme temps qu'il ſongeoit à donner la paix à ſon peuple, il ne travaillaſt auſſi à ſe Bar.408.§ 38. 1. § 35-40.

1. *utrum omnibus conditioni'ur eſſet ſatisfactum &c.* Cela pourroit en general eſtre les conditions auſquelles il avoit toujours promis de recevoir ceux qui demanderoient ſa communion, *quas diverſis temporibus præſixerat.* Bar.408.§ 40.

la procurer à luy meſme, en demandant la communion du premier Eveſque, comme tous les Patriarches ne manquoient pas de faire auſſitoſt aprés leur ſacre; & qu'Innocent n'ait pu luy demander pour condition ce qu'il eſtoit tout diſpoſé de faire par luy meſme, & ce qu'il avoit déja peuteſtre fait en partie.

§ 33.34.35.40. [Quoy qu'il en ſoit,] il eſt certain qu'aprés avoir fait toutes ces choſes, il envoya au Pape une deputation ſolennelle, dont il ſemble que le Preſtre Caſſien fuſt le chef ou l'ame, pour luy témoigner ce qu'il avoit fait, & luy demander ſa communion. 'Il luy écrivit en meſme temps, 'luy promettant de reciter le nom de S. Chryſoſtome entre les Eveſques qui ſe repoſent [en Dieu,] '& de recevoir ſans difficulté dans leurs degrez les Eccleſiaſtiques ordonnez à Rome ou autrepart depuis [la mort de ce Saint ou d'Evagre, pour ceux de leur communion.] 'Il luy envoyoit auſſi une lettre [1] d'Acace [de Berée,] 'par laquelle ce celebre ennemi de Saint Chryſoſtome témoignoit au Pape qu'il ſe rejouiſſoit de la réunion des Euſtathiens, & du rétabliſſement des Eveſques Elpide & Pappus, qu'il renonçoit à toute contention, & qu'il ne ſouhaitoit que d'entretenir la paix.

§ 14. 'Innocent receut la deputation d'Alexandre avec une joie digne d'un Eveſque qui aime veritablement la paix de l'Egliſe.

§ 34.40. 'Il fit examiner avec ſoin dans les regiſtres de l'Egliſe Romaine, à quelles conditions il avoit declaré qu'il recevroit à ſa communion ceux qui en eſtoient ſeparez à cauſe de S. Chryſoſtome, & trouva par les réponſes des deputez d'Alexandre qu'il les avoit

§ 11. toutes accomplies. 'Ainſi il donna les mains, les receut, comme

§ 35-40. il dit, dans ſes entrailles. 'Il embraſſa la paix avec luy, receut la communion de ſon Egliſe, & ouvrit par là le chemin à la paix univerſelle, faiſant voir qu'il recevroit avec joie tous ceux qui accompliroient les meſmes conditions dont Alexandre s'eſtoit

§ 36. acquité le premier. 'Il fit cela avec le conſeil de 24 Eveſques. Et

[a] § 39.40. [b] itre autres de Maximien Eveſque dans la Macedoine ou aux environs.

[En attendant qu'il puſt répondre plus amplement à Alexandre en luy renvoyant ſes deputez,] il luy écrivit à la priere

Conc. t. 2. p. 1166. c. de Caſſien une petite lettre pour eſtre comme les premices d'une nouvelle paix. Il l'envoya par Paul Preſtre, Nicolas Diacre, &

Blond. p. 280. Pierre Soudiacre. 'Blondel veut que ce fuſſent les deputez d'A-

1. 'Bollandus au lieu d'Acace qui eſt dans Baronius, a lu Attique comme il eſt dans les Conciles de Binius, *t. 1. p. 761. 2*, & s'eſt engagé par là dans un fort grand embaras. [a] La lettre à Acace fait voir manifeſtement que c'eſt luy qui avoit écrit.

Boll. 8. Jan. p. 476. § 1. [a] Bar. 402 § 36.37.

lexandre,[de quoy l'on peut au moins douter. Mais quelque
temps aprés,]il luy en écrivit une plus longue ſignée de 24 Eveſ- Conc.p.1268.c.
ques, d'Italie[pour la pluſpart,]laquelle il luy envoya avec les p.1268.
actes qu'il avoit fait dreſſer de ce qui s'eſtoit paſſé à Rome dans
cette affaire. Il y declare qu'il a reglé que tous les Clercs Euſta- Bar.408.§ 34.
thiens ordonnez[& habituez]en Italie ſeroient cenſez du corps
de l'Egliſe d'Antioche, puiſque Caſſien luy avoit témoigné qu'il
le ſouhaitoit.

Il ajoute qu'il a receu la lettre d'Acace à cauſe qu'elle luy § 36.
avoit eſté preſentée avec la ſienne, depeur de faire une eſpece
d'injure à Alexandre. Il écrivit meſme à Acace une lettre de § 36.37.
communion que nous avons encore: mais il l'envoya à Alexandre
pour la luy mettre entre les mains, en cas qu'il euſt entierement
quitté ſon ancienne animoſité contre S. Chryſoſtome & ceux de
ſa communion, & il accomplit toutes les choſes qui luy eſtoient
preſcrites par le procés verbal qu'Innocent envoyoit à Ale-
xandre, & qui en fit une declaration de ſa propre bouche à cet
Eveſque. Car le Pape le rendoit mediateur & maiſtre de cette
affaire.

Le Preſtre Caſſien qui agiſſoit ce ſemble en cette affaire plu- Blond.p.28.
toſt comme interceſſeur que comme ſimple deputé d'Alexandre,
V. ſon titre 58. pourroit bien eſtre le celebre Jean Caſſien elevé du diaconat à
la preſtriſe enſuite du voyage qu'il fit à Rome pour Saint Chry-
ſoſtome[en l'an 405.]

Innocent ſe haſta de communiquer[à ſes plus intimes amis] Bar.408.§ 32.
la joie que cette reconciliation luy donnoit. Et ce fut pour cela
qu'il en écrivit par le Diacre Paul au Preſtre Boniface, qui § 33.
comme on croit eſtoit de ſa part à Conſtantinople aupres de
l'Empereur Theodoſe, & qui fut depuis l'un des ſucceſſeurs
d'Innocent.

[Pour ce qui eſt d'Acace, la lettre qu'il avoit écrite au Pape
pour la paix, donne lieu de juger qu'il embraſſa les conditions
que le Pape demandoit de luy; & il eſt certain qu'Alexandre Theodrt.ep.110.p.
ordonna Eveſque avec luy un Diogene bigame, a peuteſtre celui 980 b.
de Seleucobele[en Syrie,]qui ſuivit Jean d'Antioche à Epheſe a Conc.t.2 p.
l'an 431. Mais d'autre part, la lettre qu'Acace écrivit à S. Cyrille 315.c.
V. ſon titre. depuis la mort d'Alexandre, donne grand lieu de juger que ſa Nphr.l.14.c.27.
langue eſtoit plutoſt changée que ſon cœur.] p.497.c.d.

ARTICLE X.

Alexandre travaille pour Saint Chryſoſtome ; conſulte le Pape : De l'Egliſe de Cypre.

[SI Acace aprés tant d'autres pechez qu'il avoit commis à l'égard de S. Chryſoſtome, y ajoutoit encore celui d'une
Nphr.l.14.c.25. p.490.b. penitence fauſſe & hypocrite,]'Nicephore dit au contraire d'Alexandre, qu'il témoigna un zele[ſincere &]tres ardent pour relever l'honneur de ce grand Saint, qu'il écrivit à l'Empereur & à tous les Eveſques pour les exhorter de rétablir ſon nom comme il avoit fait, & qu'il leur repreſenta que c'eſtoit le moyen de don-
c.27.p.497.b ner une ferme paix à l'Egliſe.'Mais ce qui eſt certain, c'eſt qu'il perſuada à pluſieurs Eveſques de l'Orient de rétablir la memoire de ce Saint. Il alla meſme à Conſtantinople où il parla avec une liberté, que ceux à qui elle ne plaiſoit pas traitoient de temerité & d'audace. Il y excita le peuple à demander qu'on miſt le nom de Saint Chryſoſtome dans les diptyques, & ſes diſcours eurent tant de force qu'Attique eut beaucoup de peine
c.27.p.498.a. à reſiſter à la violence du peuple qui l'en preſſoit.'Il demeura
c.26.p.492.a. aſſez longtemps à Conſtantinople.'Il paroiſt que Pierre & Edeſe
Socr.n.p.26.a.c. d. Diacres d'Alexandrie y eſtoient en meſme temps.'Et on voit d'autre part"qu'il y avoit un Edeſe à la Cour de l'Empereur vers l'an 415, où il agiſſoit pour S. Cyrille. V.S.Cyrille d'Al.§ 13.

[On ne remarque rien de luy outre ce que nous en avons dit,
l.8.c.36.p.381.b. ſinon]'qu'il transfera un Doſithée de l'eveſché de Seleucie à
Conc.t.3.p.368. a. celui de Tarſe'qu'Hellade tenoit au temps du Concile d'Epheſe, & qu'un ſaint ſolitaire nommé Zenon luy laiſſa en mourant quelque argent qui luy reſtoit, afin qu'il le diſtribuaſt aux pauvres ; l'ayant appellé pour cela comme ſon Eveſque, & comme un homme dont la vie eſtoit digne du rang qu'il tenoit.

Conc.t.2.p.1268. c. 'On voit le ſoin qu'il eut d'entretenir l'union qu'il avoit commencée avec le Pape Innocent, par une lettre de ce meſme Pape, qui témoigne qu'Alexandre luy avoit écrit & luy avoit envoyé un memoire de quelques difficultez dont il luy demandoit l'éclairciſſement. Innocent dans la réponſe qu'il luy fait, dit que ſa conſultation luy eſtoit tout enſemble & un honneur & une
p.1269.a. charge.'Il remarque enſuite que l'Egliſe d'Antioche preſidoit non à une province particuliere, mais à tout le dioceſe d'Orient.
b. 'C'eſt pourquoi il luy conſeille non ſeulement d'ordonner tous

les Metropolitains comme il avoit coutume de faire, mais auſſi d'empeſcher que les ſimples Eveſques eloignez de luy ne fuſſent ordonnez ſans ſon conſentement & ſans ſes lettres; & pour ceux qui eſtoient proches, & dont il dit qu'il devoit avoir un ſoin particulier, il dit qu'il peut ſe reſerver le droit de les ordonner luy meſme. [C'eſtoit donner une grande autorité aux Patriarches, & affoiblir beaucoup celle des Metropolitains. Cependant il y a apparence, puiſqu'il luy donne ce conſeil, que c'eſt ce que les Papes pratiquoient eux meſmes dans les provinces qui dependoient plus particulierement de leur ſiege. Il faudroit voir neanmoins ſi les lettres des Papes ne prouvent point que les Eveſques de ces provinces, comme ceux de la Sicile, eſtoient ordonnez dans les provinces meſmes. Je n'en voy rien dans celles d'Innocent.] 'Car ſi la 6e ordonne d'examiner Modeſte qui aſpiroit à l'epiſcopat, & qu'on diſoit en eſtre indigne, [rien n'empeſche de croire qu'il y aſpiroit en travaillant à ſe faire elire par le peuple du lieu où il eſtoit. p.1161.

L'iſle de Cypre eſtoit, ſelon l'Etat civil, du departement d'Orient:] 'Mais ſes Eveſques ne reconnoiſſoient point celui d'Antioche pour l'ordination [non plus que pour tout le reſte,] '& ils ordonnoient eux meſmes l'Eveſque de Salamine ou Conſtantie leur metropolitain ſans la participation d'aucun Patriarche. 'Innocent pretend, ſur le raport ſans doute d'Alexandre, que cela eſtoit contraire au Concile de Nicée, [qui n'en dit neanmoins quoy que ce ſoit;] & que cette coutume n'eſtoit venue que de ce que les Eveſques de Cypre s'eſtoient laſſez de reconnoiſtre ceux d'Antioche qui eſtoient Ariens, [mais aſſez puiſſans à la Cour pour ſe faire obeïr dans une choſe qui euſt eſté établie par la diſcipline de l'Egliſe.] Innocent dit donc à Alexandre, 'qu'il leur veut perſuader de ſuivre la regle des Canons & l'ordre des autres provinces, pour montrer qu'ils ſont auſſi gouvernez par le S. Eſprit. p.1169.c. t.3.p.800.c. t.2.p.1169.c. z.

'Les Eveſques d'Antioche ne manquerent point depuis de vouloir ordonner les Eveſques de Conſtantie, & ils leur firent 'beaucoup de peine pour cela. 'Mais le Concile d'Epheſe, à qui les Eveſques de Cypre en porterent leurs plaintes, maintint cette iſle dans ſon ancienne liberté, & condanna en des termes tres forts la pretention des Eveſques d'Antioche comme contraire aux anciens Canons. [Et aſſurément ceux de Nicée paroiſſent plus favorables aux Eveſques de Cypre,] 'qui auſſi ne manquoient pas de les alleguer pour eux. t.3.p.788.d.e &c. p.802. p.788.d.

z. *perſuademus*, ou qu'il le leur faut perſuader, ſi on veut lire *perſuadeamus*.

c.5.p.1165.b.c. 'Alexandre demandoit à Innocent dans ſa lettre, s'il falloit établir deux Metropolitains dans une province lorſque les Empereurs la diviſoient en deux. Innocent dit que les intereſts de l'Etat & de l'Egliſe eſtant differens, l'Egliſe doit toujours conſerver l'antiquité.[C'eſt ce que le Concile de Calcedoine ordonna auſſi depuis; & les troubles arrivez dans l'Egliſe par l'erection des nouvelles metropoles,font voir combien il auroit eſté utile que ce decret y euſt toujours eſté obſervé.

d.c. 'Innocent dit enſuite qu'il croit qu'on ne doit recevoir les Ariens & les autres heretiques qu'au rang des laïques,[en quoy il ſuit aſſurément la diſcipline de l'Egliſe, quoique les principes ſur leſquels il l'établit, ne ſoient pas ſans difficultez.]Il remarque que l'impoſition des mains par laquelle on les recevoit dans l'Egliſe, eſtoit une image de la penitence, & leur donnoit neanmoins auſſi la grace du S. Eſprit, qui ne ſe reçoit que dans

e. l'Egliſe Catholique.'Il finit en priant Alexandre de faire lire ſa lettre dans un Concile,ou d'en envoyer des copies aux Eveſques [de ſon departement,]afin qu'elle ſoit obſervée par un conſentement unanime.

[Nicephore dans ſa chronique ne donne que cinq ans au pon-

Euty.p.551. tificat d'Alexandre:]'Eutyque n'en met meſme que quatre, & aſſurément s'il s'eſt réuni à l'Egliſe Romaine au commencement de ſon epiſcopat, comme il y a toute apparence, & que ce n'ait eſté qu'en l'an 414 ou 415, la ſuite de l'hiſtoire ne nous permet pas de dire qu'il ait eſté longtemps Eveſque. Il eſt meſme difficile qu'il ait paſſé l'an 416. Mais ces trois ou quatre années d'epiſcopat valent mieux que cinquante de quelque autre.]

Nphr.l.15.c.26. 27.p.491.d|497.b. 'Attique, & S. Cyrille meſme qui n'eſtoit point content de ce qu'il avoit fait pour la memoire de S.Chryſoſtome, l'appellent aprés ſa mort le bienheureux Alexandre.

ARTICLE XI.

Theodote d'Antioche, Attique de Conſtantinople, & Saint Cyrille d'Alexandrie, mettent le nom de S.Chryſoſtome dans les diptyques.

Thdrt.l.5.c.37. p.751.a. ALEXANDRE eut pour ſucceſſeur Theodote;[qui n'avoit

Nphr.l.14.c.26. 27.p.492 a.b| 497.c.d. pas aſſurément autant d'affection que luy pour la paix de l'Egliſe, s'il eſt vray]'qu'il n'ait mis le nom de S.Chryſoſtome dans les diptyques,que parceque le peuple l'y contraignit,comme Attique & S.Cyrille diſent qu'Acace le leur avoit mandé:

[Et

[Et cela ſemble meſme marquer qu'il l'en avoit oſté d'abord, puiſqu'Alexandre l'y avoit mis.]'Acace prioit Attique d'excuſer ce que Theodote avoit fait par contrainte :[& cela ſuffit pour montrer que le cœur de ce vieil Eveſque n'eſtoit nullement changé à l'egard de S.Chryſoſtome. Mais cela paroiſt bien davantage par ſa lettre à S.Cyrille,]'à qui il mandoit que Theodote eſtoit tres faſché d'avoir agi en cela avec un peu trop de precipitation, qu'il cherchoit les moyens de s'en relever, & qu'il euſt eſté bien aiſe d'avoir des lettres de Saint Cyrille & d'Attique qui l'aſſuraſſent nettement qu'il ne devoit point ſe laiſſer aller aux inſtances de ceux qui vouloient l'obliger à celebrer la memoire de S.Chryſoſtome. c.26.p.492.b. c.27.p.497.d.

[Cependant les prieres des pacifiques furent plus puiſſantes, & la miſericorde de Dieu voulut qu'Attique qu'on choiſiſſoit pour troubler la paix, embraſſaſt luy meſme la paix, & travaillaſt à la faire embraſſer aux autres.]'Il avoit ſouvent demandé la communion de l'Egliſe Romaine, il avoit ſouvent envoyé[à Rome]pour cela :'& il ne manquoit pas de perſonnes qui intercedoient pour luy.[Mais cet homme politique]'n'écrivit point pour demander la paix ni au Pape, ni au Concile de l'Illyrie[qui apparemment travailloit pour luy auprés du Pape,]comme eſtant membre de l'Empire d'Orient. Il ne pouvoit auſſi ſe reſoudre à rétablir le nom de S.Chryſoſtome ; & lors meſme que tout le peuple l'en preſſa à la ſollicitation d'Alexandre d'Antioche, il aima mieux vaincre cet effort par ſon obſtination, que de conſentir à des vœux ſi juſtes. Thdrt.l.5.c.34. p.747.c. Bar.408.§33. §40.

'L'Eveſque Maximien qui avoit vu à Rome la réunion d'Alexandre,[eſtant retourné en Macedoine,]écrivit à Innocent, & luy adreſſa meſme une requeſte,[peuteſtre au nom de tous les Eveſques d'Illyrie,]pour le prier d'envoyer à Attique une lettre de communion.[Mais comme Attique n'écrivoit point luy meſme ni au Pape, ni meſme au Concile d'Illyrie,]& qu'il ne témoignoit en aucune maniere qu'il euſt accompli les conditions neceſſaires pour la réunion, Innocent rejetta cette priere, & manda à Maximien qu'il recevroit Attique & les autres comme il avoit fait Alexandre, & lorſqu'ils feroient la meſme choſe que cet Eveſque avoit faite. Il ne laiſſe pas de qualifier Attique Eveſque de Conſtantinople. Bar.408.§40.

'Enfin neanmoins lorſque Theodote ſucceſſeur d'Alexandre, eut mis auſſi le nom de Saint Chryſoſtome dans les diptyques, [ſoit volontairement, ſoit]par force, Acace en écrivit, comme Nphr.c.26.p.492. b.c.[Thdrt.p.747. c.

nous avons dit, à Attique, & luy envoya ſa lettre par un Preſtre qui ne fut pas ſitoſt arrivé à Conſtantinople, qu'il publia partout le ſujet pour lequel il venoit, & le contenu des lettres qu'il apportoit. [Ainſi l'on ſceut ce que Theodote avoit fait,] & cela produiſit un ſi grand ſoulevement parmi le peuple, qu'Attique apprehendant les dernieres violences, alla trouver l'Empereur pour ſavoir quel remede on pourroit trouver pour retablir l'ordre & la paix : l'Empereur ne trouva point mauvais qu'on miſt le nom de Saint Chryſoſtome dans les diptyques. Ainſi Attique aima mieux le faire promtement de luy meſme, que d'attendre qu'il y fuſt forcé par le peuple.

Nphr.c.27.p. 478.a. [Voilà comment Attique raporte la choſe à S. Cyrille,] qui remarque avec raiſon qu'il n'y a point d'apparence que quelques paroles d'un Preſtre aient pu contraindre Attique à une choſe à laquelle toute l'eloquence d'Alexandre qui avoit demeuré longtemps à Conſtantinople, ne l'avoit pu obliger. Auſſi c.26.p.493.c.d. Attique dans une autre lettre [où il parle ſans doute plus librement,] dit qu'il l'a fait principalement pour ſuivre les ſentimens des Empereurs, & auſſi pour s'accommoder aux Eveſques de l'Orient & de l'Occident ; preſque toutes les Egliſes ayant embraſſé la paix, hors l'Egypte. Il ſemble meſme avouer [1] qu'il y a eſté porté par le peu de ſatisfaction qu'il avoit des Eccleſiaſtiques que S. Cyrille avoit alors à Conſtantinople. d. [1] t.

c. [Avec tout cela, il témoigne aſſez peu de ſincerité, & aucun changement à l'égard de S. Chryſoſtome.] Car il dit qu'il l'a mis dans la liſte des Eveſques, non comme l'ayant toujours eſté, mais p.492.d. parcequ'il l'avoit eſté quelque temps ; & qu'il ne pretend faire en cela aucun prejudice au jugement qui avoit eſté rendu contre p.493.a. luy : de meſme, dit-il, qu'Eudoxe l'Arien ne fait point de tort à la ſainteté des Apoſtres [S. André, S. Luc, & Saint Timothée,] Socr.l.7.c.25.p. 365.c. quoiqu'il ſoit enterré avec eux ſous un meſme autel. Socrate dit qu'il fit faire memoire de Saint Chryſoſtome dans les prieres, comme des autres Eveſques, dans l'eſperance de réunir les Joannites, c'eſt à dire les amis du Saint qui s'aſſembloient toujours à Thphn.p.72.b. part ; & il réuſſit à l'égard de pluſieurs. [Mais de quelque maniere qu'il agiſt pour luy meſme & pour ſon ame, il ne faut pas douter qu'il n'ait fait exterieurement tout ce qu'il falloit faire pour la paix de l'Egliſe, tant à l'égard de Rome, que par l'établiſſement de ceux qui avoient toujours ſuivi S. Chryſoſtome. L'union que les

1. ἤγαγεν εἰς συναίσθησιν, peut ſignifier *nous a eſté fort ſenſible* : mais il peut ſignifier auſſi aſſez naturellement, *nous a portez à ſuivre le ſentiment des autres*.

Papes ont eu depuis avec luy, nous aſſure du premier, & nous trouvons une marque du ſecond dans Pallade,] qui fut transferé "de l'Egliſe d'Helenople à celle d'Aſpone en Galacie ;[celle d'Helenople s'eſtant apparemment trouvée remplie par quelque autre qu'on n'euſt pas pu depoſſeder ſans trouble." Mais il ne put pas encore gagner tous ceux qui s'eſtoient ſeparez de ſa communion à Conſtantinople.] Il en reſta toujours pluſieurs qui ne ſe réunirent que lorſque S. Procle euſt fait raporter le corps de S. Chryſoſtome à Conſtantinople le 27 de janvier 438.

Socr.c.36.p.381. b.

V. Pallade § 8.

V. S. Chryſoſtom. § 133.

c.45.p.388.389.

'Attique rendit raiſon à S. Cyrille de ce qu'il avoit fait pour la memoire de S. Chryſoſtome, afin de le porter à le ſuivre,[a] & il en écrivit dans la meſme vue à Pierre & à Edeſe Diacres d'Alexandrie.[Mais S. Cyrille eſtoit tout enſemble ſucceſſeur & neveu de Theophile, & ainſi étrangement prevenu contre l'innocence de S. Chryſoſtome. Il paroiſt d'ailleurs qu'il n'avoit point tant de vues qu'Attique, & qu'il alloit plus ſincerement & plus droit où ſes lumieres le portoient.] Il ne voulut donc point ſe rendre au ſentiment d'Attique, & il luy écrivit une grande lettre, [où il y a de fort belles choſes, quoique ſouvent mal appliquées.

Nphr.c.26.p.491-493.

[a] p.493.494.

c.27.p.494.499.

On ne peut douter neanmoins qu'il ne ſe ſoit rendu enfin au ſentiment de tous les Eveſques. Il eſt viſible qu'il eſtoit dans une entiere union avec l'Egliſe Romaine, lorſque le Pape Celeſtin le commettoit vers l'année 430, pour agir en ſon nom contre Neſtorius.] Et dans ce temps là meſme, écrivant au Clergé de Conſtantinople, il demande à Neſtorius ſi les maiſtres qui l'avoient precedé n'avoient pas eu le loiſir de bien inſtruire cette Egliſe ; s'il s'imaginoit eſtre plus eloquent que Jean, & plus intelligent que le bienheureux Attique. 'S. Iſidore de Peluſe luy écrivant à luy meſme en l'an 431, luy parle de la perſecution de S. Chryſoſtome par Theophile, comme d'une choſe reconnue de tout le monde pour injuſte.

Cyr.Al.ep.8.t.5.p.34 b.c.

Iſi.P.l.1.ep.310 p.83.a.b.

'Nicephore ſur l'autorité de Nicetas David ou le Paphlagonien, qui vivoit vers l'an 870, [b] dit que le changement de Saint Cyrille vint principalement d'une viſion où S. Chryſoſtome luy apparut comme le voulant chaſſer de l'Egliſe, ſi la Vierge n'euſt intercedé pour luy auprés de ce Saint, en luy repreſentant qu'il avoit beaucoup travaillé pour ſon honneur. [Des viſions ne ſont pas ordinairement de grande autorité dans l'hiſtoire, ſurtout quand elles ne ſont raportées que par des auteurs poſterieurs de plus de quatre ſiecles. Mais celle-ci ſuppoſeroit meſme que

Nphr.c.28.p.500.a] Voſſ. hiſt. l.2.c.25.p.289.

[b] Nphr.p.499.b. c.

Saint Cyrille ne ſe ſeroit point reconcilié avec l'Egliſe Romaine qu'aprés le Concile d'Epheſe ; ce qu'il n'y a pas moyen de ſoutenir.]

b. [b]Nicephore dit encore que Saint Iſidore contribua beaucoup à ſon changement, par les exhortations tantoſt douces & tantoſt ſeveres qu'il luy fit ſur ce ſujet. [Et il eſt vray que S. Iſidore avoit aſſez de zele pour la juſtice, aſſez de reſpect pour S. Chryſoſtome, & aſſez d'autorité ſur S. Cyrille, pour dire la verité à ce Prelat avec une force capable de le toucher.] [b]Nous avons encore une lettre qu'il luy écrit ſur la diviſion de l'Egliſe, [a]que quelques uns raportent à l'affaire de S. Chryſoſtome, quoiqu'elle ſe puiſſe auſſi raporter au temps du Concile d'Epheſe.

c.51.p.567.b.c| Iſi.P.l.1.ep.370. p.96.97. a Bar.412.§ 61.

[Saint Cyrille eſtoit donc tout à fait reconcilié, comme nous avons dit, avec l'Egliſe Romaine des l'an 430.] [b]Il eſt certain auſſi que des le commencement de l'an 422, l'Egliſe d'Alexandrie rendoit à celle de Rome les déferences qui luy eſtoient dues ſelon les regles anciennes, & en recevoit auſſi la grace de la communion & de la paix. [c]Le Pape Boniface dit meſme que ſous Innocent, les Pontifes des Egliſes d'Orient avoient demandé par leurs deputez la paix du ſiege Apoſtolique, qui la leur avoit alors accordée ſans difficulté. [Ainſi à moins que de reſtraindre ces paroles aux Eveſques du comté d'Orient, ce qui ne paroiſt pas naturel, il faut demeurer d'accord que S. Cyrille meſme ſe réunit des le temps d'Innocent, ou au moins avant le pontificat de Boniface. Car il a pu negliger de diſtinguer Zoſime d'Innocent, parceque cela n'eſtoit pas de conſequence. Aſſurément il n'auroit point attribué à Innocent ſeul une choſe qu'il raporte comme glorieuſe au ſaint Siege, ſi elle n'euſt eſté achevée que par luy meſme. Nous ne croyons pas en effet pouvoir douter que S. Cyrille ne fuſt reconcilié avec Rome des l'an 419, [d]auquel l'Egliſe d'Afrique prie le Pape Boniface d'écrire aux Eveſques d'Antioche, d'Alexandrie, & de Conſtantinople, pour leur demander les veritables Canons de Nicée. [Les Eveſques d'Afrique qui avoient avec eux un legat du Pape, ne pouvoient pas ignorer s'il communiquoit avec l'Eveſque d'Alexandrie, ni le prier d'écrire à cet Eveſque s'il n'avoit point avec luy de communion.] [e]Il faut enfin que cette reconciliation ait eſté faite des le commencement [f]de l'an 418. [b]Car Zoſime ayant condanné les Pelagiens [vers le mois d'avril ou de may de cette année là,] il en écrivit à tous les Eveſques, [f]& envoya ſa lettre en Egypte & à Conſtantinople, où il paroiſt meſme qu'elle fut ſignée.

p.77.78. Col.r.t.1.p.76. Conc.t.2.p.1141. c.d. Nor.h.Pel.l.2. c.6 p.200. b Mer..comm. c.1.p.7. c.13.p.18.

Nota 6. V.S.Auguſtin § 182.

ARTICLE XII.

S. Innocent écrit à Maximien & à Decence.

[POUR continuer ce qui nous reſte du Pape Innocent,]'Maximien,comme nous avons vu,ſe trouva à Rome lorſqu'on y traita de la reconciliation de l'Egliſe d'Antioche[en 414 ou 415.] Conc.t.2.p.1267. 2.

'Il eſtoit ce ſemble avec un autre Eveſque de Macedoine nommé Eumene,pour quelques affaires de ſa province,particulierement pour pourſuivre un Bubale & un Taurien, qui ayant eſté condannez dans la Macedoine,& convaincus de diverſes fauſſetez, produiſoient en leur faveur des lettres qu'ils pretendoient avoir eues du Pape. Innocent declara que ces lettres eſtoient ſuppoſées,& en écrivit d'autres aux Eveſques de Macedoine, où il témoignoit clairement ſa penſée touchant ces fauſſaires.Il envoya cette lettre par Maximien&Eumene.Mais le malheur du temps, (ce qui n'eſt point expliqué,)retint longtemps ces deux Eveſques [avant qu'ils puſſent rendre leurs lettres:]de ſorte que Rufe, & ſept autres Eveſques de Macedoine n'ayant point de réponſe du Pape, luy écrivirent une ſeconde fois, & témoignerent trouver un peu étrange qu'on vouluſt retoucher à des jugemens rendus [par eux.]Innocent leur récrivit ſur cela une lettre que nous avons encore, & leur envoya une copie de celle qu'il avoit déja écrite par Maximien & Eumene,mais qui eſt perdue.[Cette lettre, & celle qui nous reſte, peuvent ſelon cette ſuite, avoir eſté écrites en 415 ou 416.] p.1261.c.

'Le 19 mars 416,Innocent écrivit à Decence Eveſque d'Eugubio au duché d'Urbin, une lettre que Denys le Petit a mis la premiere dans ſon recueil des decretales d'Innocent.'Ughellus ne nous apprend rien de Decence.'Il eſtoit ſouvent venu à Rome, & y avoit aſſiſté avec le Pape à la celebration des myſteres. Mais ne ſe jugeant pas encore aſſez inſtruit,il conſulta Innocent ſur diverſes choſes qui regardoient la police exterieure de l'Egliſe; & Celeſtin Diacre de Rome luy en écrivit auſſi pour cet Eveſque. p.1248.c. Ugh.t.1 p.6-6.d. Conc.p.1245.c.

'Innocent dans ſa réponſe pretend que toutes les Egliſes, au moins celles de l'Occident, doivent ſuivre exactement toutes les pratiques de celle de Rome, ſuppoſant pour cela pluſieurs choſes aſſez difficiles. 1°,Que nul Apoſtre que S. Pierre n'a preſché dans l'Occident,[de quoy il faut au moins excepter S. Paul p.1245.|Du P.p. 299.

& S. Jean;] 1°, Que toutes les Egliſes de l'Occident tirent leur origine de celle de Rome, ayant receu la foy de S. Pierre ou de ſes ſucceſſeurs: [ce qu'on ne croit pas neanmoins de l'Egliſe de Lion;] 3°, Que les Apoſtres ont regle toutes choſes particulieres de la police de l'Egliſe; 4°, Qu'on a gardé à Rome exactement tout ce que S. Pierre y a établi, ſans y avoir rien diminué ni ajouté; 5°, Qu'il n'eſt point permis à un Eveſque de faire rien qui ſoit nouveau, ni meſme d'introduire dans ſon Egliſe ce qui ſe pratique autre part: 'Ce que neanmoins S. Baſile a cru pouvoir faire, & il s'eſt moqué de ceux qui luy en faiſoient un crime. [a] L'Egliſe Romaine l'a fait elle meſme dans la ſuite, comme S. Gregoire en fait une profeſſion publique. [Et il faut bien que des devant Innocent elle euſt receu le chant des pſeaumes de l'Egliſe de Milan qui l'avoit tiré de l'Orient.] 'C'eſtoit auſſi de l'Orient qu'elle avoit receu la vie monaſtique. Neanmoins c'eſt ſur ces principes qu'Innocent établit que toutes les coutumes des Egliſes, differentes de celle de Rome, ſont des corruptions des traditions anciennes, & des abus condannables. [Il voyoit ſans doute avec douleur qu'il s'introduiſoit divers abus par la negligence & la facilité des Eveſques. Ainſi il aimoit mieux qu'ils n'euſſent pas dutout leur pouvoir, que non pas qu'ils en abuſaſſent: & d'ailleurs il parloit à un Eveſque de ſa metropole, ſur lequel il avoit une autorité plus particuliere.]

Bas. ep 63. p. 97. a] Greg. l. 1. ep. 41. p. 406.

a Greg. l. 7. ep. 64. p. 819. c.

Conc. t. 2, p. 1145. c.

p. 1246. a. 'Du principe general il deſcend à quelques pratiques particulieres, & declare que l'on doit donner la paix non avant les Myſteres, mais aprés, afin que le peuple témoigne par là qu'il

b. donne ſon conſentement à ce qui s'eſt fait. 'Il ne veut pas auſſi que l'on nomme avant la celebration des Myſteres les perſonnes qui offrent quelque choſe à Dieu, mais dans la celebration meſme des Myſteres, aprés que l'on a preſenté à Dieu leur offrande.

c. d. Dans le troiſieme article il fait voir, que ſelon la coutume de l'Egliſe fondée ſur la pratique des Apoſtres, l'Eveſque ſeul peut oindre ſur le front ceux qui ont eſté battizez, leur donner le ſeau [de la Confirmation,] & leur conferer le Saint Eſprit; & que les Preſtres peuvent ſeulement oindre [en d'autres parties] ceux qu'ils battizent, parceque encore que les Preſtres aient part au

e. ſacerdoce, ils n'ont pas neanmoins la perfection du pontificat. 'Il ne veut pas dire les paroles dont l'Eveſque ſe ſervoit en donnant le S. Eſprit, depeur de trahir en quelque ſorte [les Myſteres de l'Egliſe: & ce reſpect nous doit eſtre une grande inſtruction.]

p. 1248. b. 'Il marque de meſme dans la ſuite qu'il y avoit pluſieurs autres

choſes qu'il ne pouvoit dire que de bouche, & qu'il n'eſtoit pas permis d'écrire.

Il releve beaucoup le jeûne du ſamedi, pour montrer non ſeulement qu'on le peut obſerver, ce qu'il prouve aſſez bien, mais meſme qu'on le doit: [Et neanmoins preſque toute l'Egliſe obſervoit alors de ne point jeûner ce jour là.] Auſſi S. Auguſtin qui a écrit une grande lettre ſur ce ſujet, montre fort bien que dans ces ſortes de choſes indifferentes d'elles meſmes, & qui ne ſont ni commandées ni défendues par la loy de Dieu, chacun doit ſuivre la tradition qu'il trouve dans le lieu où il eſt. Innocent remarque que la tradition de l'Egliſe eſtoit de ne celebrer point dutout les ſacremens le vendredi & le ſamedi de la ſemaine ſainte. Il ſemble dire meſme que cela ſe doit pratiquer toutes les ſemaines: [Mais ce qu'il dit de toutes les ſemaines ſe raporte au jeûne du ſamedi, qui eſt le but de tout ſon diſcours.]

p.1246.1247.

Aug.ep.86.p.143. 144.

Conc.t.2.p.1246. c.

ARTICLE XIII.

Du Levain dont parle Innocent: Il meurt après avoir écrit pour la grace & pour S. Jerome: De S. Alexis.

L'Article qui ſuit dans la lettre à Decence eſt celebre par ſon obſcurité. Il porte que les Papes avoient accoutumé d'envoyer tous les dimanches par des Acolythes aux Preſtres des Titres ou des Egliſes de la ville de Rome, ce qu'ils appelloient *fermentum* du Levain, comme une marque qu'ils eſtoient dans ſa communion, parcequ'ils ne pouvoient pas venir avec luy à l'aſſemblée à cauſe des peuples dont ils avoient ſoin. Decence demandoit à Innocent ſi à l'exemple de Rome il devoit de meſme envoyer de ce Levain à ſes Curez; [qui ſans doute eſtoient dans des villages; car il n'y avoit point alors pluſieurs paroices dans les villes, ſi ce n'eſtoit dans les grandes, comme Rome & Alexandrie.] Innocent luy répond que la coutume de Rome ne luy peut ſervir d'exemple en cela, parceque toutes les Egliſes, (c'eſt à dire toutes les paroices,) eſtoient dans la ville; mais qu'il ne croit pas qu'il faille envoyer de Levain *per parochias* à la campagne, parceque les Preſtres y ont eux meſmes le droit & la permiſſion d'en conſacrer, & qu'il ne faut pas porter loin les ſacremens; ce qui fait, dit-il, que nous n'en envoyons point aux Preſtres qui ſont dans les cimetieres [hors de la ville; leſquels venoient ſans doute aſſiſter à la Meſſe du Pape, puiſque ce n'eſtoit point la coutume

Conc.t.2.p.1247. b.

c.d.

Bar.313.§154. de celebrer ſans l'aſſemblée du peuple:]'& qu'ils n'avoient point de peuple à aſſembler, toutes les egliſes, dit Innocent, eſtant dans la ville.

Conc.t.1.p.1394.a. 'Le Pontifical parle de ce Levain dans la vie du Pape Miltiade, qui ordonna, dit-il, que l'on portaſt aux Egliſes des oblations conſacrées par l'Eveſque; & c'eſt ce qu'on appelle le Levain.

t.2.p.1016.a. 'Dans la vie de Sirice, il porte que ce Pape ordonna que nul Preſtre ne celebreroit la Meſſe durant toute la ſemaine, à moins qu'il n'euſt receu [le dimanche]"le ſacrement conſacré par l'Eveſque du lieu; ce que l'on appelle le Levain. *conſecratum.*

Sir.de az.p.127. 'Le Pere Sirmond pretend que ce Levain eſtoit l'Eucariſtie meſme, parcequ'il ſuppoſe que l'on conſacroit alors avec du pain

Bar.313.§54.56. levé. 'Baronius qui ſuppoſe le contraire, pretend que ce Levain eſtoit à peu pres ce qu'eſt aujourd'hui le pain beni. [Je penſe que l'on convient aſſez aujourd'hui que c'eſtoit l'Eucariſtie, laquelle Innocent a voulu exprimer par reſpect d'une maniere obſcure, en luy donnant un nom qui ne marquoit rien de grand, afin que les payens qui pouvoient ſavoir que des Acolythes portoient ce Levain tous les dimanches dans les meſmes lieux, ne fuſſent pas tentez de les arreſter par une curioſité ſacrilege. Il eſt certain qu'on ne faiſoit point difficulté de porter beaucoup plus loin les Eulogies & le pain beni. Pour ſavoir de quel pain l'on ſe ſervoit alors dans les Myſteres, il ne faut pas entreprendre d'en parler, non plus que de quelques autres queſtions que l'on forme ſur ces paſſages, avant que de les avoir examinées avec grand ſoin.]

Conc.t.2.p.1247.c. 'L'article 6 de la lettre à Decence, regarde ceux qui avoient merité par quelque peché d'eſtre poſſedez du demon aprés leur batteſme. Innocent ne veut pas que l'Eveſque ſeul ne leur puiſſe impoſer les mains, mais ſeulement que les Preſtres & les autres Eccleſiaſtiques ne le puiſſent faire qu'avec la permiſſion de l'E-

d.e. veſque. [Il ne dit rien en particulier des Exorciſtes.]'Il remarque enſuite que c'eſtoit la coutume de l'Egliſe Romaine d'abſoudre les penitens le jeudi ſaint; mais il ajoute que ce qu'il faut principalement regarder pour finir le temps de leur penitence, c'eſt la maniere dont ils s'en ſont acquitez, & le changement qu'ils font paroiſtre dans leur mœurs.

p.1248.a.b. 'Dans le dernier article il montre que l'Extreme-onction, qu'il appelle une eſpece de ſacrement, ſe peut appliquer ſur toutes ſortes de Fideles, mais non ſur les penitens, qui ſont exclus de tous les ſacremens [juſqu'à ce qu'ils ſoient abſous,] & que les Eveſques ont droit de l'adminiſtrer, quoique S. Jacque ſe contente de parler des

des Preſtres. Il dit qu'il faut que ce ſaint Creſme ſoit fait [& conſacré] par l'Eveſque: Mais il veut que tous les Fideles aient le droit de s'en oindre, & d'en oindre les autres dans leurs maladies. [Au moins je ne voy point d'autre ſens à ſes paroles.] a|Du P. p.302.

'Quelques heretiques veulent que cette lettre ne puiſſe eſtre d'Innocent à cauſe de ce qu'on y lit, que S. Pierre ſeul a preſché dans l'Occident. [Mais on ne voit point qu'une ſi foible raiſon ait fait aucune impreſſion ou ſur Blondel, ou ſur les autres perſonnes un peu judicieuſes.] Coc.p.105.

'Baronius met avec raiſon en la meſme année 416, une epiſtre du Pape Innocent à Aurele de Carthage, datée du 2 de juin. Cette lettre n'eſt point dans la collection de Denys le Petit, quoiqu'on y trouve toutes les autres, au milieu deſquelles on l'a placée dans les Conciles. Elle eſt fort obſcure & apparemment fort corrompue jusque dans ſa date. Mais avec cela je ne voy pas qu'il y ait lieu de la conteſter, & elle peut fort bien convenir à Innocent & à ſon temps.] Le ſujet en paroiſt eſtre qu'un homme ſujet aux fonctions civiles, ayant eſté fait Eveſque en Afrique contre l'ordre des loix eccleſiaſtiques & imperiales, ſans paſſer par les divers degrez de la clericature, comme les Canons le veulent, le Prefet du Pretoire, [c'eſt à dire le meſme] Pallade, qui eſtoit alors Conſul, l'avoit condanné nonobſtant ſa dignité à s'acquiter de ſes fonctions civiles, en luy oſtant meſme ce ſemble la liberté d'exercer celles d'Eveſque. Innocent touché, comme il le devoit eſtre, de cette injure que l'on faiſoit à l'Egliſe, en témoigne ſa douleur à Aurele; & l'avertit que cet exemple oblige l'Egliſe d'Afrique à examiner avec plus de ſoin qu'elle ne faiſoit, ceux qu'elle elevoit à l'epiſcopat. C'eſt pourquoi il prie Aurele de faire lire ſa lettre, & l'ordonnance du Prefet qu'il luy envoyoit en meſme temps, par toutes les Egliſes d'Afrique. Bar.416.§ 31.

'Les Conciles de Carthage & de Numidie, & en particulier les principaux Eveſques d'Afrique, luy écrivirent auſſi en l'an 416, par l'Eveſque Jule, ſur l'hereſie de Pelage qui commençoit alors à ſe repandre. Innocent leur répondit à la fin de janvier 417, par quatre lettres differentes que nous avons encore, mais dont nous parlons plus amplement dans l'hiſtoire de S. Auguſtin. Il écrivit en meſme temps une lettre de conſolation à S. Jerome, qui avoit eſté fort maltraité par les Pelagiens, & une reprimen- Aug.ep.93-96.p. 160 &c|Conc.t. 2.p.1192.c. V.S.Auguſtin §267.

1. *Julio quarto & Palladio viris clariſſimis Conſulibus.* Il faut *Fonio Quarto Palladio V. C. Coſſ.* Ce Pallade fut Conſul en 416, avec Theodoſe pour la ſeptieme fois.

de à Jean Eveſque de Jeruſalem, qui avoit au moins ſouffert cette inſulte. [Ainſi il couronna ſa vie par la défenſe qu'il entreprit des perſonnes ſaintes, & de la grace qui fait les Saints. Car il mourut peu de temps aprés cela,"& apparemment le 12 de mars 417, auquel beaucoup d'anciens martyrologes marquent ſa feſte.] 'Quelques nouveaux la mettent le 28 de juillet;[a] & on pretend qu'il fut enterré ce jour là en un lieu proche de Rome nommé l'Ours"coeffé. Note 7.

Bar 417 § 4.
a Boll.app.p.53.c.
pilestus.

Florent.p.1039. 1049.

'Les plus anciens marquent encore le 21 de decembre un S. Innocent Eveſque à Rome, ſoit pour quelque tranſlation de ſon corps, [ou d'autres raiſons que nous ignorons, ſoit que ce ſoit quelque autre Saint.] 'Vers l'an 845, Serge II. fit tranſporter les corps de S. Anaſtaſe & S. Innocent Papes dans l'egliſe de Saint Silveſtre & S. Martin. [Si S. Innocent eſt mort le 12 de mars, il a gouverné pres de 15 ans, à conter depuis la fin d'avril 402. On luy donne d'ordinaire un peu plus de 15 ans.

Anaſt.c.104.p. 174.

Sur.17.jul.p.209.

'C'eſt du temps de S. Innocent, [& ce ſemble en 404 ou 408,] qu'on pretend que S. Alexis s'eſt rendu celebre à Rome, en y demeurant caché juſques à ſa mort, inconnu à ſon propre pere, chez qui il vivoit comme un étranger & un mendiant. [Mais nous n'oſerions en rien dire ici,"parceque ſon hiſtoire n'eſt pas auſſi certaine qu'elle eſt celebre & agreable.] 'Il y en a meſme qui croient qu'il a plutoſt vécu dans la nouvelle Rome, qui en fait ſon grand office le 17 de mars, que dans l'ancienne [qui l'honore le 17 de juillet.] 'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il y a aſſez long-temps qu'on met ce jour là à Rome un S. Alexis.[b] Les Grecs luy attribuent le titre d'homme de Dieu, comme un titre qui luy eſt tout à fait ſingulier. [Photius le donne neanmoins à Saint Proſper.]. Note 8.

Boll.may,t.1.p. 18.2|Men.p.141-147.

Boll.mart.t.2.p. 25.d.
b Men.p.145.

SAINT VICTRICE,
EVESQUE DE ROUEN,
ET CONFESSEUR.

NOUS ne connoiſſons preſque S. Victrice que par un ſeul auteur. Mais cet auteur eſt S. Paulin de Nole, ſon contemporain, ſon ami, ſon admirateur. 'Il ſemble qu'il fuſt né dans quelque 1. extremité de l'Empire, d'où Dieu le tira pour eſtre la lumiere de ſon peuple. 'Il eſtoit plus jeune que S. Martin [né en l'an 316 ou 317.] 'La providence luy fit d'abord 2 porter le armes, le preparant de ſ..rs par les exercices militaires, aux travaux de l'epiſcopat: & ce fut meſme dans cette profeſſion qu'il receut la premiere entrée à la foy.

Paul. ep. 18. p. 248. p. 253. p. 250. p. 250. 251.

'Des qu'il commença à ſe ſentir échaufé des flammes de l'amour de J. C, il renonça de cœur à la milice; & dans une montre generale de l'armée où il eſtoit, il quitta tout d'un coup les armes & les mit aux piez de ſon Tribun, de quoy nous allons bientoſt chercher la raiſon. [Il nous ſuffit cependant d'eſtre aſſurez par l'evenement meſme,] auſſi bien que par l'autorité de S. Paulin, que [ce qui pouvoit paſſer pour une deſertion ou une revolte criminelle,] eſtoit une œuvre du Seigneur. Tout le monde en fut étonné: mais le Tribun en fut plus irrité que ſurpris. Il fit fouetter le Saint & le fit dechirer à coups de baſtons, & en cet état on le coucha [dans la priſon] ſur des pieces de pots caſſez.

p. 251.

'Ses plaies n'eſtoient pas encore gueries, lorſqu'on le fit comparoiſtre devant un Comte, 'qui eſtoit ce ſemble venu exprés pour cette affaire. 'Comme cet ennemi eſtoit plus conſiderable que le premier, auſſi le Saint remporta ſur luy, dit Saint Paulin, un triomphe plus illuſtre. [On ne voit pas bien neanmoins ſi ce Comte luy fit donner une nouvelle queſtion. Il eſt certain que ſoit

p. 251. p. 252. p. 251.

1. Pommeraie p. 57, cité de S. Paulin que c'eſtoit du rivage des Nerviens. 'Saint Paulin le dit de ſa predication, non de ſa naiſſance. Paul. ep. 18. p. 249.

2. 'Pommeraie dit que le Pape Innocent le fait ſouvenir qu'ils s'eſtoient tous deux vus eſtant encore jeunes, dans la Cour à la ſuite de l'Empereur. Il marque ce qui eſt dit dans le 511, [qui le rapporte au voyage de S. Victrice à Rome en l'an 403.] Pom p. 58. Conc. t. 2. p. 1242. c.

aprés une ſeconde queſtion, ſoit ſeulement aprés la premiere,] on n'oſa plus le tourmenter davantage, voyant bien qu'on ne le ſurmonteroit pas [pour l'obliger de rentrer dans la milice.] On le condanna donc à la mort, & à avoir la teſte tranchée. Mais Dieu confondit alors ſes ennemis par des miracles viſibles. Car durant qu'on le menoit au lieu du ſupplice, le boureau qui alloit devant, luy ayant mis la main ſur le cou pour luy inſulter, & comme voulant déja choiſir l'endroit où il donneroit le coup, ſes yeux luy tomberent de la teſte, & il demeura tout d'un coup
p.252. aveugle, par une merveille qui n'eſtoit pas moins l'effet de la bonté que de la puiſſance & de la juſtice de Dieu. Car cet aveuglement ſervit à ouvrir les yeux de l'eſprit à beaucoup de perſonnes, & peuteſtre à ce boureau meſme.

p.252. 'Mais ce ne fut pas le ſeul miracle qu'on vit alors. On avoit lié le Saint avec des chaines qui le ſerroient extremement. Il pria qu'on le deſſerraſt un peu, & il ne put l'obtenir de la dureté de ſes gardes. Mais s'eſtant adreſſé devant eux à J.C, ils virent ſes chaines ſe delier d'elles meſmes, & luy laiſſer les mains entierement libres. Les ſoldats n'oſerent pas l'enchainer de nouveau. Ils coururent tout ſaiſis de peur retrouver le Comte, & luy raporter les miracles qu'ils avoient vus de leurs yeux. Le Comte meſme quittant par la puiſſance de Dieu cette fureur qu'il avoit fait paroiſtre juſques alors, crut le raport des ſoldats, & manda à l'Empereur tout ce qui s'eſtoit paſſé en cette affaire, rendant ainſi à la puiſſance de J.C. un témoignage authentique, qu'il fit meſme atteſter par les ſoldats. Il laiſſa auſſi le Confeſſeur en liberté, & ce ſemble des ce temps là meſme, ſans attendre l'ordre de l'Empereur, ne le traitant plus de criminel, mais de Saint.

[Saint Paulin qui raporte cet evenement memorable, ne dit point ſi S. Victrice vouloit ſeulement quitter les armes pour ſe donner tout entier à J.C, ou ſi c'eſt qu'on vouluſt obliger les ſoldats à quelque choſe de contraire à la religion, comme cela arriva ſous Julien. Il ne dit point non plus ſi on le condanna ſeulement comme deſerteur, ou ſi c'eſtoit encore pour la religion Chrétienne. Le commencement de ſa narration ne marque que la premiere cauſe; & s'il euſt eſté condanné comme Chrétien
p.252. ſous Julien, le Comte ne l'euſt pas ce ſemble relaſché, l'en le louant comme un Saint.

p.252. 'D'autre part S. Paulin dit que ce Comte vouloit perſecuter J.C. en la perſonne de Victrice, qu'il vouloit punir les témoins

de la foy; 'que le Tribun aux piez duquel il mit ſes armes eſtoit un ſacrilege, que les ſoldats qui le tourmenterent eſtoient des ſatellites du demon. [Cela peut ſembler étrange s'ils ne connoiſſoient le Saint que pour un ſoldat qui vouloit quitter la milice. Il ſemble auſſi que tout ce qu'il pouvoit endurer pour ce ſujet ne luy devoit pas faire meriter le titre de Confeſſeur]' & de Martyr que le Saint luy donne pluſieurs fois. 'Il paroiſt meſme qu'il y en avoit pluſieurs autres de condannez pour le meſme ſujet que S. Victrice, & qui furent elargis avec luy: & S. Paulin les qualifie tous des Confeſſeurs. 'Ces raiſons ont obligé Baronius de ſoutenir qu'il avoit ſouffert ſous Julien, & on l'a mis dans le martyrologe Romain.

p.251. p.252.253. p.252. Bar.362.§ 274.7. aug.

[Que s'il a ſouffert ſous un Prince Chrétien, & ſeulement pour ſe donner tout entier à J.C, c'eſt l'exemple le plus illuſtre qu'on puiſſe deſirer de la violence qu'il ſe faut faire pour ſuivre la grace, & quitter des emplois meſmes qui ne ſont pas abſolument mauvais. Et c'eſt encore une grande preuve que Dieu peut couronner dans le Ciel des perſonnes qui ſont criminelles ſelon les loix civiles, & que l'Egliſe meſme ne peut pas défendre ſelon les regles ordinaires.] 'S. Martin ſouffrit la priſon pour ne vouloir plus porter les armes. Ce ne fut pas neanmoins preciſément pour cela; & il n'alla pas juſques à expoſer ſa vie. [Mais "Saint Maximilien aima mieux ſouffrir la mort en Afrique l'an 295, que d'eſtre enrolé; & l'Egliſe l'honore comme un ſaint Martyr.]

Sulp.v.Mart.c. 3.p.137.

V. S. Maximilien & S. Theogene.

'Les ſuites de la pieté de S. Victrice répondirent à la gloire d'un commencement ſi glorieux & ſi illuſtre, à laquelle les autres n'arrivent qu'aprés beaucoup de travaux. 'Il parut toujours puiſſant en merites & riche en grace; '& S. Paulin dit que Dieu l'avoit meſme egalé à S. Martin. 'Il eut part à la gloire de la pauvreté ſi riche de J.C, en n'uſant pas de beaucoup de choſes permiſes, & en s'abſtenant de pluſieurs commoditez qu'il pouvoit prendre. 'La vertu de la foy eclatoit dans toute ſa vie.

Paul.ep.18.p. 233. p.252. p.253. ep.27.p.242. p.245.

'Dieu ne voulant pas que ſa vertu demeuraſt toujours ſous le boiſſeau & l'obſcurité d'une condition privée, l'eleva ſur le chandelier & ſur le ſiege Apoſtolique 'de l'Egliſe de Rouen, [le rendant ainſi chef & metropolitain de la ſeconde Lionnoiſe, qui pouvoit eſtre alors beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui.] 'Car ſelon Ammien, Tours & Troies y eſtoient compriſes [vers l'an 380. Ce fut, comme on croit, ſous Honoré, & ainſi apparemment du temps meſme de S. Victrice, qu'elle fut reſſerrée dans les bornes plus étroites où elle eſt toujours demeurée depuis.]

ep.28.p.250. p.249. Amm. l.15.p.54. d.

Paul.ep.28.p. 251. 'S. Victrice eſtoit Eveſque avant que S. Paulin euſt quitté l'embaras des affaires du monde,[c'eſt à dire avant l'an 390.]S.Paulin le vit des ce temps là à Vienne chez S. Martin; & quoiqu'il ne le connuſt alors que pour un Eveſque,& non pas pour un Martyr, neanmoins'il luy rendit toutes ſortes de reſpects, ſe recommanda luy & les ſiens à ſes prieres, & conceut une affection particuliere pour ſa perſonne. Mais lorſqu'il eut plus de vertu & plus de connoiſſance de celle deS.Victrice,il regretta de ne luy avoir pas encore rendu de plus grands reſpects, & de n'avoir pas baiſé ſes plaies. &c.

Sulp.dial.3,c.12. p.308. 'S. Sulpice raporte que les Eveſques Valentinien & Victrice eſtoient preſens, lorſqu'un pere preſenta dans Chartres à Saint Martin ſa fille agée de douze ans, en le ſuppliant de la guerir. S. Martin voulut renvoyer ce miracle à ces deux Eveſques, diſant qu'ils eſtoient plus ſaints que luy,& que rien ne leur eſtoit impoſſible.Mais ils joignirent eux meſmes leurs inſtances à celle du pere: De ſorte que S. Martin fit retirer le peuple,& guerit la fille en preſence ſeulement de ſon pere & des deux Eveſques. [Ce Victrice eſt apparemment celui de Rouen, puiſque entre tous les Eveſques de France, nous n'en connoiſſons aucun autre de ce nom: & Chartres pouvoit bien eſtre alors de ſa metropole.]

Paul.ep.17.p. 243. 'Ce Saint[eſtant Eveſque]annonça les myſteres de J.C. avec foy & verité,non avec une ſcience ſuperbe & un diſcours relevé. Il faiſoit profeſſion de ne ſavoir autre choſe parmi les hommes

ep.28.p.254. que J.C, & J. C. crucifié.'Dieu luy accorda ce qu'il n'accorde qu'aux plus grands Saints, d'egaler ſes predications par ſes actions, & de n'inſtruire pas moins par ſa vie que par ſes diſcours. Ainſi perſonne ne pouvoit s'excuſer ſur la difficulté de pratiquer ce qu'il enſeignoit, parcequ'il n'enſeignoit rien qu'il ne pratiquaſt le premier. Par ce moyen il devint le bienheureux pere d'un grand nombre de bienheureux enfans.Il raſſembla autour de luy des troupes innombrables de Saints de l'un & de l'autre ſexe, qu'il avoit engendrez à J.C. par ſa ſage conduite, & à qui il ſervoit de modele d'une foy & d'une vertu parfaite.

ep.28.p.249. 'Auſſi il rendit ſon Egliſe une image de la[premiere]Egliſe de Jeruſalem, & l'on y voyoit fleurir toutes ſortes de vertus. On y admiroit un grand nombre de vierges qui n'avoient que J.C. pour hoſte[& pour epoux;]beaucoup de veuves qui ſurmontoient toutes les attaques que le demon pouvoit livrer à leurs corps, par leurs œuvres de pieté, par le miniſtere ſaint auquel elles s'appliquoient, & par le ſervice qu'elles rendoient[à l'E-

gliſe] le jour & la nuit; beaucoup de perſonnes mariées qui p.250.
vivoient ſecrettement en freres, & qui invitoient J.C. par des prieres continuelles à les viſiter & à benir leur chaſteté; d'autres qui s'exhortoient alternativement tantoſt à la chaſteté conjugale, & tantoſt à la continence. On y trouvoit partout des entrailles de miſericorde. Le nom de J.C. y eſtoit loué ſans ceſſe p.249.
le jour & la nuit: On chantoit tous les jours [de ſaints cantiques] dans un grand nombre d'egliſes & de monaſteres, & la pureté du cœur jointe à la modeſtie des voix, formoit une harmonie agreable aux Saints du ciel & de la terre.

S. Paulin dit que c'eſtoient les Apoſtres, qui ayant trouvé dans p.249.
le cœur de S. Victrice une demeure digne d'eux, ſe rendoient ſes cooperateurs, qu'ils faiſoient voir par des œuvres divines que leur eſprit eſtoit en cette Egliſe, quoique leurs reliques n'y fuſſent pas; qu'ils ſe repoſoient dans les enfans de la pieté p.250.
& de la juſtice, qu'ils aimoient ce Saint dans les enfans qu'il avoit inſtruits, & aimoient J.C. en luy; & que pour montrer qu'il eſtoit le collegue [de leurs merites & de leur gloire,] c'eſtoit particulierement dans ſon dioceſe qu'ils faiſoient voir leur puiſſance & operoient des miracles tout divins. Ainſi la ville de p.249.
Rouen, qui juſqu'alors avoit eſté peu connue, meſme dans les provinces voiſines, devint celebre par le moyen de S. Victrice juſque dans les pays les plus eloignez, & ſe mettoit au nombre des villes que les lieux ſaints rendoient fameuſes & venerables aux Fideles.

[S. Victrice eſtoit en effet le collegue des Apoſtres, non ſeulement par la dignité epiſcopale,] mais auſſi parceque Dieu en p.250.
fit, ſelon l'expreſſion de Saint Paulin, un des piez de ſa parole eternelle, un de ces éclairs qui portent la lumiere aux peuples p.248.
aſſis dans l'ombre de la mort, une de ces nuées qui repandent ſur les deſerts une pluie feconde, en un mot un docteur & un ep.27.p.243.
maiſtre des nations. Ce que les Romains apelloient les Morins ep.28.p.248.249.
& les Nerviens, [& qui comprend à peu pres la Flandre, le Brabant, le Hainaut, & le Cambreſis,] avoit receu quelque connoiſſance de la verité [des le temps de Diocletien. Mais la negligence des paſteurs ou les ravages des barbares y ayant empeſché le progrés de l'Evangile, Dieu choiſit Saint Victrice pour l'y faire p.249.
briller avec plus de clarté, & pour y allumer plus fortement le feu de la charité. Ainſi au lieu que ce pays n'eſtoit preſque au- p.248.
paravant qu'un deſert habité par des voleurs, & couru ſans ceſſe par les barbares, on y vit les villes, les bourgades, les iſles, & les

foreſts remplies d'egliſes & de monaſteres, où des aſſemblées ſaintes & venerables, & des troupes d'hommes qui vivoient en anges, celebroient les louanges de Dieu avec une entiere paix. 'Le bruit de cette merveille ſe repandit par toute la terre, & le nom de Dieu en fut glorifié.

Pomm.p.72.73. 'Quelques uns croient qu'il avoit preſché dans ces pays avant ſon epiſcopat, & que ce fut ſur cela que l'Egliſe de Rouen ſouhaita de l'avoir pour ſon paſteur. L'opinion commune eſt qu'il eſtoit déja Eveſque de Rouen: [& ce qui peut la favoriſer,] c'eſt que S. Paulin n'avoit ce ſemble appris que depuis peu ce qu'il avoit fait dans la Flandre lorſqu'il luy en écrivoit à luy meſme, ["en l'an 399, comme nous croyons.] Il l'apprit d'un nommé *Titius, qu'il appelle le tres cher frere & fidele miniſtre de S. Victrice. 'Il chercha l'occaſion de luy écrire, & fut quelque temps ſans la pouvoir rencontrer, juſques à ce qu'il la trouva inopinément dans le voyage qu'il fit à Rome [la meſme année.] Car Paſcaſe Diacre de S. Victrice y arriva en meſme temps avec un catecumene nommé Urſe. 'S. Paulin trouva dans la douceur & la civilité de Paſcaſe, quelques traits de la vertu & de la grace de S. Victrice. 'Car la modeſtie de ſes mœurs, l'humilité de ſon cœur, la douceur de ſon eſprit, ſa fermeté dans la croyance de la verité, & la ſageſſe qui paroiſſoit dans tous ſes diſcours, faiſoient aſſez voir qu'il avoit eſté elevé dans la diſcipline de ce Saint.

V.S.Paulin ep. 32. *Ou Tyquique.

p.245. p.247. p.246. p.246.

'Ainſi il le receut avec tout le reſpect & l'affection poſſible, comme eſtant non ſeulement ſon collegue dans le diaconat, mais encore membre du Clergé de S. Victrice autant par ſa vertu que par ſon ordination. Il ne luy permit pas meſme de s'en retourner de Rome trouver S. Victrice, comme il le vouloit; & il le contraignit par la violence de l'amitié de s'en venir avec luy à Nole, afin de jouir davantage de celui qu'il regardoit comme l'image de cet admirable Eveſque. 'Il ne put pas neanmoins tirer tout l'avantage qu'il eſperoit de ſa converſation, eſtant tombé auſſitoſt aprés dans une longue maladie, où la preſence de Paſcaſe le conſoloit, pendant que ſon mal attriſtoit Paſcaſe. 'Outre cette affliction, Paſcaſe eut encore celle de la maladie d'Urſe qu'il avoit amené avec luy. Car il fut reduit juſqu'à l'extremité. S. Paulin dit que Dieu luy rendit la ſanté par la foy & par le travail de Paſcaſe, qui eprouva en cette occaſion le pouvoir que S. Felix a auprés de Dieu. 'Paſcaſe l'engendra meſme à J.C, & le battiza dans le lit, [quoique S. Paulin fuſt Preſtre, & qu'apparemment il euſt meſme eſté aiſé de faire venir l'Eveſque de Nole.

p.247. p.247. p.247.

Quand

Quand il n'euſt pas pu venir, & que Saint Paulin euſt alors eſté malade, il eſt difficile de croire qu'on n'euſt pas pu avoir d'autres Preſtres. Cependant il eſt certain que dans la regle commune de l'Egliſe, un Diacre ne doit point donner le batteſme quand un Preſtre le peut faire.]

'Aprés qu'Urſe eut eſté gueri, S. Paulin donna à Paſcaſe une grande lettre pour S. Victrice, où il fait l'hiſtoire & l'eloge de ce Saint. [Il n'y parle point de ſon voyage à Rome,]'où il eſt certain neanmoins qu'il eſt venu. Mais ce fut ſeulement [en l'an 404,] dans le temps que l'Empereur [Honoré] y eſtoit. Il y fut témoin des peines qu'eut le Pape Saint Innocent à ſolliciter ce prince en faveur des Eccleſiaſtiques que l'on vouloit obliger à des charges & à des emplois civils. 'S. Paulin ſceut que S. Victrice eſtoit à Rome; & il eſperoit qu'aprés avoir fait le chemin [de Rouen] à Rome, il ne refuſeroit pas de venir encore juſqu'à Nole pour le voir. Neanmoins il n'y vint pas, de quoy Saint Paulin fut ſenſiblement touché.

p.148. Coint.t.2.p.1152. c. Paul.ep.17. p. 240.

[On ne ſçait point le ſujet de ce voyage de S. Victrice, ſi l'on n'en veut attribuer la cauſe] 'à la perſecution que la calomnie luy ſuſcita, comme nous l'apprenons encore de S. Paulin. 'Il paroiſt meſme que ce fut ſur le ſujet de ſa foy. 'Et S. Paulin en luy écrivant ſur cette perſecution, fait une longue expoſition de la foy de l'Egliſe, particulierement ſur le myſtere de la Trinité & ſur l'Incarnation. 'Dieu ne permit cette tempeſte qu'afin qu'il euſt encore la gloire de la vaincre, 'que ce luy fuſt une matiere de remporter une nouvelle couronne, & qu'il puſt dire avec S. Paul, qu'il combatoit à droit & à gauche par les armes de la juſtice, parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauvaiſe & la bonne reputation. Car les traits des mauvaiſes langues ne purent trouver d'endroit pour bleſſer un corps tout environné des armes de Dieu, ni faire voir aucune tache dans ce ſoleil. 'Et le moyen de douter ſi la foy de la verité eſtoit dans l'eſprit d'un Eveſque, lorſque la vertu de la foy paroiſſoit dans ſes actions? Ainſi perſonne n'eut la confuſion d'avoir eu trop bonne opinion de luy; & cette nouvelle preuve de la pureté de ſa foy, jointe à l'exemple de ſa vertu, ſervit meſme au progrés de l'Evangile.

p.142. p.143.ſ.ill.p.177. ep.17.p.243.244. p.142. p.144.145. p.145. p.145.

[Nous ne ſavons point, comme nous avons dit, ſi ce fut à l'occaſion de cette mediſance, que S. Victrice vint à Rome. Mais il eſt certain qu'il y laiſſa une grande eſtime de ſon merite & de ſa doctrine.] 'Car le Pape Innocent en luy écrivant enſuite, luy rend ce témoignage, qu'il ſçait tout ce qu'un Eveſque doit ſavoir

Conc.p.1249.c.

pour la maniere de vivre & d'inſtruire les autres ſelon la regle de l'Egliſe, & qu'il n'y avoit rien qu'il n'euſt trouvé de luy meſme dans les livres ſaints.

Paul.ep.27.p. 239. [Quelque temps aprés qu'il fut retourné à Rouen,]'il envoya "Candidien en Italie avec une petite lettre pour S. Paulin, qui v. S. Paulin
p.240. la receut avec une extreme joie,'& quitta la triſteſſe qu'il avoit §41. eue de ce que S. Victrice ne l'eſtoit pas venu voir. Il luy en fait neanmoins une plainte fort douce & fort humble dans ſa réponſe.

[Ce fut peuteſtre par le meſme Candidien que Saint Victrice
Conc.t.2.p.1249. c. écrivit au Pape Innocent.]'Car il voulut ſavoir de ce Pape quelle
p.1250.b. eſtoit la regle & la pratique de l'Egliſe Romaine pour la diſcipline & la conduite des mœurs.'Il ſe plaignoit de ce que des perſonnes n'obſervant point les anciens decrets, & ayant moins d'égard au jugement de Dieu qu'à la faveur du peuple, violoient
a. "par leurs entrepriſes temeraires la ſainteté de l'Egliſe.'C'eſt *ſua præſumtione.*
p.1249.c.d. pourquoi il ſouhaitoit qu'on obſervaſt dans ſa province la meſme diſcipline que l'Egliſe Romaine obſervoit.'Innocent conſentit à une demande ſi juſte, & envoya à S. Victrice un livre de regles, comme il l'appelle, ſur lequel les Egliſes de ſa province ſe puſſent former. C'eſt pourquoi il l'exhorte à l'envoyer aux Eveſques & aux peuples des villes voiſines.[On en parle plus amplement dans l'hiſtoire du Pape meſme qui l'envoya."La date en eſt aſſez v. S. Innocent 5 2 n.2. incertaine.Il y a neanmoins quelque apparence qu'il eſt du 15 de mars en l'an 405.

L'hiſtoire ne nous apprend rien davantage touchant S. Victrice.]'On cite un ancien manuſcrit qui parle de ſa charité envers
Pomm.p.76.b. les pauvres.'Ordric Vital le loue d'avoir puni les vices avec une
p.77.b. vigueur genereuſe.'On pretend que les anciennes chroniques
p.76.c. mettent ſa mort l'an 417.[Mais ſi elles le marquent par l'année
p.77|Gall.chr t. 1.p.559.2.b|Paul. fr.n.p.97. de J.C, elles ne ſont pas fort anciennes.]'On aſſure que durant les ravages des Normans, ſes reliques furent portées à Braine [ſur la Veſle en Soiſſonnois,]qui eſtoit alors un chaſteau aſſez fort dependant de l'Egliſe de Rouen; qu'elles y furent miſes dans le prieuré de S. Remi; & qu'elles y ont toujours eſté conſervées, juſqu'à ce qu'en 1562, elles furent brulées par les Calviniſtes. Sa feſte ſe fait[à Rouen]le 7 d'aouſt, auquel Baronius l'a miſe dans
Pomm.p.57.77. le martyrologe Romain.'On le fait le huitieme Eveſque de Rouen, ſucceſſeur d'un Pierre & predeceſſeur d'un Innocent, auſquels Ordric Vital donne des eloges generaux, ſans qu'on en ſache rien de particulier.

SAINT SIMPLICE,
EVESQUE D'AUTUN.

SAINT Retice qui avoit extremement honoré le ſiege d'Autun ſous le regne de Conſtantin, par l'ordre duquel il avoit aſſiſté en l'an 313 au Concile de Rome, & en l'an 314 à celui d'Arles, eſtant allé recevoir de Dieu la recompenſe de ſes travaux, ['S. Caſſien fut mis en ſa place. Gr.T.gl.C.c.75. p.474.

NOTE I. ["Son hiſtoire nous eſt entierement inconnue, quoiqu'on en diſe aſſez de choſes ; & nous ne voyons pas meſme que les vingt ans qu'on donne à ſon epiſcopat, ſoient bien établis. [Mais ſa vertu parut dans la gloire que Dieu luy donna aprés ſa mort :]'car la c.74.p.472. poudre que l'on tiroit en raclant la pierre de ſon ſepulcre, eſtoit un remede ſouverain contre les maladies : & l'experience que l'on en avoit, faiſoit que ſon tombeau eſtoit preſque tout percé du temps de S. Gregoire de Tours, par le grand nombre des malades qui en emportoient quelque pouſſiere.

'Il eſtoit dans un cimetiere celebre à Autun, en la compagnie p.471. de pluſieurs autres Saints connus de Dieu ſeul ; 'ce qu'on jugeoit c.73.p.470. par les apparitions frequentes dans leſquelles on les voyoit rendre à Dieu leurs actions de graces avec une melodie tres agreable, 'comme S. Evode écrivant à S. Auguſtin, 'remarque que cela Aug.ep.258 p. eſtoit aſſez ordinaire. [a]Saint Gregoire de Tours en raporte une 361.t.2.c. hiſtoire particuliere. [b]S. Germain d'Auxerre allant en Italie, & a Gr.T.gl.C.c. viſitant les lieux ſaints du territoire d'Autun, vint auſſi au tom- 74.p.470.471. beau du ſaint Eveſque Caſſien, où il apperceut une croix noire b Sur.31.jul.56. qui ſe formoit ſur un marbre blanc. Ce miracle l'ayant ſurpris, il ſe mit en prieres, & demanda au Saint ce qu'il faiſoit là ; à quoy il répondit qu'il jouiſſoit en paix d'un doux repos, en attendant l'avenement du Redempteur. Tous ceux qui eſtoient preſens entendirent cette voix qui ſortoit du tombeau. S. Germain luy répondit qu'il ſe repoſaſt donc encore longtemps en J.C, & qu'il luy offriſt ſes prieres pour luy & pour tout le peuple.

'Nous apprenons d'une piece faite vers le commencement Hemer.n.p.20.

du X. ſiecle, qu'en l'an 842, Hugue Abbé de S.Quentin en Vermandois obtint le corps de ce Saint, celebre alors par les miracles qu'il operoit, & le fit apporter en ſon egliſe. p.21. [a] Il fut depuis a p.20.22. tranſporté deux fois à Laon à cauſe des ravages des Normans, & enfin remis ſolennellement dans la cave de l'egliſe de Saint Quentin le 30 d'octobre 893, avec les corps de S. Quentin & de S.Victoric, par Raubert Eveſque de Noyon, qui ordonna qu'on feroit tous les ans ce jour là la feſte de leur tranſlation. [Quoique ſon corps ne fuſt plus à Autun,] l'on dit neanmoins que le Gall.chr.t.2.p. 28.2.d. Roy Robert fit baſtir une fort belle chapelle ſur ſon tombeau. L'egliſe du village de Savigni [à une lieue] pres de Beaune, eſt Florent.p.724. 725. dediée ſous ſon nom. Sa feſte eſt marquée le 5e d'aouſt dans les martyrologes de Rome, d'Uſuard, d'Adon, & de Vandelbert, & dans divers autres.

Gr.T.gl.C.c.75. p.474. 'Egemone ſucceda à S. Caſſien dans la conduite de l'Egliſe d'Autun. [Nous ne trouvons rien de luy dans les hiſtoires, mais c.76.p.475. Simplice ſon ſucceſſeur eſt fort celebre.] Il eſtoit d'une naiſſance illuſtre & riche des biens du ſiecle. Il epouſa une femme qui n'avoit pas moins de nobleſſe que luy: mais leur pieté eſtoit ce qui les relevoit devant Dieu. Ils eſtoient juſtes, ardens à ſemer leurs biens par les aumoſnes, promts & fervents à ſupporter le travail des veilles; & ſurtout ils vécurent tous deux dans la chaſteté & la continence ſans en faire rien paroiſtre aux hommes, ſe contentant du témoignage de Dieu ſeul. Aprés la mort d'Egemone, la grandeur humaine de Simplice porta le peuple d'Autun à le choiſir pour ſon Eveſque: mais ce choix de la part de Dieu fut l'effet de ſa chaſteté & de ſa vertu.

p.475.476. 'Il obſerva eſtant Eveſque la meſme conduite à l'égard de ſa femme qu'il faiſoit eſtant laïque. Mais le peuple ne put ſe perſuader qu'ils gardaſſent une continence veritable dans une apparence ſi viſible d'incontinence. Ainſi ils ſe virent accuſez c.74 p.472. par la folie du peuple d'un crime auſſi noir que l'adultere. [b] Et b c.76.p.476.477. enfin le ſcandale vint à un tel point qu'ils furent obligez l'un & l'autre de juſtifier publiquement leur innocence & leur pureté en la ſolennité de Noel, en portant des charbons ardens dans leurs habits ſans qu'ils en fuſſent endommagez. Ce miracle toucha tellement les payens meſmes, qu'en ſept jours plus de mille perſonnes ſe convertirent, & receurent le batteſme.

[On voit par là que le paganiſme n'eſtoit pas alors détruit c.77.p.478.479. dans les Gaules.] Le culte de Cibele regnoit encore dans Autun, & les payens obſervoient encore leur miſerable coutume de

porter ſa ſtatue ſur un char autour de leurs terres & de leurs vignes, s'imaginant que cette ſuperſtition leur attiroit la fecondité, & la benediction du Ciel. Simplice vit une fois paſſer cette pompe ſacrilege, & comme il entendit ces chanſons avec leſquelles on conduiſoit le ſimulacre, la douleur de voir le peuple dans cette folie, le fit ſoupirer vers Dieu pour luy demander qu'il éclairaſt leurs yeux, & qu'il leur fiſt connoiſtre l'impuiſſance de leur déeſſe. Il fit enſuite le ſigne de la Croix contre la ſtatue, qui tomba auſſitoſt par terre, & les animaux qui trainoient ſon char demeurerent immobiles ſans pouvoir avancer d'un pas. Tout ce peuple fut ſurpris d'étonnement. Chacun commence à crier qu'on avoit offenſé la déeſſe : On immole quantité de victimes, on fouette ſans ceſſe les bœufs, & neanmoins on ne les peut faire marcher.

[Ce miracle produiſit l'effet que le Saint avoit ſouhaité,] 'quatre-cents perſonnes en furent touchées, & ſe diſoient les uns aux autres que ſi leur déeſſe avoit quelque vertu, elle devoit ſe relever elle meſme, & faire marcher les bœufs : mais que ſi elle ne pouvoit pas ſe remuer, il eſtoit viſible qu'elle n'avoit aucune puiſſance divine. Ils immolerent neanmoins encore une victime. Mais quand ils virent que leur idole demeuroit toujours ſans mouvement, ils abandonnerent l'erreur du paganiſme, ils chercherent le ſaint Eveſque, ils embraſſerent l'unité de l'Egliſe, ils reconnurent la majeſté du vray Dieu, & ſe conſacrerent à luy par le ſaint batteſme. p.479.

[Voilà ce que S. Gregoire de Tours nous apprend de la vie de ce ſaint Prelat : & nous n'en pouvons guere dire autre choſe, n'ayant point] 'la vie que quelques uns citent de luy,[a] & dont neanmoins ils ne raportent rien qui le regarde. Il eſt nommé entre ceux qui aſſiſterent au Concile de Cologne le 12 de may 346, 'ſelon les actes que nous en avons ;[b] & il y prononça qu'Euphrate ne pouvoit pas eſtre Eveſque, puiſqu'il nioit que J. C. fuſt Dieu. 'Son nom ſe trouve auſſi entre les Prelats de France qui ſignerent le Concile de Sardique l'année ſuivante ; mais le nom de ſon eveſché n'y eſt pas. [On ſçait auſſi les difficultez qu'on fait contre le Concile de Cologne ; & celle-ci n'eſt pas une des moindres, ce que nous allons dire ne nous permettant pas de croire
Not. 2. qu'il fuſt Eveſque des l'an 346. "Nous avons au contraire des raiſons aſſez fortes pour croire qu'il l'eſtoit des l'an 374, 'auquel ſon nom ſe trouve entre les Eveſques qui compoſoient le Concile de Valence. [Il faut donc qu'il l'ait eſté durant 44 ans au

a Gall. chr. t. 2. p. 28. 14. a. a p. 29. t.
b Conc. B. t. 1. p. 570. 2. d. b p. 571. 1. e. Ath. ap. 2. p. 768. d.
c Conc. t. 2. p. 506. b.

Sur.31.jul.p.359. moins.]'Car la vie de Saint Germain d'Auxerre porte que Saint
s 3. Amateur peu de temps avant ſa mort,[qui arriva le premier de may 418,]fut à Autun, où il fut receu fort honorablement par l'Eveſque Simplice, homme d'une ſimplicité & d'une charité
Boll.1.may,p. 58.d. extraordinaire,'qui luy fit dedier ſelon une autre hiſtoire, une chapelle de S. Symphorien, baſtie aſſez longtemps auparavant.
Florent.p.614. 'Les martyrologes attribuez à S. Jerome, avec ceux de Raban, Uſuard, Notker, le faux Bede, & pluſieurs autres, mettent la
Gr.T.gl.C.c.74. p.472. feſte de S.Simplice le 24 de juin.'Il fut enterré comme S.Caſſien dans le cimetiere d'Autun dont nous avons parlé. Evance ou
Gall.chr.t.2.p.29. e. Eminthe,ou Evulce,(car on luy donne tous ces noms,)'& Leonce qu'on fait Eveſques d'Autun entre S.Simplice & Euphrone,ſont mis auſſi au nombre des Saints, le premier le 12 de ſeptembre dans l'appendix d Uſuard, & l'autre le premier de juillet par celui d'Adon.

LE PAPE ZOSIME.

ARTICLE PREMIER.

Commencement du Pape Zoſime: Du Concile de Turin, qui fait Procule metropolitain de la ſeconde Narbonoiſe: Quel eſtoit cet Eveſque.

L'AN DE JESUS CHRIST 417.

Thdrt.l.5.p.751. THEODORET dit que le Pape Innocent eut Boniface pour ſucceſſeur.[Mais il eſt ſeul dans ce ſentiment; & tout le monde demeure d'accord que Zoſime ſucceda à Innocent,& preceda Boniface.]

Anaſt.c.42.p.24. 'Anaſtaſe dit que Zoſime eſtoit Grec de nation,
Nor.h.P.l.1.c.11. p.70-72. fils d'un Abraham.'Il fut elu & ordonné ["le dimanche] 18 de mars en l'an 417, ſix jours aprés la mort d'Innocent, ce qui eſt
Leo,t.1.p.413. particulierement fondé ſur Paſcaſin Eveſque de Lilybée,'qui dit par deux fois en l'an 443, qu'il y eut erreur en 417, en la feſte de Paſque, ſous le pontificat de Zoſime,& qu'on la fit le 25 de mars,

NOTE 1.

au lieu qu'elle devoit eſtre le 22 d'avril, auquel on la fit à Conſtantinople. Il remarque que Dieu fit voir cette erreur en un village où les Fonts qui avoient accoutumé de ſe remplir miraculeuſement à Paſque, ne ſe trouverent pleins que la nuit du 22 d'avril. Baronius raporte divers exemples de ces Fonts miraculeux. Chr. Alex. p. 718. Leo, p. 413. Bar. 417. §54-58.

[Comme l'hiſtoire de Zoſime nous obligera ſouvent à parler du Concile de Turin, il en faut faire ici l'hiſtoire.] Ce Concile ſe tint dans l'egliſe de Turin le 22 de ſeptembre. [a] L'année n'en eſt pas marquee. Il eſt certain ſeulement que ce ne fut pas avant l'an 398. [Mais il y a bien de l'apparence que ce ne fut pas plus de quatre ou cinq ans aprés, comme nous le verrons dans la ſuite. On ne voit pas quels Eveſques le compoſoient,] ſinon que Procule de Marſeille y eſtoit avec ceux de la ſeconde Narbonoiſe, [qui eſt la province d'Aix.] Simplice Eveſque de Vienne, & l'Eveſque d'Arles [dont on ignore le nom,] y eſtoient auſſi. [b] Il y avoit encore un Trifere, [qui n'eſt point marqué dans le Gallia Chriſtiana,] & des deputez des Eveſques des Gaules qui ne communiquoient point, ſelon Binius, avec Felix [de Treves;] qui y communiquoient, comme lit le P. Sirmond. [Ainſi il eſt difficile de croire qu'il n'y en euſt eu en tout que] vingt, comme on le cite de quelques manuſcrits. Ce Pere rejette la penſée d'Hincmar, qui a cru que c'eſtoit un Concile provincial des Gaules: & quoique divers Eveſques de ce pays y aient aſſiſté, il juge que c'eſtoit un Concile d'Eveſques d'Italie, mais aſſemblé à la priere de ceux des provinces des Gaules, comme on le voit par le Concile meſme, pour regler diverſes difficultez qui en troubloient alors la paix. Le Concile meſme reconnoiſt en effet qu'il avoit peu de connoiſſance de l'étar des Gaules. Comme Turin dependoit alors de la metropole de Milan, ce fut apparemment l'Eveſque de Milan S. Simplicien ou Venere qui le fit aſſembler à Turin, [pour eſtre plus proche des Gaules, ſoit de ſa ſeule province, ſoit de tout le Vicariat dont il eſtoit chef. Car comme la Cour reſidoit alors ordinairement à Milan, les Eveſques de cette Egliſe avoient un fort grand pouvoir.]

[a] p. 1810. b. Conc. t. 2. p. 1155. b. p. 1155. c. d. p. 1156. [a] [Boſc. t. 3. p. 29. [b] Conc. p. 1156. e. p. 1157. c. e. p. 1810. b. p. 1155. b. [1810. a. p. 1155. c. Leo, t. 1 p. 586. n. p. 430.

Le Concile de Turin traita premierement l'affaire de Procule Eveſque de Marſeille, qui quoiqu'il fuſt de la Viennoiſe, pretendoit neanmoins eſtre metropolitain de la ſeconde Narbonoiſe, repreſentant que diverſes Egliſes de cette province avoient autrefois fait partie de celle de Marſeille; & que c'eſt luy qui

Conc. t. 2. p. 1155. c.

1. Nous n'oſons pas l'en faire metropolitain, parcequ'il ſemble qu'Aquilée l'eſtoit d'une partie.

p.1156.a. avoit ordonné les[premiers]Eveſques des autres;[deſorte]'qu'ils 417.
p.1155.d. eſtoient tous ſes diſciples.'Ceux de cette province au contraire repreſentoient qu'ils ne devoient pas avoir pour metropolitain
c. un Eveſque d'une autre province.'Le Concile qui vouloit conſerver tout enſemble l'ordre des Canons, & la paix entre les
c. Egliſes,'crut que pour le faire en cette rencontre, il devoit ordonner [qu'aprés Procule la ſeconde Narbonoiſe auroit un metropolitain de la province meſme: & ç'a depuis eſté celui d'Aix:]mais que tant que Procule vivroit, il auroit le droit de pere & de primat ſur ceux qu'il pouvoit regarder comme ſes enfans, c'eſt à dire ſur ceux qui auroient eſté ſes diſciples, ou dont les Egliſes auroient eſté tirées de la ſienne.

d.e. 'Les Peres de ce Concile accordent cette grace pour le bien de la paix; non à la ville & à l'Egliſe de Marſeille, mais à la perſonne & au merite de Procule,[qui avoit tant travaillé pour l'Egliſe, & pour former pluſieurs diſciples dignes d'eſtre Eveſ-
e]1156.a. ques.]'Ils témoignent en effet un reſpect particulier pour luy, & luy donnent toujours le titre de Saint. La chronique de Tiro Proſper en parle ſur la 15e année d'Honoré comme d'un Eveſque fort celebre;[& perſonne ne doute que ce ne ſoit celui à qui
Hier.ep.4.p.48. d. S.Jerome renvoie Ruſtique"vers l'an 411.]'Vous avez, luy dit-il, « V.S.Jero-
dans vos quartiers le ſaint & tres docte Eveſque Procule, qui « me 5 131.
vous en dira plus de vive voix que je ne puis vous en écrire, & «
qui par ſes inſtructions journalieres reglera voſtre conduite. «

Amb.ac.Aq.t.5. p.180.k. 'Il aſſiſta l'an 381,"au Concile d'Aquilée,comme deputé des v. S. Am-
a Boll.16.jan.p. Eveſques de la Narbonoiſe & de la Viennoiſe.[a]Il fit ce qu'il put broiſe 5 23.
29.5 13. [vers l'an 395,]pour attacher Saint Honorat à ſon Egliſe: Il y employa les careſſes, & meſme des larmes, auſquelles il eſtoit preſque impoſſible de reſiſter; & d'ailleurs S. Honorat euſt eſté bien aiſe de vivre en ſa compagnie. Mais l'amour de la ſolitude
Conc.t.2.p.1569. a. l'empeſcha d'y conſentir.'Procule ordonna["vers l'an 408,] le v.S Auguſ-
b Prof.T. celebre Lazare Eveſque d'Aix.[b]Ce fut par ſon conſentement tin 5 28.
que vers l'an 409, on fit un examen fort celebre touchant un Eveſque nommé Remede accuſé d'adultere.[C'eſt apparem-
Conc.t.2.p.1156. e. ment le meſme que]'Remi dont il eſt parlé dans le Concile de Turin,comme d'un Eveſque qui eſtoit en poſſeſſion de ſon Egliſe. [Ainſi il faut dire qu'il fut abſous. Mais je ne voy point par le Gallia Chriſtiana d'où il peut avoir eſté Eveſque. Nous verrons
p.1570.b. "dans la ſuite]'le traitement faſcheux que le Pape Zoſime fit à v.58,9.
Procule pour avoir voulu uſer du droit qu'il avoit receu du Concile de Turin, ſous le pretexte qu'il avoit ſurpris le Concile aſſemblé pour d'autres affaires.

ART. II.

ARTICLE II.

Differend entre les Egliſes de Vienne & d'Arles pour la metropole.

ZOSIME dit que ce fut Procule qui pour avoir un compagnon dans ſes demandes injuſtes, porta Simplice de Vienne à diſputer auſſi [dans le Concile de Turin] le droit de metropolitain de la Viennoiſe, dû à l'Eveſque d'Arles à cauſe que Saint Trophime d'Arles avoit preſché le premier la foy dans ces provinces. [Cette raiſon que Patrocle d'Arles avoit ſuggerée à Zoſime, eſtoit aſſurément bien foible, quand le fait euſt eſté auſſi conſtant qu'il eſt douteux ou meſme faux. Car le droit des metropoles s'eſt toujours reglé par les provinces, ſelon le 4e Canon de Nicée: & à l'égard meſme des Egliſes qui peuvent avoir receu l'Evangile d'une autre, on ne voit point que cela ait formé de juriſdiction particuliere. Le Concile de Turin qui peut y avoir eu quelque égard en faveur de Procule, le reſtreignit à ſa perſonne, & voulut qu'aprés luy les choſes revinſſent dans l'ordre commun. Conc.t.2 p. 1570.b c.

Pour ce qui regarde les Egliſes d'Arles & de Vienne, ſoit que l'Eveſque d'Arles ſe fuſt ſervi de ſon argument de S. Trophime, ſoit qu'on ne l'euſt pas encore inventé,] il eſt viſible que le Concile de Turin n'y eut point d'égard. Car il voulut ſeulement qu'on examinaſt laquelle des deux villes eſtoit metropole [pour le civil. Et en ce point on peut juger que l'Eveſque de Vienne avoit l'avantage: Car toutes les Notices qui ſont dans Du Cheſne & dans le Ptolemée de Bertius, mettent Vienne pour la metropole, & Arles au rang des ſimples villes.] Il n'y a que la derniere de Du Cheſne poſterieure au moins à Gontran, laquelle aprés avoir mis Vienne à la teſte de ſa province avec la qualité de metropole, met Arles entre la 12e des citez, & ajoute qu'on l'appelloit alors metropole. On remarque que Ptolemée, Pomponius Mela, Pline, & Strabon, appellent Vienne la metropole des Allobroges. Euſebe l'appelle auſſi l'une des plus illuſtres metropoles des Gaules: & il le dit en parlant des Martyrs qui ſouffrirent ſous Marc Aurele. En effet c'eſtoit Vienne & non Arles qui donnoit le nom à la province ſelon Zoſime meſme:] Car il l'appelle partout la Viennoiſe. [Et c'eſt] a une preuve indubitable que Vienne eſtoit l'ancienne metropole de toute cette province. p.1156.b. DnCh.t.1.p.15.c. Auſon.p.207.1. Euſ.l.5.c.1.p. 134.c. Conc.t.2 p.1570. b. a p.1810.d.

Gr.T.h.Fr.l.1. c.30.p.23. Pour ce qui eſt meſme de l'antiquité des Egliſes,]'Saint Gregoire de Tours ne met S. Trophime, qui eſtoit le premier Eveſque d'Arles, que du temps de Dece[en l'an 250,"& il n'y a point de preuve qu'il ſoit plus ancien,]' au lieu que l'Egliſe de Vienne eſtoit illuſtre des l'an 177, auquel elle écrivit avec celle de Lion aux Fideles de l'Aſie :[de ſorte que ſuppoſé meſme qu'elle n'euſt point alors d'autre Eveſque que celui de Lion, comme quelques uns le pretendent, il eſt au moins tres probable qu'elle en eut aſſez peu aprés. On ne peut donc accuſer Simplice de Vienne d'uſurpation, lorſqu'il a demandé un droit qui appartenoit ſi legitimement à ſon Egliſe, ni preſumer qu'il y ait eſté pouſſé par autre choſe que par la juſtice de ſa cauſe, & ſans doute meſme par la poſſeſſion.

Euſ.l.5 c.1.p. 154.c. V.S.Denys de Paris § 2.

Mais ce qui faiſoit de la difficulté dans cette affaire, c'eſt que les Empereurs avoient accordé à Arles le titre de metropole,] 'qui luy eſt donné par Honoré l'an 418.[Ce n'eſtoit apparemment qu'un titre d'honneur, comme les Empereurs d'Orient l'ont donné à Nicée, à Calcedoine, & à pluſieurs autres villes. Car on ne trouve point par les Notices, que la province où ſont Vienne & Arles ait jamais eſté diviſée en deux : & on ne peut pas preſumer qu'on ait oſté à Vienne le titre de metropole qui luy eſt conſervé par toutes les Notices. Ce ſeroit peuteſtre une choſe ſans exemple. Mais on voit par le Concile de Calcedoine, que la qualité de metropole honoraire ſuffiſoit à des Eveſques ambitieux & puiſſans, pour vouloir s'attribuer le droit de Metropolitains ſur une partie de leur province. Et cette qualité eſtoit ſoutenue dans la ville d'Arles]'par les richeſſes que la commodité du trafic y apportoit, comme on le voit dans Auſone, qui l'appelle la petite Rome des Gaules.'On pretend que Conſtantin avoit fort favoriſé cette ville ; qu'il luy avoit fait porter ſon nom ; & que les Empereurs Valentinien & Honoré l'ont appellée la mere de toutes les Gaules.

Du Ch.t.1.p.83. b.

Auſ.p.204.

Leo,t.1.p.559.§ 3.

Du Ch.p.83.c. Cod.Th.t.6.p. 377.2. Du Ch.p.83.c. p.5.6. 'Ce qui eſtoit encore plus conſiderable, c'eſt que Petrone eſtant Prefet du Pretoire[aprés l'an 397,]'auquel il eſtoit encore Vicaire d'Eſpagne,["& apparemment entre l'an 401 & 407,] 'ordonna que l'on y tiendroit depuis le 13 d'aouſt juſqu'au 13 de ſeptembre, l'aſſemblée des ſept provinces des Gaules qui comprenoient la ſeconde & la troiſieme Aquitaine,'avec la premiere & les cinq provinces de l'ancienne Narbonoiſe, hors celle des Alpes greques qu'on en retrancha, comme nous l'apprenons d'une Notice, c'eſt à dire de la Viennoiſe, la premiere & ſeconde

V. Honoré note 2.

417. Narbonoiſe, & les Alpes Maritimes qui eſt la province d'Embrun. 'Le Pape Calixte II. voulut ſoumettre en l'an 1120 ces ſept provinces à l'Archeveſque de Vienne. Pagi,400.5 13.

'Cet ordre de Petrone ne fut pas toujours obſervé. Mais l'an 418, le Patrice [Conſtance] 'dont Patrocle d'Arles eſtoit ami particulier, en obtint la confirmation 'de l'Empereur Honoré, datée du 17 d'avril 418, & receue à Arles le 23 de may ſuivant. 'Elle eſt adreſſée à Agricole alors Prefet des Gaules [qui fut Conſul en l'an 421.] DuCh.p.83.84. p.203.b. p.83.84. p.83.a.

'Papire Maſſon la raporte toute entiere ſans dire neanmoins d'où il l'a tirée ; [mais je ne penſe pas que perſonne ne doute qu'elle ne ſoit tres legitime.] 'Il paroiſt qu'elle eſt celebre, & Hincmar la cite. [a] La ville d'Arles y eſt appellée Conſtantine, [mais d'une maniere qui donne lieu de craindre qu'il n'y ait quelque faute en cet endroit. p.84.85. Gall.chr.t.1.p. 28.t.d. a Du Ch.p.83.b.

'Honoré y ordonne que les Prefets du Pretoire ſe trouveront à l'aſſemblée autant que les affaires publiques le pourront permettre ; [ce qui les engageoit en quelque ſorte à faire leur reſidence ordinaire en cette ville : Et ils pouvoient bien l'avoir déja fait, depuis que l'inondation des barbares en l'an 407, les eut obligé d'abandonner Treves.] 'Les Eveſques de la province d'Arles diſent en effet que depuis Valentinien & Honoré, les Prefets & les autres magiſtrats demeuroient à Arles, & que c'eſt là que ceux qui prenoient le Conſulat dans les Gaules, en faiſoient la ceremonie. [Cette preſence des premiers officiers de l'Empire donnoit une grande autorité à l'Eveſque d'Arles: Mais il n'avoit pas encore apparemment cet avantage, lorſque ſon different avec l'Eveſque de Vienne fut porté au Concile de Turin. b. Leo,t.1.p.539.5 5.

Il ſemble que l'Eveſque de Vienne pouvoit alleguer pour luy] 'le Concile de Valence en l'an 374, dans les ſouſcriptions duquel Florent d'Arles eſt nommé le premier. 'On allegue pour Arles les exemples de Marin & de Saturnin Eveſques de cette Egliſe. 'Et il eſt vray que Marin eſt nommé à la teſte du premier Concile d'Arles en l'an 314, [b] quoique Saint Ver Eveſque de Vienne y fuſt preſent. 'Je ne ſçay neanmoins ſi c'eſt une preuve qu'il ſe pretendiſt metropolitain. [c] Peut-eſtre qu'alors il n'y avoit pas encore grande ſubordination entre les Eveſques des Gaules, comme le reconnoiſſent ceux qui ſont les plus favorables à l'Egliſe d'Arles, [& que Marin ſe trouva eſtre le plus ancien dans le Concile. Il eſt viſible au moins par le choix que Conſtantin fit de luy pour juger l'affaire des Donatiſtes, que ſa perſonne eſtoit fort conſideré : Conc.t.1.p.906.a. Leo, n.p.448. Conc.t.1.p.1425. c. b c]1429.c. Mar.cone.1,5.c. 30.5 6.p.90. c Leo,t.2.p.947.

dans les Gaules. Ainſi le Concile ſe tenant dans ſon dioceſe, on peut luy avoir deferé l'honneur d'y preſider, quoiqu'il ne pretendiſt point de juriſdiction ſur l'Eveſque, ni ſur la province de Vienne. On voit qu'Oſius preſidoit aux Conciles, & en eſt appellé le pere, ſans qu'on en puiſſe rendre de raiſon bien certaine que la conſideration de ſa perſonne, & l'eſtime qu'en faiſoient les Empereurs meſmes.] 'S. Phebade d'Agen paroiſt avoir preſidé au Concile de Valence en l'an 374, [ſi Florent de Vienne n'y preſida pas,] & encore à celui de Çaragoce vers l'an 380, en preſence meſme de S. Delphin de Bordeaux ſon metropolitain.

Conc t.2.p.904. d.

p.1010.d.

Leo,n.p.448. 'On pretend que Saturnin d'Arles preſida au Concile d'Arles en l'an 353, & à celui de Beziers en l'an 356. [Je ne trouve pas ſeulement de preuves qu'il ait aſſiſté au Concile d'Arles. Pour celui de Beziers, je croy bien qu'il y preſidoit, ou au moins qu'il y dominoit,] puiſqu'il eſt dit qu'il avoit condanné Saint Hilaire. [Mais il eſt aiſé de voir que cet Eveſque appuyé de tout le credit de Conſtance & de la faction Arienne, pouvoit entreprendre bien des choſes ſans autre fondement, ſinon que Conſtance le vouloit. Au moins on ne pretendra pas que l'Egliſe d'Arles euſt juriſdiction ſur l'Aquitaine dont eſtoit S. Hilaire.]

Hil.in Aux.p. 122.1.C.

Conc.t.2.p.822. d. 'Le Concile de Paris en condannant Saturnin, marque en general ſes anciens crimes: [ce qui peut auſſi bien comprendre d'avoir preſidé au Concile de Beziers, comme d'y avoir condanné S. Hilaire.]

ARTICLE III.

Reglement du Concile de Turin touchant Vienne & Arles; & ſur quelques autres points: De S. Simplice de Vienne.

Conc.t.2.p.1156. b,c. 'COMME donc les Eveſques de Vienne & d'Arles pretendoient tous deux devoir avoir la primauté [& la juriſdiction] dans la Viennoiſe, le Concile ordonna que celui des deux qui prouveroit que ſa ville eſtoit la metropole ["ſelon l'Etat civil,] auroit l'honneur de la primacie dans toute la province, en ordonneroit les Eveſques, & en viſiteroit les Egliſes; que pour faire les choſes avec plus de charité & plus de paix, chacun d'eux viſiteroit [& gouverneroit] les Egliſes qui ſeroient plus proches de luy: [ce que le Concile ajouta apparemment, parcequ'il craignoit qu'il n'y euſt de la difficulté à juger laquelle des deux villes devoit plutoſt paſſer pour metropole.] Il remet cela au choix

Notes.

b.

des deux Eveſques,[& ne marque point s'ils l'avoient accepté ou refuſé, ſans doute parcequ'ils voulurent prendre du temps pour voir eux meſmes à quoy ils ſe reſoudroient.]'Car nous ne voyons pas moyen de douter qu'ils ne fuſſent preſens au Concile. b|Boſc.t.3.p.29.

'Si la lettre de Zoſime à Simplice de Vienne eſt veritable, il paroiſt qu'on ſuivit ce que ces ſages Prelats, comme parle cette lettre, avoient jugé le meilleur, & que les Eveſques d'Arles & de Vienne partagerent la province entre eux.[C'eſt l'ordre qui ſubſiſte encore aujourd'hui, quoique Patrocle d'Arles ait employé l'autorité de Zoſime pour le troubler. Boſc.p.29.

On ne ſçait point quel eſtoit l'Eveſque d'Arles qui aſſiſta au Concile de Turin. Ce pouvoit eſtre Sabin ou]'Sapin, qui eſt marqué dans les diptyques de cette Egliſe avant Heros.'Car celui-ci ne paroiſt avoir eſté fait Eveſque qu'en 407 au pluſtoſt. Anal.t.3.p.432. Bat.417.§ 21.

'Quelques uns ſemblent croire que Conſtance qui avoit aſſiſté au Concile d'Aquilée en l'an 381,ſe trouva auſſi à celui de Turin en qualité d'Eveſque d'Arles.'Mais ce Conſtance eſt appellé Eveſque d'Orange dans le Concile d'Aquilée.[Perſonne ne peut douter aprés l'autorité de Zoſime,]'que Simplice ne fuſt alors Eveſque de Vienne,& que ce ne ſoit luy qui a demandé au Concile de Turin le droit d'ordonner les Eveſques de la Viennoiſe. Quoique Zoſime parle ſur cela contre luy avec beaucoup de vehemence,[cela n'empeſche pas]'que S. Paulin ne le mette [vers l'an 408,]entre les plus illuſtres & les plus ſaints Eveſques de ſon temps.[*On ne peut douter raiſonnablement que ce ne ſoit le meſme que Simplide dont l'Egliſe de Vienne honore la memoire l'onzieme de fevrier,]'& qui en effet eſt quelquefois appellé Simplice.[a]Adon qualifie ce Simplide un homme d'une admirable ſainteté.[b]On pretend qu'il a achevé une egliſe de S. Pierre qu'on voit encore, laquelle avoit eſté commencée par [*S.Lupicin]ſon predeceſſeur.Divers martyrologes en parlent. 'L'Egliſe de Coire dans les Griſons en fait auſſi quelque ſolennité.'Il paroiſt que S. Simplice vivoit encore en l'an 417. Conc.t.2.p.1570. b.c. Gr.T.h.Fr.l.2.c. 13.p.69. V.S.Irenée note 3. Ferr.in.fcb.p.74| Boll.3.fcb.p.314. a. a Ado,an.279.p. 133. Ibid. b Boll.11.feb.p. 511. Ferr.ibid.p.79.

[Avant que de quitter ce qui regarde les Egliſes d'Arles & de Vienne, nous croyons devoir remarquer ici]'que les diptyques de la premiere mettent dix Eveſques entre Marin[qui vivoit en l'an 314, & Sabin que nous croyons avoir aſſiſté au Concile de Turin, c'eſt à dire en l'eſpace de 80 ans: Et il y faut encore ajouter Saturnin qui n'y eſt point, ayant ſans doute eſté effacé parcequ'il eſtoit un Arien.]'M^rs de Ste Marthe y ajoutent encore Valentin; mais ſur la ſeule autorité du pretendu Concile de Anal.t.3.p.432. Gall.chr.t.1.p. 55.1.c.

Anal.p.432. Cologne. De ces dix Eveſques il y en a ſix aprés S. Concorde [qui 417.
aſſiſta en l'an 374 au Concile de Valence, 25 ans avant celui de
Turin. Ce qui eſt encore de ſurprenant, c'eſt] qu'entre ces ſix on
trouve les noms d'Ambroiſe, d'Auguſtin, de Jerome, & encore
celui de Martin, quoiqu'on trouve déja un Martin ſucceſſeur de
Gall.chr.p.32.33. Marin. M^rs de Ste Marthe en mettent quelques uns ſur l'autorité
de Saxius, qu'ils mepriſent fort; [& ils en omettent d'autres,
particulierement ces noms ſi illuſtres en ce temps là que l'Egliſe
Conc.t.5 p.495. d. d'Arles avoit mis par honneur dans ſes diptyques.] Car nous
voyons qu'à Mopſueſte en Cilicie on avoit oſté des diptyques le
nom de Theodore, & on avoit mis à ſa place S. Cyrille d'Ale-
Anal.p.432. xandrie. Il eſt vray que Jerome eſt qualifié Eveſque : mais il eſt
écrit d'une maniere [a] fort barbare, & ajouté par une main diffe- *Geronymi.*
rente de celle qui a écrit la plus ancienne partie de ces diptyques,
p.433. [b] quoique cette premiere main aille juſques à Roſtain, [a] qui n'eſt
a Gall.chr.p.45. mort qu'en l'an 913.

Conc.t.2.p.1156. c.d. Le Concile de Turin jugea encore l'affaire des Eveſques
Octave, Urſion, Remi, & Trifere, accuſez d'avoir commis di-
verſes fautes dans les ordinations, de quoy ils s'excuſoient ſur
ce qu'on ne les en avoit pas avertis auparavant. Le Concile eut
égard à leurs excuſes, & leur pardonna le paſſé : mais il arreſta
que quiconque violeroit à l'avenir les anciens decrets de l'Egliſe,
perdroit le droit d'ordonner, & d'avoir voix dans les Conciles;
& que ceux qu'ils auroient ordonnez contre l'ordre des Canons,
p.1811.a. ſeroient privez du ſacerdoce. Le P. Sirmond croit que ces quatre
t.3.p.1285.d.e. Eveſques pouvoient eſtre de la ſeconde Narbonoiſe. Le Concile
de Riés en l'an 439, ordonna que ce Canon tres ſalutaire du
Concile tenu peu auparavant à Turin, ſeroit executé à l'égard
des deux Eveſques qui avoient entrepris d'en ordonner un à
Embrun.

t.2.p.1157.d. Le Concile de Turin défendit auſſi de recevoir ni les Clercs
d'un autre Eveſque, ni ceux qu'il auroit excommuniez; d'elever
à un degré plus eminent ceux qui auroient eu des enfans eſtant
miniſtres de l'Egliſe, ou qui auroient eſté ordonnez [a] d'une ma- *contra interdictum.*
t.3.p.1450.e. niere irreguliere. Le Concile d'Orange en l'an 441, ordonna
qu'à l'égard des Clercs qui n'avoient pas vécu dans la conti-
nence avec leurs propres femmes, on obſervera le decret du
Synode de Turin : mais que ceux qui n'y vivroient pas à l'avenir
t.2.p.1157.a.b. ſeroient depoſez. Celui de Turin confirma la ſentence que
Trifere avoit prononcée contre Exuperance Preſtre qui l'avoit
a]1156.e. outragé, & contre Pallade laïque qui avoit calomnié le Preſtre

Spanus ; voulant que luy ſeul puſt leur faire grace ; ce qu'il marque meſme comme une indulgence.

'Les Eveſques des Gaules de la communion de Felix, avoient envoyé à ce Concile, comme nous avons dit, quelques deputez pour demander à eſtre receus à la communion de l'Egliſe Catholique.' Bollandus ne veut pas que ce ſoit Felix de Treves or- donné en l'an 386 par les Ithaciens. [Mais il n'a aucune[1] raiſon conſiderable pour empeſcher de le croire, & tout y porte.]

'Auſſi non ſeulement le P. Sirmond le croit, & Baronius avec luy ; [a]mais Browerus meſme qui fait l'hiſtoire de la ville de Treves, ne fait pas difficulté de le reconnoiſtre. [b]On voit que ni S. Ambroiſe, ni le Pape, ni les Eveſques du Concile ne communiquoient point avec ce Felix. Le Pape [Sirice] & S. Ambroiſe avoient écrit que ceux qui voudroient ſe ſeparer de ſa communion, ſeroient receus dans celle de l'Egliſe. Le Concile fit lire ces lettres en preſence des deputez, & conclut qu'il falloit ſuivre la meſme conduite.

V. les Priſcillianiſtes 5 n. ['On croit que Felix aima mieux renoncer à l'epiſcopat, que de voir plus longtemps l'Egliſe des Gaules diviſée à cauſe de luy ; & que par cette action d'humilité & de paix, il merita les honneurs qu'on luy rend encore comme à un Saint.]

b. Boll. 26. mars, p. 622. b.

1. Conc. t. 2. p. 1811. b] Bar. 397. § 52. a Trev. an. p 270. b Conc. t. 2. p. 1157. c.

ARTICLE IV.

De S. Brice Eveſque de Tours : Ses fautes, & ſon changement de vie.

[VOILA ce que le Concile de Turin nous aprend dans la lettre que nous en avons encore,] 'adreſſée aux Eveſques des Gaules & à ceux des cinq provinces, [c]qu'on croit eſtre" celles qui compoſoient la Gaule Narbonoiſe, ainſi diviſée l'an 371, [d]& ſoumiſe à un Vicaire particulier ; [ce qui fait ſouvent diſtinguer ces cinq provinces du reſte des Gaules. On oſta depuis ce Vicaire,] 'puiſque la Notice de l'Empire n'en marque qu'un ſeul pour toutes les dix ſept provinces des Gaules, & elles ne laiſſerent pas neanmoins depuis ce temps là d'avoir des officiers particuliers, ſoit publics ſoit du domaine.

V. Honoré note 11.

Conc. t. 2 p. 1155. b. c Blond. p. 703. 704. d p. 706.

Notit. c. 48. p 94.

[Le Concile ne parle point dans cette lettre] 'de l'affaire de S. Brice, qui y fut neanmoins traitée, comme Zoſime nous en aſſure. [Peut eſtre qu'on n'en parla qu'aprés que la lettre du Con-

Conc. t. 2. p. 1569. a.

1. 'Sa raiſon eſt que la vie de S. Felix porte qu'il quitta l'epiſcopat au bout de douze ans, & qu'il mourut quelque temps aprés. [Mais tout cela peut eſtre, ſi le Concile de Turin s'eſt tenu en l'an 398. Et aprés tout, cette vie écrite au pluſtoſt à la fin du IX. ſiecle, n'eſt pas une piece qui puiſſe faire une autorité tant ſoit peu conſiderable.]

Boll. 26. mars, p. 624. § 9.

cile fut ſignée & envoyée ; ou qu'on en écrivit une lettre particuliere à la province de Tours. Quoy qu'il en ſoit, voici ce que nous trouvons de l'hiſtoire de ce Saint.] 417.

Gr.T.h.l.10.c. 31.p.592. a Sulp.dial.3.c. 20.p.527. Gr.T.h.l.2.c.1. p.39. b p.40 Sulp.p. 328. c Sulp.p.327.

'Il eſtoit de Tours, [a]d'une naiſſance qui ne luy donna aucun bien. Il fut inſtruit des ſes premieres années par Saint Martin dans ſon monaſtere [de Marmoutier,] de la maniere la plus ſainte [qu'on ſe puiſſe imaginer.] 'S. Martin l'eleva enſuite au diaconat, [b]& meſme enfin à la preſtriſe. [c]Mais il abuſa extremement de tant de graces, qui ne firent que l'enfler d'orgueil, & luy donner la vanité d'oſer pretendre eſtre plus ſaint que S. Martin meſme.

Gr.T.p.40. Sulp.p.327.

'Il conſerva avec ſoin la chaſteté de ſon corps ; mais il ſouilla celle de ſon ame par l'orgueil [& par l'avarice.] 'Quoiqu'il n'euſt jamais rien eu avant que d'eſtre elevé à la clericature, il trouva depuis le moyen d'acheter des chevaux, des eſclaves, & d'autres choſes encore plus contraires à l'honneur & à la ſainteté de ſa profeſſion.

Gr.T.p.39 40 Bern.de Mart. § 24.p.1054.1.2.b.

'N'eſtant encore que Diacre, il traita Saint Martin de fou & d'inſenſé, en luy envoyant un homme qui le cherchoit pour luy demander un miracle : & quand le Saint, aprés avoir fait le miracle que cet homme demandoit, reprocha à Brice [avec ſa douceur ordinaire] la maniere dont il avoit parlé de luy, & qu'il avoit appriſe par une lumiere prophetique ; il s'en excuſa par un menſonge : Saint Martin l'en convainquit, & neanmoins ne laiſſa pas de luy dire qu'il avoit obtenu de Dieu qu'il fuſt ſon ſucceſſeur. Car il l'avoit choiſi pour cela entre tous ſes diſciples, [par un mouvement tres extraordinaire de l'Eſprit de Dieu,] qu'il ſouffriroit beaucoup durant ſon epiſcopat : & Brice traita encore cela de folie. [Mais comme Dieu avoit auſſi ſans doute

Gr.T.p.40.

revelé ſa ſainteté future à S. Martin,] il l'eleva du diaconat à la preſtriſe ; ce qui ne changea point encore cet eſprit farouche &

Sulp.p.327.328.

ſuperbe. 'Sulpice Severe en raporte un emportement tout à fait &c. extraordinaire, & où il parut manifeſtement agité par les demons, mais il en fut delivré par la douceur & par les prieres de S. Martin meſme, qu'il venoit de traiter avec les dernieres indi-

p.328.

gnitez, à cauſe qu'il l'avoit repris de ſa mauvaiſe conduite. 'On fit encore depuis de grandes plaintes de luy au Saint, qui ne put neanmoins jamais ſe reſoudre à le depoſer de la preſtriſe, de-

Bern.p.1054.b.

peur qu'il ne ſemblaſt ſe venger luy meſme. 'Ainſi il le rendit Nota 3. Saint par ſa foy & par ſa douceur, & lorſqu'il fut mort [le 11 de novembre 397, comme nous croyons,] Brice fut choiſi pour luy ſucceder au bout de 20 jours, [c'eſt à dire environ le premier de decembre,]

decembre,]'par le conſentement des habitans de la ville,[mais non apparemment par le choix des diſciples de Saint Martin.] Depuis qu'il eut eſté établi Eveſque, ſa principale occupation fut la priere,[& les reſpects tout particuliers que luy rend aujourd'hui l'Egliſe de France,dans laquelle ſa veneration eſt tres celebre, nous obligent de croire qu'il effaça ſa premiere vie par une conduite toute contraire. Il ſatisfit encore à la maniere dont il avoit traité S.Martin,]'en baſtiſſant une petite egliſe ſur ſon tombeau;[ce qu'il peut bien n'avoir fait que dans ſes dernieres années.]

Gr.T.h.Fr.l.2. c.1.p.40.

p.592.

ARTICLE V.

S. Brice abſous par le Concile de Turin, eſt depuis accuſé de crime, chaſſé de Tours, & rétabli.

[DIEU voulut purifier S.Brice en ce monde,comme David, d'une maniere encore plus efficace, par les ſouffrances & les perſecutions que S.Martin luy avoit predites.]'S.Gregoire de Tours ne marque point qu'il ait rien ſouffert avant la 33e année de ſon epiſcopat.'Mais le Pape Zoſime aſſure que[longtemps auparavant]il avoit eſté accuſé devant divers Conciles par Lazare depuis Eveſque d'Aix,& particulierement devant le Concile de Turin,'mais qu'il fut toujours declaré innocent, & que Lazare reconnu pour un accuſateur diabolique, fut condanné comme calomniateur par Procule, & par les autres Eveſques du Concile de Turin.[Il faut neceſſairement qu'il y ait quelque choſe de vray en cela, quoique d'ailleurs Zoſime paroiſſe trop prevenu contre Lazare pour s'en raporter entierement à luy: & ſi Lazare euſt eſté ſi maltraité par Procule & par les Conciles, Procule ne l'euſt ſans doute ni voulu ni pu faire Eveſque d'Aix,]'comme Zoſime aſſure qu'il fit au bout de quelques années.

Gr.T.l.2.c.1.p. 40[l.10.c.31.p. 592.

Conc.t.2.p.1561. d.

d[1569.a.

V.S.Auguſtin 5 258.

Ibid.

'Zoſime joint quelquefois Heros[d'Arles diſciple de S.Martin,] à Lazare, comme le compagnon des perſecutions qu'il faiſoit aux Eveſques:[& la maniere ſi forte dont Saint Sulpice Severe décrit dans ſes dialogues les fautes de la jeuneſſe de Brice, en le nommant,& ſans dire qu'il ſe fuſt corrigé depuis,donne lieu de croire que les diſciples de Saint Martin ne luy eſtoient pas alors fort favorables. Au contraire Paulin qui mit en vers les écrits de S. Sulpice 30 ou 40 ans aprés la mort de S. Brice, a omis cet endroit, ne voulant pas ſans doute faire tort à la memoire de ce

p.1561.c.

Prelat, qui avoit effacé ſes premieres fautes par une vie ſainte, digne d'un diſciple & d'un ſucceſſeur de S. Martin. S. Sulpice écrivoit ſes dialogues en l'an 405; & ainſi il y a quelque apparence que S. Brice eſtoit encore alors dans la perſecution; puiſqu'apparemment S. Sulpice auroit parlé plus reſpectueuſement d'un Eveſque qui auroit eſté juſtifié & reconnu innocent par divers Conciles.] V. ſon titre §. 8.

Gr. T. h Fr. l. 2. c. 1. p. 40. 41. 'Il y avoit 33 ans que S. Brice eſtoit Eveſque, lorſque ſon peuple ſe ſouleva contre luy [en 430,] l'accuſant d'avoir violé la chaſteté & en luy meſme & en une fille conſacrée à J. C. Dieu fit deux miracles pour juſtifier ſon innocence, & permit neanmoins qu'il ſuccombaſt tellement à la calomnie, qu'il fut contraint de ſortir de Tours, & de voir établir un Juſtinien Eveſque au lieu de luy.

p. 41. 'Il ſe retira à Rome auprés du Pape [Celeſtin,] & luy repreſenta ſa perſecution d'une maniere [que le Pape jugea ſans doute le devoir recevoir comme un Eveſque innocent,] puiſque S. Brice

p. 41. 42. celebra ſouvent la Meſſe dans le temps qu'il fut à Rome. 'Il y paſſa ſept ans, durant leſquels il effaça [de plus en plus] par ſes larmes les fautes qu'il avoit faites contre S. Martin. Et il reconnoiſſoit devant les autres, que ce qu'il ſouffroit en eſtoit une punition tres juſte.

p. 41. 'Juſtinien alla en Italie aprés luy pour défendre ſon intruſion: & il y mourut avant que d'avoir pu paſſer Verceil: mais ceux de Tours mirent un Armence en ſa place.

p. 592. 'Enfin au bout de ſept ans le Pape [Sixte III,] qui eſtoit pleinement aſſuré de l'innocence de S. Brice, le renvoya à Tours [en

p. 42 [Not. G. p. 264. 437,] avec des lettres pour ſon rétabliſſement. 'Lorſqu'il arriva pour coucher à Laudiac, qu'on croit eſtre Mont-Louis, à deux grandes lieues de Tours, Armence fut pris d'une fievre qui l'emporta au milieu de la nuit. Dieu le revela à Saint Brice, qui partit pour aller enterrer, diſoit-il, ſon frere l'Eveſque de Tours, & en meſme temps qu'il entroit dans Tours par une porte, on emportoit par l'autre le corps d'Armence au tombeau. Ainſi il recouvra [ſans peine] ſa dignité, dont il jouit encore ſept ans ſans aucun trouble. 6 milles.

Gr. T. p. 42. 43 592. 'Il mourut [l'an 444,] aprés 47 ans d'epiſcopat, & fut enterré dans la chapelle qu'il avoit fait baſtir ſur le tombeau de Saint Martin. On dit qu'il a établi des egliſes à Chinon, & en divers autres bourgs de ſon dioceſe. [L'Egliſe fait aujourd'hui ſa feſte le 13 de novembre, auquel elle eſt marquée dans Bede, Uſuard, Adon, ſans parler des autres:] & elle ſe celebroit à Tours dans &c.

p. 594.

l'egliſe de S. Martin des le temps de S. Perpetue, [c'eſt à dire 20 ou 30 ans ſeulement aprés ſa mort.] 'S. Gregoire ne conte point Juſtinien & Armence dans la liſte qu'il fait des Eveſques de Tours à la fin de ſon hiſtoire de France. [Neanmoins il les y conte en d'autres endroits,] 'lorſqu'il met Saint Perpetue pour le cinquieme Eveſque depuis S. Martin, & pour le ſettieme. [a] Saint Sidoine conte meſme Perpetue pour le ſixieme, [en y comprenant S. Martin.]

p.592. l.2.c.14.p.70. c.16.p 81. [a] Sid.l.4.ep 18 p. 214.

'Il eſt certain par ce que nous venons de remarquer de Saint Brice, que le Concile de Turin n'a eſté tenu qu'aprés la mort de Saint Martin, "laquelle on ne peut mettre avant le mois de novembre 397. Et ainſi le Concile de Turin ayant eſté tenu le 22 de ſeptembre, ce ne peut pas avoir eſté avant 398. 'Ce n'a pas auſſi eſté pluſtard, ſi ç'a eſté du vivant de Sirice, comme le veut Binius, & ſi Felix de Treves n'a eſté que douze ans Eveſque, comme le porte ſa vie. Mais "ces deux raiſons n'arreſteront pas ceux qui croiront ne devoir mettre la mort de S. Martin qu'en 400 & 401.] 'Ce qui eſt certain, c'eſt que ç'a eſté pluſieurs années avant l'ordination de Lazare, qui ſe fit ſous le tyran [Conſtantin,] "vers l'an 408.

Conc.t.2.p.1810. b. V.S.Martin note 12. p.1158.a.b. Boll.26.mars,p. 624.§ 9. Note 4. Conc.t.2 p.1561. d. V.S.Auguſtin § 258.

ARTICLE VI.

Zoſime condanne les Pelagiens; eſt ſurpris par Patrocle; ne veut recevoir que par luy aucun Eccleſiaſtique des Gaules.

[L'Heresie de Pelage commençoit à faire beaucoup de bruit dans l'Egliſe, lorſque Zoſime ſucceda à Innocent. Cet ennemi de la grace avoit eſté deferé devant les Eveſques de Paleſtine par Heros d'Arles & Lazare d'Aix, mais il ſceut ſi bien deguiſer une partie de ſes erreurs, & deſavouer les autres, que le Concile de Dioſpolis le declara Catholique ſur la fin de l'an 415. Sur cela les Eveſques d'Afrique ayant écrit l'an 416, à Innocent, il condanna en l'an 417 les erreurs de Pelage & de Celeſte, & meſme leurs perſonnes, ne leur laiſſant eſperer que la grace de la penitence en cas qu'ils ſe corrigeaſſent. Cela obligea Pelage d'écrire au Pape Innocent pour taſcher de ſe juſtifier, & Prayle Eveſque de Jeruſalem luy écrivit de meſme en faveur de Pelage. Ces lettres n'arriverent à Rome que vers la fin de ſeptembre; & ainſi elles furent rendues à Zoſime. Celeſte eſtoit venu luy meſme à Rome quelque temps auparavant.

Zoſime ſe laiſſa un peu eblouir par les paroles de l'un & par les écrits de l'autre, & il écrivit aux Eveſques d'Afrique qu'il les recevroit à la communion, ſi dans deux mois on ne venoit les convaincre de l'hereſie dont on les avoit accuſez. La lettre touchant Pelage eſt du 21 de ſeptembre 417, & Zoſime avoit écrit quelque temps auparavant pour Celeſte. Il ſe modera neanmoins aprés les premieres réponſes des Eveſques d'Afrique, comme on le voit par ſa lettre du 22 de mars; & des le mois d'avril ſuivant, ou fort peu aprés, il condanna ſolennellement Pelage & Celeſte, & en écrivit à tous les Eveſques une lettre dont il ne nous reſte que quelques fragmens. Nous ne touchons ici toutes ces choſes qu'en un mot, quoique ce ſoient les plus importantes du pontificat de Zoſime, & nous les ſuppoſons meſme ſans les prouver, parcequ'elles ſont traitées amplement dans l'hiſtoire de S. Auguſtin, avec le reſte de ce qui regarde les Pelagiens.] 417.

Du P.t.5.p.828. 829. 'Il ſemble qu'une des choſes qui contribua d'abord à rendre Zoſime favorable à Pelage, fut la prevention qu'il avoit contre Conc.t.2.p.1561. c.d. Heros & Lazare ſes accuſateurs,' qu'il condanna meſme nommément ſans les entendre: [& il s'eſtoit ſans doute laiſſé prevenir contre eux par Patrocle,] Prof.chr. 'qui avoit uſurpé le ſiege d'Arles ſur Heros. [Car ce Patrocle n'eſtoit pas pour faire ſcrupule d'inventer tout ce qui luy eſtoit avantageux, comme on le peut Prof.T.p.51.a. juger par cette uſurpation meſme.' On voit encore qu'il avoit la Boll.16.jan.p. 21.528. temerité de faire un commerce infame du ſacerdoce,' & de retenir les threſors que la pieté des Fideles offroit à l'Egliſe [pour les pauvres, il avoit d'ailleurs beaucoup de credit & d'au- Prof.chr. torité.] 'Car il eſtoit ami & confident du Comte Conſtance; [qui pouvoit tout alors dans l'Empire d'Occident. Et nous avons vu qu'il fit donner en l'an 418, une loy tres favorable à la ville Conc.p.1816.d.e. d'Arles.] 'Le P. Sirmond croit que la conſideration de Conſtance eut beaucoup de part à ce que fit Zoſime pour elever cette Egliſe, auſſibien que les artifices de Patrocle.

p.1571.d[1573.b. 'Il eſt certain que Patrocle eſtoit à Rome vers le commence- Leo,ep.10,c.5.p. 431. ment du pontificat de Zoſime,' & que [ce] Pape luy accorda pluſieurs choſes que ſon Egliſe n'avoit jamais eues, comme dit Saint Leon, de ſorte que ſes ſucceſſeurs furent obligez de les re- Conc.p.1585.c[1586 b. trancher,' & meſme en des termes fort rudes pour Patrocle qui vivoit encore. [C'eſt donc de luy ſans doute que vient] [a] p.1507.d.e. ce que dit Zoſime, que toute la France a receu la foy par les ruiſſeaux d[1570.d.e. qui ſont ſortis de la ſource de l'Egliſe d'Arles,' & que cette Egliſe

avoit toujours eu le droit d'ordonner les Eveſques de la Viennoiſe & des deux Narbonoiſes, ce que Saint Leon nie formellement, quoique Zoſime diſe que cela avoit eſté verifié en ſa preſence par le témoignage de beaucoup d'Eveſques. Leo, p. 431. Conc. p. 1571. a.

[Mais pour ſuivre l'ordre de l'hiſtoire, Zoſime ayant eſté elu
Note 5. le 17 ou 18 de mars,] écrivit des le 22 ſuivant "une lettre adreſſée p. 1567.
Note 6. à "tous les Eveſques des Gaules, & des ſept provinces, où il declare qu'il ne recevra aucun Eveſque ou Eccleſiaſtique des Gaules, s'il n'apporte une lettre formée du Metropolitain d'Arles, & que ceux qui violeront cette ordonnance, ſeront ſeparez de ſa communion. Il dit que c'eſt ce qu'il a plu au ſiege Apoſtolique d'ordonner: [parceque les Canons n'aſſujettiſſoient point ainſi tous les Eveſques des Gaules à un de leurs confreres,] mais leur donnoient à tous le droit de communiquer avec les Eveſques repandus dans toute la terre, par le commerce des lettres formées qui eſtoient les lettres de communion [que l'on donnoit à ceux qui voyageoient, pour les faire recevoir partout comme Catholiques:] & ce commerce eſtoit une des preuves de la vraie Egliſe. Auſſi il paroiſt que l'on témoigna eſtre ſurpris de ce que Zoſime luy avoit donné ce privilege. Il renouvella la meſme ordonnance le 29 de ſeptembre en écrivant à Patrocle meſme. Il accorde, dit-il, ce privilege au merite particulier de Patrocle ſon ſaint frere: [ce qui montre combien il eſtoit prevenu par un Eveſque indigne de ſa confiance & de ſon eſtime.] Auſſi l'on croit qu'il ne luy accorda que pour luy & non pour ſes ſucceſſeurs. c. Ang. ep. B. 44. p. 102. b [n. c. Conc. p. 1573. 1. e. p. 1571. d. e. p. 1567. e. Du P. t. 3. p. 826.

ARTICLE VII.

Il veut ſoumettre trois provinces à Arles, & depoſer deux Eveſques de France.

DANS la meſme lettre du 22e de mars, Zoſime declare qu'il a ordonné que le Metropolitain d'Arles aura ſeul le droit de conſacrer les Eveſques dans la Viennoiſe & les deux Narbonoiſes, ſuppoſant, comme on a dit, que les Eveſques de
1. cette Egliſe avoient toujours eu ce droit; [1] & reconnoiſſant neanmoins aſſez qu'elle n'en jouiſſoit pas alors. Conc. p. 1567. e.

[Cette lettre contient encore trois autres articles, mais aſſez obſcurs.] Le premier ſemble ſignifier que comme chaque Egliſe ſe doit tenir dans ſes bornes, il faut reſtituer à celle d'Arles les d.

1. *revocet* p. 156. c, *uſque in proximum tempus*, p. 1571. a. Leo, n. p. 509. 510.

Sur.27.aug.p. 291.§ 11. paroices de Citharifte,]que Saint Ceſaire viſitoit comme eſtant de ſon dioceſe,[a]& de Gargarie marquée dans une inſcription, comme un canton du territoire d'Arles.'Pline l'ancien parle du promontoire de Citharifte ſur la coſte de Marſeille.'Le ſecond article paroiſt ordonner que nonobſtant cette regle generale, l'Egliſe d'Arles à cauſe du reſpect dû à l'apoſtolat de S. Trophime, conſervera les paroices qui ſont meſme hors de ſon dioceſe, dans le territoire de quelques autres villes que ce ſoit, ſi elle en eſt en poſſeſſion depuis longtemps: ſuppoſant toujours que c'eſt un ancien privilege de cette ville.[Je ne ſçay s'il n'entend point par là tout ce qui auroit eſté autrefois du territoire d'Arles, & que les Empereurs en avoient demembré pour le ſoumettre à d'autres villes, ou meſme à d'autres provinces.]'Par le troiſieme article, l'Eveſque d'Arles eſt établi juge des affaires qui naiſtront en ces quartiers là,[c'eſt à dire apparemment dans les trois provinces qui luy ſont attribuées,]ſi ces affaires ne ſont pas aſſez importantes pour eſtre renvoyées à Rome.

[a] Conc.p.1563.a. p.1816.c. p.1567.d.e. c.

Conc.t.2.p.1568. c. p.1569.d. p.1568.d. e. p.1569.b.c. Pagi,67.§ 14.16. Conc.p.1569.b. a.b. Bar.417.§ 41. DuP.t.3.p.823.

'Zoſime autoriſa donc encore le 22e d'octobre 417, les droits pretendus de la metropole d'Arles, par une lettre qu'il adreſſa à tous les Eveſques des Gaules, de l'Eſpagne, & de l'Afrique,'& qu'il envoya ce ſemble par toute la terre,'à l'occaſion des Eveſques Urſe &"Tuence. Zoſime pretend qu'Urſe avoit autrefois eſté depoſé[de la clericature]pour quelque crime, par un Eveſque qui n'avoit pas laiſſé de l'elever depuis à l'epiſcopat,'ſans aſſembler les Eveſques de la province, ſans avoir l'autorité de Patrocle metropolitain d'Arles, qui eſtoit, dit-il, neceſſaire pour ordonner un Eveſque,'& ſans obſerver meſme le jour de l'ordination,[c'eſt à dire apparemment le dimanche: auquel neanmoins on ne s'arreſtoit pas toujours, puiſque"Saint Martin fut ordonné un mardi ou un mécredi. Saint*Chryſoſtome le fut le vendredi 26 de fevrier en 398.]'Et on aſſure que les Papes meſmes avoient eſté ordonnez juſques à ce temps-ci en toutes ſortes de jours indifferemment.'Zoſime dit auſſi qu'on avoit établi Urſe Eveſque dans des Egliſes qui appartenoient à l'Eveſque d'Arles.'Mais il allegue pour une grande nullité, que Lazare y avoit eſté preſent,'ce qui peut faire juger que cet Urſe avoit eſté fait Eveſque de la ſeconde Narbonoiſe,[où Patrocle pouvoit pretendre qu'il y avoit des paroices dependantes d'Arles, ſuivant la lettre du 22 de mars.]'Et on pretend en effet que Procule de Marſeille l'avoit ordonné.[Mais Zoſime n'euſt pas manqué ce ſemble de le dire,& d'en faire une nouvelle nullité,]

ou Turence.

V.S.Martin § 3. *V.ſon titre § 40.

Digitized by Google

'Le P. Sirmond croit qu'Urſe & Tuence avoient eſté ordonnez Eveſques l'un de Citharifte, & l'autre de Gargarie. [Urſe avoit apparemment eſté ordonné avant que Lazare euſt eſté obligé de quitter l'Egliſe d'Aix en l'an 412.] Conc.p.1815.a.

'Zoſime joint en toutes ces choſes Tuence à Urſe; [a]mais il dit de plus, qu'il avoit autrefois eſté convaincu de ſuivre les erreurs de Priſcillien, & qu'il en avoit obtenu le pardon du ſaint Siege par une indulgence preſque ſans exemple. 'Il autoriſe ce qu'il dit contre ces deux Eveſques par les actes & les témoins qu'on en avoit produits devant luy; & il marque particulierement contre Urſe les écrits de ſa ville. 'Il dit meſme qu'on avoit produit pluſieurs ſentences rendues contre eux en divers pays par les Eveſques; ce qui faiſant voir, dit-il, que c'eſtoient des coureurs, l'obligea d'en écrire, non ſeulement dans l'Afrique, dans les Gaules, & dans l'Eſpagne, mais meſme dans tous les pays où il y avoit des Chrétiens, afin que l'on ne les receuſt nullepart à la communion en quelque rang que ce fuſt, & qu'on les traitaſt partout comme des membres corrompus & entierement ſeparez de l'Egliſe par l'anatheme. Conc.p.880.p. 1568 1569. [a] p.1568.d|1569.c. p.1569.e. p.1568.d. p.569.d.

Nous voudrions que Zoſime nous euſt marqué s'ils avoient eſté entendus en ſa preſence, & confrontez à leurs accuſateurs, s'ils avoient au moins eſté citez, & s'ils avoient reconnu ſa juriſdiction, ou s'ils avoient allegué quelques raiſons pour la decliner. Mais l'hiſtoire qui ſatisfait quelquefois noſtre curioſité, nous apprend preſque auſſi ſouvent à la reprimer.]'Blondel veut que Tuence ſi maltraité par ce Pape, ſoit celui meſme que le Pape Celeſtin appelle ſon frere en l'an 431. [Nous aurions peu d'égard au ſentiment d'un ennemi de l'Egliſe Romaine,] ſi celui du Pere Sirmond n'y eſtoit conforme; & on l'a ſuivi dans la derniere edition des Conciles. 'Le P. Gueſnay Jeſuite en demeure auſſi d'accord. 'Il eſt clair ce me ſemble que Celeſtin regardoit ce Tuence comme un Eveſque des Gaules. [Ainſi il faut dire qu'on n'eut point d'égard ni en France ni à Rome meſme, ſoit à la ſentence que Zoſime avoit prononcée contre luy, ſoit aux crimes qu'il luy avoit objectez.] Blond.p.324. Conc.p.1568.d. Maſſ.an.p 157. Conc.t.2.p.1612.c.

'L'edition de Binius joint à cette lettre de Zoſime datée du 22 d'octobre, la derniere moitié de celle du 22 de mars. [Et Zoſime pourroit l'avoir fait pour autoriſer & publier dans toute l'Egliſe le droit de metropolitain qu'il donne à l'Eveſque d'Arles. Neanmoins ce droit eſt retranché dans l'edition du P. Sirmond & dans les derniers Conciles.] t.2.B.p.880.a.b.c.d.

ARTICLE VIII.

Hilaire de Narbone, Procule de Marſeille, & Saint Simplice, s'oppoſent à la nouvelle juriſdiction donnée à Arles.

[LE pouvoir que Zoſime accordoit à Patrocle contre les Canons de Nicée, & le droit des autres Metropolitains, ne pouvoit manquer de troubler l'Egliſe & de trouver de l'oppoſition.] Hilaire eſtoit alors Eveſque de Narbone [metropole] de la premiere Narbonoiſe. Conc. t. 2. p. 1570. d. [a] Ainſi il ſoutenoit que c'eſtoit à luy à ordonner les Eveſques de cette province, & il paroiſt qu'il avoit meſme eſté autoriſé dans ce droit par quelque reſcrit du ſaint Siege. Il écrivit donc à Zoſime pour le prier de luy conſerver ſon droit, eſtant injuſte qu'un Eveſque ordonnaſt ceux d'une autre province : mais il ſemble qu'il avoit oublié de nier poſitivement la poſſeſſion pretendue de l'Egliſe d'Arles. Ainſi Zoſime ſuppoſant que le droit de Patrocle eſtoit conſtamment autoriſé par la coutume, répondit à Hilaire d'une maniere tres dure, juſques à le menacer meſme de l'excommunier. La lettre eſt datée [du 27 de ſeptembre 417, ſelon Binius,] ou du 19 ſelon le P. Sirmond, que la derniere edition a ſuivi. p. 1571. a. b. b.

[Il paroiſt qu'Hilaire n'oſa reſiſter à l'autorité du Pape, appuyée de celle de Conſtance,] & il ſouffrit que Patrocle ordonnaſt un Eveſque à Lodeve dans ſa province. [Mais Conſtance eſtant mort en l'an 421,] Boniface ſucceſſeur de Zoſime receut les plaintes que l'Egliſe de Lodeve luy avoit faites contre l'uſurpation de Patrocle, écrivit à Hilaire le 9 fevrier de l'an 422, qu'il devoit uſer de ſon droit de metropolitain, & voulut qu'il reglaſt ce qui regardoit l'affaire de Lodeve comme il le jugeroit à propos, luy recommandant ſeulement de l'informer de ce qu'il auroit fait ſur cela. [Il eſt peuteſtre aſſez probable que Patrocle pour ſoutenir ſes pretentions contre une lettre de Boniface, fit croire à Placidie qu'il y avoit des Eveſques Pelagiens dans les Gaules, & ſe fit donner la commiſſion de les ſommer par la loy du 9 juillet 425, hors laquelle je ne penſe pas qu'il ſoit jamais parlé d'Eveſques Pelagiens en France. Procule de Marſeille, dont le droit eſt moins favorable que celui d'Hilaire, n'eſtant fondé que ſur le privilege accordé à ſa perſonne par le Concile de Turin, ſe ſoutint neanmoins avec plus de vigueur que luy.] Zoſime examina ſa cauſe, lorſque Patrocle eſtoit à p. 1585. p. 1571. a. b. d.

Rome,

Rome,[& apparemment des le commencement de ſon pontificat,]'& trouvant, dit-il, qu'il avoit commis beaucoup de fautes dans les ordinations[tant par defaut de pouvoir,]('car Zoſime ne vouloit pas avoir égard au Concile de Turin,dont il trouvoit que le decret faiſoit injure au ſiege Apoſtolique,)'qu'à cauſe de l'ordination de Lazare ;'il le condanna deſlors à ceder à Patrocle le droit de metropolitain [ſur la ſeconde Narbonoiſe,]& il écrivit ſur cela en divers endroits. p.1570.a. b. p.1569.a. p.1571.d.

'Il paroiſt meſme qu'il ordonna à Procule de venir à Rome dans un certain temps : mais Procule n'y vint point.'Ainſi le 29 de ſeptembre 417, Zoſime écrivit une lettre à la Viennoiſe, une autre ſemblable à ceux de la ſeconde Narbonoiſe, où aprés avoir parlé avec beaucoup de vehemence contre Procule, & s'eſtre plaint de ce que Simplice de Vienne avoit diſputé le droit de metropolitain à l'Eveſque d'Arles ; il attribue à ce dernier la juriſdiction ſur les trois provinces, comme une choſe tellement établie par les decrets des Peres & par les Canons, que l'autorité meſme de l'Egliſe Romaine ne la pouvoit pas changer. 'Car l'antiquité,dit-il,eſt vivante parmi nous,& y eſt enracinée ſi profondément, que rien ne la peut ebranler, eſtant fondée ſur la veneration que les Peres luy ont acquiſe. p.1570.b. a. c.

'Le meſme jour il écrivit à Patrocle pour l'exhorter de ſe mettre en poſſeſſion du droit de metropolitain[de la ſeconde Narbonoiſe,]'que Procule avoit uſurpé. Il luy recommande auſſi d'empeſcher que l'on n'elevaſt tout d'un coup des laïques à l'epiſcopat ou à la preſtriſe, ou meſme au diaconat.[Il appuyoit en cela une regle certaine & importante de la diſcipline ; mais à laquelle on a fait quelquefois des exceptions qui ont eſté tres avantageuſes à l'Egliſe.]'Ce qu'il dit dans cette lettre qu'il avoit condanné Procule, nous porteroit à croire qu'il l'avoit déja depoſé de l'epiſcopat.[Mais il y a plus d'apparence qu'il ne le fit que depuis,puiſqu'il n'en parle point dans l'autre lettre écrite du meſme jour.] p.1571.d. c. &c. d.816.b.

'Nous avons dans la Bibliotheque de Fleuri une lettre qui porte le nom de Zoſime, datée du premier d'octobre 417,ſelon laquelle S. Simplice de Vienne ayant envoyé un deputé à ce Pape, & luy ayant écrit pour luy repreſenter les droits de ſon Egliſe, Zoſime trouva qu'il avoit raiſon, & voulut que nonobſtant ce qu'il avoit écrit en faveur de l'Eveſque d'Arles, les choſes demeuraſſent au meſme état où elles avoient eſté miſes par le Concile de Turin, juſqu'à ce que le ſaint Siege euſt exa- Boſc.t.3.p.29.

Bar 417.§ 51.ap. Blond.p.323.324. miné l'affaire à fond.'Baronius a receu cette lettre pour veritable.'Blondel la ſuppoſe auſſi pour bonne.[Et aſſurément on ne peut preſque douter que l'Eveſque de Vienne n'ait écrit pour la défenſe de ſa cauſe. Il eſt meſme aſſez favorable pour l'honneur de Zoſime, que s'eſtant laiſſé ſurprendre par Patrocle & par Pelage, il ſe ſoit corrigé ſur l'un & ſur l'autre point des qu'on luy a fait voir la verité. Mais avec tout cela"cette lettre ne paſſe point pour authentique. Elle ſeroit moins ſuſpecte ſi elle ſe trouvoit datée de l'année ſuivante.] Not 7.

ARTICLE IX.

Zoſime entreprend de depoſer Procule.

L'AN DE JESUS CHRIST 418.

[VOILA ce que nous trouvons des lettres que Zoſime écrivit en 417.]'Celles de l'an 418 nous apprennent que d'un coſté Procule ne laiſſa point d'ordonner des Eveſques malgré la défenſe de Zoſime, & que de l'autre Zoſime l'avoit condanné & depoſé de l'epiſcopat avant le 5 de mars,'& avoit commis Patrocle comme metropolitain pour s'oppoſer à luy,'pour prendre ſoin de l'Egliſe de Marſeille, & pour y faire ordonner un Eveſque,'ce qui mit la diviſion dans cette Egliſe, & y cauſa de grands troubles.'Il écrivit ſur cela une lettre[qui eſt perdue, & qui eſtoit apparemment adreſſée à l'Egliſe de Marſeille.]'Mais comme Procule ne ſe rendoit pas pour tout cela, & continuoit toujours à faire ſes fonctions,'Zoſime en écrivit le 5e de mars à Patrocle, pour l'exhorter à uſer contre luy avec vigueur de l'autorité qu'il luy avoit commiſe,'& pour declarer qu'il ne recevroit point ceux que Procule avoit ordonnez, ou ſans les faire paſſer par les degrez inferieurs, ou depuis ſa condannation.'Le meſme jour ſelon le Pere Sirmond,[ou celui de devant ſelon Binius,] Zoſime écrivit auſſi contre Procule, au Clergé, au Conſeil & au peuple de Marſeille, pour les porter à vouloir recevoir un autre Eveſque de la main de Patrocle.

Conc.p.1573.c. c.f. a.b. p.1574.a. a|1573.e. p.1574.a. p.1573.d.e. b.c. c. d|1574.

[Voilà ce que nous trouvons des troubles qui arriverent ſous Zoſime dans l'Egliſe de France,]'où Baronius & le P. Sirmond reconnoiſſent ſans peine que Zoſime n'agit pas avec toute la juſtice qu'il devoit, ayant eſté ſurpris par Patrocle, dont le nom ſera toujours odieux dans l'Egliſe, comme d'un uſurpateur & d'un ſimoniaque.'Auſſi, comme nous avons déja dit, les autres Papes n'eurent point d'égard à ce que Zoſime avoit fait pour

p.1816.d.e|Bar. 418.§ 38. Bar.418.§ 39.

relever l'Egliſe d'Arles, & aimerent mieux s'arreſter au Concile de Nicée. 'On ne croit pas non plus que ce qu'il a fait & écrit contre Procule, juſqu'à dire qu'il n'eſt connu que par les troubles qu'il a excitez, & d'autres choſes auſſi dures, doive effacer dans nos eſprits ce que S. Jerome [& le Concile de Turin] en ont dit, pour nous le faire regarder comme un ſaint Eveſque.

Conc. p. 1573. c| 1816. d.

Hier. ep. 4. p. 48. d.

'On ne voit point ſi ce Prelat demeura accablé ſous la perſecution de Patrocle, [ou ſi Boniface eut plus de reſpect pour ſon age & pour ſes merites.] 'Mr du Pin aſſure poſitivement que nonobſtant le jugement & les menaces de Zoſime, il demeura paiſible poſſeſſeur de ſon eveſché, & fut toujours reconnu 'pour legitime Eveſque par ceux de France & meſme par ceux d'Afrique. 'C'eſt qu'il ſuppoſe que ce Procule eſt celui à qui les Eveſques d'Afrique écrivirent touchant Leporius. 'Le Pere Sirmond le ſuppoſe auſſi comme une choſe ſans difficulté: [& neanmoins on peut dire qu'il y en a. Car nous ne pouvons mettre l'affaire de Leporius "qu'en l'an 427 ou 428. Or il eſt difficile que Procule de Marſeille vécuſt encore alors,] 'puiſqu'il eſtoit 44 ans auparavant au Concile d'Aquilée comme deputé des Gaules. [Que s'il avoit vécu juſqu'en l'an 428, il faudroit faire retomber ſur luy] ce que le Pape Celeſtin écrit contre un Eveſque de Marſeille, que l'on diſoit s'eſtre rejoui ouvertement du meurtre de ſon frere. 'La ſeconde epiſtre de Boniface du 13 de juin 419, ne nomme ni Procule, ni Venere 'qu'on luy donne pour ſucceſſeur. [On peut juger plus ſolidement qu'on s'arreſta peu à ce que Zoſime avoit fait contre luy,] 'par ce que dit S. Hilaire d'Arles des efforts qu'il fit pour arreſter auprés de luy Saint Honorat, qui de ſon coſté euſt eſté ravi, dit Saint Hilaire, de pouvoir jouir d'une telle compagnie. [On ne parleroit point ainſi d'un Eveſque qui ſeroit demeuré depoſé par l'autorité du ſaint Siege: Et cela eſt encore moins croyable d'un Eveſque d'Arles qui parloit publiquement dans Arles meſme, en l'an 429, comme nous croyons, c'eſt à dire dix ou douze ans ſeulement depuis que la choſe eſtoit arrivée. Il dit cela d'un Eveſque de Marſeille en general: mais ſelon l'ordre du temps ce ne peut eſtre que Procule.]

Cuuc. p. 1816. d.

Du P. t. 3. p. 817.

p. 818.

p. 899. 900.

Conc. G. t. 2. p 50. 51.

V. S. Auguſtin 5329-331.

Amb. ac. Aq. p. 180. k.

Conc. t. 2. p. 1621. d.

p. 1584.

Gall. chr. p. 643.

Boll. 16. jan. p. 19. 513.

ARTICLE X.

Il écrit à Heſyque de Salone : Eſt accuſé à la Cour : Sa mort.

Conc.t.2.p.1557. p.1556.b. LE 22 de fevrier Zoſime écrivit une lettre à Heſyque, [miſe par Denys le Petit" dans ſon recueil des Decretales.] Cet Heſyque eſtoit Eveſque de Salone [metropole de la Dalmacie, celui meſme à qui S. Auguſtin a écrit" vers l'an 420. Il s'oppoſoit avec tout le pouvoir que luy donnoit ſon age [& ſa dignité,] à l'ambition de ceux qui vouloient paſſer tout d'un coup de l'état des laïques ou des moines, aux degrez les plus eminens du ſacerdoce : mais il fut bien aiſe d'eſtre appuyé en cela de l'autorité du ſaint Siege. Ce fut ſur cela que Zoſime luy écrivit cette lettre, qui eſt belle non ſeulement pour la diſcipline, mais meſme pour le ſtyle. Il y condanne ceux qui reçoivent les ordres inferieurs avec trop de precipitation, auſſibien que ceux qui s'elevent tout p.1557.c. d'un coup aux plus grands ſans paſſer par les petits. Il veut que les défenſeurs de l'Egliſe pris des laïques, ſoient ſoumis aux meſmes regles [que les autres laïques] quand on les veut faire entrer p.1556.b.c. dans le Clergé. Il marque qu'il avoit déja écrit ſur ce ſujet dans les Gaules & dans l'Eſpagne, où le deſordre eſtoit plus commun, p.1571.c. & meſme en Afrique. On a vu en effet qu'il en avoit écrit à Patrocle pour les Gaules. [Mais nous avons perdu ce qu'il en p.1557.a. écrivit en Eſpagne & en Afrique.] Il recommande à Heſyque de communiquer ſa lettre à tous les Eveſques de ſa province, & meſme à ceux des pays voiſins. p.211. V.S.Auguſtin §287.

[Ce furent" les lettres du Pape Zoſime qui obligerent Saint Auguſtin & quelques autres Eveſques d'Afrique d'aller à Alger vers le mois de ſeptembre. Mais l'hiſtoire ne nous en apprend pas davantage. Peu aprés Zoſime ayant receu l'appel d'Apiarius tres méchant Preſtre d'Afrique, envoya à Carthage Fauſtin Eveſque de Potenza, avec Philippe & Aſelle Preſtres de Rome, & les Canons de Sardique ; ce qui cauſa de grands troubles dans cette province. Mais nous en avons parlé amplement" ſur Saint Auguſtin. Ibid.§288. Ibid.§292-295.

Nous avons dans Denys le Petit une lettre de Zoſime datée Juſtel, p.212. du 3e d'octobre 418, [où l'on voit que quelques perſonnes de Rome qui apparemment eſtoient Preſtres, ſe ſouleverent contre Zoſime, & luy écrivirent des lettres contraires au reſpect qu'ils luy devoient. Il fit quelque écrit pour leur répondre : mais

avant qu'il le leur euſt envoyé, ils s'en allerent[à Ravenne,] où eſtoit l'Empereur[Honoré.]Zoſime y envoya de ſa part des Preſtres & des Diacres,'entre leſquels eſtoit Archidame qui avoit autrefois porté à Carthage une lettre d'Innocent.ª Zoſime apprit de luy[par lettres]comment ſes legats & leurs adverſaires avoient eſté receus à la Cour;[c'eſt à dire ſans doute qu'ils l'avoient eſté comme il ſouhaitoit.]'Il envoya donc à ſes legats le 3 d'octobre la réponſe qu'il avoit faite à ſes calomniateurs, [pour la leur mettre entre les mains,]avec une lettre ſignée de ſa main,où il declaroit qu'ils eſtoient ſeparez de la communion du ſaint ſiege.'Il laiſſe à la diſcretion de ſes legats de voir comment il faudroit agir contre ceux qui s'eſtoient joints à ces perſonnes. 'Il les avertit encore de veiller pour empeſcher les ſurpriſes que pourroient faire ceux que l'Egliſe ſainte & Apoſtolique ſavoit eſtre anathematizez; & que pour ceux qui s'eſtoient liguez avec eux, il verroit avec ſes legats à leur retour ce qu'il y auroit à faire.[Si ces anathematizez ſont differens des calomniateurs de Zoſime, comme il ſemble aſſez probable, ce pouvoient eſtre Julien & les autres Eveſques Pelagiens que Zoſime avoit condannez.]'Baronius veut meſme que les premiers fuſſent des Pelagiens:[ce qui paroiſt moins probable.]

Conc.t.2.p.1264. c.
ª p.1557.d.e.
e.
p.1558.a
a.
Bar.418.§ 17.

'Nous avons dans Binius une autre lettre de Zoſime du 16 de novembre, aux Eveſques de la Byzacene, pour les reprendre d'avoir ordonné[1] que des ſeculiers jugeroient dans leur Concile la cauſe d'un Eveſque, & que cet Eveſque ſeroit obligé de repreſenter ſes accuſateurs.'Le texte de cette lettre eſt fort corrompu. Binius dit meſme qu'on la tient pour ſuſpecte à cauſe de la diverſité du ſtyle.[Je ne voy rien non plus en ce temps-ci dans l'hiſtoire d'Afrique à quoy elle puiſſe avoir raport. Mais avec cela elle a aſſez l'eſprit de Zoſime. Si elle eſt veritable, Zoſime peut ne l'avoir écrite qu'eſtant déja dans la maladie dont il mourut.]'Car cette maladie dura longtemps avec des accidens ſi faſcheux, qu'on le crut mort pluſieurs fois.'Baronius[ſuivant apparemment quelque Pontifical,]met ſa mort le 26 de decembre,[auquel il l'a auſſi inſeré comme un Saint dans le martyrologe Romain. Je ne trouve ſon nom[2] dans aucun autre martyrologe.]'Bollandus ſe plaint fort qu'il ſe ſoit effacé de celui de S. Jerome, ne pouvant ſe perſuader qu'il n'y ait pas eſté mis par l'auteur,[quoiqu'il ſoit tres aiſé

Conc.p.1574.b.c.
d.
V.S.Aug.s 279.
b.
1.
Bar.418.§ 76.
Bar.418.§ 72. Nor.h.P.l.1.c. 11.p.72.a.
2.
Boll. pont.p.61. 62.

1. La date *Honorio VII.* eſt fauſſe: mais il eſt aiſé que des copiſtes aient mis V I I. pour X I I.

2. 'Baronius la cite du[faux]Bede, mais en reconnoiſſant qu'il y eſt brouillé avec un Zoſime Martyr 'dont parle S. Polycarpe. Il eſt viſible que l'auteur a voulu mettre ce Martyr, & qu'un autre y a mélé ce qui y eſt dit du Pape. Bar.26.dec.d. Bed.t.3.p.361.

app.p.53.d[Anaſ. c.42.p 24. de le croire.]'On dit qu'il fut enterré auprés du corps de Saint Laurent ſur le chemin de Tivoli, le 25 ou 26 de decembre ſelon

Bar.418.§ 77. Anaſtaſe, ou le 27 ſelon un ancien Pontifical,'ce qui s'accorde mieux avec les lettres de Symmaque ſur l'election de Boniface ſon ſucceſſeur.'Il eſt au moins certain par ces lettres,que Zoſime

§ 76.77. Pr ſſ.P.n.p.777. mourut à la fin de l'an 418.'Ainſi il peut avoir gouverne un an, neuf mois,huit ou neuf jours,comme le dit S.Proſper.'Les autres

Boll.pont.p.61. c. changent les nombres des mois & des jours,[& tout cela revient]

Socr.l.7.c.11.p. 347. 'à Socrate, qui conte deux ans[commencez.Mais Marcellin ſeul luy donne trois ans.]

Boll.app.p.53.c[Anaſ.p.24. 'On luy attribue l'inſtitution d'une eſpece de manipule pour les Diacres, & d'avoir fait benir le cierge dans les paroices, [apparemment le cierge paſcal,qui ne ſe beniſſoit peuteſtre que dans l'egliſe où le Pape faiſoit l'office.]

DuPin,t.3.p.830. 'On peut voir le portait que Mr du Pin fait de Zoſime, où il le repreſente comme un homme d'eſprit & de teſte, mais plus politique que ſaint, & qui aimoit meſme plus à étendre ſon autorité qu'à conſerver celle de ſes freres.[Nous expoſons les faits que l'hiſtoire nous apprend,laiſſant aux autres à en tirer les concluſions.]'Mais ce que les Eveſques d'Afrique diſent à Boniface,que

Conc.t.2.p.1141. b. ſa promotion leur fait eſperer qu'ils n'auront plus à ſouffrir le faſte[du ſiecle,]avec bien des choſes qu'ils ne veulent pas dire, & qu'on obſervera les Canons à leur égard;[cela ſeul ſuffit pour nous donner une idée peu favorable de l'eſprit & de la conduite de Zoſime.]

V. la note 1.

S. PORPHYRE,

EVESQUE DE GAZA,

ET CONFESSEUR.

L'EGLISE greque & la latine honorent le 26 de fevrier le nom de S. Porphyre, comme d'un grand Eveſque & d'un illuſtre Confeſſeur du nom de J. C. Nous en avons aujourd'hui une fort belle hiſtoire, dont l'auteur qui ſe nomme Marc, ſe glorifie d'avoir eſté le diſciple & le compagnon de ce Saint durant environ les trente dernieres années de ſa vie, avoir eſté elevé par luy au diaconat, [avoir eſté employé dans ſes negociations les plus importantes, & avoir meſme ſouffert avec luy des perſecutions & de mauvais traitemens qui luy peuvent faire meriter de porter le titre de Confeſſeur.] Bollandus aſſure qu'on voit par tout ſon écrit que c'eſt un homme pieux & ſaint, ſavant & tres inſtruit de l'hiſtoire de ce temps là, exact & ſincere.

Boll. 26. feb. p. 644. 56. 57. 57.

Baronius reconnoiſt ſa narration pour eſtre extremement fidele, d'un ſtyle ſimple, mais où brille la lumiere de la verité. Elle nous apprend, dit-il, beaucoup de choſes tres dignes d'eſtre ſceues, & qui ſont arteſtées par un témoignage entierement indubitable. Que ſi le ſtyle ſimple de l'auteur, & la rudeſſe d'une traduction faite mot à mot ſur l'original, y font trouver peu d'ornement, la verité eſt toujours aſſez belle par elle meſme, & ſa lumiere ſuffit ſeule pour rendre eclatant tout ce qui peut eſtre de plus tenebreux & de plus ſombre.

Bar. 398. § 100. § 102. 401. § 16.

[Il eſt impoſſible en effet de lire cette piece ſans y appercevoir cette lumiere de verité que la ſimplicité & la gravité du ſtyle, avec le raport d'une infinité de faits fort bien circonſtanciez y font briller de tous coſtez. Elle eſt ſi vive & ſi brillante, que quoiqu'il ſe rencontre dans cette piece des difficultez tres faſcheuſes & preſque inſurmontables, cependant des perſonnes tres habiles & tres judicieuſes, jugent que malgré toutes ces difficultez, il faut recevoir la vie comme vraie, & par conſequent comme une

NOTE I.

hiſtoire tout à fait originale. Nous nous contenterons neanmoins d'en faire un abregé, pour en marquer la ſuite & la chronologie, comme nous avons accoutumé de faire dans les hiſtoires que nous ne tirons que d'un ſeul auteur. Et cela nous eſt d'autant plus permis à l'égard de Saint Porphyre, qu'on a déja ſa vie tres bien écrite en françois[1] dans divers ouvrages celebres. 1.

Boll. 26. feb. p. 646. § 4. a § 8.

'Ce Saint naquit à Theſſalonique [vers l'an a 352 ou 353,] d'une famille conſiderable,[a] il fut inſtruit dans l'étude des lettres humaines: ce qui eſtant joint à la grande connoiſſance des Ecritures qu'il acquit [depuis,] luy ſervit beaucoup pour refuter les § 4. infideles & les heretiques. 'Le deſir de trouver Dieu le fit renoncer à toutes choſes pour ſe retirer dans le celebre deſert de Sceté p. 644. § 5. en Egypte. 'Il pouvoit avoir alors environ 25 ans,[b] & il ne ſe trouva b p. 646. § 6. pas neanmoins en état de diſpoſer de ſon bien, parcequ'il avoit des freres encore mineurs. Aprés avoir paſſé cinq ans à Sceté, il alla viſiter les ſaints lieux de Jeruſalem, & puis ſe retira dans une caverne auprés du Jourdain, où il paſſa cinq autres années, juſqu'à ce qu'un ſquire & d'autres maux dont il ſe trouva affligé, l'obli- § 5. gerent de ſe retirer à Jeruſalem. 'Marc originaire d'Aſie, qui a écrit ſon hiſtoire, y vint auſſi dans ce temps là pour adorer les ſaints lieux; & admirant la patience avec laquelle il ſouffroit ſes § 6. maux, il ſe joignit à luy pour le ſervir. 'Le Saint l'envoya à Theſſalonique pour partager ſon bien avec ſes freres, & luy apporter en argent ce qui luy en devoit appartenir, ce qui ſe montoit à environ 4500 pieces d'or. Marc le revint trouver au bout de § 7. quatre mois, '& le Saint qui durant ſon abſence avoit eſté gueri § 8. 9. miraculeuſement de tous ſes maux, 'diſtribua auſſitoſt aux pauvres & aux monaſteres de Jeruſalem & de l'Egypte tout ce qu'il § 9. luy avoit apporté, 'en ſorte qu'en peu de temps il ſe reduiſit à manquer du neceſſaire, & à la neceſſité de travailler du meſme métier que S. Paul, pour avoir de quoy ſubſiſter, ne voulant pas § 5. 9. vivre aux depens de ſon diſciple, 'qui gagnoit aſſez à écrire pour les entretenir tous deux. [Et il ne falloit pas beaucoup d'argent § 10. pour cela.] 'Car toute la nourriture du Saint conſiſtoit en du pain bis & quelques herbes, avec un peu de vin à cauſe qu'il eſtoit fort incommodé des entrailles. Les feſtes il prenoit de l'huile, du fromage, & quelques legumes; & il mangeoit ces jours là à midi, au lieu que dans les autres il attendoit que le ſoleil fuſt couché. Voilà la regle qu'il pratiquoit alors, & qu'il continua tout le reſte de ſa vie.

Notes 1.

1. dans les Saints illuſtres de M^r d'Andilly, & dans les Vies des Saints de M^r du Foſſé & de Mr Baillet au 26 de fevrier.

V. la note 1. 'Sa vertu eſtant devenue fort eclatante,["Jean] Eveſque de Jeruſalem l'ordonna Preſtre malgré luy; & luy confia le ſacré threſor de la vraie Croix,'comme J.C. le luy avoit predit en le gueriſſant.'Il avoit environ quarante ans lorſqu'il fut elevé à la preſtriſe,'& il fit trois ans cette fonction, juſques à ce qu'il fut ordonné Eveſque de Gaza par Jean Archeveſque de Ceſarée en Paleſtine,["en l'an 395, au mois de mars ou d'avril, comme on le tire du temps de ſa mort.] § 10. § 7-10. § 10. § 11.

V. la note 2.

'La ville de Gaza dans la Paleſtine, à qui l'on a donné divers noms,[eſt celebre dans toute l'hiſtoire ſainte & profane.][a]Saint Jerome diſtingue l'ancienne, dont on voyoit à peine quelques veſtiges, ſelon les menaces des Prophetes, de celle de ſon temps baſtie à quelque diſtance de l'autre. C'eſtoit alors une ville"fort conſiderable,'quoique du temps d'Auguſte elle fuſt deſerte, ſe ſentant encore de ce qu'elle avoit ſouffert ſous Alexandre le grand & ſes ſucceſſeurs. Elle eſtoit"à un bon quart de lieue[ou plutoſt à une lieue]de la mer, ſur laquelle elle avoit un port 'nommé Maïume. Les habitans de ce port ayant tous embraſſé la foy Chrétienne,"Conſtantin en fit une ville ſeparée de celle de Gaza, & luy donna le nom de Conſtancie,[b]ce qui ſubſiſta juſques à Julien, qui remit Maïume ſous la juriſdiction de Gaza comme un ſimple bourg. Il y eut neanmoins toujours deux Eveſques, l'un à Gaza, & l'autre à Maïume. Steph. de urb. p. 193. 194. a Hier. loc. hcb. p. 283. *inſignis.* Strabo, l. 16. p. 759. c[n. p. 262. 1. d. Notes 3. V. Conſtantin § 56. Euſ. v. Conſt. l. 4. c. 38. p. 544. Soz. l. 2. c. 5. p. 450. b. c. b Soz. l. 5. c. 3. p. 597. c. d.

'Julien fut bien aiſe de donner cet avantage à ceux de Gaza, parcequ'ils eſtoient auſſi zelez pour l'idolatrie, que ceux de Maïume pour la vraie religion:'ce qui fit que S. Hilarion crut meſme pouvoir aſſiſter de ſes prieres le magiſtrat de Maïume, dans des jeux du cirque contre celui de Gaza.[On a vu"autre-part les cruautez que ceux de Gaza commirent contre les Chrétiens ſous Julien. Malgré les loix de Theodoſe,*qui défendoient tout exercice de l'idolatrie, & ordonnoient de fermer ou d'abatre meſme les temples,]'ceux de Gaza défendirent avec fureur leurs temples[& leurs ſuperſtitions,][c]favoriſez par la corruption des Gouverneurs, qui ſouvent eſtoient payens eux meſmes, & ſe laiſſoient gagner par leurs preſens pour tourmenter meſme les Chrétiens.'Lorſque Saint Porphyre en fut fait Eveſque, ils avoient encore huit temples dans la ville, outre une infinité d'idoles adorées dans les maiſons particulieres & dans la campagne,'où le peuple n'eſtoit pas moins attaché à l'idolatrie que dans la ville;'& il y a eu des temples tres-reverez par la ſuperſtition.[d]Mais le plus celebre ſans comparaiſon de tous Soz. l. 7. c. 15. p. 721. c. c Boll. 26. feb. p. 649. § 21. p. 655. § 64. p. 648. § 17. Soz. l. 5. c. 15. p. 617. a. d Boll 26. feb. p. 655. § 64.

V. la perſecution de Julien § 17, 18. * V. Theodoſe l. § 57. V. la note 1. p. 648. § 17.

ceux de ce pays, eſtoit celui de Marnas. Car c'eſtoit le nom de leur grande idole, qu'ils oppoſoient à J.C. [a] Ils pretendoient honorer ſous ce nom le Jupiter des Grecs né en Crete: [b] mais on aſſure que ce n'eſtoit que le valet d'un nommé Aſtere de la meſme iſle. [c] Cependant ils regardoient ſon temple comme [l] le plus auguſte de tous ceux de l'univers. [d] On trouve Marnas & ſon temple marquez ſur les medailles de Gaza. [e] Marc en fait une petite deſcription. [f] Ceux de Gaza attribuoient à leur Marnas un pouvoir particulier ſur les pluies. Ils le conſultoient pour en avoir des oracles, & luy offroient encore publiquement des ſacrifices. [g] On attribue ce zele de ceux de Gaza pour leurs idoles à une eſpece de ſimplicité, qui leur faiſoit embraſſer avec chaleur & ſans reſerve le parti auquel ils ſe trouvoient engagez: ce qui faiſoit auſſi que quand ils eſtoient convertis, ils l'eſtoient de toute la plenitude de leur cœur.

[l] *glorioſius.*

Hier. v Hil. p. 244. c 245. b.
a Bo l. 5. 19. 64. p. 643. § 2 Steph. p. 194. b.
b Epi. ane. c. 108. p. 109. c.
c Boll. p 645. § 64.
d Spanh. l 2. p. 61.
e § 65. 75.
f § 9.
§ 64.

[g] Mais le nombre de ceux qui ſe convertiſſoient eſtoit bien petit, & il ſemble qu'il n'y avoit qu'environ trois-cents Chrétiens dans la ville, en contant meſme les femmes & les enfans, lorſque Dieu y envoya S. Porphyre, quoique Saint Hilarion euſt long-temps vécu auprés de cette ville, y preſchant J.C. par ſes actions & par ſes miracles, encore plus que par ſes paroles, & quoiqu'elle euſt eu pour Eveſques S. Aſclepas ſi celebre [ſous Conſtantin & ſous Conſtance] par les perſecutions des Ariens, & Saint Irenion [l] ſon ſucceſſeur.] Enée qui preceda S. Porphyre, avoit ſuccedé à S. Irenion, mais n'avoit tenu ce ſiege que tres peu de temps. On l'appelle un homme ſaint, [ſans en rien dire de particulier.

Boll 26. feb. p. 647. § 11.
g p. 648 § 19.
Hier. v Hil. p. 244 Soz. l. 7. c. 15. p. 725.
Boll. 26. feb. p. 648. § 20.
§ 11. 18.
[l] v. les Ariens § 44.

Ce petit nombre de Chrétiens ne laiſſoit pas d'avoir pluſieurs egliſes, [h] qui avoient eſté brulées ſous Julien, [mais qu'on avoit ſans doute rebaſties depuis.] [h] On en marque trois, une à l'occident de la ville, qu'on tenoit avoir eſté baſtie par S. Aſclepas, & qu'on appelloit l'ancienne egliſe, une autre [i] baſtie depuis par S. Irenion, qu'on appelloit Ste Irene ou de la Paix, & qui eſtoit ce ſemble au milieu de la ville; [k] & la derniere dans les fobourgs, appellée du nom de S. Timothée, [qui avoit ſouffert le martyre à Gaza [l] dans la perſecution de Diocletien,] & dont il paroiſt que le corps y eſtoit avec ceux de quelques autres Saints.

Amb. ep. 17. p. 215. f.
h Boll. p. 648. § 10.
§ 18.
§ 20.
[l] v. la perſecution de Diocletien § 27.

[i] Aprés donc qu'Enée fut mort, le Clergé & le peuple s'eſtant aſſemblez pour choiſir un nouvel Eveſque, & ne pouvant s'accorder, [k] ils convinrent de s'en raporter à Jean Eveſque de Ceſarée leur metropolitain, [qui avoit ſuccedé [l] depuis peu à Gelaſe,] & qui eſt qualifié un homme ſaint, orné de toutes ſortes de vertus.

§ 11.
§ 12.
[l] v. la note 2.

Ils luy deputerent donc pour le prier de leur donner un Eveſque puiſſant en œuvres & en paroles, capable de reſiſter aux idolatres. Et ſur cela Jean ayant ordonné un jeûne, Dieu luy revela au bout de trois jours qu'il avoit luy meſme choiſi S. Porphyre, 'dout la pieté eſtoit fort connue à Ceſarée. [a]Jean l'envoya querir à Jeruſalem, comme pour conferer avec luy ſur quelque difficulté des Ecritures; 'le Saint y arriva le ſamedi au ſoir; [b]& des le lendemain Jean fit violence à ſon humilité, & l'ordonna Eveſque malgré ſes larmes & ſa reſiſtance, [qui euſt peuteſtre encore eſté plus grande,] ſi Dieu ne luy euſt fait connoiſtre peu de jours auparavant qu'il vouloit luy confier le ſoin d'une Egliſe pauvre, mais ſainte, afin qu'il l'a rendiſt riche. § 14. [a] § 12. Boll. 26. feb. p. 649. § 15. [b] § 16. § 14.

'S. Porphyre ainſi ordonné le dimanche, ſe rendit des le mécredi à Gaza, aprés avoir déja ſouffert en chemin beaucoup de maux par l'inſolence des payens de la campagne. Il amena avec luy ſon diſciple Marc avec un nommé Barocas qui le ſervoit auſſi depuis quelque temps par reconnoiſſance. Car le Saint l'ayant trouvé couché dans les rues malade, & preſt à expirer, il l'avoir pris chez luy, & l'avoit fait traiter avec beaucoup de depenſe, juſqu'à ce qu'enfin il l'euſt remis par le ſecours de Dieu en une parfaite ſanté. Ce Barocas eſtoit un jeune homme [plein de feu & de hardieſſe;] & il avoit aſſurément un grand zele, [c]mais qui le portoit quelquefois trop loin. § 16. 17. § 14. § 12. [c] § 24.

'Cette meſme année [395] fut fort ſeche, & meſme les mois de novembre & de decembre qui commençoient l'année à Gaza, ſe paſſerent ſans pluie. Les payens firent bien des prieres & des ſacrifices à leur Marnas ſans en rien obtenir. Ils furent ſept jours à chanter des hymnes, & à aller [comme en proceſſion] en un lieu de prieres hors de la ville; & perſonne ne les ecouta. Quand ils eurent perdu toute eſperance, les Chrétiens vinrent prier S. Porphyre de recourir avec eux au vray Dieu, parceque cette grande ſechereſſe commençoit déja à cauſer la famine; & que les payens diſoient que la venue du Saint eſtoit le malheur de leur ville. Ils pretendoient en avoir eu un oracle de leur Marnas. § 9. [649. c.]

'Le Saint ordonna donc un jeſne [pour le lendemain:] & le ſoir [precedent] tous les Chrétiens s'eſtant aſſemblez dans l'egliſe de Ste Irene, on y fit durant la nuit trente prieres avec autant de genuflexions, outre les lectures, "les pſeaumes, & les autres choſes que l'on chanta. Le matin ils ſortirent precedez par la Croix, & en chantant des hymnes ils s'en allerent à l'ancienne egliſe, où ils firent encore trente prieres, & de là à celle de S. Timothée, p. 648. § 20.

choros.

où ils firent la meſme choſe. Ils retournerent de là à la ville faiſant encore trois prieres & trois genuflexions, [en quelque lieu où ils s'arreſterent.] Mais quand ils arriverent aux portes de la ville ſur les trois heures aprés midi, ils trouverent que les payens les leur avoient fermées. Ils ſouffrirent cette injure avec patience durant deux heures, continuant à gemir & à pleurer, juſqu'à ce qu'un vent de midi ayant tout d'un coup couvert l'air de nuées, il ſe forma un grand orage [ſur les cinq heures,] aprés que le ſoleil fut couché, & la pluie tomba avec une abondance extra-
5 21. ordinaire. Quelques payens touchez d'un miracle ſi grand & ſi viſible, commencerent à crier, *Le Chriſt a vaincu, & luy ſeul eſt Dieu.* Ils ouvrirent les portes aux Chrétiens, les ſuivirent à l'egliſe, & n'en ſortirent qu'aprés avoir receu le ſeau de la Croix [pour eſtre faits catecumenes,] au nombre de 176 perſonnes. Cela arriva le troiſieme jour de janvier [396:] la pluie continua juſques au cinq; & le ſixieme les Chrétiens firent la feſte de l'Epiphanie avec la joie qu'on ſe peut imaginer.

5 22. Il y eut encore plus de cent autres perſonnes converties la meſme année. Mais la reſurrection des uns eſtoit la ruine & l'en-
5 22-25. durciſſement des autres, qui ne ceſſoient point de faire au Saint &c.
5 22. & à ſes diſciples tous les maux qu'ils pouvoient, ne craignant point de prodiguer leur argent pour acquerir le ſupport du Gouverneur, afin de le faire avec plus d'audace; & il ſemble que le Gouverneur de ce temps là eſtoit luy meſme payen. [Nous
5 23. ne trouvons point qui c'eſtoit.] Le Saint ſouffroit toutes leurs injures avec une douceur qui deſarmoit quelquefois la fureur de ceux à qui il reſtoit un peu de moderation, & les mettoit de ſon parti, & il ſe rejouiſſoit meſme dans l'eſperance d'arriver à la
5 25. couronne du martyre. Ses diſciples n'avoient pas toujours la
5 22. meſme moderation; & il taſchoit d'arreſter leur zele. Sa confiance eſtoit en Dieu, à qui il avoit recours pour luy demander la converſion de ces endurcis. Il le prioit pour cela le jour & la
5 24. nuit, avec une application dont les choſes qui le touchoient le plus ne le pouvoient detourner.

[Il crut neanmoins devoir employer pour J.C. l'autorité des
5 22.25. Princes qui faiſoient profeſſion de croire en luy,] & aprés avoir elevé au diaconat Marc & Barocas, [qui avoient acquis le titre de Confeſſeurs] par les coups que les payens leur avoient don-
5 26. nez, il envoya le premier à Conſtantinople, [en l'an 398,] avec Note 4.
des lettres pour S. Chryſoſtome, afin d'obtenir la demolition du temple de Marnas & des autres. S. Chryſoſtome ne manqua pas

de s'y employer, & obtint bientoſt un ordre pour faire fermer tous les temples de Gaza, aprés en avoir briſé les ſtatues, & défendre d'y conſulter aucune idole. Marc revint à Gaza 40 jours depuis qu'il en eſtoit parti, & S. Porphyre qu'il trouva malade de voir l'endurciſſement des idolatres, guerit auſſitoſt qu'il fut arrivé avec une ſi bonne nouvelle. Un Officier nommé Hilaire arriva ſept jours aprés avec main forte pour executer l'ordre; & il le fit, mais à l'exception du principal article. Car ayant eſté gagné par une grande ſomme d'argent, il laiſſa [l'idole de Marnas ſans la briſer, & quelque entrée] ſecrette dans ſon temple pour le conſulter. On faiſoit meſme encore des ſacrifices, [quoique ſecrettement ſans doute. C'eſt ſans doute à ce temps-ci qu'il faut raporter] ce que Saint Jerome écrit à Læta, que Marnas enfermé à Gaza pleuroit ſa deſolation, & trembloit en attendant à tout moment qu'on vinſt mettre ſon temple par terre. § 16.17. § 18. Hier.ep.7.p.54. d.

S. Porphyre eut encore la conſolation de voir 64 perſonnes ſe convertir, à cauſe d'une dame de la ville qui ayant eſté ſept jours en travail avec des douleurs incroyables, fut delivrée tout d'un coup, & accoucha heureuſement, des qu'une nourrice » Chrétienne luy eut dit tout haut: Voici ce que declare l'Eveſ- » que Porphyre: J.C. Fils du Dieu vivant vous guerit: Croyez en » luy, & vous vivrez. Elle le fit par ordre du Saint, qui ne luy avoit pas dit neanmoins de parler de luy. Boll.26.feb.p. 650 § 28-31.

Les idolatres ne ceſſoient point pour cela de perſecuter les Chrétiens. Ils pretendoient les exclure des charges de la ville, & ne les laiſſoient pas meſme jouir en liberté de leurs biens. [Comme cela pouvoit arreſter les perſonnes foibles,] S. Porphyre s'en affligea ſi fort, qu'il s'en alla à Ceſarée demander à Jean ſon metropolitain de le decharger de l'epiſcopat, [attribuant ſans doute les pechez des autres aux ſiens propres,] outre qu'il ne pouvoit voir ſouffrir perſonne ſans en eſtre touché vivement. Jean le conſola, & voulut bien meſme ſe joindre à luy pour aller à Conſtantinople demander la demolition des temples de Gaza. Ils firent le voyage par mer, & partirent le 18 decembre [de l'an 400.] § 27.32.40. § 31. § 32. § 32.34. V. la note 1.

Eſtant arrivez à Rhode, ils y allerent chercher un ſaint anacorete nommé Procope, qui menoit une vie tres pure, dans les jeûnes, dans les veilles, & dans une tres grande pauvreté. Il avoit receu de Dieu le don de chaſſer les demons, & l'eſprit de prophetie, ce qui parut aſſez en cette rencontre. Car quoiqu'il n'euſt jamais vu ni Saint Porphyre, ni Jean, il les receut comme § 34. § 35.

des Eveſques avec un reſpect extraordinaire, & les obligea en
§ 36. cette qualité de faire la priere dans ſa chapelle. Il les aſſura de l'heureux ſuccés de leur voyage, & leur marqua les moyens par leſquels ils devoient réuſſir, les obligeant meſme d'aſſurer l'Imperatrice Eudoxie qu'elle accoucheroit d'un Prince dans peu de jours. [Toutes les choſes arriverent comme il l'avoit V. Arcade
§ 55. predit:] C'eſt pourquoi lorſqu'ils retournerent en Paleſtine, ils § 21.
voulurent encore le viſiter en paſſant à Rhode: mais le maiſtre du vaiſſeau qui eſtoit Arien, ne voulut jamais leur en donner le
§ 56. loiſir. Deux jours aprés, le vaiſſeau eſtant agité par une terrible tempeſte, ce ſaint anacorete à qui les deux Eveſques avoient adreſſé leurs prieres, s'apparut à S. Porphyre, & l'aſſura que la tempeſte ceſſeroit des que le maiſtre du vaiſſeau auroit abjuré
§ 57. ſon hereſie, ce qui arriva effectivement. [a] Marc qui vit Procope
[a] § 15. en la compagnie de S. Porphyre; (car il l'accompagna à Conſ-
§ 34. tantinople,) nous en a appris ces particularitez; & ajoute qu'il eſtoit mort, ou plutoſt qu'il avoit eſté mis au nombre des anges cinq ans avant qu'il écriviſt la vie de S. Porphyre, [c'eſt à dire apparemment vers l'an 420, auquel S. Porphyre mourut.]

§ 34. 37. Pour retourner au voyage du Saint, aprés vingt jours de navigation, il arriva avec Jean à Conſtantinople [le 7 de janvier de
§ 38. l'an 401.] Ils allerent auſſitoſt ſaluer S. Chryſoſtome, qui les ayant
§ 39. recommandez à Amance Chambellan de l'Imperatrice, cette
§ 42. princeſſe s'employa tout à fait pour eux, ſurtout depuis que S. Porphyre luy eut fait eſperer qu'elle auroit bientoſt un Prince,
§ 43. & qu'elle le verroit Empereur: Surquoi elle promit que ſi cela arrivoit, elle feroit baſtir une egliſe au milieu de la ville de Gaza.
§ 40. Elle leur donna quelques ſommes d'argent, qu'ils diſtribuerent preſque toutes en ſortant du palais, à ceux qui en gardoient les
§ 44. portes. Eudoxie accoucha effectivement du jeune Theodoſe,
§ 47. qui fut battizé quelque temps aprés; [b] & ce fut le jour de ſon
[b] § 45-50. [c] § 41. 49. batteſme qu'elle obtint d'Arcade, [c] quoiqu'avec aſſez de peine, en la maniere que Marc le raporte fort au long, tout ce que S.
§ 41. 46. Porphyre demandoit, c'eſt à dire la demolition de toutes les idoles & de tous les temples de Gaza, avec des revenus & d'autres graces pour l'Egliſe de Gaza qui eſtoit pauvre, & pour les Chré-
§ 45. tiens de la meſme ville. Dieu avoit promis ce ſuccés au Saint
§ 53 54. quelques jours auparavant dans une viſion. Arcade & Eudoxie donnerent auſſi de grandes ſommes aux deux Eveſques, tant pour leur depenſe, que pour baſtir une egliſe au milieu de Gaza, avec un hoſpital pour y recevoir & y défrayer tous les étrangers

durant trois jours. Jean de Ceſarée obtint auſſi diverſes graces pour ſon Egliſe. 553.

Ils partirent ainſi de Conſtantinople le jeudi d'aprés Paſque, qui eſtoit le 18 d'avril, & quatorze jours aprés ils aborderent [le premier de may] à Maïume, où le peuple [zelé pour la foy] les receut en chantant des pſeaumes, & les conduiſit à Gaza. [Saint Zenon en eſtoit alors Eveſque. Les Chrétiens de Gaza ſortirent audevant d'eux avec la Croix; & ce qui augmenta encore la joie publique, fut la chute d'une ſtatue de Venus placée en un carfour, [& qu'on y avoit ſans doute laiſſée comme un ſimple ornement de la ville,] mais dont le demon ſe ſervoit encore pour tromper les peuples. Cette ſtatue qui eſtoit de marbre, & poſée ſur une baſe de marbre, tomba d'elle meſme, dans le moment que les Chrétiens conduits par la Croix paſſoient en cet endroit, ſe briſa en pieces, & en tombant bleſſa ou tua deux payens qui eſtoient là à ſe moquer des Chrétiens. Cet accident parut ſi miraculeux, que 39 payens ſe convertirent à l'heure meſme. Jean de Ceſarée ſe repoſa ce jour là & les deux ſuivans dans la ville; & puis s'en retourna en ſon Egliſe, ayant eſté conduit juſqu'à pres d'une lieue de Gaza par tous les Chrétiens & par S. Porphyre. [Il eſtoit mort avant le Concile de Dioſpolis, auquel Euloge de Ceſarée preſida à la fin de l'an 415.] p. 614. d. e. 555-557. 558. 559-561. 562. V. S. Auguſtin 5 259.

Cynege Conſeiller d'Etat choiſi exprés comme un homme de pieté & plein de zele, avoit eu la commiſſion de venir demolir les temples de Gaza, & meſme de les bruler. Il arriva dix jours aprés [le Saint,] accompagné du Gouverneur, du General des troupes, & de beaucoup de ſoldats. Ceux de Maïume y accoururent auſſi en foule. Beaucoup de payens, ſurtout des riches s'eſtoient retirez, & Cynege fit marquer leurs maiſons, [peut-eſtre pour les confiſquer.] Le lendemain il fit lire l'ordre de l'Empereur, & ſe mit en devoir de l'executer. On voulut commencer par le temple de Marnas, mais on le trouva ſi bien barricadé par dedans, qu'il fallut le laiſſer là & aller aux autres, où on mit le feu aprés que les étrangers & les ſoldats les eurent pillez. Car aucun des Chrétiens de la ville n'y toucha, Saint Porphyre l'ayant défendu ſous peine d'anatheme; & il alloit luy meſme partout avec les plus pieux des Eccleſiaſtiques & des laïques, pour empeſcher qu'on ne violaſt cette défenſe. 563. 563. 563. 565.

Cette demolition des temples dura dix jours, [juſques au 22 de may:] aprés quoy on delibera ſur celui de Marnas qui reſtoit encore. Et comme on doutoit s'il le falloit bruler, ou le purifier 565. 565. 566.

pour en faire une egliſe, S. Porphyre ordonna des prieres & un jeûne pour ſupplier Dieu de faire connoiſtre ſa volonté. Lors donc qu'aprés avoir jeûné & prié on offroit le ſoir le ſaint ſacrifice, un enfant de ſept ans s'écria au nom de J. C, qu'il falloit bruler le temple juſqu'aux fondemens à cauſe des crimes qui s'y eſtoient commis, & qu'on y avoit crucifié des hommes. Il marqua ce qu'il falloit faire pour le bruler, & ajouta qu'on baſtiroit
567. enſuite une egliſe en la meſme place. Le Saint voulut ſavoir ſi c'eſtoit ſa mere qui l'avoit fait parler de la ſorte. Elle proteſta avec ſerment que jamais elle n'en avoit eu la moindre penſée.
568. Et l'enfant comme on l'interrogeoit ſur la meſme choſe, repeta en grec tout ce qu'il avoit dit auparavant en ſyriaque, quoique ni luy ni ſa mere ne ſceuſſent point du tout le grec. Le Saint voulut donner quelque argent à la mere : mais l'enfant s'écria, Gardez vous bien, ma mere, de rien recevoir, & ne vendez pas «
569. ainſi le don de J.C. Des le lendemain on fit ce que l'enfant avoit « dit, & en peu de temps le temple fut reduit en cendres, [le 24 de may 401, autant qu'on en peut juger par ce que nous avons dit.]
570. On fit enſuite dans les maiſons une recherche de toutes les idoles, & des livres de leurs ceremonies, ou plutoſt de leurs enchantemens: & tout cela fut jetté dans le feu ou dans la boue.
575. On ſongea auſſitoſt à baſtir l'egliſe : & comme on deliberoit de la forme qu'on luy devoit donner, on receut une lettre d'Eudoxie qui en envoyoit un deſſein fait en forme de croix : &
576. c'eſtoit ce que le Saint avoit ſouhaité. On travailla à oſter les cendres & les demolitions ; & comme on y trouva dans un lieu ſecret, où les femmes ſurtout n'entroient point, des marbres que les payens eſtimoient ſacrez, S. Porphyre en fit paver la place publique qui eſtoit devant l'egliſe ; ce qui fut plus ſenſible
576. aux payens que l'embrazement de leur temple. Le lieu eſtant nettoyé, le Saint ordonna un jeûne, & aprés la fin des prieres
577. du matin, tout le peuple qui eſtoit aſſemblé dans l'egliſe de Ste Irene avec quantité d'inſtrumens pour creuſer la terre, en partit en proceſſion, precedé par la Croix que le Diacre Barocas portoit, & ſuivi du Saint qui tenoit le ſaint Evangile, environné
575. de tout ſon Clergé. Les ſoldats qu'il avoit retenus pour em-
577. peſcher les inſolences des payens, eſtoient rangez de coſté & d'autres : & le peuple au milieu chantoit le *Venite* & d'autres pſeaumes, ſouvent interrompus par l'Alleluia. On arriva ainſi
578. à la place du temple de Marnas, où un architecte nommé Rufin, homme de bien & habile, qui devoit conduire tout l'edifice,

traça

traça par ordre du Saint avec du plaſtre, les endroits où il falloit faire les fondemens. Et le Saint apres avoir prié quelque temps à genoux, ayant commande de travailler, chacun le fit avec une ardeur incroyable; de ſorte qu'en peu de jours les fondemens furent creuſez. 'Le Saint raſſembla alors le peuple au 579.
meſme lieu, on fit beaucoup de prieres, & on chanta pluſieurs pſeaumes: aprés quoy le Saint ayant commencé le premier à porter des pierres, & à les jetter dans les fondemens, les Eccleſiaſtiques & les laïques firent la meſme choſe avec des cris de joie qu'on entendoit d'une lieue loin.

'La joie de ce jour fut encore augmentée par le miracle de 580-85.
trois enfans, qui eſtant tombez dans un puits fort profond, en furent retirez ſans aucune bleſſure, aprés que le Saint eut prié pour eux proſterné en terre durant une heure. 'Ils ſe trouverent 581.
meſme marquez d'une Croix qui dura longtemps, & qui fut cauſe de la converſion de pluſieurs infideles. 'Il y en eut environ 574.
trois-cents qui embraſſerent la foy cette année là, & beaucoup d'autres dans les ſuivantes. Le Saint les recevoit avec plus de facilité que diverſes perſonnes n'euſſent voulu. Mais il eſperoit que ceux qui demandoient le batteſme par quelque vue humaine, pourroient devenir meilleurs dans la ſuite, & ſe ſauver ou eſtre cauſe du ſalut de leurs enfans. [Il ſemble que l'Egliſe en ait uſé ainſi quand on a eu occaſion de diſſiper un parti nombreux oppoſé à la verité, comme en Afrique à l'égard des Donatiſtes. Mais les ſuites n'en ont pas toujours eſté heureuſes:]'& on s'eſt Thdrt.l.5.c.5.p.
plaint que les Apollinariſtes, receus trop aiſément dans l'Egliſe 707.b.
d'Antioche, n'y avoient pas corrigé leurs erreurs, mais en avoient infecté les Catholiques. [S. Porphyre taſchoit d'eviter ce malheur,]'en n'accordant le batteſme à ceux qui le demandoient, qu'aprés avoir employé un temps conſiderable à les inſtruire: & il continuoit encore à le faire aprés les avoir battizez. Boll.26.feb.p.
657.574.

'Il ne faut pas oublier que S. Jerome dit vers l'an 411, que l'on Hier.in Iſ.17.l.
avoit vu de ſon temps elever à Gaza une egliſe de Dieu au lieu 7.c.5.p.84.d.
du temple de Marnas. 'Elle paſſoit pour la plus grande de toutes Boll.26.feb.p.
les egliſes qui fuſſent alors. S. Porphyre la dedia le propre jour 659.592.
de Paſque, aprés avoir eſté cinq ans à la baſtir, [c'eſt à dire juſques en l'an 405 ou 406.] On l'appella l'Eudoxienne, à cauſe de celle qui en avoit fourni la depenſe. Lorſqu'il en donna les meſures, on s'étonna qu'il la fiſt ſi grande pour un nombre de Chrétiens aſſez mediocre: à quoy il répondit qu'il eſperoit en Dieu que quelque jour elle ſe trouveroit meſme trop petite,

parceque noſtre religion eſt l'ouvrage de la main de Dieu meſme, & non point un ouvrage des hommes.

§ 85-92. 'Durant qu'il la baſtiſſoit,[c'eſt à dire vers l'an 404,]il eut à combatre une femme Manichéenne nommée Julie, qui eſtoit
§ 88. venue ſemer ſon hereſie dans Gaza. 'Il la refuta aprés les prieres & le jeûne, dans une conference publique, qui fut écrite mot à mot; & Marc en fit un livre exprés:[mais il n'eſt pas venu juſ-
§ 89. ques à nous.]'Et comme elle ne ſe rendoit point à la verité, Saint Porphyre luy declara que le Dieu qu'elle blaſphemoit luy alloit
§ 90. fermer la bouche. 'Au meſme moment elle ſe trouva ſans parole, le viſage tout changé, & ſans autre mouvement que d'un tremblement qui la ſaiſit. Elle expira en cet état au bout de quelque
§ 91. temps: & le Saint voulut neanmoins qu'on l'enterraſt. 'Son ſupplice convertit ceux que l'apparence de ſa pieté exterieure avoit trompez, & meſme [1] pluſieurs payens.

§ 95. 'La gloire & l'accroiſſement de l'Egliſe irritoit de plus en plus ceux qui demeuroient dans leur infidelité. Sampſyque le premier d'entre eux entra en quelque diſpute avec l'œconome. Les autres prirent ſon parti avec tant de chaleur, qu'aprés avoir tué ſept des Chrétiens,[qui eſtoient accourus pour défendre l'œco-
§ 96. nome,]'ils s'en allerent en fureur à la maiſon epiſcopale pour y maſſacrer le Saint meſme. Il en fut averti, & ſe retira par deſſus les murs dans une maiſon voiſine: & les infideles ne purent faire
§ 99. autre choſe que piller tout ce qu'ils trouverent chez luy. 'Le Gouverneur nommé Clarus ayant eſté averti de cela, envoya arreſter les plus coupables, & les fit amener à Ceſarée, où pluſieurs furent battus de nerfs de bœuf, & meſme quelques uns punis du dernier ſupplice.[On peut preſumer de la charité du Saint, qu'il fit tout ce qu'il put pour les ſauver. Mais on jugea ce remede neceſſaire pour retenir les autres par la crainte.]

§ 97.98. 'Dans la maiſon où le Saint ſe retira durant la ſedition, il trouva une fille de 14 ans qui n'avoit qu'une grand'mere paralytique, & elle la nourriſſoit de ſon travail. Elle n'eſtoit pas encore Chrétienne, mais elle ſouhaitoit de l'eſtre; & nonobſtant ſa pauvreté, elle prit tout le ſoin poſſible du Saint, & de Marc qui luy tenoit compagnie durant deux jours qu'ils demeurerent
§ 100. cachez chez elle. 'Le Saint ne manqua point de prendre ſoin d'elle & pour le corps & pour l'ame: Il la battiza avec ſa grand'-
§ 101. mere & une tante qu'elle avoit. 'Il ſongea meſme à la marier: mais elle luy dit qu'aprés avoir receu de luy J.C. meſme pour

1. *autrement*, pluſieurs Manichéens des pays voiſins.

epoux, elle ne pouvoit plus penſer à aucun homme. Ainſi aprés que ſa grand'mere fut morte, il la mit ſous la conduite d'une Diaconiſſe, & luy donna l'habit regulier [de Diaconiſſe ou de vierge.] Elle vécut en cet état avec une pieté & ſurtout avec une auſterité preſque incroyable; & ſon exemple en attira pluſieurs autres qui voulurent l'imiter; de ſorte qu'elle eſtoit la gloire & l'edification de toute l'Egliſe de Gaza, lorſque Marc en faiſoit l'hiſtoire. Elle portoit le nom de Salaphthe, qui [en ſyriaque] ſignifie la paix. § 102. § 98.

S. Porphyre vécut encore quelques années depuis la ſedition dont nous venons de parler, travaillant à ſanctifier ſon Egliſe, & à y établir toute la diſcipline la plus reguliere & la plus ſainte. [Ce fut ſans doute durant ce temps là qu'il aſſiſta au Concile celebre] tenu à Dioſpolis en l'an 415 au mois de decembre.[a] Car Gaza n'eſtant qu'à une journée de Dioſpolis, [on ne peut pas douter qu'il ne ſoit] [b] l'un des deux Porphyres que S. Auguſtin met entre les 14 Eveſques de cette aſſemblée. [Les ruſes & les deguiſemens par leſquels l'hereſiarque Pelage y evita l'excommunication qu'il meritoit, ſervirent à faire eclater davantage la doctrine de la grace, en la faiſant atteſter par celui qui en eſtoit le capital ennemi. On y établit que la grace du Sauveur eſt veritablement une grace qui ne peut eſtre l'effet de nos merites. Et perſonne n'eſtoit plus digne de ſoutenir cette verité capitale de la religion, & ce fondement inebranlable de l'humilité, qu'un Saint dont le caractere ſemble avoir eſté une humble défiance de luy meſme, qui luy faiſoit ſans ceſſe implorer la grace & le ſecours du Ciel par le jeûne & par les prieres particulieres & publiques. § 103. Bar.415.57.14. a Boll.26.feb.p. 648.§ 17. b Aug.in Jul.l. 1.c.15.c.7.p.369. 1.d.

Son humilité paroiſſoit dans ſes diſcours auſſi bien que dans ſes actions: [c] & quoiqu'il n'ignoraſt point les belles lettres, [c] quoiqu'il euſt receu de Dieu une ſageſſe capable de fermer la bouche aux ennemis de la verité; [d] cependant dans les inſtructions qu'il faiſoit ſans ceſſe à ſon peuple, il ne ſe ſervoit point d'une eloquence pompeuſe & étudiée, propre à faire paroiſtre ſon eſprit, mais d'un diſcours ſimple & populaire, dont la force eſtoit dans les preuves qu'il tiroit des Ecritures: car c'eſt ſurquoi il appuyoit toute ſa doctrine. Boll.26.feb.p. 646.§ 8. c § 58.88. d § 74.

Ayant aimé les pauvres durant ſa vie juſqu'à leur faire profuſion de ſes grands biens, & à ſe rendre luy meſme pauvre, & leur ayant fait toujours de grandes largeſſes des biens de ſon Egliſe, il témoigna encore à ſa mort combien il les aimoit. Car dans le § 9. § 94. § 94-103.

teſtament qu'il fit dans ſa derniere maladie, & qui eſtoit plein de pieté, il ordonna qu'on continueroit toujours aprés ſa mort à donner une certaine ſomme par jour durant le Careſme à tous les pauvres[de la ville,]comme il avoit fait durant ſa vie. Il aſſigna un fond pour cette aumoſne ; & afin de l'aſſurer davantage aux pauvres, il declara que ſi l'on manquoit à la faire, ce fond ſeroit devolu à l'Egliſe de Ceſarée.[On ne voit pas quel pouvoit eſtre ce fond dont il diſpoſoit ainſi, à moins que les loix ne le rendiſſent maiſtre de regler l'uſage des biens que ſon Egliſe avoit acquis par ſon moyen.]

5 101. [a] Menæa, p. 273-278, Ugh. t. 6. p. 1227. [b] Boll. p. 644. § 6. [c] § 5.

'Il mourut le 26 de fevrier,[a]auquel les Grecs l'honorent par leur grand office,[b]& le martyrologe Romain avec quelque Latins poſterieurs marquent ſa memoire le meſme jour.[c]Il y a des menologes des Grecs qui le mettent le deuxieme de mars, ayant mal entendu la date de ſa mort.['On ne ſçait pas bien s'il mourut en l'an 419, ou ſi ce fut en 420, quoique le dernier ſemble plus probable ; ni s'il gouverna 23 ans & un peu plus de dix mois, ou]s'il luy faut donner 24 ans, 11 mois, & 8 jours, comme le marquent les Grecs. Menæa, p. 278.

V. la note a.

[Comme noſtre Saint connoiſſoit trop la peſanteur de la charge epiſcopale & du ſoin des ames, pour ne chercher pas plutoſt à la diminuer qu'à l'augmenter, c'eſt à quelqu'un de ſes ſucceſſeurs moins ſaints & plus ambitieux que luy, qu'il faut raporter ce que dit Sozomene,]que de ſon temps l'Eveſque de Maïume eſtant mort, celui qui eſtoit alors Eveſque de Gaza, pretendit ſoumetre cette Egliſe à la ſienne, parceque depuis l'arreſt rendu par Julien l'apoſtat, Maïume n'eſtoit conſiderée que comme une partie & une dependance de Gaza, & que ſelon les Canons une ſeule ville ne peut pas avoir deux Eveſques. Mais le Concile de la province où cette affaire fut portée, jugea que Maïume n'ayant perdu le droit de ville que par le jugement d'un payen, en haine de ſon zele pour la foy, ce jugement ne luy devoit point faire perdre dans l'Egliſe le rang & les prerogatives que ſa pieté luy avoit acquiſes. Ainſi le Concile la conſerva dans le droit d'avoir un Eveſque, & luy en ordonna un. Soz. l. 5. c. 3. p. 598. a. b.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS
SUR LE DIXIEME VOLUME DES MEMOIRES pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique.

NOTES SUR SAINT SABAS.

Pour la page 7.

NOTE I.

Sur deux Saints Sabas Martyrs honorez au mois d'avril.

[LE martyrologe Romain met deux Saints Sabas Martyrs, l'un le 12 d'avril qui eſt celui de l'an 372, dont on a les actes, & l'autre le 24 du meſme mois, que l'on pretend avoir eſté un officier d'armée martyrizé à Rome ſous Aurelien.] Ce ſecond Sabas n'eſt connu que par les Grecs, qui diſent qu'il eſtoit Got auſſi bien que l'autre. [Cela pourroit donner lieu de croire qu'on auroit porté à Rome quelques reliques du premier, dont ceux qui ne ſavoient pas l'hiſtoire auroient fait un Martyr de Rome :] & en effet les Grecs donnent auſſi le titre de Capitaine à celui de Gotthie. [Neanmoins ce qu'on dit de celui de Rome eſt entierement different de l'hiſtoire de l'autre.] Car ſi les Ménées diſent que celui de Rome fut noyé dans une riviere, ce qui eſt vray de celui de Gotthie, il le faut aſſurément corriger par le menologe de Baſile qui eſt plus ancien, & qui porte que ce Saint fut decapité. [Il n'y a auſſi aucune difficulté à croire qu'il y ait eu un Saint Sabas Romain ou Got, martyrizé à Rome ſous Aurelien.]

Boll. 14. apr. p. 251. c.

a Menæa, p. 301.

18. apr. p. 238.

Boll. 14. apr. p. 262. b, c.

2.

Pour la page 8.

NOTE II.

Que c'eſt de S. Sabas que Saint Baſile recent les reliques.

[Saint Baſile ne nomme pas le Martyr dont Aſcole luy envoyoit le corps,] mais il dit que c'eſt un Martyr qui venoit des pays barbares d'audelà du Danube ; & il en parle viſiblement comme d'un Martyr de ce temps là. Et comme il eſt certain d'ailleurs que le corps de S. Sabas fut envoyé en Cappadoce, [il ſeroit difficile de croire qu'il ne parle pas du meſme Saint.] Aſcole en le luy envoyant avoit décrit toute l'hiſtoire de ſon triomphe. Il y avoit repreſenté la generoſité d'un divin athlete, des corps dechirez pour la pieté, un cœur intrepide qui mepriſe toute la fureur d'un barbare, les divers ſupplices employez par les perſecuteurs, des ſoldats de J. C. qui ſe moquent de tous les tourmens, des Martyrs qui acquierent leur perfection par le bois & par l'eau enſemble. Toutes ces choſes ſe raportent parfaitement à S. Sabas, & meſme la derniere ligne eſt mot à mot dans la lettre de l'Egliſe de Gotthie ; *Atque ita per lignum & aquam defunctus &c.*

Baſ. ep. 338. p. 350. d.

Boll. 12. apr. p. 468. § 8.

Baſ. ep. 338. p. 350. a.

p. 351. a. b.

Sur. 12. apr. 1. § 6. p. 148.

Nous ne nous arreſtons pas ici à refuter Socrate, qui pretend que les Martyrs de la Gotthie eſtoient Ariens. S. Baſile & Saint Ambroiſe qui ne pouvoient pas l'ignorer, & S. Auguſtin qui cite pour témoins les Chrétiens qui s'eſtoient trouvez en ce temps là meſme dans la Gotthie, aſſurent formellement le contraire : [& nous avons montré ſur le titre des Ariens § 133, que leur hereſie n'a infecté les Gots qu'en l'an 376.]

Socr. c. 33. p. 25. c.

b Baſ. ep. 338. p. 350. c. d.

Aug. civ. l. 18. c. 52. p. 239. 1. d.

Amb. in Luc. 10. p. 26. b.

NOTES SUR S. JEAN DE LYCOPLE.

Pour la page 14. § 3.

NOTE I.

Sur le temps depuis ſa premiere retraite juſqu'à celle de Lycople.

Lauſ.c.43.p. 960.c. 'PALLADE dit que Saint Jean le prophete ayant renoncé au monde à l'age de 25 ans, 'paſſa cinq ans dans divers monaſteres, avant que de s'enfermer ſeul ſur la montagne de Lycople, où il p.965.a. demeura tout le reſte de ſa vie. 'Cependant il fait dire au Saint peu de mois avant ſa mort, qu'il eſtoit renfermé dans ſa cellule depuis 48 ans. [Il ne s'y renferma donc qu'à l'age de 42 ans, 17 ans depuis ſa retraite, s'il eſt vray] 'qu'il ſoit mort agé de 90 ans, comme on le lit dans Rufin; & cet hiſtorien dit au moins qu'il en avoit 40 lorſqu'il s'enferma. [Ainſi il y a toute apparence qu'il faut lire 15 ans dans Pallade au lieu de 5,] 'ſi l'on n'aime mieux dire avec Bollandus & Mr Bulteau, que Pallade ne conte que le temps qu'il paſſa en divers monaſteres aprés avoir vécu dix ou douze ans avec un ſeul pere, comme nous l'apprenons de Caſſien, [mais cette explication ne paroiſt guere naturelle.] 'On ne lit auſſi que cinq ans dans Heraclide.

Vit.P.d.2.c.1. P.449.a.

Poll.ad.m.11. p.696.b]699.f] Bult.oit.p.63.

Vit.P.app.c. 22.p.959.

Pour la page 64. § 1.

NOTE II.

Hiſtoire mal attribuée à Saint Jean.

[Outre ce que nous liſons dans Caſſien & dans Rufin, des efforts que faiſoient les demons pour tromper Saint Jean de Lycople,] 'quelques editions de Pallade raportent encore cette hiſtoire ſur ce ſujet, comme ayant eſté dite par le Saint meſme. Je connois, diſoit-il, un homme » dans le deſert, qui a paſſé dix années » ſans gouſter aucune viande terreſtre; » mais un Ange venoit tous les trois jours » luy apporter une viande celeſte, qu'il luy » mettoit dans la bouche; & cela luy te- » noit lieu tout enſemble de boire & de manger. Il arriva une fois à la meſme perſonne que les demons firent paroiſtre à ſes yeux comme des armées d'anges, des chariots de feu, & une grande ſuite de perſonnes, en forme d'officiers qui accompagnent un prince. [Il y en avoit un en effet au milieu qui paroiſſant comme le roy,] dit au ſolitaire, Je ſuis ſatisfait de la conduite que vous avez gardée en toutes choſes, & de la vertu que vous avez toujours pratiquée. Il ne vous reſte plus qu'à m'adorer afin que je vous enleve dans le Ciel comme j'y ay tranſporté Elie. Pendant ce diſcours le ſolitaire diſoit en luy meſme, J'adore tous les jours mon Roy & mon Sauveur: ſi ce l'eſtoit là, il ne me le demanderoit pas comme quelque choſe de nouveau. Il dit enſuite à ce demon, J'ay Dieu pour Seigneur & pour Roy, & je l'adore tous les jours. Pour vous, je ne vous connois point pour mon roy. Et à l'inſtant le demon s'evanouit avec toute ſon illuſion. Le Saint, ajoute l'auteur, raportoit cela comme d'un autre, pour cacher ſa vertu & ſes actions: Mais les Peres qui eſtoient avec luy aſſuroient que c'eſtoit luy meſme à qui cela eſtoit arrivé.

Lauſ.c.43.p. 973.974.

[Cette narration, comme nous avons dit, eſt dans quelques editions latines de Pallade; mais elle n'eſt point dans le grec, ni dans le Paradis d'Heraclide, qui paroiſt eſtre la verſion du veritable texte de Pallade. Elle n'eſt point non plus dans Rufin, quoiqu'elle ſoit mélée dans ſon texte, & miſe enſuite du diſcours que S. Jean fit à Petrone. Mais elle n'a garde d'eſtre de Rufin,] 'qui auſſitoſt aprés dit la meſme choſe, & preſque mot à mot de l'Abbé Hor de Thebaïde. [Et en effet ce qui eſt dit au commencement de ce recit, convient peu à S. Jean,] 'qui ſelon ce que nous

Ruf.v.P.c.2. P.448.a.

Caſſ.col.1.c. 21.p.305.

avons dit, paroiſt avoir eſté reglé à manger tous les jours.

1 Lauſ. c. 43. p. 974. a. b. 1 C'eſt encore de l'hiſtoire de cet Abbé Hor qu'eſt tiré ce que portent les meſmes editions latines, que la multitude des moines qui eſtoient avec luy paroiſſoit dans l'Egliſe comme des chœurs de bienheureux revétus de robes eclatantes, & qui glorifioient Dieu par des cantiques qu'ils ne ceſſoient jamais de chanter.

Pour la page 22. § 6.

NOTE III.

En quel temps Pallade & S. Petrone viſiterent Saint Jean.

[Les deux viſites que Pallade & S. Petrone rendirent à S. Jean de Lycople, doivent aſſurément eſtre miſes à la fin de la vie du Saint.] Ruf. v. P. c. 1. p. 457. c. 1 Car Petrone marque poſitivement qu'il eſtoit avec luy lorſqu'on apporta à Alexandrie les nouvelles de la victoire que Theodoſe avoit remportée ſur Eugene, [le ſixieme de ſeptembre 394,] & qu'il mourut peu de jours aprés. Lauſ. c. 43. p. 964. c. Pour Pallade il témoigne que ce n'eſtoit guere que trois ans avant la maladie qui l'obligea de quitter le deſert des Cellules; c. 20. p. 924. b. où ayant demeuré neuf ans [depuis l'an 391, *V. S. Macaire d'Egypte note 7*, il n'en peut eſtre ſorti avant l'an 399. Ainſi il ſemble qu'il ait dû viſiter S. Jean en l'an 395 au pluſtoſt.]

c. 43. p. 963. b. Neanmoins comme il l'a viſité dans le temps du débordement du Nil, [c'eſt à

p. 965. b. dire durant l'été;] que ſur le raport qu'il en fit, Evagre partit deux mois aprés, [c'eſt à dire au pluſtoſt dans le mois de ſeptembre,] & le trouva encore vivant; [& que cependant nous ne pouvons pas prolonger la vie de Saint Jean juſques en ſeptembre ou octobre 395, un an entier aprés la viſite de Petrone, il faut dire que Pallade & Evagre le viſiterent des l'an 394, que Pallade paſſa encore les années 395, 396, & 397, dans le deſert; & que s'eſtant trouvé malade en 398, il combatit ſon mal juſques en l'an 399, qu'il fut obligé de s'en aller à Alexandrie.]

NOTE IV.

Pour la page 25. § 7.

Que Pallade ne raporte point ce qu'Evagre, Albin &c. luy raconterent de la viſite qu'ils rendirent à S. Jean.

Lauſ. c. 43. p. 963. c. Pallade dit qu'aprés voir vu S. Jean de Lycople, il revint raporter ce qu'il en avoit vu à ſes freres, qui partirent deux mois aprés pour aller voir le Saint, & luy raporterent à leur retour ce qui s'eſtoit paſſé à leur voyage. p. 963. a. Ces freres de Pallade ſont certainement Evagre, Albin, Ammone, & les autres avec leſquels il demeuroit, ce qui faiſoit ſept perſonnes, & tous étrangers, [c'eſt à dire qui n'eſtoient pas Egyptiens. Pallade ne dit point ce qu'Evagre & les autres luy raporterent, ſi l'on ne veut dire que le voyage de Petrone vers S. Jean, dont l'hiſtoire ſuit immediatement dans le texte grec de Pallade, eſt le meſme que celui d'Evagre. Le temps y convient fort bien, & Petrone qui eſtoit étranger, pourroit bien avoir eſté l'undes ſept de la compagnie d'Evagre & de Pallade. Il eſt vray que Pallade n'eſtant pas du voyage d'Evagre, leur compagnie n'eſtoit alors que de ſix, ſi l'on ne dit que quelque autre avoit rempli ſa place, ce qui ne ſeroit pas difficile.

Mais il y a des objections bien plus fortes contre ce ſentiment, Car 1°, Ruf. v. P. c. 4. p. 451. c. 1 Les ſept de la compagnie de Petrone eſtoient tous laïques, hormis le plus jeune qui eſtoit Diacre, & il n'y en avoit qu'un qui le ſceuſt. Lauſ. c. 86. p. 1010. b. Or Evagre ayant eſté Diacre à Conſtantinople, & eſtant d'ailleurs fort connu, il y a peu d'apparence que ceux qui demeuroient avec luy ne ſceuſſent pas qu'il fuſt Diacre; & encore moins qu'il fuſt le plus jeune. 2°, c 91. p. 1015. d. Albin eſtoit Diacre auſſi bien que luy: [3°, Le voyage où Petrone alla voir S. Jean, ne paroiſt pas avoir eſté entrepris pour voir ce Saint en particulier, comme celui d'E-

Digitized by Google

vagre, mais par la ſuite du deſſein qu'il avoit en general de voir tous les ſolitaires d'Egypte & de Thebaïde ; 4°, Tout ce qui eſt dans le grec de Pallade du voyage de Petrone, ne ſe trouve point dans le Paradis d'Heraclide, qui paroiſt eſtre la verſion du veritable texte de Pallade: ce qui fait juger que ce n'eſtoit point Pallade qui l'a inſerée dans ſon hiſtoire, mais d'autres qui l'y ont ajoutée, de meſme que tout le reſte du livre de Rufin, dont on ne trouve rien dans Heraclide.]

Pour la page 29. §. 9.

NOTE V.

Sur le temps & l'année de la mort de S. Jean de Lycople.

Vit. P. l. 2. c. 1. p. 457. l.

[a]Rufin parlant au nom de Petrone, dit qu'en prenant congé de Saint Jean, ce Saint luy dit que les nouvelles de la défaite d'Eugene arrivoient ce jour là à Alexandrie, mais que Theodoſe mourroit bientoſt. Eſtant parti de là, continue Rufin, *hæc ita geſta eſſe ad fidem comperimus ut ipſe prædixerat. Poſt dies autem paucos inſecuti ſunt nos quidam fratres, annuntiantes nobis quod ipſe Sanctus Joannes in pace requievit.* [Si ce *hæc ita geſta eſſe*, ſe raporte à tout ce qu'avoit predit le Saint, il peut eſtre mort deux ou trois mois aprés Theodoſe, en mars ou en avril 395.] Et en effet tous les martyrologes depuis le IX. ſiecle, mettent ſa feſte le 27 de mars, qu'Uſuard marque comme le jour de ſa mort, *depoſitio S. Joannis &c.* & un Legendaire dit poſitivement que ce fut le jour qu'il rendit l'eſprit. Que ſi *hæc ita geſta eſſe*, ne ſe raporte qu'aux nouvelles de la défaite d'Eugene, il faudra mettre ſa mort des la fin de l'an 394, & peuteſtre le 13 de decembre, s'il eſtoit vray que les Grecs en fiſſent ce jour là la feſte,] [b]comme l'a écrit Baronius. [a]Mais cela ne ſe trouve ni dans le menologe de Caniſius que Baronius a vu, [ni dans celui d'Ughellus ou de Baſile, ni dans les Ménées :] & Bollandus ſoutient que les Grecs n'en font ni ce jour là ni en aucun autre. On trouve dans Caniſius au 3 de decembre, *p. 926*, un S. Jean ſolitaire en Egypte, mais ce qu'on en dit n'a aucun raport à celui de Lycople, [& je ne le trouve ni dans Ughellus ni dans les Ménées.] [b]Bollandus croit que celui de Lycople eſt mort en 394, des le mois de ſeptembre ou d'octobre, & Mr Bulteau *p. 64*, eſt dans la meſme penſée. [Mais je ne ſçay pas ſurquoi Bollandus ſe fonde pour pretendre que] c'eſt une choſe conſtante. Il croit qu'il eſt mort le 17 d'octobre, auquel le martyrologe des Cophtes marque la mort de Jean le petit ermite. Il y trouve pourtant de la difficulté : [& l'Abbé Jean ſurnommé le petit ou le nain, eſt aſſez celebre entre les ſolitaires d'Egypte pour croire que l'on honoroit particulierement ſa memoire. La traduction greque de Rufin permettroit aiſément d'étendre la vie de celui de Lycople juſqu'au 27 mars 395, de quelque maniere qu'on entende *hæc ita geſta eſſe &c.*] [b]puiſqu'elle porte que Petrone apprit ſa mort aprés avoir viſité un grand nombre d'autres Peres ; Mais nous n'avons pas de raiſon de quitter le texte latin qui eſt plus exprés, & qui eſt l'original.]

Bar. 27. mars. [a] Pol. lib. p. 69. §. 5.

§. 4.

Laus. c. 43. p. 974. a.

Poſſ. 27. mars, p. 692. §. 4.

Pour la page 34.

NOTE SUR S. PIAMMON.

Sur la viſion de l'Ange qui écrivoit le nom des communians.

Laus. c. 72. p. 1001. a. b.

[a]LA traduction greque des vies des Peres de Rufin, qui eſt mélée avec l'hiſtoire Lauſiaque de Pallade, nomme Ammon celui que le texte latin appelle Piammon, & raporte meſme d'une autre maniere l'hiſtoire de la viſion qu'il eut ſur ceux qui s'approchoient de l'Eucariſtie. Car elle porte que l'Ange les

écrivoit les noms de tous ceux qui eſtoient preſens, à meſure qu'ils recevoient l'Euchariſtie, qu'elle appelle la grace: mais qu'il effaçoit au contraire les noms de tous ceux qui ſe trouvoient abſens de l'aſſemblée, & que tous ceux là moururent dans treize jours. Sozomene paroiſt avoir ſuivi cette traduction, quoiqu'il mette Piamnon & non pas Ammon. Soz.l.6.c.29. p.680.681.

NOTES SUR SAINT APOLLON ABBE'.

NOTE I.

Temps de ſa naiſſance.

Pour la page 361.

[RUPIN nous embaraſſe en s'embaraſſant luy meſme ſur la chronologie de S. Apollon d'Hermopole. Parlant au nom de celui dont il décrit le voyage dans les Vies des Peres, qui eſt comme nous croyons, Saint Petrone de Boulogne,]' il dit l'avoir vu agé de pres de 80 ans, *annorum fere octaginta.* Il eſtoit à Lyque avec S. Jean lorſqu'on apprit à Alexandrie qu'Eugene avoit eſté défait [le 6 de ſeptembre 394. Il doit donc avoir vu S. Apollon en l'an 394 ou 395. Car ce Saint demeuroit en Thebaide auſſibien que S. Jean. Et il faut dire que c'eſtoit en l'an 394;]' puiſqu'au ſortir de chez Saint Apollon, il marcha vers le midi. [Ainſi il n'avoit pas encore vu S. Jean qui demeuroit auprés de Lyque, beaucoup au deſſous d'Hermopole en tirant vers le midi. Si donc S. Apollon avoit 80 ans en 394, il eſt né en 314, & avoit 55 ans en 369.]' Cependant Rufin dit que s'eſtant retiré à quinze ans dans le déſert, il y paſſa 40 ans, au bout deſquels Dieu luy dit de s'approcher des pays habitez pour travailler à la converſion des peuples: & c'eſtoit, dit-il, du temps de Julien l'apoſtat, [qui eſt mort au milieu de 363. Ainſi S. Apollon agé pour lors de 55 ans, ſera né au plus tard en 309, & aura eu 85 ans en 394.]

2. 'On croit meſme que des devant la mort de Julien il eſtoit celebre par divers miracles, & avoit aſſemblé pluſieurs perſonnes auprés de luy, en conſequence de l'ordre qu'il avoit receu à l'age de 55 ans: [ce qui obligera d'avancer encore ſa naiſſance d'un an au moins.

Vit.P.l.1.c.7. p.460.1.

c.8.p.465.1.

c.7.p.460.1.

Je ne voy point d'apparence à dire que Rufin ait voulu marquer un age de 85 ou 86 ans, quand il a dit *annorum fere octaginta, fere* marquant plutoſt moins que plus; & des genies comme celui de Rufin vont plutoſt à augmenter qu'à diminuer. Je ne trouve donc point d'autre moyen de ſortir de cette difficulté, que de croire qu'on avoit dit à Petrone qu'Apollon s'eſtoit retiré à l'age de 15 ans, & avoit commencé enſuite à paroiſtre au bout de 40 ans de vie; ce que S. Petrone, ou Rufin qui a travaillé ſur ſes memoires, a entendu de 40 ans de retraite. On peut dire aprés cela, ou que ces 40 ans ſe terminent à la fin de 361, qui eſt le commencement du regne de Julien, & qu'ainſi S. Apollon eſt né en 321, & avoit 74 ou 75 ans en 394, ce qui eſt bien *fere octaginta* dans le ſtyle de Rufin, & de beaucoup d'autres: ou qu'il receut l'ordre de preſcher quelque temps avant Julien en 354, ou peu aprés; mais que comme la premiere action qu'on raportoit de luy depuis ce temps là, eſtoit arrivée ſous Julien, Rufin avoit mis auſſi ſous ce prince l'ordre qu'il receut de preſcher à 40 ans. Ce défaut d'exactitude n'eſt point du tout incroyable de Rufin: mais neanmoins nous avons mieux aimé prendre l'autre parti, qui ne multiplie pas tant ſes fautes.

[Sozomene qui fait un abregé de ce que Rufin dit d'Apollon,]' dit aſſez clairement en un endroit, qu'il receut l'ordre de preſcher eſtant agé de 40 ans. 'Mais en un autre il ſuit le texte de

Soz.l.3.c.14.p. 508.c.

l.6.c.29.p. 679.d.

Rufin. [Il peut favoriſer ceux qui voudroient dire qu'Apollon commença à preſcher des 354,] [l 3.c.14.p.118.c.] puiſqu'il le met entre ceux qui paroiſſoient ſous les enfans de Conſtantin. [Pour ce qu'on lit de ce Saint dans l'hiſtoire Lauſiaque de Palade *c. 52. p. 977-985.* ce n'eſt qu'une traduction de Rufin, qui a enſuite eſté traduite en grec vulgaire par Agapo *p.227.* comme un ouvrage de S. Jerome.]

Pour la page 41.

NOTE II.

Quel Apollon parle dans la deuxieme Conference de Caſſien.

[Caſ.coll.2.c.15.p.121b.p.324.] [a]Gazæus croit qu'Apollon dont Moyſe de Sceté parle à Caſſien dans ſa deuxieme Conference, eſt S. Apollon de Thebaïde. [Mais il y a bien plus d'apparence qu'un moine de Sceté parloit d'une choſe arrivée en Sceté ou dans les pays qui en eſtoient proches.] [b]Ainſi trouvant un Apollon des Cellules dans le recueil de Monſieur Corelier, [nous ne croyons point en devoir chercher un plus eloigné.] [c]On trouve dans le meſme recueil, & ſous le meſme titre, un Apollon en Sceté meſme; mais il ne paroiſt point qu'il ait receu d'autres graces que celles de ſe ſanctifier par la penitence: [& c'eſt ſans doute une faute dans ce recueil,] [d]de raporter à ce meſme Apollon cette parole hardie, Qu'il faut adorer les hoſtes. [e]Auſſi il eſt viſible que cet endroit eſt pris de ce que Rufin dit de S. Apollon de Thebaïde.

Cotel.g.t.1.p.199.a.

a.b.

p.400.b.

Vit.p.1.2.c.7.p.464.2.

NOTES SUR S. PAPHNUCE.

Pour la page 46.

NOTE I.

Si Paphnuce Bubale eſt le meſme que Cephale.

[Caſn.coll.n.p.132.c]113.b.] [JE ne ſçay ſi l'on peut dire que Paphnuce Bubale ſoit le meſme que Paphnuce Cephale.] [a]Gazæus dans ſes commentaires ſur Caſſien, paroiſt les prendre pour une meſme perſonne. [Vit.p.488.2.] [b]Roſweide les diſtingue: [En effet la demeure de l'un eſt marquée dans les Cellules, & celle de l'autre à Sceté, & il peut ſembler qu'on leur avoit donné exprés des ſurnoms pour les diſtinguer l'un de l'autre; ſi l'on ne veut dire à l'égard de la demeure, qu'il pouvoit venir quelquefois de Sceté à Nitrie, & eſtre regardé par les moines de l'un & de l'autre lieu comme leur pere, auſſi-bien que Saint Macaire d'Egypte: & pour les differens ſurnoms, on pourroit croire que Cephale en egyptien ſignifioit quelque choſe d'approchant de Bubale en grec; ou bien que Cephale venant de Cephas, qui, comme on le voit par S. Pierre, ſignifie une pierre & un rocher, on l'avoit donné à Paphnuce pour la meſme raiſon que celui de Bubale, c'eſt à dire parcequ'il eſtoit plus ſouvent parmi les roches que parmi les hommes. Le temps auſſi n'empeſche pas que ce ne ſoit le meſme, puiſque Pallade ne dit pas que Cephale n'euſt vécu que 80 ans:] [c]mais qu'il avoit paſſé tout ce temps ſans avoir jamais qu'une tunique, [ce qu'il n'eſt pas neceſſaire d'entendre depuis ſa naiſſance, mais depuis l'age de dix ou douze ans qu'il avoit commencé à ſe connoiſtre. L'aſſiduité de Bubale dans ſa cellule, n'empeſchant pas qu'il ne la quittaſt pour ſe cacher davantage; il le pouvoit faire encore pour aller paſſer quelque temps auprés de Saint Antoine, qui avoit eſté ſon premier pere dans la vie ſpirituelle. Il faudroit voir ſeulement] [d]ſi l'on euſt fait Preſtre un homme qui ne ſavoit pas lire, comme Paphnuce Cephale; [& cela ſe pouvoit peut-eſtre: car je croy qu'on trouve dans les Conciles meſmes, des Eveſques qui ne

Lauſ.c.91.p.101.d.

d.

Digitized by Google

pouvoient pas ſigner. Il y a bien de l'apparence qu'ils ne ſavoient auſſi pas lire.]

Pour la page 49.

NOTE II.

Sur la vie de Saint Onuphre.

Vit.P.p.99. [1]L'hiſtoire de S. Onuphre que nous avons dans les Vies des Peres, & qui eſt attribuée à Paphnuce, [ſemble eſtre un extrait de] [1]celle qui eſt dans Surius, qui contient encore l'hiſtoire de Timothée & de divers autres anacoretes: [mais cet extrait eſt amplifié dans Roſweide de diverſes choſes fort peu probables, & qu'il ſeroit bien difficile de ſoutenir. L'hiſtoire qui eſt dans Surius, eſt plus ſimple; & ſi l'on pouvoit donner un bon ſens à ce qu'elle fait dire à S. Onuphre avant ſa mort, on la pourroit ſoutenir aſſez aiſément. Neanmoins ce ne ſont que miracles & choſes extraordinaires; & on n'en a rien traduit en françois dans les Vies des Peres. De tous ceux dont elle parle, je ne voy que S. Onuphre qui ſoit honoré par l'Egliſe.] [1]Il mourut ſelon l'edition de Surius le 16 du mois Paven ou Pauni, [c'eſt à dire le 10 de juin;] & neanmoins la traduction porte le neuvieme. [1]Dans Roſweide il y a l'onzieme, [2]& les Grecs [que Baronius a ſuivis,] en font la feſte le douzieme. [Ce qui peut rendre encore cette hiſtoire plus ſuſpecte, c'eſt que nous en trouvons une partie dans l'ancien recueil des actions & paroles remarquables des anacoretes.] [1]L'hiſtoire de Timothée y eſt raportée à peu pres de la meſme maniere, quoique le nom n'y ſoit pas. [1]Le nom de celui qui le vit n'y eſt point non plus exprimé; & il eſt dit ſeulement que c'eſtoit un ſolitaire qui le raportoit aux freres du monaſtere de Raïthe ou Elim. [1]Mais au lieu de l'hiſtoire de S. Onuphre, il y a celle d'un Eveſque qui eſtant tombé durant la perſecution, s'eſtoit retiré dans le deſert vers Oaſis & le pays des Maziques, où il fit penitence durant 49 ans qu'il y vécut, & juſqu'à l'arrivée du ſolitaire qui raportoit cela. Il n'eſt point nommé non plus; mais il eſtoit different de celui qui avoit raporté l'hiſtoire precedente; & il fut depuis fait Eveſque d'Oxyrinque. [Nous diſons que cette hiſtoire eſt au lieu de celle de S. Onuphre; car quoique le fond en ſoit ſi different; neanmoins les circonſtances en ſont tellement les meſmes, hormis les diſcours inſoutenables qu'on attribue à S. Onuphre, qu'il faut viſiblement que l'une ait eſté priſe ſur l'autre: ce qui n'eſt pas favorable pour celle de S. Onuphre.

Sur. 12. jun. p. 178.

Vit.P.p.103. al 105.2.

[2] Mar. 12. jun.

Vit.P.l.6.c.3. § 11.p.654.655.

p.614.1.

§ 12.p.655.

Cet Eveſque penitent eſtant mort 49 ans au plus aprés la perſecution, c'eſt à dire aprés l'an 312. (Car la perſecution de Licinius en 320, ne fut pas bien conſiderable;) il faut mettre ſa mort vers 460. Celui à qui Dieu le fit connoiſtre pourroit eſtre Affy, [1]qui aprés avoir eſté ſolitaire fut fait Eveſque d'Oxyrinque; & dont on remarque que voulant continuer dans l'epiſcopat les meſmes auſteritez qu'il avoit pratiquées dans le deſert avec une rigueur extreme, & n'en ayant pas la force, il ſe proſterna en la preſence de Dieu, & luy dit; Seigneur « voſtre grace m'a-t'elle abandonné depuis que j'ay eſté fait Eveſque. Surquoi « il entendit une voix qui luy dit: Nullement; mais quand vous eſtiez ſeul « dans la ſolitude, voſtre Dieu eſtoit voſtre appui & voſtre ſupport; & maintenant que vous eſtes dans le ſiecle, vous « recevez du ſecours & de l'aſſiſtance des « hommes. [Cet Affy ſucceda peuteſtre à Theodore,] [1]qui eſtoit encore Eveſque d'Oxyrinque lorſque Marcellin le Luciferien preſenta ſa requeſte à Theodoſe, [c'eſt à dire en 384 ou peu aprés.]

1. c. n. 4 1. p. 621. Cote. ad t. 1. p. 398.

Mar. & F. p. 81.

NOTE III.

Pour la page 50.

En quel temps Sainte Eupraxie a vécu.

[1]Ste Eupraxie eſt nommée par Roſweide Euphraſie, [ce qui ſe trouve de meſme dans Uſuard & dans les autres martyrologes.] [1]Mais les Grecs, dont ce nom

V. P. p. 511.

Poſſ. 11. mars, p. 261. § 4.

eſt venu, la nomment toujours Eupraxie.

Son hiſtoire dont nous examinerons la qualité dans la note ſuivante,] 'nous apprend qu'elle a paſſé les premieres années de ſa vie ſous l'Empereur Theodoſe,[ſans nous apprendre ſous quel Theodoſe c'eſtoit; la pieté qu'elle luy attribue,convenant à tous les deux princes de ce nom,quoiqu'elle fuſt ſans doute plus ſolide dans le premier.]'Bollandus l'entend de celui-ci; 'ce qui a eſté ſuivi par Mr Bulteau;[mais ni l'un ni l'autre n'en rend aucune raiſon. L'Imperatrice dont la vie parle,'eſtoit, ſelon Bollandus,Galla fille de Valentinien I. que Theodoſe I. avoit epouſée[en ſecondes noces en 386 ou 387. *V. Theodoſe I. § 30.* Mais il nous paroiſt fort difficile d'ajuſter ce ſentiment avec les années de la Sainte, & les ſept ou huit ans au moins qu'il faut, ſelon ſon hiſtoire, que Theodoſe ait eſté à Conſtantinople. Car eſtant parti de cette ville l'an 388, pour faire la guerre à Maxime, il n'y revint qu'à la fin de 391, & en repartit en 394, pour aller combatre Eugene, & il mourut l'année ſuivante en Italie.

Nous ne trouvons pas moins de difficulté à dire que cette Imperatrice ſoit Flaccille premiere femme de Theodoſe I, puiſqu'elle mourut en 385. *V. Theodoſe I. § 28*, cinq ans ſeulement depuis que Theodoſe fut venu demeurer à Conſtantinople.

Ainſi il faut recourir à Theodoſe II. & à Eudocie, qui ont vécu enſemble depuis 421 juſqu'en 442, ou environ. Et cette familiarité, ou plutoſt cette autorité d'Antigone pere de la Sainte, qui eſtant encore jeune,]'puiſqu'il mourut au bout de deux ans & trois mois qu'il avoit eſté marié,'donnoit neanmoins des conſeils à l'Empereur,[convient mieux à un jeune prince comme Theodoſe II.

La Sainte naquit donc ſous ce prince vers l'an 434 au pluſtard, comme nous vertons bientoſt: Aprés qu'elle fut née,]

'Antigone ſon pere reſolut de garder la continence;'& mourut aprés avoir vécu un an de la ſorte.'La Sainte fut fiancée agée d'enviton cinq ans.'Peu de temps aprés, ſa mere la mena en la Thebaïde, 'où elle entra dans le monaſtere, n'ayant pas encore ſept ans accomplis,[c'eſt à dire vers l'an 440.]'Le menologe dit qu'elle avoit alors ſeize ans.[Mais cela ne ſe peut accorder avec ſa vie,]'qui marque de quelle maniere elle vivoit dans le monaſtere des l'age de douze ans.'Sa mere mourut peu de jours aprés qu'elle l'eut conſacrée à Dieu, & lorſqu'elle eſtoit encore tout enfant, *infantula*.

'Theodoſe ayant apris la mort de ſa mere, luy écrivit de revenir à Conſtantinople, pour epouſer celui à qui elle avoit eſté fiancée,[ce qui ſemble marquer qu'elle pouvoit déja avoit 14 ou 15 ans.]'La réponſe qu'elle écrivit de ſa main à l'Empereur, marque un eſprit & un age déja meur.'Bollandus etoit en effet qu'elle devoit avoir alors plus de douze ans.'Le menologe le favoriſe, en diſant qu'Euptaxie la mere, aprés avoir laiſſé ſa fille dans le monaſtere, s'en alla viſiter les monaſteres de l'Orient. Cependant ſi nous nous arreſtons à la vie, je ne voy pas qu'elle nous permette de dire que la ſainte euſt alors plus de huit ans.]'L'Imperatrice eſtoit à Conſtantinople lorſque Theodoſe receut la réponſe de la Sainte.[Ainſi c'eſtoit avant l'an 442, vers lequel Eudocie fut releguée à Jeruſalem. *V. Theodoſe II. § 24.* de ſorte qu'on ne peut mettre la naiſſance de la Sainte pluſtard que vers l'an 434, comme nous avons dit, & ſa mort vers l'an 464, puiſqu'elle eſt morte agée de 30 ans.

Si nous avions quelque preuve claire qu'elle eſt née ſous Theodoſe I, on pourroit dire que ce ſeroit en 387, que ſon pere ſeroit mort en l'an 388, avant que Theodoſe partiſt de Conſtantinople

Boll. p. 265. § 1.

Boll. p. 264. § 1.

Boll. 361. 7. 194.

Boll. p. 267. n. 11.

Boll. 11. mars, p. 728. § 3.

§ 1.

§ 2.

§ 3.

§ 4.

§ 5.

§ 8.

p. 265. § 2.

p. 269. § 14.

§ 12.

§ 13.

p. 265. § 5.

§ 2.

p. 268. § 13.

contre Maxime ; qu'elle auroit eſté fiancée à la fin de ſa cinquieme année & de l'an 391, lorſque Theodoſe fut revenu à Conſtantinople ; qu'elle ſeroit entrée dans le monaſtere en l'an 391 ; que ſa mere ſeroit morte la meſme année, ou peu aprés, avant l'Imperatrice Galla, qui mourut en l'an 394, vers le mois de may ; & que la Sainte meſme ſeroit morte en l'an 417. Il y a à peu pres le temps qu'il faut pour cela, mais il n'y en a pas de reſte.] Zoſ.l.4.p.268. [/Que s'il eſt vray, comme le pretend Zoſime, que Theodoſe n'ait epouſé Galla qu'à la fin de l'an 387, [ou qu'il ſoit venu à Theſſalonique en ce temps là, & en ſoit parti pour marcher contre Maxime, comme c'eſt le plus probable, ſans revenir à Conſtantinople ; *V. ſon titre § 32*, je ne voy aucun moyen de dire que ce ſoit luy dont parle la vie de Ste Eupraxie.]

Boll.p.727.c. [/Mais il faut remarquer que le nom meſme de Theodoſe ne ſe lit point dans p.164.fi:65.f. le texte grec de cette vie. /Il n'eſt que dans le latin, & dans les menologes ; [ce qui n'eſt pas une grande autorité. Ainſi nous pouvons dire que nous ne ſavons point veritablement quand Sainte Eupraxie a vécu, ſinon que ç'a eſté avant S. Jean de Damas qui cite ſa vie.]

Pour la page 50.

NOTE IV.

Quel jugement il faut faire de l'hiſtoire de Sainte Eupraxie.

Boll.3.mars, p.265.c. [/La vie de Ste Eupraxie ſe trouve dans toutes les editions latines des Vies des Peres des deſerts. Bollandus l'a encore revue ſur divers manuſcrits, & meſme p.727. ſur le texte grec /qu'il nous a auſſi donné. [Une perſonne fort habile & fort judicieuſe la juge non ſeulement bonne, mais meſme admirable. Il y a aſſurément des choſes fort edifiantes : & le ſtyle en eſt pour l'ordinaire fort ſimple Jo.D.im.l.3. p.814. & fort naturel.] /S. Jean de Damas la a bar.13.mars, n. cite [a]comme une piece legitime, dit Baronius.

[Cependant je ne me ſouviens point que Baronius meſme en parle jamais dans ſes Annales, & Bollandus n'en cite rien. J'avoue en effet qu'il m'y paroiſt un certain air de roman, qui peut faire craindre que ce ne ſoit une fiction de quelque fille de ſon monaſtere, qui ne connoiſſoit pas aſſez le prix de la verité. On n'y trouve aucune circonſtance de temps, comme on l'a vu dans la note precedente, ni preſque aucune de lieu. Preſque tout y eſt extraordinaire, y eſt ſaint, & meſme heroïque, juſques aux Empereurs, & au Senat. Il y a pluſieurs faits tres peu probables, pour ne dire rien de plus ; & d'autres raportez d'une maniere plus propre à en faire douter qu'à les faire croire. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on n'y voit aucun caractere qui puiſſe la rendre certaine & authentique.] /Elle eſt du nombre de celles qu'on n'a V. des Peres pas jugé à propos de traduire dans le pre- Pr.§ 12.p.63. mier tome des Vies des Peres, les croyant moins certaines que les autres, pour ne pas mêler les fauſſes ou les douteuſes avec les vraies & les aſſurées ; & des romans ſpirituels, dont quelques Grecs ont pris plaiſir de repaiſtre la credulité des peuples, avec des hiſtoires conſtantes, dont la foy eſt établie ſur le témoignage d'auteurs graves & ſolides. [Mr du Foſſé ne l'a point miſe non plus.

Pour ajouter à cela quelques marques particulieres,] /la réponſe d'Euptaxie la Boll.13.mars, mere aux dames qui luy propoſoient p.728.§ 4. un ſecond mariage de la part de l'Impe- p.156.§ 4.c. ratrice, /& la reprimende que l'Empereut fait à ſa femme ſur ce ſujet &c. ſont bien fortes, pour ne pas dire bien dures ; quand meſme tout le monde auroit ſceu qu'Eupraxie eſtoit reſolue de vivre dans la continence : ce que la vie ſuppoſe que l'on ſavoit ſans l'avoir dit. /L'Empereur meſme preſſa enſuite Eu- § 11. praxie la fille de ſe marier, ſachant bien qu'elle s'eſtoit conſacrée à Dieu dans un monaſtere, *converſa eſt in monaſterio*.

/Le diſcours de la mere à la fille ſur § 12.

le voyage d'Egypte, [ne ſe fait guere à un enfant de ſix ans. Mais au moins il n'eſtoit pas fort neceſſaire de le mettre par écrit.]

§ 8. 'Quand la fille demande où eſtoit J.C, de meſme que ſi elle n'en euſt jamais entendu parler, ſous une mere qu'on repreſente comme une ſainte, une Abbeſſe luy en preſente avec joie l'image. [Eſtoit-ce là l'eſprit & la pratique du V. ſiecle.] Eupraxie la mere pour offrir ſa fille à Dieu, la mene de meſme devant une image de noſtre Seigneur.

§ 15.21. [Je ne ſçay ſi quelqu'un pourra ſe perſuader] 'qu'une fille ait paſſé quarante jours de ſuite à prier à l'air, debout, les mains étendues, ſans manger, ni boire, & Ste Eupraxie 45 à l'age de 25 ans:

p.270.f. car c'eſt ainſi que porte le grec, 'quoique le latin ne mette que trente jours pour Ste Eupraxie, & il y a viſiblement

p.264.2. faute. 'Le menologe de Caniſius dit auſſi 45 jours.

p 732. § 26. 'Ce qui eſt dit du monaſtere où eſtoit Ste Eupraxie, que de toute la ville & de toute la province on avoit accoutumé d'y amener les enfans malades; & que les Religieuſes les gueriſſoient par leurs prieres de quelques maladies que ce fuſt; [eſt une choſe qui ne ſe remarque ce me ſemble d'aucun autre lieu.]

§ 29. 'L'Abbeſſe qui avoit appris par revelation qu'Eupraxie devoit mourir dans dix jours, pleure ſans ceſſe, ſans que perſonne oſe luy demander la cauſe de ſes larmes juſqu'au 9e jour. Elle veut attendre au lendemain à la dire; & les Religieuſes qui avoient bien attendu neuf jours, ne peuvent ſouffrir ce delai d'un jour. Elle declare donc enfin que Eupraxie devoit mourir le lendemain,

§ 31.34. mais ne veut pas qu'on le luy diſe.] 'Il eſt certain qu'au jourd'hui on ne voudroit pas manquer d'avertir une perſonne qu'on ſauroit eſtre à la veille de ſa mort.] Elle ne le veut pas, de peur que Eupraxie ne s'en afflige. [Elle avoit bien plus ſujet de croire, qu'eſtant auſſi parfaite qu'on la repreſente, elle en auroit de la joie.] 'Cependant l'ayant ſceu, § 32.34. contre la défenſe de l'Abbeſſe, [& d'une maniere qui a encore tres peu d'apparence,] 'elle en eſt ſi effrayée, qu'elle § 34. tombe evanouie. Elle craint les jugemens de Dieu: [Il laiſſe quelquefois cette crainte à des perſonnes tres parfaites pour achever de les purifier. Mais le moyen de croire qu'elle ait demandé encore un an pour pleurer ſes pechez, parcequ'elle eſtoit denuée de toute pieté, & de toute bonne œuvre, & qu'elle n'avoit point fait penitence, ἀνυπόδητος ἀεί, elle qui ne mangeoit qu'une fois la ſemaine en travaillant ſans ceſſe, & qui eſtoit la plus auſtere d'une maiſon tres auſtere? [On pourroit remarquer dans cette hiſtoire encore bien d'autres difficultez ſemblables, & d'autres choſes qui ont peu d'apparence de verité.

Nous ne trouverons donc point étrange quand des perſonnes croiront devoir faire ceder tout cela à ce qu'il y a de beau & d'edifiant dans cette vie. Mais nous eſperons que ces perſonnes meſmes nous pardonneront ſi nous n'oſons pas propoſer comme vraies des choſes qui nous paroiſſent tres douteuſes.]

'La Superieure qui receut Ste Eupraxie p.729.§ 50. dans ſon monaſtere, '& qui mourut un § 38. mois aprés elle, ſe nommoit Theodule ſelon le grec.] 'Elle eſt quelquefois qua- § 8. lifiée προεστώσα dans le grec, traduit dans le latin par le mot d'Abbeſſe. Mais ſon titre le plus ordinaire eſt celui de Diaconiſſe ou miniſtre. [Je ne ſçay ſi elle le prenoit pour obeïr à l'Evangile, qui ordonne aux ſuperieurs de ſe regarder comme les miniſtres & les ſerviteurs des autres.] 'Car de pretendre que toutes les p.268.d. Abbeſſes eſtoient Diaconiſſes, parceque l'on en trouve une qui l'a eſté, [ce n'eſt pas raiſonner en hiſtorien.] 'Elle eſt quel- d.e. quefois appellée la Grande: & on marque que cela eſtoit ordinaire dans l'Orient. [Je voudrois que l'on ſceuſt quand cela a commencé. Elle & Julie

qui fut la maiſtreſſe de Sainte Eupraxie, meritoient bien de tenir rang avec elle dans le martyrologe, ſi ce que cette
p.729.§ 37.38. hiſtoire en dit eſt veritable.]'Elle porte que la Sainte les appella toutes deux aprés elle, Julie au bout de cinq jours,
p.264.c.f. & Theodule au bout de 30.'Eupraxie la mere doit auſſi paſſer pour une Sainte
clm.jan.p.665. f|Men.p.237. ſelon cette hiſtoire:'& Bollandus croit que c'eſt une Ste Eupraxie dont les Grecs
Boll.11.feb.p. 264.f. font memoire le 11 de janvier, ſans nous en rien apprendre davantage.'Mais il n'a pas oſé ſur cela la mettre au nombre des Saintes.

[Nous ne trouvons meſme quoy que ce ſoit de Ste Eupraxie la fille dans les Ménées imprimez à Veniſe, non plus que dans Maxime de Cithere, ni au 25 de juillet, où elle eſt marquée avec un abregé de ſes actes dans beaucoup de Ménées & de ſynaxaires manuſcrits. Le menologe de Caniſius *p.825*, la met le 25.]'L'abregé que les Grecs font de
p.265.a. ſa vie, porte qu'elle diſtribua tous ſes biens aux pauvres & aux Egliſes. [Ce ne fut donc qu'aprés l'an 450, ſi nous mettons ſa retraite ſous Theodoſe II.]
'Car ſa vie porte qu'elle pria l'Empereur
p.268.f. de ſe charger de la diſtribution de ſon
p.269.a. bien &c.'& que ce prince en diſpoſa en faveur des pauvres juſqu'à ſa mort.

p.270.c|271.c| 274.f|§ 20.n. c|§ 35. 'Il eſt un peu ſurprenant que le continuateur de Bollandus qui a travaillé ſur cette vie, ait fait quatre notes pour remarquer la contrarieté qu'il trouvoit entre le grec & le latin, parceque le grec a λ, & le latin *triginta*, [pretendant que λ eſt 20, & μ 30. C'eſt pourquoi il trouve que le grec a toujours dix moins que le latin. [On peut pardonner bien des fautes aux diſciples, puiſqu'il en faut pardonner de ce genre aux maiſtres.]

NOTES SUR S. MOYSE LE VOLEUR.

Pour la page 64.

NOTE I.

Sur la converſion de l'inſtigateur de ſes crimes.

Lauſ.c.22.p. 914.a. 'LE texte grec de Pallade porte que S. Moyſe convertit un demon qui luy avoit inſpiré tous ſes crimes. [Cela a eſté omis dans diverſes traductions, parcequ'on a pris ſans doute ce demon pour un diable. Mais ce ſens ſeroit ſi ridicule & ſi indigne de Pallade, qu'il vaut mieux avouer que l'endroit eſt corrompu, ou que *demon* en cet endroit eſt le nom d'un homme.]'Dans le Paradis d'Heraclide où ce paſſage eſt traduit, il y a Clemon.

Vit.P.app.7. p.948.a.

Pour la page 69.

NOTE II.

Sur la réponſe qu'il fit au Gouverneur qui le cherchoit.

Cotel.t.1.p. 552. 'Saint Moyſe voulant ſe rabaiſſer luy meſme devant le Gouverneur, ſe ſervit de ce terme, ſelon le texte grec, πλάσ ϐαν. [Je ne trouve point le mot de πλάσ ſ dans Conſtantin ni dans Meurſius; & pour πλάσ ω ils ne luy donnent que des ſens qui ne conviennent point à cet endroit.]'Mais Pallade ſe ſert du meſme
Lauſ.c.41.p. 958.|959.c| 960.a. terme à l'égard d'une fille qui faiſoit ſemblant d'eſtre folle & poſſedée. [C'eſt pourquoi nous avons cru le devoir prendre ici dans le meſme ſens. Mr Cotelier traduit *ſtolidus eſt & mente motus.*]'Il y a *ſtultus* dans la traduction
Vit.P.l.1.c.2. §.10.p.(93)l.1. c.119.p.517. de Pelage Diacre, & d'un autre qu'on pretend eſtre Rufin. Mais l'un & l'autre y ajoute, *& hæreticus*, [ce qui n'eſt point dans le texte grec; & les Saints n'ont jamais guere ſouffert qu'on les traitaſt d'heretiques, bien loin de ſe charger eux meſmes de ce reproche.]

Pour la page 72.

NOTE III.

Que S. Moyſe le voleur eſt apparemment le meſme que Moyſe de Sceté dont parle Caſſien.

Caſſ.n.p.218. t. [1]Gazæus commentateur de Caſſien, croit que Moyſe de Sceté qui parle dans les deux premieres Conferences de cet auteur, ne peut pas eſtre celui qui avoit eſté voleur, parcequ'il eſtoit beaucoup plus ancien que Caſſien. [Mais je ne ſçay pas quel fondement il a de le dire; & nous verrons dans le texte qu'il faut que Moyſe le voleur ait vécu juſqu'en l'an 390, auquel Caſſien vint à Sceté, & encore au delà.] [2]Puiſque Caſſien a fort bien connu la vertu de Moyſe qui s'eſtoit retiré pour un meurtre qu'il avoit commis, & qui avoit vécu dans un endroit du deſert de Sceté appellé Calame, [3]c'eſt à dire de Moyſe le voleur ſelon Gazæus, [4]& puiſque Moyſe de Calame eſt encore ſelon Gazæus celui qui parle dans les Conferences de Caſſien, il eſt bien probable que ce Moyſe eſt le voleur ſi celebre dans les Vies des Peres, & dans Pallade: Au moins Gazæus ne l'a pu nier ſans ſe contredire luy meſme.

coll.8.c.7.p. 386.

D.p.356.b.

p.218.a.

Tillt.oct.p. 514.

[5]Mr Bulteau ſuit Gazæus & l'appuie beaucoup, en remarquant que Moyſe qui parle à Caſſien, avoit eſté dés ſa jeuneſſe auprés de S. Antoine. [Mais il ne cite point l'endroit où cela eſt dit, & je ne l'ay pu trouver.]

Pour la page 71.

NOTE IV.

Que Moyſe le voleur eſt apparemment celui qui fut tué en Sceté.

Boll.7.feb.p. 46.§ 6. [1]Bollandus diſtingue Moyſe le voleur de celui qui fut tué en Sceté par les Maziques, [2]& met ce dernier qu'il croit eſtre celui de Libye, le 7 de février, auquel quelques Latins modernes marquent un S. Moyſe Abbé en Sceté, à l'occaſion de Saint Moyſe Eveſque des Sarrazins.

§ 5 p.46.

Vit.P.l.5.c.18. § 14 p.638.n.2. [3]Mais puiſque celui qui fut tué, diſoit que c'eſtoit ſuivant la ſentence que J.C. avoit prononcée contre ceux qui avoient pris l'épée; [on ne peut douter qu'il ne fuſt de ceux qui eſtoient coupables de meurtres: & ainſi nous avons tout ſujet de croire que c'eſt le voleur penitent.] [4]Sa mort eſt miſe en effet dans le recueil de Mr Cotelier ſous le titre de l'Abbé Moyſe l'Ethiopien de Sceté, qui demeuroit à Petra, qui eſtoit grand, noir &c.

Cotel.g.t.1.p. 553.

[Ce qu'il y a de plus favorable pour Bollandus, qui neanmoins ne l'allegue pas,] [1]c'eſt que Pallade qui parle fort amplement du voleur, & qui marque meſme le lieu & l'age auquel il mourut, [ne dit rien du genre de ſa mort.] [2]Il eſt vray qu'il parle auſſi de Moyſe le Libyen ſans rien dire de ſa mort: Mais il n'en parle qu'en paſſant; [& il peut n'avoir pas ſceu ſa mort, ſi elle n'eſt arrivée que depuis qu'il eut quitté la ſolitude. Cependant cette conformité de la mort de Moyſe tué par les Maziques, avec la premiere vie du voleur, nous paroiſt bien forte pour ne pas abandonner ceux qui ont cru que c'eſtoit le meſme: outre que ſelon ce que nous avons dit de Moyſe le Libyen au commencement de ce titre, il ſemble qu'il demeuroit à Nitrie plutoſt qu'en Sceté.] Les Grecs dans leurs Ménées, *29.oct.p.299*, copient Pallade ſur S. Moyſe le voleur; [& ainſi il ne faut pas s'étonner s'ils ne parlent point de ſon martyre.]

Laus.c.22.p. 936.b.

c.88.p.1014.

Pour la page 71.

NOTE V.

Temps de la mort de S. Moyſe le voleur.

[Si Moyſe tué par les Maziques eſt le Libyen, ou quelque autre different du voleur, nous ne voyons rien à dire du temps de ſa mort, ſinon que ç'a eſté à la fin du IV. ſiecle ou au commencement du V. On voit par les lettres de Syneſe, que les Auſuriens ou les Auſtoriens,] peuples barbares de ces quartiers là, ravageoient toute la Libye en l'an 412, & menaçoient meſme l'Egypte. *V. Syneſe § 23.* [1]S. Auguſtin écrivant aprés les premieres nouvelles des ravages que les

Aug.ep.122.p. 140.c.6.

les barbares faiſoient dans l'Eſpagne, [où ils entrerent ſelon la chronique d'Idace, vers le commencement d'octobre de l'an 409,] dit que peu de temps auparavant les barbares avoient tué divers ſolitaires dans les ſolitudes d'Egypte, où ils vivoient comme en ſureté ſeparez de tout le bruit & de tout le tumulte du monde. [On voit encore par Syneſe que des l'an 405, les Macetes, (ce ſont apparemment les Maziques,) avoient couru la Libye, & aſſiegé Cyrene. *V. Syneſe § 7.*] Philoſtorge dit en general, que du temps d'Arcade, les Maziques & les Auxoriens avoient deſolé & l'Afrique & la Libye, & une partie de l'Egypte.

Philg. l. 11. c. 8. p. 154. 155.

Que ſi Moyſe le martyr eſt le meſme que le voleur, & que celui qui demeuroit à Calame, il faut qu'il ſoit mort avant l'an 400.] Car Serenus & Paphnuce en parlent à Caſſien comme d'un homme déja mort, *qui habitavit &c.* [Or Caſſien ayant eſté diſciple de S. Chryſoſtome aprés ce voyage de Sceté, ce ne peut guere avoir eſté aprés l'an 400. Ainſi il ſera mort durant que Caſſien eſtoit en Egypte, c'eſt à dire, comme nous croyons, entre 390 & 400, ne pouvant eſtre mort avant l'an 390, non ſeulement parceque nous croyons que c'eſt celui avec qui Caſſien s'entretint en Sceté; mais encore parceque S. Arſene qui ne ſe retira tout au pluſtoſt qu'en l'an 385,] eſtoit déja ſolitaire, & meſme fort avancé dans la pieté lorſque S. Moyſe vivoit encore. [Palladc qui vint dans les cellules en 391, d'où il viſita le deſert de Sceté,] ſemble dire que S. Moyſe luy avoit dit luy meſme l'hiſtoire de ſes tentations, *ὡς αὐτὸς διηγήσατο*, & non *διηγεῖτο*.

Caſſ. coll. 7. c. 26. p. 428 coll. 3. c. 5. p. 376.

Cotel. g. t. 1. p. 568. 569.

Lauſ. c. 22. p. 934. c.

NOTES SUR S. AMBROISE.

NOTE I.

Pour la page 82. § 3.

Temps de ſa naiſſance.

Far. 369. § 401 v. Amb. p. 1. 74.

BARONIUS met la naiſſance de S. Ambroiſe en l'année 333, qui commence la 28 de Conſtantin, & en laquelle Dalmace & Zenophile eſtoient Conſuls.

387. § 60 Amb. ep. 32. p. 862. e.

Il ne le fait que ſur une lettre où le Saint dit qu'il avoit alors vécu 53 ans; il raporte cette lettre à la guerre de Maxime en 387, [quoiqu'il ſoit auſſi aiſé de la raporter à celle d'Eugene commencée en 392, & finie en 394, d'où il faudroit tirer que S. Ambroiſe ne ſeroit né qu'en 338 au pluſtoſt. Nous avons en effet tout ſujet de croire que ce Saint ne peut guere eſtre né que vers l'an 340.]

Amb. de virg. l. 3. c. 4. p. 473. c.

Car Sainte Marcelline ſa ſœur fit profeſſion de virginité entre les mains du Pape Libere,

Fuch. p. 273.

qui ne ſuccceda à Jule que le 22 may de l'an 352, [& ainſi Marcelline n'a pu faire profeſſion de la virginité qu'à la fin de la meſme année:]

Amb. vit. p. 76. c. d.

Or elle avoit déja fait profeſſion de virginité, *virginitatem jam fuerat profeſſa*, lorſque ſon frere luy donnoit ſa main à baiſer comme les Eveſques. [Cependant une action de cette nature ne convient qu'à un enfant, & non pas à un jeune homme qui auroit eu au moins 19 ou 20 ans, s'il eſtoit né des l'an 333. Il vaut donc mieux croire que] la lettre 32, où le Saint dit qu'il avoit vécu 53 ans, [n'eſt point écrite en 387 durant la guerre de Maxime, mais durant celle d'Eugene vers 394. Car par ce moyen nous pouvons mettre ſa naiſſance vers 340, & dire par conſequent qu'il n'avoit que 12 ou 13 ans lorſque ſa ſœur fit profeſſion de virginité.

ep. 32. p. 862. e.

On ne voit point dans le Code quand Ambroiſe pere du Saint a eſté Preſet des Gaules, ni qui l'eſtoit en l'an 333, ou en 340.

Il faudroit mettre encore bien plus tard la naiſſance de S. Ambroiſe, ſi l'on vouloit ſuivre la vie de Ste Marcelline ſa ſœur, que nous avons dans Mombri-

MS.p.571.574. tius.]'Car cette vie ne le fait naiſtre que lorſque ſa ſœur avoir déja eſté conſacrée par le Pape Libere le jour de Noel, [en 352 au pluſtoſt, & ainſi il n'auroit pas eu 22 ans lorſqu'il fut fait Eveſque en 374, & ſeroit mort en 397, bien eloigné de l'age de 53 ans. Cela ſuffit pour

p 570.571. n'avoir point d'égard à cette piece,]'qui en effet n'eſt qu'un ſermon fait à Milan le jour de Sainte Marcelline, & qui ne contient preſque rien que des eloges generaux, hors ce qu'elle a pris de S. Ambroiſe, & les fautes qu'elle y ajoute en aſſez grand nombre.

NOTE II.

Pour la page 82. p 8.

Qu'Aquilée eſtoit apparemment metropole de la plus grande partie de la Venecie & de l'Iſtrie.

[Nous ne voyons pas de difficulté à croire que Milan eſtoit metropole eccleſiaſtique de toute la Gaule Ciſalpine, & de tout ce qui faiſoit dans le IV. ſiecle le vicariat d'Italie, à la reſerve ſeulement de la Venecie, qui ſemble avoir eu

Geo.ſac. Aquilée pour metropole.]'Ce qui peut faire juger que la Venecie eſtoit ſoumiſe

Blond.p.934. à Milan, auſſibien que les autres,'comme le pretend Blondel, c'eſt que les Eveſques de ce pays ſont appellez Eveſques d'Italie dans les Conciles d'Arles & de Sardique: & Fortunatien d'Aquilée entre autres ſigne en cette maniere dans le dernier. Que ſi le vicariat d'Italie ne faiſoit qu'une province civile, comme il ſemble que ces ſouſcriptions le peuvent marquer, il eſt aiſé de croire qu'il ne faiſoit auſſi qu'une province

Arb.ſol.p.831. c. eccleſiaſtique:'Et en effet S. Arhanaſe

Amb.ep.46.p. 257.&c. appelle abſolument Milan metropole

Blond.p.934 Geo.ſac.p.65. d'Italie.'S. Ambroiſe jugea avec autorité l'affaire d'Indicie, quoiqu'elle fuſt de l'Egliſe de Verone,'que tout le monde met dans la Venecie. Quelques uns y mettent auſſi la ville de Trente, que Blondel veut avoir eſté de la Rhecie, & il ajoute que ce fut S. Ambroiſe qui y

Amb.ep.14.p. 2 Blond.p. 934 mit Saint Vigile Eveſque;'à quoy il y a aſſurément aſſez d'apparence. [Il ſemble que S. Ambroiſe veuille marquer l'étendue de ſa juriſdiction,]'lorſqu'il dit Amb.ep.21.p. 237.e. que dans la Ligurie, l'Emilie, la Venecie, & les autres provinces voiſines qui eſtoient de l'Italie, il n'y avoit aucune Egliſe ſans Eveſque que celle de Verceil:

Cod.Th.app. p.37.402. '& nous le trouvons pluſieurs fois à la teſte des Eveſques d'Italie en general: *Ambroſius & cæteri Epiſcopi Italiæ.* [Nous ne citons point comme Blondel les lettres 53 & 55 de ce Saint adreſſées aux Eveſques de toute l'Italie, parceque nous les croyons fauſſes. *V. § 94.*

D'autrepart cependant dans le Concile de Rome, tenu, comme nous croyons, ſur la fin de 371. *V. S. Damaſe § 6.*]'S. Thdrt.l.2.c. 17.p.617.b. Valerien d'Aquilée eſt nommé immediatement aprés le Pape Damaſe. [En 382,]'le Concile de Conſtantinople le l.5.c.9.p.714. c. met aprés Damaſe, Saint Ambroiſe & Britton [de Treves] devant S. Aſcole de Theſſalonique, & Aneme de Sirmich:

Amb.conc. Aq.p.169.el 177.1 liſo.k. '& meſme dans celui d'Aquilée [en 381,] il eſt toujours nommé avant S. Ambroiſe & avant Aneme. [Il eſt difficile de croire que le ſeul reſpect qu'on pouvoit avoir pour ſon merite & ſon antiquité, luy fiſt donner ce rang; il ne pouvoit pas non plus preſider à un Concile quoique dans ſa propre Egliſe, au prejudice de ſon Metropolitain, & d'un metropolitain tel que S. Ambroiſe.

Ainſi il ſemble ou qu'il eſtoit luy meſme metropolitain d'une province, ou au moins que durant que le ſiege de Milan eſtoit occupé par Auxence Arien, les Catholiques d'Italie avoient eu recours à Valerien; & qu'ainſi s'eſtant trouvé dans la poſſeſſion du droit de metropolitain lorſque S. Ambroiſe fut elu, il a continué d'en jouir durant ſa vie: & comme S. Ambroiſe ne croyoit pas faire tort à ſa dignité, d'en faire part à un autre pour des cauſes legitimes, il a pu luy laiſſer une partie de ſes ſuffragans pour compoſer une nouvelle metropole. Car l'endroit où il ſemble mettre

Digitized by Google

la Venecie au nombre des provinces dont il avoit ſoin, n'eſt pas bien exprés; & de plus il en pouvoit avoir retenu une partie, comme l'Egliſe de Verone, qu'on ne peut douter avoir eſté de ſa juriſdiction lorſqu'il écrivoit à Syagre.

Ce qui peut neanmoins donner lieu de croire que la Venecie faiſoit ſa province à part des devant S. Ambroiſe, c'eſt que]' dans le Concile de Rome en 371, il eſt parlé des plaintes que faiſoient les Eveſques des Gaules & de la Venecie. Je ne ſçay donc s'il ne faudroit point dire que le vicariat d'Italie ne faiſoit qu'une province en l'an 347, puiſque les Eveſques de ce vicariat ne ſont qualifiez dans le Concile de Sardique qu'Eveſques d'Italie, ſans autre diſtinction; mais que depuis il fut diviſé en pluſieurs provinces : & cela ſe pourra raporter au temps de Valentinien I, puiſque Valens ſon frere, & qui ſuivoit preſque en tout ſon autorité, fit auſſi de nouvelles provinces en Orient en 371 ou 372. De ces nouvelles provinces qui compoſoient l'Italie, les autres demeurerent ce ſemble ſous la metropole de Milan. Mais rien n'empeſche de croire que la Venecie & l'Iſtrie ſe ſoient ſoumiſes à la nouvelle metropole d'Aquilée, à quoy le merite perſonnel de S. Valerien aura pu contribuer. Ce que nous avons dit de Verone & de Trente embaraſſe un peu; mais je ne ſçay quelle preuve on a que ces deux villes aient eſté compriſes dans la nouvelle province de la Venecie. Au moins on ne le peut pas inferer avec beaucoup de certitude de ce qu'elles ont depuis reconnu la metropole d'Aquilée. Come la reconnoiſt aujourd'hui, & je ne croy pas qu'on puiſſe dire qu'elle ne reconnuſt pas celle de Milan du temps de S. Ambroiſe,]' qui en avoit ordonné Saint Felix Eveſque. [a] Abondance de Come aſſiſta en l'an 451 au Concile de Milan ſous Euſebe.

Coll. t. 1. p. 166.

Amb. ep. 60. p. 816. d. e. [a] Leo, ep. 77. p. 186.

[Pour ce que nous trouvons S. Ambroiſe à la teſte des Eveſques d'Italie, il n'y auroit pas ſujet de s'en étonner quand il n'auroit eu que la qualité d'ancien & de premier metropolitain de ce vicariat. Mais il pouvoit avoir encore celui d'Exarque & de chef de tout le dioceſe; ce qui luy donnoit inconteſtablement le droit d'y preſider partout. Car je ne croy pas qu'on puſt oppoſer à cela la preſeance de S. Valerien dans le Concile d'Aquilée, puiſque ce pouvoit eſtre un honneur que S. Ambroiſe eſtoit bien aiſe d'accorder à la vertu & à l'age de ce Saint dans ſa propre Egliſe : & quand la civilité, la charité, & l'humilité regleront le rang des Eveſques, il n'y aura guere entre eux de diſputes.

Aprés S. Valerien il y a peu de preuves de la metropole d'Aquilée juſqu'au ſchiſme des trois Chapitres; & je penſe neanmoins qu'il y en a aſſez pour n'en pas douter.]' Car S. Leon écrivant à Nicetas d'Aquilée, luy recommande de faire ſavoir ce qu'il luy mandoit à ſes Comprovinciaux; ce qui ſemble eſtre une des appartenances du droit de metropolitain. [Ce qui eſt encore plus fort, c'eſt que]' dans une autre lettre il écrit à l'Eveſque d'Aquilée ſur ce qui regardoit [non ſon dioceſe, mais] ſa province, & luy ordonne meſme d'en aſſembler les Eveſques à Aquilée. ' Le Pape Pelage I. fait un grand crime à l'Eveſque de Milan, d'avoir oſé ordonner Paulin d'Aquilée contre la coutume ancienne. [Il y avoit donc longtemps qu'Aquilée eſtoit independante de Milan.

Leo, ep. 129. c. 7. p. 688.

Geo. l. c.

Leo, ep. 4. c. 1. p. 682.

Conc. t. 5. p. 794. b.

Il me ſemble qu'on peut conclure de ce que nous venons de dire, qu'Aquilée ayant eſté metropole dés le temps de S. Leon, & S. Valerien ſon Eveſque ayant eu l'honneur & le rang de metropolitain, nous ne pouvons douter qu'elle n'ait eu cet honneur des devant l'ordination de Saint Ambroiſe,]' quoique Blondel diſe qu'il ne voit rien pour montrer que la metropole d'Aquilée ſoit plus ancienne que celle de Ravenne, qui n'a commencé que du temps de S. Leon.

Blond. p. 9. 4

p.914. f.
f.963.

[f]Ce qu'il dit en cet endroit s'accorde meſme aſſez difficilement avec ce qu'il avoit dit en un autre, où aprés avoir ramaſſé ce que les auteurs ont dit de plus avantageux pour relever Aquilée, il ajoute que cette Egliſe a eſté cenſée le chef de la Dalmacie dans le premier Concile d'Arles en 314. Car ſi elle eſtoit metropole en ce temps là, il eſt difficile qu'elle ait perdu ce droit auſſitoſt aprés. Conſtantin a pu la tirer de la Dalmacie, & la mettre dans la Venetie où elle n'eſtoit pas du temps de Strabon, pour la joindre au vicariat d'Italie, en laiſſant la Dalmacie ſous celui d'Illyrie. Mais l'Egliſe n'eſtoit pas obligée de ſuivre ces changemens, & ainſi il ſemble qu'Aquilée a pu demeurer chef & metropole ecclesiaſtique de la Dalmacie.] [f]Mais quoique le Concile d'Arles mette Theodore d'Aquilée dans la Dalmacie, [il ne marque neanmoins en aucune maniere qu'il en fuſt metropolitain. Et peuteſtre qu'il n'y avoit encore guere de metropolitains établis & reglez dans l'Occident. Car s'il y en avoit, il ſemble qu'Aquilée eſtant ſans comparaiſon plus grande que toutes les autres villes de la Dalmacie, en devoit eſtre la metropole. Je penſe que l'on pourroit dire auſſi que quoiqu'elle fuſt déja cenſée dans la Venetie ſelon les changemens que Diocletien avoit faits, elle eſtoit neanmoins encore cenſée de la Dalmacie ſelon l'uſage populaire, parcequ'elle en avoit eſté autrefois. Car on ſçait que ces ſortes d'uſages ne s'aboliſſent que longtemps aprés parmi les peuples. Quoy qu'il en ſoit, tout le monde, comme je croy, tombe d'accord que la Dalmacie a toujours eu Salone pour metropole, & non Aquilée.]

Conc.t.1.p. 1429.d.

Pour la page 89.§ 7.

NOTE III.

Que S. Ambroiſe fut ordonné Eveſque le 7 decembre 374.

Bar.374.§ 7.17. dec.a.

[f]L'Egliſe de Milan celebre aujourd'hui l'ordination de S. Ambroiſe le 7 decembre; [& ce qui nous donne ſujet de croire que c'eſt veritablement le jour de ſon ordination, c'eſt que non ſeulement pluſieurs Egliſes latines,] [f]mais les Grecs meſmes font ſa feſte ce jour là, [quoique ce ne ſoit pas celui de ſa mort,] [f]qui arriva certainement le ſamedi ſaint. [C'eſt apparemment par une erreur de copiſte,] [f]que quelques martyrologes de Saint Jerome mettent une feſte de Saint Ambroiſe le 3 de decembre au lieu du 7. [f]Il fut ordonné huit jours aprés ſon batteſme; [a] & la feſte de ſon batteſme eſt marquée dans les martyrologes de Saint Jerome le 30 de novembre. Il y a plus de 500 ans que Berolde qui a écrit du rit Ambroſien, a parlé de la ſolennité qu'on en faiſoit ce jour là à Milan. [Ainſi c'eſt une choſe qui peut paſſer pour conſtante.

Ugh.t.6.p. 1132. Mer.22.

Amb.vit.p.30. l.k.

Flor.p.1018.

Amb.vit.p. 30.g.
a Flor.p.1014. 1018.

Pour l'année, la chronique de Saint Jerome la met en 375 ſelon l'edition de Scaliger.] [f]Il ſemble que cela fuſt autrement dans celle qu'avoit Baronius; & il ſuppoſe que ç'a eſté en l'an 374. En effet Pontac dans ſes notes *p. 745. d*, reconnoiſt que cet article eſt mis tantoſt ſur la dixieme année de Valentinien, [qui ſelon la ſuppoſition de Saint Jerome, eſt l'an 374,] & tantoſt ſur la ſuivante. Theophane *p. 51. c*, met l'ordination de S. Ambroiſe l'année qui preceda la mort de Valentinien: [& il eſt mort le 17 de novembre 375. Il eut beaucoup de part à l'election du Saint; & c'eſt une grande raiſon pour ne la pas mettre le 7 de decembre 375, trois ſemaines aprés ſa mort; à quoy le Pere Petau, [f]qui met l'ordinarion de S. Ambroiſe en 375, n'a peuteſtre pas prisgarde. [f]Theodoret dit meſme qu'il a parlé ou écrit à Valentinien eſtant déja Eveſque.

Bar.374.§ 10.

Pet.rat.t.1.l.6. c.7.p.261.

Thdrt.l.4.c.6. p.666.d.

[f]Auſſi ſi la chronique de S. Jerome met ſon ordination en l'an 375, [ce n'eſt apparemment qu'une faute de copiſte, qui a mis un peu trop toſt la ligne qui commence cette année. Car cette election

Digitized by Google

fait le premier article, au lieu qu'eſtant arrivé au mois de decembre, elle devroit faire le dernier, & ne ſe mettre qu'aprés la mort de Valentinien I. L'erreur eſt d'autant plus viſible, qu'aprés avoir parlé de S. Ambroiſe, S. Jerome rend raiſon pourquoi il n'y eut pas de Conſuls en 375, ce qui regarde le premier jour de l'année. Je ne ſçay ſi quelques ſavans ne croient point que S. Jerome commence ſes années avec l'indiction au mois de ſeptembre comme les Grecs; & en ce cas l'ordination de S. Ambroiſe auroit eſté au commencement de 375. Mais par la meſme raiſon la mort de Valentinien I. auroit appartenu à l'an 376, & Saint Jerome la met ſur 375.]

Blond.p.118. [Blondel met l'ordination de S. Ambroiſe en l'an 374, comme Baronius, [fondé peuteſtre ſur ce que le ſettieme de ſeptembre tomboit l'an 374 eu un dimanche, qui eſt un jour plus propre pour facter un Eveſque: mais je ne ſçay pas où il a pris que Paulin le diſoit.

Quelques modernes avancent meſme de pluſieurs années l'epiſcopat de Saint Ambroiſe: mais ils le font ſans aucune preuve, comme Baronius le montre fort bien, & contre l'autorité expreſſe de Saint Jerome, [ſans parler de Theophane.] Paulin dit formellement *p.79.a*, qu'Auxence eſtoit mort lorſque Saint Ambroiſe fut elu: & il vivoit encore lorſque le Concile de Rome écrivoit aux Eveſques d'Illyrie & d'Orient, [c'eſt à dire, autant que nous en pouvons juger, à la fin de l'an 371. Si S. Ambroiſe avoit eſté Eveſque avant 374, S. Baſile n'auroit pas eu tant de ſujet de ſe plaindre de la froideur des Occidentaux.

On pourroit peuteſtre avancer ſon epiſcopat d'une année, & le faire commencer en 373,] Boll.apr.t.1. p.39.a.b. [puiſqu'on pretend que beaucoup de chroniques & de manuſcrits de Milan portent qu'il a eſté Eveſque 24 ans & quelques mois: [& nous ne voyons pas moyen de mettre ſa mort plus tard que le 4 d'avril 397. *V. la note 56.*] Le Pere Mabillon a donné un catalogue des Eveſques de Milan, [qu'il a cru ſans doute eſtre un des meilleurs de ces manuſcrits:] & le commencement en paroiſt dreſſé ſous l'epiſcopat de Laurent, [c'eſt à dire avant la fin du VI. ſiecle.] Mabil.muſ.p. iii.

p.110. Ce catalogue donne XXVI. ans à Saint Ambroiſe, [ce qui ne ſe peut ſoutenir. Je ne ſçay ſi ce ſeroit une faute d'impreſſion, XXVI. au lieu de XXIV:] mais ce catalogue conte 31 an entre la mort de Protais, [qui vivoit encore en 347, juſqu'à celle de S. Denys [qu'il faut mettre au pluſtard en 362, les dix ans que ce catalogue donne à S. Simplicien au lieu de 4, ſont encore inſoutenables. Ainſi nous ne pouvons guere nous fonder ſur cette piece, & encore moins ſur les autres que nous n'avons point; outre que la rencontre du dimanche en 374, eſt bien favorable pour y mettre le batteſme & l'ordination de S. Ambroiſe.] Hil.ſt.l.p.20.

NOTE IV.

Pour la page 89.§ 7.

Que Valentinien n'eſtoit pas preſent à l'election de S. Ambroiſe.

Theod.l.4.c.5. p.161.d. [Theodoret ſuppoſe toujours que Valentinien eſtoit preſent à ce qui ſe paſſoit à Milan dans l'election de S. Ambroiſe;] c.6.p.166.d. [& il le dit expreſſément en un endroit.] Amb.vit.79.p.1. [Mais il eſt viſible par Paulin, qu'il eſtoit abſent;] Amm.l.30.p.4.8. [& ſelon Ammien, il eſtoit à Treves dans l'hiver où ceci arriva, ou ſur les bords du Rhein. [Ainſi il faut abſolument rejetter tout ce que dit ſur cela ce celebre hiſtorien, ou il faut entendre que Valentinien mandoit par lettres ce que Theodoret écrit qu'il a dit de bouche: & en effet il eſt aſſez probable que des qu'Auxence fut mort, les Eveſques de la province de Milan écrivirent à Valentinien ſur l'election de ſon ſucceſſeur, tant à cauſe de l'importance du ſiege de Milan, que parce qu'on avoit lieu de craindre de grands troubles dans l'election entre les Catholiques & les Ariens.]

Pour la page 107. § 13.

NOTE. V.

Si Saint Sabin a aſſiſté au Concile de Nicée.

Foll. 17. jan. p. 161. § 2. 53. 'La vie de S. Sabin de Plaiſance, c'eſt à dire les leçons de ſa feſte, porte qu'il aſſiſta au Concile de Nicée, '& qu'il fut 45 ans Eveſque. [Cela eſt difficile à croire, ſurtout s'il n'eſtoit que Diacre en l'an 372, & s'il n'a eſté fait Eveſque qu'aprés Saint Ambroiſe, comme on l'a marqué dans le texte; c'eſt à dire en 375 au pluſtoſt, puiſqu'il faudroit qu'il euſt vécu juſqu'en 420, & 95 ans aprés le Concile de Nicée.]

Pour la page 103. § 14.

NOTE VI.

A quel Euſebe eſt adreſſé le livre De inſtitutione virginis.

[Perſonne ne doute qu'Euſebe qui aſſiſta au Concile d'Aquilée en l'an 381, ne ſoit le ſaint Eveſque, & ce peſcheur de l'Egliſe de Boulogne, que Saint Ambroiſe loue à la fin du troiſieme livre des vierges, ſelon les anciens imprimez, ou du livre de la virginité ſelon la derniere edition.] 'Mais les Benedictins ne croient pas que ce ſoit le meſme Euſebe à qui le livre *De inſtitutione virginis* eſt adreſſé. 'Ils jugent que ce dernier Euſebe eſt pluſtoſt quelque laïque de Boulogne, ami particulier de Saint Ambroiſe, '& la raiſon de ce jugement eſt, que S. Ambroiſe dans deux lettres qu'il écrit à cet Euſebe, ne le ſalue point comme un Eveſque. Neanmoins les anciennes editions & divers manuſcrits luy donnent le titre d'Eveſque dans l'inſcription de ces deux lettres. Que ſi en le ſaluant à la fin de ſa lettre il ne luy donne pas le nom de frere comme à quelques Eveſques, [il y en a auſſi pluſieurs autres à qui il écrit ſans le leur donner. Il y a de la brouillerie dans] la note que les Benedictins font ſur leur lettre 54, *p. 1003. e.* où ils diſent avoir remarqué *p. 801.* qu'Euſebe eſtoit celui meſme que S. Ambroiſe loue au commencement du livre *De inſtitutione virginis.* [Ils ont ſans doute voulu dire à la fin du livre de la virginité, *p. 245. d.*]

Amb. t. 2. p. 245. e.

p. 247.

p. 1003. e.

NOTE VII.

Pour la page 111. § 13.

Quand S. Ambroiſe a rompu les vaſes ſacrez.

'Baronius croit que ce fut dans la guerre de Maxime que Saint Ambroiſe rompit les vaſes ſactez pour racheter les captifs. [Neanmoins on ne voit pas que cette guerre ait fait un ſi grand nombre de captifs;] '& S. Ambroiſe témoigne qu'il racheroit des barbares, qu'il delivroit les femmes de leurs impuretez, & qu'il retiroit les jeunes filles, les garçons & les enfans de la neceſſité où ils eſtoient reduits par la crainte de la mort, de ſouiller leurs ames par le commerce des idoles, *contagiis:* [ce qui marque plus difficilement une guerre dont les chefs eſtoient Romains & Chrétiens, que les ravages des Gots & des autres barbares dans la Thrace & dans l'Illyrie,] 'dont meſme le Saint avoit parlé peu auparavant, & en des termes preſque ſemblables.

Bar. 387. § 51.

Amb. off. l. 2. c. 28. p. 61. c.

c. 25. p. 51. c.

NOTE VIII.

Pour la page 114. § 17.

Que S. Satyre eſt mort en 378 ou 379.

'Divers modernes mettent la mort de S. Satyre dans le temps de la guerre de Maxime, quelques uns en 383, & d'autres en 387. Leur raiſon eſt que l'on craignoit alors en Italie les ravages & les autres maux de la guerre. 'Mais on les craignoit de la part des barbares, & des barbares cruels & impudiques, [ce qui ſe raporte tout à fait à l'an 378; puiſqu'outre les Allemans qu'on avoit pu craindre en Italie au commencement de l'année 378, Ammien nous apprend qu'aprés la mort de Valens, les Gots & les autres barbares,] 'entre leſquels eſtoient les Taïfales, peuples extreme-

Monett. de Saty. p. 5. 111 Bar. 383. § 15.

Amb. de Sat. p. 1103. d.

Amm. l. 31. p. 469.

ment impudiques, [ravagerent ſans aucun empeſchement toutes les provinces de l'Illyrie juſques au pié des Alpes Juliennes. Maxime & Eugene purent bien amener des barbares en Italie; mais c'eſtoient les Romains qui eſtoient les chefs de la guerre; & je ne ſçay ſi l'on euſt eu à craindre d'eux] l'le violement des vierges, le maſſacre des enfans, & les autres violences qu'on apprehendoit lorſque Satyre mourut. l Que ſi Symmaque mandoit à Satyre un peu avant qu'il mouruſt, que toute l'Italie eſtoit embraſée du feu de la guerre; [il exageroit aſſurément les choſes, & prenoit la crainte & les menaces pour l'effet.] l Car il eſt viſible par l'oraiſon funebre de Satyre, que les ennemis n'eſtoient point encore entrez dans l'Italie.

Amb. de Sat. p.513.c.d.e.

p.508.d.

[Nous nous croyons encore obligez par une autre raiſon, de mettre cette mort dans les premieres années de l'epiſcopat de S. Ambroiſe, à cauſe de ces paroles que ce Saint adreſſe à ſon frere:]

p.512.i.k.

l *Denique ea quæ ambo nequiveramus, ſolus impleſti. Plaudebat ſibi, ut audio, Proſper, quod ſacerdotii mei occaſione redditurum ſe quæ abſtulerat non putabat: ſed vehementiorem tuam unius efficaciam expertus eſt quàm duorum.* [Le ſens de cet endroit paroiſt eſtre, que ce Proſper que nous ne connoiſſons point d'autrepart, avoit uſurpé quelque bien qui appartenoit à Saint Ambroiſe avant ſon epiſcopat; que le Saint & ſon frere avoient commencé à le pourſuivre; & que S. Ambroiſe ayant eſté fait Eveſque, & les obligations de ſa charge luy oſtant le moyen de continuer cette pourſuite, Satyre l'entreprit tout ſeul, & en vint à bout. C'eſtoit donc au commencement de l'epiſcopat de S. Ambroiſe.]

k. l Or la ſuite fait voir ce me ſemble fort clairement que ce fut pour cette affaire que Satyre fit le voyage d'Afrique, au retour duquel il mourut.

p.516.l. l Il revint de ce voyage à Milan durant l'hiver, [& mourut auſſitoſt aprés, comme Saint Ambroiſe le dit pluſieurs fois; ce qui paroiſt difficile à accorder avec le jour de ſa feſte, ſi l'on veut que ce ſoit auſſi le jour de ſa mort. Mais il n'eſt pas fort neceſſaire de le dire: & neanmoins il ſe peut faire qu'eſtant revenu ſur la fin de l'hiver au mois de mars, il ait vécu encore environ ſix mois aprés, & que ces ſix mois aient paru bien courts à un amour auſſi ardent qu'eſtoit celui de S. Ambroiſe. S'il eſt mort le 17 de ſeptembre, il ſemble que l'on peut dire aſſez indifferemment que ç'a eſté en 378 ou en 379; car l'irruption des Allemans du coſté de Baſle en fevrier 378, pouvoit faire trembler l'Italie, & faire dire à Symmaque qu'elle eſtoit en feu. Neanmoins cela convient encore beaucoup mieux aux ravages effroyables que les Gots firent dans toute l'Illyrie & juſques aux Alpes Juliennes à la fin de 378, aprés la mort de Valens. Et je penſe qu'il vaut mieux ſe determiner à ce ſentiment, en mettant la mort de Satyre vers la fin de 378, ou peu aprés, ou le 17 de ſeptembre 379, ſi l'on s'arreſte à ſa feſte.]

NOTE IX.

Pour la page 112. § 20.

Sur la ſeparation de l'Illyrie & de la Gaule Ciſalpine.

l Baronius croit que S. Ambroiſe vint à Sirmich y établir un Eveſque, parceque l'Illyrie & la Gaule Ciſalpine ne faiſoient qu'une province; & il cite pour cela que Jule Ceſar a eu l'une & l'autre. l Mais par l'endroit meſme qu'il cite, il paroiſt que c'eſtoit un privilege particulier pour Ceſar, [ſans qu'on voie que cela ait continué; & quand cela ſeroit, ce n'auroit pu eſtre au plus que juſqu'à Conſtantin,] l qui avoit mis ces provinces ſous deux differens Preſets du Prétoire.

Bar. 380. § 16.

Suet. l. 1. c. 22. p. 30. l.

Zoſ. l. 2. p. 688.

NOTE X.

Que S. Ambroiſe alla à Sirmich pour elire un Eveſque.

l Les termes de Paulin, *cum ad ordi-*

Amb. vit. p. 80. l.

nandum Epiſcopum Anemium perrexiſſet, [peuvent porter à croire qu'Aneme eſtoit elu avant que S. Ambroiſe vinſt à Sirmich, & qu'il n'eſtoit plus queſtion que de ſavoir qui l'ordonneroit: mais comme cela a peu d'apparence, le choix de la perſonne eſtant bien plus important que celui des ordinateurs, qui euſt plus dependu d'Aneme que de perſonne; nous avons mieux aimé ſuivre le ſens de Baronius,] qui croit qu'il eſtoit queſtion & de choiſir & d'ordonner un Eveſque; le mot d'ordonner pouvant aiſément comprendre tout ce qui a raport à l'ordination, ce qui la precede, ce qui l'accompagne, & ce qui la ſuit. Et ſi Paulin dit que c'eſtoit pour ordonner Aneme, c'eſt parceque ce fut luy qui fut ordonné: & peuteſtre meſme que S. Ambroiſe l'avoit déja en vue avant que de venir à Sirmich.

Par. v. Amb. p. 22. a.

Pour la page 125. § 21.

NOTE XI.

Sentimens deſavantageux de S. Jerome pour S. Ambroiſe.

[Le reſpect que nous avons pour S. Jerome, qui a paru homme en quelques rencontres, mais qui n'a pas laiſſé de meriter d'eſtre reveré de tous les enfans de l'Egliſe, nous a empeſché de mettre dans le texte la maniere aſſez étrange dont il parle de Saint Ambroiſe au ſujet de ſes livres ſur le S. Eſprit: Mais la fidelité que nous devons à la verité & aux lecteurs, qui peuvent profiter de tout, nous oblige de le raporter ici.]

Hier. ex Did. Pr. 6. p. 397. a.

[S. Jerome ayant traduit les trois livres de Didyme ſur le S. Eſprit, en parle de cette ſorte à ſon frere Paulinien à qui il les adreſſe: Je declare dans le titre qui eſt l'auteur de cet ouvrage. J'aime mieux paſſer pour le traducteur de l'ouvrage d'un autre, que de me parer de beautez étrangeres comme cette hideuſe corneille de la fable. Il y en a qui ne craignent pas de l'imiter. J'ay lu il y a déja quelque temps les livres qu'un certain homme a compoſez ſur le S. Eſprit: & j'ay reconnu ce que dit le Comique, qu'il a fait d'un excellent ouvrage en grec un ouvrage bien different en latin. Il n'y a ni cette ſolidité & cette force dans les raiſonnemens, ni cette grandeur maſle dans le diſcours, ni cette preciſion neceſſaire dans le ſtyle pour convaincre & perſuader un lecteur, meſme dans les choſes les plus perſuaſibles. Tout y eſt ſade: tout y eſt mou. S'il y a quelque choſe d'agreable & de beau, ce ſont des ornemens empruntez de coſté & d'autre dont l'auteur a voulu farder ſon ouvrage. Pour mon cher Didyme qui a l'œil de l'epouſe du Cantique des Cantiques, & ces yeux que Jesus veut qu'on leve pour voir les moiſſons toutes preſtes à recueillir, il porte ſa vue bien plus haut. [Tout aveugle qu'il eſt,] il a merité qu'on le nommaſt le Voyant, comme on appelloit autrefois les Prophetes. Aſſurément quiconque lira ſon ouvrage, reconnoiſtra le vol des Latins, & mepriſera les ruiſſeaux lorſqu'il aura commencé à puiſer dans la ſource.

Ruf. in Hier. l. 2. p. 226. c.

[Rufin piqué contre S. Jerome, raporte cet endroit tout entier pour tirer avantage & des louanges qu'il donne à Didyme, & de la maniere dont il dechire, dit-il, un homme tel que S. Ambroiſe. &c. Il ne prouve jamais que cela s'entende de S. Ambroiſe, & ainſi il ſuppoſe que c'eſtoit une choſe conſtante.

Bar. an. 384. § 14.

[Baronius pretend neanmoins que Rufin ſe trompe en cela, & que S. Jerome avoit traduit Didyme avant que S. Ambroiſe euſt écrit ſur le S. Eſprit. [Nous voudrions qu'il l'euſt bien prouvé, puiſque la reputation de Rufin ne nous eſt pas auſſi chere que celle de S. Jerome. Mais la verité nous eſt plus chere que S. Jerome meſme; & au lieu que S. Ambroiſe a certainement fait ſes livres ſur le S. Eſprit au commencement de 381, il nous ſera aiſé de montrer ſur S. Jerome,] par ſes propres paroles, qu'il commença ſa traduction de Didyme ſur la

Hier. ex Did. Pr. 1. 397. a.

fin.

ſin de la vie de Damaſe vers 383, & la publia lorſqu'il fut retourné à Jeruſalem [en 385,] aprés la mort de ce Pape. [Sa lettre 125 n'y eſt point contraire, & elle eſt apparemment écrite à Rome meſme, & non à Jeruſalem.

Mais nous avons encore d'autres choſes qui marquent que S. Jerome n'avoit pas ce ſemble toute l'eſtime de S. Ambroiſe qu'un ſi grand homme meritoit. Nous avons vu ſur l'année 378 de quelle maniere il parle ſelon Rufin, de ſon commentaire ſur S. Luc. Ce qu'il dit de ce Saint dans ſon traité des écrivains ecclefiaſtiques, eſt aſſez ſurprenant.] 'Il
Vill c.124. p.302. » écrit encore, dit-il; & comme c'eſt un » homme vivant, je ne veux point en dire » mon ſentiment; car de quelque maniere » que j'en parle, j'ay peur qu'on ne m'ac- » cuſe de flaterie, ou qu'on ne s'offenſe de » la verité. [Je ne ſçay pas qui euſt pu accuſer S. Jerome qui demeuroit en Paleſtine, de vouloir flater S. Ambroiſe; & dans le poſte où il eſtoit en 392, il eſtoit difficile de croire que les plus grandes louanges que S. Jerome luy euſt pu donner, euſſent paru exceſſives & flateuſes. Je ne voy pas qu'il uſe de cette maniere à l'égard des autres perſonnes vivantes, ni que la crainte de paſſer pour flateur, l'empeſche de louer ni Evagre d'Antioche dont il ſoutenoit le parti contre l'Orient, ni Gelaſe de Ceſarée metropolitain de la Paleſtine où il eſtoit, ni Sophrone ſon ami particulier, ni meſme les ouvrages de Maxime ennemi de S. Gregoire de Nazianze ſon maiſtre.

On voit auſſi qu'en diverſes rencontres il taxe les ſentimens de S. Ambroiſe, comme nous l'avons remarqué de ce que ce Saint avoit dit, que Gog dans l'Ecriture marquoit les Gots.] 'Il aſſure [par une raiſon aſſez foible,] que les pſeaumes ne ſont qu'un ſeul volume, quoique quelques uns croient qu'ils ſont diviſez en cinq livres; '& S. Ambroiſe eſt l'un de ceux qui le croient.

Hier.ep.134 p. 78.d.

Amb.p.140.p. 734.b.c.

NOTE XII.

Tout la page 127. § 22.

En quel temps Pallade demanda un Concile.

'La demande que Pallade fit à Gratien d'aſſembler les Eveſques de l'Orient & de l'Occident, [ne ſemble guere convenir qu'au temps où Gratien fut maiſtre de l'Orient, entre le 9 aouſt 378, & le 19 janvier 379, & Gratien paſſa en effet une partie de ce temps là à Sirmich,] 'où Pallade luy fit ſa demande. [Cependant le Concile d'Aquilée tenu en conſequence de cette demande, ne fut aſſemblé que le 5 ſeptembre de l'année 381. Mais peut-eſtre que Gratien ne l'accorda pas auſſitoſt que Pallade le luy eut demandé. Il peut avoir pris beaucoup de temps & pour le reſoudre & pour l'aſſembler à cauſe des guerres qui l'empeſchoient pour lors;] '& de plus, il ſemble que S. Ambroiſe l'ait retardé de quelque temps. [Gratien demeura à Sirmich juſque vers le milieu de 379, & il peut y eſtre encore revenu au mois de ſeptembre 380. *V. ſon titre § 12.*] 'Mais il eſt certain que des ce temps là meſme ou fort peu aprés, on ſavoit & à Conſtantinople & 'à Rome, qu'il ſe devoit tenir un Concile general de l'Orient à Conſtantinople en 381; [& y a-t-il apparence qu'on ſongeaſt en meſme temps à en tenir un à Aquilée de l'Orient & de l'Occident enſemble?] 'Car ce fut la premiere vue qu'on eut pour ce Concile.

Amb.ep.1.p. 1151.c.d.e.p. 1170.c.

ac.Ar.p.718 B.

p.1170.d.

Naz.car.1.p. 18.a.

Coll.1.c.1.p. 41.

Amb.p.169.cd 1.70.c.

NOTE XIII.

Tout la page 127. § 22.

Que le reſcrit de Gratien eſt adreſſé à S. Valerien d'Aquilée.

'Le Pere Chiffllet veut que Valerien à qui Gratien adreſſe ſon reſcrit pour le Concile d'Aquilée, ſoit le Preſet du Pretoire, & non S. Valerien qui eſtoit alors Eveſque d'Aquilée meſme. Cependant 'les termes de Gratien, *in civitatem Aqu. meritis excellentia tua creditam &c.*

Vig.n.p.161.

Amb.ac.Aq. p.169.a.

[marquent pour le moins autant un Eveſque qu'un magiſtrat civil.] En l'an 381, [auquel ſe tint le Concile d'Aquilée,] il y avoit un Valerien Prefet : mais il eſtoit Prefet de Rome, [& ainſi n'avoit point de juriſdiction à Aquilée.]

Cod.Th.chr. p. 04it.6.p. 390.2.

Pour la page 129.§ 24.

NOTE XIV.

Qu'Evence du Concile d'Aquilée eſt apparemment S. Juvence Eveſque de Pavie.

Amb.t 5.p. 180.il Bar.381. § 98.

Bar.8.feb.

Poll.8.feb.p. 151.153.

Ugh.t.4.p. 204.a.b.

t.1.2.p.6.b.c.

Poll.p.151.§ 3.

§ 6 Ferr.p.81.

Amb.t.2.B.p. 805.6.

Baronius a cru qu'Evence appellé Eveſque de Cenede, *Cenetenſis*, dans les editions de S. Ambroiſe, eſtoit Eveſque de Pavie, *Ticinenſis*, & dit que l'on en fait la feſte le 8 de fevrier; parceque dans quelques editions il eſt appellé *Citinenſis* : De ſorte qu'y ayant à Pavie un ſaint Eveſque appellé tantoſt Juvence & tantoſt Evence, il croit que c'en peuvent eſtre deux, & que Juvence ayant vécu dans les premiers ſiecles, Evence aura eſté pluſtard ſous Theodoſe & Gratien. Neanmoins il ſemble abandonner cette conjecture, parceque dans les dernieres editions il y a *Cenetenſis*. Bollandus au contraire ſemble ne s'en eloigner pas. Ughellus pour tout accorder met un S. Evence Eveſque de Cenede du temps de Theodoſe & de S. Ambroiſe, dont le corps eſt à Pavie, & dont on fait la feſte le 8 de fevrier, & il met encore un S. Juvence Eveſque de Pavie, qui a aſſiſté au Concile d'Aquilée par ordre de Damaſe. Mais puiſque Saint Juvence celebre Eveſque de Pavie eſt honoré le 8 de fevrier, & que le ſecond eſt inconnu aux hiſtoriens de Pavie, [il vaudroit mieux ſe tenir à nos anciennes editions, qui appellent Evence Eveſque de Cenede,] ſi les Benedictins n'avoient mis dans leur edition *Ticinienſis*, [ſans marquer ſeulement qu'on liſe *Cenetenſis* en aucun endroit : ce qui donne lieu de croire que tous leurs manuſcrits avoient *Ticinienſis*. Que ſi cela eſt, il y a apparence que Evence & Juvence n'eſt qu'un meſme Eveſque de Pavie. Car je ne ſçay ſi rien empeſche de dire que S. Juvence qu'on pretend eſtre du II. ſiecle, n'eſt que de la fin du IV.]

Ugh.t.1.2.p.6. b.c.

Amb.vit.p. 90.2.

Ughellus fait voir encore le defaut de la chronologie d'Ughellus, c'eſt qu'il veut que ce Juvence ait eſté Eveſque de Pavie depuis 377 juſques en l'an 403, & il eſt certain que S. Ambroiſe ordonna un Eveſque de Pavie immediatement avant ſa mort, [c'eſt à dire en l'an 397.]

NOTE XV.

Pour la page 132.§ 25.

Sur les actes du Concile d'Aquilée.

Vig.in Act.I. 2.c.50.p.187.

n.p.51.

Amb.t.5.p. 169.

P.165.180.

Vig.fi.p.5.

p.61.

Amb.ep.1.p. 167.

Vigile de Tapſe dit qu'il avoit fait un petit livre pour défendre S. Ambroiſe contre Pallade Eveſque Arien. [Comme ce livre de Vigile ne paroiſt point ſous ce titre,] le Pere Chifflet pretend que ce n'eſt autre choſe que les actes du Concile d'Aquilée que nous avons dans S. Ambroiſe, avec les lettres du meſme Concile à Gratien, & aux Eveſques des Gaules qui traitent de la condannation de Pallade, & encore un écrit contre les Ariens attribué à S. Ambroiſe, [dont nous parlerons dans la ſuite:] Il veut, dis-je, que toutes ces pieces aient eſté feintes par Vigile ſous le nom de Saint Ambroiſe, comme il a fait d'autres ouvrages ſous le nom de S. Athanaſe & de S. Auguſtin.

[Cette pretention eſt ſurprenante. Au lieu qu'en liſant les écrits que Vigile a faits ſous le nom de S. Athanaſe & de S. Auguſtin, on avoit aiſément connu qu'ils n'eſtoient point de ceux dont ils portoient les noms;] le P. Chifflet avoue que les plus habiles n'ont fait juſques ici aucune difficulté de citer ces pieces du Concile d'Aquilée comme legitimes : Et aſſurément on n'y voit rien qui ne ſoit naturel, vif, animé, rien qui ſente la fiction, rien qui ne ſoit digne de S. Ambroiſe qui a eſté l'ame & la main de ce Concile. La lettre du Concile à Gratien contient de plus des faits aſſez

particuliers & aſſez rares, [pour nous aſſurer que ce n'eſt point l'ouvrage d'un homme qui vivoit cent ans depuis, & qui ne paroiſt pas avoir eſté fort inſtruit des hiſtoires les plus connues.]

Vig.n.p.62. 'D'ailleurs les autres epiſtres du Concile d'Aquilée, que le Pere Chifflet reconnoiſt pour veritables, p.63. 'certifient qu'il y a eu deux Eveſques Ariens de la Dace & de la Meſie condannez par ce Concile; & le Pere Chifflet n'oſe nier que ce ne ſoient Pallade & Secondien. Amb.ep.4.p. 181.d. 'On peut meſme y trouver que c'eſtoit le ſujet de la convocation du Concile, & que l'on n'y parla de ce qui regardoit le Pape Damaſe, que parcequ'il ſe trouvoit aſſemblé. Vig.n.p.63. Amb.ep.4.p. 182.b. 'Il reconnoiſt auſſi ſur l'autorité des meſmes lettres, qu'il y avoit dans ce Concile des deputez des Gaules & de Amb.ac.Aq. p.180.l. l'Afrique; '& on trouve ces deputez [& tout le reſte] dans les actes qu'il conteſte. Vig.n.p.63. 'Enfin ce grand nombre d'Eveſques qui y ſont nommez par trois fois avec leurs eveſchez, ce qui ne convient nullement à une piece ſuppoſée, luy a fait peur; & il dit qu'il faut que Vigile ait tiré cela des actes legitimes du Concile, & ait feint ſeulement le reſte.

[Il n'a pas meſme droit de dire que Vigile ait fait ſon ouvrage contre Pallade ſous le nom de S. Ambroiſe, puiſque Vigile ne le dit point, & nous donne plutoſt lieu de croire le contraire, en diſant que S. Ambroiſe eſtoit mort apparemment lorſque Pallade écrivoit le livre qu'il refute.

Pour les raiſons qu'il allegue contre p.35. l'autorité de ces pieces;] 'la premiere eſt qu'elles ne ſe trouvent point dans les anciennes editions des Conciles, & que dans les manuſcrits elles ſont parmi les œuvres de S. Ambroiſe. [Cette raiſon ne demande point de réponſe.]

p.31. 'La 2e eſt, que Valerien d'Aquilée y eſt nommé devant Saint Ambroiſe, qui neanmoins ouvre le ſynode comme le principal Eveſque. [Si Vigile a eu les veritables actes du Concile, comme veut le Pere Chifflet, & qu'il y ait trouvé S. Ambroiſe nommé le premier, par quel raiſon l'a-t-il mis aprés Valerien, dont Vigile n'a peuteſtre jamais oui parler, & qu'il a aſſurément moins connu que Saint Ambroiſe? Quand Aquilée auroit eſté metropole du temps de Vigile, comme nous croyons qu'elle l'eſtoit, elle ne paſſoit pas devant Milan, ſurtout en ce temps là, n'y ayant que 30 ou 40 ans qu'elle avoit eſté ruinée par Attila. Que ſi Valerien eſtoit nommé devant S. Ambroiſe dans les veritables actes, c'eſt au Pere Chifflet auſſibien qu'aux autres, à en chercher la raiſon. Nous avons marqué dans le texte ce qui nous a paru de plus probable, eſtant peuteſtre diffieile d'en rien dire d'aſſuré. p.36. 'Pour les lettres du Concile d'Italie où Saint Ambroiſe eſt nommé comme le premier, il ne paroiſt point que S. Valerien y fuſt, ni que ce fuſt à Aquilée.

p.36. 'La 3e & la 4e raiſon du Pere Chifflet, c'eſt qu'il trouve que cette diſpute ſent peu la gravité epiſcopale, & que tous les diſcours en paroiſſent faits d'une meſme main. [Cette raiſon ſeroit conſiderable ſi tout le monde en jugeoit de meſme. Mais je penſe qu'en conferant cette diſpute avec celle de S. Athanaſe contre Arius, qui eſt certainement un ouvrage de Vigile, on n'y trouvera guere de raport.]

Vig.n.p.37. 5. 'Il trouve & peu modeſte & faux ce que dit Aneme de Sirmich, que la ville dont il eſtoit Eveſque, eſtoit la capitale de l'Illyrie. Amb.ep.4.p. 172.B. 'Aneme rendoit témoignage en cette occaſion de la foy de toute l'Illyrie. On ne peut donc trouver mauvais qu'il ait allegué qu'il en eſtoit le chef, s'il l'eſtoit. Vig.n.p.37. 'Or pour cela, le P. Chifflet nous accorde que Juſtinien dit que Sirmich avoit eſté la capitale de toute l'Illyrie pour les cauſes civiles & epiſcopales. p.40.41. 'Le Pere Chifflet veut que c'ait eſté ſeulement par accident, en 357, 358, & 359, parceque Conſtance y demeuroit alors. p.37.38. 'Mais il eſt viſible que

Juſtinien attache cette dignité de Sirmich à la reſidence ordinaire d'un des Preſets, & qu'il l'étend juſqu'à la deſtruction de cette ville par Attila vers l'an 442. [Et aſſurément ſi Sirmich n'a eſté metropole de l'Illyrie que vers 358, elle ne l'a jamais eſté. Car les Eveſques Catholiques de l'Illyrie n'avoient garde de ſe ſoumettre à la juriſdiction de Germine Arien qui en eſtoit alors Eveſque. Il faudroit ſelon le raiſonnement du P. Chifflet, que toutes les villes où les Empereurs faiſoient quelque ſejour, euſſent auſſitoſt eſté regardées comme les capitales de toutes celles du meſme departement. Ainſi Arle auroit eſté la capitale des Gaules, au moins en l'an 353, Paris en 364 & 365, Reims en l'an 366 & 367. Le Pere Chiffiet ne le voudroit pas accorder.]

P. 41. 42. 'Ce qui l'a embaraſſé, c'eſt le vicariat que Damaſe commença à donner aux Eveſques de Theſſalonique, pour les rendre chefs de l'Illyrie. [Mais il faut ſe ſouvenir que Gratien en donnant à Theodoſe l'Empire d'Orient l'an 379, y ajouta la Grece & quelques autres provinces qui faiſoient partie de l'Illyrie. *V. Gratien § 9.* Cela forma deux Illyries, l'orientale & l'occidentale. Les Papes s'efforcerent toujours de rendre les Eveſques de Theſſalonique chefs de la premiere; & rien ne nous empeſche de dire ſur l'autorité de Juſtinien, que ceux de Sirmich demeurerent chefs de la ſeconde juſqu'en 442, quoique nous n'en voyions que peu ou point de veſtiges depuis le Concile d'Aquilée, à cauſe des ravages continuels que les barbares firent dans ces pays.

Aneme pouvoit donc ſe dire chef de l'Illyrie par raport à l'occidentale; & il pouvoit meſme y comprendre l'orientale, ſoit que Damaſe n'euſt point encore donné ſon titre de Vicaire à Aſcole alors Eveſque de Theſſalonique, ſoit que Aneme s'oppoſaſt à cette innovation, comme il le pouvoit faire legitimement ſelon les principes du Concile de Calcedoine. Il eſt certain qu'il eſtoit conſideré comme un des principaux Eveſques de l'Occident.] Nous avons vu, *§ 29.* la peine que prit Juſtine pour empeſcher ſon election, & S. Ambroiſe pour la faire réuſſir. 'Il eſt nommé aprés Aſcole dans l'inſcription de la lettre que le Concile de Conſtantinople écrivit en 382 à celui de Rome. Theodr. l. 5. c. 9. p. 714. c.

'Nous ne nous arreſtons point à ce que le Pere Chifflet veut qu'Aſcole ait aſſiſté au Concile d'Aquilée, 'parceque cela ſe trouve dans un écrit ſur les Conciles, appellé Synodique, fait ſur la fin du IX. ſiecle, [& ainſi ſans autorité pour des choſes ſi anciennes; outre qu'il eſt plein de fautes.] 'En parlant de ce Concile meſme, il fait Theodoſe beau-frere de Gratien, [ce qu'il ne devint qu'aprés la mort de Gratien en l'an 386 ou 387. *V. ſon titre § 28.*] Il dit que Gratien ordonna à Damaſe de convoquer ce Concile, [ce que perſonne ne ſoutient.] Il met l'Acaïe entre les pays de Gratien, [quoiqu'elle fuſt alors ſous Theodoſe;] & nous fait une Gaule Eſpagnole & une une Eſpagne Gauloiſe. [Mais ſi Aſcole eſtoit au Concile, pourquoi Vigile l'auroit-il oſté?] 'Pour la qualité de legat du Pape qu'il veut qu'Aſcole ait portée au Concile de Conſtantinople, & à celui d'Aquilée, il n'en allegue point de preuves; '& il avoit trouvé auparavant que c'eſtoit faire une eſpece d'injure à Saint Ambroiſe, que de l'attribuer à Saint Valerien. Vig. n. p. 44. p. 51. p. 52. p. 44. p. 36.

6. 'Il trouve les fuites de Pallade ridicules. [Mais qu'y a-t-il de plus naturel à ceux qui ſont dans l'erreur, qu'une obſtination déraiſonnable?] p. 46.

7. 'Il blaſme la chaleur avec laquelle S. Ambroiſe s'eleva contre Pallade qui alteroit un texte de l'Evangile. [Mais quand d'autres Peres ou n'auroient pas relevé cette alteration en d'autres rencontres, parcequ'elle n'eſt pas importante, ou y ſeroient meſme tombez; c'eſt p. 46. 47. Amb. conc. 4. q. p. 175. g. h.

Digitized by Google

toujours une faute certaine & visible. Et qu'y avoit-il de plus naturel dans la chaleur de la dispute, que d'en faire rougir Pallade ?]

Vig.n.p.47. 8. [a]Il veut que ces actes aient grande conformité avec la dispute de S. Athanase contre Arius, parcequ'il y a dans l'une & dans l'autre deux ou trois circonstances [qui peuvent se rencontrer en cent conferences.]

p.49. 9. [a]Pallade qui estoit d'Occident, appelle les Evesques d'Orient *consortes & consacerdotes suos*. [Qu'en peut-on conclure ?]

1.49. 10. [a]Il remarque que sous Valentinien I. on ne contoit qu'une Narbonoise, & que sous Honoré on en contoit deux. [Comment conclure de là qu'une lettre écrite entre ces deux temps est fausse, parcequ'elle parle de deux ?]

p.49. 11. [a]Cette lettre ne parle que de l'affaire de Pallade, parceque les Gaules n'avoient deputé que pour celle là ; & ne dit rien d'Ursin ni de l'Orient ; comme la lettre à Gratien receue par le Pere Chifflet, ne dit rien de ce qui regarde l'Orient ; ce qui paroist bien plus étrange. Mais s'il falloit que toutes les lettres qui ne contiennent pas tout ce que nous y voudrions trouver, fussent fausses, le nombre en seroit bien grand.]

Vig.n.p.40. 12. [a]Je ne conçois point ce qu'on peut trouver à reprendre dans la lettre à Gratien contre Pallade. Il falloit bien que le Concile rendist conte à l'Empereur du sujet pour lequel il l'avoit assemblé : Il luy raporte comment les choses se sont passées, afin qu'il ne pust pas estre surpris. Est-ce là une preuve de fausseté ? Il y ajoute quelques autres affaires de l'Eglise : Y a-t-il rien de plus ordinaire ?

p.50. [a]Pour ce que le Pere Chifflet dit, que Valens de Murse ne pouvoit pas vivre encore en 381, il venoit de dire mesme que celui dont parle le Concile, est un Valens de Petau, dont on peut voir l'histoire dans le § *11, 20-24*. Qu'avons nous donc affaire de Valens de Murse ?

13. [a]Les actes & les lettres du Concile sur Pallade, ne se trouvent point jointes dans les manuscrits avec les deux lettres du Concile que le Pere Chifflet reçoit ; donc ils sont faux. Cette conclusion est nouvelle. p.51.

[Voilà quelles sont les raisons par lesquelles ce Pere pretend faire rejetter des pieces qui ont toutes les marques possibles d'estre veritables, & qui ont esté receues comme telles par tous les savans.]

[a]Il ne met pas pour une raison la difference de l'ordre & du nombre des Evesques qui se trouve dans les trois endroits où ils sont nommez. [Cette difficulté subsiste en effet toujours, supposé que ces pieces soient de Vigile. Mais cela se rencontre de mesme dans la plupart des autres objections qu'il fait contre ces pieces qui regardent la condannation de Pallade & de Secondien. p.51-54.

Pour ce qui est du traité de la divinité du Fils, attribué par les uns à S. Ambroise *l. 4. p. 275*, & par les autres à S. Gregoire de Nazianze, il est aisé d'accorder au Pere Chifflet qu'il n'est ni de l'un ni de l'autre. Mais il est apparemment de Gregoire d'Elvire plutost que de Vigile. *V. S. Gregoire de Nazianze § 110 & S. Eugene de Carthage § 48.*]

NOTE XVI.

Pour la page 152. § 25.

Que le Concile d'Aquilée commença le 3 de septembre.

[a]Le Concile d'Aquilée fut tenu le 5 de septembre 381, selon que nous lisons dans S. Ambroise. [Mais le 5 de septembre estoit le dimanche en l'an 381, qui avoit le C pour lettre dominicale. Ainsi au lieu de *nonis septemb.* il vaut mieux lire *tertium nonas*,] [a]comme le Pere Chifflet dit que porte un manuscrit de Dijon : [car il est assez peu croyable qu'on ait choisi un dimanche pour cette dispute ; ni qu'en un dimanche] [a]on ait disputé dans l'eglise depuis le commencement du jour jusqu'à une heure aprés Amb.ac.Aq. p.169.a. Vig.n.p.63. Amb.ep.1.p. 165.

ac.Aq.p.76. m. midi, comme on fit ici.[1]Je ne voy pas auſſi ce que Pallade vouloit dire lorſqu'il demandoit à répondre aprés le dimanche,[s'il parloit en un dimanche.]

Pour la page 144.§ 29.

NOTE XVII.

Sur le traité de l'arbre défendu.

Amb.t.1.p. 425-428. [1]Le traité *De arbore interdicta* eſt mis dans S. Ambroiſe comme un diſcours
t.5.n.p.683. continu.[1]Mais les anciens manuſcrits en font deux ſermons, dont le ſecond commence à ces paroles, *p.426. k, Debitum cure ſolvere ſermonem:* & ce qui precede immediatement matque aſſez que cela doit eſtre ainſi.

p.682.683. [1]Les anciennes editions & meſmes les manuſcrirs, attribuent ces deux ſermons à Saint Auguſtin ; & on les lit encore dans l'appendix du IX. tome de ce Pere *p.452*, ſous ce titre, *De l'arbre de ſcience du bien & du mal.* Mais les Docteurs de Louvain ne croient pas qu'ils ſoient de S. Auguſtin.

Aug.t.app.1. p.1.a. [1]Les Benedictins dans leur edition de ce Pere, en portent le meſme jugement.

a]Amb.P.t.2. app.pr.p.372. [1]Mais ils ne croient pas non plus qu'ils ſoient de S. Ambroiſe, à qui il ſemble qu'ils ne ſoient pas meſme attribuez

Aug.ut ſup. dans les meilleurs manuſcrits:[1]car le plus ancien qu'ils citent n'a aucun nom d'auteur.[C'eſt un fort prejugé contre cette piece. On n'omet pas d'ordinaire le nom d'un auteur illuſtre. Au teſte je ne voy pas qu'ils alleguent aucune autre raiſon qui empeſchaſt de la laiſſer à S.

Amb.ut ſup. Ambroiſe.][1]Ils diſent que le ſujet du livre ſur le Paradis, eſt traité d'une maniere bien differente dans ces diſcours: [Mais il n'eſt pas rare qu'un auteur traite differemment la meſme matiere en differentes occaſions, & meſme plus ſolidement une fois que l'autre. Ainſi comme il n'y a pas de raiſon poſitive qui oblige abſolument à rejetter cette piece comme ſuppoſée, nous nous contentons de la regarder comme fort douteuſe. Il y a quelque conformité entre ce petit traité & les ouvrages de S. Ambroiſe:]mais les Benedictins pretendent que ce n'eſt qu'une affectation pour imiter ce Pere. La matiere convient aſſez à
arb.int.c.1.p. 423.c. ſon temps.[1]Ceux contre qui ces deux ſermons ſont faits, ſoutenoient que le peché d'Adam venoit non du libre arbitre de l'homme, mais de la qualité mauvaiſe du fruit défendu ; & par là
p.425.g. ils en faiſoient Dieu auteur.[1]Il ſemble qu'ils rejettoient l'ancien Teſtament,
c.3.p.425.m. [1]& ne recevoient que le nouveau.[Ainſi ce pouvoient eſtre quelques Marcionites:]
c.2.p.425.i. [1]Car ils reconnoiſſoient que le vin eſt bon;[ce qui ne convient pas aux Manichéens. Il ſemble qu'ils euſſent fait défi à l'auteur, comme les deux Chambellans de Gratien à Saint Ambroiſe:]
c.1.p.426.k. [1]Car il les appelle auſſi ſes creanciers. Quelques uns d'eux ſe trouverent preſens aux diſcours qu'il leur fit, & les autres n'y vinrent pas.

Pour la page 145.§ 30.

NOTE XVIII.

Sur la lettre du Concile d'Italie à Theodoſe pour Maxime le cynique.

Dav.p.196-200.ſt.ed.Th. app.p.102. [1]Mr David fait un grand diſcours pour montrer que la lettre du Concile d'Italie à Theodoſe donnée par le P. Sirmond, eſt une piece fauſſe ou au moins fort ſuſpecte ; & tout ce diſcours roule ſur la contradiction qu'il y a entre l'approbation que cette lettre donne à l'ordination de Maxime, & l'improbation que le Pape Damaſe fait de cette meſme ordination dans ſa lettre à Aſcole de Theſſalonique. Il prouve fort bien cette contradiction; mais la concluſion qu'il en tire [tombe par terre, des qu'on remarque que la lettre du Concile d'Italie n'eſt point de Damaſe, mais de S. Ambroiſe & des autres Eveſques d'Italie, ſelon que le titre le porte, c'eſt à dire du vicariat d'Italie. Et en effet le nom de Damaſe s'y liroit à la teſte, s'il y avoit eu quelque part, & non pas celui de S. Ambroiſe.

Dav.p.197. [1]Mr David n'a pu ne pas voir cette

p.198. ſolution, mais il pretend qu'elle ne ſuffit pas ; parce, dit-il, que ces Eveſques diſent que Maxime avoit eſté receu dans le Concile general d'Italie, auquel Damaſe avoit preſidé. [Cela eſt juſte pourvu que le fait ſoit vray.] Mais pour le prouver, Mr David n'allegue autre choſe que ces paroles, *namque in Concilio nuper*, [où il ſeroit difficile de trouver un Concile general, ni rien qui regarde le Pape Damaſe. Au contraire on voit par la ſuite que ce Concile, *in Concilio nuper*, avoit eſté compoſé des meſmes Eveſques qui écrivent la lettre à Theodoſe, & par conſequent c'eſtoit un Concile du vicariat d'Italie.

Il paroiſt que Mr David a ſuppoſé comme conſtant, que la lettre eſtoit écrite aprés le Concile de Rome tenu à la fin de 382. Nous ne le croirons neanmoins que quand il nous en aura donné de bonnes preuves ; & cependant nous

p.199. nous arreſterons] à ce qu'il remarque luy meſme, que Saint Ambroiſe n'a pu manquer d'apprendre de Damaſe & d'Aſcole dans ce Concile, les nullitez de l'ordination de Maxime, & qu'ainſi il n'a pu la croire legitime qu'avant ce

Cod. Th. app. p.107. Concile. Et en effet la lettre demande que l'affaire de Maxime ſoit jugée dans le Concile de Rome : [ce qui marque aſſez que ce Concile ne ſe tenoit pas meſme encore.

Ce qu'il y a d'inconcevable, c'eſt que Mr David aprés avoir pretendu prouver la fauſſeté de la lettre par l'impoſſibilité qu'il y a que Damaſe ait approuvé & rejetté l'ordination de Maxime,]

Dav. p.202. admet luy meſme auſſitoſt aprés, & la verité de la lettre, & que Damaſe a fait l'un & l'autre, en pretendant que ce Pape n'a pas voulu approuver le Concile de Conſtantinople, parceque ce Concile declaroit que Maxime n'avoit jamais eſté Eveſque. [Chacun fera ſur cela telle reflexion qu'il luy plaira.]

p.200. Il allegue encore une autre raiſon de conteſter la lettre du Concile d'Italie, fondée ſur le mot de *poſtulatio*; [mais je ne penſe pas qu'elle faſſe impreſſion ſur perſonne. En quelque ſens que les nouveaux Canoniſtes aient pris le mot de *poſtulatio*, il a toujours eſté permis de s'en ſervir pour marquer le deſir qu'avoit le peuple d'avoir une perſonne pour Eveſque, & la demande qu'il en faiſoit. Le ſens des Canoniſtes ne convient pas meſme à cet endroit ; puiſqu'il ne paroiſt point que Maxime fuſt Clerc, ni par conſequent attaché à aucune Egliſe.]

NOTE XIX.

Pour la page 147. ſ 31.

Quand S. Ambroiſe vit S. Aſcole.

Amb. ep. 22. p. 230. d. Saint Ambroiſe dit qu'il eſtoit malade lorſque S. Aſcole, qu'il n'avoit point encore vu, vint en Italie &c. [Nous avons cru le pouvoir raporter au Concile de Rome en l'an 382, où il eſt certain qu'ils ſe rencontrerent, quoiqu'il ſe puiſſe faire que Saint Aſcole fuſt venu auparavant à Milan, mais nous n'en avons pas de preuve.]

NOTE XX.

Pour la page 154. ſ 34.

Que S. Ambroiſe ſepara Maxime de la communion des la premiere ambaſſade.

Amb. vit. p. 82. 83. Paulin qui ne parle point de la premiere ambaſſade de S. Ambroiſe à Maxime, dit ſur la ſeconde arrivée en 387, qu'il ſepara Maxime de la communion à cauſe de la mort de Gratien. [Neanmoins il ſemble que cela ſe puiſſe plutoſt raporter à la premiere ambaſſade, qui fut aſſez longue, qu'à la ſeconde, où Saint Ambroiſe ne paroiſt pas avoir eu beaucoup de loiſir de faire ni de refuter aucun acte de communion avec Maxime. Mais il faut dire qu'il luy refuſa ſa communion à l'une & à l'autre ambaſſade, puiſqu'il n'euſt pu la luy refuſer pour la mort de Gratien à la ſeconde, s'il la luy euſt accordée à la premiere ; & c'eſt apparemment le plus veritable, puiſque]

ep. 56. p. 311. a. dans la ſeconde il s'abſtint de la communion des Eveſques qui communiquoient avec luy.

pour la page 451.§ 34.

NOTE XXI.

En quelle année Bauton appella les Huns contre les Juthonges.

Amb.ep.56.p. 3 9.l. 'Maxime voulant rompre[en l'an 387,] le traité qu'il avoit fait avec le jeune Valentinien, ſe plaignoit de ce que Bauton avoit envoyé contre luy les barbares, p.320.i.k. 'c'eſt à dire les Huns, qui avoient pillé le pays des Juthonges durant que ceux-ci pilloient la Rhecie. [Il peut donc ſembler que tout cela venoit d'arriver lorſ-ep.21.p.201.d. que Maxime en parloit.] 'Neanmoins S. Ambroiſe dit en l'an 384, que la fertilité qui avoit eſté l'année precedente dans la Rhecie, y avoit attiré le pillage des barbares, [qui y vinrent par conſequent à la fin de l'an 383, ou au commencement de l'année ſuivante: & il eſt aiſé de croire que c'eſtoit le meſme pillage que celui des Juthonges, contre leſquels Bauton fit venir les Huns.] ep.21.p.228. m. 'Lorſque S. Aſcole mourut, c'eſt à dire vers ce temps là, *V. ſon titre*, les provinces par leſquelles on paſſoit de Macedoine en Italie, eſtoient occupées par les barbares.

Pour la page 16.§ 57.

NOTE XXII.

Pourquoi on met en l'an 384, la requeſte de Symmaque pour l'autel de la Victoire.

Amb.vit.p.85. a. 'Paulin met la requeſte de Symmaque à Valentinien II. pour l'autel de la Victoire, aprés la mort de Maxime, c'eſt à dire au pluſtoſt à la fin de l'an 388. [On ne la peut pas mettre avant la fin de l'an ep.17.p.195.d. 383,] 'puiſque Gratien eſtoit déja mort. [Mais on ne la peut point reculer plus g. loin qu'en l'an 385,] 'puiſque Damaſe avoit écrit environ deux ans auparavant à Gratien. Nous aurions peut-eſtre mieux aimé ſuivre le dernier, s'il eſtoit auſſi conſtant que Symmaque eſtoit encore Prefet de Rome en l'an 385, comme il eſt certain qu'il l'eſtoit en l'an 384. Car la réponſe de Valentinien ſera d'autant moins ſurprenante, qu'il aura plus d'age Bar.Ec.§ 5. & plus de maturité. 'Mais il ſemble que Pinien avoit ſuccedé à Symmaque dés le mois de fevrier 385: [& d'ailleurs nous verrons dans la note 23, qu'en l'an 385, Valentinien perſecutoit l'Egliſe, & S. Ambroiſe en particulier. Ainſi ce Saint n'eſtoit pas alors en état de luy parler, comme il fit ſur la requeſte de Symmaque.

La raiſon de l'age de Valentinien, fait que nous aimons mieux mettre cet evenement en l'an 384, qu'en l'an 383, outre que nous n'avons point de preuve que Symmaque ait eſté Prefet avant l'an 384. Et dans les quatre mois que Valentinien gouverna en l'an 383, Saint Ambroiſe & Bauton furent plus dans les Gaules qu'à Milan.]

Pour la page 164.§ 38.

NOTE XXIII.

Temps de la perſecution de S. Ambroiſe par Juſtine.

[La perſecution que Juſtine fit à S. Ambroiſe dura certainement deux ans.] 'Car lorſque les Fideles de Milan furent Amb.div.h.1. p.99.k. obligez de faire garde jour & nuit pour défendre leur ſaint Eveſque, 'il y avoit p.103.i. déja un an qu'on avoit commencé à le perſecuter. [Cette ſeconde année de ſa perſecution doit eſtre celle de la converſion de S. Auguſtin, & preceder celle de ſon batteſme.] 'Car ce Saint parlant des Aug.conf.l.9. c.6.p.66.l.a. mouvemens qu'il reſſentoit en entendant chanter les pſeaumes & les hymnes de l'Egliſe aprés qu'il eut eſté batizé 'à v.P.c.1. Paſque, 'dit que cette coutume n'eſtoit cont.l.9.c.7. p.66.l.b. dans l'Egliſe de Milan que depuis un an ou un peu plus, & qu'elle y avoit eſté établie du temps que Juſtine perſecutoit S. Ambroiſe, & que le peuple paſſoit les nuits dans l'egliſe pour le garder. 'Il b.c. dit que durant cette perſecution la chaleur du Saint Eſprit n'avoit pas encore fondu les glaces de ſon cœur, '& que d. quand on trouva les corps de S. Gervais & de S. Protais, il ne couroit point encore aprés l'odeur des parfums de J.C. [Ainſi le plus grand effort de la perſecution de Juſtine ayant eſté vers Paſque, comme

comme on en demeure d'accord, il faut que Saint Auguſtin ſe ſoit converti vers
a.1.p.64.1.d. le mois d'aouſt ſuivant;]'car ce fut environ 20 jours avant les vacations;[& qu'il ait eſté batizé à Paſque l'année d'aprés.

Il reſte à voir l'année de ſa converſion: & quoique cela regarde proprement l'hiſtoire de ſa vie, nous pouvons neanmoins l'établir ici en peu de mots.]'Il
ac2.l.3.c.20.p. 173.1.c. dit luy meſme à la fin de ſes livres contre les Academiciens,'achevez peu aprés
retr.l.1.c.2.p. 4.2.a. le 13 de decembre, qu'il couroit alors la
ſol.l.1.c.10.p. 222.2.c. 33[e] année de ſon age, *agam.*'Il dit la meſme choſe dans ſes Soliloques,[a] faits à peu
a retr.l.1.c.4. p.6.1.a. pres dans le meſme temps;[b] & il eſtoit
b conf.l.9.c. 11.p.68.1.c. encore dans ſa 33[e] année lorſque ſa mere mourut, quelque temps aprés qu'il eut eſté batizé.[Ainſi l'on voit qu'il ſe convertit à la fin de ſa 32[e] année, & fut
v.Poſ.c.3. batizé dans la 33[e].]'Poſſide dit qu'il eſt mort agé de 76 ans,[& perſonne ne doute que ce n'ait eſté le 28 d'aouſt 430, comme le dit S. Proſper dans ſa chronique. Il faut donc qu'il ſoit né le 13 de novembre 354, qu'il ſe ſoit converti au mois d'aouſt 386, & qu'il ait eſté batizé à Paſque en l'an 387. Nous ſavons bien la difficulté qu'on peut faire ſur cela: mais nous ne la croyons pas aſſez forte pour ruïner des preuves tirées des propres termes de Saint Auguſtin & de Poſſide. *V. S. Auguſtin § 1, 33, 46, 352.*

Suivant ce raiſonnement, la ſeconde année de la perſecution de Juſtine, qui preceda d'un an le batteſme de S. Au-
Pat.386.§ 4. guſtin, doit eſtre miſe en l'an 386.]'En effet la loy ſur laquelle cette perſecution paroiſt avoir eſté fondée, eſt datée du 21 de janvier 386,[& cela ſe raporte tout à fait à la chronique de Tiro Proſper, qui met en l'année 386, que Juſtine fit tous les maux qu'elle put à S. Ambroiſe & à l'Egliſe de Milan, que Saint Ambroiſe trouva alors les corps de S. Gervais & de S. Protais, & qu'il compoſa des hymnes pour chanter; ce que les Latins n'avoient point encore fait.

Il faut auſſi remarquer que la perſecution qui eclata particulierement vers Paſque, dura encore aſſez longtemps depuis. Il fallut enſuite envoyer Saint Ambroiſe en ambaſſade juſqu'à Treves; on envoya encore aprés luy un ſecond ambaſſadeur, aprés lequel Maxime vint en Italie, & en chaſſa Valentinien des l'an 387, & meſme ſelon quelques uns des le mois d'aouſt. Or de pretendre que toutes choſes ſont arrivées dans l'année meſme de la perſecution de S. Ambroiſe, comme veut Baronius, & que Juſtine le deputoit à Maxime au moment qu'elle ne parloit que de le bannir & de le faire aſſaſſiner, c'eſt ce qui paroiſt peu probable.

Il faut remarquer encore que Saint Auguſtin depuis ſa converſion juſque vers le Careſme de l'année ſuivante, demeura retiré avec pluſieurs de ſes amis en une maiſon de campagne auprés de Milan. Que ſi la perſecution de Saint Ambroiſe n'a fini qu'en 387, S. Auguſtin ne ſe ſera auſſi converti qu'en l'an 387, dans le temps meſme que Maxime entra en Italie, & vint à Milan. Ainſi Saint Auguſtin aura fait ſa retraite au milieu du feu & des pillages d'une guerre civile, ce qui ſeroit difficile à croire; & au moins il ſeroit étrange qu'on n'en trouvaſt aucun veſtige ni dans ſes Confeſſions, ni dans les livres qu'il a faits en ce temps là, qui paroiſſent tous compoſez au milieu de la paix & de la tranquillité dont le pays jouit juſqu'aux derniers mois de l'année 387. Voilà les raiſons ſur leſquelles nous commençons la perſecution de Juſtine en 385, pour la finir en 386.

On y pourroit encore ajouter la lettre que Maxime écrivit à Valentinien ſur la perſecution. Car elle ſuffit pour montrer qu'il n'y avoit point encore d'apparence de rupture entre luy & Valentinien lorſqu'elle fut écrite, ce qui ne peut eſtre pluſtoſt que vers le milieu de
l'an 386. *V. § 48.*'Il eſt vray que Ruffin
Ruf.l.2.c.15. p.259.

dit que Maxime en meſme temps qu'il écrivoit à Valentinien, s'approchoit de l'Italie [pour le ſurprendre. Mais la ſuite fait voir que Rufin à ſon ordinaire joint des choſes fort ſeparées.]

Pour la page 164. § 38.

NOTE XXIV.

Le nom de Mercurin mis au lieu d'Auxence.

[Nous liſons dans l'edition de Saint Ambroiſe à Paris en 1603, *t. 5. p. 102. a, Ut quia hic fuerat Auxentius Epiſcopus Arianus, ad decipiendam plebem quam ille tenuerat, ſe vocaret Mercurinum.* Au lieu de *Mercurinum*, il faut lire *Auxentium*, ſans quoy il n'y a pas de ſens. Car puiſqu'il avoit pris le nom de Mercurin ou d'Auxence pour tromper les diſciples du premier Auxence, il eſt viſible que le nom d'Auxence eſt celui qu'il avoit pris, & non pas celui de Mercurin qu'il avoit quitté, & ſous lequel il n'eſt point connu dans l'hiſtoire.] Et en effet les Benedictins nous aſſurent que tous les manuſcrits ont *Auxentium* en cet endroit.

Amb. t. 2. f. p. 869. f.

Pour la page 164. § 38.

NOTE XXV.

Quand Auxence II. a eſté fait Eveſque des Ariens de Milan.

[Saint Jerome ſemble nous obliger de croire que le ſecond Auxence fut fait Eveſque de Milan par les Ariens, preſque auſſitoſt que Saint Ambroiſe le fut par les Catholiques :] car écrivant au Pape Damaſe durant la perſecution de Valens, Il faudra donc, dit-il par ironie, » que l'on joigne Urſin avec voſtre Sainteté dans une meſme Egliſe, & que l'on » allie Auxence avec Ambroiſe. [Il eſt difficile qu'il parle ainſi du premier Auxence, qui eſtoit mort avant que S. Ambroiſe fuſt elu.] Neanmoins Eraſme l'a cru de la ſorte ; & il eſt ſans doute aſſez favoriſé par le Concile d'Aquilée qui ne parle point du tout d'Auxence. Que ſi ſon ſens eſt veritable, nous n'avons point de preuve qu'Auxence ait pris le titre d'Eveſque avant l'année 386.]

Hier. ep. 57. p. 130. b.

p. 133. a.

Pour la page 166. § 38.

NOTE XXVI.

Quand Euthyme voulut enlever Saint Ambroiſe.

[Paulin dit que la confeſſion d'Euthyme, arrivée un an preciſément aprés qu'il avoit voulu enlever S. Ambroiſe, n'arreſta point la fureur des Ariens, qui s'enflammant encore davantage, voulurent ſe rendre maiſtres de la baſilique Portienne. [Ils voulurent ſe ſaiſir de cette baſilique en la ſeconde année de la perſecution au mois de mars ; & ainſi il faut dire que quand Euthyme voulut enlever le Saint, c'eſtoit au mois de mars de la premiere ; c'eſt à dire de l'an 385, ſelon ce que nous allons dire dans la note 27.]

Amb. vit. p. 80. 81.

Pour la page 166. § 39.

NOTE XXVII.

Temps de la lettre 14, & du ſermon contre Auxence &c.

[C'eſt particulierement de l'epiſtre 14 de S. Ambroiſe à ſa ſœur Marcelline, que nous tirons ce qui regarde la premiere année de la perſecution de Saint Ambroiſe par Juſtine, parceque dans cette lettre il fait le recit d'une partie de ce qui luy arriva alors.] Il eſt vray que Baronius raporte cette lettre à la ſeconde année de la perſecution ; [ce qu'il faut dire neceſſairement, s'il eſt vray,] comme il le croit, que le ſermon dont le Saint y parle, fait le dimanche que l'on donnoit le ſymbole aux Competens, c'eſt à dire le dimanche des Rameaux, comme cela eſt viſible par toute la ſuite de la lettre, c'eſt celui que nous avons encore ſous ce titre, *Contre Auxence, & qu'il ne faut pas livrer les egliſes aux heretiques* ; car il eſt certain que ce ſermon eſt fait dans la ſeconde année de la perſecution. [Or il eſt fort naturel de croire que le ſermon contre Auxence eſt celui du dimanche des Rameaux,] puiſ-

Bar. 387. § 18.

§ 8.

Amb. ep. 14. p. 204. c.

Mabi. muſ. p. 103.

Bar. 387. § 8.

Amb. div. h. t. p. 93. i.

p. 101. d. 99. i.

qu'on avoit lu ce jour là l'Evangile des Rameaux & de l'entrée de J.C. dans
p.97. Jeruſalem. 'On voit auſſi qu'il n'y parle que de l'ordre qu'il avoit receu de ſe re-
p.97.101.cl 103. tirer, 'de la conference qu'Auxence avoit voulu avoir avec luy dans le palais en
p.103.h. preſence de l'Empereur, 'de l'egliſe &
p.101.a.102. des vaſes qu'on luy avoit demandez, 'de
p.103.i. la loy de Valentinien contre l'Egliſe, 'de ce qui eſtoit arrivé lorſqu'il avoit eſté mandé au palais l'année de devant; [& il ne parle point de ce qui ſe fit ſelon la lettre à Marcelline le reſte du dimanche des Rameaux & les jours ſuivans.

Ces raiſons nous ont obligé durant quelque temps de ſuivre le ſentiment de Baronius: mais aprés avoir conſideré les choſes plus attentivement, nous y avons trouvé une difficulté qui nous a
p.99.g. paru ſans réponſe.] 'Car l'oraiſon contre Auxence eſt faite lorſque l'egliſe où parloit le Saint, eſtoit actuellement environnée de ſoldats, 'qui y eſtoient
p.100.g. apparemment depuis pluſieurs jours; '&
p 97. lorſque le peuple gardoit le Saint, '& le
p.99.k. veilloit auſſi depuis pluſieurs jours & pluſieurs nuits pour empeſcher qu'on
ep.14.p.106.c. ne luy fiſt violence: '& au contraire il dit dans l'epiſtre 14, que le dimanche des Rameaux il s'en alla coucher chez luy, afin que ſi quelqu'un vouloit l'enlever, il le trouvaſt tout preſt. [Le peuple ne le
b. gardoit donc pas alors:] '& en effet il diſoit le meſme jour, que ſi on vouloit le mettre en priſon, ou luy oſter la vie, *non ſe vallaret circonfuſione populorum.*
div.h.1.p.99. 100. 'Quoiqu'il ſoit vray qu'il ſollicitoit pluſtoſt le peuple de l'abandonner que de le garder comme il faiſoit, [je ne voy pas neanmoins comment une perſonne qui eſtoit gardée jour & nuit par tout ſon peuple, euſt pu uſer de ces termes. Il falloit bien auſſi que l'egliſe ne fuſt pas environnée de ſoldats, puiſqu'il ſe retira chez luy. Il eſt vray que cela ſe pouvoit faire, ſuppoſé que ſa maiſon fuſt enfermée dans le cloiſtre de la baſilique; mais
ep.14.p.108.k. il falloit que cela ne fuſt pas;] 'car il dit que le lendemain il ne put retourner chez luy, parceque la baſilique eſtoit environnée de ſoldats qui la gardoient.

'On pourroit ajouter que le lundi, ou p.106.c.
plutoſt le mécredi au matin, des que S. Ambroiſe fut ſorti de chez luy, l'egliſe fut occupée des devant le jour & environnée par les ſoldats, 'que l'on fit reti- p.108.l.
rer le lendemain: [mais ce paſſage prouveroit moins s'il eſtoit ſeul, puiſqu'on pourroit dire que ce ſeroit la baſilique neuve que les Ariens vouloient avoir, comme en effet nous croyons que c'eſt le ſens; & non celle où Saint Ambroiſe tenoit alors les aſſemb'ées. Il n'y a que la premiere raiſon à laquelle je ne trouve point de ſolution.

Il ſeroit plus aiſé d'en trouver à celle qui fait mettre l'oraiſon contre Auxence le jour des Rameaux. Car l'ordre du ſervice de l'Egliſe n'eſtoit pas le meſme en ce temps là qu'il eſt aujourd'hui; & ainſi il ſe pouvoit faire que l'Evangile des Rameaux ſe liſoit à Milan en d'autres jours que le dimanche de devant Paſque; ſoit qu'il fuſt attaché à quelque jour particuliet, ſoit qu'il y arrivaſt dans la ſuite de la lecture de l'Evangile.]
'On le lit en effet aujourd'hui dans le Mabi.muſ.p. rit Ambroſien le quattieme dimanche 101.
de l'Avent, '& on le liſoit autrefois dans p.107.
beaucoup d'Egliſes, & meſme dans celle de Rome, ſoit en ce meſme dimanche, ſoit en quelque autre de l'Avent.

[Dans cette ſuppoſition il ne ſeroit pas impoſſible de mettre le ſermon & la lettre en l'an 386, dans la ſeconde année de la perſecution; & il faudroit dire ſeulement qu'on avoit lu l'Evangile des Rameaux pluſtoſt que nous ne faiſons; que l'Empereur avoit fait retirer les gardes de l'egliſe aprés le ſermon de Saint Ambroiſe, & quelques jours avant ce que le Saint raporte dans ſa lettre 14, à ſa ſœur, à qui il l'avoit peutestre mandé auparavant; & qu'aprés cela la perſecution recommença le vendredi de devant les Rameaux, comme il eſt raporté:

dans cette lettre. On pourroit encore ne mettre l'oraiſon contre Auxence qu'aprés la lettre 14, & aprés la ſemaine ſainte de l'an 386; quoique cette opinion fuſt la moins recevable, tant parceque l'oraiſon contre Auxence ne parle point de diverſes choſes qui ſont marquées dans la lettre,] que parceque quand S. Auguſtin fut baptizé le ſamedi de Paſque de l'année ſuivante, il y avoit un an ou un peu plus que ce qui eſt raporté dans cette oraiſon eſtoit arrivé.

Aug. conf. l. 9. c. 7. t. 6. c. 1. b.

[Il eſt donc vray qu'on peut mettre l'epiſtre 14, & l'oraiſon contre Auxence, dans la ſeconde année de la perſecution: Mais je ne voy rien auſſi qui nous empeſche de les ſeparer, & de dire que l'epiſtre 14 eſt écrite des l'an 385. Cet ordre paroiſt tout à fait naturel, puiſque d'une part il nous laiſſe la liberté de mettre l'oraiſon contre Auxence le dimanche des Rameaux, & que de l'autre il n'eſt point parlé dans l'epiſtre 14 des principales choſes qui regardoient la ſeconde année de la perſecution, comme de la loy publiée contre l'Egliſe des le mois de janvier 386, de la conference avec Auxence, & de l'ordre que S. Ambroiſe avoit eu de quitter Milan; quoique toutes choſes duſſent eſtre arrivées auparavant: & à en juger par cette lettre, il eſt meſme beaucoup plus probable qu'il n'y avoit eu encore aucun ordre contre le Saint.]

NOTE XXVIII.

Pour la page 167. § 39.

Quelle baſilique neuve les Ariens vouloient avoir en l'an 385.

Amb. ep. 14. p. 205. d.

'S. Ambroiſe dit [en l'an 385,] que les Ariens vouloient avoir la baſilique neuve, ſans dire quelle eſtoit cette baſilique.

ep. 14. p. 211. b.

'Il dedia en l'an 386 la baſilique Ambroſienne, [qui pouvoit bien eſtre achevée des l'an 385, & elle eſtoit aſſurément alors toute neuve.] 'Mais on voit que des l'année 385, on faiſoit l'office dans cette baſilique neuve.

ep. 14. p. 206. d.

Ath. ap. 1. p. 683. c. b.

'Il eſt vray qu'on le faiſoit quelquefois dans les egliſes qui n'eſtoient pas dediées, ni meſme achevées, comme on le voit par Saint Athanaſe: [mais ce n'eſtoit aſſurément que dans des occaſions particulieres, ou plutoſt dans des neceſſitez preſſantes.

Ainſi il vaut mieux dire que cette baſilique neuve eſt] 'celle des Apoſtres appellée *in Romana*, [ſans doute parcequ'elle eſtoit pres de la porte qui menoit à Rome,] laquelle S. Ambroiſe avoit dediée quelque temps avant que de dedier de baſilique Ambroſienne.

Amb. vit. p. 87. a. lin. ep. 14. p. 211. l.

NOTE XXIX.

Pour la page 171. § 4.

Quelques endroits obſcurs de la lettre 14.

'S. Ambroiſe aprés avoir raporté ce qui ſe paſſa le dimanche des Rameaux, ajoute auſſitoſt, *Ante lucem ubi pedem limine extuli, circumfuſo milite occupatur baſilica.* [Il ſemble donc que c'eſtoit le lendemain, c'eſt à dire le lundi; & cependant la ſuite donne lieu de croire que c'eſtoit le mécredi ſaint.] 'Car il dit que le jour ſuivant eſtoit celui *quo ſeſe Dominus pro nobis tradidit, quo in Eccleſia pœnitentia relaxatur*, c'eſt à dire le jeudi ſaint, que nous appellons encore le jeudi Abſolu, & à la fin duquel J. C. s'eſt livré aux Juifs. 'C'eſt pourquoi je ne ſçay pas comment un tres habile homme a pu entendre ces deux jours du lundi ſaint & du mécredi.

Amb. ep. 14. p. 206. c.

p. 208. l. m.

Mabi. muſ. p. 101. 102.

[Il eſt difficile encore de voir quelle eſtoit cette baſilique environnée & occupée par les ſoldats.] 'La neuve le fut aſſurément: [mais il ſemble que l'ancienne où Saint Ambroiſe faiſoit l'office, l'ait auſſi eſté,] 'puiſque le Saint ne put retourner chez luy, *quia circumfuſi erant milites qui baſilicam cuſtodiebant*: [ſi l'on ne veut dire que cette baſilique eſt encore la neuve, & que S. Ambroiſe y avoit ſon logement, à quoy il y avoit au moins beaucoup d'apparence. Mais quand meſme ce ſeroit l'ancienne, il me ſemble que la ſuite demande qu'on entende de la neuve ce qu'il dit d'abord,

Amb. ep. 14. p. 208. l. k.

Ante lucem ubi pedem limine extuli, circumfuso milite occupatur basilica. Car dans l'obſcurité aſſez naturelle à S. Ambroiſe, il ne faut pas demander qu'il diſe les choſes ſi clairement, mais il faut prendre ce que diverſes conjectures font juger le plus probable, & ſouvent le moins improbable, ſi meſme cet endroit n'eſt pas alteré.]

Pour la page 182. § 45.

NOTE XXX.

Que S. Ambroiſe n'a point apparemment eſté pris par les ſoldats.

Soz. l. 7. c. 13. p. 720. c.

[Sozomene dit que les ſoldats envoyez par Valentinien pour prendre Saint Ambroiſe, entrerent par force dans l'egliſe, & qu'ils avoient déja pris le Saint pour le mener à l'heure meſme en exil; mais que le peuple ſe trouva le plus fort, & les

Amb. ep. 14. p. 206. d. c.

contraignit de le relaſcher.] Il eſt vray que les ſoldats eſtoient entrez une fois dans l'egliſe la premiere année de la perſecution; mais c'eſtoit pour prier avec les Catholiques. [Hors cela, Saint Ambroiſe & les autres auteurs aſſurez ne diſent rien de ce que raporte Sozomene; & ainſi il eſt certain au moins que cela n'eſt pas arrivé dans le temps dont S. Ambroiſe parle; quoique le ſilence de Paulin ſuffiſe pour faire croire que cela eſt abſolument faux.]

Pour la page 184. § 46.

NOTE XXXI.

Que S. Ambroiſe ne fit apparemment ſon diſcours contre Auxence qu'aprés avoir écrit à Valentinien.

Amb. ep. 13. p. 204. l.

[Dans l'epiſtre 13 à Valentinien, S. Ambroiſe dit que les Eveſques l'avoient averti de prendre garde qu'entre les juges nommez par Auxence, il y auroit peut-eſtre quelque Juif ou quelque payen: [ce qui marque qu'il ne ſavoit pas encore poſitivement que ce fuſſent des payens,]

div. h. 1. p. 102. f.

comme il le dit dans ſon diſcours contre Auxence, [qu'on peut juger par là avoir eſté écrit aprés ſa lettre.

ep. 13 p. 203. b.

La lettre ne fut écrite que depuis l'ordre qu'avoit eu le Saint de quitter Milan: [Ainſi on ne peut pas dire que le diſcours contre Auxence ait eſté prononcé auſſitoſt aprés cet ordre,] quoi- div. h. 1. p. 97.

qu'il ſemble qu'on le puiſſe tirer du commencement, [ſi l'on ne veut dire que

ep. 13. p. 204. l.

quand il écrit à Valentinien] de prendre garde qu'Auxence n'euſt demandé quelque payen pour juge, [ce n'eſt qu'un tour plus doux pour repreſenter l'abſurdité de cette pretention. Mais cet adouciſſement euſt-il eſté recevable, aprés qu'il auroit dit poſitivement dans un diſcours public qu'Auxence avoit pris des payens pour juges? Quoy qu'il en ſoit, la choſe eſt peu importante.]

Le diſcours contre Auxence fut fait div. h. 1. p. 99. lit 101. d.

le jour qu'on avoit lu dans l'egliſe l'Evangile qui raporte l'entrée de J.C. dans Jeruſalem ſur un aſnon; ce qui a porté Bar. 87. 58.

Baronius à dire que ce fut le dimanche des Rameaux, qui en l'an 386, eſtoit le 29 de mars; & nous nous rendons tres volontiers à cette probabilité, à laquelle dans l'ordre que nous ſuivons, nous ne trouvons rien de contraire. Cela s'accorde fort bien avec S. Auguſtin, qui dit que le chant des pſeaumes qu'on venoit alors d'établir, avoit commencé un an ou un peu plus avant qu'il receuſt le batteſme le 24 avril de l'année ſuivante. On lit Mab. muſ. p. 102.

aujourd'hui l'Evangile des Rameaux le 5e dimanche de l'Avent dans le rit Ambroſien. [Mais il faut qu'il ſoit different de l'ancien en ce point,] comme il l'eſt p. 104.

en quelques autres. Car cette oraiſon Amb. div. h. 1. p. 99 g: 101. a] 101. c. d.

cite pluſieurs fois la loy donnée pour les Ariens [le 21 de janvier 386. Ainſi elle eſt poſterieure à l'Avent de l'an 385, & on ne peut pas la differer juſqu'à l'Avent de l'an 386, puiſque nous verrons que la perſecution finit au mois de juin par la revelation des corps de S. Gervais & S. Protais.]

NOTE XXXII.

Sur le ſermon 30 De tempore.

[Si le ſermon 30 *De tempore* eſt veri-

tablement de S. Ambroiſe, il faut le raporter à ce Careſme ou au precedent.]

Amb.tom.5.p.30. p.41.c. [Car l'auteur y exhorte ſon peuple à ne ſe point decourager par une tentation & une affliction qui luy eſtoit arrivée dans les jours de Careſme, leurs ennemis leur dreſſant des embuſches, & taſchant de les effrayer par leurs menaces, pour les faire tomber du comble de la religion, [c'eſt à dire apparemment de la foy en en J.C. Mais je ne ſçay ſi ce ſermon a toute la force de S. Ambroiſe.]

t.2.B.app.p. 419.c. [Auſſi les Benedictins en le luy oſtant, jugent qu'il eſt d'un ſtyle beaucoup inferieur à celui de ce Saint.

tom.5.p.30.p. 41.a. [On y lit qu'on avoit fait de grands efforts & uſé de grandes menaces pour empeſcher les Fideles d'obſerver le Careſme.] [Mais comme il y a peu d'apparence qu'on ait jamais uſé de menaces pour cela, je croy que ces paroles *hoc eſt de obſervatione Quadrageſimæ*, ne ſont qu'une mauvaiſe gloſe qu'on a mis dans le texte.]

t.2.B.app.p. 420.a. [Cependant les Benedictins les y laiſſent.

NOTE XXXIII.

Pour la page 190.§ 46.

Que Maxime n'a point menacé de faire la guerre à Valentinien pour la foy.

Thdrt.l.4.c. 14.p.724.b. [Theodoret qui dit que Maxime menaçoit Valentinien de luy faire la guerre, s'il ne ceſſoit de perſecuter les Catholiques, eſt favoriſé par la chronique de Tiro Proſper, qui dit que Maxime indigné du mauvais traitement que Valentinien faiſoit aux Catholiques; prit de là ſujet de rompre avec luy.

Soz.l.7.c.13.p. 741.c. [Sozomene dit de meſme, qu'ayant aſſemblé une grande armée d'Angleterre, des Gaules & des nations voiſines, il marchoit vers l'Italie, ſous pretexte d'empeſcher qu'on ne fiſt aucune innovation dans la foy des Peres, & dans l'ordre de l'Egliſe.

[Mais cela eſtant, je ne voy pas comment on auroit choiſi S. Ambroiſe pour l'envoyer une ſeconde fois à Maxime; ou bien ce n'auroit eſté que pour luy faire voir par le témoignage du plus zelé défenſeur de l'Egliſe, que la foy n'avoit nul beſoin d'eſtre défendue par ſes armes. Et en ce cas, cela auroit dû faire la principale partie de l'entretien du Saint avec Maxime, où neanmoins il n'en eſt pas dit un mot. Saint Ambroiſe y leve les pretexres que Maxime prenoit pour rompre la paix avec Valentinien; & il n'y a quoy que ce ſoit ſur la perſecution de l'Egliſe; quoique perſonne ne puſt répondre ni plus genereuſement, ni plus ſolidement ſur ce ſujet que S. Ambroiſe.]

NOTE XXXIV.

Pour la page 191.§ 49.

Que le commentaire ſur S. Luc n'a eſté achevé qu'en l'an 386.

Bar.376.§ 6.8. [Baronius a mis des l'an 376, le commentaire de S. Ambroiſe ſur S. Luc,

Amb.in Luc. 2.1.p.102.f. [dautant qu'il y eſt parlé des guerres & des ravages des Gots, des Huns, & de divers autres barbares: [A quoy l'on peut répondre que toutes ces choſes qui ont commencé en l'an 376,]

Hier.ep.3.p. 26.d. [duroient encore plus de 20 ans aprés, ſelon S. Jerome; [ou plutoſt qu'elles n'ont ceſſé qu'avec l'Empire d'Occident, le debordement des Gots dans la Thrace en ayant eſté la ſource. En cette année meſme 386, Theodoſe eut encore à combatre une nouvelle inondation de barbares. *V. ſon titre § 30.* Et de plus, S. Ambroiſe parle de ces ravages plutoſt comme d'une choſe paſſée, que comme d'une choſe qui duroit encore.

Amb.t.2.F.p. 1259. a in Luc.l.p. 50.diro.p.152. m. Mais ce qui nous oblige d'abandonner le ſentiment de Baronius, [comme font auſſi les Benedictins, [a c'eſt 1°, Que le Saint dans ce commentaire renvoie à ſon 3e & à ſon 4e livre ſur la foy, qu'il ne fit qu'en 379, comme nous avons vu ci-deſſus *§ 19.* 2°, [Qu'il y cite aſſez clairement l'apologie de David, [où il eſt parlé de la mort d'un prince qui ayant receu l'Empire de ſon pere, avoit eſté tué par la perfidie des ſiens; [ce qui ne ſe peut raporter qu'à Gratien tué en 383. 3°, Qu'il y eſt parlé fort clairement de la perſecution de Juſtine & d'Auxence.]

e.3.p.11.g. apol.Dav.l.1.c.6.p.498.h.i.

in Luc. l.8. p. 118. k. [1]Car aprés avoir fait une deſcription des loups, qui finit par ce qu'on pretend que quand ils voient les premiers une perſonne, ils luy font perdre la voix ; il ajoute, *Et ideò cavendum mihi eſt, ne ſi in hodierno tractatu ſpiritalium myſteriorum gratia non potuerit refulgere, lupi me prius vidiſſe credantur, & ſolenne vocis extorſiſſe ſuffragium.* [Il parle donc de ce qui ſe paſſoit en ce temps là meſme.]

l. [1]Il ajoute enſuite que ces loups ſont les heretiques, *qui inſidiantur ovibus Chriſti, qui fremunt circa caulas, nocturno magis tempore quàm diurno.*

[Cela a un entier raport au temps où les ſoldats le tenoient enfermé dans l'egliſe avec tout le peuple. Il ſemble auſſi avoir voulu marquer l'edit du 21 janvier

m. 386, par ces paroles,] [1]*Explorant paſtoris abſentiam, & ideo paſtores Eccleſiarum vel necare vel in exilium agere contendunt, quia præſentibus oves Chriſti incurſare non poſſunt. Spoliare ergo gregem Domini & diripere conantur :* Et enſuite parlant des faux prophetes, & attaquant

p. 119. b. c. ſans doute Auxence, [1]*Audis*, dit-il, *aliquem ſacerdotem dici, rapinas ejus non agnoſcis ? Veſtitum ovis habet, facta prædonis : foris ovis, intus lupus eſt, qui modum non habet rapinarum, qui tanquam in nocte, Scythico membra duratus gelu* (Auxence eſtoit de Scythie) *cruentus ora, circumvolat quærens quos devoret. Nonne vobis videtur lupus qui humana necis inſaturabili crudelitate fidelium morte populorum rabiem ſuam explere deſiderat. Ululat iſte, non tractat, qui negat vocis autorem,* (le Verbe eternel,) *& ſacrilego ſermone leſtiale murmur interſtrepit, qui non confitetur Dominum Jeſum æternæ præſule in vita. Audivimus ejus ululatus, cùm in orbem gladius mitteretur. Dentes aſperos, hora tumida præferebat ; & putabat quod vocem omnibus abſtuliſſet quam ſolus amiſerat.* [Il eſt ce me ſemble impoſſible de douter que cet endroit ne parle d'Auxence & de la perſecution de Juſtine. Il eſt certain au moins qu'il parle d'une perſecution toute ouvette que les Ariens faiſoient contre S. Ambroiſe & contre l'Egliſe, où ils ne menaçoient pas moins que du banniſſement & de la mort. Or on n'en peut trouver aucune autre de cette ſorte du vivant de S. Ambroiſe, que celle de Juſtine.]

ep. 26. p. 875. g. h. [1]Il dit encore en un autre endroit, que les Ariens ne ſongeoient qu'à ſe relever dans le ſiecle, & qu'ils affectoient de s'autoriſer de leur credit auprés des puiſſances toyales, pour attaquer la verité de l'Egliſe par les armes des ſoldats.

in Luc. 10. p. 198. b. c. [1]Il marque de meſme aſſez viſiblement en un autre endroit la paix que Dieu avoit rendue à l'Egliſe aprés cette perſecution. *En tempus acceptabile*, dit-il, *quo non hyemalibus perfidia caligantis pruinis annus riget, nec altis nivibus informis cruſta blaſphemiæ gelu durante concreſcit : ſed procellis ſacrilegii liberata, novos fructus jam terra parturit. Diſſenſionum quippe omnium procella deſerbuit cunctis ſæcularis cupiditatis ardores, æſtuſque omnes, quibus Italiæ populus per Judaicæ olim, Arianæ proximè ſævitatis incendia coquebatur, ſereno jam ſpiramine temperantur. Sedata tempeſtas eſt, concordia navigat, fides ſpirat : certatim nautæ repetunt fidei quos reliquêre portus, & dulcia patriis oſcula litoribus figunt, liberatos ſe periculis, abſolutos erroribus gratulantes. Salve vinea tanto digna cuſtode.* [1]*Te in perpetuum multo-* d. *rum nobis Martyrum plantavit interitus. Te crux Apoſtolorum,* (il ſemble parler de Saint Pierre,) *annula dominicæ Paſſionis uſque in orbis totius terminos propagavit.* [Je ne ſçay ce qu'il entend par cet embraſement de la cruauté des Juifs. Voudroit-il parler de l'accuſation du Juif Iſaac contre Damaſe ? ou bien veut-il dire que l'impieté des Ariens n'eſtoit qu'une ſuite de celle des Juifs, qui n'avoient pas voulu reconnoiſtre J.C. pour Fils de Dieu ?]

Digitized by Google

Pour la page 191. § 49.

NOTE XXXV.

Paſſage de S. Jerome contre le commentaire ſur S. Luc.

Ruf. in Hier. l. 2 p. 225. b.

[Rufin dit qu'il faut entendre du commentaire de S. Ambroiſe ſur S. Luc, ce que dit S. Jerome, que Ste Paule & Ste Euſtoquie ayant lu les commentaires de certaines perſonnes ſur S. Matthieu & ſur S. Luc, avoient trouvé que l'un eſtoit bas, *bebes*, & dans l'expreſſion & dans le ſens, & l'autre qui ſe jouoit dans les paroles, eſtoit fort froid dans les penſées; & qu'elles l'avoient prié pour ce ſujet de traduire les homelies d'Origene ſur

p. 116. c. S. Luc, au lieu de ces badineries.[Rufin, dis je, ſoutient que tout le monde ſavoit que S. Jerome avoit voulu parler de S. Ambroiſe, & que dans une lettre qu'il luy avoit écrite à luy Rufin, il faiſoit voir qu'il l'entendoit de ce Saint, en montrant que ce n'eſtoit pas d'une autre perſonne; & que de plus, il n'y avoit que S. Ambroiſe entre les Latins qui euſt écrit ſur S. Luc.

Pour la page 192. § 49.

NOTE XXXVI.

Que la lettre aux Eveſques de l'Emilie eſt écrite en l'an 386.

Buch. p. 474. 478.

[On ne peut pas douter que la lettre de S. Ambroiſe aux Eveſques de l'Emilie, n'ait eſté écrite pour regler la Paſque de l'an 387. Mais Bucherius croit qu'elle le fut des l'an 381,[d'autant que deux ans auparavant on avoit fait Paſque le 21 d'avril, [ce qui ſelon le cycle de Victorius, ſe rencontre en 379.][Mais d'autre

Amb. paſc. p. 306. f.

p. 305. c.

part S. Ambroiſe dit que la difficulté regardoit le jour de Paſque future, *futurum*,[qui venoit le premier *quod futurum eſt proximè*,[& qui ſeroit l'année ſuivante *anno futuro*, comme le lit Bucherius *p. 478*. [Il eſt difficile de croire qu'il marque par toutes ces expreſſions, une choſe qui devoit arriver ſix ans aprés; & c'eſt ce qui nous oblige de croire qu'il écrivoit ſeulement en 386,

f. 306. f.

p. 307. h.

aprés Paſque:[c'eſt auſſi le ſentiment des Benedictins.

t. 5. p. 879. 880. c.

[Pour la raiſon de Bucherius, quoiqu'elle ſoit forte, neanmoins il ſe peut faire qu'au lieu de *biennium*, il faille lire *ſeptennium* dans S. Ambroiſe; ou bien que l'on ne ſuiviſt pas le meſme cycle que Victorius, & que l'on euſt fait Paſque en 384, non le 24 de mars, comme cet auteur l'a marqué, mais le 21 d'avril. La lettre dominicale s'y rencontre, & cela ſe trouve confirmé par un Canon paſcal plus ancien que Victorius,][qui marque Paſque & en 379, & en 384, le 20 d'avril, [c'eſt à dire qu'il ſe fit le 21. Car ce Canon marque toujours Paſque un jour pluſtoſt depuis 378, ſoit qu'il ſuive quelque autre calcul, ſoit plutoſt qu'il marque le ſamedi qui eſtoit le jour du batteſme, au lieu du dimanche de la Reſurrection.]

Buch. p. 454.

Pour la page 199. § 52.

NOTE XXXVII.

Sermons ſur Jonas, & Eliſée &c. mal attribuez à S. Ambroiſe.

[Baronius raporte à l'an 387, & à la deſcente de Maxime en Italie,[les ſermons de S. Ambroiſe ſur Jonas & ſur Eliſée, avec le 24 ſur les Saints. [Il paroiſt bien que ces traitez ſont faits dans des temps de troubles & de guerres; mais on ne voit pas dans quelle guerre. Car outre celles de Maxime & d'Eugene dont l'Italie fut le theatre, elle craignit encore ſi elle n'eprouva les ravages des barbares en 378, aprés la mort de Valens, & en 392 immediatement avant la mort de Valentinien II, ſans les autres rencontres qui peuvent n'avoir pas eſté marquées. Il n'eſt pas meſme certain que ces homelies ſoient de S. Ambroiſe.][Car les deux ſur Eliſée, & la ſeconde ſur Jonas, à laquelle la premiere eſt fort liée, ont eſté données par le Pere Mabillon comme de S. Maxime de Turin, au temps duquel elles conviennent fort bien:[& Gennade dit qu'il a fait des homelies

Bar. 387. § 62.

Amb. in Jon. p. 1129. 1131. de Eli. p. 565. 566.

Mabil. muſ. p. 9. 11. 16.

p. 4.

pour

pour montrer qu'il ne faut pas craindre les ennemis exterieurs; ce qui fait le
Amb.p.1119. sujet de celles-ci. [1]La premiere sur Jonas,
Max.T.p.221. [2]est la 41e de celles qui portent le nom
Mabi.p.5. de S. Maxime. [3]Le Pere Mabillon croit aussi qu'il luy faut attribuer le sermon
Amb.t.2.P. ap.p.372. 24 *de Sanctis*. [4]Les Benedictins qui ont eu soin de la derniere edition de Saint Ambroise, n'y ont pas mis les sermons dont il s'agit, parcequ'ils sont imprimez ailleurs sous le nom de S. Maxime qu'ils en croient auteur.

ep.32.p.262.cf Bar.387.§ 60. [1]Baronius raporte encore à la guerre de Maxime la lettre 32, où S. Ambroise dit qu'il avoit déja 53 ans: [mais nous croyons qu'elle appartient plutost à celle d'Eugene vers 394. *V.* § 74.]

Bar.387.§ 61. [1]Il raporte de mesme à ce temps-ci la liberté genereuse & charitable par laquelle ce Saint rompit les vases sacrez pour racheter des captifs. [Il n'en rapporte neanmoins aucune raison; & ce grand nombre de captifs convient beaucoup mieux aux ravages faits dans la Thrace & dans l'Illyrie [l'an 378, par
Amb.off.l.2.c. 15.t.4.p.61.l. les Gots,] dont S. Ambroise avoit parlé peu auparavant; [& c'est ce que nous avons suivi. *V.* § 15.]

Pour la page 200.§ 53.

NOTE XXXVIII.

Qu'on ne peut pas differer en l'an 393, l'affaire de Callinique.

[Nous rapportons avec Baronius l'affaire de Callinique à l'an 388, sur l'au-
Amb.vit.p.83. l. torité de Paulin,] [1]qui paroist la mettre aussitost aprés la mort de Maxime, *Extincto itaque Maximo*, dit-il, *posito Theodosio Mediolani &c.* [& nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre
Cod.Th.t.6.p. 226. ce sentiment.] [2]God. froy pretend neanmoins que Baronius se trompe en cela, & qu'il faut mettre cette histoire en l'an 393, à cause d'une loy du 29 septembre 393, donnée sur un sujet assez semblable. Mais il ne prend pas garde que Theodose estoit certainement à Milan lorsque Saint Ambroise luy écrivit & luy parla sur l'affaire de Callinique; & qu'en l'an 393 il estoit à Constantinople, comme on le voit par la loy mesme de Godefroy. Eugene estoit alors maistre de Milan. [3]Godefroy est mesme obligé d'avouer p.226.2. que l'on ne trouve point dans la loy de 393, ce que Saint Ambroise blasmoit le plus dans celle qui avoit esté donnée sur l'affaire de Callinique.

Pour la page 224.§ 63.

NOTE XXXIX.

Que Jovinien n'estoit point moine à Milan.

[1]Baronius dit que Jovinien estoit du Bar.390.§ 30. 31. monastere que S. Ambroise avoit auprés de Milan. [2]Mais le passage qu'il raporte Amb.ep.25.p. 248.c. de S. Ambroise, parle non de Jovinien, mais de Sarmation & de Barbatien, dont je ne sçay pourquoi Baronius a omis les noms en citant ce passage.

Pour la page 229.§ 65.

NOTE XL.

Temps de la loy d'Honoré contre Jovinien.

[1]La loy qui relegue Jovinien dans l'isle Bar.390.§ 49. de Boas, est datée de Milan le 6 de mars sous le Consulat IX. d'Honoré, & V. de Theodose, c'est à dire en 412, & adressée à Felix Prefet du Pretoire. Cependant S. Jerome dans l'écrit contre Vigilance, fait certainement en 405, dit qu'il avoit rendu l'esprit au milieu de la bonne chere, [2]& qu'il estoit rené dans Vigilance, comme Euphorbe dans Pythagore. H'er.in Vig. c.1.t.2.p. 120. 126. [On ne peut donc pas douter qu'il ne le crust mort; & il est fort difficile de pretendre qu'il se trompast en cela.] [3]Aussi on remarque qu'Honoré n'estoit Cod.Th.t.6.p. 176. point à Milan en 412, mais à Ravenne; & que c'estoit Seleuque qui estoit alors Prefet du Pretoire en Italie. [4]Il y a un chr.an.398. Felix qualifié Prefet de Rome en 398, lorsqu'Honoré estoit encore à Milan & Consul avec Eutychien. *V. Honoré notes 4, 8.*

Pour la page 230.§ 68.

NOTE XLI.

Temps du Concile de Capoue.

[Les anciens n'ont pas marqué le temps

du Concile de Capoue; & ainſi il en faut chercher le temps par ce que l'on peut ſavoir s'y eſtre paſſé.] Amb.ep.9.p. 190.b. On voit donc qu'une des principales affaires qui y furent traitées, fut la réunion de l'Egliſe d'Antioche, diviſée entre Flavien & Evagre, dont le dernier fut fait Eveſque vers le meſme temps que Theodoſe vainquit Maxime, [c'eſt à dire ſur la fin de 388, ou un peu aprés.] Socr.l.4.c.15. p.273.d. Les Occidentaux importunerent ſouvent Theodoſe en faveur d'Evagre contre Flavien: & enfin, dit Theodoret, ce prince pour les ſatisfaire, fit venir Flavien à Conſtantinople, & luy ordonna d'aller à Rome, [c'eſt à dire en Occident, & ſans doute au Concile de Capoue,] Tillem.t.6.c.8. 24.p.757.a. où Saint Ambroiſe dit qu'il avoit eu ordre de l'Empereur de venir. Amb.ep.9.p. 190.d. Theodoſe ne quitta l'Occident qu'en 391, aptés le 14 de juillet, & n'arriva à Conſtantinople que le 10 de novembre. *V. ſon titre § 64.* Flavien ne receut donc l'ordre de venir au Concile de Capoue que le 10 novembre au pluſtoſt; & ainſi il faut dire que le Concile ne peut avoir eſté tenu que la meſme année au mois de decembre. On pourroit dire que Theodoret qui prend Rome pour l'Occident, prend auſſi Conſtantinople pour la Thrace & les provinces des environs; & qu'ainſi Theodoſe peut avoir envoyé Flavien au Concile avant le 10 de novembre. Mais quand cela ſeroit, cela n'avanceroit que de peu le temps du Concile,] Thdrt.l.5.c.23. p.757.a. puiſque Flavien s'excuſa d'y venir à cauſe qu'on eſtoit en hiver.

[Ce qui marque encore que le Concile ne ſe tint qu'aprés que Theodoſe fut retourné en Orient l'an 391.] Amb.ep.9.p. 190.c. c'eſt que Flavien ſe pourvut contre le Concile par des reſcrits qu'il obtint de Theodoſe. [Il ne les obtint pas ſans doute durant que Theodoſe eſtoit en Occident, ayant autour de luy S. Ambroiſe & les autres Eveſques Occidentaux qui eſtoient contre Flavien.] e. Et en effet Saint Ambroiſe n'apprit ces reſcrits que par les lettres de Theophile d'Alexandrie. [Nous ne pouvons pas auſſi differer le Concile beaucoup aprés la fin de 391, parcequ'il paroiſt par Theodoret] Thdrt.l.5.c. 23.p.757.a. qu'aprés que Flavien eut refuſé la premiere fois de venir à Rome, les Occidentaux importunerent encore Theodoſe pour l'y envoyer; & ce prince l'en preſſa effectivement. Blond.p.229. 230. Or il n'y a point d'apparence que cela ſe ſoit fait aprés la mort de Valentinien II, arrivée le 15 may 392, qui fut ſuivie de la revolte d'Eugene, laquelle mit tout l'Occident en trouble & en feu, juſques à ce que Theodoſe vainquit Eugene en l'an 394, aprés quoy il ne retourna plus en Orient. On peut tirer la meſme choſe des lettres que Saint Ambroiſe receut de Theophile, & des réponſes qu'il luy fit ſur le reſultat du Concile.

NOTE XLII.

Pour la page 235. § 68.

Qu'on ne trouve point que l'Occident communiquaſt avec Evagre.

Laun.ep.7.p. 10. [Mr de Launoy dans une lettre qu'il écrit ſur le Concile de Capoue, pretend que le Pape Sirice n'y a pas dû preſider, parcequ'il n'eſtoit pas neutre comme Theophile d'Alexandrie entre Flavien & Evagre, dont ce Concile avoit à examiner la cauſe. [Je doute fort qu'on luy puiſſe accorder cette conſequence: & pour ce qu'il pretend que Sirice n'eſtoit pas neutre comme Theophile,] p.11. il ne le prouve que par des paſſages qui marquent que les Papes eſtoient oppoſez à Flavien. [Mais Theophile ne luy eſtoit pas moins oppoſé, & toute ſa neutralité conſiſtoit à ne communiquer ni avec Flavien ni avec Evagre. Il faudroit donc voir s'il y a des preuves que Sirice communiquaſt avec Evagre, & je ne croy pas qu'on en trouve.]

NOTE XLIII.

Pour la page 236. § 68.

D'où Bonoſe eſtoit Eveſque.

Conc.t.2.p. 1271.b. [Il eſt viſible que Marcien à qui Innocent écrit ſon epiſtre 21, eſtoit Eveſque

du meſme ſiege dont Bonoſe avoit eſté depoſé. Le titre de cette lettre qualifie Mareien *Epiſcopum Nareſitanum*, & parle enſuite *de Clericis Nareſienſibus*, ordonnez par Bonoſe. D'autres liſent *Naxenſibus* : [1]mais Holſtenius ſoutient que les meilleurs manuſcrits ont *Naïſſitanis*, ce qu'il entend de Naïſſe ville célebre de la Dace.[1]Le P. Sirmond dans ſes notes ſur Saint Avite, croit auſſi que Bonoſe eſtoit Eveſque de Naïſſe, mais il ne le donne que pour une conjecture.[1]Il en parle plus fortement dans des notes poſtumes ſur le ſecond Concile d'Arles, & il s'autoriſe de la lettre d'Innocent à Mareien, où il eſt parlé, dit-il, des Clercs de Naïſſe ordonnez par Bonoſe. [1]Cependant Mercator le qualifie poſitivement *Bonoſe de Sardique*,[a]d'où le P. Garnier conclut qu'il a certainement eſté Eveſque de cette ville metropole de la Dace. [Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire que Mercator ſe ſeroit trompé, & auroit pris une ville de la Dace pour l'autre.] [1]Il eſt viſible par l'hiſtoire meſme de Bonoſe, qu'il eſtoit Eveſque ou dans la Macedoine, [ou dans quelque province voiſine, ce qui s'accorde egalement avec Sardique & Naïſſe.

Holſt. in geo. p. 123.

Avit. n. p. 10.

Conc. t. 4. p. 1814. d.

Merc. t. 2. p. 128. § 15.

[a] n. p. 315.

Bar. 389. § 76.

On pourroit croire que Bonoſe de Sardique chef de la ſecte des Bonoſiaques Photiniens, eſt different de Bonoſe Eveſque de Naïſſe, à qui nous ne trouvons point que perſonne ait reproché l'erreur de Photin. Mais nous n'oſons pas faire les premiers cette diſtinction, quoique nous n'y voyions rien de contraire. On peut meſme remarquer que ſi l'Eveſque Bonoſe n'euſt eſté accuſé que de l'hereſie de Photin condannée de toute l'Egliſe, on ne voit point pourquoi le Concile de Capoue en euſt remis le jugement aux Eveſques de Macedoine, ni pourquoi cette affaire euſt encore enſuite trainé quelque temps, puiſque ces ſortes d'affaires ne ſe jugeoient guere que ſur la declaration qu'un homme faiſoit de ſa croyance, & ſur les preuves qu'on en avoit par écrit. Il eſt certain meſme que les lettres de Sirice & d'Innocent nous donnent plus l'idée d'un homme accuſé de crimes canoniques, que d'hereſie. Innocent ne demande point que ceux qui avoient eſté ordonnez par luy, donnent aucune declaration de leur foy.]

NOTE XLIV.

Pour la page 238. § 69.

Quel Pape ſollicita Theodoſe au ſujet de Flavien & d'Evagre.

[1]Theodoret parlant des ſollicitations des Occidentaux auprés de Theodoſe, au ſujet de Flavien & d'Evagre, les attribue à Damaſe [mort longtemps avant qu'Evagre fuſt Eveſque,] à Sirice, & à Anaſtaſe [dont le pontificat ne commença qu'aprés la mort de Theodoſe. Mais il eſt viſible qu'il a voulu marquer par là en general ceux qui avoient pris part à la cauſe de Flavien.]

Thdrt. l. 5. c. 23. p. 757. a.

NOTE XLV.

Pour la page 240. § 70.

Sur la lettre 5e dans S. Ambroiſe.

[1]La lettre touchant Bonoſe, que nous citons comme eſtant du Pape Sirice, eſt la 5e parmi celles de S. Ambroiſe, & elle porte meſme ſon nom; [1]ce qui eſt détruit par la lettre meſme, où il eſt parlé de luy. [1]Auſſi Baronius reconnoiſt qu'elle n'en eſt pas; [1]& on remarque qu'elle convient plutoſt à Sirice qu'à S. Ambroiſe. [1]Mais depuis quelques années Holſtenius l'a fait imprimer à Rome ſous le nom de Sirice avec ſon veritable titre, qui eſt, *A Anyſe & aux autres Eveſques de l'Illyrie*. [Car je n'entens point] [1]celui qui eſt dans S. Ambroiſe, *A Theophile, à Anyſe*, [ſi l'on ne veut dire que le nom de Theophile doit eſtre mis le ſecond, & que c'eſtoit quelque Eveſque de Macedoine. Mais] [1]pour l'entendre de Theophile d'Alexandrie, comme fait Blondel meſme, [je n'y voy aucune apparence. La lettre eſt ſans titre dans un manuſcrit

Amb. ep. p. 183.

p. 183. l.

Bar. 389. § 76.

Blond. p. 236.

Coll. t. 2. p. 189.

Amb. p. 183. k.

Blond. p. 236.

Dav.p.472. 563. de Beauvais.] [f]Mr David la pretend fauſſe.

Amb.t.2.p. 1007.1008.d. e. [f]Les Benedictins la reçoivent comme veritable, mais ſans l'attribuer à perſonne. Ils ont peine à dire qu'elle ſoit de Sirice ſans l'autorité d'aucun manuſcrit. [On n'en aura pas moins à ſe perſuader [qu'elle puiſſe eſtre de quelque autre Metropolitain d'Italie, ou à croire que S. Ambroiſe peut l'avoir écrite au nom de quelque Concile auquel il preſidoit. [Un Concile ne diroit pas:] [f]*Vos quaſi ex Synodi autoritate judicare non convenit.* [Cependant ce qui eſt dit un peu auparavant:] [f]*Si integra eſſet hodie Synodus &c.* [pourroit marquer un nombre d'Eveſques qui ſeroient demeurez à la fin d'un Concile. Mais peut-eſtre que cela convient auſſi bien à Rome où il y avoit toujours pluſieurs Eveſques aſſemblez, & que neanmoins le Pape ne vouloit pas juger avec eux cette affaire, que le Concile de Capoue avoit renvoyée au jugement des Eveſques de Macedoine. Ainſi nous ſuivrons la conjecture d'Holſtenius, n'en voyant pas de meilleure.]

ep.1.5.n.85 h.

1.

Pour la page 241. § 70.

NOTE XLVI.

Sur les Clercs ordonnez par Bonoſe, & receus dans leurs degrez.

[Il peut d'abord paroiſtre étrange que] [f]le Pape Innocent, en approuvant qu'Anyſe euſt attellé que ceux qui auroient receu l'ordination de Bonoſe, ſeroient receus dans leurs degrez, traite ce reglement de condeſcendance, [puiſque ce n'eſtoit pas un crime d'avoir receu l'ordination d'un Eveſque ſi méchant qu'il fuſt, pourvu qu'il fuſt Eveſque dans l'Egliſe Catholique, comme] [f]la conſultation qu'il fit à S. Ambroiſe, [ſuffit pour le juſtifier de Bonoſe. Il y a donc bien de l'apparence qu'aprés le premier jugement rendu contre luy, il n'avoit pas laiſſé de faire ſes fonctions, & de donner les Ordres, contre l'avis qu'il avoit receu de S. Ambroiſe; & que c'eſt ceux qu'il avoit ordonnez de cette ſorte, que regarde l'ordonnance faite par Anyſe.]

Cor.t.2.p. 1174.c.d.

Amb.ep.5.p. 883.

NOTE XLVII.

Pour la page 241. § 71.

Sur l'oraiſon funebre de Valentinien II.

[f]Caſaubon doute ſi l'eloge de Valentinien que nous avons dans S. Ambroiſe, eſt veritablement de luy. [Mais il ne rend aucune raiſon de ce doute qui paroiſt tout à fait hors de raiſon.]

Sparr.n.C.p. 90.2.b.

[f]Les dernieres paroles de ce diſcours *naturâ reſurrectione compenſes*, [a]ont donné occaſion à quelques uns de dire que S. Ambroiſe avoit eſté dans l'opinion des Millenaires, qui mettoient deux reſurrections. Blondel ſoutient qu'il eſt tout à fait oppoſé à cette opinion, & donne à cet endroit un ſens tout different, [qu'il faudroit examiner.] [f]Les Benedictins ne diſent rien là-deſſus.

Amb.div.h.2. p.116.b.l. [a] Floid.S by. l.1.c.22.p.224.

Amb.t.2.p. 1196.b.

NOTE XLVIII.

Pour la page 247. § 72.

Temps de l'entrée d'Eugene en Italie.

[Nous ne croyons pas pouvoir mettre avant l'an 393, l'arrivée d'Eugene en Italie, qui obligea S. Ambroiſe à quitter Milan,] [f]dautant que le Saint diſtingue bien clairement ce temps là du commencement de l'Empire d'Eugene. Il y avoit meſme déja longtemps qu'Eugene avoit accordé les revenus des ſacrifices; [f]& il ne les avoit accordez qu'aprés les avoir refuſez deux fois. [f]Outre cela l'hiſtoire de la guerre contre les François, faite durant l'hiver, & ſuivie du traité qu'Eugene fit avec eux ſur les bords du Rhein, [eſt une preuve qu'il eſtoit encore dans les Gaules au commencement de cette année: & il eſt plus aiſé de croire qu'il n'en eſtoit pas encore ſorti, que de dire qu'il vint des Gaules en Italie, & de là revint dans les Gaules, pour retourner encore en Italie; outre que] [f]comme S. Ambroiſe ne retourna à Milan qu'aprés qu'Eugene en fut ſorti [en l'an 394,] pour

Amb.ep.15.p. 210.c.

2.

Gr.T.h.Fr.l.2. c.9.p.62.

Amb.vit.p. 86.c.

marcher contre Theodoſe, [nous ſerions contraints de dire ou que S. Ambroiſe fut deux ans hors de Milan, durant meſme qu'Eugene en eſtoit bien eloigné, ou qu'il en ſortit deux fois à cauſe d'Eugene, ce qui eſt difficile à croire, & n'eſt autoriſé de perſonne.]

Pour la page 249. § 73.

NOTE XLIX.

Sur l'egliſe dediée à Florence par S. Ambroiſe.

Sur. 17. may, p. 300. § 8. [a]La vie de S. Zenobe dans Surius, qui du reſte ne peut avoir d'autorité, dit que l'egliſe dediée à Florence par S. Ambroiſe, eſtoit hors des murs de la ville, & portoit le nom de S. Laurent. [b]Paulin l'appelle la baſilique Ambroſienne.

Amb. vit. p. 92. g.

Ugh. t. 3. p. 19. alia. a. [c]Une autre vie de S. Zenobe plus ancienne, parle de la baſilique Ambroſienne, & de celle de S. Laurent, ſans marquer que ce fuſt la meſme. [d]Ughellus meſme dit plutoſt, que cette egliſe qu'on avoit d'abord appellé la baſilique Ambroſienne, porta enſuite le nom de S. Laurent.

Pour la page 250. § 74.

NOTE L.

Sur les vies de S. Zenobe &c.

Sur. 25. may, p. 298. [a]Nous avons dans Surius une grande hiſtoire de S. Zonobe de Florence, mais qui n'eſt écrite qu'aprés le Concile de Florence, partie ſur ce que les Grecs en avoient appris aux Florentins durant ce Concile, partie ſur d'autres memoires, [apparemment auſſi authentiques que ceux là. Au moins il eſt certain que cette vie eſt toute pleine de fautes contre l'hiſtoire, & meſme contre la diſcipline de l'Egliſe.] [b]Elle cite ſouvent un Simplicien, comme ayant écrit la vie de Saint Zenobe; [c]& il eſt viſible qu'elle veut que l'on croie que c'eſt le ſucceſſeur de S. Ambroiſe, quoiqu'elle ne le diſe pas.

p. 299.

p. 300. § 8.

Mabi. muſ. p. 116. Boll. 25. may, p. 50. a. [d]C'eſt en effet ce qui eſt porté par cette piece meſme, (car elle ſe trouve encore dans des manuſcrits.) Mais les fautes qui y ſont, [& les choſes meſmes que l'autre vie de S. Zenobe cite de celle-ci, font voir que cela eſt ſans apparence.] [e]Gennade ne marque point, & n'avoit garde de marquer cette belle piece entre les ouvrages de S. Simplicien, [f]qui eſtoit mort [douze ans au moins] avant Saint Zenobe.

Genn. c. 56.

Boll. p. 50. b.

[g]Bollandus croit qu'encore que cette vie ne puiſſe eſtre de S. Simplicien, elle eſt neanmoins écrite dans le V. ou VI. ſiecle, parceque S. Antonin & d'autres qui l'ont copiée, donnent à l'egliſe cathedrale de Florence le titre de Saint Sauveur, & que cette egliſe de Saint Sauveur a eſté ruinée par Totila vers l'an 545. [C'eſt une conjecture tirée de bien loin, & qui ſuppoſe qu'on n'a pu ſavoir que par cette vie l'ancien titre de la cathedrale de Florence, & que l'auteur l'a marquée par le nom qu'elle portoit de ſon temps, & non par celui qu'elle avoit eu du temps de S. Zenobe. Mais quoy qu'il en ſoit, il nous ſuffit que cette vie eſtant d'un fauſſaire, ou falſifiée à deſſein, elle ne peut faire d'autorité.

g.

Ce qui nous ſurprend davantage, c'eſt que] [c]cette vie ſe trouvant encore, [a]& Bollandus en citant un grand endroit, [non ſeulement il ne la donne pas, mais je ne voy pas meſme qu'il en parle] [d]dans l'enumeration qu'il fait des vies de S. Zenobe, pour rendre raiſon de celles qu'il donne ou qu'il n'a pas jugé neceſſaire de donner. [Eſt-ce qu'il l'a trouvé ſi méchante, qu'il en a eu honte? Il le falloit donc dire nettement, & ne nous le pas laiſſer à deviner par un *non æquè feliciter*, qui le peut ſignifier d'une maniere bien obſcure, & qui m'eſt encore plus obſcur s'il ſignifie autre choſe.]

c] Mabi. muſ. p. 116. a Boll. p. 50. a. b.

p. 51. d.

p. 50. f.

[e]La vie de S. Zenobe écrite par Jean d'Arezzo l'an 1438, du temps du Concile de Florence, [f]cite encore l'autorité de Laurent Eveſque de Melphe [dans la Baſilicate,] [g]ou plutoſt Archeveſque d'Amalfi [ſur la coſte de la Principauté Citerieure,] [h]qui fut fait Eveſque en l'an 1024, & mourut en l'an 1048. [i]Ughellus

p. 51. c.

Sur. 25. may, p. 300. § 8.

Ugh. t. 4. p. 24. b.

p. 51. d.

e.

nous a donné la vie qu'il a écrite de S. Zenobe,[f] & il l'appelle une hiſtoire tres pure.[f] Bollandus l'a encore donnée aprés luy.[a] Laurent l'écrivit à la priere de quelques Florentins,[b] partie ſur le recit de quelques perſonnes graves[c] & religieuſes, [f] partie ſur ce qui y eſtoit, dit-il, tellement public dans toute la Toſcane, que l'on n'oſoit pas en douter.[f] Car on n'avoit alors aucune hiſtoire de ce Saint. On pretendoit ſeulement qu'il y en avoit eu une autrefois, mais qu'elle avoit eſté perdue dans un embraſement. [Ainſi on voit que cette hiſtoire ne peut avoir grande autorité ;][f] & il y a d'ailleurs quelques faits qui par eux meſmes ſont peu probables. [Du reſte elle eſt plus abondante en paroles & en louanges generales, qu'en hiſtoires particulieres.]

[f] Elle aſſure que S. Zenobe n'eſtoit point encore Eveſque lorſque Saint Ambroiſe vint à Florence,[f] & Ughellus veut en un endroit qu'il n'ait commencé qu'en 394, [f] quoiqu'en un autre il mette ſon election vers l'an 376.[f] La vie de S. Creſcent qu'on dit avoir eſté Soudiacre ſous S. Zenobe, le fait auſſi Eveſque longtemps avant que S. Ambroiſe vinſt à Florence. Elle dit bien des choſes & de S. Zenobe & de Saint Ambroiſe.[f] Mais c'eſt une piece toute nouvelle, & qui ne peut pas avoir d'autorité.[f] Il faut dire la meſme choſe de l'hiſtoire de S. Eugene qu'on pretend avoir eſté diſciple de Saint Ambroiſe, & enſuite Archidiacre de Florence ſous S. Zenobe. Ferrarius meſme reconnoiſt qu'il y a à corriger dans ce qu'on dit de luy. Il cite une lettre de Saint Ambroiſe à la vierge Marcelle, où cet Eugene ſon frere eſt loué. [Je ne ſçay ce que c'eſt.] [f] Le martyrologe Romain met S. Eugene le 17 de novembre, & S. Creſcent le 19 d'avril.[f] On preſume que ce dernier eſt mort en 395 ou 396,[f] & S. Creſcent un peu avant luy.[f] Mais dans le vray on n'en ſçait rien, [n'y ayant rien d'ancien ni d'aſſuré dans ce qu'on dit de l'un & de l'autre.]

[f] Laurent d'Amalfi, ſelon lequel Saint Zenobe n'eſtoit pas encore Eveſque en 393,[f] dit qu'il vécut juſqu'à une grande vieilleſſe,[f] & que neanmoins il mourut du temps d'Arcade & d'Honoré, c'eſt à dire en 407 au pluſtard,][f] s'il eſt mort le 25 de may. [Cela ne s'accorde guere. Mais il faut neceſſairement qu'il ait paſſé l'an 408, auquel mourut Arcade,][f] puiſqu'il vivoit encore lorſque Paulin écrivoit la vie de S. Ambroiſe, c'eſt à dire en 412 au pluſtoſt, *V. § 2.*[f] Ughellus qui veut qu'il ſoit mort en 407, ſe fonde ſur une inſcription, qui porte qu'un arbre reverdit lorſqu'on tranſporta le corps de S. Zenobe de l'egliſe de S. Laurent à la grande egliſe de Florence, le jeudi 26 de janvier de l'an 11 des Empereurs Arcade & Honoré, qui eſtoit l'an 408 de l'Incarnation du Sauveur. [Selon cette inſcription il faut mettre la mort de Saint Zenobe non en 407, mais aſſez longtemps auparavant,][f] ſon corps ayant eſté pluſieurs années dans l'egliſe de Saint Laurent avant cette tranſlation, ſelon Laurent d'Amalfi.

[Mais l'inſcription n'eſt pas du temps où l'on ne ſavoit ce que c'eſtoit que de conter par les années de J. C, ni des Empereurs. Et de quelque temps qu'elle ſoit, elle ſe détruit elle meſme. Car la onziéme année d'Arcade & d'Honoré n'eſt pas l'an 408 de J. C, mais l'an 405 ou 406, & le 26 de janvier eſtoit auſſi le jeudi en l'an 405, & non point en l'an 408.][f] C'eſt pourquoi Bollandus met la tranſlation de Saint Zenobe en 405. [Il ſera donc mort en l'an 404 au pluſtard, deux ans avant la défaite de Radagaiſe,] [f] qu'il faut mettre à la fin de 405, [ou en 406. *V. Honoré § 11, 12.*][f] Et cependant il eſt certain par Paulin qu'il vivoit encore aprés cette défaite. Ainſi il faut abſolument abandonner l'inſcription, & ſe contenter de ſavoir que S. Zenobe eſtoit Eveſque au commencement du V. ſiecle, & vivoit encore en l'an 412 au moins.][f] Quelques modernes marquent

p.14.d.
Boll.15.may, p.51.d. c.48.
a Ugh.t.4.p. 35.a.
b b.
c p.18.a.
p.15.b.
p.18.a.
bis.c.d.e.o.c. 22.b
p.18.d.
p.25.b.
p.14.d.
Boll.19.apr.p. 614.615.
p.614.b.c.
f.615.a.d.Ferr. 17.nov.p.712. 713.
Boll.19.apr.p. 623.f.
p.614.a.
Ferr.p.713.
Boll.p.623.c.
Ugh.t.4.p.18. d.
p.20.d.
p.21.c.
p.22.a.
Amb.vit.p. 92.d.
Ugh.t.4.p.25. a.b.
p.22.a.
Amb.vit.p. 92.a.b.
Boll.15.may, p.40.c.

diverſes autres epoques de ſa mort, dont ils ne donnent aucune preuve.

p.49.f. [f]On a quelquefois confondu Saint Zenobe de Florence avec Saint Zenobe Eveſque de Fieſoli, qui vivoit à la fin du IX. ſiecle.

NOTE LI.

Pour la page 261.§ 75.

Sur la vie de S. Severe de Naple.

Ugh.t.6.p. 49.Boll.30. apr.p.767.fl 789.f. [f]La vie de S. Severe Eveſque de Naple, que Bollandus nous a donnée aprés Ughellus, eſt écrite par un Anonyme du temps des Lombars, avant l'an 800

Ugh.p.49.a. ſelon quelques uns, [f]ou vers l'an 800 ſelon Ughellus. [Ainſi elle ne peut pas tirer d'autorité du temps où elle a eſté

Boll.p.768.b. écrite.] [f]Elle a eſté faite pour d'autres qui vouloient mettre en vers l'hiſtoire

p.767.f. du Saint, [f]& elle ſervoit de leçons pour ſa feſte au ſiecle dernier. Elle ne conſiſte qu'au recit de la reſurrection d'un mort, en l'enumeration des egliſes & des peintures que le Saint avoit fait faire &c.

p.769.f. & en l'hiſtoire de ſa mort. [f]Bollandus trouve des choſes dans la premiere partie qui ne ſont point vraiſemblables, & quoique le fond en ſoit indubitable, dit-il, l'auteur en ajuſte les circonſtances à ſa fantaiſie, ou ſur la tradition du peuple. [Pour l'hiſtoire de ſa mort, on voit

Sur.22.jan.p. 285.286. qu'elle eſt copiée [f]ſur celle de S. Paulin par Urane, en l'abregeant un peu, & en changeant les noms propres. Ainſi il n'y a guere d'apparence de rien fonder ſur cette piece.] [f]Ughellus reconnoiſt qu'il

Ugh.p.49.a. b. y a des choſes à corriger, [a] & Bollandus

a Boll.30.apr. p.770.c. avoue qu'il en a retranché diverſes choſes qui paroiſſent eſtre d'un auteur encore plus nouveau que la fin du VIII. ſiecle.

Ugh.t.6.p.51. d. [f]Selon ce que Bollandus en a retranché, Saint Severe a gouverné 12 ans du temps de S. Silveſtre, & 24 ans aprés ſa mort, c'eſt à dire juſques en l'an 359.

Boll.30.apr. p.767.b. [f]Mais il eſt certain que l'Egliſe de Naple

p.768.c. a eſté gouvernée durant ce temps là par d'autres Eveſques: [f]& ſa vie porte qu'il

p.767.b. a fondé un monaſtere de Saint Martin, [mort en l'an 397 au pluſtoſt.] [f]Auſſi l'epoque de Saint Silveſtre n'empeſche point Bollandus de croire avec Baronius, que c'eſt le meſme Severe Eveſque de Campanie à qui S. Ambroiſe écrit,

Sym.l.7.ep. 51.p.281. [f]& l'Eveſque Severe que Symmaque recommande avec eloge. [Que ſi cela eſt, il eſtoit Eveſque en 394. Ughellus le fait ſucceder à S. Maxime, ou plutoſt à Zoſime, qui ayant eſté mis à la place de S. Maxime, ſe depoſa volontairement vers l'an 364. *V.* §74. Que s'il a gouverné 46 ans & un peu plus, comme porte un autre endroit de ſa vie, il doit eſtre mort vers l'an 410, & c'eſt à peu prés ce que ſuit Ughellus.]

NOTE LII.

Pour la page 267.§ 77.

Sur la vie de S. Gaudence de Novare.

[Quoique nous nous ſervions ici de la vie de S. Gaudence de Novare, pour éclaircir des points ſur leſquels nous n'avons pas d'autre lumiere, nous ne pretendons pas neanmoins la faire paſſer pour une piece fort authentique;] [f]puiſ-

Boll.2.jan.p. 421.§ 2. que n'ayant eſté écrite que du temps de

Bar.22.jan. Leon Eveſque de Novare, [f]contemporain du Pape Paul, [f]c'eſt à dire vers l'an

Boll.22.jan.p. 417.§ 3. 760, [elle ne peut avoir qu'une autorité fort mediocre. Il y a meſme des fautes

p.419.§ 6.7. contre l'hiſtoire,] [f]comme ce qu'elle dit que S. Gaudence aprés avoir demeuré quelque temps à Milan avec S. Martin, accompagna S. Euſebe de Vercil dans ſon exil. [Cat S. Euſebe fut certainement banni en l'an 355, & S. Martin ne vint à Milan qu'aprés que S. Hilaire eut eſté banni en 356.]

p.417.§ 4. [f]C'eſt pourquoi Bollandus dit qu'il alla viſiter S. Euſebe banni, plutoſt qu'il ne l'accompagna dans ſon

p.419.§ 5.19. banniſſement. [f]On y trouve divers endroits dans les meſmes termes que dans l'ancienne hiſtoire de S. Denys de Paris, qui peut auſſi avoir eſté faite vers la fin du VIII. ſiecle; de ſorte qu'il eſt facile de juger que l'une a pris de l'autre, mais il n'eſt peuteſtre pas aiſé de dire quelle eſt la premiere.

Digitized by Google

Pour la page 260. § 77.

NOTE LIII.

Que la lettre 25 eſt certainement de S. Ambroiſe.

[La lettre 25 de S. Ambroiſe à ceux de Verceil, ne dit pas un mot de Limene Eveſque de cette Egliſe aprés S. Euſebe;] Bar.371.§ 127. ſ'ce qui a fait juger à quelques uns qu'elle eſtoit écrite aprés la mort de S. Euſebe meſme, & non pas aprés celle de Limene, comme nous le croyons. [Mais outre que S. Euſebe eſtoit mort dés l'an 370, ſelon Saint Jerome, cinq ans avant Amb.ep.25.f. 246.c. l'election de Saint Ambroiſe,] ſ'il y eſt parlé aſſez viſiblement de l'election de Bar.382.§ 31. Nectaire: ſ& ainſi elle ne peut avoir eſté écrite au pluſtoſt qu'à la fin de l'an 381.

[Il y a eu quelques perſonnes qui ont douté ſi elle eſtoit de S. Ambroiſe, parce, diſent-ils, qu'il y eſt parlé de Veniſe, *Venetiarum*, qui n'a commencé à eſtre qu'aprés la mort du Saint: Comme s'il n'eſtoit pas viſible que ce mot marque en cet endroit non la ville de Veniſe, mais la province d'alentour qui portoit Riv.l.3.c.17.p. 314 ce nom longtemps auparavant.] ſ'Rivet a vu la foibleſſe de cet argument; & neanmoins pour ne le pas perdre tout à fait, il dit qu'il n'a point vu le nom de *Venetia* au plurier pour la province; [ce qui ne peut paſſer que pour une chicanerie puerile;] quand ce meſme terme ne ſeroit pas employé dans la lettre 12, *p. 201.d*, qui eſt la celebre du Saint à Valentinien II. contre Symmaque.

P.513. ſ'Rivet dit qu'il y a encore d'autres choſes dans cette lettre qui la rendent juſtement ſuſpecte. [Je ne ſçay point ce qu'il peut remarquer, ſi ce n'eſt peut-eſtre le titre de la lettre,] ſ& un paſſage à la fin qui eſt tiré mot à mot du commentaire du Saint ſur S. Luc; [ce qui n'eſt pas conſiderable, puiſque les auteurs peuvent aiſément ſe copier eux meſmes;] ſ'& S. Ambroiſe copie encore un autre endroit de ſon 4e livre ſur la foy dans ſon commentaire ſur S. Luc, [qu'il fit ſeulement cinq ou ſix ans aprés. Pour le titre, il eſt vray qu'il peut paroiſtre ſuſpect, & que toutes les autres lettres où il s'en trouve de ſemblables, ſont rejettées avec ſujet comme fauſſes & ſuppoſées. Mais quoy qu'on puiſſe dire de ce titre, cela ne touche point le corps de la lettre qui convient ſi parfaitement à S. Ambroiſe, ſoit pour toutes les circonſtances de l'hiſtoire qui y ſont en grand nombre, contre l'ordinaire des pieces ſuppoſées, ſoit pour le ſtyle & la maniere d'écrire & de tourner les choſes, qu'il n'y a pas ce me ſemble le moindre lieu de douter qu'elle ne ſoit de luy; & je croy qu'on peut dire qu'il n'y en a aucune qui ſoit plus certainement de S. Ambroiſe. Blondel la cite dans ſon livre de la Primauté *p.934.*] ſ'& les Benedictins la ſoutiennent de meſme. Amb.t.2.B.p. 741.c.d.

Amb.ep.21.ſ. 222 k.fin Luc. 2.5.6.3.p.29.2. b.

in Luc 1.p.22. chiz fid.l.4.c. 4.n.34.p.87.b.

NOTE LIV.

Pour la page 258. § 77.

Sur l'epitaphe de Saint Honorat de Verceil.

ſ'Baronius cite l'epitaphe de S. Honorat de Verceil comme une piece d'autorité: [& nous ne voyons rien qui nous empeſche de la croire ancienne, & meſme originale, nonobſtant] ſ'le titre de Martyr qui y eſt donné à Saint Euſebe: [Car on le luy a pu donner, quoiqu'en un ſens moins propre, à cauſe de ſes ſouffrances. Je n'en entens point le cond vers. Mais je penſe que ce que Ughellus nous donne comme une ſeule epitaphe, en doit faire trois, dont la ſeconde commence à *Tertius hanc urbis &c.* & la troiſieme à *Terris ac cœlo &c.* Au lieu de *Sermonibus complens*, le ſens & le vers demandent *sermones*.

Bar.28.oct.i. Ugh.t.4.p. 1049.a.

Baronius a mis ce Saint dans le martyrologe Romain le 28 d'octobre, ſur l'autorité de l'Egliſe de Vercil, ſ'où l'on en fait neanmoins le 29. [Je ne ſçay ſi c'eſt une pure bevue,] ou que la feſte s'eſtant faite autrefois le 28, ait eſté tranſfetée au 29, à cauſe de S. Simon & S. Jude. p.1048.d Fest. p.610.

NOTE LV.

Pour la page 260. § 77.

NOTE LV.

Sur la vie de S. Laurent de Novare.

Bar. 30. apr. d. 'Baronius à qui l'on avoit, dit-il, envoyé de Novare la vie de S. Laurent, dit qu'il ſouffrit ſous Valentinien I,' & la vie de S. Gaudence ſemble dire que ces deux Saints avoient eſté unis enſemble par S. Ambroiſe; [qui n'a eſté fait Eveſque que dans la derniere année de ce prince. Mais rien de tout cela ne s'accorde avec ce que dit cette vie,] 'que S. Laurent eſtoit mort lorſque S. Gaudence ſuivit S. Martin & S. Euſebe de Verceil: [car ſi cela eſt, il faut que S. Laurent ait ſouffert ſous Conſtance avant l'an 355, auquel S. Euſebe fut banni. Je ne ſçay ce que c'eſt que cette vie de S. Laurent envoyée à Baronius.] 'Bollandus n'en dit pas un mot, & n'a rien eu de ce Saint que ce qui en eſt dans la vie de S. Gaudence, & les nouvelles leçons de Verceil qui ſont la meſme choſe.

Poll. 22. jan. p. 418. § 1.

p. 419. § 6. 7.

Boll. 30. apr. p. 703.

Pour la page 261. § 78.

NOTE LVI.

Temps de la mort de S. Ambroiſe.

[On ne peut pas mettre la mort de S. Ambroiſe pluſtoſt qu'en 397,] 'puiſqu'il ſurvéquit Theodoſe de pres de trois ans, *ferè triennium*, dit Paulin. Cela oblige meſme à ne la pas mettre pluſtard que le 17 janvier 398, puiſque Theodoſe eſt mort le 17 janvier 395. Ainſi puiſque 'S. Ambroiſe eſt mort le ſamedi ſaint, c'eſt à dire vers le mois d'avril, il faut mettre ſa mort en 397, ſi nous voulons nous attacher aux termes de Paulin. 'Le ſamedi ſaint en 397 eſtoit le 4 d'avril; '& c'eſt en effet le jour auquel la feſte de S. Ambroiſe eſt marquée dans un exemplaire des martyrologes de S. Jerome, 'dans Bede, Uſuard, Adon, Florus, Raban, Vandelbert, Notker, & dans tous les autres poſterieurs. 'Un ancien catalogue des Eveſques de Milan marque le 5, mais pour ſon enterrement, *depoſitus*, 'qui ſe fit effectivement le jour de Paſque [5e d'avril.] 'Baronius montre encore qu'il n'a pu paſſer l'an 397 par un Concile d'Afrique, qui des le mois de ſeptembre de la meſme année adreſſa une lettre à Saint Simplicien ſon ſucceſſeur. 'Paulin dit que S. Siſinne & S. Alexandre furent martyrizez aprés la mort de S. Ambroiſe; '& ils le furent le vendredi 29 de may, c'eſt à dire en 397; [n'y ayant pas moyen de le differer juſqu'en 403, comme nous le montrerons autrepart.]

Amb. vit. p. 86. 87.

p. 91. k.

Puch. cycl. p. Norens. p. 418.

Boll. apr. t. 1. p. 41. 2.

Mabi. muſ. p. 110. 116.

Amb. vit. p. 91. k.

Bar. 397. § 35.

Amb. vit. p. 91. i. k.

Sur. 29. may. p. 321. § 3.

'Mais quoique cette epoque ſoit ſi bien établie, Bollandus la conteſte neanmoins, & ſoutient que S. Ambroiſe eſt mort en l'an 398, & par conſequent le 17 d'avril, auquel le ſamedi ſaint tomboit cette année là; '& il a pour luy une autorité qui aſſurément eſt conſiderable, ſavoir la chronique de Marcellin. Car quoique Baronius ſuppoſe *an. 357. § 35*, que cette chronique met la mort de S. Ambroiſe en l'an 397, neanmoins dans toutes nos editions elle la met en l'an 398. [Ce qu'il faut donc dire ſur cela, c'eſt que quelque exacte que ſoit cette chronique, elle n'eſt pas neanmoins ſans faute: Et pour en donner quelques exemples de ceux qui ſe preſentent les premiers, elle fait ordonner Nectaire par S. Melece, mort avant qu'on euſt la moindre penſée de le choiſir: Elle dit en l'an 382, que le corps de Valentinien fut apporté d'Italie, quoiqu'il ſoit mort certainement au bord du Danube. Elle met la meſme année la mort du Pape Damaſe, qui vivoit certainement encore en l'an 384, & qui ſelon toutes les apparences eſt mort au mois de decembre. Il eſt donc permis d'examiner cette chronique, & de l'abandonner quand on en a de juſtes raiſons, comme on en a ſans doute en cette rencontre.

Boll. apr. t. 1. p. 38-41.

p. 1re f.

Car pour les autres preuves dont Bollandus taſche de l'appuyer, on peut dire qu'elles ſont toutes tres foibles.] 'Il dit que beaucoup de chroniques & de manuſcrits donnent à l'epiſcopat de Saint Ambroiſe 24 ans, 4 mois, & 5 jours au

p. 9. in.

dix, ce qui ne peut revenir au 4 d'avril. Mais il ne dit point de quelle antiquité ni de quelle autorité ſont toutes ces pieces. Et ſi ces quatre mois & cinq jours, (car il paroiſt que c'eſt ainſi qu'on lit preſque partout,) contez depuis le 7 de decembre, ne reviennent pas au 4 d'avril, ils ne reviennent pas non plus au 17.

Mabi. mus. p. 120. 'Le Pere Mabillon a fait imprimer un de ces catalogues, qui avec ces quatre mois & cinq jours, ne laiſſe pas de mettre l'enterrement du Saint le 5 d'avril. [Ainſi il ſe pourroit bien faire qu'on auroit conté depuis le 30 de novembre que S. Ambroiſe fut batizé : car de là au 4 d'avril il y a les 4 mois & 5 jours en contant les deux extremes ; & on peut avoir conté juſques au 5 qu'il fut enterré. On peut voir ce que nous avons dit à la fin de la note 3, pour faire voir qu'il ne ſe faut guere arreſter à toutes ces pieces.]

Boll. apr. t. 1. p. 39. 40. 'La derniere preuve de Bollandus, c'eſt que bien des legendes, bien des auteurs, bien des breviaires, & quelques peintures, nous aſſurent que Saint Ambroiſe diſant la Meſſe à Milan, s'endormit durant deux ou trois heures, pour aller à Tours en chappe violette &c. faire l'enterrement de S. Martin qui n'eſt mort qu'au mois de novembre 397, & le Cardinal Federic Borromée n'a jamais voulu qu'on oſtaſt cette hiſtoire du breviaire

p. 40. d. e. de Milan. 'Mais la plus grande raiſon que ce Cardinal allegua pour ſon hiſtoire, fut, qu'elle eſt dans Saint Gregoire de Tours, dont il fit un grand éloge, [& dont nous preferons ſans difficulté l'autorité à Hilduin, & aux autres poſterieurs, mais non pas à ceux qui ſont plus anciens, ſurtout quand il s'agit de viſions & de miracles.]

p. 38. d. 'Il eſt vray que Bollandus taſche de ſe défaire de l'autorité de Paulin, en pretendant que *ferè* ſignifie *à peu pres*, & *un peu plus* auſſi bien qu'*un peu moins* : & il raporte quelques endroits du nouveau Teſtament, où il eſt mis pour l'ὡσεὶ des Grecs ; [comme ſi l'on traduiſoit toujours les mots par d'autres qui euſſent abſolument la meſme force. Il devoit chercher des exemples où il ſe priſt pour un peu moins : & puiſqu'il n'en allegue aucun, il y a de l'apparence qu'il ſeroit difficile d'en trouver.]

p. 40. a. 'Il s'incommode avec raiſon de ce que tous les martyrologes mettent la feſte de S. Ambroiſe le 4 d'avril, & aucun le 17. Il taſche d'en deviner des raiſons auſquelles il y a bien de l'apparence que Bede n'a jamais ſongé, & d'infirmer cette preuve par les martyrologes qui mettent la mort de J.C. le 25 de mars. [Mais quand il n'y auroit point d'autre difference entre ces deux faits, il ſuffit de dire que l'un & l'autre montre la croyance où l'on a eſté. Et puiſqu'on a cru que Saint Ambroiſe eſtoit mort le 4 d'avril, & que cette croyance s'accorde parfaitement avec les monumens authentiques, nous la ſuivrons juſqu'à ce qu'on nous en montre evidemment la fauſſeté.]

p. 41. b. d. 'Il eſt encore plus embaraſſé ſur le Concile d'Afrique : & il eſt reduit à dire que comme S. Ambroiſe eſtoit fort occupé, & peut-eſtre malade, le Concile aima mieux conſulter le Preſtre Simplicien. [C'eſt avouer que l'objection eſt ſans réponſe. Car quand il auroit trouvé des exemples où, je ne dis pas un Concile, mais un ſeul Eveſque appelle un Preſtre *Conſacerdotem*, comme on dit en cet endroit, au lieu de *Compreſbyterum* ; il nous permettra de croire que S. Ambroiſe n'eut jamais d'affaire plus importante que de répondre à toute l'Egliſe d'Afrique en corps ; & que quand on auroit appris le premier de ſeptembre, qu'il eſtoit malade, on avoit ſujet d'eſperer qu'il ſeroit gueri avant que les deputez de l'Afrique fuſſent arrivez à Milan.]

Boll. apr. t. 1. p. 41. e. 'Il doute ſi cet endroit n'eſt point d'un autre Concile tenu en l'année 419, [auquel & Simplicien & Sirice eſtoient morts depuis longtemps.

Digitized by Google

Il ne s'objecte pas le temps du martyre de S. Siſinne & de S. Alexandre, auquel il eſt impoſſible de répondre, ſi l'on ne dit que l'endroit eſt corrompu : Mais c'eſt ce qu'il n'eſt pas permis de dire ſans de fortes preuves.] 29.may,p.38. f. 'Il a vu enfin cette difficulté en travaillant ſur Saint Siſinne &c. & il s'en tire d'une maniere que nous n'aurions pas devinée, en pretendant que c'eſt la tranſlation de ces Saints que Paulin met aprés la mort de Saint Ambroiſe, & non leur martyre. [Cela ſuffit, mais pour ceux qui n'auront pas lu l'endroit.]

Pour la page 187. § 80.

NOTE LVII.

Sur l'Hexaemeron de S. Ambroiſe.

Amb.hex.l.5. c.12.p.70.d. 'Dans un endroit de l'Hexaemeron de Saint Ambroiſe, on lit ces paroles : *Et cùm paululum conticuiſſem ; iterùm ſermonem adorſus aio &c :* ce qui nous marqueroit que S. Ambroiſe auroit luy-meſme mis ces ſermons par écrit aprés les avoir compoſez, & en auroit fait la triſſure. Et il paroiſt que cela luy eſtoit aſſez ordinaire. Sixt.l.4.p. 140.l.b.c. 'Neanmoins Sixte de Sienne ſoutient que dans les anciens exemplaires, il y a *conticuiſſet* & *ait*. Amb.t.1.B.p. 91.b.f. 'Les Benedictins l'ont trouvé de meſme dans tous leurs manuſcrits, & l'ont mis dans leur edition, quoique toutes les precedentes euſſent *conticuiſſem* & *aio*.

Pour la page 192. § 89.

NOTE LVIII.

Que le traité des Stations n'eſt point apparemment de S. Ambroiſe.

Hier.ep.127.§ 9.p.45.a. 'Saint Jerome ſe plaint que des perſonnes habiles de l'Egliſe, appellant la neuvieme Station *Rapheca* au lieu de *Daphca*, l'expliquoient *curatio*, contre la verité du texte, & tiroient enſuite des moralitez de cette fauſſe interpretation. Amb.man.p. 463.m. 'Cela ſemble avoir raport au livre de 42 Stations attribué à Saint Ambroiſe, où, quoiqu'on liſe *Daphca*, il eſt neanmoins interpreté *ſanitas* ; [& on ſçait que Saint Jerome n'a pas fait difficulté de blaſmer diverſes choſes dans les écrits de Saint Ambroiſe.] 'On voit auſſi dans le meſme écrit *Lebna* interpreté par *dealbatio* : P.474.l. 'ce que S. Jerome reprend comme une faute que l'on avoit faite. Hier.ep.127.§ 12.p.47.b. [Mais avec tout cela, il eſt difficile de ſe perſuader que ce traité des 42 Stations ſoit de S. Ambroiſe, tant le ſtyle & le genie en paroiſt bas & foible, au prix de celui de ce Saint. Il cite aſſez ſouvent Joſeph, de quoy on ne pourroit peut-eſtre rien inferer,] 's'il n'en raportoit les propres termes, Amb.de man. P.480.b. [ce qui ne paroiſt guere du genie de S. Ambroiſe,] '& s'il ne l'alleguoit pour prouver des choſes qui ſont poſitivement dans la Bible. P.481.f. 'Il y en a d. qui pourroient douter que le terme de la *Terre-ſainte* pour dire la Paleſtine, fuſt fort en uſage du temps de Saint Ambroiſe ; Hier.in Ruf.l. 1.c.2.t.2.p. 100.c. 'neanmoins il ſe trouve ſouvent dans S. Jerome. Sixte de Sienne dans le catalogue qu'il fait des ouvrages de S. Ambroiſe ſur l'Ecriture, ne parle point de celui-ci. Amb.t.2.B. app.p.1. 'Les Benedictins l'ont mis dans l'appendix des ouvrages de ce Pere, comme n'eſtant point de luy.

Pour la page 192. § 89.

NOTE LIX.

Si la ſeconde apologie de David eſt de S. Ambroiſe.

[Nous avons dans les œuvres de S. Ambroiſe deux apologies de David, dont la ſeconde contient une grande partie de ce qui eſt dans la premiere. Et c'eſt ce qui fait douter ſi elle eſt veritablement de S. Ambroiſe, qui n'auroit pas ce ſemble repeté deux fois les meſmes choſes. La difference du ſtyle eſt encore plus forte pour montrer que ce traité n'eſt pas de luy ;] '& Bellarmin, Poſſevin, Eraſme, M^r l. Fevre entre les Catholiques, auſſi bien que Rivet entr. les heretiques, ont cru en effet qu'il n'en eſtoit pas. [On peut ajouter que Saint Auguſtin cite pluſieurs fois abſolument l'apologie de David, & ne l'appelle jamais la premiere. Sixte de Sienne n'en L.bb.ſect.12. p.49.

Amb.t.2.B.p. 704.705. parle point dutout.]'Les Benedictins ajoutent encore de nouvelles raiſons, pour croire que c'eſt plutoſt un imitateur de S. Ambroiſe, que S. Ambroiſe; & reconnoiſſent ſurtout la difference du ſtyle,[ce qui paroiſt ſuffire pour ne pas p.705. heſiter à rejetter une piece]'que l'on ne trouve point avoir eſté attribuée à Saint Ambroiſe avant le XII. ſiecle.

Rivet,l.3.c.18. p.330. 'Etaſme croit qu'elle peut eſtre du meſme auteur que les livres De la vocation des Gentils, qui a, dit-il, imité la diction de Saint Ambroiſe, & l'a meſme ſurpaſſé en certaines choſes.'L'auteur y Amb.apol.D. l.2.c.4.p.507. f. parle des Ariens, des Photiniens, & des Sabelliens, comme d'heretiques de ſon temps:[ce qui peut donner ſujet de croire qu'il n'a pas écrit pluſtard que le com- c.7.12.p.517.i. mencement du V. ſiecle.]'D'autre part cependant il ſemble combatre l'hereſie des Monothelites,[qui n'a commencé c.9.p.514.i. que dans le VII. ſiecle.]'Il dit que la loy & la ſynagogue a eſté abolie, *per incurſionem barbarorum.*[Ces barbares ne ſont autres que les Romains; & un Romain les traiteroit-il de barbares?]

c.4.p.508.d.el c.1.p.385.e. 'Ce livre eſt une ſuite de pluſieurs ſermons;[ce qui eſt ordinaire à S. Ambroiſe: mais d'autres peuvent avoir fait la meſme choſe.]

Pour la page 296.§ 91.

NOTE LX.

Des écrits ſur Salomon attribuez à Saint Ambroiſe.

Rivet,l.3.c.18. p.330. 'Rivet reconnoiſt que le livre de Salomon dans S. Ambroiſe, eſt beau & bien écrit, mais il pretend qu'il y a quelque Amb.t.2.p. 1050. difference pour le ſtyle.'S'il entend le traité ſur ces paroles des Proverbes, *Tria ſunt impoſſibilia &c.* la difference du ſtyle qu'il y remarque n'eſt pas fort In Sal.c.4.1093. d. ſenſible.'Tous les heretiques qui y ſont nommez en un endroit, ne paſſent pas le temps de Saint Ambroiſe. On y trouve meſme Urſace & Valens,[ce qui marque un auteur aſſez proche de leur temps f.c.3.p.1092. m. & de leur pays, comme ce Saint.]'Je ne ſçay pas neanmoins ſi le mot de pſalmographe qui y eſt employé par deux fois, eſt fort commun dans S. Ambroiſe.'Ce c.5.p.1094.b. qu'il dit que J.C. gueric Ste Marthe d'un flux de ſang, ne ſe trouve pas autoriſé.

[Il y a enſuite un autre petit traité ſur la meſme matiere, qui ne ſuit pas tout à fait le precedent. Il ſemble avoir moins l'air de S. Ambroſe.]

'Le traité ſur cet autre endroit des t.2.p.1097.b. Proverbes, *Mulierem fortem quis inveniet? &c.* eſt un ſermon fait en une feſte de Martyrs,'parmi leſquels il y avoit d. pluſieurs femmes. C'eſt pourquoi cela convient mieux au jour de Ste Perpetue, ou de quelque autre ſemblable, qu'à celui des Macabées, comme porte le titre. 'L'une des Saintes avoit fait cette ré- c.10.p.1104.l. m. ponſe, *Honorem Cæſari tanquam Cæſari redditæ, timorem autem Deo.*[Ce traité n'a point ce me ſemble l'air de Saint Ambroiſe, mais il a beaucoup celui de S. Auguſtin, comme on le marque ſur le titre de ce Pere.]'Il parle contre les t.2.p.1098.d. Donatiſtes, & nommément contre Donat leur chef, l'oppoſant à S. Cyprien; [ce qui ne convient point dutout à Saint Ambroiſe. Les Benedictins ont retranché de leur edition de ce Pere tous ces opuſcules.]

NOTE LXI.

Pour la page 296.§ 91.

Sur la huittieme lettre de S. Ambroiſe.

'Saint Ambroiſe dans une lettre à Amb.t.4.p. 1122.a. Sabin, dit qu'il la commence par la perdrix de Jeremie, par où il avoit fini la precedente qu'il avoit écrite à Irenée contre Apollinaire ſur le ſacrement de l'Incarnation du Seigneur.'La huittieme ep.8.p.1189.f. lettre qui eſt ſur l'Incarnation & contre Apollinaire, finit par cet endroit de Jeremie; mais elle eſt adreſſée à l'Eveſque Sabin,[& non pas à Irenée.]'S. Leon Leo,ep.134. la cite auſſi comme une lettre à l'Eveſque Sabin,'& Leonce de meſme dans Bib.P.t.4.2.p. 977.c. ſon premier livre contre Neſtorius & Eutyche, ſinon qu'il en fait un livre.[Il n'eſt pas impoſſible que Saint Ambroiſe

ait écrit deux lettres ſur l'Incarnation contre Apollinaire, l'une à Irenée & l'autre à Sabin, & qu'il les ait finies toutes deux par l'endroit de la perdrix. Mais il eſt encore moins impoſſible que *ad Ireneum*, ait eſté ajouté au texte, s'y eſtant gliſſé de la marge où on l'avoit mis par bevue, peuteſtre parceque la lettre qui precede dans l'impreſſion eſt adreſſée à Irenée. Il eſt certain qu'on n'a point de lettre à Irenée qui finiſſe par la perdrix.]' Et puiſque S. Ambroiſe dit poſitivement que celle à Sabin, où il s'étend ſur cette perdrix, eſt la continuation de l'autre, [il eſt viſible qu'elles eſtoient écrites toutes deux à une meſme perſonne.]

Amb.t.4.p. 1122.a.

Pour la page 199.§ 52.

NOTE LXII.

Si les livres des Sacremens ſont de Saint Ambroiſe.

[A juger des livres des Sacremens, ſelon que nous les avons aujourd'hui dans les impreſſions de S. Ambroiſe, le ſtyle ce me ſemble en eſt moins noble, moins fort, & moins elevé que celui de S. Ambroiſe, & meſme on y trouve des endroits & des mots aſſez barbares, comme *merſiſti* pour *merſus es*, *peregrinaris* pour *miraris*.]' Le Cardinal Bona dit qu'en liſant ces livres, il luy ſembloit entendre un homme qui parloit une autre langue que Saint Ambroiſe. [Cette difference de ſtyle n'eſt pas telle neanmoins qu'il n'y ait auſſi de la conformité; & on y trouve beaucoup d'alluſions au livre des Cantiques, ce que S. Ambroiſe paroiſt ſouvent affecter. Les explications & les ceremonies ſont à peu pres les meſmes que celles qu'on voit dans le livre *de Initiandis*, auquel ceux des Sacremens ſont tres conformes.]

Bona,r.lit.l.1. c.7.p.46.

'L'auteur y dit que l'Egliſe Romaine, qu'il taſchoit de ſuivre en toutes choſes, ne lavoit point les piez aux neophytes; 'mais que cela ne l'empeſchoit pas de le faire, puiſque cette coutume eſtoit meilleure, & qu'on la pratiquoit autrepart, chacun eſtant libre en ces ſortes de choſes. [Cela marque ce ſemble une Egliſe aſſez voiſine de Rome, pour en ſavoir & en honorer les pratiques, mais non pas ſoumiſe à elle comme à ſa metropole, en ſorte qu'elle fuſt obligée de la ſuivre en tout: Et cela convient aſſez bien à un Eveſque de Milan dans les premiers ſiecles de l'Egliſe,]' ſurtout eſtant certain que cela ſe pratiquoit à Milan. Ainſi ſi l'on ne croit pas que ce traité ſoit digne de Saint Ambroiſe, il ſemble qu'il peut eſtre de quelqu'un de ſes ſucceſſeurs dont on aura joint les œuvres avec les ſiennes, & probablement de Venere, qui ayant eſté ſon diſciple, aura ſans doute taſché d'imiter ſon ſtyle & ſa maniere d'écrire, quoiqu'il ne ſoit pas étonnant qu'il ne l'ait pas egalé.

Amb.de Sacr. l.3.c.1.p.362.c.

c.d.

de init.

'Dans un manuſcrit qu'on pretend eſtre de mille ans, ces livres ſont joints ſans nom d'auteur aux ſermons de Saint Maxime de Turin, qui a vécu environ 50 ans aprés S. Ambroiſe, & dont les ſermons ſont preſque tous attribuez à ce Saint. D'ailleurs comme il eſtoit ſous la metropole de Milan, il n'eſt pas étonnant qu'il en ſuiviſt toutes les pratiques. Mais l'autorité avec laquelle il parle de celles de Rome, convient-elle auſſibien à un ſimple Eveſque? Au lieu de dire, *p.362.d, quod alibi ſervatur*, n'auroit-il point dit *quod in metropoli noſtra ſervatur*? Il faudroit voir ſi le ſtyle de cet ouvrage eſt celui de Saint Maxime.]' Le Cardinal Bona dit que l'Ecriture n'y eſt pas citée ſelon la meſme verſion que dans S. Ambroiſe, & qu'il y a trouvé des choſes qui luy ont paru ne pas convenir au IV. ſiecle. [Je voudrois qu'il les euſt marquées.]

Mabi.muſ.p. 470.

Bon.r.lit.l.1. c.7.p.46.

'Lantfranc, Guitmont, Paſcaſe, Ratbert, & Ratramne, ont cité ce livre il y 800 ans ſous le nom de S. Ambroiſe; 'mais l'on remarque qu'une partie des paſſages que Ratramne en a citez, ſont du livre *De iis qui myſteriis initiantur* (ou

Rivet,l.3.c.18. p.318.

p.318.

de initiandis.) Je ne voy pas neanmoins qu'on puiſſe inferer de là avec certitude, que les livres des Sacremens ont eſté corrompus depuis le IX. ſiecle, eſtant auſſi aiſé de croire que Ratramne s'eſt brouillé en citant deux livres d'un meſme ſujet. Labb.ſcrl.t.7. p.707. Mais le raiſonnement que fait le P. Labbe, ſuppoſant qu'ils aient eſté corrompus, eſt un peu extraordinaire.

[Ce qui fait encore qu'on a peine à croire que les livres des Sacremens ſoient de S. Ambroiſe, c'eſt qu'il eſt fort rare, & peut-eſtre ſans exemple, qu'un auteur faſſe deux écrits d'un meſme titre, & neanmoins de deux ſujets tout differens. Or on voit dans le texte *§ 91, 94,* que Saint Ambroiſe a fait un livre des Sacremens & de la philoſophie, dont le ſujet n'a rien de commun avec ceux-ci.] Amb.t.2.B.p. 342-348. On peut voir la diſſertation que les Benedictins ont faite ſur cet ouvrage, qu'ils laiſſent entre ceux de S. Ambroiſe, ſans neanmoins ſoutenir qu'il en ſoit l'auteur.

NOTE LXIII.

Pour la page 300. § 91.

Sur la lettre à Suſanne.

Coc.p.127.n8. Amb.t.4.p. 45.i. Cocus rejette la lettre à Suſanne à cauſe de ce qui y eſt dit, que ſi cette fille fuſt morte en conſervant ſa virginité, ſes parens l'euſſent regardée comme une hoſtie vivante, qui leur euſt attiré la grace de Dieu & la remiſſion de leurs pechez, ce qu'il pretend ne ſe pouvoir dire que de J.C, *propitiatricem.* [Comme ſi ce que J.C. nous donne par ſon autorité & par ſes propres merites, les Saints ne nous le pouvoient pas obtenir par leur interceſſion jointe aux merites de J.C.

Auſſi River ne ſe fonde point ſur cet endroit. Rivet,l.1.c.16. p.31. Il ſe contente de raporter la difficulté que font Poſſevin & Bellarmin ſur un autre qu'ils diſent contenir l'erreur des Novatiens. Ar b.vl p. lap c.8.p.456. d. *Inhære pœnitentiæ,* dit cette lettre, *uſque ad extremum vitæ, nec tibi præſumas ab humano die poſſe veniam dari, quia decipit te qui hoc tibi polliceri voluerit. Quæ enim propriè in Dominum peccaſti, ab illo ſolo quære remedium.* [Neanmoins je ne voy pas que cette objection ſoit plus conſiderable que l'autre. Car 1°, il eſt aſſez viſible que ce paſſage ne ſignifie pas tant qu'elle ne devoit point eſperer l'abſolution de l'Egliſe meſme à la mort, qu'il l'exhorte à ne penſer preſentement qu'à ſatisfaire à Dieu pour ſon peché, avec toute l'ardeur dont elle eſtoit capable, & à ne point ecouter ceux qui la flateroient en luy faiſant eſperer le pardon de ſa faute aprés une penitence de peu de temps. 2°, On peut croire ſans eſtre Novatien, qu'il y a des pechez dont l'Egliſe ne doit jamais accorder le pardon, quoiqu'elle le puiſſe, puiſqu'elle l'a fait dans les trois premiers ſiecles devant & aprés Novatien; & que pluſieurs ſiecles depuis elle a encore refuſé d'abſoudre une ſeconde fois ceux qui l'avoient eſté une fois inutilement.

Or la faute de cette fille paroiſt extremement grande, comme on le peut voir dans le texte, & comme elle ne témoignoit pas en avoir le regret qu'elle devoit, il ne faudroit pas s'étonner quand l'auteur ſembleroit paſſer en quelque choſe les bornes de la verité pour la faire tenter en elle meſme, & luy donner une juſte apprehenſion qui luy fiſt embraſſer avec plus d'ardeur le remede de la penitence; ou quand il auroit jugé que ſa faute meritoit que l'Egliſe ne luy en accordaſt jamais le pardon. Mais, comme nous avons dit, il n'eſt pas neceſſaire de donner ce ſens à ſes paroles.]

t.2.B.p.303. 304. Les Benedictins laiſſent cet ouvrage entre ceux de S. Ambroiſe, & le jugent digne de ce Pere, quoiqu'ils en trouvent le ſtyle un peu different.

NOTE LXIV.

Pour la page 303. § 94.

Que la preparation à la Meſſe n'eſt point de S. Ambroiſe.

Bona,t.lit.la. c.3.p.43. Le Cardinal Bona paroiſt recevoir comme legitime, la preparation à la Meſſe que nous avons dans S. Ambroiſe,

Amb.t.4.p. 356.357.

& il dit que Caſaubon meſme l'a reconnue pour telle. Cette preparation eſt diviſée en deux prieres dans Saint Ambroiſe. [Je penſe qu'il n'y a rien pour la doctrine qui empeſche de les attribuer à ce Saint, mais je doute fort que le ſtyle & l'air puiſſent eſtre de luy.] On trouve dans la premiere, *pro nobis miſeris peccatoribus.... doce me ſervum tuum indignum.... mea reverentia & honore &c. quibus oportet,* au lieu de *quo....*

p.356.g.h.

i. *Spiritu cenodoxiæ,* [& quelques autres expreſſions qui ne paroiſſent point eſtre de ce Saint. Je doute fort qu'il euſt fait cette priere à Dieu,

p.357.a. *ſit illis defunctis hodie magnum & plenum gaudium de te;*

e. ni qu'il euſt appellé l'Eucariſtie *panis candidiſſime.*

[La ſeconde roule preſque toute ſur la diviſion & ſubdiviſion des ſept pechez capitaux & de leurs branches; ce qui paroiſt bien methodique pour Saint Ambroiſe: & je ne ſçay meſme ſi l'on commençoit des ce temps là à marquer ainſi en particulier ces ſept pechez. Il ſemble que cela ſoit plutoſt venu des Grecs & des ſolitaires d'Orient, qui

Cocus, p.133. pour l'ordinaire en contoient huit.] Il y en a qui font S. Gregoire le grand

Amb.t.1.p. 338.c. auteur des ſept. On trouve dans cette meſme priere *minare* pour chaſſer, [a] & *præfatum invidiæ malum ſuperet; afferre videtur* pour *affert gaſtrimargia* pour

[a] p.339.h. p.340.h.k. gourmandiſe, les Confeſſeurs dans le meſme ſens que nous le prenons au jourd'hui dans l'office, pour les Saints qui

p.341.e. ne ſont point martyrs. La maniere dont

p.341.d. il y eſt parlé du Purgatoire, & l'invocation des Saints qui eſt à la fin, a t-elle l'air & de S. Ambroiſe & du IV. ſiecle, auſſi bien que la priere pour faire les commandemens de Dieu par amour & non par la crainte?

NOTE LXV.

Sur les hymnes de S. Ambroiſe.

Pour la page 30. § 94.

Aug.ret.l.1. c.20.t.1.p.1510. c. S. Auguſtin cite de S. Ambroiſe ces vers [qu'on dit le dimanche à Laudes,] & qui eſtoient, dit-il, en la bouche d'un grand nombre de perſonnes, *Hoc ipſa petra Eccleſia, Canente culpam diluit.* Il cite encore l'hymne qui commence par *Deus creator omnium, Polique rector &c.* dont on ſe ſert dans divers breviaires le ſamedi & le dimanche à Veſpres. Sainte Monique cita auſſi en une occaſion le dernier vers de la meſme hymne, *Fove precantes Trinitas.* Saint Auguſtin en divers endroits, & Leporius *p.13,* ſe ſervent en parlant de J.C, de cette expreſſion, *Geminæ gigas ſubſtantiæ,* qui eſt un vers de S. Ambroiſe [dans l'hymne *Veni redemtor gentium,* qui ſe dit à Beauvais dans le temps de Noel.] Elle ſe diſoit en cette feſte vers la fin du V. ſiecle dans toutes les Egliſes Catholiques des Gaules & de l'Italie, & Fauſte de Riés s'en ſert pour appuyer la foy de l'Egliſe. Caſſiodore qui en cite auſſi *Geminæ gigas ſubſtantiæ* avec toute ſa ſtrophe, la releve extremement, & dit que c'eſtoit un preſent que le ſaint Eveſque Ambroiſe avoit fait pour offrir à cette grande feſte quelque choſe qui en fuſt digne. Ces deux autres vers [de la meſme hymne,] *Alvus tumeſcit virginis, Clauſtra pudoris permanent,* ſont encore citez dans le livre 4 *de ſymbolo ad Catechumenos, cap.4.* Le ſermon 54 *de diverſis* dans S. Auguſtin, ou le 372 de l'edition des Benedictins, qui l'ont mis parmi les douteux *p.1463.c,* cite encore quatre vers de cette hymne de S. Ambroiſe, *Egreſſus ejus à Patre &c.* qui marquent, dit-il, admirablement en peu de mots toute la courſe de J.C. On venoit de chanter cette hymne pour la feſte de Noel. S. Fulgence attribue à Saint Ambroiſe l'hymne du matin, où le Fils eſt appellé, *Splendor paterna gloriæ,* [c'eſt à dire celle que nous diſons le lundi à Laudes dans l'office de la ferie.] Il en cite encore ces deux excellens vers, *Lati bibamus ſobriam, Ebrietatem Spiritûs.* S. Auguſtin dans ſon livre De la nature & de la grace, *c.63.p.322.2.d,* cite

conf.l.9.c.12. p.68.2.d.

blvit.c.3.p. 218.1.c.

f.Ar.c.9.p. 276.1.b; Jo. h.59.p.165.1.c.

Fac.l.1.c.3.p. 23.a.

Bib.P.t.3.p. 46.b.

Caſd.in pſ.8. p.36.1.

Fulg.ep 14.c. 10.; 236.

c.42.p.264.

ces deux vers d'une hymne de S. Ambroiſe, *Votiſque perſtat ſedulis Sanctum*
Aug.t.7.c.5. 209.t.2. *mereri Spiritum.* Ils ſont dans l'hymne *Jam ſurgit hora tertia*, qu'on dit à Tierce dans l'ordre de Ciſteaux.

[Entre les hymnes qu'on ſcait n'eſtre pas de S. Ambroiſe, quoiqu'elles portent ſon nom, Bellarmin, *p.132. 133*, met *Vexilla regis prodeunt*, parceque'elle eſt de Fortunat; il y a joint *Optatus votis omnium &c. Chriſte qui lux es & dies &c.* comme n'eſtant pas digne de luy, & toutes celles qui n'obſervent pas la quantité, qu'il ſavoit fort bien.]

TABLE DES OUVRAGES DE SAINT AMBROISE.

Ceux qu'on peut reduire en l'ordre chronologique, ſont celui,

Amb.t.1.p. 109. [a] Du Paradis, fait vers l'an 376. *V.§ 87.*
[a] p.113. Sur Caïn & Abel, auſſitoſt aprés celui du Paradis. *V.§ 87.*
p.182. [1] De Tobie, peuteſtre vers 377. *V.§ 89.*
t.4.p.458. [1] Les trois livres ſur la Virginité, au commencement de 378. *V.§ 12.*
p.497. [1] Sur les veuves, peu aprés. *V.§ 14.*
p.113. [1] Les deux premiers livres de la foy à Gratien, en 378, vers le primtemps. *V.§ 15.*
t.1.p.168. [1] Sur Noé, peuteſtre vers 379. *V.§ 87.*
t.4.p.307. [1] Sur la mort de S. Satyre, peuteſtre le 17 ſeptembre 379. *V.§ 18.*
p.321. [1] Sur la foy de la reſurrection, ſept jours aprés. *V.§ 18.*
p.145. [1] Les trois derniers livres ſur la foy, en 379, ſur la fin. *V.§ 19.*
p.213. [1] Sur le S. Eſprit, au commencement de 381. *V.§ 21.*
t.5.p.165. [1] Actes du Concile d'Aquilée, epiſtres 1 & 2, en ſeptembre 381. *V.§ 22,*
Cod.Th.app. p.67. [1] Lettre du Concile d'Aquilée *23,25-27.* pour Damaſe, de meſme. *V.§ 27.*
p.75. [1] Lettre du meſme Concile pour Paulin d'Antioche, de meſme. *V.§ 27.*
p.102. [1] Lettre du Concile d'Italie à Theodoſe, vers le milieu de 382. *V.§ 30.*
p.97. [1] Autre lettre au meſme Empereur, quelques mois aprés. *V.§ 33.*
Amb.t.4.p. 251. [1] A Sabin ſur l'Incarnation, aprés 379, avant 384. *V.§ 29.*
t.2.p.615. [1] Les quatre livres, de la plainte de Job, peuteſtre vers 383. *V.§ 89.*
[1] Premiere apologie de David, en 384, ou 385. *V.§ 88.* t.1.p.450.
[1] A Sabin ſur le Paradis, longtemps aprés 376. *V.§ 87.* p.421.
[1] *De diverſis de baſilicis non tradendis*, peuteſtre le 29 de mars 386. *V.§ 46.* h.1.t.5.p.99.
[1] Lettre aux Eveſques de l'Emilie, en 386 aprés Paſque. *V.§ 49.* t.4.p.405.
[1] Le commentaire ſur S. Luc, commencé des l'an 384, achevé ſur la fin de 386. *V.§ 49.* t.1.p.1.
[1] Sur le pſeaume 1, aprés 378, & peuteſtre aprés 386. *V.§ 89.* t.2.p.655.
[1] Les Offices, aprés 386. *V.§ 91.* t.4.p.1.
[1] Sur Abraham, en Careſme, peuteſtre en 387. *V.§ 87.* p.208.
[1] Sur Iſaac, de meſme. *V.§ 87.* t.1.p.272.
[1] Du bien de la mort, demeſme. *V.§ 87.* p.295.
[1] De Jacob & de la vie bienheureuſe, de meſme, vers Paſque. *V.§ 87.* p.325.
[1] De la fuite du ſiecle, de meſme. *V.§ 87.* p.351.
[1] De Joſeph, aprés les precedens, en 387 au pluſtoſt. *V.§ 87.* p.570.
[1] Des benedictions des Patriarches, de meſme. *V.§ 87.* p.406.
[1] Sur le pſeaume 62, au pluſtoſt à la fin de 388. *V.§ 89.* t.1.p.812.
[1] Sur les pſeaumes 45, 47, & 48, peuteſtre du meſme temps. *V.§ 89.* p.808-830.
[1] L'Hexaemeron, app. aprés l'an 388. *V.§ 86.* t.1.p.1.
[1] A Horontien, aprés l'Hexaemeron. *V.§ 86.* p.45.

Sur

t.2.p.873. 'Sur le pſeaume 118, achevé au pluſtoſt en 389. *V.§ 90.*

t.1.p.526. 'Sur Elie & le jeûne, vers le Careſme, peuteſtre en 390. *V.§ 89.*

t.4.p.119. '*De inſtitutione virginis*, aprés 391. *V.§ 14.*

t.5.p. 05. 'Oraiſon funebre de Valentinien II, peu aprés la mi-juillet 392. *V.§ 71.*

t.4.p.433. 'Exhortation à la virginité, en 393. *V.§ 14,73.*

p.433. 'Ecrit à Panſophe enfant, perdu, aprés 393. *V.§ 73.*

t.2.p.684. 'Sur le pſeaume 36, à la fin de 394. *V.§ 90.*

p.673.712. 'Sur les pſeaumes 35, 37, 38, 39, 40, peuteſtre de meſme. *V.§ 90.*

t.5.p.117. '*Hom. 3. de diverſit.* le 26 de fevrier 395. *V.§ 76.*

t.1.p.568. 'Sur Naboth, peuteſtre en 395 ou 396. *V.§ 90.*

t.2.p.777. 'Sur le pſeaume 43, en 397, peu avant ſa mort. *V.§ 78.*

Ceux dont on ignore tout à fait le temps, ſont :

t.1.p.458. 'Sur Balaam. *V.§ 89.*

p.544. 'Du jeûne d'Elie, à la fin d'un Careſme. *V.§ 89.*

t.2.p.861. 'Sur le pſeaume 104. *V.§ 90.*

p.1107. 'Lettre à ſon Clergé ſur l'Eccleſiaſte. *V.§ 91.*

p.1116. 'Lettre à Irenée ſur le ſouverain bien. *V.§ 91.*

p.1122. 'A Sabin ſur la perdrix. *V.§ 91.*

p.1137.1141. 'Deux lettres à Horontien ſur Michée. *V.§ 91.*

p.1144. 'Lettre à Irenée ſur Aggée. *V.§ 91.*

t.4.p.341. '*De initiatis.* *V.§ 92.*

p.385. 'Contre les Novatiens, ſur la penitence. *V.§ 82,92.*

p.449. 'Lettre à Suſanne. *V.§ 93.*

t.6.p.343. 'Ses hymnes. *V.§ 94.*

Les Epiſtres ſont écrites,

t.5.p.226. 'L'Epiſtre 19, peuteſtre en 378, ou peu aprés. *V.§ 15.*

p.187. 'La 8, aprés 382. *V.§ 29.*

'Les 21 & 22, en 384. *V.§ 35.* p.228.

'La 14, vers la mi-avril de l'an 385. *V.§ 29|n.27.* p.205.

'La 23, vers le meſme temps. *V.§ 42.* p.230.

'La 13, app. en mars 386. *V.§ 46.* p.205.

'La 56, en 387, vers le milieu. *V.§ 50.* p.319.

'La 17, vers novembre 388. *V.§ 53.* p.277.

'La 18, peu aprés. *V.§ 54.* p.216.

'La 59, app. vers avril 390. *V.§ 58.* p.323.

'La 52, peuteſtre vers le meſme temps. *V.§ 63.* p.310.

'La 7, peuteſtre vers avril 390. *V.§ 65.* p.87.

'La 9, apparemment en avril ou may 392. *V.§ 69.* p. 90.

'La 57, en 392, vers juin. *V.§ 71.* p.321.

'La 15, vers le commencement de 393. *V.§ 72.* p.209.

'La 30, vers 393. *V.§ 75.* p.219.

'La 58, en ſeptembre 394. *V.§ 74.* p.221.

'La 16, peu aprés. *V.§ 74.* p.211.

'La 32, vers le milieu de 394. *V.§ 75.* p.262.

'La 25, apparemment en l'an 396. *V.§ 66,77.* p.237.

'La 49. *V.§ 16.* p.308.

'On doute de la 29. *V.§ 94.* p.258.

Epiſtres dont on ignore le temps.

La 29. *V.§ 82.*

La 46. *V.§ 86.*

Les 38, 39, 40, 44. *V.§ 87.*

La 47. *V.§ 86.*

La 49. *V.§ 16.*

La 60. *V.§ 84.*

La 62. *V.§ 14.*

La 66. *V.§ 14.*

La 69. *V.§ 84.*

Ecrits perdus.

Sur le pſeaume 5. *V.§ 90.*

De l'expoſition de la foy. *V.§ 92.*

Sermon ſur la feſte de Noel. *V.§ 94.*

Carechiſme, à Fririgil. *V.§ 95.*

Ecrit à Panſophe. *V.§ 73.*

DesSacremens ou de la philoſophie. *V.§ 95.*

Commentaire ſur Iſaïe, & pluſieurs autres écrits. *V.§ 95.*

Pieces fauſſes ou douteuſes.

Amb.t.1.p. 104. 'De la dignité de la creation de l'homme. *V.§ 87.*

p.423. 'De l'arbre défendu. *V.§ 29 n.17.*

p.465. 'Des 42 Stations. *V.§ 89.*

p.[illegible]. 'Seconde apologie de David. *V.§ 89.*

p.866. 'Sermon ſur Eliſée, apparemment de S. Maxime. *V.n.37.*

t.2.p.869. 'Sermon ſur le pſeaume 109, poſterieur à S. Ambroiſe. *V.§ 90.*

p.871. 'Sermons ſur le pſeaume 117, douteux au moins. *V.§ 90.*

p.1129.1131. 'Sur Jonas, apparemment de S. Maxime. *V.n.37.*

p.1050. 'Sur Salomon, un peu douteux. *V. n.60.*

p.1056. 'Le traité ſuivant, plus douteux. *V. n.60.*

p.1037. 'Sur *Mulierem fortem*, eſt de S. Auguſtin. *V. n.60.*

p.1110.1111. 'Deux ſermons ſur l'aumoſne, de S. Maxime. *V.§ 91.*

p.1114. 'Sur Iſaïe, *caupones veſtri &c.* de meſme. *V.§ 91.*

p.1126.1127. 'Sur le jugement de J. C. par Pilate, de meſme. *V.§ 91.*

p.1148. 'Sermon ſur Malachie, de meſme. *V.§ 91.*

'L'Ambroſiaſter, peuteſtre de Hilaire Diacre. *V.§ 91.* t.3.p.235.

'Sur le ſymbole, douteux, peuteſtre de S. Niceras. *V.§ 92.* t.4.p.96.

'Sur la divinité du Fils, app. de Gregoire d'Elvire. *V.§ 92.* p.275.

'Des Sacremens, peuteſtre de S. Maxime de Turin ou de Venere. *V.§ 92.* p.362.

'De la dignité ſacerdotale, peuteſtre de S. Anſelme. *V.§ 92.* p.377.

'A une Vierge devote, douteux au moins. *V.§ 93.* p.445.

'Lettre à Suſanne, douteuſe, peuteſtre de Niceras. *V.§ 93.* p.449.

'De la vocation des Gentils, poſterieurs à S. Ambroiſe. *V.§ 93.* p.516.

'Preſque tous les ſermons. *V.§ 94.* t.5.p.1.&c.

'Sermon 24, *de Sanctis*, apparemment de S. Maxime. *V.n.37.* p.158.

Epiſtre 5: Elle eſt app. du Pape Sirice, vers avril 392. *V.n.45.* p.185.

'Les epiſtres 33, 34, 35, 55. *V.§ 94.* t.5.

'Prieres avant la Meſſe. *V.§ 94.* p.186.187.

'*Vexilla*, & pluſieurs autres hymnes. *V.n.66.* p.357.

Tout le reſte du 5e tome. *V.§ 94.*

Sermon ſur le batteſme de S. Auguſtin, ſuppoſé. *V.§ 36.*

NOTES SUR SAINT LIBOIRE.

NOTE I.

Pour la page 307.

Sur le jour & l'année qu'Aldric tranſfera les reliques de divers ſaints Eveſques du Mans.

Anal.t.3.p.62. 'L'HISTOIRE des Eveſques du Mans, dit qu'Aldric transfera S. Julien, S. Pavace, & les autres Saints enterrez dans l'egliſe des Apoſtres, le

p.60. 25 de juillet, 'ſous l'Empereur Louis.

Bal.miſc.p. 12. 'La vie d'Aldric le met le 21 de juin l'an 835, qui eſtoit le 23 de Louis, & le troiſieme de l'epiſcopat d'Aldric, indiction 14. 'Neanmoins l'an 835, eſtoit le 22 de Louis, & l'indiction 13, 'comme on le voit par l'hiſtoire de la tranſlation de S. Liboire: & cette hiſtoire porte encore que lorſqu'on leva le corps de S. Liboire de cette egliſe des Apoſtres, le 29 d'avril 836, il y avoit pluſieurs Saints, & particulierement des Eveſques du Mans qui y eſtoient alors enterrez. [Ainſi il ſemble qu'il y ait quelque brouillerie dans la vie d'Aldric. S'il n'y avoit que la difficulté du jour,] 'la vie d'Aldric met proprement le 21 de juin la dedicace de l'autel de S. Julien &c. où ſes reliques furent miſes; [mais elle ne dit pas

Labb.chr. Sur.ap.ful.p. 283.&c. Bal.miſc.t.4. p.12.13.

qu'elles y aient eſté miſes le meſme jour: Et ce qui peut faire juger que ce fut ſeulement le 25 de juillet,] 'c'eſt qu'il y a des martyrologes qui marquent ce jour là une feſte de S. Julien: [& l'Egliſe du Mans celebre ce jour ſa tranſlation. Il faut meſme dire que la tranſlation des Saints ne ſe fit pas ſitoſt aprés la dedicace de leur autel.] 'Car Bollandus cite une vie d'Aldric fort conforme dans le reſte à celle de Mr Baluze, où elle eſt datée de l'an 838, indiction premiere, & de l'an 25 de Louis le Debonnaire; [à quoy nous croyons nous devoir tenir.]

Boll.27.jan.p. 762.§ 4.

16.apr.p.415. b.

NOTE II.

Temps de la mort de S. Liboire.

Pour la page 308.

Anal.t.3.p.67.

'Je ne ſçay d'où vient que l'hiſtoire des Eveſques du Mans met la mort de S. Liboire le 9 de juin, & que la vie de ce Saint qui ſuit tout à fait cette hiſtoire, 'la met le 23 de juillet, ce que le martyrologe Romain a ſuivi ſur l'autorité d'Adon, [ou plutoſt de ſon appendix.] 'Ferrarius aſſure qu'on la fait au Mans le 9 de juin. Pour luy il la met le 21 de juillet, ſur l'autorité de Molanus; ce qui n'eſt pas une raiſon. S. Liboire ne peut avoir eſté juſques à la 50e année de ſon epiſcopat, 'comme le porte ſa vie, s'il eſt mort au mois de juin ou de juillet avant S. Martin, c'eſt à dire en 397 au pluſtard, & ſi S. Pavace n'eſt mort que le 24 de juillet 348: mais toutes ces epoques n'ont rien de bien conſtant. Cette 50e année ne vient peut-eſtre meſme que de ce que l'auteur de ſa vie aura lu *quinquagima* dans l'hiſtoire des Eveſques du Mans, 'au lieu de *unde quinquagima* que nous y liſons aujourd'hui, conformément à ce qui eſt dit 'autrepart, *jèd an. XLVIIII.*

Sur.23.jul.p. 201.§ 11.

Ferr.p.299.1.

Sur.p.281.§ 9.

Anal.t.3.p. 67.

p.46.

NOTES SUR SAINT MARTIN.

NOTE I.

Que l'hiſtoire des Sept Dormans de Marmoutier n'eſt qu'un roman.

Pour la page 310.§ 1.

Gr.T.v.Mart. p.1089.

'L'HISTOIRE des Sept Dormans de Marmoutier qu'on a miſe parmi les œuvres de S. Gregoire de Tours, fait une grande deduction des anceſtres & des parens de Saint Martin, pour le faire deſcendre des rois des Huns, [dont le nom meſme n'a commencé à eſtre connu des Romains que lorſque Saint Martin eſtoit déja Eveſque. Cela ſuffit pour juger de ce roman, ſans qu'il ſoit beſoin d'examiner le pelerinage de Saint Jacque & les autres folies que l'on y trouve. C'eſt apparemment l'ouvrage de quelque Hongrois moine de Marmoutier, qui n'ayant pas appris à prier & à travailler ſelon ſa regle, ne ſavoit à quoy paſſer ſon temps.] 'On montre aujourd'hui à Marmoutier le tombeau des Sept Dormans, [mais ce n'eſt pas à dire qu'il y en ait jamais eu. Que s'il y a quelque fondement veritable de cette tradition, il eſt tout different de ce qu'on en lit.]

Maan,p.18.

NOTE II.

A quel age S. Martin fut enrolé

Pour la page 310.§ 1.

'Au lieu que Sulpice Severe dit que S. Martin fut enrolé à 15 ans, [& ainſi en l'an 331 ou 332 de J.C.,] 'Baronius pretend qu'il ne s'enrola qu'en 332, agé de 16 ans paſſez, parceque c'eſtoit l'age reglé par les loix Romaines, confirmées par un reſcrit de Conſtantin de cette année là meſme, qui obligeoit les fils des veterans de s'enroller. 'Car ce fut en cette qualité que S. Martin fut contraint d'aller à la guerre. 'Neanmoins l'edit dont parle Baronius, n'eſt point fait preciſément pour obliger les fils des veterans de prendre les armes, de quoy il ne parle point. Il ſuppoſe ſeulement qu'ils y eſtoient obligez, ſoit par l'edit adreſſé eu 326 à Severe, comme veut

Sulp.v.Mart. c.1.p.384.

Bar.331.§ 191 Cod.1.h.tit. p.55.

Sulp.v.Mart. c.2.p.383.384.

Cod.Th.7.t. 22.l.4.p.442.

Baronius, ſoit plutoſt par quelque autre poſterieur. 'Car l'edit à Severe portant qu'il les falloit choiſir 'depuis l'age de 20 ans, celui auquel l'autre fait alluſion, portoit depuis ſeize ans. [Pour l'age on pouvoit bien ne s'y pas arreſter ſi preciſement dans les perſonnes plus robuſtes, ſurtout à l'égard de Saint Martin. Car il ne fut pas tant contraint de s'enroller par l'edit du prince, que par la volonté de ſon pere, qui pouvoit aiſement le faire mettre au nombre de ceux qui eſtoient compris par l'edit, quoiqu'il n'euſt pas encore tout à fait l'age. Il peut bien meſme y avoir eu un edit pour l'age de 15 ans:] 'Car les Romains, & Conſtantin meſme, ont fort varié ſur ce point. [Ainſi la loy de 332, n'eſt point une raiſon ſuffiſante pour accuſer d'erreur cet endroit de S. Sulpice.]

'Le Saint fut enrolé, *inter ſcholares alas*, [c'eſt à dire à ce qu'on croit, dans les recrues de la cavalerie.] 'Car les enfans des veterans qui avoient ſervi dans la cavalerie, pouvoient auſſi prendre la meſme milice, & s'ils avoient un ſerviteur, (comme avoit S. Martin,) avec un cheval, ils recevoient double paie, & cette milice eſtoit déja une dignité. [Neanmoins hors le mot d'*alas*, qu'on pretend toujours marquer la cavalerie, rien ne prouve abſolument que Saint Martin ait eſté dans cette milice. *Cùm jam nihil præter arma & ſimplicem militiæ veſtem haberet*, c.2. p.154.155. Il y avoit ce ſemble autant de raiſon de marquer le cheval que les armes.]

'Sozomene qui raporte en abregé ce commencement de la vie de S. Martin, ne ſe contente pas de dire qu'il parut beaucoup dans les troupes, il veut encore qu'il y ait eu commandement: [ce qui n'eſt apparemment qu'une preuve de ſon exactitude ordinaire.]

Pour la page 311. 31.

NOTE III.

En quel temps il a quitté les armes.

'S. Sulpice dit que S. Martin ſervit ſous l'Empereur Conſtance, & ſous Julien encore Ceſar, 'qu'il demanda ſon congé au dernier devers Worms, lorſque l'on s'attendoit à avoir bataille le lendemain; 'qu'aprés l'avoir obtenu, il alla trouver Saint Hilaire, 'qui pour le lier davantage à luy, voulut le faire Diacre; 'qu'ayant demeuré quelque temps auprés de luy, il s'en alla en Pannonie travailler à la converſion de ſes parens, aprés avoir promis de revenir trouver S. Hilaire qui l'en avoit conjuré, meſme avec larmes, & qu'aprés avoir demeuré 'quelque temps dans l'Illyrie, il apprit que l'Egliſe des Gaules eſtoit en trouble, parcequ'on en avoit banni S. Hilaire.

[Cela forme une tres grande difficulté dans l'hiſtoire de S. Martin. Car il eſt certain que Julien ayant eſté fait Ceſar le 6 de novembre 355, & eſtant arrivé à Vienne au mois de decembre, *V. Conſtantce § 38.*] 'y demeura juſqu'à ce qu'il en partit pour Autun, où il arriva le 24 de juin 356. Il paſſa enſuite quelques jours à Auxerre, à Troies, & à Reims: enſuite de quoy il alla devers Worms & les autres villes ſiſes ſur le Rhein. [Ainſi, ſelon le recit de Sulpice Severe, Saint Martin n'aura pu quitter l'armée que vers la fin de l'an 356,] '& neanmoins il avoit quitté la milice à 20 ans, comme Sulpice meſme nous en aſſure, [& par conſequent en 336, 20 ans avant que Julien commençaſt la guerre.

Outre cela, il eſt certain que S. Hilaire fut banni en 356, & ce fut meſme ſelon toutes les apparences, avant que Julien partiſt de Vienne. *V. Saint Hilaire § 7.* Cependant il faut que Saint Martin ait demeuré quelque temps avec luy avant ſon exil, & avant meſme qu'on ſongeaſt à l'y envoyer, puiſque Saint Hilaire le conjuroit ſi inſtamment de le revenir trouver, & que S. Martin n'appriſt ſon exil qu'aprés avoir demeuré du temps dans la Pannonie. Il eſt meſme difficile de croire que S. Martin n'euſt pas demeu-

p.441.1. — l.4.p.444. — Sulp.v.Mart. c.1.p.183. — Cod. Th.l.7.t. 22.l.2.p.440. — Sor.l.3.c.14. p.322.2. — Sulp.v.Mart. c.1.p.183. — c.3.p.186.187. — c.4.p.187. p.188. — p.188. — p.190. — Amm.l.16.p. 1060. — Sulp.v.Mart. c.2.p.186.

ré avec luy des années entieres, y ayant peu d'apparence que S. Hilaire ait voulu elever tout d'un coup au diaconat un jeune homme de 20 ans, qui ne faiſoit que de quitter l'armée. Je ne ſçay pas comment Baronius, Bollandus, & les autres qui mettent la retraite de S. Martin en 356, ne ſe ſont pas ſeulement objecté cette difficulté, à laquelle neanmoins je ne voy pas qu'on puiſſe donner aucune ſolution raiſonnable.

Pour l'autre, il eſt certain qu'il n'y en a point, & qu'il faut neceſſairement que S. Sulpice ſe trompe, ou en diſant que S. Martin avoit 70 ans en 385, ou en diſant qu'il a quitté l'épée ſous Julien n'eſtant agé que de 20 ans. La premiere maniere paroiſt d'abord aſſez aiſée, n'y ayant rien ce ſemble de ſi facile que de croire qu'un nombre a eſté mis pour un autre par des copiſtes. Mais quand on vient à conſiderer que S. Sulpice veut repreſenter S. Martin comme fort agé, que ſon raiſonnement deviendroit faux s'il falloit lire 50 au lieu de 70, & que S. Gregoire de Tours a ſuivi la meſme chronologie, fondé ou ſur cet endroit meſme, ou ſur quelques autres monumens plus anciens que luy, il faut ſans doute avouer qu'il n'eſt pas fort facile de nous perſuader qu'il y a faute en cet endroit, comme on ne l'a pas perſuadé ni à Baronius, ni au Pere le Cointe.]

Bar.351.§ 17-20. [a]La ſeconde maniere de corriger le texte de S. Sulpice, eſt celle de Baronius, qui veut qu'on liſe que S. Martin s'eſt entolé à 17 ans, & non à 15; qu'il a eſté battizé non trois ans, mais 21 an aprés, agé non de 18 ans, mais de 38; & qu'il porta les armes aprés ſon batteſme, non pas deux ans, mais cinq, ſuppoſant que ces fautes viennent des copiſtes & non pas de l'auteur. [Je croy qu'il ſuffit d'avoir propoſé cette correction pour faire voir le jugement qu'on en doit porter.

Ces deux ſolutions eſtant donc d'elles meſmes aſſez peu probables, & ne ſatisfaiſant point à la difficulté qu'il y a de mettre la retraite de S. Martin en 356, c'eſt à dire tres peu avant, ou meſme aprés l'exil de S. Hilaire; nous ſommes obligez de propoſer la derniere ſolution, qui eſt d'avouer que Saint Sulpice s'eſt trompé lorſqu'il a dit que Sain. Martin ſervit ſous Julien, & obtint de luy ſon congé. Nous ne voyons aucun moyen d'accorder cela avec l'hiſtoire de Saint Hilaire: & puiſque d'ailleurs il faut abſolument corriger S. Sulpice, nous aimons mieux le faire d'une maniere qui laiſſe ſubſiſter ce qu'il a dit dans les autres endroits, qui ne ſoit point contraire à S. Gregoire de Tours, & qui ſatisfaſſe tout enſemble aux deux difficultez. Il n'eſt point étrange que les perſonnes les plus exactes ſe trompent quelquefois: & S. Sulpice n'ayant ſceu apparemment ceci que par le raport que S. Martin luy en avoit fait trente ou quarante ans aprés, il peut bien avoir mal compris ce que ce Saint luy avoit dit, & n'avoit pas examiné ſi cela s'accordoit avec le reſte de ſon hiſtoire.] [b]Bollandus eſt obligé de reconnoiſtre une faute ſemblable dans la vie originale de S. Pacome; [c]& celle de S. Porphyre de Gaza écrite par ſon diſciple, le fait ordonner Preſtre vers l'an 393, par Prayle de Jeruſalem, [qui ne fut Eveſque qu'en 417.

[b] Boll.14.may. p.290.291.

[c] 26.feb.p.647. b.

On pourroit meſme pretendre que le nom de Julien n'eſt qu'une faute de copiſte, & que S. Sulpice ayant mis que Saint Martin ſervit *ſub rege Conſtantio, deinde ſub Julio Conſtante Cæſare*, ou *ſub Julio Conſtante*, [d]car Conſtance a commandé en France en qualité de Ceſar, du vivant du grand Conſtantin ſon pere; & Conſtant ſon frere qui portoit auſſi le nom de Jule, [peut luy avoir ſuccedé quelque temps:) quelque écrivain aura ſubſtitué au nom de Jule Conſtant, celui de Julien qui luy eſtoit plus connu.] [e]Mais puiſque S. Sulpice traite ce Jule ou Julien de tyran, nous aimons mieux ſuppoſer qu'il a voulu en effet marquer Julien l'apoſtat; [&

[d] Val.r.Fr.l.r. p.5.

[e] Sulp.v.Mart. c.3.p.187.

nonobſtant cela, croire que S. Martin n'a ſervi que cinq ans dans les armées ſous Conſtance & ſous Conſtant, ou pluroſt ſous Conſtantin le jeune, depuis l'an 331, juſqu'en l'an 336, auquel nous mettons ſa retraite, & auquel le jeune Conſtantin commandoit dans les Gaules, comme l'hiſtoire de Saint Athanaſe nous en aſſure. Ce qui peut encore paroiſtre aſſez extraordinaire dans le ſentiment de Baronius,] [1]c'eſt qu'il ſuppoſe que S. Martin demanda le batteſme non de luy meſme, mais pour obeïr à la loy generale que Conſtance avoit publiée, que tous ſes ſoldats receuſſent ce ſacrement. [Cela ne ſeroit pas fort honorable à la pieté de S. Martin. Mais Conſtance fit ſa loy dans l'Orient : & il paroiſt aſſez que S. Martin eſtoit en Occident, & dans les armées des Gaules. De ſorte que s'il euſt encore ſervi en 351, c'euſt eſté plutoſt ſous Magnence ennemi declaré de Conſtance.].

1 ar.31.§ 17.

NOTE IV.

Pour la page 313.§ 2.

Si Saint Martin a établi le premier monaſtere en France.

[1]Il faudroit dire que le monaſtere fondé par S. Martin auprés de Poitiers, peu aprés l'an 360, eſt encore moins ancien que celui de l'Iſle-Barbe auprés de Lion, s'il eſtoit vray que Saint Martin, qui fut Archevеſque de Lion avant Saint Antioque, en avoit eſté le ſixieme Abbé, comme le porte le catalogue de cette abbaye. [1]Car Saint Antioque avoit eſté Preſtre ſous S. Juſt, [c'eſt à dire avant l'an 381. *V. S. Juſt note 5.* Mais ces catalogues ne ſont pas de grande autorité, & il eſt aiſé que S. Martin Abbé de l'Iſle-Barbe, ſoit tout different de l'Eveſque de Lion.]

Coint.314.§23.

Sur.2.ſept.p. 2.36.

[1]Quelques uns pretendent que l'abbaye de Saint Maximin à Treves eſt des le temps de Conſtantin : & il n'eſt pas difficile de croire que l'egliſe en a eſté baſtie des ce temps là : mais il n'eſt nullement probable que le monaſtere en ſoit ſi ancien. Rome meſme n'entendit parler de la vie monaſtique que lorſque S. Athanaſe y vint, c'eſt à dire en 339. Auſſi nonobſtant la charte attribuée à Dagobert pour S. Maximin, & tout ce qu'on dit de l'Iſle-Barbe, [1]M. Bulteau met le monaſtere de S. Martin comme celui qui paroiſt avoir eſté établi le premier dans les Gaules.

Baltzac.l.1. c.4.§ 122.p.36. 50.56.

1 1.p.371chr.p. 19.

NOTE V.

Pour la page 314.§ 1.

Quand Saint Lidoire fut fait Eveſque de Tours.

[1]Saint Gregoire de Tours dit que S. Lidoire ſucceſſeur de S. Gatien, fut fait Eveſque en la premiere année du regne de Conſtant, [non lorſqu'il commença à regner en France l'an 340; mais lorſqu'il fut fait Auguſte avec Conſtantin ſon frere, qui regna trois ans en France, aprés la mort du grand Conſtantin leur pere, c'eſt à dire ſur la fin de l'an 337, ou pluſtoſt au commencement de l'an 338, ſelon que nous dirons dans la note ſuivante. La vacance de 37 ans depuis l'an 300 que S. Gatien mourut, & les 33 ans de l'epiſcopat de Saint Lidoire, qui finiſſent au pluſtard en 372, nous obligent de prendre ce ſens.].

Gr.T.h.Fr.l. 10.c.31.p.490.

NOTE VI.

Pour la page 315.

En quelle année Saint Martin fut fait Eveſque.

[1]Saint Gregoire de Tours commence l'epiſcopat de Saint Martin au 4 juillet de la huittieme année de Valentinien, c'eſt à dire en l'an 371, s'il conte du 26 fevrier 364, auquel Valentinien fut elu; ou en 372, s'il conte du premier janvier ſuivant.] [1]Et on remarque qu'il conte aſſez ſouvent de cette ſorte. [a]Il dit en un endroit, que le Saint fut Eveſque 26 ans, 4 mois, & 27 jours; [1]en un autre, qu'il le fut 25 ans, 4 mois, & 10 jours; [b]& en un troiſieme, qu'il mourut dans la 26[e] année de ſon epiſcopat, [ce qui ne forme

Gr.T.h.Fr.l. 10.c.31.p.491.

Grandami,t.1. f.4.

[a] Gr.T.h.Fr.l. 10.c.31.p.492.

v.Mart.l.2.c. 1.p.113.

[b] h.Fr.l.1.c.47. f.51.

que deux opinions; ce dernier paſſage revenant naturellement au ſecond. Ces deux opinions peuvent toutes deux convenir à l'année 397, que nous verrons dans la note 11, eſtre apparemment l'année de ſa mort. Car la premiere s'y accorde en mettant ſon ordination en 371, & la ſeconde en ne le faiſant commencer qu'en 372. Mais pour choiſir, il ſemble qu'il vaut mieux s'arreſter à la ſeconde, puiſque le troiſieme paſſage s'y raporte, comme nous avons dit, plus naturellement qu'à l'autre, & que d'ailleurs elle n'eſt pas exprimée en chifres, mais en des termes qui ne ſont pas ſujets à eſtre corrompus par les copiſtes; [v.Mart.l.1.c. 3.p.119.] *per quinquennia quinque, bis inſuper geminis menſibus.* Pour les jours, il y a aſſurément faute en l'un & en l'autre endroit. Que s'il n'a eſté Eveſque qu'en 372, il faut mettre la mort de S. Lidoire en 371, la ſuppoſant au 13 de ſeptembre auquel on fait ſa feſte, & commencer la 33e année de ſon epiſcopat en l'an 338, comme nous avons dit dans la note precedente.

Outre cette epoque de l'epiſcopat de Saint Martin, nous en avons une autre plus autoriſée, mais plus vague, [Sulp.dial.1.c. 6.p.189.] dans le voyage qu'il fit peu aprés ſon ordination à la Cour de Valentinien I, déja marié à une Arienne, [c'eſt à dire à Juſtine. Il l'epouſa apparemment en 368. *V. ſon titre § 15.* Ainſi ce voyage nous oblige à ne pas mettre l'epiſcopat du Saint avant l'an 368; & il nous oblige encore à le mettre au pluſtard en l'an 374, puiſque Valentinien avoit quitté les Gaules des le primtemps de l'an 375, & qu'il n'y a aucune apparence que S. Martin l'ait eſté chercher dans l'Illyrie au milieu des guerres où il eſtoit alors occupé.]

Pour la page 119.§ 5.

NOTE VII.

Que c'eſtoit à Loroux pluſtoſt qu'à Levroux, que S. Martin detruiſit un temple d'idoles.

Sulp.v.Mart. c.2.p.201.

[Sulpice Severe raporte comment S. Martin détruiſit un temple d'idoles, *in vico cui Leproſum nomen eſt.* [Ce nom a quelque raport à Villepreux au dioceſe de Paris, qui dans ſon origine s'eſt apparemment appellé Ville-Lepreux.] [Mais on met un *Leproſum* dans le dioceſe de Bourges, entre Bourges & Tours, appellé aujourd'hui Levroux. Sanſon. [Mr Valois qui ſuppoſe que celui de S. Sulpice Severe eſtoit dans le dioceſe de Tours, l'entend du Loroux village prés de Mantalan en Touraine. Not.G.p.171. f.

Pour la page 122.§ 7.

NOTE VIII.

En quel temps S. Martin mangea à la table de Maxime.

[Nous ne trouvons point preciſément en quel temps ce fut que Saint Martin mangea à la table de Maxime; ſinon que la ſuite de l'hiſtoire porte d'elle meſme à croire que ce fut au commencement du regne de Maxime. Au moins je ne croy pas qu'on puiſſe douter que ce ne fuſt la premiere fois que S. Martin vint à la Cour de ce prince, & par conſequent c'eſtoit au pluſtard ſur la fin de l'an 384, ou au commencement de l'an 385,] [eſtant certain qu'il y vint avant la mort de Priſcillien arrivée en 385. [Il y vint encore aprés la mort de Priſcillien: [mais il n'y a point d'apparence que Maxime l'ait preſſé, en cette occaſion de manger avec luy, juſqu'à ce qu'il euſt promis de communiquer avec les Ithaciens dans l'ordination de Felix;] [& il s'en retourna des le lendemain de cette ordination. Sulp.h.l.2.p. 176. dial.1.c.11.p. 19.20. p.23.

[Ainſi quand Saint Sulpice dit que le Conſul Evode eſtoit à la table avec S. Martin, il ne faut pas pretendre qu'il fuſt alors effectivement Conſul, ce qu'il ne fut qu'en 386; mais ſeulement que c'eſt le meſme Evode qui a eſté Conſul, ſoit devant ſoit aprés cette action. Et neanmoins on pourroit encore dire qu'il l'eſtoit en l'an 384, puiſque Maxime n'ayant pas encore traité avec Theodoſe v.Mart.c.1.p. 204.

au commencement de l'année, il avoit pu faire des Conſuls de ſon parti qui n'ont pas eſté reconnus.]

Pour la page 340. § 11.

NOTE IX.

Si S. Martin eſt allé en Italie depuis l'an 386.

[S. Martin doit avoir fait un voyage en Italie depuis l'an 386, s'il eſt vray] Gr.T.h.Fr.l. 10.c.31.p.593. 'qu'il en ait apporté des reliques de S. Gervais & de S. Protais, comme le dit S. Gregoire de Tours, citant pour cela une lettre de S. Paulin. [Mais comme nous n'avons pas vu cette lettre, nous avons peine à croire que l'autorité de S. Gregoire ſuffiſe pour fonder un fait de cette importance dont S. Sulpice ne dit rien. Il eſt bien aiſé meſme de croire que dans le texte de S. Gregoire, au lieu de *quæ à Sancto Martino &c.* il faut lire *quæ Sancto Martino*; qui ſignifiera que ces reliques luy avoient eſté apportées d'Italie, luy ayant eſté envoyées ſoit par Pl.M.c.47.p. 109. S. Paulin, ſoit par S. Ambroiſe.]'Saint Gregoire meſme parlant autrepart de ces reliques, dit ſeulement qu'il les receut, *ſuſcepit*, [ce qui convient mieux à ce dernier ſens.]

Mart.p.11. 'On cite neanmoins du martyrologe de Tours, & d'une lettre du Chapitre de Chaſteauneuf, que S. Martin a fait le voyage de Rome: [mais nous n'avons point ce martyrologe pour ſavoir de quelle autorité il peut eſtre. La lettre du Chapitre de Chaſteauneuf peut eſtre de la fin du XII. ſiecle, *V. S. Maurice note 3*, ce qui luy oſte toute autorité.]

p.213. 'Elle fait aller Saint Martin à Rome en habit de pelerin, & elle aſſure que le lieu d'Agaune eſtoit à lors poſſedé par des moines. La maniere meſme en laquelle elle aſſure que S. Martin eut du ſang des Martyrs d'Agaune, n'a rien de probable. Son retour à Agaune aprés en eſtre parti, pour s'y faire connoiſtre & y laiſſer ſon couteau, a encore moins d'apparence.

Pour la page 342. § 12.

NOTE X.

Que Saint Martin fit apparemment un quatrieme voyage à Treves.

Sulp.dial.2.c. 9.p.296. 'S. Martin revenoit de Treves lorſqu'il fut garanti du feu qui l'environnoit, p.298. par un miracle 'que S. Sulpice décrivit ep.1.p.221. dans une lettre à Euſebe. 'Cette lettre eſt écrite peu de temps aprés l'evenement qu'elle raporte, & neanmoins lorſque le livre de la vie de Saint Martin eſtoit déja public. [Or ce livre n'a eſté écrit qu'aprés l'an 392, auquel Saint Sulpice ne connoiſſoit pas encore Saint Martin, & peuteſtre en l'an 396 ou 397. Il faut donc que le voyage de Treves, enſuite duquel Saint Martin ſe ſauva du feu, ſoit beaucoup poſterieur au dernier que le Saint y fit ſous Maxime en l'an 386.]

Pour la page 340. § 15.

NOTE XI.

Opinion de S. Sulpice & de S. Gregoire de Tours ſur la mort de S. Martin.

[Il eſt fort difficile d'établir avec certitude, le temps de la mort de S. Martin, dautant que S. Sulpice Severe & Saint Gregoire de Tours, qui ſont les plus capables de nous en inſtruire, ſe trouvent contraires en ce point: outre que Saint Gregoire ne s'accorde pas avec luy meſme.]'Car S. Sulpice diſant que depuis Sulp.dial.3.c. 15.p.324. que S. Martin eut communiqué avec les Ithaciens, [en l'an 386, comme on le croit, ou en 385 au pluſtoſt,] il vécut encore 26 ans, [nous oblige à mettre ſa mort pour le pluſtoſt en l'an 400.]'S. Gr.T.v.Mart. l.1.c.3.p.1151 h.Fr.l.1.c.48. p.36. Gregoire de Tours au contraire dit poſitivement en divers endroits, qu'il eſt mort ſous les Conſuls Ceſaire & Attique, qui ſont ceux de l'an 397, & moins il s'eſt ſervi de la date des Conſuls en d'autres rencontres, plus il paroiſt ne l'avoir employée pour la mort de Saint Martin, que parcequ'il l'avoit trouvée dans les regiſtres de ſon Egliſe. 'Il dit Hiſt.Fr.l.10. c.31.p.591. encore que ce Saint eſt mort dans ſa 81e année, [qui commençoit en 396 ou 397, puiſqu'il

puiſqu'il eſt né ſelon luy meſme en l'an 316 ou 317.] [a]Mais il ajoute qu'il mourut le dimanche à minuit; & c'eſt ce qui fait la difficulté: car s'il eſt mort l'onzieme de novembre auquel on a toujours fait ſa feſte, ce jour eſtoit conſtamment le mécredi en 397, & non le dimanche.

[a] v. Mart. l. 1. c. 3. p. 1151. Fr. l. 1. c. 48. p. 15.

[b] Le P. le Cointe, Grandami *p. 147*, & Bollandus *1 feb. p. 216. § 54. 55*, taſchent de reſoudre cette difficulté, en pretendant que l'onzieme de novembre n'eſt pas le jour de ſa mort, mais celui auquel il fut enterré ſolennellement à Tours, aprés avoir eſté apporté de Candes, & qu'ainſi il eſt mort le 8 de novembre, qui eſtoit le dimanche en 397. [Je ne ſçay s'il eſt bien ordinaire qu'on ait choiſi pour la feſte d'un Saint celebre comme Saint Martin, le jour de ſon enterrement, au lieu de celui de ſa mort: & ce qui embaraſſe encore cette opinion,] [c]c'eſt qu'il eſt certain par Saint Gregoire de Tours, qu'on faiſoit la feſte de la mort de Saint Martin, *Nox illa erat vigilia tranſitus Confeſſoris; ad feſtivitatem quæ de beato ejus tranſitu celebratur:* [d] & il eſt certain auſſi qu'il n'y avoit que deux feſtes de ce Saint du temps de Saint Gregoire de Tours, l'une le 4 de juillet pour ſon ordination, & l'autre pour ſa depoſition, [qui dans le langage de l'Egliſe ſignifie la mort;] & celle-ci ſe celebroit l'onzieme de novembre. [Il eſt donc conſtant que la feſte qu'on fait en ce jour eſt en memoire de ſa mort: & comme on ne peut pas s'eſtre trompé dans le jour de la mort d'un Saint qu'on a toujours honoré, il ſemble qu'il y ait voulu choiſir pour la celebrer un autre jour que celui auquel elle eſt arrivée.] [e]Neanmoins comme les Evcſques du premier Concile de Tours, tenu le 14 ou le 18 de novembre 461, diſent qu'ils eſtoient venus en cette ville pour la ſolennité ſacrée en laquelle on celebroit la reception de Saint Martin, [c'eſt une preuve aſſez conſiderable pour croire que la grande ſolennité que l'on faiſoit de ce Saint au mois de novembre, ſe faiſoit le jour que l'on avoit receu ſon corps à Tours, quoiqu'on le fiſt pour y honorer principalement ſa mort: aprés quoy il ne ſe faudra point étonner que] [f]tous les martyrologes, ſuivant l'uſage de ſon Egliſe, aient pris le 11[e] de novembre pour le jour de ſa feſte, [quand meſme ils marqueroient que c'eſt celui de ſa mort.

[b] Coint. 498. § 23. 25.

[c] Gr. T. v. Mart. l. 2. c. 51. p. 667. l. 4. c. 5. p. 787.

[d] h. Fr. l. 2. c. 14. p. 71.

[e] Conc. B. t. 1. p. 183.

[f] Stur, de Serv. p. 85. 86.

Cela paroiſt toujours bien plus probable, que de dire que le mot de *reception* ſignifie tranſlation, & inventer pour cela une nouvelle tranſlation faite en 461, dont perſonne ne parle, & qui eſt meſme directement contraire à Saint Gregoire, [g]qui dit que quand Perpetue voulut mettre le corps de S. Martin dans la nouvelle egliſe qu'il avoit fait baſtir, ce qui ſe fit le 4 de juillet, [h]pluſieurs années aprés l'an 461, & le Concile de Tours, comme le P. le Cointe le reconnoiſt, [i]il le retira du lieu où il avoit eſté enterré, [ſans doute de celui où il l'avoit eſté d'abord, mais il n'eſt point dit que ce fuſt du lieu où le meſme Perpetue l'avoit mis des le deuxieme mois de ſon epiſcopat.] Il dit encore que Perpetue prit le deſſein de baſtir une nouvelle egliſe de S. Martin, parceque la chapelle qu'on avoit baſtie ſur ſon tombeau, luy ſembloit trop petite, & ne répondoit pas à l'eclat des miracles qui s'y faiſoient.

[g] Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 6. p. 1106.

[h] Coint. 498. § 24.

[i] Gr. T. p. 1163.

[Comme la feſte de S. Martin eſt marquée partout le 11 de novembre, *III. idus*, & que le Concile de Tours aſſemblé pour la reception de S. Martin, a neanmoins eſté tenu le 14 ou le 18 du meſme mois, cela peut donner quelque lieu de croire qu'il eſt mort le 11, & a eſté apporté à Tours le 14. Pour ſauver cet inconvenient, Grandami *p. 153*, veut qu'on liſe dans le Concile de Tours, *III. id. novembris*, au lieu de *XVIII. kal. decembris*. [Cette correction eſt fort favorable à ſon opinion: mais il ne l'autoriſe que par la confiance avec laquelle il l'avance comme une choſe inconteſtable;

& meſme elle n'eſt point neceſſaire,] Ant. 'eſtant tres aiſé que les Eveſques ſoient venus à Tours pour l'onzieme de novembre, & ſe ſoient aſſemblez pour faire des Canons quelques jours aprés, ſavoir le 18 ou plutoſt le 14; car quelque ſens que l'on ſuive, j'aimerois toujours mieux lire *XVIII. kal.*

[Outre la ſolution que nous venons de donner à ce que dit S. Gregoire, que S. Martin eſt mort le dimanche, on peut Gr.T.h.Fr.l.1. c.48.p.35. remarquer]'qu'il en parle en un endroit comme d'une choſe inconteſtable: [de ſorte qu'on pourroit juger qu'il l'avoit apprife par la tradition & les monumens de ſon Egliſe, & qu'ainſi c'eſt un point qu'on ne peut point revoquer en doute. v.Mart.l.1.c. 3.p.5.9. 'Mais en un autre, il pretend tellement que c'eſt une choſe manifeſte, qu'il en allegue neanmoins les preuves; & ces preuves qu'il tient pour fort aſſurées, c.4.p.160. [ne ſont nullement conſiderables:]'Car ce ſont deux viſions, l'une de S. Severin de Cologne, dont nous avons examiné c.5.p.161. l'hiſtoire en un autre endroit, '& l'autre de S. Ambroiſe, laquelle meſme ne prouve rien. [Mais cela ne vaut pas la peine de s'y arreſter, ces ſortes d'argumens ne paſſant pas pour eſtre fort authentiques; & celui-ci eſtant d'autant plus défectueux, que Saint Ambroiſe eſtoit mort avant S. Martin ſelon ceux meſmes qui mettent la mort du dernier en l'an 397.] Bar.401.§ 50. 'C'eſt pourquoi Baronius traite tout ce recit de fable qui s'evanouit comme de la fumée.

Gr.T.h.Fr.l.1. c.48.p.36. 'S. Gregoire donne encore lieu à une autre difficulté, en diſant que S. Martin mourut dans la deuxieme année des Empereurs Arcade & Honoré, [finie Coint.498.§ 20. des le 17 de janvier 397.]'Mais le Pere le Cointe l'explique aſſez aiſément, parcequ'il ne commence la premiere année des Empereurs qu'au premier janvier qui a ſuivi leur election, quoique faite au milieu ou meſme au commencement de l'année precedente, comme dans l'exemple en queſtion. Tiro Proſper ſemble avoir ſuivi la meſme ſupputation en cette rencontre; & il y eſtoit contraint en quelque ſorte, parceque ne donnant point d'autre epoque que les années des Empereurs, il n'a pas voulu mettre en une meſme année la derniere de Theodoſe & la premiere de ſes enfans, depeur qu'on n'en fiſt deux années, & que cela ne brouillaſt la chronologie. Cela paroiſt par la chronique d'Idace, qui ajoute aux années des Empereurs les olympiades & l'ere d'Eſpagne; & neanmoins parcequ'en cette rencontre il comptoit la meſme année [395] pour la derniere de Theodoſe, & la premiere d'Arcade, il a marqué expreſſément qu'il ne mettoit qu'une ſeule année pour ces deux choſes, depeur, dit-il, qu'on ne fuſt troublé de voir une olympiade de cinq années.

[Cette maniere que Tiro Proſper a ſuivie en cette rencontre, n'eſt pas aſſurément celle dont les hiſtoriens ſe ſervent ordinairement, & il ſeroit aiſé de montrer par beaucoup d'exemples, que l'on commençoit aſſez ſouvent l'année d'un Empereur des le premier janvier qui avoit precedé ſon election. Cela eſt ſi veritable, que l'on conte quelquefois pour deux années celle où il a commencé, & celle où il a fini, quoique jointes enſemble elles n'en faſſent pas ſeulement une entiere: Et ſans aller plus loin, des auteurs donnent dixſept ans à Theodoſe, quoiqu'il s'en faille deux jours qu'il n'en ait regné 16 entiers. C'eſt en cette maniere que nous avons cru pouvoir ſoutenir les auteurs anciens & nouveaux, qui donnent quinze ans au Pape Sirice.]'Mais on remarque que S. Grandami,t.3. p.143. Gregoire de Tours a ſouvent conté de meſme que Tiro Proſper. [Ainſi comme l'epoque des Conſuls qu'il repete deux fois, eſt une choſe fixe & moins ſujette à erreur que toutes les autres, & que le temps que Saint Gregoire donne à la vie de S. Martin s'y rencontre fort bien, il eſt difficile de douter que ſelon luy il ne

faille mettre ſa mort en 397. Les 25 ou 26 ans qu'il donne à ſon epiſcopat, s'y raportent auſſi tout à fait, comme nous l'avons vu dans la note 6. Les quatre mois & tant de jours nous conduiroient au jour precis où il a voulu mettre ſa mort, s'il n'y avoit point de faute dans ſon texte. Mais il y en a certainement,] [f]puiſqu'en un endroit il conte dix jours, [a]& en un autre, 27. [Il faut meſme avouer qu'il y a faute en l'un & en l'autre endroit, s'il a eſté fait Eveſque le 4 de juillet, puiſque les dix jours nous meneroient au 14 de novembre, & les 27 juſqu'au premier de decembre.]

G.T.v.Mart. l.1.c.4.p.559. a h.E.l.2.c.31.p.591.

Pour la page 340.341.

NOTE XII.

Qu'il y a de grandes raiſons pour croire que S. Martin eſt mort en 400; mais que le plus probable eſt qu'il eſt mort en l'an 397.

[Si nous voulons abſolument nous arreſter à ce que dit S. Gregoire, que S. Martin eſt mort le dimanche, ce qui ne ſe peut pas ſoutenir de l'an 397, il faut dire qu'il eſt mort en 395 ou en 400. Ce qui peut faire mettre ſa mort en 395,] [f]c'eſt ce que S. Gregoire ſuppoſe que S. Ambroiſe, [qui eſt mort le 4 avril 397,] ſurvécut S. Martin, [mais cette raiſon n'a point paru conſiderable ni à Baronius, ni à Bucherius, ni au Pere Grandami, ni à beaucoup d'autres, & je ne penſe pas que beaucoup de perſonnes voulu ſſent s'y arreſter.

Gr.T.v.Mart. l.1.c.5.p.501.

L'autre epoque paroiſt meilleure, 1°, En ce qu'elle approche beaucoup du conte de S. Sulpice, ou plutoſt qu'elle y revient tout à fait, puiſque rien ne nous empeſche de mettre l'ordination de Felix, en laquelle S. Martin communiqua avec les Ithaciens, des le milieu de 385, quinze ans & un peu plus avant le 11 de novembre de l'an 400. En mettant meſme l'ordination de Felix en 386, on pourroit preſumer qu'au lieu de 15 ans que S. Martin a vécu depuis, ſelon que nous liſons aujourd'hui dans S. Sulpice, il faut mettre 14 ans, *XIV.* au lieu de *XVI.*

2°, Parcequ'elle ne nous oblige point de luy donner plus de 26 ans & quatre mois d'epiſcopat avec Saint Gregoire de Tours, puiſqu'il pourra avoir eſté ordonné le 4 de juillet 374, environ neuf mois avant que Valentinien quittaſt les Gaules, car je ne croy pas qu'il y ait moyen de faire commencer plus tard ſon epiſcopat.

3°, Parceque Tiro Proſper, qui eſt le ſeul chronologiſte où nous trouvions la mort de S. Martin, la met un an aprés la deſtruction des temples, & deux ans aprés la mort de Gildon, dont l'un eſt arrivé ſelon Idace en 399, & l'autre en 398, & quatre ans aprés ces flammes qui parurent ſur Conſtantinople en 396, ſelon S. Proſper & le Comte Marcellin: Ainſi ſelon cet auteur S. Martin eſt mort en l'an 400.

4°, Parcequ'elle s'accorde mieux avec S. Paulin qui ſemble avoir montré en 402, à S. Nicetas la vie de Saint Martin comme une choſe qu'il n'avoit point, lorſqu'il eſtoit déja venu à Nole en 398, *V. S. Paulin,* & neanmoins elle a eſté écrite avant la mort de S. Martin.

5°, Parceque cela s'accorde tout à fait avec la maniere dont S. Gregoire conte dans la ſuite les années de la mort de S. Martin: [f]Car il dit que Clovis eſt mort 112 ans depuis Saint Martin. [a]Or il eſt mort le 27 novembre 511, ſelon meſme le P. le Cointe, [& ainſi au commencement de la 112e année à conter depuis le 11e de novembre de l'an 400.] [f]Il joint la 163e année depuis S. Martin avec la deuxieme de Sigebert, [f]qui avoit commencé à regner vers le mois de novembre 561, [f]& la 12e année du meſme Sigebert avec l'an 172 depuis S. Martin. Ainſi s'il eſt vray que Saint Martin ſoit mort le dimanche 11e de novembre, il faut que ç'ait eſté l'an 400. [f]Le P. Petau croit qu'on le peut dire egalement de 400, & de 401, où l'onze de novembre

Gr.T.h.Fr.l.2.c.4.p.165. a Coint.an.511.§ 3.Pet.rat.t.1.l.3.c.14.p.223.

Gr.T.v.Mart. l.1.c.32.p.507.

Celat.p.161.§ 6.

Gr.T.v.Mart. l.2.c.1.p.522.

Pet.rat.t.1.l.4.c.13.p.211.doct. l.1.c.4.p.176.

eſtant le lundi, l'heure de minuit à laquelle S. Martin mourut, pouvoit ſe conter ſelon nous pour la fin du dimanche, [mais ſi elle euſt eſté contée du dimanche, elle euſt eſté auſſi contée du 10 de novembre auquel le dimanche tomboit.] Et ce que dit S. Gregoire pour prouver que c'eſtoit le dimanche, montre certainement qu'il entend que le dimanche commençoit, & non pas qu'il finiſſoit. D'ailleurs il faudroit dire qu'il a eſté Eveſque plus de 27 ans.

Ce.T.v.Mart. l.1.c.4.5.p. 559-522.

Par.497.§ 10. [a]Baronius avoit mis ſa mort d'abord en 397, puiſqu'il la fait preceder de 23 ans celle de S. Jerome, [qui n'a pas paſſé l'an 420.] Il l'a depuis reculée juſqu'en l'an 402, à cauſe du paſſage de Severe pice, ſuppoſant que l'ordination de Felix ne s'eſt faite qu'en l'an 386. [Mais outre les 26 ans de l'epiſcopat du Saint, il y a une nouvelle difficulté pour l'an 402, qui eſt qu'on ne peut mettre le voyage de Poſtumien à Alexandrie plus tard qu'en 402, *V. S. Jerome § 105*, & je ne penſe pas auſſi qu'aprés avoir lu les dialogues de S. Sulpice, on puiſſe dire qu'il eſtoit parti avant la mort de Saint Martin, qu'il ne témoigne point avoir appriſe en chemin, & dont il ne demande aucune nouvelle.

402.§ 49lit. nov.2.

Ainſi il ſemble que toute la difficulté ſe reduiſe à 391 & à 400. Entre ceux qui ont taſché d'examiner ce point à fond, Bollandus ou Heinſchenius *t.feb.p.215*, Grandmi *t.3.p.141.&c.* Maan qui a fait l'hiſtoire de Tours, *p.20.21*, le P. le Cointe *498.§ 7.&c.* tiennent pour l'an 397. Au contraire Bucherius dans ſon annotation ſur les Rois Merovingiens § 2-5, *ap. Chapeauv. t.1*, & dans ſon hiſtoire Belgique, *l.12.c.16.p.359*, & le P. l'abbe *chr.Franc.t.3.p.613*, & le P. Chifflet dans ſa diſſertation ſur Saint Denys & ſur S. Martin, ſont pour l'an 400. Mr Slus dans ſa diſſertation ſur S. Servais *p.85*, ſe declare contre 397. Il nous paroiſt difficile de determiner laquelle de ces deux opinions eſt la meilleure. Mais quoy qu'on puiſſe alleguer pour la derniere, il y a ce me ſemble une difficulté tres conſiderable, qui ſe tire de la ſuite des Eveſques de Tours. [b]S. Brice elu aprés une vacance de 20 jours, [& par conſequent le premier de decembre,] a eſté Eveſque durant 47 ans, ſelon S. Gregoire de Tours, [c]& Euſtoque ſon ſucceſſeur le fut 17 ans. [Si donc nous mettons la mort de S. Martin en 400, il faudra que S. Brice ſoit mort en 447 le 13 de novembre, qui eſt le jour de ſa feſte; & Euſtoque en 464,] [d]le 19 de ſeptembre, [auquel les martyrologes en font la memoire.] [e]Ce qui confirme cette chronologie, c'eſt que S. Gregoire, de Tours dit autrepart en termes formels, que S. Perpetue ſucceda à Euſtoque l'an 64 aprés la mort de S. Martin.

Gr.T.h.Fr.l. 10.c.31.p.592.

p.592.593.

Coint.498.§ 6.

Gr.T.v.Mart. l.1.c.6.p.561.

[Et cependant il faut que Perpetue fuſt Eveſque des l'an 461, dans la 61e année ſeulement depuis la mort de Saint Martin, s'il n'eſt mort qu'en l'an 400,] [f]puiſqu'il a ſigné au premier Concile de Tours, tenu, comme nous avons dit, le 14 ou le 18 de novembre, *Severino Conſule*, [c'eſt à dire en 461.] [g]Il eſt vray qu'il y a encore un Severin Conſul en 482.] [h]Mais ſi S. Sidoine de Clermont eſt mort, comme on le dit, le 21 d'aouſt de cette année meſme 482, il eſt certain qu'on n'y peut pas raporter le Concile de Tours ſigné par Leon de Bourges, [i]puiſque Simplice qui a eſté fait Eveſque par S. Sidoine, a ſuccedé ſans doute à Leon qui eſtoit au Concile d'Angers en 453, [k]& meſme on met un Eulode entre Leon & Simplice:] de ſorte que quand meſme S. Sidoine ne ſeroit mort qu'en 489, comme cela peut eſtre, le Concile de Tours ne ſe pourroit pas differer juſqu'en 482. On pourroit dire qu'au lieu de *Severino Conſule*, il faudroit dire *Severo*, qui fut Conſul en l'an 470. Mais ces corrections ne ſe doivent pas faire ſans neceſſité:] & de plus, il faut mettre un Pallade avec Eulode entre Leon qui aſſiſta à ce Concile, & Simplice dont

Core.t.4.p. 1013.a.b.

Duch.

Call.chr.t.2. p.533.

t.1.p.144.145.

p.145.1.d.

p.144.1.a.

l'election ne ſe peut guere mettre pluſtard qu'en 472. *V. S. Sidoine.*

[Puis donc qu'on voit par le Concile de Tours, que Perpetue eſtoit Eveſque des 461, & qu'il n'y a pas moyen ce me ſemble de douter qu'il ne l'ait eſté l'an 64 depuis S. Martin, c'eſt une grande raiſon pour avouer que Saint Martin eſt mort au pluſtard en l'an 397, que Tiro Proſper n'a pas eu raiſon de dire que ce fut l'an 400, non plus qu'en beaucoup d'autres choſes, & que S. Sulpice Severe s'eſt trompé de dire qu'il ait vécu 16 ans depuis l'affaire des Ithaciens,] ou pluſtoſt qu'il y a erreur dans ſon chifre, [*XVI.* pour *XII.* ou *XIII.* Le mepris avec lequel le P. le Cointe rejette l'autorité de S. Sulpice ſur ce ſujet, [ſeroit entierement deraiſonnable, s'il ne ſuppoſoit qu'il y a de l'alteration dans ſon texte. [Pour les années depuis la mort de S. Martin, que S. Gregoire joint avec la chronologie des Rois de France, & qui ne ſont vraies qu'en ſuppoſant ſa mort en 400, il eſt certain que Saint Gregoire ne les ſauroit accorder avec ſes poſitions bonnes ou mauvaiſes, & qu'il s'abuſe de deux ou trois ans dans ſon calcul entre l'an 461, & 511, & par conſequent je ne voy pas qu'on puiſſe avoir aucun égard à ces années pour en tirer la mort de S. Martin.]

Boll. 1. feb. p. 26. § 16. 17.

Buch. diſſ. § 3.

[Bucherius dans ſa diſſertation ſur les Rois Merovingiens, taſche de répondre à l'argument qu'on tire des Conſuls Ceſaire & Attique; mais c'eſt en ſuppoſant que du temps de S. Gregoire on contoit déja en France dans quelque rencontre par les années de la naiſſance de J. C, & qu'elles eſtoient dans la chronique de S. Proſper. Heinſchenius luy nie formellement le ſecond, & pour l'autre, on voit que S. Gregoire marque quelquefois les années non de la naiſſance, mais de la Paſſion de J. C, & il le fait meſme pour la mort de S. Martin, qu'il met 412 ans depuis: en quoy il ſe trompe non de trois ans, comme veut Bucherius, mais de 45 ou environ.

Trev. an. l. 5. § 7. p. 176.

[Browerus allegue pour l'année 397, qu'Idace dans ſa chronique dit que cet homme apoſtolique mourut dans la 15e année d'Arcade, qui fut fait Auguſte le 16 janvier 383, [mais je n'ay pu trouver cet endroit dans Idace.] L'auteur de la vie de Saint Sigeber, met la défaite d'Attila l'an 54 d'aprés la mort de Saint Martin: & il eſt certain qu'Attila fut défait en l'an 451.

Coint. 451. § 1.

[Suivant donc l'epoque de l'an 397, à laquelle nous nous arreſtons, juſqu'à ce que nous voyions quelque choſe de plus aſſuré, il faut dire que S. Martin a vécu environ 81 an, & a gouverné ſon Egliſe 25 ans, quatre mois, & quatre ou ſept jours, ſelon qu'on voudra mettre ſa mort le 8 ou le 11e de novembre.]

NOTE XIII.

Pour la page 542. § 16.

En quelle année S. Sulpice écrivit la vie de S. Martin.

Sulp. ep. 2. p. 227.

[Lorſque S. Martin s'apparut à Saint Sulpice Severe, qui ne ſavoit pas encore ſa mort, il tenoit à la main le livre de ſa vie que Sulpice avoit écrit, [par où il eſt viſible que ce livre eſtoit écrit & publié devant la mort de S. Martin: & ainſi il ne faut pas s'étonner ſi l'on n'y trouve rien de cette mort. Mais c'eſtoit fort peu auparavant.] Car Sulpice parlant de cette apparition meſme, dit que S. Clair eſtoit mort peu auparavant, *qui nuper exceſſerat.* [Et il parle de la mort de S. Clair dans la vie de S. Martin. [Il faudroit mettre la mort de ce ſaint Preſtre en l'an 396, un an avant celle de Saint Martin, s'il eſtoit conſtant qu'il fuſt mort le 8 de novembre auquel le martyrologe Romain met ſa feſte. Mais comme ſon nom ne ſe trouve pas dans les anciens martyrologes, & qu'on ne voit point que ceux qui l'ont ajouté dans le Romain aient eu aucun fondement pour le mettre en ce jour là plutoſt qu'en un autre, on ne peut rien établir ſur cela. Neanmoins ſelon ce qu'en dit S. Sulpice, il n'y a pas d'apparence qu'il ſoit mort

p. 227.

v. Mart. c. 25. p. 212.

beaucoup pluſtoſt, & ainſi il faudra que la vie de S. Martin ait eſté écrite à la fin de 396 ou 397, & nous croyons qu'elle fut envoyée dans ce temps là meſme à S. Paulin. *V. S. Paulin § 27.*]

Pour la page 146. § 17.

NOTE XIV.

Si l'egliſe de S. Martin eſtoit deſſervie par des moines ou par des Clercs.

Gr.T.h.Fr.l. 10.c.31.p.456. [1]S. Gregoire de Tours dit que Leon qui fut fait Eveſque de la meſme Egliſe [vers l'an 528,] avoit eſté Abbé de la baſilique de S. Martin, [2]d'où l'on a inferé

Coint.508.§ 4. Gr.T.h.F.l.7. c.29.p.380. que c'eſtoit une abbaye de moines. [3]Il marque auſſi que de ſon temps il y avoit

v.Mart.l.4.c. 11.p.795. un Abbé en cette baſilique. [4]Et il parle d'un Abbé à qui l'on donnoit ce que l'on conſacroit à la baſilique de S. Martin. [Neanmoins je ne voy nullepart qu'il y euſt des moines.] [5]Ce qui eſt certain,

l.2.c.14.10.p. 557.568 Gr.Fr.l. 10.c.31.p.594. c'eſt que l'Eveſque y venoit ſouvent faire l'office avec tout le peuple; ce qui ne s'accorde point avec la ſolitude neceſſaire

v.Mart.l.2 c. 27.p.614. à un monaſtere.] [6]C'eſtoit des Clercs [& non des moines,] à qui Rucolin vouloit qu'on enlevaſt des perſonnes refugiées

l.1.c.30.p. 604. en cette baſilique. [7]On s'adreſſoit à l'Eveſque pour les biens qui luy appartenoient, & c'eſtoit luy qui en diſpoſoit.

h.Fr.l.7.c.22. p.372. [8]Il eſt viſible auſſi que cette egliſe eſtoit ſervie par des Clercs, & c'eſtoit ainſi qu'on qualifioit en general ceux qui en avoient le ſoin. [Ainſi il pourroit ſembler que cet Abbé fuſt le chef & comme le Doyen de ces meſmes Clercs: ou bien comme on avoit établi un monaſtere de filles dans le parvis de cette baſilique, *in atrio*, on pourroit bien auſſi y avoir établi un monaſtere de Religieux, qui neanmoins n'avoient pas apparemment la grande egliſe. Mais le premier paroiſt plus probable.]

Pour la page 146. § 18.

NOTE XV.

Sur Paulin auteur de la vie de S. Martin en vers.

G.T.v.Mart. l.1.c.1.p.1501 F.t.v.Mart. l.1.p.773.a.l. 2.p.761.a.d. [1]S. Gregoire de Tours prend Paulin qui a écrit en vers l'hiſtoire de S. Martin à la priere de S. Perpetue, [& ainſi aprés l'an 461,] pour le grand Paulin Eveſque de Nole, [qui eſtoit mort des l'an 431.]

Par.401.§ 13. Fort.v.Mart. l.1.c.1.p.280. 296. [1]Fortunat paroiſt eſtre tombé dans la meſme faute, puiſqu'il releve ſi fort la nobleſſe, & la foy de celui qui a

Paul.v.Mart. l.1.p.861.1.c. d. fait la vie de Saint Martin. [1]Ce ſecond Paulin ſe diſtingue clairement luy meſme de celui de Nole, dont il parle aprés Saint Sulpice. Le Pere Sirmond dans ſes notes ſur S. Sidoine *p.148*, dit que quelques manuſcrits le ſurnomment *Petricordium*; ce qu'il croit eſtre pour *Petrocorium*, & marquer qu'il eſtoit de Perigord. [1]Entre les miracles qu'il rapporte, l.6.p.879.1.c.

il y en a qui regardent les guerres de ſon p.880.1.c. temps, [1]& nommément le General Gille. C'eſt apparemment celui que les François mirent à la place de Childeric. [1]Il Val.r.Fr.l.5. P.195. parle de ce Gille comme vivant: *magnumque fidelem, qua celſior extat.* [1]Gille Idat. mourut en l'an 464.

Pour la page 146. § 18.

NOTE XVI.

Que Paulin avoit écrit la vie de S. Martin avant la gueriſon de ſon petit-fils.

Gr.T.v.Mart. l.1.c.2.p.1457. [1]S. Gregoire de Tours dit que Paulin demanda la gueriſon de ſon petit-fils, pour marque qu'il devoit travailler à l'hiſtoire de S. Martin. [Je n'en trouve rien de Paulin,] [1]& il ne rend point d'autre raiſon de ſon travail, que la volonté

Paul.v.Mart. l.6.p.878.1.b. de Perpetue, qui luy eſtoit une marque de celle de Saint Martin. Autant meſme qu'on en peut juger par la lettre qu'il écrit à Perpetue, il luy avoit déja envoyé ſes ſix livres, lorſque ſon petit-fils fut gueri. [1]Car Perpetue avoit approuvé p.882. ſon ouvrage, & luy avoit encore demandé quelques vers pour mettre ſur les murailles [de la nouvelle egliſe de S. Martin,] [1]lorſqu'il luy envoya ces vers, p.882.883.a. [1]& en meſme temps ceux qu'il avoit p.882. faits ſur la gueriſon de ſon petit-fils.

Pour la page 35. § 22.

NOTE XVII.

Sur S. Maxime de Chinon.

[Nous croyons que S. Maxime pou-

Gr.T.gl.C.c. 22.p.386. voit eſtre de Chinon,]ᶠparceque Saint Gregoire de Tours dit qu'il quitta l'Iſle-Barbe pour revenir en ſon pays : & ſans marquer qu'il ait eſté aurtepart, il ajoute un peu aprés, *Deinde ad caſtrum Cäïnonenſe....veniens monaſterium collocavit.* [Il pourroit neanmoins ou avoir changé de deſſein, ou avoir eſté paſſer quelque temps en ſon pays, & puis s'eſtre venu établir à Chinon ; ce que Maan,p.18. nous diſons,]ᶠ parcequ'on cite une vie manuſcrite de ce Saint, où il eſt dit qu'il eſtoit de Poitou. On ne dit point que cette vie ſoit en vers: [Ainſi elle eſt differente de celle qu'a eue S. Gregoire, & plus mauvaiſe ſans doute, puiſqu'elle fait enterrer le Saint par S. Martin, & nous oblige ainſi à trouver un ſiege de Chinon du vivant de S. Martin, ce qui ſeroit aſſez difficile, ſans parler du General Gille marqué par S. Gregoire de Tours, ce qui nous oblige à ne mettre le ſiege de Chinon que plus de 60 ans Bull.occ.p.51. aprés la mort de S. Martin.]ᶠCeux qui pretendent que S. Maxime a eſté à l'Iſle-Barbe du temps de S. Eucher de Lion, [n'ont garde de recevoir cette vie. Elle ne le fait point Abbé de cette Iſle non plus que S. Gregoire de Tours.]

Pour la page 514.§ 22.

NOTE XVIII.

De diverſes Saintes Maures.

[L'hiſtoire que Maan raporte de Sainte Maure & de ſes enfans, *p.18*, ſent viſi-Lab.bib.t.2.p. 438.439. blement la fable.]ᶠLe P. Labbe a donné ſeulement un petit abregé de ce qui regarde S. Principin l'un des douze qu'on luy donne pour enfans : [& ce qu'il en dir ſe rejette par luy meſme.] On pretend qu'il fut tué par des Gots entre Yvray & Heriſſon en Berri. [Ainſi il pourroit avoir eſté tué dans le V. ſiecle, durant les ravages que les Gots & d'autres barbares firent dans les Gaules.] p.439. ᶠOn conſerve aujourd'hui ſon corps à Souvigni en Bourbonnois, où l'on en fait la feſte le 12ᵉ de novembre, & la tranſlation le 6 de janvier; [ce que Bollandus n'a point ſceu. Il n'eſt pas dans Ferrarius.] Mᵗ du Sauſſay en parle ſur le 11ᵉ d'avril *p.222*, & ſemble dire que c'eſt le jour auquel il a eſté apporté à Souvigny. Il ne dit pas un ſeul mot de ſon hiſtoire.

ᶠS. Gregoire de Tours parle d'une Gr.T.gl.C.c. 18.p.365.368. Sᵗᵉ Maure entertée au dioceſe de Tours, mais vierge, dont il ne dit rien, parce-qu'aſſurément on n'en ſavoit rien, que la decouverte du tombeau où elle eſtoit avec Sainte Britte auſſi vierge; ce qui arriva dans la vieilleſſe de S. Euphrone de Tours, [c'eſt à dire vers l'an 570. Il eſt aiſé que ceux qui ſont venus aprés S. Gregoire, ne ſe ſoient pas contentez d'en ſavoir ſi peu de choſe.]ᶠQuelques Boll.15.jan.p. 1018. nouveaux en marquent la feſte le 14 & le 15 de janvier. Il y a encore en Touraine une ville de Sainte Maure.

[On honore encore à Nogent-les-Vierges pres de Creil, au dioceſe de Beauvais, une Sᵗᵉ Maure qu'on fait vierge & martyre avec Sᵗᵉ Brigide ſa ſœur. Je ne ſçay ſi ce ſeroit à cauſe de quelques reliques de Sᵗᵉ Maure & Sᵗᵉ Britte.]ᶠCar Bol-Boll.1.may.p. 3.c. landus eſt fort porté à croire que ce ſont les meſmes Saintes. [Nous en avons une hiſtoire tirée d'un manuſcrit de l'Egliſe de Creil, toute differente de celle de Maan, mais qui ne vaut pas mieux, quoiqu'elle emprunte les caracteres d'une piece originale. Elle eſt faite du temps que l'on contoit par les années de J. C, auſquelles elle joint encore celles des Papes, & depuis qu'on a commencé à parler de la Veronique, c'eſt à dire apparemment aprés l'onzieme ſiecle, quoiqu'elle faſſe naiſtre les Saintes des l'an 513. On marqueroit s'il eſtoit beſoin, les fautes particulieres de cette piece : mais il ſuffit de dire que c'eſt un tiſſu d'hiſtoire ſans apparence. L'Egliſe de Beauvais fait la feſte de ces Saintes le 13 de juillet. Elles ne ſont point dans Ferrarius.] Mᵗ du Sauſſay les met au 5 de may, *p.264*, parcequ'on honore, dit-il,

l'elevation de leurs corps faite ſous Urbain III, le premier dimanche d'aprés l'Aſcenſion. [Cela peut eſtre en quelques endroits particuliers, mais non dans l'office public du dioceſe. Je ne trouve point dans leur vie ce que porte leur hymne ; *Activam vitam Brigida, contemplativamque Maura duxerunt.* On en a peut-eſtre eu autrefois quelque autre hiſtoire. Je ne trouve point que le Pere le Cointe en parle nullepart.]

Pour la page 314. § 22.

NOTE XIX.

Sur S. Florent & S. Florien.

Maan. p. 18. 'Maan cite une hiſtoire manuſcrite de S. Flotent, qui porte que luy & Florien ſon frere, eſtoient du Milanés, & que ayant eſté mis en priſon pour J.C. à Milan, ils en furent delivrez par un Ange, & vinrent trouver S. Martin à Tours &c. [Cette delivrance par un Ange eſt un peu ſuſpecte, & il eſt difficile de voir par quelle occaſion des gents auront eſté mis en priſon à Milan pour J.C. du temps de S. Martin. Auxence peut avoir encore tenu un ou deux ans le ſiege de Milan : mais je doute fort qu'il euſt la hardieſſe & l'autorité de faire empriſonner perſonne ſous Valentinien. Il y eut quelques Catholiques atteſtez par ordre de Juſtine en 385 ou 386, mais ils furent auſſitoſt elargis ſans le miniſtere viſible d'aucun Ange.

Cela vaudroit neanmoins encore mieux que] 'ce que dit Pierre des Nocls, ſuivi par le Gallia Chriſtiana, que S. Florent ordonné Preſtre par S. Martin, eſtoit frere & compagnon des ſouffrances de S. Florien martyrizé à Lork en Autriche vers l'an 304, ſans parler de tout ce qu'on ajoute à cela.

P. de Nat. l. 8. c. 107. p. 148. 2. Gall. chr. t. 4. p. 88. 1.

Boll. 4. may. p. 46. d. 'Bollandus cite la meſme choſe d'une hiſtoire de S. Flotent écrite vers le milieu du IX. ſiecle, abregée dans Vincent de Beauvais & dans Mombritius, & ne ſe le peut perſuader. Il faut donc ſe contenter de ſavoir que S. Florent eſt honoré comme un ſaint Preſtre dans l'abbaye qui porte ſon nom pres de Saumur. Sa feſte eſt marquée le 22 ſeptembre dans Uſuard, qui le met en Poitou ; ſoit que ſon corps ait eſté tranſporté de là au lieu où eſt aujourd'hui ſon abbaye,]'ſoit que ce lieu qui eſt preſentement en Anjou, ait autrefois eſté compris dans le Poitou, comme le Gallia Chriſtiana le ſemble dire. 'On pretend que ce lieu a eſté habité par des ermites juſqu'à ce que S. Mauronce y forma une abbaye vers l'an 691. Mr du Sauſſay met le 2 de may S. Florent Preſtre & Confeſſeur en Anjou, dont il ne dit rien du tout, '& le 22 ſeptembre S. Florent Preſtre originaire de Poitou, ordonné par S. Martin, qui aprés avoir demeuré quelque temps ſur le bord de la Loire, ſe retira à Liou où il mourut ; [quoique Theophile Rainauld ne reconnoiſſe aucun Saint Florent à Lion.] 'Un martyrologe marque le 2 de may à Saumur la reception du corps de S. Flotent.

Gall. chr. t. 4. p. 88. 1. c.

d. 2. a.

Sauſſ. p. 256.

p. 646.

Boll. 2. may. p. 168.

NOTE XX.

Pour la page 316. § 23.

Sur la vie de S. Maurille d'Angers.

'On cite une vie de S. Maurille, écrite l'an 33 de Clotaire, [c'eſt à dire en 616,] par Magnobaud Eveſque d'Angers. [Je ne l'ay point vue, & on ne dit point qu'elle ſoit imprimée.]

Gall. chr. t. 2. p. 116. 1. b. c.

'Surius en donne une qu'il croit pouvoir eſtre de Fortunat, puiſque Trithemе dit que Fortunat en a écrit une. [Mais il eſt aiſé de juger que cette vie donnée par Surius eſt celle meſme que l'on trouve dans divers manuſcrits, dont j'en ay vu un qui eſt entierement ſemblable, hormis qu'il y a une preface, & quelques endroits dans le corps de l'écrit qui ne ſont pas dans Surius ; & c'eſt ce qu'il y a de plus important pour juger de cette piece.]

Sur. 11. ſept. p. 134. § 1.

'La preface eſt une lettre de S. Gregoire de Tours à S. Germain de Paris. Elle porte que S. Germain voyant que les vies de S. Maurille & de S. Aubin, écrites

Laun. de Mau. p. 1.

écrites pat Fortunat, eſtoient déja toutes cortompues par les fautes des copiſtes, avoit prié S. Gregoire de les corriger, & Saint Gregoire témoigne que pour luy obeïr, [au lieu de les revoir ſeulement ſur quelque exemplaire correct,] il en avoit retranché pluſieurs choſes, qui pouvoient paroiſtre incroyables à ceux qui ont peu de foy.

[Cette preface qui attribue à S. Gregoire de Tours la vie que nous avons de S. Maurille, reçoit beaucoup de difficultez. Car il faut remarquer que Fortunat vivoit du temps de S. Germain & de S. Gregoire, & il a meſme ſurvécu S. Germain,] puiſqu'il en a écrit la vie. [a] Ainſi s'il eſtoit vray que les hiſtoires qu'il avoit écrites euſſent receu en ſi peu de temps une alteration notable, ce qui n'eſt pas aiſé de croire, Saint Germain devoit s'adreſſer à luy meſme, pour en avoir des copies correctes, plutoſt qu'à S. Gregoire.

Cr. T. h. Fr. l. 5. c. 3. p. 214.
a Laun. de Mau. p. 5. 6.

[Il eſt encore aſſez étonnant que S. Gregoire, à qui on ne demandoit que des exemplaires corrects de l'ouvrage de Fortunat, ait entrepris de corriger Fortunat meſme; ce qui eſtoit faire une injute à un Preſtre qui eſtoit celebre dans l'Egliſe, & qui eſtoit ſon ami particulier, comme on le voit par pluſieurs de ſes poeſies.] S. Gregoire le cite fort ſouvent. [b] Il cite de luy la vie meſme de S. Aubin aprés la mort de S. Germain.

Cr. T. gl. C. c. 96. p. 511.
b c. 90. p. 507.

Laun. de Mau. p. 8. 9.

[Ainſi il n'y a nulle apparence qu'il ait entrepris de corriger un ouvrage de Fortunat, & encore moins qu'il l'ait fait du vivant de S. Germain.

p. 1.

[Au lieu qu'il dit avoir retranché diverſes choſes de ces deux vies, parce-

p. 16.

qu'elles eſtoient difficiles à croire, [il en ajoute une, omiſe, dit-il, par Fortunat; & c'eſt l'hiſtoire la plus difficile à croire qu'on ſe puiſſe imaginer. Cette contradiction eſt indigne de S. Gregoire.

p. 2. 3.

[On remarque que jamais ce Saint ne qualifie l'Egliſe de Tours metropole, & que les Egliſes qui n'eſtoient que de ſimples eveſchez, comme Paris l'eſtoit alors, ne s'appelloient point du nom de Mere. Et l'on trouve l'un & l'autre dans le titre de cette preface. [Il eſt certain auſſi que ce Saint n'auroit jamais dit que Saint Martin eſtoit Eveſque du temps de Julien. [Car pour S. Ambroiſe dont cela eſtoit encore plus faux; il pourroit avoir moins ſceu ſon hiſtoire.] [Mais ce qui ne reçoit point de réponſe, c'eſt que dans l'endroit que l'auteur pretend avoir ajouté à Fortunat, on y trouve un paſſage de S. Gregoire le Grand, cité ſur ſon nom, *teſtante beato Papa Gregorio.* Or il eſt certain que Saint Gregoire le Grand n'a paru & n'a écrit que depuis la mort de S. Germain de Paris, & on ne peut point pretendre que S. Gregoire de Tours qui eſt mort pluſieurs années avant luy, ait cité ſes ouvrages, ſurtout avec la qualité de Bienheureux qui ne ſe donne qu'aux morts.

p. 12.

p. 17. 21.

[Eſtant donc certain que cette vie de S. Maurille n'eſt point de S. Gregoire de Tours, & que la preface eſt ſuppoſée, il eſt difficile de trouver aucune conjecture plus probable que celle de Mr de Launoy, qui a ſoutenu par une diſſertation publique, que toute cette piece eſtoit de Rainon Eveſque d'Angers, qui l'avoit faite luy meſme l'an 905, ou l'avoit fait faire par un Diacre nommé Archanaldus.]

[Car la chronique de Vandôme remarque que cette année là la vie de S. Maurille fut trouvée ou plutoſt augmentée par l'Eveſque Rainon, & par l'écrivain Archanaldus, [& dans les manuſcrits meſmes de cette hiſtoire, on trouve une annotation aprés la preface, qui porte que Rainon humble Eveſque d'Angers, a fait écrire & chercher cette vie l'an 905, & qu'Archanaldus l'a écrite & la cherchée. Ainſi il eſt certain que cet Eveſque la mit alors au jour, ou telle qu'il l'avoit trouvée, ou plutoſt augmentée par luy ſelon les termes de la chronique de Vandôme; ſi l'on ne

p. 8.

p. 11.

veut dire qu'il l'ait compoſée toute entiere. Mais cela n'eſt point neceſſaire, puiſqu'il pourroit avoir eu celle de Magnobaud. p.104. p.56. Car pour Fortunat, la preface ſuppoſée de S. Gregoire n'eſt point une preuve qu'il en ait jamais fait une : & Tritheme ni les autres qui ſont venus depuis, n'ont point eu apparemment d'autre fondement de le dire.

[Il ſuffit d'avoir marqué le jugement que l'on peut faire de cette vie, ſans entrer dans le detail des faits qu'elle raporte, qui ne ſont la pluſpart que des miracles. p.74.76. On peut faire une difficulté particuliere ſur ce qui eſt dit, que ce fut S. Martin qui ordonna Saint Maurille Eveſque d'Angers. Car nous avons dit dans le texte qu'aprés Défenſeur qui aſſiſta en 371 ou 372, à l'ordination de S. Martin, il y eut encore deux autres Eveſques au moins avant S. Maurille. Ainſi il faut que ces trois Eveſques ſoient morts dans l'eſpace de vingt-ſix ans qu'a duré l'epiſcopat de S. Martin. Et au contraire on ne met au plus qu'un Eveſque entre S. Maurille & Talaſe qui fut ordonné en 453. Quoy qu'il en ſoit, on peut dire qu'il eſt certain qu'il vivoit au commencement du V. ſiecle.]

Pour la page 356. § 25.

NOTE XXI.

Sur Saint René.

[Quelques catalogues des Eveſques d'Angers, donnent un Nefinge pour ſucceſſeur à S. Maurille. Mais d'autres ne reconnoiſſent point d'autre Nefinge que celui qui vivoit en 966, & il ſemble que ce ſoit une choſe receue de tous les ſavans. Mr de Launoy tient le contraire par un traité exprés, pour montrer qu'on peut ſoutenir les choſes les plus inſoutenables quand on ne veut pas s'attacher aux lumieres de l'antiquité. L'opinion commune eſt donc que S. René ſucceda à S. Maurille ; & Mrs de Ste Marthe ne font pas ſeulement mention de l'autre.]

Laun. de Mau. p.59. La vie de S. Maurille dit auſſi qu'il eut S. René pour ſucceſſeur, & elle fait une grande hiſtoire de la naiſſance, de la mort, & de la reſurrection de ce Saint, qui eſt mélée de circonſtances qu'on peut dire bien fabuleuſes, ſi ce ne ſont pas des fables. Auſſi l'auteur avoue qu'il l'a ajoutée à l'ancienne vie qu'il attribue à Fortunat, & Mr de Launoy aſſure qu'il n'y en a rien dans Magnobaud, au moins pour la mort, la reſurrection, & tout ce qui en depend.

p.59. Il va meſme juſqu'à ſoutenir qu'il n'y a jamais eu de René Eveſque d'Angers. Gall.chr.t.3.p. 111.a.b. & Mrs de Sainte Marthe ſemblent laiſſer la choſe en ſuſpens. [Mais il eſt faſcheux de pretendre qu'un Saint honoré publiquement depuis plus de ſept ſiecles dans un dioceſe, ſoit une pure fiction. Il paroiſt meſme autant contre le bon ſens, que contre la pieté, de le vouloir ſoutenir, je ne dis pas par de ſimples preuves negatives, mais par de poſitives, à moins qu'elles ne fuſſent bien fortes : & il eſt aſſurément bien plus probable que Rainon, ou ceux ſur l'autorité deſquels il a mis dans ſon écrit la reſurrection de S. René, (car il vaut mieux croire qu'il l'a écrite ſur la tradition du peuple, que non pas qu'il l'ait inventée à plaiſir,) l'ont formé ſur le nom du veritable ſucceſſeur de Saint Maurille, que non pas qu'il n'y ait jamais eu de S. René. Il eſt vray qu'on ne trouve rien de luy dans aucun martyrologe ni dans aucun autre monument avant Rainon, quoique Mrs de Ste Marthe diſent que Magnobaud en parl., parce, peut-eſtre que Magnobaud dit que S. Maurille a obtenu à une femme ſterile un enfant qui fut Eveſque aprés luy, & que Rainon dit que cet enfant fut S. René. [Ce ſilence de l'antiquité montre aſſurément qu'on ne l'honoroit point d'une maniere fort particuliere : mais on n'en peut pas conclure qu'on ne l'honoraſt point du tout, & moins encore qu'il n'ait pas eſté Eveſque d'Angers.]

Gall.chr.p. 111.a.a. Laun.de Mau. p.31.

Gall.chr.t.1. p.111.c. Il faut remarquer neanmoins que

quoiqu'on en faſſe une feſte publique dans le dioceſe d'Angers le 12 de novembre, [cependant on n'a point mis ſon nom dans le martyrologe Romain:]
Laun.de Mau. p.32. /& meſme on aſſure que quand on a demandé à Rome, depuis quelques années, des indulgences pour une chapelle de ce Saint, on ne les avoit point voulu
p.47.50.60.63. accorder ſous ſon nom. /On en allegue quelques unes plus anciennes, que Mr de Launoy pretend ſuppoſées; mais cela
p.66. n'eſt pas de conſequence. /Belleforeſt a fait dans le dernier ſiecle, la vie de ce Saint en françois, où l'on pretend qu'il a dit beaucoup de choſes qu'il ne devoit pas dire.

p.50.51.69.71 Ugh.t.6.p. 744.746. /Ceux de Sorrento croient auſſi avoir eu un S. René Eveſque, dont ils font memoire le cinq d'octobre, & cela n'eſt pas difficile à croire, quoiqu'ils n'en aient point auſſi de monument authentique ni ancien, hormis un que l'on pretend eſtre faux. Mais pour ce qu'ils veulent que ce ſoit celui d'Angers qui ait quitté ſon Egliſe pour aller chercher la ſolitude dans l'Italie, c'eſt ce qui ne ſe doit point croire ſans de grandes preuves. Ils pretendent en avoir encore le corps, au moins en partie, pour s'accorder avec ceux d'Angers, qui ſoutiennent qu'on le leur a raporté, & qu'ils le
Ugh.t.6.p. 744.c. poſſedent encore. /Celui qu'on pretend avoir à Sorrento a eſté decouvert en l'an 1603, pour le tranſporter ſous un autre autel, & on n'y a point trouvé de nom.

Laun.de Mau. p.45.46. /On raporte un acte qui marque pluſieurs tranſlations du corps de S. René, faites à Angers depuis l'an 980, ou environ, juſqu'en 1255. Ces tranſlations ne ſont proprement que des ouvertures qu'on faiſoit de ſa chaſſe pour viſiter ſes reliques, & s'aſſurer qu'on les avoit, contre ceux qui en doutoient. Si nous n'avons rien qui nous aſſure de la verité de cet acte, auſſi nous n'avons rien qui la combate. Mais il n'eſt pas de grande importance: Car tout ce qu'il nous peut apprendre, c'eſt que depuis Rainon on a honoré S. René comme Saint, & que l'on a eu un corps entier ou en partie que l'on a tenu le ſien.

NOTE XXII.

Sur la vie de Saint Corentin.

Pour la page 356. § 23.

Poll.9.may, p.460. /L'hiſtoire de l'ordination de S. Corentin, dont on ne cite point de meilleur auteur que le breviaire de Cornouaille, ſuppoſe que Saint Martin jouiſſoit alors pleinement du droit de metropolitain: [de quoy il y a au moins grand ſujet de douter: & je ne ſçay ce que veulent dire] ces Abbez que l'on beniſſoit, [non pour gouverner des monaſteres, mais] pour aſſiſter un Eveſque dans la propagation de la foy. [Je doute meſme que la benediction des Abbez ſoit ſi ancienne; ſoit dans l'Orient, ſoit encore plus dans l'Occident. Pour la vie de Saint Corentin que le P. Albert de Morlaix nous a donnée dans les Saints de Bretagne, *t.1.p.629*, ſi elle paroiſt avoir de meilleurs auteurs, elle eſt mélée de bien des choſes qui ne ſont pas fort aiſées à croire. Elle ne s'accorde pas tout à fait avec ce que Bollandus cite du breviaire de Cornouaille.]

NOTES SUR LE PAPE SIRICE.

NOTE I.

Qu'il fut apparemment fait Eveſque avant la fin de l'an 384.

Pour la page 357. § 1.

Poll.apr.t.1. p.32. /LEs Pontificaux diſent que le ſaint Siege fut 31 jour vacant aprés la mort de Damaſe, comme on lit dans Anaſtaſe *p. 21*; ou *36* jours, comme on lit dans le Pontifical de Bollandus. /C'eſt ce qui a obligé Baronius à differer l'election de Sirice ſucceſſeur de Damaſe, juſqu'au 12 janvier de l'an 385. /Papebrok

Bar.384.§ 5. Boll.prop.p. 13.b.c.

la met le dimanche 5 de janvier de la meſme année, ſur des changemens de nombres, [propres à trouver tout ce qu'on veut, & à ne trouver jamais la verité. Ce qui eſt favorable pour l'un & pour l'autre, c'eſt que la chronique de Marcellin met auſſi l'entrée de Sirice l'année d'aprés la mort de Damaſe, quoiqu'en l'an 383.

Nous aimons mieux neanmoins la mettre à la fin de 384, non ſeulement pour ſuivre la chronique de S. Proſper, qui la met en cette année là, mais auſſi pour reſoudre une difficulté, laquelle Baronius a marquée ſans y ſatisfaire.]

Bar.398.§ 1. [Car aprés avoir établi que Sirice eſt mort en l'an 398, comme les chroniques de Marcellin & de S. Proſper le diſent, & qu'ainſi il ne peut avoir gouverné que 13 ans & un peu plus,

Boll.prop.p. 4.de. [il remarque dans ſes additions, que l'epitaphe de ce Pape qu'on avoit trouvée depuis, obligeoit à reconnoiſtre qu'il avoit gouverné 15 ans. [Il ne reforme pas neanmoins ſa chronologie dans laquelle il ne ſauroit trouver ces 15 ans. Mais en commençant le pontificat de Sirice en 384, ce qui reſte de cette année eſtant conté pour une, & ce qu'il a vécu en l'an 398, eſtant conté pour une autre, on trouvera les quinze années, comme on trouve les dixſept que quelques auteurs donnent au regne de Theodoſe; & il y a pluſieurs autres exemples de cette maniere de conter.]

Socr.l.7.c.9. p.[illegible]. [La chronique de Marcellin dit auſſi avec Socrate, que Sirice gouverna 15 ans,

Boll prop.p. 59.b. [& c'eſt ce qu'on trouve communément dans les Pontificaux. La chronique de Nicephore & Theophane ont la meſme choſe. Celle de S. Proſper dans Scaliger, porte 16. Celle de Pontac n'en dit rien;

Euſ.chr.n.P. P.766.b. mais un abregé de cette chronique, & quelques manuſcrits ont quatorze au lieu de ſeize, on lit auſſi dans S. Iſidore de Seville *v. ill. c. 3*, qu'il a gouverné 14 ans,

Bar.398.§ 1. [& en effet il eſt mort dans la 14e année, ſoit qu'il ſoit mort vers le 22 de fevrier, comme veut Baronius aprés Anaſtaſe, ſoit que ç'ait eſté, comme nous le croyons, le 26 de novembre, auquel les plus anciens martyrologes marquent ſa feſte. *V. la note 8.* Eutyque *p. 535*, ne luy donne que douze ans.

Poll.prop. 60.a. [Papebrok croit que le nombre de 15 ans marqué dans ſon epitaphe, n'eſt venu que de la faute des copiſtes qui avoient mis 15 ans pour 13 dans les Pontificaux. [Cela ſe pourroit croire plus aiſément ſi on liſoit 16 dans les Pontificaux, & non pas 15. Mais Socrate & Marcellin n'ont point eſté trompez par des Pontificaux mal corrects. D'ailleurs cela ſuppoſe que l'epitaphe eſt poſterieure aux Pontificaux;]

p.59.f. [& Papebrok dit en effet qu'elle a aſſez l'air du VIII. ſiecle, où l'on transfera le corps de Sirice. [Il eſt certain qu'elle n'a aucune elegance. Neanmoins elle contient des faits fort particuliers qui ne ſont point dans les Pontificaux, & qu'on ne pouvoit pas ſavoir par tradition au VIII. ſiecle. Ne pouvoit-il pas y avoir des epitaphes fort mal faites des le IV. ſiecle? & les fautes qu'on y trouve contre la quantité & contre le ſens ne peuvent-elles pas venir des copiſtes?]

p.60.a. [Papebrok en corrige pluſieurs par conjecture. [De quelque temps qu'elle ſoit, les faits, comme nous avons dit, en paroiſſent anciens.]

NOTE II.

Pour la page 558.§ 1.

Que Pinien eſtoit plutoſt Vicaire de Rome que Preſet en l'an 385.

Bar.385.§ 5. [Baronius nous a donné un reſcrit adreſſé à Pinien en date du 23 de fevrier, ſur l'election du Pape Sirice. Le reſcrit ne donne point de qualité à Pinien. Baronius luy donne celle de Preſet,

Cod.Th.t.6. P.378.a. [& Godefroy le ſuit en cela. [C'eſtoit en effet la fonction du Preſet de Rome, de prendre ſoin d'y maintenir l'ordre & le repos, & d'avertir l'Empereur de ce qui s'y paſſoit, comme il paroiſt que Pinien avoit fait.]

chr.p.116.117. [On trouve d'ailleurs qu'il eſtoit Preſet de Rome au mois de juillet 386, & au mois de juin 387: [& ainſi il

ſemble qu'il peut avoir ſuccedé à Symmaque au commencement de 385. Car le reſcrit ne peut ſe mettre pluſtard. Mais
p.118. ce qui embaraſſe,]' c'eſt qu'on a deux loix du 4 de juin 386, adreſſées à Saluſte Prefet de Rome. [Pinien ne l'eſtoit donc pas en l'an 385, s'il ne l'a eſté deux fois, & preſque de ſuite, ce qui paroiſt peu croyable, auſſibien que ce qu'on pourroit dire, que ce ſont doux Piniens differens. J'aimerois mieux croire juſqu'à un plus grand éclairciſſement, qu'il avoit la charge de Vicaire, ou quelque autre approchante, qui luy donnoit auſſi droit de ſe méler de la police, & de recevoir ſur cela les ordres de l'Empereur, qui ne les vouloit pas adreſſer à Symmaque, parcequ'il eſtoit payen,]' & accuſé de traiter mal les Chrétiens.

Sym.l.10.ep. 54.p.417.

NOTE III.

Pour la page 360.§ 1.

Que la lettre de Sirice à Himere eſt veritable.

Pell.prop.p. 58.c.f160.d.

'Papebrok loue beaucoup la lettre de Sirice à Himere, & neanmoins il pretend qu'on ne la peut pas regarder comme entierement pure & ſans alteration, parcequ'il croit qu'on y a ajouté la date des Conſuls. [Mais les raiſons pour leſquelles il le croit ſont extremement foibles.] La premiere c'eſt que les autres lettres de Sirice, & celles de ſes predeceſſeurs ne ſont point datées; [comme ſi toutes les lettres que nous avons ſans date, ne l'avoient jamais eſté. Entre les lettres d'Innocent I, les unes ſont datées, les autres ſans date, & je penſe qu'on en trouveroit bien d'autres exemples. La pluſpart des copiſtes ſe contentoient du corps de la lettre, & laiſſoient le reſte: Il y en a peu dont nous ayons le titre original.] Il ajoute que la date devoit eſtre conceue ainſi, *Arcadio Aug. & Bautone Viro Clar. Conſſ.* & non pas comme nous avons, *Arcadio & Bautone viris clariſſimis.* Je penſe que dans l'original on mettoit ſimplement V.C. dont les copiſtes auront fait aiſément *viris clariſſimis*, auſſibien que *Viro Clar.*]' On voit la meſme choſe dans l'epiſtre d'Innocent au Concile de Mileve, [& ces ſortes de fautes ſi aiſées à faire, ne rendent jamais une piece ſuſpecte, quand elle eſt bonne d'ailleurs, ni ſa date ſuſpecte de fauſſeté.]

Conc.t.2.p. 1289.c.

NOTE IV.

Pour la page 360.§ 2.

Sur la 3e lettre de Sirice.

[Le ſtyle de la troiſieme epiſtre de Sirice me paroiſt fort embaraſſé & ſouvent tres obſcur, pour n'en rien dire de plus. Je ne ſçay point neanmoins que perſonne la conteſte.]' Le titre *Siricius Papa orthodoxis per diverſas provincias conſtitutis*, me ſemble étrange. Il faut ſans doute ajouter *Epiſcopis*, comme on l'a marqué dans le texte. Le premier article donne lieu de juger que ces diverſes provinces ſont celles dont les Eveſques eſtoient ordonnez par le Pape, c'eſt à dire du vicariat de Rome. 'C'eſt le titre de cette lettre qui a fait dire à Papebrok, que Sirice eſtoit le premier des Eveſques de Rome qu'on trouve avoir pris dans ſes lettres le titre de Pape, au lieu de celui d'Eveſque. [Mais ces titres abregez à la fantaiſie des copiſtes, ne peuvent pas paſſer pour des preuves bien ſolides.]

Conc.t.2.p. 1027.b.

Boll.prop.p. 213.a.b.

NOTE V.

Pour la page 361.§ 2.

Sur la lettre de Maxime à Sirice.

[Nous ne voyons aucun lieu d'accuſer de fauſſeté]' la lettre de Maxime à Sirice. Mais je ne ſçay pourquoi Baronius qui nous l'a donnée, ſemble la raporter ſur l'an 387, [comme ſi Maxime ne l'avoit écrite qu'en ce temps là, aprés s'eſtre rendu maiſtre de l'Italie. L'affaire d'Agrece dont elle parle regardant les Gaules, il eſt bien plus naturel de croire que la lettre eſt écrite de la meſme province; & il n'y a point d'apparence que Maxime ayant Theodoſe ſur les bras, ſongeaſt à aſſembler tous les Eveſques des Gaules pour

Bar.387.§ 64.

juger un Preſtre. Que ſi les Manichéens dont il parle, ſont en effet les Priſcillianiſtes, quelle apparence que Maxime en parlaſt en l'an 387 comme d'une choſe toute recente, puiſqu'elle eſtoit arrivée en l'an 385, ſurtout aprés qu'il avoit vu par l'ambaſſade de S. Ambroiſe, qu'elle eſtoit & ſceue & condannée par les Prelats d'Italie? Et ce que dit Baronius que ces Manichéens ſont les Priſcillianiſtes, eſt d'autant plus probable, que la chronique d. Tiro Proſper marque que Maxime pourſuivit avec beaucoup d'ardeur les Manichéens qu'on avoit decouverts à Treves; & elle le met, comme on le peut aiſément juger, en cette année meſme 385, en laquelle la chronique de S. Proſper met l'affaire des Priſcillianiſtes.]

Pour la page 301. § 3.

NOTE VI.

Sur la lettre de Sirice aux Eveſques d'Afrique, & ſur le Concile de Tele.

Conc.t.1.p. 1048.c. [La lettre que nous avons du Pape Sirice aux Eveſques d'Afrique, [paroiſt eſtre inconteſtable,] puiſqu'elle eſt inſerée toute entiere dans le Concile de Tele en Afrique tenu en 418, dont le texte porte qu'on y lut deux lettres de Sirice, celle-ci & une autre dont nous n'avons pas de connoiſſance. Fertand Diacre a marqué les Canons que le Concile de Tele a tirez de l'epiſtre de Sirice, c'eſt à dire les 4, 6, 130, 138, 174 de ſa collection; & ils ſont tous dans celle-ci. Il ne marque point que le 3 & le 16 ſoient auſſi tirez de cette epiſtre, où ils ſont neanmoins. [Cette lettre eſt encore inſerée dans le Code donné par le Pere Queſnel, comme l'ancien Code de l'Egliſe Romaine, avec ce que nous avons du Concile de Tele. [Mais nonobſtant tout cela, le P. Queſnel meſme a ſoutenu que cette lettre eſtoit fauſſe, & l'autorité du Concile de Tele ne l'a pas arreſté, parcequ'il pretend que le Concile eſt ſuppoſé auſſibien que la lettre, & que les citations de l'un & de l'autre qu'on voit dans la collection de Fertand, y ont eſté ajourées. On peut voir ſes preuves dans ſa 5e diſſertation ſur S. Leon. [Ce que nous en pouvons dire ici, c'eſt qu'il y a pluſieurs de ſes preuves, auſquelles on pourroit répondre aſſez aiſément: mais il y en a d'autres qui embaraſſent.

P.1578.a.b.

Leo,epd.c.60. p.239.240.

n.p.731.751.

Blondel dans ſon ouvrage ſur les Decretales *p. 550*, avoit déja témoigné douter de l'epiſtre de Sirice, parcequ'elle n'eſt point, dit-il, dans l'ancien Code de l'Egliſe Romaine, (je penſe qu'il entend celui de Denys le Petit,) non plus que dans les hommes illuſtres de Saint Iſidore de Seville *ch. 3*, lorſqu'il parle de Sirice; & parcequ'elle eſt inſerée preſque mot à mot dans l'epiſtre d'Innocent à Saint Victrice de Rouen.] [Il ſemble qu'on pourroit répondre qu'Innocent a bien pu ſe ſervir de cette lettre en écrivant à S. Victrice, puiſque le meſme Pape écrivant à S. Exupere, avoit inſeré dans ſa lettre une partie de celle de Sirice à Himere. [Mais il y a bien de la difference entre appuyer ce que l'on dit par l'autorité d'un autre en le citant, [qui eſt ce que fait le Pape Innocent dans ſon epiſtre 3 à Saint Exupere, [& copier ſans le dire une autre lettre, & dans les decrets; (ce qui ſeroit moins étonnant,) & dans les ſimples inſtructions, où Innocent n'avoit nul beſoin d'employer les paroles d'un autre.

Schel.afr.p. 87.

Leo,n.p.746.

Conc.t.2.p. 1254.d.

Je ne voy pas non plus qu'il ſoit aiſé de répondre aux preuves par leſquelles le P. Queſnel montre *p. 744-746*, qu'il eſt bien difficile de donner un bon ſens au premier decret de Sirice, *ut extra conſcientiam Sedis apoſtolicæ, hoc eſt Primatis, nemo audeat ordinare.* [Car quand on voudroit dire que la lettre eſt écrite originairement aux Eveſques du vicariat & de la primacie de Rome, [comme je croy qu'il le faut ſi on la veut ſoutenir; qui eſt-ce qui euſt ordonné les Eveſques de cette partie de l'Italie, hors le Pape meſme, puiſqu'il n'y avoit point alors d'autre metropole eccleſiaſtique? Tout

Schel.afr.pr. p.31.

ce qu'on pourroit dire, c'eſt que cela s'entend de la Sicile & de la Sardaigne qui avoient leurs Metropolitains, au moins du temps de S. Gregoire, & qui ce me ſemble, reconnoiſſoient plus particulierement la juriſdiction de l'Eveſque de Rome, comme de leur Primat ou de leur Patriarche. Il faudroit dire encore que *hoc eſt Primatis*, y a eſté ajouté depuis par Sirice meſme, lorſqu'il l'envoya en Afrique, ou par les Africains lorſqu'ils l'eurent receue, pour raporter aux Primats de leurs provinces, ce qui ſe raportoit au Pape dans les pays qui luy eſtoient particulierement ſoumis. Mais tous ces tours ſont bien violens.] 'Pour ce que pretend Schelſtrat, que *Sedes apoſtolica* en cet endroit, marque les Primats d'Afrique, parcequ'ils n'avoient que du Pape le droit d'ordonner les Eveſques de leur province; [il faut abſolument abandonner la lettre, ſi on ne la peut défendre que par une pretention ſi inſoutenable & ſi inouie.]

L.1.c.6.p.38.

'Il paroiſt encore difficile de croire que Sirice vouluſt parler de la continence des Clercs comme d'une choſe de ſimple conſeil. '*Quod dignum, & pudicum, & honeſtum eſt, ſuademus... hortor, moneo, rogo.*' Luy qui en parle tout autrement, & comme d'une obligation abſolue, dans ſa lettre à Himere, [écrite de le premier ou le ſecond mois de ſon epiſcopat.] 'Auſſi les heretiques ennemis de la continence, n'ont pas manqué de profiter de deux manieres de parler ſi differentes, & de vouloir infirmer la lettre à Himere par l'autre. Le ſtyle de ces deux lettres eſt encore étrangement different, celle aux Africains n'ayant rien du feu & de la beauté de l'autre.

Leo,n.p.748.

Conc.t.2.p. 1019.e|1030.a.

p.1010.

p.750.

'Papebrok rejette la date de la lettre aux Africains, *P.C. Arcadii &c.* parceque l'on ne pouvoit manquer de ſavoir à Rome, qu'Honoré fils de Theodoſe, eſtoit alors Conſul avec Evode, puiſque les noms des Conſuls ſe publioient pluſieurs fois avant le commencement de l'année. [Mais ce qu'il ſuppoſe certain, ne l'eſt nullement; & l'on voit par l'exemple d'Auſone, de Saturnin, & de divers autres, que les Conſuls ne ſe choiſiſſoient ſouvent alors que ſur la fin de l'année; de ſorte qu'on les pouvoit aiſément ignorer à Rome le 6 de janvier.] 'Papebrok remarque auſſi la conformité de cette lettre avec celle d'Innocent à S. Victrice, & la maniere dont elle parle de la continence; & il conclud de là, non pas qu'elle eſt fauſſe, mais qu'elle eſt alterée; [ce qui ne vaut guere mieux.]

Boll.prop.p. 60.d.

c.

'Si la lettre de Sirice eſt fauſſe, le Concile de Tele l'eſt ſans doute auſſi, puiſqu'il ne conſiſte que dans la lecture de cette lettre. 'Le P. Queſnel allegue encore diverſes raiſons pour en montrer la fauſſeté: Et il y a aſſurément quelque difficulté dans ce qu'il remarque, que ce Concile eſtoit un Concile de la Byzacene, 'comme le texte le porte; & Donatien de Telepte qui y preſidoit, eſtoit Primat de la Byzacene, comme on le voit par les Conciles de ce temps là. Au moins ce n'eſtoit pas un Concile de la Proconſulaire, puiſque les deputez de la Proconſulaire y eſtoient, & qu'Aurele de Carthage n'y eſtoit pas. 'Et cependant on voit que Tele eſtoit une ville de la Proconſulaire. 'On répond qu'au lieu de Tele, il faut lire Telepte, puiſque Donatien de Telepte y preſidoit, (ce qui n'eſt rien,) ou Zele, qui eſt, dit-on, le meſme nom que Tele, 'd'où vient que Ferrand l'appelle le Concile de Zele; & on croit qu'il y avoit une ville de Zele dans la Byzacene. 'Mais le P. Queſnel répond que le nom de Zele ne ſe trouve que dans un ſeul manuſcrit de ce Concile, & celui de Telepte dans pas un; 'que s'il y avoit quelque lieu dans la Byzacene appellé Tele, on ne trouve point qu'il y ait jamais eu d'Eveſque, & il ne ſe lit point dans la Notice d'Afrique. Or on ne peut point preſumer que dans l'Afrique, où

Leo,n.p.744. §.38.

p.742-744.

Conc.t.2.p. 1177.e.

Leo,n.p.737.

p.736.

Ful.Ferr.n.p.278. 279.

Leo,n.p.736. 737.

p.742.§.14.

il y avoit partout des Eveſques, on ait tenu un Concile dans un lieu trop petit pour meriter d'en avoir un, [s'il n'y avoit point lieu de douter de la verité du Concile, on pourroit peut-eſtre dire qu'au lieu de *Telenſis*, il faut lire *Tenenſis*, puiſque nous trouvons dans la Notice d'Afrique, *Paſcaſius Tenitanus*, entre les Eveſques de
Holſt.geo.fac. p.73. la Byzacene.] 'Pour croire, comme veut le P. Chifflet, que Tele & Uſule ſoient la meſme choſe, cela a au moins peu d'apparence, [par quelque changement qu'on
Coll.1.§ 208. 226. veuille faire paſſer ces deux mots:]' & on voit par la Conference de Carthage, que Felix eſtoit Eveſque de Tele pour les Donatiſtes, & qu'ils n'avoient point
§ 118.163. d'Eveſque à Uſile [ou Uſule.] 'Mais on y voit auſſi qu'il y avoit une ville de Zele dont Donatien eſtoit Eveſque pour les Catholiques, & Natalique pour les Donatiſtes: [& rien n'empeſche de croire qu'elle eſtoit dans la Byzacene,]
Conc.t.2.p. 1577.d.e. 'où le Concile que nous examinons, marque deux Donatiens Eveſques. Il faut dire meſme que cela eſt certain,]
Coll.1.§ 163.n. p.218.Not.in. P.Lat.Conc.p.83. 'ſi c'eſtoit une paroice de Miſone ou Muſone, doyen de la Byzacene, comme le Cardinal Noris le tire d'un endroit de la Conference de Carthage. Mais M' Baluze ſoutient qu'il y a faute en cet endroit; [& il eſt difficile de n'en pas demeurer d'accord.]
Not.app p. 149. 'Car ce que dit le Cardinal Noris pour expliquer l'endroit tel qu'il eſt, [n'eſt bon que pour faire voir qu'on ne le ſauroit expliquer.]
Schel.afr.pr. p.30. 'Schelſtrat nous apprend meſme à l'égard de Zelle, qu'un manuſcrit d'onze-cents-ans qui eſt à S. Germain des Prez, lit comme les autres, *Concilium Telenſe*, à la teſte du Concile, & que pour la collection de Ferrand, ce manuſcrit a *Tellenſe* dans le premier endroit, &
p.31. *Tiellenſe* dans tous les autres. 'Cela l'oblige à abandonner le mot de *Zellenſe*, pour revenir au *Teleptenſe* de Baronius, qu'on aura abregé par celui de *Telenſe*, [ce qui n'a guere d'apparence.] Mais il cite un manuſcrit qui a *Thelepteníe*. [Ce n'eſt rien neanmoins contre tous les autres,] 'qui ont fort bien retenu le nom de Telepte pour l'Eveſque Donatien.
Leo,n.p.756.

[Outre la difficulté du lieu,] 'le Concile porte en teſte les noms des 33 Eveſques & pluſieurs autres en general. [Ces 33 eſtoient ſans doute les plus anciens de la Byzacene.] 'Schelſtrat qui ſoutient la verité de ce Concile contre le Pere Queſnel, raporte une lettre d'Autele de Carthage écrite en l'an 419, aux Eveſques de la Byzacene, dont il en nomme neuf, [qui doivent donc eſtre auſſi les plus anciens, & par conſequent les meſmes que les neufs premiers du Concile. Cela ſe rencontre en effet dans les trois premiers; mais les ſix autres ſont tous differens. Je ſçay bien que les Eveſques de la Byzacene pouvoient n'eſtre pas tous au Concile: mais il eſt faſcheux qu'il y en manque ſix de ſuite, & preſque les plus anciens.]
d.e.
Schel.afr.p. 217.

'Cette expreſſion *mecum recolit memorialis auditio veſtra*, qu'on met à la bouche de Vincent & de Fortunatien deputez de la Proconſulaire, dont le premier qui devoit porter la parole, avoit eſté l'un des ſept nommez pour ſoutenir la cauſe de l'Egliſe dans la Conference de Carthage; cette expreſſion, dis-je, eſt ſi barbare & ſi mal tournée, qu'on ne peut s'empeſcher de l'avoir pour ſuſpecte dans la bouche d'un Eveſque de cette conſideration. [Tout le reſte de ce qu'ils diſent eſt encore fort barbare.]
Conc.t.1.p. 1577.e.

'Ces deux legats diſent qu'eſtant à Thuſdre, ils avoient donné à lire des lettres du Pape Sirice, 'que l'Eveſque Latone en avoit lu une; qu'ils les avoient là toutes deux; & qu'ils demandoient en grace qu'on les luſt. [Tout ce recit eſt aſſez embaraſſé. Car pourquoi n'avoit-on pas lu toutes les deux lettres de Sirice à Thuſdre? Pourquoi veut-on que celle qu'on y avoit lue, ſoit relue à Tele ou Zelle?] 'Car les meſmes Eveſques furent preſens à l'un & à l'autre Concile; & Thuſdre eſtoit certainement dans la
e.
p.1578.a.
p.1577.e.

Byzacene,

Byzacene. [Pourquoi deux Conciles coup ſur coup dans la meſme province? Car les meſmes legats de la Proconſulaire, & les meſmes pieces lues, font juger que ces deux Conciles n'eſtoient
p.1178.2. pas fort eloignez l'un de l'autre.]' Pourquoi encore la lettre de Sirice eſt-elle lue à Thuſdre par un Eveſque, & à Tele ſeulement par un Notaire? [Nous expoſons les principales difficultez du P. Queſnel, & celles que nous avons cru y devoir ajouter, afin que les perſonnes habiles en jugent. Car pour nous, nous aimons mieux laiſſer les choſes dans le
app.p.367. doute,]' comme a fait Mr Baluze.

[Pour la collection de Ferrand, où l'on trouve pluſieurs Canons tirez de l'epiſtre de Sirice par le Concile de Zelle, cette citation extraordinaire de l'epiſtre de Sirice, donne aſſurément
Leo,n.p.740. lieu de craindre quelque alteration,]' & ce qu'on y lit, qu'un Eveſque ne ſera jamais ordonné par un ſeul, excepté l'Egliſe Romaine, eſt encore plus ſuſpect. Cette exception de l'Egliſe Romaine n'eſt pas meſme dans la lettre attribuée à Sirice, & je ne penſe pas qu'on trouve que les Papes aient jamais eſté ordonnez par un ſeul Eveſque, ni qu'ils aient pretendu en ordonner ſeuls. Ils n'ont jamais guere eſté ſans avoir d'autres Eveſques auprés d'eux.

Schel.aft.p. 251-261. 'Schelſtrat a pretendu refuter le Pere Queſnel ſur l'epiſtre de Sirice & le
p.260. Concile de Tele;' & il répond aſſez bien ſur la maniere dont la lettre parle de la continence des Clercs. Mais c'eſt en ſuppoſant que la lettre a eſté faite originairement pour l'Afrique: [& il n'eſt pas aiſé de le croire.]

Pour la page 364.§ 4.

NOTE VII.

Sur le titre de la lettre de Sirice contre Jovinien.

[La lettre de Sirice contre Jovinien, eſt adreſſée dans S. Ambroiſe *t. 5. p. 184. l.*
Leo,ecd.c.30. p.1240 *A l'Egliſe de Milan,*]' dans le Code du P. Queſnel, *A tous les Eveſques d'Italie;*

'dans un manuſcrit, *A divers Eveſques.* Mab.It.It p. 69.
dans un autre manuſcrit, *A tous les Eveſques.* Il ſemble par le P. Mabillon, qu'elle ſoit auſſi quelquefois intitulée, *A l'Eveſque de Milan.*' S. Iſidore dit Iſid.ſer.c.1. qu'elle fut envoyée à divers Eveſques. [C'eſtoit apparemment une lettre circulaire faite pour eſtre envoyée à tous les Eveſques de l'Italie au moins. Il faut dire neanmoins qu'elle eſtoit particulierement pour quelque endroit,]' puiſ- Amb.ep.5.p. 185.b. qu'elle eſtoit envoyée par trois Preſtres: [& cet endroit eſt ſans doute la ville de Milan,]' où Theodoſe eſtoit alors, où ep.7.p.186. 187. Jovinien condanné à Rome s'eſtoit retiré, & où il fut condanné de nouveau par un Concile qui en écrivit à Sirice pour répondre à ſes lettres.

Pour la page 367.§ 1.

NOTE VIII.

Sur le jour de la mort de Sirice.

[Il n'y a point de difficulté pour l'année de la mort du Pape Sirice, & chacun ſuit les chroniques de S. Proſper & de Marcellin, qui mettent l'entrée d'Anaſtaſe en 398. Que ſi celle d'Idace ſemble la mettre en l'an 397, cela n'eſt pas conſtant, & les commencemens de cette chronique ne ſont pas exacts.]

'Pour ce qui eſt du jour, Baronius croit Bar.398.§ 1. que Sirice mourut des le 22 de fevrier; aprés avoir gouverné 13 ans, un mois & 14 jours, comme on le voit, dit-il, dans tous les regiſtres, *indices.*' Bollan- Boll.in.feb.p. 282.a. dus ne croit point neanmoins qu'on ſe doive arreſter à cela, parceque nous ne ſavons, dit-il, quels ſont ces regiſtres, ni quelle autorité ils peuvent avoir. Et il eſt certain que les Pontificaux où l'on a.b. trouve qu'il fut enterré vers le 22 de fevrier, [n'ont au plus qu'une autorité tres mediocre.]' Il raporte quelques au- a.b. toritez pour dire qu'il eſt mort le 21, 22 ou 23 de fevrier, & quelques nouveaux martyrologes qui mettent ſa feſte le 22;' mais il doute ſi cela ne vient point c. de ce qu'il ſe rencontre en ce temps là quelques Martyrs de meſme nom;' & il c.d.

aſſure que les plus anciens & les plus authentiques des martyrologes, marquent le 26 de novembre la mort de S. Sirice Eveſque à Rome. [Il ne doute point que ce ne ſoit le Pape, & il remet pour ce ſujet à en parler au 26 de novembre.

[A cette raiſon que Bollandus a cru ſuffiſante contre toutes les autoritez de Baronius, nous en pouvons ajouter une ſeconde tirée du voyage de Rufin, que nous ne voyons pas pouvoir mettre avant 397, auquel Baronius le met auſſi. Car eſtant certain que la traduction du Periarchon fut faite à Rome, *V. S. Jerome § 86, 87.*] que Rufin en partit quelque temps avant la mort de Sirice, que Euſebe eſtoit auſſi à Rome avant meſme que cette traduction paruſt, *ib. § 85.* [Si nous diſons que Sirice eſt mort des le mois de fevrier en 398, il faut neceſſairement qu'Euſebe y ſoit venu des l'an 397,] & neanmoins S. Jerome aſſure que Euſebe ne vint à Rome qu'un an aprés Rufin, ou au moins l'an de d'aprés, *poſt annum,*] & Baronius dit qu'il n'y vint qu'en 398. [Il faudra donc dire qu'il y vint au commencement de 398, avant le mois de fevrier. Ce n'eſt pas là un temps bien propre pour la navigation, & il ne ſeroit pas aiſé de l'accorder avec ce que] nous liſons dans S. Jerome, que Euſebe devoit partir pour Rome devers Paſque. On envoya à Saint Jerome une copie du Periarchon de Rufin avant qu'il paruſt. [C'auroit donc eſté au milieu de l'hiver.]

[Mais ce qui ne reçoit point de réponſe [ni bonne ni mauvaiſe,] c'eſt que Rufin traduiſit les deux premiers livres du Periarchon durant le Careſme, & les deux autres enſuite. [Il n'y a pas moyen de dire que ce ſoit en 397. Il faut donc que Sirice ne ſoit mort que longtemps aprés le 22 de fevrier, auquel le Careſme ne commençoit pas encore en l'an 398, puiſque Paſque eſtoit le 18 d'avril.]

e.

Hier. ep. 16. p. 120. d.

in Ruf. l. c. 7. p. 441. d.

Bar. 398. § 6.

Hier. in Matt. pr. p. 11.

Ruf. in Hier. l. 2. p. 431. b.

Oſi. de pecul. p. 711.

NOTES SUR EVAGRE DE PONT.

NOTE I.

Sur le lieu de ſa naiſſance.

Pour la page 368. § 1.

Luſc. 83. p. 1010. d.

Vit. P. n. p. 1004. c.

Hier. ad Ctes. l. 2. p. 431. Pal. pr. p. 2. c. c.

Sor. n. p. 146. a. b. Vit. P. n. p. 1004. f.

[CE que nous diſons que la ville de Iberes, dont eſtoit Evagre ſelon Pallade, [eſt celle que d'autres appellent Ibores,] ſe trouve confirmé par un manuſcrit grec de Pallade qui a Ibores, Ἴβορον au lieu d'Iberes.

[S. Jerome appelle Evagre Hyperborite, [ſoit par une exageration ironique, parceque le Pont eſtoit beaucoup plus ſeptentrional que la Paleſtine où demeuroit Saint Jerome, ſoit qu'ayant mis Iborite, ceux qui n'entendoient pas ce mot aient corrompu ſon texte.] Mr Valois & Roſweide croient qu'il faut lire Iborite dans S. Jerome. [Il y a des editions qui liſent Iberites, & Gravius ſoutient qu'il le faut ainſi; quoique la raiſon qu'il en rend ſoit fort peu propre pour le montrer.] Quelques uns croient que S. Jerome a mis Hyperiberite, pour dire qu'il eſtoit encore plus méchant que les Iberiens peuples aſſez voiſins du Pont, celebres pour eſtre fort méchans.

Cotel. g. t. 3. p. 543. c.

NOTE II.

Par qui il a eſté fait Diacre.

Pour la page 369. § 1.

Sor. n. p. 146. a. c.

[Comme l'autorité de Pallade qui dit qu'Evagre a eſté ordonné Diacre par S. Gregoire de Nyſſe, eſt preferable à toute autre en cette matiere, nous ſommes obligez d'abandonner Socrate, qui écrit qu'il fut fait Diacre à Conſtantinople par S. Gregoire de Nazianze. [Il eſt vray qu'il ſemble que le témoignage de Pallade ne ſoit pas tout à fait indubitable, puiſque] l'ancienne traduction appellée le Paradis d'Heraclide, met auſſi qu'Evagre fut fait Diacre par S. Gregoire de Nazianze. [Mais il faut que ce ſoit une

e.

Soc. d. c. c. 25. p. 254. d.

Vit. P. p. 961. a

faute dans cette traduction, puiſqu'elle
Lauſ.c.86.p. 1019.b. reconnoiſt] comme le grec, que Saint Gregoire qui l'avoit fait Diacre, l'emmena à Conſtantinople lorſqu'il y fut
Vit.P.n.p. 1004.a. appellé pour le grand Concile : & c'eſt ce qui ne convient point à celui de Nazianze, qui eſtoit à Conſtantinople deux ans avant le Concile.

[Il eſt vray encore que Saint Gregoire de Nazianze dans ſon Teſtament, fait, comme nous croyons, le 31 de may 381,]
Naz.teſt.p. 927.b. durant le Concile de Conſtantinople, parle fort avantageuſement du Diacre Evagre, qui avoit beaucoup travaillé avec luy, & luy avoit témoigné ſon affection en bien des rencontres. [Mais il eſt aiſé qu'il euſt auſſi avec luy un Evagre Diacre, ſans que ce fuſt celui d'Ibores : & meſme nous ne voyons pas qu'il y ait neceſſité de rejetter abſolu-
Soz.n.p.146.2. b.c. ment, comme fait Mr Valois, ce que
a l.6.c.30.p. 686.b. dit Sozomene, a que ce dernier ſervit d'Archidiacre à Conſtantinople ſous S. Gregoire de Nazianze. [Car S. Gregoire de Nyſſe pouvoit bien le luy avoir cedé,]
Lauſ.c.86.p. 1010.b. comme Pallade dit qu'il fit depuis à
b Nil.opuſc.p. 355.356. Nectaire. b On lit meſme qu'il écrivit une lettre eſtant à Conſtantinople avec S. Gregoire de Nazianze. [Mais nous n'avons garde de nous appuyer ſur cela, parceque la lettre eſt la 141e de S. Baſile.
or.45.p.717. Ce qui fait la 45e oraiſon dans Saint Gregoire de Nazianze, eſt une réponſe à une difficulté propoſée par le moine Evagre, ſavoir comment la nature divine peut eſtre ſimple, s'il y a trois perſonnes. [Cet Evagre peut eſtre celui d'Ibores. Mais il pourroit avoir conſulté Saint Gregoire de Nazianze ſans eſtre attaché auprés de luy ; & de plus, on ne croit pas que cette oraiſon, ou plutoſt cette lettre, ſoit de S. Gregoire de Nazianze. *V. S. Gregoire de Nazianze note 28.*]

Pour la page 372.§ 3.

NOTE III.

Si Evagre vint en Egypte avec Saint Gregoire.

Socr.l.4.c.23. p.254.d. Socrate écrit qu'Evagre vint en Egypte avec S. Gregoire de Nazianze. [Mais nous ne liſons point que ni ce Saint ni celui de Nyſſe aient jamais fait ce voyage. Cela ſe pourroit croire plus aiſément de celui de Nyſſe qui eſtoit plus jeune & plus fort. Pour l'autre, je ne voy nul moyen de pretendre qu'il ſoit venu en Egypte en l'an 382.]

Pour la page 372.§ 4.

NOTE IV.

Fautes dans le texte de Pallade.

Lauſ.c.86.p. 1012.b. Le texte grec de Pallade aprés avoit dit qu'Evagre mangeoit une livre de pain par jour, mais qu'il ne mangeoit p.101,a. ni laitue, ni aucune herbe potagere ou autre, ὐ λαπαλαχάνου, ὐ χλωρῦ τινος, aprés cela, dis-je, il ajoute qu'il ne mangeoit point de pain, mais ſeulement de quelques herbes crues. [Je ne voy pas bien comment cela s'accorde. Auſſi ce dernier article ne ſe lit point dans Heraclide *p.964.1.*]

Pour la page 376.§ 5.

NOTE V.

Sur ce que fit Evagre au retour de Lycople.

Lauſ.c.12.p. 9.c.d. Pallade ſemble nous obliger à dire qu'Evagre auſſitoſt aprés eſtre retourné de Lycople, fut obligé par les inſtantes prieres de Rufin Prefet du Pretoire, & d'un grand nombre d'Eveſques, de ſe trouver à la dedicace de l'egliſe que ce Rufin avoit fait baſtir au fobourg de Calcedoine, [vers la fin de ſeptembre 394,] & qu'il fut parain de Rufin batizé dans cette ceremonie. [Mais quoique le texte grec de Pallade & la verſion d'Heraclide ſemblent formels pour cela, neanmoins s'il faut donner un ſens à cet endroit qui eſt fort brouillé, ou fort barbare, & qui ne ſe trouve pas dans quelques editions, j'aimerois mieux l'entendre d'Ammone que d'Evagre.]

Pour la page 3 9.3^e.

NOTE VI.

Sur les abſtinences d'Evagre.

[Quand nous diſons qu'Evagre quitta le pain &c. les deux dernieres années

Vit.P.ap.p. 964.il 991.t. de ſa vie, nous ſuivons] la verſion d'Heraclide, & une autre traduction qu'on croit eſtre auſſi fort ancienne. Le grec porte qu'il mangea du pain, & non pas encore des herbes cuites, mais des legumes. [S'il continuoit à manger du pain,]

Lauſ.c.86.p. 1013.a.

p.1012. car Pallade reconnoiſt qu'il en avoit mangé juſqu'alors; [qu'eſtoit-il neceſſaire de le dire?] Rufin dit d'ailleurs que

Vit.P.l.3.c. 27.p.479.a. Evagre s'abſtenoit abſolument de pain, [ce qui eſt faux ſelon Pallade, des ſeize premieres années de ſa retraite: Ainſi il le faut au moins entendre des deux dernieres. Car ſi Rufin ſemble l'entendre du temps que luy, ou plutoſt Pettone au nom duquel il parle, alla en Egypte vers l'année 394, qui n'eſtoit que la 12 ou 13e de la retraite d'Evagre; il ne fait pas profeſſion d'une ſi grande exactitude, qu'on ne puiſſe croire qu'il raporte en general tout ce qu'il avoit ſceu de luy. C'eſt ce qui nous oblige d'abandonner le grec de Pallade comme alteré, & de nous tenir à ſes anciennes traductions, dont le ſens ſe trouvera auſſi dans le grec en le liſant ainſi: Ἄρτου μὲν ἐκέτι ἤσθιε, ἀλλ' ἢ λαχάνων μετὰ ἁλμάδων ἑψημάτων, ἢ πτισάνης, ἢ ὀξυκράτου.

[Ce mot de πτισάνη eſt expliqué d'une orge mondée, ou de quelque autre nourriture ſemblable, faite de farine ou de grains cuits dans de l'eau. Il eſt traduit dans Heraclide par *poſca*, qui ſignifie de l'oxicrat.]

NOTE VII.

Pour la page 379. § 7.

Sur le temps de la mort d'Evagre.

[Il ſeroit aiſé de differer la mort d'Evagre d'une année entiere, & peut-eſtre de plus, ſi nous pouvions dire que Pallade ait encore eſté dans le deſert aprés l'an 399. Car on ne peut pas douter qu'il n'ait aſſiſté à la mort d'Evagre,]

Lauſ.c.86.p. 1013.b. puiſqu'il dit que ce fut vers le temps de ſa mort qu'il luy avoua qu'il n'y avoit que trois ans que Dieu l'avoit delivré des tentations de la chair.

NOTE SUR DIDYME.

Pour la page 192. § 3.

Qu'il eſt mort en l'an 399.

Lauſ.c.7.p. 508.a. PALLADE en faiſant l'hiſtoire des trois ans qu'il paſſa à Alexandrie

c.1.p.901.a. ou aux environs, depuis l'an 388, qu'il y vint pour la premiere fois, [juſques en

c.4.p.904.c. l'an 390,] dit que durant ce temps là Didyme & beaucoup d'autres Saints y moururent. [Il ſemble qu'il faille neceſſairement conclure de là que Didyme eſt mort au pluſtard en 390. Cependant cela ne peut eſtre,]

Hier.v.ill.c. 109.p.300.c. puiſque Saint Jerome dit poſitivement [en l'an 392,] que Didyme vivoit encore. [Ce n'eſt pas meſme le

Lauſ.c.4.p. 904. ſens de Pallade.] Car il dit qu'il vit Didyme durant dix ans, ὅσον δέκα ἔτη, [ce qui ſignifie aſſurément qu'il le vit encore dans la dixieme année. Il faut donc dire que Pallade par ces mots, *en ce temps là*, comprend ici confuſément tout le temps qu'il paſſa à Alexandrie, ſoit avant que d'aller en 390 dans le deſert, ſoit aprés en eſtre ſorti, ce qu'il faut mettre au commencement de 399. *V. ſon titre note 3.* Il faut donc neceſſairement avouer que Didyme a vécu juſques en 399, ſelon Pallade, & il eſt plus difficile de croire qu'il ſe ſoit trompé en cela, que de croire qu'il luy donne quelques années de moins,] lorſqu'il dit qu'il e. mourut agé de 85 ans, [ou que S. Jerome luy en donne trop,] lorſqu'il le fait agé Hier.v.ill.c. 109.p.300.c. de 83 ans paſſez en 392.

NOTES SUR S. SIMPLICIEN.

Pour la page 397.

NOTE I.

Ce que diſent de nouveaux auteurs du lieu de ſa naiſſance.

Ferr.16.aug p. 514. 'FERRARIUS & Ripamont veulent que Saint Simplicien fuſt de Milan, nomment meſme ſa famille, & blaſonnent ſes armes. Ferrarius reconnoiſt que cela ne s'accorde pas aiſément avec Baronius, Bar.375.§ 12. 'qui ſemble plutoſt ſuppoſer qu'il eſtoit de Rome. Sa vie que nous examinerons dans la note ſuivante, MS.p.516. 'dit *in pago Betuatenſi.* [Mais tous ces nouveaux auteurs ne ſont recevables qu'autant qu'ils prouvent par les anciens. Ainſi il vaut mieux ne s'y point arreſter dutout, que de vouloir juger qui eſt plus ou moins croyable entre ceux qui ne le ſont point dutout.]

Pour la page 400.

NOTE II.

Sur l'hiſtoire de ſa vie.

Monb.t.2.p. 298. 'Nous avons dans Mombritius une vie de S. Simplicien écrite par un auteur, [qui apparemment écrivoit pluſieurs autres vies,] MS.p.630. 'puiſqu'il dit qu'il abrege celle-ci pour paſſer à d'autres choſes. p.631. 'Cette vie eſt ſans concluſion, & finit à la converſion de Saint Auguſtin, ſans dire ſeulement un mot de l'epiſcopat de Simplicien, ſi ce n'eſt dans le titre. [Ainſi l'on voit qu'elle eſt fort imparfaite. Mais il n'y faut pas avoir beaucoup de regret:] p.632. 'Car l'auteur qui cite pour garant ce que d'autres avoient lu, *in quibuſdam vetuſtiſſimis ſcriptis*, [eſtoit ſans doute fort eloigné du IV. ſiecle;] & ſes écrits ſi anciens donnoient un Louis pour pere à S. Simplicien, & une Senedruge pour Ugh.t.4.p. 66.c. mere, 'ce qu'Ughellus n'a pas dedaigné de copier. [Auſſi hors quelques endroits tirez de S. Ambroiſe & de S. Auguſtin, cette vie n'a preſque que des eloges generaux, ou des faits que nous ne craignons point de ſoutenir eſtre faux, comme ce que nous venons de dire,] '& ce qu'on y lit que Victorin avoit eſté cauſe que pluſieurs Chrétiens avoient eſté maſſacrez cruellement à Rome, juſque dans les egliſes, & que ce fut luy qui fit bannir le Pape Libere. [Dans ce qu'il tire meſme de S. Auguſtin, il y mêle des circonſtances qu'on voit bien n'avoir point d'autre auteur que luy. Nous n'avons donc point cru qu'il nous fuſt permis d'avoir égard à une piece pleine de tant de defauts, ni d'en tirer aucun fait.] MS.p.627.628.

NOTE III.

Pour la page 400.

Qu'il eſt mort l'an 400.

Paul.ep.16.p. 176.176. 'S. Paulin dans une lettre écrite avant la S. Pierre la ſeconde année du pontificat d'Anaſtaſe, dit que Venere eſtoit déja Eveſque de Milan. [Cela auroit dû obliger Baronius à mettre la mort de S. Simplicien des le commencement de l'an 399,] Bar.398.§ 2. 'puiſqu'il veut qu'Anaſtaſe ait commencé au mois de mars 398: Paul.ill.p. 187 274.275. 'ou meſme des le 16 aouſt 398, comme a fait le Pere Chiffler en ſuivant ſes principes, [puiſqu'on fait la feſte de S. Simplicien le 16 d'aouſt. Mais comme nous croyons qu'Anaſtaſe n'a eſté fait Pape qu'au mois de decembre 398, *V. Sirice note 8*, nous ne mettons auſſi la lettre de S. Paulin qu'en l'an 400.]

ep.17.p.176. 'Il ſemble par cette lettre que S. Delphin de Bordeaux, à qui elle eſt écrite, euſt ſceu l'election de Venere avant que d'écrire à S. Paulin, [c'eſt à dire des l'an 399, *V. S. Paulin § 33*: & cela nous porteroit tout à fait à mettre la mort de S. Simplicien le 16 d'aouſt 399, ſi le Concile de Tolede ne nous obligeoit de la reculer le plus que nous pouvons. Car nous ne

croyons pas pouvoir mettre ce Concile pluſtoſt que le 11 de ſeprembre en l'an 400. *V. les Prif cillianiſtes § 15, 16;*] [1]& il ſuppoſe que S. Simplicien vivoit encore. [Ainſi comme on ne peut mettre ſa mort aprés le mois de may de l'an 400, à cauſe de la lettre de S. Paulin, auſſi il ne la faut pas mettre pluſtoſt à cauſe du Concile de Tolede ; & il eſt encore aſſez difficile de concevoir comment on ne la ſavoit pas en Eſpagne quatre mois aprés.

Conc.t.2.p. 1231.a.c.

Nous ne pouvons donc pas nous arreſter au 16 d'aouſt, auquel on fait aujourd'hui la feſte de Saint Simplicien,] [1]quo qu'on la fiſt le 15 il y a plus de 500 ans, [2]& quoique dans le catalogue des Eveſques de Milan donné par le Pere Mabillon, on liſe qu'il fut enterré le 15, *dep. XVIII. kal. ſept.* [d'où on aura transferé ſa feſte au lendemain à cauſe de celle de l'Aſſomption. Quelque ancien que ſoit ce catalogue, il n'eſt pas plus croyable en ce point que dans les dix ans qu'il donne à l'epiſcopat de S. Simplicien, qui n'a pu gouverner qu'environ trois ans ; & on y trouve encore beaucoup d'autre fautes. Tout ce qui pourroit le juſtifier, c'eſt ſi par quelque raiſon extraordinaire, comme peutestre pour achever ſon egliſe, on avoit gardé ſon corps depuis le mois de may juſqu'au 15 d'aouſt ſans l'enterrer : & je ne voy rien qui nous empeſche de le croire.]

Mabi.muſ.p. 107.
a p.108.

[1]Car pour ce qu'on dit, qu'il avoit fait déja mettre dans cette egliſe les corps de S. Siſinne & S. Alexandre, [ce qui prouveroit qu'elle eſtoit achevée & dediée avant ſa mort, il eſt aiſé de répondre que ceux qui le diſent ne le prouvent pas. Il ſe peut fort bien faire que S. Simplicien ait fait baſtir ſon egliſe pour les y mettre, en les faiſant cependant garder dans quelque autre, & qu'on ne les y ait mis qu'aprés ſa mort en meſme temps qu'on l'y enterra luy meſme.] [1]Et en effet l'ancien calendrier de Milan dont nous venons de parler, marque le 15 d'aouſt la feſte de Saint Siſinne & Saint Alexandre, la memoire, *depoſitio*, de S. Simplicien, & la feſte de la Sainte Vierge, [c'eſt à dire ſon Aſſomption.

1 Ugh.t.4.p.67. d.

Mabi.muſ.p. 107.

Pour ce que nous avons dit qu'il ſembloit par la lettre de S. Paulin, que Venere eſtoit Eveſque des 399,] [1]c'eſt parce-qu'il y témoigne que S. Delphin l'avoit prié d'écrire à Venere pour luy. [Mais S. Delphin pouvoit avoir quelque raiſon de demander celà, ſans que Venere fuſt Eveſque, ſurtout parcequ'Honoré tenoit alors ſa Cour à Milan ; & meſme S. Paulin ſemble luy vouloir donner la nouvelle de ſon election,] [1]en l'appellant le nouvel Eveſque de Milan, qui juſque là avoit eſté ſon fils, & qui eſtoit alors ſon frere.

Paul.ep.17.p. 176.

p.176.

NOTE IV.

Pour la page 404.

Quand Victorin écrivit ſes livres ſur la Trinité.

[1]Victorin dans ſon ſecond livre ſur la Trinité contre les Ariens, témoigne qu'il écrivoit ſous l'Empereur dont le pere avoit approuvé le Concile de Nicée, [1]c'eſt à dire ſous Conſtance ; & neanmoins on cite un endroit du premier livre de cet ouvrage, où il dit que le Concile de Nicée avoit eſté tenu *ante quadrageſimum annum*, [quoiqu'il n'y ait que trente-ſept ans depuis le Concile de Nicée en 325, juſques à la mort de Conſtance en l'an 361. Il eſt aſſez aiſé de répondre qu'il ne faut pas pretendre que ces ſortes de contes ſoient toujours tout à fait exacts, & qu'il ſuffit de dire que Victorin écrivoit à la fin du regne de Conſtance, 35 ans ou un peu plus depuis le Concile de Nicée.] [1]Godefroy répond neanmoins d'une autre maniere, & il dit que les livres de la Trinité ont eſté écrits ſous Conſtance ; mais que le petit traité intitulé *De recipiendo*, ſ. *ſuo-ſuo*, qui eſt l'abregé des livres de la Trinité, n'a eſté fait que depuis ; c'eſt à dire en 365, quarante ans au plus aprés le Concile de Nicée. D'où vient qu'il ne ſe faut pas étonner que les idolatres y

Bib.P.t.4.1.p. 224.

Bar.362.§ 118.

Cod.Th.t.16. p.40.a.c.

ſoient appellez payens, *pagani*, ce que l'on ne trouve point avant le regne de Valentinien I. [Cela ſuppoſe que c'eſt dans ce traité de la Conſubſtantialité, que Victorin parle de ces 40 ans. Cependant je ne les y ay pu trouver, & je ne penſe pas que Godefroy les y ait vus. Pour le premier livre ſur la Trinité d'où Baronius le cite, il eſt trop long pour les y chercher.]

Pour la page 407.

NOTE SUR SAINT ASTERE DAMASÉE.

Qu'Aſtere de Scythople eſtoit apparemment Catholique.

Epi.73.c.24.p. 872.a. 'PATROPHILE qui eſtoit Eveſque de Scythople [des l'an 324 au moins,] & l'eſtoit encore en l'an 359, eut pour ſucceſſeur Philippe Arien comme luy,

c.17.p.885.d. 'dont Saint Epiphane parle [en l'an 376 ou 377,] comme d'un homme encore vivant: [d'où l'on peut tirer avec aſſez d'apparence qu'il n'eſtoit mort que depuis peu. Car il eſt certain qu'il l'eſtoit,] puiſque S. Epiphane met aprés Philippe, Athanaſe de Scythople, [qu'on peut juger par là avoir eſté mis en ſa place par les Ariens,] dont il ſuivoit l'impieté. [Ainſi il ſemble qu'Aſtere de Scythople dont parle Saint Jerome, ne peut avoir eſté Eveſque qu'aprés Athanaſe, ni meſme qu'aprés Saturnin,]

Conc.B.t.1.p. 464.1.b. 'qui eſt nommé Eveſque de Scythople dans le ſecond Concile œcumenique.

[Il faut neanmoins remarquer que S. Jerome ſemble le faire plus ancien,]

Aug.ep.11.c. 6.p.22.2.a. 'le mettant entre Theodore d'Heraclée, [mort au pluſtard en l'an 355,] & Apollinaire, [dont on ne parle plus depuis l'an 382,] & aprés lequel il met Didyme. Il conte Theodore pour le quatrieme interprete des pſeaumes, Aſtere pour le cinquieme &c. [Je ne ſçay donc s'il ne faudroit point dire que lorſque les Orthodoxes eurent un peu de liberté ſous Jovien, ils établirent Aſtere leur Eveſque à Scythople, en meſme temps que Philippe l'eſtoit pour les Ariens. Car nous ne voyons point de quelle communion ni de quelle croyance eſtoit Aſtere. Que s'il y avoit preuve qu'il fuſt Arien, je penſe que l'ordre de S. Jerome nous obligeroit de le mettre entre Philippe & Athanaſe, en avouant que l'expreſſion de Saint Epiphane, *que Philippe, Athanaſe &c. preſchoient alors l'Arianiſme*, eſt une expreſſion à pardonner à ce Pere, comme beaucoup d'autres; & que s'il omet Aſtere en cet endroit, c'eſt que peuteſtre il ne porroit pas ſi loin que les autres les impietez Ariennes: Dans cette ſuppoſition, nous ne voyons rien qui empeſche de dire que c'eſt celui qui mourut à Cyr en l'an 372, ou peu aprés. Mais auſſi il ne faudra pas dire que c'eſt celui] 'qui eſtoit déja Eveſque en 359. Ath.de syn.p. 831.c. [Ainſi le plus court auſſi bien que le plus favorable, eſt de croire qu'Aſtere de Scythople eſtoit Catholique. *V. les Ariens note 71.*]

Pour la page 417.

NOTE SUR SAINT MARCEL DE PARIS.

Si l'egliſe de S. Marcel a eſté autrefois la cathedrale.

Val.de baſ.c. 10.p.7. 'CE que nous diſons que l'egliſe de S. Marcel au fobourg de Paris, peut en avoir eſté la cathedrale du temps de S. Marcel, patoiſt contraire à la vie de S. Marcel meſme, 'où on lit que ce Saint avoit pris dans la Seine l'eau dont il donna à laver à l'Eveſque le jour de l'Epiphanie. [Car l'egliſe de S. Marcel eſt aſſez loin de la Seine. Mais il ſe peut Sur.t.nov.p. 593.

faire fort aiſément que Fortunat auteur de cette vie, qui n'eſtoit pas de Paris, & ne ſavoit pas ſi bien les lieux, ait ajouté ce mot, ſoit de luy meſme, pour marquer davantage que c'eſtoit de l'eau, ſoit pour avoir mal entendu ce qu'il avoit lu dans les memoires qu'on luy avoit donnez, que cette eau avoit eſté priſe dans la riviere, ne connoiſſant pas celle de Bievre qui paſſe plus pres de S. Marcel. Il ſe peut faire encore qu'il y euſt déja deux egliſes dans Paris, l'ancienne au fobourg, & la nouvelle dans la ville, & que l'on fiſt l'office dans cette nouvelle le jour de l'Epiphanie.]

'Le tombeau de Ste Creſcence pres de l'ancienne egliſe, [eſt une grande preuve que cette egliſe n'eſtoit pas dans Paris; puiſque les anciens n'entretroient jamais dans les villes.] Gr.T.gl.C.c. 101.p.118.

Pour la page 428.§ 1.

NOTE SUR SAINT JEAN LE NAIN.

Si ce que dit Poſtumien du baſton ſec, arroſé, & reverdi, convient à Saint Jean le nain.

[POSTUMIEN ne nomme pas le ſolitaire dont l'obeïſſance avoit fait verdir un baſton ſec: mais la conformité de ce qu'il dit avec ce qu'on raporte de Jean le nain, nous le luy a fait attribuer. On pourroit peuteſtre former quelque difficulté ſur ce que] 'Poſtumien dit que c'eſtoit dans un monaſtere, [a]au lieu qu'il ſemble que Jean le nain fuſt en ſolitude avec un ſeul Pere qui le conduiſoit: & c'eſtoit en Sceté, [où il ne ſemble pas qu'il y euſt de monaſteres. Mais on ſçait que dans les anciens le mot de monaſtere ſe prend pour toute demeure de beaucoup ou de peu de moines, & quelquefois meſme d'un ſeul anacorete. D'ailleurs quoique Sceté ne fuſt ce ſemble que pour des anacoretes, cela n'empeſche pas que les anciens d'entre eux n'euſſent quelquefois pluſieurs diſciples, & ne formaſſent ainſi une eſpece de monaſtere & de couvent: & rien n'empeſche de croire que Jean le nain eſtoit dans un monaſtete de cette ſorte.

Sulp dial.l.1. c.15 p.166. a Cotel.g.t.1. p.468.c.

Il eſt plus difficile de répondre à ce que dit Poſtumien,]'que celui dont il parle, alloit à deux milles de là prendre de l'eau dans le Nil: [car il y a bien des journées du Nil à Sceté; & cela nous pourroit porter à croire qu'il parle plutoſt de l'hiſtoire de Jean de Lycople. Mais le baſton arroſé par Jean de Lycople durant un an ſeulement, ne prit point racine, *V. ſon titre § 2,* comme celui de Jean le nain & de Poſtumien. Si donc Poſtumien parle de Jean le nain, il faut dire qu'en ne ſachant pas aſſez les lieux, il a entendu du Nil ce qu'on luy avoit dit du lieu où ce ſolitaire alloit puiſer de l'eau: & ce lieu eſt apparemment le marais celebre de Sceté, où il y avoit quelques ſources.

Sulp.p.166.

On peut encore objecter]'que Poſtumien dit que cela eſtoit arrivé peu auparavant, *recenti memoriâ:* [ce qui paroiſt difficile à accorder avec ce que nous croyons, que Jean le nain peut eſtre le meſme que Jean l'œconome de Sceté, qui mourut aſſurément avant l'an 400. Neanmoins Poſtumien ne diſant point qu'il euſt vu le ſolitaire dont il parle, ni qu'il fuſt encore en vie, il peut dire que la memoire en eſtoit encore toute fraiche, parceque quelques uns de ceux qui avoient vu ce miracle, vivoient encore.] p.166.

Pour la page 457.

NOTE SUR SILVAIN.

En quel temps vivoit Marc ermite, auteur de quelques traitez de morale.

Phot.c.200.p. 520.521. 'PHOTIUS marque diſtinctement les huit traitez de morale que nous avons aujourd'hui dans la Bibliotheque des Peres de Paris, *t.11.p.871*, ſous le nom de Marc ermite. P.522. 'Il en met encore un neuvieme contre les Melchiſedeciens, où l'auteur n'epargnoit pas meſme ſon propre pere, qui avoit eſté engagé dans cette hereſie ou dans une autre non moins ridicule. Nicephore attribue à 'Marc le ſolitaire, huit livres ſelon le nombre des huit pechez capitaux, & encore 32 autres où il parloit avec étendue de tout ce qui regarde la vie ſolitaire. 'L'Abbé Dorothée cite auſſi dans ſes inſtructions quelques paroles du bienheureux Abbé Marc. 'Quelques uns ont cru que c'eſtoit Marc des Cellules dont nous avons parlé dans le texte aprés Pallade & Sozomene, & qui vivoit encore en 390, agé de cent ans.

Npbr.l.14.c. 54.t.479.c.f. Dor.t.1.p. 763.& 8.p.797. a. Bib.P.t.11.p. 8[illegible]Bult.ori. P.231. Bulc.p.232. 'Mais il ſemble que tout le monde abandonne aujourd'hui ce ſentiment. Bell.p.273. 'Bellarmin a cru meſme que cet écrivain eſtoit un Marc, qui vivoit ſelon les hiſtoriens Grecs, ſous l'empire de Leon VI, au commencement du X. ſiecle, '& c'eſt ce qu'a ſuivi Mr Bulteau, qui dit que les écrits attribuez à Marc des Cellules, ſont probablement d'un autre Marc qui a vécu 500 ans aprés. Mr du Pin *p.212*, change les 500 ans en long temps aprés; [& il a raiſon de le faire:] 'Car il eſt certain que l'opinion de Bellarmin eſt inſoutenable, puiſque Photius qui vivoit au milieu du IX. ſiecle, parle de ce Marc comme d'un auteur plus ancien que luy. [La faute de Bellarmin ſera encore plus grande, ſi l'on trouve que ce ſoit le Marc dont parle Dorothée, puiſqu'on croit que Dorothée a vécu au VI. ſiecle ſous Juſtinien.] 'Nicephore qui avoit déja parlé de Marc des Cellules, 'dit que l'écrivain paroiſſoit ſous Theodoſe le jeune, & avoit eſté inſtruit par S. Chryſoſtome en l'une & en l'autre philoſophie.

Bulc.ori.p.231. Libb.ſcri.t.2. P.51. Npbr.l.11.c. 36.p.348.c. l.14.c.44.p. 478.d.

'Pour la doctrine de ſes ouvrages, Bellarmin y trouve quantité d'erreurs, ce qui luy fait craindre qu'ils n'aient eſté ſuppoſez, (ce que Photius fait voir eſtre faux,) ou au moins fort alterez par les derniers heretiques. 'Bollandus parle de cette difficulté, & la remet à une autre fois.

Bell.p.273. Poſſ.c.mart. P.368.d.

Pour la page 462.

NOTE SUR SAINT EUSEBE DE TELEDAN.

Quand S. Euſebe a eſté fait Abbé, & quand il eſt mort.

Thdrt.v.P.c. 4.p.758. &c.2.p.784.a. 'SAINT Euſebe a certainement ſurvécu à S. Julien Sabbas, qui n'eſt mort qu'aſſez long-temps aprés le voyage qu'il fit à Antioche [vers 372, & ainſi on ne peut mettre ſa mort au pluſtoſt que vers l'an 380.] 'Theodoret, aprés avoir parlé des Religieux du monaſtere de S. Euſebe, & avoir fini par Maroſe qui s'y eſtoit retiré en quittant un autre monaſtere qu'il conduiſoit, & par Abbas que Maroſe y avoit amené, 'Voilà, ajoute-t-il, quels ont eſté les genereux athletes que le divin Euſebe a offerts à Dieu. [C'eſt dire aſſez formellement qu'Abbas avoit eſté inſtruit par Saint Euſebe.] 'Il n'eſtoit venu dans ſon monaſtere que [vers l'an 402,] 38 ans avant que Theodoret écriviſt les Vies de Peres, [ce qu'il fit vers l'an 440, comme on le verra dans ſon hiſtoire. Et ainſi Saint Euſebe vivoit encore en l'an 402.

c.4.p.801.a.b. c. d. b.

Il faut meſme dire qu'il a paſſé l'an

410, ſi nous nous arreſtons aux termes de Theodoret,]/qui met Marien entre les ſolitaires qui vivoient ſous Valens, dans le temps que S. Julien vint à Antioche./Car Saint Euſebe ne fut certainement Abbé de Teledan qu'aprés la mort de Marien ſon oncle:/& il eſt certain qu'il en fut Abbé durant plus de 40 ans.[Mais il faut apparemment ne pas prendre à la rigueur le temps où il met Marien & les autres dont il parle en cet endroit, & croire qu'il a ſeulement voulu marquer qu'ils vivoient vers le temps de Valens, un peu devant, ou un peu aprés. S. Zenon qu'il met de ce nombre,]/ne quitta la Cour qu'aprés la mort de Valens, comme il nous l'apprend luy meſme.[Ainſi Saint Marien pourroit bien auſſi eſtre mort quelque temps avant le regne du meſme Prince.

Ce qui nous porte à le croire,]/c'eſt qu'aprés que S. Euſebe fut mort, ſon monaſtere fut gouverné longtemps par Agrippa, ἐπὶ χρόνῳ πολλῷ, [ce qui ne peut guere aller à moins de vingt ans.] Agrippa eut pour ſucceſſeur David, /ſous qui Theodoret vint viſiter ce monaſtere,/avec quelques autres, dit-il, qui avoient embraſſé la meſme vie que moy, κατανεῦσαι γὰρ τῆς ἀποδημίας, καὶ ἄλλους τὸν αὐτὸν μετιέναι ἀσκητικὸν. [Il y a peu d'apparence que Theodoret ait mené pluſieurs Eveſques paſſer/huit jours dans un monaſtere: & cette expreſſion, *qui avoient embraſſé la meſme vie que moy*, eſt auſſi rare pour la vie epiſcopale, que commune pour la vie monaſtique. Il faut donc dire que Theodoret alla à Teledan eſtant encore moine, & ainſi au pluſtard en l'an 423,]/auquel il fut fait Eveſque.[Que ſi cela eſt, il nous paroiſt bien difficile d'étendre la vie de Saint Euſebe au delà de l'an 402, auquel il peut avoir receu Maroſe & Abbas. Selon cela, il aura eſté fait Abbé vers l'an 360, & Marien ſon oncle ſera mort quelque temps auparavant, durant le regne de Conſtance.

Cela ſe confirme encore par ce que nous voyons,]/qu'Heliodore mort avant que Theodoret écriviſt les Vies des Peres, avoit vécu 62 ans dans un monaſtere /fondé par Euſebone diſciple de S. Euſebe.[Ce monaſtere avoit donc eſté fondé au pluſtard vers l'an 375. Et il faut que S. Euſebe ait eſté fait Abbé quelques années encore auparavant: d'où il eſt aiſé de conclure que Marien ſon oncle eſt mort certainement longtemps avant 372.]

v.l.4.c.25.p. 699-700.

v.P.c.4.p. 795.d.

p.797.b.

e.12.p.851.c.

e.4.p.799.a.

a.c1800.b.

P.799.c.

Thdrt.v.P.c. 4.p.799.c.

Pet.doct.t.I. il p.776 Bar. 423.§ 12.

Thdrt.v.P.c. 16.p.878. cl 879.a.

p.878.b.

NOTES SUR S. EPIPHANE.

Pour la page 487.§ 1.

NOTE I.

Sur ſa vie attribuée à Polybe.

[LA vie de S. Epiphane que le Pere Petau nous a donnée en grec dans le ſecond tome des ouvrages de ce Pere, & que l'on avoit déja en latin dans Surius au 12 de may,]/ſemble eſtre citée par S. Jean l'aumoſnier[au commencement du VII. ſiecle,] & il ne paroiſt rien de plus authentique, puiſque le commencement porte le nom de Jean Preſtre]/qui pretend avoir ſuivi S. Epiphane preſque dés le commencement de ſa retraite,/& avoir fait des memoires exacts de ſon hiſtoire juſqu'à ce qu'il mourut au commencement de l'epiſcopat du Saint. Lors, dit l'hiſtoire, qu'il ſe vit pres de mourir, il donna ſes memoires à Polybe/qui eſtoit depuis quelque temps dans la compagnie du Saint,/en le priant de continuer ce qu'il avoit commencé:[& tout le reſte eſt raporté ſous le nom de ce Polybe, qui parle comme ayant eſté le compagnon inſeparable de la vie & des voyages de S. Epiphane,]/aprés la mort duquel il dit qu'il fut fait Eveſque de Rhinocorure.

[Si tout cela eſt vray, nous n'avons

Foſſ.23.jun.p. 505.§ 31.

Epi.vit.c.2.p. 318[Gall.p.326. c.d.

c.3.p. 59-353.

c.31.p.158.

c.39.p.159.

c.67.p.378.d.

point d'hiſtoire plus originale & plus authentique. Mais l'ouvrage ne répond nullement à une ſi belle apparence : Ce ne ſont preſque que des miracles & des evenemens extraordinaires, qui ſentent plus le roman qu'une veritable hiſtoire: & au contraire l'on n'y trouve point la pluſpart des choſes que les plus fideles
c.12.p.327. auteurs nous ont remarquées.] / Son
c.17.p.331-332. voyage de Perſe eſt en ſoy meſme une choſe ſans apparence. / La prediction qu'on luy fait faire au Roy de Perſe [Sapor,] qu'il periroit miſerablement s'il faiſoit la guerre aux Romains, [s'eſt trouvée fauſſe par l'evenement. Je ne penſe
c.18.p.332.a. pas auſſi qu'on veuille ſoutenir] / ce qui
c.12.13.p.327. 328. y eſt dit des coutumes des Perſes pour les morts. / Mais le ſujet meſme de ce voyage, qui eſtoit de guerir la fille du Roy
Poll.12.may. p.42.a. poſſedée par le demon, / & tous les autres miracles de la meſme nature qui ſe trouvent dans cette piece, doivent eſtre faux,
Soz.l.7.c.27. p.749.b. / puiſque Sozomene aſſure que Dieu luy accorda aprés ſa mort le don de delivrer les poſſedez, qu'il n'avoit pas eu durant ſa vie. Il ſemble dire la meſme choſe du don de guerir les maladies, mais cela n'eſt pas tout à fait ſi formel.

Bar.402.§ 25. Boll. 2.may, p.48.§ 2. / Pour ſon voyage de Rome avec la gueriſon de la ſœur d'Arcade & d'Honoré, c'eſt une fauſſeté inſupportable. Jamais Arcade n'eſt apparemment venu à Rome; ou s'il y eſt venu, ç'a eſté en l'an 394, lorſque Theodoſe eſtoit à Milan où
Epi.vit.c.18. p.163. il mourut, / & non à Conſtantinople comme cet auteur le ſuppoſe. [Placidie ne pouvoit eſtre alors qu'un enfant, & elle ne fut mariée que pluſieurs années aprés
Bar.372.§ 110. la mort de Saint Epiphane.] / Baronius ſoutient de meſme, que la conference pretendue avec l'heretiarque Hierax eſt une pure fable.

Epi.vit.c.34. p.158. / Cette vie fait dire à S. Epiphane lorſqu'on l'ordonna Eveſque, qu'il n'eſtoit
Hier.ep.61.c. 2.p.163.b. pas ſeulement ſimple Clerc; / & S. Jerome qui le connoiſſoit ſans doute aſſez bien,
Epi.vit.c.63. p.164. aſſure qu'il eſtoit Preſtre. / Elle luy fait dire en l'année 402 ou 404 au pluſtard, qu'il y avoit 55 ans qu'il eſtoit Eveſque. [Il l'eſtoit donc des l'an 347 ou 349.] / & Sozomene aſſure qu'il eſtoit encore Soz.l.6 c.32.p. 689.b.
[Abbé] en Paleſtine ſous Valens, [c'eſt à dire en l'an 364 au moins.] / Pallade ne Pall.dial.c.16. p.53.a.
luy donne auſſi que 36 ans d'epiſcopat, [qui finiſſent en l'an 403.

Il eſt certain auſſi qu'un Eveſque de Rhinocorure, c'eſt à dire d'Egypte, qui écrivoit ou ſous Theophile, ou ſous S. Cyrille ſon neveu, n'auroit jamais parlé,] / & de Theophile, & de Saint Chry- Epi.v.c.60-63. p.163.164.
ſoſtome, & des Grands-freres, de la maniere que le fait cette vie.

[Nous ne pretendons pas ramaſſer toutes les fauſſetez qu'on y peut trouver,] / Carelle en eſt toute remplie, comme Bar.372.§ 108. § 110.
le reconnoiſt Baronius. / C'eſt un amas de fictions & de monſtres d'un auteur ſuppoſé, / Elle eſt toute pleine d'erreurs 101.§ 5.
& de folies. / Le Pere Vaſtel la croit une Vaſ.p.122.1.c.
hiſtoire ancienne, mais fabuleuſe. / Bol- Poll.n a.,t.2. p.26[illegible] d.
landus ne la regarde que comme un roman ſuppoſé de mauvaiſe foy. / Il y fait p.46-49.
voir encore quelques fauſſetez que nous avons omiſes, / & remarque que Jean & p.46.e.
Polybe y parlent tous deux d'un meſme ſtyle, comme n'eſtant veritablement que la meſme perſonne. / Le Pere Petau en Epi.c.2.pr..
en donnant le grec, dit qu'entre diverſes choſes qui peuvent eſtre vraies, il y en a beaucoup de fauſſes, & qu'elle paroiſt dans la pluſpart de ſes narrations plutoſt une fable qu'une hiſtoire.

[C'eſt apparemment le jugement qu'il en faut faire; n'y ayant point d'hiſtoire ſi fauſſe qu'elle n'ait quelque verité. Mais dans l'impoſſibilité qu'il y a de diſcerner ces veritez d'avec les fables, nous aimons mieux abandonner abſolument cette vie, comme Baronius & Bollandus ſemblent avoir fait, ſans nous mettre en peine ſi c'eſt une hiſtoire purement ſuppoſée par les nouveaux Grecs, comme il y a bien de l'apparence; ou ſi ayant eſté d'abord écrite par les auteurs originaux dont elle porte le nom, elle a depuis eſté corrompue par d'autres. Il nous ſuffit:

Poll.1. may, p.46.d c. que d'une maniere ou d'une autre,]/c'eſt une piece ſans autorité, & ſur laquelle on ne peut fonder raiſonnablement aucun fait, pour ne nous y pas arreſter, [& nous contenter de ce que nous trouvons dans de meilleurs auteurs, qui ſeront principalement S. Jerome & Sozomene.

Vaſ.p.322.c. Je ne ſçay pas meſme s'il faut ſe tenir]/à ce que croit le P. Vaſtel, qu'elle eſt plus ancienne que S. Jean l'aumoſnier, parceque ce Saint cite une hiſtoire de S. Epiphane

Pell.21.jan. p.94.§ 35. /qui ſe trouve dans cette vie. Car quoique cette hiſtoire ſoit apparemment fauſſe, puiſque S. Jerome ni S. Epiphane n'en parlent point dans la diſpute qu'ils eurent avec Jean de Jeruſalem, dont elle auroit fait une partie conſiderable, elle peut neanmoins avoir eſté inventée par d'autres, & miſe pluſieurs ſiecles aprés

12. may. p. 4.0. dans un corps d'hiſtoire./Bollandus ſe contente de dire qu'elle doit avoir eſté écrite avant le dixieme ſiecle, parceque l'Empereur Leon le ſage paroiſt en avoir tiré diverſes choſes pour l'eloge qu'il a fait de S. Chryſoſtome; & que le ſtyle fait voir neanmoins qu'elle ne peut eſtre de Metaphraſte à qui on l'attribue quelquefois, quoiqu'il vécuſt vers ce temps là. C'eſt de là auſſi que le menologe de Baſile & les Menées ont pris ce qu'ils diſent du Saint.

NOTE II.

On le confond avec Affy.

Pour la page 496.§ 6.

Pell.12.may. p.39.b. /Un manuſcrit dit que Saint Epiphane ne pouvant pas pratiquer aprés qu'il eut eſté fait Eveſque, toutes les grandes auſteritez qu'il pratiquoit auparavant dans le

Cotel.g.t.1.p. 358. deſert, il s'en plaignit à Dieu &c./Cette hiſtoire eſt celebre dans les Vies des Peres, où elle eſt raportée ſous le nom d'Affy ou Apphy. [Et peut-eſtre que le nom d'Apphy ſe pourroit croire eſtre le meſme que celui d'Epiphane corrompu en egyptien.] Mais Apphy eſt qualifié Eveſque d'Oxyrinque: [Et Bollandus qui cite cette hiſtoire ſous le nom de S. Epiphane, ne dit point d'où ſon manuſcrit le fait Eveſque. Ainſi nous n'avons point oſé employer ce fait dans ſon hiſtoire. Pour Affy, nous en avons parlé dans la note ſur S. Paphnuce.]

NOTE III.

Pour la page 503.§ 8.

Sur Pallade de Suedres.

/Pallade qui écrit à S. Epiphane pour le prier de fortifier dans la foy les Catholiques de Suedres, eſt qualifié dans le titre de ſa lettre πατριωτάρχῃ &, [terme qui marque ordinairement une perſonne du Conſeil, ou au moins du corps d'une ville.]/Neanmoins le P. Petau croit qu'il en avoit plutoſt eſté qu'il n'en eſtoit alors,/parceque S. Epiphane dans ſa réponſe met Pallade & Severin, [qui pouvoient auſſi luy avoir écrit en particulier,] au nombre de ceux qui avoient pris la reſolution heureuſe de joindre à la veritable foy l'abandonnement de tous leurs biens pour les donner aux pauvres &c./Pallade ſemble témoigner dans ſa lettre que c'eſtoit ſon deſſein: [mais peut-eſtre qu'il ne l'avoit pas executé, ou qu'il ne l'avoit fait qu'en partie, & qu'ainſi il eſtoit encore compris dans le corps de ville, dont il n'eſtoit pas facile de ſe retirer.]

Epi.anc.p.3.a.

n.p.169.

anc.c.1.p.95.

P.3.c.

NOTE IV.

Pour la page 501.§ 9.

Sur la date de l'Ancorat.

/S. Epiphane marque fort exactement le temps où il fit ſon Ancorat. Car il dit que ce fut dans la 90e année de l'ere de Dioclecien, dans la dixieme de Valentinien & de Valens,/ſous le Conſulat de Gratien & d'Equice, indiction ſeconde. [Tout cela marque l'an 374, avant le 25 de fevrier, auquel finiſſoit la dixieme année de Valentinien.]/Il conte en meſme temps que c'eſtoit en la ſixieme de Gratien. [Mais il faut qu'il y ait faute, puiſque nous ne pouvons pas douter que Gratien n'ait eſté fait Empereur des le 24 d'aouſt 367, & ainſi le commence-

Epi.anc.c.60. 121.p.64.2.123.b.

c.60.p.64.a.

c.60.p.64.a. 121.p.123.b.

ment de l'an 374, eſtoit ſa ſettieme année. Car je ne penſe pas qu'on vouluſt tirer de là que Valens n'avoit admis ſa nomi-
c.60.p.64.a. nation qu'en l'an 368.]/Pour ce que S. Epiphane ajoute que c'eſtoit la 70e année d'aprés la mort de Gratien, ce qui
n.p.57.a. nous meneroit à l'an 454,/le Pere Petau n'y voit rien à dire, ſinon que l'endroit eſt corrompu.

Boll.12.may, p.42.c. /Bollandus qui a mis cet ouvrage en l'an 373,[à cauſe ſans doute de la ſixieme année de Gratien, n'a pris garde qu'au chap. 121, & non au 60, où le Conſulat de Gratien & d'Equice ne luy auroit pas permis de ſe tromper. La 2e indiction qui y eſt auſſi marquée, n'a commencé qu'en ſeptembre 373, & ainſi dans la 7e année de Gratien. Ce Pere n'avoit pas vu non plus les chapitres 22 & 13, où il auroit trouvé le catalogue des hereſies, marqué par la petite preface qui eſt à la
p.43.b.c. teſte de l'Ancorat *p. 1. b.*]/& qu'il dit en avoir eſté oſté depuis par S. Epiphane meſme. Il ſemble vouloir auſſi que S. Epiphane y ait traité de toutes les hereſies, ſelon cette petite preface, dont il cite ces mots, *tum adverſus idola hæreſeſque ſigillatim.* [Mais le grec ἔτι αἱρέσεων μέρει, ne fait point de difficulté, marquant fort bien ce qu'il y eſt dit contre les Ariens, les Macedoniens, & les Apollinariſtes.]

Pour la page 508.§ 11.

NOTE V.

En quel temps S. Epiphane a commencé ſon Panarium.

Epi.h.1.c.1.p. 2.c. /S. Epiphane dit que dans ſon grand ouvrage contre les hereſies, qu'il intitule *Panarium*, il pretend raporter tous les faux ſentimens que l'on a eus ſur la religion juſques à l'an 11 de Valentinien & de Valens, [qui commençoit au 25 de fevrier 374, & juſques à la 7e année de Gratien, comme le Pere Petau l'a marqué dans ſa traduction; car le nombre de l'année de ce prince manque dans le
a.p.4. texte grec./Neanmoins le P. Petau dans ſes notes croit qu'il en faut ſuppléer l'an 8./Baronius a conclud de cet endroit Bar.375.§ 15. une choſe certaine, que Saint Epiphane avoit commencé ſon ouvrage dés l'an 374,/& le P. Petau fait la meſme choſe. Epi.n.p.4.

[Cela n'eſt pas neanmoins ſans difficulté.]/Car avant la lettre d'Acace & de Pr.p..8. Paul, il y a une annotation qui ſemble écrite du vivant meſme de S. Epiphane, ἐπιστολὴ ἔτους ϟβ, laquelle porte que cette lettre fut envoyée l'an 92 de Dioclétien, le 12 de Valentinien & de Valens, & le huittieme de Gratien, [c'eſt à dire au commencement de l'an 376, ſi les années de Dioclétien commençoient au premier de janvier, ou au pluſtoſt à la fin de l'an 375,]/ſi elles commençoient Pet.rat.t.1.l.4. au 29 d'aouſt precedent, comme le croit c.9.p.205. le Pere Petau. [Et cet endroit le peut confirmer, puiſque Valentinien eſtoit mort dés le 17 de novembre 375; de ſorte qu'on ne contoit plus par luy en l'an 376, mais par le jeune Valentinien ſon fils. Pour Gratien, ſa huittieme année ne finiſſant que le 24 d'aouſt 375, on peut en quelque maniere conter encore tout le reſte de l'année pour ſa huittieme. Mais quoy que l'on faſſe, cette date eſt toujours poſterieure au temps que Saint Epiphane a commencé ſon Panarium, s'il l'a commencé en l'an 374.]

/Baronius pour reſoudre cette difficulté, a cru que Paul & Acace avoient Bar.375.§ 15. demandé à Saint Epiphane ſon écrit déja commencé l'année de devant, [& il ſemble qu'il ſe puiſſe fonder]/ſur ce Epi.pr.p.19.c. qu'ils diſent en quelque ſorte, (car cet endroit eſt fort obſcur auſſibien que toute leur lettre,) que Saint Epiphane avoit déja donné quelques inſtructions à d'autres ſolitaires ſur le ſujet des heretiques, mais ce n'eſtoient apparemment que des diſcours de vive voix, τῶν ἐνδιατρίβοντων. /D'ailleurs Saint Epiphane h.1.c.1.p.3.a. diſant qu'il a entrepris ſon livre ſur la b. priere de ſes amis, & nommément d'Acace & de Paul, & les nommant ainſi en s'adreſſant à eux dans le meſme en-

p.21.c. droit,/où il avoit dit quelques lignes auparavant que ſon ouvrage alloit juſqu'à l'an 374, il n'y a pas moyen ce me ſemble de dire qu'il n'ait receu la lettre de ces Preſtres que ſur la fin de l'an 375, un an aprés avoir commencé. [Que ſi adreſſant comme il fait ſon livre à Acace & à Paul, & dans la preface, & au commencement du corps de l'ouvrage, & à la fin, on a tout ſujet de croire que c'eſt principalement en leur conſideration qu'il l'a entrepris, il faut croire en meſme temps qu'il ne le commença qu'aprés qu'ils l'en eurent prié.

Je ne ſçay ſi au defaut de cette ſolution, on pourroit remarquer que quand il dit qu'il écrit ce qui s'eſt paſſé juſques en 374, il pouvoit ſe borner à cette année là, & écrire neanmoins l'année d'aprés. Par ce moyen Acace ayant écrit des la fin d'aouſt 375, Saint Epiphane auroit pu commencer au mois de ſeptembre, & avancer juſqu'aux Cataphryges avant le
48.c.2.p.404. 2. mois de decembre.] /Car lorſqu'il écrivoit contre eux, il ſuppoſoit encore Valentinien vivant. [Mais c'eſt bien preſſer les choſes, & ne luy donner guere de temps pour faire pres de la moitié d'un ſi grand ouvrage.

Que ſi outre cela cette ſolution fait trop de violence aux paroles de Saint Epiphane, comme le jugent des perſonnes habiles, outre que nous verrons que Saint Epiphane ne ſe borne point à l'an 374, & qu'il raporte contre les Apollinariſtes des choſes arrivées en 375 ou 376, je ne voy rien à dire ſinon qu'il faut qu'il y ait faute ou dans la date de la lettre d'Acace, ou lorſque S. Epiphane dit qu'il écrivoit en l'onzieme année de Valentinien. Que ſi les années de Diocletien ne commençoient qu'en janvier, il y a certainement faute dans la date de la lettre d'Acace, Valentinien eſtant mort avant l'an 92 de cette ere.

Le P. Pagi & Bollandus n'ont pas cru qu'il fuſt neceſſaire de nous éclaircir ſur
Pagi 375.§ 9. cette difficulté, s'eſtant contentez] /l'un de decider que Baronius avoit eu raiſon de dire que le Panarium avoit eſté écrit en 374, [ſuppoſant ce ſemble, contre la verité, qu'il avoit eſté commencé & achevé la meſme année;] /& l'autre de Boll.11.may, p.45.§ 30. dire que Paul & Acace l'avoient demandé en l'an 375.

[En quelque temps qu'il ait commencé,] /il demeure conſtant qu'il écrivoit Epi.48.c.2.p. 404.a. contre les Cataphryges dans la 12e année de Valentinien & de Valens, [c'eſt à dire aprés le 25 de fevrier 375, & avant qu'on ſceuſt en Cypre la mort de Valentinien arrivée le 17 de novembre de la meſme année.] /Il eſt certain auſſi qu'il en eſtoit 66.c.20.p.6.§. 2. à la refutation des Manichéens dans la 13e année de Valens, la 9e de Gratien, & la premiere du jeune Valentinien, [c'eſt à dire en l'an 376, entre le 25 de fevrier ou la fin de mars, ſelon que l'on contoit les années de Valens, & le 20 de novembre, auquel finiſſoit la premiere année du jeune Valentinien. Car pour Gratien, dont la 10e année commençoit le 24 d'aouſt 376, je ne ſçay ſi Saint Epiphane ſuivoit le conte des autres auteurs.]

NOTE VI.

Pour la page 108.§ 11.

Que S. Auguſtin n'a vu que les titres de S. Epiphane.

[On a ſujet d'eſtre ſurpris de ce que] /S. Auguſtin ne conte[a] que ſix livres de Aug.hær.t.6. p.5.a.c.lh.57. p.11.1.b. a b.5.a.c. S. Epiphane contre les heretiques, [au lieu qu'il y en a ſept en prenant les tomes pour livres; & de ce que l'ouvrage de S. Epiphane eſtant un des plus longs qu'il y ait dans l'antiquité, & refutant toutes les hereſies avec aſſez d'étendue,] /Saint h.57.p.11.1.b. Auguſtin dit neanmoins que ces 6 livres eſtoient ſi courts, /que joints enſemble p.5.a.c. ils eſtoient moins longs que la pluſpart de ſes ouvrages & c. / & qu'il ſe contentoit c. de raporter les choſes comme un hiſtorien, ſans rien dire pour combatre le menſonge ni pour appuyer la verité.

[Cette maniere dont il en parle, fait juger aux plus habiles qu'il n'avoit pas

vu le grand ouvrage de Saint Epiphane, mais qu'il n'en avoit eu que l'abregé, ou plutoſt les titres que nous trouvons au commencement de chaque livre, & qui paroiſſent y avoir eſté mis par Saint Epiphane meſme. Pour ce qu'il conte ſix livres au lieu de ſept, il eſt bien aiſé que ceux qui avoient écrit la copie qu'il en avoit, euſſent fait cette brouillerie.

Il y en a qui croient que ce que Saint Auguſtin avoit vu de S. Epiphane, eſtoit l'Anacephaleoſe ou Recapitulation que nous avons encore parmi ſes œuvres, *t. 2. p. 126*, & qui eſt un abregé de ſon grand ouvrage. Neanmoins cette piece eſt encore plus longue que celle que S. Auguſtin avoit vue, ſelon qu'il nous la repreſente. Car quoique les hereſies y ſoient extremement abregées, neanmoins les prolegomenes de S. Epiphane, ce qu'il dit de J. C. avant les hereſies qui ont ſuivi ſa naiſſance, & le traité de l'Egliſe, y ſont ou entiers, ou fort étendus; de ſorte que c'eſt un traité plus long que beaucoup de ceux qui ſont dans S. Auguſtin:]'Bollandus ſoutient que S. Auguſtin ne l'a pas pu voir. Mais pour la raiſon qu'il en donne, [je ne la comprens pas aſſez. Je ne voudrois pas meſme aſſurer que cette recapitulation ſoit faite par S. Epiphane, ni de ſon vivant ou de celui de Saint Auguſtin. Au moins je ne croy pas qu'on en ait aucune preuve.]

Boll. 12. may. p. 45. d.

'Saint Epiphane regarde déja ſa preface comme une recapitulation. [Pourquoi en auroit-il fait une ſeconde preſque en meſmes termes?]

Epi. pr. p. 24. b.

NOTE VII.

Pour la page 513. § 13.

Qu'il manque quelque choſe au livre des poids & des meſures.

'Le traité de S. Epiphane ſur les poids & les meſures commence par ces mots, Εἴ τινες ἀλλ, qui marquent qu'il y avoit auparavant quelque autre choſe dont ceci depend, & apparemment au moins quelque preface ou quelque lettre dedicatoire: 'Car le Saint ſemble ſouvent s'adreſſer à quelqu'un en particulier. [On peut neanmoins croire qu'il parloit generalement aux lecteurs,] 'Et il eſt vray qu'il dit en un endroit, *Vous ſavez, mon cher auditeur:* [mais je ne ſçay ſi l'on pourroit expliquer en cette maniere ce qu'il dit dans un autre:] '*Nous allons maintenant, ô homme de Dieu, ſi curieux de toutes les belles choſes, achever ce que nous avons promis, nous confiant pour cela en vos prieres.*

Epi. t. 2. p. 158.

c. 5. 6. 9. p. 161. 166.

c. 2. p. 160. b.

c. 21. p. 177. b.

NOTE VIII.

Pour la page 513. § 14.

Sur Diodore de Tyr.

[Il n'y a pas ſujet de s'étonner] 'que le Pere Sirmond ait cru ſur l'autorité de Facundus, que Diodore à qui Saint Epiphane écrit, eſtoit Diodore Eveſque de Tarſe fort celebre en ce temps là. Mais je ne ſçay comment il ajoute, que ce Diodore eſt mis ſans aucune qualité dans les editions ordinaires de Saint Epiphane. 'Car dans celle du P. Petau faite en 1622, ſept ans avant l'impreſſion de Facundus, ce Diodore eſt qualifié Eveſque de Tyr. [Pour ſavoir ſi c'eſt effectivement] 'celui de Tyr dont parle Rufin, [ou celui de Tarſe, nous croyons avoir montré dans la note 107 ſur Saint Athanaſe, qu'il faut dire que c'eſt celui de Tyr, & avouer que Facundus ſe trompe.]

Fac. 11. p. 116.

Epi. t. 2. p. 225. a.

Ruf. l. 11. c. 22. p. 186. 2.

NOTE IX.

Pour la page 517. § 15.

Sur ce que S. Epiphane dit des images.

'Quoique ce que S. Epiphane dit ſur les images dans ſa lettre à Jean de Jeruſalem traduite par S. Jerome, [ne puiſſe prejudicier à l'honneur que l'Egliſe veut aujourd'hui qu'on leur rende, comme on le montre dans le texte,] 'Baronius qui reconnoiſt cette verité, 'a mieux aimé neanmoins ſoutenir que cet endroit avoit eſté ajouté à la lettre de S. Epiphane, qui aſſurément ſe ſuit fort bien ſans cela, 'mais qui ſubſiſte auſſi fort bien en l'y

Hier. ep. 60. 9. p. 16. 2. b.

Bar. 392. § 60. § 16.

Du Pin, t. 2. p. 746.

Digitized by Google

Bar.392.§ 56. laiſſant.' Il allegue l'autorité où eſtoit alors le culte des images: [mais je ne ſçay ſi cela prouve ſuffiſamment.]

§ 52.54. 'Son autre raiſon paroiſt plus forte, que Jean de Jeruſalem ſe ſetoit plaint de cette action comme d'une entrepriſe faite ſur ſa juriſdiction, & que cependant il ne l'a pas fait, puiſque S. Jerome n'en parle point. [Neanmoins nous n'avons pas toutes les pieces de part & d'autre, pour ſavoir aſſurément ce qui s'eſt dit ou ne s'eſt pas dit. D'ailleurs ſi la coutume de mettre des images dans les egliſes n'eſtoit point encore en ce temps là dans la Paleſtine ni dans l'Egypte, comme cela peut eſtre; Jean pouvoit craindre qu'en ſe plaignant à S. Epiphane, il ne ſe fiſt condanner luy meſme de negligence, de laiſſer établir dans ſon dioceſe des nouveautez en de choſes, qui quoique indifferentes, ou meſme bonnes en elles meſmes, ſont toujours ſuſpectes & odieuſes quand elles ſont nouvelles.

Il ne faudroit pas auſſi s'étonner quand les Iconomaques n'auroient point objecté cette hiſtoire à l'Egliſe. La lettre de Saint Epiphane ne ſe trouve encore aujourd'hui qu'en latin parmi les œuvres de Saint Jerome, & il ſe peut bien faire qu'elle ne fuſt pas alors connue des Grecs. Mais je ne voy pas qu'on puiſſe aſſurer qu'ils ne l'aient point objectée, & que ce ne ſoit pas l'un de ces deux ou trois livres ou diſcours qu'ils alleguoient.]

Du P.t.2.p. 747. 'On remarque qu'elle eſt citée dans le meſme temps par les livres attribuez à Charlemagne, *l. 4. c. 25.*

Bar.392.§ 50. 'Baronius dit qu'il n'y a point d'apparence que S. Epiphane ait pretendu oſter dans le dioceſe de Jeruſalem, ce qu'il eſtoit contraint de tolerer dans le ſien propre, où il avoit une ſi grande autorité.

Conc.t.6 p. 771.[ed 17.4.2. 'Il tire cela de ſa lettre pretendue à Theodoſe, citée & rejettée comme ſuppoſée dans le VII. Concile, où il ne parle point de ſon dioceſe ni de ſes miniſtres, comme a lu Baronius, mais de ſes comminiſtres & de ſes collegues, [c'eſt à dire des Eveſques, ſoit d'Italie, ſoit du Pont, ſoit de quelque autre pays où la coutume des images eſtoit déja établie.]

Bar.392.§ 60. 'Pour ce que dit Baronius, que ſuppoſé que Saint Epiphane ait dechiré cette tenture, c'eſtoit peuteſtre parce-qu'elle repreſentoit l'image de quelque homme profane, comme ſi c'euſt eſté J. C. meſme ou quelque Saint. [C'eſt ce qu'il a tiré des notes de Marianus Victorius, qui conclud de là que cet endroit autoriſe le culte des images:]

Boll.t.2.may. P.41.f. & Vaſſ.p.477. n.d. & Bollandus le copie auſſi: [a] ſurquoi le P. Vaſſel dit aſſez bien que cette note de Victorius ne merite pas meſme qu'on la liſe.

2.a.b. 'Le meſme Pere, qui tient auſſi que cet endroit eſt ſuppoſé, ſe fonde ſur la barbarie du ſtyle, indigne de Saint Jerome: [mais je ne ſçay ſi d'autres ſeront auſſi difficiles que luy.]

Du P.t.2.p. 748. 'Il y en a au moins qui trouvent que cette ſeconde partie de la lettre eſt du meſme ſtyle que la premiere. Eſt-ce qu'il la voudroit rejetter toute entiere, parceque'elle n'eſt pas favorable à Jean de Jeruſalem? Il en rejette d'autres qui ne ſont pas moins aſſurées.]

NOTE X.

Pour la page 510.§ 16.

Sur le commentaire des Cantiques attribué à Philon.

Fib.P.t.1.p. 519. 'Le commentaire latin ſur les Cantiques adreſſé à Euſtathe & à Euſebe, que nous avons aujourd'hui dans la Bibliotheque des Peres ſous le nom de Philon de Carpathe, [peut juſtement paroiſtre different de celui] que Suidas attribue au meſme Philon, puiſque le terme de ὑπόμνημα, *un memoire*, dont il ſe ſert, [ſemble marquer quelque ouvrage aſſez court;]

Suid ϕ.p. 1661.c. 'Et il paroiſt en effet que les Grecs en ont un ſous le nom de Philon qui eſt fort court; au lieu que celui que nous avons eſt de 82 colonnes in folio, ce qui fait un fort long ouvrage. [Il faudroit voir par la lecture de ce commentaire, s'il ne paroiſt point écrit originairement en latin, comme il me ſemble qu'il y a quelque

Fib.P.t.1.p. 519. lieu

lieu de le croire. Il faudroit voir auſſi ſi l'on y trouve]'les paſſages citez dans les chaines greques ſous le nom de Philon de Carpathe. [On peut alleguer encore] 'que l'on y rencontre divers endroits qui ſe liſent auſſi preſque mot à mot dans le commentaire ſur les Cantiques attribué à Saint Gregoire le Grand. [Mais nous nous arreſtons moins à cette raiſon. Car pourquoi S. Gregoire meſme n'auroit-il pas pu tirer diverſes choſes du commentaire de Philon?'D'autres veulent qu'on ait ajouté à Philon ces paſſages de Saint Gregoire, & beaucoup d'autres encore. [Ne ſeroit-il point auſſi aiſé de croire que quelqu'un ayant trouvé cet ouvrage ſans nom d'auteur, y a mis celui de Philon, qu'il ſavoit avoir fait un commentaire ſur les Cantiques? Si cet ouvrage latin a eſté alteré par diverſes mains, on n'y peut guere faire de fond; & il eſt inutile d'en chercher le temps. Si c'eſt un ouvrage latin ſans alteration, les noms d'Euſtathe & d'Euſebe qui n'ont guere eſté communs parmi les Latins aprés le V. ſiecle, donnent lieu de croire qu'il eſt ancien.]'Mr du Pin dit qu'il eſt de l'invention de quelque nouveau Grec: [mais il n'en donne pas de preuve.

Labb. ſcr. t. 2. p. 214.

Bib. p. p. 59.

p. 159.

Du Pin, t. 2. p. 764.

Nous ne pouvons pas non plus accorder à Mr du Pin,]'qu'on ait fait Philon Eveſque de l'iſle de Carpathe ou [Scarpanto] pres de celle de Crete, ſur l'autorité de la fauſſe vie de S. Epiphane,'puiſque ſelon cette vie il eſtoit Eveſque de Carpaſie dans l'iſle de Cypre; [& quelque fauſſe que ſoit cette vie, nous avons quelque ſujet de croire qu'elle ne ment pas en ce point, non plus que quand elle dit que Sabin ſucceda à S. Epiphane,] 'eſtant certain qu'il y avoit alors un Philon Eveſque en Cypre. [a] S'il ne ſe trouve pas de preuve que la ville de Carpaſie ait eu des Eveſques, [ce n'eſt nullement une preuve qu'elle n'en euſt pas, ſurtout en Cypre,]'où l'on en mettoit meſme dans des bourgs. [Que ſi Suidas & peut-eſtre les chaines greques appellent Philon Eveſque de Carpathe, il eſt aiſé ou qu'on ſe ſoit trompé, parceque la ville de Carpaſie eſtoit peu connue, ou que les copiſtes aient mis par erreur καρπάθου pour καρπάσιου.]'Pour Bollandus qui n'a point connu de ville de Carpaſie, 'il l'auroit pu trouver dans Pline, & dans pluſieurs autres anciens.

p. 764.

Epi. vit. c. 49. p. 410. c. d.

Hier. ep. 70. t. 1. p. 157. a. a Du P. p. 764.

Soz. l. 7. c. 19. p. 734. c.

Boll. 12. may, p. 48. b.

Baudr. p. 160.

NOTES SUR S. FLAVIEN D'ANTIOCHE.

NOTE I.

Sur la reconciliation de S. Flavien avec Theophile.

Pour la page 518. § 8.

Pall. dial. c. 6. p. 51.

'NOus apprenons de Pallade, qu'Acace de Berée & Iſidore Preſtre & hoſpitalier d'Alexandrie, porterent la communion de Flavien à Theophile. [Cela paroiſt d'abord ſignifier que Theophile avoit envoyé Iſidore à Flavien, pour traiter des articles de leur réunion, & que les choſes eſtant arreſtées, Flavien avoit envoyé Acace avec Iſidore pour en porter la concluſion à Theophile. Mais je croy que ceux qui conſidereront bien l'endroit meſme, verront que le veritable ſens eſt qu'Acace & Iſidore porterent à Rome l'acte de la communion de Flavien & de Theophile.]

'Le meſme Acace y porta auſſi le decret de l'election de S. Chryſoſtome: [& il n'y a point d'apparence, ni qu'il ait fait deux voyages differens l'un ſur l'autre pour ces deux affaires, ni que S. Chryſoſtome, fait Eveſque des le mois de fevrier 398, ait differé juſques en 399, à faire ſavoir ſon election au Pape: & c'eſt ce qui nous oblige de ſerrer autant qu'il ſe peut tout ce qui ſe fit pour la reconciliation de Flavien.]

c. 4. p. 59.

Pour la page 139. § 8.

NOTE II.

Que Flavien a eſté réuni en l'an 398, à l'Occident & à l'Egypte.

[Sozomene fixe le temps de la reconciliation de Flavien avec l'Egypte & avec Rome,] Soz.l.8.c.5.p. 759.c.d. en nous apprenant que S. Chryſoſtome y eut part, & en nous aſſurant qu'il y travailla auſſitoſt qu'il fut Eveſque, & qu'Acace de Berée fut envoyé pour cela à Rome. [La vie originale de ce Saint le confirme extremement, lorſqu'elle nous apprend] Pall.dial.c.4. p.19. qu'Acace avoit apporté à Rome le decret de l'ordination de S. Chryſoſtome. [Il eſt donc certain qu'il fit le voyage de Rome peu aprés cette ordination, ce qui ſe raporte entierement à Sozomene, & nous oblige de dire que ce fut ſous Sirice, qui mourut en la meſme année 398, mais ſeulement le 26 de novembre, comme on le peut voir ſur ſon titre.

Il faut d'autant plus ſe tenir à cela, que le raport des autres hiſtoriens paroiſt plus défectueux; car je ne ſçay pas comment entendre] c.6.p.51. ce que dit Pallade meſme, qu'il y avoit alors vingt ans que la communion eſtoit rompue à cauſe d'Evagre. [Evagre n'a eſté Eveſque que vers l'an 388, & ainſi les 20 ans iroient à l'an 408, lorſqu'Iſidore, qui eut la meſme part que Acace à la reconciliation, n'eſtoit plus au monde. S. Chryſoſtome & Flavien meſme eſtoient morts des ce temps là. Je ne ſçay s'il n'auroit point mis Evagre pour Paulin, en contant les 20 ans depuis l'ordination de Flavien en 381. Mais il faudroit toujours avouer que le nombre de 20 ans n'eſt pas exact, puiſqu'en l'an 401, Theophile s'eſtoit declaré ennemi du meſme Iſidore qu'il employa dans cette reconciliation.

Thdrt.l.5.c. 23.p.738.a. Il eſt plus aiſé d'entendre] les 17 ans que le ſchiſme avoit duré ſelon Theodoret: [car en les commençant à l'election de Flavien l'an 381, ils finiſſent juſtement en l'an 398. Mais auſſi cela ne s'accordera

a. plus avec ce qu'il ajoute,] qu'Innocent gouvernoit alors l'Egliſe Romaine, [Innocent n'ayant commencé qu'en l'an 402, auquel Theophile n'avoit plus garde ni de ſe ſervir d'Iſidore, ni meſme de rien faire à la priere de S. Chryſoſtome.]

Soc.l.5.c.19. p.274.a. [Socrate au contraire dit que c'eſtoit ſous Damaſe, [qui eſtoit mort des l'an 384, pluſieurs années avant qu'Evagre fuſt Eveſque, pour ne point parler de S. Chryſoſtome.] l.6.c.3.p.314. c.d. [Outre que Socrate reconnoiſt que c'eſtoit immediatement avant la perſecution d'Iſidore & des Grands-freres, [qu'il faut commencer au pluſtard en 400 ou 401.]

NOTE III.

Pour la page 141. § 9.

Sur l'age de S. Flavien.

Chry.t.1.h.3. p.38.c. [Entre les raiſons qui pouvoient empeſcher Flavien d'aller à Conſtantinople en 387, S. Chryſoſtome met tout d'abord ſa vieilleſſe extreme, ἡ πλικία, πρὸς ἑκατὸν ἐλέσθαι χρόνους. [Cela s'accorde avec] h.31.p.378.d. ce qu'il dit bien clairement, qu'il entendit le diſcours que fit S. Euſtathe [en 331,] avant que de quitter Antioche, & que cela l'empeſcha de ſe ſeparer du corps de l'Egliſe, ὑπὲρ τῶν ... ἀκούσας, ἐρῴη τὰ λεχθησόμενα. [On ne peut guere dire cela que d'une perſonne agée de 20 ans au moins. Ainſi Flavien ſera né vers l'an 310, & aura eu plus de 75 ans en 387, ce qui peut s'appeller une extreme vieilleſſe pour entreprendre un grand voyage au mois de mars. Philoſtorge confirme la meſme choſe,] Philg.l.5.c.18. p.489.a. en diſant qu'il ſuivit S. Euſtathe dans ſon exil.

[Cependant S. Chryſoſtome meſme dans une autre homelie, qui paroiſt faite aprés l'an 387, mais qui au moins n'eſt au pluſtoſt que de l'an 386,] Chry.t.5.h.11. p.164.a.b. luy ſouhaite d'arriver à la vieilleſſe de S. Pierre; & prouve que S. Pierre eſt mort vieux par ce qui eſt dit dans S. Jean, *Cum autem ſenueris &c.* [Cela ne prouva jamais que S. Pierre ait ſeulement vécu 70 ans: Le moyen donc de croire que Flavien en euſt 75? Faut-il donc dire que S. Chryſoſtome a parlé avec un peu d'exagera-

Digitized by Google

tion dans l'homelie 3e ſur les ſtatues; & que dans celle de S. Euſtathe, ἀνωτ ne ſe raporte pas au diſcours de ce Saint, mais à celui de S. Paul dont il avoit parlé un peu devant; ou ce qui paroiſt plus naturel, qu'il veut dire ſeulement que Flavien avoit oui parler du diſcours de Saint Euſtathe? Car il faut toujours ſe ſouvenir que S. Chryſoſtome eſt un parfait orateur & non pas un hiſtorien. Philoſtorge fait ſouvent des fautes; & il ſemble qu'on peut douter d'un fait ſi honorable à Flavien, puiſque nous ne le trouvons point dans S. Chryſoſtome.] Thdrt.l.5.c.23.p.737. Selon Theodoret, Flavien fit encore deux fois le voyage de Conſtantinople aprés l'an 390, & n'allegue point ſon grand age pour s'excuſer d'aller juſques en Italie: Conc.t.2.p.1157.b. & nous le trouvons dans le Concile de Conſtantinople en 394. [Mais Paulin né ſans doute des l'an 300, puiſqu'il fut fait Preſtre par S. Euſtathe avant l'an 331, fut encore en l'an 382 au Concile de Rome.

Ce qui nous paroiſt plus certain pour juger de ſon age, c'eſt ce que nous trouvons, que des l'an 350, comme on le peut voir ſur les Atiens §65,] Thdrt.l.2.c.19.p.632. Flavien & Diodore qu'on nomme toujours aprés luy, [comme eſtant ſans doute moins agé,] obligerent Leonce de depoſer Acce du diaconat, en le menaçant de s'aller plaindre à l'Empereur: Et ils paſſoient des ce temps là pour les chefs des Orthodoxes d'Antioche. [Peut-on donc croire que Diodore meſme euſt alors moins de 30 à 40 ans? Et ainſi nous nous trouverons ſi pres de l'an 310 pour Flavien, que cela ne vaudra pas la peine de forcer le ſens naturel des paroles de S. Chryſoſtome ſur S. Euſtathe. Mais que dire au ſouhait que ce Saint luy fait d'arriver à la vieilleſſe? Eſt-ce parcequ'on flate ordinairement les vieillards d'eſtre encore jeunes quand ils ont quelque vigueur? Je voudrois quelque choſe de meilleur; & je ne le trouve point.]

NOTES SUR SAINT VIGILE DE TRENTE.

Pour la page 542.

NOTE I.

Sur diverſes vies de Saint Vigile de Trente.

Bar.400.§ 11-14.6.juin sur. 29.may.p.321. IL eſt certain qu'il y a eu un Vigile Eveſque de Trente ſous Honoré à la fin du IV. ſiecle, & un Vigile qui n'a vécu qu'à la fin du V. ſiecle, comme on le voit par les divers ouvrages que nous en avons contre les hereſies de Neſtorius & d'Eutyche. Mais quoiqu'il y ait eu pres d'un ſiecle entre ces deux Vigiles, on n'a pas laiſſé de les confondre par une erreur tres groſſiere.

Bar.ibid. Baronius cite une vie de S. Vigile de Trente, où cette confuſion paroiſt viſiblement. Rib.P.c.4.p.491. Nous n'avons que la petite qu'il cite auſſi, où nous ne voyons pas de preuve abſolue qu'il parle de celui qui vivoit ſous Honoré: [mais neanmoins il eſt viſible par ce que Baronius raporte de la premiere, que celle-ci n'en eſt qu'un abregé.] Boll.6.mars, p.428.a. Bollandus cite quelques extraits d'une autre vie écrite il y a plus 400 ans par un Jacobin, & une autre que nous ne citerons pas, parcequ'elle eſt faite de ce temps-ci, & apparemment ſur la precedente.

Vig.v.p.491. Toutes ces vies portent que S. Vigile eſtoit Romain d'une famille illuſtre. Boll.6.mars, p.428.b. Celle de Bollandus dit qu'il eſtoit fils d'une dame nommée Maxence, qui quitta Rome pour venir demeurer à Trente avec trois enfans qu'elle avoit, Vigile, Claudien, & Magorien. Vig.v.p.491. L'autre vie porte que S. Vigile apprit à Athenes les lettres humaines & les ſacrées. [On ne remarque guere neanmoins que l'on appriſt les lettres ſaintes à Athenes: & les lettres humaines ne paroiſſent nullement dans la piece unique qui nous reſte de S. Vigile de Trente.]

p.491. [1]Cette vie ajoute qu'il acquit en peu de temps un ſi grand threſor d'erudition & de pieté, qu'il fut fait à 20 ans Eveſque de Trente par l'Eveſque d'Aquilée. [C'eſt une choſe trop extraordinaire qu'un homme de bien ait eſté fait Eveſque à 20 ans, pour le croire ſur une autorité telle que celle là. Et pour ſon ordination, l'Eveſque d'Aquilée peut l'avoir faite au lieu de celui de Milan, de la province duquel il paroiſt que Trente eſtoit alors. Mais S. Ambroiſe ne ſe dechargeoit guere ſur les autres; & il y a bien plus d'apparence que cette circonſtance eſt venue des ſiecles poſterieurs, où Trente s'eſt trouvée ſoumiſe à la metropole d'Aquilée.]

Boll.29.may, p.359.§ 5. [1]Bollandus raporte un fragment d'une vie de Saint Vigile, plus ample & plus particulariſée que celle qui eſt dans la Bibliotheque des Peres. [Il faudroit l'avoir entiere pour en bien juger. Mais autant qu'on le peut juger par cet extrait, il y a bien des choſes qui ne ſont pas aiſées à croire.]

NOTE II.

Pour la page 144.

Sur le temps de ſon epiſcopat.

Vigi.v.p.491. [1]La petite vie de S. Vigile porte qu'il gouverna ſon Egliſe durant 20 ans; [& ainſi eſtant mort, comme nous verrons, en 400 ou 405, il faudroit dire qu'il fut

Amb.con.Aq. t.5.p.280.k. fait Eveſque en l'an 380 ou 385.] [1]Ce qui eſt certain, c'eſt qu'Abondance ſigna comme Eveſque de Trente au Concile d'Aquilée le 5 de ſeptembre 381. [Ainſi S. Vigile n'ayant pu luy ſucceder en 380, il faut que ç'ait eſté en l'an 385.] [1]Pour

Boll.6.mars, § 2.p 426.b. Aſtere à qui il ſucceda ſelon ſa vie qui eſt dans Bollandus, [il pourroit avoir eſté Eveſque un an ou deux entre 381 & 385. Mais nous ne le croirons pas que nous n'en ayons une plus grande autorité. Car l'auteur de cette vie ne paroiſt pas avoir eu de meilleurs memoires qu'Ughellus,] [1]qui fait auſſi Aſtere

Ugh.t.5.p.911. a. predeceſſeur de Saint Vigile, mais met 15 Eveſques entre luy [1]& Abondance, faiſant celui-ci ſucceſſeur immediat de Jovin, qu'il pretend avoir eſté Eveſque des l'an 40 du I. ſiecle, ſans dire ſeulement un mot du Concile d'Aquilée. p.510.6.

NOTE III.

[1]Pour la page 146.

Que les Saints Siſinne, Martyre, & Alexandre, furent martyrizez en l'an 397.

Amb.vit.p. 92.1. [1]S. Siſinne & ſes compagnons ſouffrirent aprés la mort de S. Ambroiſe, [a]le vendredi 29 de may, [ce qui ſe rencontre en l'an 397, auquel S. Ambroiſe eſtoit mort le 4e d'avril, & encore en 403.]

[a] Sur.29.may, p.321.§ 3.322.§ 6.

p.122. [1]Mais comme leurs corps furent envoyez à S. Simplicien, [qui eſt mort des l'an 400, *V. ſon titre*, il faut neceſſairement mettre leur martyre en l'an 397.]

Bar.400.§ 2.3. [1]Baronius remarque qu'on trouve dans quelques actes, qu'ils ſouffrirent ſous le Conſulat de Stilicon, c'eſt à dire en l'an 400, ſi c'eſt ſon premier Conſulat; ou en 405, ſi c'eſt le ſecond: & comme S. Simplicien de Milan à qui on envoya leurs corps, n'a pas paſſé l'an 400, il met leur martyre en la meſme année. [Mais le 29e jour de may ne ſe rencontre point un vendredi ni en 400, ni en 405.]

Boll.29.may, p.359.§ 4. [1]Auſſi il y a pluſieurs manuſcrits où ce caractere ne ſe lit point; & on croit qu'il ne s'eſt gliſſé dans les autres, que parcequ'on a confondu le martyre de S. Siſinne avec celui de S. Vigile.

M.bi.muſ.p. 108. [1]Le P. Mabillon ſemble dire que la feſte de ces Saints eſt marquée le 26 de may dans l'ancien calendrier de Milan. [Il y a ſans doute quelque brouillerie, puiſque tout le monde univerſellement la met le 29. Et le 26 n'a point eſté le vendredi durant l'epiſcopat de S. Simplicien, ni meſme pluſieurs années devant & aprés; & comme on ne peut pas dire que ç'ait eſté aprés la mort de Saint Simplicien, il faut qu'ils aient ſouffert en 397, pres de deux mois ſeulement aprés la mort de S. Ambroiſe.]

Digitized by Google

Pour la page 147.

NOTE IV.

Que c'eſt à S. Simplicien de Milan que S. Vigile écrit ſur les Martyrs &c.

Bar.400.§ 2. [1]De la maniere dont Gennade *c. 37.* parle de Simplicien à qui Saint Vigile a écrit ſur les Martyrs[de l'Anaunie,] il ſemble n'avoir pas cru que ce fuſt l'Eveſque de Milan, & veritablement la lettre ne le marque point directement. Mais le titre de venerable Pereque luy donne un Eveſque, marque aſſez que c'eſtoit un Eveſque, & meſme un des principaux;[& il convient ſurtout à un mettropolitain; car Simplicien tenoit ce rang à l'égard de S. Vigile. Et puiſqu'il eſt certain que les reliques des Martyrs furent portées peu de remps aprés à Milan, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de douter que ce Simplicien ne ſoit celui de Milan.]

Pour la page 147.

NOTE V.

Que les reliques de S. Martyre furent gardées dans l'Anaunie.

Bar.400.§ 10. [1]S. Vigile aprés avoir mandé à Saint Simplicien l'hiſtoire des trois Martyrs Siſinne, Martyre, & Alexandre, ajoute à la fin de ſa lettre: *Denegare non potui, ut quod tuum in nobis erat, glorioſius fieret ſuſcipientis merito, non gratia largientis.* [Il parle ſans doute des reliques de ces Martyrs,] Ugh.t.4.p.68. b. [1]qui furent certainement portées à Milan, comme nous l'apprenons de Paulin dans la vie de S. Ambroiſe *p.92,* & on les honore encore aujourd'hui à Milan. Mais au lieu qu'on croit y avoir celles de tous les trois, Paulin dit ſeulement que l'on y apporta celles de S. Siſinne & de Saint Alexandre; Mabi.muſ.p. 108. [1]& un calendrier de Milan ancien de plus de 500 ans, marque au mois de may la feſte des Saints Siſinne, Marius (ou Martyre,) & Alexandre; p.109. [1]mais le 15 d'aouſt il marque ſeulement la tranſlation de S. Siſinne & S. Alexandre. [Ainſi il y a aſſez d'apparence que S. Simplicien n'avoit demandé que ces deux, laiſſant S. Martyre pour la conſolation de ceux du pays: & S. Vigile ne marque point preciſément s'il envoyoit les reliques de tous les trois. Ce qui pourroit faire quelque difficulté, c'eſt que les corps des trois Saints ayant eſté brulez, il eſt difficile de voir comment on a diſtingué leurs corps, ſi l'on ne dit que l'orage qui arriva auſſitoſt aprés fit ſeparer les payens, & éteignit le feu avant que les corps fuſſent conſumez.]

NOTE VI.

Pour la page 148.

Sur ce que Saint Vigile a écrit à Saint Simplicien.

Genn.c.37. [1]Gennade dit que Vigile a écrit à Simplicien ſur les Martyrs[de l'Anaunie,] *libellum & epiſtolam continentem &c.* [Cela ſe peut entendre aſſez indifferemment, ou de deux écrits differens, comme l'a pris Baronius, ou d'un ſeul, que l'on pouvoit regarder & comme un petit livre, & comme une lettre. Le mot de *continentem* qui ſuit, ſemble favoriſer davantage le dernier ſens: mais la lettre à Simplicien eſt bien courte pour avoir jamais paſſé pour un livre. L'autre lettre de S. Vigile eſt plus longue, mais elle s'adreſſe à S. Chryſoſtome. Honoré d'Autun attribue meſme cinq livres à Vigile ſur les Martyrs, adreſſez à Simplicien: mais le terme de *libellus* ne convient point à un ouvrage diviſé en cinq livres. Si Honoré d'Autun avoit autorité par luy meſme, on pourroit croire qu'outre les lettres à Saint Simplicien & à Saint Chryſoſtome, S. Vigile auroit encore écrit trois autres lettres ſemblables.]

NOTE VII.

Pour la page 148.

Sur la lettre de Saint Vigile à Saint Chryſoſtome.

Boll.29.may, p.38.c. [1]La lettre de S. Vigile à S. Chryſoſtome ſur S. Siſinne, que Bollandus a trouvée dans un manuſcrit du Vatican, eſt d'un

ſtyle ſi obſcure [& ſi mauvais, qu'on craint d'abord que ce ne ſoit quelque piece ſuppoſée du VII. ou VIII. ſiecle. Car il y a des alluſions à Virgile, & quelques autres traits latins qui ne permettent point de dire que ce ſoit une traduction barbare d'un ouvrage écrit en grec, & traduit peuteſtre encore ſur un original latin. Mais nonobſtant le mauvais ſtyle de cette piece, on y voit diverſes marques de verité & de ſincerité, qui ne permettent pas de douter
p.43.f. qu'elle ne ſoit legitime: [& ce qui y eſt dit par occaſion des Circoncellions d'Afrique, n'eſt pas une des moindres. Tout ce qu'on peut donc dire, c'eſt que Saint Vigile écrivoit mal, ce qui n'eſt pas un auſſi grand defaut devant Dieu que devant les hommes. On le voit aſſez par ſa lettre à Simplicien. Mais ayant viſiblement pris plus de peine pour celle à S. Chryſoſtome, avec qui il n'avoit pas d'habitude, il luy eſt arrivé ce qui eſt ordinaire à ceux qui ont une fauſſe idée de l'eloquence, qui eſt d'écrire d'autant plus mal qu'ils font plus d'effort pour bien écrire, parcequ'ils s'eloignent davantage du ſtyle ſimple & naturel, qui eſt toujours beau, & ſouvent le plus
p.43.a. beau.] [Le mot d'*Anagnia* qui ſe lit dans cette lettre, au lieu d'*Anaunia*, [n'eſt qu'une faute du copiſte. Je penſe auſſi qu'il faut raporter à une pure bevue ce qu'on y lit, que ce canton n'eſtoit qu'à 25 ſtades de Trente, ce qui ne feroit qu'une
p.40.e. bonne lieue:] [les actes diſent à 25 milles,
p.8.b. [en quoy ils ſont conformes à Fertarius.
p.4.d. [Il y eſt dit que quand les payens entrerent dans l'egliſe, ils y trouverent quelques Levites qui chantoient Laudes. [Il n'y a neanmoins guere d'apparence qu'il y euſt là pluſieurs Diacres. Mais peuteſtre que ces Levites marquent ici generalement tous les Clercs, & meſme des moines, & generalement tous ceux qui ſe ſont conſacrez au ſervice de Dieu & de l'Egliſe.]

NOTE VIII.

Pour la page 549.

Sur les petits actes de S. Siſinne &c.

[Les petits actes de Saint Siſinne que Bollandus nous a donnez, ſont des leçons de breviaire, & ainſi ſans beaucoup d'autorité.] [Les premiers mots *In nomine ſanctæ Trinitatis tres boni viri &c.* Boll. 19. may. p. 40. § 2.
ne marquent point ce me ſemble qu'ils approchent du IV. ſiecle. L'etymologie de *vallis Annonia eo fortè quod ſatis abunder annona*, [n'eſt pas du temps qu'on l'appelloit *Ariaunia*.] [Ce qu'ils diſent, § 2.
que les payens profanerent le temple de leur Diane, [n'eſt apparemment qu'une fauſſe explication de ce que diſent les autres;] [*profanantur omnia divina &* p. 41. a.
ſecreta myſteria.] [L'a viſion que S. Vigile p. 40. § 4.
eut à Trente, des ames des Martyrs portées dans le Ciel, [n'eſt point dans les lettres de ce Saint ni dans les autres actes,] [& S. Vigile avoit eſté preſent à p. 44. c. 1. a.
leur mort. [Ainſi il y a bien de l'apparence que ce que ces petits actes ont de particulier, ne vient que d'une tradition populaire & peu aſſurée.].

NOTE IX.

Pour la page 550.

Que c'eſt S. Vigile de Trente qui eſt marqué au 25 de juin dans les martyrologes de S. Jerome.

[Florentinius raporte à S. Vigile d'Auxerre [a] ce qui eſt dit dans un des martyrologes de Saint Jerome au 25 de juin, de S. Vigile Martyr & de ſes compagnons. [Il n'en rend aucune raiſon; & ce qui peut faire douter davantage de ſon ſentiment, c'eſt que l'hiſtoire des Eveſques d'Auxerre qu'il cite ſeule pour le martyre de ce Saint Vigile, & qui n'eſt pas une grande autorité,] [met ſon Labb. bib. t. 1. p. 427.
martyre le 11 de mars. Elle ne dit point qu'aucun autre ait ſouffert avec luy. Et comme il fut tué, à ce qu'on pretend, par ordre du Maire du Palais, [il n'y a pas meſme ſujet de preſumer qu'il ait eu pluſieurs compagnons de ſon martyre.

Florent. p. 625. 2.
[a] p. 685. 2.

Ce Saint n'eſt mort que ſur la fin du VII. ſiecle; & je ne ſçay ſi l'on trouveroit aucun Saint ſi nouveau dans les martyrologes de S. Jerome.] Coint. ad 26. §. 1. [On voit encore par le P. le Cointe, que ſon martyre eſt aſſez peu aſſuré & pour les circonſtances & pour le fond meſme.

[Il eſt donc plus naturel de croire que ce Saint Vigile eſt celui de Trente que Uſuard a mis le 26 de juin; & une partie des Saints que les martyrologes de Saint Jerome mettent le 25, ſont repetez le 26. On ne dit pas que d'autres aient eſté tuez avec ce Saint. Mais comme il fut tué par une troupe de payens qui ſe jetterent tout d'un coup ſur luy lorſqu'il preſchoit, ils purent aiſément auſſi avoir tué pluſieurs de ceux qui l'accompagnoient, & on marque au moins qu'ils les pourſuivirent à coups de pierres.]

NOTES SUR S. AMAND DE BORDEAUX.

Pour la page 157.

NOTE I.

Si S. Severin de Bordeaux eſt l'Eveſque de Cologne.

[ON ne peut douter qu'il n'y ait de l'apparence à croire que] Greg. T. gl. C. c. 45. p. 4. 1. Saint Severin receu à Bordeaux par S. Amand, comme le raporte S. Gregoire de Tours, [eſt l'Eveſque de Cologne, dont l'hiſtoire dit la meſme choſe, ajoutant que ceux de Cologne envoyerent demander ſon corps à Bordeaux &c. ſuivi en ce point par le martyrologe Romain au 23 d'octobre, & par divers autres. [Et ſi cette hiſtoire eſtoit moins nouvelle, & moins méchante qu'elle n'eſt, comme nous allons voir dans la note ſuivante, on peut dire que la choſe ſeroit certaine. Ce ne ſeroit pas une objection conſiderable,] Sur. 23. oct. p. 360. §. 9. a. p. 361. Greg. T. p. 424. que ce que dit S. Gregoire de Tours, que celui dont il parle venoit d'Orient; [au lieu que Cologne eſt proprement au nord de Bordeaux, & ne paſſe point pour un pays d'Orient. On n'examine pas ſi fort les choſes, quand on veut principalement marquer qu'une perſonne vient de loin. Et neanmoins il eſt vray que Cologne eſt meſme plus à l'Orient que Bordeaux. [Mais ce qui fait plus de difficulté, c'eſt que] Mab. l. 21. c. 40. p. 560. S. Gregoire de Tours connoiſſoit Saint Severin de Cologne, [& n'a pas dit neanmoins que celui qui vint à Bordeaux fuſt le meſme, mais l'en a au contraire ſemblé diſtinguer, en diſant qu'il venoit d'Orient. C'eſt ce qui fait que des perſonnes fort habiles, aiment mieux croire que ce ſont deux Saints differens, & que l'on a fait venir celui de Cologne à Bordeaux, ſur ce que ceux de Cologne ne trouvant point chez eux le tombeau de leur Eveſque, dont les ravages des barbares pouvoient avoir effacé la memoire, & ſachant qu'il y avoit un S. Severin celebre à Bordeaux, ils ont cru que c'eſtoit le leur, & en ont voulu avoir le corps.

Cela ſemble eſtre confirmé par l'auteur de la premiere partie de la vie de Saint Severin de Cologne, qui eſt la moins mauvaiſe. Car cet auteur ne dit point du tout que ce Saint ſoit jamais venu à Bordeaux.] Il dit meſme qu'il mourut avant le ravage des Gaules, & par conſequent avant l'an 407, ce qui s'accorderoit difficilement avec Saint Gregoire, puiſqu'il n'auroit pu prendre l'eveſché de Bordeaux, ni meſme y demeurer quelques années comme il le dit, ſi rien ne l'empeſchoit de retourner à Cologne: [outre qu'entre l'an 400, auquel Saint Paulin écrivoit encore à S. Delphin Eveſque de Bordeaux, & l'an 407, il n'y a guere de temps pour mettre le commencement de l'epiſcopat de Saint Amand, & donner quelques années à celui de S. Severin. Sur. 23. oct. p. 159. §. 6.

Mais quoique la premiere partie de la

vie de Saint Severin ſoit aſſurément la
§ 5-6. meilleure,]/l'auteur avoue neanmoins qu'il ne ſavoit preſque rien des actions du Saint.[Ainſi ce n'eſt pas une piece ſur laquelle on puiſſe faire aucun fond. Pour S. Gregoire de Tours, il n'eſt pas difficile ce me ſemble qu'il ait ſceu de differens endroits ce qu'il raporte de Saint Severin de Cologne, & de celui qui eſtoit mort à Bordeaux, ſans ſavoir que ce ne fuſt qu'un meſme Saint.

Uſuard & l'appendix d'Adon mettent le 23 d'octobre Saint Severin à Cologne, ſans parler de Bordeaux, mais on n'en peut rien conclure. Le Romain le met à Bordeaux, & le qualifie Eveſque de Cologne. Ferrarius qui dit qu'à Bordeaux on honore le 28 d'octobre celui qu'on pretend en avoir eſté Eveſque, dit en meſme temps que c'eſt celui qui avoit eſté Eveſque de Cologne:[Et neanmoins s'il eſt vray que l'Egliſe de Bordeaux faſſe de ſon Saint Severin le 28 d'octobre, cela favoriſe ceux qui en diſtinguent deux.]

Mol.f. 8.p.237. 2. /Car l'Egliſe de Cologne honore le ſien le 23.[Mais j'ay peur que Ferrarius n'ait eu de mauvais memoires. Au mons Mr du Sauſſay ne met aucun S. Severin le 28; & le 23 il met S. Severin de Cologne mort à Bordeaux.]

Pour la page 317.

NOTE II.

Sur l'hiſtoire de S. Severin de Cologne.

Sur. 23. oct. p. 368. /Nous avons dans Surius nne vie de S. Severin Eveſque de Cologne, mais qui paroiſt compoſée de deux parties. Car on y lit d'abord qne l'on ne ſavoit rien du detail de ſes actions, la longueur du temps & les ravages des barbares n'ayant pas permis qu'on en euſt rien d'aſſuré, ni par
p.360.§ 11. tradition, ni par écrit;/& dans la ſuite au contraire, l'auteur dit qu'il paſſe quantité de choſes fort conſiderables des miracles de ce Saint, tant pour abreger, que parceque ceux[de Bordeaux,] à la vue deſquels elles s'eſtoient faites, ne manquoient pas de leur donner les louanges qu'elles meritoient.[Deux choſes ſi oppoſées ne peuvent pas venir d'une meſme bouche.]

/L'auteur de la derniere partie de cette p.360.§ 1. vie a fait auſſi l'hiſtoire de la tranſlation du Saint; & il y declare qu'il a taſché d'éclaircir dans ſa vie diverſes choſes de ſes actions, peu ordinaires à la verité, mais qui ne laiſſent pas d'eſtre croyables à une foy conſtante, & à une devotion humble & ſimple. [Il paroiſt par là qu'il avoit raporté pluſieurs faits extraordinaires de la vie du Saint:]/& neanmoins la pre- p.358.§ 1. miere partie ne contient point d'autres faits, ſinon que S. Severin fut choiſi par ſa pieté par le Clergé & le peuple de Cologne, pour ſucceder à Euphrate, & que ſon election fut confirmée par le Concile de Cologne;/que Dieu luy revela la § 7. mort de Saint Martin;/& qu'un ſaint § 8. ermite l'ayant vu un jour qu'il faiſoit un grand feſtin à tout ſon peuple, & en eſtant ſcandalizé, Dieu luy fit connoiſtre interieurement que le Saint eſtoit moins attaché à toute la grandeur exterieure qui l'environnoit, que luy à une écuelle de bois qu'il s'eſtoit reſervée en abandonnant tout ſes biens./Ce qui regarde § 7. la mort de S. Martin eſt cité des miracles de ce Saint,[c'eſt à dire de S. Gregoire de Tours;] & le feſtin, de la tradition commune: *fortur.* [Tout le reſte n'eſt qu'un diſcours general, où il y a neanmoins de fort belles choſes.]/La ſecon- p.360.§ 9. de partie meſme qui commence par ces mots, *corroborata igitur & bene ſtabilita &c.* ne contient que ce que S. Gregoire de Tours dit de S. Severin receu à Bordeaux par S. Amand, [en quoy il n'y a rien de bien difficile à croire pour les ſiecles où l'on n'eſtoit pas fort inſtruit de l'hiſtoire & de la diſcipline de l'Egliſe.

Il y avoit donc aſſurément d'autres faits raportez par l'auteur de cette ſeconde partie, qui ont paru ſans doute ſi inſoutenables, qu'on les a retranchez pour mettre à leur place une nouvelle hiſtoire, où l'on n'a conſervé que ce qui paroiſſoit

paroiſſoit de meilleur dans l'autre, & avec la fin laiſſée dans ſes propres termes ; ſi l'on n'aime mieux dire qu'en retranchant le commencement de la méchante vie, on y a ſubſtitué une autre
§ 8. piece plus ancienne ;] [f]car en effet cette premiere partie paroiſt un diſcours fini par luy meſme. [Et elle eſt peuteſtre
§ 2. moins une hiſtoire] [f]qu'un ſermon, ou des leçons faites pour le jour de la feſte
§ 8.9. de Saint Severin. [f]Elle n'eſt point dutout avec la ſeconde.

§ 2.11. [f]L'une & l'autre partie avoit eſté écrite
§ 1.6. à Cologne. [f]La premiere meſme n'a eſté faite que longtemps aprés la mort du Saint ; [& aſſurément aprés S. Gregoire
§ 7. de Tours,] [f]dont il eſt viſible que l'auteur a pris la revelation de la mort de Saint
§ 1. Martin. [f]Il cite auſſi de l'hiſtoire de S. Servais une choſe qui eſt dans l'hiſtoire de France du meſme S. Gregoire *l. 2. c. 7. p. 53.* Il ſuppoſe pour vray le Concile de Cologne qu'on pretend avoir depoſé Euphrate comme Arien ; *V. les Ariens note 37:* & il dit que ce meſme Concile confirma l'election qu'on avoit faite de S. Severin pour mettre à ſa place ; & reparer les maux qu'il avoit faits à l'Egliſe. [Cependant ſi le Concile de Cologne eſt veritable, il a eſté tenu des l'an 346, & quand S. Severin, n'auroit vécu que juſques à la fin de l'année 397, avant laquelle perſonne ne met la mort de S. Martin, il ſeroit encore aſſez difficile de croire qu'il euſt eſté fait Eveſque des 346. S'il eſt mort le 23 d'octobre qui eſt le jour de ſa feſte, ce n'aura pu eſtre qu'en l'an 398, & s'il eſt venu paſſer quelques années à Bordeaux depuis que S. Amand en fut fait Eveſque, en l'an 400 au pluſtoſt, cela rendra la choſe encore bien plus incroyable. Cet auteur ne dit point qu'on euſt raporté de Bordeaux à Cologne le corps de S. Severin ; ce qui s'eſt fait au pluſtard dans le VIII. ſiecle, comme nous allons dire ; & ainſi il ſemble qu'il ait vécu auparavant, [ſuppoſé que c'eſtoit une piece à part.]

[f]Pour l'autre partie, elle eſt meſme poſterieure aux ravages des Normans, [& ainſi elle n'a point eſté écrite avant la fin du IX. ſiecle.] p. 362. § 6.

[f]Elle porte que Saint Severin eſtoit de Bordeaux, ou au moins d'Aquitaine, que ſur la fin de ſa vie il eut revelation d'y aller faire un voyage, [f]qu'il y fut receu par Saint Amand [f]à peu pres de la meſme maniere que Saint Gregoire de Tours le dit d'un Saint de meſme nom, [f]qu'aprés y avoir fait beaucoup de fruit par ſes inſtructions, par ſon exemple, & par ſes miracles, il y mourut, & fut enterré par S. Amand dans une cave de l'egliſe, où il fit un tres grand nombre de miracles ; & qu'entre autres les Gots eſtant venus mettre le ſiege devant la ville le jour meſme de ſa feſte, & le peuple ayant eu recours à ſon intercеſſion, ces barbares furent auſſitoſt diſſipez par une terreur ſubite que Dieu repandit parmi eux. p. 360. § 9. § 10. Gr. T. gl. C. c. 46. p. 425. Sur. 13. oct. p. 150. § 10.

[f]L'auteur ajoute à cela, que ceux de Cologne ayant eſté affligez par une famine, crurent aprés une revelation, que pour appaiſer la colere de Dieu ils devoient faire revenir chez eux le corps du Saint ; qu'ils envoyerent à Bordeaux pour le demander, & qu'ils en obtinrent enfin une partie, laquelle ils mirent dans l'egliſe de S. Cotneille & Saint Cyprien. Il ne dit point quand ſe fit cette tranſlation ; [f]ſinon qu'il ſemble ſuppoſer que l'on en avoit preſque perdu la memoire du temps du Pape Leon III, qui venant à Cologne en 799, rendit un honneur tout particulier à ce Saint. [f]Il finit en remarquant que les Normans ne purent jamais bruler la chapelle où il eſtoit ; & que quelques uns meſmes des leurs y moürurent par une vengeance de Dieu ſi viſible, que les autres furent contraints de ſe retirer. p. 361. § 1-4. § 5. § 6. p. 362. § 6.

Pour la page 817.

NOTE III.

Sur S. Evergiſte de Cologne.

[f]Les actes que Surius nous donne de Sur. 24. oct. p. 367. § 4.

S. Evergiſle Eveſque de Cologne aprés
§ 2. S. Severin, [& ainſi vers 410,] ſuppoſent que la ville de Tongres eſtoit alors du dioceſe de Cologne, [quoiqu'elle euſt ſes Eveſques propres des le milieu du
§ 4. IV. ſiecle au moins. *V. S. Servais.*] Ils diſent que le Saint embellit tellement la ville de Cologne, qu'on la ſurnommoit la dorée. [Cela ne convient pas trop au pouvoir & aux occupations des bons Eveſques du V. ſiecle, moins encore de ceux qui vivoient au milieu des ravages des barbares, comme eſtoit ſans
§ 4. doute le ſucceſſeur de S. Severin.] La maniere dont ils diſent qu'il apprit le jour du martyre de S. Gereon, [n'eſt
§ 5-6. pas des plus croyable, non plus] que ce qu'on y lit encore, qu'il y avoit alors à Tongres un monaſtere & un oratoire tres celebre ſous le nom de la Sainte Vierge. [En un mot, c'eſt une piece qui ne peut faire d'autorité;] & l'auteur reconnoiſt aſſez par la maniere dont il parle de la ville de Tongres, qu'il vivoit longtemps aprés.

Ibid. Ce que ces actes diſent du martyre du Saint, c'eſt qu'en allant ſeul au milieu de la nuit viſiter une egliſe de Tongres, il fut tué par des voleurs, qui n'avoient autre deſſein que de profiter de l'argent qu'ils croyoient trouver ſur luy. [Ainſi il ne peut eſtre qualifié Martyr que dans un ſens fort impropre. Et on ne voit pas en effet que ſon martyre ſoit fort celebre.] Baronius ne dit point que ſon nom ſoit dans aucun martyrologe un peu ancien, que dans Adon: [& il n'eſt meſ-
Sur. p. 367. § 4. me que dans l'appendix.] Ses actes luy
Gr. T. gl. M. c. 62. p. 141. raportent un miracle que S. Gregoire de Tours dit avoir eſté fait en faveur d'Eberegiſile Eveſque de Cologne. Molanus ſuit les actes en cela. [Mais il y a bien plus d'apparence que S. Gregoire qui ne qualifie cet Eberegiſile ni Saint ni Martyr, entend] l'Eveſque Ebregiſile de Cologne qui vivoit de ſon temps. Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 15. p. 160.

[Pour ſavoir ſi cet Ebregiſile n'eſt point l'Evergiſle des actes avec lequel on aura confondu] S. Ebregiſe ou Evergiſe Eveſque de Tongres, mort en 623 ſelon le Pere le Cointe, [c'eſt un ſoupçon que des actes tels que ceux de S. Evergiſle ne détruiront pas.] Ils diſent que Saint Sur. p. 368. § 6. Evergiſle fut enterré dans l'egliſe de Tongres; mais qu'on en cacha l'endroit depeur que ceux de Cologne ne l'enlevaſſent. On le ſavoit neanmoins du 11. oct. p. 170. § 27. temps de Saint Brunon, qui fut fait Archeveſque de Cologne vers l'an 937. Il le tira de derriere l'autel d'une egliſe preſque ruinée, & le fit tranſporter à Cologne, où il fut mis dans l'egliſe de Ste Cecile le 28 de mars. On le regardoit comme un Eveſque de Cologne: & quelques martyrologes marquent le Poll. 28. mars, p. 74. d. 28 de mars la tranſlation ou la feſte de S. Evergiſle de Cologne. Mais on fait auſſi le meſme jour la feſte de Saint Ebregiſe de Tongres: & on la fait encore le 24 d'octobre, auquel on fait la principale feſte de S. Evergiſle de Cologne. On aſſure auſſi que Saint Evergiſe de Leod. t. 1. p. 68. 68. Tongres a eſté transferé à Cologne dans l'egliſe de Ste Cecile par le meſme Saint Brunon; mais on dit que ce fut d'un lieu du dioceſe de Cologne appellé Trunomia, & aujourd'hui Dormond. [Il faut laiſſer la deciſion de cette difficulté à ceux qui feront l'hiſtoire des ſiecles ſuivans, & nous contenter d'avouer qu'il n'y a rien de bien certain dans ce qu'on dit de S. Evergiſle.] La vie de S. Brunon Sur. 11. oct. p. 170. § 27. en parlant de ſa tranſlation, ne dit pas un mot de ſon martyre.

NOTES SUR PRUDENCE.

NOTE I.

Pour la page 562.

Quelles dignitez il a eues.

Voſſ.h.lat.l.1. c.10.p.103. [1]VOSSIUS qualifie Prudence Prefet de Rome: [mais je doute qu'il en ait eu d'autre fondement que ces deux vers:] Prud.cath.pr. p.27. [1]*Bis legum moderamine Frenos nobilium reximus urbium &c.* [Mais cela convient egalement & à un Prefet de Rome, & à un Gouverneur de province, quoique ce fuſſent alors deux dignitez bien differentes. On ne luy donne à la teſte de ſes ouvrages que le titre de *V.C. vir clariſſimus*, qui convient à un Gouverneur de province; au lieu que du temps d'Honoré, ſous lequel Prudence a écrit, les Prefets de Rome eſtoient qualifiez Illuſtres.

Fih P.t.8.p. 461.1.b. a p.472.a. Je ne ſçay ce que veut dire Alde,] [1]de l'appeller *Maſſaliæ Conſulem.* [a]Il a lu ſans doute dans Prudence *Meſſaliæ Conſulis*, qui ne fait point de ſens, au lieu de *me Saliæ Conſulis.*] [1]Il luy donne auſſi le p.461.1.a. Voſſ.p.103. titre de Conſulaire comme s'il avoit eſté Conſul. Voſſius a cru que c'eſtoit ſa penſée, [1]& elle a eſté ſuivie par beaucoup Du Pin,t.3.p. 151. d'autres, où je croy que cela ne vient que de ce qu'on a pris le *V.C.* des manuſcrits pour *virConſularis*, au lieu que c'eſt *vir clariſſimus*, qui eſt le titre commun de tous les Senateurs Romains, & de ceux qui en avoient le rang. Les Romains diſoient ſimplement *Conſulares*, pour marquer ceux qui avoient eſté Conſuls, & non *vir Conſularis.* Ils diſoient meſme plutoſt *Ex Conſule* du temps de Prudence.

[Comme nous ne voyons pas de fondement à faire Prudence ni Conſul ni Prefet de Rome, auſſi nous ne voyons p.11. pas de neceſſité] [1]de le reduire à avoir rendu la juſtice dans deux villes, [parce qu'il ne parle que de villes: car il ne ſe reſſerre pas meſme à deux. Qui gouverne une province, en gouverne les villes, & il ne faut pas obliger un poete à dire les choſes plus preciſement. Je ne voy pas meſme que les Romains euſſent d'autres Gouverneurs dans les villes particulieres que les magiſtrats municipaux: & ceux là ne ſortoient point de leur ville pour en aller gouverner une autre.]

NOTE II.

Pour la page 564.

Sur le Manuel attribué à Prudence.

Cena.c.13. [1]Gennade dit que Prudence a compoſé un διθηκῶν ou διθηκαῖον, tiré de l'ancien & du nouveau Teſtament, *perſonis excerpſit.* [1]Cela paroiſt aſſez convenir à Prud.ench.p. 560. un petit ouvrage qui contient en peu de vers les plus memorables hiſtoires de l'un & de l'autre Teſtament ſous le nom des perſonnes qui les ont faites, chaque hiſtoire en quatre vers. [1]Jean Sichard qui Fih.P.t.8.p. 560.1.f. a fait quelques notes ſur Prudence, aſſure que tous les plus anciens manuſcrits [qu'il avoit vus,] s'accordoient à luy attribuer cet ouvrage: [1]& quelques uns p.461.a.b. le font ſous le titre de *Dirrochæum*, qu'on voit bien eſtre le *Ditrochæum* de Gennade, [1]d'autres ſous celui d'Enchiridion ou p.564.1.e. Manuel, qui luy convient à cauſe de ſa briveté.

[1]D'autre part on pretend y trouver un p.564.a.f. ſtyle fort different de celui de Prudence. [Mais je ne ſçay comment.] [1]Les uns p.461.a.b.Du Pin,t.3.p.13. diſent que cet ouvrage eſt moins poli & moins travaillé; [1]& d'autres pretendent Bail.t.1.p. 582. au contraire qu'il l'eſt davantage. [Je penſe que cette diverſité eſt bien favorable pour ceux qui y trouvent ſon ſtyle, ſes manieres de parler, les termes qu'il ſemble affecter, ſes allegories, & les meſmes penſées que dans ſes autres ouvrages.] [1]Il eſt compoſé dans le meſme Prud.ench.p. 564. deſſein, & avec la meſme humilité. [a]On a.Fih.P.t.8 p. 560.1.d. cite un manuſcrit de Straſbourg qui

Voſſ.lat.p.81. l'attribue à un Amene.[a]C'eſt pourquoi quelques uns croient qu'il eſt de cet Amene inconnu d'ailleurs:[b]D'autres en doutent:[c]& d'autres ſoutiennent qu'il eſt veritablement de Prudence:[ce que l'autorité de Gennade appuie ſans doute extremement: & un manuſcrit ne doit pas l'emporter ſur pluſieurs autres.]

[a] Lib.P.p.464.2.c.
[b] Lib.ſcri.r. 2 p.203.b.al.p. 482.

Bib P.t.8.p. 660. [La Bibliotheque des Peres le met ſous le nom de Prudence en un endroit,

p.702. [& ſous le nom d'Amene en un autre. Mais dans ce dernier il manque de la

p.704.2. preface qui eſt fort belle, & de la fin,[a]au lieu de laquelle on a mis quelques vers

p.705. [qui doivent eſtre de la vie de S. Martin, par Paulin ou par Fortunat:]& ces vers ſont ſuivis par un poeme aſſez mal fait ſur Leonce Eveſque de Bordeaux, [qui vivoit du temps de Fortunat au VI. ſiecle.]On appelle ce poeme un acroſtiche, [de quoy je ne voy point la raiſon:]&

t.7.p.10.41. on veut qu'il ſoit du meſme Amene.[a]Il eſt neanmoins parmi les œuvres de Fortunat comme eſtant de luy.

[a] p.462.1.8. [Pour le mot de *ἀπόχειν*, il ſemble que l'on convienne à l'expliquer d'un double banquet, parcequ'il eſt tiré des deux Teſtamens, [quoique ce ſens ſoit aſſez peu recevable.] Mr Baillet ſemble prendre ce mot pour le meſme que celui de *δίπτυχον*, [c'eſt à dire qui n'a que deux feuillets: & ce ſens qui convient fort bien au Manuel, eſt au moins plus ſimple que l'autre.]

Tail.p.482. [Mr du Pin croit que noſtre Manuel vient de Prudence, & n'eſt pas neanmoins le ſien, mais un abregé du ſien, parceque Gennade parle de ſon Dittochée comme d'un ouvrage conſiderable. [Je ne voy point cela dans Gennade. Mais il eſt vray qu'aprés avoir parlé de cet ouvrage & de ſon Hexaemeron, il ajoute: *Compoſuit & libellos &c.* par où il ſemble diſtinguer ſon Dittochée des autres, comme plus grand. Peut-on neanmoins tirer une preuve un peu forte de cette conjecture? Il n'eſt pas ſi ordinaire de voir des abregez en vers qu'en proſe.]

Du Pin, t.3.p. 11. p.13. p.15.2. [Il reconnoiſt que cet ouvrage a bien du raport à celui qu'a vu Gennade, & qu'il eſt attribué à Prudence dans tous les manuſcrits, hors celui d'un particulier de Straſbourg.

Voſſ.po.lat.p. 57. [Quelques uns attribuent cet ouvrage à Sedulius; [mais on n'en donne point de raiſon.]

NOTE SUR SAINT PAMMAQUE.

Pour la page 573 § 4.

D'une reprimende qu'on pretend que S. Jerome luy fit.

Hier.foſſ 8. p.163.164. [ENTRE les pieces attribuées à Saint Jerome, il y en a une intitulée à Pammaque & à Ocean, qui eſt une exhortation fort vehemente à des perſonnes endurcies & engagées dans l'amour du ſiecle, pour les preſſer de penſer à eux, & de mener une vie conforme à la religion qu'ils profeſſoient. [La piece eſt belle; mais il eſt viſible qu'elle n'eſt pas de S. Jerome; & il y a bien de l'apparence que ceux qui luy ont voulu faire porter ſon nom, ne l'ont adreſſée à Pammaque & à Ocean, que parcequ'il leur avoit écrit diverſes fois.]

p.163.b. [Car outre que l'on ne voit point qu'ils aient jamais eu beſoin d'une reprimende auſſi ſevere que celle là, [une partie des defauts qu'elle reprend ne conviennent point à une perſonne de la naiſſance & de la qualité de S. Pammaque.]

NOTES SUR SAINTE MELANIE L'AYEULE.

Pour la page 591.§ 1.

NOTE I.

Qu'elle n'eſtoit que petite-fille de Marcellin.

Hier. an. 371 Lauſ. c. 117. p. 1031. b. Paul. ep. 10. p. 121. 123 Ruf. in Hier. l. 2. p. 227. a.

'SAINT Jerome & Pallade diſent que Melanie l'ayeule eſtoit fille du Conſul Marcellin. 'S. Paulin & Rufin qui avoient plus d'intereſt à la louer, [& qui pouvoient avoir auſſi plus de connoiſſance de ſa famille,] diſent ſeulement qu'elle eſtoit ſa petite-fille. *Marcellino Conſule avo &c.* S. Paulin le dit meſme par deux fois, & Rufin en copiant l'endroit où S. Jerome la fait fille de Marcellin, change *Marcelli filiam*, en *neptem Marcellini*. On lit auſſi Matcellin dans Saint Paulin & dans Pallade. [Et on ne connoiſt point d'autre Marcellin Conſul que celui de l'an 341, trop agé apparemment pour avoir eſté pere de Melanie. Mais nous ne connoiſſons aucun Marcel Conſul dans tout le IV. ſiecle.]

pour la page 594.§ 2.

NOTE II.

Qu'elle a apparemment quitté Rome en l'an 366, & y eſt revenue en l'an 402.

Hier. chr.

'S. Jerome met en l'an 374, qui eſtoit la dixieme [ou plutoſt l'onzieme] année de Valens, que Melanie ayant laiſſé ſon fils unique entre les mains du Preteur de Rome, s'embarqua & s'en alla à Jeruſalem. 'Pallade dit que ce fut au commencement du regne de Valens qu'elle quitta Rome pour s'en aller en Egypte, d'où elle paſſa enſuite à Jeruſalem. 'Et quoy qu'en diſe Roſweide, [on ne luy peut pas donner d'autre ſens.] 'Il ajoute qu'aprés avoir eſté en Egypte, elle paſſa 27 ans à Jeruſalem, '& qu'elle fut 37 ans hors de ſon pays. [Et il eſt viſible que ces 37 ans vont juſqu'à ſon retour à Rome,] 'puiſqu'il dit qu'elle demeura veuve à 22 ans, & qu'elle en avoit 60 lorſqu'elle revint à Rome. [Ainſi il ne laiſſe qu'un an entre la mort de ſon mari & ſon depart de Rome; ce qui s'accorde fort bien avec S. Paulin & S. Jerome.

Lauſ. c. 117. p. 1031. c.

Vit. P. n. p. 440. a.

Lauſ. p. 1032. d.

c. 118. p. 1033. d.

p. 1034. b lc. 117. p. 1031. b.

Suppoſant donc qu'elle ait eſté 37 ans en Orient; comme il eſt certain qu'elle eſtoit retournée à Rome en l'an 409 au pluſtard, on ne peut pas dire qu'elle en ſoit partie en 374, mais au moins en 373. Auſſi il y en a qui croient que S. Jerome a marqué en l'an 374, non ſon depart de Rome, mais le temps qu'elle vint en Paleſtine. Elle peut en effet eſtre partie de Rome en 364, qui eſtoit la premiere année du regne de Valens, eſtre venue en Paleſtine en 374, & y eſtre demeurée 27 ans, c'eſt à dire juſqu'en 401. L'autorité de Pallade, ſelon lequel il eſt difficile de croire qu'elle ait quitté l'Egypte avant l'an 376, ne nous empeſcheroit peuteſtre pas de ſuivre ce ſens, ſi nous le trouvions aſſez clairement exprimé dans S. Jerome. Mais au contraire nous ne croyons pas meſme qu'on le luy puiſſe donner ſans forcer entierement ſes paroles. Et cependant comme d'autre part S. Jerome n'eſt pas toujours fort exact dans ſes dates, & qu'il faut au moins avouer qu'il s'eſt trompé d'un an, nous aimons mieux nous tenir] 'à ce que dit Pallade, que Melanie quitta Rome dans les commencemens du regne de Valens. c. 117. p. 1031. c.

[Mais Saint Paulin nous embaraſſe davantage que S. Jerome, quoiqu'en une autre maniere.] 'Car il dit qu'il avoit receu chez luy Ste Melanie qui revenoit de Jeruſalem au bout de cinq luſtres, [c'eſt à dire au bout de 25 ans. La difference de 27 à 25 n'eſt pas ſi grande qu'on ne puiſſe bien l'accorder, comme nous ferons dans la ſuite, ou croire que S. Paulin aura pris un nombre rond, ſans ſe mettre en peine d'un an, ou d'un an & demi de plus, qui ne convenoit point à ſon expreſſion. Paul. ep. 10. p. 121.

Mais il eſt viſible ce me ſemble, qu'il a voulu marquer tout le temps que Melanie avoit eſté hors de l'Occident. Il faut donc neceſſairement que Pallade ſe ſoit trompé dans ſes 37 ans, ſi l'on ne dit que dans S. Paulin il faut lire ſept luſtres (qui font 35 ans,) au lieu de cinq; ou qu'il ait pris le temps que Melanie luy avoit dit qu'elle avoit paſſé à Jeruſalem, pour tout le temps qu'elle avoit eſté en Orient.

Dans cette neceſſité, quelque autorité que puiſſe avoir Saint Paulin au deſſus de Pallade, nous avons peine à ne pas ſuivre le dernier en cette rencontre. Nous avons vu combien ces 37 ans s'accordent avec ce qu'il dit de l'age de Melanie: & il eſt certain encore qu'ils ſont neceſſaires pour ce qu'il ajoute.] p.124 'Car Publicola, qui ſelonqu'en parle S. Paulin, n'eſtoit qu'un petit enfant de quatre ou cinq ans au plus lorſque Melanie ſa mere quitta Rome, [ne ſe maria pas ſans doute avant l'age de dixhuit ans, c'eſt à dire environ Lauſ.c.118.p. 1034.b. 15 ans depuis la retraite de ſa mere.] 'Et la jeune Melanie ſa fille avoit déja eſté mariée agée de 13 ans, avant que ſon ayeule euſt la penſée de revenir à Rome.

[C'eſtoit donc au moins 29 ans depuis qu'elle en eſtoit partie. Que ſi Pinien mari de la jeune Melanie eſtoit deſlors dans les bonnes reſolutions que ſa femme luy inſpiroit, comme Pallade donne lieu c.119.p.1035.e. de le croire,] 'en attribuant ſa converſion c.118.p.1034.c. aux exhortations de ſa femme, '& en diſant ſeulement que Melanie l'ayeule le c.119 p.1036.a. confirma dans ſa reſolution; 'Pallade aſſure que cela ne ſe fit qu'au bout de ſept ans qu'il fut marié, [ce qui fait 36 ans, & comprend ainſi preſque tout le temps que Pallade attribue à la retraite de Melanie en Orient.

Il reſte à voir ſi l'on ne peut point determiner plus preciſément l'année qu'elle partit de Rome, ou quand elle c.117.p.1032.d. y revint au bout de 37 ans.] 'Pallade dit aſſez clairement que les 27 ans qu'elle paſſa à Jeruſalem, furent depuis qu'elle s'y fut établie enſuite du rappel des Confeſſeurs bannis à Dioceſarée en Paleſtine par Valens. Ces Confeſſeurs furent rappellez en 378. [Ainſi il faudra dire que Melanie partit de Rome à la fin de 368, qui eſtoit la 5e année de Valens, & qu'elle demeura à Jeruſalem depuis l'an 378 juſqu'en 404, qui font 25 ans entiers comme conte S. Paulin, & deux autres années commencées pour revenir au 27 de Pallade.

Mais S. Paulin nous oblige de ne pas ſuivre entierement cette ſupputation.] 'Car lorſqu'il décrit à S. Sulpice la viſite Paul.ep.10.p. que Melanie luy avoit rendue en s'en 131. retournant à Rome, il dit qu'il luy avoit fait lire la vie de S. Martin écrite par Sulpice; & il ajoute: *Je vous ay fait connoiſtre de la meſme maniere à S. Nicetas qui eſtoit venu de la Dace, & à beaucoup d'autres Saints.* [Il eſt aſſurément difficile qu'il euſt parlé de la ſorte à Sulpice à qui il écrivoit au moins tous les ans, ſi S. Nicetas ne le fuſt venu voir la meſme année. Or il fit deux voyages à Nole à quatre ans l'un de l'autre;] '& ceux qui ill.p.145. ont examiné avec le plus de ſoin l'hiſtoire de S. Paulin, ſoutiennent que ces deux voyages ont eſté faits au commencement de 398 & de 402. [Je ſçay bien qu'il en peut encore avoir fait d'autres qui n'auroient pas eſté marquez: mais cela ne ſe doit point ſuppoſer ſans neceſſité d'un ſaint Eveſque dans la Dace, où il ne manquoit pas d'occupation.

Nous aimons donc mieux avancer de deux ans les voyages de Sainte Melanie.] 'Car quoique les termes de Pallade Lauſ.c.117.p. ſoient; Qu'aprés le rappel des Confeſ- 1032.d. ſeurs, Melanie ayant fondé un monaſtere à Jeruſalem, paſſa 27 ans dans cette ville; [on ſçait neanmoins que dans le ſtyle des hiſtoriens, cela ne nous peut pas empeſcher de dire qu'elle avoit établi ſa demeure ordinaire à Jeruſalem deux ans avant ce rappel, c'eſt à dire des l'an 376, & conter depuis ce temps là les 27 ans qu'elle y doit avoir paſſez. Et nous verrons en effet qu'elle vint en

Digitized by Google

Paleſtine en 376. Ainſi nous mettrons ſon depart de Rome en 366, des la troiſieme année de Valens, & ſon retour en l'an 402. Et en effet, puiſque S. Jerome dans ſa chronique, écrite au pluſtard en l'an 380, & à Conſtantinople, témoigne déja que Melanie avoit acquis une eſtime extraordinaire à Jeruſalem; il y a aſſez d'apparence qu'elle y demeuroit des devant l'an 378.

Nous trouvons en cela une ſeconde maniere d'accorder les 25 ans de Saint Paulin avec les 27 de Pallade. Car Melanie pouvoit ne conter ſa demeure à Jeruſalem que depuis l'an 378 qu'elle y avoit eſté plus fixe; ayant eſté obligée dans les deux autres d'en ſortir ſouvent pour aſſiſter les Confeſſeurs.

Si Melanie eſt retournée à Rome en 403, agée de 60 ans, il faut qu'elle ſoit née en 342, l'année d'aprés le Conſulat de Marcellin ſon grand-pere, & qu'elle ait vécu 69 ans, ſi elle eſt morte en 411.]

Pour la page 60. § 1.

NOTE III.

Sur le voyage qu'elle fit à Nitrie vers l'an 385.

Lauſ.c.10.p. 913.c.d. [l]Pallade aprés avoir raporté ce qui ſe paſſa entre S. Pambon & Melanie, peu de temps aprés que cette Sainte eut quitté Rome, [& ainſi en 367,] ajoure en faiſant parler Melanie meſme; Peu de temps aprés que je fus arrivée à la montagne, cet homme de Dieu s'endormit du ſommeil des juſtes. [Il paroiſt donc avoir cru que S. Pambon eſtoit mort en l'an 367, dans les ſix mois que Melanie paſſa à Nitrie, à ſon arrivée à Rome.]

Ruf.l.11.c.8. p.256. [l]Cependant Rufin qui ne peut eſtre venu en Egypte que vers 374, [*V. S. Jerome § 12,*] [l]met Pambon entre les Peres des ſolitaires qu'il avoit vus.

In Hier.l.1.p. 121.b. [a]hiſt.l.11.c.4. p.451. [a]Il le met de meſme entre ceux qui furent perſecutez avec les deux SS. Macaires, [c'eſt à dire, comme nous croyons, en 376, *V. S. Macaire d'Egypte § 16;*]

Cotel.g.t.1.p. 463.a. [l]& les Vies des Peres ſuppoſent qu'il vivoit encore lorſque Theophile eſtoit déja Archevеſque d'Alexandrie, c'eſt à dire en 385, aprés le 20 de juillet. *V. les Ariens note 102.* [Ainſi il faut avouer que s'il n'y a point eu deux Pambons, ce qu'il ſeroit difficile de ſoutenir, *V. S. Pambon note 1*, il ne faut pas prendre à la rigueur les termes de Pallade, ou pluſtoſt il faut avouer que Pallade n'a pas bien pris ce que Melanie luy avoit raporté, & reconnoiſtre qu'outre le premier voyage qu'elle fit à Nitrie en l'an 367, elle y eſt encore venue quelque autre fois entre 385 & 390.]

Pour la page 603. § 6.

NOTE IV.

Que ſon fils & ſon petit-fils peuvent avoir eu le nom de Publicola.

Lauſ.c.118.p. 1034.d.e. [l]Pallade dit que Melanie l'ayeule inſtruiſit ſon fils Publicola le jeune, & l'emmena de Rome avec elle. [On pourroit croire que ce ſeroit ſon fils. Mais pourquoi ſeroit-il ſurnommé le jeune? Il faut donc dire que c'eſt ſon petit-fils, appellé ainſi ou parcequ'il eſtoit plus jeune que Melanie ſa ſœur, ce qui a plus d'apparence, ou parceque ſon pere portoit le meſme nom: Et c'eſt ce qui a fait que nous avons cru le luy pouvoir donner quelquefois.] [l]Il eſt aiſé de croire que Publicola qui écrit à S. Auguſtin, [eſtoit le fils de Melanie.] Car il eſtoit ſavant [comme luy,] craignoit Dieu, avoit du bien en Afrique; [qui peut avoir eſté le ſujet des voyages que les deux Melanies y firent.]

Aug.ep.46.p. 208.209.

Pour la page 603. § 6.

NOTE V.

Que Pinien Prefet de Rome n'eſt point le mari de la jeune Melanie.

Cod.Th.t.6. p.378.d.e. [l]Godefroy ſuppoſe que Pinien mari de la jeune Melanie, eſt celui qu'on voit par le Code avoir eſté Prefet de Rome en 386 & 387: [l]& Baronius qui met ſa Prefecture en 385, croit la meſme choſe. [Il eſt neanmoins difficile de croire] [l]qu'un homme qui epouſoit une fille de 13 ans, vers 395 au pluſtoſt, & qui ſept

Bar.385.§ 5.

Lauſ.c.119.p. 1035.1036.

ans aprés eſtoit encore un jeune homme, euſt déja eu une charge ſi eminente: Et il y a apparence que Pallade l'auroit matqué. [a] La vie de ſa femme porte qu'il n'avoit que 17 ans lorſqu'il l'epouſa. [Ainſi il auroit eſté Prefet de Rome à huit ans.]

Sur. 31. dec. p. 377. § 2.

NOTE VI.

Pour la page 608. § 8.

Sur le temps de la mort de Publicola.

[a] [Ce qui peut matquer que Publicola fils unique de Melanie, eſtoit mort au moins en l'an 410,] c'eſt que Pallade dit bien que Melanie emmena de Rome [en l'an 410,] ſa belle-fille, ſon petit-fils, ſa petite-fille, & Pinien; [mais il ne dit pas un mot de ſon fils. Quand cette ſainte famille vint en Afrique au commencement de 411, on voit qu'Albine eſtoit avec ſa fille & ſon gendre, ſans qu'il y ſoit jamais parlé de ſon mari avec qui elle euſt dû eſtre.]

Lauſ. c. 118. p. 1034. d, e.

[a] Le Cardinal Noris met quelque part la mort de Publicola des l'an 399, en partie à cauſe d'un trouble arrivé cette année là ſelon luy à Calame en Numidie, avec lequel elle a quelque raport; & en partie à cauſe de ce que porte la vie de la jeune Melanie. [a] Que le pere de cette Sainte qui s'oppoſoit à la retraite de ſa fille & de ſon gendre, mourut auſſitoſt qu'ils eutent reſolu de ſe conſacrer à Dieu, & les laiſſa ainſi dans la liberté de quitter Rome; & de ſe retirer dans les terres qu'ils avoient aux environs. [Metaphraſte qui a mis cette hiſtoire en l'état que nous l'avons, ſuppoſe aſſurément que c'eſtoit au commencement de la converſion de Pinien, ſept ans aprés ſon mariage, & lorſqu'il n'avoit encore que 24 ans: Selon quoy il eſt impoſſible, comme remarque le Cardinal Noris, de differer la mort de Publicola juſqu'en l'an 407.

Nor.

Sur. 31. dec. p. 378. § 1.

Mais 1°, le trouble de Calame qui ſuivit la mort de Publicola, ſe doit mettre non en 399, mais en 408. *V. S. Auguſtin note 44.* 2°, La mort de Publicola n'eſt certainement arrivée qu'aprés que Melanie l'ayeule fut revenue en Occident; & nous n'avons pu mettre ſon retour qu'en l'an 402. *V. la note 2.* Ce ne fut meſme que quelque temps aprés, puiſque Melanie vint d'abord, non en Afrique où elle eſtoit lorſque ſon fils mourut, mais en Italie & à Rome pour y fortifier Pinien & la jeune Melanie dans la pieté qu'ils avoient embraſſée, avant qu'elle euſt la penſée de quitter l'Orient. Ainſi c'eſt une faute certaine dans la vie de la jeune Melanie, d'avoir joint la mort de Publicola avec la converſion de Pinien; & il ne faut nullement s'arreſter à cet endroit, non plus qu'à quelques autres où elle ſe trompe aſſurément, quoique d'ailleurs la piece ſoit bonne, & tirée d'un bon original, mais gaſtée par Metaphraſte.

Ce qui peut eſtre veritable, & ce qui s'accorde aiſément à l'ordre que nous ſuivons, c'eſt que Publicola mourut, non lorſque Pinien renonça à la vanité du ſiecle pour ſe retirer autour de Rome; mais lorſque luy & ſa femme ſe reſolurent par le conſeil de Melanie l'ayeule, à quitter l'Italie & l'Occident pour ſe retirer à Jeruſalem; à quoy il eſt aiſé de croire que Publicola qui n'avoit pas encore quitté le ſiecle, oppoſoit toute l'autorité qu'il avoit ſur ſa fille & ſur ſon gendre, pour n'eſtre pas privé de ces perſonnes ſi proches & ſi cheres; la foibleſſe de ſa foy ne luy permettant pas encore de les ſuivre.]

Pour la page 616.

NOTE SUR S. THEODOSE D'ANTIOCHE.

Sur le temps de la mort du Saint.

Theodt.v.P.c. 10.p.828. 'SAINT Theodoſe quitta ſon monaſtere pres de Rhoſe, & vint demeurer à Antioche à cauſe des courſes des Iſaures, [commencées vers le milieu de l'an 404, & continuées les années ſuivantes;] 'p.819.b. & il mourut peu aprés qu'il fut à Antioche. [Ainſi on pourroit mettre ſa mort vers l'an 405, & s'autoriſer de ce que nous n'avons point de lettres Chry.ep.56.p. 172. de S. Chryſoſtome à ce Saint,] 'au lieu qu'il y en a deux écrites vers l'an 405, à Hellade & à Romule, [qui peuvent aiſément eſtre ſes diſciples. Neanmoins c'en peuvent auſſi eſtre d'autres,] 'Theodt.p.819. c. & Theodoret dit que S. Theodoſe fut mis dans le meſme rombeau, ταὐτὸν, que Saint Aphraate. [C'eſtoit donc un temps aſſez conſiderable aprés la mort de Saint Aphraate,] 'c.8.p.819.c. qui a vu Theodoret hors de l'enfance; ὡμηλίκων, [& peut bien n'eſtre mort ainſi luy meſme qu'en 405, auquel Theodoret pouvoit avoir environ 12 ans. Ne voyant donc rien de certain à tout cela, nous avons autant aimé ſuivre Bollandus,] 'Poſſ.21.jan.p. 67.c. qui met la mort de S. Theodoſe vers l'an 412.

NOTES SUR SAINT EXUPERE.

Pour la page 617.

NOTE I.

Diverſes choſes qu'on en dit avec peu ou point de fondement.

Bar.405.§ 61 28. ſept. 'BARONIUS a cru que le grand Exupere Eveſque de Toulouſe, eſtoit cet Exupere de Bordeaux dont parle Auſone, Auſ.prof.18. p.161. 'qui profeſſa la rhetorique à Toulouſe, & puis à Narbone, où il eut pour auditeurs les enfans de Dalmace [frere du grand Conſtantin, nommez Annibalien & Dalmace, qui ayant depuis eſté faits Ceſars [le 18 ſeptembre 335,] le firent Gouverneur en Eſpagne, d'où il ſe retira dans le repos, & mourut fort riche à Cahors.

[Quelques ſavans hommes ont embraſſé cette opinion, la jugeant ou veritable ou favorable à leurs deſſeins.]

Gall.chr.t.2. p.674. 'Mais d'autres l'ont rejettée, ne pouvant pas ſe perſuader qu'un homme qui inſtruiſoit des Princes avant l'an 335, fuſt encore au monde en 406, ou meſme en 411, comme il le faut dire de l'Eveſque de Toulouſe. [Et aſſurément quand meſme Auſone n'auroit pas eſté Chrétien, comme on croit qu'il l'eſtoit, il n'euſt pas cru que l'epiſcopat euſt eſté moins digne d'eſtre remarqué dans ſes vers que de ce qu'Exupere s'eſtoit retiré à Cahors.] 'Catel qui traite ce point aſſez amplement, remarque fort bien qu'aſſurément S. Exupere n'eſt point mort fort riche, & qu'on a tout ſujet de croire qu'Auſone eſt mort pluſieurs années avant luy. Catel,p.8.8.

'S. Paulin parle d'un Exupere Preſtre, & ce ſemble œconome de l'Egliſe de Bordeaux, ou Curé du lieu où le pere & la mere de S. Paulin eſtoient enterrez. Paul.ep.21.p. 203. 'Baronius le prend encore pour l'Eveſque de Toulouſe, & veut que ce ſoit une choſe conſtante. Bar.405.§ 6. 'Cependant Vinet ſur Auſone en fait deux perſonnes differentes: [Et cela peut bien avoir autant d'apparence; Bordeaux eſtant dans l'Aquitaine, & Toulouſe dans la Narbonoiſe. Que ſi cet Exupere eſtoit Curé à la campagne, on ne voit guere qu'on choiſiſt ces ſortes de perſonnes peu connues dans les villes par le peuple, pour les elever à l'epiſcopat.] Auſ.n.p.161.a.

Bar.394.§ 27. Hier.ep.10.p. 81.d.

[a]Baronius croit auſſi que c'eſt ce Saint Exupere dont S. Jerome conſeilloit à Furia vers 395, de demander ſouvent les avis comme d'un homme dont l'age & la foy eſtoient ſans reproche, *probatæ ætatis & fidei*, eſt celui qui depuis fut fait Eveſque de Toulouſe. Neanmoins comme cet Exupere eſtoit à Rome, ſelon Baronius meſme, [a]auſſibien que Furia, [il paroiſt difficile de croire que ce fuſt la meſme perſonne qui eſtoit à Rome en 394, qui eſtoit Preſtre à Bordeaux ou auprés lorſque Saint Paulin écrivoit à S. Amand, c'eſt à dire apparemment en 397, & qui eſtoit Eveſque de Toulouſe peu d'années aprés; au moins il faudroit en avoir quelque autre indice que la ſimple conformité du nom.

Hier.p.83.a.

Nous ne croyons pas non plus nous devoir arreſter à ce que [a]remarque Catel, que la tradition eſt que S. Exupere eſt né dans la ville d'Aure au dioceſe de Comenge, [ces ſortes de traditions populaires n'eſtant pas de grande autorité dans l'hiſtoire, quand elles ne ſont appuyées d'aucun témoignage de l'antiquité. C'eſt pourquoi nous ne regardons pas non plus comme une choſe fort aſſurée ce que l'on croit aujourd'hui à Toulouſe,] [a]qu'il eſt mort à Blagnac. [Et neanmoins il eſt bien plus aiſé & bien plus ordinaire de marquer le lieu & le jour où les Saints ſont morts, que ceux où ils ont pris naiſſance.]

Catel,p.518. a.

p.83.

[a]Pour ce qu'on dit du Concile de Troies, où S. Exupere s'excuſa d'aller annoncer au Pape les ravages des barbares dont Dieu avoit averti S. Servais de Tongres; l'appendix du Concile de Cologne ſur lequel on fonde ce fait, [eſt encore plus ſuſpect que le Concile meſme de Cologne:] & la depoſition d'Euphrate qu'on y méle, forme un labyrinthe dont il ſeroit abſolument impoſſible de ſortir. [a]Neanmoins la gueriſon de S. Ambroiſe par l'eau dont Saint Exupere s'eſtoit lavé, & qu'il avoit envoyé querir exprés à Toulouſe aprés avoit connu le merite de ce Saint par Saint Jerome, [eſt encore quelque choſe de plus viſiblement fabuleux,] & de moins autoriſé, quoiqu'on le diſe écrit par S. Jerome.

p.83.Conc. t.2.p.617.618.

Catel,p.518. 8.9.

NOTE II.

Pour la page 619.

Pourquoi S. Jerome pleure Toulouſe.

[Je ne ſçay pourquoi] [a]S. Jerome en meſme temps qu'il dit que les merites de S. Exupere avoient conſervé Toulouſe juſques alors, [c'eſt à dire juſques en 408 ou 409,] dit neanmoins qu'il ne peut parler de cette ville ſans verſer des larmes: [a]Eſt-ce qu'il prevoyoit qu'elle ne reſiſteroit pas longtemps aux barbares, ou parceque S. Exupere eſtoit déja mort?

Hier.ep.11.p. 91.a.

Mais il n'y a point d'apparence de dire le dernier, [a]puiſqu'il ſuppoſe ce Saint encore vivant dans l'epiſtre à Ruſtique, [écrite pour le pluſtoſt au commencement de l'an 411. *V. S. Jerome § 131.*]

ep.4.p.48.d.

NOTES SUR SAINT NICETAS.

Pour la page 621.

NOTE I.

D'où il eſtoit Eveſque; & ſi c'eſt le Nicetas de S. Jerome.

Hier.t.1.p.317. b.

[a]LA ville dont Saint Nicetas a eſté Eveſque, eſt nommée *Romana civitas* dans quelques editions de Gennade, & entre autres dans celles d'Eraſme jointes au S. Jerome de Baſle en 1565. [a]Et comme Aquilée eſt quelquefois appellée dans les anciens, à ce que l'on pretend, une ſeconde Rome, & qu'en l'an 458, il y avoit un Nicetas Eveſque d'Aquilée. Baronius a cru que c'eſtoit le meſme. [Et neanmoins quoique Conſtantinople ſoit ſi ſouvent appellée la nouvelle Rome, je ne penſe pas qu'aucun de ſes Eveſques, ſe trouve appellé

Bar.22.jun.f.

Leo,n.p.904. 1. Eveſque de Rome ſans addition.]'On ſoutient meſme qu'Aquilée ne ſe trouve jamais appellée une ſeconde Rome que par un auteur inconnu & fort nouveau nommé Leander.[Auſſi les autres editions de Gennade, & les martyrologes d'Uſuard & d'Adon, qualifient Saint Nicetas *Epiſcopum Romatianæ civitatis*, Holſt.mar.p. 312,296|Geo. fac.p.210. c'eſt à dire de la meſme ville]'que d'autres appellent Remetiane, ou de quelque autre nom approchant, & qu'on place dans la Dace mediterranée, aſſez pres de Sardique, de Naïſſe, & de Scupi, [ce qui s'accorde tout à fait avec Saint Paulin.

Ce pays n'eſtoit point ſi eloigné de Stridon d'où eſtoit S. Jerome, que S. Nicetas natif de Remetiane, & luy, n'aient pu eſtre unis des leurs premieres années, & qu'ainſi Nicias ou Nicæas Soudiacre d'Aquilée, à qui S. Jerome écrit l'epiſtre 42, ne puiſſe eſtre S. Nicetas de Romatiane.]'Le Pere Queſnel aime Leo,n.p.903. 2. mieux neanmoins l'en diſtinguer; [ſans en avoir apparemment d'autre raiſon, ſinon que le Soudiacre ne ſe trouve peut-eſtre jamais appellé Nicetas. Mais puiſque l'Eveſque eſt ſouvent appellé Nicæas, cette raiſon eſt foible pour en faire deux perſonnes.]

'Pour le Nicetas à qui S. Leon écrit Leo,n.p.903. 2. en l'an 458, & qui n'eſtoit pas encore Eveſque en 447, le P. Queſnel montre fort bien que ce ne peut eſtre ni celui de Romatiane, [qui eſtoit Eveſque des l'an 400 ou environ, comme on le voit par S. Paulin,]ni meſme l'ami de S. Jerome qui eſtoit Soudiacre des l'an 390, [ou plutoſt des l'an 375.]

NOTE II.

Sur le poeme 30e de S. Paulin.

Pour la page 614.

[On nous a aſſuré que dans un manuſcrit ancien de 900 ans, le poeme 30e de S. Paulin ſur le retour de S. Nicetas, eſt placé entre le neuf & le dixieme ſur S. Felix: & ſelon cet ordre il le faudroit mettre en 402, & non en 398, comme nous faiſons. Mais comme S. Paulin n'y dit point qu'il ait déja vu S. Nicetas, & qu'il ne témoigne point craindre pour ſon retour]'les dangers de la guerre, qui Paul.car.24. p.206. luy avoient fait craindre en 402, qu'il ne puſt venir, [ces raiſons nous paroiſſent plus conſiderables que l'ordre d'un manuſcrit, où l'on a pu croire aiſément devoir mettre un poeme fait ſur Saint Nicetas, enſuite d'un autre qui parle beaucoup de luy.]

NOTES SUR S. INNOCENT.

NOTE I.

Sur ſa vintieme lettre.

Pour la page 630.5 1.

[JE croy avoir vu que quelques uns veulent changer *Senienſi* dans le titre de l'epiſtre 20 d'Innocent, en *Senenſi*, comme ſi c'eſtoit Sienne en Toſcane.]

Baudr.p.183.1. 'Mais on trouve une ville de Senia aujourd'hui Segna ou Zeng ſur les coſtes de Croacie. [Et cela ſe raporte fort bien à la lettre qui traite des Photiniens habituez dans ce territoire. Car Photin avoit eſté Eveſque de Sirmich capitale de tous ce pays. Que ſi la Geographie ſacrée ne met point Senia entre les villes epiſcopales, cela n'empeſche pas qu'elle ne l'ait eſté des les premiers temps, comme elle l'eſt encore aujourd'hui.]

'Holſtenius l'ajoute à la Geographie ſa- Holſt.geo.p.32. crée, y raportant la lettre dont nous parlons. Il dit meſme que Maximin de Senia aſſiſta au Concile de Calcedoine. [Je ne l'y ſaurois trouver. Je ne ſçay pourquoi le titre de cette lettre dans Denys le Petit *p. 206. 2*, la raporte aux Bononiaques, puiſque le texte nomme expreſ-

ſément Photin & non Bonoſe. Il eſt vray que ces deux hereſiarques avoient à peu pres les meſmes erreurs ; mais ils formerent deux ſectes differentes. *V. S. Ambroiſe § 68, 70.* Innocent parle aſſez ſouvent de Bonoſe, & ſes ſectateurs devoient plutoſt eſtre à Naïſſe qu'à Senia.]

Pour la page 634 § 2.

NOTE II.

Sur la lettre de Saint Innocent à Saint Victrice.

Coc.p.106. [a]Il y en a qui rejettent abſolument la lettre du Pape Innocent à S. Victrice, & pretendent qu'elle n'eſt point de luy, parcequ'elle comprend preſque mot à mot l'epiſtre de Sirice aux Eveſques d'Afrique. Conc.t.2.p. 1249.1250. [a]Mais le deſſein d'Innocent dans cette lettre eſtant de renouveller les anciennes regles, & de marquer la diſcipline de l'Egliſe Romaine, [il ne le pouvoit mieux faire qu'en ſe ſervant des ordonnances de ſes predeceſſeurs. Ainſi ce n'eſt point une raiſon ſuffiſante de douter ni de l'epiſtre de Sirice qui eſt autoriſée par le Concile de Zelle, & par Ferrandus, *V. ſon titre,* ni de celle d'Innocent que Denys le Petit à inſerée toute entiere dans ſon code de l'Egliſe Romaine ;] [a]& qui eſt citée en l'an 567 par le ſecond Concile de Tours, [a]& encore par divers autres.

Conc.t.c.p. 8. e 866 a. a Lond.decr. p. 10.

Conc.t.2.p. 1253.a.b. [a]La date qui eſt du 15 de fevrier 404, [eſt ce qui peut faire le plus de peine, à cauſe de ce que porte la lettre meſme,] p.1252.c. [a]que S. Victrice avoit eſté témoin des peines que le Pape avoit eues à ſolliciter l'Empereur qui eſtoit preſent. [Car cela oblige de dire qu'il s'eſtoit rencontré à Rome en meſme temps que l'Empereur Honoré, qui n'y vint qu'au mois de decembre 409. *V. Honoré § 29.* Et il eſt certain que le poeme que Claudien a fait ſur ce voyage au ſujet de ſon VI. Conſulat, qu'il n'y eſtoit jamais venu auparavant depuis qu'il eſtoit Empereur : outre qu'Innocent n'eſtoit Pape que depuis l'an 402. Si donc S. Victrice eſtoit à Rome au mois de decembre 403, il n'y a pas moyen de croire qu'Innocent luy ait écrit des le 15 fevrier 404.

La ſeule choſe qu'on pourroit croire, ſeroit que S. Victrice luy avoit demandé cette inſtruction eſtant à Rome, qu'Innocent la luy donna avant ſon depart, & qu'il la fit neanmoins en forme de lettre, afin qu'elle euſt plus d'autorité à l'égard des autres.] [a]Mais ces termes *quam ipſe nobiſcum poſitus cognoviſti,* [ſuppoſent que S. Victrice n'eſtoit plus à Rome : [a]& en effet Innocent dit qu'il luy envoie ſes reglemens avec ſa lettre, *miſi* ; [a]& meſme ce qu'il dit ſelon quelques exemplaires ; *Quoſdam enim aſſeris extitiſſe,* marque aſſez qu'il répondoit non à ce que S. Victrice luy pouvoit avoir dit de bouche eſtant à Rome, mais à une lettre qu'il luy avoit écrite depuis. La derniere edition des Conciles a, [comme celle de Juſtel,] *Extiterunt enim non nulli.* [Mais on n'a pas beſoin de preuve pour croire que ſi la lettre n'a eſté écrite que depuis que S. Victrice fut retourné à Rouen, elle ne le fut qu'aprés qu'il eut écrit pour la demander. Ainſi ſuppoſé qu'il ſoit parti de Rome des la fin de mars 404 ; (car il eſt difficile qu'il en ſoit parti pluſtoſt ; (comme il faut qu'il ait écrit de Rouen à Rome, & qu'Innocent ait pris encore quelque temps pour luy répondre ; c'eſt tout ce qu'on peut faire de croire que ſa réponſe a eſté faite cette année le 15 des calendes, non de mars, mais de janvier, c'eſt à dire le 18 decembre. Il eſt encore plus aiſé de croire qu'au lieu de *Honorio &c.* il faut *P. C. Honorii &c.* Car cette omiſſion de *poſt Conſulatum* eſt tres ordinaire. Ainſi la lettre ſera du 15 de fevrier 405.

J'ay vu des editions où cette lettre n'eſt point datée, quoique les autres lettres d'Innocent le ſoient ;] [a]& le P. Labbe remarque que la date y manque dans un manuſcrit. [N'y auroit-il point meſme quelque lieu de craindre que toute la fin,] p.1253.b. [a]*Hæc itaque regula &c.* [ne fuſt tirée de p.1251.e.

quelque autre piece? Car elle ne convient point dutout avec l'article des vierges qui la precede immediatement. Et quand par cette regle on entendroit toute la lettre, il y a peu de choſes qui aillent]/à oſter les diſſenſions, à empeſcher les hereſies &c.

p.1151.a.

NOTE III.

Pour la page 644.§ 7.

Que Ruſe a eſté fait Eveſque de Theſſalonique en l'an 407.

[Le Pape Innocent qui fut à Ravenne au commencement de l'an 409, & qui y eſtoit encore en 410 au mois d'aouſt,] /écrit de cette ville à Marcien Eveſque de Naïſſe[en Illyrie,]qu'il avoit écrit quelque temps auparavant à luy meſme & à ſes Coeveſques Ruſe & les autres, ſur une affaire de ſon Egliſe.[Il eſt bien naturel de croire que ce Ruſe eſt celui de Theſſalonique chef des Eveſques de l'Illyrie orientale, à qui on verra qu'Innocent écrivit en l'an 412 & en 414.]/Il ſucceda à Anyſe/qui vivoit encore en l'an 406.[Cela paroiſt encore plus dans l'edition de Juſtel *p. 207*, où Ruſe eſt joint avec Euſebe,] /qui eſt auſſi nommé le premier aprés Ruſe de Theſſalonique, dans la lettre de l'an 414.

Conc.t.1.p.1171.b.

Coll.t.1.p.49.

Pall.dial.p.31.

Conc.p.1172.b.

[Il ſemble donc neceſſaire de reconnoiſtre que Ruſe a ſuccedé à Anyſe de Theſſalonique des l'an 408 au pluſtard.]

/Et neanmoins Innocent luy donne le pouvoir & la qualité de Vicaire de l'Egliſe Romaine dans une lettre du 17 de juin 412:[ce qui eſt bien fort pour nous faire juger qu'il n'eſtoit Eveſque que depuis fort peu. Car il y a tres peu d'apparence qu'il ne luy ait donné ſon vicariat que quelques années depuis qu'il fut Eveſque: & il eſt d'autant plus difficile de le croire, qu'on voit qu'il luy écrivoit des l'an 408, ſur les affaires de l'Egliſe de Naïſſe qui eſtoit de la Dace & non de la Macedoine; ou que depuis l'an 412, il ſoit encore venu à Ravenne pour les neceſſitez de la ville de Rome, & qu'il n'ait écrit qu'en ce temps là la lettre à Marcien. Cette derniere ſolution eſt aſſurément la plus naturelle;]/& Mr du Pin ne fait point difficulté de mettre la lettre de Marcien en l'an 414, ou depuis: [Mais l'hiſtoire ne nous fournit aucun veſtige de ce ſecond voyage. On ne voit pas meſme que la ville de Rome ait eſté dans des neceſſitez particulieres depuis l'an 412: & il en falloit d'extraordinaires pour obliger un Pape de quitter ſon ſiege. Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire que ce fut en l'an 413, au ſujet du ſoulevement d'Heraclien, qui arreſta le blé qu'on devoit apporter à Rome, & deſcendit en Italie pour la venir aſſieger avec une puiſſante armée. *V. Honoré § 50.* Mais je croy plus aiſé de recourir à une ſolution dont on eſt ſouvent obligé de ſe ſervir à l'égard des loix, ou de croire que les copiſtes ont accoutumé de brouiller les Conſulats des Empereurs, parcequ'ils ne ſe diſtinguent que par des chifres. Ainſt dans la lettre à Ruſe datée *Honorio IX. & Theodoſio V. Coſſ.* qui eſt l'an 412, ſi nous y voulons lire *Honorio VII. & Theodoſio II,* elle ſera de l'an 407, & ne nous ſera aucune difficulté. Car rien n'empeſche de mettre en l'an 407 la mort d'Anyſe, & l'ordination de Ruſe.]

Du P.t.3.p.110.

/Pour Mr du Pin qui veut que celle à Marcien, que l'on conte la 21e entre celles d'Innocent, ait eſté écrite aprés la 22e datée de l'an 414; ſa raiſon eſt que la 21e cite une lettre precedente à Ruſe pour declarer qu'il falloit recevoir les Clercs ordonnez par Bonoſe; & que cette lettre eſt apparemment la 22e adreſſée à Ruſe & aux autres Eveſques de Macedoine.[Je doute qu'on luy puiſſe objecter l'ordre de ces lettres: car il ſemble qu'on n'ait obſervé aucun ordre dans celles d'Innocent. Mais je ne voy rien dans cette lettre 22e pour recevoir les Clercs de Bonoſe. Elle y paroiſt meſme toute oppoſée.]/Car elle ſe fait une objection de ce qu'on avoit receu ces Clercs, ſuppoſé,(ce qui eſt aſſez ſurprenant,)que

p.110.

Conc.t.2.p.1174.c.d.

cela n'avoit eſté ordonné que par Anyſe, & ſemble vouloir que cela n'ait plus de lieu à l'avenir. [Je croy qu'on peut accorder cette lettre avec la 21e, en diſant que celle-ci parle des Clercs ordonnez par Bonoſe dans l'Egliſe Catholique, mais qui l'avoient ſuivi dans le ſchiſme; & que la 22e parle de ceux qu'il avoit ordonnez hors de l'Egliſe dans le ſchiſme. Mais en les entendant ainſi, la 22 ne parle point du cas de la 21e: & ainſi ce n'eſt point celle à laquelle la 21e renvoie.]

Pour la page 647. § 8.

NOTE IV.

Sur l'epiſtre onzieme de Saint Innocent.

Conc. t. 1. p. 1264. b. 'La Paſque ſur laquelle Innocent consulte Aurele dans ſon epiſtre 11e, devoit tomber ou le 12 de mars 16 de la Lune, ou huit jours après, d'où lon conclut que c'eſt celle de l'an 414. Les termes de la lettre, *alterius dico futuri anni*, marquent ce me ſemble que cette Paſque ne devoit arriver que dans deux ans, & qu'ainſi la lettre eſt écrite en l'an 412, & ce ſens s'accorde fort bien avec l'hiſtoire.

Buch. cycl. p. 118. Conc. p. 1264. a. a. 'Car on ſuppoſe dans le titre, que la lettre s'adreſſe à S. Aurele de Carthage, *ad eundem Aurelium*: [Et nous ne ſavons point qu'il y euſt alors d'autre Aurele,] b. 'qu'Innocent puſt prier d'examiner cette difficulté dans un Concile avec les autres Eveſques. [Il n'y en avoit point auſſi qui fuſt plus digne] a. 'de l'amitié que Saint Innocent luy témoigne, [Saint Aurele ne tenoit ordinairement ſon Concile provincial que ſur la fin de juin,] p. 1093. d. '& le Concile general d'Afrique que ſur la fin d'aouſt. p. 1073. e. 'C'eſt dans ce dernier que l'on declaroit le jour de Paſque pour eſtre enſuite publié par toute l'Afrique. [Mais comme en cette occaſion il falloit examiner la Paſque avant que de la publier, le Concile où Innocent demande qu'on l'examine, ne devoit pas eſtre ce ſemble celui de l'an 413. Aſſurément Aurele n'euſt point declaré la Paſque au Concile, avant que d'en avoir averti le Pape qui luy en avoit écrit, ſurtout s'il euſt trouvé de la difficulté à la faire le 22 de mars.]

Buch. p. 110. 'Et il y avoit lieu de douter s'il ne l'euſt point fallu differer au 19 d'avril. [Je ne ſçay meſme ſi depuis le mois de juin 413, Innocent euſt eu aſſez de temps pour publier la Paſque dans tout l'Occident avant le Careſme.]

Conc. p. 1073. c. 'On voit que les Eveſques demandoient à en eſtre avertis de bonne heure.

Pour la page 649. § 9.

NOTE V.

Pourquoi nous ne mettons qu'en 414 la réunion de l'Egliſe d'Antioche avec celle de Rome.

[La réunion d'Alexandre Eveſque de Antioche avec le Pape Innocent, ſe fit en meſme temps que celle des Euſtathiens avec le corps de l'Egliſe d'Antioche, comme on le voit par l'hiſtoire.] Thdrt. l. 5. c. 2. p. 640. a. 'Theodoret dit que celle-ci ſe fit après que la diviſion eut duré 85 ans; & ces 85 ans ne pouvant commencer qu'à la depoſition de S. Euſtathe, qu'on ne peut mettre au pluſtoſt qu'en 330 ou 331, finiſſent en 414 ou 415, en y contant l'an 330. n. p. 27. 28. 'Je ne voy rien auſſi qui nous puiſſe obliger de dire qu'il y ait faute au nombre de 85, Bar. 408. § 30. 'comme l'a cru Baronius, [parcequ'il ne peut pas s'accorder avec ſa chronologie, ſelon laquelle il ne faudroit mettre la depoſition de S. Euſtarhe qu'en 430, & ainſi les 85 ans nous meneroient juſqu'en l'an 424, pluſieurs années après la mort d'Innocent & d'Alexandre.] Blond. p. 1140. col. 1141. ad. 1. Pag. p. 108. 'Blondel & pluſieurs autres [auſſi ce me ſemble,] mettent la réunion de ces deux Eveſques en 413, comme une choſe claire & certaine. [Cependant je ne voy point qu'ils en aient aucun fondement.

La durée du faux epiſcopat de Porphyre predeceſſeur d'Alexandre, ne nous éclaircit de rien. Car les 30 ans que luy donne Nicephore iroient juſqu'en 434, ce qui eſt ridicule. Theophane ne parle ni de luy, ni meſme d'Alexandre, Theoph. p. 7. a. d. 72. b. 'faiſant ſucceder Theodote à Saint Flavien.

Euty.p.136. 'Eutyque qui l'appelle Barkum, luy donne dix ans, [ce qui fera commencer Alexandre en 413 ou 414. Et cela s'accorde fort bien avec l'hiſtoire: Mais ce n'eſt pas un auteur ſur lequel ou ſe puiſſe fonder.]

Pour la page 660. § 11.

NOTE VI.

Temps de la réunion de S. Cyrille avec Rome, & de la mort d'Alexandre d'Antioche.

[Les raiſons pour leſquelles nous montrons dans le texte que S. Cyrille eſtoit reconcilié avec l'Egliſe Romaine des l'an 418, paroiſtront ſans doute trop convaincantes pour s'arreſter à celles qui pourroient faire differer davantage la réunion, quoiqu'il y en ait de conſiderables. Car eſtant certain que S. Cyrille ne s'eſt réuni que quelque temps aprés Attique, & Attique aprés que Theodote eut ſuccedé à Alexandre; il ſemble cependant neceſſaire de dire qu'Alexandre vivoit encore en 419.

La preuve s'en tire de Theodoret,] Thdrt.v.P.c. 12.p 832.c.d. 'qui ayant eſté viſiter S. Zenon ſolitaire; quand il fallut faire la priere, Zenon » voulut l'obliger de la faire. Qui peut » aſſez admirer, dit Theodoret, cette extreme humilité dans une ſi haute vertu & » dans un ſi grand age. Car il avoit paſſé » (ou il a paſſé) 40 ans dans les exercices de la ſolitude; *διανυσὰς ἑτῶν χαιρὸν.* p.832.c. 'Zenon n'avoit neanmoins quitté le monde & la Cour qu'aprés la mort de Valens [tué le 9 aouſt 378. Si donc Theodoret ne l'a vu que 40 ans aprés, ce n'a eſté qu'en 418.] 'Il le trouva qui portoit deux cruches d'eau qu'il venoit de tirer bien loin de là, [ce qui marque qu'il eſtoit encore en ſanté.] 'Eſtant tombé malade, il pria Alexandre de ſe charger de quelque argent qui luy reſtoit, parceque Dieu luy commandoit de ſortir de cette vie; & il ne vécut pas longtemps depuis.

Boll.8.ian.p. 479.§ 3. Not. h.P.l.c.1.p. 185. 'Cette raiſon nous porteroit tout à fait, auſſi bien que le Cardinal Noris & Bollandus, à ne mettre point la mort d'Alexandre avant l'an 419, & à mettre la réunion d'Attique en l'an 420, ſelon Cedrene *p.337*, ou 421, ſelon Theophane *p.72.b.* Et cela s'accorderoit encore fort bien avec Pallade], qui dans ſon hiſtoire Lauſiaque écrite en l'an 419 ou 420, 'dit qu'il vivoit alors comme un particulier, & qu'il s'occupoit ſans ceſſe à la priere; [ce qui ſemble marquer qu'il n'avoit point alors d'Egliſe à conduire. Pall.lauſ.p. 898.c.

Neanmoins on verra ſur Pallade *note 6*, qu'il n'eſt pas tout à fait difficile de répondre à ce qui le regarde. L'autorité de Theophane & de Cedrene, eſt peu de choſe à cauſe du temps où ils vivoient, & des autres fautes qu'ils commettent. Pour ce qui eſt de Theodoret, on ne peut pas dire qu'il ſe trompe, mais on peut croire qu'il ne s'eſt pas tout à fait bien expliqué, & que les 40 ans de S. Zenon ſe doivent raporter, non au temps que Theodoret le vit, mais à tout le temps que ce Saint paſſa dans la ſolitude juſques à la mort, & dont il approchoit ſeulement quand Theodoret alla le voir.]

'En effet Theodoret eſtoit encore alors fort jeune, & il dit que le premier poil commençoit à luy pouſſer. [Cependant écrivant à Dioſcore au commencement de leur meſintelligence, [& ainſi en l'an 448, *V. Theodoret § 30*,] 'il conte 26 années depuis qu'il avoit commencé à preſcher. [Il commença donc en l'an 422 ou au pluſtard en l'an 423,] 'qui eſt en effet l'année qu'il fut fait Eveſque. *V. Theodoret § 5.* [Ainſi il n'y a aucune apparence qu'il fuſt encore ſi jeune en l'an 418.] 'Le Cardinal Noris pretend prouver par cet endroit meſme, que Theodote ſucceſſeur d'Alexandre n'a eſté Eveſque qu'en 421. [Mais c'eſt en confondant la fonction de Lecteur avec celle de predicateur. Thdrt.p.832. c. ep.83.p.917. 918. ep.111.p.986. d. Noris,l.2.c.4. p.35.

Suppoſant donc que S. Zenon n'a vécu en tout que 40 ans depuis la mort de Valens, on peut mettre ſa mort en l'an 417, au commencement ſi l'on ſe contente de 40 Conſulats, où à la fin ſi l'on veut les 40 ans commencez. Car il n'y

a point de neceſſité de faire fort ſur le mot de *Dormoit*.]'Il vécut encore quelque temps depuis qu'il eut donné ſon argent à Alexandre;'& une traduction porte un an.[Ainſi Alexandre peut eſtre mort des l'an 416. Attique ſe ſera réuni en l'an 417,& S.Cyrille au commencement de 418. Voilà ce que nous trouvons de plus probable ſur cette queſtion, qui aſſurément eſt difficile & embaraſſée. Les quatre ou cinq ans que Nicephore, & Eutyque *p. 551*, donnent à ſon epiſcopat, ſemblent demander qu'on differe ſa mort juſqu'en l'an 418, eſtant difficile qu'il ait commencé pluſtoſt qu'en l'an 413. Mais ce ne ſont pas de grands auteurs; & les quatre Conſulats de 413, 414, 415, & 416, peuvent ſuffire au moins pour les quatre ans d'Eutyque.

Thdrt.v.Par. c.1.p.814.a.

Boll.8.jan.p. 479.§ 33.

Peuteſtre que quelques uns croiront pouvoir reſoudre la difficulté, en diſant que l'Egliſe Romaine s'adoucit & receut S.Cyrille à ſa communion, ſans qu'il euſt mis le nom de S. Chryſoſtome dans les diptyques. Cela ne diminueroit guere la difficulté, puiſqu'il faut au moins avouer qu'Attique avoit rétabli la memoire de S. Chryſoſtome en l'an 418, eſtant certain par ſes propres paroles, qu'il ne le fit que pour avoir la paix. Et pour S.Cyrille meſme, ce relaſchement de l'Egliſe Romaine qui ne ſe peut preſumer que ſur de grandes preuves, n'en a aucune.]'On voit au contraire qu'Attique propoſe à Saint Cyrille pour unique moyen de pacifier l'Egliſe, qu'il fiſt écrire le nom de Chryſoſtome dans les Egliſes d'Egypte.'Et S. Cyrille dans ſa réponſe ne dit point qu'il eſperaſt d'avoir la paix ſans cela, mais qu'il ne croyoit pas que ſous pretexte de la paix on duſt faire une choſe qu'il regardoit encore comme un violement des Canons.

Nphr.l.14.c. 34.p.493.

c.27.p.497.b.

Pour la page 666.§ 11.

NOTE VII.

Pourquoi on met la mort du Pape Innocent le 12 de mars.

[Tout le monde convient que Saint Innocent eſt mort, & que Zoſime luy a ſuccedé en l'an 417, parcequ'on a des lettres de l'un & de l'autre qui en ſont datées.]'Baronius a mis la mort d'Innocent le 28 de juillet, [aprés Anaſtaſe le bibliothecaire.]'Le Pontifical qu'on pretend eſtre du VI. ſiecle, dit qu'il fut enterré ce jour là *ad Urſum pileatum*. [Sa feſte y eſt marquée ou par Uſuard, ſelon Molanus dans l'edition de 158,, ou ſeulement dans ſes additions ſelon l'edition de 1568: ce que le martyrologe Romain a ſuivi. La chronique d'Idace favoriſe Baronius, ne parlant de l'entrée de Zoſime qu'aprés l'eclipſe de ſoleil qu'elle marque le 19 de juillet 418: & cela s'accorde fort bien avec ce que nous vertons,]'que depuis qu'Innocent fut mort, Pelage n'en ayant pas encore receu la nouvelle, luy écrivit une lettre'qui fut receue par Zoſime, & envoyée en Afrique le 21 de ſeptembre 417.'Car il paroiſt que Zoſime l'envoya peu aprés qu'il l'eut receue.[La meſme choſe ſe peut auſſi confirmer par Saint Proſper, Adon, & Anaſtaſe, qui donnent tous au pontificat d'Innocent, 15 ans, 2 mois, & 20 ou 21 jour. Car Anaſtaſe ſon predeceſſeur eſtant mort le 27 d'avril 402, *V. S. Jerome § 105*, Innocent peut avoit eſté elu ſelon ces auteurs le mécredi 7 ou le jeudi 8 de may, & eſtre mort le 28 de juillet.

Bar.417.§ 4.

Boll.app.p. 13.c.

Aug.gr.ch.c. 30.] 330.2.b.

pec.ori.c.17. p.336.

bar.417.§ 30.

Il ſe rencontre neanmoins de grandes difficultez dans ce ſentiment.]'Car l'epiſtre de Zoſime aux Egliſes des Gaules eſt datée dans le P. Sirmond & le P. Labbe du 22 de mars 417.[Et il eſt encore plus difficile de répondre]'à Paſcaſin Eveſque de Lilybée, qui écrit à S. Leon l'an 443; qu'en 417, lorſque Zoſime eſtoit Pape,(ce qu'il repete par deux fois,) il y avoit eu erreur en la feſte Paſque, les Latins l'ayant fait le 25 de mars au lieu de la faire le 22 d'avril.[Zoſime eſtoit donc elu avant le 25 de mars. S. Proſper qui favoriſe d'un coſté Baronius, luy eſt contraire de l'autre.]'Car il dit que Zoſime

Conc.G.t.1.p. 4.&Conc.t.2.p. 1567.e.

Leo,t.1.p.413.

ſime gouverna un an, 9 mois, & 9 jours, ou 8 ſelon d'autres editions. [1]Zoſime eſt mort le 26 de decembre 418. Il doit donc avoir commencé en l'an 417, ou le dimanche 18 de mars. [Ce qui confirme beaucoup cela, c'eſt qu'Adon met la feſte de S. Innocent non le 28 de juillet, mais le 12 de mars;] [2]& l'on trouve ce jour là dans divers anciens martyrologes, & meſme dans ceux de S. Jerome, un S. Innocent Eveſque à Rome, dans quelques uns avec le mot de *depoſitio*, [bien favorable pour croire que c'eſt le jour de ſa mort.] [3]Le Cardinal Noris ſoutient que generalement tous les anciens martyrologes mettent le douze de mars la mort du Pape Innocent. Il cite en particulier celui qui a eſté donné par Holſtenius *p. 271*. Il embraſſe ce dernier ſentiment: [& les raiſons qui l'appuient ſont en effet trop fortes pour ne s'y pas determiner.

Quand j'ay dit que tout le monde mettoit la mort d'Innocent en 417, c'eſt que je n'avois pas encore vu qu'Onuphre & Bollandus, la mettent des 416, Onuphre a peuteſtre eſté trompé] [4]par la faute qui s'eſt gliſſée dans la chronique de S. Proſper, où le commencement de Zoſime eſt mis ſous l'an 416. [5]Pour Bollandus, ſon unique raiſon eſt que deux martyrologes de Saint Jerome & quelques autres, mettent [auſſi] le 21 de decembre, *Romæ depoſitio Sancti Innocentii epiſcopi*. [6]Le Cardinal Noris croyoit avoir refuté evidemment Onuphre par la lettre d'Innocent datée de 417. [7]Bollandus ne s'embaraſſe pas de ſi peu de choſe, & il dit hardiment que cette date eſt fauſſe, & ajoutée par des ignorans, ſans avoir d'autres raiſons pour le prouver, ſinon qu'il y a d'autres lettres d'Innocent ſans date; [comme s'il n'eſtoit pas pour le moins auſſi aiſé de juger que toutes ſes lettres ayant eſté datées originairement, (& elles l'eſtoient ſans doute auſſi bien que celles des Conciles & tous les autres actes publics,) on a conſervé la date de quelques unes, & on a negligé celle des autres. Je ne ſçay s'il voudroit dire auſſi que toutes les dates du Code de Juſtinien ſont fauſſes & ſuppoſées. Car il y a auſſi bien des loix ſans date.] [8]L'epiſtre d'Innocent aux cinq Eveſques, datée du 28 janvier, quoique ſans Conſuls dans les anciennes editions, [ne peut eſtre auſſi que de l'an 417,] & on y a trouvé des Conſuls de l'an 417, dans les manuſcrits. [9]On les y a trouvez de meſme pour la lettre au Concile de Carthage. [Ainſi voilà trois lettres importantes d'Innocent écrites de l'an 417. Il ſeroit inutile d'alleguer aprés cela, que plus on avancera la mort d'Innocent, plus il ſera difficile que Pelage l'ait ignorée lorſqu'il luy écrivit la lettre qui ne fut apportée à Rome qu'au mois de ſeptembre 417.

Les martyrologes eſtant donc egalement pour le 21 de decembre, & pour le 12 mars, quoiqu'il y en ait encore plus pour le 12 de mars, puiſqu'il faut opter, nous choiſiſſons le dernier, parcequ'il s'accorde mieux avec l'hiſtoire, pour ne dire rien de plus, & nous diſons du 21 decembre que c'eſt quelque tranſlation, que c'eſt quelque dedicace de l'Egliſe, que c'eſt quelque autre S. Innocent mort ou apporté à Rome, enfin tout ce que Bollandus pourra dire ſur le 12e de mars. Je penſe que ce parti eſt pour le moins auſſi juſte que celui qu'il a pris.] [10]Je n'entens point ce qu'il dit ſur la date de la lettre d'Innocent au Concile de Carthage, tenu certainement en 416. Dans l'edition de Louvain *p. 159. 2. a*, il y a ſimplement *V. kalendas.* [11]Les Benedictins ont trouvé dans leurs manuſcrits, *Data VI. kal. febr. poſt Conſulatum Theodoſii & Junii Quarti V. C.* [qui ſont les Conſuls de 416. Car Junius Quartus eſt Palladc dont le dernier nom eſt oublié par erreur. [12]Ainſi la lettre eſt de 417. Pour le ſecond Conſulat d'Honoré [qui tombe en l'an 394, & que Bollandus brouille avec le ſecond de

Nor. h. Pel. l. 1. c. 11. p. 72. a. b.

Foll. 11. mars, p. 106. b. c. 2. p. 14. d.

Nor. h. pel. p. 71. a.

Leo, t. 1. p. 678.

Boll. pont. p. 61. mars, p. 42. Flor. p. 1039. 1040.

Noris, p. 70. 71.

Foll. pont. p. 61.

Aug. T. ep. 183. p. 682. f.

ep. 181. p. 638. c. g.

Boll. pont. p. 61. a.

Aug. T. t. 2. p. 638. c. g.

Boll. p. 61. a.

Theodoſe le jeune en 407, je ne ſçay pas où il l'a pris. Mais je ne l'accuſerai pas pour cela d'agir de mauvaiſe foy, & je n'en infererai pas qu'on ne peut rien fonder dans la chronologie ſur tout ce qu'il dit. J'ay meſme enfin compris ce
Ibid. qu'il veut dire.] C'eſt que dans les Conciles le P. Labbe cite un manuſcrit où la lettre au Concile de Carthage eſt datée *P.C. Theodoſii Aug. II. &c.* [un copiſte ayant mis par erreur *II.* au lieu de *VII*, ce qui eſt fort aiſé : & celui de Bollandus a mis encore *Honorii* au lieu de *Theodoſii*.

Bollandus veut-il conteſter la verité des lettres meſme d'Innocent? *Et ſi ipſæ epiſtolæ*, dit-il, *probæ alioqui viderentur & germanæ.* Cela ne ſeroit plus digne que de ces gents qui voudroient nous faire regarder comme ſuppoſez les ouvrages les plus certains. J'aime mieux croire que *viderentur* s'eſt gliſſé pour *videantur*, qui neanmoins eſt encore trop foible pour les pieces les plus inconteſtables qui furent jamais. *V. S. Auguſtin § 267.*
Conc.t.2.p. 1263.d. Le P. Labbe remarque qu'Eraſme ne trouvoit point qu'elles euſſent aſſez de la diction, du genie, & de l'erudition d'un ſi grand Pontife: mais il traite cela d'impertinence, *ineptè*.
Nor.h.P.l.1.c. 11.p.74. On peut voir ce que le Cardinal Noris répond à Eraſme & à Voſſius, qui n'eſt pas non plus bien favorable à ces lettres, peut-eſtre, dit le Cardinal Noris, parce-qu'il voudroit bien que les Pelagiens n'euſſent jamais eſté condamnez.

Pour la page 666. § 13.

NOTE VIII.

Sur Saint Alexis.

[L'hiſtoire de Saint Alexis eſt tres celebre & tres connue,] nous en avons
Sur.17.jul.p. 206. des actes dans Surius, tirez de Metaphraſte,
Bar.17.jul.a. & que Baronius croit eſtre de
All.de lim.p. 225.6. luy. Neanmoins celle que Leo Allatius luy attribue, commence d'une autre maniere, [ſoit que ce ſoit une piece differente, ſoit qu'on en ait retranché la preface dans Surius pour abreger. Nous en avons une plus longue hiſtoire en grec vulgaire dans Agapius, *p. 279*, qui ne commence point non plus comme celle qu'Allatius attribue à Metaphraſte. On trouve la meſme vie hors la preface dans un autre recueil d'Agapius, *p. 33*, imprimé l'anneé de devant ; & elle y eſt de meſme attribuée à Metaphraſte.

Pour le fond de cette hiſtoire, tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que eſtant tout à fait extraordinaire, elle a beſoin auſſi d'eſtre appuyée d'une tres grande autorité, & qu'eſtant d'un genre à avoir eſté au moins auſſi celebre lorſqu'on pretend qu'elle arriva, qu'elle l'eſt encore au bout de douze ou treize ſiecles, eſtant arrivée, dit-on, au milieu de Rome, à la vue de toute la Cour, en preſence de l'Empereur, elle a dû eſtre remarquée en un temps où l'Egliſe eſtoit la plus floriſſante. Et neanmoins quoique nous ayons un tres grand nombre d'écrits de ce temps là, aucun d'eux ne fait mention de S. Alexis. Adon meſme & Uſuard n'en parlent point dans leurs martyrologes non plus que Bede ; & enfin tout ce que nous en trouvons, ce ſont les Ménées des Grecs, & des actes ou qui ſont de Metaphraſte, ou qui luy ſont attribuez, parcequ'ils en ſont dignes, & qui ſont encore mélez de quantité de circonſtances inſoutenables,] comme Bar.17.jul.a. Baronius eſt obligé de le reconnoiſtre. [Auſſi il n'a pas cru devoir dire un ſeul mot dans ſes Annales d'une hiſtoire qui en auroit eſté un grand ornement ſi elle euſt eſté veritable, & dans laquelle on donne beaucoup de part au Pape Innocent.] Bollandus croit qu'il a plutoſt Boll.ma y.t.1. P.81.. vécu à Conſtantinople où on l'honore le 17 de mars ; qu'on a ſeulement apporté de ſes reliques à Rome dans l'egliſe de S. Boniface: [& on pourroit bien preſumer que c'eſt le meſme que S. Jean Calybite de Conſtantinople, dont on raporte à peu pres la meſme hiſtoire, *V. Saint Marcel Acemete*, & qui auroit pu avoir

l'un & l'autre nom, ou avoir pris celui de Jean l'orſqu'il ſe cacha.] Mais les deux actes de S. Alexis, & les Ménées meſmes, mettent nettement S. Alexis à Rome ſous le Pape Innocent & l'Empereur Honoré.

Sur. 17. jul. p. 105. Ugap. p. 29. Men. 17. mars, p. 245. b.

Ils diſent tous auſſi qu'il fut enterré dans l'egliſe de Saint Pietre. [Mais il y a apparence que ſes reliques que l'on honore aujourd'hui à Rome, ſont dans celle de S. Boniface, puiſqu'on a mis dans le martyrologe Romain que c'eſt là qu'il fuſt enterré.] S'il eſt mort, comme on le dit, le 17 de mars, lorſqu'Honoré eſtoit à Rome, du temps d'Innocent, [ç'aura pu eſtre en l'an 404 ou 408, & cela s'accordera] avec Surius, qui dit que c'eſtoit ſous Arcade. Agapius dit que c'eſtoit ſous Theodoſe le jeune. [Mais Honoré ne vint point à Rome que l'on ſache, depuis 408 juſqu'en 417, aprés la mort d'Innocent.]

Ibid.

NOTES SUR S. SIMPLICE D'AUTUN.

Pour la page 675.

NOTE I.

Tout ce qu'on dit de la vie de S. Caſſien, faux ou incertain.

[Molanus dans la ſeconde edition de ſes notes ſur Uſuard, *5. aug.* cite une hiſtoire de la vie de S. Caſſien d'Autun. Nous en avons trouvé une dans un manuſcrit de Saint Michel de Beauvais, mais qui eſt ſi pleine de choſes ſans apparence, qu'on n'y peut ajouter aucune foy.] Elle fait Saint Caſſien ſucceſſeur de S. Simplice; ce que Mrs de Ste Marthe reconnoiſſent eſtre faux, comme contraire à Saint Gregoire de Tours. On trouve la meſme faute dans le martyrologe de l'abbaye de Saint Savin au dioceſe de Tarbe, donné par Mr du Sauſſay. Ainſi quelque antiquité qu'on donne à ce martyrologe, dont le manuſcrit n'eſt neanmoins que de 500 ans, [nous n'avons point cru nous pouvoir arreſter à ce qu'il dit de l'epiſcopat du Saint en Egypte, ni aux autres choſes de cette nature, eſtant aiſé de juger qu'elles n'ont point d'autre ſource que cette méchante legende. Il faut dire la meſme choſe d'une piece raportée par Hemeré dans ſes notes ſur ſon hiſtoire de la ville de S. Quentin, *p. 29*, & écrite vers le commencement du X. ſiecle.] Quoique Florus où l'on trouve la meſme choſe que dans le martyrologe de S. Savin, n'ait écrit qu'aprés la tranſlation de S. Caſſien à S. Quentin, c'eſt à dire aprés l'an 842, [nous aurions neanmoins plus de reſpect pour luy, ſi outre l'improbabilité de l'hiſtoire en elle meſme, il n'eſtoit aiſé de juger qu'il a eſté trompé par la meſme fauſſe piece que les autres. Nous ne voyons point non plus d'autres ſources de] ce que d'autres diſent que S. Caſſien eſtoit né à Alexandrie. [Je ne ſçay ſi la celebrité de Jean Caſſien venu d'Egypte en France, n'auroit point produit une partie de ces fables; & l'inclination qu'on a d'ajouter à ce qu'on nous a dit, aura fait le reſte.]

Gall. chr. t. 2. 28. 2. b.

Sauſſay. p. 1249.

Poil. mars, t. 2. p.

Hemer. n. p. 20.

Gall. chr. t. 2. p. 28. 2. b.

NOTE II.

Pour la page 677.

Temps de l'epiſcopat de S. Simplice.

Simplice Eveſque d'Autun eſt nommé entre ceux qui aſſiſterent au Concile de Cologne en l'an 346. Son nom ſe trouve auſſi entre les Eveſques des Gaules qui ſignerent le Concile de Sardique l'année ſuivante, & parmi ceux qui aſſiſterent à celui de Valence le 12 de juillet 374. Cependant la vie de S. Germain d'Auxerre porte que S. Amateur fut à Autun peu de temps avant ſa mort, & y fut receu par l'Eveſque Simplice. [Tout cela forme une fort grande difficulté.] Car S. Amateur ne peut eſtre mort, ſelon les Annales de Baronius, qu'en 405, ou meſ-

Conc. t. 2. p. 615. c. 15. 8. b.

Ath. apol. 2. p. 768. d.

Conc. t. 2. p. 506. b.

a Sur. 31. jul. p. 555. § 3.

Par. 405. § 22.

me qu'en 421, ſelon ſon martyrologe; [& dans la verité, il eſt mort en 418, *V. S. Germain d'Auxerre*, le premier de may. Or il n'y a pas moyen de dire que Simplice eſtant Eveſque des l'an 346, ait vécu juſques en 418, c'eſt à dire qu'il ait eſté 76 ans Eveſque, quoique Mrs de Gall. chr. t. 2. p. 29. Ste Marthes s'engagent à le ſoutenir,] en raportant toutes ces choſes au meſme Simplice.

[Il faut donc abandonner le Concile de Cologne, ou la vie de S. Germain, ou mettre deux Simplices Eveſques d'Autun. Le Concile de Cologne n'eſt pas une piece fort aſſurée, & quoique d'une part ſes actes aient toutes les marques poſſibles de verité, il y a de l'autre de ſi grandes difficultez, qu'il eſt au moins bien difficile de les ſoutenir. Le nom de Simplice ſe trouve ſeul dans les Conciles de Sardique & de Valence, ſans qu'on ait de preuve que ce ſoit l'Eveſque d'Autun. Ainſi nous n'aurions pas de peine à ne mettre celui-ci qu'au commencement du V. ſiecle, ſans ce Gr. T. gl. C. c. 76. p. 474. 475. que dit S. Gregoire de Tours,] qu'il n'y a eu que deux Eveſques, Egemone, & Caſſien, entre luy & Saint Retice, [qui vivoit en 313 & 314. Outre cela meſme,] c. 76. p. 478. le paganiſme paroiſſoit encore hautement du temps de S. Simplice dans une ville telle qu'Autun. [Et cela convient beaucoup mieux au milieu qu'à la fin du IV. ſiecle, ou au commencement du Gall. chr. t. 2. p. 29. ſuivant.] Il eſt vray qu'on ne marque auſſi qu'Evance & Leonce, entre Simplice, & Eufrone qui vivoit en l'an 461. [Mais quoiqu'on ne connoiſſe que ces deux, nous n'avons point ni un Saint Gregoire, ni aucun autre auteur, qui diſe qu'il n'y en a point eu davantage.

Il ſemble donc aſſez raiſonnable de mettre Simplice vers 346, & de dire ou qu'il y avoit un autre Simplice 60 ans aprés, demeuré inconnu parcequ'on l'a confondu avec l'autre, ou que Conſtance auteur de la vie de S. Germain, a mal nommé l'Eveſque d'Autun: Et il ne ſeroit nullement étrange que Conſtance qui écrivoit 50 ou 60 ans aprés, ſe fuſt trompé dans le nom d'un homme, puiſque Sulpice Severe a fait Saint Martin ſoldat ſous Julien, puiſque la vie originale de Saint Pacome le fait enroler ſous Conſtantin, puiſque celle de S. Porphyre le fait Preſtre de Jeruſalem ſous Prayle.

Il faut avouer neanmoins que ces extremitez ſont faſcheuſes; & ainſi je penſe qu'il vaut mieux ne nous point arreſter au Concile de Cologne, ni à Simplice marqué dans le Concile de Sardique; car pour le reſte il n'eſt point impoſſible que S. Retice ait vécu juſques vers l'an 334, que S. Caſſien & Egemone enſemble, aient gouverné 40 ans, & qu'ainſi Simplice ait eſté fait Eveſque en 374, un peu avant le Concile de Valence, & qu'il ait gouverné 44 ans, juſques en l'an 418. C'eſt ce que nous ſuivrons juſqu'à un plus grand éclairciſſement, pour n'eſtre pas obligez d'admettre deux Simplices, ou d'accuſer d'erreur un auteur auſſi conſiderable que Conſtance. On pourroit encore croire que Simplice du Concile de Valence eſt different de celui d'Autun; & ainſi prolonger l'epiſcopat de Caſſien & d'Egemone, pour abreger d'autant celui de S. Simplice, pourvu qu'on le faſſe commencer avant les loix de Theodoſe,] qui défendit les Lib. de temp. p. 20. 21. & p. 10. ſacrifices en 391. *V. Theodoſe § 57.* [a] Mais on voit par Libanius que des devant ces loix, les ſacrifices n'eſtoient tolerez qu'à Rome & à Alexandrie; & meſme que Valentinien & Valens les avoient défendus ſur la fin de leur regne. [Ainſi puiſque Valentinien eſt mort en 375, nous ne voyons pas qu'on puiſſe commencer l'epiſcopat de Saint Simplice pluſtard que vers l'an 374.]

NOTES SUR LE PAPE ZOSIME.

NOTE I.

Pour la page 678. § 1.

Sur le jour de ſon ordination.

Nor.h.P.l.1.c. 11.p.71. 'ON a vu ſur le Pape S. Innocent, qu'il eſt mort le 12 de mars 417.

Conc.t.2.p. 1567.e. 'Nous avons une lettre de Zoſime datée du 22 de mars: [& quand on la voudroit conteſter,]

Leo.t.1.p.413. 'Paſcaſin dit en 443, qu'on avoit fait Paſque en 417 le ● de mars ſous Zoſime. [Il a donc commencé entre

Nor.p.71.a. le 12 de mars & le 22.] 'On convient qu'il eſt mort [vers] le 26 de decembre

Prof.P.11.p. 777.c. 418. 'Et S. Proſper dit qu'il a gouverné un an, 9 mois, & 9 jours, [qui finiſſant au

Nor.p.71.a. 26 de decembre,] 'doivent commencer vers le 17 de mars, dit le Cardinal Noris. [Mais il faut ſe fixer au 18, ſeul jour qui tomboit au dimanche entre le 12 & le 25.

Car quoiqu'on n'ait pas toujours obſervé le dimanche pour l'ordination des Papes, non plus que des autres Eveſques, il faut reconnoiſtre qu'on l'obſervoit en ce temps-ci, & que Zoſime ſurtout ne peut avoir eſté ordonné que le dimanche,

Conc.t.2.p. 1569.b.c. 'puiſqu'entre les nullitez qu'il trouve dans l'ordination d'Urſe & de Tuen, & pour leſquelles il les depoſe, il leur fait un crime de ce que *ne dies quidem legitimus ordinationis aſciſſitur. . . . nec ſaltem diei cuſtodita vetus ſolennitas, quæ præcipue cuſtodienda fuerat.* [Ce jour qu'il falloit obſerver ne peut aſſurément eſtre autre que le dimanche.]

Leo.ep.4.c.6. p.419. 'S. Leon ſe plaint en effet à Anaſtaſe de Theſſalonique, de ce qu'on ſe contentoit d'obſerver le dimanche pour l'ordination des Eveſques, ſans l'obſerver de meſme pour les Preſtres & les Diacres, comme les Canons, dit-il, & la tradition y obligent.

ep.11.c.1.p. 436. [Tout ce qu'on en peut dire,] 'c'eſt que l'on contoit le dimanche au ſoir qui le precedoit, pour n'eſtre pas obligé de continuer le jeûne du ſamedi, juſqu'au midi du dimanche. Car c'eſt ce que S. Leon preſcrit pour les ordinations ſacerdotales & levitiques. [Et je ne ſçay meſme ſi l'ordination des Eveſques eſtoit compriſe dans cette indulgence, puiſqu'elle eſt demeurée fixe au dimanche, au lieu que celle des Preſtres eſt remontée juſqu'au matin du ſamedi.

Ce qui marque bien l'uſage de l'Egliſe Romaine en ce temps-ci,] 'c'eſt ce que Symmaque mande à Honoré, qu'aprés la mort de Zoſime, Eulale qui aſſiſtoit à ſes funerailles, *de exequiis*, en fut enlevé & mené à l'egliſe de Latran, & qu'il demeura deux jours, *ut expectaretur dies conſuetus quo poſſet ſolenniter ordinari.* [Zoſime fut donc enterré le vendredi 27 de decembre, & le jour deſtiné pour l'ordination d'Eulale eſtoit le dimanche 29,] duquel Symmaque date ſa lettre. Bar.418.§ 77.

'Le P. Garnier remarque que quelques uns diſent que Zoſime fut ordonné le 2 d'avril. [Je ne ſçay point ni qui le dit, ni comment on le peut dire.] Merc.t.1.p. 10.2.b.

NOTE II.

Pour la page 684. § 3.

Quelle eſt la metropole marquée par le Concile de Turin.

'Dans la diſpute que les Eveſques de Vienne & d'Arles avoient entre eux ſur la primauté de leur province, le Concile de Turin ordonne que celui là en jouiroit, qui prouveroit que ſa ville eſtoit la metropole. [Cela paroiſt ſignifier que ſans avoir égard à ce qu'on pouvoit alleguer d'ailleurs, ſoit l'Egliſe de Vienne ſur l'antiquité de ſon Egliſe, ſur l'ancienne autorité de ſa ville qui donnoit le nom à la province &c. ſoit l'Eveſque d'Arles ſur la conſideration où la ſienne eſtoit alors, ſur la commodité du commerce &c. ſur l'apoſtolat de S. Trophime, ſi l'on veut qu'il ait allegué cette raiſon;] 'on examineroit ſeulement ſui- Conc.t.2.p. 1156.b. Leo.ſ.p.450. c.

vant la regle du Concile de Nicée, laquelle des deux villes avoit le premier rang dans le civil. [Ce ſens n'a rien qui ne paroiſſe conforme au bon ſens & aux Canons.] Pagi, 400. § 17. Auſſi c'eſt celui que l'on ſuit communément.

§ 16-23. Le Pere Pagi qui le reconnoiſt, aime mieux croire neanmoins que le Concile ſe doit entendre de la metropole eccleſiaſtique: & il allegue pour cela diverſes raiſons; [auſquelles il ne ſeroit pas difficile, ce me ſemble, de ſatisfaire. Mais je ne ſçay pas comment on peut répondre à une objection qui ſe preſente naturellement.] Conc. p. 1156. b. c. Deux Eveſques diſputent à qui ſera le premier dans toute la province, pour y faire les ordinations & y viſiter les Egliſes; [c'eſt à dire aſſurément qui doit eſtre le metropolitain. Le Concile ordonne ſur cela qu'on examinera laquelle de leurs villes eſt la metropole eccleſiaſtique; c'eſt à dire que pour ſavoir qui doit eſtre le metropolitain, on examinera qui eſt-ce qui l'eſt. Voilà le raiſonnement que l'on fait faire au Concile.

Ce que le Pere Pagi a de plus ſpecieux Pagi, 400. § 16. pour luy,] c'eſt qu'il pretend que Vienne eſtoit indubitablement metropole civile de la province; que le Concile ne le pouvoit ignorer; qu'ainſi il eſt abſurde de pretendre que c'eſt ce qu'il a ordonné d'examiner. [C'eſt à dire donc que de deux abſurditez, il faut choiſir la moindre pour en charger ce ſaint Concile.] Ferot. p. 96. Mais ſi les Eveſques qui le compoſoient eſtoient ceux d'Italie, comme nous le croyons avec le Pere Sirmond & Mr Antelmi, ils pouvoient bien n'eſtre pas ſi fort inſtruits de l'état de la Viennoiſe, [que l'on s'efforçoit peuteſtre de leur déguiſer,] § 16. & quoique le P. Pagi ſuppoſe ſouvent comme une choſe conſtante, qu'Arles n'a eſté faite metropole que par l'aſſemblée des ſept provinces que Petrone y établit après le Concile de Turin, [je ne voy point que cette aſſemblée ait donné à Arles le droit de metropole; & je voy encore moins que rien nous empeſche de croire qu'elle avoit ce titre des auparavant. On a mis dans le texte ce qui peut montrer qu'elle n'a jamais eſté qu'une metropole honoraire. Mais c'en eſtoit aſſez à un Eveſque d'une ville puiſſante, où les Eveſques voiſins aimoient mieux ce ſemble s'aſſembler que d'aller chercher bien loin celle de Vienne, pour vouloir au moins partager avec celle-ci la juriſdiction ſpirituelle. On voit dans le Concile de Calcedoine les troubles qu'Euſtathe de Beryte cauſa ſur le meſme fondement dans la Phenicie.

Pour tout ce que dit le P. Pagi, afin de montrer qu'Arles eſtoit depuis long-temps une metropole eccleſiaſtique, tout cela eſt fondé ſur la bonne foy de Patrocle, à qui on peut attribuer toutes ſortes de menſonges ſans faire tort à ſa reputation, comme on le peut voir dans ce que nous avons dit de luy ſur Saint Auguſtin *§ 258.*]

NOTE III.

Pour la page 688. § 4.

Sur les fautes dont on a accuſé S. Brice.

Mr Antelmi pretend qu'il faut diſtinguer Briction dont parle Sulpice Severe, de S. Brice ſucceſſeur de S. Martin, pour ne point charger ce Saint de toutes les fautes qu'on reproche à Briction. Il veut qu'on regarde cette diſtinction comme une choſe conſtante. Il doute ſeulement ſi Saint Gregoire de Tours qui n'en fait qu'une ſeule perſonne, n'a point eſté trompé par quelque fauſſe hiſtoire, & il ne fait pas difficulté de rejetter ſur cela le témoignage de ce Saint, receu univerſellement juſqu'à luy, [quoiqu'il n'y ait guere que cent ans entre S. Brice & S. Gregoire.] Neanmoins il aime mieux croire que ce qu'on lit dans ſon hiſtoire de France au ſecond livre, y a eſté ajouté. Et il pretend en effet qu'il y a lieu de conteſter ce qui eſt dit en cet endroit de l'accuſation formée contre S. Brice, de ſa retraite à Rome durant ſept ans &c. La difference du nom de Briction dont

Ante. mart. c. 12-60. p. 61.
c. 60. p. 70.
c. 58. p. 68. 69.
c. 54. 54. p. 62. 63.
c. 56. 59. p. 66. 69.
c. 57. p. 67.
c. 56. p. 65.

ſe ſert S. Sulpice, & de Briccius qu'on lit dans Saint Gregoire de Tours, [n'eſt pas aſſurément une raiſon d'en faire deux perſonnes. On change bien davantage ou le meſme nom, ou un approchant, dans un Eveſque de Treves qui eſt un peu plus ancien. Il ſeroit aiſé d'en trouver bien d'autres exemples. Mais il n'eſt pas impoſſible qu'il y ait eu en meſme temps deux Brices dans le Clergé de Tours, quoique cela ſoit moins à preſumer d'un nom tare comme celui là.]

§ 14. n. p. 63. 65. [Pour ce qu'on dit qu'il n'y a point d'apparence qu'on ait donné pour ſucceſſeur à S. Martin un homme tel que Sulpice Severe décrit Briction, [c'eſt vouloir que les peuples n'aient jamais elu des hommes indignes, & oublier les plaintes que S. Jerome, S. Chryſoſtome, & d'autres font ſur ce deſordre. Je dis cela en ſuppoſant meſme que S. Brice ne s'eſtoit point encore corrigé. La vertu de S. Martin avoit ſes admirateurs; mais elle avoit auſſi ſes envieux & ſes ennemis, meſme parmi les Eveſques, comme on le voit dans Saint Sulpice. Elle en pouvoit avoir auſſi parmi le Clergé & le peuple de Tours. Et qui ne ſçait combien on fait aiſément tourner un peuple? Les pourſuites de Lazare contre Saint Brice, ſont aſſez voir que ſon epiſcopat

Conc. t. 2. p. 1561. e. n'eſtoit pas agreé de tout le monde,] & ſi Heros a eu part à ces pourſuites, comme Zoſime le ſemble dire, [il n'eſtoit pas agreé des diſciples de S. Martin, dont eſtoit Heros ſelon S. Proſper.]

Ante. c. 47. 58. p. 57. 68. [S. Brice a eſté, dit-on, jugé innocent par le Concile de Turin & par le Pape Zoſime. [C'eſt à dire qu'on n'a pas jugé le devoir depoſer, ſoit qu'il fuſt innocent, ſoit que les crimes qu'on luy objectoit ne fuſſent pas aſſez prouvez, ſoit qu'on ne les jugeaſt pas meriter la depoſition. Saint Martin meſme n'avoit pas voulu

Aug. ep. 261. p. 565. le depoſer du ſacerdoce.] Antoine de Fuſſale, quoiqu'accuſé des plus grands crimes, dont on ne dit point qu'il fuſt innocent, quoique convaincu de fautes tres conſiderables, conſerva neanmoins la dignité de l'epiſcopat; & en euſt meſme conſervé les fonctions ſans l'oppoſition extreme que ſon peuple avoit pour luy. [On a tout lieu de croire qu'il y eut quelque choſe de ſemblable dans l'affaire de S. Brice,] puiſque Procule qui eut part à ſon abſolution, ne laiſſa pas enſuite de faire Eveſque Lazare ſon accuſateur. Zoſime s'en plaint & traite Lazare de calomniateur. [Mais il parle ſur ce qu'il avoit appris de Patrocle. Aſſurément Procule ne l'auroit point fait Eveſque, s'il l'euſt condanné comme un calomniateur. Pelage accuſé par le meſme Lazare fut abſous, ſans que Lazare ait eſté regardé pour cela comme calomniateur, ſi ce n'eſt par Zoſime trompé par Patrocle & par Celeſte.

Conc. t. 2. p. 1561. dl. 1569. a.

Que ſi S. Brice n'a eſté abſous qu'en cette maniere, il n'eſt pas étonnant] que S. Sulpice & les autres diſciples de Saint Martin, aient eu en pouvoir dire ce qu'ils ſavoient en eſtre vray, ſans ſe croire obligez de menager un homme qu'ils ne voyoient qu'avec douleur ſur le ſiege de S. Martin, & qu'ils regardoient avec aſſez de raiſon comme indigne de l'epiſcopat. Car quand il ſe fuſt déja corrigé du vivant de S. Martin, comme nous le croyons ſans peine, ce n'eſtoit point un homme qu'il falluſt choiſir pour le faire Eveſque. Mais Dieu qui ſe plaiſt à faire des miracles de grace, & à ſauver toutes ſortes de perſonnes, permit qu'il le fuſt pour montrer enſuite combien la foy & la douceur de Saint Martin avoient de pouvoir.

Ante. c. 54. p. 64.

Voilà les conjectures que nous croyons pouvoir s'oppoſer à celles de ce nouvel auteur. Sans cette neceſſité, nous nous ſerions contentez de ſuivre avec ſimplicité,] ce que tous les anciens & tous les nouveaux aſſurent ſans heſiter, [ne voyant rien qui nous oblige à trouver des improbabilitez où perſonne n'en a trouvé juſqu'à preſent.] Saint Bernard n'a point jugé non plus que les autres,

Ante. c. 51. p. 62.

Bern. de Mart. § 14. p. 1054. a. b.

qu'il y en ait à croire, ou que S. Sulpice a pu parler avec la liberté qu'il fait des fautes d'un homme qui n'eſtoit pas encore Saint, ou qu'un homme coupable de ces fautes ait eſté le ſucceſſeur & du ſiege & de la ſainteté de Saint Martin. [Auſſi nous apprenons que cette nouvelle opinion n'a pas perſuadé le public ni les perſonnes habiles.

Il eſt difficile quand il n'y auroit que cela, de voir un Brice Eveſque de Tours pourſuivi devant les Conciles, & apparemment par des diſciples de S. Martin, & de ne pas croire que ce ſoit le meſme Brice qui avoit ſi fort maltraité Saint Martin. Paulin de Perigueux qui met en vers tout ce que Sulpice Severe dit de S. Martin, n'omet que ce qui regarde ce Brice. Il eſt aiſé de voir pourquoi il l'omet, ſi c'eſt celui que tout le monde reveroit alors comme un Saint, & qui n'eſtoit mort que depuis 30 ou 40 ans.]

Ante, c.57.p. 66. [a]Que ſi Fortunat ne dit point que Saint Martin ait eu S. Brice pour ſucceſſeur, [on ne voit pas quelle obligation il auroit eu de le dire, puiſque Saint Sulpice qu'il copie ne le dit pas.

Je croy donc qu'il ſera au moins tres probable que le Briction de Sulpice, eſt le S. Brice de Tours, quand meſme il faudroit abandonner l'endroit où Saint Gregoire de Tours le dit poſitivement. Mais il me ſemble que le public n'a point eſté perſuadé par l'autorité du Pere le

c.56.p.66. Cointe,] [a]que tous les endroits qui manquoient dans quelques manuſcrits de S. Gregoire, ne ſoient point de luy; [ſoit qu'on ait jugé que quelques particuliers avoient voulu n'avoir que ce qui regarde l'hiſtoire de France; (car il me ſemble que tous ces endroits ſuſpects au Pere le Cointe, regardent celle de l'Egliſe,) ſoit que ce Saint ait fait deux editions de ſon ouvrage, & ait ajouté divers choſes dans la ſeconde.]

c.57.p.67. [a]Pour cet endroit particulier qui regarde S. Brice, on objecte qu'un homme à l'age de 70 ans, n'eſtoit pas ſujet à eſtre accuſé de crime contre la chaſteté. [Je croy neanmoins qu'on en trouveroit encore d'autres exemples.] [a]Que s'il n'a eſté rétabli qu'au bout de ſept ans, [il ne faut pas pretendre rendre raiſon d'une choſe ſi eloignée de nous. Il eſt certain que ni en ce temps là, ni dans les autres, les Papes n'ont pas pu faire tout le bien qu'ils auroient ſouhaité. C'eſt une objection encore plus foible] [a]de demander pourquoi S. Gregoire de Tours n'a pas nommé le Pape dont il parle. [Il n'eſt pas aiſé de deviner ce qu'il ſavoit ou ne ſavoit pas: & je ne croy pas qu'il fuſt obligé de dire tout ce qu'il ſavoit. Mais enfin toutes ces difficultez ſe rencontrent dans le 10e livre du meſme Saint *p.592*, qu'on n'accuſe point de faux, que l'on ne dit point manquer dans aucun manuſcrit,] [a]& qu'on cite meſme comme certain. [Que s'il faut rejetter ce que dit S. Gregoire de l'expulſion de Saint Brice, & de la ſubſtitution de deux Eveſques en ſa place,] [a]S. Perpetue n'aura eſté que le 4e Eveſque aprés S. Martin: [a]& S. Sidoine ſon contemporain le conte pour le ſixieme.

p.67. p.67.c.19.p.69. c.56.p.66. G.T.h.Fr.l.10. c.3.p.592.593. a Sid.l.4.ep. 18.p.114.

NOTE IV.

Pour la page 691. § 1.

Que le Concile de Turin ne peut avoir eſté tenu en l'an 397.

Bar.397.§ 11. [a]Baronius croit que le Concile de Turin a eſté tenu un peu aprés la mort de S. Ambroiſe, [ſans doute parcequ'il y eſt appellé *venerabilis memoriæ*,] & l'année meſme qu'il mourut, c'eſt à dire en 397. [*Venerabilis memoriæ* prouve aſſurément que S. Ambroiſe eſtoit mort. Mais Baronius n'allegue aucune raiſon pour montrer que ce n'a pas eſté pluſieurs années aprés ſa mort.] [a]Binius cite pour cela le 5e Canon dont il pretend tirer que Sirice vivoit [ſans doute encore, parceque] [a]le Concile parlant du Pape, dit ſeulement *Romanæ eccleſiæ Sacerdotis*, ſans le nommer & ſans ajouter *venerabilis memoriæ* comme à S. Ambroiſe. Il a donc pris cela pour une marque que le Concile parloit

Conc.t.2.p. 1138.a.b. p.1137.c.

parloit du Pape qui vivoit alors.' Il ſuppoſe avec cela que ce Pape eſt Sirice qui n'a pas paſſé l'an 398,' ni meſme le 22 de fevrier de cette année là, ſelon Baronius, [que Binius ſuit toujours.]' Et comme ce Concile fut tenu le 20 de ſeptembre; tout cela ſuppoſé,' Binius en a fort bien conclu qu'il ne peut avoir eſté tenu qu'en 397.

[Mais je ne voy point que l'expreſſion du Concile ſoit une preuve bien forte qu'il parle d'un Pape encore vivant. Il n'eſt pas plus certain que Sirice ſoit mort le 22 de fevrier; & il y a bien de l'apparence que ce n'a eſté que le 26 de novembre. *V. ſon titre § 5.* Ainſi le Concile aura pu ſe tenir de ſon vivant le 20 de ſeptembre 398. Je ne croy pas non plus qu'il y ait de preuves qu'Anaſtaſe ſucceſſeur de Sirice, n'ait point écrit de lettres contre les Ithaciens, quoique cela ſoit plus à preſumer de Sirice, ſous qui cette affaire a fait un grand bruit. Si Felix de Treves a eſté ordonné des l'an 385,]' & qu'il ſe ſoit demis au bout de douze ans, comme le porte ſa vie, [le Concile de Turin qui n'a point ſceu ſa demiſſion, ne peut pas aiſément ſe mettre pluſtard qu'en l'an 397. Mais cette vie eſt une piece trop nouvelle pour faire une grande autorité. *V. les Priſcillianiſtes § 8.*]

'Ce qui eſt certain, c'eſt que le Concile ne peut eſtre mis qu'aprés la mort de S. Martin,' puiſque Lazare depuis Eveſque d'Aix y fut condanné, dit le Pape Zoſime, comme calomniateur, pour avoir attaqué par des crimes ſuppoſez, l'innocence de Brice Eveſque de Tours. [Ainſi perſonne ne mettant aujourd'hui la mort de Saint Martin avant le mois de novembre 397, le Concile de Turin ne peut avoir eſté tenu avant 398. Et ſelon Baronius, qui differe la mort de Saint Martin juſques en 402, il le faut mettre au pluſtoſt en l'an 403, pluſieurs années depuis la mort de Sirice.]

On voit dans le texte]' que l'ordination de Lazare oblige à le mettre quelques années avant l'an 408.

p.1158.a.b. Bar.398.§ 1. Conc.t.2.p.1155.b. p.1158.b. Tell.26.mars, p.624.f. Conc.t.2.p.1810.b. p.1561.d.1569.a. p.1561.d.

NOTE V.

Sur l'autorité de ſes lettres touchant Patrocle.

Pour la page 693.§ 6.

'Les lettres de Zoſime en faveur de Patrocle, ont eſté tirées d'un manuſcrit de l'Egliſe d'Arles.' C'eſt pourquoi il ne faut point s'étonner que quelques perſonnes aient douté ſi elles n'eſtoient point ſuppoſées, voyant ſurtout que ce qui y eſt dit de Saint Trophime & des privileges de l'Egliſe d'Arles, eſt ſi contraire à l'hiſtoire & à la diſcipline de l'Egliſe.' Mr de Launoy s'eſt fort étendu ſur ce ſujet: & ſelon ſon ordinaire, avec bien des raiſons [bonnes ou mauvaiſes, fortes ou foibles,] il pretend que *Placuit apoſtolicæ ſedi*, par où commence la premiere [que l'on conte pour la 5e de Zoſime,] n'eſt point du ſtyle des Papes de ce temps là. [Ce n'eſt point au moins un commencement bien naturel d'une lettre, ſurtout d'une lettre adreſſée à tous les Eveſques des Gaules, & encore datée du 22 de mars 417, & attribuée à Zoſime qui n'avoit eſté fait Pape que le 17 ou le 18 du même mois. Aſſurément elle eſt ou fauſſe ou défectueuſe. Car Zoſime n'a pas pu manquer en écrivant à un grand nombre d'Eveſques, de commencer par quelque parole de civilité ſur ſa nouvelle promotion. Il falloit au moins un peu adoucir le nouveau joug qu'on leur impoſoit.]' On cite un manuſcrit où cette lettre finit, aprés le premier article qui regarde les lettres formées:' & le reſte ſe trouvoit repeté dans celui de Baronius aprés l'epiſtre 6e aux Eveſques d'Afrique &c. hors les derniers mots, *niſi magnitudo cauſæ etiam noſtrum requirat examen*: [ce que Binius a ſuivi dans ſon edition des Conciles *t.1.p.880. 2.b.*]' Dans ce meſme manuſcrit la premiere lettre n'eſt point datée. [Et s'il ſe trouvoit que Zoſime n'euſt eſté ordonné qu'au mois de juillet, comme il y a des raiſons pour le croire, la date du 22 de mars que le Pere Sirmond y a miſe, ſe

Bar.417.§ 19. Gall.chr.t.1. p.544.c.c. Laun.de D.t.2. p.108.114. p.117. Conc.t.2.p.1567.c. Bar.417.§ 47. § 42.47.

Boſc,t.3.p.27. trouveroit certainement fauſſe.]' La premiere partie de cette lettre a eſté donnée en particulier par du Boſc ſous le nom de Saint Silveſtre, qui l'écrit à Paſcaſe Par.417.§ 42. 43. Eveſque de Vienne.' Nous ne doutons point non plus que Baronius, que ce ne ſoit une ſuppoſition, & nous croyons ſans peine avec luy que Paſcaſe n'eſtoit point dutout Eveſque de Vienne du temps de Saint Silveſtre, [mais cent ans plustard, ayant ſuccedé à S. Simplice. Cependant toutes ces difficultez enſemble ne donnent-elles pas lieu de douLeo,t.1.p.416. ter de la ſincerité de la lettre?]' Le Pere Queſnel qui s'intereſſe le plus pour ces lettres attribuées à Zoſime, juge que la clauſe *niſi magnitudo cauſæ &c.* peut bien eſtre fauſſe. Il paroiſt encore de la Conc.t.1.p. 1571.c. brouillerie dans la onzieme adreſſée à Patrocle le 5 de mars 418. Car' *Quidam putant &c.* eſt tres obſcur, & rompt la ſuite de la lettre qui n'eſt pas déja trop claire.

David,p.637- 639. 'Mr David remarque encore quelques circonſtances qui luy font douter de ces pieces tirées du manuſcrit d'Arles, particulierement de la 7e & de la 9e. Mais il ne les propoſe luy meſme que comme de ſimples & de legers ſoupçons.

[Nous ſouhaitterions pour l'honneur du Pape Zoſime, avoir de vraies preuves que toutes ces lettres luy ſont faullement attribuées. Mais nous n'oſons pas dire que celles meſmes dans leſquelles nous trouvons des difficultez, doivent pour cela eſtre rejettées : & quand elles le devroient eſtre, nous n'oſerions pas en conclure qu'il falluſt rejetter les autres. Leo,ep.10.c. 4.p.431. Saint Leon les autoriſe trop,]' en diſant que Patrocle avoit obtenu du ſiege de Rome des pouvoirs ſur les provinces étrangeres, que ces predeceſſeurs n'avoient jamais eus, & qui furent retranchez enſuite par un plus ſage conſeil. Conc.t.1.p. 1585.c. [Il marque viſiblement]' la lettre de Boniface, qui condanne l'ordination d'un Eveſque de Lodeve faite par Patrocle, parceque c'eſtoit hors de ſa province. [Et cette temerité de Patrocle euſt encore eſté bien plus grande, s'il euſt pretendu le faire ſans en avoir aucun fondement, luy qui pouvoit à peine pretendre par le reglement du Concile de Turin, le droit de metropolitain ſur une partie de ſa province. La tolerance d'Hilaire de Narbone ſur ce point, marque encore aſſez qu'il craignoit de choquer quelque puiſſance. Que ſi Boniface en condannant Patrocle ne veut pas parler de Zoſime, la raiſon eſt aſſez viſible, ſans qu'on en puiſſe conclure que Zoſime n'euſt pas fait ce qu'on voit par S. Leon qu'il avoit fait.]' La requeſte des Leo,t.1.p.1391 n.p.456. Eveſques de la province d'Arles à Saint Leon, marque auſſi fort clairement ces lettres de Zoſime.' Car pour les raiſons Laun.de D.E. 2.p.146. que Mr de Launoy allegue pour rejetter l'autorité de cette requeſte, [elles n'ont pas perſuadé juſques ici beaucoup de perſonnes.]' Pour les ſiecles ſuivans, M^r p.119. de Launoy demeure d'accord que ces lettres ont eſté connues par le Concile de Francfort, & par ceux qui ſont venus depuis.

'On peut encore alleguer [pour les Conc.t.2.p. 1556.b.c. autoriſer,] que Zoſime meſme dans la lettre à Hetype, aſſure qu'il avoit écrit dans les Gaules contre les ordinations precipitées ; p.1571.c.1573. c. qu'il condanne fortement dans les deux lettres à Patrocle, principalement dans la premiere.' Ce qu'il dit p.1561.d.1569. a. de Lazare dans l'epiſtre 4e pour Pelage, eſt tout à fait conforme à ce qu'il dit dans la 6e, qui eſt en effet datée du lendemain de la 4e. Que ſi l'on veut recevoir cette 6e en rejettant les autres, quoiqu'elle vienne auſſi du manuſcrit d'Arles, 'l'autorité qu'elle releve de Patrocle p.1568.e. contribuera au moins à les appuyer.]

'Baronius croit que Urſe & Tuence Par.417.§ 42. avoient eſté ordonnez Eveſques dans la Narbonoiſe. [Et ſi cela eſtoit certain, cette lettre ſuppoſeroit, comme une choſe conſtante, que cette province reconnoiſſoit ou devoit reconnoiſtre Arles pour ſa metropole.]

Du Pin, t.3.p. 825. [Mr du Pin reçoit toutes ces lettres, [ſans marquer ſeulement que perſonne en doute. Et je ne ſçay en effet ſi perſonne en doute aujourd'hui.]

Pour la page 693. § 6.

NOTE VI.

Endroit de Zoſime obſcur.

Conc.t.2.p. 1067.b. [Zoſime aprés avoir ordonné que tous les Eccleſiaſtiques des Gaules, prendroient des lettres formées de l'Eveſque d'Arles pour venir à Rome, ajoute ces paroles: *Quam autoritatem ubique nos miſiſſe manifeſtum eſt, ut cunctis regionibus innoteſcat id quod ſtatuimus omnimodis eſſe ſervandum.* [Je ne ſçay s'il veut dire qu'il a écrit par toute la terre, afin qu'on ne receuſt nullepart les Eccleſiaſtiques des Gaules que ſous cette condition, & avec les lettres de l'Eveſque d'Arles; ou s'il veut dire ſeulement qu'il a envoyé des copies de ſa lettre dans tous

b. les endroits des Gaules.] [On nous renvoie ſur cet endroit à l'epiſtre ſuivante, qui eſt la ſixieme de Zoſime. [Mais je

p.1814.e. n'y trouve rien qui l'éclairciſſe.] [Le Pere Sirmond prend le premier ſens.

Pour la page 698. § 8.

NOTE VII.

Sur la lettre de Zoſime à Simplice.

[Nous marquons dans le texte ce qui nous paroiſt de plus fort pour ſoutenir

Boſc, t.3.p.29. la lettre] [de Zoſime à Simplice, que le P. du Boſc nous a donnée dans ſa bibliotheque de Fleuri. [Mr David ne la ſuppoſe pas moins autoriſée que celle de

David, p.698. Patrocle datée de deux jours pluſtoſt. [Je ne ſçay ſi pour la combatre il faudroit s'arreſter ſur le terme de *charitas apoſtolica*, qui paroiſt un peu extraordinaire, mais qui peut eſtre une faute de copiſte pour *autoritas*, ni ſur le titre *Simplicio Vienenſi archiepiſcopo.*] [On ſçait bien qu'on ne mettoit pas d'ordinaire les noms des eveſchez de ceux à qui on écrivoit, [& que la qualité d'Archeveſque ne ſe donnoit pas en ce temps là à un Eveſque de Vienne à qui on diſputoir meſme celle de metropolitain: mais les copiſtes ont pu ajouter le titre de la lettre ſelon l'uſage de leur temps, pour faire connoiſtre à qui elle s'adreſſoit, ſans toucher au corps.]

Aug in Cre. l.4.c.44.p. 108,1.a.

[Ce qu'il y a donc de plus difficile, c'eſt Pell.3.feb.p. 364.§ 6. la date. Car quand la lettre où Zoſime parle contre Simplice, ſeroit partie de Rome des le 9 de ſeptembre dont elle eſt datée, & que l'envoyé de Simplice ſeroit arrivé le jour meſme, Zoſime auroit pris ſans doute plus de deux jours pour ſe reſoudre ſur une affaire qui aſſurément le devoit embaraſſer. [Ainſi ou la date de l'une des deux lettres eſt fauſſe, ou la lettre à Simplice eſt ſuppoſée.] [Et le recueil du P. du Boſc dont Laun.de D.t. 2.p.56. nous vient cette lettre, n'eſt pas bien propre pour l'autoriſer [parmi les ſavans. p.171. Auſſi le Pere Sirmond ne l'a point miſe dans ſes Conciles de France: & je ne la trouve point non plus dans le Concile du P. Labbe.] [Bollandus la tient auſſi Poll.3.feb.p. pour ſuſpecte, & allegue diverſes raiſons 364. pour la rejetter.

NOTES SUR SAINT PORPHYRE DE GAZA.

Pour la page 703.

NOTE I.

Diverſes difficultez ſur ſa vie.

[La vie de S. Porphyre qui porte le nom de Marc ſon diſciple & ſon Diacre, a par elle meſme toutes les marques poſſibles de verité, comme on l'a dit dans le texte, & comme tous ceux qui la liront en ſeront aſſurément perſuadez. Mais elle a en meſme temps des difficultez qui ſemblent capables de faire rejetter les pieces les plus authentiques, & qui font en effet douter de celle-ci à des perſonnes habiles. Nous

raſcherons de repreſenter ici ces difficultez, en y joignant les ſolutions qui nous paroiſtront les plus ſolides, pour en laiſſer à d'autres le jugement & la deciſion.]

Boll. 26. Feb. p. 647. § 15. 16. § 1. L'Eveſque de Ceſarée en Paleſtine y eſt qualifié pluſieurs fois Archeveſque; [& on peut douter ſi l'on donnoit déja ce titre à de ſimples Metropolitains au commencement du V. ſiecle. Mais ſi les autres ne le leur donnoient pas, ceux qui eſtoient de leur metropole & qui dependoient d'eux, ne pouvoient-ils point déja le leur attribuer? Je ne ſçay auſſi ſi Marc n'auroit point écrit en ſyriaque: & en ce cas, ce titre d'Archeveſque pourroit venir de celui qui a traduit ſon ouvrage en grec, & qui ſe ſera conformé à l'uſage de ſon temps. Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire la meſme choſe de Gentien Hervet qui l'a traduit du grec en latin.]

§ 12. § 2. Jean voulant faire Saint Porphyre Eveſque de Gaza, écrivit à l'Eveſque de Jeruſalem dont il eſtoit Preſtre, pour le prier ſous un autre pretexte de le luy envoyer: & des qu'il fut venu, il l'ordonna, [ſans avoir eu par conſequent la permiſſion de ſon Eveſque, ce qui eſtoit contre les Canons.] Mais Dieu [qui eſt au deſſus des Canons,] luy avoit marqué ce Saint pour l'elever ſur ce ſiege, [& on ne peut pas blaſmer Jean de l'avoir fait par cette voie, pour ſe juſtifier enſuite à l'Eveſque de Jeruſalem s'il s'en plaignoit, plutoſt que de hazarder la choſe ſi cet Eveſque ne l'agreoit pas, ou ſi S. Porphyre apprenant par là le deſſein qu'on avoit ſur luy, ſe fuſt caché, comme il l'euſt fait apparemment. Il y a meſme eu des Metropolitains qui avoient droit de prendre les Clercs des Egliſes de leur dependance, pour les faire Eveſques: & l'Eveſque de Ceſarée ſe pretendoit metropolitain de Jeruſalem.

§ 15. 16. § 12. § 3. On ne peut manquer d'eſtre ſurpris] du zele de Barocas qui y eſt fort loué, juſqu'à y eſtre comparé à celui de Phinées, [& qui cependant paroiſt un peu chaud, pour ne rien dire davantage,] puiſqu'il alloit juſqu'à pourſuivre les payens à coups de baſton. [Neanmoins il eſtoit encore laïque,] & c'eſtoit dans un tumulte où la vie meſme de Saint Porphyre eſtoit en danger parmi les violences dont les payens avoient uſé les premiers. Et Dieu ayant rendu comme par miracle la vie & la force à Barocas qu'ils penſoient avoir tué, il ſemble avoir voulu autoriſer l'action qu'il fit auſſitoſt aprés qu'il ſe fut relevé.

§ 22. 24. p. 649. § 25. [Mais ce qui eſt plus étrange,] c'eſt que S. Porphyre l'ayant fait Diacre peu de temps aprés cette action; comme il vit dans une occaſion qui arriva depuis, qu'un payen maltraitoit l'œconome de l'Egliſe, il ſe mit à dire des injures au payen; ce qui irrita tellement les autres, qu'ils penſerent faire perir tous les Chrétiens de Gaza, en laiſſerent ſept morts ſur la place, & pillerent la maiſon epiſcopale; Enſuite de quoy le Gouverneur pour faire juſtice de cette ſedition, fit fouetter quelques payens, & meſme en punir d'autres du dernier ſupplice.

§ 25. p. 660. § 95. 96. § 99.

[Il ſemble aſſurément que ce zele de Barocas meritoit plutoſt d'eſtre blaſmé que d'eſtre loué par Marc, & d'eſtre meſme recompenſé du diaconat par S. Porphyre. Mais le jugement des choſes & des perſonnes depend bien moins des regles generales, que des circonſtances ſingulieres. Barocas pouvoit avoir un amour tres ſincere pour Dieu & pour l'Egliſe, & n'avoir pas toute la prudence & toute la moderation qu'avoit Saint Porphyre, parceque la grace qui eſtoit dans ſon cœur, n'avoit pas encore corrigé la chaleur & l'impetuoſité de ſon naturel. Et combien y a-t-il de gents de bien en qui Dieu laiſſe longtemps des defauts conſiderables? On en trouveroit meſme des exemples dans les Saints. Il n'eſt pas rare ſurtout de voir des gents de bien manquer de diſcretion, & avoir un zele un peu exceſſif.] S. Auguſtin ne fait

Aug. ree m. l. 1. c. 22. p. 283. a. d.

pas difficulté de regarder comme un effet de la grace, le zele d'un homme qui eſtant d'ailleurs ſans raiſon & ſans ſentiment, s'animoit tellement contre ceux qui parloient mal de la religion, qu'il leur diſoit des injures, & les euſt battus s'il euſt pu.

[S. Porphyre a donc pu aimer & eſtimer ce qu'il y avoit de Dieu dans Barocas, & travailler par ſes reprimendes à corriger ce qu'il y avoit de défectueux. Marc qui pouvoit eſtre ſon ami particulier, n'a pas cru devoir parler de ces reprimendes, & a mieux aimé expliquer le plus favorablement qu'il pouvoit, les excés du zele de ſon ami. C'eſt ce que nous voyons tous les jours, & ce que nous excuſons, quoiqu'il ſoit difficile de l'approuver.]

Boll. 26. feb. p. 650. § 39.

§ 4. 'L'Imperatrice Eudoxie eſt repreſentée dans cette hiſtoire, comme une Princeſſe fort humble, '& d'une foy fort ardente; [ce qui ſemble ne pas s'accorder avec les mauvaiſes qualitez que l'hiſtoire luy attribue. Cependant ce qui y eſt dit de ſon humilité, n'eſt proprement qu'une civilité humaine & exterieure, qui ſe rencontre fort ſouvent dans les perſonnes les plus ambitieuſes, & meſme les plus altieres. Ce qu'en dit cette vie, eſt tout conforme] 'à ce que Sozomene en rapporte. [Pour ſon zele, ceux qui enont le moins dans la verité & pour eux meſmes, en ont quelquefois davantage pour certaines œuvres exterieures & celatantes. Cela ſert meſme à leur donner une fauſſe paix de conſcience, qui les aveugle & les entretient ſans remors dans les vices où ils ſont les plus attachez. Et aprés tout, on ne peut pas accuſer cette hiſtoire de faire une grande Sainte d'Eudoxie,] 'puiſque elle reconnoiſt par la bouche de Saint Chryſoſtome, qu'elle avoit enlevé une poſſeſſion qui ne luy appartenoit pas, & que ce grand Saint l'en ayant reprise, elle en eſtoit demeurée irritée contre luy, & l'avoit mis mal dans l'eſprit d'Arcade.

Soz. l. 8. c. 13. p. 774. 775.

Boll. 26. feb. p. 651. § 35.

[Il y en a qui rejettent ce que dit cette hiſtoire,] 'qu'Eudoxie uſa d'adreſſe pour obtenir une choſe d'Arcade ſon mari, [parcequ'on pretend qu'elle le dominoit comme un enfant. C'eſt l'artifice de la politique, de ne faire pas toujours les choſes de hauteur, & de laiſſer quelquefois aux Rois une image de commandement, pendant que l'on attire à ſoy le fond de la puiſſance ſouveraine. Un Prince hait ſes miniſtres qui le gouvernent, à moins qu'il ne s'imagine les gouverner. § 46.

§ 5. Il y a d'autres choſes plus difficiles à défendre dans la vie de S. Porphyre,] 'comme ce qui y eſt dit, que ce fut Prayle Eveſque de Jeruſalem qui ordonna S. Porphyre Preſtre [en l'an 392, comme la ſuite de cette hiſtoire le fera voir,] & luy commit la garde de la vraie Croix. § 10.

'Car il eſt certain que Jean eſtoit alors Eveſque de Jeruſalem, & que Prayle qui luy ſucceda, ne le fut que vingt ou trente ans depuis. 'Bollandus croit que Prayle pouvoit eſtre quelque officier de l'Eveſque de Jeruſalem, à la recommandation duquel Saint Porphyre fut fait Preſtre, & qu'il eſt appellé *ſacrorum locorum ſacerdos*, parcequ'il eſtoit Coreveſque. [Il n'eſt pas aiſé de croire que quand une hiſtoire d'un ſtyle fort ſimple, dit que Prayle appella S. Porphyre & l'ordonna Preſtre malgré luy, cela ſignifie qu'il le fit ordonner par un autre : Et pour ce qui eſt des Coreveſques, ils n'eſtoient que pour la campagne, comme leur nom meſme le porte, & non pas pour les villes, bien moins encore pour une cathedrale la plus celebre qui fuſt guere dans le monde, telle qu'eſtoit l'egliſe de la Reſurrection de Jeruſalem, dont il eſt parlé ici : Et de plus,] 'lorſque Jean de Ceſarée voulut faire Saint Porphyre Eveſque [en 395,] il écrivit, dit l'hiſtoire, à S. Prayle Eveſque de Jeruſalem, dont nous avons déja parlé, pour le prier de luy envoyer Porphyre : Il le luy envoya, en luy recommandant de venir au bout

p. 648.

p. 648.

§ 12.

§ 4. de ſept jours,/& S. Porphyre en s'en allant, porta les clefs du threſor où eſtoit la vraie Croix, au bienheureux Eveſque Prayle, qui pria pour luy, & le recommanda à Dieu. [Il eſt viſible que *ſacerdos locorum ſacrorum*, dans le premier endroit, eſt la meſme choſe qu'Eveſque de Jeruſalem dans les deux autres; & je ne penſe pas qu'on ſoit ſatisfait] /de la réponſe de Bollandus, que le mot de Jeruſalem y a eſté ajouté depuis par anticipation, ou plutoſt, qu'au lieu de Jeruſalem, il faut mettre *des lieux ſaints*: [ce qui revient pourtant à la meſme choſe.

n.p.648.

J'aimerois mieux avouer que la memoire de l'auteur s'eſt troublée en cette rencontre, non qu'il ne ſceuſt bien qui eſtoit Eveſque de Jeruſalem en 392 & en 395, s'il y euſt fait aſſez de reflexion, puiſqu'il y demeuroit luy meſme en ce temps là, mais le nom de Prayle qui vivoit encore lorſqu'il écrivoit, ou qui n'eſtoit mort que depuis peu, eſtant plus preſent à ſa memoire, s'eſt gliſſé inſenſiblement dans ſon écrit.

§ 6. Mais la plus grande difficulté qu'il y ait dans la vie de S. Porphyre, eſt ſur le voyage qu'il fit à Conſtantinople à la naiſſance du jeune Theodoſe, c'eſt à

§ 34. dire en l'an 401. /Il partit de Ceſarée en Paleſtine le 23e jour du mois... [Le nom

Bar. 401. § 18. eſt oublié dans toutes les editions.] /Baronius a mis à la marge que c'eſtoit le

Boll. 26. feb. p. 652. b. mois de fevrier. /Bollandus ne le veut pas, [parce, comme je croy, que cet hiſtorien ſe ſert plutoſt des mois de Gaza,

b. que des Latins:] /& il ſubſtitue le mois de Peritius, dont le 23 eſt le 17 de fevrier, [ou plutoſt le 18, s'il eſt vray exactement

p. 649. § 21. que] /les mois de Gaza commençaſſent cinq jours avant les Romains, comme cette vie meſme le dit.

[Mais je ne ſçay pourquoi Baronius a pris le mois de fevrier plutoſt qu'un autre, & pourquoi Bollandus l'a ſuivi à cinq jours pres. Cela tombe dans deux difficultez capables de ruiner l'autorité de cette piece.] /Car S. Porphyre propoſant ce voyage à Jean Eveſque de Ceſarée, Jean luy dit qu'il n'y avoit point d'apparence; *Jam enim*, dit il, *imminet converſio hyemalis*. [Cela ne peut ſignifier autre choſe que le ſolſtice d'hiver.] /Or il eſt viſible qu'il partit peu de temps aprés. [Ce ne peut donc pas avoir eſté le 17 de fevrier, deux mois aprés le ſolſtice; mais le 18 de decembre; & le nom qui manque ici, eſt le mois de Gaza, qui répond à cinq jours pres au mois de decembre.

p. 651. § 33.

§ 34.

L'autre difficulté qu'il y a à dire que S. Porphyre ſoit parti le 17 de fevrier,] /c'eſt qu'aprés avoir eſté 20 jours en ſon voyage, il aborda à Conſtantinople, & y confera quelques jours avec Saint Jean Chryſoſtome. [C'eſtoit donc au mois de mars ſelon Baronius & Bollandus:] /& le dernier dit expreſſément qu'il vit S. Chryſoſtome le 10 de mars. [Or il eſt certain que Saint Chryſoſtome n'eſtoit point à Conſtantinople au mois de mars en l'an 401, mais à Epheſe, où il fut pour l'affaire d'Antonin depuis le mois de janvier 401, juſques aprés Paſque. *V. ſon titre § 62.* Ainſi à moins que de ruiner la vie de S. Porphyre, il faut dire qu'il eſtoit à Conſtantinople des le mois de janvier avant le depart de S. Chryſoſtome, auquel en effet ſa vie ne dit point qu'il ait parlé que dans les premiers jours de ſon arrivée.

§ 34-37.

n.p.652.

§ 7. Ce n'eſt donc point tout cela qui nous embaraſſe: mais voici ce qui nous paroiſt une difficulté fort faſcheuſe.] /S. Porphyre au bout de dix jours de navigation, [c'eſt à dire le 28 de decembre,] aborda à Rhode, /où un ſaint ermite nommé Procope, luy dit d'aſſurer l'Imperatrice, qui eſtoit déja dans ſon neuvieme mois, qu'elle accoucheroit d'un fils. /Au bout de dix autres jours il arrive à Conſtantinople (le 7 de janvier.) /Quatre jours aprés, (c'eſt à dire le 11,) il aſſura l'Imperatrice qu'elle auroit un fils; /& en effet elle accoucha du jeune Theodoſe peu de jours aprés: [ce qui ne ſe peut

p. 651. § 34.

§ 36.

§ 37.

§ 42.

§ 44.

pas étendre bien loin, puiſque des le 28 de decembre elle eſtoit dans ſon 9e mois.

Le jeune Theodoſe eſt donc né ſelon cela au mois de janvier ;]' & Theodore le Lecteur le confirme expreſſément, en repetant deux fois qu'il fut fait Empereur au mois de janviet, & qu'il regna ſept ans & trois mois avec Arcade, [qui mourut conſtamment le premier jour de may en l'an 408, c'eſt à dire que Theodoſe ſelon luy fut fait Empereur le dernier jout de janvier 401.]' Socrate au contraire, & la Chronique d'Alexandrie, diſent qu'il eſt né le 10 d'avril de la meſme année: & il y faut joindre le Comte Marcellin qui le met le lendemain ; [ce qui peut eſtre une faute de chifre, *III. id.* pour *IV.* Outre cela,]' la Chronique d'Alexandrie dit qu'Eudoxie eſtoit accouchée d'Arcadie le 3e d'avril 400. [Ainſi ſi Theodoſe eſt né au mois de janvier 401, ce ne ſera que 9 ou 10 mois aprés.

On ne peut pas dire pour accorder ces choſes, que S. Procope en diſant qu'Eudoxie eſtoit dans ſon neuvieme mois, ſuivoit non la revelation de l'Eſprit de Dieu, mais le bruit commun qui ſe trompe ſouvent en ces choſes, & qu'ainſi elle peut n'eſtre accouchée que trois mois aprés. On ne peut poinr dire non plus qu'il y a faute dans le nombre des mois, & qu'au lieu de *nonus* il faut lire *ſextus* ou *quintus*.]' Car outre que Marc dit poſitivement que Theodoſe naquit peu de jours aprés que S. Porphyre eut parlé à l'Imperatrice,' il ajoute que ſept jours aprés eſtre accouchée, (c'eſt à dire le 17 avril, ſelon Socrate,) elle envoya querir S. Porphyre,' & luy dit que ſon fils ſeroit barrizé dans peu de jours.' Ce ne fut que le jour de ce batteſme qu'il obtint les ordres qu'il demandoit :' Ces ordres furent expediez deux jours aprés :' Et cependant il partir de Conſtantinople le 18 d'avril.

[Il faut donc avouer qu'il y a faute, ſoit dans Marc, & dans Theodore le Lecteur, ſoit dans Socrate appuyé de Marcellin & de la Chronique d'Alexandrie. Il eſt faſcheux de dire le dernier, & neanmoins il le faut neceſſairement, ſi nous ne voulons abſolument abandonner l'hiſtoire de Marc, puiſque tout cet endroit qui en eſt le plus conſiderable, & extremement particularizé, ne peut ſubſiſter, ſi Theodoſe n'eſt né avant le 10 d'avril. Peut eſtre que ce 10 d'avril a eſté le jour de ſon batteſme, & qu'Arcade qui faiſoit profeſſion de pieté, l'ayant fait marquer dans les regiſtres publics, Socrate & les autres n'auront pas diſtingué ſa renaiſſance de ſa naiſſance. Car quoique l'on euſt eu deſſein de le battizer peu de jours aprés ſa naiſſance, il eſt aiſé qu'on l'ait differé de quelque temps. Et Marc ne dit pas en effet que cela ſe fit peu de jours aprés,]' mais *cùm dies præteriiſſent*.

'Que s'il ſemble dire que S. Porphyre paſſa une partie de l'hiver à Conſtantinople, aprés avoir obtenu ſes expeditions ; [cela n'eſt pas ſi formel, qu'on ne puiſſe l'entendre de tout le temps qu'il demeura en cette ville, ſoit devant, ſoit aprés ſon expedirion. Et certainement il eſt difficile de croire qu'il ait paſſé deux mois à Conſtantinople ſans y avoir d'affaire ; & qu'il en ſoit parti quatre jours aprés Paſque, au lieu d'avoir eſté celebrer cette grande feſte avec ſon peuple: à quoy il n'auroit jamais manqué, s'il n'euſt eſté retenu juſques alors par une neceſſité inevitable. Et on ne doit pas objecter que ſi on euſt attendu à battizer Theodoſe juſques au dixieme jour du mois d'avril, qui eſtoit cette année là le méeredi ſaint, on euſt ſans doute differé à le faire le ſamedi, qui eſtoir le jour ſolennel du batteſme. Ces grandes ceremonies veulent un jour conſacré à cela, & où on ne ſoit pas occupé à d'autres ſolennitez. Nous avons vu de noſtre temps un Prince de la qualité de Theodoſe, battizé le ſamedi de devant les Rameaux, quoique rien n'empeſchaſt de differer la ceremonie de huit jours. Nous ne trouvetions donc peut eſtre pas beaucoup

Thdr. L. 2. p. 191. a. b.

Socr. l. 6. c. 6. p. 309. b] Chr. Al. p. 712.

Chr. Alex. p. 712.

Boll. 6. feb. p. 652. § 44.

p. 643. § 45.

§ 46.

§ 47. 48.

§ 50.

§ 54.

p. 643. § 47. § 52.

de difficulté à expliquer ainſi Socrate & les autres qui font naiſtre Theodoſe le 10 d'avril, ſans la naiſſance d'Arcadie marquée le 3e avril de l'année de devant. Car oſerons-nous dire encore que c'eſt le jour du batteſme de cette princeſſe, & non celui de ſa naiſſance? Plus on rend communes ces ſortes de ſolutions, moins elles deviennent probables.

§ 8. Il y a encore une autre difficulté conſiderable en cet endroit.] [p.652.§ 44.] Car Marc dit que Theodoſe fut revétu de la pourpre des qu'il naquit, & qu'il fut declaré Empereur, [§ 48.] que le jour de ſon batteſme on publia un reſcrit en ſon nom, & comme ayant eſté accordé par ſon autorité. [§ 49.] Arcade ſon pere appelle ce reſcrit un commandement de ſon fils; [§ 50.] & la loy en fut publiée au nom des deux Empereurs, [c'eſt à dire, ce ſemble, d'Arcade & de Theodoſe.] [Thdr.L.1.c.5.p. 191.c.b.] Theodore le Lecteur, comme nous avons dit, confirme la meſme choſe. Cependant la chronique d'Alexandrie *p. 712*, dit poſitivement que Theodoſe fut declaré Auguſte le 10 janvier de l'année ſuivante. [Soz.l.8.c.4.p. 751.c.] Sozomene de meſme écrit que ce fut au commencement de l'an 402. Et la chronique de Marcellin le marque en la meſme année.

[Bar.401.§ 25] [Boll.26.Jan.b. p.651.] Baronius & Bollandus diſent pour reſoudre la difficulté, qu'il fut proclamé Empereur des ſa naiſſance, & que l'inauguration ſolennelle s'en fit l'année d'aprés. [Je ne voy point d'autre inauguration ſolennelle pour la creation des Empereurs, que la nomination & la proclamation. Ammien n'y reconnoiſt pas d'autre ſolennité: & il falloit eſtre declaré ſolennellement Empereur pour pouvoir publier des loix. Dirons-nous qu'il fut fait Ceſar en naiſſant, & Auguſte l'année ſuivante? Car ſi Marcellin dit qu'il fut fait Ceſar en l'an 402, il eſt viſible par les autres auteurs, qu'il a voulu ou dû dire Auguſte: & pour la publication des loix, on voit dans le Code le nom de Julien encore Ceſar, joint à la teſte de pluſieurs loix avec celui de Conſtance Auguſte. La chronique d'Alexandrie *p. 712*, parlant de la naiſſance de Theodoſe, ne le qualifie que Nobiliſſime: mais ce n'eſt pas grand'choſe quand elle aura fait une faute, ſi neanmoins c'en eſt une: Car il n'avoit que le titre de Nobiliſſime par ſa naiſſance, & pour eſtre Ceſar & Auguſte, il falloit qu'il fuſt declaré tel.

Quoy qu'il en ſoit, cette difficulté nous embaraſſe moins que l'autre: Car outre que Theodoſe peut avoir eſté fait Ceſar des ce temps là, la loy qu'on luy fit faire, n'eſtoit proprement qu'un jeu & une adreſſe d'Eudoxie, qui vouloit engager Arcade à ce qu'elle deſiroit en le flatant & en le rejouiſſant. Et pour les deux Empereurs, au nom deſquels Eudoxie dit qu'elle feroit faire la loy, rien n'empeſche abſolument que ce ne ſoit Arcade & Honoré, au nom deſquels toutes les loix ſe faiſoient.]

§ 9. [Poll.p.652.§ 42.] Pour ce que S. Porphyre promettant à Eudoxie la naiſſance de Theodoſe, luy dit qu'elle le verra regner pluſieurs années, [ce n'eſt pas ce me ſemble une choſe qui nous doive arreſter. Les trois ou quatre ans qu'elle a vécu depuis cette naiſſance, ſuffiſent pour verifier la prophetie.

Voilà les difficultez qui nous arreſtent dans la vie de S. Porphyre, & que nous expoſons aux lecteurs, avec ce que nous avons cru ſe pouvoir dire de plus ſolide pour y répondre. En attendant le jugement du public, nous avons propoſé ces difficultez à des perſonnes habiles & judicieuſes, qui nous ont répondu que quelque embaraſſantes qu'elles ſoient, la piece a de ſi grands caracteres de verité, qu'il n'y a pas moyen de la rejetter, & qu'il vaut mieux la regarder comme vraie. Ainſi il nous ont confirmé dans l'inclination que nous avons déja à ne pas abandonner une piece qui certainement eſt fort belle & fort utile, où l'on trouve des choſes ſingulieres, ſurtout pour les proceſſions des Fideles ſous l'étendar de la Croix, & qu'on a regardée

juſques

juſqu'à cette heure comme authentique.
Uſſer.chr.t.1. p.273. [1]Uſſerius meſme l'allegue comme legitime, & comme une autorité conſiderable.

Pour la page 704.

NOTE II.

Sur l'année de l'ordination & de la mort de S. Porphyre.

[La chronologie de la vie de S. Porphyre depend principalement de l'année de ſa mort,] [1]qui arriva le 2 du mois Dyſtre l'an 480, ſelon la ſupputation de ceux de Gaza. [1]Le 2e du mois Dyſtre eſt le 26 de fevrier ſelon les Grecs qui ont marqué ſa feſte en ce jour; [1]& cela s'accorde avec ce que porte ſa vie meſme, que les mois de Gaza commençoient cinq jours avant les mois Romains; [ſuppoſé qu'il ſoit mort en une année biſſexte, comme l'an 420, auquel nous allons voir qu'il eſt mort apparemment; & cela montre que les mois de Gaza ne ſuivoient pas tout à fait ceux des Egyptiens,] [1]comme Bollandus & Scaliger ſemblent ſuppoſer; [puiſque le mois de Phamenoth qui répond à Dyſtre de Gaza, commence dans l'année biſſexte non le 25, mais le 26 de fevrier, comme je croy que tout le monde en convient; ainſi S. Porphyre ſeroit mort, ſi c'eſt en 420, le 27 de ce mois, & non le 26. Et en effet il eſt tres faux qu'on puiſſe dire generalement des mois Egyptiens qu'ils commencent cinq jours avant les Romains, cela n'eſtant vray que de trois, Tybi, Pharmouthi, & Pachon.]

Poll.16.ſ.b. p.661.§.103. p.644.§.5.6. §.§.649.§.2. p.644.§.4. §.5.

[1]Pour l'ere de Gaza dont Bollandus témoigne n'avoir rien trouvé, [elle eſt marquée dans la chronique d'Euſebe & dans celle d'Alexandrie, & n'a pas eſté inconnuë à Scaliger ni à Uſſerius. La chronique d'Euſebe la fait commencer en la troiſieme année de la 179e Olympiade, c'eſt à dire 62 ans avant l'ere commune, qui commence en la premiere année de la 195e Olympiade; d'où vient que Scaliger à la fin de ſes canons iſagogiques fait concourir le 5 d'aouſt 1604, avec l'an 1666 de l'ere de Gaza. Neanmoins dans la verité, l'ere de Gaza ſelon la chronique d'Euſebe ne commence que 61 an & un peu plus de deux mois avant l'ere commune;] [1]puiſque le premier mois à Gaza eſtoit Dius, [1]qui répondoit à novembre, [1]commençant le 27 d'octobre. [2]C'eſt ce que le Cardinal Noris montre avec étendue & avec ſon exactitude ordinaire. [Ainſi Scaliger ſe trompe d'un an.

p.648.§.19. n.p.649. Uſſer.chr.p. 273. [2] Noris.epoc.p. 410.

Car pour ce qu'on pourroit dire qu'il la faut commencer non le 27 octobre de l'année marquée, mais de celui qui la precede; la ſuite fera voir que c'eſt peut-eſtre encore trop toſt de la commencer l'année que la met Euſebe. La chronique d'Alexandrie la commence en effet un an pluſtard, *p. 214*, & quoique ſon autorité ſoit bien moindre, [1]neanmoins Uſſerius l'a ſuivie, & commence cette ere le 27 octobre de la quatrieme année de la 179e Olympiade, 60 ans, 2 mois, & cinq jours avant l'ere commune. [Je ne ſçay ce qui l'a pu porter à cela, mais cela s'accorde bien avec la vie de Saint Porphyre. Car le 26 fevrier de l'an 480 de cette ere, eſtant en l'an 420, ſelon luy, & en l'an 419, ſelon Euſebe, nous avons grand ſujet de differer la mort de Saint Porphyre juſqu'en l'an 420. En voici la preuve.]

Uſſ.p.273.

[1]S. Porphyre eſt mort ſelon les termes de ſa vie, *anno Epiſcopatûs ab eo geſti vigeſimo quarto, menſe undecimo.* [Ces termes à la rigueur ſignifient qu'il a eſté Eveſque 23 ans, dix mois & quelques jours. Neanmoins par un uſage aſſez ordinaire, ils peuvent ſignifier 24 ans & onze mois;] [1]& les Grecs l'ont pris de la ſorte dans leurs Ménées, où ils ajoutent encore 8 jours aux onze mois. [Bollandus les ſuit en ce point,] [1]puiſqu'il fait commencer ſon epiſcopat en 396, & le finit en 421. [Si ce ſentiment eſt veritable, il faut que S. Porphyre ait eſté ordonné au mois de mars ou d'avril, en 394, s'il eſt mort en 419, ou en 395,

Poll.16.ſ.b. p.661.§.103. Men.16.f.b. p.270. Poll.p.644. §.5.

p.617.§ 12.c. s'il eſt mort en 420.] Il fut choiſi pour Eveſque, & ſacré par Jean Archeveſque de Cesarée en Paleſtine. Conc.t.2.p. Or Gelaſe eſtoit encore Archeveſque du meſme lieu le 29 ſeptembre de l'an 394, & aſſiſtoit en cette qualité au Concile de Conſtantinople. *V. S. Gregoire de Nyſſe § 17.* [Il eſt donc impoſſible que S. Porphyre ait eſté Eveſque dés le mois d'avril de la meſme année, ni qu'il ſoit mort en fevrier 419: mais il faut que Gelaſe ſoit mort auſſitoſt aprés le Concile de l'an 394, que Jean luy ait ſuccedé au commencement de l'an 395 au pluſtard, & qu'une des premieres actions de ſon epiſcopat ait eſté de donner à l'Egliſe de Gaza S. Porphyre pour Eveſque dés le mois de mars ou d'avril 395.

Que ſi nous ne donnons que 25 ans & dix ou onze mois à l'epiſcopat du Saint, il faudra ou mettre ſon ordination un an pluſtard, pour laiſſer ſa mort en 420: ou ſi nous mettons ſon ordination dés l'an 395, il ſera mort en 419, qui ſera effectivement l'an 480 de l'ere de Gaza, ſelon Euſebe: mais auſſi le 2 de Dyſtre ſera le 25 de fevrier, & non le 26: ou il ſera faux que les mois de Gaza precedent toujours de cinq jours les mois Romains: à quoy Bollandus n'a pas aſſez pris garde,] Boll.p.644.§ 6. [lorſqu'il met la mort du Saint en 421, ſuppoſant que Dyſtre à Gaza commençoit le 25 de fevrier. [Nous ne voyons pas bien qu'on puiſſe s'arreſter avec certitude à aucune de ces trois opinions: mais il nous paroiſt moins embaraſſant de mettre la mort du Saint en 420, ſans determiner pour ſon ordination en 395 & 396. Il y a neanmoins une choſe favorable p.648.§ 19. pour 396.] [Car il eſt dit dans ſa vie que les payens de Gaza vouloient que la venue du Saint dans leur ville leur fuſt malheureuſe. C'eſt pourquoi comme il ne plut point dans les derniers mois de l'année de ſon ordination, ils ne manquerent pas de dire que c'eſtoit à cauſe de luy. [Si c'eſtoit en 395, il y eut ſur la fin de la meſme année une grande inondation de Huns qui fit trembler tout l'Orient juſques à Jeruſalem. Ils devoient donc auſſi l'imputer à la venue du Saint: & neanmoins il n'eſt point dit qu'ils l'aient fait. Il ſemble donc qu'il vaut mieux ne mettre ſon ordination qu'en 396. Mais ce n'eſt qu'une foible conjecture.

S. Porphyre pouvoit avoir quelque 43 ans, lorſqu'il fut fait Eveſque, p.647.§ 10.11. [puiſqu'il avoit eſté fait Preſtre trois ans auparavant, [c'eſt à dire en 392 ou 393,] agé d'environ 40 ans. [Ainſi il doit eſtre né vers l'an 352 ou 353.]

NOTE III.

Pour la page 709.

Sur la diſtance de Gaza à Maïume.

[Strabon dit que Gaza eſtoit à ſept Strab.l.16.p. ſtades de ſon port, [a]nommé Maïume, & 759.c. [a] Soz.l 5.c.3. Sozomene dit à vingt ſtades, [qui font p.597.d. 2500 pas, ou une lieue commune.] [On Steph.n.p. cite la meſme choſe d'Arrien dans le 193.2. ſecond livre de l'hiſtoire d'Alexandre. [Cette diſtance paroiſt plus raiſonnable pour diſtinguer deux lieux;] [dont meſ- Soz.l.5.c.3 p. me on a fait deux villes & deux eveſ- 597.d. chez differens, [& les anceſtres de Sozo- c.15.p.617.a. mene eſtoient d'autour de Gaza. [Ainſi il pouvoit mieux connoiſtre le pays.] [L'on pretend que Strabon confond en Strab.n.p. cet endroit meſme Gazares pres de Gaza, 761.c. avec Gadares qui eſtoit au delà du Jourdain. [Gaza pouvoit eſtre à ſept ſtades de la mer, & à 20 de Maïume: mais nous ne voyons pas qu'on puiſſe donner ce ſens à Strabon. Il aura peut eſtre confondu l'ancienne Gaza avec la nouvelle:] & quelques uns croient qu'il ne parle en cet endroit que de l'ancienne, parce-qu'il dit qu'elle eſtoit deſerte. [Mais s'il parle de l'ancienne qui eſtoit ruinée, il a donc entierement oublié la nouvelle: ou il faut dire que celle-ci n'a eſté formée que depuis luy; & il ſemble qu'en ce cas on en devroit trouver la fondation, puiſqu'elle auroit dû avoir pour fondateur, celui qui luy auroit donné ſon nom. Mais je ne ſçay point qu'on

trouve rien de cela. S'il s'en faut raporter à ce qu'en croyoient ceux de Gaza vers l'an 400,] [Boll.16.feb.p. 648.§ 18.] ils avoient un lieu dans la ville, où ils tenoient qu'Alexandre avoit arreſté le carnage lorſqu'il l'avoit priſe. [Ils ſuppoſoient donc que celle de leur temps eſtoit celle meſme qu'Alexandre avoit priſe & ſaccagée.]

Pour la page 705.

NOTE IV.

En quelle année Marc fut d'abord envoyé à Conſtantinople.

[Boll.16.f.b. p.650.§ 11.] [1]S. Porphyre envoya Marc à Conſtantinople, lorſque Saint Chryſoſtome en eſtoit déja Eveſque, & qu'Eutrope ſubſiſtoit encore. [C'eſtoit donc en 398 ou 399: mais plutoſt en 398, ſ puiſque Marc ne donne point d'autre qualité à Eutrope que celle de grand Chambellan, ſ & non de Conſul.] [1]Il paroiſt qu'Eutrope eſtoit alors en bonne intelligence avec Saint Chryſoſtome; & il ſe brouilla bientoſt avec ce Saint, ne pouvant aimer la verité qu'il luy diſoit, *V. Arcade § 13.*] [1]Quand Marc retourna à Conſtantinople en l'an 401, S. Chryſoſtome reconnut qu'il l'avoit vu longtemps auparavant, *longo ante tempore.* § 16. p.650.§ 11.

371. Hilarion mort en l'an 371, *p.502.*

372. S. Martin eſt fait troiſieme Eveſque de Tours le 4 de juillet 372, *p.313.774. 775.*

S. Aphraate ſoliraire va ſoutenir la foy à Antioche, *p.478.479.*

373. S. Martin va à la Cour de Valentinien, *p.316.*

374. S. Epiphane écrit pour l'Egliſe de Suedre en Pamphylie, ſon Ancorat, au commencement de 374, *p.502-505.804. 805.*

Il peut avoir commencé des cette année ſon Panarium, qu'il n'avoit pas encore achevé en 376, *p.505-509.805.806.*

Rufin viſite Didyme l'aveugle à Alexandrie, *p.391.*

S. Simplice peut avoir eſté fait Eveſque d'Autun en 373 ou 374, & avoir gouverné juſques en 418, *p.676. 677. 835.836.*

Auxence eſtant mort, S. Ambroiſe eſt fait Archeveſque de Milan. Il eſt baptizé le 30 de novembre, & ordonné le 7 de decembre, *p.87-94.532.*

375. S. Ambroiſe écrit à S. Baſile ſur ſon election, *p.99.*

S. Jean de Lycople reçoit vers ce temps-ci le don de prophetie, *p.16.*

376. Ste Melanie l'ayeule va d'Egypte en Paleſtine & à Jeruſalem où elle paſſe 27 ans, aſſiſte les Confeſſeurs, ſouffre elle meſme la priſon, *p.596-601.*

377. S. Baſile écrit à S. Ambroiſe, *p.99. 100,* & à S. Epiphane ſur les Maguſéens &c. *p.511.*

S. Martin garantit de la greſle un canton du dioceſe de Sens, à la priere d'Auſpice Prefet du Pretoire, *p.317.*

Grarien demande vers ce temps-ci à S. Ambroiſe quelque inſtruction ſur la foy, *p.109.110.*

378 S. Ambroiſe eſt malade au commencement de 378, *p.117,* romp les vaſes ſacrez pour racheter les captifs, *p.111-114,*

Gratien peut avoir ordonné en 378 un Concile general à Aquilée, *p.127.*

S. Satyre frere de S. Ambroiſe meurt apparemment vers la fin de 378 ou le 18 ſeptembre 379, *p.114-120.734.735.* 378.

379. Gratien fait des loix contre les heretiques, & demande à S. Ambroiſe ſes trois derniers livres ſur la foy, *p.120. 121.*

S. Delphin eſtoit Eveſque de Bordeaux en ce temps-ci, *p.521.*

380. S. Ambroiſe ordonne vers l'an 380 Aneme Archeveſque de Sirmich, malgré Juſtine, *p.122.*

Saint Paphnuce celebre Abbé de la Thebaïde meurt vers 380, *p.44.*

381. Evagre de Pont va à Conſtantinople au ſecond Concile œcumenique avec S. Gregoire de Nyſſe, & y demeure avec Nectaire, *p.369.*

Flavien eſt fait Eveſque d'Antioche aprés la fin du Concile, ce qui cauſe bien du trouble, *p.527-534.* Il gouverne 23 ans, *p.540.*

Le Concile d'Aquilée condanne Pallade & Secondien Eveſques Ariens d'Illyrie, le vendredi 3 jour de ſeptembre, *p.126-137.737-741.* Il demanda un Concile œcumenique à Alexandrie, *p. 138-140.*

382. Maxime le cynique vient en Italie & eſt bien receu par le Concile d'Italie, à la fin de 381, ou peu aprés, *p.145.*

Les Occidentaux demandent vers le printemps un Concile œcumenique à Rome pour la fin de l'année, *p.145. 146.*

Les Orientaux tiennent vers le mois de juin un nouveau Concile à Conſtantinople, *p.148-150.*

Mort de deux Chambellans de Gratien qui ſe moquoient de S. Ambroiſe, *p.141. 142.* Le Saint predit la diſgrace de Macedone, *p.140.141.*

Grand Concile tenu à Rome ſur la fin de 382, *p.147.148. 150-152.* S. Epiphane y va avec Paulin d'Antioche, *p.512.*

Evagre de Pont quitte Conſtantinople, ſe retire à Jeruſalem, & enſuite à Nitrie ſur la fin de 382, *p.369-375.*

382. Melanie la jeune naiſt vers 382, *p.603.*

383. S. Ambroiſe va en ambaſſade vers Maxime, & fait la paix entre Valentinien & luy, *p.153.154.*

S. Anyſe ſuccede à S. Aſcole Eveſque de Theſſalonique mort à la fin de 383 ou au commencement de 384, *p.156-158.*

384. Maxime fait tenir le Concile de Bordeaux contre Priſcillien en 384 ou 385, *p.521.*

La charité & les ſermons de S. Ambroiſe gagnent peu à peu à l'Egliſe Catholique S. Auguſtin envoyé à Milan pour y enſeigner la rhetorique, *p.159.*

Symmaque demande ſur la fin de cette année le rétabliſſement de l'autel de la Victoire. Valentinien le refuſe : S. Ambroiſe écrit contre luy, *p.161-164.*

Sirice ſuccede cette année au Pape Damaſe, mort peut-eſtre le 10 ou 11 de decembre, *p.357.* & gouverne 13 ans & 11 mois, *p.738.*

385. Pinien eſtoit en 385, plutoſt Vicaire que Prefet de Rome, *p.358.359.*

Sirice écrit à Himere de Tarragone le 11 fevrier, *p.358.* C'eſt la premiere decretale que nous ayons des Papes, *p.359.360.* Il écrit auſſi à Anyſe de Theſſalonique vers le commencement de ſon pontificat, *p.361.362.*

Valentinien ordonne le 25 fevrier, par un reglement perpetuel, que les priſonniers ſeront delivrez à Paſque, *p.164.*

Perſecution de S. Ambroiſe par Juſtine au mois de mars & d'avril ſur la fin du Careſme, *p.164-168.744.745.* Le jeudi-ſaint 10 d'avril les ſoldats laiſſent libre la baſilique neuve, & divers Catholiques priſonniers ſont delivrez, *p.169-175.*

Sainte Monique vient chercher Saint Auguſtin à Milan, *p.160.*

S. Martin vient vers ce temps-ci à Treves, & mange à la table de Maxime, *p.321.322.773.2.* L'Imperatrice le traite auſſi & le ſert à table, *p.324.*

S. Jerome & Sainte Paule vont voir S. Epiphane en allant en Orient, *p.512.*

Melanie l'ayeule ſe trouve à la mort de S. Pambon, *p.601.823.*

S. Vigile Eveſque de Trente ſuccede peut-eſtre cette année à Abondance, *p.542.* & S. Gaudence à S. Philaſtre, *p.260.582.*

386. Concile de 80 Eveſques à Rome le 6 de janvier 386, *p.362.363.*

Valentinien publie le 21 de janvier une loy pour autoriſer le Concile de Rimini : Hiſtoire de Benevole Queſteur ou Secretaire d'Etat, *p.176-178.* S. Gaudence Eveſque de Breſſe fait pour luy un recueil de ſes ſermons, *p.583.*

Le peuple de Milan veille pluſieurs nuits pour défendre S. Ambroiſe contre Juſtine. Ce Saint inſtitue alors la coutume de veiller & de chanter, auſſitoſt receue dans toute l'Egliſe, *p.178-186.*

Euthyme qui avoit pretendu mener S. Ambroiſe en exil au mois de mars 385, y eſt mené luy meſme dans le chariot preparé pour le Saint, *p.166.746.*

Tranſlation des corps de S. Gervais & S. Protais trouvez par S. Ambroiſe, *p.187.* Il en envoie des reliques en differens endroits, *p.330.*

Maxime écrit vers le meſme temps à Valentinien II. pour les Catholiques, *p.187.*

S. Auguſtin ſe convertit vers le mois d'aouſt de cette année, *p.160.*

S. Martin vient vers ce temps-ci une ſeconde fois à Treves, & y ordonne Felix Eveſque de Treves avec les Ithaciens abſous par un Concile, *p.320.776.1.* Un Ange le reprend & le conſole, *p.329.330.*

S. Jerome va à Alexandrie voir Didyme l'aveugle, *p.391.*

S. Ambroiſe acheve ſur la fin de 386, ſon commentaire ſur S. Luc commencé dés l'an 384, *p.191.750.751.* Il écrit aux Eveſques de l'Emilie, *p.192.756.*

On met ſans fondement en 386 le martyre des SS. Maxime & Veterand

386. au dioceſe d'Evreux, *p.460.461.*

Grande ſedition à Antioche: Theodoſe accorde la grace à l'Eveſque Flavien, *p.534.535.*

387. S. Ambroiſe ſoutient qu'il faut faire Paſque cette année le 25 d'avril, *p.192. 193.* Il batize S. Auguſtin, *p.160.193.*

Il va une ſeconde fois en ambaſſade aprés Paſque vers Maxime, *p.195*, qui entre en Italie & oblige Valentinien de s'enfuir avec Juſtine vers Theodoſe, *p. 197 199.*

S. Jean de Lycople predit à Theodoſe la défaite de Maxime, *p.17.18*, & apparoiſt vers ce temps-ci à une femme, *p. 19.20.* S. Beſarion le viſite: ils s'entretiennent de la deſtruction des temples qui leur avoit eſté revelée, *p.18.*

388. Pallade va à Alexandrie voir Didyme l'aveugle, *p.392.*

Les Chrétiens brulent à Callinique une ſynagogue & un temple des Valentiniens le premier d'aouſt: S. Ambroiſe empeſche qu'on ne les puniſſe, *p.200-206. 758*, ſe plaint de ce qu'on aſſujettiſſoit les Clercs aux Curies, *p.206-208.*

Theodoſe refuſe de rétablir l'autel de la Victoire, bannit Symmaque, & le rappelle auſſitoſt, *p.208.209.*

Paulin d'Antioche meurt à la fin de 388, ou en 389, aprés avoir ordonné ſeul Evagre ſon ſucceſſeur, *p.234-239.536. 537.*

S. Jean le nain peut eſtre mort vers ce temps ci, *p.442.*

389. Theodoſe chaſſe de Rome les Manichéens, *p.364.*

390. Sedition dans Theſſalonique vers le commencement de l'année, trop rigoureuſement punie par Theodoſe: Il en fait penitence publique depuis le mois d'avril juſqu'à Noel, *p.209-220.* Theodoſe renouvelle alors la loy du 18 aouſt 382, pour differer de 30 jours les arreſts de mort, *p.221.*

L'hereſie de Jovinien eſt condannée à Rome & par le Concile de Milan ſous Sirice, & penteſtre en 390, *p.222-231. 364*, à la ſollicitation de S. Pammaque, *p.568.* Le Concile de Milan condanne auſſi les Ithaciens, *p.223.*

Le Preſtre penitencier eſt aboli par Nectaire & les autres Eveſques d'Orient, *p.232.233.*

Loy ſevere ſur les Diaconiſſes & les donations faites aux Eccleſiaſtiques, *p. 231.*

Caſſien va de Bethléem en Egypte vers 390 au pluſtard, *p.33-36.* & Pallade d'Alexandrie à Nitrie, *p.45.*

S. Nicetas eſtoit Eveſque de Romaciane dans la Dace vers ce temps-ci, *p.622.*

391. Grand Concile tenu à Capoue ſur la fin de 391; on y traite l'affaire de Flavien; & celle de Bonoſe Eveſque de Naïſſe Photinien & auteur d'une nouvelle ſecte, *p.134.237.239-242.365.*

S. Ambroiſe écrit depuis ſon traité De la conduite d'une vierge, *p.107.*

Pallade va paſſer 9 ans dans les cellules ſous S. Macaire & ſous Evagre, *p.375.376.*

392. S. Epiphane écrit ſon livre des poids & des meſures &c, *p.512-515.*

Theodoſe conſulte S. Jean de Lycople, & ſe reſoud à faire la guerre à Eugene, *p.518.*

S. Severe Sulpice commence à viſiter S. Martin, *p.331.*

S. Porphyre eſt fait Preſtre par Jean de Jeruſalem vers ce temps-ci, *p.705.*

S. Pammaque mande à S. Jerome que ſon traité contre Jovinien n'eſtoit pas bien receu, *p.569.*

Evagre Eveſque des Euſtathiens à Antioche, peut eſtre mort ſur la fin de 392 ſans ſucceſſeur, *p.237 239.537.*

393. Eugene favoriſe les payens, *p.246. 756.757.*

S. Ambroiſe ſort de Milan avant qu'Eugene y arrive, *p.247.* & luy écrit, *p.248.* Il trouve à Boulogne où S. Euſebe eſtoit Eveſque, *p.105*, les corps des SS. Viral & Agricole, *p.249.* & reſſuſcite Panſophe à Florence, *p.250.*

390.

391.

392.

393.

393. S. Jerome commence vers ce temps ci à abandonner Origene & à ſe ſeparer de Rufin, *p.602.*

Il ſe tient vers ce temps-ci un Concile à Niſme, *p.332.*

S. Ambroiſe écrit à S. Sabin de Plaiſance ſur la retraite de S. Paulin, *p.196.*

394. Saint Epiphane va à Jeruſalem vers Paſque, & parle publiquement contre Origene, *p.518.*

S. Paulin allant d'Eſpagne à Rome voit peuteſtre S. Ambroiſe à Florence, *p.254.* eſt mal receu par Sirice, *p.366.*

Eugene eſtant ſorti de Milan, S. Ambroiſe y revient vers le 2 d'aouſt, *p.251.* porte Theodoſe à la clemence aprés ſa victoire ſur Eugene, *p.251.252.*

S. Jean de Lycople meurt apparemment le 13 de decembre, *p.22-23.720.*

395. Jean de Ceſarée fait S. Porphyre Eveſque de Gaza au mois de mars ou d'avril, *p.705.*

S. Ambroiſe trouve les corps de S. Nazaire & S. Celſe Martyrs de Milan, *p.255.*

S. Victrice Eveſque de Rouen preſche vers ce temps-ci en Flandre, *p.671. 672.*

Sainte Melanie la jeune eſt mariée à Pinien vers 395, *p.603.*

396. S. Epiphane écrit contre Jean de Jeruſalem au Pape Sirice, *p.366.*

S. Jerome écrit à S. Pammaque ſur les regles de la traduction, *p.565.*

S. Sulpice Severe écrit la vie de S. Martin quelque temps avant qu'il mouruſt, *p.341.731.2.*

S. Clair diſciple de S. Martin meurt peu de temps avant luy, *p.352.*

Fritigil reine des Marcomans embraſſe la foy, porte ſon mari à ſe donner aux Romains, *p.257.*

S. Ambroiſe écrit vers ce temps-ci à l'Egliſe de Verceil pour y faire elire un Eveſque, & il y va enſuite ordonner Honorat, *p.257.258.*

397. Un fauſſaire officier de Stilicon eſt livré au demon par S. Ambroiſe, *p.261. 262.* Ce Saint meurt le ſamedi-ſaint 4 avril, *p.261-267.761.762.* S. Simplicien luy ſuccede & gouverne trois ans, *p.399.*

Les SS. Siſinne, Martyre, & Alexandre, ſont brulez par les payens le vendredi 29 may pres de Trente; leurs reliques ſont apportées à Milan, *p.542-549.812.2.*

S. Martin meurt cette année, ſelon l'opinion la plus probable, le 8 ou le 11 de novembre, *p.338-340.776-781.* Saint Brice luy ſuccede malgré l'oppoſition de ſes diſciples, *p.333.687-689.* & baſtit une chapelle ſur le tombeau de Saint Martin, *p.334.*

S. Gaudence eſt ordonné Eveſque, & peuteſtre le premier de Novare, par S. Simplicien, *p.259.*

Pauline fille de Sainte Paule meurt vers la fin de 397, *p.569-573.* Aprés ſa mort S. Pammaque ſon mari ſe conſacre à la pieté & embraſſe la vie monaſtique, *p.573-575.*

398. S. Nicolas Eveſque de Romaciane dans la Dace, eſtoit à Nole le 14 janvier en 398 & en 402, *p.623.*

S. Porphyre obtient par le moyen de S. Chryſoſtome, de faire fermer les temples à Gaza, *p.708.709.*

Flavien d'Antioche eſt réuni avec Theophile d'Alexandrie & avec le Pape, par les ſoins de S. Chryſoſtome, *p.538-540.809.810.*

Les Eveſques d'Italie tiennent un Concile à Turin ſur les affaires des Gaules le 22 de ſeptembre 398, ou peu d'années aprés, *p.677.680.691.840.841.* Il juge S. Brice Eveſque de Tours, *p.687-689.*

Les Eveſques de Vienne & d'Arles peuvent alors avoir partagé la Viennoiſe, *p.681-687.837.838.*

Sirice meurt le 26 de novembre, aprés avoir gouverné pres de 14 ans, *p.367. 793.794.*

S. Pammaque & Sainte Fabiole erigent enſemble un hoſpital au port de Rome, *p.576.*

Sainte

398. Sainte Marceline ſœur de S. Ambroiſe, meurt en 398 ou 399, *p.84.85.*

399. Evagre meurt au commencement de l'an 399, *p.379.796.2*, & Didyme vers le meſme temps, *p.392.796.*

Les moines d'Egypte ſe ſoulevent vers le commencement de cette année contre Theophile, parcequ'il condannoit les Anthropomorphites, *p.55-58.*

S. Paulin écrit à S. Victrice Eveſque de Rouen, *p.672.*

S. Marcel de Paris meurt vers la fin du IV. ſiecle, *p.415.* Hiſtoire de divers Saints de ce ſiecle, *p.460.477.*

400. S. Aſtere Eveſque d'Amaſée prononce le premier de janvier ſon diſcours contre les étrennes, *p.410.*

Saint Simplicien Eveſque de Milan meurt apparemment au mois de may, & eſt enterré le 15 d'aouſt dans l'egliſe qu'il avoit baſtie. On la dedie le meſme jour, & on y met les reliques des SS. Siſinne & Alexandre, *p.400.797.798.* Venere ſuccede à S. Simplicien, & gouverne 9 ans, *p.558.*

S. Gaudence Eveſque de Breſſe dedie vers ce temps-ci une nouvelle egliſe à Breſſe, *p.586.*

401. S. Porphyre arrivé à Conſtantinople le 7 de janvier, obtient peu aprés les ordres de l'Empereur pour demolir les temples à Gaza, *p.710-713.*

Quelques Donatiſtes de Numidie ſujets de S. Pammaque, ſe réuniſſent à l'Egliſe par ſes ſoins, *p.579.580.*

Le Concile de Carthage du 16 juin, depute au Pape & à Venere de Milan ſur les Donatiſtes, *p.558.*

402. S. Nicetas Eveſque de Romaciane dans la Dace, eſtoit à Nole le 14 de janvier, *p.623-625.*

Innocent ſuccede au Pape Saint Anaſtaſe, & gouverne pres de 15 ans, *p.627.631.*

Petrone Prefet des Gaules ordonne que les ſept provinces s'aſſembleront tous les ans à Arles au mois d'aouſt, *p.682.683.*

Melanie l'ayeule revient à Rome au bout de 37 ans, pour aſſiſter Melanie ſa petitefille qui vouloit ſe donner à Dieu avec Pinien ſon mari, *p.603.604.821.822.* S. Paulin les loge tous à Nole, *p.604-606.* Elle convertit à Rome Apronien payen & ſa famille, *p.606-608.* 402.

S. Euſebe Abbé de Teledan meurt vers 402, *p.482.802.*

S. Aphraate peut eſtre mort vers le meſme temps ou vers 405, à Antioche, *p.479.825.* S. Delphin à Bordeaux, *p.523.* S. Amand luy ſuccede, *p.554.*

S. Epiphane meurt peuteſtre le 12 de may au retour de Conſtantinople, *p.518.519.* 403.

Prudence écrit contre Symmaque avant la fin de 403, *p.562.*

S. Innocent ſollicite pour les Eccleſiaſtiques l'exemption des fonctions curiales, *p.631.*

S. Chryſoſtome s'adreſſe au Pape, qui ſe declare pour luy, *p.636-638.* 404.

S. Victrice Eveſque de Rouen eſtoit à Rome vers ce temps-ci, *p.636-63[illegible].673.*

Le Concile de Carthage prie le Pape de demander à l'Empereur des loix douces contre les Donatiſtes, *p.634.*

Les amis de S. Chryſoſtome ſe retirent à Rome, *p.639.* S. Innocent & Honoré écrivent inutilement pour luy à Arcade, *p.639.640.*

S. Flavien Eveſque d'Antioche meurt en 404, peuteſtre le 26 de ſeptembre, *p.540.810.811.*

Saint Exupere ſuccede en l'an 404 au pluſtard à S. Silve Eveſque de Toulouſe, *p.617.*

S. Innocent combat les abus & le ſchiſme de l'Egliſe d'Eſpagne, *p.634-636*, écrit à S. Exupere de Toulouſe le 20 de fevrier, *p.619.641.642*, aprés avoir peuteſtre écrit le 15 à S. Victrice, *p.631-634.674.* 405.

S. Porphyre de Gaza dedie à Paſque une grande egliſe ſur les ruines du temple de Marnas, *p.713.*

S. Vigile de Trente eſt martyriſé cette

405. année par des payſans payens, *p.549. 550.*

Prudence renonce au monde en 405, ſe conſacre à ſervir l'Egliſe par ſes vers, & ſe retire en Eſpagne, *p.562.565.*

406. Les deputez envoyez à Arcade par les Occidentaux & par l'Empereur Honoré pour Saint Chryſoſtome, ſont traitez indignement, *p.587. 588. 642. 643.*

Le Pape Innocent rompt toute communion avec Theophile & ſes partiſans, *p.641*, répond à S. Chryſoſtome pour le conſoler, *p.643.*

S. Exupere de Toulouſe envoie des aumoſnes en Paleſtine & en Egypte, *p.618.*

407. S. Severin Eveſque de Cologne peut s'eſtre retiré à Bordeaux & y eſtre mort, *p.555-557.*

Rufe ſuccede a S. Anyſe de Theſſalonique : S. Innocent luy écrit le 17 de juin pour le faire ſon Vicaire, *p.644. 829.*

Prudence eſtoit peuteſtre à Rome à la S. Pierre, d'où il s'en retourne en Eſpagne, *p.565.*

Melanie l'ayeule eſtoit en Afrique ſur la fin de 407, *p.610.611.* Publicola ſon fils unique meurt en ce voyage, *p. 608.824.*

408. Alarie aſſiege Rome qui ſe rachette par ſes richeſſes, *p.645.*

409. S. Venere Eveſque de Milan eſt enterré le 4 may 409 ou 410: S. Marole luy ſuccede & gouverne 15 ans, *p.559.*

Remi Eveſque des Gaules accuſé d'adultere & abſous, *p.680.*

S. Innocent Pape écrit à Marcien Eveſque de Naïſſe, en 409 ou 410, ſur les Cleres de Bonoſe, *p.646.*

410. Melanie l'ayeule ſort de Rome avec ſa famille quelque temps avant la priſe de cette ville, & va en Sicile, *p.610. 611.*

S. Pammaque meurt peu aprés la priſe de Rome, *p.550.*

Melanie l'ayeule paſſe à Jeruſalem en 410 ou depuis, & y meurt au bout de 40 jours, *p.612.*

Ruſin adreſſe à S. Gaudence ſa traduction des Recognitions de Saint Clement, *p.589.*

410.

412. S. Innocent prie S. Aurele d'examiner dans ſon Concile, & de luy mander le jour qu'on devoit faire Paſque en 414, *p.647.*

415. S. Innocent Pape écrit en 415 ou 416, aux Eveſques de Macedoine, ſur quelques fauſſaires, *p.661.*

416. Il écrit le 19 de mars à Decence Eveſque d'Eugubio, *p.661-665.*

417. Il meurt apparemment le 12 de mars, *p.666.832-834.* Zoſime luy ſuccede le dimanche 18, *p.678.837.* Des le 24 ſuivant il attribue à Patrocle d'Arles la juriſdiction ſur trois provinces, ce qui cauſe bien du bruit, *p.693-698.*

Les Latins font Paſque le 25 de mars; Dieu montre par un miracle que ce devoit eſtre le 22 d'avril, *p.678.679.*

On met la mort de S. Victrice de Rouen en 417, *p.674.*

Saint Gaudence Eveſque de Novare meurt vers 417 ou 418, *p.259.*

418. S. Simplice Eveſque d'Autun reçoit chez luy S. Amateur Eveſque d'Auxerre peu avant ſa mort, *p.678.*

Zoſime accuſé a la Cour meurt le 26 de decembre, & eſt enterré le 27, *p.700-702.*

420. S. Porphyre Eveſque de Gaza meurt le 26 de fevrier 419, ou plutoſt 420, *p. 718.*

TABLE DES MATIERES.

A

ABRAS diſciple de Saint Euſebe de Teledan, *p.* 482. 483. 801. 802.

Abbeſſe appellée Grande en Orient, *p.* 726. 2.

Abbion moine puis Abbé pres de Teledan, *p.* 483.

Ablave Preſet du Pretoire.

Abondance Ev. de Trente, *p.* 505, aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.* 129, meurt en 385, *p.* 130. 542. 812.

Abondance Conſul en 393 &c. *p.* 410.

Abondance Ev. de Come, *p.* 731. 1.

Abraham patriarche, modele d'un homme ſage &c. *p.* 289, d'une obeïſſance prompte & fidele, *p.* 290.

Abraham ſolitaire ſurnommé l'enfant, *V. ſon titre p.* 30.

Abraham ſolitaire pres d'Antioche, *p.* 32. 467.

Abraham ſolitaire Egyptien tenté & puni, *p.* 32.

Abraham Iberien ſolitaire, *p.* 32.

Abraham diſciple d'Agathon, *p.* 31. 426. 427.

Abraham gree, pere de Zoſime Pape, *p.* 678.

Abſolution donnée à tous penitens à la mort, *p.* 643, meſme aux apoſtats, *p.* 358.

Acace Ev. de Berée : le Concile de Rome en 382, ne veut point communiquer avec luy, *p.* 148. 530. Il va à Antioche avec S. Aſtere de Gindare, *p.* 407. 479. 491, fait elire S. Flavien, *p.* 528. S Epiphane le viſite, *p.* 491, & luy écrit ſon *Panarium*, *p.* 506. 507. 805. Il va voir Saint Marcien, *p.* 533. Il rentre dans la communion des Eveſques vers 388, *p.* 537 540, eſt deputé à Rome pour y réunir Flavien, *p.* 539. 652. 809, ordonne Porphyre uſurpateur du ſiege d'Antioche, *p.* 650, fait ſemblant de prendre de meilleurs ſentimens pour S. Chryſoſtome, *p.* 652. 653-657.

Acoris quartier d'Egypte, *p.* 443. 530. 809.

Ad monaſtere de S. Epiphane en Paleſtine, *p.* 489.

Adrien I. veut introduire partout le rit Romain, *p.* 305.

Adultere egalement défendu aux hommes & aux femmes, *p.* 411. 642.

Adygin ou Igin Ev. de Cordone, denonce, puis ſuit les Priſcillianiſtes, *p.* 197.

Aece l'athée depoſé du diaconat, *p.* 525.

Aece de Lydde, *p.* 490.

Aſſi Ev. d'Oxyrinque, *p.* 723. 804.

S. *Agape* Ev. de Novare, *p.* 259, ſuccede à S. Gaudence, *p.* 260.

Agapes, feſtins de charité dans les egliſes, *p.* 371.

Agapet Ev. de la Pouille, *p.* 629.

Agathon ſolitaire. *V. ſon titre p.* 418.

S. *Agnan* Ev. de Beſançon, *p.* 465.

Ste *Agnés* apparoiſt à Saint Martin, *p.* 532. 563.

Agnés Abbeſſe à Poitiers au VI. ſiecle, *p.* 347.

Agrece Preſtre, *p.* 361.

S. *Agricole* : S. Ambroiſe tranſfere ſon corps en 393, *p.* 249.

Agricole Preſet des Gaules, *p.* 683.

Agrippa diſciple & ſucceſſeur de S. Euſebe de Teledan, *p.* 482. 802.

Alains appellez en 383 contre les Juthonges, *p.* 155. 619.

Alaric entre en Italie en 400, *p.* 585. 586, abolit les ſacrifices de Cerés à Eleuſine, *p.* 412. Il poſſedoit des terres en Pannonie &c. *p.* 623. Il prend & pille Rome en 410, *p.* 611. 645.

Albin ſolitaire, *p.* 22. 46. 719, conſulté par Evagre, *p.* 573, va voir S. Jean de Lycople, *p.* 575.

Albin à qui S Ambroiſe a écrit, *p.* 305.

Albine belle-fille de Ste Melanie, *p.* 603, quitte Rome, *p.* 620, va en Afrique, *p.* 611.

Aldric Ev. du Mans au IX. ſiecle, *p.* 307.

Alexandra recluſe pres d'Alexandrie, *p.* 392. 595.

Alexandre Preſtre de Rome deputé à Milan contre les Jovinianiſtes, *p.* 228. 364.

S. *Alexandre* Martyr a Trente, *p.* 267. 399. Son hiſtoire, *p.* 543-548. 585. 761. 812.

Alexandre ſolitaire diſciple d'Agathon, *p.* 418. 426.

Alexandre Eveſque d'Antioche en 414 &c. *p.* 239. 540, donne la paix a l'Egliſe &c. *p.* 650-656. 830. Sa mort, *p.* 656. 831.

S. *Alexis*, ſon hiſtoire ſans apparence de verité, *p.* 666. 834.

Alone ſolitaire, *p.* 425 427.

Altman Ev. de Trente en l'an 1120, *p.* 550.

S. *Alype* eſt battizé par S. Ambroiſe le 24 d'avril 387, *p.* 193.

Alype Gouverneur de la Thebaïde, viſite S. Jean de Lycople, *p.23.*

Amance Eveſque de Nice aſſiſte au Concile d'Aquilée en l'an 381, *p.128.*

Amance Chambellan, *p.710.*

S. *Amand* Archeveſque de Bordeaux, *p. 122.* V. ſon titre *p.553.815.* Saint Paulin luy écrit, *p.522.*

S. *Amand* Eveſque de Straſbourg ou de Maſtrict, *p.454.*

Amand peut-eſtre Preſtre de Rome, *p.553.*

Amaque Soudiacre de S. Delphin, *p.522.*

Amaſie metropole de l'Helenopont, *p. 498.*

S. *Amateur* Eveſque d'Auxerre, va à Autun, *p.678.835.2.*

Amathonte, ville de Cypre, *p.520.*

Ambarvalia feſte de payens, *p.544.*

Amboiſe: S. Martin y détruit un temple, *p.319.*

Ambroiſe Preſet des Gaules, pere de Saint Ambroiſe, *p.20 729.*

S. *Ambroiſe* Eveſque de Milan &c. *V. ſon titre p.78.* Son reſpect pour S. Simplicien ſon pere ſpirituel, *p.398.* Il ſe ſepare des Eveſques qui avoient demandé la mort des Priſcillianiſtes, *p.325.351.687.* Il condamne les Jovinianiſtes, *p.365*, demande un Concile œcumenique à Alexandrie, *p.529 537.538*, donne des reliques à S. Martin, *p.330*, envoie des miniſtres à S. Vigile de Trente, *p.543*, qui le prie de le conduire dans ſon miniſtere, *p. 542.* Il preſſe S. Gaudence d'accepter l'epiſcopat de Breſſe, *p.582.* On trouve ſon nom dans les diptyques d'Arles, *p.686.*

Ambroiſe d'Alexandrie diſciple de Didyme, *p.397.*

S. *Ambroiſe* Eveſque de Seos, *p.450.*

Ambroſiaſter, ouvrage mal attribué à Saint Ambroiſe, *p.297.*

Ambroſie vierge, petite-fille de Saint Euſebe Eveſque de Boulogne, *p.105.* S. Ambroiſe écrit pour elle ſes livres ſur les vierges, *p.107.*

Amene poete inconnu, *p.820.1.*

Amiens; on baſtit un monaſtere au lieu où S. Martin revétit J.C, *p.311.*

Amitié: ſa tendreſſe croiſt dans les larmes &c. *p.119* plus forte entre les vrais Chrétiens qu'entre des parens, *p.271.*

Ammien fondateur & Abbé du monaſtere de Teledan, *p.480 481.*

Ammonathas ſolitaire pres de Peluſe, *p. 448.*

Ammone ſolitaire, *p.22*, va voir S. Jean de Lycople, *p.376*, ſe coupe une oreille pour n'eſtre point Eveſque, *p.378.719.*

S. *Amphiloque* Eveſque d'Icone, condamne les Meſſaliens, *p.533.*

Anaſtaſe Pape confirme à Anyſe le vicariat d'Illyrie, *p.157.631.* Les Africains luy deputent en l'an 401, *p.558.* Il écrit à S. Venere, *p.559.* Sa mort, *p.629.* Tranſlation de ſon corps, *p.666.*

Anaſtaſe de Theſſalonique, *p.158.*

Anatole, ſol. de Sinai, *p.384.*

Anatole moine de S. Clair, *p.352.*

Anatole écrivain en notes, *p.507.*

Anaunie canton du dioceſe de Treote, *p. 542.*

Anazarbe, ville de Cilicie, *p.5.*

S. *André* Auſtre, ſa feſte celebrée à Milan le 9 de may, *p.167.*

André ſolit. *p.458.*

Aneme Eveſque de Sirmich vers 380, *p.123*, elu & ordonné par Saint Ambroiſe, *p.730.1.*, aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.128. 130*, & à celui de Rome en 382, *p.147.730.2. 736 739.*

Anthéme Preſet & Conſul en l'an 405 &c. *p.478.*

Anthropomorphites: il y en avoit beaucoup de moines en Egypte, *p. 55.494.*

Anti comarianites heretiques: S. Epiphane les combat, *p.509.*

Antigone Senateur pere de Ste Euphraſie de Conſtantinople, *p.50.724.*

Antioche; gouverneur de cette ville, *p. 532. 654.* Sedition contre Theodoſe, *p.534-536.* Faux Concile rejetté par S. Innocent, *p.638.* Preſtres d'Antioche écrivent à ce Saint *p.640.*

Antoque de Ptolemaïde, *p.650.*

Antoque Abbé écrit ſous Heraclius, *p.380.*

S. *Antoine* loue S. Paphnuce, *p.45*, viſite Didyme, *p.350 722.*

S. *Antoine* Martyr de Plaiſance &c. *p.106.*

Antonin d'Epheſe denoncé à Saint Chryſoſtome, *p.25.*

Anyſe Ev. de Theſſalonique: ſon hiſtoire, *p.158-158.* Sirice le fait ſon Vicaire en Illyrie, *p.361.362.524.* Le Concile de Capoue luy renvoie le jugement de Booſe, *p.237*, qu'il condamne &c. *p.241.* S. Innocent luy mande ſon election &c. *p.631*, il écrit pour Saint Chryſoſtome, *p.640.* Sa mort, *p.829.*

Apelle Preſtre ſolitaire & ferrurier, *p.442. 443.*

Aper Eveſque de Reims, *p.464.*

S. *Aphraate* ſolit. *V. ſon titre p.477.*

Apiarius Preſtre d'Afrique, *p.700.*

Apollinaire heretiarque: S. Ambroiſe écrit contre luy, *p.143*, mais apparemment aprés 382, *p.144.* Le Concile d'Italie en demande un general pour le juger, *p.145.* S. Epiphane l'épargne, *p.504.* Il fait Vital Eveſque de ſon parti à Antioche en l'année 376, *p.509. 510.*

Apollinariſtes heretiques ſectateurs d'Apollinaire, *p.504-509. 510. 531.*

S. *Apollon* Abbé en Thebaïde. *V. ſon titre p.35.722.*

Apollon ſolitaire des Cellules, *p.41.722.*

Apollon ſolitaire de Sceté, *p.41.722.*

Apollon ſolitaire de Nitrie, *p.42.*

S. *Apollone* Senateur Martyr ſous Commode, *p.40.*

S. *Apollon:* Diacre Martyr ſous Diocletien, *p.40.*

S. *Apothome* Eveſque d'Angers, *p.355.*

Apparitions de Saint Jean de Lycople à une dame, *p.19-21.* de S. Ambroiſe apres ſa mort, *p.265.267.* de la Ste Vierge, Ste Thecle, & Ste Agnés, *p.322.* de S. Martin, *p.340.341.* & de divers Saints à Autun, *p.675.*

Apronien converti par Ste Melanie, *p.607.*

Aquilée metropole de la Venecie & de l'Iſtrie, *p.730 732.* appellée ſeconde Rome, *p.525.529.* Gloire du Clergé d'Aquilée ſous Saint Valerien, *p.621.* Il s'y tient un Concile pour l'Egliſe d'Antioche, *p.528.529.*

Arbogaſte General mange chez S. Ambroiſe, *p.95.* ſon credit ſur les troupes, *p.243.* il fait mourir Valentinien II, *p.245.* donne le titre d'Empereur à Eugene, *p.246.* fait la guerre aux François, *p.247.* menace S. Ambroiſe, & eſt vaincu, *p.251.*

Arbore Prefet de Rome, S. Martin guerit ſa fille, *p.320.*

Arcade Empereur eſt Conſul en 392, 396, *p.255.512.* poſſedoit l'Illyrie orientale, *p.623.* chaſſe Saint Chryſoſtome de Conſtantinople &c. *p.635-643.* ordonne la demolition des temples de Gaza, *p.710.845.*

Archanaldus Diacre d'Angers, *p.785.*

Archidame Preſtre de Rome, *p.547.701.*

Arcontiques heretiques, *p.491.*

Arem ſolitaire fort auſtere, *p.32.*

Argent, c'eſt une folie de ſe faire des ennemis pour de l'argent, *p.291.*

Arinthée Conſul en 372, *p.7.*

Ariſe Eveſque de Nantes ordonné par S. Martin, *p.337-356.*

Arles, appellée la petite Rome des Gaules, *p.682.* n'eſt point originairement metropole, *p.681-684 837.838.* Vienne luy cede une partie de ſa province, *p.685.* Zoſime veut luy ſoumettre la Viennoiſe & les deux Narbonoiſes, *p.693.* Les Eveſques s'y oppoſent, *p. 695.*

Armence fait Eveſque de Tours, *p.690.*

Armes, ceux qui ont porté les armes ne peuvent eſtre Clercs, *p.632.*

S. *Arpylas* Got, ſolitaire & Martyr, *p.4.*

Arquebe ſolitaire de Diolque, *p.33.*

Arquebe Eveſque de Panephyſe, *p.34.*

Arſace intrus ſur le ſiege de Conſtantinople, *p.637-640.*

Saint *Arſene* evite la vue des hommes par l'Eſprit de Dieu, *p.69.* il s'entretient avec Evagre de Pont, *p.374 418.457.729.*

Arſiſe ſolitaire de Nitrie, *p.595.*

Ariane bourg d'Auvergne où va S. Martin, *p.336.*

Arvand condanné à mort &c. *p.221.*

S. *Aſclepas* Eveſque de Gaza, *p.706.*

Aſcole Eveſque de Theſſalonique, envoie le corps de S. Sabas à S. Baſile &c. *p.8.717.2.* inſtruit le Pape de l'intruſion de Maxime, *p.148.742.2.* aſſiſte au Concile de Rome en 382, *p.147 730.* où il fait connoiſſance avec S. Ambroiſe, *p.152.743.* meurt en l'an 384, *p.156.* C'eſtoit un homme de priere, *p.270.*

Aſcetes ſolitaires, *p.310.*

Aſelle Preſtre de Rome, *p.700.*

Aſtere ſophiſte, apoſtat, & Arien, *p.406. 407.*

Aſtere ſophiſte Eveſque Arien, *p.407.*

Aſtere de Scythople, *p.407.799.*

S. *Aſtere* Eveſque d'Amaſée dans le Pont. *V. ſon titre p.406.517.*

S. *Aſtere* de Petra dans l'Arabie, *p.407.*

Aſtere Abbé de Gindare, *p.407.*

Aſtere de Crete, *p.705.*

Aſtere Eveſque de Trente, *p.812.*

Aſyle dans l'egliſe : Dieu en punit le violement, *p.255.* Reſpect des Rois meſmes pour celui de S. Martin, *p.345.*

Ataulphe Prince Got, *p.623. 647.* pille l'Italie, les Gaules &c. *p.555.* Alaric le fait venir de Pannonie, *p.623.*

Athanaric Roy des Gots perſecute les Chrétiens, *p.3 9.*

S. *Athanaſe :* ſon affection pour Didyme, *p.389.390.* S. Epiphane le conſulte, *p.477.* il ſoutient l'Egliſe de Suedres, *p.502.* Ste Melanie le voit, *p.505 525.*

Athanaſe Eveſque Arien de Scythople, *p.799.1.*

Athanade Prince Got, martyrize S. Sabas, *p.6.*

Attique intrus ſur le ſiege de Conſtantinople, *p.239.* on force le monde de communiquer avec luy, *p.586-589.* Le Pape ſe ſepare de ſa communion, *p.641.* eſt forcé de rétablir S. Chryſoſtome dans les diptyques, *p.654. 658.* ſe reunit à l'Egliſe Romaine, *p.660.831.*

Attale Preſtre Arien, aſſiſte au Concile d'Aquilée en l'an 381, *p.129.* & y eſt depoſé, *p.137.*

Avarice; ſa dureté, cruauté &c. *p.261.271-273.*

S. *Audas* Martyr de Perſe vers l'an 420, *p.202.*

Audence Eveſque d'Eſpagne écrit pour la foy, *p.242.*

Audie hereſiarque étend ſa ſecte chez les Gots, *p.2.494.*

Aveugle gueri par des reliques de Martyrs, *p.547.267.*

S. *Auguſtin* vient à Milan où il eſt converti par Saint Ambroiſe &c. *p.159.160.398.744.745*, eſt batizé par luy le 24 d'avril 387 &c. *p.193*, il admire une parole bien remarquable de Saint Ambroiſe ſur ſa mort, *p.263*, reſpecte les écrits de ce Saint, *p.286*, eſtime la vie de S. Martin, *p.342*, porte Paulin à écrire celle de S. Ambroiſe, *ibid.* Il écrit à S. Pammaque, *p.579*, à Saint Paulin ſur Ste Melanie &c. *p.608.609*, à la jeune Melanie &c. *p.611.* Le Pape S. Innocent luy écrit, *p.629.630.647*, il écrit au Pape Zoſime, *p.700.* On trouve ſon nom dans les diptyques d'Arles, *p.685.*

S. *Auguſtin* Eveſque de Cantorbery, *p.350.*

Avite niece de Melanie, *p.607.*

Avitus Comte, homme cruel adouci par S. Martin, *p.335.*

Aumoſnes; eviter de diſtribuer celles des autres, *p.420*, n'en pas recevoir de ceux qui n'en donnent pas pour Dieu, *p.472.* Saint Pammaque fait de grandes aumoſnes aprés la mort de ſa femme, *p.570.571.* Dieu rejette les prieres de ceux qui rejettent celles des pauvres, *p.585.* Aumoſnes de Saint Exupere de Toulouſe, *p.618.* Joindre l'aumoſne au jeûne, *p.716.*

Aurele Diacre ami de S. Sulpice, *p.340.*

S. *Aurele* Eveſque de Carthage, *p.629. 665.* S. Innocent le conſulte ſur la Paſque, *p.647 850.*

Aurelien Eveſque Eſpagnol, *p.561.*

Auſpice Prefet du Pretoire, engage Saint Martin à prier pour un canton du dioceſe de Sens, *p.317.*

Auſuriens ou *Auſturiens* barbares, *p.727.*

Auxence Eveſque Arien de Milan durant prés de 20 ans &c. *p.88.89*, chaſſe S. Martin de Milan, *p.312*, meurt en 374, *p.89.733.1*, ſon nom oublié ou deteſté peu aprés, *p.94.*

Auxence ou Mercutin Eveſque Arien à Milan, *p.746.1*, y trouble l'Egliſe, *p.165.166*, y écrit & dicte une loy Arienne, *p.178*, demande à conferer avec S. Ambroiſe devant l'Empereur, *p.184 730.745-749.*

Auxence Jovinianiſte condamné par Sirice, *p.228.*

Auxence Ev. de Mopſueſte en Cilicie, *p.5.*

Auxilius Eveſque d'Angers, *p.355.*

B

Baller: pourquoi on fait la croix quand on baille, *p.373.*

Barbatien moine de Milan, apoſtat & heretique, *p.229-231.753*, trouble l'Egliſe de Verceil, *p.258.*

S. *Barlaam* Preſtre, hiſtoire fort ſuſpecte, *p.475.476.*

Barsenes diſciple de S. Porphyre de Gaza, *p.705*, qui le fait Diacre, *p.707.* Son zele un peu violent, *p.844.845.*

Baſile d'Ancyre ſe ſepare des Ariens, *p.404.*

S. *Baſile* Ev. de Ceſarée, répond & s'unit à S. Ambroiſe, *p.99*, qui le ſuit dans ſon Hexaemeron, *p.287*, il ordonne Lecteur Evagre de Pont, *p.369*, écrit à S. Epiphane, *p.511.512*; Aſcole luy envoie le corps de S. Sabas Martyr, *p.717*, S. Gaudence viſite ſes nieces, *p.581.*

Baſile Eveſque aſſiſte au Concile de Rome en 382, *p.147.*

Baſile Eveſque de Capoue, *p.522.*

S. *Baſilée* Eveſque d'Amaſée, *p.459.*

S. *Baſſien* Eveſque de Lodi: ſon hiſtoire incertaine, *p.131.* Il aſſiſte au Concile d'Aquilée en l'an 381, *p.129*, peut-eſtre à celui de Rome en 382, *p.147*, à celui de Milan en 390, *p.229*, à la mort de S. Ambroiſe, & a une viſion, *p.254.280.*

Baſſien Preſtre de Tarragone ſous Himere, *p.358.*

Baſſule bellemere de S. Sulpice, *p.340.*

S. *Bathuſe* Preſtre Got & Martyr, *p.4.*

Batteſme; ne ſe doit donner aux adultes en ſanté qu'à Paſque & la Pentecoſte, *p.358.* On recitoit à Rome au jubé ſa profeſſion de foy, *p.403.* Nouveaux batizez voient Saint Ambroiſe aprés ſa mort, *p.265.* L'obligation de l'adminiſtrer tous les jours, oblige les Preſtres & Diacres à la continence, *p.632. 642.* Traitez de S. Nicetas ſur le batteſme, *p. 626.* Batteſme des heretiques, *p.358.648.673.*

Bauton Comte François, genereux, fidele, & deſintereſſé, *p.155*, mais peut-eſtre payen, *p.162.* appelle les Huns contre les Juthonges, *p.744.*

Baudouin Marquis de Flandre, *p.463.*

Bebmude peut-eſtre Paphnuce, *p.43.*

Benevole ſecretaire d'Etat, ſacrifie genereuſement ſa fortune à ſa foy &c. *p.176.177*, engage S. Gaudence à mettre quelques ſermons par écrit &c. *p.583.584.*

Benjamin ſolitaire tres patient, *p.375.*

Berolde écrit ſur le rit Ambroſien, *p.732.2.*

Berthe Reine d'Angleterre, *p.350.*

Beſançon: ſes premiers Eveſques, *p.454. 455.*

Beſandoue village de Paleſtine, *p.487.*

Beſarion ſol. predit la deſtruction des temples en Egypte, *p.18*, ſa grande charité pour les pauvres, *p.91*, ſon eminente vertu, *p.418.*

Beſor, torrent prés de Getares en Paleſtine, *p.453.*

Beſſes peuples ſauvages, *p.623.*
Bethel village de Paleſtine, *p.518.*
Biare ſolitaire fort diſcret, *p.459.*
Bigames ne peuvent eſtre Clercs, *p.359. 360.628.632.635*, l'eſtoient en Illyrie, *p. 642.* Qui epouſe une veuve eſt reputé bigame, *p.648.*
Bon peu, moyen d'abatre le corps & de repouſſer les illuſions du demon, *p.372.*
Boniface Preſtre de Rome, puis Pape, *p.641. 653.678.696.*
Bonoſe Eveſque de Naiſſe ou de Sardique, *p.755*, accuſé au Concile de Capoue, *p.236*, renvoyé au jugement des Eveſques voiſins, *p.237*, condamné, il fait ſchiſme &c. *p.239-243.* Sirice le laiſſe juger aux Eveſques de Macedoine, *p.365.645.* On reçoit avec peine les Clercs ordonnez par luy, *p.648.649.687. 754.756.*
Bonoſiaques heretiques: ce qu'on en dit, *p.242.243.648.*
Bordeaux; metropole de la 2e Aquitaine, *p.522.*
Botheric General d'Illyrie tué à Theſſalonique, *p.209.*
S. *Brice* diſciple de S. Martin, *p.351*, ſuccede à ce Saint, dont il s'eſtoit moqué, *p.333*, baſtit une egliſe ſur ſon tombeau, *p.344.* Son hiſtoire, *p.687-691.838-840.*
Ste *Brigide* vierge en Beauvaiſis, *p.783.2.*
Ste *Brite* vierge en Touraine, *p.783.2.*
Saint *Britton* Eveſque de Treves, *p.730.2*, aſſiſte au Concile de Rome en l'an 382, *p.147*, meurt en 386, *p.326.*
S. *Brunon* Archeveſque de Cologne, *p. 818.2.*
Bubale fauſſaire de Macedoine, *p.661.*
Byze mouie à qui S. Chryſoſtome écrit, *p.616.*

C

Calaborra ville de l'Audience de Çaragoce, *p.561.*
Calanque partie du deſert de Sceté, *p.64*, fort eloignée des pays habitez, *p.444.*
Calende ville de Syrie, *p.150.*
Calligone grand Chambellan menace Saint Ambroiſe, & eſt puni en 387, *p.175.291.*
Callinique chaſteau: les Chrétiens y brulent une ſynagogue, *p.200.753.*
Calixte II. veut ſoumettre ſept provinces à Vienne, *p.683.*
Camai ſolit. *p.459.*
Candes: S. Martin y baſtit une egliſe, *p. 319*, & y meurt aprés avoir pacifié le Clergé: *p.338*, il s'y fait depuis beaucoup de miracles, *p.340.*
Candide Arien ami de Victorin, *p.404. 405.*
Candidien Eveſque, porte à Anyſe une lettre au Pape Sirice, *p.157.362.*
Candidien de Rouen, *p.674.*
Capoue, il s'y tient un grand Concile en l'an 391, *p.234-237.365.536.753.*
Captifs Chrétiens convertiſſent les Gots, *p.3.*
Caragoce ville d'Eſpagne, *p.561.*
Cadarmas Exorciſte, *p.522.553.558.*
Carion ſolitaire, pere de Zacarie ſolitaire, *p.76.77.*
Carpaſie ville de Cypre, *p.520.*
Carpathe iſle pres de Crete, *p.520.*
Carpocratiens heretiques infames, *p.488.*
Carrarie Roy de Galice Arien, converti à la foy Catholique, *p.349.*
S. *Caſſien* Martyr à Imola, *p.564.565.*
S. *Caſſien* Eveſque d'Autun &c. *p.675*, arreſte des proceſſions d'idolatres, *p.39.* Tout ce qu'on en dit faux ou incertain, *p.835.*
Caſſien Diacre & puis Preſtre depuis Preſtre, viſite divers ſolitaires, *p.30.33.57.440.729*, vient à Rome pour S. Chryſoſtome, *p.640*, travaille à rétablir ſa memoire & la paix de l'Egliſe, *p.652.653.*
Caſte Diacre de Milan, *p.263.279.*
Caſtule Preſtre Arien à Milan en 385 &c. *p.169.*
Catephryges; S. Innocent les chaſſe, *p.631.*
Cecilien Archidiacre de Carthage, *p.80.*
Cecilien Preſet d'Italie, *p.647.*
S. *Celac*, S. Ambroiſe trouve ſon corps à Milan, & en fait la tranſlation, *p.255.551.*
Celeſte Pelagien, *p.691.*
Celeſtin Diacre de Rome, puis Pape, *p.661*, pourſuit les Novatiens, *p.631.695*, commet S. Cyrille pour agir contre, *p.659*, reçoit S. Brice chaſſé de Tours, *p.690.* & Tuence anathematizé par Zoſime, *p.695.*
Celibat. V. Continence.
Celſe payen du II. ſiecle, *p.552.*
Celſe traduit la conference de Jaſon &c. *p.551.552.*
Chant établi à Milan par Saint Ambroiſe, *p.183*, à Antioche par S. Flavien, *p.525.*
Chapelle, d'où ce nom vient, *p.548.*
Charges: S. Ambroiſe ne veut y avancer perſonne, *p.95.*
Charité de S. Ambroiſe, *p.271.272.614.*
Charlemagne veut introduire partout le rit Romain, *p.306.*
S. *Charle* Archeveſque de Milan, transfere les reliques de S. Victor & S. Satyre, *p.120*, & de S. Simplicien & d'autres SS. Martyrs, *p.401.547.550.559.*
Chartres. Saint Martin y fait des miracles, *p.333.*

Chaſteau-renard au dioceſe de Sens : on y à S. Pavace Eveſque du Mans, *p.308.*

Chemnet Chanoine d'Angers, écrit les miracles de S. Maurille, *p.356.*

Chiſſeau : Saint Martin y baſtit une egliſe, *p.319.*

Chrétien ne doit mourir que ſur la cendre, *p.338.*

S. *Chromace* Preſtre, depuis Eveſque d'Aquilée, y aſſiſte au Concile en 381, *p.129*, Saint Ambroiſe luy écrit, *p.291.* S. Chryſoſtome depoſé luy écrit, *p.638.*

Chryſie ermite, *p.457.*

Chryſoſtome. V. Jean.

Cibele déeſſe renverſée par Saint Simplice, *p.676.677.*

Cibyre ville de Carie : l'eau d'une fontaine s'y changeoit en vin, *p.491.*

Cierge paſcal, *p.563.702.*

Ciſtariſte paroice d'Arles, *p.694.*

S. *Clair* diſciple de S. Martin, *p.331*, & un des plus celebres, *p.352.781.*

Clarus Gouverneur de Paleſtine, *p.714.*

Claudien frere de Saint Vigile de Trente, *p.549-551.811.*

Claudiomagus, bourg entre le Berri & la Touraine, *p.332.*

Clemon inſtigateur des crimes de Moyſe le voleur, *p.727.1.*

Clergé, ceux qui n'y doivent pas eſtre admis, *p.359.360.628.632.648.* Qualitez que doivent avoir ceux qu'on y reçoit, *p.629.633. 642.686-700.*

Clermont : les Senateurs vont audevant de S. Martin, *p.336.*

Clotaire I. rebaſtit l'egliſe de S. Martin à Tours, *p.345.*

Cocabe lieu infecté d'heretiques, *p.490.*

Cœlius Eveſque de Verceil en 415, *p.259.*

Coire ville des Griſons, *p.685.*

Colere : remede contre la colere, *p.430.431.*

Collyridiens heretiques, *p.509.*

Communion appellée la reconciliation, *p.34.* S. Apollon exhorte ſes moines à communier tous les jours, *p.38.* Ils communioient vers les trois heures du ſoir, *p.57.* La communion accordée à la mort à tous penitens, *p.642.643.*

Competens : catecumenes qui ſe diſpoſoient au batteſme, *p.169*, donnoient leurs noms avant le Careſme, *p.242.*

Conciles : Concile de Tours en 461, *p.345.* Le 7e Concile loue beaucoup les écrits de S. Epiphane, *p.492.*

Conciles : leur neceſſité, *p.640.* Concile de Cologne en 346, *p.677.* d'Arles en 353, *p.683. 684.* de Beziers en 356, *p.684.* de Paris, *ib.* de Valence en 374, *p.677.683.684.* d'Aquilée en 381, *p.126-140.685.788.* à Rome en 382, *p.147.313.* à Conſtantinople en l'an 382, *p.148.* à Rome en 386, *p.362.* à Capoue en 391, *p.234-237.365.536.753.* à Niſme en l'an 393, *p.332.* à Turin vers 400, *p.679-690.* à Tolede en 400 & 405, *p.634.* à Carthage en 404, 405, 497, *ibid.* de Macedoine en 414, *p.643.* à Diſpolis en 415, *p.691.715.* à Tele ou Zelle en Afrique en 418, *p.363 790-793.* de Rie en 439, *p.686.* d'Orange en 441, *ib.* de Tours en 461, *p.345.* & en 570, *p.347.*

Concorde Eveſque d'Arles, *p.686.*

Concordie veſtale, éleve une ſtatue à Pretextat, *p.164.*

Confeſſion des pechez combien neceſſaire & avantageuſe, *p.272.*

Confirmation : les Eveſques ſeuls la peuvent donner, *p.662.*

Conope Preſtre de Piſidie, *p.503.*

Conſtance Eveſque d'Italie chargé de l'Egliſe d'Imola, *p.88.111.130.*

Conſtance Eveſque de Seiſcie, aſſiſte au Concile d'Aquilée, *p.128.*

Conſtance Eveſque d'Orange, aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.128.* & depuis à un Concile de Milan vers 390, *p.130.229.* & à celui de Turin, *p.685.*

Conſtance Patrice, *p.683.* protege Patrocle, *p.692.696.*

Conſtantin Empereur, *p.675*, originaire de Naiſſe, *p.622.* défait les Sarmates & les Gots, *p.2.* reçoit beaucoup de Gots Chrétiens, *p.3.* favoriſe fort la ville d'Arles, *p.682.*

Conſtantin tyran, *p.691.*

Conſtantine ville d'Arles, *p.683.*

Continence : miracle d'un homme qui la gardoit avec ſa femme, *p.439.440.* Pourquoi les Preſtres & les Diacres y ſont obligez, *p.632.642.686.*

S. *Corentin* Eveſque de Quimper, *p.337.356. 357.787.*

Corneille Eveſque de Sirmich en l'an 392, *p.123.622.*

Courtiſane convertie par l'Abbé Serapion, *p.51.62.* Autre courtiſane convertie par un Soudiacre, *p.443.444.*

Coutumes : ſe conformer aux indifferences des lieux où l'on eſt, *p.95.*

S*te Creſcence*, *p.800.*

Creſcent Preſtre de Rome deputé de Sirice à Milan, *p.228.364.*

S. *Creſcent* Soudiacre de Florence, *p.758.1.*

Creſcone exilé pour ſes crimes &c. *p.256.*

Criminels, on peut demander leur mort, *p.642.*

Croix : troupe de payens arreſté par le ſigne de la Croix, *p.317.* Pourquoi on le fait quand on baille, *p.373.*

Crone eſt viſité par divers autres ſolitaires, *p.46.376*, avoit un diſciple nommé Iſaac, *p.58.375.447*.

Criſpion Archidiacre de S. Epiphane, *p.498*.

Cucuſe ville d'Armenie, *p.639*.

Curies : ce que c'eſtoit, *p.206-208*.

Cybiſtre ville d'Armenie, *p.457*.

Cynege Conſeiller d'Etat, *p.711*.

Cypre : ne dependoit point du patriarcat d'Antioche, *p.635*.

S. *Cyprien* Martyr, *p.561.564*.

Cyriaque Eveſque d'Idanes en Cilicie en l'an 382, *p.150*.

Cyriaque Eveſque de Synnade ſe refugie à Rome, *p.640*.

Cyriaque Diacre, *p.639*.

Cyriaque Soudiacre d'Illyrie, *p.649*.

Saint *Cyrille* de Jeruſalem, reconnu par le Concile de Conſtantinople en 382, *p.150*.

S. *Cyrille* d'Alexandrie: Acace luy écrit ſur Saint Chryſoſtome, *p.653*, dont il a peine de mettre le nom dans les diptyques, *p.657-659.686.831*.

Cythege deputé d'Occident pour S. Chryſoſtome, *p.587*.

D

LA *Dace* ruinée depuis 376, *p.622*.

Dalmace neveu de Conſtantin, Conſul en l'an 333, *p.729.1*.

Dalmace Tribun, ſomme Saint Ambroiſe de conferer avec Auxence, *p.184*.

Dalmacie avoit Salone pour metropole, *p.732.1*.

Damaſe Pape, envoie, dit-on, S. Simplicien à S. Ambroiſe, *p.97.398*. Le Concile d'Aquilée écrit pour luy à Gratien, *p.138*. Les Priſcillianiſtes ne peuvent le ſurprendre, *p.141*. Il envoie à S. Ambroiſe la requeſte des Senateurs Chrétiens contre l'autel de la Victoire, *p.152*, écrit à Aſcole ſur Maxime le cynique, *p.742.2*, fait Anyſe ſon Vicaire en Illyrie &c. *p.157.509.631*. Sirice luy ſuccede, *p.357*.

Daniel ſolitaire, Preſtre de Sceté eminent en vertu, *p.55*.

David Abbé de Teledan, *p.482.802*.

Decence Eveſque d'Eugubio, conſulte le Pape Innocent, *p.661.662*.

Decent Florentin, loge Saint Ambroiſe qui guerit & reſſuſcite ſon fils, *p.250*.

Decretale, la premiere reconnue veritable eſt de Sirice, *p.359.360*.

Defenſeur Eveſque d'Angers, *p.355*, s'oppoſe à la promotion de S. Martin, *p.315*.

S. *Delphin* Eveſque de Bordeaux. *V. ſon titre p.521*, battize S. Paulin, *p.553*, fait écrire à S. Venere, *p.558*, aſſiſte au Concile de Çaragoce vers 380, *p.664*, meurt vers 402, *p.554*.

Demetre Eveſque de Peſſinonte, va à Rome pour Flavien d'Antioche, *p.539*, porte à S. Chryſoſtome depoſé les lettres du Pape Innocent, *p.638*, revient à Rome pour ce Saint, *p.640*.

Demetriade : Pelage luy écrit, *p.630*. La lettre 33 dans S. Ambroiſe à Demetriade n'eſt pas de luy, *p.303*.

Demon, veut tromper S. Martin & S. Clair, *p.331*. S. Martin le confond à ſa mort, *p.338*.

S. *Denys* Eveſque de Milan, *p.179.733*.

Denys Eveſque apparemment d'Egypte, jetté dans le Nil, *p.17*.

Depoſts : fidelité inviolable à les conſerver, *p.275*.

Detachement, n'avoir rien qu'on ne veuille donner aux autres, *p.421*.

Diacres, Theodoſe exemte les anciens des curies, *p.208*, obligez à la continence, *p.356. 362.363.632.642*, quand ils peuvent battizer, *p.673*.

Diaconiſſes : Theodoſe veut qu'elles aient 60 ans &c. *p.231.232.715*.

Diélme Eveſque d'Eſpagne, *p.635*.

Diétme fils de l'Eveſque Symphoſe, Preſtre &c. *p.223*.

Didier Eveſque de Nantes, *p.356*.

Didyme l'aveugle &c. *V. ſon titre p.387. 505.595.736.796*.

Dimanche, jour ordinaire des ordinations, *p.694*.

Dimerites, les meſmes heretiques que les Apollinariſtes, *p.504*.

Diodore Eveſque de Tyr, *p.807*. Apollinaire veut le depoſer, *p.511*. S. Epiphane fait un traité pour luy, *p.513.807.2*.

Diodore Eveſque de Tarſe, *p.478*, avoit ſoutenu l'Egliſe d'Antioche eſtant laïque, *p.524. 525*. S. Melece le fait Preſtre, *p.526. 811*. Il ordonne Flavien Eveſque d'Antioche, *p.528*. Le Concile de Rome en 382, ne veut point communiquer avec luy, *p.148.530*. Il rentre quelque temps aprés dans leur communion, *p.537*.

Diogene Eveſque de Genes, aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.129*.

Diogene Eveſque peuteſtre de Seleucobele, *p.653*.

Diolque ville d'Egypte, *p.33*.

Diolque deſert ſur le bord de la Mediterranée, *p.443*.

Dioſcore Eveſque d'Hermopole, *p.595*, viſite Benjamin ſolitaire, *p.375*.

Dioſcore de Nequiaſte, *p.469*.

Divorce, permis ſeulement en cas d'adultere, *p.411*. C'eſt un adultere de ſe remarier aprés le divorce, *p.642*.

Dizenien Soudiacre, *p.649*.

Dom'n ou *Domnin* Eveſque de Grenoble, aſſiſte au Concile d'Aquilee en 381, *p.128.*

Domnien Eveſque d'Angers en l'an 570, *p.347.453.*

Do nitien Preſtre de Conſtantinople, vient à Rome pour S. Chryſoſtome, *p.640.*

S. *Domnien* Eveſque de Chalons, *p.462.*

Domnin miniſtre de Valentinien II, deputé vers Maxime en 387 &c. *p.198.*

S. *Domnole* Eveſque du Mans, loue Saint Martin, *p.347.*

Donat Preſtre de Milan, medit de Saint Ambroiſe & eſt puni, *p.267.*

S. *Donatien* Eveſque de Chalons, *p.462. 463.*

Donatien Eveſque de Telepte, *p.791.792.*

Donatien Eveſque de Zele, *p.792.1.*

S. *Donatien* Eveſque de Reims, *p.463.*

Donatiſtes, ſchiſmatiques d'Afrique, *p.362. 579.633.634.683.*

Les ſept *Dormans* de Marmontier, hiſtoire fabuleuſe, *p.310.354 771.*

Dorothée Preſtre deputé d'Orient en Occident, *p.100.*

Dorothée Eveſque Arien d'Antioche, *p.531.*

Doſithée Eveſque de Seleucie transferé à Tarſe, *p.654.*

Didas diſciple de Beſarion, *p.61.*

Duſcelie Eveſque de Verceil en 415, *p.259.*

E

Ebon Eveſque de Reims, *p.453.*

Ebregiſile Eveſque de Cologne en 590, *p.557.818.*

Ebionites heretiques, *p.490.*

Eccleſiaſtiques : jeunes Clercs ſous un Diacre, *p.80.263.359.360.362.* Clercs ſuſpens ou punis pour des geſtes & des demarches indecentes &c. *p.277.* S. Ambroiſe ſe plaint de ce qu'on les obligeoit aux eunes, *p.206.* Saint Innocent Pape travaille à les en faire exempter, *p.631. V. Clergé.*

Ecriture ſainte : obligation de la mediter, *p.270.* Son utilité & ſa neceſſité, *p.514.515.*

Edeſe Diacre d'Alexandrie, *p.654.659.*

Egemone Eveſque d'Autun, *p.676.836.1.*

Egliſe ; ſollicitude de Ste Marcelline pour les affaires de l'Egliſe, *p.84.* Eſprit de l'Egliſe pour ſes biens temporels, *p.114.*

Egliſi baſilique, grande enceinte, *p.184.*

Egyptien infidele, invoque Dieu & calme une tempeſte, *p.335.*

Elentheropole ville de Paleſtine, *p.487.*

Elie : un fourbe veut paſſer pour ce prophete, *p.331.*

Elie œconome de Sceté, *p.59.418.439.*

Elpide Eveſque ami de Saint Chryſoſtome, *p.631.*

Elpide heretique, renvoie Saint Auguſtin à d'autres heretiques, *p.236.*

Elp de Preſtre d'Eſpagne, *p.635.636.*

Elvide heretique &c. *p.236.237.*

Emile ſolitaire d'Egypte, *p.448.*

Emile deputé de l'Occident à Arcade, *p.587.*

S. *Emilien* Martyr à Doroſtole, *p.201.*

Emmabe Eveſque d'Autun, *p.678.*

Emone ou *Ems*, peuteſtre Laubach dans la haute Carniole, *p.131.*

Enée Eveſque de Gaza, *p.706.*

Enfans egarez qui meurent de faim &c. *p.439.*

Ennode Eveſque de Pavie fait un hymne de S. Martin, *p.347.*

Envie, effet terrible de cette paſſion, *p.47. 48.*

Epiphane ville de Syrie, *p.150*

S. *Epiphane* Eveſque de Salamine &c. *V. ſon titre p.484. 802.* aſſiſte au Concile de Rome en 382, *p.146.147.530*, écrit en 396 au Pape Sirice, *p.356.*

Epiphane explique les Cantiques, *p.514.*

Ermenric Roy des Gots Gruthonges, *p.3.*

Eſdras : S. Ambroiſe cite & conſeille les livres apocryphes d'Eſdras, *p.288.*

Eſtienne diſciple de S. Antoine, *p.375.*

Eſtienne ſolitaire d'Arabie, *p.447.*

Etrennes : S. Aſtere preſche contre, *p.410.*

Evagre Preſtre, pere du ſuivant, *p.368.*

Evagre de Pont Diacre de Conſtantinople &c. *V. ſon titre p.368.794.* deſire voir S. Jean de Lycople, *p.22.719*, viſite Crone, *p.46.505.* Ste Melanie luy procure la ſanté de l'ame & du corps, *p.601.*

Evagre ordonné Eveſque d'Antioche par Paulin ſon predeceſſeur, *p.234.536.* ſe preſente au Concile de Capoue en 390, *p.235. 754*, renvoyé à Theophile, *p.236.355*, meurt vers 392, *p.237-239.365.537.540.651.737.*

Evagre Preſtre aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.128.*

Evance Eveſque d'Autun, *p.678.*

Eucarifte vertueux ſeculier, *p.474.*

Eucariſtie, appellée la reconciliation, *p.34.* appellée levain, *p.564*, envoyée tous les dimanches dans les paroiſes de Rome, *p.663. 664.* La preſence réelle de J.C. dans l'Eucariſtie, enſeignée clairement par S. Ambroiſe, *p.299.* V. Communion.

S. *Eucher* a peuteſtre fondé l'Iſlebarbe vers l'an 430, *p.354.*

Eudemon ſolitaire renvoyé par Paphnuce Abbé de Sceté, *p.49.*

Eudes de Sully transfere le corps de Saint Marcel, *p.418.*

Eudoxe Eveſque Arien de Conſtantinople, *p.658.*

Eudoxie Imperatrice, *p.710*, ne veut pas chaſſer les Origeniſtes, *p.519*. Le Pape Innocent ne l'a point excommuniée, *p.643.644*. Saint Porphyre luy promet un Prince, *p.709. 710.845*.

S. *Evence*, Evulce, ou Eminthe Eveſque d'Autun, *p.578.836*.

Evence de Ceneda, apparemment S. Juvence Ev. de Pavie, *p.738*, aſſiſte au Concile d'Aquilée, *p.129*, à celui de Milan en 390, *p.229*.

Evence oncle de Gallus gueri par Saint Martin &c. *p.334.351*.

Evergiſle Ev. de Cologne, *p.557.817.818*.

Eveſques; qualitez qu'ils doivent avoir pour eſtre elus, *p.359 363.632.636.665*. On ne les ordonnoit pas toujours les dimanches, *p.694*. Par qui ils doivent eſtre ordonnez, *p.636.654*. On obligeoit aux eutles ceux qui y avoient eſté ſujets, *p.465*. On leur donnoit des coadjuteurs, *p.240*. Ils peuvent ſeuls donner la Confirmation, *p.652*. Qualitez epiſcopales de Saint Ambroiſe, *p.95-99*. Combien la generoſité eſt neceſſaire aux Eveſques, *p.78. 79*. Les Rois leur ſeroient ſoumis s'ils mepriſoient les choſes de la terre, *p.248*. Innocent leur défend d'aller à la Cour, *p.634*, qu'ils doivent eviter parcequ'ils s'y affoiblilſent, *p.321.322*. S. Ambroiſe en ignoroit & vouloit ignorer les ſecrets, *p.185*. Les plus grands ennemis des bons Eveſques ſont leurs méchans confreres, *p.315*.

Eugene fait Empereur par Arbogaſte, écrit à Saint Ambroiſe, *p.245*, favoriſe les payens, *ibid.* fait la guerre & enſuite la paix avec les François, *p.247*, va à Milan, d'où S. Ambroiſe ſe retire, puis luy écrit, *p.248.756*. Il tient ſa Cour à Milan, & menace S. Ambroiſe, *p.251*, eſt défait par Theodoſe, *p.252.720*.

S. *Eugene* Archidiacre de Florence, *p.758.1*.

Eulale Eveſque d'Amaſée, *p.408.409*.

Eulale eſt fait Pape, *p.857.2*.

Eulale Religieux d'une vertu cachée, *p. 459.470*.

Ste *Eulalie* de Meride, *p.541*.

Eulode Eveſque de Bourges, *p.780.2*.

Euloge Eveſque de Ceſarée, *p.711*.

Euſyſe Eveſque d'Apamée, *p.640*.

Eumene Eveſque de Macedoine, *p.681*.

Eunome fille d'Apronien & d'Avite, *p.607*.

Eunuques: S. Ambroiſe ne veut point s'expliquer ſur ceux qui ſe mutiloient, *p.109*, deux eunuques excommuniez, reconciliez par S. Epiphane, *p.501*.

Evode Prefet du Pretoire ſous Maxime, *p.322*, & Conſul en 386, *p.775.2.791*.

Ste *Euphemie* Martyre à Calcedoine, *p.412*.

Ste *Euphraſie* Martyre à Nicomedie, *p.51*.

Euphraſie. V. Eupraxie.

Euphrate de Cologne, *p.677.816.817*.

Euphrone Eveſque de Tours, rebaſtit l'egliſe de Saint Martin, *p. 345*, donne à ce Saint de grands eloges, *p.347*.

S. *Euphrone* Eveſque d'Autun, *p.678.835*, envoie un marbre pour le tombeau de Saint Martin, *p.344*.

Ste *Euphroſyne* vierge: ſon hiſtoire fort douteuſe, *p.50*.

Eupraxie mere de Ste Eupraxie, *p.50.724-727*.

Ste *Eupraxie* ou Euphraſie, vierge de Conſtantinople, *p.50*. Sa vie fort ſuſpecte, *p.51*, *723-727*.

Euprepe ſolitaire fort ſavant, *p.470*.

Euſebe de Ceſarée fait connoiſſance avec S. Melece de Sebaſtople, *p.459.460*.

Saint *Euſebe* de Verceil, a auſſi gouverné l'Egliſe de Novare, *p.260*, joignoit l'état monaſtique avec l'état eccleſiaſtique, *p.313*, eſt viſité à Scythople par S. Epiphane, *p.400*.

S. *Euſebe* de Samoſates traité d'heretique en Occident, *p.100*.

S. *Euſebe* Eveſque de Boulogne: ce qu'on en dit, *p.105.130*. Il recommande à Saint Ambroiſe ſa petitefille Ambroſie, *p.107.734*, il aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.128*, où il paroît beaucoup, *p.133*.

Euſebe aveugle fort éclairé, *p.397*.

Euſebe Prefet fait violer le droit d'aſyle dans une egliſe à Milan, *p.256*.

Euſebe de Caleide en Syrie, deputé au Concile de Rome en l'an 382, *p.150*, va voir Saint Marcien, *p.533*.

Euſebe de Valentinople denonce Antonin d'Epheſe, *p.25*.

Euſebe Eveſque de Beſançon, *p.464*.

Euſebe Ev. à qui écrit S. Sulpice, *p.333*.

S. *Euſebe* de Teledan. *V. ſon titre p.480.801*.

Euſeb. Diacre de Conſtantinople, *p.637*.

Euſebe à qui écrit Philon, *p.808.2*.

Euſebe Eveſque de Milan en l'an 451, *p.88. 731.1*.

Euſebone Abbé pres de Teledan, *p.483.802.2*.

Euſtaſe Eveſque, aſſiſte en 390 au Concile de Milan, *p.229*.

S. *Euſtathe* d'Antioche, banni en l'an 331, *p.524.478*.

Euſtache à qui écrit Philon, *p.808.2*.

Euſtathe Diacre en Illyrie ſoutenu par le Pape, *p.648.649*.

Euſtathiens réunis par Alexandre aux autres Catholiques, *p.537 540.650*.

Euſtoque Eveſque de Tours, *p.780*.

S. *Euſtorge* Eveſque de Milan, *p.179*.

Eutacte heretique, infecte l'Armenie, *p.491*.

Eutyche convertit les Gots, *p.3*.

Euthyme veut enlever Saint Ambroiſe, &

eſt puni, *p.166.746.a.*

Eutrope eunuque, conſulte Saint Jean de Lycople pour Theodoſe, *p.18*, fait bannir Abondance en 393, *p.410*, eſt livré à ſes ennemis en 399, *p.411.*

Eutyque Eveſque d'Eleutheropole, *p.489.*

Evulee Eveſque d'Autun, *p.678.*

Euzoius Eveſque Arien à Antioche, *p.525.*

Exercitſtes : Theodoſe exemte les ancieus des curies, *p.208.*

Extreme-onction, ne ſe doit donner qu'aux penitens abſous, *p.664.* Innocent permet aux Fideles de s'en oindre, *p.565.*

Exuperance Eveſque de Tortone, aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.129.*

Exuperance Preſtre condanné par ſon Eveſque, *p.686.*

Exupere orateur à Botdeaux, *p.825.1.*

S. *Exupere* Eveſque de Toulouſe. *V. ſon titre p.617.825*, S. Innocent luy écrit, *p.541.*

Exupere Preſtre de Bordeaux, *p.825.2.*

Exupere à qui Saint Jerome renvoie Furia, *p.826.*

F

SAINTE *Fabiole* ſe remarie aprés avoir repudié ſon mari, *p.553*, fonde un hoſpital à Rome avec S. Pammaque, *p.576.*

Fauſtin pere de la vierge Ambroſie, *p.107*

Fauſtin frere de la vierge Ambroſie, *p.107.*

Fauſtin Eveſque de Potenza, *p.700.*

Feliciane paroice du dioceſe de Tivoli, *p.629.*

S. *Felix* Eveſque de Boulogne, Diacre de Milan en 397, *p.105.279.* porte une lettre de S. Ambroiſe à Theodoſe, *p.252*, aſſiſte à la mort de ce Saint, *p.263.264.*

S. *Felix* ordonné Eveſque de Come par S. Ambroiſe, *p.279.731.1*, qui l'invite à la dedicace d'une egliſe de Lodi, *p.131.* Ce qu'on en ſçait, *p.279.280.*

Felix Eveſque de Treves ordonné par les Ithaciens &c. *p.223.326.328.* Le Pape Sirice & S. Ambroiſe ſe ſeparent de ſa communion, *p.361.679.* Il quitte l'epiſcopat par amour pour la paix, *p.687.*

Felix Eveſque d'Afrique & *Felix* Eveſque de Jadre, aſſiſtent au Concile d'Aquilée en 381, *p.128.*

S. *Felix* Eveſque de Nantes, *p.347.*

Felix Eveſque de Nochere, Saint Innocent luy écrit, *p.628.*

Felix Eveſque Donatiſte de Tele, *p.792.1.*

Felix Jovinianiſte condanné par Sirice, *p.228.*

Felix ſolitaire d'Arabie, *p.447.448.*

Felix Preſet de Rome en 398, *p.753.2.*

Felix IV, ſa lettre à Sabine, ſuppoſée, *p.630.*

Ferrand Diacre de Carthage au VI. ſiecle, *p.353.*

Saint *Ferreo'* & Saint *Ferrucion* Martyrs de Beſançon, *p.455.*

Ferreol Eveſque de Limoges vers l'an 585, *p.353.*

Feſtins dangereux, *p.95.*

Feu, epreuve par le feu, *p.676.* Globe de feu ſur la teſte de S. Martin, *p.333.334.*

Françaille, engagement au mariage, *p.359.*

Flandre, reçoit la foy de Saint Victrice, *p.671.*

S. *Flavien* Eveſque d'Antioche. *V. ſon titre p.523.809*, Preſtre & laique il ſoutient l'Egliſe d'Antioche, *p.478*, eſt fait Eveſque en 381 &c. *p.138.512.* Le Concile d'Italie ſe plaint de ſon ordination, *p.145*, demande un Concile œcumenique pour en juger, *p.146.* Le Concile de Rome ne veut point communiquer avec luy, *p.148*, l'iſle de Cypre de meſme, *p.512.* Le Concile de Conſtantinople en 382 confirme ſon election, *p.149.150.* Il ne veut point aller à celui de Capoue, *p.235.754*, ni ailleurs pour juger de ſon ordination, *p.237-239.* Le Concile de Capoue remet ſon jugement à Theophile, *p.365.* Il demande & obtient la communion de Sirice, *p.366.*

Flavien payen Preſet du Pretoire, *p.244*, menace S. Ambroiſe, *p.251*, eſt vaincu avec Eugene, *p.252.*

Flavien Eveſque de Cappadoce, *p.537.*

Florence : S. Ambroiſe y dedie une egliſe en 393 &c. *p.249.*

S. *Florent* Martyr en 304, *p.784.1.*

Florent Eveſque de Vienne, *p.683.684.*

Florent Eveſque de Tivoli, *p.629.*

Florent & *Florien* freres diſciples de Saint Martin, *p.354.784.*

Florien magiſtrat à qui S. Ambroiſe écrit, *p.273.* On doute de cette lettre, *p.303.*

Fontaine miraculeuſe à Cibyre en Carie, *p.491.*

Fonts baptiſmaux miraculeux, *p.679.*

Fortunat Preſtre écrit la vie de S. Severin, *p.556.*

Fortunat Diacre de Carthage ſous Saint Aurele, *p.267.*

Fortunat Eveſque de Poitiers, écrit la vie de S. Martin en vers, *p.347.348*, non celle de S. Marcel, *p.416.*

Fortunat Eveſque d'Italie a écrit la vie de S. Marcel, *p.416.730.*

Fortunatien Eveſque d'Afrique, *p.792.2.*

Fortunatien Eveſque d'Aquilée, *p.730.1.*

Fortunius epouſe une 2e femme durant la captivité de la premiere, *p.645.*

Les *François* font la guerre, puis la paix avec Arbogaſte &c. *p.247.* Les Rois de France

portoient à la guerre la chappe de S. Martin, *p.348.*

Frederic Barberouſſe transfere S. Baſſien de Lodi, *p.131.132.*

Fritigil Reine des Marcomans : Sa converſion &c. *p.257.*

Fronime Eveſque de Beſançon, *p.465.*

Frontin Jovinianiſte condanné par Sirice, *p.228.*

Fuoa autrefois Nicie ville d'Egypte, *p.17.*

Furia, S. Jerome luy conſeille de prendre avis de S. Exupere, *p.826.*

G

Gatho Reine Chrétienne des Gots, *p.45.*

Gadaire payſan diviniſé, *p.626.*

Galla Imperatrice, 2e femme de Theodoſe I, *p.724.1.*

Gallein Eveſque de Bordeaux, *p.517.*

Iſle *Gallinaire*, retraite de Saint Martin, *p.312.*

Gallus ſe retire auprés de Saint Martin, *p.334.336.*

Gargare paroice d'Arles, *p.694.*

S. *Gatien* premier Eveſque de Tours depuis environ 250 juſque vers 300, *p.314.* Saint Martin luy parle aprés ſa mort & en reçoit répooſe, *p.335.*

S. *Gaudence* Eveſque de Novare ; ce qu'on en dit, *p.259.270.312.400.759.*

S. *Gaudence* Eveſque de Breſſe. *V. ſon titre p.581.761*, ordonné par S. Ambroiſe, *p.279.* qui l'obligea d'accepter l'epiſcopat, *p.280.* met dans ſon egliſe diverſes reliques, *p.548.*

Gaudioſe Eveſque de Breſſe, *p.590.*

Gaules diviſées en ſept provinces qui s'aſſembloient à Arles, *p.682.* La foy n'y a eſté établie que tard, *p.317.* Les Eveſques n'y eſtoient point aſſujettis à un de leurs confreres, *p.693.*

Gaule Ciſalpine, province ſepatée de l'Illyrie, *p.735.*

Gaza ville de Paleſtine, *p.705.706.*

Gelaſe Eveſque de Ceſarée, *p.706.737.*

Gemmien Eveſque de Modeoe, aſſiſte en 390 au Concile de Milan, *p.229.*

Gennade : on a peine à le juſtifier d'erreur, *p.381.*

Genial Jovinianiſte condanné par Sirice, *p.228.*

George ſolitaire d'Arabie, *p.447.*

Gerares ville de Paleſtine, *p.453.*

S. *Gereon* Martyr, *p.818.*

S. *Germain* Eveſque d'Auxerre, *p.648.* fait parler S. Caſſien d'Autun dans ſon tombeau, *p.675.*

S. *Germain* Eveſque de Paris, loue Saint Martin, *p.347.* fait écrire la vie de S. Marcel, *p.415.416.* & corriger, dit-on, celle de Saint Maurille, *p.784.785.*

Germain Preſtre de Conſtantinople, porte en Afrique une lettre de S. Innocent, *p.630.* luy en apporte une pour Saint Chryſoſtome, *p.640.*

Germanion Preſtre d'Illyrie, *p.646.*

Germinateur Jovinianiſte condanné par Sirice, *p.228.*

Germine Eveſque de Sirmich chef des Ariens, *p.124.* écrit à Pallade Eveſque Arien, *p.126.* fait regner l'Arianiſme dans l'Illyrie, *p.312.740.*

Germine à qui S. Gaudence écrit, *p.585.*

Geronce Diacre de Milan, *p.277.* eſt fait Eveſque de Nicomedie par Heliade, & depoſé par S. Chryſoſtome, *p.278.279.*

Geronce ſolitaire de Petra, *p.458.*

S. *Gervais* Martyr de Milan : S. Ambroiſe en trouve les reliques &c. *p.187-189.* Egliſe de Saint Gervais à Sens qui ne ſubſiſte plus, *p.450.585.* S. Innocent dedie une egliſe de S. Gervais & de S. Protais, *p.631.*

Les *Getes* vaincus par les Gots, *p.1*, convertis par S. Nicetas, *p.623.*

Gilbert le philoſophe, depuis le Pape Silveſtre, *p.299.*

Gildon vaincu par Maſcezel ſon frere, *p.266.*

Gille General en 456, *p.354.782.2.*

Gladiateurs ; Honoré en abolit les ſpectacles, *p.631.*

Gnoſtiques heretiques infames, *p.488.*

Gondebaud ſe fait declarer Roy en 584, *p.353.*

Les *Gots* : leur origine ; leur gouvernement ; leur religion &c. *p.1.2.* Ils défont Valens &c. *p.109.* Gots battizez par Saint Martin, *p.354.* Got eſclave celebre, *p.408.* ravages des Gots, *p.555.580.619.622.623. 624.625.647.* Ils s'établiſſent à Toulouſe, *p.619.*

Gourmandiſe mere de l'impureté, *p.65.*

Gratien Empereur, défend en 376 aux heretiques de s'aſſembler, *p.101.* oſte l'autel de la Victoire, *p.161.562.* S. Ambroiſe luy écrit deux livres ſur la foy, *p.109.* il en obtient encore trois autres, & luy accorde quelques loix, *p.120.121.* rend une egliſe de Milan aux Catholiques, *p.124.* obtient encore de Saint Ambroiſe trois livres ſur le S. Eſprit, *p.125.* accorde le Concile d'Aquilée à Pallade Eveſque Arien &c. *p.126-139.737.* accorde à Saint Ambroiſe la vie d'un officier, *p.141.* prie ce Saint de parler ſur la qualité de *non engendré* &c. *p.142.143.* il eſt tué pres de Lion en 383, *p.153.* S. Ambroiſe ne peut obtenir de Maxime ſon corps en 387, *p.196.* Valentinien II. eſt

enterré auprés de luy, *p.245.*

Grands: raiſon de les preferer en certaines choſes, *p.23.*

Gregoire Eveſque d'Elvire, auteur apparemment d'un traité de la divinité du Fils de Dieu, *p.298.*

Gregoire intrus dans le ſiege d'Alexandrie, *p.89.*

S. *Gregoire* de Nazianze inſtruit Evagre de Pont, *p.368.794.795*, renonce à l'epiſcopat de Conſtantinople, *p.527.528.*

Saint *Gregoire* de Nyſſe ordonne Diacre Evagre de Pont, *p.369.794*, & le mene au Concile de Conſtantinople, *p.369.537.* Quelques ſermons qui luy ſont attribuez peuvent eſtre de S. Aſtere, *p.413.*

Gregoire Abbé d'Eleutherople, *p.499.*

Gregoire Eveſque de Meride, *p.636.*

S. *Gregoire* Eveſque de Tours écrit la vie & les miracles de S. Martin, *p.336.348*, n'eſt point auteur d'une vie de Saint Maurille, *p.784.785.*

Gruthonges Gots, *p.3.*

H

Hebron ville de Paleſtine, *p.487.*

Helladore Eveſque d'Altino, aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.129.*

Helladore Abbé pres de Tolede, *p.484. 802.2.*

Hellade Eveſque de Ceſarée, ordonne Geronce Eveſque de Nicomedie, *p.278.537.*

Hellade Eveſque de Tarſe, *p.515 654.*

Hellade ſolitaire des Cellules, *p.470.*

S. *Henitere* Martyr de Calahorra, *p.563.*

L'*Hemorrhoiſſe* dreſſe une ſtatue à J.C. *p.414.*

Heracle Eveſque de Paris en 511, *p.415.*

Heraclide Eveſque d'Epheſe, *p.375.*

Heraclien tyran, *p.647.*

Hereſie; pourquoi on n'en doit pas ſouffrir le ſoupçon, *p.424.*

Heretiques: ceux qui l'ont eſté ne peuvent eſtre ordonnez, *p.656.*

Hermopole ville de la Thebaïde &c. *p.37.*

Heron ſolitaire tombe & meurt dans l'illuſion, *p.53.54.*

Heron d'Alexandrie tombe auſſi dans le peché, *p.54.55.*

Hermogen Diacre de Milan, *p.288.*

Heros Eveſque d'Arles, *p.685*, diſciple de S. Martin, *p.353.689.* Zoſime le condamne, *p.592.*

Heſyque Eveſque de Salone, *p.700.*

Hieracx hereſiarque, *p.803.*

S. *Hilaire* Eveſque de Poitiers, *p.684.* S. Martin ſe retire auprés de luy, *p.311.*

S. *Hilaire* Eveſque de Beſançon, *p.454.*

S. *Hilaire* Eveſque d'Arles, *p.643.699.*

Hilaire poete Chrétien, *p.405.*

Hilaire Diacre de Rome: on le fait auteur d'un commentaire ſur S. Paul, *p.297.*

Hilaire Eveſque de Narbone, *p.594*, s'oppoſe aux droits accordez à Arles, *p.695. 842.2.*

Hilaire Eveſque d'Eſpagne, travaille pour la paix de ſon Egliſe, *p.635.636.*

Hilaire officier va fermer les temples de Gaza, *p.709.*

S. *Hilarion* connoiſt peut-eſtre en Paleſtine Saint Epiphane, *p.489*, le fait, dit-on, elire Eveſque de Salamine, *p.495*, releve ſa charité &c. *p.498.* Ce Saint fait ſon eloge aprés ſa mort, *p.502.*

Himere Eveſque de Tarragone, le Pape Sirice luy répond, *p.358. 642.789.*

Hincmare Eveſque de Reims, *p.453.679.*

S. *Hippolyte* Martyr à Rome, *p.553.*

S. *Hippolyte*, S. Ambroiſe le ſuit dans ſon Hexaemeron, *p 287.*

S. *Honorat* Eveſque de Verceil, *p.258.259. 750.2*, aſſiſte à la mort de S. Ambroiſe, *p.264. 279.*

S. *Honorat* depuis Ev. d'Arles ne veut pas s'attacher à l'Egliſe de Marſeille, *p.580.699.*

Honoré Empereur entend l'oraiſon funebre de Theodoſe, *p.255*, eſt Conſul en 396, & donne le ſpectacle d'un combat de beſtes, *p. 256*, a des pretentions ſur l'Illyrie orientale, *p.633*, depute pour Saint Chryſoſtome, *p.587.634-645.* Innocent demande l'exemption des curies pour les Clercs &c. *p.623. 631.* Il releve fort la ville d'Arles, *p.682.*

Hor ſolitaire, *p.595.718.*

Horontien: S. Ambroiſe luy écrit diverſes lettres, *p.288.297.*

Hoſtes: Apollon ſolitaire dit qu'il faut les adorer, *p.722.2.*

Hugue Abbé de S. Quentin obtient les reliques de S. Caſſien, *p.676.*

Humilité, la teſte de toutes les vertus, *p.268.* Dieu humilie les Saints, *p.329.375.* Exemples d'humilité, *p.432.424.431-433.*

Huns, appellez contre les Juthonges, *p.155. 523.744.*

Hygin Eveſque exilé par Maxime en 387, *p 197.*

Hymnes compoſez par Saint Ambroiſe, *p.183.745.767.* & par Prudence, *p.560.*

Hypace vient d'Egypte trouver S. Epiphane, *p.503.*

Hypace Soudiacre, *p.507.*

Hyperequ ſolitaire, auteur de diverſes ſentences, *p.470.*

J

Jacob patriarche modele de force & de patience dans les travaux, *p.290;* ne le

pas condanner puiſque Dieu le juſtifie, *p.423.*

Jacque Preſtre de Perſe vient demeurer dans la Campanie, *p.222.253.*

Jacque de Perſe ſolitaire, *p.447*, refuſe de conduire le monaſtere de Teledan, *p.482.*

Jacque le boiteux ſolitaire, *p.46*, peuteſtre l'œconome des ſolitaires de l'Arabie &c. *p.446.447.*

Jacque Comte va à Conſtantinople &c. *p.548.*

Jadre ou Zara ville de la Dalmacie, *p.128.*

S. *Janvier* Eveſque de Benevent, apparoiſt à S. Paulin, *p.341.*

Janvier Ev. aſſiſte au Concile d'Aquilée, *p.129.*

Janvier Jovinianiſte condanné par Sirice, *p.228.*

Jaſon heretique Ebionite &c. *p.236.*

Jaſon Juif converti, convertit Papiſque, *p.552.*

Iberes ou *Ibores* ville du Pont, *p.368.794.*

Iconomaques heretiques ennemis des images, *p.409 515*, veulent s'autoriſer de Saint Epiphane, *p.492.516.517.*

Ilanes ville de Cilicie, *p.150.*

Ilo Preſtre, porte le corps de S. Liboire à Paderborn en 836, *p.308.*

Idolatrie: on promenoit les idoles par les champs, *p.39 318.544.545.676.677.* S. Martin la ruine en France, *p.318.319.*

S. *Jean* Apoſtre, ſa feſte celebrée le 9 de may à Milan, *p.167.*

S. *Jean* Batiſte, un fourbe vent paſſer pour ce Saint, *p.331.*

S. *Jean* de Lycople. *V. ſon titre p.9.*

Jean œconome de Sceté, *p.55.59*, peuteſtre S. Jean le nain, *p.438.*

S. *Jean* le nain. *V. ſon titre p.427.720.800.*

Jean Eveſque de Jeruſalem écrit contre S. Jerome, *p.569*, accuſe comme Anthropomorphite S. Epiphane, *p.494*, qui écrit contre luy au Pape Sirice, *p.366.516.518.* Il envoie de la vraie Croix à Saint Paulin, *p.605.* Innocent luy fait une reprimende, *p.666.* Il ordonne Preſtre S. Porphyre, *p.705.*

S. *Jean* Chryſoſtome s'attache à S. Flavien &c. *p.530 531*, qui le fait Preſtre, *p.533.534*, eſt fait Eveſque de Conſtantinople en 398, *p.366*, réunit Flavien à l'Occident & l'Egypte, *p.558*, depoſe Geronce de Nicomedie, *p.278.366.* S. Vigile luy écrit &c. *p.548.* Il recommande S. Porphyre, *p.710.* Theophile le depoſe &c. *p.636-643.* Saint Epiphane agit contre luy, puis ſe repent, *p.529.* Il écrit au Pape Innocent qui luy répond, *p.628.636. 643*, à Anyſe de Theſſalonique, *p.157.158*, à S. Venere de Milan, *p.559*, à S. Gaudence de Breſſe &c. *p.587*, qui l'avoit vu à Antioche, *p.582*, & qui agit pour luy, *p.588.* On rétablit ſa memoire à Antioche & à Conſtantinople, *p.630.560.*

Jean Eveſque de Ceſarée, *p.705*, ordonne Saint Porphyre Eveſque de Gaza, *p.707*, va avec luy à Conſtantinople en 400, *p.709-712.*

Jean Eveſque d'Antioche, *p.553.*

Jean Eveſque Eſpagnol fait ſchiſme, *p.633.*

Jean. V. Caſſien, *p.440.*

Jean ſecretaire d'Etat en 394, *p.252.*

Jean ſolitaire des Cellules, *p.443-447.*

Jean de Cilicie ſolitaire, *p.380.*

Jean moine fort auſtere, *p.443.*

Jean de Calame & ſa ſœur, *p.444.*

Jean Abbé dans le deſert de Diolque, *p.443.*

Jean de Perſe, *p.446.447.*

Jean ſolitaire d'Acoris, *p.442.443.*

S. *Jean* ſolitaire d'Armenie, *p.467.*

Jean Sinaite, écrit, dit-on, la vie de Saint Barlaam, *p.475.476.*

Jean Abbe pres de Thmnis, *p.51.440.441.*

Jean l'eunuque ſolitaire de Sceté, *p.444.*

Jean diſciple de Paul, *p.440.441.*

Jean Preſtre de Sceté puni de lepre, *p.444.*

Jean anacorete, puis Religieux, *p.440.*

Jean de Thebaïde diſciple d'Ammon, *p.444.*

Jean Preſtre auteur ſuppoſé de la vie de S. Epiphane, *p.802.804.*

S. *Jean* le ſilentieux, *p.443.*

Jean Preſet du Pretoire des Gaules en 412 & 422, *p.80.*

S. *Jean* de Damas, s'il a écrit la vie de Saint Barlaam, *p.475.*

Jean d'Arezzo écrit la vie de Saint Zenobe, *p.757.2.*

S. *Jerome* diſciple de Victorin, *p.401.502*, va en Orient en 372, *p.615*, viſite Didyme, *p.591*, vient au Concile de Rome en 382, *p.147*, dreſſe une formule contre les Apollinariſtes, *p.148*, demeure quelque temps à Rome ſous Sirice, *p.369*, ſon union avec S. Pammaque, *p.567-580.* Il va en Cypre voir S. Epiphane, *p.512*, qui le va voir en Paleſtine en 394, *p.518.* Il eſtime d'abord Ste Melanie, *p.594*, puis la dechire, *p.602*, parle mal de S. Ambroiſe, *p.736.737.752.* Il écrit la vie de S. Hilarion, *p.502*, écrit au Preſtre Amand, *p. 553*, à S. Exupere de Toulouſe, *p.618*, à Saint Nicetas, *p.621*, à Ruſtique en 411, *p.680*, à Demetriade, *p.630.* Les Pelagiens le maltraitent, *p.686.*

JESUS CHRIST: comment le Conciſe d'Aquilée s'explique ſur ſa divinité & ſes attributs, *p.133.134.*

Jeuds ſaint: on y abſolvoit les penitens, *p.664.*

Jeûne: le diable le fait prolonger à S. Jean

de Lycople, *p.15*, ne s'en pas diſpenſer entierement quand on eſt obligé de le rompre, *p.451.452*. On jeûnoit partout le mécredi & le vendredi, *p.38*, le ſamedi à Rome, non à Milan, *p.95.663.707*. S. Innocent jeûne pour obtenir la paix de l'Egliſe, *p.639*. Jeûne du ſamedi, *p.707*.

Igm. V. Adygin.

L'*Illyrie*, toute Arienne ſous Conſtance, *p.312*.

Images: S. Epiphane dechire une tenture dans une egliſe, *p.517.807.808*. L'Hemorrhoiſſe dreſſe une ſtatue à J.C. *p.414*.

Imola ville de la Flaminie ou de l'Emilie, *p.88*.

Ingenieux Jovinianiſte, condanné par Sirice, *p.228*.

Indicie vierge demeure à Rome avec Ste Marcelline, *p.65*. Son hiſtoire, *p.280-285*.

Innocent payen & magicien, ne peut rien contre S. Ambroiſe, *p.186.187*.

Innocent pere de S. Innocent Pape, *p.627*.

S. *Innocent* Pape. *V. ſon titre p.627*, s'oppoſe à un abus des Eveſques de Macedoine, *p.241*, écrit à Anyſe ſur la promotioo &c. *p.157*, à S. Exupere de Toulouſe, *p.619.691*, à Saint Victrice de Rouen, *p.673.674*.

Innocent Archeveſque de Rouen, *p.674*.

Intereſt: eſprit d'iotereſt ſordide dans les particuliers, & plus dans les communautez &c. *p.112-114*.

Joie, partage des amateurs du ciel, *p.38*.

Jongerc prince Got, fait des Martyrs, *p.4*.

Saint *Joſaphat* Roy Indieo, ſon hiſtoire ſuſpecte, *p.475.476*.

Joſeph Comte, loge S. Euſebe de Verceil, *p.490*.

Jovin Eveſque de Trente, *p.812*.

Jovin Diacre puis Eveſque d'Aſcalon,

Jovin en hereſiarque: ſes erreurs, ſa condannation: ſa fin &c. *p.224-229.364.568. 755.793*.

Irenée: S. Ambroiſe luy écrit, *p.291.296. 297.305*.

S. *Irenion* Eveſque de Gaza, *p.706*.

Iſaac patriarche, modele d'une pureté ſimple & ſincere, *p.290*.

Iſaac diſciple de S. Apollon, *p.43*.

Iſaac Preſtre de Sceté, *p.55.58*.

Iſaures barbares reſpectent Saint Theodoſe d'Antioche, *p.515*.

Iſidore Eveſque de Cyr, *p.533*.

Iſidore Eveſque d'Hermopole, *p.595*.

Iſidore Preſtre & hoſpitalier d'Alexandrie, *p.595*, deputé à Rome pour Flavien d'Antioche, *p.539.809*.

S. *Iſidore* de Peluſe, *p.659.660*.

S. *Iſidore* Preſtre de Sceté, *p.47*, avoit un grand pouvoir ſur les demons, *p.48*, vivoit encore en 385, *p.49*. Il ſoutient & fortifie S. Moyſe, *p.66.67*, loue Zacarie à ſa mort, *p.78*.

Iſlebarbe celebre abbaye, *p.353.354.774*.

Italique peuteſtre Vicaire d'Italie en 374, *p.92*, ordonne de decouvrir S. Ambroiſe qui fuyoit l'epiſcopat, *p.92*.

Ithace pourſuit à mort les Priſcillianiſtes, *p.325*.

Ithaciens: Concile de Milan contre eux ſous S. Ambroiſe, *p.223*. S. Martin communique avec eux & en eſt puni, *p.328.329*. Il en fait penitence, & ne communique plus avec eux, *p.330*.

Jugement des Eccleſiaſtiques, à qui il appartient, *p.632*.

Juges qui repandent le ſang, louables de s'abſtenir de la communion, *p.253*.

Jule Eveſque d'Afrique, *p.665*.

S. *Jul.* & Saint *Julien* Preſtre & Diacre de Novare, *p.456*.

Julie Religieuſe, *p.726.727*.

Julie Manichéenne perit à Gaza, *p.714*.

Julien l'apoſtat, ſa mort eſt revelée à Didyme, *p.390*. Il défend aux Chrétiens d'enſeigner les belles lettres, *p.403*.

Julien le Pelagien, *p.701*.

Julien Preſtre de Trente, *p.549.550*.

Julien homme de qualité: S. Jerome luy écrit, *p.578*.

S. *Julien* ſolitaire de Meſopotamie, *p.481. 616*, vient à Antioche, *p.526*.

S. *Julien* Martyr à Antioche, *p.479*.

Julien Abbé de la Roche en Cilicie, *p.616*.

Julienne belle fille de Probe, *p.630*.

Ste *Julienne* veuve de Florence: S. Ambroiſe écrit pour elle un livre, *p.108*. On croit qu'elle paſſa à Boulogne où elle eſt honorée, *p.249. 250*.

S. *Juſt* Eveſque de Lion, *p.130*, aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.128*.

Juſte Eveſque de Beſançon, *p.465*.

Juſtin heretique Manichéen, *p.405*.

Juſtine Impetatrice Arienne, indiſpoſe en 373, Valentinien contre S. Martin, *p.316*, ne peut mettre un Eveſque Arien à Sirmich, *p.122*, a recours à Saint Ambroiſe dans la revolte de Maxime, *p.153*, le perſecute peu aprés, *p.164-176.744.745*, le veut faire aſſaſſiner, *p.186.187*, ſe raille des miracles des Martyrs, *p.188.189*, eſt obligée de s'enfuir vers Theodoſe &c. *p.199*. Sa mort, *p.243*.

Juſtinien Ev. de Tours intrus à la place de S. Brice, *p.690*.

Juthoages Allemans, pillent la Rhecie en 383, *p.155.744*.

S *Juvence* Eveſque de Pavie, *p.738*, aſſiſte au

au Concile d'Aquilée, p.129, & à celui de Milan en 390, p.229.

L

Langeſt : S. Martin y baſtit une egliſe, p.314.

Lavone Eveſque d'Afrique, p.792.2.

Landiac ou Mont-Louis, à deux lieues de Tours, p.690.

Laure ſolitaire d'Arabie, p.447.

Saint *Laurent* Martyr à Rome, p.563.702. 757.758.

S. *Laurent* Preſtre & Martyr à Novare, p.259.260.751.

Laurent Eveſque de Milan, p.733.

Laurent Eveſque de Senia, p.630.

Laurent Eveſque d'Amalfi, p.757.758.

Lazare Eveſque d'Aix, p.580, accuſe Brice Eveſque de Tours, p.659. Zoſime le condanne ſans l'entendre, p.692.

Lea, calomnie la vierge Indicie, p.281-283.

Leon Eveſque de Bourges, p.780.2.

S. *Leon* écrit à Nicetas Eveſque d'Aquilée, p.731.2, oſte à Arles des droits uſurpez par Patrocle, p.603.

Leon Eveſque de Tours vers 518, p.782.1.

Leon Eveſque de Novare vers l'an 760, p.759.2.

Leonce Eveſque Arien d'Antioche, p.525.

Leonce homme de qualité du Milanés, découvre S. Ambroiſe caché chez luy, p.92.

Leonce calomniateur de la vierge Indicie, p.281-282.

S. *Leonce* Eveſque d'Autun, p.678.836.1.

Leonce Eveſque de Bordeaux, p.820.1.

S. *Leonor* Eveſque de Bretagne, p.461.

Leonard Preſtre de Rome, deputé à Milan contre les Jovinianiſtes, p.223.364.

Leporius Preſtre d'Eſpagne, p.699.

Lepreux guerit à Paris par Saint Martin, p.320.

Letoius Eveſque de Melitine, p.523.

Lettres formées : ce que c'eſtoit, p.693.

Letus frere de l'Eveſque Marcel, p.113.

Levain, envoyé les dimanches aux Curez de Rome p. 513, eſtoit l'Eucariſtie, p.664.

Leucade Gouverneur fidele à Gratien: Saint Martin intercede pour luy auprés de Maxime, p.325.327.

Libanius ſophiſte, p.533.

Libere Pape donne le voile à Ste Marcelline &c. p.84.729. Sirice le ſuit, p 212.

S. *Liboire* Eveſque du Mans. *V. ſon titre* p.307, ordonné & enterré par Saint Martin, p.356.

S. *Lidoire* 2e Eveſque de Tours : ce qu'on en dit, p.314.774. Son egliſe eſtoit la cathedrale, p.346.

Ligugé, premier monaſtere de France, prés de Poitiers, p.313 774.

Limene Eveſque de Verceil en 370, p.130, aſſiſte au Concile d'Aquilée, p.128.129. Sa mort ſuivie d'une diviſion du peuple, p.258.

S. *Lin* Eveſque de Beſançon, p.464.

Lion : Gratien tué pres cette ville, p.152.

Lionnoiſ province, ſon étenduë, p.669.

Livres canoniques, p.642.

Lodi ville d'Italie, p.131.

Lodeve ville de la Narbonoiſe &c. p.696.

Loix civiles, ceux qu'elles condamnent peuvent eſtre fort innocens, p.668.669.

Longin Abbé pres d'Alexandrie, p.456.

Loroux village de Touraine, p.319.325.2.

Lot ſolitaire, p.423.

Louis pere, dit-on, de Saint Simplicien, p.797.1.

S. *Luc* Evangeliſte, commentaire de Saint Ambroiſe ſur S. Luc, p.191.750.

Luce Arien intrus à Alexandrie, perſecute les ſolitaires, p.35.

Lucifer de Cagliari banni à Eleutheropole, p 489. ordonne Paulin d'Antioche, p.525.

Luidhard Eveſque, accompagne la Reine Berthe, p.350.

Lune : ſes changemens ne changent rien dans l'air &c. p.287.

Lupentin Diacre d'Illyrie, p.645.

S. *Lupien* Eveſque de Vienne, p.685.

Lupie ville ruinée, p.624.

Lucque en Toſcane : on y envoie des reliques de S. Martin ſon patron, p.340.

Lyonce gueri luy & ſa maiſon par Saint Martin, p.335.

Lycie ou *Lycople* ville de la Thebaïde, p.14.

M

SAINT *Macaire* d'Egypte gouverne les ſolitaires de Sceté, p.64, delivre S. Moyſe de la poſſeſſion du demon, p.68, predit la ruine de Sceté, p.74.444, inſtruit Evagre de Pont, p.373.

S. *Macaire* d'Alexandrie inſtruit Evagre de Pont, p.373.457, voit Ste Melanie, p.595.

Macaire ſolitaire, p.418.423.

Machabées : leur feſte fort celebre au IV. ſiecle, p.200.201.584.

Macedone grand maiſtre du palais : Saint Ambroiſe predit ſa diſgrace, p.140.

Macedone Eveſque de la Pouille, p.629.

S. *Macedone* Preſtre & ſolitaire fort ſimple, p.533, eſt enterré avec Saint Aphraate, p.479.

Macetes V. Maziques, p.729.1.

Mages de Perſe, p.477.

Magnille Gouverneur de la Ligurie, puis Vicaire d'Afrique en 392, p.256.

Magnobaud Eveſque d'Angers en 616, *p.* 784 2.
Magorien frere de S. Vigile, *p.* 549.551.811.
Majorin Lecteur de Carthage, *p.* 80.
Maiume port de Gaza, *p.* 705, conſerve ſon ſiege epiſcopal, *p.* 716.
Maladies utiles à l'ame, *p.* 26.
Manichéens heretiques, Sirice & Theodoſe agiſſent contre eux, *p.* 364.
Manipule donné aux Diacres par Zoſime, *p.* 702.
Marc Eveſque de Tettau tres eſtimé, *p.* 101.
Marc d'Arethuſe ſouffre beaucoup pour ne pas contribuer à rebaſtir un temple, *p.* 202.
Marc, chef des Photiniens ou Bonoſiaques, *p.* 242.630.
Marc diſciple de Silvain, *p.* 449. Sa mort, *p.* 450.
Marc diſciple de S. Porphyre, *p.* 703.704, le ſuit de Jeruſalem à Gaza, *p.* 707, eſt fait Diacre par luy, *p.* 708, obtient un ordre de l'Empereur de fermer les temples de Gaza &c. *p.* 709.
Marc ſolitaire des Cellules, *p.* 456-458. 595.801.
Marc Athenien, hiſtoire romaneſque, *p.* 458.
Marcel Eveſque, ne peut donner le fond de ſon bien à l'Egliſe &c. *p.* 113.114.
Marcel Preſtre d'Amboiſe, *p.* 329.
S. *Marcel* Eveſque de Paris. *V. ſon titre p.* 413.799.
Marcel moine de Syrie, va voir S. Epiphane, *p.* 506.507.
Marcellin Conſul en 341, *p.* 591.821.
Marcellin frere de l'Empereur Maxime, *p.* 153, mange avec S. Martin, *p.* 322.
Ste *Marcelline* ſœur de S. Ambroiſe, *p.* 80. 82, eſt conſacrée vierge à Rome, *p.* 83.729, excellence de ſa vertu &c. *p.* 84.85. Saint Ambroiſe luy donne l'uſufruit de ſon bien, *p.* 94. Elle l'aſſiſte dans une maladie en 378, *p.* 117.
Marcien ami de Symmaque, inquieté à cauſe du tyran Maxime, *p.* 200.
Marcien Eveſque de Naiſſe, *p.* 645.647. 649.754.
S. *Marcien* de Calcide, *p.* 533.
Marcien Empereur, ſuit la foy de S. Ambroiſe, *p.* 286.
Marcionites heretiques, *p.* 742.2.
Marcoure Eveſque de Soiſſons, *p.* 452.
Mariage : S. Ambroiſe ne veut point s'en méler, *p.* 96, mais il ne blaſme les premieres noces, ni il ne condanne les ſecondes, *p.* 108, les Clercs inferieurs ſe peuvent marier, *p.* 632. Une fille fiancée doit autant qu'il le peut n'en point epouſer d'autre que ſon fiancé, *p.* 359. Exemple de continence dans le mariage, *p.* 440, & ceux qui avoient perdu leur virginité avant le batteſme, ne recevoient point la benediction nuptiale, *p.* 633. Il n'eſt pas rompu par la conſecration à la virginité, *ibid.*
La Ste Vierge *Marie* : S. Ambroiſe defend ſa virginité contre Bonoſe, *p.* 107, & contre Jovinien, *p.* 226. Elle apparoiſt à S. Martin, *p.* 332.
Marie femme d'Eucariſte, *p.* 474.
Marien ſolitaire, oncle de Saint Euſebe de Teledan, *p.* 480 802.
Marin Eveſque d'Arles, *p.* 683.685.
Marius de qui Saint Paulin écrit à Saint Delphin, *p.* 322.
Marmoutier abbaye fondée par S. Martin, *p.* 315.316. L'Eveſque & le peuple de Tours y alloient le jour de Paſque, *p.* 345.
Marnas idole des habitans de Gaza, *p.* 705, qu'ils ſe conſervent à prix d'argent, *p.* 709.
S. *Marobe* ou *Marole* Ev. de Milan, *p.* 559.
Maroſe excellent ſolitaire, puis Religieux de Teledan, *p.* 482.802.
Marſeille. Procule veut & ne peut la faire metropole de la 2e Narbonoiſe, *p.* 679.680. 698.
Martien Jovinianiſte condanné par Sirice, *p.* 228.
S. *Martin* Eveſque de Tours. *V. ſon titre p.* 309, ſouffre la priſon pour ne pas porter les armes, *p.* 669-771, refuſe longtemps de manger avec Maxime Empereur, *p.* 154. Il voit à Vienne S. Victrice, *p.* 670, reçoit beaucoup de reliques des SS. Gervais & Protais, *p.* 187. S. Paulin fait lire à S. Nicetas la vie écrite par S. Sulpice Severe, *p.* 625. Il enterre, dit-on, S. Liboire Eveſque du Mans, *p.* 308. S. Brice ſon diſciple luy ſuccede, *p.* 686.688.
S. *Martin* Eveſque de Bragues, *p.* 340, fait des vers pour l'Egliſe de S. Martin de Tours, *p.* 345.
S. *Martin* Abbé dans le dioceſe de Saintes, *p.* 353.
Saint *Martin* honoré à Brive en Limoſin, *p.* 353.
S. *Martin* Abbé de Vertou, *p.* 353.
S. *Martin* Eveſque de Lion, *p.* 353.
S. *Martin* Abbé de l'Iſlebarbe, *p.* 353.774.
Martin Eveſque de Milan du temps de Theodoſe II, *p.* 143.
Martin Eveſque d'Arles, *p.* 686.
S. *Martinien* Eveſque de Milan, *p.* 560.
Martyrs : S. Ambroiſe défend de porter à manger ſur leurs tombeaux, *p.* 158 Dieu les glorifie devant les Anges & les hommes, *p.* 188.586. Ce que c'eſt qu'un Martyr Evangeliſque, *p.* 545.
S. *Martyre* Martyr à Trente, *p.* 499.543. 586.812.813.

Martyre envoyé de Theophile d'Alexandrie à Rome contre S. Chryſoſtome, *p.638. 639.*

Maſſezel General d'armée, S. Ambroiſe luy apparoiſt &c. *p.266.*

S. *Maternien* Eveſque de Reims, *p.463.*

Mat de Preſtre de Suedres, *p.503.*

S. *Matronien* ermite à Milan, *p.456.*

S. *Maur* Eveſque de Plaiſance, *p.106.*

Mauran Eveſque d'Afrique, puni pour avoir medit de S. Ambroiſe, *p.267.*

Ste *Maure* : diverſes Saintes de ce nom, *p.783.*

S. *Maurice* : S. Martin reçoit & donne de ſes reliques, *p.330.331.*

Maurien Eveſque de la Pouille, *p.629.*

S. *Maurille* Eveſque d'Angers, ordonné, dit-on, par Saint Martin, *p.337.* comme ſon diſciple, *p.355.* Son hiſtoire eſt douteuſe, *p.356.784.785.*

S. *Maurosce* Abbé de S. Florent, *p.784.*

Ste *Maxence* mere de Saint Vigile, *p.550. 811.*

Maxime Eveſque d'Emone, *p.131.* aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.129.* à celui de Milan en 390, *p.229.*

S. *Maxime* Eveſque de Jeruſalem, *p.489.*

Maxime ſe fait declarer Empereur en 383 &c. *p.153.321.* Saint Ambroiſe conclut la paix entre luy & Valentinien II, *p.154.155.* Il écrit à Valentinien pour faire ceſſer la perſecution de l'Egliſe, *p.189.190.750.* renvoie Saint Ambroiſe deputé vers luy en 387, *p.195-197.745.* trompe Domnin & entre en Italie, *p.198.199.* fait manger S. Martin à ſa table, *p.321.775.* & luy fait des preſens, *p.323.* Ses entretiens avec Saint Martin &c. *p.324.* l'Imperatrice traite ce Saint, *p.324.* fait condamner les Priſcillianiſtes à la mort, *p.326. 330.350.* il engage S. Martin à communiquer avec les Ithaciens, *p.328.* Il écrit au Pape Syrice, *p.361.759 799.* Saint Jean de Lycople predit ſa ruine, *p.17.18.* Il eſt vaincu par Theodoſe, *p.362.743.*

Maxime le cynique engage les Occidentaux d'écrire pour luy, *p.145.737.742.743.*

Maxime beaufrere de la vierge Indicie, l'accuſe de crime &c. *p.281-285.*

S. *Maxime* Martyr au dioceſe d'Evreux, *p.459.*

S. *Maxime* de Turin : beaucoup de ſes ſermons attribuez à Saint Ambroiſe, *p.296.302. 752.753.*

Maxime Eveſque dans la Calabre, *p.629.*

S. *Maxime* de Chinon, *p.353.354.782.*

Maximien Eveſque de Macedoine, *p.652-657.661.*

S. *Maximilien* ſoldat, *p.659.*

Maximilien laïque de la Calabre, *p.629.*

S. *Maximin* Eveſque de Beſançon, *p.454.*

Maziques ou Macetes nation cruelle, deſolé Sceté &c. *p.74.75.728.729.*

Mecredi : on jeûnoit partout ce jour là, *p.38.*

Meliſſans punis de Dieu, *p.267.*

Megetes ſolitaires, *p.470.471.*

Melanie l'aveule. *V. ſon titre p.591.821.* S. Paulin luy lit la vie de S. Martin, *p.342.* Elle reçoit Evagre de Pont à Jeruſalem, *p.371.* & l'engage dans la vie ſolitaire, *p.372.*

Melanie la jeune ſe donne à Dieu &c. *p.603.* quitte Rome, *p.610.* va en Afrique, *p.611.*

Melchide pere de famille diviniſé, *p.626.*

S. *Melece* Eveſque de Sebaſtople. *V. ſon titre p.48.*

Meleze Eveſque d'Amaſée dans le Pont, *p.419.*

S. *Melece* Eveſque d'Antioche, *p.525-528.* écrit aux Occidentaux peuteſtre en 375 &c. *p.100.* meurt en 381, *p.138.460-478.527.*

S. *Memmie* I. Eveſque de Chalons, *p.562.*

Menſonge ne peut eſtre autoriſé par aucun bien, *p.26.*

Mercure ou *Mercurin* Eveſque de Soiſſons, *p.452.*

Mercurie, calomnie la vierge Indicie, *p.281. 283.*

Mercurin. V. Anxence.

Meſſaliens heretiques, chaſſez de Syrie, *p.533.*

Meſſe : S. Ambroiſe y offre à Dieu une lettre de Theodoſe, en action de graces d'une victoire, *p.252.* On la diſoit tous les jours, *p.632.642.* hors le vendredi & ſamedi ſaints, *p.663.*

Metropoles eccleſiaſtiques, ſi elles doivent ſuivre les provinces civiles, *p.656.681.*

Milan metropole de la Ligurie, *p.86.679. 730.* Dignité de cette Egliſe, *p.87.*

Milice : des Saints la quittent, *p.667.668.* On y engageoit les fils des veterans, *p.771. 772.*

Millenaires : ſi S. Ambroiſe a ſuivi leur opinion, *p.756.2.*

Minerve Eveſque Eſpagnol, *p.636.*

Mios ſolitaire de Belée, *p.471.*

S. *Mirocle* Eveſque de Milan, *p.179.*

Miron Roy de Galice après Carrarie, *p.349.*

Miſone. V. Muſone.

Mnemone Eveſque d'Amathonte en Cypre, *p.520.*

Modeſte Conſul en 372, *p.7.*

Modeſte accuſé de crimes avant ſon epiſcopat, *p.629.*

Modeſte brigue l'epiſcopat, *p.655.*

Moines morts au monde, *p.36*, obligez à la retraite, *p.51.71.474*, pour ſe conſerver purs de la corruption du ſiecle, *p.334.* Theodoſe les renvoie dans les deſerts, *p.228.* Excellens avis à des moines, *p.71*, doivent prier ſans ceſſe, *p.499.* La premiere vertu d'un moine, *p.458. 574*, c'eſt un homme de travail, *p.430.450*, doit avoir honte de ne pas gagner ſa vie, *p.30.614.* Sa ſureté eſt ſa cellule, la priere, & la vigilance, *p.435.* Evagre brule des lettres ſans les lire, pour eviter les diſtractions, *p.375.377* Deſintereſſement d'Agathon, *p.420*, comment Saint Apollon recevoit ſes hoſtes, *p.37.40.* Leurs habits & exercices, *p.224-226.* Saint Martin établit le premier monaſtere de France, *p.313.774*, forme celui de Marmontier, *p.316*, remplit la France de ſaints moines, *p.318.* Deux mille aſſiſtent à ſon enterrement, *p.339.* A ſon tombeau un moine deſerteur rentre en luy meſme, *p.345.*

Ste *Monique* vient à Milan aprés Saint Auguſtin ſon fils &c. *p.160.*

Mopſueſte ville de Cilicie, *p.5.*

Morins peuples de Flandre, *p.671.*

Mort: combien Saint Ambroiſe la deſire, *p.261*, pourquoi il pleuroit celle des gents de bien, *p.275.* Il fait un livre du bien de la mort, *p.290.* Avantages de la mort, *p.261.*

Mort contrefait, meurt effectivement, *p.509.* Un pere mort indique à ſon fils la quittance d'une dette, *p.193.194*, prieres pour les morts, *p.255.571.* S. Martin reſſuſcite trois morts, *p.313.* S. Pallade ſolitaire fait parler un mort, *p.457.458.* Emile en reſſuſcite un, *p.458.*

Mortifications: leur fin eſt de nous humilier, *p.72.*

S. *Moyſe* voleur, puis Preſtre & Martyr, *V. ſon titre p.62.448.727. &c.* conſulte Silvain de Getares, *p.448.*

S. *Moyſe* premier Eveſque des Sarrazins, *p.62.454.*

Moyſe Libyen ſolitaire fort eſtimé, *p.62. 63.728.*

Muſone doyen de la Byzacene, *p.792.1.*

Muthuës ſolitaire des Cellules, *p.443.*

Mutilation, ceux qui en ſont coupables exclus des ordres, *p.528.*

N

Naiſſe ville de la Dace, *p.236.755.* donne la naiſſance à Conſtantin, *p.622.*

Nannin General de Maxime dans les Gaules en 387, *p.199.*

Gaule *Narbonoiſe*, diviſée en cinq provinces, *p.679.687.692. &c.*

Narſe Gouverneur fidele à Gratien, S. Martin intercede pour luy auprés de Maxime, *p.325.325.327.*

Natalique Eveſque Donatiſte de Zele, *p.792.1.*

Nathyr ou *Netre* Ev. de Pharan, *p.453.454.*

S. *Nazaire*, S. Ambroiſe trouve ſon corps à Milan, *p.255.586.*

Nazaréens heretiques, *p.490.*

Nectaire Eveſque de Conſtantinople en 381, *p.145.148.528.* Le Concile de Conſtantinople ſoutient ſon election canonique, *p. 150.* Il abolit le Penitencier, *p.232-234.* Saint Gregoire de Nyſſe luy donne Evagre qu'il fait Archidiacre, *p.369.* Il preſide au Concile de Conſtantinople en 394, *p.537.*

Nefinge Eveſque d'Angers, *p.786.*

Nebrid. Preſet du Pretoire en 385, *p.168.*

Nerviens peuples de Flandre, *p.671.*

Neſteros ſolitaire, *p.30 439.442.*

Neuillé: S. Martin y tranſporte un arbre par ſa priere, *p.336.*

S. *Nicaiſe* Eveſque de Reims, *p.463.*

Nicephore Botoniate Empereur, ſuſpend toutes les ſentences de mort, *p.222.*

Nicet ſecretaire d'Etat, gueri de la goutte par S. Ambroiſe, *p.262*, fait viſiter une vierge, *p.285.*

S. *Niceta* Martyr de Gothie, *p.5.*

S. *Nicetas*, *Nitas &c.* Eveſque des Daces, *p.301. V. ſon titre p.621.649.* peut eſtre auteur d'un traité du ſymbole attribué à Saint Ambroiſe, *p.298*, de la lettre à Suſanne vierge tombée, *p.301.* S. Paulin luy lit la vie de S. Martin, *p.342.*

Nicetas Eveſque d'Aquilée, *p.347.731.2.*

Nicetas David ou le Paphlagonien, *p.639.*

Nicie ville d'Egypte, *p.16.*

Nicolas Diacre, *p.634.*

S. *Nil:* quelques ouvrages d'Evagre ſous ſon nom, *p.364.*

Niſme: il s'y tient un Concile vers 393, *p.332.*

Nutrice: Gratien luy adreſſe une loy en 376, *p.101.*

Nobleſſe: quand on peut ſe ſervir de ce titre, *p.598.*

Nocere, deux villes epiſcopales de ce nom, *p.628.*

Nomente, paroice du dioceſe de Tivoli, *p.629.*

Novatiens: S. Innocent les pourſuit, *p.630-633.*

Numere Preſtre de Suedres, *p.503.*

Numide Eveſque d'Afrique, aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.128.*

O

Oreiſſance extreme de S. Jean de Lycople, *p.12*, d'Agathon, *p.419*, de S. Jean le

naio, *p.428.* de Marc diſciple de Silvain, *p.449.* chutes de deſobeïſſance, *p.73.74.*

Occaſion de peché : l'eviter, *p.422.*

Octave Eveſque des Gaules, *p.686.*

Office de Tierce, Sexte, None & Veſpres, *p.499.*

Olbie ville d'Iſaurie, *p.150.*

Olympe Preſtre de Teledan, *p.482.*

Olympe eſclave ſolitaire à Sceté, *p.471.*

Ste *Olympiade* donne de l'argent & des terres à S. Epiphane, *p.499.*

Jeux *Olympiques* celebrez tous les quatre ans &c. *p.540.*

S. *Oneſime* Eveſque de Soiſſons, *p.461. 462.*

S. *Onuphre* ſolitaire mort vers l'an 370, *p.49.723.*

Optatien Eveſque de Breſſe, *p.590.*

Oriental Eveſque de Bordeaux, *p.521.*

Origene a compoſé, dit-on, 6000 écrits, *p.493.* défend la conference de Jaſon, *p.552.* S. Epiphane loue ſes Hexaples, *p.513.* ſe dechaine contre luy, *p.504.* défend de le lire, *p.518.*

Origeniſme imputé à de tres bons Catholiques, *p.581.*

P

Pacatus Eveſque des Gaules, peut eſtre Pancrace de Beſançon, *p.465.*

Padarborn, a S. Liboire Eveſque du Mans, pour patron, *p.308.*

Paeſie penitente, *p.437.438.*

Paix ; quand il la faut donner dans les myſteres, *p.662.* Pour la conſerver, ne ſe point méler des autres, *p.423.*

Pallade Eveſque Arien de l'Illyrie &c. obtient le Concile d'Aquilée, *p.126.737.* y aſſiſte, *p.129.* S. Ambroiſe y diſpute avec luy, *p.132-135.* Il eſt condamné & depoſé, *p.135-137.739.*

S. *Pallade* ſolitaire prés d'Antioche, *p.457. 458.*

Pallade Eveſque d'Helenople va viſiter S. Jean de Lycople, *p.22.719.* qui luy predit ſon epiſcopat, *p.24.* va dans le deſert des Cellules &c. *p.45.46.* Viſite Didyme, *p.391. 392.* viſite Benjamin ſolitaire, *p.376.* vient à Rome pour S. Chryſoſtome, *p.640.* eſt traoſferé à Aſpone en Galatie, *p.659.*

Pallade Eveſque de Saintes en 573, *p.813.*

Pallade Eveſque de Bourges, *p.780.*

Pallade Eveſque d'Amaſée en 431, *p.409.*

Pallade Conſul en 416, *p.665.*

Pallade laïque de Suedres, *p.503.804.*

Pallade laïque calomniateur, *p.686.*

S. *Pambon* ſolitaire de Nitrie, *p.595.601. 823.*

S. *Pammaque* Senateur Romain. *V. ſon titre p.557.820.* s'oppoſe à Jovinien, *p.227. 364.*

Pancaire ou *Pancrace* Eveſque de Beſançon, *p.455.*

Panſophe Eveſque de Nicomedie ordonné par S. Chryſoſtome, *p.278.279.637.*

Panſophe jeune homme Florentin reſſuſcité par S. Ambroiſe, *p.250.*

Pape : Sirice ſe donne le premier ce titre, *p.789.a.* Le *Pape* preſchoit comme les autres, *p.628.* S. Leon nie un fait que Zoſime aſſure avoir verifié, *p.693.* S. Celeſtin reçoit comme ſon frere un Eveſque anathematizé par ce Pape, *p.695.* Zoſime taſche en vain de depoſer Procule Eveſque de Marſeille, *p.698.699.*

Paphnuce Cephale & *Paphnuce* Bubale. *V. leur titre p.43.722.a.*

S. *Paphnuce* Eveſque & Martyr, *p.43.*

S. *Paphnuce* ſolitaire & Martyr, *p.43.*

S. *Paphnuce* Eveſque & Confeſſeur, *p.43. 44.*

Saint *Paphnuce* ſolitaire de Jeruſalem, *p.43.*

Paphnuce d'Heraclée convertit Ste Thaïs, *p.44.*

S. *Paphnuce* Abbé dans la Thebaïde, *p.44. 438.*

Paphnuce diſciple de S. Marc, & *Paphnuce* diſciple de S. Macaire d'Egypte, *p.49.457. 595.*

Saint *Paphnuce* d'Alexandrie pere de Ste Euphroſine, *p 50.*

Paphnuce auteur de la vie de S. Onuphre, *p.723.1.*

Papiſque Juif obſtiné ſe convertit, *p.552.*

Pappus Eveſque d'Syrie, ami de S. Chryſoſtome &c. *p.551.652.*

S. *Pappus* Eveſque de Cyrrie en Cypre, *p.497.*

Paris : ſa cathedrale autrefois à S. Marcel, *p.417.799.800.*

Paſcaſe Diacre de Rouen, *p.672.*

Paſcaſe Eveſque de Vienne, *p.842.2.*

Paſcaſin Eveſque de Lilybée, *p.678.832.a.*

Paſque : Valentinien delivre les priſonniers à cette feſte, *p.164.* Innocent conſulte S. Aurele ſur le jour auquel on devoit faire Paſque en 414, *p.647.678.*

Paſſions liées, non eteintes en cette vie, *p.31.* Nous en ſommes eſclaves ne nous appliquant pas à Dieu, *p.59.* commeot elles nous ſouillent, *p.71.*

Paterne Eveſque de Bragne, lit avec fruit quelques ouvrages de S. Ambroiſe, *p.223.*

Paterne vient à Rome contre Saint Chryſoſtome, *p.639.640.*

Patriarches : leur autorité, *p.655.*

Saint *Patrice* Apoſtre d'Irlande : on le

fait neveu de Saint Martin, *p.354.*

Ste *Patrice* vierge à Naple, *p.466.*

Patrocle Eveſque d'Arles, *p.681*, ſurprend le Pape Zoſime, *p.691-699.840-842.*

Patrophile Eveſque Arien de Scythople, *p.790.1.*

S. *Pavace* Eveſque du Mans, mort peuteſtre en 348, *p.307.*

Paul Eveſque de Paris, *p.415.*

Paul Eveſque de Breſſe, *p.589.590.*

Paul Preſtre peuteſtre d'Antioche, *p.552.*

Paul Diacre à qui Saint Gaudence écrit, *p.585.*

Paul Diacre porte une lettre d'Innocent à Boniface, *p.553.*

Paul Abbé de Syrie, *p.491*, prie S. Epiphane d'ecrire ſon Panarium &c. *p.505.507.*

Paul ſolitaire à Sceté, *p.72.441.471.*

Ste *Paule* veuve Romaine &c. *p.569*, reçoit chez elle S. Epiphane, *p.512*, qui la va voir à Bethléem, *p.518.* Elle ſe rejouit de voir diſtribuer aux pauvres les biens de ſa fille, *p.572.*

Paulin intrus à la place de Saint Euſtathe d'Antioche, *p.524.*

Paulin fait Eveſque d'Antioche par Lucifer &c. *p.525-530*, écrit aux Occidentaux peuteſtre en 375, *p.100.* Le Concile d'Aquilee écrit pour luy à Theodoſe, *p.139.* Il aſſiſte en 382 au Concile de Rome, *p.145.147*, qui confirme la communion avec luy, *p.148.* S. Epiphane s'unit à luy, *p.510*, va à Rome avec luy, *p.512.* En mourant il ordonne Evagre ſon ſucceſſeur, *p.234.* Sa mort, *p.536-540.551.*

S. *Paulin* Eveſque de Breſſe, *p.590.*

Paulin Eveſque de Beſançon, *p.464.*

Saint *Paulin* Eveſque de Nole, renonce au monde vers 392, *p.331*, eſt baptizé par Saint Delphin, *p.521.523*, allant à Nole il voit S. Ambroiſe, *p.81.254*, qui le veut unir à ſon Clergé, *p.254.255.* Il deſitoit d'eſtre auprés de S. Martin, *p.316.* Ce Saint le guerit d'un œil malade, *p.321.* S. Janvier & S. Martin luy apparoiſſent aprés leur mort, *p.341-342.* Il loue Saint Severe Sulpice ſur ſon hiſtoire de la vie de S. Martin, *p.342*, luy en envoie des vers, *p.344.517.* Son union avec Saint Amand, *p.553.554.* Il écrit à Saint Venere de Milan, *p.558*, à Saint Pammaque ſur la mort de Pauline ſa femme, *p.573.* Sirice le reçoit mal, *p.366.* Il reçoit chez luy Ste Melanie & ſa famille, *p.604-606*, en écrit à S. Auguſtin, *p.609.610.* Il reçoit deux fois chez luy Saint Niceas, *p.622.* Son reſpect pour S. Victrice, dont il fait l'hiſtoire, *p.567-574.*

Paulin Diacre auteur de la vie de Saint Ambroiſe, *p.80.81.257.* a rendu de grands ſervices à l'Egliſe, *p.279*, avoit écrit ſous Saint Ambroiſe &c. *p.261.262.*

Paulin penitent grand Seigneur de Bordeaux, *p.555.*

Paulin de Perigueux fait des vers pour l'egliſe de S. Martin, *p.345.782.* Il écrit la vie de ce Saint en vers, *p.345.345.782.*

Paulin Eveſque d'Aquilée, *p.731.a.*

Paulne femme de S. Pammaque, *p.558*, meurt apparemment dans une groſſeſſe, *p.569.570.*

Paulinien frere de Saint Jerome, *p.578*, eſt ordonné Preſtre par S. Epiphane, *p.518.*

Payens, pourquoi & quand ainſi nommez, *p.378.405.*

Peché: pleurer ſes pechez en voyant ceux des autres, *p.51.*

Pelage a du reſpect pour les écrits de Saint Ambroiſe, *p.285*, écrit à Ste Melanie, *p.513*, à Demetriade, *p.630.665.716.* Le Pape Zoſime le condanne, *p.691.692.*

Pelage I. Pape, *p.731.*

Pelagiens, zele de S. Innocent contre eux, *p.631.660.665.691.*

Pemen diſciple de S. Antoine, *p.419.*

S. *Pemen* Abbé, s'entretient avec l'Abbé Paphnuce, *p.49*, eſt inſtruit par Saint Moyſe, *p.72.419.425-431.*

Pemene: S. Jean de Lycople luy predit quelques peines &c. *p.17.*

Penitence, toujours accordée à la mort, *p.642*, & privation des ſacremens pour des pechez ſecrets, *p.34*, le ſacrifice des penitens eſt leurs larmes, *p.213.214.358.359.* Ceux qui n'y eſtoient receus qu'aprés un certain temps, *p.633.*

Penitencier: ſon abolition en Orient, *p.233.*

Penitens exclus du Clergé, *p.632*, abſous le jeudi ſaint, *p.654*, ne recevoient l'Extreme-Onction qu'eſtant abſous, *p.654.*

Saint *Perpetue* Eveſque de Tours, bâtit une egliſe magnifique en l'honneur de S. Martin, *p.344.691.777-780*, tient un Concile à la feſte de ce Saint, *p.345*, donne un memoire des miracles de S. Martin, *p.345.*

Petra roche dans le deſert de Sceté, *p.64.*

Petrone Prefet des Gaules, *p.682.*

S. *Petrone* ſolitaire puis Ev. de Boulogne, viſite Saint Jean de Lycople, *p.18.25-29.719.* & S. Apollon Abbé en Thebaïde, *p.35-39.442.443.721.*

Pharan deſert, *p.454.*

S. *Phebade* Eveſque d'Agen, ami de Saint Delphin de Bordeaux &c. *p.522*, peut avoir preſidé au Concile de Valence en 374, & à celui de Çaragoce vers 380, *p.684.*

Philagre ſolitaire pres de Jeruſalem, *p.468.*

Saint *Philaſtre* Eveſque de Breſſe, aſſiſte au

Concile d'Aquilée en 381, *p.129.130*, écrit ſur les hereſies, *p.509*, a S. Gaudence ſon ſucceſſeur pour diſciple, *p.581*, meurt au pluſtoſt en 384, *p.582*. S. Gaudence & Paul ſont ſa feſte, *p.586.590*.

Philippe Eveſque Arien de Seythople, *p.407.799*.

Philippe Preſtre de Rome, *p.700*.

Philippe Auguſte fonde l'abbaye de Saint Corentin, *p.357*.

Philon Juif : S. Ambroiſe ſuit beaucoup ſes allegories, *p.288.289*.

Philon Eveſque de Carpaſie en Cypre, *p.497.520.809*.

Philon Eveſque de Carpathe, *p.808.809*.

S. *Phocas* jardinier & Martyr, *p.412*.

Phortaſe ſolitaire, *p.472*.

Photin Eveſque de Macedoine condanné par les Papes, *p.648*, puis ordonné Eveſque, *p.649*.

Photiniens heretiques : Le Concile d'Aquilée demande qu'il leur ſoit defendu de s'aſſembler, *p.137*. Ils eſtoient confondus avec les Bonoſiaques, *p.242*. S. Innocent les fait chaſſer, *p.630*.

Piammon ſolitaire. *V. ſon titre p.33.720*.

S. *Pierre* : J.C. luy apparoiſt & predit ſon martyre, *p.185*.

Pierre Eveſque d'Alexandrie meurt le 14 fevrier 381, *p.125*. Maxime ſurprend les Occidentaux par ſes lettres, *p.145.511*.

Pierre Eveſque de Rouen, *p.674*.

Pierre ſolit. d'Arabie, *p.447*.

Pierre ſolitaire, *p.423*.

Pierre Preſtre heretique, *p.490.491*.

Pierre Preſtre d'Alexandrie, envoyé à Rome par Theophile, *p.632.639*.

Pierre Diacre d'Alexandrie, *p.654.659*.

Pierre Soudiacre, peuteſtre d'Antioche, *p.692*.

Pieté Chrétienne tendre, non inſenſible, *p.119*.

Pinien Vicaire puis Preſet de Rome, *p.358.744.788.823*.

Pinien mari de Ste Melanie la jeune, *p.612.640*, ſe donne à Dieu &c. *p.603*, quitte Rome, *p.610*, va en Afrique, *p.611*.

S. *Pior* fait venir de l'eau dans un puits, *p.63*.

Placidie Imperatrice ſurpriſe par Patrocle, *p.695*.

Poleme Diacre de Milan, s'entretient ſur le ſucceſſeur de S. Ambroiſe, *p.263.279*.

Polybe faux hiſtorien de Saint Epiphane, *p.802.804*.

S. *Porphyre* Ev. de Gaza. *V. ſon titre p.703*.

Porphyre uſurpateur du ſiege d'Antioche, *p.540.640.641.650*.

Porphyrion, partie du deſert de Sceté, *p.64*, fort eloignée des pays habitez, *p.444*.

Poſſedez : on ne doit pas leur impoſer les mains ſans permiſſion de l'Eveſque, *p.664*.

Poſtumien ami de Szint Martin &c. *p.* fait connoiſtre S. Jean de Lycople en France, *p.10*. Il porte la vie de S. Martin en Orient, *p.342*, engage S. Severe Sulpice à l'augmenter par ſes dialogues, *p.343*. Il va en Egypte, *p.428*.

Prayle Eveſque de Jeruſalem, *p.691*.

Predicateurs, quels doivent eſtre leurs diſcours, *p.98*.

Preſens, en recevoir & en donner par charité, *p.455*.

Preſtres : Daniel Preſtre de Sceté ſervoit de Diacre, *p.* Theodoſe exemte les anciens Preſtres des curies, *p.208*, ſont obligez à la continence, & pourquoi, *p.359.632.642*. Saint Martin prefere un Preſtre à l'Empereur, *p.322*. Le Preſtre ne peut oindre pour la Confirmation, *p.662*.

Preteur de Rome, chargé des pupilles, *p.584*.

Pretextat appui du paganiſme, à qui on dreſſe une ſtatue, *p.164*.

S. *Pretextat* Eveſque de Rouen en 570, loue S. Martin, *p.347*.

Priere : comment il faut prier, *p.61*. Elle eſt le fruit de l'humilité & de la foy, *p.269.270*, combien le demon taſche de la troubler *p.425*. Moyen d'eſtre exaucé, *p.455.456*. Application de Saint Ambroiſe à la priere, *p.270*, de Saint Jean le nain &c. *p.234.435.441*.

Princes : ce qu'on leur doit, *p.179.180*. Les ennemis de la verité rendent ſes défenſeurs odieux aux Princes, *p.184*, leur gloire eſt d'eſtre les fils de l'Egliſe, *p.180*.

S. *Principe* Eveſque de Soiſſons, *p.462*.

S. *Principin* fils de Ste Maure, *p.783.1*.

Priſcien Eveſque de Sebaſte en Paleſtine, deputé au Concile de Rome en 382, *p.150*.

Priſcillianiſtes heretiques, gagnent Macedone &c. *p.140.141*. S. Ambroiſe tenté en vain par eux, écrit peuteſtre contre eux, *p.223*. Saint Martin intercede pour eux auprés de Maxime, *p.325*, qui les extermine, *p.361*. Saint Delphin empeſche leur entrée à Bordeaux, *p.521.535*.

Probe Prefet d'Italie en 368, *p.86*, avance Saint Ambroiſe dans les charges, *p.86.87*, ſe rejouit de le voir elu Eveſque de Milan, *p.92*.

Probe, apparemment ſon fils, *p.646*.

Probe Senateur de Rome, avoit un domeſtique tourmenté par le demon, *p.191*. Sa grandeur ſe fait admirer dans la Perſe, *p.222*.

Procham : la charité envers luy, fondement de noſtre vertu, *p.433*. Grand exemple de cette charité, *p.420*.

S. *Procle* Eveſque de Conſtantinople, *p.659*.

Proclien Eveſque ſoutient l'Egliſe de Suedres, *p.502*.

Procope ſolitaire, *p.709.710.845*.

Procule Gouverneur de Conſtantinople, decapité en 392, *p.411*.

Procule Eveſque de Marſeille, *p.130*, aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.128*, à celui de Turin, *p.679*, y eſt fait perſonnellement Metropolitain de la Narbonoiſe, *p.679.680*, abſoud S. Brice dans le Concile de Turin, *p.689*, s'oppoſe à la juriſdiction d'Arles, *p.695.697*. Zoſime entreprend de le depoſer, *p.698.699*.

Prophetes faux en Orient & en Occident vers 390, *p.531*.

Proſper debiteur infidele de S. Ambroiſe & de S. Satyre, *p.115*, eſt obligé de les payer, *p.117.135*.

Proſper Eveſque d'Angers, *p.335*.

Proſperité ſuperbe, preſage de malheur, *p.151*.

S. *Protais* Martyr.: S. Ambroiſe en trouve les reliques &c. *p.187-189*, en donne à Saint Martin, *p.330*. S. Innocent dedie une egliſe de S. Gervais & S. Protais, *p.131*.

Saint *Provin* Eveſque de Come vers 391, *p.280*.

Prudence poete Chrétien. *V. ſon titre p.560. 819*.

Prudence Eveſque de Paris, *p.416*. Saint Marcel luy ſuccede &c. *p.417*.

Publicola fils de Ste Melanie, *p.592*, qui le laiſſe à Rome &c. *p.593.594*. Il epouſe Albine &c. *p.603*. Sa mort &c. *p.608.824*.

Publicola petitfils de Ste Melanie, *p.603.823*.

Pureté de cœur & de corps plus excellente que le don des miracles, *p.52.53*. Combat de S. Moyſe pour la pureté, *p.65-67*.

Q

Qualité : comment les grands doivent ſe ſervir de leur qualité, *p.398*.

Les *Quarante* Martyrs : S. Gaudence en obtient des reliques, *p.581*.

S. *Quel donne* Martyr à Calahorra, *p.561*.

Quel'donne Eveſque de Beſançon depoſé pour la bigamie, *p.648*.

Quimper capitale du pays de Cornouaille, *p.356*.

Quintin General de Maxime dans les Gaules en 387, *p.199*.

S. *Quirin* Martyr de Sciſcia, *p.563*.

R

Radagaiſe vient aſſieger Florence, *p.250*. mis en fuite par Stilicon, *p.251.585.586*.

Ste *Radegonde* Reine : ſept Eveſques luy écrivent en 570, *p.347*.

Ragnemode Ev. de Paris, gueri au tombeau de S. Marcel, *p.417*.

Ramen Eveſque d'Angers en 905, *p.785*.

Rampert Eveſque de Bteſſe, *p.587.589*.

Raubert Eveſque de Noyon, *p.575*.

Refrigere diſciple de S. Martin, *p.553*.

Religieux & Religieuſes : Les Religieux portoient la barbe longue, *p.226*. Theodoſe & le Concile de Gangres défendent aux Religieuſes de ſe couper les cheveux, *p.231.232*.

Reliques : Saint Ambroiſe en fait diverſes tranſlations & divers dons, *p.187.249.255-330*. Ce que c'eſtoit que les reliques, *p.249*. De la paille ſur laquelle S. Martin avoit couché fait des miracles, *p.332*. S. Aſtere releve l'honneur dû aux Saints & aux reliques, *p.412*, & Simplicien demande celles de deux Martyrs de Trente &c. *p.547*. S. Gaudence en apporte des 40 Martyrs &c. *p.* la tranſlation des reliques utile aux Fideles, honorable aux Saints, *p.620*.

Remede ou *Remi* Eveſque accuſé d'adultere, *p.680*, jugé par le Concile de Turin, *p.686*.

S. *René* Eveſque d'Angers, *p.356.786*.

René, miſerable calomniateur de la vierge Indicie, *p.281-284*.

Rennes, ſes premiers Eveſques fort inconnus, *p.451*.

Repudiation permiſe pour le ſeul adultere, *p.411*.

Reputation ; malheur à l'homme qui en a plus que de merite, *p.453*.

Reſtitute femme Romaine, *p.645*.

S. *Retice* Eveſque d'Autun, *p.675.836*.

S. *Rhodane* Eveſque de Toulouſe & Confeſſeur, *p.617*.

Rieuſſine Eveſque de Rennes, ordonné, dit-on, par S. Martin, *p.337.355*.

Rit Ambroſien : ce qu'on en dit, *p.305*.

Robert Roy, *p.575*.

Romaciane ou Remeciane ville de la Dace, *p.521.825.827*.

S. *Romain* Martyr à Antioche, *p.564*.

S. *Romain* Preſtre de Saintonge, *p.355. 561*.

Romain ſolitaire, *p.472*.

Rome aſſiegée & priſe par Alatie, *p.645*. Les Papes & les Ev. y preſchoient comme ailleurs, *p.628*. Innocent veut que l'on en ſuive partout les pratiques, *p.661.662*.

Romule : S. Ambroiſe le conſulte ſur ſes ouvrages, *p.259*.

Romule Abbé pres d'Antioche, *p.616*.

Roſtain Eveſque d'Arles, *p.586*.

Rouen metropole de la ſeconde Lionnoiſe, *p.337*.

Digitized by Google

p.337.669. ſainteté de cette ville ſous Saint Victrice, *p.670.671.*

Rucolm veut tirer des perſonnes refugiées à S. Martin, *p.782.1.*

Rufe Eveſque de Theſſalonique en 406 ou 407, *p.158.661.829.* Le Pape Innocent le fait ſon Vicaire en Illyrie &c. *p.544.645.* luy écrit pour les affaires de l'Egliſe, *p.649.*

Ruffin grand maiſtre du palais & Preſet, *p.589.* irrite Theodoſe contre Theſſalonique, *p.210.* eſt battizé à la dedicace d'une egliſe à Calcedoine &c. *p.795.2.* eſt Conſul en 392, maſſacré en 395, *p.410.*

Ruſin Eveſque d'Eſpagne, *p.635.*

Ruſin Preſtre d'Aquilée auteur exagerant, peu exact, *p.721.* eſt bien receu par Sirice, *p.366.* va viſiter Didyme, *p.391.* S. Pammaque ſoutient Saint Jerome contre luy, *p.575.* Il adreſſe une traduction à S. Gaudence, *p.588. 589.* fait connoiſſance avec Sainte Melanie, *p.597.* demeure avec elle à Jeruſalem, *p.599.* & luy eſt toujours uni, *p.602.* Il ſuit Pinien en Sicile, *p.611.612.* adreſſe quelques ouvrages à Apronien, *p.607.608.* On a peine à l'excuſer d'erreur, *p.381.505.*

Ruſin architecte baſtit une egliſe à Gaza, *p.712.*

Ruſine fille de Ste Paule, *p.569.*

Rumoride General d'armée payen, *p.162.*

Ruſtice Preſtre reordonné, *p.646.*

Ruſtique moine, *p.618.680.*

S

Sabare ville de Pannonie, peuteſtre Sarvvar en Hongrie &c. *p.310.*

S. *Sabas* Martyr, dit-on, à Rome ſous Aurelien, *p.717.*

S. *Sabas* Martyr en 372. *V. ſon titre p.1.*

S. Julien *Sabbas*, *p.479.*

S. *Sabin* Eveſque de Plaiſance, *p.734.1.* ce qu'on en dit, *p.105.130.* Il aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.129.* à celui de Milan en 390, *p.229.* S. Ambroiſe luy écrit ſur un impoſteur, *p.143.* au ſujet de S. Paulin, *p.254.* & ſur divers autres ſujets, *p.288.291.397.*

S. *Sabin* Eveſque de Verone, S. Ambroiſe luy ſoumet ſes écrits, *p.269.*

Sabin Eveſque de Salamine ſucceſſeur de S. Epiphane, *p.519.520.*

Sabin ou *Sapin* Eveſque d'Arles, *p.685.*

Sabine, la lettre de Felix à Sabine ſuppoſée, *p.630.*

Sacrifice : celui des penitens eſt leurs larmes, *p.213.214.* V. Meſſe.

Saints : pourquoi Dieu permet qu'ils tombent dans des fautes, *p.329.330.*

Salamine metropole de Cypre &c. *p.496. 502.* Son Eveſque ordonné par ceux de l'iſle, *p.655.*

Salaphet vierge de Gaza, *p.714.715.*

Saba Conſul en 348, *p.551.819.*

Salone metropole de Dalmacie, *p.732.1.*

Samedi jeûné à Rome, non à Milan, *p.95.* ni preſque dans toute l'Egliſe &c. *p.663.* On ne celebroit point la Meſſe le ſamedi-ſaint, *p.663.*

Samſique payen de Gaza, *p.714.*

Sanſale, peuteſtre Preſtre Got, confeſſe J. C, *p.6.7.*

Sardique metropole de la Dace, *p.236.621. 622.755.*

Les *Sarmates*, vaincus par Conſtantin ſe font Chrétiens &c. *p.2.*

Sarmation moine de Milan apoſtat & heretique &c. *p.229-231.258.733 753.*

Sartha ou *Sara* vierge, *p.473.*

Sarvvar, peuteſtre Sabarie, *p.310.*

S. *Saturnin* Eveſque de Toulouſe, *p.617.* ſes reliques transferées par Saint Exupere, *p.619.620.*

Saturnin Eveſque d'Arles, *p.683.684.*

Saturnin Eveſque de Scythople en 381, *p.407.799.*

S. *Saturnin* Eveſque de Verone, *p.466.*

Urbane *Satyre* frere de S. Ambroiſe, *p.82.* eſt fait Gouverneur de province, *p.86.87.* S. Ambroiſe luy donne le ſoin de ſon bien, *p.94.* Sa vertu; ſes dernieres actions; ſa mort, *p.114-118.734.*

Science : c'en eſt une de ſavoir qu'il ne faut point penetrer certaines choſes, *p.21.*

Scupi ville de la Dardanie, *p.621.*

Sebaſte ville de Paleſtine, *p.150.*

Sebaſtople ville conſiderable de l'Helenopont, *p.459.460.*

Secondien Eveſque Arien de l'Illyrie &c. *p.126.* aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.129.* où il ne veut point s'expliquer, *p.132-135.*

Secret gardé dans les choſes ſaintes, *p.662.*

Sel-uque Preſet du Pretoire en 412, *p.753.*

Senecion coadjuteur de l'Eveſque Baſile, *p.240.*

Senecion Preſtre de Theſſalonique, *p.365. 644.645.*

Senedrude, mere, dit-on, de S. Simplicien de Milan, *p.707.1.*

Senia ville de la Croatie, *p.242.827.* Les Photiniens s'y habituent, *p.630.828.1.*

Sepulture : S. Ambroiſe choiſit la ſienne ſous l'autel, *p.187.*

Serapion Superieur pres d'Arſinoé, *p.58.*

Serapion ſolitaire de Sceré, *p.58.*

S. *Serapion* Eveſque de Thmuis, *p.60.*

Serapion ſolitaire de Nitrie, *p.595.*

Serapion le Sindonite, illuſtre ſolitaire, *p.60.61.*

Serapion ſolitaire anthropomorphite, *p.57.*
Serenus ſolitaire, *p.729.1.*
Serene niece de Theodoſe I.
Serpent obeït à S. Martin, *p.335.*
Sethiens hetetiques, *p.497.*
S. *Severe* Eveſque de Naple, *p.222.253. 254.759.*
Severe Eveſque dans la Calabre, *p.629.*
S. Sulpice *Severe* va voir S. Martin à Tours vers 392, *p.331.332*, écrit ſa vie, *p.341-343*, eſt un de ſes plus celebres diſciples, *p.351. 605.605.* Ce Saint luy apparoiſt apres ſa mort, *p.340.* Il fait peindre dans un batiſtere Saint Martin & S. Paulin, *p.344.* Il va viſiter pluſieurs fois le tombeau de S. Martin, *p.344.* Saint Paulin luy écrit par Aouaque, *p.522.523*, l'unit avec Ste Melanie, *p.605.*
Severe Prefet d'Italie, *p.603.*
Severien Eveſque de Gabale, *p.650.*
S. *Severin* Eveſque de Cologne, peuteſtre le meſme que S. *Severin* de Bordeaux, *p.555-557.815-817.*
Severin laïque vertueux & zelé pour la foy, *p.503.804.2.*
Sicla Eveſque de Sens, *p.450.*
S. *Sidoine* Eveſque de Clermont, fait des vers pour l'egliſe de S. Martin, *p.345*, meurt en 482 ou 489, *p.780.2.*
Silence plus mortifiant que le jeûne, *p.456.*
Silvain Abbé de Sinaï & de Gerares. *V. ſon titre p.448.*
Silvain donne beaucoup d'inſtructions à S. Moyſe, *p.66.*
S. *Silve* ou *Silvie* Eveſque de Toulouſe, *p.617-619.*
S. *Silveſtre* Eveſque de Beſançon, *p.455.*
Silveſtre Pape a peuteſtre écrit de la dignité ſacerdotale, *p.299.*
Ste *Silvie* vierge, *p.589.* Tranſlation de ſes reliques. *Ib. d.*
S. *Silvin* Eveſque de Breſſe, *p.509.*
Simples, pourquoi plus vertueux que les ſavans, *p.374.*
Simplice Eveſque de Bourges, *p.780.*
Simplice ou *Simplide* Eveſque de Vienne, *p.679.* ce qu'on en dit, *p.685*, aſſiſte au Concile de Turin, *p.680*, s'oppoſe à la juriſdiction d'Arles, *p.697.842.*
S. *Simplice* Eveſque d'Autun. *V. ſon titre p.675.*
S. *Simplicien* Eveſque de Milan. *V. ſon titre p.397*, contribue à la converſion de Victorin, *p.402.547*, eſt le pere ſpirituel de S. Ambroiſe, *p.97*, qui luy ſoumet ſes écrits, *p.269. 366*, le deſigne pour ſon ſucceſſeur, *p.264. 399.* Il reçoit une lettre d'Orient ſur la mort de Saint Ambroiſe, *p.266*, ſacre S. Gaudence de Novare, *p.259*, enterre Ste Marcelline, *p.85.* Les Eveſques d'Afrique le conſultent en 397, *p.366*, aſſemble peuteſtre le Concile de Turin, *p.679*, demande & reçoit les reliques de deux Martyrs de Trente, *p.547. 813.*
S. *Sinice* Eveſque de Soiſſons, *p.462.*
Siphores heretiques Bonoſiens, *p.242.*
Sirice Pape. *V. ſon titre p.357*, confirme à Anyſe le Vicariat d'Illyrie, *p.157. 631*, condanne Jovinien & ſes ſectateurs, *p.227-229.568*, preſide apparemment au Concile de Capoue en 390, *p.236.* La 5e lettre dans Saint Ambroiſe peut eſtre de luy, *p.303.755.756.* Il condanne Ithace, *p.325*, écrit à Theodoſe ſur Flavien, *p.238*, n'oſe pas juger une affaire tenvoyée aux Eveſques de Macedoine, *p.240*, eſt conſulté par les Eveſques d'Afrique, *p. 400*, & par ceux d'Eſpagne, *ibid.* S. Epiphane luy écrit, *p.512.539.542.687.*
Sirmich ville capitale de l'Illyrie, *p.122. 739.*
Saint *Siſinne* Martyr à Trente, *p.267.399*, ſon hiſtoire, *p.543-548.761.812.*
Siſinne Preſtre de Rome ſous Sirice, *p.357.*
Siſinne moine, porte aux ſolitaires les aumoſnes de S. Exupere, *p.618.619.*
S. *Sixte* Eveſque de Reims, *p.462.*
Sixte III. Pape, *p.690.*
Sobrieté, bel exemple, *p.454.*
Socrate hiſtorien: idée qu'on en doit avoir, *p.232.233.*
Soldat ſolitaire delivré d'une tentation par Saint Martin, *p.334.* Soldats Chrétiens & ſaints qui quittent la milice, *p.667.668.*
Solitude, force des penitens, *p.27*, & des foibles, *p.51.* Tentations & punitions de quelques deſerteurs, *p.28.29.* Ses avantages, *p.270.*
Songe: Evagre converti par un ſonge, *p. 370.371.*
Sopatre ou *Soſipatre* ſolitaire, *p.58.*
Ste *Sotere* vierge & martyre tante de Saint Ambroiſe, *p.80.*
Junius *Soranus* Duc de Scythie, parent de S. Baſile &c. *p.7.8.*
Soto doute ſans raiſon des livres de la penitence par S. Ambroiſe, *p.299.300.*
Soudiacre doone à laver au Preſtre, *p.416. 417.*
Sozomene hiſtorien: idée qu'on s'en doit former, *p.233.*
Spanus Preſtre calomnié, *p.687.*
Stilicon remporte une victoire ſur Radagaiſe, *p.251*, viole le droit d'aſyle dans l'Egliſe, & en fait ſatisfaction, *p.256.* Il eſt trompé par un de ſes domeſtiques que S. Ambroiſe livre au demon, *p.262.* Il craint la mort de

Digitized by Google

Saint Ambroiſe, *p.263*, eſt tué, *p.645*.
Suedres ville de Pamphylie, *p.502*.
Eudes de *Sully* Eveſque de Paris, *p 418*.
S. *Sulpice*. V. Severe.
Superieur, doit ne point faire ſa volonté, ni rien enſeigner qu'il ne faſſe, *p.442*.
Superſtition: autel ſuperſtitieux détruit par S. Martio, *p.317*.
Suſanne vierge tombée, *p.301.626.766*.
Syagre Eveſque de Verone, juge mal la vierge Indicie &c. *p.280-285*.
Syene ville de Thebaide, *p.26*.
S. *Symeon* l'ancien, *p.457*.
S. *Symeon* Stylite fait revoquer des ordres donnez en faveur des Juifs, *p.202.484*.
Symmaque Seigneur Romain, parent de S. Ambroiſe &c. *p.86*. Prefet de Rome en 384, *p.159.789.1*, demande en vain le rétabliſſement de l'autel de la Victoire, *p.161-163. 744*, pourſuit une Veſtale &c. *p.163.164*. Prudence écrit contre luy, *p.562.789*. Il écrit en faveur de l'Eveſque Severe, *p.253*, écrit à S. Ambroiſe pour Magnille Vicaire d'Afrique, *p.256*.
Symphoſe Eveſque Priſcillianiſte: Saint Ambroiſe demande ſon rétabliſſement &c. *p.223.635*.
S. *Symphorien* Martyr, *p.678*.

T

Taifales peuples impudiques, *p.734.735*.
Talaſe Eveſque d'Angers en 453, *p. 356*.
Tarragone l'une des principales Egliſes d'Eſpagne, *p.358.561*.
Tarſin Preſtre de Suedres, *p 503*.
Tatien Prefet & Conſul banni en 393, *p.410.411*.
Taurus fauſſaire de Macedoine, *p.661*.
Teledan bourg dans le dioceſe d'Antioche, *p.480*.
S. *Telemaque* abolit par ſa mort les ſpectacles des gladiateurs, *p.631*.
Telepte ville de la Byzacene, *p.791*.
Telle ville de la Proconſulaire, *p.791*. Il s'y tient un Concile, *p.363*, ſur lequel il y a des difficultez, *p.363.790 793*.
S. *Telemaque* Martyr, *p.631*.
Temperance, exemple merveilleux de deux enfans, *p.439*.
Temples d'idoles détruits par S. Martin, *p.319*, par S. Porphyre, *p.708-716*.
Tentations: charité qu'on doit à ceux qui ſont tentez, *p.42*. N'avoir rien d'efféminé pour éviter la tentation, *p.49*, l'ame s'y perfectionne, *p.429*.
Tetrade Proconſul payen, ſe convertit par un miracle de S. Martin, *p.320*.
Ste *Thais* courtiſane penitente, *p.44*.
Ste *Thecle* apparoiſt à S. Martio, *p.332*.
Theodore d'Octodure aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, *p.128*, & vers l'an 390 à un Concile de Milan, *p.130.229*, trouve les corps de S. Maurice & ſes compagnons Martyrs, *p.130*.
Theodore Eveſque d'Hieraple, *p.533*.
Theodore fait Eveſque de Mopſueſte en 391 ou 392, *p.537*, on oſte ſon nom des dyptyques, *p.686*.
Theodore Eveſque d'Aquilée, *p.732.1*.
Theodore Eveſque d'Heraclée, *p.799.2*.
Theodore Abbé d'Eleotherople, *p.32*.
Theodore ſolitaire interprete de S. Jean de Lycople, *p.15.23*.
Theodore Eveſque d'Oxyrinqoe en 384, *p.723.2*.
Theodore ſolitaire d'Arabie, *p.447*.
Theodore ſolitaire de Sceté, *p.472*.
Theodore de Phermé, *p.59.444*.
Theodore Eveſque de Seos, *p.450*.
Theodore Abbeſſe en Egypte, *p.474*.
Theodoret Eveſque de Cyr, viſite tout jeune S. Aphraate, *p.479*.
Theodoſe le grand, Empereur, *p.526*, conſulte en tout S. Jean de Lycople &c. *p.10. 11.17.18*, qui predit ſes victoires & ſa mort, *p.29.720*, le Concile d'Italie luy écrit pour Maxime, *p.145*. Il luy répond &c. *p.150*. Il aſſemble à Conſtantioople un Concile en 381, *p.529*, & en 383, *p.530*. Le Concile de Rome luy écrit, *p.151*. Il pardonne la ſedition d'Antioche, *p.534-536*. On ne voit qu'il ait écrit à Valentinien II, ſur ſa perſecutioo contre l'Egliſe, *p.190*. Les officiers de Valentinien ſe retirent vers loy, *p.196*. Juſtine & Valeotioien ſe refugient, *p.299*. Sa moderation dans ſa victoire ſur Maxime, *p.200*. Il chaſſe les Manichéens, *p.364*, agit contre le paganiſme, *p.562*. S. Ambroiſe luy fait revoquer des ordres donnez pour le rétabliſſement d'une ſynagogue, *p.200-206*. Il exemte les anciens Cleres des curies, *p.208*, luy adreſſe l'apologie de David, *p.292*, punit cruellement Theſſalonique, *p.209-211*. Saiot Ambroiſe l'exhorte & le ſoumet à la penitence &c. *p.212*, renvoie les moines dans les deſerts, *p.228*, on ne peut finir la diviſion d'Antioche, *p.234.235.238*. Eſt victorieux d'Eugene, *p.252*. Ecrit à S. Ambroiſe ſur ſa victoire. *Ibid.* va à Aqoilée & revient à Milan, *p.253*. Sa mort à Milan. S. Ambroiſe fait ſon oraiſon funebre, *p.255.364.526-529. 534.719*.
S. *Theodoſe* d'Antioche. *V. ſon titre p.613*, eſt honoré par les Iſaures, *p.615*, eſt enterré avec S. Aphraate, *p 479*.
Theodoſe II, ſa naiſſaoce predite &c. *p.710*.

846. Il revoque des ordres donnez en faveur des Juifs, p.202.

Theodote Eveſque d'Antioche, p.615.831, met le nom de S. Chryſoſtome dans les diptyques, p.617.

Theodule Eveſque de Modene, p.88.257. 279.

Theodule Abbeſſe, p.726.727.

Theognoſte Eveſque, condanne les Ithaciens, p.327.

Thomas ſolitaire pres d'Oxyrinque, p.59.

Thomas œconome de Sceté, p.58.59.439.

Theophile Eveſque des Gots en 325, p.2.

Theophile Eveſque d'Alexandrie écrit contre les Anthropomorphites, p.55, chaſſe les grands freres, p.58, ordonne S. Moyſe Preſtre, p.58. Le Concile de Capoue luy renvoie le jugement de Flavien & Evagre, p.236.365. Flavien o'y veut point aller, p.236-239. On ſe plaint de ſa hauteur, p.239. Il veut faire Eveſque Evagre de Pont qui s'enfuit, p.378, ſe rénnit avec S. Epiphane, p.485.494.518, & Flavien d'Antioche, p.537.538.809. Il inſtruit l'Abbeſſe Theodore, p.474. Il depoſe Saint Chryſoſtome &c. p.535.560.

S. *Theophile* Eveſque de Breſſe, p.590.

Theophraſte Eveſque de Cypre, p.497.

Theotecne Preſtre de Conſtantinople, vient à Rome pour S. Chryſoſtome, p.639.

Thervingues Gots, voiſins des Romains, p.3.

Theſſalonique metropole d'Illyrie, p.644, cruellement punie par Theodoſe, p.209-211, ſes Eveſques Vicaires d'Illyrie, p.644.740.

Theodule calomnie la vierge Indicie, p.281. 283.

S. *Thomas* Apoſtre; ſa feſte celebrée à Milan le 9 de may, p.167.

Thoufdre ville de la Byzacene, p.363.792.2.

S. *Thyellas* Got, Martyr, p.4.

Tibere ſuſpend de dix jours les arreſts de mort, p.222.

Tiburce pere du Pape Sirice, p.357.

Tigride Diacre de Rome ſous Sirice, p.357.

Timaſe General & Conſul, puis banni en 396, p.410.

S. *Timothée* Martyr à Gaza, p.706.

Timothée Eveſque d'Alexandrie écrit la vie de S. Apollon, p.35, aſſiſte au Concile de Conſtantinople en 381, p.125. Le Concile d'Aquilée écrit pour luy à Theodoſe, p.139. Il aſſiſte apparemment au Concile de Rome en 382, p.147.

Timothée Eveſque Apollinariſte, p.511.

Timothée reclus dans une communauté, puni de ſon peu de charité, p.42.

Timothée ſolitaire à Sceté, p.471.

Tiſdre ville de la Byzacene, p.363.792.2.

Titien frere de Symmaque, p.86.

Titus fidele miniſtre de Saint Victrice, p.572.

Tolede: il s'y tient des Conciles ſur les Priſcillianiſtes, p.634.635.

Toulouſe devient le ſiege des Gots, p.619.

Tournon: S. Martin y baſtit une egliſe, p.319.

Tours a reconnu Rouen pour metropole juſques à Honoré, p.337. On y raporte le corps de S. Martin, p.339.

Travail: qui veut manger doit travailler, p.450.451.614.

Trente, ville d'Italie, p.542.730.

Trifere Eveſque, p.679, jugé par le Concile de Turin, p.586.

Troes a reconnu Rouen pour ſa metropole, p.659.

Troile Eveſque de Salamine, p.520.

S. *Trophime* Eveſque d'Arles, p.681.

Trouver; beaux exemples de perſonnes qui avoient trouvé de l'argent, p.194.458. Agathon défend de toucher à ce qu'on trouve, p.422.

Tuence Eveſque des Gaules que Zoſime veut depoſer, p.694.595.837.1.

S. *Turibe* deuxieme Eveſque du Mans vers 300, p.307.

Turin: Concile de Turin vers 400, p.679. 680.840.841.

Tuſdre ville de la Byzacene, p.363.792.

S. *Tyeon* Eveſque d'Amathontes en Cypre, p.520.

V

Vaiſſeaux ſacrez: S. Ambroiſe les romp & les vend pour racheter des captifs, p.111.

Valens Eveſque Arien de Pettau, p.312, en eſt chaſſé par le peuple, p.101, paroiſt devant l'armée Romaine habillé à la Gotique, p.102, n'oſe aller au Concile d'Aquilée en 381, p.129 130. Le Concile demande qu'il ſoit banni d'Italie, p.137.

Valens Empereur Arien perſecute l'Egliſe d'Antioche, p.478.479.526, & les ſolitaires d'Egypte, p.595.

Valentin troiſieme Eveſque de Chartres vers 390, p.333.

Valentin Eveſque d'Arles, p.685.

Valentinien I. Empereur, trompé par Auxence Eveſque Arien de Milan, p.89, écrit aux Eveſques pour luy donner un ſucceſſeur, p.90.733.2. On luy demande Saint Ambroiſe, p.91, dont il confirme l'election, p.92, luy promettant de rendre ſon Egliſe paiſible, p.92. Il approuve ſa liberté genereuſe, p.94. Il tolere pluſieurs choſes dans les payens, p.318.733. S. Martin le va trouver en 373 à Treves, p.316. Il meurt en 375, p.109.

Digitized by Google

Valentinien II. Empereur, conſulte Theodoſe, *p.278*, depute S. Ambroiſe à Maxime &c. *p.153.155*, tient ſa Cour à Milan depuis 384 juſques en 388, *p.159*, refuſe de rétablir l'autel de la Victoire, *p.161.744.562*, ordonne qu'on delivre les priſonniers à Paſque, *p.164*. Il approuve l'election de Sirice, *p.357.358*. Juſtine l'oblige de ſe declarer contre l'Egliſe &c. *p.164-186*. Maxime luy écrit pour faire ceſſer la perſecution, *p.189.190*. Il depute encore S. Ambroiſe vers Maxime, *p.191.745*, puis Domnin que le tyran trompe, *p.198*, eſt obligé de s'enfuir en Orient &c. *p.199*. Son amour pour Saint Ambroiſe. Il meurt avant que de recevoir le batteſme, *p.243.244*. S. Ambroiſe fait ſon eloge funebre, *p.243.412.537*. Il approuve l'election du Pape, *p.512*.

Valentinien Eveſque, le meſme que Valentin Eveſque de Chartres, *p.333.670*.

Valentinien Preſtre de Rome, *p.641*.

Valentiniens; des moines brulent leur temple, *p.200*.

S. *Valere* Eveſque de Couſerans, *p.455*.

S. *Valerien* Eveſque d'Aquilée, *p.130.730-732*. Gratien luy écrit ſur le Concile d'Aquilée, *p.127.737-741*. Il y preſide, *p.129*. Il aſſiſte au Concile de Rome en 382, *p.147.621*.

Valerien Preſet de Rome en 381, *p.738.1*.

Vallagas Preſtre de Niſibe, *p.640*.

Vandales, peuples barbares, *p.619*.

Veilles de l'Egliſe inſtituées à Milan, *p.183*.

Vendredi: on jeûnoit partout ce jour là, *p.38*. On ne diſoit point la Meſſe le vendredi-ſaint, *p.663*.

S. *Venerand* Martyr au dioceſe d'Evreux, *p.460*.

S. *Venere* Eveſque de Milan. *V. ſon titre p.558*, s'entretient ſur le ſucceſſeur de Saint Ambroiſe, *p.263.279*, ſuccede à S. Simplicien, *p.400.679.797*, eſt peut-eſtre auteur des livres des Sacremens, *p.765.2*. S. Chryſoſtome luy écrit, *p.638*.

Venere Eveſque de Marſeille, *p.699*.

S. *Ver* Eveſque de Vienne, *p.683*.

S. *Vercas* Preſtre Got & Martyr, *p.4*.

Verceil: ſoin de S. Ambroiſe pour y mettre un Eveſque, *p.258.259*.

Verité, n'en parler qu'à ceux qui la deſirent &c. *p.72*, la dire plus fortement à ſes amis, *p.280*, ne la bleſſer pour aucun bien, *p.425*.

Vertu Chrétienne, tendre, non inſenſible, *p.219*, inebranlable aux louanges & aux injures, *p.423*.

Veſpres: d'où vient leur ſolennité, *p.563*.

Veſtale pourſuivie par Symmaque, *p.163.164*.

Veſtine dame, legue de quoy baſtir une egliſe, *p.631*.

Veuves: S. Ambroiſe écrit ſur leur état, *p.108*. Il les défend, *p.274-276*, ceux qui en ont epouſé ne peuvent eſtre Clercs, *p.628.632*.

S. *Victoire* Eveſque du Mans, ordonné par S. Martin, *p.337.356*.

Victoire: Theodoſe refuſe aux payens, le rétabliſſement de l'autel de la Victoire, *p.208*, Eugene le leur accorde, *p.246*.

Victor Comte deputé à Maxime pour demander la paix, *p.153*.

Victor fils de Maxime, fait Ceſar en 387, *p.199*.

S. *Victor* ou *Victure* Eveſque du Mans, ordonné par S. Martin, *p.308.337.356*.

Victor diſciple de S. Martin, *p.347.352.353*.

Victor antipape transfere le corps de Saint Baſſien, *p.131.132*.

Saint *Victorin* Martyr Eveſque de Pettau, *p.405*.

Victorin Eveſque de Paris en 347, *p.415*.

Victorin orateur Chrétien converti par Saint Simplicien, *p.97.398*. V. ſon hiſtoire, *p.401.798*.

Victorin s'oppoſe à Rome à Jovinien, *p.227.404*.

S. *Victrice* Eveſque de Rouen. *V. ſon titre p.667*, voit S. Martin à Vienne, *p.321*, & à Chartres, *p.333*, eſt à Rome avec S. Innocent Pape, *p.631*. Il écrit depuis à ce Pape, qui luy répond, *p.631.632.828*.

Victure. V. Victor.

Victure Eveſque de Rennes en 570, *p.347*.

Victurie. V. Victoire.

Vienne ancienne metropole des Allobroges, *p.581*, a pu eſtre d'abord ſous l'Eveſque de Lion, *p.682*. Arles luy diſpute mal à propos ſon droit de metropole, *p.681-684.838*, & cependant en emporte une partie, *p.684.685*.

Vierges, changeoient d'habit dans leur conſecration, *p.84*, ne coupoient point leurs cheveux, *p.302*. On les conſacroit aux plus grandes feſtes, *p.301.302*. Elles avoient une place particuliere dans l'egliſe, *p.302*. Saint Ambroiſe écrit ſur l'état des vierges, *p.102*. Une vierge Arienne l'inſulte & meurt, *p.123*. Des vierges prennent la paille où avoit couché Saint Martin, qui fait des miracles, *p.332*. Vierge qui s'excuſe d'eſtre viſitée par S. Martin, & qui l'en loue, *p.334*, monaſtere de vierges ſous la conduite de Saint Nicetas, *p.627*, vierges qui ſe marient, *p.633.634*. Si l'on peut viſiter des vierges ſuſpectes, *p.285*.

Vigilance ſucceſſeur de Jovinien heretiarque, *p.229.642*.

S. *Vigile* Eveſque de Trente en l'an 385, & Martyr. *V. ſon titre p.542.811*, inſtallé par S.

Ambroiſe, *p.88*, qui luy écrit ſur les devoirs d'un Eveſque, *p.175.730*, envoie les corps de trois Martyrs à Saint Simplicien, *p.399.400.*

Vigile à qui Celſe écrit, *p.551.*

Vincent Eveſque d'Afriqoe, témoin de la punition d'un mediſant, *p.267.792.2.*

Vincent Prefet deſire manger au monaſtere de S. Martio, *p.332.*

Virginité : Jovioien &c. la rabaiſſe & l'egale au mariage, *p.224-231.*

S. *Vital* Martyr, ſon corps eſt transferé par S. Ambroiſe en 393, *p.249.*

Vital Eveſque Apollinariſte à Antioche, *p.509-511.526.527.*

Vital Archidiacre de Theſſalonique, *p 647.*

Ste *Vitaline* vierge d'Artonne en Auvergne, *p.336.*

Vivence Prefet des Gaules en 369 & 371, *p.332.*

Ulphilas Eveſque Arien des Gots, *p.3.*

Voleur honoré comme Martyr, *p.317.*

Vrane Satyre. *V. Satyre.*

Vrane Preſtre écrit la vie de Saint Paulio, *p.344.*

Vrane hiſtorien de S. Paolin, *p.344.*

S. *Urſe* Eveſque de Ravenne, *p.466.*

Urſe peutreſtre Eveſque de Malliano, *p.629.*

Urſe Eveſque des Gaules que Zoſime veut depoſer, *p.694.837.1.*

Urſe Eveſque de Naple vers 410, *p.254.*

Urſe catecumene de Rouco, *p.672.*

Urſe femme Romaine, *p.645.*

S. *Urſicin* Eveſque de Sens, *p.460.*

Urſin antipape confondu avec Urſe Eveſque de Naple, *p.254*, s'unit & brouille avec les Ariens de Milan, *p.101.* Le Concile d'Aquilée écrit contre luy à Gratien, *p.238.* Valentinien II. l'exclut du pontificat, *p.357.*

Urſion Eveſque accuſé dans le Concile de Turin, *p.686.*

Uſule ville d'Afrique, *p.792.*

Uſure : dureté des uſuriers, *p.273.274.*

X

Xanthias ſolitaire à Sceté, *p.472.*

Xoins de Thebaide, *p.472.473.*

Z

Zacarie prophete, *p.453.*

Zacarie ſolitaire diſciple de S. Moyſe, *p.76-78.*

Zacarie diſciple de Silvain, *p.450-453.*

Zachée, pourquoi il n'a pas eſté Apoſtre, *p.577.*

Zele ou *Zelle* ville de la Byzacene, où il ſe tient uo Concile en l'an 418, *p.363.791.*

Zeng. V. Senia.

S. *Zenobe* Ev. de Florence, *p.251.757-759.*

S. *Zenobe* Eveſque de Fieſole, *p.759.1.*

S. *Zenon* Eveſque de Maiume, *p.711.*

Zenon Eveſque de Verone, *p.280.*

Zenon diſciple de Silvain, *p.449.454-456.802.*

Zenon ſolitaire pres d'Antioche, *p.654-831.*

Zenophile Conſul eo 333, *p.729.1.*

Zoile ſolitaire diſciple d'Agathon, *p.418.426.*

Zombabel ville d'Hoogrie, *p.310.*

Zoſime Ev. de Naple ſe demet vers 364, *p.253.*

Zoſime Pape. *V. ſon tare p.678.*

FAUTES A CORRIGER.

Page 7, ligne 38, il le fit, *liſez* & le fit. *p.19. lig. 26*, quatante, *l.* quarantieme. *p.60. l.10*, ſurnommé, *l.* le ſurnomme. *p.73. l.33*, aceordé, *l.* accordez. *p.85. l.9*, dans, *l.* durant. *p.94. l. dern.* toot bieo, *l.* tout ſoo bieo. *p.100. l.9*, envoyé, *l.* envoyez. *p.105. l.20*, *ffurez* &. *p.127. l.19*, epuiſé, *l.* epuiſées. *p.142. l.7*, e'eſtoit, *l.* c'eſt. *p.144. l.24*, demanda, *l.* manda. *p.164. l.3*, Baroinus, *l.* Baronius. *p.196. l.20*, ſon, *l.* voſtre. *p.199. l.26.* [L'quelle, *l.* [qu'il. *p.232. l.1*, ordonner, *l.* ordonne. *p.242. l.9*, VI, *l.* du VI. *p.246, l.19*, du, *l.* de. *p.247, l.4*, na, *l.* ne. *l.21*, permi, *l.* parmi. *p.301. l.1*, l'écrit, & un, *l.* l'écrivit dans uo. *p.323, l.2, eff.* lors. *p.364. l.20*, qu'il fit, *l.* que Strice fit. *p.365. l.33*, d'entre, *l.* cotte. *p.395. l.19, eff.* de tout. *p.441. l.1*, aux extetieuts, *l.* aux objets exterieuts. *p.457. l.17*, le, *l.* le 7 octobre. *p.508. l.23.342, l.392. p.555. l.20*, une de, *l.* une par *p.591. l.22.362, l.342. p.595, l.5*, arrachée, *l.* arraché. *p.595. l.1.368, l.366. p.597. l.14*, auſſi, *l.* ainſi. *p.609. l.24*, ce que, *l.* & de ce que. *p.617, l.14* pourroit, *l.* pouvoit. *p.623, l.33, eff.* ce fut. *p.628, vis à vis la l.11, τὰ ἐκδιδόμενα l. τὰ ἐκδιδόμενα. p.658. l.38*, l'établiſſemene, *l.* le rétabliſſement. *p.662. l.20*, n'euſſeot pas du, *l.* n'uſaſſent pas de. *p.668, l.26*, auſſi, *l.* ainſi. *p.683, l.11*, ne doute *eſt.* ne. *lb. l.21*, d'Arles, *l.* de Vienne. *p.699, l.27*, qu'il fit, *l.* que Procule fit. *p.707. l.18, eſt.* il. *p.728, colonne 2. l.44.* Auſto *l.* Auſtu. *p.742. 1. l.11*, cure, *l.* cuto. *p.743. 2, l.37*, refuter, *l.* refuſer. *p.746. 1, l.16, eſt.* de Mercurin ou. *p.747. 1, l.36*, circonfuſione, *l.* circumfuſione. *p.748. 1, l.30*, choſes, *l.* ces choſes. *col. 2. l.12*, de, *l.* la. *p.749. 2. l.35*, cette oraiſon, *l.* ce diſcours. *l.39, l.* il eſt poſterieur. *p.751. 2, l.24*, deſerbour, *l.* deſerbuit. *p.757. 1. l.28*, Zonobe, *l.* Zenobe. *p.750. 2. l.32*, cond, *l.* ſecond. *p.762. 1. l.32*, Federie, *l.* Frederic. *p.763. 1. l.41*, de *l.* des. *p.775. 1. l.23*, la 33e année, *l.* les 33 ans. *p.780. 1. l.18*, piee, *l.* Sulpice. *p.802. 2, l.2, αἰσπαζόμενος, l. ἀσπαζόμενος. 814. 1, l.1*, obſcure, *l.* obſcur. *p.815. 1. l.22*, ſuivi, *l.* ſuivie. *p.816. 1. l.27*, mons, *l.* moins. *p.817. 1, l. der.* c'eſtoit, *l.* ce ſoit. *p.819. 2. l.14*, excerptit, *l.* excerptis. *p.823. 1. l.20.* 403, *l.* 402. *l.37*, à Rome, *l.* de Rome. *p.826. 1, l.1, eſt.* c'eſt. *p.829. 2. l.40, eſt.* luy. *p.830. 2. l.31*, 430, *l.* 340. *p.837. 1. l.26*, Tuen, *l.* Tucoce. *p.843. 2. l.34*, le Concile, *l.* les Conciles.

APPROBATION.

J'Ay lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le dixieme volume des Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique, compoſé par feu Monſieur l'Abbé de Tillemont*; dans lequel je n'ay rien trouvé de contraire à la Foy de l'Egliſe Catholique, ni aux bonnes mœurs. Fait à Paris ce 28 Fevrier 1705.

PH. DE LACOSTE,
Docteur de Sorbonne, & Curé
de S. Pierre des Arcis.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conſeillers les Gents tenans nos Cours de Parlement, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hoſtel, grand Conſeil, Baillifs, Senéchaux, Prevoſts, leurs Lieutenans, & tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Noſtre bien amé le ſieur TILLET, nous a fait remontrer qu'il a compoſé un livre intitulé, *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique des ſix premiers ſiecles, juſtifiez par les citations des auteurs originaux; avec une chronologie où l'on fait un abregé de l'hiſtoire eccleſiaſtique & profane; & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie:* lequel il deſireroit faire imprimer, s'il nous plaiſoit luy accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires. A ces cauſes, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous luy avons permis & permettons par ces preſentes, de faire imprimer ledit livre par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choiſir, en tels volumes, marges, caracteres, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le temps de vingt années entieres & conſecutives, à commencer du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Faiſons tres expreſſes défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter ledit livre ſans le conſentement dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, trois mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages, & intereſts: à la charge d'en mettre deux exemplaires en noſtre Bibliotheque publique, un en celle du Cabinet des livres de noſtre chaſteau du Louvre, & un en celle de noſtre tres cher & feal Chevalier Commandeur de nos Ordres le Sieur Bouchetat Chancelier de France, avant que de l'expoſer en vente; & que l'impreſſion en ſera faite dans noſtre Royaume, & non ailleurs, ſur de bon papier, & en beaux caracteres, ſuivant les derniers Reglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire enregiſtrer ces preſentes ès Regiſtres de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, à peine de nullité des preſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir & uſer ledit Expoſant, ou ceux qui auront droit de luy, pleinement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empeſchemens au contraire. Voulons qu'en mettant au commencement dudit livre l'extrait des preſentes, elles ſoient tenues pour bien & deuement ſignifiées; & qu'aux copies colla-

tionnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers Secretaires, foy ſoit ajoutée comme au preſent original. Commandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, faire pour l'execution des preſentes tous exploits, ſignifications, & autres actes requis & neceſſaires, ſans pour ce demander autre permiſſion: Car tel eſt noſtre plaiſir. DONNE' à Paris le douzieme jour de mars l'an de grace 1692: Et de noſtre regne le quarante-neuvieme.

Signé, Par le Roy en ſon Conſeil. BOUCHER, *avec paraphe.*

Regiſtré ſur le livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le douzieme avril 1692. Signé, *P. AUBOUIN*, Syndic.

Et ledit Sieur a cedé & tranſporté le preſent Privilege à CHARLES ROBUSTEL Libraire à Paris, ſuivant l'accord fait entre eux.

Digitized by Google